





# CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1893.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

# CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

PAR

CH. KOHLER

BIBLIOTHÉCAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

---

TOME PREMIER








PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1893

# AVERTISSEMENT

La notice qui suit a pour but de faciliter au lecteur les recherches dans le présent catalogue, en attendant que la publication d'une table alphabétique des matières lui fournisse un moyen plus expéditif de s'orienter.

Quelques mots tout d'abord de la classification adoptée pour les manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Au moment où nous avons entrepris notre travail, ces manuscrits étaient placés sur les rayons suivant un ordre de classement remontant dans son principe à la seconde moitié du XVIII^e siècle et d'après lequel un catalogue avait été dressé, en 1791, sous la direction des PP. Pingré, Viallon et Ventenat.

Le fonds était divisé en quatre grandes classes :

1° Manuscrits latins et français. Ancien fonds.
2° Manuscrits latins et français. Supplément.
3° Manuscrits italiens.
4° Manuscrits orientaux, y compris les grecs.

Chacune de ces classes, à son tour, était subdivisée en trois séries, d'après le format des volumes : grand format ou in-folio, moyen format ou in-4°, petit format ou in-8°.

Pour l'*Ancien fonds des manuscrits latins et français,* les volumes étaient distribués, dans chacune de ces trois séries, par ordre de matières, chaque matière étant désignée par une lettre ou une double lettre de l'alphabet latin, suivant

un système imité de celui de Nicolas Clément. Sous chaque lettre, les manuscrits latins étaient placés en tête, avec un numéro d'ordre allant de 1 à .....; les manuscrits français venaient ensuite, avec un numéro d'ordre reprenant de 1 à ..... On conçoit, d'ailleurs, que ni le classement par matières ni la distinction par langue ne pouvaient être absolument rigoureux.

Voici le tableau des lettres employées, avec leur signification :

A. Bibles.
B. Travaux sur la Bible.
BB. Livres et traités de liturgie.
C. Conciles. Assemblées ecclésiastiques.
CC. Ouvrages des Pères de l'Église.
D. Ouvrages des théologiens du moyen âge et des théologiens modernes.
E. Droit canon.
F. Droit civil (romain, féodal, moderne).
G. Histoire générale. Blason. Géographie. Voyages.
H. Histoire ecclésiastique.
J. Histoire grecque et romaine. Histoire de l'Orient.
K. Histoire d'Italie.
L. Histoire de France.
M. Histoire d'Allemagne.
N. Histoire des pays slaves et scandinaves.
O. Histoire de la Grande-Bretagne.
P. Histoire d'Espagne.
Q. Catalogues. Bibliographies. Affaires universitaires.
R. Philosophie.
S. Sciences naturelles.
T. Sciences médicales, y compris l'alchimie.
V. Sciences exactes, y compris la musique.
W. Arts du dessin.
X. Grammaire. Philologie.
Y. Littérature (prose et poésie).
Z. Polygraphie.
ZZ. Archéologie.

Les cotes d'inventaire des manuscrits de l'Ancien fonds latin et français comportaient quatre indications : la matière, désignée par une majuscule; la langue (latine ou française), désignée par les minuscules l ou f; le format, in-fol., in-4° ou in-8°; enfin, le numéro d'ordre dans chaque lettre. Ainsi la cote : A. l. in-fol. 4 signifiait : Bible latine, format in-folio, n° 4; la cote D. f. in-8°. 7 signifiait : Traité théologique, français, format in-8°, n° 7.

Le *Supplément* des manuscrits latins et français a été formé : 1° d'un grand nombre de pièces détachées ayant fait jadis partie de l'Ancien fonds, à la suite duquel elles étaient placées dans des cartons; 2° d'une collection de pièces de tout genre, réunies postérieurement à 1791 : documents d'archives oubliés lors du transfert des archives génovéfaines aux Archives nationales, œuvres et papiers des Génovéfains, manuscrits donnés à la Bibliothèque ou achetés par elle depuis l'époque révolutionnaire jusqu'à nos jours. Toutes ces pièces, généralement de peu d'étendue, ont été classées avec beaucoup de soin par M. Henri Trianon, conservateur à la Bibliothèque, qui en a formé un grand nombre de recueils factices, consacrés chacun à un sujet spécial.

M. Trianon avait adopté pour le Supplément une classification et des cotes d'inventaire identiques à celles de l'Ancien fonds latin et français, sauf en ce qui touche la division par langues, qu'il avait supprimée, et la numérotation des manuscrits, qu'il avait fait suivre du chiffre 1 au chiffre 910, au lieu de la recommencer dans chaque lettre. Ainsi les manuscrits latins et français y sont mêlés; en outre, beaucoup de volumes contiennent des pièces latines et des pièces françaises.

Les cotes d'inventaire du Supplément étaient formées de quatre indications : le sigle : Suppl.; la matière, représentée par une lettre majuscule; le format; le numéro d'ordre. Ainsi la cote : Suppl. B. in-fol. 3 signifiait : Supplément, ouvrage sur la Bible, format in-folio, n° 3.

La classification du fonds des *Manuscrits italiens,* d'ailleurs peu nombreux, ne comportait aucune division par matières. Chaque volume y était désigné par les lettres A. i, suivies de l'indication du format et d'un numéro d'ordre

allant de 1 à ....., la numérotation reprenant au chiffre 1 dans chaque format :

A. i. in-fol. 1 à .....
A. i. in-4°. 1 à .....
A. i. in-8°. 1 à .....

Le fonds des *Manuscrits orientaux* était classé suivant le même système que le fonds italien : en tête de chaque série, les manuscrits asiatiques, classés tant bien que mal par langues, et, à la suite, les manuscrits grecs, le tout sans aucun ordre de matières. Chaque manuscrit était désigné par les lettres A. o, suivies de l'indication du format et d'un numéro d'ordre dans chaque format :

A. o. in-fol. 1 à .....
A. o. in-4°. 1 à .....
A. o. in-8°. 1 à .....

A l'exception d'un seul volume, entré récemment à la Bibliothèque, ce fonds ne contient plus aujourd'hui que des manuscrits grecs. Les autres ont été transférés à la Bibliothèque nationale.

Pour le présent catalogue, on a conservé, d'une manière générale, la classification établie par les Génovéfains, en la simplifiant par l'intercalation du Supplément, lettre après lettre, dans chacune des séries in-fol., in-4° et in-8° de l'Ancien fonds latin et français. On a de plus remplacé les cotes d'inventaire, si compliquées, du classement de 1791 par un numéro d'ordre qui figure en tête de chacune de nos notices. La numérotation suit l'ordre que voici :

1° Ancien fonds latin et français in-fol., avec le Supplément in-fol., intercalé.

2° Ancien fonds latin et français in-4°, avec le Supplément in-4°, intercalé.

3° Ancien fonds latin et français in-8°, avec le Supplément in-8°, intercalé.
4° Manuscrits italiens in-fol.
5° Manuscrits italiens in-4°.
6° Manuscrits italiens in-8°.
7° Manuscrits orientaux in-fol.
8° Manuscrits orientaux in-4°.
9° Manuscrits orientaux in-8°.

La cote d'inventaire du classement de 1791, sous laquelle les manuscrits ont été désignés depuis cette époque jusqu'à nos jours, a été placée entre crochets à côté du numéro actuel.

Notre premier volume contient la description des manuscrits de l'Ancien fonds et du Supplément latin et français de la série in-folio, puis celle des manuscrits des mêmes fonds de la série in-4°, jusqu'à l'ancienne lettre CC inclusivement. Un second volume sera consacré au reste de la collection et à la table alphabétique générale.

Il nous reste à donner quelques indications sur le plan adopté pour la rédaction des notices.

Nous avons divisé ces notices en deux parties. Dans la première partie, on trouvera le numéro actuel du volume, suivi de la cote du catalogue de 1791; puis, pour les Recueils, un titre général, indiquant brièvement le contenu du manuscrit; enfin, l'énumération des œuvres que renferme le manuscrit, chaque article portant un numéro d'ordre, avec renvoi au feuillet du volume. L'indication des fragments d'ouvrages que contiennent parfois les feuillets liminaires, celle des notes inscrites sur ces mêmes feuillets ou dans les blancs du corps du manuscrit ont été rejetées en général à la fin de cette première partie de la notice.

On a imprimé en petites capitales :

1° Les noms des auteurs : nom et prénoms pour les écri-

vains antérieurs au XVI^e siècle; nom de famille seul pour les écrivains modernes.

2° Les titres ou parties de titres des ouvrages anonymes, à moins que ce caractère n'ait été déjà employé pour le titre général du volume.

3° Le titre général des recueils contenant des ouvrages anonymes, sauf quand il a été jugé préférable d'employer la capitale pour chacun des ouvrages anonymes séparément.

Ces dispositions ont pu, d'ailleurs, souffrir quelques exceptions, nécessitées par des circonstances spéciales.

Nous avons été très sobre de renvois bibliographiques, estimant que le lecteur sera généralement, mieux que nous, au courant de la bibliographie du sujet dont il s'occupe; nous nous en sommes tout à fait abstenu pour les ouvrages bien connus ou souvent publiés; nous en avons donné de très sommaires pour les ouvrages incomplètement étudiés ou dont on ne possède que de rares éditions. En revanche, nous avons signalé avec soin les études faites sur nos manuscrits mêmes.

La seconde partie de la notice, imprimée en plus petit caractère, est consacrée à la description matérielle du volume. Les éléments de cette description ont été disposés dans l'ordre suivant : Matière (papier ou parchemin); nombre de feuillets; dimensions des feuillets en millimètres; date exacte ou approximative de la transcription du volume; ornementation; armoiries, ex-libris ou noms des anciens possesseurs (personnes, maisons religieuses, institutions laïques); anciens numéros d'inventaire antérieurs au classement de 1791; reliure, seulement lorsqu'elle présente un intérêt quelconque.

Ce plan, comme on le voit, diffère un peu de celui qui a été suivi pour la rédaction des catalogues des manu-

scrits des départements. La raison en est qu'il a été établi antérieurement à la publication des instructions rédigées à l'usage des collaborateurs de ces catalogues. Nous l'avions soumis au Ministère qui, après un avis favorable de M. Léopold Delisle, nous avait invité à le mettre en œuvre.

Nous ne voulons pas livrer ce premier volume au public sans nommer ici les savants dont l'aide et les conseils ont donné à notre travail tout le mérite qu'il peut avoir. Notre confrère et ami, M. Auguste Molinier, qui en avait suivi la préparation avec un sympathique intérêt, nous a plus d'une fois tiré d'embarras pour des identifications délicates. M. Henri Lavoix, pour les ouvrages de musique; M. Samuel Berger, pour les Bibles; M. Joseph Tardif, pour les ouvrages de droit, nous ont signalé bien des particularités dignes de remarque. Qu'ils reçoivent ici le nouveau témoignage de notre reconnaissance.

Paris, février 1893.

---

# MANUSCRITS

## DE LA BIBLIOTHÈQUE

# SAINTE-GENEVIÈVE

---

**1** et **2** [A. l. in-fol. 1-1²]. — Deux volumes. — BIBLE latine, dite de Loches, avec les prologues de S. Jérôme et d'autres, et des arguments en tête de quelques livres.

L'ordre des livres est le suivant :

1er volume : Pentateuque : « Desiderii mei... » — Josué et Juges : « Tandem finito Pentatheuco... » — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois (2 Samuel, 2 Rois) : « Viginti duas esse litteras... » — Isaïe : « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, avec les Lamentations et l'Oraison : « Hieremias propheta, cui hic prologus... » On remarque dans le texte des Prophéties de Jérémie une interversion entre les chapitres XXXVI, 7 à XXXIX, 17 et les chapitres L, 42 à LII, 25. (Cf. le ms. n° 3.) — Ézéchiel : « Jezechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel, avec les passages empruntés à la version de Théodotion : « Danielem prophetam juxta Septuaginta... » — Osée : « Non idem ordo est duodecim... » — Joel : « Johel, filius Fathuel... » — Amos : « Amos, pastor et rusticus... » — Abdias : « Abdias, qui interpretatur... » — Jonas : « Jonas, columba pulcherrima... » — Michée : « Micheas de Morastim... » — Nahum : « Naum, consolator orbis... » — Habacuc, avec l'Oraison : « Abacuc, luctator fortissimus... » — Sophonias : « Sophonias, speculator... » — Aggée : « Aggeus, festivus et letus... » — Zacharie : « Zacharias, memor Domini... » — Malachie : « Malachias in fine omnium... »

2e volume : Job : 1° « Cogor per singulos Scripturę libros... » ; 2° à la fin du livre : « Job quoque exemplar patientie... » Manque XX, 27 à XXIV, 4. — Psaumes : 1° « David, filius Jesse, cum esset... » ;

2° « Psalterium Rome positus... » — Proverbes de Salomon : « Jungat epistola quos jungit... » — Ecclésiaste (sans prologue ni argument). — Cantique des cantiques (sans prologue ni argument). — Sagesse (sans prologue ni argument). — Ecclésiastique, suivi de l'Oraison de Jésus, fils de Sirach, et de l'Oraison de Salomon : « Multorum nobis et magnorum... » — Deux livres des Paralipomènes : « Si septuaginta interpretum... » — Esdras : « Utrum difficilius sit... » — Néémie ou 2e Esdras (sans prologue ni argument). — Esther : « Librum Hester variis... » — Tobie : « Cromacio et Heliodoro episcopis... Mirari non desino... » — Judith : « Apud Hebreos liber Judith... » — Deux livres des Machabées (sans prologue ni argument). — Préface aux Évangiles : « Beato papae Damaso Jheronimus. Novum... » (*La lettre de S. Jérôme à Damase est suivie du canon des Évangiles.*) — S. Mathieu : 1° « Plures fuisse qui evangelia... » ; 2° « Matheus sicut in ordine... » — S. Marc : « Marcus, evangelista Dei electus... » — S. Luc : « Lucas, nascione Syrus Antiocensis, arte medicus... » — S. Jean : « Hic est Johannes evangelista... » — Actes des Apôtres : « Lucas, natione Syrus, cujus laus in evangelio canitur... » — Les 7 épîtres catholiques de S. Jacques, S. Pierre (2), S. Jean (3), S. Jude : « Non ita est ordo apud Grecos... » — Épître de S. Paul aux Romains : 1° « Epistola (*sic*) Pauli ad Romanos causa... » ; 2°, sans interruption, « Omnes ergo epistole Pauli quatuordecim... » ; 3° « Primum queritur quare post... » ; 4° « Romani sunt qui ex Judęis... » ; 5° « Romani sunt in partibus Italię... » — 1re épître aux Corinthiens : « Corinthi sunt Achaici... » — 2e épître aux Corinthiens : « Post actam penitentiam... » — Épître aux Galates : « Galathe sunt Greci... » — Épître aux Éphésiens : « Ephesii sunt Asiani... » — Épître aux Philippiens : « Philipenses sunt Macedones... » — 1re épître aux Thessaloniciens : « Thessalonicenses sunt Macedones... » — 2e épître aux Thessaloniciens : « Ad Thessalonicenses scribit... » — Épître aux Colossiens : « Colossenses et hii sicut... » — 1re épître à Timothée : « Timotheum instruit... » — 2e épître à Timothée : « Item Timotheo scribit... » — Épître à Tite : « Titum commonefacit... » — Épître à Philémon : « Philemoni familiares... » — Épître aux Hébreux : « In primis dicendum est cur... » — Apocalypse : « Johannes, apostolus et evangelista... »

Division ancienne des chapitres; indications stichométriques à la fin de chaque livre (sauf Esdras, Néémie, les épîtres catholiques, les épîtres de S. Paul aux Corinthiens, Galates, Éphésiens, Philippiens,

Thessaloniciens, Colossiens, à Timothée, Tite, Philémon, aux Hébreux, et l'Apocalypse). Sommaires ou grandes capitulations en tête de : Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Rois I, III, IV, Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse, Ecclésiastique, Machabées I et II, et tout le Nouveau Testament, sauf l'évangile de S. Jean. — Titre hébreu et latin aux livres suivants : Pentateuque, Josué, Juges, Rois I, III, IV, Proverbes, Cantique des cantiques, Paralipomènes.

Parchemin; 304 et 291 feuillets; 517 sur 380 millim. — Deux écritures différentes, l'une portant le caractère du début du XII[e] siècle, pour la première partie du premier volume jusqu'au milieu du chapitre xxvii de Josué; l'autre portant le caractère de la fin du même siècle, pour le reste. Cette particularité n'implique pas que la présente Bible soit formée des fragments de deux Bibles écrites à des époques différentes, car les grandes et petites initiales peintes qui se trouvent en tête des livres et des chapitres présentent toutes le même caractère. — Les grandes initiales sont peintes en rouge, vert, jaune et bleu, et ornées d'animaux fantastiques. L'ornementation du canon des Évangiles (2[e] vol., feuillets 169 v°-171) est formée de colonnettes de style roman, surmontées d'arcades sous lesquelles sont peintes des animaux fantastiques et les figures de trois personnages nimbés, représentant peut-être trois des évangélistes. — Au verso du feuillet 304 du premier volume, on lit, entre autres, les notes suivantes : « Anno Domini « 1456, aque ubique ita excreverunt et maxime fluvius Yndrie, quod nonnulla « prata fuerunt falcata et ita Yndria excrevit in mence decembri quod opor- « tebat de Belliloco et de Lochis Beliloco ire in navicula, et incepit hec inun- « dacio aquarum in crastino festi Sacramenti et illo anno fuerunt pauca « vina. » — « Dominus de la Follene tenetur reddere dominis hujus eccle- « sie Lochensis, quando mutatur dominium, sex denarios Francie debiti ne « detur oblivioni » (XV[e] siècle). — On voit aussi au verso de ce même feuillet 304 la copie (XII[e] siècle) d'un accord intervenu entre Hugues Nera de Gisors et le chapitre de Notre-Dame de Loches, du temps du roi Robert, qui figure dans l'acte parmi les témoins du chapitre. Suivant une note du XV[e] siècle, jointe à cette copie, on trouverait dans le Passionnal de l'église de Loches, avant la légende de S[te] Monégonde, une mention dudit accord; en outre, le chapitre de Loches posséderait une lettre d'hommage de Pierre, seigneur dudit lieu [de Gisors?]. — Au verso du feuillet 168 du deuxième volume, on lit le récit du vol commis en 1437 par Philémon Bosche, dans l'église Notre-Dame de Loches, d'une parcelle du bois de la vraie croix. — « Ex biblioth. S. Genovefæ. Paris, 1753. » — Ancien n° A. 2.

5 [A. 1. in-fol. 2]. — Bible latine, mutilée, avec les prologues de S. Jérôme.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque. Manquent le prologue, les huit premiers mots de la

Genèse, la fin du Lévitique depuis xxv, 25, et le commencement des Nombres jusqu'aux mots « filiae Saphaad » (xxvii, 1) — Josué et Juges : « Tandem finito Pentatheuco... » — Ruth (sans prologue). — 4 livres des Rois (2 Samuel, 2 Rois) : « Viginti duas esse litteras... » Manque au 4e livre des Rois la partie comprise entre les mots « ad Uriam sacerdotem » (xvi, 10) et les mots « ejusque preceperat » (xviii, 6). — Isaïe : « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, avec les Lamentations et l'Oraison : « Hieremias propheta, cui hic prologus... » Manquent aux Prophéties : 1° la partie comprise entre les mots « in cunctis portis » (xvii, 19) et les mots « a malicia sua » (xxiii, 14); 2° la partie comprise entre les mots « commota est » (l, 46) et les mots « Filius viginti » (lii, 1). On remarque dans le texte des Prophéties la même interversion que dans celui du manuscrit n° 1. — Ézéchiel : « Jizechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel, avec les passages empruntés à la version de Théodotion : « Danielem prophetam juxta Septuaginta... » — Osée : « Non idem ordo est... » — Joel : « Johel, filius Fathuel, describit... » — Amos : « Amos, pastor et rusticus... » — Abdias : « Abdias, qui interpretatur servus... » — Jonas : « Jonas, columba pulcherrima... » — Michée : « Micheas de Morasthim... » — Habacuc, avec l'Oraison : « Abacuc, luctator fortissimus... » — Sophonias : « Sophonias, speculator... » Le texte se termine par les mots « super omnes qui » (i, 9).

Division ancienne des chapitres; indications stichométriques à la fin de chaque livre, jusqu'à celui de Daniel inclusivement. Sommaires des chapitres ou grandes capitulations en tête des livres suivants : Exode, Lévitique, Nombres, Josué, Juges, Ruth, Rois. — Le titre de quelques livres (Genèse, Exode, Josué, Rois) est donné en hébreu et en latin.

Parchemin; 234 feuillets; 505 sur 360 millim. — XIIe siècle. — Grandes lettrines en couleur rouge, jaune et bleue, ornées d'animaux fantastiques et de personnages. — Sur le premier feuillet, on lit : « Liber Beate Marie de Bello Loco Cenomanensi » (XIVe siècle). — « Ex libris S. Genovefæ Paris., 1753. »

**4-6** [A. l. in-fol. 3-3[3]]. — Trois volumes. — Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

1er volume : Pentateuque : « Desiderii mei... » — Josué : 1° « Tandem finita Pentatheuco... »; 2° « Jhesus, filius Nave, in tipo Domini... »

— Juges (sans prologue ni argument). — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois (2 Samuel, 2 Rois) : « Viginti et duas esse litteras... » La dernière partie du 4e livre depuis le milieu du verset 5 du chap. XXIII est d'une main plus récente [XVe siècle].

2e volume : Isaïe : « Nemo cum prophetas... » Le prologue et une partie du chap. I, jusqu'aux mots « nunc autem » du verset 21, sont de la même main, plus récente, que la fin du 4e livre des Rois. — Jérémie, avec les Lamentations et l'Oraison : « Hieremias propheta, cui hic prologus... » — Baruch, suivi de la lettre de Jérémie (sans prologue ni argument, mais avec le titre suivant : « Incipit liber Baruch de exhor- « tatione Hieremie ad Israelitas qui translati erant de Hierusalem in « Babyloniam, videlicet qualiter orarent pro vita Nabuchodonosor regis « et quomodo insisterent orationibus et sacrificiis et qualiter se custo- « dirent ab ydolis »). — Ézéchiel : « Hiezechiel propheta cum Joachim rege... » — Osée : « Non idem ordo est... » — Joel : « Johel, filius Phathuel... » — Amos : « Amos, pastor et rusticus... » — Abdias : « Abdias, qui interpretatur... » — Jonas : « Jonas, columba pulcherrima... » — Michée : « Micheas de Morasti... » — Nahum : « Naum, consolator orbis... » — Habacuc : « Abacuc, luctator fortissimus... » — Sophonias : « Sophonias, speculator et archanorum... » — Aggée : « Aggeus, festivus et letus... » — Zacharie : « Zacharias, memor Domini... » — Malachie : « Malachias in fine omnium... » — Job : 1° « Cogor per singulos Scripture... » ; 2° « Job exemplar patientie... » ; 3° « Fertur in terra quidem Job habitasse... » — Proverbes de Salomon : « Chromatio et Heliodoro episcopis... Jungat epistola... » — Ecclésiaste (sans prologue ni argument). — Cantique des cantiques (sans prologue ni argument). — Daniel, avec les passages tirés de la version de Théodotion : « Danielem prophetam juxta Septuaginta... » La fin du chap. XIII, depuis le mot « Habacuc » du verset 32, est de la même main, plus récente, que la fin des Rois et le commencement d'Isaïe.

3e volume : Paralipomènes I et II : 1° « Eusebius Hieronimus Domnioni... Quomodo Grecorum hystorias... » ; 2° « Si septuaginta interpretum... » — Esdras I : « Utrum difficilius sit... » — Néémie ou Esdras II (sans prologue ni argument). — Esther : « [Libru]m Hester [variis] translatoribus... » A la fin du livre, on lit : « Explicit liber Hester. Explicit tertius ordo agiographorum. Incipit ordo quartus qui in Hebreorum canone non habentur. » — Sagesse de Salomon : « Liber Sapientie apud Hebreos... » Depuis le verset 16 du chap. II (ff. 57-191), le

volume paraît avoir été écrit par une autre main, contemporaine d'ailleurs de celle qui a écrit le reste de cette Bible. — Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach, suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, et de l'oraison de Salomon, commençant par les mots : « Et inclinavit Salomon genua sua... » : « Multorum nobis et magnorum... » — Tobie : « Chromatio et Heliodoro... Mirari non desino... » La fin, depuis le verset 4 du chap. XIII, est de la même main, plus récente, qui a écrit la fin des Rois, le commencement d'Isaïe et la fin de Daniel. — Judith : « Apud Hebreos Judith... » Le commencement, jusqu'au milieu du verset 7 du chap. II, est de la même main, plus récente, qui a écrit la fin de Tobie et d'autres parties du volume. — Machabées I et II (sans prologue). A la fin, on lit : « Explicit liber secundus Machabeorum. Hucusque per omnia dictum est vetus Testamentum. Incipit argumentum in Epistola Pauli ad Romanos ». — Épître de S. Paul aux Romains : 1° « Epistole Pauli ad Romanos causa hec... ac verbis appositas » ; 2° « Pauli apostoli epistole sunt numero quatuordecim... persecutiones promptissime patiuntur » ; 3° « Omnes epistole Pauli quatuordecim... per Evangelium testatur » ; 4° « Primum queritur quare post evangelia... et manentem substantiam » ; 5° « Romani sunt qui ex Judeis gentibusque crediderunt... ad pacem et concordiam cohortatur » ; 6° « Romani sunt in partes Italię... » — Épîtres de S. Paul aux Corinthiens : 1re épître : « Corinthi s[unt Achaici et] qui similiter... » ; 2e épître : « Post actam penitentiam... » — Épître de S. Paul aux Galates : « Galate sunt Greci... » — Épître de S. Paul aux Éphésiens : « Ephesii sunt Asiani... » — Épître de S. Paul aux Philippiens : « Philipenses sunt Machedones... » — Épître de S. Paul aux Colossiens : « Cholosenses et hii, sicut Laudicenses... » — Épîtres de S. Paul aux Thessaloniciens : 1re épître : « Thesalonicenses sunt Macedones... » ; 2e épître : « Ad Thesalonicenses secundam... » — Épîtres de S. Paul à Timothée : 1re épître : « Timotheum m[onet]... » 2e épître : « Item Timotheo scribit... » — Épître de S. Paul à Tite : « Titum comm[onefacit »]... — Épître de S. Paul à Philémon : « Philemoni familiares... » — Épître de S. Paul aux Hébreux : « In primis dicendum est... » — Épître de S. Paul aux Laodiciens (sans prologue ni argument). — Apocalypse : 1° « Johannes, apostolus et evangelista... » ; 2° « Apocalipsis Johannis habet... » — Actes des Apôtres : « Lucas natione Syrus, cujus laus... » — Les 7 épîtres canoniques de S. Jacques, S. Pierre, S. Jean, S. Jude : « Non ita ordo est apud Grecos... »

Division ancienne des chapitres, sommaires ou grandes capitulations, en tête des livres, et division moderne des chapitres indiquée postérieurement (XV[e] siècle) pour : le Pentateuque, Josué, Juges, Rois, Ecclésiastique, Machabées et tous les livres du Nouveau Testament, sauf l'épître aux Laodiciens, les Actes des Apôtres et les sept épîtres canoniques. — Pour les autres livres, y compris l'épître aux Laodiciens, les Actes et les sept canoniques, la division moderne des chapitres, rajoutée postérieurement, existe seule ; pour quelques-uns (Isaïe, Jérémie, Baruch, Ézéchiel, Amos, Job, Proverbes, Ecclésiaste, Daniel), la division ancienne paraît indiquée seulement par des alinéas ; pour les autres (Ruth, Osée, Joel, Abdias, Jonas, Malachie, Cantique des cantiques, Paralipomènes, Esdras I et II, Esther, Sagesse, Tobie, Judith, l'épître aux Laodiciens et les sept canoniques), la division par alinéas n'existe même pas. — Pas d'indications stichométriques. — Titres hébreux à la Genèse, au Lévitique, au Deutéronome, aux livres des Juges et des Rois III et IV, aux Proverbes, à l'Ecclésiaste, au Cantique des cantiques et aux Paralipomènes.

Parchemin ; 209, 160 et 191 feuillets ; 450 sur 330 millim. — XII[e] siècle. — Lettrines en couleur, dont quelques-unes ornées d'animaux fantastiques ou de personnages. Dans le troisième volume toutes les lettrines ont été coupées. — Au verso du dernier feuillet du troisième volume, on lit (écriture du XVII[e] siècle) : « Ce livre appartient à l'église Notre-Dame de Senlis. » — A l'intérieur de la couverture du premier volume, on lit (XVII[e] siècle) : « Cesté un bon garson de se Jacque Gaudet qui a un peu bouquiné. » — Au verso du feuillet 159 du deuxième volume, on lit les noms suivants (écriture du XVII[e] siècle) : « Pierre Rueffe », « Adrian Querus (?) », « Pierre Greffier ». — « Ex libris S. Genovefæ Paris., 1753. »

7 [A. l. in-fol. 4]. — Bible latine, mutilée à la fin, avec les prologues de S. Jérôme.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque : « Desiderii mei... » Les feuillets 18 à 32, comprenant la fin de la Genèse et le commencement de l'Exode, ont été placés par erreur après le feuillet 48. Un feuillet a été enlevé entre les feuillets 68 et 69 ; il comprend : Deutéronome, xxix, 25 à xxx, 26. — Josué et Juges : « Tandem finito Penthatheuco... » — Ruth (sans prologue). — Quatre livres des Rois (2 Samuel, 2 Rois) : « Viginti et duas esse literas... » Un feuillet a été enlevé entre les feuillets 118 et 120 ; il comprend : Rois I, chap. iv, 22 à vii, 13 — Isaïe : 1° « Evolutis

longo vix... » [*Epistola S. Hieronymi ad Eustochium*] ; 2° « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, avec les Lamentations et l'Oraison : « Hieremias propheta, cui hic prologus... » — Ézéchiel : « Ezechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel, avec l'indication des passages qui, manquant au texte hébreu, sont empruntés à la version de Théodotion : « Danielem prophetam juxta Septuaginta... » — Osée . « Non idem ordo est... » — Joel (sans prologue). — Amos (sans prologue). — Abdias (sans prologue). — Jonas (sans prologue). — Michée (sans prologue). — Nahum (sans prologue). — Habacuc, suivi de l'oraison « pro ignorationibus » (sans prologue). — Sophonias (sans prologue). — Aggée (sans prologue). — Zacharie (sans prologue). — Malachie (sans prologue). Le volume se termine au verset 9 du chap. II, par les mots : « quod et ego ».

Pas de division en chapitres dans le texte; sommaires ou grandes capitulations en tête des livres du Pentateuque, de Josué et des Juges; indications stichométriques à la fin des livres du Pentateuque, de Josué, des Juges, de Ruth, des Rois I, II, III, IV, d'Isaïe, d'Ézéchiel, de Daniel. — Titres hébreux aux livres du Pentateuque, de Josué, des Juges, des Rois et des Lamentations.

Parchemin; 269 feuillets; 468 sur 345 millim. — XII[e] siècle. — Grandes lettrines en couleur, ornées d'animaux fantastiques et de personnages. — « Ex libris S. Genovefæ Paris., 1753. » — Ancien n°. A. 5.

**8-10** [A. l. in-fol. 5-5[3]]. — Trois volumes. — BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

1[er] volume : Pentateuque : 1° « Frater Ambrosius tua michi... » ; 2° « Desiderii mei... » — Josué et Juges : 1° « Jhesus, filius Nave, in typum... » ; 2° « Tandem finito Pentatheuco... » — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois (2 Samuel, 2 Rois) : « Viginti et duas esse litteras... »

2[e] volume : Isaïe : « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, avec les Lamentations et l'Oraison : « Hieremias propheta, cui hic prologus... » — Ézéchiel : « Hiezechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel, avec l'indication des passages empruntés à la version de Théodotion : « Danielem prophetam juxta Septuaginta... » — Osée : « Non idem ordo est... » — Joel : 1° « Johel, filius Phatuhel, describit... » ; 2° « Sanctus Johel apud Hebreos... » — Amos : 1° « Amos,

pastor et rusticus... » ; 2° « Ozias rex cum Dei religionem... » ; 3° « Amos vero interpretatur... » — Abdias : 1° « Abdias, qui interpretatur... » ; 2° « Jacob patriarcha fratrem habuit... » — Jonas : 1° « Jonas, columba pulcherrima... » ; 2° « Jonam sanctum Hebrei affirmant... » — Michée : 1° « Micheas de Morasthim... » ; 2° « Temporibus Joathan, Achaz, Ezechie regum... » — Nahum : 1° « Naum prophetam ante adventum... » ; 2° « Naum, consolator orbis... » — Habacuc, suivi de l'oraison « pro ignorantibus » : 1° « Abacuc, luctator fortis et rigidus... » ; 2° Abacuc amplexans qui vel ex eo... » — Sophonias : 1° « Sophonias, speculator... » ; 2° « Tradunt Hebrei cujuscumque... » — Aggée : 1° « Aggeus, festivus et letus... » ; 2° « Hieremias propheta ob causas... » — Zacharie : 1° « Zacharias, memor Domini... » ; 2° « Secundo anno Darii regis... » — Malachie : 1° « Malachias aperte et in fine... » ; 2° « Deus per Moysen populo... » ; 3° « Malachias latine interpretatur angelus... » — Baruch « notarius Hieremie prophete » (sans prologue ni argument). — Job : 1° « Cogor per singulos... » ; 2° « Job exemplar patientie... » ; 3° « In terra quidem habitasse... » — Les Psaumes : 1° « In hebreo libro Psalmorum... » [*Praef. in libro Ps.;* Migne, *Patr. lat.,* XXVI, 1299] ; 2° « David filius Jesse cum esset... » ; 3° « Psalterium Rome dudum positus... » ; 4° « Qui psalmi proprie ad singulos dies feriatos... » [rubrique : « De dictis beati Hieronymi » ] ; 5° « Psalterium inquirendum est in cujus lingua dicitur... » [rubrique : « Item qui supra » (Hieronymus)] ; 6° « Psalterium ita est quasi magna domus... » [*Expositio Psalmorum,* « ex dictis Origenis » ; Migne, *Patr. lat.,* XXVI, 1277] ; 7° « Que acceperis reddenda cum fenore sunt... » [S. Hieronymus, *Epistola XXVIII, ad Marcellam, de Diapsalmate;* Migne, *Patr. lat.,* XXII, 433]; 8° « Damasus episcopus... Hieronimo... Dum multa corpora... » [Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 440] ; 9° « Beatissimo pape Damaso... Hieronimus... Legi litteras apostolatus... » ; 10° « Nunc autem exposuimus originem omnium psalmorum... » ; 11° « Psallere qui docuit dulci modulamine sanctos... » [comme titre : « Item unde supra Damasi et Hieronymi », pièce de 27 vers hexamètres] ; 12° « Liber psalmorum quamquam uno concludatur volumine... » [S. Isidorus Hispal., *Proœmia;* Migne, *Patr. lat.,* LXXXIII, 163]; 13° « Canticum psalmorum animas decorat... » [rubrique : « Dicta beati Augustini » ]; 14° « Verbum septuaginta interpretes Symmachus et Theodotion... » [*Traité anonyme sur les Psaumes*] ; 15° « Scio quosdam putare... » [S. Hieronymus, *Praefatio ad Sophronium;* Migne,

XXVIII, 1183] — Proverbes : « Jungat epistola quos jungit... » — Ecclésiaste (sans prologue ni argument). — Cantique des cantiques (sans prologue ni argument). — Sagesse de Salomon : « Liber Sapientie apud Hebreos nusquam est... » — Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach : « Multorum nobis et magnorum... »

3e volume : Paralipomènes I, II : 1° « Si septuaginta interpretum pura... » ; 2° « Eusebius Hieronimus Domnioni et Rogatiano... Quomodo Grecorum... » — Esdras : « Utrum difficilius sit... » — Esther : « Librum Hester variis translatoribus... » — Tobie : « Chromatio et Eliodoro epyscopis... Mirari non desino... » — Judith : « Apud Hebreos liber Judith... » — Machabées I, II, suivis d'une liste des gouverneurs de Judée, de Simon à Hérode : « Machabeorum libri duo prenotant prelia inter... » — Préfaces aux Évangiles : 1° « Beatissimo pape Damaso... Novum opus facere... » ; 2° « Hieronimus Damaso pape. Sciendum tamen ne quis... » (cf. ms. n° 12) ; 3° « Eusebius Carpiano fratri... Ammonius quidem Alexandrinus... » (cf. ms. n° 12) ; « 4° Plures fuisse qui Evangelia. » — Canons des évangiles. — S. Mathieu : « Matheus ex Judea, sicut in ordine... » — S. Marc : « Marcus evangelista, Dei electus... » — S. Luc : « Lucas Syrus Anthiocensis, arte medicus... » — S. Jean : « Johannes evangelista, unus ex discipulis... » — Actes des Apôtres : « Lucas natione Syrus, cujus laus... » — Préface aux 7 épîtres canoniques : « Non ita ordo est apud Grecos... » — Épîtres de S. Jacques : « 1re Jacobus apostolus sanctum instruit... » ; 2e « Jacobus, qui appellatur frater... » — Épîtres de S. Pierre : 1re « Discipulus Salvatoris invicti... » ; 2e « Per fidem huic mundo... » — Épîtres de S. Jean : 1re « Rationem verbi et quod Deus... » ; 2e « Hieronimus libro decalogo scriptorum catholicorum... » ; 3e « Usque adeo ad sanctam feminam... » ; 4e « Caium pietatis causa extollit... » — Épître de S. Jude : « Judas apostolus, frater Jacobi, de corruptoribus... » — Préface de S. Jérôme aux épîtres de S. Paul : « Primum queritur quare... » — Épître de S. Paul aux Romains : 1° « Romani sunt qui ex Judeis gentibusque crediderunt. Hii superba... » ; 2° « Omnis textus vel numerus... » ; 3° « Paulus apostolus quatuordecim... » [S. Isidorus, *Procœmia;* Migne, *Patr. lat.,* LXXXIII, 176] ; 4e « In primis romane plebis collaudat... » ; 5° « Romani sunt in partes Italie... » — 1re épître de S. Paul aux Corinthiens : « Corinthii sunt Achaii... » — 2e épître aux Corinthiens : 1° « Cum hec principalis est causa... » ; 2° « Post actam penitentiam... » — Épître de S. Paul aux Galates : « Galathe sunt

Greci... » — Épître de S. Paul aux Éphésiens : « Ephesii sunt Asiani... » — Épître de S. Paul aux Philippiens : 1° « Philippenses sunt Macedones... » ; 2° « In actibus Apostolorum legimus... » — Épître de S. Paul aux Colossiens : « Colosenses, sicut Laodicenses, sunt Asiani... » — 1re épître de S. Paul aux Thessaloniciens : 1° « Thessalonicenses sunt Macedones... » ; 2° « Non solum ipsi in omnibus perfecti... » — 2e épître aux Thessaloniciens : « Ad Thessalonicenses secundam... » — Épîtres de S. Paul à Timothée : 1° « Timotheum instruit... » ; 2° « Hic episcopus fuit discipulus Pauli... » ; 3° « Item Tymotheo scribit... » ; 4° Cum esset Rome in vinculis constitutus... » — Épître de S. Paul à Tite : « Tytum commonefacit... » — Épître de S. Paul à Philémon : « Philemoni familiares... » — Épître de S. Paul aux Hébreux : 1° « Argumentum epistole que fertur apud Hebreos... » ; 2° « In primis dicendum est cur apostolus... » — Apocalypse : « Johannes, apostolus et evangelista... »

Division ancienne des chapitres dans le texte, et sommaires en tête de chaque livre, sauf Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, les 12 petits Prophètes, Job, Esdras, Esther, Tobie, Judith, qui n'ont ni divisions dans le texte, ni sommaires. Indications stichométriques à la fin de chaque livre, sauf les 12 petits Prophètes, Job, les Paralipomènes, Esdras I et II, S. Mathieu, S. Marc, S. Jean, les Actes des Apôtres, les épîtres canoniques, la 1re épître aux Corinthiens, les épîtres aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux, l'Apocalypse. — Titre hébreu aux livres suivants : Pentateuque, Josué, Juges, Rois, Proverbes, Cantique des cantiques, Paralipomènes I.

Parchemin ; 266, 302 et 308 feuillets ; 525 sur 360 millim. — Fin du XIIe siècle. — Grandes majuscules en couleur, ornées de personnages réels ou fantastiques, de sujets bibliques, d'animaux, d'objets divers (1er volume : feuillets 1, 5 v°, 7 v°, 41 v°, 69 v°, 88 v°, 116 v°, 140 v°, 141 v°, 157 v°, 174, 176, 178 v°, 201 v°, 223, 245 v°. — 2e volume : feuillets 1, 1 v°, 33, 33 v°, 75, 75 v°, 109 v°, 111, 125 v° (2 lettres), 130 v°, 132 v°, 136 v°, 137 v°, 139, 142, 143 v°, 145, 147, 149, 154 v°, 156 v°, 161, 162, 178 v°, 180 v° (2 lettres), 194, 200 v°, 204 v°, 208 v°, 209, 213, 218, 222 v°, 223, 227 v°, 238 v°, 253 v°, 258 v°, 262, 273, 274 v°. — 3e volume : feuillets 1, 1 v°, 3 v°, 22, 46, 47, 62 v°, 63, 71 (2 lettres), 77 v°, 78, 86 v°, 87 v°, 110, 125, 126 (2 lettres), 127 v° à 129 v° (canon des Évangiles), 130, 132 (2 lettres), 152 v°, 153 v°, 166 v°, 169, 191, 191 v°, 208, 209 v°, 231 v°, 233, 235 v°, 238 (coupée), 240, 242 v°, 243, 243 v°, 244 v°, 245, 246, 247, 247 v°, 256 v°, 265, 271, 274, 277, 279 v°, 281 v°, 283 v°, 285, 287 v°, 289, 290 v°, 291 v°, 297 v°, 298 v°).

— Au verso du feuillet 308 du troisième volume, on lit : « Hanc byblyote-« cam scripsit Manerius, scriptor Cantuariensis, sed ne ab ignorantibus « parentelam suam putaretur nothus sive spurius, placuit ei nomen pro-« prium suum et nomina propinquorum parentum suorum scribere et ethy-« mologizare..... » Suivent les noms des parents, grands-parents, frères et sœurs du scribe, avec l'étymologie de ces noms. — Sur le plat intérieur de la couverture du premier volume est collée une note portant que la présente Bible a été acquise de l'église Saint-Loup de Troyes, par la bibliothèque Sainte-Geneviève, le 2 février 1748, pour la somme de cent vingt livres. Ladite note est écrite sur une lettre du P. Toysonnier, prieur de Saint-Loup, relative à cette acquisition.

**11** et **12** [A. l. in-fol. 6-6²]. — Deux volumes. — Bible latine, mutilée en plusieurs endroits, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

1er volume : Pentateuque (manquent : 1° à la Genèse, les 14 premiers chapitres; chap. XXIV, 53 à XXX, 12; chap. XLVI, 15 à la fin; 2° à l'Exode, une partie des sommaires du commencement; 3° aux Nombres, les chap. I et II, jusqu'au milieu du verset 18). — Josué et Juges : « Tandem finito Pentatheuco... » — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois : « Viginti et duas esse litteras... » — Paralipomènes, « latine verba dierum », I et II : « Si septuaginta interpretum... » — Proverbes de Salomon : « Jungat epistola quos jungit... » — Ecclésiaste, « latine concionator » (sans prologue ni argument). — Cantique des cantiques (sans prologue ni argument). — Sagesse : « Liber Sapientie apud Hebreos... » — Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach : « Multorum nobis et magnorum... » Manque la fin depuis le milieu du verset 15 du chap. LI. — Psaumes (le feuillet ou les feuillets contenant le prologue ou les prologues ont dû être enlevés). Manque la fin, depuis le verset 4 du psaume CXXXVI.

2e volume. Ce volume, qui complète le premier, n'en constitue pas en réalité la suite, car on y retrouve quelques-uns des livres faisant partie de celui-ci. Il paraît formé de fragments de plusieurs Bibles, dont aucun n'est écrit de la même main que le premier volume. Voici la liste des livres qu'il contient : Sagesse. Manque le commencement, jusqu'au milieu du verset 11 du chap. XVI. — Ecclésiastique, suivi de l'Oraison de Salomon : « Multorum nobis et magnorum... » — Isaïe : « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, suivi des Lamentations et de l'Oraison. « Jeremias propheta, cui hic prologus... » — Baruch :

« Liber iste qui Baruch... » — Ézéchiel : « Ezechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel, avec les passages qui, manquant au texte hébreu, sont empruntés à la version de Théodotion : « Danielem Prophetam juxta LXX interpretes... » — Préface aux douze petits Prophètes : « Non idem est ordo... » — Osée : « Temporibus Ozie et Joathe, Achaz et Ezechie... » — Joel : « Sanctus Joel apud Hebreos... » — Amos : 1° « Ozias rex cum Dei religionem... » ; 2° « Amos propheta, pastor et rusticus... » ; 3° « Hic Amos propheta non fuit... » — Abdias : « Jacob patriarcha fratrem habuit... » — Jonas : 1° « Sanctum Jonam Hebrei affirmant... » ; 2° « Jona, columba et dolens... » — Michée : « Temporibus Joathe et Achaz... » — Nahum : « Naum prophetam ante adventum... » — Habacuc : « Quatuor prophete in XII prophetarum volumine... » — Sophonias : « Tradunt Hebrei cujuscumque... » — Aggée : « Jeremias propheta ob causam... » — Zacharie : « In anno secundo Darii regis... » — Malachie : « Deus per Moysen populo... » — Les Machabées I, II (sans prologue ni argument). — Préface aux Évangiles : « Beato pape Damaso Jheronimus. Novum opus... » — S. Mathieu : 1° « Plures fuisse qui evangelia... » ; 2° « Ammonius quidem Alexandrinus... » [Eusebius Caes., *Comment. in Math.;* Migne, *Patr. lat.,* XXIX, 529 ; cf. ms. n° 10] ; 3° « Sciendum etiam ne quis ignarum... » [*Epistola S. Hieronymi ad Damasum;* cf. ms. n° 10] ; 4° « Matheus ex Judea, sicut in ordine... » — S. Marc : « Marcus evangelista Dei electus... » — S. Luc : « Quoniam quidem multi conati sunt... » — S. Jean : « Hic est Johannes evangelista, unus ex... » — Suivent un fragment du chap. I des Actes des Apôtres (v. 1-19) et les dernières lignes de la préface de S. Jérôme aux épîtres de S. Paul : [« Primum queritur quare post Evangelia...] ... et manentem substantiam » (cf. ci-dessus mss. n^os^ 6 et 10). — Épîtres de S. Paul : aux Romains : « Romani sunt in partes Italie... » — aux Corinthiens : 1^re^ « Chorinthii sunt Achaici... » ; 2^e^ « Post actam penitentiam... » — aux Galates : « Galathe sunt Greci... » — aux Éphésiens : « Ephesii sunt Asiani... » — aux Philippiens : « Philippenses sunt Macedones... » — aux Thessaloniciens : 1^re^ « Thessalonicenses sunt Macedones... » ; 2^e^ « Ad Thessalonicenses secundam... » — aux Colossiens : « Colossenses et hii, sicut Laodicenses... » — à Timothée : 1^re^ « Timotheum instruit... » ; 2^e^ « Item Timotheo scribit... » — à Tite : « Titum commonefacit... » — à Philémon : « Philemoni familiares... » — aux Hébreux : « In primis dicendum est cur... » —

Actes des Apôtres : « Lucas Antiochensis, natione Syrus... » Manquent chap. I, verset 20 à chap. III, verset 14, et chap. XVII, verset 6 à la fin.

Division actuelle des chapitres dans le texte. Sommaires ou grandes capitulations en tête de : 1er volume : Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Rois I, II, III, IV, Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse, Ecclésiastique; 2e volume : Machabées II, S. Mathieu. Indications stichométriques à la fin de : Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, Rois I, II, IV, Paralipomènes II, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des cantiques. — Titre hébreu aux livres suivants : Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Rois III et IV, Proverbes, Cantique des cantiques.

Parchemin; 206 et 215 feuillets; 428 et 442 sur 325 et 310 millim. — XIIIe siècle : plusieurs mains différentes dans le second volume. — Peintures et lettrines en couleur. — Le premier volume porte les ex-libris suivants : « Ex libris S. Laudi Rothomagensis, 1652. » — « Ex dono domini Langlois, canonici regularis » (XVIIe siècle). — « Ex bibliotheca S. Genovefæ Paris., 1753. » — Le deuxième volume, les suivants : « Ex libris S. Laudi Rothom. » (XVIIe siècle). — « Ex dono domini Nesquel, 1654. » — « Ex bibliotheca S. Genovefæ Paris., 1753. » — Sur le plat intérieur de la couverture du premier volume est dessiné à la plume le blason suivant : *d'or, au lion de gueules passant, à la fasce d'azur denchée, posée en chef et chargée de cinq fleurs de lys.* Ce blason paraît être celui de l'église de Saint-Lô de Rouen. — Anciens nos C. 2 et A. 3.

**15** [A. l. in-fol. 7]. — 1 (f. 1). Bible latine, mutilée, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque : 1° « Frater Ambrosius, michi tua... »; 2° « Desiderii mei... » — Josué : « Tandem finito Pentatheuco... » — Juges (sans prologue ni argument). — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois : « Viginti et duas litteras esse... » — Paralipomènes I, II : 1° « Si septuaginta interpretum... »; 2° « Eusebius Jeronimus Domnioni et Rogatiano... Quomodo Grecorum. » — Esdras I : « Utrum difficilius sit... » — Néémie (sans prologue ni argument). — Esdras II (sans prologue ni argument). — Tobie : « Chromacio et Elyodoro... Mirari non desino... » — Judith : « Apud Hebreos liber Judith... » — Esther : « Librum Hester variis... » — Job : 1° « Cogor per singulos Scripture... »; 2° « Si aut fiscellam... » — Psaumes : « Incipiunt versus hymnorum vel psalmorum aut soliloquiorum prophete David de Christo » (sans prologue ni argument). Manquent les psaumes CXLV à CL.

Division actuelle des chapitres. Pas d'indications stichométriques.

2 (f. 200). « Incipiunt interpretationes » [nominum hebraïcorum]. Début : « Aaz apprehendens vel apprehensio... » Fin : « Zuzim consiliantes eos vel consiliatores. »

Parchemin; 229 feuillets; 368 sur 245 millim. — XIVe siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefæ Paris., 1753. » — Anciens nos A.6 et A.16.

**14** [A. 1. in-fol. 8]. —BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque : 1° « Frater Ambrosius, tua michi... » ; 2° « Desiderii mei... » — Josué : « Tandem finito Pentatheuco... » — Juges (sans prologue ni argument). — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois : « Viginti et duas esse litteras... » — Paralipomènes I, II : 1° « Si septuaginta interpretum pura... » ; 2° « Tantus ac talis est liber iste... » — Esdras I : « Utrum difficilius sit facere... » — Néémie (sans prologue ni argument). — Esdras III (sans prologue ni argument). En tête, on lit : « Iste liber IIIus non est in exemplari domus Cartusie, sed statim sequitur confessio Ezdre... » — Tobie : « Chromatio et Eliodoro episcopis... Mirari non desino... » — Judith : « Apud Hebreos liber Judith... » — Esther : « Librum Ester variis translatoribus... » — Job : 1° « In terra quidem habitasse... » ; 2° « Cogor per singulos divine Scripture... » ; 3° « Si aut fiscellam... » — Psaumes : 1° « Beatissimo pape Damaso... Legi litteras... » ; 2° « David, filius Jesse, cum esset... » ; 3° « Psalterium dudum Rome positus... » — Proverbes : 1° « Jungat epistola quos jungit... » ; 2° « Tribus nominibus vocatum fuisse... » ; 3° « Tres libros Salomonis, id est Proverbia, Ecclesiasten et Canticum... » — Ecclésiaste : « Memini me ante hoc ferme quinquennium... » — Cantique des cantiques (sans prologue ni argument). — Sagesse : « Liber Sapientie apud Hebreos... » — Ecclésiastique : « Multorum nobis et magnorum... » — Isaïe : « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, suivi des Lamentations et de l'Oraison : « Hieremias propheta, cui hic prologus... » — Baruch, suivi de la lettre de Jérémie : « Liber iste qui Baruch nomine... » — Ézéchiel : « Ezechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel : « Danielem prophetam juxta LXXta interpretes... » — Préface aux douze petits Prophètes : « Non idem ordo est duodecim... » — Osée : 1° « Osee crebro

nominat Effraim... » ; 2° « Regule sunt hec sub quibus significationibus... » — Joel : « Sanctos (*sic*) Johel apud Hebreos... » — Amos : « Ozias rex cum religionem sollicite emularetur... » — Abdias : 1° « Jacob patriarcha fratrem habuit Esau... » ; 2° « Abdias, qui interpretatur servus Domini... » — Jonas : 1° « Jonas sanctum Hebrei affirmant... » ; 2° « Jonas, qui columba pulcherrima... » — Michée : 1° « Temporibus Joathe et Achaz... » ; 2° « Micheas de Morasti, coheres... » — Nahum : 1° « Naum prophetam ante adventum... » ; 2° « Naum, consolator orbis... » — Habacuc : 1° « Abbacuc propheta amplexans... » ; 2° « Abbacuc, luctator et fortis et rigidus... » — Sophonias : 1° « Tradunt Hebrei cuiscumque (*sic*)... » ; 2° « Sophonias, speculator et archanorum... » — Aggée : 1° « Jeremias propheta ob causam perjurii... » ; 2° « Aggeus, festivus et letus... » — Zacharie : 1° « Secundo anno Darii regis... » ; 2° « Zacharias, memor Domini... » — Malachie : 1° « Deus per Moysen... » ; 2° « Malachias aperte et in fine... » — Machabées I et II : « Machabeorum libri duo prenotant... » — S. Mathieu : « Matheus ex Judea sicut in ordine... » — S. Marc : « Marcus evangelista Dei electus... » — S. Luc : « Lucas Syrus, natione Antiocenus, arte medicus... » — S. Jean : « Hic est Johannes evangelista... » — Épître de S. Paul aux Romains : 1° « Epistole Pauli ad Romanos causa hec... » ; 2° « Primum queritur quare post Evangelia... » ; 3° « Romani sunt qui ex Judeis et gentibus... » ; 4° « Romani sunt in partes... » — 1re épître aux Corinthiens : 1° « Epistola prima ad Corinthios multas causas... » ; 2° « Corinthii sunt Achaici... » — 2e épître aux Corinthiens : « Post actam penitentiam... » — Épître aux Galates : « Galathe sunt Greci... » — Épître aux Éphésiens : « Ephesii sunt Asiani... » — Épître aux Philippiens : « Philipenses sunt Macedones... » — Épître aux Colossiens : « Colosenses et hii, sicut Laodicenses... » — Épîtres aux Thessaloniciens : 1re « Thessalonicenses sunt Macedones... » ; 2e « Ad Thessalonicenses secundam... » — Épîtres à Timothée : 1re « Timotheum instruit » ; 2e « Item Timotheo scribit... » — Épître à Tite : « Titum commonefacit... » — Épître à Philémon : « Filemoni familiares... » — Épître aux Hébreux : « In primis dicendum est cur apostolus... » — Actes des Apôtres : 1° « Canit psalmista : Ambulabunt... » ; 2° « Lucas natione Syrus, cujus laus... » — Préface aux sept épîtres canoniques : « Non ita est ordo apud Grecos... » — Épîtres de S. Jacques : « Jacobus apostolus sanctum instruit clerum... » — de S. Pierre : « Simon Petrus,

filius Johannis... » — Épîtres de S. Jean : 1re « Quod rationem verbi... » ; 2e (sans prologue ni argument) ; 3e « Gaium pietatis causa... » — Épître de S. Jude : « Judas apostolus, frater Jacobi... » — Apocalypse : 1° « Johannes, apostolus et evangelista, a Domino Christo electus... » ; 2° « Apocalipsis Johannis tot habet sacramenta... »

Division actuelle des chapitres. Pas d'indications stichométriques. — Titre hébreu aux livres du Pentateuque, de Josué, des Juges, des Rois III, IV, des Paralipomènes. — En marge (fol. 216 v°), note pour la lecture « in refectorio ».

Après le texte de la Bible on trouve : 1° (fol. 511), « Interpretatio nominum hebraicorum ». Début : « Aaz apprehendens vel apprehensio... » Fin : « ...Zuzim consiliantes eos vel consiliatrix, consiliatores eorum » ; 2° (fol. 509 v° et 541), un glossaire latin (autre main ; XVe siècle) ; 3° (fol. 541 v°), une table des livres de la Bible.

Parchemin ; 542 feuillets ; 338 sur 230 millim. — XIVe siècle. — Au commencement de chaque livre, il y a de grandes lettrines en couleur, ornées de peintures représentant des sujets bibliques ou des animaux fantastiques ; celles des feuillets 84, 189, 230 v°, 335, 369, 429 v° ont été coupées. L'aspect des peintures permet de supposer que ce manuscrit a été enluminé par un artiste italien. — Au feuillet 335 v°, on lit en marge : « Quando festum Omnium Sanctorum accidit feria quarta, tunc tantum et non alias sunt lectiones per litteras de azurio terminande, et tunc nichil legitur in refectorio in dicto festo Omnium Sanctorum. » — Au feuillet 2, on lit : « Hec biblia est domus Vallis benedictionis prope Avinionem, accomodata domui de Castris, restituenda hinc ad duos annos ab anno Domini 1416 et die 15 mensis aprilis ; tamen si potest fieri non exspectentur illi duo anni. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : A.4 ; — A.17 (rouge).

**15** [A. l. in-fol. 8][2]. — BIBLE latine, avec les préfaces et arguments de S. Jérôme, Raban Maur et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque : 1° « Frater Ambrosius, mihi tua... » ; 2° « Desiderii mei... » — Josué : « Tandem finito Pentatheuco... » — Juges (sans prologue ni argument). — Ruth (sans prologue ni argument). — 4 livres des Rois : « Viginti duas esse litteras... » — Paralipomènes I, II : 1° « Si septuaginta interpretum... » ; 2° « Eusebius Jeronimus Domnioni et Rogatiano... Quomodo Grecorum hystorias... » — Esdras I : « Utrum difficilius sit... » — Néhémie (sans prologue ni argument). — Esdras II (sans prologue ni argument). — Tobie : « Cromatio et Helio-

doro... Mirari non desino... » — Judith : « Apud Hebreos liber Judith... » — Esther : « Librum Hester variis translationibus... » — Job : « Cogor per singulos Scripture... » — Psaumes (sans prologue ni argument). — Proverbes : « Jungat epistola quos jungit... » — Ecclésiaste : « Memini hoc ferme quinquiennio cum adhuc... » — Sagesse : « Liber Sapientie apud Hebreos... » — Ecclésiastique : « Multorum nobis et magnorum... » — Isaïe : « Nemo cum prophetas... » — Jérémie, avec les Lamentations et l'Oraison : « Jeremias propheta, cui hic prologus... » — Baruch : « Liber iste qui Baruch... » — Ézéchiel : « Ezechiel propheta cum Joachim rege... » — Daniel : « Danielem prophetam juxta LXX^a interpretes... » — Préface aux douze petits Prophètes : « Non idem ordo est... » — Osée : « Temporibus Ozie Joathan, Achaz... » — Joel : 1° « Sanctus Johel apud Hebreos... » ; 2° « Joel, Fatuel filius, describit... » — Amos : 1° « Ozias rex cum Dei religionem... » ; 2° « Amos propheta, pastor et rusticus... » — Abdias : « Jacob patriarcha fratrem habuit Esau... » — Jonas : 1° « Sanctum Jonam Hebrei affirmant... » ; 2° « Jonas columba et dolens... » — Michée : « Temporibus Joathe... » — Nahum : « Naum prophetam ante adventum regis Assyriorum... » — Habacuc : « Quatuor prophete in duodecim prophetarum... » — Sophonias : « Tradunt Hebrei cujuscumque... » — Aggée : « Jeremias propheta ob causam... » — Zacharie : « Anno secundo Darii regis... » — Malachie : « Deus per Moysen... » — Machabées I, II : 1° « Domino excellentissimo... Lodovico regi Rabanus... Cum sim promptus... » ; 2° « Reverendissimo... Geroldo, sacri palatii archidiacono, Rabanus... Memini me... » ; 3° « Machabeorum libri duo prenotant prelia... » — S. Mathieu : 1° « Matheus ex Judea, sicut in ordine... » ; 2° « Matheus cum primo predicasset... » — S. Marc : « Marchus evangelista, Dei et apostoli Petri in baptismate... » — S. Luc : 1° « Quoniam quidem multi conati sunt... » ; 2° « Lucas Syrus natione Antiochensis, arte medicus, discipulus... » — S. Jean : « Hic est Johannes evangelista... » — Épîtres de S. Paul : aux Romains : « Romani sunt in partes Ytalie... » ; — aux Corinthiens I : « Corinthii sunt Achaici... » ; — aux Corinthiens II : « Post actam penitentiam... » ; — aux Galates : « Galathe sunt Greci... » ; — aux Éphésiens : Ephesii sunt Asiani... » ; — aux Philippiens : « Philippenses sunt Macedones... » ; — aux Colossiens : « Colosenses et hii sicut et Laodicenses... » ; — aux Thessaloniciens I : « Thessalonicenses sunt Macedones... » ; — aux Thessaloniciens II : « Ad Thessalonicenses

secundam... » ; — à Timothée I : « Tymotheum instruit... » ; — à Timothée II : « Item Tymotheo scribit... » ; — à Tite : « Titum commonefacit... » ; — à Philémon : « Philemoni familiares... » ; — aux Hébreux : « In primis dicendum est... » — Actes des Apôtres : « Lucas Anthiocensis, natione Syrus, cujus laus in evangelio... » — Les sept épîtres canoniques de S. Jacques, S. Pierre, S. Jean, S. Jude : « Non ita est ordo apud Grecos... » — Apocalypse : « Omnes qui pie volunt vivere... »

Division actuelle des chapitres. Pas d'indications stichométriques. Dans le livre des Psaumes, chaque psaume est précédé d'un titre. — Titre hébreu aux livres de la Genèse et du Deutéronome.

A la suite de la Bible on trouve : 1° (fol. 510), « Interpretationes hebraicorum nominum. Début : « Aaz apprehendens... » Fin : « ...Zuzim consiliantes eos, vel consiliatores eorum » ; — 2° (fol. 593), la préface de S. Jérôme aux Évangiles : « Beato pape Damaso Jheronimus. Novum opus me facere... » ; — 3° (fol. 563 v°), l'argument de l'Épître de S. Paul aux Romains : « Romani sunt qui ex Judeis gentibusque... » ; — 4° (fol. 564), un argument aux Actes des Apôtres : « Actus apostolorum nudam... » ; — 5° (fol. 564), la préface de S. Jérôme à l'Apocalypse : « Johannes, apostolus et evangelista... » ; — 6° (fol. 564), un fragment de prologue à l'Apocalypse : « Apocalipsis Johannis tot habet sacramenta... » (Cf. ms. n° 14.)

Parchemin ; I-565 feuillets ; 346 sur 240 millim. — Début du XIV<sup></sup>e siècle. — Peintures représentant pour la plupart des scènes ou des personnages bibliques. Lettrines en couleur. — Au bas du premier feuillet sont peintes les armoiries suivantes, ajoutées, semble-t-il, à une époque postérieure à la confection du manuscrit (Cf. les mss. n° 34-36) : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout*. Ces mêmes armoiries se trouvent dans d'autres manuscrits de la Bibliothèque. Voy. les n°s 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 329, 330, 391, 393, 394. 395. — Les feuillets de garde du commencement et de la fin sont formés de fragments d'un registre de Gabriel Guerreau et Pierre Parque, notaires à Paris, 1634-1644 (Cf. ms. n° 391). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : A.18 (rouge).

**16** [A. I. in-fol. 9]. — PSAUTIER en latin, avec plain-chant. — En tête du volume se trouve un calendrier, auquel manquent les mois de janvier et de février.

Parchemin ; 248 feuillets ; 341 sur 240 millim. — XV<sup></sup>e siècle. — Lettrines en couleur, ornées pour la plupart de figures grotesques. — Les saints à noter dans le calendrier sont : Maculphus et Candidus, évêques

(4 mai); Baumirus, abbas (4 novembre). Sur les marges du calendrier, il y a des obits d'évêques et de prêtres, insérés au XVII<sup>e</sup> siècle. — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 16 (rouge).

**17** [A. l. in-fol. 11] [1]. — 1 (fol. 1). Les quatre ÉVANGILES en latin, avec les préfaces et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des matières est le suivant :

Prologue de S. Jérôme aux Évangiles : [« Plures fuisse qui evangelia... »] — Le commencement, jusqu'aux mots : « Flumina paradysi » exclusivement, manque (fol. 1). — Prologue d'Eusèbe : « Eusebius Carpiano fratri in Domino salutem. Ammonius quidem Alexandrinus... » (fol. 1 v°). — Les derniers mots de la lettre de S. Jérôme au pape Damase, sur les Évangiles, depuis « opto utinam valeas... » (fol. 2 v°). — Argument de l'Évangile de S. Mathieu : « Matheus ex Judea, sicut in ordine... » (fol. 2 v°). — Canons des Évangiles (fol. 3). — Évangile de S. Mathieu (fol. 4). — Évangile de S. Marc (fol. 56). Manquent chap. v, 4 à xiii, 2, et xv, 23 à la fin. — Évangile de S. Luc (fol. 63). Manque le commencement jusqu'à vi, 23. — Évangile de S. Jean (fol. 110). Manque la fin depuis xxi, 16.

2 (fol. 144). Autre manuscrit plus récent (XIII<sup>e</sup> siècle), contenant des fragments des ÉVANGILES de S. Jean (chap. xiii-xvii) et de S. Luc (chap. iii, 21 à chap. iv, 1).

Parchemin; 155 feuillets; 299 sur 195 millim. — X<sup>e</sup> siècle. — Lettrines en couleur. Au feuillet 62 v° est représenté un personnage (S. Marc?), écrivant. — Au feuillet 55 v° on lit : « Ego Balduinus promitto debitam subjeccionem matris (*sic*) sancte ecclesie Nivernensium et Herveo pontifici futurisque presulibus ore promitto et manu confirmo. » Hervé fut évêque de Nevers de 1099 à 1109. — Ancien n° : B. 27 (rouge).

**18** [A. l. in-fol. 12]. — BIBLE latine, incomplète, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Prologue aux épîtres de S. Paul : « Primum queritur quare... » — Épître aux Romains : 1° « Romani sunt qui ex Judęis et gentibus... »; 2° « Omnis textus vel numerus epistolarum... » ; 3° « Epistole beati Pauli apostoli ad Romanos causa hęc... » ; 4° « Romani sunt partis Italie... » — 1<sup>re</sup> épître aux Corinthiens : « Corintii sunt Achaici... »

[1] Le manuscrit qui, dans l'ancien classement, précédait celui-ci et portait la cote A. l. in-fol. 10, se trouve actuellement sous le n° 70.

— 2e épître aux Corinthiens : « Post actam penitentiam... » — Épître aux Galates : « Galathę sunt Greci... » — Épître aux Éphésiens : « Ephesii sunt Asiani... » — Épître aux Philippiens : « Phylippenses sunt Machedones... » — Épître aux Colossiens : « Colosenses et hii, sicut Laodicenses... » — 1re épître aux Thessaloniciens : « Thessalonicenses sunt Machedones... » — 2e épître aux Thessaloniciens : « Ad Thessalonicenses secundam... » — 1re épître à Timothée : 1° « Timotheum instruit... » ; 2° « Hic episcopus fuit discipulus... » — 2e épître à Timothée : 1° « Item Tymotheo scribit... » ; 2° « Cum esset Rome in vinculis... » — Épître à Tite : « Titum commonefacit... » — Épître à Philémon : « Philemoni familiares... » — Épître aux Hébreux : 1° « Argumentum epistole que fertur... » ; 2° « In primis dicendum est... » — Actes des Apôtres : « Lucas natione Syrus, cujus laus... » — Préface aux épîtres canoniques : « Non ita ordo est apud Grecos... » — Épître de S. Jacques : 1° « Jacobus apostolus sanctum instruit... » ; 2° « Jacobus qui appellatur frater Domini... » — 1re épître de S. Pierre : « Discipulis Salvatoris invicti... » — 2e épître de S. Pierre : 1° « Per fidem huic mundo... » ; 2° « Symon Petrus, filius Johannis... » — 1re épître de S. Jean « ad Parthos » : 1° « Rationem verbi et quod... » ; 2° « Hieronimus libro de ca[ta]logo Scriptorum... » — 2e épître de S. Jean : « Usque adeo ad sanctam feminam... » — 3e épître de S. Jean : « Gaium, pietatis causa... » — Épître de S. Jude : « Judas apostolus, frater Jacobi... » — Apocalypse : « Johannes, apostolus et evangelista... » — Proverbes de Salomon : « Cromatio et Eliodoro episcopis Jheronimus. Jungat epistola... » — Ecclésiaste (sans prologue ni argument). — Cantique des cantiques, avec titres dans le texte, indiquant les interlocuteurs : l'Église, la Synagogue, Jésus-Christ (sans prologue ni argument). — Sagesse : « Liber Sapientie apud Hebreos... » — Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach, avec titres dans le texte : « Multorum nobis et magnorum... » ; à la suite de ce livre, se trouve l'Oraison de Salomon.

Pas de division en chapitres. Indications stichométriques à la fin du livre de l'Ecclésiaste. — Titre hébreu aux Proverbes et au Cantique des cantiques.

Parchemin; I-170 feuillets; 297 sur 195 millim. — Commencement du XIIIe siècle. — Initiales en couleur. — « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium 0378 » (XVIIe siècle). — Sur les plats intérieurs de la couverture et au verso du dernier feuillet, il y a plusieurs notes, pour la plu-

part illisibles : « In isto volumine, quod emi Parisius anno Domini 1381 in mense decembris pro precio... scutorum, continentur libri sequentes... » — « Me[le] (?) Gib. (?) de Albamaro, qui d[at] pro conventu de Bullistol... » — Ancien n° : A. 19 (rouge).

**19** [A. I. in-fol. 12][2]. — 1 (fol. 1). « Libri Psalmorum in carmen heroicum conversio sive interpretatio litteralis historica et prophetica..., dedicata... serenissimo Aurelianensium duci, primarii regii sanguinis principi, ab Augustino Gouault, magistro in artibus Parisiensi. »

2 (fol. 155). « Decem canticorum Veteris et Novi Testamenti carmine heroico expressa interpretatio, dedicata... D. D. Claudio de la Falluere, regi a consiliis magno aquarum et sylvarum magistro, ab Augustino Gouault... »

3 (fol. 173). « Orationis dominicalis in octo cantus lyricos distributa paraphrasis, dedicata nobilissimo... comiti de Voyer de Paulmy d'Argenson..., ordinis regalis S. Ludovici cancellario et sigillorum custodi, Academiae gallicanae aggregato, ab Augustino Gouault. »

Papier; 176 feuillets; 460 sur 295 millim. — Vers 1735 (Voy. fol. 77). — Ancien n° : 2296.

**20-21** [A. f. in-fol. 1-1][2]. — Deux volumes. — Pierre Comestor, Bible historiale, version française de Guiart Desmoulins.

1[er] volume : « Ci commence la Bible hystorial ou les hystores escolastres. C'est le proheme de celui qui le mist en françois. » Début de ce prologue : « Pour ce que le dyable qui chascun jor... » Fin : « ...cil qui vit en paradis et regne et regnera sans fin par les siècles des siècles. » Suivent : 1° les « titres » du livre de la Genèse au nombre de 90; 2° la version de la lettre de Pierre Comestor à Guillaume, archevêque de Sens. Début de cette lettre : « A honnourable père et son chier seigneur Guillaume... »; 3° prologue [de Guiart Desmoulins], imité de Pierre Comestor. Début : « En palais de roy et d'empereeur apartient... » — Après ce prologue se trouvent les livres de la Bible dans l'ordre suivant : Genèse. — Exode. — Lévitique. — Nombres. — Deutéronome. — Josué. — Juges, dont le dernier chapitre est formé par le livre de Ruth. — Les quatre livres des Rois. — Job, très abrégé, ou Petit Job. — Tobie. — Histoire de la captivité d'après les livres de Jérémie, d'Ézéchiel, de Daniel, d'Habacuc, et l'histoire de Suzanne, avec prologue commençant par les mots : « Or alons avant et repairons à l'ystoire de la chetivoison... » — Judith. — Esther.

2e volume : Proverbes de Salomon. — Ecclésiaste. — Cantique des cantiques. — Sagesse. — Ecclésiastique. — Psautier, avec rappel au texte latin au commencement de chaque psaume, et, à la fin du livre, les litanies des saints, où, en dehors des saints communs à tous les calendriers, on peut noter : S. Maur, S. Mello, S. Louis, Ste Geneviève. — Baruch, suivi de la Lettre de Jérémie. — Ézéchiel. — Daniel. — Osée. — Joel. — Amos. — Abdias. — Jonas. — Michée. — Naum. — Habacuc. — Sophonie. — Aggée. — Zacharie. — Malachie. — Machabées I, II, avec gloses. — Les quatre Évangiles. — Épître de S. Paul aux Romains, avec argument : « Li Roumain sont ès parties d'Ythalie... » — Épîtres de S. Paul aux Corinthiens I, II; — aux Galates; — aux Éphésiens; — aux Philippiens; — aux Colossiens; — aux Thessaloniciens I, II; — à Timothée I, II; — à Tite; — aux Hébreux. — Actes des Apôtres, suivis, sans séparation, de l'épître de S. Jacques. — Épîtres de S. Pierre I, II « ad Galathas ». — Épîtres de S. Jean I, II, III, données comme épîtres de S. Pierre « ad Galathas ». — Épître de S. Jude, donnée comme épître de S. Paul. — Apocalypse.

Division actuelle des chapitres indiquée en chiffres dans les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les Machabées; indiquée seulement par des initiales coloriées dans Baruch, Ézéchiel, Daniel, les petits Prophètes, et tous les livres du Nouveau Testament. Pour les autres livres, la division des chapitres est celle que l'on trouve généralement dans les Bibles historiales. — — Titres ou sommaires en tête, dans le texte ou à la fin des livres suivants : Pentateuque, Josué, Juges, Rois I, II, III, IV, Job, Tobie, Histoire de la captivité, Judith, Esther, Machabées.

Parchemin; 248 et 271 feuillets; 443 sur 330 millim. — XIVe siècle. — Peintures à fond doré, quadrillé, losangé ou échiqueté, représentant des sujets ou des personnages bibliques. Lettrines en couleur. — Au feuillet 48 v° du 1er volume on lit : « Ici fine Jehan d'Adenarde à escrire. » A la fin des deux volumes on lit : « Ce livre cy est à noble et puissant seigneur, Messe Guillaume de la Baume, seigneur d'Illeins, chevalier d'honneur de Madame la duchesse de Bourgongne » (écriture du XVe siècle). Cet ex-libris est accompagné des armoiries suivantes : *d'or, à la bande d'azur, vivrée et chargée en chef d'une étoile d'argent à six rais.* — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : A. 7. — Sur le plat intérieur de la couverture du 2e volume on lit : « 30 livres les 2 volumes » (XVIIe siècle). — Voyez sur ce manuscrit : Hennin, *Monuments de l'histoire de France,* t. IV, p. 14; Delisle, *Le cabinet des manuscrits,* t. II, p. 338; S. Berger, *La Bible française au moyen âge,* p. 375.

**22** [A. f. in-fol. 2.] — « Cy commence la BIBLE HYSTORIAUS ou les hystoires escolastres. Ce est li prohesmes de celi qui mist cest livre du latin en françois. » Début de ce prologue, lequel se termine par des détails biographiques sur le traducteur : « Pour ce que li deable, qui chascun jour empesche... » Fin : « ...dont je estoie chanoines, si comme devant est dit. » — Suivent : 1° les titres des livres de la Bible traduits dans le présent volume, et les titres des chapitres de la Genèse. — 2° La version de la lettre de PIERRE COMESTOR à Guillaume, archevêque de Sens. Début : « A honnorable père, son chier seingneur Guillaume... » — 3° Le prologue [de GUIART DESMOULINS], imité de Pierre Comestor. Début : « Em palais de roy et de empereeur appartient à avoir... » — 4° Les livres de la Bible dans l'ordre suivant : Genèse. — Exode. — Lévitique. — Nombres. — Deutéronome. — Josué. — Juges, dont le dernier chapitre est formé par le livre de Ruth. — Les quatre livres des Rois. — Job très abrégé, ou Petit Job. — Tobie. — Histoire de la captivité d'après les livres de Jérémie, d'Ézéchiel, de Daniel, d'Habacuc et l'histoire de Suzanne, avec prologue commençant par les mots : « Ore alons avant et repairons à l'ystoire de la chetivoison... » — Judith. — Esther. — Le Psautier, avec rappel au texte latin au commencement de chaque psaume, et, à la fin du livre, les litanies des saints, où, en dehors des saints communs à tous les calendriers, on peut citer S. Merri et S[te] Geneviève. — Proverbes de Salomon. — Ecclésiaste. — Cantique des cantiques. — Sagesse. — Ecclésiastique (fol. 298). — Isaïe (fol. 317). — Jérémie, suivi des Lamentations. — Ézéchiel. — Daniel. — Osée. — Joel. — Amos. — Abdias. — Jonas. — Michée. — Naum. — Habacuc. — Sophonie. — Aggée. — Zacharie. — Malachie. — Machabées I et II. Manque la plus grande partie du livre II. — Les quatre Évangiles, avec rappel au texte latin, au début des chapitres. — Épîtres de S. Paul : aux Romains, avec argument : « Les Romains sont ès parties de Ythalie... » ; — aux Corinthiens I, II ; — aux Galates ; — aux Éphésiens ; — à Timothée I ; — aux Philippiens ; — aux Colossiens ; — aux Thessaloniciens I, II ; — à Timothée II ; — à Tite ; — à Philémon ; — aux Hébreux. — Actes des Apôtres. — Épître de S. Jacques. — Épîtres de S. Pierre I, II. — Épîtres de S. Jean I, II, III. — Épître de S. Jude. — Apocalypse.

Division actuelle des chapitres indiquée en chiffres dans les quatre Évangiles, indiquée seulement par des lettres coloriées dans Esther, les Proverbes, le Cantique des cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique,

les Prophètes, les Machabées, et tous les autres livres du Nouveau Testament. Pour les autres livres, la division des chapitres est celle que l'on trouve généralement dans les Bibles historiales. — Titres ou sommaires en tête ou dans le texte des livres suivants : Pentateuque, Josué, Juges, Rois, Tobie, Histoire de la captivité, Judith et Machabées.

Parchemin; 545 feuillets; 455 sur 320 millim. — XIVe siècle. — Peintures à fond doré, losangé ou échiqueté, représentant des scènes ou des personnages bibliques. Lettrines en couleur. — Au feuillet 545 on lit : « Anno Domini 1341, die jovis post translacionem beati Martini, de nocte, quasi per duas leucas ante diem, apud Rocham seu Rupem Mauricii, fuit natus Herveus de Leonia, ex nobilissimis parentibus procreatus, patre scilicet domino Herveo de Leonia, matre autem domina Margareta de Alvalgoria, et hoc tempore guerre super ducatu Britannie inter Karolum Blesensem, dominum de Penthevreia, ex una parte, et comitem de Monte forti, ex alia; et fuit conceptus in reditu guerre dominorum regum, Francie scilicet et Anglie. Sit longevus ut Matusale, sapiens ut Salomon, robustus ut Samson, salvatus ut Petrus Symon. Amen. Amen. » Sur Hervé de Léon, voy. Froissart, éd. S. Luce, t. II, pp. 112, 311 et suiv. — Au verso de ce même feuillet se trouve un catalogue « des livres [au nombre de 37] que a Monseigneur » [XVe siècle]. (Voir sur ce catalogue : *Bull. de la Soc. des anc. textes,* 1883, nº 2, p. 71; article de M. P. Meyer.) — Aux feuillets 37 vº et 56 on lit le nom : « Geufroi [al. Gefroi] de S. Ligier » (XIVe siècle). Sur ce personnage, voy. Leroux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses historiens,* p. 465. — P. Delalain, *Le libraire parisien,* 1891, p. 14. — Au 1er feuillet, on lit : « Ex libris S. Genovefae Paris., 1698, 20 livres. » — Anciens nos : E. 1; — A. 7; — A. 251. — Voy. sur le présent manuscrit : S. Berger, *La Bible française au moyen âge,* p. 376. — Le P. Lelong, *Biblioth. sacra,* t. I, p. 315.

**23** [A. f. in-fol. 3]. — « Traduction libre des PSEAUMES en forme de paraphrase courte, avec des argumens qui en donnent l'idée et des réflexions qui apprenent l'usage que l'on en doit faire »; précédée d'une préface commençant par les mots : « Après tant d'éditions du livre des pseaumes, il paroit fort inutile... »

Papier; 193 feuillets; 295 sur 200 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien nº : A. 256.

**24** [A. f. in-fol. 4]. — Recueil.

1 (fol. 1). La Somme de Frère LAURENT. Le commencement manque; le texte débute par les mots : « soy confesser, car li usage... » (dans le chap. intitulé : Comment on se doit confesser, 6e condition). Fin : « ...en sa compaignie là où est perdurable vie. Amen. Cest

livre compila et fist frère Lorens d'Orliens, de l'ordre des Preecheurs, à la requeste du roy Phelippe de France, en l'an... 1279. »

2 (fol. 30). Explication du commencement de l'évangile de S. Jean. Début : « Si entent à l'aide de Dieu selonc la doctrine... » Fin : « ...en l'unité du Saint Esperit par tous les siècles des siècles. Amen. »

3 (fol. 32 v°). « De dono timoris », dissertation sur diverses manifestations de la crainte : timor mundanus, timor servilis, timor inferni. Début : « Inicium sapientie timor Domini... » La fin manque.

4 (fol. 34). « Ici commence le Psautier en [vers] roumans. » Début :

« Benoit soit qui n'ala mie.
El conseil de la felonnie... »

Fin (fol. 77) :

« Loez le en tymbre bien sonnans,
Loez Damedieu veraiement. »

Sur ce Psautier, voyez : J. Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français,* 1884, p. 132-136.

5 (fol. 76). Version en vers romans des pièces suivantes : « Gloria in excelsis. » — « Nunc dimittis servum tuum. » — « Pater noster. » — « Credo. » — « Quicumque vult salvus esse. » — « Te Deum laudamus. » — « Benedicite omnia opera. » — « Benedictus Dominus Deus Israel. » — « Magnificat anima mea Dominum. »

6 (fol. 79). Histoire en langue provençale de la création du monde, du peuple d'Israël, de Jésus-Christ, et de Jérusalem, jusqu'à l'Invention de la Croix, d'après la Bible et diverses chroniques. Début : « Dis lo libre de Genezi quel comenssament del mont creet... » La fin manque. — Voy. sur ce texte : *Denkmäler der provenz. Literat.,* her. v. H. Suchier, t. I, 1883; Bartsch, *Chrestomathie provençale,* 4e éd., p. 394; V. Lespy et P. Raymond, *Récits d'histoire sainte,* Pau, 1876-1877, 2 vol.

7 (fol. 145). « Duodecim virtutes hostie. »

8 (fol. 145). Court extrait des Moralia de S. Grégoire le Grand.

9 (fol. 147). « Expositio orationis dominice a fratre Thoma de Aquino. » Début : « Inter alias orationes, oratio dominica... » Fin : « ...est ergo primum credendum in unum Deum tantum. Rogemus ergo Dominum, etc... »

10 (fol. 154 v°). Exposition du symbole de Nicée, par le même. Début : « Patrem omnipotentem, factorem celi et terre... » Fin : « ...venturus est ad judicium, etc. Rogemus, etc.. »

11 (fol. 161 v°). « Expositio salvationis beate Virginis Marie, secundum fratrem Thomam de Aquino. » Début : « Ave Maria, gratia plena. In salutatione ista continetur... » Fin : « ...fructus ejus magis benedictus, etc... »

12 (fol. 163). « Ici commence la Vie saint Yves », en vers. Début :

« A la digne loenge du Père glorieux
Et de sa douce mère, la royne des cieux... »

La fin manque.

13 (fol. 164). « Incipit flor[ale] beate Marie a beato Evagrio, episcopo Clavonensi [Isclavonensi] editus (*sic*), et ab Eugenio papa confirmatus (*sic*). » Début de la lettre d'Eugène [III] qui précède le traité : « Eugenius episcopus... dilectis in Christo fratribus episcopis, abbatibus... Quam dignum et quam gloriosum est ad decus... » Début du traité (fol. 165) : « Dominus noster Jhesus Christus, summus imperator... » Fin : « ..qui cum Deo Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. » (Cf. Biblioth. nat., ms. lat. 3456.)

14 (fol. 190). « Incipit epistola [J.], fratris Predicatoris, mittigativa doloris et tribulationis. » Début : « Inter caros carissimo socio et amico notissimo Y., monacho Carevalis Mediolanensis, frater J., de ordine Predicatorum, salutem... Super multis... » Fin : « ...qui est in Christo Jhesu, Domino nostro. Amen. »

15 (fol. 192). « Incipit epistola [Bruni, abbatis] Carevallis [Mediolanensis] ad clericos de Papia, qua confortat eos ad mundum relinquendum. » Début : « In Christi caritate dilectis viris... de Papia, frater Brunus, abbas Carevallis... Sicut dicit sanctus Augustinus... » Fin : « ...eternis gaudiis perfruamur. Amen. »

16 (fol. 194). « Epistola [P.], fratris Minoris, ad [Paulinum et Ambrosium], novicios Carevallis, ut perseverent in religione. » Début : « In Christo Jhesu dilectis fratribus Paulino et Ambrosio... fr. P., de ordine Minorum, salutem... Benedictus Deus qui non amovet desiderium... » Fin : « ...avertat Jhesus Christus, filius Dei, qui est beatus in secula seculorum. Amen. »

17 (fol. 195 v°). Notes biographiques sur S. Bernard de Clairvaux.

18 (fol. 195 v°). Épître anonyme « ad monachos Alpenses ». Début : « Stemus in ordine nostro... » Fin : « ...totus es bonitas perseverantibus. »

Au feuillet 78 v° on lit une formule d'absolution en latin, d'une

autre écriture que le reste du manuscrit. — Aux feuillets 145 et 146 v° sont des notes sans importance, d'une troisième main, un peu plus récente que les deux autres, sur le profit moral que l'on retire de dire et d'entendre la messe dévotement, sur les cataclysmes ou épidémies par lesquels la divinité punit les crimes des hommes. — Le 4e feuillet liminaire est formé d'un fragment de pouillé, de provenance indéterminable (XIIIe-XIVe siècle).

Papier et parchemin; 196 feuillets; 300 sur 215 millim. — XIVe siècle. — Au feuillet 196, on lit le nom « Glemathor » (écriture du XVe siècle). — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : A. 255.

**25** [Suppl. A. l. in-fol. 1]. — René Ouvrard, « Biblia sacra, quingentis vigenti (*sic*) novem carminibus comprehensa » : copie d'un ouvrage imprimé sous le titre : *Studiosis Sanctarum Scripturarum Biblia sancta in lectiones ad singulos anni dies, per Legem, Prophetas et Evangelium distributa et* 529 *carminibus mnemonicis comprehensa* disponebat Renatus Ouvrard, canonicus Turonensis. Lutetiae Parisiorum, ap. Carolum Savreux, 1668, in-12.

Papier; 14 feuillets; 321 sur 210 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien : Carton A, n° 1.

**26** [B. l. in-fol. 1]. — Petrus Comestor, Historia scholastica. Manque, au commencement, la lettre à Guillaume, archevêque de Sens, et la fin depuis le milieu du 36e paragraphe des Actes des Apôtres. — Début : « Imperatorie majestatis est in palatio... »

Parchemin; 113 feuillets (dont le dernier mutilé); 350 sur 235 millim. — XIVe siècle. — Initiales rouges et bleues. — Ex libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : B. 15; — B. 28 (rouge).

**27** [B. l. in-fol. 2]. — « Elenchus scriptorum ecclesiasticorum in totam sacram Scripturam, collectore Fr. Delatte, bibliopola Parisiense, anno 1678. »

Papier; iii-165 feuillets; 332 sur 220 millim. — 1678. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : Q. 9; — B. 17; — B. 29 (rouge).

**28-31** [B. l. in-fol. 3-3 [4]]. — Quatre volumes. — Ancien Testament, avec glose interlinéaire et commentaire marginal ou catena, tiré des œuvres de : Origène, Esitius [Hesychius de Jérusalem],

Eusèbe, S. Jérôme, S. Augustin, S. Jean Chrysostome, S. Isidore de Séville, S. Grégoire le Grand, Bède, Alcuin, Raban Maur, Walafrid Strabon, Paschase Ratbert, Gilbert, diacre d'Auxerre, Gilbert de Holland, Pierre Lombard.

1er volume : Cinq prologues commençant par : 1° « Quatuor sunt regule Scripture... » ; 2° « Divina Scriptura aliquando eterna... » ; 3° « Aug[ustinus]. Cum in divina Scriptura de paucis verbis... » ; 4° « Cum omnes divinos libros legimus... » ; 5° « In rebus obscuris atque a nostris oculis... » — Genèse. Début du commentaire : « Beda. Moyses in hoc libro de inferiori mundo... » Fin : « ...adimplebis me leticia, cum vultu tuo, Domine. » — Exode. « Début du commentaire. Exodus grece, exitus vel egressus latine... » Fin : « ...nubes que excecat eos. » — Lévitique. Début du commentaire : « Esitius. Si quis querat quare libri legis... » Fin : « ...intentionem divinam celestemque gerunt. » — Nombres. Début du commentaire : « Liber Numeri appellatur quia multitudinis... » Fin : « ...et progressu virtutum movetur, ambulans de virtute in virtutem. » (Cf. ms. n° 44.) — Deutéronome. Début du commentaire : « Rabanus. Hec sunt verba que locutus est Moyses, etc... Principium Deuteronomii... » Fin : « ...unctionem ejus. »

2e volume : Josué, précédé d'un sommaire. Début du commentaire : « Adamantius. Donavit Deus nomen quod est super... » Fin : « ...me dereliquerunt quod non illis imputetur. » — Juges. Début du commentaire : « Iss[idorus]. Historia libri Judicum non parva mysteriorum... » — Fin : « ...bonis vero omnibus sit submissa. » — Ruth : Début du commentaire : « Propter paupertatem spiritualium doctorum... » Fin : « ...ad dispensationem Domini nostri Jhesu Christi. » — Les quatre livres des Rois, précédés d'une liste des rois d'Israël, de Saül à Sedecias ; des rois d'Assyrie, de Nabuchodonosor à Balthasar, et des rois de Perse, de Cyrus à Artaxercès Ier, avec notes historiques sur quelques-uns d'entre eux. Viennent ensuite la préface de S. Jérôme : « Viginti duas esse litteras... », et un sommaire des quatre livres. Après la fin du 4e livre, on trouve une liste des descendants de Sem, Cham et Japhet, avec des notes historiques. Début du commentaire : « Jeronimus, Isidorus, Origenes. Helchana professio Dei interpretatur... » Fin : « ...et vultum conditoris nostri per secula contemplari. » — Paralipomènes. Début du commentaire : « Getuli in parte remotioris Affrice... » Fin : « ...glorificant in supernis. » — Esdras I, II, avec

la préface de S. Jérôme : « Utrum difficilius sit facere. » Début du commentaire de Esdras I : « Beda. Sicut Cirus, destructo Chaldeorum imperio... » Fin : « ...perpetua mercede in celis. » — Début du commentaire de Esdras II : « Beda. Verba Neemie, filii Helchie, etc... Huc usque verba Ezre... » Fin : « ...et mansionem apud te facturus. » — Isaïe. Début du commentaire : « Jeronimus. Non, sicut ait Montanus... » Fin : « ...visa impiorum ineffabili pena. » — Ce volume se termine par la préface de S. Jérôme aux Paralipomènes : « Si septuaginta interpretum... », et par la lettre du même auteur à Dominio et Rogatianus sur le même livre.

3ᵉ volume : les Psaumes, avec la glose de Pierre Lombard. Les onze premières lignes de la glose manquent. Fin : « ...vite eterne vox est, omnis spiritus laudet Dominum. » — En tête du volume se trouve une table indiquant le sujet de chaque psaume.

4ᵉ volume : Jérémie (manque le commencement jusqu'à IV, 15). Fin du commentaire : « ...misericors esse probatur. » — Les Lamentations. Début du commentaire : « Origenes. Justiciam accidentem quis habere potest... » Fin : « ...que de Patrum fontibus hausi ego Guillebertus, Autissiodorensis ecclesie diaconus. » — Ézéchiel. Début du commentaire : « Prophetie tempora tria sunt... » Fin : « ...urbs Salvatoris extruitur. » — Daniel, avec la préface de S. Jérôme : « Danielem prophetam juxta septuaginta interpretes... » Début du commentaire de la préface : « Sciendum autem nullum prophetam tam aperte... » Fin : « ...sufficienter ei responderunt. » — Début du commentaire du texte : « Anno tertio regni Joachim. Occiso Josia et Pharaone Nechao... » Fin : « ...apud Hebreos dicitur non haberi. » — Préface de S. Jérôme aux douze petits Prophètes : « Non idem ordo est duodecim... », avec commentaire. Début de ce commentaire : « Ordo Prophetarum secundum Septuaginta talis est... » Fin : « ...adventicias quas refrigerat. » — Les douze petits Prophètes (moins la fin de Zacharie depuis x, 6, et Malachie), avec les préfaces de S. Jérôme et d'autres aux livres de Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Naum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie. Début du commentaire de Osée : « Tradunt Hebrei omnes patres... » Fin : « ...advenientis exposita fuerint. » — Début du commentaire de Joel : « Jeronimus. Fatuel, pater Joel prophete, a LXX interpretibus... » Fin : « ...ut omnium misereatur. » — Début du commentaire de Amos : « Ozias idem est qui et Zacharias... » Fin : « ...ad celestem paradisum pertingant. » —

Début du commentaire de Abdias : « Abdias quanto brevior, tanto est profundior... » Fin : « ...domino regnum parabunt. » — Début du commentaire de Jonas : « Sicut ait Herodotus... » Fin : « ...inter bonum et malum. » — Début du commentaire de Michée : « Micheas secundum hebraicam veritatem sextus est... » Fin : « ...qui exstiterunt patres nostre fidei. » — Début du commentaire de Naum : « Grave pondus est hostibus... » Fin : « ...tibi plaudent manibus. » — Début du commentaire de Habacuc : « Mara apud Hebreos ponitur... » Fin : « ...laudabo tuam equitatem. » — Début du commentaire de Sophonie : « Prophetatur de eversione Jerusalem... » Fin : « ...in confusionem eternam. » — Début du commentaire de Aggée : « Darius interpretatur generationes... » Fin : « ...quasi anulo consignetur. » — Début du commentaire de Zacharie : « Cyrus, rex Persarum, qui Chaldeorum imperium... » La fin manque.

Parchemin; 306, 301, 279 et 261 feuillets; 452 sur 350 millim. (1er et 2e vol.), 452 sur 300 millim. (3e vol.), 452 sur 320 millim. (4e vol.). — Fin du XIIe siècle ou début du XIIIe siècle. — Lettrines en couleur. La plupart des lettrines ont été coupées; il n'en reste plus actuellement que : 2e volume, feuillets 99, 134, 200, 213; 3e volume, feuillet 99; 4e volume, feuillets 113 v°, 187 v°, 207 v°, 215 v°, 218 v°, 223 v°, 225, 228 v°, 235 v°, 239 v°, 244, 248, 252. — A la fin des 2e et 3e volumes on lit l'ex-libris suivant, du XIVe siècle : « Hic liber est Sancte Marie Gastinensis ecclesie, quem si quis ab eadem ecclesia alienaverit aliquo modo sive furatus fuerit, cum Dathan et Abiron et cum ceteris iram Dei merentibus anathemate feriatur. » — Au 1er feuillet du 1er volume, on lit : « Aujordhuy xe jour de aoust 1504 en la court de Chasteau Regnault je baille adjornement à Guillaume de Rouain pour venir exiber ses contractz et pour monstrer par déclaration, et puys voz verrez bien pire et cetera... » [Signé :] Guillaume de Rouain. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R.(?) 1; — B. I; — B. 41, 42, 43, 44 (rouges).

32. [B. l. in-fol. 4.] — Pierre Comestor, « Incipit hystoria scolastica theologice discipline », avec la lettre de Pierre à Guillaume, archevêque de Sens. Début de cette lettre : « Reverendo patri et domino suo Guillelmo, Dei gratia Senonensi... Petrus, servus Christi... Causa suscepti operis... » Début de l'Histoire scolastique : « Imperatorie majestatis est in palatio... » Le présent manuscrit se termine par les Actes des Apôtres. Il y manque donc les épîtres de S. Paul, les épîtres canoniques et l'Apocalypse. L'Histoire scolastique commence au feuillet 2 v°. — Le feuillet 1 contient : 1°, un fragment de ce même

ouvrage, écrit peut-être par une autre main, et comprenant les trois premiers paragraphes des Actes des Apôtres; — 2°, une Chronologie allant du commencement du monde à Hugues Capet, et qui, d'après une note placée au-dessus, paraît avoir été écrite en 1383. L'écriture en est plus récente que celle du reste du volume. — Le feuillet 2 r° contient : 1°, une liste des livres de la Bible, avec l'indication du nombre de chapitres de chacun d'eux, de la même main que le reste de l'ouvrage; — 2°, de courtes notes sur les livres de Salomon et sur l'Ecclésiastique; — 3°, les deux distiques suivants : « Ter quinquagenos cecinit David ordine Psalmos, — Versus bis mille sexcentum sex canit ille. » — « Littera gesta docet, quid credas allegoria, — Tropologia mores, quid speres anagogia. » Ces deux derniers numéros sont de la même main que la Chronologie du premier feuillet.

Parchemin; 219 feuillets; 320 sur 225 millim. — XIV° siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

35 [B. l. in-fol. 5]. — Pierre Riga, Aurora, recension de Gilles de Paris. Début : « Incipit liber primus Bibliotece. Primo facta die, duo celum terra leguntur... » La fin manque, après le 41° vers du livre de Daniel.

En tête du volume, sur les deux premiers feuillets, on trouve les pièces suivantes, de la même écriture que le corps de l'ouvrage : 1° Les deux vers :

« Scire cupis, lector, quis codicis istius auctor;
Petrus Riga vocor, cui Christus petra rigat cor. »

2° « Prologus illius qui hunc librum correxit. » Début : « Fraterne karitatis quasi quamdam sapit... » Fin : « ...ut commodius fiat. » — 3° « Versus cujusdam canonici Premonstratensis ordinis, de Sancto Mariano Austiodorensi (*sic*). » Début :

« Stringere pauca libet... »

Fin :

« Intima declinat noxia, vana fugat. »

4° « Incipit prologus magistralis super Bibliothecam et super librum magistri Petri Ruge (*sic*), qui liber intitulatur Aurorae. » Début : « Omnis Scriptura divinitus inspirata... » Fin : « ...ad sequentia transeamus. » — 5° « Incipit prologus magistri Petri Rige de editione libri et causa edendi. » Début : « Frequens sodalium meorum petitio... »

Fin : « ...patenter illuxit. » — 6° « Dulcius ut saperet modulamine condita metri, — Incipit hic Rige bybliotheca Petri », pièce de 40 vers servant de prologue à l'ouvrage. Début :

« Initium mundi quales ab origine prima... »

Fin :

« Lector, et hec vigili primitus aure nota. »

Parchemin; 89 feuillets; 293 sur 130 millim. — XIII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : A. 5 (?); — L. 13; — B. 11; — B. 30 (rouge).

**34-36** [B. l. in-fol. 6, 7 et 33]. — Trois volumes. — Nicolas de Lyre. Postilles sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, précédées de deux prologues. Début du premier prologue : « Hec omnia liber vite Ecclesiastici xxxiiii, secundum quod... » Début du deuxième prologue : « Vidi in dextera sedentis... Sicut dictum est in prologo... » Début des postilles sur la Genèse : « In principio creavit Deus celum et terram. Omissis divisionibus... »

L'ordre des livres dans chaque volume est le suivant :

1[er] volume : Pentateuque. — Josué. — Juges. — Ruth. — Rois I, II, III, IV. — Paralipomènes I, II. — Esdras I. — Néhémie. — Esther. — Job. — Tobie. — Psaumes I à CVIII (le reste manque), avec prologue : « Propheta magnus surrexit... »

2[e] volume : Proverbes. — Ecclésiaste. — Cantique des cantiques. — Isaïe. — Jérémie. — Lamentations. — Ézéchiel. — Daniel. — Osée. — Joel. — Amos. — Abdias. — Jonas. — Michée. — Naum. — Habacuc. — Sophonie. — Aggée. — Zacharie. — Malachie. — Baruch, suivi de l'épître de Jérémie. — Judith. — Machabées I, II. — Sagesse de Salomon. — Ecclésiastique. — Esdras II. A la suite du livre d'Esdras II, on lit une sorte d'épilogue commençant par les mots : « Ego igitur gratias ago Deo qui dedit mihi gratiam scribendi secundum modulum ingenii... » et finissant par : « ...ut apud Deum me velint suis orationibus adjuvare. Actum Parisius anno Domini 1330, 13° kalendas aprilis. » Cette date de 1330 est celle où N. de Lyre acheva de composer son commentaire sur l'Ancien Testament.

3[e] volume : Les quatre Évangiles, suivis d'une concordance. — Épîtres de S. Paul : aux Romains; — aux Corinthiens I, II; — aux Galates; — aux Éphésiens; — aux Philippiens; — aux Colossiens; — aux Thessa-

loniciens I, II; — à Timothée I, II; — à Tite; — à Philémon; — aux Hébreux. — Actes des apôtres. — Épîtres catholiques de S. Jacques; — de S. Pierre I, II; — de S. Jean I, II, III; — de S. Jude. — Apocalypse.

Les feuillets liminaires des 1er et 3e volumes sont formés de fragments de divers actes des XVIe et XVIIe siècles, sur parchemin : Jugement du Conseil du Roi sur une contestation relative à la vente à un sieur Guilbert d'un office de secrétaire du Roi (1648). — Contrat de vente par François d'Orléans, bourgeois de Paris, à Étienne Cassin d'un jardin sis rue des Fossés-S. Germain-des-Prés, à Paris (1571). — Extrait des registres du Conseil du Roi (sur papier timbré, avec la mention : « Généralité de Paris. Pour expédition des greffes des contrôles du Roy »), contenant le libellé de diverses requêtes d'ordre privé présentées au Conseil (1680), en cassation d'arrêts du Parlement.

Parchemin; I-385, I-337, I-300 feuillets; 461 sur 320 millim., 477 sur 345 millim., et 453 sur 325 millim. — Fin du XIVe siècle. — Au feuillet 337 du 2e volume, on lit : « H. Bossec, diocessi (*sic*) Cornubie natus villula vocata Tresfranc »; et au feuillet 299 v° du 3e volume : « Henri Bossec alavar mar car doe me ambezo avantur mar ha quarzr. » H. Bossec est probablement le copiste de ces volumes. — Peintures : 1er vol., feuillet 1 : un moine faisant une lecture à divers personnages religieux et laïques; — 2e vol., feuillet 1 : le jugement de Salomon; feuillets 165-176 : plans du Temple de Jérusalem; feuillet 177 : portes de Jérusalem; feuillet 203 : arbre généalogique des Ptolémées, d'Alexandre le Grand à Ptolémée Philométor. Ces deux premiers volumes contiennent en outre diverses figures allégoriques pour les prophéties; — 3e vol., feuillet 1 : Jésus-Christ tenant un globe d'une main et entouré des quatre évangélistes représentés par leurs attributs. — Lettrines en couleur; ornements de feuillages dans les marges. — Sur le premier feuillet de chaque volume sont peintes les armes suivantes : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout,* qui se voient également dans les manuscrits nos 15, 49-53, 168, 220, 221, 329, 330, 391, 393, 394, 395. — Sur le feuillet 1 du 2e volume, on lit : « Anno Domini 1488, Johannes Riqueste l'a escript ou mois de octobre », note qui ne paraît pas se rapporter à ce volume, dont l'écriture est plus ancienne. — Sur le feuillet 299 v° du 3e volume, on lit : « Johannes Riquette, demourant à Senlis. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1732. »

**37-38** [B. l. in-fol. 8-8 2]. — Deux volumes. — « SCHOLIA in SCRIPTURAM SACRAM, excerpta ex interpretibus notae melioris... Parisiis, in canonica Sanctae Catharinae Vallis Scholarium. » Début : « Prole-

omena in Scripturam sacram. Articulus Ius. De verbo Dei scripto. Quando Deus primi hominis... » Fin : « ...Christum vocare in secreta cordis. » — Après la fin de l'œuvre, l'auteur anonyme expose dans un « Monitum » le dessein qu'il s'est proposé en l'écrivant et la façon dont il a procédé; il ajoute qu'il l'a rédigée une première fois entre les années 1729 et 1733, et que les deux présents volumes sont un texte revu et corrigé par lui entre les années 1737 et 1740.

Papier; 311 et 389 feuillets; 300 sur 200 millim. — 1737-1740. — Anciens nos : B. 31 et 32 (rouges).

**39-40** [B. l. in-fol. 9-9 2]. — Deux volumes. — Les quatre Évangiles, avec gloses interlinéaires et commentaire marginal tiré de S. Augustin, S. Ambroise, S. Jérôme, Bède, Raban Maur, et présentant les caractères de la glose ordinaire.

1er volume : Évangile de S. Mathieu (fol. 3), avec prologue. Début du prologue : « Matheus ex Judea, sicut in ordine... » Fin du prologue : « ...querentibus non tacere. » Début du commentaire sur le prologue : « Matheus cum primo predicasset evangelium in Judea... » Début du commentaire sur l'Évangile : « Jeronymus. Hebrei voluminibus suis a principiis nomen imponunt... » — Évangile de S. Marc (fol. 115), avec prologue. Début du prologue : « Marcus evangelista, Dei electus... » Fin du prologue : « ...qui autem incrementum prestat Deus est. » Début du commentaire sur le prologue : « Marcus excelsus mandato. Lucas iste consurgens vel ipse levatus. Jeronymus. Marcum pene intactum... » Début du commentaire sur l'Évangile : « Beda. Matheus dicit : filii David, filii Habraam, Marcus : filii Dei. »

2e volume : Évangile de S. Luc (fol. 1), avec prologue. Début du prologue : « Lucas, natione Syrus et Antiochenus, arte medicus... » Fin du prologue : « ...prodesse vel prodidisse. » Le prologue n'est pas accompagné d'un commentaire. Début du commentaire sur l'Évangile : « Ambrosius. Vitulus, sacerdotalis hostia... » Évangile de S. Jean (fol. 121), avec prologue. Début du prologue : « Hic est Johannes evangelista, unus ex discipulis... » Fin du prologue : « ...doctrina servetur. » Début du commentaire sur le prologue : « Augustinus. Omnibus divine scripture paginis... » Début du commentaire sur l'Évangile : « Beda. Contra eos qui propter temporalem... »

En tête du 1er volume se trouve une sorte d'Exposition mystique des Saintes Écritures, peut-être destinée à servir de préface au présent

ouvrage. Début : « Fecit Deus duo magna luminaria... » Fin : « ...testimonium habens in aqua. »

Parchemin; 183 et 194 feuillets; 342 sur 245 et 235 millim. — Fin du XIII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Aux feuillets 2 v° du 1[er] volume et 1 v° du 2[e] volume, on lit (écriture du XIII[e]-XIV[e] siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, aut titulum istum deleverit, anathema sit. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : B. 11 (vol. 1 et 2); — B. 32 (rouge; au 1[er] vol. seulement). — Au 1[er] vol., rel. en cuir gaufré, ancienne.

**41-42** [B. l. in-fol. 10-10 [2]]. — Deux volumes. — « In hoc volumine continentur Omelie Adamantii Origenis, presbiteri, super Vetus Testamentum. » Version latine de Rufin et de S. Jérôme :

1[er] volume : Homélies sur la Genèse. Début : « In principio fecit Deus celum et terram. Quod est principium nisi Dominus... » Homélies sur l'Exode. — Homélies sur le Lévitique. — Homélies I à VII sur les Nombres; ces dernières avec le prologue de Rufin. Début de ce prologue : « Ut verbis tibi frater beati martiris... » Manque la fin de la VII[e] homélie depuis les mots : « e contrario si » exclusivement.

2[e] volume : Homélies VIII à XXVIII sur les Nombres. Manque le commencement de la VIII[e] homélie jusqu'aux mots « que in vita sua » exclusivement. — Homélies sur Josué, avec le prologue de Rufin à Chromatius. Début de ce prologue : « In divinis voluminibus refertur... » — Homélies sur les Juges I. — Homélies sur les Rois. — Homélies sur le Cantique des cantiques, avec le prologue de S. Jérôme au pape Damase. Début de ce prologue : « Beatissimo pape Damaso Jeronimus. Origenes cum in ceteris... » — Homélies sur Isaïe. — Homélies sur Jérémie. Manque la fin de la XI[e] homélie et la suite.

En tête du 1[er] volume, on trouve les pièces suivantes : 1° « Epistola Jeronymi presbiteri ad Tranquillinum, quomodo debeamus legere Origenem. » Début : « Majora spiritus esse miracula... » 2° Passage extrait de la fin du traité de l'Épître aux Romains d'Origène, traduit par Rufin : « Rufinus presbiter in fine tractatus Epistole ad Romanos, quem transtulit de greco Origenis in latinum ad Donatum. » Début : « Fateor, frater amantissime Donate... » 3° « Purgatio Origenis. » Début : « Quidam eorum qui libenter habent criminari. »

Les homélies qui, dans le présent recueil, sont indiquées spécialement comme traduites par Rufin sont : celles sur les Nombres et Josué;

comme traduites par S. Jérôme : celles sur le Cantique des cantiques.

Parchemin; 195 et 207 feuillets; 345 sur 250 et 260 millim. — Fin du XII$^{e}$ ou commencement du XIII$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : B. 2.

*43* [B. l. in-fol. 11]. — « Incipit tractatus [seu Omeliae] ORIGENIS in Vetus Testamentum. » Version latine de Rufin.

Ce volume ne contient que les homélies sur la Genèse, sur l'Exode et sur le Lévitique. — Manquent les 29 derniers mots de la dernière homélie sur la Genèse.

Parchemin; 177 feuillets; 308 sur 200 millim. — Fin du XII$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur. — Aux feuillets 1 et 177 on lit : « Iste liber est abbacie Belli loci Cenomanensis » (XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII$^{e}$ siècle). — Anciens n$^{os}$ : C. 2; — B. 3.

*44* [B. l. in-fol. 12]. — Le livre des NOMBRES, avec glose interlinéaire et commentaire marginal tiré d'Origène, S. Augustin, S. Jérôme, S. Grégoire, Isidore de Séville, Bède, Raban Maur, et présentant les caractères de la glose ordinaire. — Les premières lignes du commencement du commentaire manquant, nous les indiquons ici d'après le texte du ms. n° 29. Début : « [Liber Numeri appellatur, quia multitudinis...] » Fin : « ...ambulans de virtute in virtutem. »

Parchemin; 112 feuillets; 298 sur 215 millim. — XIII$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur au verso du 1$^{er}$ feuillet. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : A. 8 (?); — B. 2.

*45* [B. l. in-fol. 13]. — Recueil.

1 (fol. 1). Liste de 280 versets ou fragments de versets tirés des PSAUMES.

2 (fol. 2). Exposition sur le livre de RUTH, précédée d'une lettre adressée par l'auteur [ISAAC STELLA?] à un nommé Jean [de Poitiers?]. Début de cette lettre : « Quantum valeat amicicie virtus non mediocriter in hoc volumine... » Début de l'exposition : « Ingressis repromissionis terram filiis Israel... » Fin : « ...qui in Trinitate perfecta vivit et regnat unus Deus omnipotens, cui laus, honor et imperium et nunc et semper et in secula seculorum. Amen. »

3 (fol. 74). « Incipit liber... venerabilis BEDE presbiteri in expositione de tabernaculo Domini. » Début : « Locuturi Domino juvante... » Fin : ...semen cui benedixit Dominus. »

4 (fol. 122). « Gregorius super Cantica canticorum. » Début : « [Os]sponsi inspiratio Christi... » Fin : « ...corpus debemus, qui vivit et regnat cum Deo Patre in unitate Sancti Spiritus per infinita secula seculorum. Amen. »

5 (fol. 147). Courte exposition sur les livres de Salomon. Début : « Osculetur me osculo oris sui et reliqua. Tria sunt requirenda... » Fin : « ...incarnari faciat dicens : Osculetur me osculo oris sui et reliqua. »

6 (fol. 148). Œuvres d'Isaac Stella : Epistola ad Alcherum de anima (fol. 148). Début : « Dilecto suo Alchero frater Ysaac se et quod sibi. Cogis me... » Fin : « ...vale et ora pro nobis diligens nos, quia nos te diligimus. » — Sermo primus in dominica infra octavas Epiphaniae (fol. 154 v°). Début : « Cum factus esset Jhesus annorum duodecim. Quid in puericia sua... » Fin : « ...praestet invenire ipse qui vivit et regnat Deus. Amen. » — Sermo $2^{us}$ in dominica infra octavas Epiphaniae (fol. 156). Début : « Via fratres jam fatigati ex labore... » Fin : « ...quod ipse prestare dignetur. » — Sermo in dominica $1^{a}$ post octavas Epiphaniae (fol. 158). Début : « Nuptie facte sunt et cetera. Cogitantem me... » Fin : « ...Domino Jhesu Christo, Dei verbo. Amen. » — Sermo $1^{us}$ in dominica $2^{a}$ post octavas Epiphaniae (fol. 159 v°). Début : « Vocatus est Jhesus et discipuli ejus ad nuptias. Quoniam, ut diximus... » Fin : « ...concupiscibilitatem et irascibilitatem. » — Sermo $1^{us}$ in dominica $3^{a}$ post Epiphaniam (fol. 161 v°). Début : « Cum descendisset Jhesus de monte, etc... Celum est mons... » Fin : « ...equalis fiat angelis Dei per Christum Dominum nostrum. Amen. » — Sermo $2^{us}$ in eadem dominica (fol. 163 v°). Début : « Cum descendisset Jhesus de monte, etc... Meminisse debetis... » Fin : « ...ignorantiam fugans Jhesus Christus qui cum Deo Patre vivit et regnat. Amen. » — Sermo $1^{us}$ in dominica $4^{a}$ post Epiphaniam (fol. 164 v°). Début : « Ascendente Jhesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli. Nunc ascendentem... » Fin : « ...in nobis fidem Domini nostri. Amen. » — Sermo $2^{us}$ in dominica $4^{a}$ post Epiphaniam (fol. 166). Début : « Et cum obdormisset, factus est motus magnus, etc... Quid dilectissimi... » Fin : « ...obedierimus ei qui vivit et regnat. Amen. » — Sermo $1^{us}$ in dominica Sexagesimae (fol. 167 v°). Manque le commencement jusqu'aux mots : « pauci evasimus » inclusivement. Fin : « ...privavit Pater per Filium in Spiritu. Amen. » — Sermo $2^{us}$ in eadem dominica (fol. 169). Début : « Exiit qui seminat, etc... Exiit quid de utero... » Fin : « ...terrarum orbe exulamus. » — Sermo $3^{us}$ in

eadem dominica (fol. 171). Début : « Heri, dilectissimi, querentes... » Fin : « ...exhibuit Christo Domino nostro, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit. Amen. » — Sermo 4$^{us}$ in eadem dominica (fol. 171 v°). Début : « Querentes, dilectissimi... » Fin : « ..infirmitatem nostram per Jhesum Christum, Dominum nostrum, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat. Amen. » — Sermo 5$^{us}$ in eadem dominica (fol. 173 v°). Début : « Quoniam, fratres mei... » Fin : « ...conspiciatur a quo facta sunt, qui vivit et regnat Deus. Amen. » — Sermo 6$^{us}$ in eadem dominica (fol. 175 v°). Début : « Vere verum est fratres... » Fin : « ...Dei verbum semen et sator idem. » — Sermo 7$^{us}$ in eadem dominica (fol. 177 v°). Début : « Modo id nobis, dilectissimi... » Fin : « ...dator et datum eternum Spiritus Sanctus, cui honor et gloria in secula seculorum. Amen. » — Sermo 8$^{us}$ in eadem dominica (fol. 179 v°). Début : « Indagantibus, dilectissimi, causam... » Fin : « ...prestare dignetur. Amen. » — Sermo 9$^{us}$ in eadem dominica (fol. 180 v°). Début : « Naturali dono... » Fin : « ...nobis prestet Jhesus Christus, Dominus noster. Amen. » — Sermo 1$^{us}$ in festo Omnium Sanctorum (fol. 182). Début : « Videns turbas Jhesus, ascendit in montem. Utinam et nos... » Fin : « ...quem loquimur, qui vivit et regnat. » — Sermo 2$^{us}$ in eodem festo (fol. 184). Début : « Beati mites, quia ipsi possidebunt terram. Curiositatis malum... » Fin : « ...regnat unigenitus per omnia secula seculorum. Amen. » — Sermo 3$^{us}$ in eodem festo (fol. 185 v°). Début : « Beati qui esuriunt et sitiunt justiciam. Fratres, liber sapientie... » Fin : « ...nos esse contingat, per Dominum nostrum. Amen. » — Sermo 4$^{us}$ in eodem festo (fol. 187 v°). Début : « Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. Appetitivum est... » Fin : « ...interim hodie in Christo pausemus. Amen. » — Sermo 5$^{us}$ in eodem festo (fol. 189). Début : « Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. Quid amplius queret... » Fin : « ...praestare dignetur qui vivit et regnat Deus. Amen. » — Sermo 6$^{us}$ in eodem festo (fol. 191 v°). Début : « Videns turbas Jhesus ascendit in montem. Hodie, dilectissimi... » Fin : « ...ditiores nos effecit per Jhesum Christum. Amen. » — Sermo 1$^{us}$ in dominica Septuagesimae (fol. 193 v°). Début : « Simile est regnum celorum homini paterfamilias qui exiit, etc... Vere dilectissimi, multiformis... » Fin : « ...verbum Christus Dominus, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat. Amen. » — Sermo 2$^{us}$ in eadem dominica (fol. 195 v°). Début : « De die ista dilectissimi... » Fin : « ...dignetur Spiritus Sanctus, qui cum Patre et Filio vivit et regnat

universus Deus per omnia secula seculorum. Amen. » — Sermo 1us in dominica Quinquagesimae (fol. 197 v°). Début : « Ecce ascendimus Jerosolimam et filius hominis tradetur gentibus, etc... Fratres prosperum... » Fin : « ...plenitudinis Christi qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus. Amen. » — Sermo 2us in eadem dominica (fol. 199). Début : « Predicente Domino Jhesu passionem... » Fin : « ...et veritas Christus, qui cum Spiritu Sancto vivit et regnat Deus. Amen. » — Sermo 1us in dominica 2a Quadragesimae (fol. 201). Début : « Egressus Jhesus secessit in partes Tyri et Sydonis, etc... Est quidem, dilectissimi... » La fin manque après les mots : « Forti enim auxilio. »

Parchemin ; 202 feuillets ; 340 sur 250 millim. — XIIIe siècle. — Au feuillet 202 v° on lit : « Defunctus bone memorie Jacobus et vivens adhuc magister Simon de Bergeriis, fratres germani, per suum testamentum conjunctim factum legaverunt sua bonitate hoc volumen nobis fratribus Johanni et Gaufrido Normanni, conjunctim oraturis et preces ad Dominum fusuris pro salute animarum legantium, quibus sit merces cum fenore apud Dominum in gloria perhenni. Receptum a nobis Johanne et Gaufrido predictis, ex manibus prefati magistri Simonis de Bergeriis, alterius legatorum, anno Domini M°CCCC°LXI°, die sexta mensis aprilis ante pascha. [Signé] Jo. Normani. » — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : B. 6.

**46-48** [B. l. in-fol. 14, 15 et 28]. — Trois volumes. — BIBLE latine incomplète (Cf. le ms. n° 60, qui devrait peut-être faire partie de la présente collection), avec les prologues de S. Jérôme et de Raban Maur ; gloses interlinéaires et commentaire marginal.

L'ordre des livres est le suivant :

1er volume : Josué. — Juges. — Ruth. — Esdras I, II. — Tobie. — Judith. — Esther. — les Machabées I, II.

2e volume : Rois I à IV. — Paralipomènes I et II.

3e volume : Isaïe. — Jérémie.

Le commentaire des livres des Machabées est de Raban Maur ; celui des autres livres est tiré d'Origène (Adamantius), S. Augustin, S. Jérôme, S. Grégoire, S. Isidore, Bède, Smaragdus, Raban Maur, et présente les caractères de la glose ordinaire. — Début du commentaire de Josué : « Jer[onimus]. Jhesus, filius Nave, in typum... » Fin : « ...quod non illis imputetur. » — Début du commentaire des Juges : « Augustinus. In fine libri Jhesu Nave... » Fin : « Gr[egorius]... omnibus sit submissa. » — Début du commentaire de Ruth : « Propter paucitatem spiritualium... » Fin : « ...dispensationem Domini nostri

Jhesu Christi. » — Début du commentaire de Esdras I : « B[eda]. Sicut Cyrus destructo... » Fin : « ...B[eda]... offerre disposuerunt. » — Début du commentaire d'Esdras II : « Verba Neemie, etc... Neemias interpretatur consolator... » Fin : « ...caritatis perficiuntur. » — Début du commentaire de Tobie : « Pocius et verius dixisset... » Fin : « ...diversitate collocantibus. » — Début du commentaire de Judith : « Igbathanis que Medie provincie... » Fin : « ...et cum Christo regnabimus in eternum. » — Début du commentaire d'Esther : « Susa metropolis est Perside... » Fin : « ...tributariam fecit, quia nec habuit. » — Début du commentaire des Machabées : « Domino excellentissimo et in cultu christiane religionis strenuissimo Lodovico regi, Rabanus... » Fin : « ...pariter jungerentur. » — Début du commentaire des Rois I : « Viginti et duas et reliquum. Hebrei XXII litteras habent... » Fin : « ...a Phylistinorum obprobio eripiamus. » Début du commentaire des Rois II : « Super faciem suam. A parte totum... » Fin : « ...sexcentis aureis emisse. » — Début du commentaire des Rois III : « Cumque operiretur David... » Fin : « ...Rab[anus]... juditio Omnipotentis obtemperat. » — Début du commentaire des Rois IV : « Rab[anus]. Domus Occhozie est synagoga... » Fin : « Rab[anus]... per secula contemplari. » — Début du commentaire des Paralipomènes I : « Rab[anus]. Decimus ab Adam Noe... » Fin : « ...unde data est michi potestas omnis. » — Début du commentaire des Paralipomènes II : « Que fuit olim metropolis civitas... » Fin : « ...quem ille quoque glorificavit in supernis. » — Début du commentaire d'Isaïe : « Jer[onimus]. Nemo putet me Ysaiam breviter posse exponere... » Fin : « ...letabitur justus cum viderit vindictam. » — Début du commentaire de Jérémie : « Deus ad benefaciendum promptus est... » Fin : « ...nec penitentie, nec venie locus erit. »

Parchemin; 260, 246 et 210 feuillets ; 375 sur 265 millim. (vol. I et 2), 368 sur 260 millim. (vol. 3). — Première moitié du XV$^{e}$ siècle — Peintures représentant des scènes ou des personnages bibliques, au commencement de chaque livre. Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : 1$^{er}$ volume : B. 4; — B. 5. — 2$^{e}$ volume : B. 4; — B. 5; — B. 12. — 3$^{e}$ volume : B. 8; — B. 9; — B. 21 (rouge).

**49-53** [B. l. in-fol. 16 à 16$^{5}$]. — Cinq volumes. — S. Gregorii Moralium in librum Job libri XXXV. Début du prologue : « Incipit proemium beati Gregorii, pape urbis Rome, ad Leandrum, Hyspalitanum episcopum... Reverendissimo et sanctissimo fratri Leandro coepiscopo, Gregorius... Dudum te frater... » Fin du prologue : « ...ex utraque

fulciatur. » Début des Moralia : « Inter multos sepe queritur... » Fin : « ...pro me lacrimas reddit. »

Les feuillets du commencement et de la fin des volumes contiennent diverses pièces dont voici l'indication : 1er volume, fol. 1, et 2e volume, fol. 1 : Extraits d'un CENSIER, appartenant probablement à l'abbaye de Haute-Fontaine en Champagne (fin du XIVe siècle). — 1er volume, fol. 211. Extraits d'actes de donations faites à l'abbaye de Haute-Fontaine par des personnages nommés : « Robertus de Walescort », « Adamus de Cusantia », « Walterus, filius Ricoldi », « Herbertus, miles de Perca », « Otrannus de Scolemont », « Boso clericus ». Parmi les témoins de ces actes, nous relevons les noms de « Willelmus de Moebeno », « Constantius, Robertus et Lantbertus de Blesia, monachi », « Rogerius, abbas Trium fontium », « Odo, prior de Alto fonte », « Symon de Larzicuria, Renardus de Tremont, milites », « Fulbertus abbas [de Alto fonte] », « Constantius et Odo, cellerarii », « Stephanus li Gentix », « Symon Rapina », « Stephanus Pelliparius », etc... (Écriture du XIIe siècle.) — 5e volume, fol. 109 v°. Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Haute-Fontaine (XIIe-XIIIe siècle). Ce catalogue a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. L, p. 571.

Parchemin; 211, 126, 153, 200 et 160 feuillets; 358 sur 250, 355 sur 260, 355 sur 265, 323 sur 215 et 360 sur 265 millim. — XIIe siècle. — Grandes initiales en couleur, d'un beau style. — A la fin de chaque volume on lit (écriture du XIIe siècle) : « Liber Beate Marie de Alto fonte. » — Au 1er feuillet de chaque volume sont peintes les armoiries suivantes, ajoutées postérieurement à la confection du manuscrit : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* Ces armoiries se trouvent également dans les mss. nos 15, 34, 35, 36, 168, 220, 221, 329, 330, 391, 393, 394, 395. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : 1er volume : B. l. in-fol; 17. — 2e volume : B. 7.

54 [B. l. in-fol. 18][1]. — « Incipit tractatus beati AUGUSTINI in Psalmis CI-CL. » Début : « Ecce unus pauper erat et non erat in silentio. Licet ergo audire... » La fin de l'exposition sur le psaume CL manque, après les mots : « quia in passione infir[mitas]. »

Parchemin; 252 feuillets; 375 sur 285 millim. — Début du XIIe siècle. — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens nos : (?) 4; — G. 1; — B. 18 (rouge).

[1] Le manuscrit qui, dans l'ancien classement, portait la cote B. l. in-fol. 17, figure, dans le classement actuel, sous le n° 49.

55 [B. I. in-fol. 19]. — « Expositiones CASSIODORI super Psalterium... » Début : « Nimis pulchrum commodumque... » La fin manque après les mots « propterea unxit te Deus... », qui se trouvent dans l'exposition sur le psaume 44. Il y a en outre une lacune, comprenant la fin de l'exposition sur le psaume 43 et le commencement de l'exposition sur le psaume 44 entre les mots : « fidelibus con[cedendum] » et les mots : « scribe velociter scribentis. »

Les feuillets de garde du commencement et de la fin du volume sont formés de fragments du Glossaire d'ANSILEUBUS, écrits au VIII[e] siècle (Cf. Loewe, *Prodromus corporis glossariorum latinorum,* Lipsiae, 1876, 8°), dont un texte se trouve dans les mss. lat. 11529 et 11530 de la Bibliothèque nationale et dans le ms. 633 de Cambrai.

Parchemin ; 150 feuillets ; 357 sur 260 millim. — VIII[e] siècle (écriture lombarde). — Rubriques en lettres de couleur rouge et verte. — Une note écrite [par le P. Pingré?] sur le plat intérieur de la couverture indique que ce volume a été acquis [pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève] en 1775 (Cf. le ms. n° 63, acquis à la même époque). — Ancien n° : B. 13.

56 [B. I. in-fol. 20]. — 1 (fol. 1). « Incipit expositio magistri PETRI [PARISIENSIS vel LOMBARDI] super Psalterium. » Début : « Cum omnes prophetas Spiritus Sancti revelatione constet esse locutos... » Fin : « ...vite eterne vox est, omnis spiritus laudet Dominum. Expliciunt glose magistri Petri, Parisiensis episcopi, super Psalterium, sumpte ex libris catholicorum doctorum, Augustini et aliorum. »

2 (fol. 241 v°). Préface d'un autre COMMENTAIRE anonyme sur les PSAUMES. Début : « Depulsis aliquando in Ravennati urbe sollicitudinibus dignitatum et curis secularibus noxio sapore conditis, cum psalterii celestis animarum mella gustassem... » Fin : « ...qui clemens errata corrigis, nec severus imputas quod emendas. »

3 (fol. 242). Autre main (début du XIII[e] siècle). CENSIER, probablement de l'église Saint-Éloi de Noyon, en tout cas d'une église appartenant à la région noyonnaise.

Parchemin ; 243 feuillets ; 485 sur 325 millim. — Fin du XII[e] siècle. — Nombreuses lettrines en couleur, ornées de peintures représentant des personnages ou des animaux. — Au feuillet 1, on lit (écriture du XVI[e] siècle) : « Ce livre est de l'église N.-D. de Senlis », et d'une main plus récente (XVII[e] siècle) : « Il a appartenu originairement à S[t] Eloy de Noyon. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : B. 47 (rouge).

57 [B. l. in-fol. 21]. — Pierre Lombard, Commentaire sur les Psaumes, avec de nombreuses annotations marginales, faites au XIII[e] siècle. Début : « Cum omnes prophetas Spiritus Sancti revelatione... » Fin : « ...omnis spiritus laudet Dominum. Finito Christus rex libro sit benedictus. »

Parchemin; 200 feuillets; 279 sur 200 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — Au 1[er] feuillet on lit (écriture du XIII[e] siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo, quem dedit nobis magister Theo, canonicus noster. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. » (Cf. ms. n° 66.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : A. 34 (?); — B. 4; — B. 15 (rouge).

58 [B. l. in-fol. 21 [2]]. — Pierre Lombard, Commentaire sur les Psaumes. Début : « Cum omnes prophetas Spiritus Sancti revelatione... » Fin : « ...omnis spiritus laudet Dominum. Finit, amen, finit, requiem sibi penna requirit. »

Parchemin; 226 feuillets; 343 sur 235 millim. — XIV[e] siècle. — Lettrines en couleur, dont quelques-unes accompagnées de peintures représentant des personnages ou des scènes bibliques. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : ?? (gratté); — B. 6; — B. 15 (rouge).

59 [B. l. in-fol. 22]. — Exposition sur les Psaumes, par le P. Jean Fronto, chanoine régulier, chancelier de l'Université de Paris.

Papier; I-376 feuillets; 343 sur 215 millim. — XVII[e] siècle. — Au feuillet I se trouve un portrait de Fronto, gravé par Nanteuil en 1663, d'après un dessin de F. Cabouret. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : Q [ou R] 14 (?); — B. 18; — B. 19 (rouge).

60 [B. l. in-fol. 24][1]. — Les Livres sapientiaux, avec les préfaces de S. Jérôme et d'autres (Proverbes : « Jungat epistola... » — Ecclésiaste : « Memini me hoc ferme... » — Sagesse : « Liber Sapientie apud Hebreos... » La préface est suivie d'un sommaire commençant par les mots : « Non zelari mortem... » — Ecclésiastique : « Librum Jhesu, filii Syrach, dicit se Jeronimus apud Hebreos repperisse... »); gloses interlinéaires; commentaire marginal formé d'extraits des Pères et présentant les caractères de la glose ordinaire.

Proverbes : Début du commentaire sur la préface : « Trinum opus Salomonis... » — Début du commentaire sur le texte : « Proverbiorum

[1] Dans l'ancien classement, le n° B. l. in-fol. 23 était vacant.

liber non, ut simplices arbitrantur... » Fin : « ...examinante et probante ac remunerante Deo, cui est honor et gloria. » — ECCLÉSIASTE : Début du commentaire sur la préface : « Jeronimus. Verba Ecclesiastes, filii David regis... » Début du commentaire sur le texte : « Gregorius IIIIus. quomodo hic liber sit legendus... » Fin : « ...et mandata ejus observa, hoc est, etc... » — CANTIQUE DES CANTIQUES : Début du commentaire : « Salomon id est pacificus, quia in regno ejus pax... » Fin : « ...ad secreta interioris cubiculi gaudia animi... » — SAGESSE : Début du commentaire : « Rabanus. Hunc librum Jeronimus asserit... » Fin : « ...de omnibus his liberavit eos Dominus... » — ECCLÉSIASTIQUE : Débuts des deux premiers articles du commentaire : 1°) : « A Domino Deo, etc... Quia Christus fons vite, lux vera... » ; 2°) : « Rabanus. Omnis sapientia, etc... Incipit ab eterna Dei sapientia... » Fin du commentaire : « ...que scit fratres instruere et corrigere. »

Parchemin; 197 feuillets; 366 sur 235 millim. — XIIIe siècle. — Lettrines en couleur, accompagnées de peintures représentant des personnages ou des scènes bibliques. — Ce volume devrait peut-être être joint aux mss. nos 46-48, bien que ni l'écriture ni l'ornementation ne soient de la même main que dans ces trois volumes. En effet, outre qu'il les complète, il porte sur le 1er feuillet le chiffre 9 (écrit, semble-t-il, au XIVe siècle), alors que ceux-ci portent, écrits de la même main sur le 1er feuillet, les chiffres 6, 8 et 10. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : B. 7; — B. 16 (rouge).

**61** [B. l. in-fol. 25]. — Les LIVRES SAPIENTIAUX, avec les préfaces de S. Jérôme et d'autres (Proverbes : « Jungat epistola... » — Ecclésiaste : « Memini me hoc ferme... » — Cantique des cantiques : « Stabat Amos super litus maris... » — Sagesse : « Liber Sapientie apud Hebreos... » La préface est suivie d'un sommaire commençant par les mots : « Diligendo justiciam et simplicitatem... » — Ecclésiastique : « Librum Jhesu, filii Syrach, sicut Jeronimus apud Hebreos... » ); gloses interlinéaires et commentaire marginal offrant le caractère de la glose ordinaire :

PROVERBES : Début du commentaire sur la préface : « Notandum quod vulgata est... » Début du commentaire sur le texte : « Proverbiorum liber non, ut simplices arbitrantur... » Fin : « ...examinante et probante ac remunerante Deo, cui honor et gloria. » — ECCLÉSIASTE : Début du commentaire sur la préface : « Jer[onimus]. Verba Ecclesiastes, filii David regis... » — Début du commentaire sur le texte :

« Jer[onimus]. Quomodo hic liber sit legendus et exponendus sic dicit... » Fin : « ...in multis ad voluptates hortari... » — CANTIQUE DES CANTIQUES : Début du commentaire sur la préface : « Legitur de Salomone Deum offendisse supra omnes... » — Début du commentaire sur le texte : « Salomon id est pacificus, quia in regno ejus... » Fin : « ...memoria non tenemus. » — SAGESSE : Début du commentaire sur le texte : « Rabanus. Hunc librum Jeronimus asserit... » Fin : « ...de omnibus hiis liberavit eos Dominus. » Outre la glose ordinaire, le livre de la Sagesse a un second commentaire marginal, d'une main un peu plus récente (XIV[e] siècle), qui paraît original, au moins en partie : Début de ce commentaire : « In hoc libro principes et prelati ad studium... » Fin : « ...cum transieris per aquas ego ero, etc... » — ECCLÉSIASTIQUE : Débuts des deux premiers articles du commentaire : 1° : « Rabanus. Incipit ab eterna Dei sapientia... » ; 2° : « A Domino Deo, etc... Quia Christus fons vite... » Fin du commentaire : « ...ut dicere diligentes me. »

Parchemin; I-128 feuillets; 345 sur 225 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : B. 17 (rouge).

62 [B. l. in-fol. 26]. — COMMENTAIRE sur l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques.

En tête du commentaire sur l'Ecclésiaste devait se trouver la préface de S. Jérôme, dont il ne reste que les quatre dernières lignes. Vient ensuite un commentaire sur cette préface. Début de ce commentaire : « Dicit ergo Jeronimus : Memini me in hoc ferme, id est fere... » Fin : « ...sed immediate transtuli de hebreo. » — Début du commentaire sur l'Ecclésiaste (fol. 1) : « Verba Ecclesiastes, id est concionatoris, filii David, in hoc notatur paterna dignitas... » Fin : « ...sive bonum sive malum sit, quod factum est supple. » — Début du commentaire sur le Cantique (fol. 64) : « Deus in gradibus ejus cognoscetur. Ita dicit alia editio ubi nostra habet... » Fin : « ...sponsa mea, veni de Libano. »

Parchemin ; 102 feuillets; 340 à 350 sur 240 millim. — XIII[e] siècle. — Au feuillet 102 v°, on lit un ex-libris tronqué : « ...de Jardo prope Meledunum, Senonensis dyocesis. Quicumque eum furaverit vel titulum istum deleverit...ata et privatus a societate Ecclesie et ab introitu paradisi, et deleatur nomen ejus de libro viventium... it et verba que ipso scripta sunt ac etiam titulum istum servaverit cum ipso in eternum permanebit. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n°ˢ : B. 8 ; — B. 20 (rouge).

63 [B. l. in-fol. 27]. — Bède, Expositio in Cantica canticorum. Le commencement jusqu'aux mots : « Augustinum insanivit » exclusivement, soit une page du manuscrit, manque ; il y a en outre plusieurs lacunes dans le corps de l'ouvrage, dont l'une (ff. 8-13) a été comblée par une main plus récente (XII[e] siècle). Fin : « ...incomprehensibilis permane. »

Parchemin ; 132 feuillets ; 327 sur 230 millim. — IX[e] siècle (écriture lombarde). — Rubriques en lettres rouges et vertes. — Au feuillet 56 on lit : « Ego Hugo Marifrigus heroldus. » — Une note du 1[er] feuillet [de la main du P. Pingré?] indique que ce manuscrit a été acquis [pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève] en 1775 (Cf. le ms. n° 55, acquis à la même époque). — Ancien n° : B. 40 (rouge).

64 [B. l. in-fol. 29] [1]. — S. Grégoire, Homélies sur Ézéchiel, précédées d'une dédicace à l'évêque Marinus et d'un prologue. Début de la dédicace : « Dilectissimo fratri Marino episcopo, Gregorius... Omelias que in beato Jhezechiele propheta... » Début du prologue : « Dei omnipotentis aspiratione... » Début de la 1[re] homélie : « Usus prophetice locutionis... » Fin de la 10[e] homélie : « ...Sit itaque gloria omnipotenti Domino nostro Jhesu Christo, qui vivit et regnat cum Patre in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen. »

Parchemin ; 201 feuillets ; 305 sur 195 millim. — Fin du XII[e] siècle. — Grandes initiales en couleur. — Au feuillet 201 on lit : « Liber de S. Eligi fonte [Font S[t] Eloi]. Si quis eum furatus fuerit anatema sit » (XIII[e] siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle). — Anciens n[os] : E. 8 ; — E. 9 ; — G. 9 ; — B. 22 (rouge).

65 [B. l. in-fol. 30]. — 1 (fol. 1). Commentaire anonyme sur les petits Prophètes, composé en grande partie d'extraits des Pères. Début : « In exponendis omnibus prophetis Spiritus Sancti auxilio indigemus, ut eodem auctore exponantur quo facti sunt... » Fin : « ... Christum religione consentient. » — Ce commentaire, qui est accompagné du texte biblique, paraît être le même que celui qui se trouve, mais incomplet, dans le manuscrit n° 242 de la Bibliothèque Mazarine. Le début permet de le rapprocher de celui de Robert de Berlington, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de Troyes (*Catal. général,* pp. 115-116, n° 224).

[1] Le manuscrit qui, dans l'ancien classement, portait la cote B. l. in-fol. 28, figure actuellement sous le n° 48.

2 (fol. 85). « Incipiunt glose [Petri] Cantoris, [canonici S. Victoris] Parisiensis, super Epistolas canonicas. » Début : « Os meum loquetur sapientiam... » Fin : « ...ita majus gaudium est super uno peccatore penitentiam agente quam super nonaginta, etc... [Luc, xv, 7]. »

Parchemin; 121 feuillets; 280 sur 190 millim. — XIIIe siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Parisiensis, 1753. » — Anciens nos : R. 12 (?); — B. 7; — B. 24 (rouge).

66 [B. l. in-fol. 31]. — Commentaire sur les petits Prophètes, tiré des anciens Pères et offrant les caractères de la glose ordinaire. Début : « Ordo prophetarum secundum LXX talis est : Osee, Amos... » Fin : « ...fidem quam illi habuerunt. » Le commentaire est accompagné du texte biblique.

Parchemin; 140 feuillets; 298 sur 230 millim. — XIIIe siècle. — Lettrines en couleur. — Au 1er feuillet on lit (écriture du XIIIe siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo, quem dedit nobis frater Theo, canonicus noster. Quicumque eum furatus fuerit vel celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. » (Cf. ms. no 57.) — Anciens nos : R. 11 (?); — B. 5; — B. 23 (rouge).

67 [B. l. in-fol. 32]. — « Vetus Testamentum, cum commentariis, ex fonte hebraico, versione LXX interpretum et variis authoribus collectis. Accesserunt argumenta librorum et capitum tam soluta quam stricta oratione... composita. Tomus VII, continens XII Prophetas minores et I ac II Machabaeorum; cum Chronologia ab obitu Esdrae usque ad obitum S. Joannis Evangelistae. » Début du commentaire : « Duodecim cum Hebraicis et Septuaginta computamus Prophetas minores... » Fin du commentaire : « ...hic ergo erit consummatus. » — Suit la Chronologie, de 411 av. J.-C à 101 ap. J.-C.

Papier; 286 feuillets; 285 à 300 sur 220 millim. — XVIIIe siècle; vers 1711 (Voy. fol. 286, où on lit : « Jubente illustrissimo Galliarum cancellario hos manuscriptos... commentarios legi... in quibus nihil deprehendi quod fidei Ecclesiae bonisque moribus adversetur... Datum Parisiis, die 15a octobris, anno Domini supra 1711. [Signé] Pinssonnat, doctor theologus Parisiensis, lector ac professor regis, regiusque librorum censor »). — Au feuillet 158, se trouve un grand dessin à la plume représentant le prophète Zacharie, auquel un ange montre un candélabre à sept branches. — Ancien no : B. 25 (rouge).

68 [B. l. in-fol. 32²]. — « Historia et concordia librorum, qui vulgo solent inscribi Machabaeorum, notis criticis atque chronologicis

illustrata, authore R. P. Carolo DEVILLAINES, canonico regulari congregationis gallicanae et B. Annae Mottensis ad Beuveronem amnem primo pastore. »

Les deux derniers feuillets contiennent un arbre généalogique des Séleucides et une carte, dessinée à la plume, de l'empire d'Alexandre.

Papier; 131 feuillets; 352 sur 235 millim. — XVIII$^e$ siècle; vers 1704. (Voy. fol. 1, où on lit : « Samedi 26 janvier 1704 », et fol. 128 v°, où on lit : « De mandato illustrissimi Galliae cancellarii, legi *Historiam et concordiam librorum qui vulgo solent inscribi Machabeorum*... nec in ea... quidquam aliunde notavi quod fidei aut morum castimoniae adversetur. In aedibus Sorbonicis, die februarii 18$^a$ ann. 1704. [Signé] Berthe. ») Cf. fol. 9.

**69** [B. l. in-fol. 34][1]. — NICOLAS de LYRE, Postilles sur le Nouveau Testament. Début : « Quatuor fratres (*sic* pour facies) uni, Ezechiel 1°, secundum quod scribit... » Fin : « ...gratia Domini nostri Jhesu Christi cum omnibus vobis. Amen. Amen. » — A la fin de S. Mathieu (fol. 57), on lit : « Explicit postilla super Matheum, edita a magistro Nicolao de Lyra, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie doctore, finaliter scripta Curii, post festum sancti Marcii (*sic*) evangeliste, anno Domini 1300. » — Lacune de quatre feuillets comprenant une partie du ch. XVII de S. Jean (entre les fol. 146 et 147).

Papier, entremêlé de quelques feuillets de parchemin; 362 feuillets; 415 sur 290 millim. — Fin du XIV$^e$ siècle. — Au feuillet 155, on lit la phrase suivante, écrite par la même main que le reste du volume : « D. Naudeti. Qui scripsit scribat, semper cum Domino vivat. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : B. 10; — B. 49 (rouge).

**70** [B. l. in-fol. 34$^2$]. — NICOLAS de LYRE, Postilles sur les Psaumes. Début : « Propheta magnus surrexit... » Fin : « ...laudem nos perducat, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit postilla super librum Psalmorum, edita a fratre Nicholao de Lyra, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie venerabili doctore. »

Parchemin; 147 feuillets; 402 sur 280 millim. — XV$^e$ siècle. — Au feuillet 147 v°, on lit le nom : « R. Fabry », qui paraît être celui du copiste du présent volume. — Lettrines en couleur. — Une note du feuillet 1 v° semble indiquer que ce volume a appartenu « à Nostre-Dame de Senlis » (écriture du XVI$^e$ siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris. » [XVIII$^e$ siècle]. — Anciens n$^{os}$ : B. 14; — A. l. 10. (Cf. p. 20, note 1.)

[1] Le manuscrit qui, dans l'ancien classement, portait la cote B. l. in-fol. 33, figure actuellement sous le n° 36.

**71** [B. l. in-fol. 35]. — 1 (fol. 1). « Commentarius Hilarii, Pictaviensis episcopi, super Matheum. » Début : « Textum quem Matheus in ordine regie successionis... » Fin : « ...quia in pecunia honor ejus est, Christi gloria denegatur. »

2 (fol. 49). « Incipit expositio Cristiani Grammatici [qui et Druthmarus Corbeiensis] in Evangelium secundum Matheum. » Début du prologue : « Venerabilibus in Christo patribus in cenobiis Sancti Petri, principis apostolorum... » Début de l'exposition : « Hunc titulum non fęcit Evangelista... » Fin : « ...qui pro ea effudit sanguinem suum Dominus noster Jhesus Christus, qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. » — En tête de ce dernier ouvrage, une main de la fin du XV[e] siècle a copié la notice de Trithem de Spanheim sur Cristianus.

Parchemin ; 151 feuillets ; 345 sur 250 millim. — XII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — Au verso du dernier feuillet, une main du XV[e] siècle a écrit : « Istud volumen spectat ad monasterium fratrum Celestinorum de Ambianis. » — Ancien n° : B. 34 (rouge).

**72** [B. l. in-fol. 36]. — Les quatre Évangiles, avec les mêmes prologues que dans les manuscrits n[os] 39-40, une glose interlinéaire et un double commentaire marginal, écrit par deux mains différentes, l'une du XIII[e] siècle, l'autre du début du XIV[e], et portant l'un, le plus ancien, sur les prologues et le texte, le second sur les prologues, le texte et le premier commentaire. — Le premier commentaire, à peu près analogue à celui qui est contenu dans les mss. n[os] 39-40, est tiré en grande partie de S. Augustin, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Hilaire, Bède, Raban Maur, et présente les caractères de la glose ordinaire. Le second, quoique empruntant des passages à ces mêmes auteurs, semble plutôt être l'œuvre d'un exégète du XIII[e]-XIV[e] siècle.

L'ordre des matières est le suivant :

1° (fol. 2). Évangile de S. Mathieu. Début du premier commentaire sur le prologue : « Matheus cum primo predicasset evangelium... » Fin : « ...divinitatis sacramentum. » — Début du deuxième commentaire sur le prologue[1] : « In continencia proemii ostenditur quis scripsit... » — Début du premier commentaire sur le texte : « Filii David, filii

[1] Nous n'indiquons que les débuts du deuxième commentaire, parce que les différents articles de ce commentaire étant disposés sans ordre sur les marges, il est généralement difficile de savoir lequel doit en être considéré comme le dernier.

Abraham, hos duos... » Fin : « ...qui divina mansione sunt digni. » — Début du deuxième commentaire sur le texte : « Determinavit Matheus que per quamdam tituli appellationem... »

2° (fol. 72). Évangile de S. Marc, précédé d'une liste des miracles de J.-C. rapportés par cet évangéliste. Début du premier commentaire sur le prologue : « Marcus excelsus mandato... » Fin : « ...cum gaudio metamus in celo. » — Début du deuxième commentaire sur le prologue : « Videlicet qui majora Christi miracula scripsit... » — Début du premier commentaire sur le texte : « Beatus Matheus dicit : Filii David, filii Abraham... » Fin : « ...plus actibus quam locutionibus eruditur. » — Début du deuxième commentaire sur le texte : « Quem Matheus vocat in principio filius hominis... »

3° (fol. 115). Autre manuscrit, peut-être de la même main que le deuxième commentaire : « Sequuntur interpretationes antiquorum nominum grecorum et hebreorum. » Début : « Ninive id est pulcritudo... » Fin : « ...aliquocies, sepe, assidue. »

4° (fol. 115 v°). De la même main que l'article précédent : Commentaire sur les chapitres VI de Zacharie et I^er d'Ézéchiel, qui prophétisent les quatre évangélistes. Début : « Vidi et ecce quatuor quadrige egrediebantur... Hanc visionem revelavit Dominus Zacharie et fuit visio... » Fin : « ...adventum. »

5° (fol. 116). Évangile de S. Luc. Le prologue n'est pas accompagné du premier commentaire. — Début du deuxième commentaire sur le prologue : « Antonomasice solemus dicere... » — Début du premier commentaire sur le texte : « Ambrosius. Vitulus sacerdotalis... » Fin : « ...quando revertar a nuptiis. » — Début du deuxième commentaire sur le texte : « Theophilus potentissimus erat in Achaia... »

6° (fol. 196). Évangile de S. Jean. Début du premier commentaire sur le prologue : « Vinum aliud est nuptiale... » Fin : « ...non posset nosci a parvulis. » — Début du deuxième commentaire sur le prologue : « Merito gratia Christi donatur... » — Début du premier commentaire sur le texte : « In principio, id est in Patre, qui est principium... » Fin : « ...neque nubent, neque nubentur. » — Début du deuxième commentaire sur le texte : « cum dicitur Pater esse in Filio... »

Au dernier feuillet, il y a un court COMMENTAIRE sur le XXXVI^e chapitre de l'Exode, où l'auteur compare les quatre colonnes du tabernacle

aux quatre évangélistes. Ce commentaire paraît être de la même main que le deuxième commentaire sur les Évangiles.

Parchemin; 245 feuillets; 358 sur 240 millim. — XIII$^{e}$ siècle. — Aux feuillets 2, 72, 116 v°, 196, il y a de petites peintures représentant les quatre évangélistes avec leurs attributs. Lettrines en couleur. — Au 2$^{e}$ feuillet, on lit : « Iste liber de ecclesia S. Barbare » ; et à l'avant-dernier : « Iste liber est de Sancta Barbara » (écriture du XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ siècle). — « Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. » — Ancien n° : B. 33 (rouge).

73 [B. I. in-fol. 37]. — Les Évangiles de S. Mathieu et de S. Marc, avec une glose interlinéaire et un commentaire marginal, tiré en partie des anciens Pères et présentant les caractères de la glose ordinaire. Début du commentaire sur S. Mathieu : « Jeronimus. Nomen libri Evangelium grece bonum nuncium est... » Fin : « ...in presenti sit, fidelibus subdit. Ecce ego. » — L'Évangile de S. Marc (fol. 92) est précédé d'un prologue. Début de ce prologue : « Marcus evangelista, Dei et Petri in baptismate filius... » Fin : « ...incrementum prestat Deus est. » Début du commentaire sur ce prologue : « Beda. Marcus, Petri discipulus, rogatu Romanorum... » Fin : « ...que simul omnia CCXXXIII sunt capitula. » Début du commentaire sur le texte : « Jeronimus. Quatuor evangelia unum sunt... » Fin : « ...evangelii verbum per totum orbem seminaverunt. »

Les feuillets 1 à 3 contiennent un glossaire biblique de noms propres et communs, de la même main que le corps de l'ouvrage. Début : « Abraham pater videns populum... » Fin : « ...per alterum corrigere velint. » — Le feuillet 139 contient un alphabet des minuscules de a à l (écriture du XIV$^{e}$ siècle).

Parchemin; 139 feuillets; 318 sur 210 millim. — Début du XIII$^{e}$ siècle. — Initiales en couleur. — Au feuillet 139, on lit : « Qui subtrahet istum librum ab ecclesia monasterii Molismensis [Molesme, au diocèse de Langres] a mala morte peribit... anno M° CCC° XXIIII. » — Au 2$^{e}$ feuillet, on lit : « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium » (écriture du XVII$^{e}$ siècle). — Ancien n° : B. 35 (rouge).

74 [B. I. in-fol. 38]. — « Concordia quatuor Evangelistarum... Domini nostri Jesu Christi historiam... exhibens, opera et studio Sebastiani Le Roux, pastoris ecclesiae de Andevilla, in dioecesi Carnotensi. » La couverture du volume est formée d'un fragment de compte de recette parisienne (XIV$^{e}$ siècle).

Papier; 138 feuillets; 296 sur 185 millim. — 1695. — « Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. »

**75** [B. l. in-fol. 39]. — Les Actes des Apôtres, les Épitres canoniques et l'Apocalypse, avec une glose interlinéaire et un commentaire marginal, présentant les caractères de la glose ordinaire et tiré de S. Augustin, S. Jérôme, S. Grégoire, Bède, Raban Maur. — Le commentaire sur les Épîtres canoniques et l'Apocalypse est augmenté de nombreuses notes marginales, écrites par une autre main (début du XIV^e^ siècle). — Début du commentaire sur les Actes (1^er^ et 2^e^ alinéa) : « Lucas, medicus Antiocensis, greci sermonis non ignarus... » « De lingua quidem in qua Actus apostolorum scripti sunt... » Fin : « ...et medicamenta animarum lugentium. » — Début du commentaire sur l'épître de S. Jacques (1^er^ et 2^e^ alinéa) : « Jacobus, cognomento justus, filius Marie sororis... Beda. Legimus, occiso beato Stephano, quod facta est persecutio... » Fin : « ...majus gaudium est super uno peccatore penitente quam super nonaginta, etc... » — Début du commentaire sur l'Apocalypse (1^er^ et 2^e^ alinéa) : « Omnes qui pie volunt vivere... Sicut in secularibus libris tria queruntur... » Fin : « ...varietas virtutum multiplicitas. »

L'avant-dernier feuillet du volume contient des extraits du « De bono conjugali », contra Jovinianum, de S. Augustin.

Parchemin ; 133 feuillets ; 388 sur 270 millim. — Fin du XIII^e^ siècle. — Lettrines en couleur. — Au dernier feuillet, on lit : « Iste liber est Heinrici le G[ri]nele, succentoris Silvanectensis, traditus domino Johanni Cossabrin pro libro de Rosa. Redditus fuit liber de Rosa » (écriture du XIV^e^ siècle). — Au 1^er^ feuillet, on lit : « Ce livre appartient à l'église de Senlis » (écriture du XVII^e^ siècle). — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : B. 35 (rouge).

**76** [B. l. in-fol. 40]. — Recueil.

1 (fol. 1). « Explanatio venerabilis Bede in Actibus Apostolorum. » (Cf. fol. 26.) — Le commencement, soit environ deux feuillets du manuscrit, manque. Il y a en outre plusieurs lacunes dans le corps de l'ouvrage. Le présent volume commence par les mots : « verum omnes Judee fines... » Fin : « ...cursum consummavi, fidem servavi. Explicit explanatio venerabilis Bede presbiteri in Actibus Apostolorum. »

2 (fol. 26). « Incipit prefatio venerabilis Bede in expositione super septem Epistolas canonicas. » Début : « Jacobus, Petrus, Johannes, Judas septem epistolas ediderunt... » Fin : « ...sed ante omne seculum et nunc et in omnia secula seculorum. Amen. » Il y a entre les feuillets 46 et 47

une lacune portant sur la fin du chapitre II, les chapitres III et IV et le commencement du chapitre V de la première épître de S. Pierre.

3 (fol. 77). « Libellus retractationis venerabilis BEDE presbiteri in Actus Apostolorum. » Début : « Scimus eximium doctorem ac pontificem Augustinum... » Fin : « ...medullam sensus spiritalis virtute habere gravidam. »

4 (fol. 93). « Incipit liber S. EUCHERII, Lugdunensis archiepiscopi, de laude heremi. » Début : « Domino sancto et meritis beatissimo et in Christo gloriosissimo Hylarioni, Eucherius... » Fin : « ...terram repromissionis intrabis. Vale in Christo Jhesu, Domino nostro. »

5 (fol. 98). ARATOR, Historia apostolica, poème. Début : « Domino sancto venerabili in Christi gratia spiritaliter erudito Floriano abbati, Arator subdiaconus.

Qui meriti florem maturis sensibus ortum,
Nominis ore tui jam Floriano tenes... »

« Explicit epistola. Incipit prologus. Domino sancto, beatissimo atque apostolico sacerdoti pape Vigilio, Arator subdiaconus.

Menibus undosis bellorum incendia cernens... »

« Explicit prologus. Incipiunt capitula libri primi... Expliciunt capitula. Beato Petro adjuvante, Aratoris, subdiaconi sancte Romane Ecclesie, incipit historia apostolica. Liber primus.

Ut sceleris Judea sua polluta cruore,
Ausa nefas complevit opus rerumque creator... »

La fin manque après le vers :

« Qui radiant monimenta crucis sanctosque revisit. » (Liv. II.)

Parchemin; 113 feuillets; 316 sur 225 millim. — Fin du XII^e^ siècle. — Initiales en couleur. — Au feuillet 82, on lit le nom : « M^e^ Guillaume de Lorvuisin » [?] (écriture du XVII^e^ siècle), et aux feuillets 52 v° et 53 v°, diverses notes d'intérêt privé, rédigées en 1632 (partage de toisons de moutons, et de faisans; prêts de foin). Dans ces notes sont cités les noms : « Fouquet », « Phelipe Lais », « le Mesnier du Landays », « M. de la Brosche ». — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens n^os^ : B. 14; — B. 38 (rouge).

77 [B. l. in-fol. 41]. — « Glose magistri PETRI [LOMBARDI], Parisiensis episcopi, super epistolas Pauli. » Début : « Primordia rerum requirenda sunt prius, ut earum notitia... » Fin : « ...alia Dei

munera sint cum omnibus vobis. Amen. » — Suivent deux pièces de cinq vers commençant, l'une par :

« Explicit hic Petri glosarum summa magistri... »

l'autre par :

« Pauli doctoris, quem rexit virtus amoris... »

Parchemin; 251 feuillets; 478 sur 320 millim. — Fin du XII$^{e}$ siècle. — Grandes initiales en couleur, ornées de peintures représentant des personnages et des scènes bibliques. — Au feuillet 251, il y a une note presque entièrement effacée où l'on peut lire : « Ce present livre a esté baillé à maistre Pierre... l'an 1518 avant Pasques et le 17$^{e}$ febvrier par moy Jehan... » Au même feuillet, on lit : « Je suys à Nostre-Dame de Senlis » (écriture du XVI$^{e}$ siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : B. 48 (rouge).

78 [B. l. in-fol. 42]. — Pierre Lombard, Commentaire sur les épîtres de S. Paul. Début : « Principia rerum requirenda sunt... » Fin : « ...alia Dei munera sint cum omnibus nobis. Amen. » — Suivent deux pièces de cinq vers commençant, l'une par :

« Explicit hic Petri glosarum meta magistri... »

l'autre par :

« Pauli doctoris, quem rexit virtus amoris... »

Parchemin; 318 feuillets; 373 sur 280 millim. — XIV$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur. — Au verso du 1$^{er}$ feuillet, on lit : « Iste liber est seu pertinet ad ecclesiam S. Johannis de Jardo » (écriture de la fin du XIV$^{e}$ siècle). — Au feuillet 318, on lit (écriture du XV$^{e}$ siècle) :

« Has epistolas emit Egidius atque illas
Saenece quas docuit explanans ut decuit
Pro Ludovico, Aurelianorum duce [Louis, duc d'Orléans, † en 1407] meique amico;
Quae si non perfecerit mors subita, pro dolor, ruit
Novem francos istas solidos decem glosa permistas
Saenece papirii atque venustas. »

Cette note semblerait se rapporter à une collection des lettres de Sénèque qui aurait jadis fait partie du présent volume. — « Ex libris S. Genovefae Parisiensis, 1753. » — Anciens n$^{os}$ : B. 12; — B. 37 (rouge).

79 [B. l. in-fol. 43]. — 1 (fol. 1). Berengaudus, Expositio in Apocalypsim. Début : « Beatum Johannem apostolum et evangelistam hunc librum Apocalipsin edidisse constat... » Fin du texte : « ...esse

mereamur, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. » — Début de l'épilogue : « Quisquis nomen auctoris scire desideras... » Fin de l'épilogue : « ...vel certe in melius commutandum. » — En tête de l'ouvrage sont copiés les versets 1-19 du premier chapitre de l'Apocalypse.

2 (fol. 95). Note sur la philosophie pythagoricienne (XIIIe siècle).

3 (fol. 95). Note sur la valeur de divers poids et de diverses mesures de distance et de capacité (XIIIe siècle).

4 (fol. 95 v°). Note sur l'emploi de l'abaque dans les calculs monétaires, avec un tableau des signes par lesquels on représentait diverses monnaies (XIIIe siècle).

Parchemin; 96 feuillets; 275 sur 205 millim. — Fin du XIIe siècle. — Au 1er feuillet, on lit (écriture du XIVe siècle) : « Liber Sancte Marie de Sancto Portu. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Relié aux armes d'un évêque dont l'écu contient six besants ou six tourteaux, 3, 2 et 1. Ces armes pourraient être celles de Benjamin de Brichanteau, évêque de Laon (1612-1619), qui avait été abbé de Sainte-Geneviève (1607-1612). Les Brichanteau, en effet, portent *d'azur, à six besants d'argent,* 3, 2 et 1. — Anciens nos : B. 13; — B. 39 (rouge).

**80** [B. l. in-fol. 44]. — Recueil.

1 (fol. 2). Lotharius diaconus (Innocent III), Liber de miseria hominis. Début : « Domino patri karissimo Petro, Dei gratia Portuensi episcopo, Lotharius diaconus... » La fin manque, après les mots : « ...oblivio et confusio, tortiones » du dernier paragraphe.

2 (fol. 25). Pièce de neuf vers latins, peut-être tronquée au commencement. Début :

« Flumina qui metuat modica sulcare carina... »

Fin :

« De gazis veterum que tulit unca manus. »

3 (fol. 25). « Incipit prologus Albini in Ecclesiasten », suivi du commentaire d'Alcuin sur l'Ecclésiate. Début du prologue : « Dilectissimis in Christo filiis Onie sacerdoti, Candido presbitero... » Début du commentaire : « Verba Ecclesiastis filii David, regis Jerusalem. Tribus nominibus... » Fin du commentaire : « ...permansuram in eternum. Explicit. » — Suit une pièce de vers latins du même auteur relative à ce commentaire et débutant ainsi :

« Iste liber vario sensus sermone patescit.
Diversos hominum quid cuinam placeat... »

Enfin, après cette pièce de vers, on lit : « Frater Willelmus de Gerborredo, monachus Pont[isarensis?], scripsit hunc Albinum; pro eo lector oret ad Deum. »

4 (fol. 57). « Incipit liber PASTORIS nuncii penitentie; mandata ac similitudines ejus in quibus apparuit et locutus est Herme. » Version latine du Pasteur (Ποιμήν) d'HERMAS, précédée de la notice de S. Jérôme sur cet auteur. Début du texte : « Qui enutrierat me vendidit quandam puellam... » Fin : « ...pastorem illum et virgines in domo mea. » (Voy. sur ce texte, *Bibl. de l'École des chartes,* 1885, t. XLVI, p. 372.)

5 (fol. 103). « Incipit scarpsum de dictis sancti EFFREM prope finem mundi et consummatione (*sic*) seculi et conturbatione gentium. » Début : « Fratres karissimi, Spiritui Sancto credite qui loquitur... » Fin : « ...hereditabit vitam eternam in secula seculorum. Amen. Explicit. »

6 (fol. 105 v°). « Incipit sermo sancti METHODII, episcopi Paterensis (*sic*), de regno gentium et in novissimis temporibus certa demonstratio. » Début : « Sciendum namque est exeuntes Adam et Evam de paradiso... » Fin : « ...nunc et semper in secula seculorum. Amen. Explicit sermo sancti Methodii episcopi de novissimis diebus et de temporibus antiquis... » — En tête de cet opuscule se trouve : 1° un passage de S. Jérôme « *in Libro de tractatoribus* », sur Methodius; 2° « Prefaciuncula PETRI monachi. » Début de cette préface : « Amor est caritatis... » Fin : « hunc libellum in latinum vertere librum de greco. »

Parchemin; 114 feuillets; 270 sur 200 millim. — XIII<sup>e</sup> siècle. — Lettrines en couleur. — Ancien n° : B. 51 (rouge).

**81-85** [B. f. in-fol. 1-1⁴]. — Cinq volumes. — Le P. POLINIER, génovéfain, Explication des livres du Nouveau Testament (moins la 2<sup>e</sup> épître de S. Jean, l'épître de S. Jude et l'Apocalypse). Les deux volumes consacrés à l'explication des Évangiles paraissent être le premier jet de l'ouvrage du P. Polinier paru à Paris, de 1699 à 1702, sous le titre : *Explication littérale et morale des Évangiles,* 5 vol. in-4°.

Plusieurs feuillets des volumes I, II et IV sont formés de lettres ou de fragments de lettres adressées pour la plupart au P. Polinier. Généralement les signatures sont coupées. Les lettres dans lesquelles la signature subsiste ou dont l'écriture a permis d'identifier l'auteur,

sont de : Le P. Menardeau [?] (t. I, fol. 54) ; Mad. Delacour des Bois (t. I, fol. 74-75, 84-85, 204-205, 206-207) ; Fr. P. Lutaine, chan. rég. (t. I, fol. 80-81) ; Le Machois, chan. rég. (t. I, fol. 98-99) ; De Bercy de Novéon [?] (t. I, fol. 103-104) ; Eustache Mopinot, marchand de Reims (t. I, fol. 113) ; B. Delaforce [ou Delafoue] (t. I, fol. 116-117) ; B. Pascal, chan. rég. (t. II, fol. 3).

Papier ; 512, 66, 382, 368 et 410 feuillets ; 303 sur 200 millim. — Fin du XVII[e] siècle. — Anciens n[os] : 84 ; — B. f. 363.

**86-87** [B. f. in-fol. 2-2[2]]. — Deux volumes. — COMMENTAIRE sur les livres de Job et d'Esdras. Début : « Dieu a voulu consoler les hommes dans leurs souffrances... » Fin : « ...et le prie de ne le considérer que par ses dons. »

Papier ; 314 et 314 feuillets ; 265 sur 185 millim. — XVIII[e] siècle. — Anciens n[os] : A. f. 62 ; — 235-236.

**88** [B. f. in-fol. 3]. — Le P. POLINIER, « Explication des Évangiles des dimanches et fêtes de l'an ».

Le feuillet 113 est formé d'un reçu sans date, délivré au P. Polinier par F. Legaingneutre, et le feuillet 344 d'une lettre adressée au même par F. G. Hubert, Provins, 28 août 1689.

Papier ; 527 feuillets ; 302 sur 200 millim. — XVII[e] siècle (vers 1689 ; voy. fol. 344). — Ancien n° : A. l. 644.

**89** [Suppl. B. gr. et lat. in-fol. 1 *bis*]. — « Témoignages de l'Ancien Testament sur le Nouveau, en trois colonnes : traduction de l'hébreu, Septante, Vulgate. » Ce manuscrit paraît être de la main du P. Louis VALLÉE, génovéfain, mort en 1731.

Papier ; 16 feuillets ; 300 sur 198 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancien carton : A. n° 2.

**90** [BB. l. in-fol. 1]. — MISSEL de Sainte-Geneviève, contenant : Incipit des offices de l'octave de S[te] Geneviève, de la « commemoratio S[ti] Pauli », de l'octave de S[te] Madeleine [écriture du XVII[e] siècle] (fol. 1). — Calendrier pour toute l'année (fol. 2). — Propre du temps (fol. 8). — Credo et prières diverses (fol. 167, 168, 310 v°). — Canon, avec notation (fol. 169). — Propre des Saints (fol. 175). — Commun (fol. 233). — Proses et séquences pour diverses fêtes et pour les offices

de quelques saints (fol. 288). — Oraison de S. Ambroise (fol. 307 v°). — « Contra paganos et hereticos oratio » [écriture du XVII$^{e}$ siècle] (fol. 311 v°).

Parchemin; 311 feuillets; 303 sur 215 millim. — XIII$^{e}$, XIV$^{e}$ et XV$^{e}$ siècles; les feuillets 169 à 174 contenant le Canon sont imprimés (XV$^{e}$ siècle). — Peintures. Lettrines en couleur. — Ex-libris génovéfains de 1734 et 1753. Anciens n$^{os}$ : h 2 (?); — C. 3; — BB. 1.

**91** [BB. 1. in-fol. 2]. — Missel de Sainte-Geneviève, contenant : Proses pour le jour de la Nativité de Jésus-Christ, pour le jour de Pâques, pour le jour de la Conception de la Vierge (fol. 1). — Calendrier pour toute l'année (fol. 5). — Propre du temps (fol. 11); dans le propre du temps sont intercalés les offices de quelques saints et saintes : fête, translation, miracles et messe propre de S$^{te}$ Geneviève (fol. 120 v°-125); S. Marc évangéliste (fol. 131); SS. Philippe et Jacques (fol. 132 v°); S. Jean-Baptiste (fol. 135 v° et 146); SS. Pierre et Paul (fol. 137); S$^{te}$ Marie-Madeleine (fol. 138 v°); S. Étienne (fol. 140 v°); S. Laurent (fol. 142 v°); S. Augustin (fol. 144 v°); S. Denys (fol. 152); S$^{te}$ Catherine (fol. 157 v°); S. André (fol. 159). — Il n'y a pas de Propre des Saints spécial. Le Commun est également intercalé dans le Propre du temps, à partir du feuillet 150 v°. — Oraisons (fol. 163 v°) : « de SS. Petro et Paulo; de beata Genovefa; in veneratione sanctarum reliquiarum, de omnibus sanctis; pro domino papa; pro rege nostro; pro pace; pro prelatis Ecclesie; pro pace Ecclesie; pro sacerdote; pro temptatione carnis; pro amicis; pro familiaribus; pro temptatione cordium; ad repellendam tempestatem; pro benefactoribus nostris; pro iter agentibus; pro quacunque tribulatione; pro peccatis; pro serenitate; pro infirmis; pro episcopo vel abbate; pro nuper defuncto; pro congregatione; pro benefactoribus defunctis; pro patre et matre; pro qualibet femina; pro his qui requiescunt in cimiterio; pro anniversario; pro cunctis fidelibus; pro vivis et defunctis; universalis oratio; oratio pro defunctis; pro rege et exercitu suo. » — Messes (fol. 175) : « de pace; pro pluvia postulanda; pro serenitate aeris postulanda; pro quacunque tribulatione; missa pro evitanda infirmitate aut mortalitate, quam papa Clemens VI fecit ...et hoc est certum et approbatum in Avinione. » — « Quod beata virgo Genovefa nunquam de ecclesia sua moveret, nisi processio Parisiensis cum corpore S. Marcelli eam requireret » : récit de la

visite faite au roi S. Louis, par trois religieux de l'abbaye Sainte-Geneviève, en 1239, pour lui demander ladite faveur (fol. 179 v°). — Bénédictions (fol. 181) : « in vigilia natalis Domini ; in primo galli cantu ; in primo mane ; in die ad magnam missam ; in die S. Stephani ; in festo S. Johannis evangeliste ; in natali Innocentium ; in die Circumcisionis Domini ; in die Epyphanie ; in Conversione S. Pauli ; in Purificatione B. Marie Virginis ; in capite jejunii ; de S. Mathia ; in Annunciatione B. Marie ; in Passione Domini ; in Ramis Palmarum ; in Cena Domini ; in vigilia Pasche ; in die Pasche ; in Inventione S. Crucis ; in die Assentionis (*sic*) ; in die Penthecostes ; de Sancta Trinitate ; de sacramento altaris ; de Adventu Domini ; in cotidianis ; in festo S. Johannis Baptiste ; in natali apostolorum Petri et Pauli ; in die S. Laurentii ; in Assumptione B. Marie Virginis ; in Nativitate B. Marie Virginis ; de Angelis ; in festo Omnium Sanctorum ; in festo unius apostoli vel plurimorum ; in festo unius martyris ; in festo plurimorum martyrum ; de uno confessore ; plurimorum confessorum ; in festo natali B. Genovefe ; in translatione B. Genovefe ; in festo miraculorum B. Genovefe ; de B. Augustino et ceteris doctoribus ; in festo B. Marie Magdalene ; in festo unius virginis ; in festo unius virginis non martyris ; plurimarum virginum ; de sancta Corona ; de reliquiis ; in festo B. Ludovici, regis Francie ; in Exaltatione S. Crucis ; in festo B. Ludovici, confessoris ; in festo S. Katherine ; ad vestimenta altaris ; benedictio corporalis ; ad omnia queque voluerit ; ad linteamina altaris ; in Conceptione B. Marie Virginis ; in translatione capitis B. Ludovici, regis ; in Inventione B. Stephani ; de Evangelistis ; in festo S. Martini hyemalis ; in tempore belli ; benedictio manipuli, stole, casule. » — Texte des versets 44-62 du chap. XIII de S. Mathieu (fol. 192). — Sermon sur la translation de S^te^ Geneviève (fol. 192). — Prières pour les âmes de Louis VIII et de la reine Blanche (fol. 192 v°). — Hymne à la Vierge, noté (fol. 193). — Office de S^te^ Clotilde, reine (fol. 194) [écriture du XVII^e^ siècle].

Parchemin ; 194 feuillets ; 370 sur 245 millim. — XV^e^ siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Notation pour quelques hymnes (voy. ff. 83-86, 193). — Sur plusieurs feuillets du manuscrit sont peintes les armes suivantes : *d'azur, aux trois épis d'or en pal, au chef nébulé d'argent* [Orgemont?], alternant avec celles de l'abbaye de Sainte-Geneviève. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n^os^ : Q. 4 ; — C. 5.

**92** [BB. l. in-fol. 3]. — MISSEL, contenant les offices suivants :

Fêtes du temps, de Noël à la Trinité (fol. 3-46 v°). — « Incipit officium nove sollempnitatis Corporis Christi celebrande feria quinta post octabas Penthecostes » (fol. 46 v°). — « In festis annalibus; in dominicis diebus; in festis simplicibus », avec notation en plain-chant (fol. 49). — « Incipiunt prephaciones et infra actiones tocius anni », avec notation en plain-chant (fol. 53). — Canon de la messe, avec notation en plain-chant (fol. 83). — « Incipit ordo qualiter se debeat presbiter preparare et habere in missa celebranda » (fol. 102). — Offices de quelques fêtes du temps et de quelques saints : Conception de la Vierge; S. Jean-Baptiste; SS. Pierre et Paul; Assomption; Décollation de S. Jean; Nativité de la Vierge; S. Michel; la Toussaint (fol. 115 v°). — « In commemoratione defunctorum » (fol. 137 v°). — « Offices de S. Martin (fol. 142 v°); de S[te] Catherine (fol. 145); de S. André, apôtre (fol. 148); de S. Nicolas (fol. 150); de S. Vincent (fol. 153).

Les deux premiers feuillets du volume sont formés par deux fragments d'un autre missel, d'une écriture plus récente (XV[e] siècle), contenant les offices de quelques saints du mois de septembre.

Le dernier feuillet du volume contient une table de comput pour les années 1380 à 1430.

Parchemin; 155 feuillets; 298 sur 225 millim. — Fin du XIV[e] siècle. — Lettrines en couleur. — Au fol. 82 v°, on voit un dessin à la plume, représentant le Christ en croix. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : BB.5 (rouge).

**93** [BB. l. in-fol. 4]. — Missel, avec notation en neumes sur portées de couleur jaune, verte et rouge. — L'ordre des matières est le suivant : Propre du temps (fol. 1). Manquent les fêtes de Noël à Pâques, soit 40 feuillets, ainsi que le montre un foliotage ancien. — Propre des saints du calendrier romain (fol. 137). — Commun (fol. 184).

Parchemin; 211 feuillets; 260 sur 170 millim. — Fin du XII[e] siècle. — Initiales en couleur rouge ou verte. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n° : BB.28 (rouge).

**94** [BB. l. in-fol. 5]. — Missel de Saint-Lô de Rouen, contenant : Table paschale (fol. 2 v°). — Calendrier pour toute l'année (fol. 3). — Propre du temps (fol. 4). — Propre des saints (fol. 286) ; l'office

de S. Lô est au feuillet 354. — Commun (fol. 380). — « Sequencia de beata Maria » (fol. 427).

Parchemin; 427 feuillets; 278 sur 200 millim. — XIV<sup>e</sup> siècle. — Peintures, dont quelques-unes mutilées (voy. fol. 166, 191, 286). Lettrines en couleur. Entrelacs de feuillage et de fleurs, animaux, personnages sur les marges de plusieurs feuillets. — Au verso du premier feuillet, on lit : « Ce mesel (*sic*) est du prieuré de Sainct-Lo de Rouen » (écriture du XV[e] siècle). — « Ex libris S. Laudi Rothomagensis, 1652. » — Sur le plat intérieur de la couverture sont gravées en noir les armes suivantes, qui doivent être celles de Saint-Lô : *d'or, au lion de gueules* (?) *passant, au chef denché d'azur et portant cinq fleurs de lys*. (Cf. les mss. n[os] 110, 118, F.f.2, in-4°, où se trouvent les mêmes armes.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : C.5; — BB. 29 (rouge).

**95** [BB. l. in-fol. 6]. — MISSEL ayant appartenu à Saint-Rieul de Senlis, et contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 1). — Propre du temps, avec notation en neumes (fol. 7). — Canon (fol. 120). — Propre des saints (fol. 191). — Commun (fol. 235 v°).

Au fol. 271 se lisent des notes du XVIII[e] siècle, touchant le contenu du présent missel.

Parchemin; 277 feuillets; 275 sur 185 millim. — Début du XII[e] siècle. — Au feuillet 120 v°, en tête du Canon, il y a une grande lettre en couleur. — Au bas du premier feuillet, on lit : « Ce present livre appartient au chapitre S. Rieule de Senlis. Inventarié YY » (XVII[e] siècle). C'est à tort, semble-t-il, qu'on a mis au dos du volume : « Missale S. Medardi. » — Au feuillet 20 v°, on lit : « Bib. San. Gen. » (XVIII[e] siècle). — Ancien n° : BB. 32 (rouge).

**96** [BB. l. in-fol. 7]. — MISSEL [de N.-D. du Parc?], avec des feuillets intercalés d'un autre missel, et contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 3). — Règles chronologiques pour la fixation de quelques fêtes mobiles (fol. 9). — Fragment intercalé d'un missel, donnant spécialement les introït et les séquences des principales fêtes du temps et des offices de plusieurs saints (fol. 10). Au fol. 52 v°, on lit : « In receptione capitis S. Barbare sequentia facta a Rogero, priore S. Barbare. » — Missel [de Notre-Dame du Parc?] : Propre du temps, avec notation en plain-chant (fol. 62). Les feuillets 125 à 130, intercalés, contiennent des préfaces notées en plain-chant. — Canon (fol. 131). — Propre des saints (fol. 141). — Commun (fol. 194 v°). — Offices de S. Ursin, évêque de Bourges, et de S. Thomas de Canterbury, martyr (fol. 224 v° et 225 v°)

Les feuillets 1 et 2 sont formés d'un fragment de canon de la messe (XII$^{e}$ siècle), à la fin duquel diverses mains (XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ siècle) ont ajouté les pièces suivantes : « Oratio dicenda a sacerdote ante missam. » — « Officium Eucaristie : Cibavit eos... » — « Gradale (*sic*) : Oculi omnium... » — Offertorium : « Sacerdotes incensum... » — « Sequentia : Lauda Syon... »

Parchemin ; 225 feuillets ; 277 sur 180 millim. — Fin du XII$^{e}$ siècle (les parties intercalées sont des XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ siècles). — Lettrines en couleur. — Il n'y a dans l'intérieur du manuscrit aucune indication de provenance ; seul, le titre mis au dos, et qui doit être du XVIII$^{e}$ siècle, indique que le missel serait de Notre-Dame du Parc. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n$^{o}$ : BB.30 (rouge).

**97** [BB. l. in-fol. 8]. — Missel à l'usage de Paris, contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 1). — Propre du temps (fol. 7), avec les litanies des saints (fol. 122 v$^{o}$), et des préfaces notées en plain-chant (fol. 131 v$^{o}$). — Propre des saints (fol. 194). — Commun (fol. 246). — Prières (fol. 269). — Office de S. Sébastien, écrit d'une main plus récente (XV$^{e}$ siècle) (fol. 284). — Proses pour diverses fêtes du temps et des saints (fol. 285).

Parchemin ; 206 feuillets ; 286 sur 200 millim. — XIV$^{e}$ siècle, avec quelques additions du XV$^{e}$ siècle. — Deux grandes peintures (feuillets 136 v$^{o}$ et 137) figurant, l'une la Crucifixion de Notre-Seigneur, l'autre Dieu le Père, entouré des quatre évangélistes, représentés par leurs attributs. Petites peintures représentant des scènes de l'Écriture ou de la vie des saints (feuillets 1, 18 v$^{o}$, 23 v$^{o}$, 135 v$^{o}$, 138, 140 v$^{o}$, 157, 161 v$^{o}$, 194, 202, 225 v$^{o}$, 260, 281 v$^{o}$). Lettrines en couleur. — Bib. San. Gen. Paris., 1734. — Anciens n$^{os}$ : B.9 (?) ; — C.4 ; — BB.9 (rouge).

**98** [BB. l. in-fol. 9]. — Partie de missel [à l'usage de l'église de Troyes?], comprenant : Offices des principales fêtes du temps, entremêlés de ceux des fêtes de quelques grands saints : la S$^{te}$ Vierge, S. Jean-Baptiste, S. Pierre et S. Paul, S$^{te}$ Marie-Madeleine, S. Augustin, S. Denys, S. Martin, S$^{te}$ Catherine, S. André, S. Nicolas, évêque (fol. 2). — Commun (fol. 104).

Parchemin ; 145 feuillets ; 350 sur 240 millim. — 1286 (Voy. le premier feuillet, au verso duquel on lit : « Incipit liber iste quem Philippus de civitate Trecensi, presbiter beneficiatus in ecclesia Trecensi, scripsit et cantum notavit anno Domini 1286... »). — Lettrines en couleur. Dessins d'animaux, à la plume. — Sur le recto du premier feuillet, on a collé un

feuillet d'un ancien missel imprimé, orné de peintures à la main et portant l'écusson suivant, soutenu par deux capricornes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de perdrix* (?) *arrachées, du même,* qui sont de Macheco (Bourgogne). — Ancien n° : BB.60 (rouge).

**99** [BB. l. in-fol. 10]. — Missel et Graduel de l'église de Senlis, comprenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 3). — Propre du temps (fol. 9), avec les litanies des saints (fol. 52) et le Canon (fol. 65). — Propre des saints (fol. 96 v°). — Commun (fol. 122 v°). — Oraisons (fol. 134). — « Exorcismus salis » (fol. 139 v°). — « Incipit ordo ad cathezizandos (*sic*) infantes » (fol. 140). — Graduel noté en plain-chant (fol. 144). Manque une partie du commun.

Aux feuillets 1 v°, 3 v° et 4 du volume, se lit une série de courtes invocations à la divinité (écriture du XIV[e] siècle). — Le 2[e] feuillet du volume est formé d'un fragment de sermonnaire en latin (XIII[e] siècle). — Au verso du feuillet 143, une main du XV[e] siècle a copié une « Missa pro defunctis ». — Le dernier feuillet contient le texte du « Gloria in excelsis » et du « Credo », et la note suivante : « Advaines deues de rente à mess. Henri de Grain en la cité de Senlis et à Saint-Estienne lez Senlis au jour de my mars. Simon de Normandie, 5 mines. Simon Duvivier, 2 mines » (écriture du XIV[e] siècle).

Parchemin ; 220 feuillets ; 271 sur 200 millim. — XIII[e] siècle — Au feuillet 65, il y a une peinture représentant la Crucifixion. — Lettrines en couleur. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n° : BB.36.

**100** [BB. l. in-fol. 10[2]]. — Missel de Sainte-Geneviève, écrit au moyen de caractères à jour, et achevé à la main. Ce missel, où il manque un feuillet au commencement et plusieurs à la fin, contient : les offices de S[te] Geneviève, de l'Épiphanie, des fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du S. Sacrement, de S[te] Clotilde, des apôtres Pierre et Paul, de l'invention et de l'anniversaire de S. Étienne, de l'Assomption, de S. Augustin, de la Toussaint, de Noël (fol. 1-58); le Gloria in excelsis, le Credo (fol. 59) ; des Préfaces notées (fol. 60 v°) ; le Canon de la messe (fol. 79) ; les offices des vingt-quatre dimanches qui suivent l'Ascension et des six dimanches qui suivent l'Épiphanie (fol. 88 v°) ; l'office de l'octave de la S. Martin (fol. 110 v°) ; des « Orationes in publicis calamitatibus dicendae » (fol. 111).

Papier ; 116 feuillets ; 381 sur 260 millim. — XVIII[e] siècle. — Peintures. Lettrines en couleur.

**101** [BB. l. in-fol. 10[3]]. — 1 (fol. 1). « EPISTOLAE et EVANGELIA » : « in vigilia unius apostoli » ; « in communi unius martyris pontificis et unius martyris non pontificis » ; « in communi martyris et in communi plurimorum martyrum tempore paschali ». Notation en plain-chant.

2 (fol. 40). « In Inventione S. Stephani ad missam introitus. »

Parchemin et papier; 41 feuillets; 400 sur 280 millim. — XVIII[e] siècle. — Ce manuscrit est formé de feuillets détachés placés sous une couverture en maroquin plein aux armes de Ch. M. Le Tellier, archevêque de Reims, couverture qui paraît avoir appartenu à un autre volume.

**102** [BB. l. in-fol. 11]. — MISSEL, écrit à l'usage de Paris (?), adapté à l'usage de Senlis (Voy. fol. 375, où l'on a rajouté l'office de S. Rieul), et dans lequel on a intercalé un missel plus récent (XV[e] siècle) à l'usage de Senlis.

L'ordre des matières est le suivant :

Introït noté, commençant par les mots : « Per omnia secula seculorum. Amen. Dominus vobiscum... » et finissant par l'Oraison dominicale (fol. 2). — Calendrier pour toute l'année, appartenant probablement au missel parisien (fol. 3). — « Officium misse in festo Sancti Sacramenti », même missel (fol. 9). — Missel plus récent de Senlis, contenant : le Propre du temps (fol. 10) ; — le Propre des saints (fol. 101) ; — le Commun (fol. 168) ; — des Préfaces notées (fol. 233). — Missel parisien, contenant : le Propre du temps (fol. 185), avec les litanies des saints (fol. 221 v°) et le Canon de la messe (fol. 249); — le Propre des saints (fol. 283) ; — le Commun (fol. 344 v°) ; — des « missae familiares » (fol. 352 v°) ; — des prières (fol. 365) ; — l'office nuptial (fol. 371 v°) ; — l'office de S. Rieul (fol. 375) ; — « exorcismus salis et aque » (fol. 376 v°) ; — « oratio quam fecit dominus Innocentius III ad poscenda suffragia sanctorum » : « A cunctis nos quesumus... » (fol. 378 v°) ; — « Messes » : « in veneratione b. Marie » ; — « in veneratione omnium sanctorum » ; — « pro infirmo ; — pro sacerdote defuncto » ; — « pro defuncto » (fol. 379) ; — « sancti Justi martyris officium », avec notation (fol. 381) ; — « in festivitate b. Marie ad missam introitus » (fol. 382) ; — « missa devota tempore guerre, vel pro nimiis pressuris seu tribulationibus » (fol. 382 v°) ; — « missa in festo visitationis b. Marie ad Elisabeth », addition de la fin du XV[e] siècle (fol. 384 v°). — Sur le même feuillet 384 v°, on lit la note suivante : « Qualibet feria iiij[a] quatuor temporum anni, fit obitus

sollemnis pro defuncto domino Symone Bonnet, episcopo Silvanectensi [1448-1496], et dicuntur in vigiliis et missa predicti obitus sollemnis quinque orationes que sequuntur... »

Parchemin; 383 feuillets; 355 sur 240 millim. — XIIIe et XVe siècle — Peintures représentant des sujets bibliques ou de la vie des saints, aux feuillets 185, 187 v°, 192 v°, 194 v°, 195 v°, 199 v°, 214 v°, 224 v°, 247 v°, 248 v°, 249, 255, 264 v°, 268, 271 v°, 283, 287, 289, 291 v°, 312 v°, 317, 324, 336 v°, 345 v°, 346, 347, 348, 350 r° et v°, 351 v°, 352 v°, 371 v°, 375 r° et v°. Lettrines en couleur. — Sur le premier feuillet, on lit la note suivante : « Vieil messel veu et collationé par moy Deslyons, doyen de Senlis. Le calendrier est de Paris, et le messel qui est de mesme antiquité et de mesme caractère, apparemment de six cens ans; mais on y a inséré un gros cayer de parchemin plus blanc et d'écriture plus récente, quoy qu'au moins de 400 ans, pour s'en servir à l'usage de Senlis, dont les festes y paroissent en leur ordre. [Signé] Deslyons vidi a° 1668. » — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n° : BB.3 (rouge).

**103** [BB. l. in-fol. 12]. — Missel à l'usage de l'église de Senlis, contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 1). — Propre du temps (fol. 7); avec des Préfaces notées (fol. 112) et le Canon (fol. 121). — Propre des saints (fol. 132 v°). — Commun (fol. 221). — Office des morts (fol. 252). — Office nuptial (fol. 262). — Invocations à divers saints (fol. 270).

Parchemin; 284 feuillets; 305 sur 200 millim. — XIVe siècle (les feuillets 47-52, intercalés dans le volume, paraissent écrits au XVe siècle). — Peintures aux feuillets 14 v°, 18 v°, 74, 84, 88, 93, 120 v° (recouverte d'un morceau d'étoffe ancienne), 121 r° et v°, 122 v°, 143 v°, 149 v°, 184, 195 v°, 276. Lettrines en couleur. — Au feuillet 282, on lit la note suivante : « Anno Domini M° CCC° nona^mo tercio, die veneris XX^a mensis decembris, domini de capitulo ecclesie Silvanectensis concesserunt seu mutuo traddi fecerunt istud missale reverendo in Christo patri, domino Simoni, miseratione divina Silvanectensi episcopo, ad instantiam et requestam domini Johannis Huard presbiteri, dicte ecclesie canonici, qui quidem Huard traddidit eisdem dominis cedullam suo signo manuale signatam, de restituendo dictum missale, si et dum super fuerit requisitus. » Bib. San. Gen. Paris., 1734. — Ancien n° : BB.4 (rouge).

**104** [BB. l. in-fol. 13]. — « Epistole et Evangelia festorum solennium totius anni in ecclesia Sancti Stephani [Parisius] legenda, secundum ordinarium ecclesie Sancte Genovefe in monte Parisiensi. »

Parchemin; 34 feuillets; 285 sur 200 millim. — XVe siècle. — Lettrines en couleur. — Ancien n° : BB.35 (rouge).

**105** [BB. 1. in-fol. 14]. — Lectionnaire, peut-être à l'usage de l'église de Sainte-Barbe en Auge, les fêtes de cette sainte et celles des saints normands y étant notées soigneusement.

L'ordre des matières est le suivant : Propre du temps (fol. 1). — Propre des saints (fol. 111). — Commun (fol. 134 v°).

Le dernier feuillet du volume est formé d'un fragment de traité de droit canon relatif aux injures ou sévices des laïques à l'égard des clercs, et des clercs à l'égard de leurs confrères.

Parchemin ; 157 feuillets ; 309 sur 195 millim. — XIV^e siècle. — Lettrines en couleur. — Les feuillets 95 à 98 ont été coupés presque à ras du dos. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n° : BB.10 (rouge).

**106** [BB. 1. in-fol. 15]. — Évangéliaire pour les fêtes de toute l'année, peut-être à l'usage d'une église de la région parisienne : Propre du temps (fol. 1). — Propre des saints (fol. 186 v°). — Commun (fol. 219).

Parchemin ; 252 feuillets ; 355 sur 255 millim. — XV^e siècle. — Peintures, représentant des sujets bibliques, aux feuillets 1, 10, 12, 69 v°, 81 v°, 90, 100, 107, 122, 124 v°, 129 v°, 130 v°, 186 v°, 188 v°, 194, 201, 211, 221. Les marges d'un certain nombre de feuillets sont ornées de peintures d'ornement, fleurs, feuillages, animaux fantastiques. Lettrines en couleur. — Ex libris S. Genovefae Paris., 1691. — Anciens n^os : C.7 ; — BB.7 (rouge).

**107** [BB. 1. in-fol. 16]. — Évangéliaire pour les fêtes de toute l'année : Fêtes du temps (fol. 2). — Fêtes des saints (fol. 53 v°). — Commun, contenant seulement la dédicace de l'église (fol. 65).

Parchemin ; 66 feuillets ; 305 sur 205 millim. — XII^e siècle. — Initiales en couleur. — La reliure, restaurée par M. Weber, relieur à Paris, est ornée d'un émail de Limoges, de 232 millim. de long sur 113 millim. de large, représentant le Christ en croix, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean, et surmonté de deux anges. — Au verso du premier feuillet, on lit la note suivante, qui est de la même époque que le reste du manuscrit : « Octavo kalendas decembris obiit Dodo pater Emeline, uxoris Raineri de Bapalmis, pro cujus anima uxor illius, ejusdem Emeline mater, dedit nobis marcam argenti in adjutorium ornatus presentis libri, alteram cum ipsa in se marcam continentis. Lapides eius sponte obtulit idem Renerius, cui deus retribuet in eternum. Sciant omnes quod sub capite Majestatis reposita est pars quedam de costa beati Ferreoli martyris. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.)

**108** [BB. l. in-fol. 17]. — Évangéliaire pour les fêtes de toute l'année : Fêtes du temps (fol. 2). — Dédicace de l'église (fol. 185). — Fêtes des saints (fol. 186). — Commun (fol. 213).

Parchemin; 233 feuillets; 331 sur 225 millim. — XIVe siècle. — Initiales en couleur. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : C.6; — B.4; — BB.8 (rouge).

**109** [BB. l. in-fol. 18]. — « Incipit textus Euvangeliorum » : Évangéliaire, contenant les évangiles des fêtes du temps, depuis la veille de Noël jusqu'au quatrième dimanche après l'octave de Pâques.

Parchemin; 202 feuillets; 263 sur 175 millim. — Fin du XIIe siècle. — Au 2e feuillet, on lit : « Iste liber est ecclesie Nivernensis » (écriture du XIVe siècle). — Au 3e feuillet, on lit les mots : « Cochet Demonts » (écriture du XVIIIe siècle), peut-être le nom d'un des anciens propriétaires du volume. — Anciens nos : 6e pl., no 160; — BB.39 (rouge).

**110** [BB. l. in-fol. 19]. — Évangéliaire, écrit probablement à l'usage de l'église de Saint-Lô de Rouen. Les évangiles des fêtes du temps et des saints y sont entremêlés à peu près dans l'ordre de ces fêtes suivant le calendrier. A noter : Évangiles de la translation des reliques et de la dédicace de l'église de Saint-Lô (fol. 22); — évangile de S. Edmond (fol. 45 vo).

Parchemin; 68 feuillets; 253 sur 183 millim. — XVe siècle. — Peintures représentant des scènes tirées des Évangiles et de la vie des saints (feuillets 1, 5 vo, 10 vo, 11 vo, 12 vo, 16, 25, 26 vo, 29 vo, 31 ro et vo, 32 vo, 34 ro et vo, 35 vo, 37 ro et vo, 40 vo, 48, 49, 61 vo). Lettrines en couleur. Marges ornées de peintures de feuillages et fleurs. — Au bas du 1er feuillet sont peintes les armes suivantes : *de gueules, à trois trèfles d'or, au chef cousu de sable chargé d'un croissant d'or,* qui sont de la famille Aubert de Normandie. — Sur le plat intérieur de la couverture, on a collé une feuille, où sont gravées les armes de l'église Saint-Lô de Rouen [XVIIe siècle] (Cf. les mss. nos 94, 118 et F.f. in-4o. 2). — « Ex libris S. Laudi Rothomagensis, 1652. » — « Ex bibliotheca Sanctae Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : 2437 (de la Bibliothèque de Saint-Lô?); — h??; — C. 18; — BB.40 (rouge).

**111** [BB. l. in-fol. 20]. — Sacramentaire de l'église de Senlis, contenant : Calendrier (fol. 1). — Liste des premiers mots des introïts, des graduels, des offertoires et des communions pour les fêtes du temps et des saints (fol. 9). — « Incipiunt antiphonae in letania majore, vel de quacumque tribulatione. » — « Incipiunt antiphonas (*sic*) de misericordia in letaniis. » — « Incipiunt antiphonas de jejuniorum

diebus a feria IIII caput de jejuniis »; « demia (*sic* pour : de nimia) pluvia »; « de mortibus hominum »; « in tempore belli »; — « Antiphonas de liberatione »; « de penitentiæ (*sic*) »; — « Antiphonas de natalibus sanctorum »; — « Antiphonas ad cruces »; — « Antiphonas ad reliquias » (fol. 22). — « Incipit letania romana » (fol. 23 v°). — Cérémonies et prières de la dédicace de l'église (fol. 25).

« In nomine Domini incipit liber Sacramentorum de circulo anni, a sancto Gregorio, papa romano, editus » : « Qualiter missa romana caelebratur »..... (canon de la messe) (fol. 33); oraisons des messes des fêtes du temps et de diverses cérémonies, depuis la veille de Noël jusqu'à l'Avent inclusivement; oraisons des messes des fêtes des saints pour toute l'année, en partant de la S. André (30 novembre) (fol. 35 v°). — « Missa ad sponsam benedicendam » (fol. 85 v°). — « Orationes pro peccatis » (fol. 86 v°); — « Incipiunt orationes cotidianae » (fol. 88); — « Orationes matutinales » (fol. 90 v°); — « Orationes matutinales sive vespertinales » (fol. 91); — « Oratio ad baptizandum infirmum » (fol. 92); — « Oratio ad visitandum infirmum »; — « Oratio super pœnitentem infirmo (*sic*) »; « ad agapam pauperum » (fol. 93); — Oraisons pour diverses circonstances de la vie ecclésiastique et civile : « ad capillaturam; — ad clericum faciendum; — ad barbas tondendum; — ad diaconum faciendum; — ad ancillas Dei velandas; — ad abbatissa (*sic*) vel abbatem faciendum; — in tempore belli; — pro his qui iter agunt; — ad pluviam postulandam; — in area; — pro peste animalium; — de mortalitate; — super episcopum defunctum; — in agenda mortuorum; — ad pontificem ordinandum » (fol. 93). — « Missa in vigilia Omnium Sanctorum » (fol. 95). — Prières pour l'évêque en fonction (fol. 95 v°).

Deuxième partie du Sacramentaire, précédée d'une préface commençant par les mots : « Hucusque prȩcedens sacramentorum libellus a beato papa Gregorio »..... et finissant par : « ...sint ab aliis edita patribus » (fol. 96). Après cette préface se trouve une table des matières, incomplète, du contenu de cette 2^e^ partie du Sacramentaire. — Oraisons des deux dimanches suivant Noël, des six dimanches suivant l'Épiphanie (« Teophania »), des quatre dimanches suivant l'octave de Pâques, du dimanche suivant l'Ascension, des vingt-six dimanches suivant la Pentecôte (fol. 97). — « Missae cotidianis diebus » (fol. 102). — Oraisons des fêtes du commun (fol. 102 v°). — Messes, oraisons et ordre de diverses cérémonies ecclésiastiques, telles que l'ordination des

prêtres, la tonsure des clercs, la consécration des vierges, la bénédiction du baptistère (fol. 109 v°). — Oraisons des messes pour les rois, des messes du prêtre pour lui-même, des messes votives, de diverses circonstances de la vie privée ou publique, exorcisme et bénédiction de l'eau et du sel, oraison contre la foudre (fol. 111 v°). — « Impositio manuum super energuminum caticuminum » ; « pro parvulo energumino » ; « super energumino baptizato » (fol. 110). — « Missa pro amico specialis » (fol. 136 v°) ; — « Missa contra infestatione paganorum » (fol. 137). — « Incipit ordo de sacris ordinibus benedicendis » (fol. 138). — « Haec studiose perscripta secuntur prefationes in dominicis et diebus feriisque vel sollemnitatibus Sanctorum » (fol. 145). — Recueil de bénédictions (fol. 176).

Diverses additions ont été faites au texte primitif de ce Sacramentaire, du X[e] au XII[e] siècle : fol. II. Liste de serfs ou censitaires de l'église de Senlis : « Isti sunt homines qui solvunt capacium Sanctę Marię Sanctisque Gervasio et Protasio..... » (X[e] siècle). — Fol. III. Invocation à S. Remi ; — Oraison pour la fête du Saint Sacrement ; — « Missa in honore omnium Sanctorum » (XI[e] siècle). — Fol. 8. « Ad signum benedicendum [ordo] » (XI[e] siècle). — Fol. 21 v°. « In natali sanctorum Mauricii, Exuperii ac sotiorum (*sic*) eorumdem, que est X kalendas octobris » (XI[e] siècle). — Fol. 28. Oraison à S. Pierre ; — « Missa octabas Teophaniae » ; — « Missa pro quacumque tribulatione » ; — « Missa ad postulanda angelorum suffragia » ; — « Missa in veneratione beati Precursoris Joannis » ; — « Missa in veneratione b. Petri » ; — « Missa in veneratione beati Petri et Pauli » ; — « Missa in honore omnium apostolorum » ; — « Missa in honore omnium evangelistarum » ; — « Missa in veneratione pretiosissimorum Christi martyrum Dyonysii, Rustici et Eleutherii » ; — « Missa in veneratione omnium sanctorum » ; — « Missa contra tentatione carnis » ; — « Missa pro familiari amico » ; — « Missa communis vivorum et mortuorum » ; — « Missa in honore beatae Virginis Mariae » ; — « Praefatio in die natalis Domini (X[e]-XI[e] siècle) ». — Fol. 33 v°. « Missa quando chrisma contraicitur in cęna Domini (début du XI[e] siècle). » — Fol. 34 v°. Liste des évêques de Senlis écrite du X[e] au XII[e] siècle, commençant par S. Rieul et finissant par Henri (1168-vers 1185). — Fol. 137. « Dominica I[a] et IIII[a] post octavas Paschæ Prefatio » (X[e] siècle). — Fol. 142 v° : Bénédictions : « Sponsi et sponse » ; « pro iter agentibus » ; « in die ordinationis episcopi » ; « in fes-

tivitate omnium sanctorum » (Xe siècle). — Fol. 171. « Missa ad sponsum benedicendum atque sponsam »; — « Benedictio media nocte »; — « Benedictio mane primo »; — « Benedictio in transitu sancti Martini »; — Bénédictions pour les six dimanches qui suivent l'Épiphanie, pour les dimanches de Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, pour les jours de la Semaine sainte, pour le dimanche suivant l'Ascension (Xe siècle). — Fol. 185. Oraisons à la Sainte Vierge (Xe siècle). — En outre, sur les marges des feuillets 31, 34 et 35 sont inscrits divers noms, probablement de fidèles, bienfaiteurs de l'église de Senlis. — Il y a des lacunes entre les feuillets 143 et 144, 172 et 173.

Parchemin; III-186 feuillets; 278 sur 210 millim. — Écrit entre les années 877 et 882, très probablement en 880. Cette date est fournie par trois passages du Sacramentaire, l'un fol. 8 : « II id. decembris, regnante Karlomanno rege anno II, fuerunt XI anni ordinationis Hadeberti episcopi », date qui correspond au 12 décembre 880; le second et le troisième, fol. 24 v°, dans les litanies : « Ut Hludovicum regem perpetua prosperitate conservare digneris... » « Ut Hadebertum episcopum et cunctam congregationem sibi commissam conservare digneris. » Les deux seuls rois du nom de Louis qui ont régné pendant l'épiscopat de Hadebert (871—av. 900) sont Louis le Bègue, de 877 à 879, et Louis, frère de Karloman, de 879 à 882. — Initiales et titres rubriqués. — Au feuillet III, on lit la note suivante, écrite au XIIe siècle : « Hunc librum sublatum ab ecclesia Sanctę Marię Silnectensi (*sic*) redemit Drogo Paganus, eidemque ecclesię et canonicis reddidit, pergens Hierusolimam, eo tenore ut per unumquemque annum faciant ipsi et successores eorum anniversarium patris sui Drogonis grammatici, xiii kalendas octobris. Quem quicumque amplius ab ecclesia subduxerit sit anathema maranatha. Amen. » — « Ex libris Bibliothecae S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Ancien n° : BB.55 (rouge). — Une description de ce manuscrit a été donnée par M. L. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires* (*Mémoires de l'Institut national de France. Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XXXII, année 1886, 1re partie, pp. 143-146, 313, 363, 371).

**112** [BB. l. in-fol. 21]. — I (fol. 1). Anniversaire de toute l'année, provenant de l'abbaye Notre-Dame de Beaulieu, au diocèse du Mans, et composé de : Calendrier (fol. 1). — Psautier et antiphonaire (fol. 8), avec les litanies des saints (fol. 112 v°). Manque 1 feuillet au commencement; le feuillet 3 est mutilé. — Le calendrier contient diverses annotations relatives à l'abbaye Notre-Dame de Beaulieu. — Au feuillet 7 se trouve une liste de personnages dont les anniversaires doivent

être célébrés dans l'abbaye, avec la date de la célébration (écriture du commencement du XVIIIe siècle).

2 (fol. 132). Graduel, écrit par une autre main, un peu plus récente.

Parchemin; 179 feuillets; 315 sur 220 millim. — XVe siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris B. Mariae de Bello-Loco Caenom. » (Fin du XVIIe siècle.) — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien nº : BB.15 (rouge).

**113** [BB. l. in-fol. 22]. — Psautier et Antiphonaire notés en plain-chant, du prieuré de Ste-Barbe en Auge, contenant : Calendrier pour toute l'année, avec annotations de diverses époques, relatives au prieuré de Ste-Barbe (fol. 1). — Invocations à Dieu le Père, à Jésus-Christ, au Saint-Esprit, à la Trinité; — « Oratio sancti Augustini » (invocation à S. Augustin) (fol. 7 vº). — « Ab octavis Epyphanie usque ad septuagesimam invitatorium » (fol. 9). — « Incipit psalterium secundum usum ecclesie Sancte Barbare » (fol. 9 vº). — « Carmen angelorum » (fol. 130). — Cantiques (fol. 131). — « Letania » (fol. 132). — « Incipiunt vespere mortuorum » (fol. 135 vº). — « Incipit commendatio animarum » (fol. 143 vº). — Chants pour la cérémonie des funérailles (fol. 146). — Hymnes et proses pour diverses fêtes du temps et des saints et pour les heures canoniales (fol. 147 vº et 179). — « Incipiunt benedictiones » (fol. 177 vº).

Aux feuillets 91 vº, 135 vº, 147 vº et 177 se trouvent des notes relatant la nomination de chanoines [au chapitre de Ste-Barbe], dans les années 1474, 1487, 1499, 1505, 1519, 1564, 1565, 1575, 1577, 1587, 1615.

Parchemin; 182 feuillets; 332 sur 215 millim. — XVe siècle. — Peintures aux feuillets 10, 25 vº, 35 vº, 45, 66 vº, 78, 92. Lettrines en couleur. — En haut du 1er feuillet, on lit : « Breviarium S. Barbarae, diœc. Lexoviensis » (écriture de la fin du XVIIe siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1732. » — Ancien nº : BB.51 (rouge).

**114** [BB. l. in-fol. 23]. — Recueil liturgique, à l'usage du prieuré de Ste-Barbe en Auge, contenant : Calendrier pour les mois de mai à décembre (fol. 1); les feuillets consacrés aux mois de janvier-avril ont été arrachés; le calendrier donne les obits des prieurs de Sainte-Barbe jusqu'à Gabriel le Boulanger, et de bienfaiteurs du prieuré, comme Milon I, évêque de Beauvais (1217-1234), au 8 septembre. — Invocations à Dieu le Père, à Jésus-Christ, au Saint-Esprit, à la Trinité,

les mêmes que dans le volume n° 113 (fol. 5). — Psautier, avec antiphonaire (fol. 6); litanies des saints (fol. 69 v°). — Lectionnaire des fêtes du temps (fol. 73).

Parchemin; 311 feuillets; 305 sur 220 millim. — XIV<sup>e</sup> siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB.52 (rouge).

**115** [BB. l. in-fol. 24]. — Recueil liturgique, contenant : 1 (fol. 1). « Officia propria sanctorum ad usum insignis et regalis ecclesiae S. Genovefae Virginis » (offices en plain-chant, gravés sur bois).

2 (fol. 37). Fragment de bréviaire, contenant : 1°. les offices des heures canoniales. — 2°. « Missa de nomine Jesu » (fol. 56 v°). — 3°. « Pro S. Stephano hymnus » (fol. 58 v°).

Papier et parchemin; 59 feuillets; 462 sur 330 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Ancien n° : BB.46 (rouge).

**116** [BB. l. in-fol. 25]. — Diurnal, écrit probablement pour l'église Sainte-Geneviève (cf. fol. 35), et contenant des hymnes de Prudence, S. Ambroise, Fortunat, Antoine Muret, Nicolas Letourneux de Rouen, [l'abbé] François Boutard, Denys Petau, Simon Gourdan, chanoine de Saint-Victor (désigné généralement par ses initiales S. G. V.), « Domn. Claud. monach. Patriciac[ensis] » (Précey, diocèse d'Avranches?; Perrecy, diocèse d'Autun?; ou Pressy, diocèse de Bourges?), et d'un personnage désigné par les initiales S. V.

Papier; 295 feuillets; 265 sur 165 millim. — Fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou début du XVIII<sup>e</sup>. — Ancien n° : BB.37 (rouge).

**117** [BB. l. in-fol. 26]. — Antiphonaire noté en plain-chant, à l'usage de l'église collégiale de Saint-Michel de Beauvais, contenant : Calendrier pour toute l'année, donnant, surtout dans des annotations faites aux XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, de nombreux renseignements sur des événements intéressant l'église de Beauvais (fol. 1). — Offices des fêtes du temps (fol. 7). — Offices des fêtes des saints (fol. 143 et 259). — Offices des fêtes du Commun (fol. 240 v°). — Office de la Dédicace (fol. 279 v°). — « Incipit officium de sacramento altaris » [autre manuscrit, de la même époque que le commencement du volume] (fol. 283). — « In vigilia sancti Michaelis ad vesperas antiphona » [troisième manuscrit, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle] (fol. 286). — Note sur S. Firmin; — invocation à S<sup>te</sup> Barbe; — pièce de neuf vers dont chacun contient

une invocation à la divinité ou aux saints : « Divinum munus det nobis Trinus et Unus. Stella Maria maris nos subtrahe rebus amaris... » [quatrième manuscrit, de la fin du XIVe siècle] (fol. 287 v°).

Parchemin ; 287 feuillets ; 322 sur 245 millim. — XIIIe et XIVe siècle. — Lettrines en couleur. — Sur le plat intérieur de la couverture, est collé un papier portant les mots : « Antiphonarium Bellovacense, olim ad usum Ecclesiae collegiatae Sancti Michaelis in urbe. Ex dono domini Mesanqui, 1747. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : BB.53 (rouge).

**118** [BB. l. in-fol. 27]. — « Incipit Legenda festorum, in quibus matutine debent dici in ecclesia de Monsteriolo, prope Sanctum Victorem. » — Cette légende contient la vie des saints, les leçons des fêtes et le récit ou le commentaire des événements suivants : S. André (fol. 3). — S. Nicolas (fol. 4 v°). — Conception de la Vierge (fol. 7). — Nativité de Jésus-Christ (fol. 9). — S. Étienne, premier martyr (fol. 15). — S. Jean, évangéliste (fol. 17 v°). — Circoncision de Jésus-Christ (fol. 20 v°). — Épiphanie (fol. 23). — Purification de la Vierge (fol. 26). — Annonciation (fol. 27 v°). — Passion de Jésus-Christ (fol. 30 v°). — Pentecôte (fol. 41). — Temps pascal (fol. 43). — SS. Philippe et Jacques, apôtres (fol. 41 v°). — Trinité (fol. 44). — Saint Sacrement (fol. 46 v°). — S. Jean-Baptiste (fol. 49 et 57). — S. Pierre (fol. 52). — Assomption de la Vierge (fol. 55 v°). — S. Michel du Mont-Gargano (fol. 62). — Toussaint (fol. 64). — Fête de l'autel et du temple (fol. 69 v°). — S. Sulpice (fol. 71 v°). — Samedi de Pâques; avec les litanies des saints (fol. 80).

Les feuillets liminaires du volume contiennent diverses notes : 1° (fol. 1 v°). « En l'an 1487, fust le procureur et messager des chevaliers de Rode, le dimence segond de janvier. » — 2° (fol. 1 v°). « Mons. Pierres Carbonnet est vicaires dud. lieu de Montereul » [écriture du XVe-XVIe siècle]. — 3° (fol. 2 v°). « Chy après ensuivent les livres et les aournemens qui sont en l'église de Monstereul... par la main Raoul le Roc, prestre, dimenche devant la saint Martin d'esté l'an 1403. » — 4° (fol. 81 v°). « Chy après ensuivent les rentes deubes à l'église de Monstereul en doyenné de Longueville » [début du XVe siècle]. — 5° (fol. 82). Acte du 17 juin 1480 relatant un don d'ornements ecclésiastiques fait à l'église Saint-Sulpice de Montreuil par Étienne « de Atrio » (d'Aire?), curé dudit lieu.

Parchemin ; 84 feuillets ; 279 sur 205 millim. — XIVe siècle. — Let-

trines en couleur. — Au verso du feuillet 2, on lit : « Ce livre est à l'esglise de Montereul Sanctus Sulpicius » (écriture du XVIe siècle). — « Ex libris S. Laudi Rothomagensis » (écriture du XVIIe siècle). Sur le plat intérieur de la couverture, est collée une gravure représentant les armoiries de Saint-Lô de Rouen (Cf. les manuscrits nos 94, 110, F.f. in-4o. 2, où se trouvent ces mêmes armoiries). — « Ex bibliotheca S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : C.9; — BB.18 (rouge).

**119** [BB. l. in-fol. 29][1]. — Recueil liturgique, à l'usage de Ste-Barbe en Auge, contenant : Calendrier pour toute l'année, avec les obits des prieurs de Sainte-Barbe, ajoutés au XVIe siècle (fol. 2). — Hymnes, oraisons et capitules des heures canoniales des fêtes du temps (fol. 8); — Hymnes, oraisons et capitules des fêtes des saints (fol. 68); des fêtes du commun (fol. 130). — « Visitatio infirmorum. Antyphona », avec les litanies des saints (fol. 144 vo). — « Incipit commendatio pro defunctis. Antyphona » (fol. 149 vo). — Antienne de l'office des morts et de la cérémonie des funérailles (fol. 153). — Bénédiction et exorcisme de l'eau et du sel (fol. 167). — « De sancto Martino. Antyphona » (fol. 170). — Litanies des saints (fol. 170). — Oraisons (fol. 175 vo). — Autres litanies (fol. 179 vo). — « Litaniae beatae Mariae Virginis » [écriture du XVIIe siècle] (fol. 184). — Oraisons à Dieu et à la Vierge [autre écriture, du XVIIe siècle également] (fol. 186). — « In dedicatione ecclesiæ », capitules et oraisons [autre écriture, XVIe-XVIIe siècle] (fol. 186 vo).

Parchemin; 186 feuillets; 287 sur 195 millim. — XVe siècle. — Peintures représentant des scènes bibliques ou de la vie des saints. Encadrements de feuillage, fleurs et fruits. Lettrines en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien no : BB.33 (rouge).

**120** [BB. l. in-fol. 30]. — « Collectarium ad usum canonicorum regularium S. Genovefae Parisiensis, ...ad formam sacro-sancti concilii Tridentini emendatum ac repurgatum anno Domini 1617. » Ce collectaire contient : Table de comput pour les années 1618 à 1642; — Table des fêtes mobiles pour la même période (fol. 2). — Calendrier (fol. 3). — Oraisons et capitules des fêtes du temps (fol. 13); des fêtes des saints (fol. 82); des fêtes du Commun (fol. 142); des offices de la Vierge (fol. 153). — « Incipiunt suffragia sanctorum »

[1] Le manuscrit qui, dans l'ancien classement, précédait celui-ci et portait la cote BB. l. in-fol. 28, se trouve actuellement sous le no 126. (Voyez le *Catalogue ms.*, coté Q. f. in-fol. 6², p. 47.)

(fol. 158). — « Officium defunctorum » noté, avec les litanies des saints (fol. 164). — « Preces quadragesimales super psalmos » (fol. 191). — « Cérémonies qui s'observent en la descente de la châsse S[te] Geneviève et de la procession qui se fait en l'église Nostre-Dame de Paris » (fol. 193).

Parchemin ; 195 feuillets ; 323 sur 220 millim. — 1617-1618. — Peintures. Initiales en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Relié en maroquin plein, aux armes de l'abbaye Sainte-Geneviève. — Ancien n° : BB.14 (rouge).

**121** [BB. l. in-fol. 31]. — « COLLECTARIUM ad usum prioris hujus ecclesiae [S. Genovefae Paris.], anno 1711 scribebat F. Gabriel RAVENEAU, C. R. » — Le Collectaire est précédé d'une dédicace à Gabriel de Riberolles, prieur de S[te]-Geneviève.

Parchemin ; 35 feuillets ; 364 sur 290 millim. — 1711. — Peintures ; aux feuillets 4 et 15, se trouvent des représentations de la châsse de sainte Geneviève. Lettrines en couleur. — Ancien n° : BB.13 (rouge). — Reliure en maroquin plein, aux armes de l'abbaye Sainte-Geneviève.

**122** [BB. l. in-fol. 32]. — 1 (fol. 1). « OFFICIUM corporis et sanguinis Domini nostri Jesu Christi » : lectionnaire des heures canoniales pour les jours où l'on célèbre ledit office, entremêlé d'un antiphonaire noté en plain-chant avec psaumes, hymnes, oraisons, capitules, répons, proses, et suivi de : 1° (fol. 25). « Ad missam officium », noté. — 2° (fol. 35 v°). « Missa de Sacramento in septuagesima et quadragesima dicenda », noté. — 3° (fol. 37). « Prosa in missa pro defunctis canenda », noté. — 4° (fol. 39 v°). Légende de S. Léonard, avec les offices liturgiques à dire aux heures canoniales des fêtes de ce saint, un répons pour sa procession, et une messe ; notation en plain-chant.

Parchemin ; 69 feuillets ; 380 sur 260 millim. — XV[e] siècle. — Peintures aux feuillets 1, 25, 35 v°, 39 v°, 61 v°. Encadrements de feuillages, fleurs, fruits et animaux. Lettrines en couleur. — Aux feuillets 1 et 39 v°, sont peints deux écussons portant les armes suivantes : 1[er] écusson : *vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion passant d'or et d'une tête de cerf du même, posée de front;* — 2[e] écusson : *parti, au* 1 *des armes du premier écusson, au* 2 *de gueules, au chevron d'or, à trois étoiles d'or, deux en tête, l'une en pointe, et à la croix pattée de sable en abîme.* — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : BB.54 (rouge).

**123** [BB. l. in-fol. 32]. — « In festo S. Leonardi, confessoris », antiphona.

Papier ; 18 feuillets ; 375 sur 250 millim. — XVIII^e siècle. — Les trois cahiers qui composent ce volume étaient ci-devant placés à la fin du ms. n° 122. Comme ils ne faisaient pas partie de ce manuscrit, on les a reliés à part, en l'année 1892.

**124** [BB. l. in-fol. 33]. — Lectionnaire, écrit probablement pour l'église de Senlis, formé de fragments des Écritures et de leçons tirées des œuvres des Pères ou de la Vie des saints : Leçons des fêtes du temps (fol. 1). — « Capitula per totum adventum Domini dicenda » (fol. 72 v°). — Oraisons des fêtes du temps (fol. 82) ; des fêtes des saints (fol. 93) ; des fêtes du commun (fol. 103 v°). — Exorcismes du sel et de l'eau (fol. 105). — « Incipit officium pro animabus fidelium defunctorum » (fol. 106). — A partir d'ici, autre écriture, de la même époque : Leçons des fêtes des saints, donnant, pour certains d'entre eux, un court résumé ou un fragment de leur vie (fol. 108) ; des fêtes du commun (fol. 133). — Benedictiones lectionum (fol. 135 v°). — « Incipit omelia Augustini de dedicatione ecclesie » (fol. 139).

Voici les noms des Pères dont les œuvres ont été utilisées pour la rédaction du présent légendaire : Alcuin (fol. 55 v°, 64 v°, 65) ; — S. Augustin (fol. 50, 60, 61 v°, 69 v°, 139) ; — Bède (fol. 37 v°, 38, 40, 42, 43, 45 v°, 47, 47 v°, 48 v°, 49, 52, 52 v°, 53, 54 v°, 55, 56, 58, 59 v°, 60 v°, 63 v°, 66 v°, 67 v°, 69, 72, 73, 73 v°, 74, 74 v°, 110 v°, 115, 115 v°, 116, 116 v°, 123, 125, 138 v°, 139) ; — S. Fulgence (fol. 43 v°, 48) ; — S. Grégoire le Grand (fol. 36, 36 v°, 37, 38, 40, 46 v°, 50 v°, 51, 52, 53 v°, 55 v°, 56 v°, 57, 57 v°, 58, 59, 62 v°, 64, 68, 68 v°, 70 v°, 71 v°, 74, 75 v°, 118 v°, 135) ; — S. Jean Chrysostome (fol. 36) ; — S. Jérôme (fol. 41, 70, 71, 75, 76, 113) ; — S. Léon, pape (fol. 61 v°) ; — S. Maxime, évêque de Turin (fol. 46 v°) ; — Origène (fol. 38 v°, 49 v°, 70 v°).

Voici les noms des saints et saintes dont les actes sont relatés : Abdon et Sennen (fol. 119) ; Achillée et Nérée (fol. 113 v°) ; Agapit (fol. 122) ; Agathe (fol. 110 v°) ; Agnès (fol. 108 v°) ; André, apôtre (fol. 131) ; Apollinaire (fol. 118 v°) ; Barnabé (fol. 114 v°) ; Barthélemy (fol. 122) ; Béatrice (voy. Simplice) ; Brice (fol. 130) ; Cosme et Damien (fol. 125 v°) ; Cécile (fol. 130 v°) ; Clément, pape (fol. 131) ; Croix [Invention et Exaltation de la] (fol. 113 et 124) ; Damien (voy. Cosme) ;

Denys l'Aréopagite (fol. 127 v°); Étienne, pape (fol. 120); Étienne, protomartyr (fol. 120); Euphémie (fol. 124 v°); Faustin (voy. Simplice); Félicien et Primus (fol. 114); Germain, de Paris (fol. 114); Gervais et Protais (fol. 114 v°); Gorgon (fol. 123 v°); Hippolyte (fol. 121); Hyacinthe (voy. Prothe); Jacques, apôtre (fol. 113, 119); « Jean devant la Porte Latine » (fol. 113 v°); Jean et Paul (fol. 115 v°); Jean-Baptiste (fol. 115, 117, 122); Jérôme (fol. 126 v°); Jude (voy. Simon); Laurent (fol. 121); Léger (fol. 127); Lucie (fol. 132 v°); Marc, pape (fol. 127 v°); Marc, évangéliste (fol. 112); Marcellin (fol. 114); la Ste Vierge [Assomption, Purification, Annonciation, Nativité] (fol. 110, 111 v°, 121 v°, 123 v°); Marie-Madeleine (fol. 118); Martin [translation et fête] (fol. 117, 129 v°); Mathieu, apôtre (fol. 124 v°); Maurice (fol. 125); Michel (fol. 126); Nérée (voy. Achillée); Nicolas (fol. 131 v°); Paul [conversion et fête] (fol. 109 v°, 116 v°; voy. aussi fol. 115 v°, 116, 117); Philippe, apôtre (fol. 113); Pierre et Paul (fol. 116, 117); Pierre [Chaire de S. P., et P. « ad Vincula »] (fol. 111, 119 v°); Pudentienne (fol 113 v°); Primus (voy. Félicien); Prothe et Hyacinthe (fol. 124); Quentin (fol. 128 v°); Remi (fol. 126 v°); Rieul (fol. 112); Sébastien (fol. 108); Sennen (voy. Abdon); Sept frères (fol. 117 v°); Simon et Jude (fol. 128); Simplice, Faustin et Béatrice (fol. 119); Thomas, apôtre (fol. 132 v°); Toussaint (fol. 129); Urbain Ier, pape (fol. 114); Vincent (fol. 109); Xiste (fol. 120 v°).

Parchemin; 139 feuillets; 334 sur 215 millim. — XIIe-XIIIe siècle. — Lettrines en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB.19 (rouge).

**125** [BB. 1. in-fol. 34]. — Lectionnaire à l'usage de l'église de Senlis, contenant : Leçons à lire à matines les dimanches de toute l'année (lacunes); le jour de l'Ascension; à l'octave de l'Ascension; le jour de la Trinité (fol. 10). — Légende des saints pour toute l'année, composée pour la plupart des saints de fragments de leurs Vies : Agathe (fol. 88); Agnès (fol. 81); André (fol. 61); Arnoul, évêque de Metz (fol. 126 v°); Augustin (fol. 146); Barnabé (fol. 109 v°); Barthélemy (fol. 145); Benoît du Mont-Cassin (fol. 93); Candide et Maculfe (fol. 105); Crépin et Crépinien (fol. 154 v°); Denys [fête et octave de sa fête] (fol. 152, 153 v°); Gilles (fol. 148); Éloi (fol. 62 et 131); Étienne, protomartyr [octave et invention de S.] (fol. 71 v°, 136); Frambaut (fol. 143); Fuscien et ses compagnons (fol. 64 v°); Ger-

vais et Protais (fol. 114 v°, 118 v°); Grégoire le Grand (fol. 91 v°); Hippolyte (fol. 139); les Innocents (fol. 72 v°); Jacques, apôtre (fol. 134, cf. fol. 100 v°); Jean [son anniversaire et sa fête devant la Porte Latine] (fol. 72 et 106 v°); Jean-Baptiste [sa Nativité et sa Décollation] (fol. 116 v°, 146 v°); Laurent (fol. 138); Luc, évangéliste (fol. 154); Lucie (fol. 65 v°); Maculfe (voy. Candide); Marc (fol. 99); Marguerite (fol. 128 v°); la Vierge Marie [Nativité et l'octave de cette fête, Annonciation, Purification, Assomption et l'octave de cette fête] (fol. 148, 149 v°, 94 v°, 85 v°, 140, 142, 141, 144); Marie l'Égyptienne (fol. 96); Marie-Madeleine (fol. 133); Martin [sa fête, l'octave de sa fête, sa translation] (fol. 161, 163 v°, 124); Mathieu (fol. 90 v°, 150); Maxence, vierge (fol. 164 v°); Michel, archange (fol. 151); Nicaise (fol. 131 v°); Nicolas [sa fête et sa translation] (fol. 63 v° 107); Paul, [sa fête avec S. Pierre, sa conversion, sa commémoration] (fol. 119 v°, 84 v°, 121 v°); Philippe et Jacques, apôtres (fol. 100 v°); Pierre [sa fête avec S. Paul, sa fête « ad Vincula », sa chaire] (fol. 119 v°, 135, 89 v°); Protaise (fol. 151 v°); Quentin (fol. 156 v°); Remi (fol. 151 v°); Rieul (fol. 97 v°); Sébastien (fol. 80); Silvestre (fol. 70); Simon et Jude (fol. 155 v°); Thomas, apôtre (fol. 66 v°); Thomas de Canterbury (fol. 67 v°); Vigor, évêque de Bayeux (fol. 161); Vincent (fol. 82 v°). Cette partie contient en outre : les légendes de la veille, du jour et du dimanche de l'octave de l'Épiphanie (fol. 73, 74, 77); celles de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix (fol. 103 v°, 148 v°); celle de la dédicace de l'Église (fol. 110); celle de la Toussaint (fol. 157 v°).

Treize feuillets, d'une écriture plus récente (XIV$^{e}$ siècle), ajoutés en tête et à la fin du volume, contiennent : les légendes du jour de Noël (fol. 1); du premier dimanche de l'Avent (fol. 4); de Septuagésime (fol. 9); de S$^{te}$ Cécile (fol. 166); de S. Clément, pape (fol. 166 v°); de S$^{te}$ Catherine, vierge et martyre (fol. 168).

Parchemin; 169 feuillets; 326 sur 230 millim. — XIII$^{e}$ siècle. — Initiales en rouge. — Au feuillet 169 v°, on lit la note suivante, écrite au XV$^{e}$ siècle : « Hic liber est insignis ecclesie B$^{te}$ Marie Virginis Silvanectensis. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB.20 (rouge).

**126** [BB. l. in-fol. 35]. — Collectaire, écrit pour l'église d'Arras ou pour celle de Senlis, et contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 3). — Oraisons ou collectes des messes de toute l'année : 1°. des fêtes du temps et de quelques saints : S. Étienne, S. Jean, évangéliste,

S. Thomas de Canterbury, S. Rieul, S. Nazaire, S. Celse et S. Pantaléon, S. Germain d'Auxerre, Ste Prisce, S. Rufus, S. Brice (fol. 9); — 2°. des Préfaces (fol. 99); — 3°. du Canon (fol. 102); — 4°. des fêtes des saints, 3 février-21 décembre (fol. 109); quelques feuillets manquent au commencement; — 5°. des fêtes du Commun (fol. 168 v°).

Les deux feuillets liminaires du commencement du volume sont formés d'un fragment de jugement du prévôt de..... dans un procès entre une veuve Brulle et un nommé Pierre Guillot (1652). — Les deux feuillets liminaires de la fin sont formés d'un fragment de registre, contenant la copie d'actes relatifs à la fondation d'une église collégiale à Vic-le-Comte, au diocèse de Clermont (1530).

Parchemin; 214 feuillets; 265 sur 175 millim. — Fin du XIIe siècle. — Peinture représentant le Christ en croix (fol. 100). Grandes initiales en couleur (fol. 99). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : BB.31 (rouge).

**127** [BB. l. in-fol. 36]. — Lectionnaire pour les fêtes du temps, les fêtes de quelques saints et quelques cérémonies du commun. — Les leçons sont formées d'homélies, sermons, commentaires tirés des Pères suivants : Alcuin (fol. 111 v°, 113, 116); — S. Augustin (fol. 27 v°, 44 v°, 48, 52, 54 v°, 78, 202 v°, 218 v°, 253 v°); — Bède (fol. 5 v°, 18 v°, 37, 40, 55 v°, 58 v°, 59 v°, 62, 66 v°, 70 v°, 92 v°, 100 v°, 128, 135 v°, 166 v°, 171, 181, 185 v°, 194, 208, 213 v°, 216, 244, 246, 258 v°, 260, 263 v°, 269 v°, 275 v°, 278, 280, 282 v°, 289 v°, 292 v°, 329 v°); — S. Grégoire le Grand (fol. 1 v°, 4 v°, 9 v°, 13, 22 v°, 29, 34 v°, 87, 106 v°, 138, 147, 154 v°, 230 v°, 237, 285 v°, 298, 303 v°, 308 v°, 314, 332 v°, 335, 337, 338, 342, 344, 345 v°, 347, 348 v°); — S. Jean Chrysostome (fol. 119 v°, 178, 204 v°); — S. Jérôme (fol. 85 v°, 209 v°, 222 v°, 233, 306 v°, 307 v°); — S. Léon, pape (fol. 82, 83, 126 v°, 130 v°, 134, 165 v°, 190, 283 v°); — S. Maxime, évêque de Turin (fol. 50, 125, 127, 169 v°, 199, 249 v°, 251, 252 v°); — Origène (fol. 226); — Pierre Chrysologue (fol. 266); — Anonymes, qu'on n'a pu identifier (fol. 92, 118, 132 v°, 136 v°, 168, 179 v°, 211, 256, 315 v°, 318 v°, 320 v°, 322 v°, 325 v°, 327 v°, 334).

Voici les fêtes des saints dont les leçons se trouvent dans le présent lectionnaire : Vigiles et fêtes de S. Jean-Baptiste (fol. 171, 179 v°, 266, 269 v°); — SS. Pierre et Paul (fol. 190, 192 v°); — S. Paul

(fol. 204 v°) ; — Vigiles de S. Pierre; S. Pierre ès Liens (fol. 185 v°, 334); — SS. Gervais et Protais (fol. 169 v°); — les Sept Frères (fol. 230 v°); — S. Laurent (fol. 249 v° à 252 v°); — S. Silvestre (fol. 345 v°) ; — S. Félix (fol. 347). — Aux fol. 48-56, se trouvent les leçons de la dédicace de l'Église.

Parchemin; 350 feuillets; 390 sur 240 millim. — XII^e siècle (les feuillets 335-350 sont d'une écriture un peu plus récente, du début du XIII^e siècle). — Lettrines en couleur, avec représentations de personnages et d'animaux. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**128** [BB. l. in-fol. 37]. — Lectionnaire à l'usage de l'abbaye Sainte-Geneviève, pour les principales fêtes du temps de Noël à la Pentecôte, pour la fête de S^te Geneviève et pour l'office des morts.

Les leçons de la Semaine sainte sont notées.

Papier; 98 feuillets; 448 sur 320 millim. — XVIII^e siècle. — Le texte a été composé avec des caractères à jour. Les initiales et les marges sont ornées de dessins à la plume. Aux feuillets 27 v° et 33 v°, sont des dessins à la plume représentant la Crucifixion et la Mise au tombeau, et signés : « C. G. Dessain, C. R. » — Ancien n° : BB. 45 (rouge). — Relié en parchemin plein, aux armes de S^te Geneviève.

**129** [BB. l. in-fol. 38]. — Lectionnaire, composé de leçons tirées des Écritures et contenant les leçons des fêtes du temps pour toute l'année et celles des fêtes de quelques saints (30 nov.-2 fév.).

Quelques feuillets ont été arrachés à la fin du volume.

Parchemin; 84 feuillets; 308 sur 215 millim. — XV^e siècle. — Lettrines en couleur. — Au 1^er feuillet, les marges sont ornées de peintures de fleurs, feuillages et fruits. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : C. 6; — BB. 17 (rouge).

**130** [BB. l. in-fol. 39]. — Lectionnaire à l'usage de l'abbaye Sainte-Geneviève, contenant les leçons des principales fêtes du temps et du commun tirées des Écritures et des Pères, et les légendes suivantes des fêtes des saints : « Legenda translationis beate Genovefe, que celebratur beatorum Simonis et Judae festo », par Guillaume, abbé de Roschild en Danemark (fol. 3). — « Legenda de sancta Genovefa » [in festo de miraculis Ardentium] (fol. 6). — « De S. Andrea apostolo » (fol. 10). — « De S. Barbara » (fol. 14). — « In natali S. Nicolai episcopi » (fol. 20). — « In die Conceptionis gloriose Virginis » : récit relatif à

l'abbé Helsinus, tiré des Miracles de la Vierge (fol. 25 v°). — « De beatissima virgine Genovefa » (fol. 42). — « Incipit vita sancti Reguli, primi episcopi Silvanectensis » (fol. 88). — « [Legenda] sanctorum apostolorum Philippi et Jacobi » (fol. 100 v°). — « De S. Jacobo » (fol. 102). — « In nativitate S. Johannis Baptiste » (fol. 118 v°). — « In natali apostolorum Petri et Pauli » (fol. 122). — « De S. Paulo » (fol. 125 v°). — « S. Marie Magdalene » (fol. 129 v°).

Les fêtes du temps et du commun dont les leçons figurent dans le présent lectionnaire sont : Conception de la Vierge (fol. 24 v°). — Noël (fol. 27 v°). — Circoncision (fol. 38). — Épiphanie (fol. 56 v°). — Purification de la Vierge (fol. 66). — Annonciation (fol. 70 v°). — Semaine sainte (fol. 74 et ss.). — Ascension (fol. 107 v°). — Pentecôte (fol. 109). — Trinité (fol. 111 v°). — Saint Sacrement (fol. 116). — Dédicace de l'église (fol. 143 v°). — Toussaint (fol. 148 v°). — Commémoration des morts (fol. 155).

Les Pères dont les œuvres ont fourni des leçons sont : Alcuin (fol. 111 v°) ; — S. Augustin (fol. 104 v°, 107 v°, 117 v°) ; — Bède (fol. 35, 36 v°, 40 v°, 69, 72 v°, 76, 120 v°, 124 v°, 146) ; — S. Fulgence (fol. 60 v°) ; — S. Grégoire le Grand (fol. 12 v°, 33 v°, 62 v°, 84, 109, 132) ; — S. Jérôme (fol. 128, 142) ; — S. Léon, pape (fol. 59, 59 v°, 105 v°) ; — S. Maxime, évêque de Turin (fol. 38, 70 v°, 74). — Anonymes non identifiés, dont voici les premiers mots : « Primo tempore alleviata est terra Zabulon et terra Neptalim... » (fol. 28) ; — « Hec est hereditas servorum Domini et justiciam eorum... » (fol. 56 v°) ; — « Exultent virgines, Virgo peperit Christum... » (fol. 66) ; — « Dominus Jhesus ad invisibilia paterne majestatis migraturus... » (fol. 116) ; — « Jam Domino propiciante, fratres carissimi, non parum... » (fol. 118 v°) ; — « Natalem templi hujus, fratres dilectissimi, Christo... » (fol. 143 v°).

Parchemin ; 157 feuillets ; 340 sur 225 millim. — XV$^{e}$ siècle. — Initiales en couleur. — Au 1$^{er}$ feuillet, on lit : « Hic liber est ecclesiae divae Genovefae Virginis. Hoc inscriptum est anno Domini 1587, manu Bartholomaei Labitte, clerici templi dicti, teste sigillo ibi affixo. [Signé] Labitte. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 40. I.

**131** [BB. I. in-fol. 40]. — Lectionnaire pour les fêtes des saints et quelques fêtes du temps et du commun, écrit, probablement, ou pour l'église de Coutances, ou pour l'église S. Lô de Rouen, et contenant des

leçons tirées des Écritures, des œuvres des Pères et des Vies des Saints : « In nativitate S. Andree, apostoli » (fol. 1) ; — « de S. Nicholao » (fol. 3 v°) ; — « S. Ambrosii » (fol. 6 v°) ; — « in Octabis S. Andree » (fol. 7 v°) ; — « in Conceptione beate Virginis Marie » (fol. 9) ; — « in festivitate S. Lucie » (fol. 12) ; — « in festivitate S. Thome, apostoli » (fol. 15) ; — « in natali S. Felicis » (fol. 18) ; — « in natali S. Mauri, abbatis » (fol. 19 v°) ; — « in natali S. Marcelli, pape » (fol. 20 v°) ; — « S. Prisce, virginis » (fol. 21 v°) ; — « in natali sanctorum Fabiani et Sebastiani » (fol. 22) ; — « S. Agnetis » (fol. 24 v°) ; — « in sollempnitate S. Vincentii, levite et martyris » (fol. 27) ; — « in Conversione S. Pauli » (fol. 29 v°) ; — « S. Juliani, episcopi et confessoris » (fol. 32) ; — « [in] Ypapanti Domini » (fol. 34) ; — « S. Blasii martyris » (fol. 37 v°) ; — « S. Agathe, virginis » (fol. 40) ; — « SS. confessorum Vedasti et Amandi » (fol. 42 v°) ; — « S. Ansberti confessoris » (fol. 43 v°) ; — « S. Scolastice, virginis » (fol. 45) ; — « in festivitate S. Valentini, martyris » (fol. 46 v°) ; — « S. Juliane, virginis » (fol. 47 v°) ; — « in Cathedra S. Petri » (fol. 48 v°) ; — « de S. Mathia [apostolo] » (fol. 51) ; — « de S. Gregorio » [I, papa] (fol. 53 v°) ; — « in natali S. Benedicti, abbatis » (fol. 57) ; — « in Annuntiatione S. Marie » (fol. 59 v°) ; — « de S. Ambrosio » (fol. 63) ; — « SS. Tiburtii et Valeriani » (fol. 64) ; — « de S. Georgio » (fol. 65) ; — « de S. Marco, evangelista » (fol. 67) ; — « S. Vitalis, martyris » (fol. 69 v°) ; — « in natali sanctorum apostolorum Philippi et Jacobi » (fol. 70 v°) ; — « de Inventione S. Crucis » (fol. 73) ; — « S. Johannis ante Portam Latinam » (fol. 75 v°) ; — « Gordiani et Epimachi, martyrum » (fol. 78) ; — « Nerei, Achillei et Pancratii » (fol. 78 v°) ; — « S. Urbani [I] pape » (fol. 79) ; — « Marcellini et Petri » (fol. 80) ; — « SS. Medardi et Gildardi » (fol. 81) ; — « Primi et Feliciani » (fol. 83 v°) ; — « de S. Barnaba » (fol. 84 v°) ; — « SS. Basilidis, Cirini, Naboris et Nazarii » (fol. 87) ; — « Viti, Modesti et Crescentis » (fol. 87 v°) ; — « Cyrici et Julitte, matris ejus » (fol. 89) ; — « in translatione S. Romani » (fol. 90) ; — « Marcelliani et Marci » (fol. 92) ; — « SS. Gervasii et Prothasii » (fol. 93) ; — « in nativitate S. Johannis Baptiste » (fol. 96) ; — « SS. Johannis et Pauli » (fol. 99 v°) ; — « Dominica infra octabas S. Johannis Baptiste » (fol. 102) ; — in natali apostolorum Petri et Pauli » (fol. 104 v°) ; — « de S. Paulo » (fol. 106 v°) ; — « in octabis S. Johannis Baptiste » (fol. 108 v°) ; — « in ordinatione b. Mar-

tini » (fol. 111 v°); — « dominica infra octabas [Petri et Pauli] » (fol. 113); — « SS. Septem Fratrum » (fol. 116 v°); — « in translatione S. Benedicti » (fol. 117 v°); — « de S. Margareta » (fol. 118); — « in natali S. Victoris » (fol. 119); — « [de S.] Maria Magdelena » (fol. 120 v°); — « Apollinaris martyris » (fol. 123); — « de S. Jacobo, apostolo » (fol. 124); — « de S. Pantaleone » (fol. 126 v°); — « Felicis, Simplicii, Faustini et Beatricis » (fol. 127 v°); — « SS. martyrum Abdon et Sennen » (fol. 128 v°); — « S. Germani, [Autissiodorensis] episcopi » (fol. 129 v°); — « S. Petri ad Vincula » (fol. 131); — « S. Stephani, pape et martyris » (fol. 132 v°); — « Inventio S. Stephani, prothomartiris, sociorumque » (fol. 133 v°); — « in Transfiguratione Domini » (fol. 135 v°); — « in natali S. Donati, episcopi et martiris » (fol. 138 v°); — « in natali S. Cyriaci sociorumque ejus » (fol. 139); — « de S. Laurentio, martyre » (fol. 140); — « in natali S. Taurini, Ebroicensis episcopi » (fol. 143 v°); — « Politi sociorumque ejus, martyrum » (fol. 145 v°); — « Eusebii, confessoris » (fol. 146 v°); — « In Assumptione beatissime Virginis Marie » (fol. 147 v°); — « Dominica infra octavas [B. V. M.] » (fol. 157 v°); — « in octavis S. Marie » (fol. 160 v°); — « in natali S. Bartholomei, apostoli » (fol. 163); — « de S. Audoeno » (fol. 166 v°); — « de S. Rupho » (fol. 168 v°); — « de S. Augustino » (fol. 170); — « in decollatione S. Johannis Baptiste » (fol. 173); — « per octavas de S. Augustino » (fol. 175 v°, 180 v°, 183); — « de S. Egidio » (fol. 178); — « in nativitate b. Dei Genitricis, Marie » (fol. 186); — « Dominica infra octavas nativitatis B. V. M. » (fol. 194 v°); — « SS. martirum Cornelii et Cipriani » (fol. 197); — « in octavis S. Marie » (fol. 200); — « S. Eufemie, virginis » (fol. 203 v°); — « in sollempnitate S. Laudi, episcopi » (fol. 205); — « in natali S. Mathei, apostoli » (fol. 209); — « S. Mauricii sociorumque ejus » (fol. 212 v°); — « SS. Possessor et Laudus », episcopi Constantienses (fol. 219 v°); — « in octavis S. Laudi » (fol. 223); — « de S. Michaele » (fol. 225); — « de S. Jeronimo » (fol. 227 v°); — « Germani [Autissiodorensis], Remigii [Remensis] et Vedasti [Atrebatensis], episcoporum » (fol. 229 v°); — « de S. Leodegario » (fol. 231); — « de S. Fide [Agennensi] » (fol. 232 v°); — « S. Dionisii sociorumque ejus » (fol. 234); — « de translatione b. Augustini » (fol. 237); — « S. Nigasii sociorumque ejus » (fol. 238); — « S. Kalixti, pape » (fol. 239); — « in dedicatione ecclesie S. Michaelis, archangeli »

(fol. 240); — « de S. Luca » (fol. 243); — « de S. Romano » (fol. 246 v°); — « de S. Fromundo, martyre » (fol. 249 v°); — « de SS. apostolis Symone et Juda » (fol. 251); — « de S. Quintino » (fol. 253 v°); — « in sollempnitate Omnium Sanctorum » (fol. 254 v°); — « in natali S. Eustachii sociorumque ejus » (fol. 261 v°); — « de S. Leonardo » (fol. 264); — « SS. Claudii, Nicostrati, Simphronii, Castorii, Simplicii » (fol. 265); — « in natali S. Theodori » (fol. 266 v°); — « in sollempnitate S. Martini, Turonensis archiepiscopi » (fol. 267 v°); — « de S. Bricțio » (fol. 272); — « in octavis S. Martini » (fol. 273); — « in natali S. Rumpharii [seu Romacharii], episcopi [Constantiensis] » (fol. 276); — « de S. AEdmundo [Anglorum rege] » (fol. 279); — « in natali S. Cecilie, virginis » (fol. 281); — « in natali S. Clementis, pape » (fol. 283 v°); — « de S. Katerina » (fol. 287). — « Fêtes du commun » (fol. 291). — « Incipit prologus de Eucharistia » [autre manuscrit, du XIV<sup>e</sup> siècle] : leçons de la fête de l'Eucharistie, précédées de la bulle d'Urbain IV pour l'institution de cette fête [1264] : « Transiturus de mundo ad patrem » (fol. 349). — Leçons des fêtes de quelques saints [autre manuscrit, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle] : « de S. Laurentio » (fol. 369); — « de S. Thoma, martyre » (fol. 373); — « de S. Mellone » (fol. 376 v°); — « de S. Severo » (fol. 380); — « de S. Eligio » (fol. 382 v°); — « de S. Wandregisilo » (fol. 384 v°); — « in translatione b. Nicholai » (fol. 388); — « in natali b. Anne, matris b. Marie Virginis » (fol. 389 v°); — « in natale b. Ludovici [regis] » (fol. 392).

Voici les noms des Pères dont les œuvres ont fourni des leçons au présent lectionnaire : S. Augustin (fol. 28 v°, 150, 318, 356); — Pseudo-S. Augustin (fol. 48 v°, 87, 291, 297 v°, 314); — Bède (fol. 24, 61 v°, 95 v°, 98, 131, 162 v°, 222, 254 v°, 292 v°, 299 v°, 305, 321, 330); — S. Fulgence (fol 323); — S. Grégoire le Grand (fol. 2 v°, 26, 29 v°, 36, 122, 243, 277 v°, 320, 334 v°); — S. Jérôme (fol. 11, 147 v°, 150); — S. Léon, pape (fol. 314); — S. Maxime de Turin (fol. 96 v°, 99, 101, 108 v°, 110, 111, 113, 114 v°); — Pseudo-S. Maxime (fol. 291, 297 v°); et un grand nombre d'anonymes.

Parchemin; 395 feuillets; 384 sur 295 millim. — Début du XIII<sup>e</sup> siècle. — Peintures, représentant des scènes de l'Écriture ou de la vie des saints, aux feuillets 9, 34, 57, 59 v°, 104 v°, 147 v°, 160 v°, 173 v°, 186, 205, 237, 240. Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Laudi Rothomagensis »

[XVII^e siècle]. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » [XVIII^e siècle]. — Anciens n^os : C. 8; — BB. 11 (rouge).

**132** [BB. l. in-fol. 41]. — VIES et fragments de VIES des SAINTS : Abdon et Sennen (fol. 185); — Affre (fol. 126); — Alexii (fol. 94 v°); — Anne, matris B. V. M. [Legenda in solemnitate b.] (fol. 132); — Apollinaris (fol. 102 v°); — Arnulfi, episcopi Metensis (fol. 109 v°); — Arsenii (fol. 89 v°); — Barnabe, apostoli (fol. 41); — Beatricis, v. Simplicii; — Benedicti [Translatio S... Floriacum] (fol. 84); — Christine (fol. 125); — Christofori (fol. 121 et 127); — Crucis [Inventio S.] (fol. 7); — Cyriaci, Largi et Smaragdi (fol. 170 v°); — Cyrici et Julite (fol. 51); — Dionysii et Pancratii, incomplète (fol. 6); — Donati, episcopi Fesulensis (fol. 163); — Evremundi (fol. 38); — Faustini, v. Simplicii; — Feliciani et Primi (fol. 34); — Felicis, pape (fol. 149); — Felicitatis (fol. 82 v°); — Georgii, incomplète (fol. 1 et 3); — Germani, Autissiodor. episcopi (fol. 153 v°); — Germani, Parisiens. episcopi (fol. 12 v°); — Gervasii et Prothasii (fol. 57 v°); — Herculei et Maximiani (fol. 5); — Johannis et Pauli, fratrum (fol. 64); — Hippolyti (fol. 175); — Jacobi, apostoli (fol. 127); — Julite, v. Cyrici; — Largi, v. Cyriaci; — Laurentii (fol. 171); — Marcelliani et Marci (fol. 56 v°); — Marcellini et Petri, avec leur épitaphe en vers, par le pape Damase (fol. 20); — Marci, evangeliste, incomplète (fol. 2 et 4); — Marci, v. Marcelliani (fol. 56 v°); — Margarite (fol. 90 v°); — Marie Magdalene (fol. 99); — Marie, Virginis [Legenda in Assumptione S.] (fol. 178 v°); — « Sermo domini Fulberti in octavis B. V. M. » (fol. 196); « Oratio Bede in octavis B. V. M. » (fol. 199 v°); — Martini [Translatio b.] (fol. 82); — Sermo b. Albini in translatione S. Martini (fol. 79); — Martiniani et Processi (fol. 77); — Medardi (fol. 23 v°); — Nichasii, episcopi Remensis (fol. 210 et 208); — Nicolai [Translatio S.] (fol. 204); — Pancratii, v. Dionysii; — Pantaleonis (fol. 142); — Pauli, v. Johannis; — Pauli et Petri, apostolorum (fol. 68 v°); — Pauli [Lectiones in Commemoratione S.] (fol. 72 v°); — Petri, v. Marcellini; — Petri, v. Pauli; — Praxedis (fol. 98); — Primi, v. Feliciani; — Processi, v. Martiniani; — Rufini et Valerii (fol. 42 v°); — Sennen, v. Abdon; — Septem Dormientium (fol. 134); — Simplicii, Faustini et Beatricis (fol. 148); — Simpronii et sociorum (fol. 131 et 134); — Sixti, episcopi Remensis (fol. 168); — Smaragdi, v. Cyriaci; —

Sotheris (fol. 6 v°); — Stephani, pape (fol. 157); — Stephani, protomartyris, sociorumque ejus [Inventio SS.] (fol. 164); — Urbani I, pape (fol. 8); — Tertulini, presb. et martyris Rome (fol. 160 v°); — Tiburcii (fol. 178); — Valerii, v. Rufini; — Viti (fol. 44); — Ypoliti, v. Hippolyti.

Parchemin; 213 feuillets; 415 sur 300 millim. — Fin du XII$^{e}$ siècle. — Le volume était orné de nombreuses peintures ou lettrines en couleur, qui ont été coupées. — D'après le titre placé au dos du volume, il semblerait que ce volume ait été écrit pour Notre-Dame de Senlis. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : BB. 2$^{2}$ (rouge).

**133** [BB. l. in-fol. 42$^{3}$][1]. — 1° (fol. 3). « Necrologium canonicorum regularium qui in hac... eclesia S$^{tae}$ Genovefae Parisiensis et aliis locis sanctis ejusdem abbatiae sepulti sunt ab anno... 1624 [ad an. 1791]. »

2° (fol. 51). « Nécrologe de toutes les personnes séculières qui ont esté enterrées dans cette abbaye de S$^{te}$ Geneviève, depuis l'an 1624 jusqu'à l'an 1791. » La dernière inscription se rapporte à Honoré Gabriel Riquetti de Mirabeau.

Parchemin; 93 feuillets; 307 sur 220 millim. — XVIII$^{e}$ siècle. — En tête du volume, se trouve une lettre du 6 juin 1862, émanant du Ministère d'État et portant que ce volume, conservé par les soins de l'abbé Maziou, ancien chanoine, a été offert à la Bibliothèque Sainte-Geneviève par M. Hipp. Durand, de Bayonne.

**134** [BB. l. in-fol. 43]. — VIES et fragments de VIES des SAINTS : Abacuc, voy. Marii; — Agathe (fol. 186); — Agnetis (fol. 171); — Andree, apostoli (fol. 62); — Agricole et Vitalis (fol. 61 v°); — Antonii, confessoris (fol. 213 v°); suit le sermon de S. Augustin « de virginibus » (fol. 215); — Audifacis, voy. Marii; — Aviti [fragment] (fol. 3); — Babilli (fol. 180); — Benedicti, abbatis Cassinensis (fol. 208 v°); suit le sermon de S. Fulgence « de confessoribus » (fol. 211); — Blasii (fol. 194); — Benigni (fol. 14 v°); — Brictii, Turonensis episcopi (fol. 46); — Catherine (fol. 226); — Cecilie (fol. 47 v°); — Cesarii (fol 12 v°); — Chrysanti et Darie (fol. 65); — Chrysogoni, v. Grisogoni; — Clementis, pape, cum Miraculis (fol. 56); — Cyriaci, diaconi, v. Marcelli, pape; — Darie, v. Chrysanti; — Eligii, auctore S. Audoeno (fol. 120 v°, 235); — Emerentiane [Sermo in natale S.]

[1] Les volumes cotés BB. l. in-fol. 42 et 42$^{2}$ ont été placés sous les mêmes lettres et n$^{os}$ parmi les manuscrits in-4°.

(fol. 218); — Eulalie (fol. 81 v°); — Eustachii, cum filiis et uxore (fol. 16 v°); — Felicis, presbyteri (fol. 146); — Fusciani et Victorici (fol. 82 v° ; — Gregorii I, pape (fol. 201); — Grisogoni, martyris Aquileie (fol. 59 v°); — Hilarii, Pictavensis episcopi, cum Miraculis (fol. 130); suivent : « Epistola S. Hilarii ad Abram, filiam suam » (fol. 137); « Hymnus ab eodem transmissus filie » (fol. 139); de S. Hilario, ex libro virorum illustrium S. Hieronymi (fol. 142 v°); — Ignatii (fol. 184 v°, 219 v°); — Johannis, apostoli et evangeliste [Sermo in octabas S.] (fol. 212); — Johannis et Juliani, episcoporum [Sermo B. Gregorii, pape, in natale SS.] (fol. 218 v°); — Juliani, v. Luciani; — Katerine, v. Catherine; — Launomari, abbatis (fol. 216 v°); — Luciani, Maximiani et Juliani (fol. 123); — Lucie, virginis (fol. 88); — Marcelli, pape, Cyriaci, diaconi, cum sociis suis (fol. 147); — Marii, Marthe, Audifacis et Abacuc (fol. 168 v°); — Martini, auctore Sulpitio Severo (fol. 28 v°); suivent : « Epistole ejusdem Severi ad Aurelium, diaconum, et ad Bassulam, socrum suam, de morte Martini » (fol. 40 et 41 v°); — Martini, pape (fol. 27 v°); — Mathie, apostoli (fol. 220); suivent : « Omelia b. Gregorii in Evangelia », lib. I, om. 4 (fol. 221 v°); Sermo b. Augustini 334$^{us}$ in natale martyrum (fol. 222); Sermo Pseudo-Augustini in natale unius martyris (fol. 223); Omelia Pseudo-Gregorii in Lucam, XXI, 14 (fol. 224); — Maximiani, v. Luciani; — Nicasii, Remensis episcopi (fol. 90); — Nicolai, Myrensis episcopi (fol. 72); — Pauli, primi eremite, auctore S. Hieronymo (fol. 126); — Petri, Alexandrie episcopi (fol. 60 v°); — Petri, apostoli [Sermo b. Augustini in Cathedra S.] (fol. 200); — Polycarpi (fol. 182 v°); — Polychronii, Babylonensis episcopi (fol. 199); — Quatuor Coronatorum (fol. 21 v°); — Quintini [Vita et Inventio S.; Versus Odonis Potarii de Nodo de S. Quintino] (fol. 3 v°, 120 v°, 246, 3); — Scolastice, virginis (fol. 193 v°); — Sebastiani (fol. 151); — Silvestri, pape (fol. 99); — Theodori, martyris (fol. 25 v°); — Thome, apostoli (fol. 94); suit : Omelia b. Gregorii, pape, de eodem (fol. 96); — Thome, Cantuariensis archiepiscopi (fol. 96 v°); suit : Omelia Origenis in Lucam, II, 33 (fol. 98 v°); — Vedasti (fol. 188 v°); — Vincentii (fol. 175); — Victorici, v. Fusciani; — Vitalis, v. Agricole; — Walarici, abbatis (fol. 86 v°).

Les feuillets 1 et 2 du volume sont formés d'un fragment de censier, du XIII$^e$ siècle, de provenance indéterminable.

Parchemin; 254 feuillets; 335 sur 250 millim. — XII$^e$ siècle. — Grandes initiales en couleur, ornées de figures grotesques. — Le volume a dû être

écrit, ou pour une église de Saint-Martin (voy. fol. 29 v°, le titre de la vie de S. Martin), ou pour une église de Saint-Quentin, dont la vie se trouve en tête (cf. fol. 120 v°, 246, 3). — « Ex Bibliotheca S. Quintini Belvacensis » (commencement du XVII^e^ siècle). — Au feuillet 90, on lit le nom de Claudius Le Tonnelier (fin du XVI^e^ ou début du XVII^e^ siècle). — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 21 (rouge).

**155** [BB. l. in-fol. 44]. — Lectionnaire pour les fêtes du temps de l'Avent à Pâques, contenant des leçons tirées de l'Écriture, avec des homélies et des fragments d'œuvres diverses, dont la plupart sont anonymes et les autres extraits des Pères suivants : Bède (fol. 42 v°, 52 v°) ; — S. Grégoire le Grand (fol. 44 v°, 49 v°, 55 v°) ; — Luculentius (fol. 23) ; — Origène (fol. 2) ; — Smaragde (fol. 1).

Parchemin ; 108 feuillets ; 365 sur 275 millim. — Début du XII^e^ siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os^ : F. 2 ; — BB. 49 (rouge).

**136-137** [BB. l. in-fol. 45-45^2^]. — Deux volumes. — Lectionnaire, formé de leçons tirées des Écritures, d'homélies, sermons, commentaires des textes bibliques, fragments d'œuvres diverses des auteurs suivants : S. Ambroise (t. I, fol. 73, 74 v° ; t. II, fol. 242 v°, 305) ; — S. Anselme de Canterbury (t. II, fol. 224) ; — S. Augustin et Pseudo-S. Augustin (t. I, fol. 8, 11 v°, 15, 16, 17, 29, 34, 37, 43, 44 v°, 48 v°, 71 v°, 74, 76 v°, 81 v°, 89 v°, 97, 114, 114 v°, 117 v°, 120, 127, 129, 130 v°, 133 v°, 143 v°, 145 v°, 149 v°, 153 v°, 155 v°, 157, 158 v°, 160, 162, 170, 174, 176 v°, 178 v°, 187, 188, 190, 193, 195, 195 v°, 196, 198 v°, 207, 219, 220, 221 v°, 223-226, 233 v°, 234 v°, 235 v° ; t. II, fol. 30, 30 v°, 35 v°, 36, 46, 49, 54, 55, 58, 64, 65, 82, 115 v°, 117 v°, 125, 150, 151 v°, 158, 162, 177, 186, 191, 205 v°, 208, 218 v°, 219 v°, 220 v°, 223, 226 v°, 232 v°, 241, 245 v°, 249, 252 v°, 255 v°, 263 v°, 266, 267, 277, 279, 286 v°, 289, 291, 297 v°, 300 v°, 319 v°, 320, 328, 331 v°, 332 v°) ; — Bède (t. I, fol. 4, 5 v°, 21, 23 v°, 31, 36, 57 v°, 60, 62, 75, 82, 83 v°, 100, 122 v°, 135, 138 v°, 140 v°, 152, 199 v°, 205, 220 v°, 221, 233 v° ; t. II, fol. 1, 7 v°, 14 v°, 22 v°, 24, 26, 27 v°, 36 v°, 39 v°, 61 v°, 62 v°, 63 v°, 79 v°, 80 v°, 83 v°, 87 v°, 92, 94 v°, 96, 97, 98, 99, 100 v°, 113, 113 v°, 126, 129, 146, 158 v°, 166 v°, 170 v°, 174, 175 v°, 179 v°, 184, 185, 194, 197 v°, 199 v°, 201, 202, 204, 209 v°, 227 v°, 229 v°, 249 v°, 250, 257, 271 v°, 272 v°, 284, 289 v°, 310, 321,

324, 327); — S. Eusèbe de Césarée (t. I, fol. 236-247; t. II, fol. 3, 160 v°, 161, 172 v°, 203); — Pierre Damien, Vie de S. Odilon, fragment (t. II, fol. 283 v°); — S. Faustus (fol. 123); — Fulbert de Chartres (fol. 334 v°); — S. Fulgence (t. I, fol. 17 v°, 53 v°; t. II, fol. 293 v°, 310 v°, 314 v°); — S. Grégoire le Grand, pape (t. I, fol. 3 v°, 41 v°, 70, 84 v°, 86 v°, 92, 94 v°, 105, 184 v°; t. II, fol. 5 v°, 7, 9 v°, 11 v°, 16, 19, 21 v°, 49 v°, 51 v°, 67, 71, 74 v°, 89, 102 v°, 112 v°, 121 v°, 123 v°, 133, 137 v°, 164 v°, 188 v°, 191 v°, 258 v°, 259 v°, 287, 295, 297 v°, 302, 307, 309, 315, 316 v°, 318 v°); — S. Jérôme (t. I, fol. 19, 20, 72 v°, 73, 82 v°, 112, 113, 132, 132 v°, 134 v°, 142, 142 v°, 209; t. II, fol. 112, 145, 151, 187 v°, 197, 210, 232, 244 v°, 252, 254, 256, 280 v°, 288, 300, 307, 315); — S. Isidore de Séville (t. I, fol. 1 v°, 21; t. II, fol. 158); — S. Jean Chrysostome (t. I, fol. 85 v°, 91, 93, 124 v°, 126, 137 v°, 151, 183 v°; t. II, fol. 104, 106, 118, 228 v°, 294); — S. Julien, évêque de Tolède, Extraits du livre des Pronostics (t. II, fol. 282); — S. Léon, pape (t. I, fol. 1 v°, 2 v°, 39, 40, 40 v°, 55 v°, 56, 99, 106, 107, 107 v°, 201, 202 v°, 204, 217, 218, 222 v°, 228 v°, 231 v°, 232 v°; t. II, fol. 34, 34 v°, 42 v°, 43 v°, 45, 100, 101, 102, 128, 132 v°, 143, 148, 149, 149 v°, 178 v°, 274 v°); — S. Maxime de Turin (t. I, fol. 14 v°, 28, 30, 33, 57, 69, 96 v°, 97, 104, 109; t. II, fol. 4, 5, 45 v°, 117, 120 v°, 137, 141, 141 v°, 169 v°, 172, 175, 181, 182 v°, 185 v°, 186, 187, 207, 207 v°, 209, 254, 304 v°, 308, 312); — Origène (t. I, fol. 25 v°, 31, 64 v°, 67 v°; t. II, fol. 85, 139); — Raban Maur (t. I, fol. 38, 95 v°, 101, 105, 110 v°, 125 v°; t. II, fol. 93, 188 v°, 189 v°, 224 v°, 235 v°); — Rufin, Hist ecclés., fragm. liv. I, c. 37 (t. II, fol. 161 v°); — S. Yves de Chartres (t. I, fol. 88 v°, 98); — Anonymes : Sermon pour le dimanche entre les SS. Innocents et la S. Silvestre. Début : « Nova mundi descriptio... » (t. I, fol. 25); — Sermon sur le jeûne. Début : « Prima jejunii lex... » (t. I, fol. 90); — Sermon pour le Vendredi Saint. Début : « Ego vir videns paupertatem meam... (*Lamentations*, III, 1.) Festinemus ergo ingredi in illam requiem... » (t. I, fol. 227); — Sermon pour la veille de Pâques. Début : « Quomodo obscuratum est aurum... (*Lamentations*, IV, 1.) Quapropter intermittentes inchoationis... » (t. I, fol. 230); — Sermon pour le jour de l'Annonciation. Début : « Adest nobis, dilectissimi, beate Marie... » (t. II, fol. 146); — Sermon sur S. Jean-Baptiste, pour le

dimanche après sa nativité. Début : « Dominus Jhesus Christus ex utero Virginis... (t. II, fol. 173 v°) ; — Légende de la fête de S. Pierre ad Vincula. Début : « Hujus diei observantiam a ritibus... » (t. II, fol. 202) ; — « De sancta Maria, genitrice Jhesu Christi, lectio. » Début : « Merito a nobis beatissima virgo Maria... » (t. II, fol. 243 v°) ; — « Hystoria de exaltatione S. Crucis. » Début : « Tempore illo, postquam Constantino Augusto... » (t. II, fol. 247) ; — « In octavis S. Marie, matris domini nostri Jhesu Christi, lectio. » Début : « Virgo gloriosa Dei genitrix, Maria, hinc beatam se dici... » (t. II, fol. 248) ; — « Historia qualiter festivitas B. Michaelis apud Montem Garganum agi cepta est. » Début : « Memoriam beati archangeli Michaelis toto orbe... » (t. II, fol. 254 v°) ; — « De S. Maria lectio. » Début : « Beata Dei genitrix et semper virgo Maria... » (t. II, fol. 273) ; — « De angelis lectio. » Début : « Superna celorum regna spiritibus... » (t. II, fol. 273) ; — « De patriarchis et prophetis lectio. » Début : « Adhuc tamen aliquid de hac eadem... » (t. II, fol. 273 v°) ; — « De apostolis lectio. » Début : « Nunc vero revertamur ad eos... » (t. II, fol. 273 v°) ; — « De martyribus et confessoribus. » Début : « His subjectum est triumphale... » (t. II, fol. 274).

Au verso du feuillet 337 du t. II, on lit les pièces suivantes : 1°) copie mutilée d'une bulle pontificale concernant l'excommunication de ceux qui ont porté la main sur des clercs [la suscription, la date et la souscription manquent] ; 2°) copie d'un acte dans lequel un abbé (?) de N.-D. de Beaugency, expose la déclaration à lui faite par Jo..., clerc, qui désirait entrer dans ledit monastère. Ces deux copies ont été exécutées au XIII^e siècle.

Parchemin ; 248 et 337 feuillets ; 400 sur 280 et 390 sur 270 millim. — Fin du XII^e siècle. — Initiales en couleur. — Au feuillet 337 du tome II, on lit (écriture du XIV^e siècle) : « Hic liber est sancte Marie Gastinensis... si quis ab eadem ecclesia alienaverit sive furatus fuerit... [anathe]mate feriatur. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : F. 1 ; — BB. 47-48 (rouge) ; — BB. l. 18[1].

**138** [BB. l. in-fol. 46]. — Lectionnaire pour les fêtes du temps (fol. 1), des saints (fol. 111 et 201) et du Commun (fol. 177), écrit à l'usage de l'église de Senlis (voy. fol. 124) et contenant, outre un grand nombre de leçons anonymes : 1°) de courtes leçons tirées des Écritures. — 2°) Des homélies ou sermons des auteurs suivants : Alcuin (fol. 38, 39 v°, 53) ; — S. Ambroise (fol. 94 v°) ; — S. Augustin et Pseudo-

S. Augustin (fol. 7 v°, 17, 68, 107, 120 v°, 149, 151 v°, 176, 197); — Bède (fol. 3 v°, 11 v°, 15 v°, 17 v°, 19 v°, 21 v°, 36 v°, 42, 58, 64 v°, 66 v°, 76, 77 v°, 79, 81, 82, 83 v°, 85, 87 v°, 89, 111 v°, 116 v°, 123 v°, 127 v°, 140, 143 v°, 156 v°, 157 v°, 161 v°, 163 v°, 165 v°, 166 v°); — S. Grégoire le Grand (fol. 5 v°, 9 v°, 13 v°, 29 v°, 43 v°, 59 v°, 61, 63, 70 v°, 90, 92, 95, 97 v°, 171, 173, 174 v°, 177, 179, 183, 187, 190 v°, 194, 199 v°); — S. Jérôme (fol. 70, 73, 93 v°); — S. Léon, pape (fol. 26 v°, 57 v°, 146); — S. Maxime de Turin (fol. 118, 126, 149 v°, 150 v°, 152, 155 v°); — S. Pierre de Chrysopolis (fol. 159). — 3°) Les Vies ou fragments des Vies des saints et saintes suivants : Laurent (fol. 151 v°); — Marie l'Égyptienne (fol. 199); — Pétronille (fol. 110 v°); — Thomas de Canterbury (fol. 197); — la Sainte Vierge [Miracles de] : Début : « Eo tempore quo Guillermus, Normannorum dux... » (fol. 218 v°). — 4°) « Liber qui hebraice dicitur Symsirum, qui in nostra lingua nuncupatur Cantica canticorum » (fol. 223).

Parchemin; 226 feuillets; 343 sur 240 millim. — Début du XIII° siècle, avec additions du XIV° siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 22 (rouge).

**139** [BB. l. in-fol. 47]. — 1 (fol. 1). Lectionnaire pour les fêtes du temps, formé de leçons tirées des Écritures et d'homélies, dont la plupart anonymes et les autres des Pères suivants : Alcuin (fol. 248 v°); — S. Augustin (fol. 123, 163 v°, 189, 195 v°, 202 v°, 209, 220, 223, 225 v°, 236, 237 v°); — Bède (fol. 69 v°, 97 v°, 103 v°, 150, 162, 172, 179, 183, 201, 244); — S. Fulgence (fol. 72); — S. Grégoire le Grand (fol. 84 v°, 217, 230); — S. Jean Chrysostome (fol. 109 v°, 112, 132, 176 v°, 214 v°); — S. Jérôme (fol. 130 v°, 138 v°, 154 v°, 158); — S. Léon, pape (fol. 82 v°).

2 (fol. 250). Autre main, du XIII° siècle. Fragment d'une vie de S. François d'Assise.

Parchemin; 259 feuillets; 391 sur 270 millim. — Début du XIII° siècle, avec quelques additions du XV° siècle. — Initiales en couleur, dont un certain nombre ont été coupées. — Au verso des feuillets 257 et 259, on lit divers noms (écriture du XVII° siècle) : « Pierre Cherry », « Philippe Lerat », « Nicolas Fanchis (?) », « Jacques de Singebert », « Jacque Durmain, demeurant à Chaly », « Lofficier Bonnault, demeurant au bailliage de Senlis », « Jehan Mor, prieur commendataire du prieuré de Saint-George », « Jehan Brendant ». — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 24 (rouge).

**140** [BB. l. in-fol. 47²]. — LECTIONNAIRE, formé de leçons tirées des Écritures et contenant : Leçons des 25 dimanches et des féries de quelques semaines (fol. 1); manque, en tête, la première semaine. — Incipit des leçons des fêtes des saints (fol. 105 v°). — Leçons des fêtes du Commun (fol. 122); manquent quelques feuillets à la fin.

Parchemin; 146 feuillets; 255 sur 180 millim. — XIVᵉ siècle. — Initiales en couleur. — Au feuillet 114, une main du XVIIᵉ siècle a écrit : « Qui ce présent livre trovera à Monsieur de Saincte Barbe le rendra, et voluntiers du vin paira, ce que de raison sera, et cetera. » — « Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. » — Anciens nᵒˢ : BB. 34 (rouge); — BB. l. 44.

**141** [BB. l. in-fol. 48]. — LECTIONNAIRE pour les fêtes du temps, formé de leçons tirées des Écritures, et d'homélies, sermons, traités divers, la plupart anonymes et les autres des Pères suivants : Alcuin (fol. 111 v°, 112); — S. Augustin (fol. 22 v°, 103, 214, 215, 219 v°, 226); — Bède (fol. 8, 9, 17, 18, 22, 23 v°, 27, 30, 35, 37 v°, 40, 42, 69, 73, 80, 83, 95 v°, 98 v°, 102, 106 v°, 110 v°, 204 v°, 212 v°, 213, 216 v°, 217 v°, 218, 219, 220 v°, 221 v°, 225); — S. Grégoire le Grand (fol. 4, 7, 9 v°, 10 v°, 16, 33, 51 v°, 54, 58, 61, 76 v°, 84, 85 v°, 86, 87 v°, 94, 104 v°, 111, 211, 212, 216, 223, 224 v°); — S. Jean Chrysostome (fol. 1 v°); — S. Jérôme (fol. 1, 20, 222, 223, 225); — Origène (fol. 13, 25 v°, 49). — Passio S. Thomae Cantuariensis (fol. 24).

Sur un morceau de parchemin, qui fait partie du plat intérieur de la couverture, on lit un fragment d'une pièce de vers latins, dont voici le début :

Non semel exieris. Centum solacia cure
Irus et comites et via longa dabant,
Nec satis esse putes discedere lentus abesto.

Parchemin; 226 feuillets; 345 sur 260 millim. — XIIIᵉ siècle. — Lettrines en couleur. — Sur le dos du volume, on lit le titre suivant : « Homiliare antiquum Monstrolii. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens nᵒˢ : Q. 1; — h. 9; — C. 14; — BB. 50 (rouge).

**142** [BB. l. in-fol. 49]. — LECTIONNAIRE pour les fêtes du temps, formé de leçons tirées des Écritures, et d'homélies, sermons et traités dont plusieurs sont anonymes et les autres des Pères suivants : Pseudo-S. Augustin (fol. 16, 109 v°); — Bède (fol. 3, 26, 29, 40 v°, 42 v°,

52 v°, 71 v°, 80 v°, 84, 85 v°, 106, 111 v°); — S. Fulgence (fol. 34 v°, 73 v°); — S. Grégoire le Grand (fol. 6 v°, 8 v°, 24 v°, 68 v°, 92 v°, 95, 97, 118 [Dial. II, sur S. Benoît]); — S. Jérôme (fol. 36 v°); — S. Léon, pape (fol. 48 v°, 83); — S. Maxime de Turin (fol. 51, 60, 77, 79, 100 v°); — Origène (fol. 10, 49 v°, 87 v°, 89, 91); — Paul Diacre (fol. 116 [fragment de la vie de S. Grégoire le Grand]). — Vie de S. Rieul, dont la fin manque (fol. 123 v°).

Parchemin; 126 feuillets; 322 sur 230 millim. — XIII[e] siècle, avec quelques feuillets du XIV[e] siècle. — Initiales en couleur. — Le volume est mutilé au commencement et à la fin. — Une note du XVII[e] siècle, placée au 1[er] feuillet, donne le présent lectionnaire comme étant de l'église de Senlis. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 23 (rouge).

**143** [BB l. in-fol. 50]. — « Pontificalis liber incipit. » Pontifical de Guillaume Durand, arrangé pour l'église de Bourges (voy. fol. 47 v°), en trois parties : 1° (fol. 3). « De personarum benedictionibus, ordinationibus et consecrationibus. » — 2° (fol. 97). « De consecrationibus et benedictionibus aliarum, tam sacrarum quam prophanarum, rerum. » — 3° (fol. 182). « De quibusdam ecclesiasticis officiis. »

Parchemin; 284 feuillets; 369 sur 260 millim. — XIV[e] siècle. — Très beau manuscrit orné de nombreuses peintures, tant dans le texte que sur les marges. Les premières représentent les diverses cérémonies décrites dans le Pontifical; celles des marges sont des caricatures de la vie du moyen âge, où les personnages sont représentés par des animaux réels ou fantastiques, par des singes surtout. — Au bas de plusieurs feuillets, sont peintes les armes suivantes, surmontées d'une crosse : *d'argent, au lion de gueules, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or.* — « Ex bibliothecâ S[tae] Genovefae, 1732. »

**144** [BB. l. in-fol. 51]. — Pontifical de l'église de Paris (voy. fol. 12 v°), contenant l'ordre des cérémonies suivantes : Consécration de l'autel (fol. 1); — dédicace de l'église (fol. 12 v°); — consécration du cimetière (fol. 49).

Parchemin; 55 feuillets; 320 sur 222 millim. — XV[e] siècle — Lettrines en couleur. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : Q. 4; — C. 12.

**145** [BB. l. in-fol. 52]. — Pontifical de l'église de Paris (voy. fol. 22 v°) contenant : Hymne notée en plain-chant. Début : « Vere dignum et justum est, equum et salutare... » (fol. 3). — « Consecratio

altaris » (fol. 11). — « Hec sequentia prorsus observentur in dedicatione ecclesiarum, secundum ritum ecclesie Parisiensis » (fol. 22 v°). — Sequitur ordo consecrationis cimiterii (fol. 60). — « Letania » (fol. 65 v°). — « Benedictio in dedicatione ecclesie » (fol. 69 v°). — « Ordo in dedicatione baptisterii » (fol. 70). — [Autre manuscrit, XVI^e siècle :] Dispositions concernant les pouvoirs et les obligations de celui qui fait la dédicace d'une église; formule d'attestation de la dédicace, par le consécrateur (fol. 72).

Parchemin; 72 feuillets; 252 sur 179 millim. — XV^e siècle. — Initiales en couleur. — Sur les feuillets 1 v° et 2, on lit : « Pro reverendo patre et domino, domino episcopo Calcedonensi. » L'évêque de Chalcédoine, auquel ce pontifical doit avoir appartenu, était probablement Jacques Aimeri (XVI^e siècle). Voy. la formule d'attestation du fol. 72, et la note qui se trouve sur le 1^er feuillet du manuscrit, n° 146. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : h. 8; — C. 13; — BB. 42 (rouge).

**146** [BB. l. in-fol. 53]. — PONTIFICAL [de l'église de Paris (?); voy. les litanies, fol. 21 v°], contenant : « Psalmi... et cetera que... debent dici quando pontifex induit se, antequam accedat ad altare » (fol. 4). — « Incipit officium ad juvenes confirmandos » (fol. 7). — « Incipit officium in sacris ordinibus celebrandis » (fol. 11 v°). — Office de la consécration des objets servant à la célébration de la messe, ainsi que des vêtements de l'officiant (fol. 36). — « Sequuntur benedictiones dicende in missa » (fol. 45). — [Autre main, du XVI^e siècle :] Règles diverses touchant les offices ci-dessus (fol. 62).

Parchemin; 62 feuillets; 245 sur 175 millim. — XV^e siècle. — Initiales en couleur. — Sur le 1^er feuillet, on lit : « Pro reverendo patre domino Jacobo Aymery, episcopo Calcedonensi et doctore theologo. » Voy. sur ce personnage la notice du manuscrit n° 145. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle). — Anciens n^os : h. 7; — C. 7; — BB. 41 (rouge).

**147** [BB. l. in-fol. 55][1]. — « Incipit ORDO PONTIFICALIS offitii nove rubrice, secundum ordinem sancte Romane Ecclesie », composé, probablement pour l'église de Lodi, par Charles PALAVICINI, évêque de cette ville (1456-1497), dont les armes sont peintes au bas du 2^e feuil-

[1] Le volume portant autrefois la cote BB. l. in-fol. 54 avait été transféré, dès avant la rédaction du présent catalogue, sous la cote BB. l. in-4°. 44.

let. — Ce pontifical contient : Ordo « dum episcopus se preparat pro missa » (fol. 1). — « Incipit ordo qualiter episcopus debet se preparare ad missam » (fol. 2). — « Canon ecclesie edificande » (fol. 12). — Oraisons pour les stations aux chapelles de l'église épiscopale (fol. 17). — Oraisons pour diverses circonstances : « pro duce recipiendo », « ad postulandum serenitatem », « ad postulandum pluviam », « in tempore guerrarum », etc... (fol. 20). — Antiennes notées en plain-chant, pour diverses fêtes du temps et des saints (fol. 23). — « Incipit ordo ad cathecumenos faciendos » (fol. 27). — « Incipit ordo ad exorcizandum salem » (fol. 31). — « Oratio que dicitur post rogamus, supra corpus in ecclesia » (fol. 31). — « Ordo ad signandum pueros » (fol. 32). — « Incipit consecratio cimiterii » (fol. 33). — « Ordo ad reconciliandum cimiterium violatum » (fol. 36 v°).

Parchemin; 38 feuillets; 240 sur 165 millim. — Fin du XV[e] siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — « Ex biblioth., quam..... ...abbatiae S. Genovefae... legavit car. Maurit. Le Tellier... » — « Biblioth. S. Genovefae Paris., 1732. » — Anciens n[os] : h. 11; — C. 17; — BB. 43 (rouge). — Fermoirs.

**148** [BB. l. in-fol. 56]. — Pontifical, provenant de l'église de Senlis, et contenant : « Benedictiones episcopales super populum ad missam », pour les principales fêtes du temps, des saints et du commun (fol. 2). — « Incipit ordinarius ad barbam »; « ad clerum faciendum » (fol. 15). — « Officium in sacris ordinibus » (fol. 16 v°). — « Incipit ordo ad consecrandam ecclesiam » (fol. 31). — « Ordo ad benedicendam tabulam itinerariam » (fol. 47 v°). — Bénédiction des objets servant à la messe, et bénédictions diverses (fol. 49). — Bénédiction du cimetière (fol. 58). — « Reconciliatio ecclesie violate » (fol. 60). — « Incipit examinatio ordinandi episcopi » (fol. 62 v°). — « Ordo ad decanum vel prepositum canonicorum faciendum » (fol. 71). — « Ordo ad monachum abbatem faciendum » (fol. 74 v°). — « Ordo ad benedicendam abbatissam » (fol. 78 v°). — « Ordo qualiter sacre virgines benedicantur » (fol. 79). — Oratio b. Mathei, evangel., « quando benedixit Eugeniam, regis Eglippi filiam » (fol. 80 v°). — « Benedictio viduarum » (fol. 84). — « Ordo ad benedicendum regem » (fol. 84 v°). — « Prefacio capsarum benedicendarum » (fol. 92). — « Prefacio ad benedicendum ciborium » (fol. 94 v°). — « Benedictio super peras et baculos peregrinis dandos » (fol. 95 v°). — « Repre-

sentatio et reconciliatio penitentium » (fol. 96 v°). — « Incipit ordo qualiter oleum infirmorum, crisma et oleum sacrum consecrantur, tempore Pasche » (fol. 104 v°). — « Orationes super sponsum et sponsam dicende » (fol. 112 v°). — « Benedictio candelarum » (fol. 114 v°). — « Benedictio palmarum » (fol. 115). — « Consecratio campane » (fol. 115 v°). — « Mandatum in cena Domini » (fol. 120). — « Ordo qualiter ab episcopo synodus agatur » (fol. 130). — « Benedictio aque super fontes » (fol. 131). — Bénédictions : « in Circumcisione Domini » ; « in Epyphania » ; « in Ramis palmarum » ; « in Purificatione B. M. V. » ; « in Assumptione B. M. V. » ; « in Nativitate B. M. V. » ; « in commemoracionibus B. M. V. » (fol. 139). — « Ad consignandos infantes ad minus septennes oratio » (fol. 141 v°).

Parchemin; 141 feuillets; 310 sur 215 millim. — XIV$^e$ siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Sur le premier feuillet, on lit : « Istud pontificale est ecclesie Silvanectensis, quod dedit bone memorie reverendus pater dominus Petrus de Trigniaco, episcopus Silvanectensis, qui obiit anno Domini 1356, de mense aprilis. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : BB. 58 (rouge).

**149** [BB. l. in-fol. 57]. — « RITUALES vetusti, vulgo CAEREMONIALES appellati ex antiquis Patribus et Bibliotheca Vaticana collecti, labore et industria Onuphrii PANVINII, fratris eremite Augustiniani. » Ce volume contient : « Ex libris CENCII cardinalis, S. R. E. camerarii, liber Ritualis vetustissimus, quem Caeremoniale vocant » (fol. 2). — « Librorum decem de varia creatione pontificis romani epitome » (fol. 82).

Papier; 197 feuillets; 310 sur 215 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Bib. San. Gen. Paris. 1734. » — Anciens n$^{os}$ : H. 1; — h. 5; — C. 6; — C. I; — BB. 59 (rouge).

**150** [BB. l. in-fol. 58]. — Partie d'un livre liturgique, contenant l'OFFICE des MORTS.

Parchemin; 112 feuillets; 253 sur 173 millim. — XIV$^e$ siècle. — Lettrines en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris. 1734. » — Ancien n° : BB. 44 (rouge).

**151** [BB. l. in-fol. 59]. — « ORDO ecclesiae SANCTAE-GENOVEFAE, ab anno 1685 ad annum 1688 » : c'est la liste de tous les offices célébrés à Sainte-Geneviève du 10 mars 1685 au 25 septembre 1688. — A la suite se trouvent : « Model des billets qu'il faut exposer pendant

l'année » (fol. 98). — Ordre pour les messes du grand autel, le jour de Ste Geneviève (fol. 98 v°). — Ordre pour l'office du dimanche des Rameaux ; — pour l'office des 5e et 6e féries de la Semaine Sainte, 1702 ; — pour l'office de la veille de l'Ascension, 1702 ; — pour l'office de la fête du Corps de Christ, et de l'octave de cette fête, 1702 ; — pour le 2e dimanche d'août, 1702 ; — pour la fête de la Nativité de la Vierge ; — pour la fête des Reliques de l'église Ste Geneviève ; — pour députer au chapitre provincial ; — pour le commencement du chapitre général, 1700 ; — pour découvrir et porter en procession la châsse, 1694. — « Ordo eorum quae pro precibus 40 horarum a rmo abbate... gerenda sunt. » — Ordre pour le commencement du jubilé, 1702 ; — pour les obsèques et les messes de divers personnages, 1696-1700 (fol. 99). — Ordre « pour la réception de Mesdames de France dans notre Église, le jeudy 18 septembre 1749 » (fol. 110).

Papier ; 110 feuillets ; 367 sur 245 millim. — XVIIe et XVIIIe siècle.

**152** [BB. l. in-fol. 60]. — Fragment de l'ORDINARIUM MISSAE, Préfaces, Canon de la messe, insérés à la place de feuillets manquants dans le volume imprimé suivant : « *Missale ad sacrosancte Romane ecclesie usum cum variis additamentis*... impressum a Johanne Kerbriand et Desiderio Maheu, in alma Parisiorum Academia, anno Domini... 1524. Id. Janua. VII. Venale habetur in vico novo beate Marie... » (Bibl. Sainte-Geneviève, BB. in-fol. 48².)

Parchemin ; 32 feuillets ; 337 sur 215 millim. — XVIe siècle. — Deux grandes peintures représentant, l'une le Christ en croix, l'autre Dieu le Père et les figures allégoriques des quatre évangélistes. — Sur le premier feuillet imprimé du volume, est peint l'écusson suivant : *d'azur, à la bande d'or,* lequel est surmonté d'un chapeau de cardinal et accompagné de la devise : « O mater Dei memento mei ». — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1735. » — « Emp[tus] 3 livres. »

**153** [BB. f. in-fol. 1]. — « CÉRÉMONIAL de l'abbaye royalle de Sainte-Geneviève, lorsque l'abbé officie. »

Papier ; 89 feuillets ; 284 sur 205 millim. — 1706, octobre. — Sur le premier feuillet, sont dessinées les armes de l'abbaye Sainte-Geneviève.

**154** [Suppl. BB. f. in-fol. 2]. — « HYMNES de Ste Geneviefve pour le jour de sa feste, le 3 janvier. » Version française, par Pierre

Corneille, des hymnes du propre de l'abbaye Sainte-Geneviève.

Papier; 14 feuillets; 320 sur 204 millim. — Fin du XVII[e] siècle. — On a joint à ce manuscrit une brochure intitulée : P. Faugère, *Vers inédits de P. Corneille* (extrait de la *Nouvelle Revue encyclopédique*, numéro de mars 1847). L'auteur de ladite brochure, se référant à une note inscrite sur le premier feuillet du manuscrit, et portant que « l'auteur de ces vers est Monsieur Corneille, de la main mesme duquel ils sont écrits », pense que nous avons là un autographe du poète. Mais cette opinion est très contestable.

**155** [Suppl. BB. l. et f. in-fol. 3]. — Recueil de pièces liturgiques :

1 (fol. 1). « Explication de la S[te] Messe. »

2 (fol. 4). Fragment d'un Propre des saints, relatif à S[t] Victorien, à deux frères de la ville d' « Aquae regiae » qui souffrirent à Tambaïe, dans la Bysacène, à S. Liberat.

3. « Oremus » : « pro S. Carolo » (fol. 6 et 8 v°); « pro S. Augustino » (fol. 6 v°); « pro S. Marcello »; « pro S. Genovefa »; « pro S. Severino » (fol. 7); « pro S. Stephano »; « pro S. Benedicto »; « pro S. Hilario » (fol. 7 v°); « pro S. Victore »; « pro S. Medardo »; « in Eccl. praes. B. M. V. » (fol. 8); « pro S. Dominico » (fol. 8 v°); « pro S. Maglorio »; « pro S. Theresa »; « pro S. Jacobo » (fol. 9).

4 (fol. 11). « Explication des Sacremens », en vers français.

5 (fol. 14 v°). « Quatrième partie du Catéchisme, contenant l'explication du Pater, les prières pour le soir et le matin... », en vers français.

6 (fol. 15). « L'Oraison du Seigneur », en vers français. — « Explication du Pater par des prières qui donnent l'intelligence du sujet... », en vers français.

7 (fol. 15 v°). « La Salutation de l'Ange », en vers français.

8 (fol. 17). « Sanctis Mauritio et sociis Theb[anae] legionis martyribus hymnus... Reverendissimo Patri Joanni de Montenay, Sanctae Genovefae Par. abbati et can. reg... hunc hymnum R. P. Guillelmi Le Royer, regalis capellae sancti Mauritii Silvanectensis prioris, pro hortatu conscriptum, D. V. C. humillimus et obsequentissimus filius F. Aug. Guisain, C. R. J. » (2 exemplaires du même hymne.)

Papier; 20 feuillets; 350 sur 227 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancien Carton : BB. 17.

**156** [Suppl. BB. f. in-fol. 4]. — Recueil de pièces relatives au PROPRE des SAINTS et au BRÉVIAIRE des chanoines réguliers :

1 (fol. 1). « Festes que l'on peut ajouter au calendrier des chanoines reguliers », de la main du P. PREVOST.

2 (fol. 4). Arrêté de la Chambre des Rits, relatif à un nouveau propre des saints, chanoines réguliers, 23 septembre 1757. Original.

3 (fol. 6). « Resultat des déliberations de la Chambre des Rites, office divin, etc., établie pour la reformation du propre de la Congregation par le chapitre general de l'an 1718. »

4 (fol. 8). Note sur le P. Martin, curé de Saure, en Andalousie, 1128-1147, pour le propre de la congrégation de France.

5 (fol. 9 v°). Vie du même P. Martin. Début : « Martinus ex illustri familia Legione in Hispania ortus... » Fin : « ...die 2° februarii, anno 1221, in urbe Legionensi totâque provinciâ honores ei, ut sancto et quidem eximio, adhibentur. »

6 (fol. 11). Brouillon de l'article précédent, d'une autre main.

7 (fol. 11 v°). Vie de S. Jean de Craticulâ, chanoine régulier de N.-D. de Bourgmoyen à Blois, † le 1er février 1163. Début : « Joannes vitam regularem in canonicâ S. Mariae Blesensis... » Fin : « ...venerationis ergo imposita fuit. »

8 (fol. 13). Extraits de divers ouvrages sur le P. Martin, de la main du P. PRÉVOST.

9 (fol. 17). « Plan du nouveau propre des saints à l'usage des chanoines réguliers de la congrégation de France, présenté au chapitre général, l'an 1757 », de la main du P. BARRE (?).

10 (fol. 30). « Mémoire sur la réformation du propre des saints de la Congrégation », de la même main que l'article précédent.

11 (fol. 37). Fragment d'une note sur diverses hymnes qui se chantent à laudes, à matines et à vêpres.

12 (fol. 39). Autre note critique sur le même sujet et sur diverses hymnes qui se chantent aux heures canoniales, de la main du P. PRÉVOST.

13 (fol. 44). Liste de messes votives, de la main du P. PRÉVOST.

14 (fol. 46). Permission donnée à l'abbé de Sainte-Geneviève, par le cardinal Fr. de la ROCHEFOUCAULT, d'employer les offices propres des saints de la congrégation de Latran, avril 1633. Copie du temps.

15 (fol. 49). Hymnes en latin pour le commun des chanoines réguliers, à matines, vêpres et laudes. A la suite, on lit : « Les six hymnes

cy-dessus escrits ont esté receus et approuvés par le chapitre général, le 23e septembre 1688. [Signé :] F. Yves Henry, secrétaire. »

16 (fol. 55). « Un commun pour les chanoines réguliers martyres. »

17 (fol. 62). « Office commun pour les saints, chanoines réguliers, confesseurs non pontifes. »

18 (fol. 70). « Un office propre pour Ste Monique, veuve, tiré de l'Écriture sainte et des Confessions de St Augustin. »

19 (fol. 79). « Un office commun » pour les saints, chanoines réguliers, confesseurs pontifes, et des hymnes propres pour S. Possidoine et S. Alippe.

Papier; 86 feuillets; haut. variant de 150 à 348 millim., larg. variant de 218 à 230 millim. — XVIIe et XVIIIe siècle.

157 [Suppl. BB. 1. in-fol. 5]. — Offices de divers saints et de diverses fêtes :

1 (fol. 1). « Officium S. Marthae virginis », suivi de l'approbation de Mgr de Beauvillier de St Aignan, évêque de Beauvais, 30 juin 1714.

2 (fol. 7). Abrégé de l'article précédent.

3 (fol. 10). « Officium Dedicationis. »

4 (fol. 16). Officium « in Ascensione Christi ».

5 (fol. 21). Office du 3e dimanche après Pâques.

6 (fol. 22, 34, 35). Office de la semaine de Quasimodo.

7 (fol. 28). Office du « St Nom de Jésus », à l'usage de la congrégation de France, avec un « Avertissement » sur la rédaction de cet office.

8 (fol. 34). « Repons pour la feste du St Nom de Jésus. »

9 (fol. 39). « Antiennes et versets de matines. »

10 (fol. 41). Autre « office du St Nom de Jésus ».

11 (fol. 42). « Capitules pour les heures. »

12 (fol. 45). Officium « in solemnitate Domini Jesu ».

13 (fol. 53). « Office de tous les saints de l'ordre canonique »; 2 exemplaires du même office, dont l'un, le brouillon, est de la main du P. Prevost.

14 (fol. 60). Fragments du commun des chanoines réguliers (deux rédactions différentes).

Papier; 88 feuillets; haut. variant de 230 à 345 millim., larg. variant de 170 à 235 millim. — XVIIIe siècle.

**158** [Suppl. BB. l. in-fol. 6]. — « Recentioris proprii systema, fusius delineatum in gratiam quorumdam e concanonicis nostris Bavariae », avec des notes marginales et des corrections de la main du P. Prevost. A la fin, on lit : « Parisiis, ex canonicâ nostrâ regulari Sangenovefaeâ, die 3ª nonas maii, anniversario conversionis S. Augustini. »

Papier; 12 feuillets; 190 sur 193 millim. — 1719.

**159** [Suppl. BB. l. in-fol. 7]. — Le P. Prévost. Notes et extraits divers, en vue d'un nouveau propre des saints de la congrégation des chanoines réguliers. Autographe.

Papier; 50 feuillets; haut. variant de 115 à 300 millim., larg. variant de 110 à 200 millim. — XVIIIe siècle.

**160** [Suppl. BB. l. in-fol. 8]. — Pièces liturgiques sur Ste Geneviève, et notes relatives à sa liturgie :

1 (fol. 1). « In translatione S. Genovefae introitus. »

2 (fol. 5). « Saluts qui se disent pendant l'octave de Ste Geneviève. »

3 (fol. 8). « Nouvelle hymne de Ste Geneviève », en latin.

3 (fol. 9). « Missa in die festo Stae Genovefae. »

4 (fol. 12). Hymnes de Ste Geneviève, en latin. Une note du P. Lalemant, placée en tête, indique que ces hymnes ont été copiées dans le manuscrit H. l. in-8°. 2, de la Biblioth. Sainte-Geneviève.

5 (fol. 15). Liste d'hymnes imprimées, en l'honneur de Ste Geneviève, de la main du P. Prévost.

6 (fol. 17). Liste de quelques événements de l'histoire de France, Ve-XIe siècle, de la main du P. Prévost, tirée d'un livre dont le titre n'est pas indiqué.

7 (fol. 19). « Avis pour l'octave de Ste Geneviève. »

8 (fol. 20). « Remarques à faire sur la nouvelle impression du propre de la Congrégation et de Ste Geneviève. »

9 (fol. 22). « Mémoire envoyé à Rome, touchant l'octave et l'office de Ste Geneviève. » Copie.

10 (fol. 25). Capitules et repons de Ste Geneviève (?), de la main du P. Prévost.

11 (fol. 26). « Fragment d'un propre de Ste Geneviève, de la main du P. Prévost. »

12 (fol. 28). Notes pour le nouveau propre de Ste Geneviève, en partie de la main du P. Prévost.

13 (fol. 32). — Liste de saints à retrancher du propre ou à insérer dans le propre [des chanoines réguliers], de la main du P. Prévost; avec un « approuvé pour estre imprimé », signé : Fr. de Riberolles. — Au verso se trouve la fin d'un procès-verbal de la chambre des Rites (23 sept. 1718), signé du secrétaire, F. Ménard, et relatif à l'établissement de ladite liste.

14 (fol. 34). Fragment d'un missel de Sainte-Geneviève, imprimé avec des caractères à jour.

15 (fol. 36). « Contredits des religieux de Saint-Martin-des-Champs à la replique de Mrs de Saint-Magloire, touchant la contestation de preséance aux processions de Sainte-Geneviève. »

16 (fol. 42). « Protestation contre l'habit des Antonins à leur procession particulière en l'église de Sainte-Geneviève, avant la procession générale, 1er juillet 1725. »

Papier; 42 feuillets; haut. variant de 210 à 352 millim., larg. variant de 170 à 235 millim. — XVIIIe siècle.

**161** [Suppl. BB. f. in-fol. 9]. — « Dissertation sur l'obligation que les chanoines de l'église de Toul et même des autres églises ont de chanter au chœur, par Mr [Claude] de l'Aigle, abbé de Mureau, vicaire général de Laigle » [1653-1733].

Papier; 29 feuillets; 315 sur 210 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien Carton : B. 1.

**162** [Suppl. BB. f. in-fol. 10]. — « Extraits de quelques endroits du Bréviaire romain qui meritent d'estre corrigés. »

Papier; 13 feuillets; 352 sur 238 millim. — XVIIIe siècle (postérieur à 1714; voy. fol. 2 v°).

**163** [Suppl. BB. l. in-fol. 11]. — Offices et pièces relatives aux offices de S. Augustin; notes et mémoires pour une nouvelle rédaction de ces offices :

1 (fol. 1). « Die 18a Augusti, officium S. Augustini », sur deux colonnes contenant, l'une l'« original communiqué », l'autre la « correction proposée », avec notes marginales du P. Prévost.

2 (fol. 8). « Office de S. Augustin, composé par Mr le prieur de Dolot en Champagne, autheur du nouveau bréviaire de Sens, mis en chant par Mr Poisson. »

3 (fol. 14). « Office de la conversion de S. Augustin », précédé d'un « Avis » y relatif : plusieurs rédactions de cet office, faites de 1719 à 1733, dont l'une de la main du P. Prévost.

4 (fol. 46). « Remarques sur les hymnes de la conversion de S[t] Augustin. »

5 (fol. 48 et 50). « Remarques sur l'ancienne hymne : Augustine piis », de la main du P. Prévost.

6 (fol. 47 v°). « Remarques sur l'ancienne hymne : Luctatum satis est », de la même main.

7 (fol. 51). « Missa S. Augustini », de la même main.

8 (fol. 54). « Hymne [Augustine Piis] des 1[res] vêpres, telle qu'on l'a refondue au mois d'avril 1719. »

9 (fol. 55). « Préface pour la messe de S. Augustin, évesque et docteur de l'Église. »

10 (fol. 56). « Office pour la feste de S. Augustin », en français.

11 (fol. 62). « Missa in festo S. Patris nostri Augustini. » « Introitus » (fol. 63); « Graduale » (fol. 64).

12 (fol. 68). « Traduction [en vers français] des hymnes de l'office de S. Augustin pour le jour de sa conversion. » Celles des 2[mes] vêpres sont de M[r] Le Tourneur.

13 (fol. 73). Notes du P. Prévost, prises en vue de la confection de l'office de S. Augustin.

14 (fol. 94). Autres notes, d'une autre main, sur le même sujet.

15 (fol. 95). « Office pour la feste de la conversion de S. Augustin », 5 mars.

Papier; 97 feuillets; haut. variant de 175 à 343 millim., larg. variant de 164 à 230 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancien Carton : B. 2.

**164** [Suppl. BB. f. in-fol. 12]. — « Mémoire sur les nouveaux offices présentés au chapitre général [de la congrégation de France] de l'année 1757 », de la main du P. Pingré. — Il s'agit spécialement d'offices de S[te] Geneviève, de S. Vincent, de S[te] Monique et de S. Augustin, composés par le P. Prévost, le P. Pinchon, le R. P. ? ?, prieur de la Magdelaine de Rouen, le R. P. Galliot ou Gaillot, le R. P. de Voisin, de l'Oratoire.

Papier; 14 feuillets; 350 sur 220 millim. — 1757. — Ancien Carton : D.

**165** [Suppl. BB. f. et l. in-fol. 13]. — Matériaux pour la rédaction d'un nouveau propre des saints de la congrégation de France (diverses mains).

Voici les noms des saints dont il est fait mention dans le présent recueil : Aderaldus, presb. Trecis, 20 octobre (fol. 141) ; — Albertus, ep. Vercellinus, patr. Hierosolymitanus, 25 septembre (fol. 129) ; — Aldricus, ep. Cenomanensis, 7 janvier (fol. 5) ; — Alipius, ep. Tagastensis in Africa, 18 août (fol. 97) ; — Anastasius Persa, 23 janvier (fol. 17, 19) ; — Arialdus diaconus, martyr, 27 juin (fol. 85) ; — Augustinus, 28 août (fol. 117) ; — Conversio S. Augustini, 5 mai (fol. 69, 107) ; — Ordinatio S. Augustini, 16 décembre (fol. 161) ; — Berardus, ep. Marsorum, 16 novembre (fol. 149) ; — Beregisus, ab. Andegini, in silva Arduennensi, 30 octobre (fol. 133) ; — Bernardus, abbas Montis Salvii, in Arvernia, 9 octobre (fol. 135) ; — Bertrandus, ep. Convenarum, 16 octobre (fol. 139) ; — Chrodegangus, 6 mars (fol. 43) ; — Eusebius, ep. Vercellensis, 16 décembre (fol. 159) ; — Fulcus, ep. Placentinus, 26 octobre (fol. 143) ; — Gausbertus, Montis Salvii fundator, 27 mai (fol. 75) ; — Gaucherius, prior Aurelii in agro Lemovicensi, 9 avril (fol. 53) ; — Genovefa, 3 janvier (fol. 1) ; — Geraldus, ep. Biterrensis, 5 novembre (fol. 145) ; — Gerardus, ep. Tullensis, 23 avril (fol. 57) ; — Gualterius, ab. Stirpensis in agro Lemovicensi, 11 mars (fol. 45) ; — Gilbertus, presb. dioec. Lincolinensis, 4 février (fol. 22) ; — Guarinus, card. ep. Praenestinus, 6 février (fol. 24) ; — Guillelmus, abbas Roschildensis, in Dania, 6 avril (fol. 49) ; — Guillelmus Temperius, ep. Pictavensis, 29 mars (fol. 47) ; — Israel, can. Doratensis, in Marchia, 8 février (fol. 28) ; — Johannes, ep. Alethensis, dein Macloviensis, 7 février (fol. 26) ; — Octave de S. Jean, évang., 3 janvier (fol. 1) ; — Johannes et socii, martyres in Brabantia, an. 1552, 9 juillet (fol. 87) ; — Decollatio Johannis Baptistae, 29 août (fol. 99) ; — Johannes, presb. Bridlingtonensis, in Anglia, 1379, 10 octobre (fol. 137) ; — Ketillus, presb. Viburgiensis, in Dania, 11 juillet (fol. 131) ; — Laurentius, archiep. Venetiae, 5 septembre (fol. 121) ; — Laurentius, ep. Dublinensis, 14 novembre (fol. 147) ; — Leo IX, papa, 19 avril (fol. 55) ; — Martinus, presb. Sauriensis in Lusitania, 31 janvier (fol. 20) ; — Martinus, presb. Legionensis, 11 février (fol. 32) ; — Monica, 4 mai (fol. 60) ; — Norbertus, 6 juin (fol. 81) ; — Oldegarius, archiep. Tarraconensis, 6 mars (fol. 41) ; — Petrus Arbuexius, 7 [*sic*, pour 17]

septembre (fol. 125); — Petrus de Chavanon, 9 septembre (fol. 127); — Petrus Forerius, presb. Matincuriensis, in dioec. Tullensi, † 1640, 9 décembre (fol. 153); — Possidius, ep. Calamae, in Numidia, 17 mai (fol. 73); — Raymundus, ep. Rotensis et Bulbastrensis, in Aragonia, 21 juin (fol. 83); — Rigobertus, ep. Remensis, 4 janvier (fol. 3); — Theobaldus, can. Doratensis, 10 février (fol. 30); — Thomas, ep. Cantuariensis, 30 décembre (fol. 167); — Torlacus, ep. Scalholtensis in Islandia, février ou mars (fol. 39); — Trudo, confessor, 23 novembre (fol. 151); — Ubaldus, ep. Eugubinus, 16 mai (fol. 71); — Vincentius, martyr, 22 janvier (fol. 7, 15); — Vicelinus, ep. Altenburgensis, 12 décembre (fol. 157); — Yvo, presb. Trecorii, 19 mai (fol. 77); — Yvo, ep. Carnotensis, 20 mai (fol. 79).

Papier; 168 feuillets; haut. 330 à 345 millim., larg. 205 à 210 millim. — XVIIIe siècle.

**166** [C. l. in-fol. 1]. — Compilation de Droit canon, en 4 parties, rédigée après 916, peut-être en Allemagne, et formée de canons des conciles, d'extraits des anciens Pères, de fragments de lettres et de décrétales des papes. = Ire partie : [De sacramentis]; le liv. I manque; — liv. II, « de sacramento baptismatis et confirmationis » (105 chapitres). Manque le début. Fin : « quod experimentum didicimus. » (fol. 1); — liv. III, « de sacramento altaris » (153 chapitres). Début : « Ille eos a morte liberaturus erat ... » Fin : « ... a patre quodcumque postulaverunt » (fol. 10 v°); — liv. IV « de ecclesiis » (96 chapitres). Début : « Ecclesia grecum est quod in latinum vertitur ... » Fin : « ... et denuo consecretur » (fol. 33). = IIe partie : « De diversitate personarum. » — Liv. I, « de episcopis » (218 chapitres). Début : « Ex epistola Anacleti pape ad episcopos Italie directa. In Novo autem Testamento post Christum Dominum nostrum ... » Fin : « ... transmutatus est in Troadam » (fol. 44 v°); — liv. II, de clericis (217 chapitres). Début : « Ex concilio Namnetensi, cap. III°. Episcopus quando ordinationes ... » Fin : « ... et cleris partes proprias idem distribuit » (fol. 76 v°); — liv. III, de judicibus (67 chapitres). Début : « Ex dictis Gregorii. Summopere precavere debent rectores ... » Fin : « ... prelati tantum sunt mente » (fol. 99 v°); — liv. IV, « de conjugiis » (101 chapitres). Début. « Ex epistola Calixti, pape, fratribus per Galliam constitutis missa. Conjunctiones autem consanguineorum ... » Fin : « ... non debet ullatenus impediri »

(fol. 106); — liv. V, « de Deo dicatis et de jejunio » (116 chapitres). Début : « Ex concilio Toletano, cap. VI. Si in qualibet minori etate ... » Fin : « ... devote insistere » (fol. 117 v°). = III[e] partie : « De diversis tansgressionibus. » Liv. I, « de homicidio » (46 chapitres). Début : Ex concilio Triburiensi, cap. IIII. Si quis spontanea voluntate ... » La fin manque, depuis le milieu du chap. 45 (fol. 130 v°); — [liv. II, « de auguriis » (61 chapitres), manque en entier]; — [liv. III, « de perjurio » (27 chapitres), manque en entier]; — [liv. IV, « de ebrietate » (16 chapitres), manque en entier]; — [liv. V, « de fornicatione » (57 chapitres), manque en entier]. = IV[e] partie : [De penis?]. Liv. I, « de excommunicatione » (?? chapitres), manque, sauf la dernière ligne ainsi conçue : « ... [excom]municari una cum illis qui ei communicaverint. » (fol. 139); — liv. II, « de confessione » (24 chapitres). Début : « Ex decretis Celestini, pape, cap. XX. Vera ergo ad Deum conversio ... » Fin : « ... effectu prosequendam » (fol. 139); — liv. III, « de penitentia » (168 chapitres). Début : « Ex penitentiali romano. Ebdomada priori ante initium quadragesime ... » Fin : « ... illam ingredi non liceat » (fol. 142).

Parchemin; 160 feuillets; 305 sur 190 millim. — XII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Cinq feuillets manquent au commencement du volume, ainsi que 3 cahiers de 8 à 10 feuillets, entre les feuillets 138 et 139. Les cinq feuillets ont dû être enlevés au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle (cf. l'ancienne pagination du volume). Les 3 cahiers avaient disparu antérieurement à cette pagination (voy. fol. 138 v°). — Parmi les sources citées dans cette compilation, la plus récente paraît être le concile de Altheim (916); parmi celles qui le sont le plus fréquemment, on signalera les canons des conciles de Mayence (847) et de Tribur (888). D'après M. Blumenstock, l'œuvre aurait été composée dans la seconde moitié du XI[e] siècle (*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie : Comptes rendus des séances*, 1890). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : N.?; — C. 1; — C. 1 (rouge).

**167** [C. l. in-fol. 2]. — 1 (fol. 1). « Liber de penitentia. » Pénitentiel en 136 chapitres, formé d'extraits des Pères, de canons des conciles, de lettres et de décrétales des papes, au plus tôt sous le pontificat d'Urbain II (voy. fol. 16 v°). Début : « Nunquam nimis docetur aut scitur... » Fin : « ...centum solidi dati in elemosinam annum excusant. » — Titres des premiers chapitres : chap. I, « de bonis et malis innotescendis » ; — chap. II, « de fide » ; — chap. III, « de spe » ; — chap. IV, « de caritate » ; — chap. V, « quod non possit Deus diligi sine

proximo ». — Titres des derniers chapitres : chap. CXXXIV, « quid sit ipsum peccatum »; — chap. CXXXV, « quomodo a minimis ad hoc maximum perveniatur »; — chap. CXXXVI, « de redemptione jejunii ».

2 (fol. 30 v°). Explication des cérémonies liturgiques célébrées pendant la semaine paschale. Début : « Feria secunda minus ornata videtur ceteris huius ebdomade diebus... » — La fin manque.

Parchemin; 49 feuillets; 293 sur 210 millim. — Début du XII<sup>e</sup> siècle. — Initiales en couleur. — « [Ex libris] Sancte Barbare, virginis. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**168** [C. l. in-fol. 3]. — « Incipit CONCORDIA DISCORDANTIUM CANONUM » [décret de Gratien], avec la glose de BARTHÉLEMI de BRESCIA. Début du texte : « Humanum genus duobus regitur... » Fin du texte : « ...nisi quod viderit patrem facientem. » Début de la glose : « Quoniam genus, novis supervenientibus causis... » Fin de la glose : « ...cum beatissimus. Jo. »

Les feuillets liminaires du commencement et de la fin sont formés de fragments d'un acte privé, du XVII[e] siècle : mariage de Jehan Gaumont le Jeune et de Marguerite Cassin, à Paris.

Parchemin; 315 feuillets; 420 sur 262 millim. — XIII[e] siècle. — Peintures et lettrines en couleur, aux fol. 3, 80, 98 v°, 113, 120 v°, 122, 124, 126 v°, 132, 134 v°, 137, 139 v°, 149 v°, 158 v°, 162, 164 v°, 168 v°, 179, 182, 184 v°, 185 v°, 187 v°, 189, 195 v°, 213 v°, 223, 226 v°, 232, 239, 242, 243, 246, 247 v°, 255, 282, 283, 289, 290 v°. — Au bas du feuillet III, sont peintes les armes suivantes : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* Ces mêmes armes se retrouvent dans les mss. n[os] 15, 34-36, 49-53, 219, 220, 328, 329, 330, 391, 393, 394, 395, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1732. »

**169** [C. l. in-fol. 4]. — « Tractatus de Conciliis, authore sapientissimo... Guillelmo de L'ESTOCQ, doctore et socio Sorbonico, in scholis Sorbonicis professore... excepit ex ore sap. Magistri... Claudius ROLET, can. Aeduo-Burgundus, anno... 1687. »

Papier; XII-675 pages; 362 sur 285 millim. — 1687-1688. — Les pages III et 672 sont formées de frontispices gravés par Al[exandre] Bodan ou Boudan, représentant, l'un le jugement de Salomon, l'autre un encadrement de fleurs, anges et oiseaux. — Entre les pages 308 et 309, est intercalée une gravure de Le Blond, d'après C. Vignon, représentant

S. Augustin en prière. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Ancien nº : C. 2 (rouge).

**170** [C. l. in-fol. 5]. — « HISTORIA quorumdam CONCILIORUM ANTIQUIORUM. » — Cette histoire contient : Indice des conciles grecs [an. 51-381] (fol. 6). — Indice des conciles français, espagnols, africains et italiens (fol. 8). — Notes sur les conciles de Chalcédoine [an. 451] et de Laodicée [an. 364] (fol. 9). — Plan d'un traité de droit canon (fol. 12). — « Concilium Hierosolymitanum » [an. 51] (fol. 15). — « Historia conciliorum provincialium II et III seculi, quorum acta non extant. Concilia de celebratione paschatis, contra Quartadecimanos. Concilia ecclesiarum Romanae et Africanae, de lapsis recipiendis, contra Novatianos » (fol. 22). — « Historia conciliorum de baptismo haereticorum » (fol. 25 vº). — « Concilium Ancyranum » [an. 314] (fol. 28). — « Concilium Neocaesariense » [an. 315] (fol. 30). — « Concilii Niceni I [an. 325] ...historia » (fol. 33). — « Historia haereseos Arianorum, in qua acta concilia ac conciliabula ultra 40 [ann. 325-381] ...repraesentantur » (fol. 49). — « Concilii Antiocheni [an. 341] canones approbati » (fol. 55). — « Canones concilii Sardicensis » [an. 347] (fol. 58 vº). — « Concilium Gangrense » [an. 360] (fol. 72). — « Concilium Laodicenum » [an. 364] (fol. 78). — « Concilium Constantinopolitanum Iᵐ » [an. 381] (fol. 96). — « Concilium Constantinopolitanum » [an. 394] (fol. 98 vº). — « Synodus ad Quercum habita, in causa S. Johannis Chrysostomi » [an. 403] (fol. 98 vº). — « Concilium Ephesinum » [an. 431] (fol. 100). — « Capitula seu anathematismi S. Cyrilii, editi in concilio Alexandrino » [an. 430] (fol. 106). — « Concilium Chalcedonense » [an. 451] (fol. 108 vº). — « Concilium Arelatense Iᵐ » [an. 314] (fol. 119). — « Concilia antiqua Galliae, ex editione Jac. Sirmondi, Lutetiae, 1529 [*sic*, pour 1629], folio... ab an. 314 ad an. 751 » (fol. 125). — « Historia haereseos Priscillianestanorum et concilia de iis habita, ex Severi lib. II... et S. Hieronimo » (fol. 129 vº). — « Concilium Taurinense » [an. 397] (fol. 131 vº). — « Concilium Toletanum » [an. 400] (fol. 132). — « Concilium Rhegense » [an. 439] (fol. 133). — « Concilium Arausicanum » [an. 441] (fol. 134). — « Concilium Vasense » [an. 442] (fol. 134 vº). — « Concilium ut videtur Vesontiense » [an. 444] (fol. 135). — « Concilium Arelatense IIᵐ » [an. 452] (fol. 137). — « Concilium Eliberitanum » [an. 305] (fol. 139). — « Historia conciliorum

Africae » (fol. 153). — « Episcopi Cartaginenses » [217-657] (fol. 153). — « Concilia Africae habita in caussa Donatistarum » [303-414] (fol. 154). — « Concilia habita pleraque in Africa, in caussa Coelestii et Pelagii » [an. 412-418] (fol. 156 v°). — « Concilia Carthaginensia » Im ad Vm [an. 349, 390, 397, 398] (fol. 157 v°). — « Concilium Milevitanum » [an. 402] (fol. 164). — « Concilium Carthaginense, sine numero » [an 407] (fol. 164 v°). — « Concilium Milevitanum IIm » [an. 416] (fol. 165). — « Concilium Carthaginense sine numero IIm » [an. 418] (fol. 165 v°). — « Concilium Teleptense, vulgo Telense » [an. 418] (fol. 166 v°). — « Concilium Carthaginense VIm » [an. 419] (fol. 167 v°). — « Index conciliorum ex quibus codex canonum ecclesiae Africanae collectus est, an. 419 » (fol. 168). — « Enumeratio ac collatio canonum codicis et conciliorum Ecclesiae Africanae » (fol. 169). — « Concilium Sinuessanum » [an. 303] (fol. 175). — « Concilia Romana I, II et III, sub Silvestro » (fol. 176). — « De baptismo Constantini magni » (fol. 176). — « De falso ementita Constantini magni donatio » (fol. 177 v°). — « Concilium Romanum sub Silvestro » [an. 324] (fol. 180).

Papier; 182 feuillets; 293 sur 195 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : D. 2. 5; — C. 3 (rouge).

**171** [C. l. in-fol. 6]. — « Commentaire sur le concile d'Auxerre composé par le R. P. G. Bardolat, cy devant chanoine de Saint-Estienne d'Auxerre... à la fin duquel (fol. 266) est un traitté de la préséance des chanoines réguliers au-dessus des moines. »

Papier; 276 feuillets; 250 à 370 sur 170 à 235 millim. — XVIIe siècle.

**172** [C. f. in-fol. 1). — « Les États tenus à Fontainebleau sous le règne de François IIe, et ceux d'Orléans sous le règne de Charles IXe, l'an 1560. » Procès-verbaux ou résumés des séances, et particulièrement des délibérations du clergé; copies de pièces annexes.

Papier; 666 feuillets; 386 sur 240 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae ...legavit car. Maurit. Le Tellier... » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1734. » — Anciens nos : L. 23 [2]; — L. f. 60; — L. f. 31 [1]; — C. 212 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier. — Cf. le ms. n° L. f. in-fol. 31, dont la première partie est identique au commencement du présent volume.

**173** [C. f. in-fol. 2]. — Procès-verbal de l'Assemblée du Clergé

de France, tenue à Paris, du 25 septembre 1567 au 9 février 1568. Copie.

Papier; 139 feuillets; 358 sur 230 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris. ...legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voient deux empreintes d'un timbre humide représentant les armes de Sainte-Geneviève, avec la légende : « Ex bibliot. S. Genovef. » — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 213 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**174** [C. f. in-fol. 3]. — Procès-verbal de l'Assemblée du Clergé de France, tenue à Paris (voy. pp. 1 et 467) et à Melun (voy. p. 32), de mai 1579 à mars 1580. Copie.

Papier; 738 pages; 357 sur 230 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris. ...legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173, 175 et suiv. — « Ex biblioth. Ste Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 214 (des imprimés).

**175** [C. f. in-fol. 4]. — Procès-verbaux des Assemblées du Clergé de France, à Paris. Copies :

1 (page 1). « Procès-verbal de l'assemblée de Messieurs les prélats et autres deputez du clergé de France, pour l'audition et clostures des comptes du receveur général, et autres affaires dudit clergé », 28 mai-9 août 1582.

2 (page 157). « Procez-verbal du Clergé, de l'an 1586 », 17 juin-1er septembre.

3 (page 267). « Procès-verbal de l'assemblée de Messeigneurs les prelats et deputez des provinces du clergé de ce Royaume, tenue en cette ville de Paris, ez mois de janvier, février et mars 1588. »

4 (pages 453 et 805). « Procès-verbaux de l'assemblée de Messeigneurs les prelats et autres ecclésiastiques deputez du clergé des provinces de France, pour l'audition et closture des comptes de Me Philippe de Castille, receveur général du clergé », 15 mai-10 octobre 1598; et 18 mai-12 août 1602.

Papier; II-934 pages; 337 sur 220 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173, 174, 176 et suiv. — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 215 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**176** [C. f. in-fol. 5). — Procès-verbal de l'Assemblée du Clergé de France, à Paris, 6 novembre 1595-20 mai 1596. Copie.

Papier; 392 feuillets; 421 sur 280 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte d'un timbre humide représentant les armes de l'abbaye Sainte-Geneviève, avec la légende : « Ex bibliot. S. Genovef. » (Cf. les mss. n$^{os}$ 173-175, 177 et suiv.) — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n$^o$ : C. 216 (des imprimés).

**177** [C. f. in-fol. 6). — « Procez-verbal de Messeigneurs les prelats et autres S$^{rs}$ deputez du Clergé de France, assemblez en cette ville de Paris, ès mois de may-juillet en l'année 1600, pour l'audition des comptes de M$^e$ Philippes de Castille, receveur général dudit clergé. » Copie.

Papier; 80 feuillets; 367 sur 235 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte d'un timbre humide représentant les armes de l'abbaye Sainte-Geneviève, avec la légende : « Ex bibliot. S. Genovef. » (Cf. les mss. n$^{os}$ 173-176, 178 et suiv.) — « Ex biblioth. S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n$^o$ : C. 217 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**178** [C. f. in-fol. 7). — Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France, 27 juillet 1605-24 avril 1606, au monastère des Augustins, à Paris. Copie.

Papier; 197 feuillets; 363 sur 235 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n$^{os}$ 173 et suiv., 179 et suiv. — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n$^o$ : C. 218 (des imprimés).

**179** [C. f. in-fol. 8]. — « Procez-verbal de l'Assemblée de Messeigneurs les prelats et autres ecclésiastiques députez du Clergé de France pour l'audition et clostures des comptes de M$^e$ François de Castille, receveur général dudit clergé, en l'année 1608 », tenue à Paris, au couvent des Augustins. Copie.

Papier; 265 pages; 355 sur 235 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » Sur la première page, se voit l'empreinte du même timbre humide

que dans les mss. nos 173-178, 180 et suiv. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris., 1734. » — Ancien no : C. 219 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**180** [C. f. in-fol. 9]. — ASSEMBLÉES du CLERGÉ. — Recueil de copies, contenant :

1 (fol. 1). « Cahier du clergé de France, assemblé à Paris, 1608, presenté au roy, rapporté par Mr de Pontcarré, à Fontainebleau, au mois de juillet 1609. »

2 (fol. 16). « Cahiers du clergé [de France], respondus par Monsieur le président Jeannin, le 25e jour du mois de septembre 1610. »

3 (fol. 49). « Article 18 du dernier cahier du clergé [de France] », 1612

4 (fol. 55). « Nouveaux articles proposez par le clergé [de France], ..fait au Conseil d'estat du roy tenu à Fontainebleau, le 19e jour... de juin... 1612. »

5 (fol. 58). « Demandes generalles du clergé [de France], 1615. »

Papier; 60 feuillets; 328 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae ...legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173-179, 181 et suiv. — « Ex bibliothecâ S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien no : C. 220 (des imprimés).

**181** [C. f. in-fol. 10]. — ASSEMBLÉES du CLERGÉ. Copies de procès-verbaux :

1 (fol. 2). « Procez-verbal de l'assemblée de Mrs les prélats et autres ecclésiastiques deputez du clergé de France, pour l'audition des comptes du receveur général du clergé et autres affaires, l'an 1610. »

2 (fol. 81). « Procez-verbal de l'assemblée de Messeigneurs les cardinaux, archevêques, évêques et autres ecclésiastiques députez du clergé de France, pour l'audition et cloture des comptes du receveur général dudit clergé et autres affaires, l'an 1612. »

Papier; 158 feuillets; 378 sur 240 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le deuxième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173-180, 183 et suiv. — « Ex bibliothecâ Stae Genovefae Paris., 1734. » — Ancien no : C. 221 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**182** [C. f. in-fol. 11]. — ÉTATS GÉNÉRAUX de 1615 : affaires du

clergé et autres. Recueil de collations à l'original, contenant :

« Articles extraicts du cayer général [de la chambre ecclésiastique], que vostre Ma[té] est très humblement suppliée vouloir premièrement respondre » (fol. 1). — « Cayer général du clergé » (fol. 9). — Remontrances des États au Roi sur « l'estat et police du royaume », les « privilèges de la noblesse », les impôts payés par les gens du tiers état, l'administration de la justice, « les contraventions », c'est-à-dire l'exercice de la religion prétendue réformée (fol. 49). — « Règlement spirituel que les prélatz et ecclésiastiques de vostre royaume supplient humblement vostre Ma[té] vouloir autorizer » (fol. 80).

Papier; 85 feuillets; 337 sur 225 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris Biblioth. S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : R. 71 (?); — Ji. 20; — C. 309 (des imprimés); — C. 245 (rouge); — C. in-fol. 3.

**183** [C. f. in-fol. 12]. — « Procez-verbal de l'ASSEMBLÉE generalle du CLERGÉ de France, tenue en la ville de Paris, en l'année 1615 » (16 mai-14 août). Copie.

Papier; 187 feuillets; 375 sur 240 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n[os] 173 et suiv., 184 et suiv. — « Ex biblioth. S[tae] Genovefae, 1734. » — Anciens n[os] : L. $33^2$; — C. 223 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**184** [C. f. in-fol. 13]. — « Procez-verbal de l'ASSEMBLÉE de M[grs] les prélats et autres sieurs ecclésiastiques deputez du CLERGÉ de France, pour l'audition des comptes du receveur général dudit clergé et autres affaires, en l'année 1617 » (22 mai-15 juillet). Copie d'après l'exemplaire de la bibliothèque de l'archevêque de Paris, [François II] de Harlai, avec quelques additions.

Papier; 83 feuillets; 368 sur 235 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le cinquième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n[os] 173 et suiv., 185 et suiv. — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Anciens n[os] : L. $33^3$; — C. 225 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**185** [C. f. in-fol. 14]. — « Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE [du CLERGÉ

de France], tenue [à Tours et à Blois] en l'année 1619 », 16 mai-19 juillet. Copie.

Papier; II-211 pages; 368 sur 238 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n<sup>os</sup> 173 et suiv., 186 et suiv. — « Ex Biblioth. S<sup>tae</sup> Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 226 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**186** [C. f. in-fol. 15]. — ASSEMBLÉES du CLERGÉ de France. — ÉTATS de BOURGOGNE. Recueil de copies, contenant :

1 (fol. 1). « Extrait du procez-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue aux Augustins du grand couvent de Paris, en l'an 1615 », 16 mai-12 août.

2 (fol. 17). « Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris (17 mai-11 juin), à Poitiers (8 juillet-2 août) et à Bordeaux (17 août-5 octobre), l'an 1621.

3 (fol. 137). « Cahier de l'Estat ecclésiastique assemblé à Bloys, en l'an 1576-1577. »

4 (fol. 163). Avis du 10 novembre [1578] sur une assemblée de gentilshommes tenue à Neufbourg dans le bailliage d'Évreux, le 9 novembre [1578].

5. Pièces relatives aux ÉTATS de BOURGOGNE : Avis touchant les États de Bourgogne assemblés à Dijon, novembre 1578 (fol. 165). — « Coppie d'une lettre trouvée sur le bureau de la chambre des nobles, tenans les estats de Bourgongne à Dijon, le... jour d'octobre 1578 (fol. 169 v°). » — Remonstrance faite au roy, le 17 juin 1578, par frère Nicolas Boucherat, abbé de Cisteaux, l'un des députez des trois estats du duché de Bourgongne, pour et au nom desdits estats (fol. 173). — Requête et mémoire présentés au roi étant à Rouen, le 16 juin 1578, par neuf députés des états de Bourgogne (fol. 186 v° et 191).

Papier; 206 feuillets; 370 sur 240 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n<sup>os</sup> 173 et suiv., 187 et suiv. — « Ex biblioth. S<sup>tae</sup> Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 227 (des imprimés).

**187** [C. f. in-fol. 16]. — « Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE générale

du Clergé de France, tenue à Paris, au couvent des Augustins, en l'année 1625 » (23 mai)-1626 (22 février). Copie.

Papier; 314 feuillets; 362 sur 230 millim. — XVII^e siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n^os 173 et suiv., 188 et suiv. — « Ex bibliothecâ S^tae Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 228 (des imprimés).

**188** [C. f. in-fol. 17]. — Assemblées du Clergé. Recueil de copies, contenant :

« 1. Suite de l'Assemblée generalle du clergé de France, de 1625 », contenant :

— Avertissement sur ce qui s'est passé au sujet de la censure des livres intitulez : *G. G. R., theologi, ad regem christianissimum* [*Ludov. XIII*] *admonitio*... Augustae Francorum, cum facultate catholici magistratus, anno 1625, et [Jacques Keller], *Mysteria politica* [*hoc est : Epistolae arcanae virorum illustrium*... Antverpiae..., 1625, in-4°] (fol. 2).

— Extraits du premier des livres cités ci-dessus (fol. 6).

— « Cardinalium, archiepiscoporum, episcoporum caeterorumque, qui ex universis regni provinciis ecclesiasticis comitiis interfuerunt, de anonymis quibusdam libellis sententia », en latin; il s'agit des livres cités ci-dessus; la pièce est signée : « Leonorius Destempes, episcopus Carnotensis » (fol. 12).

— Version française de l'art. ci-dessus, par le sieur Pelletier (fol. 33).

— « Manifeste fait par M^r l'évesque de Chartres de tout ce qui s'est passé au sujet de la censure par luy publiée sous le nom du clergé, en l'an 1626 » (fol. 61).

— « Extraits des procez-verbaux de l'assemblée généralle du clergé de France », de l'année 1625-1626, touchant la censure des deux livres ci-dessus; arrêts du Parlement de Paris contre les délibérations de l'assemblée du clergé, touchant ces deux livres, 1626; lettres du Roi et pièces diverses, sur le même sujet (fol. 62 v°).

— Procédures faites contre les Jésuites et déclaration des Jésuites à propos du livre de A. Santarelli [*Tractatus de haeresi*... Rome, 1625, in-4°] (fol. 194).

— « Sentence de M^r le prévôt de Paris, ou M^r son lieutenant civil, du 30 octobre 1625, contre deux... livres intitulés, l'un *Mysteria politica,* et l'autre *G. G., theologi, ad. Lud. XIII... admonitio* » (fol. 200).

— « Censura sacrae Facultatis Theologiae lata in seditiosum libellum qui inscribitur *G. G. R., theologi, ad Lud. XIII... admonitio* » (fol. 203).

— « Récit de ce qui s'est passé quand M. le recteur [de l'Université de Paris] est allé vers le Roy, touchant la censure de Santarel », le 5 janvier 1627 (fol. 207).

— « Epistola archiepiscoporum pro convocatione conciliorum provincialium, ex concilio et deliberatione totius cleri Gallicani », Paris, 13 décembre 1625. Signée : « Leonorius d'Estampes, episcopus Carnotensis » (fol. 217).

— « Lettres de l'assemblée générale du clergé de France à Mrs les archevesques, sur la convocation de leurs conciles provinciaux », 15 décembre 1625 (fol. 223 v°).

— « Avis de l'assemblée généralle du clergé de France à Messieurs les archevesques et evesques de ce royaume », touchant le même sujet, 20 janvier 1626 (fol. 223).

2 (fol. 345). « Harangue faite au roy estant à Fontainebleau par Mgr le cardinal de Loraine au nom du clergé de France, le 28e jour de may 1573 », touchant les troubles religieux.

3 (fol. 369). « Critique du procès-verbal de l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris l'an 1682 », touchant la régale.

Papier; 432 feuillets; 369 sur 235 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 189 et suiv. — « Ex bibliothecâ Stae Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 229 (des imprimés).

**189** [C. f. in-fol. 18]. — Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Poitiers, l'an 1628 (7 février-24 juin). Copie.

Papier; 112 feuillets; 322 sur 225-230 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 190 et suiv. — « Ex bibliothecâ Stae Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 230 (des imprimés).

**190** [C. f. in-fol. 19]. — « Journal de l'Assemblée generale du Clergé de France, convoquée à Paris par permission du roy au 25e jour de may 1635, composé par le sr de St Josse, ancien agent [secrétaire

de ladite assemblée], *in quo omnia nude sunt scripta.* » Copie, de deux mains différentes.

Papier; 429 feuillets; 327 sur 205-220 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n[os] 173 et suiv., 191 et suiv. — « Ex biblioth. S[tae] Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 231 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**191** [C. f. in-fol. 20]. — « Procès-verbal de l'Assemblée généralle du Clergé de France, [tenue] par permission du roy en la ville de Mante, en l'année 1641 » (25 février-22 août). Copie.

Papier; 290 feuillets; 420 sur 285 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n[os] 173 et suiv., 192 et suiv. — « Ex bibioth. S[tae] Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 233 (des imprimés).

**192** [C. f. in-fol. 21]. — Recueil de copies, contenant :

1 (fol. 1). « Journal de l'Assemblée du Clergé [de France] de l'an 1641, par M. de Montchal, archevêque de Thoulouze. » Copie.

2 (fol. 485). « Relation de l'entreveue du S[r] de Chauvigny avec le S[r] Scoty, nonce extraordinaire en France, le 9[e] décembre 1639. » Copie.

Papier; 506 feuillets; 375 sur 240 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le deuxième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. n[os] 173 et suiv., 193 et suiv. — « Ex biblioth. S[tae] Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : C. 234 (des imprimés). Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**193-194** [C. f. in-fol. 22-23]. — Deux volumes. — « Histoire de l'Assemblée générale du Clergé de France, commencée à Paris le 25 octobre 1655 et close le 23 may 1657 », par Robert François, dit d'Aigreville, doyen des avocats au Parlement. (Voy. le P. Lelong, Biblioth. historique, t. I, n° 6886.) Copie, avec notes qui paraissent être de la main du P. Prévost, génovéfain.

Papier; 387 et i-521 feuillets; 369 sur 240 et 235 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le premier feuillet de chaque vol., se voit

l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 195 et suiv. — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Anciens nos : C. 238-239 (des imprimés).

**195** [C. f. in-fol. 24]. — « Procès-verbaux d'Assemblées particulières [du Clergé de France], depuis 1616 jusqu'en 1678. » Copies.

Papier; xv-187 feuillets; 305 sur 193 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » Sur le deuxième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 196 et suiv. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris., 1734. » — Ancien no : C. 247 (des imprimés). — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**196** [C. f. in-fol. 25]. — « Procès-verbal de l'Assemblée du Clergé de France, tenüe au grand couvent des Augustins de Paris, ez années 1681 [1er octobre-20 décembre] et 82 [15 janvier-23 juin], au sujet du Concordat et de la Régale, où il est amplement traité des annates et payemens des revenus ecclésiastiques, des affaires des Religieuses de Charonne, de celles de feu Mgr. l'évesque de Pamiers et des différens entre Rome et la France. » Copie.

Papier; 489 feuillets; 335 sur 215 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le deuxième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 197 et suiv. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris., 1734. » — Anciens nos : C. 305 fol. (des imprimés); — C. 249 (des imprimés); — C. f. 6; — C. f. 2⁵.

**197** [C. f. in-fol. 26]. — « Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France, tenüe à Paris aux Grands-Augustins, en l'année 1715 » (25 mai-2 novembre). Copie.

Papier; 358 feuillets; 374 sur 230 millim. — XVIIIe siècle. — Sur le deuxième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173, et suiv., 198, 200 et suiv. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris., 1734. » — Anciens nos : H. 295 (des imprimés); — C. 306 (des imprimés); — C. 263 (des imprimés); — C. f. 7; — C. f. 2⁶; — C. 262 (rouge).

**198** [C. f. in-fol. 27]. — « Raport de Mrs les anciens Agens du Clergé de France, fait en l'assemblée de 1715. » Copie.

Papier; 292 feuillets; 371 sur 235 millim. — XVIIIe siècle. — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les

mss. nos 173 et suiv., 200 et suiv. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris., 1734. » — Anciens nos : H. 296 (des imprimés) ; — C. 264 (des imprimés).

**199** [C. f. in-fol. 28]. — « Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du Clergé de France, tenue à Paris, au couvent des Grands-Augustins, en l'année 1788 » ; avec une Table des matières à la fin du volume. — Partie imprimé et partie manuscrit.

Papier ; 679 feuillets ; 425 sur 270 millim. — XVIIIe siècle. — Anciens nos : C. 2[5] fr. ; — C. 294[6] (des imprimés).

**200** [C. f. in-fol. 29]. — « Cérémonial des Assemblées generales du Clergé de France, tant décennales que des comptes, tiré des procez-verbaux de celles qui ont esté tenuës à Paris, ès années 1650, 1655 et 1660, divisé en trois parties : La première regarde ce qui se fait dans le lieu ordinaire des assemblées, et les personnes qui les composent ; la seconde, ce qui doit estre observé tant dedans que dehors l'assemblée, à l'esgard de ceux du dehors ; la troisiesme, ce qui doit estre observé dans les églises. » — A la fin du volume, on lit : « Le present Ceremonial a esté veu et examiné par nous commissaires à ce deputez par Nosseigneurs de l'assemblée generale, et nous le jugeons tres utile : c'est notre advis donné à Paris le 19me juin 1661. [Signé] Louis, evesque de Saintes. Caesar esq. D. de Laon. »

Papier ; 69 feuillets ; 313 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur le deuxième feuillet, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 201 et suiv. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris., 1734. » — Anciens nos : C. 307 (des imprimés) ; — C. 290 (des imprimés) ; — C. f. in-fol 1.

**201-202** [C. f. in-fol. 30-31]. — Deux volumes. — « Table générale des matières, ordre et pouvoir des Assemblées du Clergé de France, contenu dans les procès-verbaux dudit clergé, tant manuscrits qu'imprimés » (XVIe et XVIIe siècle). Cette table a été dressée après 1685.

Papier ; 576 et 527 feuillets ; 367 sur 235 millim. — Fin du XVIIe siècle ou début du XVIIIe. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit car. Maurit. Le Tellier. » — Sur les premiers feuillets de chaque volume, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv., 203, 204. — « Ex biblioth. Stae Genovefae Paris.,

1734. » — Anciens nos : C. 301-302 (des imprimés); — C. 293-294 (des imprimés); — C. f. 2-2[2].

**203-204** [C. f. in-fol. 32-33]. — Deux volumes. — « Table généralle alphabétique des procès-verbaux du Clergé de France, tant manuscrits qu'imprimés » (XVIe-XVIIIe siècle). Cette table a été dressée après 1723.

Papier; 522 et I-523 feuillets; 335 sur 210 millim. — XVIIIe siècle. — Sur les premiers feuillets de chaque volume, se voit l'empreinte du même timbre humide que dans les mss. nos 173 et suiv. — Anciens nos : h. 245[2] et h. 245[3]; — C. f. 303 et 304 (des imprimés); — C. f. 304 et 305 (des imprimés); — C. 291 et 292 (des imprimés); — C. f. 2[3] et 2[4].

**205** [Suppl. C. l. in-fol. 14]. — « Nobili admodum et reverendissimo domino D. Severino Binio, Sacrae Theologiae doctori et professori Coloniensis metropoleos..., Don Vincentius Noguera, dominus haereditarius in Rios-Frios, Romani Pontificis in utrâque signaturâ referendarius, Caesareae et Catholicae Majestatum consiliarius, Serenissimi archiducis Leopoldi cubicularius, autographum concilium Goense, dat donatque lubentissime, Olysipone ipsis kal. novemb. anno... 1625 » : Actes du premier concile tenu à Goa, l'an 1568.

Papier; 79 feuillets; 350 sur 205 millim. — XVIIe siècle (1625 [?]). — Ancien Carton : 13; — Ancien no : C. 1.

**206** [Suppl. C. l. in-fol. 15]. — Recueil de pièces touchant les Assemblées du Clergé. Copies :

1 (fol. 2). Procès-verbal d'une assemblée de délégués des chapitres du Languedoc, daté de Narbonne, 28 novembre 1339, touchant de nouvelles Constitutions des chanoines réguliers, promulguées par le pape Benoît XII. — Vidimus de la bulle de ce pape prescrivant la convocation de ladite assemblée : « Dat. Avinione, kal. julii, pontificatus nostri anno vo. »

2 (fol. 3). Note sur la translation du siège épiscopal d'Aleth à St-Malo, 1140.

3 (fol. 5). Notification à tous les abbés, prévôts et prieurs, chanoines réguliers, des provinces de Reims et de Sens, des décisions prises dans le chapitre provincial tenu à Senlis, 16 avril 1340.

4 (fol. 8). « Requeste au Roy contre le playdoié du parlement [du 12 décembre 1664], qui attribue aux princes le droit de juger des

dogmes de la foy, par nos seigneurs les archevesques et évesques » (1666).

5 (fol. 12). « Mémoire » sur le même sujet, présenté au Roi par l'assemblée générale du clergé de France, le 5 janvier 1666.

6 (fol. 29). Liste chronologique des « procès-verbeaux du clergé de France, depuis 1561 » jusqu'en 1742; suivie d'une liste de pièces relatives aux assemblées de ce clergé.

7 (fol. 32). « Règlemens des conférences ecclésiastiques ordonnées par Mgr l'archevesque de Paris [François II de Harlai] dans l'étendue de son diocèse », Paris, 31 janvier 1779.

8 (fol. 37). Décret rendu par l'assemblée générale de l'Inquisition romaine, le 2 mars 1679, contre 65 propositions extraites de différents livres, copie d'un imprimé : Romae, ex typographia Rdae Camerae apostolicae, an. 1679.

9 (fol. 40). « Arrêté de l'assemblée du clergé de France », le 7e septembre 1750 ; suivi du compte rendu d'une audience donnée par l'assemblée, le 17 septembre 1750, à M. le comte de Saint-Florentin, venu de la part du Roi.

10 (fol. 43). « Ex libro Matthiae Ugonii, episcopi Phamaugustani, quem inscripsit : *De conciliis synodia Ugonia,* episcopi Phamaugustani, Venetiis, an. 1565 (*sic*)... parte 2a, de dispositione concilii, fol. 42. »

Papier; 49 feuillets; 223 à 350 sur 160 à 240 millim. — XVIIe et XVIIIe siècle. — L'art. no 4 porte un ancien no : C. 2; — l'art. no 10 provient du Carton : C., liasse 5.

**207** [CC. l. in-fol. 1]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Auctoritates » ou passages tirés des Pères et de quelques écrivains de l'antiquité sur les 7 péchés capitaux, les 7 vertus cardinales et leurs rameaux. Le plus récent des auteurs cités est Hugues de St-Victor. Début : « De avaricia et aviditate. Augustinus : Amittis pecuniam et doles, amittis villam et fles... » Fin : « ...Bernardus in epistola super dicta (?) Ecclesiastes xi... : Fili memento quare cepisti bona in vita tua, etc. »

2 (fol. 29 vo). Invocation à la Vierge, en vers français, d'une autre main. Début :

« O tu Vierge tres enterine,
Qui es par la vertu divine... »

Fin :

« Dit amen qui Dieu le croit.

Explicit o intemerata en françoys. Scriptum retro granchiam de Brulet[is] in magno timore, die martis post festum Simonis et Jude, anno Domini 1359, per Hugonem. » (Cf., ci-dessous, l'art. n° 7.)

3 (fol. 30). SOMMAIRE ANALYTIQUE des vices et des vertus, définissant les diverses manifestations de ces vices et de ces vertus dans les actes et les pensées. Début : « Superbia est singularis excellentia... » Fin : « ...perfecte confirmat animum. »

4 (fol. 46). Recueil de SERMONS et de thèmes de sermons. Début : « Dum appropinquaret Jhesus Jherico, cecus quidam, etc. Lucas, XVIII. Per Jherico, qui luna interpretatur, significatur mundus... » — La fin manque.

5 (fol. 68). « Incipit PROLOGUS in sermonibus vulgalibus. » Recueil d'exemples, de définitions et de conseils à l'usage des prédicateurs. Début : « Preparamini cibum qui non perit sed qui permanet in vitam eternam. Sacra Scriptura cibus est et potus. Cibus iste est doctrina... » La fin manque.

6 (fol. 104 et 105 v°). Liste des revenus en espèces et en nature d'une maison religieuse (peut-être sise dans le diocèse de Paris ou dans celui de Sens); messes à dire aux anniversaires mortuaires de diverses personnes dans cette même maison.

7 (fol. 105). Récit fait par HUGUES DE MONTEGY [ou de MONTGERON], prieur « de Bruletis » (diocèse de Sens), de ses tribulations pendant les années 1358-1359, où les Anglais occupèrent son prieuré (publ. dans la *Bibl. de l'École des chartes,* XVIII[e] année, 1857, p. 357). C'est sans doute de ce même Hugues qu'est l'invocation à la Vierge, citée ci-dessus, art. n° 2.

Parchemin; 105 feuillets; 272 sur 190 millim. — XIII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : F. 2; — CC. 1 (rouge).

**208** [CC. l. in-fol. 2]. — Recueil de TRAITÉS des PÈRES :

1 (fol. 1). « Incipit ELUCIDATIO PROLOGORUM sancti Jheronimi super Vetus et Novum Testamentum. » Début : « Desiderii mei. Desiderii proprium nomen. Desiderius vocabatur episcopus quidam... » Fin : « ...cilicium id est penitentie luctus. » — Ce traité est suivi, sans interruption, d'extraits de Tichonius (*Les sept règles*), d'Isidore de Séville, de S. Jérôme, de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Grégoire le Grand, de S. Cyprien, de S. Grégoire de Nazianze, de Cassien.

2 (fol. 24). « Incipit liber Ysidori de Numero. » Début : « Domino nostro altissimo adjuvante, de numero et ejus mistico... » Fin : « Universa delicta operit caritas. Explicit liber Isidori de Numero. »

3 (fol. 40). Glossaire latin, anonyme. Début : « Abba, pater. Abdicax, alienax... » Fin : « ...Zonaron, cingulum. Zozia, signa. »

4 (fol. 63). Supplément à ce glossaire. Début : Botrus, grapa. Vinatium, granum grappe... » Fin : « Ginnasium grece exercicium vel meditatio dicitur. » A la suite de ce supplément se lit une courte invocation : « O fortissime Deus Adonay... ad defendendum me hodie contra omnia adversa. »

5 (fol. 64). Vie du pape S. Silvestre. Début : « Historiographus noster Eusebius Cesariensis, Palestine urbis episcopus, cum historiam... » Fin : « ...usque in diem octavum kalendarum septembrium, Paulino et Juliano consulibus. »

6 (fol. 86 v°). Vie de S. Remi de Reims, par Hincmar. Manque le prologue. Début de la Vie: « Post vindictam scelerum que facta est... » Fin : « ...post obitum preclara ostensio. »

7. Sermons anonymes : « Qui est ex Deo, verba Dei audit. Magnum est bonum et necessarium, fratres karissimi... » (fol. 99 v°). — « Ad hoc, fratres karissimi, ad istum locum convenimus... » (fol. 103). — « Dicite pusillanimes confortamini, ecce Deus noster veniet... Ante adventum Domini, fratres karissimi, in tanta... » (fol. 104). — « Excutere de pulvere, consurge, sede Jerusalem, solve vincula colli... Audite, fratres karissimi, quam dulciter et quam affectuose... » (fol. 105 v°). — « Convenientibus nobis in unum ad audiendum verbum salutis... » (fol. 107 v°). — « Necesse est ut loquamur hodie brevius propter angustiam temporis... » (fol. 110 v°). — « Omnia que de Salvatore legimus medicamina sunt animarum... » (fol. 111 v°). — « Fili, memorare novissima tua et non peccabis in eternum, recole primordia, attende media. Memorare novissima tua, hec pudorem adducunt... » (fol. 113). — « Miserere mei Deus secundum... Sicut sunt peccata minima, sunt mediocra, sunt et magna... » (fol. 114). — « Et fecerunt vitulum in Oreb et adoraverunt... Narrat sacra historia quod, expoliata Egipto... » (fol. 116 v°). — « Non vos me elegistis sed ego elegi vos... Et a quo dictum est hoc scitis et quibus dictum est... » (fol. 117 v°).

8 (fol. 120). « Incipiunt sermones magistri Petri Manducatoris feliciter. » Début du 1er sermon : « Et nunc reges intelligite... Terribile est nomen regum super terram. Reges enim timentur ab homi-

nibus. » — Début du 30e et dernier sermon : « Diripisti vincula mea... Petrus, vinculatus a Nerone, potuit dicere... »

9 (fol. 164 v°). « Tractatus de ORATIONE DOMINICA [et de Symbolo apostolorum]. » Début : « Mediator Dei et hominum, Christus Jhesus homo, humane saluti consulens... » Fin : « ...Nec habebit finem. Amen. Amen hebreus sermo est, et latine dicitur vere fideliter sive fiat. »

10 (fol. 168 v°). TABLE du contenu du volume; au-dessus, l'inscription suivante : « Tres infelices in lege sunt, primo qui nescit et non discit, secundo qui scit et non docet, tercio qui docet et non facit; hi tales per ignem purgabuntur. »

11 (fol. 169). Fragment de MISSEL (XIe siècle).

Parchemin; 169 feuillets; 257 sur 180 millim. — Fin du XIIe ou début du XIIIe siècle (diverses mains). — Initiales en couleur. — Une invocation à S. Eustache, qui se trouve au verso du feuillet 167, porterait à croire que le présent manuscrit a appartenu à une église dédiée à ce saint. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : F. 3; — CC. 3 (rouge).

**209** [CC. l. in-fol. 3]. — « MORALIS CHRISTIANAE... compendium... ex secundâ secundae D. Thomae, de matrimonio, de usurâ et de rebus ecclesiasticis. Accedunt breves synopses tractatuum a SS. Patribus per tria priora Ecclesiae saecula scriptorum (p. 547). Medium tenent... expositiones articulorum fidei catholicae et praejudiciorum legitimorum adversus recentiores haereticos (p. 489). Parisiis in canonicâ Stae Catharinae de Culturâ Vallis Scholarium, 1741 et 1742. » — A la fin (p. 727), il y a une Table alphabétique des matières.

Papier; II-773 pages; 300 sur 190 millim. — 1741-1742. — Cet ouvrage est écrit de la même main que les mss. nos 212, 213, 222. Sur son auteur présumé, M. PRIN, prieur, curé de Saint-Pèlerin, à Auxerre, voir, plus loin, la notice du ms. n° 222. — Ancien n° : CC. 15 (rouge).

**210** [CC. l. in-fol. 4]. — « Sancto Ignatio Loyolaeo, sanctum Ignatium primum Antiochenum confessorem... a se restitutum Jacobus GRETSERUS, S. Ignatii minimus filius, cum toto vitae suae cursu ac labore humiliter dicat consecratque, anno Chr. 1624. » Commentaire sur la vie et les œuvres de S. Ignace d'Antioche. Autographe de J. GRETSER, avec dédicace au cardinal Alexandre Orsini.

Papier; 373 feuillets; 318 sur 200 millim. — 1624. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : F. 4; — CC. 4 (rouge).

**211** [CC. l. in-fol. 5]. — OEuvres de S. AUGUSTIN, de VIGILE de TAPSE, de S. PROSPER, de S. HILAIRE d'Arles :

1 (fol. 1). « Aurelii Augustini doctoris liber Enchyridion incipit. »

2 (fol. 26). « Aurelii Augustini... de doctrina christiana libri IV. »

3 (fol. 74). « Symbolum dictatum a b. Augustino » [id est : Pseudo-Augustini Sermo 235; Migne, XXXIX, 2180]. Début : « Credimus in unum Deum Patrem omnipotentem... » — Fin : « ...a Christo Domino premia consecuturi regni celorum. Amen. »

4 (fol. 74 v°). « [Pseudo-] Augustini [recte Vigilii Tapsensis] disputatio incipit, contra Felicianum hereticum. » Début : « Extorsisti mihi, dilectissime fili... » Fin : « ...ceperit retribuere mercedem. »

5 (fol. 84 v°). « Aurelii Augustini... liber..., ad Paulum et Eutropium, de perfectione justicie. »

6 (fol. 96 v°). « Aurelii Augustini... liber de natura et gratia, ad Timasium et Jacobum. »

7 (fol. 116 v°). « Epistolae b. Augustini, ad Valentinum » [214 et 215; Migne, XXXIII, 968 et 971].

8 (fol. 119). « Aurelii Augustini... liber... de gratia et libero arbitrio, ad Valentinum monachum. »

9 (fol. 134). « Aurelii Augustini... liber... de correptione et gratia, ad Valentinum monachum. »

10 (fol. 148 v°). « Epistola S. Prosperi ad b. Augustinum [inter epist. S. Aug., n° 225; Migne, XXXIII, 1002].

11 (fol. 151). Epistola Hylarii Arelatensis episcopi, ad b. Augustinum [inter epist. S. Aug., n° 226; Migne, XXXIII, 1007].

12 (fol. 169). « Aurelii Augustini... liber primus de predestinatione sanctorum, ad Prosperum et Hylarium (fol. 154); secundus de bono (*sic*) perseverantie. » La fin du chapitre LXVII et le chapitre LXVIII sont mutilés.

En tête du volume se trouve une Table des matières du présent volume, dressée au XVIII siècle.

Parchemin; I-188 feuillets; 290 sur 205 millim. — XII$^{e}$ siècle. — Peintures au 1$^{er}$ feuillet. Lettrines en couleur. — Sur les feuillets I et 187 v°, on lit le nom : « Car. Nic. Manessier, theologus Parisiensis, et socius Sorbonicus » (XVIII$^{e}$ siècle). — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : E. 5; — G. 5; — CC. 6 (rouge).

**212** [CC. l. in-fol. 6]. — « Eusebius Caesariensis, d. Athanasius, Alexandrinus, d. Basilius magnus, d. Gregorius Nazianzenus, in Epi-

tomen contracti. Parisiis in canonicâ sanctae Catharinae de Culturâ Vallis Scholarium, 1743-1745. »

Papier; xiv-640 pages; 300 sur 190 millim. — 1743-1745. — Cet ouvrage est écrit de la même main que les mss. nos 209, 213, 222. Sur son auteur présumé, M. Prin, prieur, curé de Saint-Pèlerin, à Auxerre, voir, plus loin, la notice du ms. n° 222. — Ancien n° : CC. 17 (rouge).

**213** [CC. l. in-fol. 7]. — « Sancti Johannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani, opera, in Epitomen contracta. Parisiis, in Canonicâ Stae Catharinae de Culturâ Vallis Scholarium, 1745-1746. »

Papier; ii-348 pages; 300 sur 188 millim. — 1745-1746. — Cet ouvrage est écrit de la même main que les mss. nos 209, 212, 222. Sur son auteur présumé, M. Prin, prieur, curé de Saint-Pèlerin, à Auxerre, voir, plus loin, la notice du ms. n° 222. — Ancien n° : CC. 18 (rouge).

**214** [CC. l. in-fol 8]. — Œuvres et extraits des œuvres de S. Augustin :

1 (fol. 1). « Incipit retractatio S. Augustini in libro de diversis questionibus... Incipit liber ... ad Simplicianum, de diversis questionibus. »

2 (fol. 14). « Incipiunt extractiones super librum Augustini de moribus Manicheorum ». Début : « Nulli esse arbitror dubium... » Fin : « ...esse non posset absentibus. »

3 (fol 21). « Incipiunt extractiones super librum Augustini de moribus ecclesie catholice. » Début : « Nature quidem ordo ita se habet... » Fin : « ...aliquando veniamus. »

4 (fol. 26). « Incipiunt extractiones super librum Augustini de soliloquiis. » Début : « Illam legem amicicie... » Fin : « ...falsum argentum vocamus. »

5 (fol. 26). « Incipiunt extractiones super librum Augustini de beata vita. » Début : « Idybus novembris michi natalis... » Fin : « ...caritate presumendum est. » En marge du fol. 28 se lit un fragment de lettre de S. Bernard « ad Guidonem, Bissenciensem electum, immo jam consecratum ». Début : « Manum tuam misisti ad forcia... »

6 (fol. 29). « Incipiunt extractiones super librum Augustini lxxxiij questionum. » Début : « Omne quod est aut corporeum... » Fin : « ...denario numero insinuatur. »

7 (fol. 35). « Incipiunt extractiones super librum Augustini de doctrina christiana. » Début : « Antequam exordiar videtur michi... » Fin : « ...sed verba doctori. »

8 (fol. 38 v°). « Incipiunt extractiones super librum Augustini de

Trinitate. » Début : « Huius libri de Trinitate libri xv particulares... » Fin : « ...semper spiritus est. »

9 (fol. 48). « In nomine Domini nostri Jhesu Christi incipiunt capitula libri Encheridion b. Augustini... ...Incipit liber Encheridion. »

10 (fol. 66). « Incipiunt extractiones super librum retractationum Augustini. » Début : « Nec enim quisquam nisi imprudens... » Fin : « ...nichil inveni extrahendum. »

11 (fol. 73). « Incipiunt capitula libri b. Augustini... de verbis apostoli... Incipit sermo b. Augustini ...de verbis apostoli, de corpore et sanguine Domini, et de verbis apostoli : cum timore et tremore. » C'est la série des sermons de S. Augustin sur les paroles apostoliques.

12 (fol. 127 v°). « Incipit retractatio S. Augustini in libro de natura et gratia... » « Incipit de libro S. Augustini de natura et gratia ». Texte dudit livre avec de nombreuses omissions.

13 (fol. 139). « Incipit de [duobus] epistolis S. Augustini ad Valentinum. » Fragments de ces deux lettres.

14 (fol. 141). « Incipit de libro S. Augustini contra mendacium. » Fragments de ce livre.

15 (fol. 151). « Incipit de libro S. Augustini de continentia. » Fragments de ce livre.

16 (fol. 157 v°). « Incipit de libro b. Augustini de duabus animabus. » Fragments de ce livre.

17 (fol. 162 v°). « Incipit de libro S. Augustini ad Prosperum et Hylarium de predestinatione sanctorum. » Fragments de ce livre.

18 (fol. 176). « Incipit de libro S. Augustini de pastoribus et ovibus. » Fragments de ce livre.

19 (fol. 179). « Ex libro retractationum s. Augustini » [in libro de consensu Evangelistarum].

20 (fol. 180). « Incipit de libro de consensu evangelistarum b. Augustini. » Fragments de ce livre.

21 (fol. 198 v°). « Incipit retractatio b. Augustini ... in libro de natura boni ... De libro Aurelii Augustini de natura boni. » Fragments de ce livre.

22 (fol. 203). « Incipiunt capitula in libro [b. Augustini] de verbis Domini... Incipit de libro de verbis Domini. » Fragments de ce livre. La fin manque.

Parchemin; 204 feuillets; 350 sur 240 millim. — XIII^e siècle. — Lettrines en couleur. — Ex-libris génovéfains du XVIII^e siècle. — Anciens n^os : G. 4; — CC. 5 (rouge).

**215** [CC. l. in-fol. 9]. — Œuvres de S. AUGUSTIN et d'ANSELME de LAON :

1 (fol. 1). « Incipit liber S. Augustini de doctrina christiana. Libri quatuor. »

2 (fol. 36). « Incipiunt S. Augustini epistolae 2 ad Volusianum [nos 132 et 137; Migne, XXXII, 508 et 515] et Volusiani ad Augustinum » [inter epist. S. Augustini, no 135; Migne, XXXII, 512].

3 (fol. 40). « Aurelii Augustini de consensu evangelistarum incipit prefatio » : extrait des « Retractationes S. Augustini », relatif à ce livre. Début : « Per eosdem annos... » Fin : « ...divinas auctoritates. »

4 (fol. 40). « Incipit liber... Aurelii Augustini de consensu evangelistarum. »

5 (fol. 93 vo). « Incipit prefacio Aurelii Augustini [*sic*, pour : ANSELMI LAUDUNENSIS] super Evangelia Mathei, evangeliste. » Début de ce prologue : « Dominus ac Redemptor noster ad commendationem... » Fin : « ...per ejus divinitatem. » Suit le texte du commentaire d'Anselme de Laon sur S. Mathieu. Début : « Liber generationis in ipso exordio satis ostendit... » Fin : « ...dicentibus angelis, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in celum. »

Parchemin; 204 feuillets; 327 sur 240 millim. — Fin du XIIe siècle. — Peinture au feuillet 93 vo. Grandes initiales en couleur. — Au verso du dernier feuillet, on lit (écriture du XIVe-XVe siècle) : « Hic liber est Sancte Marie Gastinensis ecclesie; quem si quis ab eadem ecclesia alienaverit aliquomodo, sive furatus fuerit, cum Dathan et Abiron et cum ceteris iram Dei merentibus anathemate feriatur sempiterno. Fiat. fiat, Amen. » — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : E. 3; — G. 6; — CC. 7 (rouge).

**216** [CC. l. in-fol. 10]. — « Incipit liber ... AURELII AUGUSTINI de civitate Dei. »

Parchemin; II-223 feuillets; 285 sur 220 millim. — Fin du Xe siècle. — Au verso du feuillet 223, se lit la note suivante, écrite à la fin du XIVe ou au début du XVe siècle, et signée P. Yrondinis (cf. sur ce personnage le ms. no 217) : « Iste liber pertinet ad ecclesiam Silvanectensem. » C'est probablement le même P. Yrondinis qui a recopié ou complété divers feuillets manquants ou mutilés du manuscrit primitif (voy. fol. 39 et 218 à 223). — Les fol. 18 et 19 ont été recopiés par une autre main, du XIIe siècle. — Au fol. I, on lit la note suivante, écrite au XVIIIe siècle : « Manuscriptum vetustissimum sed imperfectum de civitate Dei, ex ruinis bibliothecae capituli Sylvanectensis erutum et collectum per me Joannem Deslyons, theologum

et decanum [Sylvanectensem]. » — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : CC. 8 (rouge).

**217** [CC. l. in-fol. 11]. — Commentaire sur la Cité de Dieu de S[t] Augustin. Le commentaire sur les neuf premiers livres et sur le dixième jusqu'au chap. XXIX est de « THOMAS [VALLENSIS], ord. Predicatorum, anglicus natione » (voy. fol. 1, ligne 18); le commentaire sur la fin est de NICOLAS TRIVETH, ainsi que l'indique la note suivante du feuillet 98 v° : « Finitur opus secundum fratrem Thomam Valoys, anglicum nacione, ordinis Predicatorum, sacre pagine professorem. Sequencia sumpta sunt de expositione fratris Nicolai Trivoch (*sic*), ordinis Predicatorum, anglici natione, ne, obmissis subsequentium librorum expositionibus, opus presens imperfectum videretur. » Début du commentaire : « Fluminis impetus letificat civitatem Dei... » Fin : « ...ad quam nos perducat qui sine fine vivit et regnat Deus. Amen. » — Suit une Table des matières (fol. 111 v°-126).

Les feuillets liminaires du volume contiennent : 1°. Fragment d'un acte privé (1627), provenant d'un registre de la prévôté de Paris (fol. 1); — 2°. « Dii selecti, id est electi vel principales », liste des dieux principaux de la mythologie gréco-latine (fol. 127 v°); — 3°. Histoire de la Conception de la Vierge, formée d'une série d'assonnances, et composée par un personnage qui se dit : « vir modicus clericus, antiquus commensalis papalis. » Début :

« In unius eterni domini
Nomine consecrato, optato
Incipit historia propria
De Conceptu Virginis hominis... »

La fin manque (fol. 128). Sur l'auteur présumé de cette pièce, voy. ci-dessous.

Parchemin; 129 feuillets; 322 sur 268 millim. — 1394. Voy. fol. III, où se lit la note suivante : « Inceptus die lune post Brandones anni 1394, secundum computationem romane ecclesie, et finitus veneris post resurrectionem Domini nostri Jhesu Christi immediate sequentem... P. Yrondinis. » Ce P. Yrondinis, copiste du présent manuscrit, est sans doute le même qui est mentionné dans le ms. n° 216. Peut-être est-il l'auteur de la pièce sur la Conception de la Vierge, qui se trouve au fol. 128, et qui paraît de la même main que le reste du manuscrit. Au feuillet 127 v°, se lit une note de lui, relative à son père, et ainsi conçue : « Johannes Yrondinis, pater meus, obiit die veneris 24[a] mensis marcii circa solis ortum, que fuit vigilia Annunciationis beate Marie Virginis, anno Domini 1385, et habuerat, die

jovis precedenti, absolutionem..., etc. » — « Ex libris S^tae^ Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : CC. 10 (rouge).

**218** [CC. l. in-fol. 12]. — « Aurelii Augustini de civitate Dei liber... incipit. » En tête se trouve le passage des *Retractationes* de S. Augustin (liv. II, chap. xliii) relatif à la Cité de Dieu. Début du passage des *Retractationes :* « Interea, Roma Gothorum irruptione... » Fin : « ...illi populi dicuntur filii Israhel. » Début de l'ouvrage : « Gloriosissimam civitatem dei... » Fin : « ...sed Deo mecum gratias congratulantes agant. Amen. »

Parchemin; 422 feuillets; 383 sur 265 millim. — 1459. — Au deuxième feuillet se trouvent deux peintures, l'une représentant la ville de Rome et la Jérusalem céleste (?), l'autre S. Augustin en costume d'évêque, occupé à écrire. Les marges des premier et deuxième feuillets sont couvertes d'ornements peints : fleurs, feuilles, oiseaux, anges, camées. Lettrines en couleurs. L'enlumineur se nomme au deuxième feuillet : « Pr. Nicholaus Polani me fecit, 1459, a di primo otubrio. » — Au verso du dernier feuillet, une note indique que la copie du présent manuscrit a été terminée en 1459 pendant la diète de Mantoue, par Jean Gobellini de Linz, bibliothécaire de Nicolas de Fortiguerra, évêque de Teano et trésorier du pape Pie II. Voici le texte de ladite note : « Finitum hoc opus anno Domini M° CCCC° LIX°, die xi mensis octobris, per reverendi in Christo patris et domini, domini Nicolai de Forteghueris de Pistorio, episcopi Theanensis ac S^mi^ D. N. pape Pii secundi thesaurarii, librarium et familiarem domesticum Johannem Gobellini de Lins, clericum Treverensis diocesis, Mantuae in dieta est. » — Sur les feuillets 1 et 2, sont peintes les armoiries du cardinal Philippe de Lévis, plus tard archevêque d'Arles (1463-1475). Ces armoiries paraissent avoir été peintes par l'enlumineur du manuscrit, ce qui indiquerait, semble-t-il, que ce manuscrit a été sinon copié pour ledit cardinal, du moins à lui offert une fois la copie terminée. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : G. 2.

**219** [CC. l. in-fol. 13]. — Recueil :

1 (fol. 1). S. Augustin. Les dix premiers livres de la Cité de Dieu. Manquent les cinq premiers chapitres et la moitié du sixième chapitre du livre I. Premiers mots : « ...tatis indicia preterirent. Egregius romani nominis Marcus Marcellus... » Fin : « ...divinitus adjuvabor, expediam. »

2 (fol. 108). Autre main : Jean Cassien. La troisième partie des Collations [18 et suiv.]. Manque la fin, depuis les dernières lignes du chap. xii de la Collation 21. Début : « Emensis, juvante gratia

Christi... » Derniers mots : « ...gesta bene cedunt si importunio. »

Parchemin; 123 feuillets; 375 sur 265 millim. — Fin du XII^e siècle. — Grandes initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : G. 3; — CC. 11 (rouge).

**220-221** [CC. l. in-fol. 14-14²]. — Deux volumes. — S. Augustin. Lettres. Ce recueil ne contient que 142 lettres ou fragments de lettres, en comptant celles des correspondants de S. Augustin.

Parchemin; 205 et I-181 feuillets; 353 sur 270 et 337 sur 250 millim. Fin du XII^e siècle. — Initiales en couleur. — Sur le dernier feuillet de chaque volume, on lit (écriture du XII^e siècle) : « Liber sancte Marie de Alto Fonte » (N. D. de Haute-Fontaine au diocèse de Châlons). — Sur le troisième feuillet du premier volume et le deuxième du second, sont peintes les armes suivantes : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout*. Ces mêmes armes se trouvent dans les mss. n^os 15, 34-36, 49-53, 168, 329, 330, 391, 393, 394, 395. — Ex-libris génovéfains de 1732 et de 1734.

**222** [CC. l. in-fol. 15]. — « Synopsis seu compendiosa expositio germanorum operum S. Aurelii Augustini... ex editione Parisina (anni 1637) dicta Magnae Navis..., tomus I^us (contenant l'exposition des cinq premiers volumes de ladite édition). In canonica S. Johannis Evangelistae Melinensis, prope Flexiam, 1747-1749. Autissiodori, 1750. » — A la fin se trouve un « Elenchus operum S. Augustini » et un « Index rerum » du présent volume. — Le tome II manque.

Papier; 377 feuillets; 299 sur 185 millim. — 1747-1750. — Cet ouvrage est écrit de la même main que les mss. n^os 209, 212, 213. Peut-être a-t-il été composé par M. Prin, prieur, curé de Saint-Pèlerin, à Auxerre, nom et qualités que porte une adresse de lettre trouvée dans l'intérieur du volume (voy. fol. 1 v°). — Ancien n° : CC. 16 (rouge).

**223** [CC. l. in-fol. 16]. — Recueil :

1 (fol. 1). Jean Cassien. De incarnatione Christi contra Nestorium (deux mains différentes). Début : « Absolutis dudum collationum spiritualium libellis, sensum magis... » Fin : « ...humilior propter nos factus est a se Deus. »

2 (fol. 156). Autre main, un peu plus récente que les deux précédentes : Recueil de Sermons et d'Homélies, contenant :

— « Sermo beati Jeronimi (*sic*, pour : Fulgentii Ruspensis) in Purificatione S. Marie. » Début : « Si subtiliter a fidelibus que sit hujus diei

festivitas perpendatur... » Fin : « ...qui est super omnia benedictus in secula. Amen. » Ce manuscrit donne une suite aux textes imprimés de ce sermon [voy. Migne, LXV, 838] (fol. 156).

— « Sermo ipsius [Pseudo-]Jeronimi in Assumptione B. Marie. » Début : « Fratres karissimi, de Assumptione B. Dei genetricis Marie, qualiter hec dies... » Fin : « ...in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen » (fol. 62).

— « Sermo ejusdem [Pseudo-]Jeronimi in Nativitate S. Marie. » Début : « Adest nobis, fratres, optatus dies beate ac venerabilis... » Fin : « ...sempiternam gloriam apud Dominum nostrum Jhesum Christum. Amen. » Ce sermon est attribué aussi à S. Augustin et à S. Fulgence, mais n'est pas davantage de l'un ni de l'autre de ces deux Pères [voir Migne, XXXIX, 1204 : *Op. S. Augustini*, t. V] (fol. 65).

— Homélie de S. Grégoire sur Évang. S. Jean, x, 11-16 (*Homil. in Evang.*, l. I, hom. 14; Migne, LXXVI, 1127). Début : « Audistis, fratres karissimi, ex lectione evangelica eruditionem vestram... » Fin : « ...eternis pascuis in perventione satiemur » (fol. 67).

— Homélie de Pseudo-Bède sur S. Luc, xvi, 19 et suiv. (l. III, hom. 1; Migne, XCIV, 267). Début : « Purpuram regii habitus esse colorem... » Fin : « ...ei proculdubio credere recusant » (fol. 69).

— Homélie de Pseudo-Bède sur S. Luc, xiv, 16 et suiv. (l. III, hom. 2; Migne, XCIV, 272). Début : « Quis est iste homo, non ille de quo per profectam (*sic*)... » Fin : « ...cum voluerit intrare non valeat » (fol. 71).

— Homélie sur S. Luc, xix, 41 et suiv. Début : « Hoc cotidie Redemptor noster per electos suos agere non cessat... » Fin : « ...conlatis nobis remediis gratulemur » (fol. 73).

— Homélie de Pseudo-Bède sur S. Luc, vii, 11 et suiv. (l. III, hom. 15; Migne, XCIV, 299). Début : « Naim civitas est Galilee in secundo miliario... » Fin : « ...videbimus enim eum sicut est » (fol. 75 v°).

— « De apostolis » : homélie de S. Grégoire sur Évang. S. Jean, xv, 12-16 (*Homil. in Evang.*, l. II, hom. 27; Migne, LXXVI, 1204). Début : « Cum cuncta sacra eloquia dominicis plena sint preceptis... » Fin : « ...in unitate Spiritus Sancti, per omnia secula seculorum. Amen » (fol. 80).

— « De apostolis » : homélie sur S. Mathieu, xix, 27 et suiv. Début : « Grandis fiducia. Petrus piscator erat, dives non fuerat... » Fin : « ...sincerissima dilectione fruuntur » (fol. 82 v°).

— « De martyribus » : homélie sur S. Mathieu, v, 1 et suiv. Début : « Dominus ac Redemptor noster ad montana conscendit... » Fin : « ...qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat » (fol. 83 v°).

— Homélie de S. Grégoire sur S. Luc, ix, 23-27 (*Homil. in Evang.*, l. II, hom. 32; Migne, LXXVI, 1232). Début : « Quia Dominus ac Redemptor noster novus homo venit in mundum... » Fin : « ...querunt ut querantur » (fol. 85).

— « Unius martyris » : homélie sur 2 Corinth. ix, 6. Début : « Qui parce seminat parce et metet. Id est qui parum tribuit... » Fin : « ...de fructu enim labiorum (*sic*) suorum, ait Salomon, satiabitur sapiens » (fol. 88).

— Homélie sur Évang. S. Jean, xii, 24. « Début : Dicebat autem se ipsum esse mortificandum... » Fin : « ...sed consorcius eternitati » (fol. 88 v°).

— « De confessoribus » : homélie de S. Grégoire sur S. Luc, xii, 35-40 (*Homil. in Evang.*, l. I, hom. 13; Migne, LXXVI, 1123). Début : « Sancti Evangelii, fratres karissimi, aperta est vobis lectio recitata... » Fin : « ...in unitate Spiritus Sancti per omnia secula seculorum. Amen » (fol. 89).

— « De virginibus » : homélie de S. Grégoire sur S. Mathieu xxv, 1 et suiv. (*Homil. in Evang.*, l. I, hom. 12; Migne, LXXVI, 1118). Début : « Sepe vos, fratres karissimi, ammoneo prava opera fugere... » Fin : « ...vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam » (fol. 91).

— « De virginibus » : homélie sur S. Mathieu, xii, 46 et suiv. Début : « Occupatus erat Dominus in opere sermonis in doctrinam populorum... » Fin : « ...in proximi mente generatur » (fol. 93 v°).

— « De angelis » : homélie sur S. Mathieu, xviii et suiv. Début : « Superius enim scriptum est quia Dominus dixit Petro... » Fin : « ...velari capita in ecclesiis feminarum propter angelos » (fol. 94 v°).

— Homélie sur 1re ép. de S. Pierre, ii, 11. Début : « Dum concupiscentiis blandientibus caro enerviter subjugatur... » Fin : « ...et vobismet ipsis bibitis » (fol. 96).

— Note sur la constance dans les persécutions; suivie d'une courte homélie sur le texte : « Nemo mittens manum ad aratrum et aspiciens retro aptus est regno Dei » (S. Luc, ix, 62). Début de la note : « Sicut enim aurum in fornace clarum ignibus... » Début de l'homélie : « [Q]ueri enim potest cur Petrus qui piscator fuerat... » Fin : « .. seculi hujus preparare debemus » (fol. 98 v°).

Les quatre feuillets de garde du commencement et de la fin de ce volume sont formés de fragments d'un Missel du X^e siècle, avec notation en neumes.

Parchemin; ii-100 feuillets; 276 sur 195 millim. — XII^e siècle. — Initiales en couleur. — Sur le feuillet 1, on lit (écriture du XIII^e siècle) : « Iste liber est S. Johannis de Jardo. Quicumque eum furatus fuerit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : G. 10.

**224-225** [CC. l. in-fol. 17 et 18[3]]. — Deux volumes. — « [Incipit epistola] beati Gregorii pape [ad Le]andrum episcopum... » « Incipit prologus B. Gregorii pape in libro Moralium... » « Incipit liber primus. » Début de la lettre-préface : « [Reve]rentissimo co[epi]scopo Leandro [Gregorius]... » Début du livre I^er : « Vir erat in terra Hus, nomine Job... » — La fin de l'ouvrage manque, après les mots : « insinuat cum ait », du liv. XXXV, chap. xlvi.

Le premier volume contient les liv. I à XIII. — Les liv. XIV à XXIV, qui devaient former un deuxième volume de cette collection, manquent.

Le deuxième volume restant, qui devait former le troisième de la collection, contient les liv. XXV à XXXV. — Le dernier feuillet de ce volume, écrit de la même main que le reste, contient la fin de l'Exposition de S. Augustin sur le psaume cl, depuis les mots : « [infir]mitas fuit, dicente apostolo... », du chap. vii (Migne, XXXVII, 1963).

Parchemin; 166 et 168 feuillets; 377 et 380 sur 265 millim. — Fin du XII^e siècle. — Initiales en couleur. — Au verso du dernier feuillet de chaque volume, on lit un ex-libris de N. D. de Gâtinais (XII^e siècle). Celui du second volume est ainsi conçu : « Hic est liber de ecclesia Sancte Marie de Gastineta, quem fecit Johannes de Corcilliniaco, in tempore donni Hervei, heremite, donnique Gauterii, prioris. Quicunque eum furatus erit, vel furem consenserit, excommunicatus sit ab archiepiscopo nostro et a papa nostro et ab omnibus sacerdotibus nostre congregationis. » — Ex-libris génovéfains de 1732 et de 1753. — Anciens n^os du 1^er vol. : G. 7; — CC. 24 (rouge); — du 2^e vol. : G. 8; — CC. 27 (rouge).

**226-228** [CC. l. in-fol. 18, 18[2], 18[4]]. — Trois volumes. — « Incipit prologus beati Gregorii pape in Explanatione moralium Job... » « Incipit liber... omeliarum moralium in libro beati Job, editus a B. Gregorio papa urbis Rome. » Début du prologue : « Reverentissimo et sanctissimo fratri Leandro coepiscopo, Gregorius... » Début

du livre Ier : « Inter multos sepe queritur... » Fin de l'ouvrage : « ...pro me lacrimas reddat Deo et Domino Jhesu Christo, qui (*sic*) cum Patre et Spiritu Sancto honor et imperium, per eterna seculorum. Amen. »

Le premier volume, écrit, semble-t-il, par deux mains différentes, contient les dix premiers livres; manque, dans le IIe livre, depuis les derniers mots du chap. XX jusqu'au milieu du chap. XCI.

Le deuxième volume, écrit par une troisième main, contient les livres XI à XXIV. — Le dernier feuillet est occupé par un glossaire latin de la même main que le reste du volume. Début de ce glossaire : « Antidotum : contra datum. Frugi homo : parcus homo... » Fin : « ...Ginnasium grece exercitium vel meditatio dicitur. »

Le troisième volume, écrit par une quatrième main, contient les livres XXV à XXXV. Manque dans le livre XXV depuis le chap. I jusqu'aux derniers mots du chap. XXXIX. — Les deux derniers feuillets contiennent diverses pièces, écrites de la même main que le reste du volume : 1°. Sermon ou commentaire sur la défaite des Gabaonites par Josué. Début : « Legitur in Veteri Testamento quod quando mortuo Moyse... » Fin : « ...et ostia quinque sensuum claudit. — 2°. Commentaire sur Exode XII, 7. Début : « Moyses in Egypto precepit sanguine agni liniri duos postes... » Fin : « ...signo crucis adhuc refrenentur. » — 3°. Sur la vie contemplative. Début : « Contemplative vite sectator ad conditorem suum... » Fin : « ...videre possit, extendat. » — 4°. Sur la constance de Job (inachevé). Début : « Sanctus Job qua fortitudine ab omni lapsu... » Derniers mots : « ...quas per fenestras quasdam. »

Parchemin ; 114, 170 et 161 feuillets ; 353 sur 245, 318 sur 220 et 369 sur 265 millim. — Début du XIIIe siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos du 1er vol. : E. 6 (?) ; — G. 8 ; — CC. 25 (rouge) ; — du 2e vol. : E. 7 (?) ; — G. 8 ; — CC. 26 (rouge) ; — du 3e vol. : G. 8 ; — CC. 28 (rouge).

**229** [CC. l. in-fol. 19]. — S. Grégoire, Homélies sur Ezéchiel, précédées de la lettre à Marianus. Début de cette lettre : « Dilectissimo fratri Mariano, Gregorius episcopus, servus serv[orum Dei]. Omelias, que imbeatum Hiezechiel... » Début de l'ouvrage : « Dei omnipotentis aspiratione... » Fin : « ...sit itaque gloria omnipotenti Deo Domino nostro Jhesu Christo, qui vivit et regnat cum Deo Patre in

unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen. »

Parchemin; 195 feuillets (1, 114, 115, 116 lacérés; 172-179 transposés avec 180-188); 276 sur 188 millim. — Début du XII[e] siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : G. 3; — CC. 22 (rouge); — CC. l. in-4°. 19.

**230** [CC. l. in-fol. 20]. — S. Grégoire, Homélies sur les Évangiles. Manquent le prologue, les 7 premières homélies, le commencement de la 8[e] jusqu'aux mots : « apparuit, alienum est ubi », inclusivement; la fin de la 17[e] depuis les mots : « ex subjectorum culpâ... », inclusivement; les homélies 18 à 25; le commencement de la 26[e] jusqu'aux mots : « et ejusdem naturae », inclusivement; la fin de la 39[e] depuis les mots : « ejusdem leprosi misertus », inclusivement; et la 40[e].

Parchemin; 129 feuillets; 248 sur 195 millim. — IX[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : CC. 20 (rouge).

**231** [CC. l. in-fol. 22][1]. — « Gregorii, romane ecclesie antisti (*sic*) Dialogorum liber incipit. » Début : Quadam die nimis quorumdam secularium tumultibus... La fin manque depuis les mots : « quippe est liberum exire... », inclusivement (liv. IV, chap. lviii).

Parchemin; 203 feuillets; 260 sur 190 millim. — XII[e] siècle. — Grandes initiales en couleur, en tête de chacun des quatre livres. — Sur le premier feuillet, on lit (écriture de la fin du XVII[e] siècle) : « 6201, aux Carmes de Dijon. » — Ancien n° : CC. 21 (rouge).

**232** [CC. l. in-fol. 23]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Incipit liber dialogorum Gregorii papae urbis Romae. » Début : « Quadam die nimis quorumdam saecularium tumultibus... » La fin manque depuis les mots : « in eodem mentis vigore servavit », inclusivement (liv. IV, chap. lix).

2 (fol. 155). Fragment d'un Homiliaire, formé de 63 homélies, au moins, dont il ne resterait que les 4 dernières avec une partie de la 59[e] : Homélie 59 sur le texte : Évang. S. Mathieu, xv, 22 et suiv. Le début manque. Fin : « ...sive bona, sive mala, per Dominum nostrum Jhesum Christum, qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. » — Homélie 60. « De eunucho regni caelorum » (Mathieu, xix, 1). Début : « Postquam Dominus noster in Galilea de conversatione sancta discipulis... » — Homélie 61 : « De septem panibus » (S. Marc, viii, 1 et

[1] Dans l'ancien classement, le n° CC. l. in-fol. 21 était vacant.

suiv.). Début : « In diebus illis ait inquit (*sic*) evangelista in praesenti lectione, cum turba multa esset... » — Homélie 62 : « Quis eorum major esset » (S. Marc, IX, 33-37). Début : « Dominus noster interrogabat discipulos suos quid tractarent in via. Quare interrogabat... » — Homélie 63. « De tempestate maris » (S. Marc, IV, 1 et suiv.). Début : « Dominus noster, qui noverat perfidiam et incredulitatem Judaeorum, quia neque signis... »

Parchemin; 162 feuillets (le feuillet 13 est lacéré); 277 sur 195 millim. — Xe siècle. — « B[iblioth.] Sanctae Genovefae Paris., 1753 » (voy. fol. 22). — Anciens nos : E. 9; — G. 4; — CC. 23 (rouge).

**235** [CC. l. in-fol. 24]. — Recueil d'écrits des Pères :

1 (fol. 1). S. JEAN DAMASCÈNE. De fide orthodoxa, version latine. Manquent les trois premiers chapitres et le commencement du quatrième du Ier livre. Fin : « ...gaudium fructificantes. »

2 (fol. 49). « Incipiunt decreta [PSEUDO-]b. AUGUSTINI de ecclesiasticis dogmatibus » [attribué aussi à GENNADIUS]. Début : « Credimus unum Deum esse patrem... » Fin : « ...in moribus invenire. »

3 (fol. 53). « SUMMA provincialis SERMONUM. » Recueil de 101 sermons sur les principaux saints et les principales fêtes du calendrier romain. Début : « Sermo in festo Omnium Sanctorum. Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat... Thronus iste quem vidit Johannes... » Fin : « ...[Sermo] de martyribus... a malis caveamus. Amen. »

4 (fol. 169). « Incipit liber beati AUGUSTINI contra quinque hereses. » Début : « Debitor sum, fratres, fateor... » Fin : « ...qui credentes in se custodiat in secula seculorum. Amen. »

5 (fol. 176). « Incipit liber beati AUGUSTINI contra Pelagianos hereticos, ad Syxtum presbiterum. » (S. Aug. *Epistolae,* liv. III, ép. 194 [Migne, XXXIII, col. 874].) Début : « Domino in Domino dominorum, dilectissimo fratri et conpresbitero Syxto... » Fin : « ...Semper in Deo vivas memor nostri, frater karissime. Amen. »

6 (fol. 182 v°). « Incipit prologus [id est Retractatio] libri b. AUGUSTINI de duabus animabus. » Début : « Post librum de magistro, scripsi... » Fin : « ...converterentur oravi » (Migne, XXXII, col. 608-612).

7 (fol. 184). « Incipit AURELII AUGUSTINI liber de duabus animabus. » Début : « Opitulante Dei misericordia... » Fin : « ...postulat longitudo. »

8 (fol. 190 v°). « AUGUSTINUS contra omnes hereses », précédé d'une liste des hérétiques et des hérésies. Début : « ...Quod petis sepissime... » Fin : « ...quod capiti defuisset » (Migne, XLII, col. 20).

9 (fol. 201). « Incipit [liber b. AUGUSTINI] de sermone Domini in monte. » Début : « Sermonem quem loqutus est Dominus noster... » Fin : « ...edificare supra petram. »

10 (fol. 228). Table du contenu du présent volume. Cette table indique comme devant se trouver en tête du recueil un « Liber CASSIODORI de anima », qui ne s'y trouve plus actuellement.

Parchemin; 228 feuillets (le feuillet 26 est mutilé); 301 sur 200 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : F. 3; — CC. 2 (rouge).

**234** [CC. l. in-fol. 25]. — « Incipiunt sermones sancti BERNARDI, abbatis Clarevallensis, de tempore et sanctis, et in dedicatione ecclesie. » Début : « De adventu Domini et sex circunstantiis ejus. Hodie, fratres, celebramus... » Fin : « ...quis accusavit Mariam, et pro se. Explicit, etc. » Le dernier sermon, qui fait suite aux six sermons connus de la dédicace, est donné comme un 7[e] sermon sur le même sujet. Il commence par les mots : « Misericordias Domini in eternum cantabo, ut quid enim mihi... »

Parchemin ; 170 feuillets ; 360 sur 248 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — Sur le plat intérieur de la couverture, on lit : « Iste est liber Sancti Johannis de Jardo » (XV[e] siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : G. 11 ; — CC. 32 (rouge).

**235** [CC. l. in-fol. 26]. — « Incipiunt sermones s. BERNARDI, abbatis Clarevallensis, de tempore et sanctis. » Début : « De adventu Domini et circumstanciis ejus. Hodie, fratres, celebramus... » La fin manque après les mots : « ...in profundum ire cernebant et... » des sermons sur le psaume « Qui habitat » (sermon VII[e]), lesquels se trouvent, dans ce recueil, après les sermons sur la dédicace de l'église.

Les quatre feuillets de garde du commencement du volume contiennent divers opuscules, copiés à la même époque que le reste du volume, mais par une autre main.

1°. SERMON sur le texte : « Haec est dies quam fecit Dominus » (Ps. CXVII, vers. 24). Début : « Hanc diem sancti patriarche et prophete viderunt... » Fin : « ...immaculato hostie quia est Jesus Christus Domi-

nus noster, qui vivit et regnat [in secula seculorum] » (fol. 1 v°).

2°. SERMON sur les trois enfers et les trois paradis. Début : « Tres sunt inferni et tres paradisi... » Fin : « ad reatum homicidii pertraxit » (fol. 1 v°).

3°. SERMON sur le texte : « Similis factus sum pellicano solitudinis » (Ps. CI, vers. 7). Début : « Pellicanus est avis Egipti et dicitur... » Fin : « ...inveniat in nobis Spiritus Sanctus, qui vivit et regnat Deus. Amen » (fol. 2).

4°. SERMON sur le texte : « In diebus Achab edificavit Achiel (*sic*) de Betel... in manu Josue dicens » (3 Rois, XVI, 34). Début : « Maledictus qui reedificabit Jerichob... » Fin : « ...converti ad penitentiam » (fol. 2 v°).

5°. SERMON sur le texte : « Posuisti Domine in capite ejus coronam de lapide pretioso » (Ps. XX, vers. 4). Début : « Omnium lapidum preciosissimus est magnes... » La fin paraît tronquée; les derniers mots sont: « et sic coronaberis de lapide precioso, prestante » (fol. 3).

6°. « AUGUSTINUS super Johannem, de piscina et quinque porticibus » (fol. 3 v°). Ce dernier écrit semble être une paraphrase des sermons de S[t] Augustin, n[os] 124 et 125 [Migne, XXXVIII, col. 689-698]. Début : « Mirum non debet esse a Deo factum miraculum... » La fin manque.

Parchemin; 128 feuillets (un ou plusieurs feuillets ont disparu après le feuillet 4; un feuillet a disparu après le feuillet 122); 258 sur 188 millim. — XIII[e] siècle. — Le fol. 3 v° et le feuillet de garde de la fin du volume portent quelques fragments de comptes et diverses notes sans importance (XIV[e] siecle). — Au fol. 5, on lit : « Iste liber est ecclesie Sancti Johannis de Jardo. » La place où sont écrits les mots « Johannis de Jardo » porte des traces de grattage. Il est probable qu'il s'y trouvait primitivement le nom d'une autre maison religieuse. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : E. 12; — G. 6; — CC. l. 33 (rouge).

**236** [CC. l. in-fol. 27]. — Sermons divers de S. BERNARD; la plupart pour les fêtes du temps.

Sur le dernier feuillet, on lit une pièce de 13 alexandrins latins à propos des lettres grecques Υ. Θ. Τ. Α. Ω. Début :

« Has apicum typicas confirmant esse figuras... »

Fin :

« Alfa tenet rerum caput et ω finis earum. »

Parchemin; 67 feuillets; 272 sur 170 millim. — Fin du XII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Sur le plat intérieur de la couverture, on lit : « Li-

ber iste Sancti Johannis de Jardo... » (XIII^e siècle). — « Biblioth. S^tae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : G. 7; — CC. 34 (rouge).

**237** [CC. l. in-fol. 28]. — Recueil d'écrits théologiques, contenant :

1. « In hoc volumine continentur hec ex opusculis venerabilis Bernardi, abbatis Clarevallensis » : « Tractatus super Missus est Gabriel. » Début : « Scribere me aliquid et devotio jubet... » Fin : « ...fiat mihi secundum verbum tuum » (fol. 1).

— « Incipit tractatus venerabilis Bernardi, abbatis Clarevallis, de gradibus humilitatis et superbie. » Début : « In hoc opusculo cum illud de Evangelio quod Dominus... » Fin : « ...quam in nostro codice leges » (fol. 24).

— « Incipit prologus ejusdem in libro de libero arbitrio... » « Incipit liber. » Début du prologue : « Domino Willermo, abbati sancti Theodorici, frater Bernardus... » Fin du livre : « ...hos et magnificant » (fol. 49).

— « Incipit prologus in sententiis ex opusculis venerabilis Bernardi, abbatis Clarevallis... » « Incipiunt sententię. » Début du prologue : « Ut tibi, dilectissime, presentes... » Fin du livre : « ...et abundantius habeamus, Jhesus Christus Dominus noster, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Christus, per infinita secula seculorum. Amen » (fol. 71).

— « Incipit liber venerabilis Bernardi... de diligendo Deo. » Début : « Viro illustri domino A., ecclesię romanę diacono cardinali... » Fin : « ...unde et dictum est primum et maximum » (fol. 101).

2 (fol. 120). « Incipit liber magistri Hugonis [de Folieto], de claustro materiali et de duodecim abusionibus claustri et de claustro anime. » Début du « de claustro materiali » : « Locuturus, karissime, de his que ad edificationem claustri... » Fin : « ...et claustri statuta turbant. » Début du « de abusionibus claustri » (fol. 126) : « Duodecim sunt abusiones claustri, quibus tota... » Fin : « ...pendet summa totius religionis. » Début du « de claustro anime » (fol. 152) : « Nosti, karissime, quod ea quę de ordinatione claustri... » — La fin manque après les mots : « quorum recthores mirantur eloquium » du chapitre intitulé : « De oratorio spirituali. »

Une table du contenu du présent volume, qui se trouve au premier feuillet, indique comme en ayant fait partie, après l'ouvrage de Hugues de Fouilloy, le « Tractatus domini Bernardi, abbatis, super

canticum beate Marie Virginis ». Cet écrit a probablement été enlevé avec la fin du « de claustro anime » de Hugues de Fouilloy.

Parchemin; 184 feuillets; 255 sur 180 millim. — XII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Sur le plat intérieur de la couverture, on lit : « Emptus ex abbatia B. M. de Bello-Loco Caenomanis, 9[a] septembris 1717. Fr. Le Courayer. » Au-dessus, se trouve la note suivante (écriture du XVI[e] siècle) : « Je suis leur serviteur à tous les Messieurs de Beaullieu. Faict par mestre Jehan Girard, demeurant à Saincte Sabinne. » — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : CC. 35 (rouge).

238 [CC. l. in-fol. 29]. — Opuscules de S. Thomas d'Aquin :

1 (fol. 1). « Incipit brevis compilatio theologie, edita a fratre Thoma de Aquino, ordinis Predicatorum. » Début : « Eterni Patris verbum... » Fin : « ...possibile ex evidenti exemplo. »

2 (fol. 30). « Incipit liber contra impugnantes Dei cultum et religionem. » Début : « Ecce inimici tui sonuerunt... » Fin : « ...cui sit honor et gratiarum actio in secula seculorum. Amen. »

3 (fol. 58). « Incipit liber de perfectione spiritalis vite. » Début : « Quoniam quidam, perfectionis ignari, de perfectionis statu... » Fin : « ...secundum illud Salomonis : Ferrum ferro acuitur et homo exacuit faciem amici sui » [Prov., xxvii, 17].

4 (fol. 67 v°). « Incipit liber contra doctrinam retrahentium a religione. » Début : « Christiane religionis propositum... » Fin : « ...auctoritate veritatis confutetur. »

5 (fol. 75 v°). « Incipit liber de sortibus, ad dominum Jacobum de Bōtgo (*sic*, pour : Burgo). » Début : « Postulavit a me vestra dilectio... » Fin : « ...nunc de sortibus dictum est. »

6 (fol. 78). « Tractatus de intellectu contra errorem Averroys. » Début : « Sicut omnes homines naturaliter... » Fin : « ...vel ignorantie consuletur. »

7 (fol. 83). « Incipit expositio fr. Thome de Aquino super primam decretalem de fide catholica et sancta Trinitate, et super secundam..., ad archidyaconum Tridentinum » (*sic*). Début : « Salvator noster discipulos... » Fin de l'exposition sur la première décrétale : « ...non fuit spiritualiter erratum. » Fin de l'exposition sur la seconde décrétale : « ...distat a Deo. »

8 (fol. 86). « De articulis fidei, ad archiepiscopum Pano[r]mitanum. » Début : « Postulat a me vestra dilectio ut de articulis... » Fin : « ...et sub alio ejus nativitatem. »

9 (fol. 87 v°). « Tractatus... de Ecclesie sacramentis. » Début : « Nunc restat considerandum... » Fin : « ...qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

10 (fol. 88 v°). « De substantiis separatis [sive de angelis], ad fratrem Raynaldum. » Début : « Quia sacris angelorum solenniis... » Fin : « ...ex inferiori ordine et corporeos esse. »

11 (fol. 97). « Incipit tractatus de principiis nature, ad fratrem Silvestrum. » Début : « Nota quod quoddam potest esse... » Fin : « ...sunt principia omnium aliorum. »

12 (fol. 98 v°). « Tractatus quid sit possibile de eternitate mundi. » Début : « Supposito secundum fidem catholicam... » Fin : « ...probabilitatem afferre. »

13 (fol. 99). « De rationibus fidei. » Début : « Beatus Petrus, apostolus, qui... » Fin : « ...alibi diligentius pertractata sunt. »

14 (fol. 103). « Incipit tractus de forma absolutionis penitentie sacralis, editus a fratre Thoma de Aquino. » Début : « Perlecto libello a vobis exhibito... » Fin : « ...mandato compilans laborem. »

15 (fol. 104 v°). « Expositio fratris Thome super librum de divinis nominibus. » Début : « Ad intellectum librorum beati Dyonisii... » Fin : « ...vivens et regnans per omnia secula seculorum. Amen. »

16 (fol. 143 v°). « Expositio super librum de ebdomadibus, Boecii. » Début : « Precurre prior in domum... Ecclesiastes, XXII. Hoc habet privilegium... » Fin : « ...huius libri benedictus Deus per omnia. Amen. »

17 (fol. 145 v°). « Expositio super librum [Boecii] de Trinitate. » Début : « Ab initio nativitatis... Sapientia, VI. Naturalis mentis humane... » Fin : « ...eminentiam huius finis. »

18 (fol. 160). « Incipit tractus fratris Thome de rege et regno ad regem Cypri. » Début : « Cogitanti nich[il] (*sic*) quid offeram regimine... » Fin : « ...ut animi hominum recreentur. » C'est le traité intitulé ordinairement « De regimine principum », moins la fin, depuis le milieu du chap. IV du liv. II.

19 (fol. 166). « Solutio quarumdam questionum, ad fratrem Gerardum Bisuntinum. » Début : « Karissimo sibi in Christo fratri G. Byzantino (*sic*), ordinis Predicatorum... Recepi litteras vestras... » Fin : « ...mihi placet si orationum suffragia repenartis » (*sic,* pour « rependatis »).

20 (fol. 166). « Tractatus fratris Thome de occultis operationibus

nature. » Début : « Quoniam in quibusdam naturalibus corporibus... » Fin : « ...ad presens dicta sufficiant. »

21 (fol. 167). « Tractatus fratris Thome de judiciis astrorum. » Début : « Quia petisti ut tibi scriberem... » Fin : « ...judiciis astrorum uti. Deo gratias. Amen. »

22 (fol. 167). « Tractatus fratris Thome de mixtione elementorum. » Début : « Dubium apud multos esse solet... » Fin : « ...virtus eorum. Deo gratias. Amen. »

23 (fol. 167 v°). « Incipit tractatus fratris Thome de motu cordis. » Début : « Quia omne quod movetur... » Fin : « ...hec de motu cordis ad presens dicta sufficiant. Deo gratias. Amen. »

24 (fol. 168 v°). « Incipit liber contra errores Grecorum, editus a fratre Thoma, ad preces domini pape Urbani. » Début : « Quid est purgatorium, in quo purgantur anime a peccati[s] non in vita presenti purgatis? Libellum ab excellentia... » Fin : « ...fere omnia possunt reduci. »

25 (fol. 175). « Rationes fratris Thome ad quosdam dubios articulos [Responsio ad lectorem venetum]. » Début : « Lectis litteris vestris, in eis inveni... » Fin : « ...et propter hoc labore mihi orationum suffragia rependatis. »

26 (fol. 176 v°). « De Judeis. Solutio quarumdam questionum, ad comitem Flandrie. » Début : « Excellentie vestre recepi litteras... » Fin : « ...vestra per tempora longiora. »

27 (fol. 177). « Responsio quorumdam articulorum, ad magistrum ordinis. » Début : « Reverendo in Christo fratri Johanni, magistro ordinis... Paternitatis vestre litteras... » Fin : « ...professio nullatenus requirebat. »

28 (fol. 179). « De decem preceptis et lege amoris. » Début : « Tria sunt homini necessaria... » Fin : « ...nec concupisces nec desiderabis, etc. »

29 (fol. 184). « Expositio de Ave Maria. » Début : « Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum, etc... Ista salutatio... » Fin : « ...sed fructus ejus magis benedictus. »

30 (fol. 185). « Expositio orationis dominice, secundum fratrem Thomam. » Début : « Pater noster, etc... Inter alias orationes... » Fin : « ...sed libera nos a malo. Amen. »

31 (fol. 187 v°). « Expositio de Credo. » Début : « Credo in unum Deum, primum quod est necessarium... » Fin : « ...major dolor est amissio regni. »

32 (fol. 193). « Incipit tractatus de essentia. » Début : « Quia parvus error in principio... » Fin : « ...et consummatio hujus sermonis. Amen. »

33 (fol. 196). « Incipit tractatus de fato, secundum Albertum. » Début : « Queritur de fato an sit... » Fin : « ...contemplationis bonorum. Amen. »

34 (fol. 198). « Incipit tractatus de instantibus. » Début : « Quoniam omni durationi... » Fin : « ...et hec de instantibus dicta sufficiant. »

35 (fol. 200). « Incipit tractatus de verbo. » Début : « Quoniam circa naturam verbi... » Fin : « ...et hec de verbo dicta sufficiant. »

36 (fol. 201). « Incipit tractatus de principio individuationis. » Début : « Quoniam due sunt potencie... » Fin : « ...et hec de principio individuationis ad presens dicta sufficiant. »

37 (fol. 201 v°). « Incipit tractatus de genere. » Début : « Quoniam omnis creatura certis generis... » Fin : « ...a Deo sunt, qui est super omnia benedictus. Amen. »

38 (fol. 208). « Incipit tractatus de natura accidentis. » Début : « Quoniam omnis cognitio humana... » Fin : « ...et hec de natura accidentis ad presens dicta sufficiant. »

39 (fol. 207 v°). « De natura materie. » Début : « Postquam de principiis sermo habitus... » Fin : « .. ut dicitur in primo physicorum. »

40 (fol. 212). « Fallacie fratris Thome. » Début : « Quia logica est rationalis scientia... » Fin : « ...secundum unum et multa. »

41 (fol. 215 v°). « Incipit tractatus de concordantia doctorum, Thome. » Début : « Pertransibunt plurimi et multiplex erit scientia, in Daniel[e], XII. In visione prophetica... » Fin : « ...non placet in passione sua. »

42 (fol. 218 v°). Autre main, fin du XIV^e^ siècle : « De eternitate mundi. » Début : « Supposito secundum fidem catholicam... » Fin : « ...videntur probabilitatem afferre. »

43 (fol. 220). Table du contenu du volume.

Parchemin; 222 feuillets (foliotage ancien, dans lequel 2 feuillets portent le n° 147, ce qui fait que le volume a en réalité 223 feuillets); 420 sur 295 millim. — XIV^e^ siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex Bibliothecâ Sanctae Genovefae Paris. » (XVIII^e^ siècle.) — Ancien n° : H. 8. — Reliure

en cuir gaufré, du XVIIe siècle. — Sur ce volume, voir la notice de Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 332 et suiv.

**239** [CC. l. in-fol. 30]. — « Incipiunt sermones [27] magistri STEPHANI [TORNACENSIS], abbatis Beatae Genovefae, virginis Parisiensis. »

En tête se trouve une table de concordance des pages où commence chaque sermon dans ce volume, avec les pages d'un autre exemplaire de ces mêmes sermons (Ms. de la Biblioth. Sainte-Geneviève, coté H. f. in-fol. 22²).

Papier; IV-268 pages; 324 sur 215 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : E. 14; — G; 13; — I. 1; — CC. 36 (rouge).

**240** [CC. l. in-fol. 31]. — « Hii sunt et secuntur sermones quos compilavit et fecit sanctissimus in Christo pater et dominus noster, dominus CLEMENS papa sextus, existens abbas Fiscanensis, episcopus Attrabatensis, archiepiscopus Senonensis, archiepiscopus Rothomagensis, cardinalis et papa, scripti per me Johannem, dictum Hessekint, canonicum ecclesie S. Thome Argentinensis. »

En tête se trouvent : 1°, une table des sermons contenus dans le volume; 2°, un index alphabétique des matières.

Parchemin; 567 feuillets; 350 sur 250 millim. — Fin du XIVe siècle. — Lettrines en couleur. — « [Ex biblioth.] conventûs Montensis FF. Minor. Recollectorum » [XVIIe siècle] (fol. 1 et 25). — « Bibliothecae FF. Min. Recoll. Wallo-Duacentium » [XVIIe siècle] (fol. 1). — Anciens nos, probablement dans l'une et dans l'autre de ces bibliothèques : Cella 32. Ba ??; — Cel. 4ta. A 5.

**241** [CC. l. in-fol. 32]. — « Incipit expositio regule b. Augustini episcopi, edita a bone memorie fratre HUMBERTO [de ROMANS], magistro ordinis fratrum Predicatorum. » Début : « Viris religiosis non modicum expedit ut clare... » La fin manque après les mots : « amicum tuum ne dederis », de la Xe partie.

Le dernier feuillet, écrit au début du XIIIe siècle, contient : 1°, la fin d'une homélie, peut-être sur le texte : Qui non est mecum, contra me est, et qui non colligit mecum dispergit (Luc, XI, 23); — 2°, le commencement d'une homélie sur le texte : Saule, Saule, quid me persequeris? Et ille : Qui es, domine? (Act. Ap., XXII, 7, et XXVI, 14.)

Parchemin; 241 feuillets (transpositions de plusieurs feuillets entre les feuillets 122 et 136, 138 et 143); 325 sur 218 millim. — Fin du XIVe siè-

cle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : H. 9; — CC. 37 (rouge).

**242** (CC. l. in-fol. 33). — Recueil :

1 (page 1). « Epistolae Hugonis Metelli » 55.

2 (page 370). « Fabula de lupo et opilione » (pièce attribuée tantôt à Hugues Métel, tantôt à Marbode de Rennes). Début :

« Saepe lupus quidam per pascua lata vagantes... »

Fin :

« ...Se male delusum comperit opilio. »

3. Poésies diverses, la plupart de Hugues Métel; quelques-unes de Pierre Riga et de Hugues Primat :

— « Quaedam problemata secundum litteras alphabeti. » Début : « Corda puellarum lascivis... » (page 375).

— « Omnes litterae alphabeti. » Début : « Grando quatit zelum... » (page 377).

— « Turtur » (distique). Début : « Ternae terna sonant... » (page 378).

— « Principia mensium » (distique). Début : « Ad Dominum ducit... » (page 378).

— « Fines mensium » (distique). Début : « Culpae causa fuit. . » (page 378).

— « Principia signorum » (distique). Début : « Aer portat aves... » (page 378).

— « Item de signis » (un vers). Début : « Apis tange colum... » (page 378).

— « Hi duo [versus] vertuntur » (distique). Début : « Mucro tenet mures... » (page 378).

— « De transitu ovis, lupi et caulis » (distique). Début : « O. natat, L. sequitur... » (page 378).

— « De quodam problemate » (quatrain). Début : « Accipe tot quot habes solidos... » (page 379).

— « Quoddam problema de columbis » (sixain). Début : « In lauro residens bis sex... » (page 379).

— « Item aliud de convivis » (sixain). Début : « Bis sex convivis bissenos... » (page 379).

— « Item aliud de columbis » (sixain). Début : « Aedificat centum graduum... » (page 380).

— « De natura scacorum. » Début : « Nil pedes excedit... » (page 380).

— « De tribus mortuis quos Dominus suscitavit » (distique). Début : « Mens mala, mors intus... » (page 381).

— « De nomine Adam » (distique). Début : « Anatola dicis... » (page 381).

— « Quoddam problema. » Début : « Ut tot emantur aves... » (page 381).

— « Quaedam differentiae partium » (5 vers). Début : « Da pilus huic barbam... » (page 382).

— « Item quaedam differentiae » (quatrain). Début : « Flans madet imbre nothus... » (page 382).

— « In primo versu incipiunt partes in a, et sic de coeteris » (21 vers, dont chaque mot commence par la même lettre de a à z). Début : « Ardet amans animus... » (page 382).

— « Quoddam problema » (sixain). Début : « Mira loquar sine... » (page 382).

— « De his quae ad scriptorem pertinent » (quatrain). Début : « Omni conveniunt scriptori... » (page 383).

— « De quatuor temporibus anni » (quatrain). Début : « Ver, aestas, autumnus... » (page 384).

— Autre quatrain, sur le même sujet. Début : « His duo tempora sunt anno... » (page 384).

— « Versus florigeri. » Début : « Ornassem gemmas quid posse... » (page 385).

— « Item versus de archiepiscopo. » Début : « Arceo vesicas Nestor... » (page 385).

— « De Loth et uxore ejus. » Début : « Loth talamique comes... » (page 386).

— « De ortu veris » (sixain). Début : « Ver oritur, bruma moritur... » (page 387).

— « De nomine Petri » (distique). Début : « Nomen (?) scriptori dant syllaba... » (page 387).

— « De quodam episcopo. » Début : « Cujus vita sacro... » (page 387).

— « De Maria et synagoga. » Début : « Virgo Deum peperi... » (page 388).

— « De Lia et Rachel. » Début : « Empta labore Rachel mox... » (page 389).

— « De prima hora diei » (distique). Début : « Jam passum fraudes... » (page 389).

— « De 3ª » (distique). Début : « Cum synagoga fremit... » (page 390).

— « De 6ª » (distique). Début : « Aequa lanee diem... » (page 390).

— « De nona » (distique). Début : « Nona suspirat fur... » (p. 390).

— « De vesperis » (distique). Début : « Syndone velatum sepelivit... » (page 390).

— « De completis » (distique). Début : « Sudor sanguineus supremam... » (page 390).

— « De matutinis » (distique). Début : « Tempus commendat... » (page 390).

— « De quodam rustico ebrio. » Début : « Rusticus ad tectum gressum... » (page 390).

— « De hoc nomine Eva (quatrain). Début : « E. precedat et V. post littera... » (page 391).

— « De pica. » Début : « Sis mea albedo sis non... » (page 392).

— « De foemina, nummo et honore » (quatrain). Début : « Fax odii, stumulus (*sic*) sceleris... » (page 392).

— « De cursu Petri, apostoli, et Johannis, evangelistae. » Début : « Ad Domini tumulum Petrum... » (page 392).

— « De adventu cujusdam novi magistri. » Début : « Lucifer exoritur, emittunt... » (page 393).

— « Versus de excidio Trojae, super omnes versus qui facti sunt hujusmodi. » Début : « Fervet amore Paris... » (page 394). — Cette pièce offre une grande analogie avec un poème sur le même sujet, que M. Hauréau (*Mélanges poétiques de H. de Lavardin,* p. 213) pense être de Primat.

— « Summa Virgilii in his versibus continetur. » Début : « Fervet amore Parys, Helenam rapit... » (page 397).

— « De holocausto Hierobaal. » Début : « Hierobaal paleas purgabat... » (page 397).

— « Versus de laude Sansonis, archiepiscopi [Remensis]. » Début : « Illum qui roseis scintillat... » (page 399). — Cette pièce fait partie du *Floridus aspectus* de Pierre Riga, publ. par A. Beaugendre comme étant de Hildebert du Mans, dans l'ouvrage intitulé : *Venerabilis Hildeberti, primi Cenomanensis episcopi,... opera...* Parisiis, 1708, fol., col. 1318. (Cf. Hauréau, *Ouvr. cité,* p. 5.)

— « De Sansone. » Début : « Pro sponsa pugnans, pro nobis hostia factus... » (page 402).

— « De David et Uria. » Début : « Designat Christum David... » (page 402).

— « De ortu S. Johannis Baptistae » (sixain). Début : « Sermonem Patris natus... » (page 403).

— « De partu virgineo », double série de 4 vers, se lisant de gauche à droite et de haut en bas. Début : 1° « Coelestis verus sacer... »; 2° « Coelestis praeco jussa fert... » (page 403).

— « De nativitate Christi » (double quatrain d'après le même procédé, tiré du *Floridus aspectus* de Pierre Riga). Début : 1° « Natus casta nitens... »; 2° « Natus rex quaerit nos... » (page 403).

— « De oblatione Christi » (distique). Début : « Virgo puer Simeon... » (page 404).

— « De baptismo Christi » (distique). Début : « Labe, lacu, signo... » (page 404).

— « De apparitione Christi » (double distique, d'après le procédé ci-dessus, tiré du *Floridus aspectus* [loc. cit.]). Début : 1° « Abluitur, clamat, sacratur... »; 2° « Abluitur Salvator... » (page 404).

— « De passione Christi » (double distique, d'après le procédé ci-dessus, tiré du *Floridus aspectus* [loc. cit.]). Début : 1° « Fert, agitat, damnat... »; 2° « Fert probra, agitat suos... » (page 404).

— « De mutatione elementorum » (double distique, d'après le procédé ci-dessus). Début : 1° « Pendet, sudat, hebet... »; 2° « Pendet vitis, sudat lapis... » (page 404).

— « De resurrectione Christi » (double distique, d'après le procédé ci-dessus, tiré du *Floridus aspectus* [loc. cit.]). Début : 1° « Daemon, mors, barathrum... »; 2° « Daemon flet, mors perit... » (page 405).

— « De ascensione Christi » (distique). Début : « Nube, metu, cantu... » (page 405).

— « De adventu Spiritus Sancti » (double distique, d'après le procédé ci-dessus, tiré du *Floridus aspectus* [loc. cit.]). Début : 1° « Expectat, replet, expellit... »; 2° « Expectat munera, replet corda... » (page 405).

— « De judicio Christi » (double distique, d'après le procédé ci-dessus, tiré du *Floridus aspectus* [loc. cit.]). Début : 1° « Judex coelum Styx... »; 2° « Judex facta, coelum bonos... » (page 405).

— « De fallacia prothoparentum » (double distique, d'après le procédé ci-dessus). Début : 1° « Anguis, foemina, vir... »; 2° « Anguis suadet, foemina agit... » (page 405).

— « De omnibus gradibus Christi » (double quatrain, d'après le procédé ci-dessus, tiré du *Floridus aspectus* [loc. cit., col. 1319]). Début : 1° « Natus purus homo... » ; 2° « Natus virgine sumit corpus... » (page 406).

— « De triplici genere pastorum. » Début : « Trinus in ecclesia dominatur... » (page 406).

— « De his quae prosunt animae post mortem » (sixain). Début : « Illis quos nondum mundatio... » (page 406).

— « De natura columbae. » Début : « Septem compluitur donis... » (page 407).

— « De Sara et Agar » (distique). Début : « Sara parit, discedat Agar... » (page 407).

— « De Heliseo et puero. » Début : « Non confert puero... » (page 408).

— « De Eleazaro » (sixain). Début : « Eleazar pugnans elephantem... » (page 408).

— « De rubo quem vidit Moyses » (sixain). Début : « Obstupuit Moyses ardere... » (page 408).

— « Versus super picturam » (double distique d'après le procédé ci-dessus). Début : 1° « Christus, plebs, Martha... » ; 2° « Christus corpus, plebs signa... » (page 409).

— « Item alii versus » (double distique, d'après le même procédé). Début : 1° « Christus defunctus vivens... » ; 2° « Christus imperat, defunctus egreditur... »

Papier; IV-409 pages; 337 sur 225 millim. — XVII$^e$ siècle. — Les pages I et II sont une lettre du P. Grillot, prieur de Saint-Léon de Toul (1682), au P. Du Molinet, procureur général de l'abbaye Sainte-Geneviève, relative à Hugues Métel. — Sur la page III, on lit la note suivante : « Pour rendre à M. Prevot, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, de la part de son tres humble et obligé serviteur ✝ Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Estival. » — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n$^{os}$ : D. 1 ; — E. 13 ; — G. 12 ; — CC. 30 (rouge).

**243** [CC. l. in-fol. 33$^2$]. — 1 (fol. 1). Arguments des lettres de Hugues Métel; autographe du P. Fronteau, génovéfain.

2 (fol. 2). HUGUES MÉTEL, « Fabula de lupo et opilione » ; copie par le même.

Papier; 16 feuillets; 233 sur 175 millim. — XVII$^e$ siècle.

**244** [CC. l. in-fol. 34]. — « D. ALDHELMI, occidentalium Saxonum

episcopi, de Laudibus virginitatis liber, cum explicationibus et notis Joannis Ludovici de la Cerda, e Societate Jesu. »

En tête du volume se trouvent les pièces suivantes : 1° (fol. 2). Permis d'imprimer délivré par « Franciscus Aguado », S. J., provincial de Toulouse, pour le « Tractatus de Angelis » de « Johannes Ludovicus de la Cerda », 10 mars 1630. — 2° (fol. 3). Lettre dédicace du présent ouvrage adressée par Jean-Louis de la Cerda à « Mutius Vitelleschus », général des Jésuites, 2 septembre 1628. — 3° (fol. 4). « Ad doctissimum et clarissimum virum P. Johannem Ludovicum de la Cerda, Soc. Jesu, splendidissimum Hispanarum musarum Phebum, etc. Vincentii Marinerii Valentini panegyris » (panégyrique de J. L. de la Cerda, par Vincentius Marinerius de Valence, en hexamètres latins). Début :

« Noscis musa virum, celebra, cane, dilige, lauda. »

Fin :

« Ore feret, sermone dabit, laude undique tollet. »

4° (fol. 19). « Ad doctissimum... J. L. de la Cerda... Vincentii Marinerii Valentini epigramma » (les lettres initiales des mots de cette épigramme forment le nom de Johannes Ludovicus de la Cerda). — 5° (fol. 20). Pièces de vers latins adressées à Jean-Louis de la Cerda par « Marianus Valguarnera » et « Gerardus Montanus ». — 6° (fol. 22). Pièce de vers grecs adressée à J.-L. de la Cerda par And. Kuester, Olmetanus. — 7° (fol. 24). Permis d'imprimer délivré par « Franciscus Aguado », S. J., provincial de Toulouse, pour l'ouvrage de J. L. de la Cerda, contenu dans le présent volume, 17 juillet 1628. — 8° (fol. 26). « Vita s. Aldhelmi, episcopi Schireburnensis, a fratre Laurentio Surio conscripta. »

A la fin du volume, fol. 519, on lit le titre suivant : « Sancti Aldhelmi, Schireburnensis apud Saxones episcopi, libri duo carmine descripti, primus de Laude virginum, alter de Octo principalibus vitiis, nunc primum ex membranis m. s. celeberrimi monasterii S. Galli editi, opera ac diligentia Henrici Canisii, J. C., Sacrorum canonum in Academia Ingolstadiensi professoris primarii. » Suit le texte de la préface à ces deux œuvres de S. Adelme, tel qu'il se trouve dans la *Bibl. Patr.*, éd. de Cologne, t. VIII, p. 1-2. Puis vient une note indiquant qu'à la suite de cette préface, il faut imprimer ce qui se trouve aux pages 3 à 33 du tome VIII de cette même *Bibl. Patr.*, jusqu'aux mots : « Finis Aenigmatum B. Aldhelmi. »

Papier; 521 feuillets; 304 sur 210 millim. — XVII$^{e}$ siècle (1628-1630). — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : L. 2.

**245** [CC. l. in-fol. 35]. — Jacques Philippe Foresti, dit Philippe de Bergame (voy. fol. 49 et 51), « Speculum regiminis quoad utriusque hominis reformationem... » C'est l'ouvrage imprimé sous le titre de « *Catho moralizatus* », commentaire des préceptes et des distiques de Denys Caton (voy. Brunet, *Manuel du libr.,* au mot Cato [Dionysius seu Valerius]). Début : « Omne quodcumque facitis in verbo aut opere... » Fin : « ...qui singulariter beatus est, honor sit et gloria in seculorum secula. Amen. »

Parchemin; 413 feuillets; 400 sur 305 millim. — Fin du XV<sup>e</sup> siècle. — Lettrines en couleur; marges ornées de feuillages, fleurs et fruits. — Sur le premier feuillet, sont peintes les armoiries suivantes : *d'azur billeté* (*à* 25 *billettes*) *d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules,* qui sont peut-être des Rochefort de Franche-Comté et de Berry. — Ancien n° : D. 5².

**246** [CC. f. in-fol. 1]. — S. Augustin. La Cité de Dieu, traduction de « Raoul de Praelles ». Prologue (fol. 1) : « A vous très excellent prince Charles le quint, roy de France, je Raoul de Praelles, vostre humble serviteur et subget, tout vostre et tout ce que je scay et puis faire à vostre commandement... » « Autre prologue (fol. 2) du translateur à ung chascun qui ce livre lira... Necessaire chose est ou aumoins tres proffitable... » — « Cy commancent les chapitres du premier livre de la Cité de Dieu » (fol. 2 v°) [Chaque livre est précédé de la table des chapitres]... « Sentence du livre des Retractations de Mons^r saint Augustin. Et en fait son premier prologue. Pendant ce que Romme fut assaillie... » (fol. 3). — « Cy commence le premier livre de Aurelie Augustin de la Cité de Dieu contre les payens, et puet estre prins pour ung autre prologue ce chapitre. Mon trescher filz Marcellin, en ceste euvre que j'ay ordonné... » Fin de l'ouvrage : « ... nostre mere saincte eglise en tient. Ceste translacion et exposicion fut commencée par maistre Raoul de Praelles à la Toussaints, l'an de grace mil CCC.LXXI. Et fut achevée le premier jour de septembre, l'an de grace mil CCC.LXXV. Deo gratias. »

Parchemin; 423 feuillets; 513 sur 350 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — Vingt-trois peintures, d'une très belle exécution. Marges ornées. Lettrines en couleur. Suivant M. P. Durrieu (*Un grand enlumineur parisien au* XV<sup>e</sup> *siècle, Jacques de Besançon et son œuvre;* Paris, H. Champion, 1892, in-8°, p. 26 et 78), l'enlumineur du présent manuscrit serait Jacques de Besançon. — Sur un grand nombre de feuillets, se lit la devise : « Va, hativeté m'a brulé »,

qui doit être celle du personnage pour lequel le manuscrit a été exécuté. — A la fin du texte, se voit le monogramme P. R., sans doute celui du copiste. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Reliure exécutée, en 1861, par J. Weber.

**247** [Suppl. CC. l. et f. in-fol. 17]. — Recueil :

1 (fol. 1). Fragments des œuvres de Théodoret, d'Evagre, de Socrate, de Sozomène, touchant la querelle de S. Cyrille d'Alexandrie et de Nestorius, tirés de la version latine de Henri de Valois.

2 (fol. 2). Note biographique sur les historiens Socrate et Sozomène.

3 (fol. 10). Notes sur les doctrines de Nestorius, ses écrits, sa querelle avec S. Cyrille, les écrits de S. Cyrille, avec renvois aux auteurs qui en ont parlé.

Papier; 18 feuillets; 327 sur 205 millim. — XIX[e] siècle (1[re] moitié).

**248** [D. l. in-fol. 1]. — Pierre Lombard, De sacramentis et signis sacramentalibus (c'est le 4[e] livre de son traité des Sentences). Début : « Samaritanus enim vulnerato appropians... » Fin : « ...electis. Letabitur enim justus cum viderit vindictam... ad pedes usque via duce pervenit. » — Il y a une lacune de plusieurs feuillets, après le feuillet 16 ; elle porte sur les Distinctions 14 à 17.

Parchemin; 54 feuillets (les quatre derniers feuillets de l'ouvrage, soit les feuillets 50, 51, 52, 53 du volume, ont été transposés par le relieur après le feuillet 16) ; 280 sur 180 millim. — XIII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Au bas du feuillet 54, on lit le nom : « G. Venart » [XVI[e] siècle]. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » [XVIII[e] siècle]. — Anciens n[os] : H. 7; — D. 7 (rouge).

**249** [D. l. in-fol. 2]. — « Summa magistri Guillelmi Autissiodorensis. » Début : « Fides est substantia rerum sperandarum... » Fin : « ...illa gaudia nobis prestare dignetur Jhesus Christus, Dominus noster, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat, per omnia secula seculorum. »

Parchemin ; 243 feuillets ; 343 sur 245 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : H. 2; — D. 2 (rouge).

**250** [D. l. in-fol. 3]. — « Incipit summa magistri Petri Cantoris, parisiensis, ex conquisitis auctoritatibus ...que dicitur Verbum adbreviatum. » Début : « Verbum adbreviatum fecit Dominus super terram... »

La fin manque après les mots : « faciem vero glorie subtrahit » du chap. 88 (91 de l'éd. de Mons, 1639, in-4°). — Le texte est suivi d'une table des chapitres (fol. 148).

Parchemin; 148 feuillets; 350 sur 247 millim. — Fin du XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — Au verso du dernier feuillet, on lit (écriture du XIV[e] siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : H. 1; — D. 1 (rouge).

**251** [D. l. in-fol. 4]. — Recueil :

1 (fol 1). « Summa collectionum » : ouvrage à l'usage des prédicateurs, divisé en 7 parties traitant des matières suivantes : « de re publica » ; — « de collagatione multiplici membrorum ad mentem » ; — « de informatione hominum quantum ad ea que sunt communia omnibus » ; — « de re publica ecclesiastica » ; — « de instructione scolasticorum » ; — « de instructione religiosorum » ; — « de informatione hominum ut sint parati ad mortem. » Début : « Cum collectionis hujus, que potest dici Summa collectionum, sint septem partes ad majorem evidenciam processus... » Fin : « ...subtiliora et dottiora et utiliora, Salvatoris gratia illuminante, studeant ad invenire. »

2 (fol. 131). Traité sur la Puissance temporelle des papes. Début : « Rex pacificus Salomon, cui dedit Dominus divicias et sapienciam, sicut habetur... » Fin : « ...ut, post tempestatem modernam, transquillum faciat, et, ut verbis apostoli Thimo[theo] II [1[re] ép., II, 1] utar : Obsecro omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus, pro regibus et omnibus qui in sublimitate constituti sunt, ut quietam et transquillam vitam agamus. Amen. Et sic est finis. »

3 (fol. 142). Paradoxes de Cicéron à M. Brutus, avec gloses interlinéaires. Début : « Animadverti Brute sepe Cathonem... » Fin : « ...inopes ac pauperes estimandi sunt. »

4 (fol. 152 v°). Oraison funèbre d'un chien mort empoisonné. Ce morceau paraît être un exercice de composition oratoire. Début : « Erat in more apud majores nostros, viros... » Fin : « ...ut tua expetit virtus immortalis. Et sic est finis hujus operis. Deo gratias. »

Les articles 3 et 4 sont d'une autre main que le reste du volume, mais à peu près de la même époque.

Papier; 161 feuillets; 295 sur 210 millim. — XV[e] siècle. — Ancien n° : D. 8 (rouge).

**252** [D. l. in-fol. 5]. — « Peccatorum consolacio alias Belial, quem composuit R. P. dominus JACOBUS de THERANO (*sic*, pour Theramo), pape Bonifacii VI cubicularius. » Sorte d'instruction judiciaire d'un procès entre Moïse et Bélial. Début : « Universis Christi fidelibus atque orthodoxe matris et fidei cultoribus hoc breve compendium inspecturis, presbyter Jacobus de Therano, archidiaconus Aversanus, et canonicus Aprutinus, et in jure canonico Padue discipulorum numerus, sub vestrarum... Postquam per scientie... » Fin : « ...ad quam nos perducat ipse Deus in secula seculorum. Amen. »

Papier (sauf les feuillets I, 1, 12, 13, 112, qui sont en parchemin); I-123 feuillets; 298 sur 205 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — Lettrine en couleur au feuillet 1. — Un écu blasonné qui formait le centre de cette lettrine a été effacé; il semble avoir été *d'or, à la croix de gueules*. Au verso du feuillet I, se trouve une peinture représentant un personnage, selon toute apparence un roi de France, assis sous un dais au bas duquel sont figurés Moïse (?) et le Diable. Au coin gauche supérieur de la peinture, il y avait, semble-t-il, le même écu, également effacé, qu'au fol. 1. Au-dessous de cette peinture, on lit (écriture du XVe-XVIe siècle) : « Cest livre est à Jehan Delabarre, escuier, seigneur de la Porte et de la Thenardière. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : L. 1; — F. 5; — H. 6.

**253** [D. l. in-fol. 6]. — « ANATOME vel CONFUTATIO DOCTRINE CALVINIANAE et BEZANAE de preceptis religionis christianae... metrica prosa... digesta, atque in tres libros... distributa..., authore (N.). » Début :

« Si quisquam sanctas leges edictaque regum,
Consensu unanimi procerum populique probata. »

La fin manque après le vers :

« Et schola Aristotelis repetant documenta Platonis. »
(Liv. III, chap. XXXI.)

En tête de l'ouvrage (fol. 1-3), se trouvent, outre quelques notes sur le même sujet, deux sonnets sur le contenu de l'ouvrage. — Le présent manuscrit paraît être une copie revue, corrigée et augmentée, probablement par l'auteur.

Papier; 234 feuillets; 325 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — « Ex Bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium » [XVIIe siècle].

**254** [D. l. in-fol. 7]. — Recueil :

1 (fol. 1). Traité de QUATUOR NOVISSIMIS. Début : « Memorare novis-

sima tua et in eternum non peccabis. Ecclesiasticus VII$^{mo}$. Sicut dicit Augustinus in libro suarum meditationum... » Fin : « ...cum Christo eternaliter conregnarent. Amen. Anno Domini M°CCCC°LXIIII°, feria quinta post festum sancti Marci ewangeliste, etc. »

2 (fol. 34). Autre main. « Hic subsequitur declaratio aliquorum dubiorum de decimis predialibus per reverendum... HENRICUM NYTHART, arcium magistrum et decretorum doctorem. » Début : « Dubia omnia per vos proposita... » Fin : « ...sequitur in hanc formam. Dubia omnia per vos proposita, etc., ut supra, in principio hujus ordinationis reperitur. Acta sunt hec anno, mense, die, loco, personis pretaxatis. Scriptum per me Johannem de Castel, Arg[e]n[tinensem] presbiterum, anno Domini M°CCCC°LIII°, die quarta mensis junii. »

3 (fol. 38). Même main que l'article précédent. « Magister ANDREAS HYSPANUS, episcopus Civitatensis », Traité des schismes de l'Église catholique, de 349 à 1378. Début : « Sacrosanctum concilium Constanciense, anno Domini 1415°, 1416° et 1417° celebratum... » Fin : « ...duravit hoc scisma quadraginta annis, etc. »

4 (fol. 43). Autre main. « RICHARDUS [de S. VICTORE], De potestate ligandi et solvendi. » Début : « Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in celis... Queritis a me utrum hec ligandi atque solvendi potestas... » Fin : « ...quod per Psalmistam audimus : Beati quorum remisse sunt iniquitates... beatus vir cui Dominus non imputabit peccatum. Deo gratias. »

5 (fol. 53). Autre main. « Incipit liber sive prologus libri de Naturis rerum » [scriptus a Fr. THOMA de CATIMPRATO, ord. Predicatorum]. Début : « Naturas rerum in diversis auctorum scriptis... » La fin manque après les mots : « crudelitatis sue obliviscantur. Domesticantur tamen » (liv. IV, chapitre : « de leopardo »).

6 (fol. 137). Bulle du pape PAUL II, prescrivant la célébration du jubilé tous les vingt-cinq ans. Début : « Paulus episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. In effabili providentia summi Patris... » Fin : « ...et nos cum eis superna beatitudine perfrui valeamus. Amen. Nulli ergo... Datum Rome apud Sanctum-Petrum anno incarnationis dominice 1470, tredecimo kal. maii, pontificatus nostri anno sexto. » Copie.

Papier; 139 feuillets; 284 sur 205 millim. — XV$^{e}$ siècle. — Des fragments très mutilés d'actes sur parchemin, collés sur les plats de la reliure (pièce de procédure judiciaire en latin, XIV$^{e}$-XV$^{e}$ siècle; acte de partage (?)

entre Jean de Wintertur et ses frères, en allemand, XIV<sup>e</sup> siècle), permettent, grâce aux noms propres qu'ils renferment, de conjecturer que le présent volume a une origine alsacienne ou suisse. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : X. 10 ; — V. 3.

**255** [D. l. in-fol. 8]. — Recueil d'œuvres de Hugues de Saint-Victor :

1 (fol. 1). « [De] sacramentis christiane fidei » ; le 2e livre seulement. Début : « Incipit prefaciuncula in librum secundum [de] sacramentis christiane fidei. Magnę sunt in Scripturis sacris... » Fin : « ...amabimus et laudabimus. Ecce quod erit in fine sine fine. Deo gratias. »

2 (fol. 120). De institutione novitiorum. Début : « Quia fratres, largiente Domino, de vana conversatione hujus seculi... » Fin : « ... et disciplina nos diximus. Bonitatem vero orate ut vobis det Deus. »

3 (fol. 131 v°). « De oratione et modo orandi », sans la préface. Début : « Quo studio et quo affectu a nobis orandus sit Deus... » Fin : « ...et gratissimum Deo sacrificium in ara cordis adoletur. »

4 (fol. 136). De amore sponsi et sponse. Début : « Ibo mihi ad montem mirre... (Cantic. Canticor., iv, 6). Sponsus quidam hic loquitur... » Fin : « ...tanto magis in unum congregamur. »

5 (fol. 139). De verbo incarnato collationes. Collatio I. Début : « Cum medium silentium tenerent omnia... » La fin manque après les mots : « quousque crescendo ad plenam diem perveniat. »

Parchemin ; 139 feuillets ; 332 sur 220 millim. — Début du XIIIe siècle. — Initiales en couleur rouge, verte et bleue. — Au verso du dernier feuillet, on lit (écriture du XIVe-XVe siècle) : « Turpius ejicitur hospes quam amittitur. G. de Sollengeyo. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — « Ex libris S. Babarae in Algia, 1753. »

**256** [D. l. in-fol. 8²]. — « Sacramenti confirmationis perpetua traditio, adversus Joannem Dallaeum Calvinistam asserta, autore R. P. Joanne Baptista D'Antecourt, canonico regulari, juris utriusque doctore, et ecclesiae S. Genovefae ac Universitatis Parisiensis cancellario. » Copie, avec corrections de la main de l'auteur (?).

Papier ; 414 feuillets ; 337 sur 229 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R [ou Q] 18 ; — H. 11.

**257** [D. l. in-fol. 9]. — OEuvres d'Aristote, version latine :

1 (fol. 3). Les Éthiques. Début : « Omnis ars et omnis doctrina simi-

liter autem et actus et electio bonum quoddam appetere videntur... » Fin : « ...Consideratis enim hiis, forte utique magis aspiciemus et qualis politia optima, et qualiter unaqueque ordinata, et quibus legibus et consuetudinibus utens. »

2 (fol. 185). « Liber Yconomicorum ARISTOTELIS. » Début : « Liber Yconomicorum Aristotelis de regimine domus tractat... » Suit l'indication du sujet du premier livre et de chaque chapitre de ce livre. Le texte même débute ainsi : « Yconomica et politica differunt plus quam domus et civitas... » Fin : « ...et multum ad suam uxorem et filios et parentes. »

Les deux feuillets de garde qui sont en tête du volume sont formés d'un fragment de CENSIER de la prévôté de La Neuville [en Dijonnais?] (1459). — Le feuillet de garde de la fin du volume contient un fragment du ROMAN du RENARD, soit les 56 derniers vers de la branche de la Jument et de Ysengrin, et les 104 premiers de la branche du Renard et de la Mésange (XIV$^e$ siècle). Au bas du feuillet se trouve le chiffre IIII$^{xx}$ et X, qui indique probablement la place de ce feuillet dans le volume d'où il a été tiré.

Parchemin; 196 feuillets; 298 sur 210 millim. — XV$^e$ siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : Y. 2; — D. 9 (rouge).

**258** [D. l. in-fol. 10]. — Henri BOICH. In quinque decretalium libros commentaria; le 4$^e$ livre seulement. Début : « De materia istius quarti quid sit matrimonium et unde dicatur et ubi et quando et quibus verbis... » Fin : « ...possessor male fidei libro VI$^o$. Explicit liber quartus. Hen. Boic. »

A la suite du manuscrit, on a relié une édition incunable (s. d.) de Joh. Andreas, *Lectura super arboribus consanguinitatis,* 8 feuillets de 43 lignes par page, sans chiffres ni réclames.

Papier; 119 feuillets, plus les 8 feuillets de l'imprimé; 300 sur 218 millim. — XIV$^e$ siècle. — Lettrine en couleur au premier feuillet. — « Ex bibliothecâ PP. Carmelitarum Divionensium » (XVII$^e$ siècle). — Anciens n$^{os}$ : CC. 29 (rouge); — D. 4 (rouge). — Restes de fermoirs.

**259** [D. l. in-fol. 11]. — « De ARCHA »; traité de morale religieuse en 247 chapitres. Début : « Introitus. Fac tibi archam de lignis levigatis [Gen. VI, 14]. Verba sunt Domini ad quemcumque fidelem... » Fin : « ...ecce quare iste liber dicitur archa, nam in fine hujus libri

agitur de archa principaliter et in principio ejusdem libri agitur de archa finaliter. » Ce traité n'a aucun rapport avec celui de Hugues de Saint-Victor intitulé : *De archa Noe*.

Parchemin ; 197 feuillets ; 298 sur 205 millim. — Début du XIII[e] siècle. — En haut du deuxième feuillet, une main du début du XIII[e] siècle a écrit la note suivante : « Iste liber fuit Ade de Corlandum [Adam de Corlandon (?)]. Si quis eum celaverit anathema sit. » — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : B. 16 ; — D. 5 (rouge).

**260-263** [D. l. in-fol. 12-12[4]]. — Quatre volumes. — Recueil de pièces touchant les Querelles des Dominicains et des Jésuites. Copies :

1[er] volume : 1 (fol. 1). « Acta congregationum Romae habitarum super materia de auxiliis divinae gratiae, de ordine et praecepto S. D. N. Clementis papae VIII, anno 1601. (Post haec verba, manu P. Lemos, habentur sequentia verba : Istum librum Dominus Doctor Pena, Rotae decanus, compilavit, in quo provide plura manu ejus propria scripta continentur. Ita assero ego fr. Thomas de Lemos.) » Ainsi le présent ouvrage serait de [Franc.] Peña et aurait été copié sur un manuscrit annoté par Th. Lemos, auteur lui-même d'un ouvrage portant à peu près le même titre et imprimé en 1702 à Louvain, 1 vol. in-fol.

2 (fol. 121). « Relacion de los actos de letras que, en esse mes de Julio de 1602, han tenide en Valladolid los Padres de S. Domingo, y los de la Compania de Jesu, sobre i es de fee o no : hunc hominem singularem, qui pro tempore regit Ecclesiam esse verum Petri successorem... »

3 (fol. 123 v°). « Bulla... Pauli V... pro dirimenda controversia de auxiliis. » Début : « Paulus episcopus, servus servorum... Gregis Dominici... » Fin : « ...ab ipsis ordinariis contra ipsos procedetur. Nulli igitur... » Cette bulle, dont la date manque, ne figure pas dans le Bullaire romain.

4 (fol. 133). « De necessitate et efficacia divinae gratiae libri tres ad... Paulum papam quintum. » Début : « Sapientissimus atque omnipotens... » Fin : « ...usque ad finem patent ex his quae habentur lib. 2, cap. 8 et cap. ij. Haec habui, pater beatissime, in promptu quae Sanctitatis tuae jussis properanter obsequutus offerrem, omnia autem apostolico judicio humillime submitto. »

5 (fol. 163). « Propositiones Molinae quae videntur condemnandae, reformatae juxta observationes RR. DD. consultorum. »

6 (fol. 165). « Sententia et judicium, quod circa praesentem inter PP. Dominicanos et PP. Societatis Jesu controversiam, misit ad... Paulum V Anthonius Bovius, unus e consultoribus... »

7 (fol. 171). « De lapsu humani generis in praevaricatione primi hominis » ; suivi d'un avis des consulteurs sur les propositions contenues dans le présent traité. Début : « In causa duorum hominum... » Fin du traité : « ...ita cooperaturos ut perseverent. »

8 (fol. 179). « Discussio historica an doctrina Jesuitarum damnata sit a Congregatione de auxiliis. » Début : « Superest judicium Congregationum de auxiliis et duorum Pontificum ex testimoniis Francisci Pennae, item bulla contra Molinam... » Fin : « ...spumam inflant. »

9 (fol. 187). « Reverendi Patris Lemos dubitatio an praescientia demeritorum sit causa reprobationis. »

10 (fol. 205). « Relatio cujusdam collationis habitae cum... cardinali Bellarmino, die veneris 26 mensis januarii, 1601. » Début : « Cum eo die nos doctores Crelius et Le Bossu, qui haec scribimus, ad eundem..... cardinalem profecti essemus... » Fin : « ...Dominationis discessimus. »

11 (fol. 209). « Catalogus librorum manuscriptorum supra materiam de auxiliis in cubiculo R. P. de Lemos repertorum. »

2e volume : 1 (fol. 1). « Discursus totius causae quam patres Praedicatores Provinciae Hispaniae agitaverunt contra doctrinam concordiae Lud. Molinae, S. J.,... ab anno 1594 usque ad annum... 1600. »

2 (fol. 57). « Propositiones de divinis auxiliis... exhibitae in consistorio apostolico... pro parte Hyeronimi Xiaverre Caesaragustani, ordinis Sti Dominici generali (*sic*), et Lemos, totius ordinis generali procuratore (*sic*), contra doctrinam Molinae et Patrum Soc. Jesu, anno Domini 1602. »

3 (fol. 62). « Acta omnia congregationum et disputationum quae coram... Clemente VIII° et Paulo V°, summis pontificibus, celebrata sunt in causa et controversia... de auxiliis divinae gratiae, quas disputationes ego Fr. Thomas de Lemos sustinui contra plures ex Societate. » C'est, avec quelques variantes, l'ouvrage de Lemos, paru sous ce titre en 1702 à Louvain, 1 vol. in-fol.

3e volume : 1 (fol. 1). « Sententia, data 10 maii 1600, quam theologi Societatis [Jesu] consonam esse existimant cum doctrina concilii Tridentini, S. Augustini, S. Thomae et aliorum Patrum... continetur his quatuor propositionibus... » Début : « Prima propositio : Deus non prae-

determinat physice veluntatem (*sic*) ad actus. In Complutensi Academia, in thesibus subscriptis... »

2 (fol. 7). « CONFUTATIO cujusdam sententiae falsae de efficacitate divinae gratiae. » Début : « Sententia quorumdam est gratiam... »

3 (fol. 26). « Propositiones excerptae ex libro Opusculorum P. Francisci SUAREZ, circa efficaciam auxiliorum divinae gratiae, quae videntur censura dignae et correctione, juxta impressionem Matriti, 1599. »

4 (fol. 34 v°). « DECRETUM theologicae Facultatis Salmanticensis Academiae de divinis auxiliis, quibus ad salutem pervenitur, jussu et mandato supremi Senatus sanctae... Inquisitionis Hispaniarum regni editum, 22ª mensis junii anno 1595. » A la suite : « Censura Universitatis Compluti », de eodem, « kal. octobris, 1596 ».

5 (fol. 48). « In Dominici Bannes nonnullas propositiones, quae in ejus commentariis in 1ª et in 2ª 2ªᵉ S. Thomae notatae sunt, CENSURA » ; précédé (fol. 46) d'une lettre de l'auteur de cette censure, adressée « DD. cardinalibus congregationis S. Officii Inquisitionis ».

6 (fol. 85). « Scriptum depromptum ex parte 2ª Actorum CONCILII TRIDENTINI... 1546, in sessione 6ª, de Justificatione. »

7 (fol. 87 v°). « Scriptum datum a Patribus Societatis [Jesu]... de AUXILIIS divinae gratiae. » Début : « In controversia quae jam pridem agitatur... »

8 (fol. 101 v°). Notice en italien sur les controverses provoquées parmi les théologiens par la publication du livre de Molina, *De liberi arbitrii cum gratiae donis concordia,* Lisbonne, 1588, in-4°.

9 (fol. 104 v°). DÉFENSE du livre de Molina par les Jésuites contre les Frères Prêcheurs, montrant que la doctrine de ces derniers touchant la grâce et le libre arbitre ne diffère pas de celle de Calvin.

10 (fol. 135 v°). RÉFUTATION de cette défense, montrant que la doctrine des Frères Prêcheurs ne diffère pas sur ce point de celle de S. Augustin et de S. Thomas d'Aquin.

11 (fol. 165). « STATUS CONTROVERSIAE de efficacia gratiae. » Début : « Quoniam aliqui statum hujus controversiae obscurare... »

12 (fol. 180 v°). SENTENCES de plusieurs Facultés de théologie, archevêques, évêques, docteurs et communautés de Frères Prêcheurs, touchant la doctrine du libre arbitre.

13 (fol. 206). « ASSERTIONES 20, quibus tota controversia circa vires liberi arbitrii et efficaciam gratiae dirimi posset, explicantur. » Début : « Ad plenam intelligentiam eorum, quae in sequentibus... »

14 (fol. 218). « Disputatio [inter Jesuitas et Dominicanos] de auxilio sufficienti et efficaci. » Début : « Controversia inter nos et Patres Dominicanos in eo dumtaxat... »

15 (fol. 226 v°). « Quid Pelagius sentit de divinae gratiae adjutorio. »

16 (fol. 228 v°). « De errore Semipelagianorum. »

17 (fol. 230 v°). « Argumenta potissima quibus utuntur Molina et alii Patres Societatis Jesu in... materia de efficacia gratiae. »

18 (fol. 233 v°). « Quod auxilium efficax debeat esse necessario movens physice probatur. »

19 (fol. 236 v°). « Quid sentiendum sit de sententia et doctrina D. Augustini circa praedestinationem et gratiam, et quantum ponderis habeat in Ecclesia et fide catholica. »

20 (fol. 237 v°). « Quae non satis modeste proferuntur a Molina contra sententiam SS. Augustini et Thomae. »

21 (fol. 240 v°). Avis du doyen et des maîtres de la Faculté de théologie de Louvain contre la doctrine des Jésuites sur la prédestination.

22 (fol. 245). « Assertiones quaedam ex publicis praelectionibus RR. PP. Societatis Jesu, anno 1586 in Universitate Lovaniensi habitis verbatim et excerptae, et ab ipsis iisdem professoribus pro suis agnitae, comprobatae scholiisque illustratae, quae sacrae theologiae Facultatis offensivae et ex subjectis rationibus improbandae videntur. »

4e volume : « Apologia fratrum Praedicatorum in provincia Hispaniae sacrę Theologię professorum, adversus quasdam novas assertiones... Lud. Molinae... quas defendit in suo libello : *Concordia liberi arbitrii cum gratiae donis*... [Lisbonne, 1588, in-4°], et adversus alios ejusdem novę doctrinę sectatores... »

Papier; 210, 423, 254 et 230 feuillets; 310 sur 220, 315 sur 218, 305 sur 215 et 308 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R [ou Q] 16; — H. 10; — D. 10, 11, 12, 13 (rouge).

**264** [D. l. in-fol. 13). — Traités de Dogmatique chrétienne : 1. Fragments d'un traité des Sacrements : 1° (fol. 1). Traité de la Pénitence. Début : « Tractatus primus, de Poenitentiae sacramento paraenesis. De methodo. Tota haec disputatio quinque capitibus... » Fin : « ...sed tantum gravi de causa. » — 2° (fol. 111). Traité du sacrement de l'Ordre. Début : « Tractatus de sacramento Ordinis.

Monitum de methodo. Tota doctrina de sacramento Ordinis... » Fin : « ...divus Ambrosius lib. de Virginibus, et multi alii. » — 3° (fol. 139). Traité du sacrement de Mariage. Début : « Tractatus de sacramento matrimonii. Hujus disputationis haec erunt capita : primum erit de nomine... » Fin : « ...consulendus Navarrus in Manuali, cap. 22, numero 25. » En tête de ce traité des Sacrements on lit (fol. 1) : « Ces caiers là sont de M^r de Lisle Marivaut. »

2 (fol. 163). « Scholastici de sacramentis commentarii. » Début : « Hos de sacramentis tum generatim explicandis... » Fin : « ...tandem in gloria confirmemur sempiterna. » Deux mains différentes, dont la seconde paraît être la même que celle qui a copié le traité précédent. En haut du 1^er feuillet on lit : « Ceux la [probablement : ces cahiers] sont de M^r de S^t Martin. »

3 (fol. 393). « Tractatus de Gratia Dei. » Début : « Ad gratiam Dei considerandam, quae pectoribus... » Lacunes entre les ff. 432 et 433, 452 et 453. La fin manque. Deux mains différentes, dont la première paraît être la même que celle qui a copié le commencement du traité précédent.

Papier; 482 feuillets; 320 sur 210 millim. — XVII^e siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**265** [D. l. in-fol. 14]. — Recueil :

1 (fol. 1). Franciscus Suarez, S. J., « De Incarnatione. » Début : « Praefatio in tertiam partem divi Thomae, a R. in Cristo patre F. Suare, ex Societate Jesu. Explicantes alias materias... » Fin : « ...et haec ad laudem Dei et Virginis Mariae. »

2 (fol. 191). J. Castelarius, De Sacramentis. Début : « Quaestio octuogesima quarta de poenitentia... a domino Joanne Castelario Jesuista. Articulus primus utrum poenitentia sit sacramentum. Tria hoc loco explicanda sunt... » Fin : « ...sed cum quibusdam tantum. »

Papier; 360 feuillets; 330 sur 215 millim. — 1588-1589. — Des notes placées en tête de ces deux traités et à la fin du second permettent de supposer que nous avons là une rédaction, par un nommé Jean Seguyer ou Seguier, de cours professés en 1588 et 1589 par Suarez et Castelarius. Ces cours, d'après d'autres notes, qui se trouvent dans le ms. n° 266, auraient été professés au collège de Clermont. Celui sur l'Incarnation paraît être le premier jet de l'ouvrage que Suarez publia plus tard sur le même sujet. — En tête et à la fin du volume, faisant partie de la reliure, on trouve des fragments d'un acte judiciaire passé en 1569, par-devant Antoine Du Prat,

seigneur de Nantouillet et garde de la prévôté de Paris. D'autres fragments du même acte ont servi pour la reliure du volume suivant, n° 266. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n^os : R [ou Q.] 17; — H. 19.

**266** [D. l. in-fol 15]. — Recueil :

1 (fol. 1). J. Castelarius, Commentaire sur la 1^re partie de la Somme de S^t Thomas; cours professé, depuis le 3 octobre 1589, au collège de Clermont et recueilli par Jean Seguier ou Seguyer. Début : « Praefatio et totius operis divisio a D. Castelario 3 octobris 1589 data in collegio Claromontano Parisiis..... Quamvis in Dei et eorum quae... » Fin : « ...absolutum signat. »

2 (fol. 163). Le P. Laurinius, « De peccatis »; cours professé au collège de Clermont, du 14 mai 1587 au 15 août 1588, et recueilli par J. Seguier. Début : « Quaestio septuagesima prima de peccatis a Domino D. P. Laurinio, Jesuista... Beatus Thomas, post tractionem de habitibus bonis... » Fin : « ...aliquam etiam moram temporis. Finis impositus his annotationibus, die 15^a augusti 1588, a Do. D. P. Laurinio. J. Seguier. »

3 (fol. 251). « In materiam de gratiâ quae incipit a quaestione 109. 1. 2^ae D. Thomae... a R. P. Fr. Suare, anno 1588, die 3 octobris, in collegio Claromontano Parisiis. » Cours recueilli par Jean Seguier. Début : « Disserit D. Thomas in tota... » Fin : « ...per gratiam Spiritus Sancti. Amen. Finis impositus a D. D. Suare, anno Domini 1589, 13 maii. Seguier. »

4 (fol. 402 v°). « De fide » : discussion des théories de S. Thomas sur la matière, à propos d'un débat engagé entre les élèves du collège de Clermont, en mai 1589. De la même main que le reste du volume.

En tête du volume, se trouve le brouillon d'une lettre, écrite probablement par le susnommé Jean Seguier ou Seguyer à son père, et donnant des détails sur les cours [du collège de Clermont].

Papier; 473 feuillets; 333 sur 205 millim. — 1587-1589. — Des fragments d'un acte judiciaire de 1569 ont servi pour la reliure (voy. le volume précédent, où se trouvent d'autres fragments du même acte). — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n^os : R. [ou Q.] 17; — H. 15.

**267** [D. l. in-fol. 16]. — Barthélemi de S. Concordio ou de Pise, Summa de casibus conscientiae, complétée par Guillaume Feret, prêtre du diocèse d'Amiens. Début : « Quoniam, ut Gregorius super Eze-

chielem, nullum omnipotenti Deo tale sacrificium est quale zelus animarum, ideo a pluribus nostri Predicatorum ordinis fratribus hujusmodi sacrificium... » Fin : « ...ut dictum est, summa invidia. Consummatum fuit hoc opus in civitate Pysana anno Domini 1338, de mense decembris, tempore sanctissimi patris domini Benedicti, pape duodesimi. Et ego Guillelmus Feret, presbyter Ambyanensis dyocesis, istum meum librum anno Domini 1356, vigilia Pentechostes, me commorante Parisius in vico S. Victoris, cum venerabilibus viris et honestis sociis et amicis meis scripxi et complevi, B. Coquebillette et B. Foubert, presbiteris. » — Suit (fol. 212 v°) une table des matières de la Somme, après laquelle on lit : « Explicit tabula ad Summam de casibus conscientiae, secundum compilationem reverendi patris Bartolomei fratris de S. Concordio, ordinis fratrum Predicatorum, de Pisis. » — Puis viennent : 1°, une table des abréviations des noms propres et de quelques noms communs cités dans la Somme ; 2°, une note sur les numérations romaine et arabe.

Parchemin ; 220 feuillets ; 305 sur 225 millim. — 1356. — Lettrines en couleur. — Au bas du feuillet 216, on lit (écriture du XIV$^{e}$ siècle) : « De dono domini Johannis Godeffroy, succentoris. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**268** [D. l. in-fol. 17]. — Recueil d'écrits théologiques :

1 (fol. 1). « Ad primae partis D. Thomae quaestionem primam. Proaemalia universae theologiae. » Début : « Caput I : de nomine theologiae seu quid illud significet. Theologia, dictio graeca, latine redditur sermo de Deo... » Fin : « ...qualis est scientia viatorum de Deo. »

2 (fol. 20). « Tractatus de Deo uno et trino et de nominibus Dei. » Début : « De nominibus Dei, sectio I$^{a}$... An possint dari nomina Deum nobis imperfecte significantia. Membrum primum. Potest presbiter... » Fin : « ...vel dubitationem futuri eventuri. »

3 (3 fol. 75). « Tractatus de Provida praedestinatione et reprobatione. » Début : « Ista omnia communi tractatu includimus... » Fin : « ...naturalibus elicita asserentium. »

4 (fol. 105). « Tractatus de Trinitate. » Début : « Primae partis Summae theologiae divi Thomae quaestio 27$^{a}$. De processione divinarum personarum. Expositis iis, quae spectant ad unitatem essentiae Dei... » La fin manque après les mots : « producere valentem. Similiter. »

D'après une note écrite sur le 1$^{er}$ feuillet du volume, et qui semble

être du P. Boulart, général de la Congrégation de France, ces écrits de théologie seraient « de la propre main du P. FAURE »; on voit en outre sur ce premier feuillet une signature du P. Faure. Mais le présent recueil présente trois écritures parfaitement distinctes, dont la première seule offre des analogies avec celle de Faure. Si donc celui-ci est l'auteur des traités mentionnés ci-dessus, on ne peut dire que le volume soit entièrement de sa main.

Parchemin; 203 feuillets; 320 sur 205 millim. — XVII[e] siècle. — La couverture du volume est formée d'un fragment de missel, sur parchemin [XV[e] siècle], avec notation. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris. » [XVIII[e] siècle].

**269** [D. f. in-fol. 1]. — « Traité des JUGEMENTS de l'ÉGLISE sur les faits. » Début : « Je me propose d'examiner dans ce Traité quel est le droit de l'Église dans le jugement des faits non révélés; dans celuy surtout des faits doctrinaux; et quelle est la soumission que nous devons à ce qu'elle en décide... » Fin : « ...exigent qu'on les reçoive ainsi. » — A la suite se trouvent des « Extraits de diférents auteurs », servant de preuves aux doctrines exposées dans le présent ouvrage.

Uue note de la main du P. Barre, qui se trouve au verso du 1[er] feuillet de garde, porte que « ce manuscrit est du R. P. BAZIN, chanoine régulier, ancien prieur de S[t] Jean de Chartres ». — Voy. le n° suivant, sous lequel se trouve une autre rédaction de ce même traité.

Papier; II-255 pages; 344 sur 230 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancien n° : D. 266.

**270** (D. f. in-fol. 2). — « Traité de la SOUMISSION aux JUGEMENTS de l'ÉGLISE sur les faits doctrinaux, 1745. » Autre rédaction de l'ouvrage contenu sous le numéro précédent, postérieure, probablement, à celle qui se trouve sous ce n°. Au verso du titre, on lit la note suivante : « Je désavoüe touttes les autres copies de ce traitté et ne reconnois que celle-cy... Ce 13 septembre 1754, jour auquel j'ai mis la dernière main à cet ouvrage. F. BAZIN... » Au-dessous, on lit une courte notice biographique sur Bazin, par Mercier de Saint-Léger. Il y est dit en particulier que Bazin étant mort le 18 février 1753, il a dû se tromper en datant sa profession de foi du 13 septembre 1754. Peut-être, au lieu de 1754, faut-il lire 1745, date que porte le titre de l'ouvrage.

Papier; II-354 pages; 348 sur 230 millim. — XVII[e] siècle (probablement 1745). — Ancien n° : D. 265.

**271** [D. f. in-fol. 3]. — « Réflections morales reduites dans un ordre alphabétique. De l'édition de 1699. » Titre imprimé, qui ferait croire à une édition de cet ouvrage antérieure au présent manuscrit; nous l'avons vainement cherchée. Après les derniers mots du texte, on lit : « S[t] Ambroise de Bourges, ce 30 mars. [Signé :] F. Boirvaux. » Début : « Abandonnement de la part de Dieu; l'effet de nos propres péchés. On doit s'attendre à trouver... » Fin : « ...de dissiper ce qui peut les entretenir. »

Papier; xxi-318 pages; 376 sur 245 millim. — XVIII[e] siècle. — Le catalogue alphabétique des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rédigé, en 1803, sous la direction de Daunou, indique, comme se trouvant dans le Carton : P. n° 18, des « *Papiers* de M. de Boirrevaux : *Sermons, discours, lettres* ». Ces papiers devraient se trouver dans le « Supplément » du fonds des manuscrits de la Bibliothèque, avec les autres pièces provenant des anciens Cartons. Nous ne les y avons pas trouvés.

**272** [D. f. in-fol. 4]. — « La Mort des Justes, ou recueil des dernières actions et des dernières paroles de quelques personnes illustres en sainteté de l'ancienne et de la nouvelle Loy. » L'auteur se désigne dans l' « Avertissement » placé en tête de l'ouvrage, en disant qu'il a écrit un livre intitulé : « Testament spirituel. » C'est le P. Lalemant, génovéfain, chancelier de l'Université de Paris. Le présent manuscrit est une copie, avec corrections autographes de Lalemant.

Papier; viii-258 pages; 338 sur 220 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1734. » — Anciennes cotes : M; — D. fol. 268.

**273-276** [D. f. 4[2], 4[3], 4[5], 4[8], in-fol.]. — Quatre volumes. — Doubles du n° 272, avec de nombreuses et importantes variantes, tant entre eux qu'avec ce numéro, et des corrections de la main de l'auteur. Au dos des volumes 273, 274, 275 on lit le nom de celui-ci : « P. Lallemant. » Le volume 275 seul contient l'*Avertissement* initial, mentionné à l'article précédent.

Papier; ii-235, 276, 230 et 179 pages; 317 sur 207, 309 sur 206, 320 sur 203, 320 sur 205 millim. — XVII[e] siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciennes cotes des n[os] 273, 274, 275 : M; — anciennes cotes du n° 276 : R. 23; — D. d. 19.

**277** [D. f. in-fol. 4[4]]. — Opuscules de P. Lalemant et pièces le

concernant. Copies de plusieurs mains avec notes et signatures autographes de l'auteur :

1 (page 3). « Cérémonies qui se pratiquent à l'entrée des évesques de Paris. »

2 (page 35). « Estat present de l'Université de Paris, au mois de febvrier 1664. »

3 (page 87). « Les differentes Reformations qui se sont faites de temps en temps de l'Université de Paris, depuis sa fondation jusques à present. »

4 (page 92). « Memoire pour servir à la Reformation de l'Université. »

5 et 6 (pages 103 et 112). « Memoires touchant le rétablissement de la Reformation des Escolles du droit en l'Université de Paris. »

7 (page 119). « Commission du Parlement [à P. Lalemant], pour examiner le principal du collège de Chastelleraut en Poitou, 31 mai 1669; avec le procès-verbal de l'examen, 14-18 juin 1669. »

8 (page 125). Arrêt du Parlement, réglant l'organisation du chapitre de Sens, et donnant commission à Mr Feret, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, et à P. Lalemant d'examiner les livres liturgiques du chapitre.

9 (page 127). « Commission du Parlement [à P. Lalemant] pour examiner une comédie intitulée : *Le Symoniaque trompé,* qui devoit se représenter au collège de Lizieux; 25 février 1669. »

10 (fol. 129). Sommaires d'arrêts du Grand-Conseil, du 21 avril 1667 et du 31 décembre 1668, sur un différend entre les religieux de Rueil en Brie et leur prieur D. Henry Bouvot.

11 (page 131). Avis de P. Lalemant au Parlement sur un différend entre Antoine Moreau, principal du collège de Beauvais, et François Le Fort, chapelain dudit collège; 2 septembre 1669.

12 (page 133). Procès-verbal de P. Lalemant, en suite d'un arrêt du Parlement lui donnant commission de fournir un avis touchant le rétablissement de la discipline dans le collège de Justice; 14 et 21 juin 1669.

13 (page 141). Arrêt du Parlement pour l'union des collèges d'Harcourt et de Justice, 2 août 1669, prononcé sur un avis de P. Lalemant.

13 (page 144). Sentence de P. Lalemant, Antoine Faure, principal du collège de Saint-Michel, et Thomas Fortin, proviseur du collège d'Harcourt, au sujet de trois bourses du collège de Justice; 26 août 1669.

14 (page 149). Commission du Parlement à P. Lalemant, touchant

l'interdit prononcé par l'archevêque de Sens contre huit curés de son diocèse, 15 janvier 1664.

15 (page 153). Commission du Parlement à P. Lalemant et autres, pour le rétablissement de la discipline dans le couvent des Carmes de la place Maubert. — Pièces diverses relatives à cette affaire, 1667-1668.

16 (page 189). Avis dressé par le s[r] De Comtes, doyen de l'église de Paris, et P. Lalemant, en vertu d'une commission à eux donnée par le Parlement, le 31 mars 1667, pour régler quelques différends entre les chanoines et les semi-prébendés de la cathédrale de Senlis; suivi de l'arrêt rendu par le Parlement sur cet avis, le 11 février 1668, et du compromis passé entre le doyen de Senlis et son chapitre, le 12 mars 1668.

17 (page 205). Commission du Parlement à M. Féret, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, Vinot, docteur de Navarre, et P. Lalemant, pour donner leur avis sur un différend entre le doyen et le chapitre de la cathédrale de Laon, 17 juin 1668. — Commission du Parlement aux deux derniers seuls, pour la même affaire, 30 décembre 1670.

18 (page 217). Commissions du Conseil d'État et du Parlement à P. Lalemant et autres (19 janvier et 24 mai 1667), pour la réformation du grand couvent des Cordeliers à Paris. — Procès-verbaux des commissaires, 1667-1670.

19 (page 241). Commissions du Conseil d'État à P. Lalemant et autres, pour la réformation des Célestins du couvent de Paris, 15 février et 1[er] juin 1669. — Avis des commissaires : Louis Textoris, provincial des Célestins, Jean-Baptiste De Comtes, doyen de l'église de Paris, Nicolas Porcher, docteur en théologie de la Société de Sorbonne, Dom Jean Jouaud, abbé de Prières, et P. Lalemant. — Arrêt du Conseil d'État, sur cet avis, 15 novembre 1669. — Ordre du Roi au premier huissier de son Conseil pour signifier ledit arrêt, 15 novembre 1669.

20 (page 285). Commission du Parlement à Henry de Refuge et Guillaume Besnard, conseillers au Parlement, [Jean Jouaud], abbé de Prières, et P. Lalemant, pour la réformation du couvent de N. D. de la Mercy, rédemption des captifs, de Paris, 12 août 1667. — Arrêt rendu par le Parlement sur le rapport des commissaires, 3 septembre 1667. — Nouvel arrêt du Parlement pour l'exécution de cette commission et de l'arrêt du 3 septembre, 6 mars 1668. — Autre rapport des commissaires : Jean François Senault, supérieur général de l'Oratoire, D. Cosme de Saint-Michel, abbé des « Feuillens », Jean Jouaud et

P. Lalemant, sur la même affaire, 31 mars 1670. — Ordres du Roi au premier huissier du Parlement de faire exécuter l'arrêt rendu sur le rapport des commissaires; Paris, 4 juin et 14 juillet 1670.

21 (page 325). Double de l'article n° 8.

22 (page 337). Lettre de César d'Estrées, évêque de Laon, confiant à P. Lalemant la direction de l'école épiscopale de cette ville, 26 juillet 1669.

23 (page 338). Lettre du même au même, lui confiant, pendant la durée de son voyage à Rome, la direction de l'école épiscopale de Laon, 12 mai 1671.

24 (page 341). Acte portant association spirituelle entre les maisons de l'Oratoire et celle de la Congrégation de France, et plus spécialement entre l'Oratoire de Paris et l'abbaye Sainte-Geneviève; Paris, le... [1669].

Papier; 344 pages; 317 sur 203 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.) — Anciens n^os : R. 25; — D. d. 19.

**278** [D. f. in-fol. 4^6]. — Œuvres diverses de P. Lalemant, dont quelques-unes autographes :

1 (page 5). « Sermon de la Trinité », sur le texte : « Benedicite, lux et tenebrae Domino » (Daniel, iii, 72).

2 (page 31). « Sermon pour la clôture d'un jubilé », sur le texte : « Si quaeritis, quaerite » (Isaïe, xxi, 12), « prononcé à S^t-Estienne, la veille de Noel 1667, pendant la mission et le Jubilé ».

3 (page 47). « Sermon pour le temps de Pasques », sur le texte : « Si complantati sumus similitudini mortis ejus... » (Ép. aux Romains, vi, 5), « prononcé à Sainte-Geneviève, le 3 may 1669. »

4 (page 59). « Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, au Val-de-Grâce, où son cœur repose... »

5 (page 115). « Discours sur l'obligation que les ecclésiastiques ont de prier Dieu pour les personnes qui désirent avoir part à leurs prières. »

6 (page 131). » Discours sur l'esprit double des Chanoines réguliers, considérés comme clercs et comme religieux. »

7 (page 147). « Sermon presché le mardy de la Sepmaine sainte 1667 aux Trente trois Escolliers, vis à vis le collège de Navarre », sur le texte : « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem » (Ps. xl, 1).

8 (page 163). « Sermon de S^te Geneviève », sur le texte : « Infirma

mundi elegit Deus » (1re ép. aux Cor., I, 27). Après les derniers mots, on lit : « Ce sermon devoit estre presché à Nanterre, le 24 avril 1667. Mais Madame de Senecé estant tombée... malade à Athys, où elle m'avoit fait appeller, le P. Chatrier prescha à ma place. »

9 (page 183). « Sermon de l'invention de S. Estienne », sur le texte : « Mortuum prophetavit corpus ejus... » (Ecclésiastique, XLVIII, 14-15), « prononcé en la paroisse de Ste-Geneviève-des-Ardens, le 26 novembre 1665 ».

10 (page 207). « Oratio funebris in obitum... Dionysii Amelot de Chaillou, comitis Consistoriani et libellorum supplicum in Regia magistrorum decani. » — Cette pièce est suivie : 1°, d'un discours adressé : « illustrissimis... judicibus praetorianis libellorum supplicum magistris... », qui avaient ordonné l'impression de l'oraison funèbre de Amelot ; — 2°, d'une pièce de vers latins hendécasyllabiques, signée : « Petrus Petit, D. Medicus », et adressée : « ad praestantissimum virum P. Lalemant... »

11 (page 219). « Discours à l'assemblée générale du clergé, au nom de Paris, en 1670. »

12 (page 224). « Projet de harangue sur le voiage du roi en Flandre, en 1670. »

13 (page 227). « Discours sur le chapitre 15e des Constitutions [des Chanoines réguliers], de Capitulo et Correctione », prononcés à Sainte-Geneviève, les 10 mai 1669, 9 mai et 4 juillet 1670.

14 (page 275). Discours [au nom de l'Université de Paris] en présentant des cierges : « au roi, prononcé au Louvre le jour de la Purification 1654 — à la reine, prononcé le même jour au Val-de-Grâce, à la grille — à la reine d'Angleterre, prononcé le même jour, au Palais Royal — au duc d'Anjou, le même jour au Louvre — au roi, le jour de la Purification, 1655 — à la reine, le même jour, — à la reine d'Angleterre, le même jour — au duc d'Anjou. » A la suite de ce dernier discours, on lit : « Ces 8 harangues ont esté imprimées par deux fois. »

15 (page 287). Discours au Roi, pour la ville de Paris, 1668.

16 (page 289). « Éloge de M. Pomponne de Bellièvre, Ier président au Parlement, pour servir de matière à la harangue funèbre qui en fut faite et imprimée en 1657. » Voy. cette harangue, plus bas, art. 29.

17 (page 291). Harangues au Roi, à la Reine, à la Reine mère, au cardinal Mazarin venant à Sainte-Geneviève. A la fin, on lit : « Ces cinq dernières pièces ne sont point achevées et n'ont point esté prononcées. »

18 (page 303). Harangue au Roi, au nom de l'Université, pour le féliciter des succès remportés en Espagne, en 1653. » A la fin, on lit : « Ceste pièce a esté imprimée deux fois. »

19 (page 305). Lettre de François Boudet à Pierre Lalemant, pour le féliciter de cette dernière harangue. Copie.

20 (page 311). Supplique des trois états de Languedoc au Roi (Louis XIV), au sujet de l'administration de cette province.

21 (page 315). Discours de réception de P. Lalemant à l'Académie française.

22 (page 331). « Avertissement à Messieurs de Paris sur l'estat présent de l'Hospital genéral », suivi d'une lettre à Mlle de Lamoignon en lui envoyant cet écrit, le 16 mars 1669. (Cf. le ms. n° 279, art. 7.)

23 (page 343). Lettre à la Reine, au sujet de la nomination de madame Charlotte Albert de Chaunes comme supérieure des religieuses de Poissy, fin 1668 ou 1669.

24 (page 351). « Avis au public sur la publication du present estat » de l'hôpital de la Charité du faubourg Saint-Germain. (Cf. le ms. n° 279, art. 8.) A la fin, on lit : « Ceste pièce a esté imprimée en 1669, pour servir de préface à un estat du revenu temporel de l'hospital de la Charité, que les Religieux donneront au public. »

25 (page 359). « Prière à Dieu pour estre délivré de l'oppression des Turcs, tiré du chap. XXXVI de l'Ecclésiastique. » (Cf. le ms. n° 279, art. 19.)

26 (page 363). « Que le plus grand bonheur d'un chrétien consiste à estre engagé à beaucoup souffrir pour Jésus-Christ » ; dissertation de morale religieuse.

27 (page 387). Note sur les *Pensées* de Pascal (inachevé).

28 (page 419). Quatre lettres circulaires du P. Blanchard, supérieur général de la congrégation de France, sur la pauvreté des religieux (s. d.); la singularité, 1er janvier 1665; le chant du *Salve regina* (s. d.); la docilité, 1er janvier 1660.

29 (page 463). « Panégyrique funèbre de messire Pompone de Bellièvre, premier président du Parlement, prononcé à l'Hostel-Dieu de Paris, le 17 avril 1657, par un chanoine régulier de la Congrégation de France » [le P. Lalemant]. Pièce imprimée « à Paris, chez Sebastien et Gabriel Cramoisy, 1657 », in-4°. (Voy. ci-dessus, art. 16.)

Papier; 510 pages; 310 sur 205 millim. — XVIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : R. 24; — D. d. 19.

**279** [D. f. in-fol. 74]. — Œuvres diverses de P. Lalemant, dont quelques-unes autographes :

1 (page 5). « Discours touchant l'exposition du Saint-Sacrement. »

2 (page 41). « Des bornes légitimes de cette maxime : de ne se point prévenir [c'est-à-dire de n'avoir point de préventions, de préjugés], et de l'abus qu'on en peut faire. »

3 (page 57). « La saincte bergère, ou églogues chrestiennes à la louange de saincte Geneviefve, patrone de Paris. »

4 (page 73). « Advis de saint Ambroise à sa sœur Marcelline, tirés du second livre qu'il a fait pour les Vierges..., donné à Melle de Sanlecq en 1670. »

5 (page 77). « Instructions pour servir aux directeurs et aux pénitens. »

6 (page 89). « Prière à Dieu pour obtenir son secours dans les afflictions publiques et particulières... par l'intercession de saincte Geneviève. » A la fin, on lit : « Ceste prière est imprimée. »

7 (page 93). « Avertissement à Messieurs de Paris sur l'estat présent de l'Hospital general en 1669 » ; copie du manuscrit original qui se trouve dans le volume précédent, sous le n° 22. A l'intérieur (pages 101-103), se trouve l'original d'une lettre de Mlle de Lamoignon au P. Lalemant, lui demandant s'il a bientôt terminé ledit « Avertissement ».

8 (page 117). « Avis au public sur la publication du présent estat de l'hôpital de la Charité » ; copie du manuscrit original qui se trouve dans le volume précédent, sous le n° 24.

9 (page 125). « Testament spirituel ou prière à Dieu pour se disposer à bien mourir. »

10 (page 253). Considérations pour se préparer à la mort. A la suite, on lit : « Ces considérations... sont imprimées à la fin de notre Testament Spirituel. Elles sont de Mr de Morangis. J'y ai joint la préface suivante. » Suit le texte de cette préface.

11 (page 265). « Prière à la saincte Vierge pour la veille et le temps de Noel. » A la suite, on lit : « Fait à Saint-Vincent de Senlis où j'étois novice, en 1655. »

12 (page 276). Avis « à Melle d'Auteuil, en 1658, pour la disposer à prendre l'habit » ; « à la mesme, pour la disposer à la profession, 1659 » ; « à la mesme, un peu avant sa profession ».

13 (page 317). Avis « pour une dame de qualité nouvèlement mariée ».

14 (page 345). « Remèdes contre les peines qui nous occupent, nous arrestent et nous troublent en l'oraison. »

15 (page 353). « Avis aux âmes qui recherchent à se satisfaire elles mesmes dans les exercices de piété. »

16 (page 361). « Lettre contenant la méthode de faire l'oraison. »

17 (page 377). « Lettre pastorale de Mgr l'évesque d'Alet [Nicolas II Pavillon], sur le sujet d'un bref subreptice qui condamne le rituel dressé pour l'usage de son diocèse » ; 20 juillet 1668. A la fin, on lit : « On avoit commencé d'imprimer ceste lettre ; mais, la paix ayant esté donnée à l'Église, on crut qu'on la devoit supprimer. »

18 (page 425). « Considérations en forme de prière sur les mystères de la Rédemption et de la croix de Jésus-Christ... faites vers Pasques 1670 et envoiées à une personne... de qualité, qui se trouvoit agitée de doubte... »

19 (page 473). « Prière à Dieu pour estre délivré de l'oppression des Turcs » ; copie du manuscrit autographe qui se trouve dans le volume précédent, sous le n° 25. A la suite, on lit : « Ceste prière a esté imprimée au mois d'avril 1669 à l'occasion du Jubilé, pour le secours de Candie, par ordre de Mgr l'archevesque de Paris. »

Papier ; 477 pages ; 312 sur 203 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris biblioth. S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 24 ; — D. d. 19.

**280** [D. f. in-fol. 5]. — OEuvres du P. Charles Faure :

1 (fol. 1). « Instruction pour les séminaires et règles. » Copie de l'original contenu dans le manuscrit n° Z. f. in-fol. 11 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, vérifiée sur cet original par le P. Boulart, successeur du P. Faure (voy. fol. 181).

2 (fol. 181 v°). « Instruction pour les Estudes. » Copie de l'original contenu dans le même manuscrit, n° Z. f. in-fol. 11, vérifiée par le P. Boulart.

3 (fol. 185). « Lettre commune à l'issue du Chapitre général de 1637. » En marge, on lit la note suivante : « Imprimée en 1716. »

Papier ; II-191 feuillets ; 323 sur 210 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 13 ; — D. d. 9.

**281** [D. f. in-fol. 6]. « L'éloquence d'un ecclésiastique par Monseigneur le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble. » Copie.

Papier ; 286 feuillets ; 311 sur 200 millim. — XVIII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 29 ; — L. 1.

**282-284** [D. f. in-fol. 7, 7², 7³]. — Trois volumes. — Sermons du P. Polinier, abbé de Sainte-Geneviève.

1er volume : Sermons pour les fêtes du temps, de l'Avent à Pâques ; — pour le 5e dimanche après Pâques ; — pour la Toussaint ; — sur le chap. xix de S. Jean, vers. 1 et suiv. ; — sur ces paroles : « Pater dimitte illis... »

2e volume : Sermons pour les dimanches du Carême ; — les Rameaux ; — les fêtes de Pâques ; — le lundi et le mardi de Pâques ; — les 2e, 3e, 4e et 5e dimanches après Pâques. — Traduction libre des xiiie et xviie chap. de S. Jean (fol. 291 et 297). — Sermons pour la veille de l'Ascension et pour l'Ascension ; — pour la Pentecôte ; — pour le dimanche de la Trinité ; — pour la fête du Saint-Sacrement ; — pour la Dédicace. — En tête du volume, se trouve une méditation du même P. Polinier sur la tentation du Christ, et la copie d'une lettre annonçant l'envoi de cette méditation à une demoiselle qui voulait se faire religieuse.

3e volume : Sermons pour les 24 dimanches après Pâques, et sur les cérémonies de la Pâque.

En tête de chaque volume, se trouvent des Tables, qui paraissent être de la main du P. Menardeau.

Papier ; ii-425, viii-410 et ii-355 feuillets ; 295 sur 200, 285 sur 195 et 285 sur 195 millim. — 1685-1686.

**285** [D. f. in-fol. 8]. — 1 (fol. 1). Jean Mégret (?). Sermons et panégyriques de saints et de personnages bibliques, prononcés pour la plupart à Nantes ou dans des localités du diocèse de Nantes, de 1665 à 1668.

2 (fol. 300). Jean Mégret. Discours prononcés en conférant les titres de licencié en médecine et en théologie, 1666-1670.

Le volume se termine par deux tables des matières.

Papier ; 316 feuillets ; 373 sur 255 millim. — XVIIe siècle (trois écritures de la même époque). — « Ex libris Petri Dumolinet. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens nos : R. ? ; — L. 3.

**286** [D. f. in-fol. 9]. — Recueil de Sermons anonymes pour les fêtes du temps et des principaux saints et pour diverses cérémonies religieuses. — Il manque 44 feuillets au commencement.

Papier ; 130 feuillets ; 370 sur 246 millim. — XVIIe siècle.

**287** [D. f. in-fol. 10]. — OEuvres du P. Charles Faure. Copies, dont les originaux se trouvent dans le ms. Z. f. in-fol. 11 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève :

1 (fol. 2 v°). Exhortations sur divers textes de l'Écriture Sainte, écrites en 1635 et en 1639.

2 (fol. 37). « Exhortations pour la visitte des maisons de l'Ordre », précédées d'une préface placée en tête du présent volume (fol. 1).

3 (fol. 78 v°). Instructions sur des sujets théologiques, canoniques, religieux, la plupart sous forme de lettres, écrites de 1636 à 1641.

4 (fol. 123). « Ordre pour le monastère et église de Saint-Martin de Nevers. »

Papier; II-124 feuillets; 320 sur 220 millim. — XVIII[e] siècle.

**288** [D. f. in-fol. 10²]. — OEuvres du P. Charles Faure. Copies :

1 (fol. 1). « Instruction pour le bon gouvernement de la religion. »

2 (fol. 10 v°). « Instructions pour des supérieurs. »

3 (fol. 45). Exhortations « aux prestres ».

4 (fol. 61 v°). Lettre « pour les ordres, et du sacerdoce ». En tête de cette lettre on lit : « Cet escrit... a esté copié sur l'original escrit de la main propre du R[me] P. Faure, que j'ay perdu en venant du Jarre à Paris. [Signé :] F. Boulart. »

5 (fol. 69). Note de la main du P. Ménardeau (?) sur le contenu des tomes 2, 3, 4, 5 et 6 (ancienne indication) des Instructions du P. Faure, lesquelles figurent aujourd'hui sous les n[os] 288 [D. f. in-fol. 10² (t. 2)], 280 [D. f. in-fol. 5 (t. 3)], 287 [D. f. in-fol. 10 (t. 4)], Z. f. in-fol. 5 (t. 5), Z. f. in-fol. 6 (t. 6).

Papier; II-69 feuillets; 320 sur 220 millim. — XVIII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » [XVIII[e] siècle]. — Anciens n[os] : R. 10 (?); — D. d. 8.

**289-290** [D. f. in-fol. 11-11²]. — Deux volumes. — Recueil de pièces [originaux et copies], dont la plupart touchant la querelle entre les Augustins et les Jésuites, à propos de l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ

1[er] volume : Ce volume contient presque exclusivement des lettres, originales ou autographes, adressées au génovéfain François Boulart, de 1650 à 1658.

1 (fol. 1). Lettre des prieur, prévôt et religieux du Mont-Saint-Eloy, dioc. d'Arras [au supérieur de la Congrégation de France], à propos de l'élection de leur abbé; Arras, 12 février 1651.

2 (ff. 3, 24, 72). Lettres de Denys Rechlinger, doyen de Sainte-Croix d'Augsbourg, à Jean Fronteau; Augsbourg, 18 avril 1651; 21 décembre 1650; 25 janvier 1652.

3 (ff. 4, 9, 14, 82). « Tesmoignages authentiques, donnés par Gaspar [Zeiller], évêque d'Adramyte et suffragant d'Augsbourg, et par Georges Mozel, suffragant d'Eysstet, de plusieurs manuscrits des bibliothèques d'Augsbourg et de Rebdorf, qui vérifient le livre de l'Imitation de J. C. être attribué à Thomas a Kempis » ; 7 janvier et 4 avril 1648; 15 août et 29 juillet 1650; 16 juin 1652.

4 (fol. 12). Lettre de Hugues Beechmann, abbé de Cysoing, à Grégoire Joyez ou Joès, prêtre irlandais (voy. sur ce personnage l'article n° 23); Lille, 31 août 1653.

5 (ff. 16, 20, 42, 108, 126, 138, 363, 388). Lettres du même au P. Boulart, touchant la question de l'Imitation, le règlement de son monastère, certains livres de Jean Caramuel; Lille, 21 juillet et 9 décembre 1650; 4 mai 1651; 18 avril, 7 août, 14 décembre 1652; 10...(?) et 20 juin 1653.

6 (fol. 18). Supplique de Gabriel Naudé à M. le lieutenant civil, pour la saisie de divers livres où le suppliant était attaqué; 1650.

7 (ff. 22, 130, 132, 136, 140, 141, 142, 147, 148, 150, 351, 359, 369). Lettres de Gabriel Naudé au P. Boulart, sur la question de l'Imitation; (s. d. d. l.), 24 novembre 1650; Hambourg, 17 août 1652; Stockholm, 25 septembre et 30 novembre 1652; six lettres sans date; Stockholm, 1er février et 5 avril 1653; 3 janvier 1653 (*sic*, pour : 1654?).

8 (ff. 26, 36, 38, 44, 46, 48, 376, 378, 385, 386, 496). Lettres de Théophile Raynaud au P. Boulart, sur divers écrivains et particulièrement Thomas a Kempis; Rome, 17 décembre 1650; 19 février, 2 avril, 30 novembre 1651; Lyon, 10 juillet, 29 septembre, 12 août 1653; 24 août 1654; 16 et 20 juin, 14 octobre 1653.

9 (fol. 28). Extrait d'un registre de la Chambre des comptes d'Anjou, pour servir à l'abbaye de Sainte-Geneviève dans un procès qu'elle a devant le Parlement de Paris; 1652.

10 (ff. 30, 32). Lettres de Philippe Chifflet à un de ses amis, tou-

chant l'auteur de l'Imitation ; 2 et 3 mars 1651. (Voy. plus loin, articles nos 34 et 38, des éditions de ces deux lettres.)

11 (ff. 40, 95, 112, 380). Lettres de Georges HESERUS, Jésuite, au P. Boulart, touchant l'auteur de l'Imitation ; Ingolstadt, 18 avril 1651 ; 26 mars, 18 juin 1652 ; 12 août 1653.

12 (ff. 50, 60, 62). « Plaidoyé du P. Jean FRONTEAU aux requêtes du Palais, pour Thomas a Kempis. » Brouillon et copie.

13 (fol. 74). Lettre de Ambroise FABBURÉ, religieux du Mont-Saint-Éloy, au P. Boulart, sur un livre que celui-ci l'avait prié d'examiner à propos d'un sermon d'Étienne de Tournay ; Bruxelles, 6 mars 1655.

14 (fol. 76). Lettres de Pierre BUSQUET, abbé du Mont-Saint-Éloy, au P. Boulart, touchant Thomas a Kempis ; 18 mars et 29 avril 1652.

15 (ff. 78). Copie d'une constatation, faite par-devant notaire, des livres de l'Imitation et autres analogues, qui se trouvent dans l'abbaye du Val-Saint-Martin à Louvain ; 15 mars 1652.

16 (ff. 84, 86, 103, 122, 124, 353, 371, 384, 397, 491, 500, 502, 510, 517, 522, 540, 542). Lettres de Denys RECHLINGER (voy. art. n° 2) au P. Boulart, touchant l'Imitation ; Augsbourg, 20 et 28 mars, 4 avril, 20 et 27 juin 1652 ; 2 avril, 8 janvier, 14 août, 30 juillet, 6 juillet 1653 ; 25 novembre 1654 ; 30 décembre 1653 ; 1er décembre 1653 ; 12 septembre 1656 ; 7 février, 24 novembre 1657 ; Wettenhausen, 7 octobre 1658.

17 (ff. 87, 164, 361, 507). Lettre de Pierre de SAINT-TRONON, prieur de Saint-Martin de Louvain, au P. Boulart, sur le même sujet ; Louvain, 14 mars 1652 ; 1er février, 1er mai, 30 novembre 1653.

18 (ff. 88 et 90). Lettres de Denys PETAU au P. Boulart, sur le même sujet ; Collège de Clermont, 9 mars 1652. Original et copie.

19 (fol. 91). Lettre de M. de la BROSSE au P. Boulart, sur une sentence du Parlement de Paris, touchant la question de l'Imitation ; s. d. [mars 1652].

20 (f. 92). Lettre circulaire, signée du P. BOULART, aux supérieurs des maisons de la Congrégation de France, touchant la même question ; Paris, 20 mars 1652. Pièce imprimée.

21 (ff. 97, 99, 101, 536). Lettres de Pierre CORNEILLE au P. Boulart, touchant l'Imitation ; Rouen, 23, 17, 12 avril 1652 ; 10 juin 1656. Autographes.

22 (ff. 104, 110, 357, 367, 368, 375, 382, 509, 515). Lettres de Jean BOLLANDUS au P. Boulart, sur le même sujet ; Anvers, 4 avril,

16 mai 1652; 17 avril, 24 et 10 janvier 1653; 18 mars 1654; 12 août, 26 décembre 1653; 6 juillet 1658 — La lettre du 17 avril 1653 contient une liste des Vies de saints, manuscrites, qui sont en la possession de Jaques de Saint-Charles, Carme.

23 (ff. 106, 117, 128, 129, 151, 362, 365, 372, 374, 389, 391, 493, 498). Lettres de Grégoire Jovez ou Joès (voy. ci-dessus, article n° 4) au P. Boulart, sur la question de l'Imitation et diverses affaires personnelles; Bruxelles, 12 avril, 10 mai, 1er et 24 août 1652; s. d.; Bruxelles, 24 mai, 17 janvier, 14 mars, 6 mars, 8 et 30 juillet, 6 septembre, 8 novembre 1653.

24 (fol. 114). Témoignage des magistrats d'Anvers touchant la probité et la sincérité du R. P. Herbert Rosweyd; 8 mai 1652.

25 (fol. 115). Lettre de Augustin Neveu, abbé d'Arrouaise, au P. Boulart, touchant les livres de l'abbaye [qui intéressent la question de l'Imitation]; Arrouaise, 9 mai 1652.

26 (fol. 134). Reçu, donné par le P. Boulart, d'un manuscrit de l'Imitation à lui envoyé par les Jésuites d'Anvers; 25 mai 1652.

27 (fol. 144). « Escrit de la main de M. G. Naudé pour Thomas a Kempis. »

28 (fol. 152). Lettre de Pierre Parvs, prieur du Val-Vert [près Bruxelles] et commissaire général du chapitre de Windesheim, au P. Boulart, sur Thomas a Kempis; s. d.

29 (ff. 154, 155). Copies de lettres sans adresse, date, ni signature sur Thomas a Kempis.

30 (fol. 156). Notes sur les œuvres de Thomas a Kempis, d'après Jean Trithem.

31 (fol. 158). Brouillon de lettre [du P. Boulart] à l'abbé de Windesheim, sur Thomas a Kempis; s. d.

32 (fol. 160). Lettre du cardinal Franciotti au Roi [de France], en faveur des chanoines de l'Ordre de St-Augustin; Rome, 2 avril 1653.

33 (fol. 162). Lettre de Louis XIV au Pape, en faveur de l'Ordre de St-Augustin, 2 mai 1653. Copie collationnée à l'original.

34 (fol. 165). « Copie de deux lettres escrites par M. Philippe Chifflet, abbé de Balerne, à un de ses amis (2 et 3 mars 1651), touchant... l'Imitation de J. C. (voy. plus haut, art. n° 10), avec un advis sur le factum des Bénédictins. » Pièce imprimée, s. l. n. d., in-8°, 31 pages.

35 (fol. 181). « Apologie pour Thomas a Kempis..., par un chanoine

régulier de l'ordre de S[t] Augustin [François de Hérelles]. » Pièce imprimée : « à Paris, chez Cl. Cramoisy, 1651 », in-8°, 34 pages.

36 (fol. 199). « Placet des PP. Bénédictins, demandeurs, en fait de mainlevée contre M[e] Gabriel Naudé, défendeur, avec les responses et corrections dudit Naudé... ; ensemble un advis sur le factum desdits PP. Bénédictins. » Pièce imprimée, s. l. n. d., in-4°, 31 pages.

37 (fol. 215). « Raisons péremptoires de M[e] Gabriel Naudé... en suppression d'injures et calomnies contre D. Placide Roussel et autres... religieux Bénédictins..., pour monstrer que les quatre mss. de Rome dont lesdits Bénédictins se servent pour oster le livre de l'Imitation de J. C. à Thomas de Kempis... sont falsifiez... » Pièce imprimée, s. l. n. d., in-4°, 50 pages.

38 (fol. 241). « La contestation touchant l'autheur de l'Imitation de J. C. rendue manifeste..., avec les preuves justificatives du droit de Thomas de Kempis... », par le P. Gabriel de Boissy (voy. l'art. 44). Pièce imprimée : « à Paris, chez Séb. et Gabr. Cramoisy, 1652 », in-4°.

39 (fol. 355). Lettre de l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune, Pierre Odet, au P. Boulart, le priant de veiller à la sécurité d'une chapelle de Saint-Maurice, à Senlis, dépendant de ladite abbaye; Saint-Maurice, 10 avril 1653.

40 (fol. 392). Discours de Jean Fronteau, chancelier de l'Université, prononcés, le 6 juillet 1653, avant et après l'examen d'une thèse dédiée au cardinal Mazarin.

41 (fol. 396). Lettre d'un anonyme [au P. Boulart?], au sujet d'un P. Bernard Monachon, revenant d'Irlande; Paris, 18 juillet 1653

42 (fol. 399). « Vita et Syllabus operum omnium Thomae a Kempis... ab auctore anonymo... conscripta, quae ex monasterii Rebdorffensis... tribus... codicibus mss. in lucem protulit G[eorgius] H[eserus], S. J. » Pièce imprimée : « Ingolstadii... J. Ostermayr, 1650 », in-12. La fin manque, après la page 18.

43 (fol. 411). « Thomae a Kempis... de Imitatione Christi libri 4, recensiti ad fidem autographi anni 1441, cum vita ejusdem Thomae per Heribertum Rosweydum, S. J. » Pièce imprimée : « Lugduni, apud Joh. et Dan. Elsevirios » [1630], in-12; les pp. 3 à 22 seulement.

44 (fol. 421). « Response aux remarques sommaires du sieur Jean de Launoy, docteur en théologie, touchant l'autheur des 4 livres de l'Imitation de J. C., adressée à l'auteur de la *Contestation rendue*

*manifeste* [le P. Gabriel de Boissy (voy. ci-dessus, art. n° 38)], par G. Naudé, bibliothécaire de la... royne de Suède. A Paris, 1653. » Copie.

45 (fol. 494, 505). Lettres de Corneille Barthélemy, chanoine de l'abbaye Saint-Barthélemy de Bruges, « vulgo de Eeckhout », au P. Boulart, sur la question de l'Imitation; Bruges, 19 août et 10 décembre 1653.

46 (fol. 504). Lettre de Godefroi Henschen, bollandiste, au P. Boulart, en lui envoyant sa *Diatriba de tribus regibus Dagobertis;* Anvers, 24 décembre 1654.

47 (fol. 512). Lettre du P. Boulart à Pierre de Saint-Tronon, prieur de Saint-Martin de Louvain; Paris, 17 juillet [1653 (voy. fol. 389)].

48 (fol. 513). Lettre de Don Antoine a Martiribus [au P. Boulart]; s. d. [Lisbonne].

49 (fol. 519). Lettre du P. Boulart à un chanoine de Liège, sur le culte de S[te] Geneviève à Paris, depuis les temps les plus anciens; 1656.

50 (fol. 520). Liste de livres à acheter à Paris (« Libri coemendi Parisiis »), envoyée, semble-t-il, au P. Boulart par Denys Rechlinger (voy. le contenu de l'art. 52).

51 (fol. 521). Épitaphes en l'honneur de G. Naudé.

52 (fol. 524). Lettre du P. Boulart à Denys Rechlinger; Paris, 5 juin 1657.

53 (fol. 526). « Tesmoignage authentique de plusieurs manuscrits de Saint-Martin de Louvain, qui attribuent le livre de l'Imitation de J. C. à Thomas a Kempis » ; 15 mars 1652.

54 (fol. 530). Lettre de Ignace Ramecy [religieux de Cysoing; voy. l'art. n° 55] au P. Boulart sur des mss. du *Venatorium* de Mauburne et des œuvres d'Etienne de Tournay (cf. les art. n[os] 50 et 52), et sur diverses affaires de l'abbaye de Cysoing; Cysoing, 28 novembre 1657.

55 (fol. 532). Lettre de F. Joseph Vranx, abbé de Saint-Calixte à Cysoing, au P. Blanchart, supérieur de la Congrégation de France, lui recommandant un nommé Ramecy, religieux de Cysoing, qui va à Paris se faire opérer de la pierre; Cysoing, 29 avril 1656.

56 (fol. 534). Lettre de Guillaume Thiersault (voy., sur ce personnage, ff. 367, 368, 382 du présent volume), sans adresse, ni date de lieu; 15 juillet 1656.

57 (fol. 538). Lettre de A. Desmons, abbé de Rousseabille, sans adresse; Rouxeabille, 4... de l'an 1658.

2e volume : 1 (fol. 1). Lettres de Giacomo Quaglia à Prosper Feraudi, chanoine régulier de Latran; Rome, 12 février, 25 juin, 9 juillet, 10 septembre 1639; suivies d'extraits faits par le même Quaglia du *Lignum Vitae* de Arnoldus de Wyon et de l'*Apparatus sacer* de Possevin.

2 (fol. 11). Lettres du même au même; Rome, 18 février, 30 mars, 14 juillet, 22 décembre 1640.

3 (fol. 20). Lettres du même au même; Rome, 26 janvier, 2 février, 17 février, 20 avril, 1er juin, 8 juin 1641.

4 (fol. 32). « Refutatio D. de Marillac [Gersonis propugnatoris], manu propria P. Quagliae auctoris conscripta. » (Cf. art. n° 52, fol. 560.)

5 (fol. 62). « Scriptum R. P. Quagliae adversus animadversiones apologeticas F. Valgravii, editas an. 1638. » Incomplet.

6 (fol. 84). « Copie du certificat donné par Gabriel Naudé et autres, en présence du cardinal [Jean-François] Bagni, qui prouve la corruption des manuscrits de l'abbé Constantin Cajetan en faveur de Gerson; Rome, 31 janvier 1641. »

7 (fol. 90). Lettre de Hugues Beechman, abbé de Cysoing, au P. Boulart, coprieur de Sainte-Geneviève, en lui envoyant les titres de diverses éditions de l'Imitation de J. C.; Lille, 2 juillet 1650.

8 (fol. 94). Lettre circulaire du P. Boulart pour demander des manuscrits de l'Imitation de J. C.; Paris, 20 mars 1652. Pièce imprimée, s. l. n. d.

9 (fol. 95). Lettre de Pierre de Saint-Tronon à Pierre Lalemant, chancelier de l'Université de Paris; 14 février 1669.

10 (fol. 97). Lettre de Dominique Bissel [à Pierre Lalemant?]; Augsbourg, 27 novembre 1669.

11 (fol. 99). « Récit de la conférence faite en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez, le vendredy sixiesme mars 1671, au sujet du livre de l'Imitation de J. C., entre les Bénédictins de la congrégation de St Maur et les chanoines réguliers de la congrégation de France, par Cl. Du Molinet. » Autographe.

12 (fol. 109). Copie de l'acte de protestation fait au nom des chanoines réguliers de la congrégation de France par Pierre Lalemant, Claude Du Molinet et autres, contre l'assemblée de l'archevêché pour la production des manuscrits bénédictins de 1671. Autographe de P. Lalemant.

13 (fol. 115). « Lettre du R. P. Du Molinet, chanoine régulier et

bibliotéquaire de S[te]-Geneviève du Mont à Paris, à MM. D'Hérouval, Du Cange et Cotelier, du 25 septembre 1674. » Deux exemplaires, dont un est le brouillon.

14 (fol. 134). Lettre du R. P. Du Molinet à Messieurs Faure, Du Cange, D'Hérouval, Baluze et Thévenot; 26 décembre 1681. Trois exemplaires.

15 (fol. 141). Lettre de Dominique Bissel à Du Molinet; Augsbourg, 31 janvier 1675.

16 (fol. 142). Lettre du P. Gregorius au prieur de la Chartreuse de Liège; Bruxelles, 27 octobre 1677.

17 (fol. 144). Lettre de F. Joseph-Ignace de Saint-Antoine à Du Molinet; Tournay, 19 février 1678.

18 (fol. 147). « Thomae a Kempis, canonici regularis, de Imitatione Christi libri quatuor, ad duo autographa recensiti..., auctore D. Prospero Faraudo, Mediolanensi. » Deux exemplaires.

19 (fol. 155). « Nova defensio apologetica pro vindicando Thomae a Kempis aureo libello de Imitatione Christi, auctore D. Prospero Faraudo. »

20 (fol. 156). « Vita Thomae a Kempis, canonici regularis, auctore incerto, paene coaevo, ex editione Norimbergensi, 1494. » Début : « Hic Thomas cognomento Hamerlein, id est Matheus... » Fin : « ...in magna austeritate vitae et fervore spiritus. »

21 (fol. 157). « Epitaphium Thomae a Kempis. »

22 (fol. 158). « Elogia magnorum virorum pro libris de Imitatione Christi. »

23 (fol. 164). Lettre de F. A. Delval, chanoine rég.; « In silva S. Martini », 7 juin 1679.

24 (fol. 165). Attestation donnée par le prieur et le sous-prieur du monastère de Dalheim, au dioc. de Paderborn, que le ms. de l'Imitation de J.-C. qui se trouve dans ce monastère est attribué à Thomas a Kempis; 1679.

25 (fol. 167). « Extractum ex cathalogo et ordine professionis fratrum canonicorum regularium in Martiniana domo professorum »; juillet 1679.

26 (fol. 169). Note sur un manuscrit de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Gand, qui contient toutes les œuvres de Thomas a Kempis.

27 (fol. 171). Procès-verbal de l'assemblée tenue, le 4 mars 1681, à

l'archevêché de Paris pour discuter la question de l'auteur de l'Imitation de J.-C. Cinq exemplaires, dont un est l'original.

28 (fol. 212). Lettre de Amianus Seihk (?), prieur de Rebdorf, adressée : « Domino Augustino Closet, ord. can. regul. capituli Windesemensis » (Windesheim, près Liège); Rebdorf, 20 septembre 1680.

29 (fol. 214). « Relation de ce qui s'est passé en la congrégation des chanoines réguliers de France, en l'année 1681 »; suivie de : « Nomina canonicorum regularium Congregationis gallicanae qui obierunt anno 1681. » Pièce imprimée.

30 (fol. 218). Philippe Chifflet, Apologie en faveur de Thomas a Kempis, accompagnée d'une déclaration faite à Paris, le 7 février 1681, par Pierre-François Chifflet, frère de Ph. Chifflet, au sujet de cette Apologie.

31 (fol. 251). Deux notes sur le débat entre les Bénédictins et les Génovéfains, au sujet de l'auteur de l'Imitation de J.-C.

32 (fol. 255). Deux notes du P. Du Molinet sur le débat qui eut lieu à ce même sujet en présence du premier président Lamoignon, le 6 mars 1671.

33 (fol. 263). « Avertissement des chanoines réguliers de la congrégation de France sur le livre de l'Imitation de J.-C. », par le R. P. Du Molinet, 27 juin 1687. (Voy. sur cet article une note dans la Table qui se trouve en tête du présent volume.)

34 (fol. 269). Note biographique sur Thomas a Kempis, extraite du « *Chronicon Bethleemiticum* ».

35 (fol. 270). « Extraict du ménologe de l'ordre de S[t] Benoist », sur Jean Gerson.

36 (fol. 272). « Mantissae Gersenianae » : réponse aux Bénédictins sur la question de l'auteur de l'Imitation de J.-C.; suivie d'une note contenant les corrections à cette réponse demandées par trois censeurs.

37 (fol. 308). Circulaire imprimée qui a dû être envoyée à divers monastères pour provoquer la recherche de nouveaux documents sur Thomas a Kempis; suivie de deux réponses à quelques-unes des questions posées dans cette circulaire.

38 (fol. 315). Notes sur un manuscrit du chapitre de Dalheim qui contenait un ouvrage de Thomas a Kempis. — Note sur un manuscrit de la *Chronique de Windesheim* de Jean Buschius, appartenant au même chapitre et contenant des renseignements sur Thomas a Kempis.

39 (fol. 316). Notes sur diverses éditions de l'Imitation de J.-C.

40 (fol. 318). Pièces du procès entre Gabriel Naudé et les Bénédictins relativement à l'Imitation de J.-C.

41 (fol. 374). Lettre du P. Le Brun, génovéfain [au P. Lalemant (?)]; Paris, 19 septembre.

42 (fol. 376). Lettre du P. Duelli au P. Le Courayer; 23 mars 1724.

43 (fol. 379). « Lettres d'un critique (chanoine régulier?) à un scavant (M. de Salengre?), sur l'auteur de l'Imitation de J.-C. » ; 1727-1728 (Cf. ci-dessous, art. 51); précédées d'une dissertation sur le même sujet et par le même auteur, dont les arguments se retrouvent en partie dans les Lettres (voy. par ex. la 1re lettre, au milieu du 1er feuillet).

44 (fol. 460). Guillaume-André de Gerv, « Dissertation sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de J.-C., pour servir de réponse à celle de M. l'abbé Vallart. »

45 (fol. 470). Note du P. Prévost sur la date de la composition de l'Imitation de J.-C.

46 (fol. 471). Lettre de Grégoire Joyes au P. Fronteau; s. l. n. d.

47 (fol. 473). Lettres de Denys Rechlinger au P. Fronteau; Augsbourg, 26 août, 4 novembre, 21 décembre 1650; 20 mars, 20 juin 1652; 6 juillet 1653.

48 (fol. 482). Procès-verbal de la déclaration faite à l'abbaye de Sainte-Geneviève, par les PP. Pierre Lalemant et Claude du Molinet, relativement à la prétention émise par les Bénédictins de la congrégation de St Maur d'attaquer le jugement rendu, le 12 février 1652, par la Chambre des Requêtes, en faveur de Thomas a Kempis.

49 (fol. 508). Note sur deux éditions de l'Imitation de J.-C. : 1° l'édition Ph. Chifflet, Anvers, Balthasar Moret, 1671 ; 2° l'édition de 1564, Anvers, Jean Stelsius.

50 (fol. 512). « De inventione corporis venerabilis Thomae a Kempis. Copia litterarum Cornelii Serick, professi in Gaesdonck... ; Windesheim, 15 août 1672. » — Note au sujet de la cloche d'un monastère, situé au dehors de la ville de Breevordt, qui sonna miraculeusement, sans que personne y touchât (vers 1672). — Note sur une émeute dans la ville de Bruxelles, 1672.

51 (fol. 516). « Ouvrages de critique sur l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C. » Autre rédaction des Lettres d'un critique à un savant, inventoriées plus haut (voy. art. 43).

52 (fol. 560). Copie de l'article n° 4 du présent volume.

Papier; 543 et 574 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle. — Trois des pièces du deuxième volume (voy. feuillets 146, 163, 211) en ont été détachées et jointes au manuscrit d'une autre œuvre (D. f. in-4°. 32), qui en a été l'occasion.

**291** [D. f. in-fol. 12]. — Bulletins de liste ou « CATALOGUES » pour l'élection des dignitaires de la congrégation de France, de 1636 à 1687. — Ces bulletins, signés par les votants, contiennent les noms de ceux que lesdits votants pensaient avoir le plus de titres pour être élus. Un grand nombre sont motivés.

En tête du volume, on a placé deux portraits, l'un du P. Ch. Faure, dessiné et gravé par G. Mellan; l'autre, du cardinal de La Rochefoucault, dessiné et gravé par Michel Lasne.

Papier; 228 pièces; 325 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1636-1687.

**292** [D. f. in-fol. 13]. — Recueil de pièces manuscrites et imprimées, relatives à des censures d'ouvrages par les Facultés de théologie de France :

1 (fol. 2). « CONCLUSIO et CENSURA sacrae Facultatis theologicae Parisiensis in F. Franciscum Malagola..., cum censura... lata in librum Antonii Sanctarelli. » Pièce imprimée : « Parisiis excudebat Seb. Mabre-Cramoisy, 1682 », in-4°, 16 pages.

2 (fol. 10). Version française de l'art. n° 1. Pièce imprimée : « à Paris, chez Seb. Mabre-Cramoisy, 1683 », in-4°, 14 pages.

3 (fol. 18). « FACTUM où l'on défend les expressions de l'Ecriture Sainte... contre trois censures de quelques docteurs de la Faculté de théologie de Caen qui les ont condamnées dans les écrits de Fr. Antoine Paul le Gallois, religieux bénédictin... de S[t] Maur », auteur du présent factum. Pièce imprimée, dont le titre : *Éclaircissements apologétiques...* Caen, 1686, in-4°, manque.

4 (fol. 74). Pièces relatives à la censure du livre de la R. Mère Marie d'Agreda, *La mystique cité de Dieu...*, Madrid, 1680, et de la version de ce livre, par le P. Thomas Crozet, Marseille, 1696. Au fol. 339, se trouve une lettre de la Sœur Monique de la S[te] Trinité, supérieure de Sainte-Ursule de Melun; 7 octobre 1700.

5 (fol. 375). Pièces imprimées relatives à la censure par la Sor-

bonne des ouvrages suivants : Le P. Le Comte, *Mémoires sur l'état présent de la Chine,* Paris, 1696-1701, 3 vol. in-12; — Le même, *Lettre sur les cérémonies de la Chine,* Liège, 1700, in-12; — Le P. Ch. Le Gobien, *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne,* Paris, 1693, in-12.

Papier; 457 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens nos : D. 155; — D. 1580.

**293** [D. f. in-fol. 14]. — « Clef de la Théologie, de la Sainte-Écriture, des SS. Pères, des conciles et de l'histoire ecclésiastique. » — A la fin se trouve un index alphabétique et un avis signé F. I. B. B. c. r. [chanoine régulier], sur l'objet du livre et sur les deux écrivains Witasse et Dupin, dont les travaux en ont fourni la matière.

Papier; 128 pages; 304 sur 192 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien no : D. f. in-4o. 3.

**294** [D. f. in-fol. 15]. — Le pèlerinage de l'homme, traduction de rime en prose, par Jean Gallopez, de la 1re partie du Roman des trois pèlerinages de Guillaume de Guilleville. Il manque deux ou trois feuillets après le premier. Début (mutilé) : « En l'onneur et gloire d... et pour obéir a... et excellente pr... dame Jehanne d... royne de Jherusalem et de Secille... Bar et contesse de Prouven... clerc serviteur et subiec... a Angiers indigne moy... » — Fin : « ...de la gloire de paradis, que Dieu doint aux mors et aux vifz. Amen. Cy fine le pelerin en prose. »

Sur le premier feuillet du volume se trouve un court fragment de Censier (XVe siècle).

Papier; 220 feuillets; 293 sur 202 millim. — XVe siècle. — Ornements peints au premier feuillet. — A la fin du volume se trouvent trois ex-libris, l'un biffé et dont il ne reste que la date : 1476; le second de « Robert Caqueton, huissier, sergent royal au Chatellet à Paris » (XVe siècle); le troisième de Me Robert Cailletel, receveur des aides et tailles à Paris (XVe-XVIe siècle).

**295** [Suppl. D. l. in-fol. 17²]. — Junii Rabirii, magistratus regii et causarum capitalium judicis apud Petragorios, in ...Calvinum invectiva, cum religionis defensione », avec une dédicace au cardinal Charles de Lorraine, datée de Bergerac, le 22 juillet 1560.

Papier; xv-42 pages; 285 sur 200 millim. — 1560. — Sur le dos de la couverture sont peintes les armes du cardinal de Lorraine, et, au-dessus,

l'inscription suivante : « In te est relligio animique modestia mira. Et lucet superis gratia grata diis. » — « Ex libris Renati Vallini » (René-Josué Valin, jurisconsulte, 1695-1765). — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle). — Ancien n° : I. M. 2.

**296** [Suppl. D. in-fol. 18]. — 1 (fol. 1). HOMÉLIES syriaques annotées en français.

2 (fol. 12). Explication de divers passages des livres de l'Ecclésiaste, d'Isaïe, de Job, Proverbes, d'après leur texte hébreu et syriaque.

L'écriture de ce manuscrit permet de l'attribuer au P. Joachim GILLET, génovéfain, dont la Bibliothèque Sainte-Geneviève possède d'autres œuvres.

Papier; 29 feuillets; 300 et 265 sur 195 millim. — XVIIIe siècle. — Sur le premier feuillet, on lit : « Manuscript syrien de la Bibliotheq. Coislinienne, G. 15. »

**297** [Suppl. D. l. in-fol. 19]. — « Tractatus de INCARNATIONE CHRISTI. » Début : « Adventus Christi probatur primo ex prophetis... » Fin : « ...fidem exigit non curiositatem. »

Papier; 117 pages; 310 sur 190 millim. — XVIIe siècle.

**298** [Suppl. D. l. in-fol. 20]. — « Confutatio scripti editi a Fausto Socino, Cracoviae, anno 1589, die 17a sept. adversus Chiliastas, per Fr. PUCCIUM Filidinum (Fr. Pucci de Florence, † en 1600) ad Guillelmum Ancellium, nobilem Gallum et amicum suum singularem. » — Copie.

Papier; II-20 pages; 340 sur 210 millim. — XVIIe siècle.

**299** [Suppl. D. l. in-fol. 21]. — 1 (fol. 1). Tractatus de GRATIA. Début : « Postquam pro modulo et satis, ut opinor, copiose ea tractavimus quae incarnationem Verbi divini spectant... » Fin : « ...libero hominis arbitrio minime nocet. »

2 (fol. 95). De la même main. Traité de la PÉNITENCE. Début : « Magnum pro catholicà sententià praejudicium... » Fin : « ...amorem illum praedominari oportere. »

Papier; 139 feuillets; 1er traité, 325 sur 210 millim.; 2e traité, 295 sur 195 millim. — XVIIe siècle.

**300** [Suppl. D. l. in-fol. 22]. — Recueil :

1 (fol. 1). Mandement de l'évêque de Pamiers, François de CAULET,

aux recteurs et vicaires de son diocèse, sur la nécessité d'enclore les cimetières. Original.

2 (fol. 2). « Extraict d'une lettre envoyée de Rome, le 6 octobre 1676 », contenant des détails sur le pape Innocent XI.

3 (fol. 4). Lettres patentes de Gui de Prunelé, évêque d'Orléans, pour mettre fin aux dissensions qui troublaient le monastère de Notre-Dame-de-Beaugency. « Actum in dicto monasterio, an. D. 1401, die 16 januarii. » Copie du XVII<sup>e</sup> siècle.

4 (fol. 6). Formule de rénovation des vœux pour les Frères convers.

5 (fol. 8). « Indifferentia pro novitiis nondum professis » : instruction pour les novices.

6 (fol. 10). Dissertation sur la doctrine exposée dans l'oraison de S. Épiphane.

7 (fol. 14). Lettre de Georges-Lazare Berger de Charency, évêque de Montpellier, à J. J. Languet de Gergy, archevêque de Sens, à propos du livre du P. Pichon, Jésuite, intitulé : *L'esprit de Jésus-Christ et de l'Église sur la communion fréquente,* 1745, in-12. — Copie.

8 (fol. 16). Formule de lettre de condoléance à l'occasion de la mort d'un Frère.

9 (fol. 17). « Mémoire présenté [vers l'an 1700] à Mgr l'archevesque [de Paris?] par le P. Besnier, Jésuite », à propos d'un entretien que ledit Besnier a eu avec le principal du collège des Écossais.

10 (fol. 19). « Copie des mémoires de deffunct le P. Jean de Saint-Gobert, cy devant prieur de Morancez, qui contiennent ses exercices spirituelz... l'ordre de son temps, ses résolutions... », faite et signée par Antoine Gaillard, son successeur, 1662.

11 (fol. 21). « Recherches sur les fils d'Hérode, pour servir à l'histoire du Nouveau-Testament. »

12 (fol. 27). Mémoire sur l'état présent des affaires de l'Ordre de Saint-Antoine (entre 1700 et 1713).

13 (fol. 29). « Discours dans la cérémonie d'une première messe à la campagne. »

14 (fol. 31). « Prolusio theologica de frequenti communione; de peccato originali. »

Papier; 34 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

**301** [Suppl. D. l. et f. in-fol. 23]. — 1 (fol. 1). « Liste des commissaires pour les afaires de l'ASSEMBLÉE générale du CLERGÉ, extraordinairement faite en l'année 1681. »

2 (fol. 4). Index alphabétique des matières et table des titres ou chapitres d'un traité « de SCIENTIA CLERICALI », divisé en trois parties : Dogmata; Institutio morum; Disciplina ecclesiastica.

Papier; 8 feuillets; 300 sur 190 et 345 sur 230 millim. — XVIIIe siècle. — Le premier article provient de l'ancien Carton : E., liasse 6, nº 19.

**302** [Suppl. D. l. in-fol. 24]. — « Tractatus de SACRAMENTIS. » Début : « De sacramentis tam multa sunt ab eruditis theologis conscripta... » Fin : « ...in 4no sent. de Matrim. Navarrum, Covarruvium, etc... »

Papier; 400 feuillets; 312 sur 190 millim. — 1723-1725 (voy. feuillets 29 vº et 285 vº). — Au fol. 293, se voit un fac-simile du « denier tournois pour épouser ».

**303** [Suppl. D. l. in-fol. 25]. — Pièces relatives à M. de Hoffreumont, curé de Grace, dioc. de Liège, poursuivi par son évêque pour son opposition à la constitution Unigenitus (1720-1722). Copies, de diverses mains.

Papier; 12 pièces; 34 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**304** [Suppl. D. l. in-fol. 26]. — Fragment d'un traité des SACREMENTS, comprenant : l'Eucharistie (fol. 1), la Pénitence [incomplet à la fin] (fol. 48 vº), l'Ordre [incomplet au commencement et à la fin] (fol. 100). — L'ouvrage semble être de la main du P. VALLÉE.

Papier; 131 feuillets; 302 sur 195 millim. — XVIIIe siècle.

**305** [Suppl. D. l. in-fol. 27]. — « Falsum a vero distinctum in propositionibus Quenellianis condemnatis a S. D. N. Domino Clemente XI, anno 1713, die 8a mensis sept. » (Bulle Unigenitus.)

Papier; 28 feuillets; 295 sur 198 millim. — XVIIIe siècle.

**306** [Suppl. D. l. in-fol. 28]. — 1 (fol. 1). Fragment d'un traité contre les doctrines de L. Molina sur la grâce.

2 (fol. 16). PROCÈS-VERBAL dressé le 1er juin 1646, contre le P. Duncan, recteur du collège des Jésuites à Auxerre, à la suite d'un sermon prononcé devant l'évêque [Pierre IX, de Broc]. Copie du temps.

3 (fol. 21). Bref d'INNOCENT XII aux archevêques et évêques des Pays-Bas; « dat. Romae, die 6ª febr. 1694 », touchant les cinq propositions tirées du livre de Jansénius intitulé : *Augustinus*. — Décret du même pape, 12 janvier 1694, touchant ces mêmes propositions. Copies.

4 (fol. 23). Remarques sur la Déclaration du 29 avril, dressée par le P. Annat, à propos des cinq propositions de Jansenius.

Papier; 38 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle.

**307** [Suppl. D. l. et f. in-fol. 29]. — 1 (fol. 1 et 15). Thèses théologiques, dont la plupart de l'écriture du P. PINGRÉ, sur les sujets suivants : Quis peccata dimittit? (*S. Marc,* II, 7.) — Per quid potissimum accedimus ad Christi sanguinis aspersionem melius loquentem quam Abel (*Hebr.,* XII, 24) : thèse à soutenir par un des chanoines de Saint-Vincent de Senlis, décembre 1742. — De ecclesiâ. — Quae est sapientia cujus infinitus thesaurus est hominibus? (*Sap.,* VII.) Thèse à soutenir par un des chanoines de N.-D. de la Couronne. — Cur dominator virtutis debitis morti dat tempus? (*Sap.,* XII, 18, 20.) — Quod est mysterium absconditum a saeculis? (La fin manque.) — Quis est panis ipsius Dei substantia? (*Sap.,* XVI, 21.)

2 (fol. 14). Fragment de sermon, en français.

3 (fol. 20). Philirène et Timante, nouvelle, de la main du P. PINGRÉ.

4 (fol. 24). Pièces maçonniques ou relatives à la franc-maçonnerie, de la main du P. PINGRÉ.

5 (fol. 36). « Tableau des frères qui composent l'assemblée maçonnique réunis à L'Or .·. du quartier S^t-Paul de l'Isle de Bourbon, sous le bon plaisir du Grand-Orient national de France, jusqu'au 17^e jour du 8^e mois de l'an de la Vr[aie] L[umière] 5777 inclusivement. »

6 (fol. 40). Pouvoir donné par la loge maçonnique de l'Heureuse Réunion de Saint-Paul de l'île de Bourbon au P. Pingré, pour présenter les requêtes de ladite loge au Grand-Orient.

7 (fol. 42). Reçu, délivré par le trésorier du Grand-Orient de France au P. Pingré, de la somme de 24 livres, pour laquelle ledit Pingré a souscrit à l'emprunt de 9,000 livres décidé par le Grand-Orient; 1^er mois de la Vraie Lumière 5774. Pièce imprimée.

8 (fol. 44). Tableau des officiers et membres de la R.·. L.·. de S^t Jean, avec leurs titres et adresses (XVIII^e siècle). Pièce imprimée.

9 (fol. 45). Pièces originales, relatives à la loge des F. F. Discrets

de l'île de Saint-Domingue, munies du sceau en cire rouge de cette loge.

Papier; 47 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII$^e$ siècle.

**508** [Suppl. D. f. in-fol. 30]. — « Directoire des novices de la congrégation des chanoines réguliers de S. Augustin, dicte de France, dressé par le R. P. Faure, abbé coadjuteur de ... S$^{te}$-Geneviefve ... et supérieur général de ladicte congrégation. » Copie, de plusieurs mains.

Papier; 170 feuillets; 284 sur 195 millim. — XVII$^e$ siècle.

**509** [Suppl. D. f. in-fol. 31]. — Le P. Ch. Faure. Lettres et instructions communes et particulières, dont plusieurs autographes : à ses amis Charles Servin, François Chevalier, Jaques Saudins, Vincent Barleuf, août 1633 (fol. 1); — pour le renouvellement des vœux, 1633 et 1638 (fol. 3); — pour le rétablissement de la discipline dans diverses maisons de la Congrégation, 1639 ; à la suite se trouve un brouillon de lettre du P. Boulart (fol. 7); — aux religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Rillé, près Fougères, 1639 (fol. 19); — aux religieux de Saint-Lô de Rouen, 1640 (fol. 21); — aux religieux de Saint-Ambroise de Bourges, 1642 (fol. 23); — pour tout le corps de la Congrégation, s. d. (fol. 25); — pour le cas de procès (fol. 27); — « sur le zèle pour la manutention de la religion » (fol. 33); — pour le temps de la Pentecôte (fol. 35); — pour bien chanter l'office divin, 1639 (fol. 36); — pour se préparer à célébrer l'anniversaire de son baptême (fol. 40); — pour l'examen sur l'humilité (fol. 42); — sur l'amour de J.-C. (fol. 44); — pour les séminaristes (fol. 46); — pour ceux qu'on envoie en quelque monastère (fol. 47); — aux congréganistes de Saint-Vincent de Senlis (fol. 49); — pour les religieux de Saint-Martin de Nevers, 1631 (fol. 50).

Papier; 50 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ siècle.

**510** [Suppl. D. f. in-fol. 32]. — « Discours et exhortations du P. Ch. Faure », datés des années 1657 à 1672. Copies.

Papier; 75 feuillets; 330 sur 220 millim. — XVII$^e$ siècle.

**511** [Suppl. D. f. in-fol. 32]. — Œuvres du P. Ch. Faure. Autographes et copies : Fragment d'instruction religieuse (fol. 1). — Sur la nécessité d'un bon supérieur pour l'ordre des communautés; devoirs

des supérieurs (fol. 3). — Lettre au Fr. Pierre Mallet, qui était près d'aborder l'autel et la table sainte; 27 décembre 1640 (fol. 20). — Lettre d'affection et de conseils [à un Génovéfain?] (fol. 22). — « De la fin intérieure et extérieure de cette congrégation » [de France] (fol. 24). Ce dernier article, qui se trouvait parmi les papiers du P. Faure, n'est peut-être pas de lui.

Papier; 45 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e siècle.

**312** [Suppl. D. f. in-fol. 34]. — Requête des religieux de la Custodie de la Très S^te Trinité, érigée en la province des Cordeliers de Touraine, aux commissaires députés par le Parlement pour examiner les règlements faits par le R. P. général de l'Ordre de S. François pour la réforme des Cordeliers de France, en 1670 et 1676. Copie.

Papier; 7 feuillets; 320 sur 195 millim. — XVIII^e siècle. — Pièce extraite du volume imprimé Z. in-fol. 377, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, lequel provient de Le Tellier et contient les pièces du procès entre le curé de Vatierville, Thomas Coulon et le sieur de Hincourt, promoteur de Rouen.

**313** [Suppl. D. f. in-fol. 35]. — « Idée des choses qui serviront à conserver en sainteté la congrégation [de France]. »

Papier; 38 feuillets; 337 sur 205 millim. — XVII^e siècle.

**314** [Suppl. D. f. in-fol. 36]. — « Instruction pour le bon gouvernement de la religion. »

Papier; 30 feuillets; 340 sur 205 millim. — XVII^e siècle.

**315** [Suppl. D. f. in-fol. 37]. — « Réfutation de deux erreurs notables enseignées et maintenues par feu M^r de l'Aubespine, évesque d'Orléans, en ses deux livres des observations sur les anciennes coustumes de l'Église [*De veteribus Ecclesiae ritibus,* 1623, in-4°]. »

Papier; 7 feuillets; 335 sur 220 millim. — XVII^e siècle. — Provient de l'ancien Carton : D., liasse 4, n° XI.

**316** [Suppl. D. f. in-fol. 38]. — Recueil de lettres (autographes, originaux et copies), touchant pour la plupart la bulle Unigenitus et le Jansénisme. Plusieurs ne sont pas signées; les autres sont de : Nicolas II Pavillon, évêque d'Alet, 1661 (fol. 2); — l'abbé, puis cardinal

de Polignac, 1699-1714 (fol. 4, 10 et suiv.); — François Berger de Malissol, évêque de Gap, 1711 (fol. 5); — le chancelier Pontchartrain, 1714 (fol. 10, 11 v°, 12 v°); — le cardinal de Noailles, 1714 (fol. 11 et suiv., 36 et 37); — « Lancien, évêque de Troye » (peut-être mauvaise lecture pour « François » II Bouthillier de Chavigny), 1714 (fol. 15 v°); — Jean-Bapt.-Louis-Gaston de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, 1717 (?) (fol. 38); — Grenan, supérieur provincial de la Doctrine chrétienne, Baudouin, recteur de la maison de Saint-Charles, Benoist, recteur de la maison de Saint-Julien, Jacquier, recteur de la maison de Bercy, 1717 (fol. 44); — Jolly, prêtre à Gray, 1717 (fol. 46); — Fr. Ange de Saint-Jacques, religieux carme des Billettes, 1717 (fol. 48); — Frehel, curé de N.-D.-du-Port, à Clermont-Ferrand, 1717 (fol. 50); — Sainte-Marie, grand archidiacre de Nevers, 1717 (fol. 52); — le chapitre de Langres, s. d. [XVIII[e] siècle] (fol. 60); — Hippolyte de Béthune, évêque-comte de Verdun, 1717 (fol. 62); — Marc de Beauvau, marquis de Craon, 1717 (fol. 63); — d'Angeville, 1717 (fol. 67); — Le Masuyer, 1717 (fol. 69); — Clappier, sacristain de la collégiale d'Aups, 1719 (fol. 73); — Gastaud, prêtre, avocat au parlement d'Aix, 1720 (fol. 75); — vingt curés à l'archevêque de Paris, Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, 1732 (fol. 77); — Georges-Louis de Berghen, évêque de Liège, 1732 (fol. 79).

Papier; 79 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle.

**317** [Suppl. D. f. in-fol. 39]. — Recueil de lettres et de petits traités théologiques :

1 (fol. 2). Mémoire adressé au pape Alexandre VII, pour prouver que « la censure portée sous le nom de la Sorbonne contre l'*Apologie des casuistes* (Paris, 1659, in-4°) est nulle... ». — La fin manque.

2 (fol. 9). Lettre d'un chanoine régulier, qui signe « F. N. M. », à un religieux Augustin, au sujet du vœu de pauvreté; 18 septembre 1687.

3 (fol. 21). Lettres du P. Plesse, chanoine régulier, au P. Ribcrolles, supérieur de la congrégation de France, touchant un livre sur le péché originel; 26 juillet et 8 août 1719.

4 (fol. 25). Fragment d'un traité sur le péché originel, par Le Nord, chanoine régulier.

Papier; 39 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle. — La pièce n° 2 provient du Carton : D. 2, liasse 4, n° 6; les trois suivantes du Carton : DD. 4.

**318** [Suppl. D. f. in-fol. 40]. — 1 (fol. 2). « Extrait de la lettre de Mr GOURDAN, chanoine régulier de Saint-Victor, au R. P. [Du Vau], prieur de Sainte-Geneviève, 4 janvier 1699 », touchant un écrit de ce dernier sur la « désapropriation parfaite qui doit régner dans les chanoines réguliers ».

2 (fol. 4). « Sentiment des chanoines réguliers de Saint-Victor... touchant un livre qui porte pour titre : *Dissertation sur le pécule des religieux curés*... (Paris, Couterot, 1697, 2 vol.) » ; 9 janvier 1699. Copie. A la suite se trouve une lettre du P. GOURDAN au R. P. Du Vau, accompagnant l'envoi de ce « Sentiment » ; 10 janvier 1699. Copie.

3 (fol. 9). « MÉMOIRE composé pour Mgr le chancelier Voisin, au sujet de la jurisprudence du Grand-Conseil, sur le pécule des curés réguliers », à propos de la succession du génovéfain Gardeau, qui avait donné lieu à des débats entre l'abbaye de Sainte-Geneviève et la fabrique de la paroisse.

Papier; 38 feuillets; 300 sur 195 (art. 1 et 2) et 350 sur 225 millim. (art. 3). — XVIIIe siècle.

**319** [Suppl. D. f. in-fol. 41]. — Copies de pièces concernant le livre du P. Jouvency : *Historiae Societatis Jesu pars Va*, Rome, 1710, in-fol.

Papier; 168 feuillets; 400 sur 250 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien Carton : K., liasse 5.

**320** [Suppl. D. f. in-fol. 42]. — « LETTRE d'un solitaire à M. l'abbé N...., au sujet du fameux sermon du P. de La Motte [ou La Mode], Jésuite, prêché dans l'église cathédrale de Rouen, le 20 octobre 1715. »

Papier; IV-35 pages; 310 sur 140 millim. — 1716.

**321** [Suppl. D. f. in-fol. 43]. — Pièces relatives à l'exclusion de douze religieuses des assemblées du monastère de la congrégation d'Étampes. Copies : Lettre de la Congrégation au cardinal Fleury; fin septembre 1735. — Remontrances de la Congrégation au Roi; 1735. — Arrêt du Conseil d'État en suite de ces remontrances; 26 octobre 1735. — Lettre du Roi à la Mère Lhuillier de Saint-Charles, supérieure de la Congrégation, prononçant l'exclusion desdites religieuses; 26 juillet 1735 — Récit de la visite du monastère par l'archevêque de Sens; 14 septembre 1735.

Papier; 8 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

322 [Suppl. D. f. in-fol. 44]. — Recueil d'œuvres du P. POLINIER, abbé de Sainte-Geneviève : Instructions pastorales, autographes. — Lettres circulaires, autographes. — Mémoire au cardinal Fleury sur une contestation pendante entre la paroisse Saint-Étienne du Mont et l'abbaye de Sainte-Geneviève; 1727. Copie.

L'une des instructions est écrite dans les blancs d'une lettre du P. GUELLAIN au P. Polinier, datée de Ham, le 31 décembre 1709. Cette lettre ne contient que des souhaits de nouvelle année.

Papier; 25 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII<sup>e</sup> siècle.

323 [Suppl. D. f. in-fol. 45]. — Lettre apologétique du cardinal de NOAILLES contre ceux qui l'accusaient de jansénisme; vers 1714. Copie.

Papier; 30 pages; 323 sur 200 millim. — XVIIIe siècle.

324 [Suppl. D. f. in-fol. 46]. — « Des propositions à serment. Doctrine de S. Thomas d'Aquin. Sentiment de Bossuet. » — L'écriture de ce manuscrit est la même que celle du manuscrit n° 269, lequel, d'après une note du P. Barre, placée au verso du feuillet de garde, serait du « R. P. BAZIN, chanoine régulier, ancien prieur de Saint-Jean-de-Chartres ».

Papier; 95 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIIe siècle.

325 [Suppl. D. f. in-fol. 48] [1]. — « FACTUM pour les princier (*sic*), doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Metz », contre les abbés commendataires de Saint-Symphorien, Saint-Vincent, Saint-Arnould, Saint-Clément, au diocèse de Metz.

Papier; 17 feuillets; 330 sur 210 millim. — XVIIIe siècle. — Les quatre premiers feuillets sont manuscrits, le reste est imprimé. — Ancien Carton : F., liasse 2, n° 15.

326 [Suppl. D. f. in-fol. 49]. — « Lettre d'un disciple de S. Augustin [DUMONSTIER, auditeur des comptes] à l'autheur de la *Bibliothèque ancienne et moderne* [Jean Le Clerc (Amsterdam, Mortier, 1714, 29 vol. in-8°)], sur le prétendu manichéisme du saint docteur. »

Papier; IV-20 pages; 350 sur 225 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien Carton : B., liasse 6, n° 5.

[1] Dans l'ancien classement, le n° Suppl. D. f. in-fol. 47 était vacant.

527 [Suppl. D. f. in-fol. 50]. — « Mémoire pour le R. P. Sohier, professeur de théologie en l'abbaye de Saint-Jacques à Reims, contre les accusations de schisme et d'hérésie intentées contre lui par deux ecclésiastiques de cette même ville. »

Papier; 16 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII[e] siècle.

528 [E. l. in-fol. 1). — « Incipit Summa domini Hostiensis, que jure merito copiosa nuncupatur, quam ipse Henricus [de Bartholomaeis, sive de Segusia], Hostiensis episcopus..., comprehendit. » Début : « Alpha et ω unum in essentia... » Fin : « ...dubitationis forsitan habuisset. »

Le feuillet 541, qui servait probablement de feuillet de garde dans une ancienne reliure du volume, contient un fragment d'un Commentaire sur le Digeste (liv. XV, tit. I), avec glose (XIII[e] siècle).

Parchemin et papier; 546 feuillets; 365 sur 235 millim. — XIV[e] siècle. — Le commencement et la fin de la Somme ayant disparu, une main postérieure (XV[e] siècle) a comblé la lacune, en recopiant les 58 premiers feuillets et les 27 derniers. — Lettrines et majuscules en couleur. — Au verso du fol. 546, on lit : « Ego Philibertus Lexartey, in decretis licenciatus et in legibus bachalarius, in suprema pellamenti (*sic*) curia Burgundie consiliarius, insignisque capelle ducum Burgundie cantor et canonicus, fateor me dedisse hanc Summam Hostiensis patri, priori et fratribus conventus Divionis, sacri ordinis beatissime Dei matris de Monte Carmeli, cum sequentibus voluminibus, scilicet : 2[m] volumen Boneventure; Sermones quadragesimales fratris Johannis Gritsch, ord. Fratrum Minorum, doctoris eximii; Postillam magistri Nycolay de Lyra super quatuor Evangelia; et unum volumen in pergameno in quo continentur libri sequentes, scilicet : de celo et mondo, de generatione et corruptione, de intellectu et intellecto, de anima, de memoria, de morte et vita, de sompno et vigilia, de vegetabilibus; et hoc propter reverentiam Dei..... ac etiam intuitu et amore fratris Laurentii Burelli, ejusdem ordinis doctoris eximii..... Teste signo meo manuali hic apposito, decima die mensis januarii, anno Domini M[o] CCCC[o] octuagesimo septimo. [Signé :] Philibertus Lexartey. » — « Ex bibliotheca Patrum Carmelitarum Divionensium » (XVII[e] siècle).

529 [E. l. in-fol. 2]. — « Incipit Summa de titulis Decretalium compilata, addita in aliquibus locis quibusdam aliis rubricellis, que vocatur Summa copiosa sive Caritatis » [auctore Henrico de Bartholomaeis, Hostiense cardinali]. Début : « Alpha et ω unum in essentia et trinum in personis... » Fin : « ...dubitationis forsitan habuisset. »

Parchemin; 357 feuillets; 410 sur 280 millim. — 1289 (voy. fol. 356 v[o]). — Peintures et lettrines en couleur. — Au bas du premier feuillet sont

peintes les armoiries suivantes, qui se trouvent également dans les mss. nos 15, 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 330, 391, 393, 394, 395 : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**330** [E. l. in-fol. 3]. — « Apparatus Decretalium domini INNOCENCII pape quarti » (voy. fol. 283 v°). Début : « Legitur in Ezechiele III a : Venter tuus comedet... » Fin : « ...de consuetudine in principio. »

Le premier feuillet de garde contient un fragment d'un RÈGLEMENT des boursiers de l'église de Vienne en Dauphiné. (Voy. le ms. n° 393, où se trouve un autre fragment de ce Règlement.)

Parchemin; 284 feuillets; 420 sur 255 millim. — XIIIe-XIVe siècle. — Lettrines en couleur. — Au bas du quatrième feuillet, sont peintes les armes suivantes, qui se trouvent aussi dans les mss. nos 15, 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 329, 391, 393, 394, 395 : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**331** [E. l. in-fol. 4]. — 1 (fol. 2). Décrétales de GRÉGOIRE IX, avec le commentaire de BERNARD de COMPOSTELLE, et des notes marginales de diverses mains. Début du texte : « Gregorius episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Parisius commorantibus, salutem et apostolicam benedictionem. Rex pacificus... » Début du commentaire : « Gregorius in hujus libri principio : Quinque precipue sunt preponenda... » Fin du texte : « ...quis homagium compellatur. » Fin du commentaire : « ...de pactis pactiones. »

2 (fol. 270). Constitution d'INNOCENT IV, avec un commentaire. Début : « Innocentius IV, in concilio Lugdunensi. Cum in multis juris articulis... » Début du commentaire : « Cum in multis... Nota quod infinitas in multis articulis... » La fin du texte et celle du commentaire manquent.

Parchemin; 272 feuillets; 420 sur 270 millim. — XIVe siècle. — Peintures et lettrines en couleur. — Au verso de l'avant-dernier feuillet, est dessiné à la plume un écusson fantaisiste, où figure une croix simple chargée d'un rai d'escarboucle, le tout sans indication de couleurs. L'écusson est tenu par un paon à la queue éployée, portant cette devise : « Dieu et elle mieulx. » — « Ex bibliotheca Stae Genovefae, 1732. »

**332** [E. l. in-fol. 5]. — Recueil de droit canon :

1 (fol. 2). BONIFACE VIII, Sextus Decretalium, avec quelques notes

marginales ; suivi du « de Regulis juris ». Début : « Bonifacius... doctoribus et scolaribus universis Parisius commorantibus... Sacrosancte romane Ecclesie... » Fin du Sexte : « ...negociis abesse contingat. » Début et fin du « de Regulis juris » : « Bonifacius VIII ...Beneficium ecclesiasticum... contra legis nititur voluntatem. »

2 (fol. 112). Bulle ou constitution de Boniface VIII « de Indulgentia ». Début : « Bonifacius VIII. Ad constitutionem presentium... » Fin : « ...Datum Laterani, XIV kal. marcii, pontificatus nostri anno VI°. »

3 (fol. 112 v°). Bulle ou constitution de Boniface VIII, relative à la sépulture des corps. Début : « Detestande feritatis... » Fin : « ...Datum Ananie, IV kal. octobris, pontificatus nostri anno V°. »

4 (fol. 113). « Constitutio de novo facta [a Bonifacio VIII] super questione vel discordia mota inter prelatos et fratres Minores et Predicatores. » Début : « Bonifacius VIII, ad futuram rei memoriam. Super cathedram preeminentie... » Fin : « Datum Laterani, XII kal. marcii, pontificatus nostri anno sexto. »

5 (fol. 115 v°). « De sententia excommunicationis. » Deux bulles ou constitutions sans suscription ni souscription. Début de la première bulle : « Excommunicamus et anathematizamus ex parte Dei... » Fin : « ...similes obligamus. » — Début de la deuxième bulle : « Provide attendentes... » Fin : « ...patentes litteras apparente. »

Sur le feuillet de garde, en tête du volume, se trouvent quelques notes de droit canon.

Parchemin ; 117 feuillets ; 325 sur 215 millim. — XIV^e siècle. — Au verso du fol. 116, on lit (écriture du XV^e siècle) : « Iste liber fuit datus ecclesie Silvanectensi per testamentum deffuncti magistri Johannis Brosset, succentoris ejusdem ecclesie, et deliberatus per executores suos. [Signé :] J. de Maumont. » — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. »

333 [E. l. in-fol. 6]. — Traités de droit canon :

1 (fol. 1). « Incipit apparatus Archidiaconi [Guidonis de Baisio], super VI^tum librum Decretalium domini Bonifacii pape VIII. » Début : « Venerabilibus et discretis viris rectoribus universitatis scolarium Parisius degencium... Guido de Basio (*sic*), Bononie archidiaconus... Vestris devictus precibus... » Fin : « ...cum percussio in fi[ne]. »

2 (fol. 227). Constitution du pape Boniface VIII « de penitenciis et remissionibus » (*Extravag. commun.*, l. V, t. ix, c. i), avec commentaire. Début du texte : « Antiquorum habet fida relatio... » Fin :

« Datum XIII° [ou IV° (?)] kal. marcii, pontificatus nostri anno sexto. » Début du commentaire : « Antiquorum. Hec epistola satis grosse fuit composita... »

Parchemin; 228 feuillets; 360 sur 240 millim. — XIV° siècle. — Lettrines en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**334** [E. l. in-fol. 7]. — 1. Fragments des Distinctions sur les Décrétales de Henri Bohic : 1° (fol. 1). Distinctions sur le livre I des Grégoriennes. Manque la fin, après les mots : « transit et extenditur » du dernier chapitre du titre « de Arbitris ». — 2° (fol. 123). Distinctions sur le livre III des Grégoriennes. La fin manque, depuis le milieu du titre « de Probationibus », après les mots : « religionis mendicantis in primo », dans le chapitre commençant par les mots : « Super eodem. Si queratur numquid bona ingredientis monasterium tacite. » — 3° (fol. 174). Distinctions sur le livre IV des Grégoriennes.

2 (fol. 234). Autre main un peu plus récente. Gui de Baise, Apparatus ad Decretum ou Rosarium Decreti. Commentaire sur le Décret de Gratien. Début : « Reverendo in Christo patri suo, domino Girardo... Guido de Baysio... Presens opus, juxta beatum Ambrosium... » — La fin manque après les mots : « vel potest intelligi » de la 25e Distinction.

Papier; 297 feuillets; 390 sur 285 millim. — XV° siècle.

**335-336** [E. l. in-fol. 8-8²]. — Deux volumes. — Henri Bohic, Distinctions sur les Décrétales. Début : « Venerabilibus et discretis viris doctoribus, licenciatis... auditorium suum lecture de mane Parisius intrantibus, Henricus Bohic, Leonensis diocesis in Britania... Quoniam in dicta lectura... » Fin : « ...et inde ibi per Jo[annem] An[dreae]. »

Le 1er volume contient : les Distinctions sur les livres I et II des Grégoriennes (fol. 1); — un index analytique des Distinctions, à la fin duquel on lit : « Explicit tabula Distinctionum domini Henrici Boich, et fuit facta collatio ad originale per me G. Destrepagny, anno Domini MCCCCLXVIII, die 1a mensis maii » (fol. 290); — une liste des titres et chapitres des cinq livres des Grégoriennes (fol. 315); — une table mnémotechnique des rubriques des Grégoriennes (fol. 321 v°); — un index analytique des Distinctions de Bohic sur le Sexte de Boniface VIII (fol. 322), à la fin duquel on lit (fol. 327 v°) : Opusculum hic finit die mercurii, feria secunda post festum S. Nicholai..., anno a passione Domini M° CCCC° LXIII° (*sic*), ipso Domino operante, quem ego Henricus

servus suppliciter exoro ut... me secum perducat ad gloriam sempiternam... Amen ; — un second index des Distinctions (fol. 328), à la fin duquel on lit (fol. 344) : « Hic est finis quem ille imposuit, qui omnium principium et finis... anno Domini M. CCC$^{mo}$ XLVIII, die Jovis post octabas Epiphanie ejusdem, cui pro infinitis beneficiis que michi tribuit et specialiter pro eo quod, non obstante mortalitate que in istis partibus invaluit, me produxit ad finem hujus operis... gratias reffero, sicut possum... » ; — une table particulière des Distinctions sur le 4$^e$ livre des Grégoriennes (fol. 344) ; — une table particulière des Distinctions sur les livres I, II et III des Grégoriennes (fol. 345 v°).

Le 2$^e$ volume renferme : les Distinctions sur les livres III, IV et V des Grégoriennes (fol. 1) ; — une table particulière des Distinctions sur le V$^e$ livre des Grégoriennes (fol. 393 v°), à la suite de laquelle on lit : « Explicit tabula Distinctionum domini Henrici Bohic super quinto Decretalium libro, anno Domini MCCCCLXVII°, die 13$^a$ mensis augusti. D. p. gny. » (Destrepagny?)

Parchemin ; 354 et 398 feuillets ; 385 sur 280 millim. — XV$^e$ siècle (1467-1468). — Lettrines en couleur. Marges ornées. — Ex-libris génovéfains de 1732 et de 1753.

337 [E. l. in-fol. 9]. — Henri Bohic, Distinctions sur le 1$^{er}$ livre des Décrétales. Début : « Venerabilibus et discretis viris doctoribus... auditorium suum lecture Decretalium de mane Parisius intrantibus, Henricus Bohic, Leonensis diocesis in Britannia... Quoniam in dicta lectura... » — La fin manque après les mots : « ideo timetur de dis-[sencione] », dans l'avant-dernier chapitre du titre « de Arbitris ».

Papier ; 221 feuillets ; 298 sur 220 millim. — XV$^e$ siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

338 [E. l. in-fol. 10]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Incipit apparatus constitutionum Clementis pape V, secundum G[uillelmum] de Montelauduno. » Début : « Magnifice bonitatis mireque pietatis viro, domino Johanni inclitissimo infanti, illustrissimi principis Arrogonum filio, ejusdem cancellario, G. de Montelauduno... Quoniam a Johanne, pro revelanda... » Fin : « ...irritus nec etiam irritandus. »

2 (fol. 182 v°). « Incipit apparatus domini Guillermi de Montelauduno super Extravagantes domini Johannis pape XXII. » Début : « Sus-

cepti. Hoc decretum potest intelligi... » — La fin manque après les mots : « ...qui duorum numero contenta est » de la 2e Extravagante (Execrabilis).

3 (fol. 206). GUILLAUME de MONTLEZUN. « De regulis juris », dernière partie de sa *Lectura super Sextum*. Début : « Beneficium ecclesiasticum. Pone casum... » Fin : « ...licet noviter inchoatos. Jo[annes Andreas]. » Suit une épitaphe de Jean André, mentionnant ses ouvrages et indiquant qu'il mourut de la peste « in anno MCCC°, etc. ».

4 (fol. 247 v°). Deux pièces de 9 et 8 vers, l'une commençant par :

« De seurs ne de loyaux amis
Au monde peu en trouveras. »

Et finissant par :

« Y ne se fault fier qu'en Dieu. »

L'autre commençant par :

« Y n'est sy grant pocession
Dont hons peut vivre bonnement. »

Et finissant par :

« Tant vault homme, tant vault sa terre. »

Papier; 247 feuillets; 295 sur 215 millim. — XVe siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

339 [E. l. in-fol. 11]. — Traités de droit canon :

1 (fol. 2). « Incipit libellus super jure canonico, compositus a domino RAMFREDO BENEVENTANO. » Début : « Super actionibus juris compositi sunt libelli... » Fin : « ...de aquirendis possessionibus quam vis. » — En tête se trouve une table des chapitres, écrite par une autre main, du XIVe siècle.

2 (fol. 37). « Incipit Summa [sive Ordo judiciarius] magistri TANCRETI. » Rédaction originale. Début : « Assiduis postulationibus me, karissimi socii... » Fin : « ...breviter dixisse sufficiant. »

3 (fol. 58). « Incipiunt questiones magistri BERTHOLOMEI [BRIXIENSIS] » ; les questions seulement, sans les réponses.

4 (fol. 61, 97). Jo[HANNES] CAR[DINALIS?] (JEAN LE MOINE?). « Virga morum. » Commentaire sur le livre I, titres I-IV, chap. 8, des Décrétales de Grégoire IX. Début : « In Dei nomine, amen. Virgam vigilantem ego video, Jeremie primo. Ut verbum congruat proposito, dico ego Jo.

Car. : Video, id est oculis nedum corporis, sed cordis, qui sunt intellectus, et ratione contemplor virgam vigilantem in hoc volumine, quod est Virga morum... » Fin : « ...loci diocesano constitutum. »

5 (fol. 90). Fragment d'un COMMENTAIRE sur les DÉCRÉTALES d'Innocent IV et d'Alexandre IV, avec le texte de ces Décrétales. Début : « Romanus pontifex, qui jura tuetur; sic intendit... » La fin manque.

6 (fol. 101). « Incipit Summa de titulis Decretalium ab magistro B[ERNARDO PARMENSI de BOTONE] composita. » Début : « Formavit Deus hominem ad ymaginem et similitudinem [*Decreti* pars 2ª, causa] XXXIII., q[uestio] V : Hec ymago; et c[ap.] de penis : Si quis in metallum... » Fin : « ...possunt, quibus studia sunt diversa [*Decreti* pars 2ª, causa] XVI, q[uestio] VII : Nona actione. Explicit summa magistri B. »

7 (fol. 123). MARGARITA DECRETALIUM. Début : « Verborum superfluitate penitus resecata, de talento condito vobis relinquo margaritas, ut qui, stomaco latescente, non possunt vigilias cruciboli sustinere... » L'ouvrage paraît inachevé. Dans le présent manuscrit il se termine par un chapitre intitulé : « de ecclesia consecrata » et par les mots : « ...utrum ipso jure sint excommunicati. Tractatur e[adem] q[uestione] et c[anone] : Sicut. »

8 (fol. 127). Lettre de PIERRE, sous-doyen de Saint-Martin de Tours, au pape Urbain IV, lui rendant compte de la mission qu'il a reçue dudit pape de régler un différend entre le monastère augustinien de Saint-Antonin, au diocèse de Rodez, et l'archevêque de Bourges; datée de Saint-Antonin, 4 septembre 1264. La lettre de Pierre contient le texte de la bulle d'Urbain IV, lui confiant cette mission; Orvieto, 30 avril 1264. Copie.

9 (fol. 127). MANDEMENT de l'assemblée ecclésiastique du diocèse de Rouen, tenue, le 30 août 1267, à Pont-Audemer, invitant les prêtres de ce diocèse à exiger des clercs mariés et non mariés le port de la tonsure et de l'habit clérical. Copie.

Parchemin; 128 feuillets; 345 sur 230 millim. — XIIIᵉ et XIVᵉ siècle (les art. 2, 3, 6, 7, 8, 9 sont du XIIIᵉ siècle; l'art. 1, du commencement du XIVᵉ siècle; les art. 4 et 5, de la fin du XIVᵉ siècle). — L'existence dans ce volume de la pièce nº 8, et la teneur d'une note du XIVᵉ siècle, qui se lit au fol. 127 et qui contient un renseignement sur le diocèse du Mans, permettent de conjecturer que le présent manuscrit provient de la Touraine ou du Maine. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**340** [E. l. in-fol. 11²]. — 1 (fol. 1). « WILHELMUS HORBORG, Almanus, Conclusiones [sive Decisiones Rotae]. » Début : « In nomine Domini, amen. Anno nativitatis ejusdem M°.CCC°.LXXVII°, die mercurii 30 mensis januarii, pontificatus domini Gregorii pape XI anno VI°... ego Wilhelmus Horborg, Almanus... conclusiones sive determinationes infrascriptas... incepi colligere... continuendo usque ad annum Domini M°CCC°LXXXI° et mensem maii... » Fin : « ...transmissa et c[itata] t[itulo] C. : Quod sicut, etc. » (Voy. un autre texte des « Decisiones Rotae » dans le manuscrit n° 343.)

2 (fol. 1 36). JEAN, patriarche d'Antioche. Mémoire contre la décision du pape Eugène IV, dissolvant le concile de Bâle. Début : « Sacrosancte generali synodo Basiliensi... vester devotus... Johannes, patriarcha Antiochenus... Quia nonnulli... » Fin : « ... dicta obedire tenetur. » (Sur ce Jean, voy. *Gallia christ.*, XVI, 367 ; Labbe, *Conc.*, XII, 184.)

Papier ; 145 feuillets ; 295 sur 215 millim. — XV^e siècle. — Lettrines en couleur et marges ornées aux feuillets 1 et 135. — « Ex bibliothecâ FF. Carmelitarum Divionensium » (XVII^e siècle).

**341** [E. l. in-fol. 12]. — Recueil de droit canon :

1 (fol. 3). Fragment de la Somme de HENRI de SUSE, cardinal d'Ostie, liv. II, tit. I et II jusqu'aux mots : « proponi possunt. » Début : « Ex ore procedentis in trono... »

2 (fol. 11). Autre main, italienne. Décret de GRATIEN, avec la glose de BARTHÉLEMI de BRESCIA. Début du Décret : « Humanum genus duobus regitur... » La fin manque après les mots : « ad peregrinandum proficisci » du paragraphe « Clericus vel laicus sine jussione episcopi non peregrinetur » (de Consecratione, dist. 5). Le début de la glose manque jusqu'aux mots : « id est : equum est », soit une colonne environ. La fin de la glose manque après les mots : « de receptis litigatores », soit depuis la fin de la glose sur le paragraphe « Clericus vel laicus sine jussione episcopi non peregrinetur ».

3 (fol. 349). Troisième main. Les CLÉMENTINES. Début : « Johannes episcopus, servus servorum Dei... doctoribus et scolaribus Avinioni commorantibus... Quoniam nulla... » Fin : « ...nec etiam irritandus. »

4 (fol. 363). Autre manuscrit. Fragment d'un recueil de citations ou exemples bibliques sur divers sujets, dont voici les premiers : « Deus dat auxilium in tribulatione. » — « Laborat Ecclesia pro peccatis propriis. » — « Est velamentum obscuritatis. »

En tête du volume, sur les deux feuillets de garde, se trouvent une table des matières du Décret de Gratien, des exemples de droit canon et diverses notes sur la même matière, le tout de la fin du XIII[e] siècle.

Parchemin; 364 feuillets; 395 sur 240 millim. (art. 1-3); 112 sur 80 millim. (art. 4). — XIII[e] (art. 1, 2 et 4) et XIV[e] siècle (art. 3). — Peintures et lettrines en couleur. — Au verso du deuxième feuillet, on lit : « Ego Karolus Bandart, in artibus magister, curatus ecclesie parrochialis Sancti Laurentii du Tenssement [Saint-Laurent-du-Tencement, Eure, arr. de Bernay], certifico vendidisse hunc librum venerabili viro domino Ricardo Exmelin, presbitero curato de Bellomonte, teste signo meo manuali hic apposito, anno Domini M° CCCC° LXI°, et promitto garantizare contra omnes. [Signé :] Bandart. » Et au-dessous : « Iste liber pertinet Ludovico de Venoyo, religioso professo in ecclesia Sancte Barbare, Lexoviensis diocesis, et in jure canonico licentiato, quem quidem librum emit ab eodem curato de Bellomonte, precio et somma decem scutorum auri, anno Domini M° CCCC° LXII°. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**342** [E. l. in-fol. 13]. — Recueil de droit canon :

1 (fol. 2). Décret de Gratien. Le début manque jusqu'aux mots : « collirio inunge oculos... » (1[re] partie, dist. 49) exclusivement. Fin : « ...viderit patrem facientem. »

2 (fol. 585). Autre main. Fragment d'un Commentaire sur le Décret. Début : « Quamvis leges seculares illi scientie, que in... »

En tête du volume, le feuillet de garde contient : « L'asiette de la taille de la paroisse de Sainct-Jehan de Caen... 1438. »

Parchemin; 187 feuillets; 460 sur 320 millim. — XIII[e] siècle. — Les lettres ornées en tête des chapitres ont toutes été coupées. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**343** [E. l. in-fol. 14]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Guilhermus Harborch, Conclusiones [sive Decisiones Rotae]. » Début : « In nomine Domini, amen. Anno nativitatis ejusdem 1376, die mercurii 30 mensis januarii, pontificatus domini Gregorii XI anno sexto... ego Guilhermus Harborch... Alamanus, conclusiones, determinationes aut descriptiones infra scriptas cepi colligere... continuando usque ad annum Domini 1381, ad mensem maii... » Fin : « ...in hiis de preben[dis] : Cui de non, libro VI° [*Sexte de Boniface VIII*, liv. III, tit. iii, chap. 27 (?)]. » — Ce texte des « Decisiones Rotae » de Harborch ou Horborg contient un beaucoup plus grand nombre de Décisions que celui contenu dans le ms. n° 340. L'ordre des Décisions

communes à ces deux textes n'est pas le même dans les deux manuscrits.

2 (fol. 131). « Incipit tractatus de socita et societate secundum dominum Angelum [Johannis (voy. l'explicit)] Paragli de Perusio. » Début : « Quoniam laycorum sequens est usus in contrahendis societatibus... » Fin : « ...proximo dictum est, etc. »

3 (fol. 135). Traité anonyme sur le sujet suivant : « Utrum potestas secularis sit a Deo. » Début : « Circa originem potestatum et jurisdictionem, quibus populus regitur... » Fin : « ...nulla est confusio. »

4 (fol. 139 v°). « Sequitur tractatus de mutacionibus monetarum, editus a magistro Nicolao Oresme, theologie professore eximio. » Début : « Quibusdam videtur quod aliquis rex... » Fin : « ...efficaciter impugnare. »

Papier; 146 feuillets; 380 sur 280 millim. — XV$^e$ siècle. — Au premier feuillet se trouve une peinture représentant un personnage qui écrit. — « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium » (XVII$^e$ siècle). — Les ais de bois de la couverture sont recouverts en partie de cuir gaufré, avec incrustations coloriées en vert et en blanc.

**344** [E. l. in-fol. 15]. — Recueil :

1 (fol. 1). Liste des archevêchés et évêchés du monde entier, par ordre géographique.

2 (fol. 4 v°). « Hec sunt regiones christianorum. » — « Gentes christianorum. »

3 (fol. 5 v°). « Les pers de France. » — « Les noms des 9 preux. »

4 (fol. 6). « Sequuntur provincie tocius regni Francie. » — « Sequuntur ecclesie cadentes in regalia... » — « Nomina ducum et comitum [Francie]. »

5 (fol. 7). « S'ensuyvent les eveschés et citez du royaulme de France. » — « Sequuntur nomina presulum ecclesie Andegavensis » (IV$^e$-XVI$^e$ s.).

6 (fol. 7 v°). « Sensuyvent les noms des princes qui ont esté contes et ducs d'Anjou. »

7 (fol. 9). « S'equitur estimacio seu valor, que alio nomine dicitur vaccancia, omnium archiepiscopatuum, episcopatuum et abbatiarum Romane ecclesie... »

8 (fol. 19 v°). Liste des archevêchés et évêchés portant des noms communs à deux ou plusieurs d'entre eux.

9 (fol. 19 v°). Table de comput.

10 (fol. 21). Copie de pièces relatives à la question des annates : bulles d'Innocent VIII, 1490-1491 ; — avis de l'Université de Paris, 1491 ; — « appellatio contra papam pro rege [Francie, Carolo VIII] », 19 septembre 1491.

11 (fol. 33). « Sequitur quedam taxatio cujusdam medie decime, a summo pontifice, CLEMENTE VII, Francorum regi, Carolo VI, graciose concesse, omnium beneficiorum ecclesiarum Turonensis, Andegavensis, Cenomanensis, Reddonensis, Dolensis, Macloviensis, Briocensis, Trecorensis, Leonensis, Corisopitensis, Venetensis, Nannetensis. »

12 (fol. 57). « Taxacio decime beneficiorum, dignitatum, officiorum... civitatis et diocesis Andegavensis, per dominum PAULUM... papam II imposite..., 1467. »

13 (fol. 60 v°). Mandement du cardinal GEORGES D'AMBOISE à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers du royaume de France, leur ordonnant de lui faire connaître la valeur de leurs bénéfices ; 31 octobre 1500.

14 (fol. 65). Copie de pièces relatives : à la levée des décimes pour la croisade, 1279-1281 ; à la levée des décimes concédées par le Pape à Philippe le Bel, pour les affaires d'Aragon, 1290 ; à la levée des décimes dans le diocèse d'Angers, 1290.

15 (fol. 66 v°). COMMENTAIRE sur le texte suivant de Jean André : « Decima beneficiorum alicui concessa sibi debetur secundum taxationem et de moneta currente... »

16 (fol. 67 v°). Lettre de BONIFACE VIII aux collecteurs des décimes pour la guerre de Sicile, leur expliquant de quelle façon et sur quelles personnes doit être opérée la levée; Anagni, 1er octobre 1301 (pont. anno septimo). Copie.

17 (fol. 69). Quittances délivrées par des collecteurs de décimes, 1355-1459. Copies.

18 (fol. 72). « Sequntur collaciones beneficiorum ad collacionem domini episcopi Andegavensis pertinencium. »

19 (fol. 73 v°). « Documenta in brevi que dedit sanctus LUDOVICUS Phillipo, primogenito suo, scripta in libro Memorialium, in principio. »

20 (fol. 74). « L'ordonnance à enoyndre et coroner le roy. » C'est l'ordre de la cérémonie de l'onction et du couronnement des rois de France.

21 (fol. 75). « Comment la royne doibt estre enoynte et couronnée. »

22 (fol. 75). « Requisitio episcoporum regni Francie, facienda regi in sua coronacione. » — « Responsio regis ad episcopos. »

Parchemin; 75 feuillets; 465 sur 325 millim. — XVI[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : P. 1; — CC. 2.

**345** (E. l. in-fol. 16). — Guillaume Durand, Repertorium aureum. Début : « Reverendo in Christo patri ac domino Matheo..., Sancte Marie in Porticu dyachono cardinali, Guillelmus Duranti, domini pape subdiaconus... Prothoplausti (*sic*) rubigine humana... » Fin : « ...id est nullus episcopus. »

Parchemin; 124 feuillets; 320 sur 215 millim. — XIV[e] siècle. — Lettrines en couleur. — Sur le premier et le dernier feuillet, on lit (écriture du XIV[e]-XV[e] siècle) : « Iste liber est prioris S. Barbare. » — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**346** [E. l. in-fol. 18][1]. — Recueil :

1 (fol. 1). « De origine canonicorum in Ecclesia eorumque officio et gradu, deque canonicorum regularium ordine. » Manuscrit autographe du P. Fronteau.

2 (fol. 40). Le même. « De vestitu albo dissertatio philologica. » Autographe.

3 (fol. 43). Le même. « De votis nonnulla. » — « Origo ordinis canonici. » Autographes.

4 (fol. 61). Autre main. Note sur S. Chrodegang.

Papier; 61 feuillets; 326 sur 205 millim. — XVII[e] siècle.

**347** [E. l. in-fol. 19]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Decretum domini Lietberti, Cameracensis episcopi, de mutatione canonicorum secularium monasterii Montis S. Eligii in canonicos regulares » ; s. d. [1049-1076].

2 (fol. 3). Notes sur l'origine des églises de Saint-Martin et de Saint-Cyr à Nevers, extraites d'un « livre en main estant par devers M[gr] l'évêque de Nevers » et d'un « légendaire de la cathédrale de Nevers ».

3 (fol. 5 v°). Épitaphe de Claude de Godet, abbé de Toussaints-en-

[1] Dans l'ancien classement, le n° E. l. in-fol. 17 était vacant.

l'Isle, à Châlons-sur-Marne, composée en 1559, par Antoine Trusson, abbé de la même abbaye. — Note sur les reliques dudit Godet.

4 (fol. 6 v°). Notes sur le prieuré de Saint-Jean d'Orléans, sa fondation, ses abbés (1071-1597).

5 (fol. 8). Note sur le monastère de Saint-Martial de Limoges.

6 (fol. 8). « Fondatio ecclesiae B. Mariae de Boygentiaco (Beaugency), an. 1126. »

7 (fol. 11). Note sur l'abbaye de Saint-Samson d'Orléans. — Acte par lequel Louis VII, revenant de Palestine, fait donation de ladite abbaye aux chanoines du Mont-Sion; 1152.

8 (fol. 13). « Catalogus aliquorum monasteriorum canonicorum regularium, quae in regnis Hispaniae continentur », avec des notes historiques sur quelques-uns de ces monastères.

9 (fol. 20). Bulle de Clément VII, sécularisant l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse; Vatican, 5 des calendes d'octobre (27 sept.) 1526.

10 (fol. 33). Lettre de Jean de Commines, évêque de Térouanne, à Gualbert, abbé de N.-D. de Choques, instituant des chanoines réguliers dans cette abbaye; 1120, s. d. d. j.

11 (fol. 34). Charte de Baudouin de Béthune, confirmant les privilèges de l'église Saint-Jean de Choles; 1204, s. d. d. j.

12 (fol. 36 v°). Bulle d'Honorius III, confirmant les privilèges et les possessions de Saint-Romain de Toulouse. « Romae, apud S. Sabinam », 11 des calendes de janvier (22 décembre) 1216.

13 (fol. 39). Note sur l'abbaye de Saint-Chéron-lez-Chartres, sa fondation, ses abbés (VII$^e$-XVII$^e$ siècle), ses prévôts, d'après des renseignements fournis par Philippe Boutroue, religieux de ladite abbaye.

14 (fol. 52 v°). Note sur l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée, lez Chartres, sa fondation, ses constitutions, ses abbés (XII$^e$-XVII$^e$ siècle).

15 (fol. 65 v°). Lettre de Guillaume, abbé de Saint-Euverte d'Orléans, à tous les religieux, abbés, prieurs, les invitant à faire célébrer un service en l'honneur de Fr. Robert, chanoine de son abbaye, mort le 23 août 1295; datée du jeudi après la S. Barthélemi (25 août) 1295.

16 (fol. 67). Bulle de Paul IV, ordonnant la sécularisation de l'église cathédrale de Grenoble; Vatican, 8 des calendes d'août (25 juillet) 1557.

17 (fol. 79 v°). Bulle de Jean XXII, ordonnant la sécularisation de l'église de Saint-Malo; Avignon, le 6 des calendes de novembre (27 octobre) an IV (1319).

18 (fol. 85). « Charta WILLELMI, patriarchae Hierosolymitani, de inventione... reliquiarum S. Joannis Baptistae, apud Samariam »; s. d. [1145?].

19 (fol. 86 v°). Litterae RADULPHI, Sebastiensis [id est Samaritani] episcopi, de reliquiis S. Joannis Baptistae » ; s. d. (vers 1179?).

20 (fol. 88). « Litterae LUDOVICI VII, Francorum regis, de donatione 20 librarum annui redditus ecclesiae Sebastiensi... » « Actum... Parisius, anno Verbi Incarn. 1178, die S. Augustini » (28 août).

21 (fol. 89). Lettre de PHILIPPE-AUGUSTE, confirmant la donation ci-dessus. « Actum apud Fontem Blaadi, anno incarnati Verbi 1189 », s. d. d. j.

22 (fol. 89 v°). Lettre du même par laquelle il déclare prendre sous sa protection l'église « de Nomosio », membre de l'église Saint-Jean de Sébaste. « Actum anno Incarnati Verbi 1189, mense februarii. »

23 (fol. 90). Bulle de CLÉMENT III, par laquelle il déclare mettre sous la protection du Saint-Siège cette même église « de Nomosio » ; Latran, 13 des calendes de janvier (20 décembre) 1188.

24 (fol. 91). « Fondation de l'abbaye de N.-D. de Beaulieu-lez-le Mans. » 1124.

25 (fol. 92 v°). Bulle de JULES III, ordonnant la sécularisation de l'église d'Auch; 11 avril 1549.

26 (fol. 107). « Ortus et progressus abbatiae Groenenbrielensis, Gandavi, per litteras authenticas ac probatorum et fide dignorum traditiones. »

27 (fol. 107 v°). « Ortus et progressus monasterii S. Trudonis, in civitate Brugensi. »

28 (fol. 112). Privilège du pape PASCAL II, en faveur de l'abbaye d'Arrouaise; Troyes, 12 des calendes de juin (21 mai) 1107.

29 (fol. 114). « Spirituales ecclesiae, filiae abbatis Arroesiae. »

30 (fol. 115 v°). Bulle d'INNOCENT II, instituant des chanoines réguliers dans l'église de Châlons-sur-Marne; 5 des calendes de mars (25 février) 1131.

31 (fol. 117). « Bénéfices dépendans de l'abbaye de Saint-Rufe en Dauphiné. »

32 (fol. 118 v°). Note sur la sécularisation de l'église de Nîmes, par bulle pontificale, « omologuée au Grand-Conseil en 1547, 1553 et 1610 ».

33 (fol 119). Bulle de PAUL IV, ordonnant la sécularisation de

l'église de Séez. « Dat. Romae, ap. S. Marcum », 22 novembre 1547.

34 (fol. 136 v°). Note sur Louis Du Moulinet, évêque de Séez (1564-1601), d'après le nécrologe de l'église de Séez.

35 (fol 137). « Abrégé de l'histoire du pape Adrien IV. »

36 (fol. 139). « De ce qui s'est passé au Louvre au sujet de la Religion [prétendue réformée], le 8 janvier 1615. »

37 (fol. 141 v°). « Extrait d'une chronique manuscrite touchant l'enterrement du roi Charles VI. »

38 (fol. 143). « Des chanoines réguliers de Mons-en-Hainaut et de Maubeuge. »

39 (fol. 145 v°). Extrait d'un acte relatant la visite d'un monastère de l'Ordre de S^t-Augustin par un évêque d'Angers; s. d.

40 (fol. 146). Pièces relatives à l'abbaye du Jard : charte d'Adèle, femme de Louis VII, portant diverses donations à cette abbaye, 1206; — bulles d'INNOCENT III en faveur de la même abbaye, Latran, 11 avril et 22 janvier 1204 (« an. VII° »).

41 (fol. 149). « Abbatiae ordinis S. Augustini quae reperiuntur in Germania, Flandria, Holandia, Suessia (Suisse). »

42 (fol. 152). « Extrait d'un légendaire manuscrit en parchemin qui se list en la translation des reliques de S. Nicolas [de Myra], le 23e octobre, à S. Nicolas d'Angers. »

43 (fol. 154). Note sur Pierre Caulchon, évêque de Beauvais.

44 (fol. 154 v°). Privilège d'INNOCENT VIII en faveur du Mont-Saint-Éloy; Vatican, 10 mars 1484.

45 (fol. 156). « De l'origine de l'abbaye de Mareuil », au diocèse d'Arras.

46 (fol. 157). « Copie de la lettre de S. LOUIS pour la donation de la Sainte Epine; Paris, le lundi avant la S. Mathieu, évangéliste (19 septembre), 1261. »

47 (fol. 158). Lettre de Pierre VERMIGLI, dit P. MARTYR, sur le colloque de Poissy; Saint-Germain, 19 septembre 1561.

48 (fol. 165). « Que le livre de l'Imitation de J. C. est une œuvre de Thomas a Kempis. »

49 (fol. 167 v°). « Prophetia ex libro BEMECHOBI, episcopi ecclesiae Paterenis (*sic*) et martyris... » (Voy. sur ce livre : Brunet, *Man. du libraire,* au mot : « Mirabilis liber) ».

50 (fol. 168 v°). Lettre de « JOHANNES NEAPOLITANUS », cardinal-

prêtre, au chapitre de Sainte-Croix d'Orléans; s. d. (Extraite du cartulaire de cette église.)

51 (fol. 169). Lettre de GUALA, cardinal-diacre de « S. Maria in Porticu », contre les prêtres concubinaires (« habentes focarias »); s. d.

52 (fol. 171 v°). « Quaedam de monasterio S. Bartholomei Noviomensis » : lettre de JEAN BOUCHARD, évêque d'Avranches, 12 octobre 1480; — bref de MARTIN [V], 10 août 1428 (an. XI°).

53 (fol. 176). « Ex testamento AUDOYNI ALBERTI, cardinalis Ostiensis, dato Avenionis, an. 1363, die 3 martii » : fragment relatif à la translation des restes de « Gualterius Alberti », frère d'Audoyn, de Saint-Victor de Paris dans la chartreuse de Glandiers, diocèse de Limoges.

54 (fol. 176 v°). « Statuta priorum et fratrum foras commorantium. »

55 (fol. 182). Lettre de « Joannes BURGUNDUS, Argilleiensis », chanoine de Saint-Étienne de Dijon, « amicis suis, Tyrricus de Liné... et caeteris omnibus monachis in Lotharingia », les invitant à inscrire dans leur calendrier, au 28 août, la mort de son frère; s. d.

56 (fol. 184 v°). Lettre de « Tyrricus de LINÉ » à Johannes Burgundus, en réponse à la sienne; s. d.

57 (fol. 185). « Falempinensis coenobii [in Flandria] situs et origo, et ejusdem viri illustres. »

58 (fol. 188 v°). Lettre d' « ATHELBERO », archevêque de Hambourg, chargeant un prêtre de son diocèse, nommé Vicelinus, d'aller prêcher l'Évangile « in Slavia »; Hambourg, 26 juillet 1136. (Voy. ci-dessous, art. 59.)

59 (fol. 190). POÈME en vers hexamètres sur Vicelinus, chanoine et écolâtre de Brême, et sur sa mission chez les païens.

60 (fol. 199). « Articuli pro introductione reformationis in conventu canonicorum regularium S. Petri Matisconensis » ; s. d.

61 (fol. 202). Projet de réforme de tous les Ordres religieux (XVII° siècle).

62 (fol. 204). « Supplementi ad Surianum illum de probatis sanctorum historiis Thesaurum tomus I^us, ex antiquis codicibus manuscriptis collectus per fratrem Nicolaum BELFORTIUM, ecclesiae S. Johannis Suessionnensis canonicum regularem. » Préface de l'ouvrage et liste des saints qui doivent y prendre place.

63 (fol. 220). « Historia Caroli IX, Francorum regis. »

64 (fol. 331). Lettre de HENRI II, anoblissant la famille de Jeanne d'Arc; Rouen, octobre 1550.

Papier; 236 feuillets; 320 sur 205 millim. — XVIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : Q. 2; — D. d. 18.

348 [E. l. in-fol. 20]. — « CONSTITUTIONES canonicorum regularium Sti Augustini, congregationis gallicanae. »

Papier; 174 feuillets; 425 sur 285 millim. — XVIIe siècle. — Ces Constitutions ont été imprimées en 1663, in-8°.

349 [E. l. in-fol. 20²]. — 1 (fol. 1). « CONSUETUDINES ordinis Sancti Augustini, in ecclesia B. Quintini Belvacensis observandae, et a domino Yvone, primo abbate dictae ecclesiae, postea Carnotensis ecclesiae episcopo, traditae, anno 1067. »

2 (fol. 18). « Incipiunt CONSTITUTIONES quae observantur in ecclesiâ B. M. Magdalenae de Castriduno, ordinis canonicorum regularium divi Augustini. »

Papier; 31 feuillets; 300 sur 200 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle.

350 [E. l. in-fol. 20³]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Summa capita CONSTITUTIONUM regularium ecclesiae cathedralis Appamiensis. » A cette pièce est joint l'original d'une lettre, écrite le 9 janvier [1702?], par Jean-Baptiste de VERTAMONT, évêque de Pamiers (1693-1735), à [Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles?], évêque de Châlons, en lui envoyant les Constitutions de son église.

2 (fol. 12-30, 36). « Antiquae CONSTITUTIONES beati Guillelmi, quondam prioris S. Barbarae in Algia. » A la fin, on lit : « Actum est hoc apud S. Barbaram, an. 1235, in Capitulo generali. »

3 (fol. 32). « De vita b. Guillelmi », prioris S. Barbarae in Algia.

4 (fol. 56). Fragment des CONSTITUTIONS du monastère des chanoines réguliers de Saint-Nicolas de Nogarol. — Copie d'un bref d'ALEXANDRE III, confirmant les privilèges de ce monastère; Bénévent, 23 mars 1658. — Copie d'une charte de BERNARD [III], comte d'Armagnac (vers 1095-1110), en faveur de N.-D. d'Auch et de Saint-Nicolas de Nogarol; 1er août, s. d. d'année. — Extraits d'un nécrologe de Saint-Nicolas de Nogarol, intéressants surtout pour l'histoire de la maison d'Armagnac et de l'archevêché d'Auch.

5 (fol. 59 v°). « Excerpta ex Necrologio inclitae domus Sti Saturnini Tolosae. »

Papier; 63 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

351 [E. l. in-fol. 21]. — « C'est le livre du celerier de Sainccte-Genevieve ou Mont de Paris », 1243-1272. [Signé :] « Mathieu Mouton, religieux et celerier de l'église. » — La première partie de ce livre (fol. 6 à 110) est formée par un censier de l'abbaye; elle renferme en outre : diverses pièces touchant l'histoire intérieure de l'abbaye : titres de possession, chartes d'affranchissement (*passim*); un rituel des processions de la châsse de Ste Geneviève (fol. 66); une note sur la confection d'une nouvelle châsse, en 1242 (fol. 68 v°); une note « de consuetudinibus pertinentibus ad viariam de monte Beate Genovefae Parisius » (fol. 92 v°); un rituel de la visite que l'évêque de Paris, après son élection, doit faire à l'église Sainte-Geneviève (fol. 97 v°); un rôle de la taille levée dans quelques domaines de l'abbaye, en 1272, « quando dominus Philippus, rex Francie, ivit cum exercitu suo contra comitem de Fois » (fol. 105) — La 2e partie du volume (fol. 110-148) est plus spécialement le livre du cellérier, contenant la recette du blé, de l'orge, des légumes, etc. A la suite de cette seconde partie, on a copié (début du XIVe siècle) quelques décrétales de Boniface VIII et d'Innocent IV, touchant les bénéfices et les visites ecclésiastiques.

Les feuillets liminaires du commencement contiennent diverses notes : 1° (fol. 1), les quatrains suivants (XIIIe siècle) :

« Qui ce livre emblera,
Propter suam maliciam,
Au gibet pendu sera,
Repugnando maliciam.

Au gibet sera sa maison
Sine suis parentibus,
Car ce sera bien raison,
Exemplum donet omnibus. »

2° (fol. 2), un fragment d'une pièce sur les perfections exigibles des cardinaux et sur leur rôle auprès du Saint-Siège (XIVe siècle).

3° (fol. 4 v°), la note suivante (XVIIe siècle) : « Exhiis que scripta sunt in hoc libro, qui dicitur liber cellerarii, facille dignoscitur qualis erat status ecclesiae Sanctae Genovefae antiquitus et quales erant redditus. In eodem libro multa scripta aut transcripta sunt, quibus dignoscuntur

etiam consuetudines dictae ecclesiae nostrae et quibus tenetur annuatin (*sic*) aliquid reddere aut persolvere. Quae omnia excerpta sunt ex titulis qui remanent in tesauro ecclesiae nostrae. »

4° (fol. 5), le procès-verbal de l'inspection faite, le 8 février 1321, par les procureurs du prêvôt de Paris, du camérier de France et de l'abbaye de Sainte-Geneviève, des lieux relevant de la justice de cette abbaye, à Paris.

5° (fol. 5), « Forma littere que mictitur pro fratribus nostris deffunctis monasteriis SS. Germani de Pratis et Victoris, ac fratribus Carturiensibus (*sic*)... 1496. »

Parchemin; 146 feuillets; 324 sur 220 millim. — XIII<sup>e</sup> siècle, avec quelques additions des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. — Au troisième feuillet, on lit le nom (XVII<sup>e</sup> siècle) : Benoist Pivart (ou Pinart?).

**352** [E. l. in-fol. 22]. — Recueil touchant les devoirs des novices :

1 (fol. 1). Le P. Lalemant, « De officiis novitiorum »; ms. autographe, incomplet.

2 (fol. 9). Le même ouvrage; copie complète.

3 (fol. 121). « Des reigles communes pour les frères étudians » (en français).

Papier; 135 feuillets; 340 sur 210, 350 sur 230, 340 sur 215 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle.

**353** [E. l. in-fol. 22²]. — Examens des Novices de Sainte-Geneviève, de 1678 à 1712. — En tête du volume (fol. 1-2), se trouve un extrait des Constitutions de l'Ordre (2<sup>e</sup> part., chap. II), intitulé : « Examen sive regulae novitiis ante vestitionem et professionem proponendae. » — Tout le reste du volume est occupé par les vœux autographes et signés des candidats.

Papier; 265 feuillets; 370 sur 235 millim. — XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle.

**354** [E. l. in-fol. 23]. — Examens des Novices de Sainte-Geneviève, de 1625 à 1645. — En tête (fol. 1-4), se trouvent les « Regulae pro novitiis nondum indutis » et « pro novitiis nondum professis ». — Le reste du volume est occupé par les vœux autographes et signés des candidats.

Papier; 265 feuillets; 300 sur 210 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle.

355 [E. l. in-fol. 24). — Voeux, prononcés par des Génovéfains, de n'accepter aucun bénéfice, à moins d'en recevoir l'ordre du supérieur général (1637-1656). Ces vœux sont autographes et signés.

Papier; 436 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1637-1656. — En tête du volume se trouve un portrait du P. Charles Faure, gravé par G. Mellan.

356 [E. l. in-fol. 25]. — Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, contenant des copies de pièces des années 997 à 1527. — En tête du volume, se trouve une table des pièces y contenues, dressée au XIII$^e$-XIV$^e$ siècle, et indiquant le sujet de chacune d'elles, avec renvoi aux feuillets. — A la fin du volume, une main du XVII$^e$-XVIII$^e$ siècle a donné la liste des papes dont des bulles sont transcrites dans le présent cartulaire. — Les pièces ne sont pas rangées dans l'ordre chronologique. La plus ancienne, qui est un diplôme du roi Robert, se trouve à la p. 66.

Parchemin; xx-392 pages; 330 sur 220 millim. — La plus grande partie du volume (pages 1-384) a été copiée au XIII$^e$ siècle, par diverses mains, semble-t-il. Les pages 385-390 ont été copiées à la fin du XVI$^e$ siècle. — Dans un grand nombre de pièces le copiste a reproduit les monogrammes ou les bulles. — Entre les pages 176 et 177, 336 et 337, il y a des lacunes. — Au bas de la page 382, on lit (écriture du XIV$^e$ siècle) : « Iste liber est ecclesie beate Genovefe Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel tittulum istum deleverit, anathema sit. Amen, amen. »

357 [E. l. in-fol. 26]. — « Constitutions du chapitre régulier de l'église cathedralle de Séez, 1519 et 1521 », rédigées sous la direction de Fraslinus [de Coulbeuf], abbé de Saint-André-en-Goufern, par ordre du pape Léon X.

Papier; 84 feuillets; 280 sur 180 millim. — 1521. — Chaque feuillet des Constitutions porte au bas la signature de Thomas Blondelly, notaire juré de la Cour épiscopale de Séez. — Sur le premier feuillet, on lit la note suivante, signée de l'abbé Mercier [de Saint-Léger] : « J'ai acheté ce volume d'un inconnu, qui m'a dit qu'il avoit été trouvé à Lyon avec plusieurs autres. De S$^{te}$ Geneviève, le 10 octobre 1772. » — Sur le cinquième feuillet, se trouvent d'anciennes cotes d'inventaire, du XVII$^e$ siècle : « Inventorié J. J. J. » ; — « Inventorié Lxxiij. »

358 [E. l. in-fol. 27). — Cartulaire de l'abbaye de Farmoutier, au diocèse de Meaux. — Ce cartulaire est formé de deux parties. La première, copiée au XVI$^e$ siècle, contient des pièces des années 633 (tes-

tament de S^te^ Fare) à 1317 (diplôme de Philippe V). La seconde, copiée au XVII^e^ siècle, va de 633 à 1526. La plupart des pièces de la première partie y sont transcrites à nouveau.

Aux fol. 123-124 se trouve une liste des « Titres de l'abbaie de Faremoutier qui sont transcrits et figurez dans un ancien chartulaire en velin qui est dans les archives de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris ». Cette liste, écrite au XVII^e^ siècle, se termine par la note suivante : « Il y a plusieurs petits parchemins qui, depuis que le chartulaire avoit esté relié couvert de bois premierement et ensuite de basanne, ont esté cousus et attachez au commencement et à la fin, qui sont d'une escriture tres ancienne et plus difficile à lire que celle du corps du chartulaire. Si tous ces titres sont dans les archives de l'abbaie de Faremoutier, le dépost de ce chartulaire tres ancien dans celles de la S^te^ Chapelle, dans lequel ils se trouvent, les rend plus autentiques et en asseure davantage la vérité. » Si la liste de « Titres » mentionnée ci-dessus est exacte, le présent cartulaire ne serait pas la reproduction du recueil qui se trouvait dans les archives de la Sainte-Chapelle. Mais on ne saurait affirmer que ce dernier n'ait pas été utilisé pour la rédaction du nôtre, dont quelques pièces seulement portent une indication pouvant donner à croire qu'elles ont été copiées sur les originaux.

Parchemin; 125 feuillets; 325 sur 258 millim. — XVI^e^ et XVII^e^ siècle. — Le présent volume a été acquis par la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en 1890, de mesdames Arohnson, femme d'un chirurgien-major, à Paris, et Faure, femme d'un chef d'escadron, à Amiens, toutes deux filles de M. Auguste Pillaut, lequel le tenait probablement de son père, notaire à Lagny (Seine-et-Marne).

359 [E. f. in-fol. 1]. — « Traité des LIBERTÉS de l'ÉGLISE GALLICANE et de leur rapport avec l'autorité de l'Église universelle, des conciles généraux et des papes. » Début : « Le fils de Dieu a affranchi son église de la loy... » Fin : « ...aussy remplis de lumières que de sagesse et de modération. »

Papier; 442 feuillets; 375 sur 235 millim. — XVII^e^ siècle. — Au premier feuillet, on lit la note suivante (XVII^e^ siècle) : « Il y a de bonnes choses dans ce traitté, mais il veut être lu avec précaution, parce qu'il tend à détruire deux points capitaux que l'église de France a toujours soutenus, sçavoir la supériorité du concile général sur le pape et la faillibilité du pape. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1731. »

**360** [E. f. in-fol. 2]. — « Traité des matières ecclésiastiques sur le temps par Mons[r] LE MAIRE, I[er] volume », contenant des « Remarques sur le livre de M[r] de Marca intitulé : *De concordiâ sacerdotii et imperii, seu de libertatibus Ecclesiae gallicanae* ».

Papier; 220 feuillets; 375 sur 235 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**361** [E. f. in-fol. 3]. — « Observations sur la JURISDICTION ECCLÉSIASTIQUE. » Début : « Nos roys ont fait plusieurs ordonnances concernant les matières ecclésiastiques... » Fin : « ...et qui veillent à toutes les affaires qui regarde[nt] le clergé. »

Aux fol. 79, 82 v°, 85, 105, il y a des notes marginales, d'une autre écriture que le reste du volume, et qui paraissent être de la main du P. BARRE, chancelier de l'Université de Paris pour l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Papier; 114 feuillets; 375 sur 250 millim. — XVII[e] siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, on a collé l'ex-libris avec écusson blasonné de Louis de Vienne de Géraudot, conseiller au parlement de Paris. (Cf. les mss. n[os] 406, 407, 408, 409, 414, 415, 418 à 423, 446-451, 453-457, 460-469, 470-473.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**362** [E. f. in-fol. 4]. — « Traité de l'AUTORITÉ du ROY dans l'administration de l'Église gallicane. » Début : « L'Église se peut considérer en deux manières... » Fin : « ...à la doctrine et à la censure de l'Église. »

Papier; IV-367 pages; 335 sur 225 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : D. 3.

**363** [E. f. in-fol. 5]. — Pierre DUPUY, « Traité de ce qui a été cru et pratiqué dans tous les temps au sujet de la juridiction criminelle sur les ecclésiastiques, divisé en deux tomes et augmenté en 1697. Recueil sommaire des procédures faites et jugemens rendus contre les papes, cardinaux, archevêques, évêques et autres ecclésiastiques, pour crimes de lèze-majesté, autres cas privilégiez et délict commun, par les empereurs, les roys de France et autres... » — Le nom de l'auteur est fourni par le ms. n° 364, qui contient une ébauche du présent ouvrage.

Papier; XIV-410 feuillets; 375 sur 230 millim. — Fin du XVII[e] siècle ou début du XVIII[e]. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit Car. Maurit. Le Tellier... » — Ex-libris génovéfains de 1731 et de 1753. — Reliure en basane, aux armes de Le Tellier.

**364** [E. f. in-fol. 6]. — « Traitté de ce qui a esté pratiqué dans tous les temps au sujet de la jurisdiction criminelle sur les ecclésiastiques, par M. Dupuys, bibliotéquaire du Roy. » Ce traité paraît être une première ébauche de celui qui est contenu dans le ms. n° 363.

Papier; 164 feuillets; 310 sur 195 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 47; — D. 5.

**365** [E. f. in-fol. 7]. — Recueil de traités sur les Bénéfices ecclésiastiques et la recherche de Charges séculières par des ecclésiastiques :

1 (fol. 1). « Si on peut desirer et rechercher des charges ou ecclésiastiques ou séculières. » Deux exemplaires : brouillon et copie.

2 (fol. 30). « Si on peut avoir vocation pour plusieurs bénéfices en un mesme temps. » Deux copies, de la même main que le brouillon de l'art. 1, avec des variantes.

3 (fol. 47). « Si on peut rechercher des offices séculiers. » De la même main que la copie du n° 1.

4 (fol. 79). « Comment se doivent comporter ceux qui ont droict de choisir des bénéficiers. » Copie de la même main que le brouillon du n° 1, corrigée par une autre main. Au milieu de ce traité, se trouve intercalé un pli cacheté (fol. 83-84) adressé à « M. Coquère (?), docteur en théologie et principal du collège des Grassins, à Paris ». Ce Coquère serait peut-être l'auteur des traités contenus dans le présent volume.

5 (fol. 94). Autre main. « Traitté des bénéfices, prélatures et dignitez qui sont en tiltre. Pour les chanoines réguliers de la congrégation de France. »

Papier; 113 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Au premier feuillet, on lit une ancienne cote d'inventaire ainsi conçue : N° 6, 3$^{e}$ armoire, 5$^{e}$ tablette.

**366** [E. f. in-fol. 8]. — Recueil de lettres adressées et de pièces relatives au cardinal François de La Rochefoucault, évêque de Clermont, puis de Senlis, grand aumônier de France, abbé commendataire de Sainte-Geneviève :

1 (fol. 1). Brefs de : Clément VIII, 13 avril 1599; — Paul V, 17 avril et 31 juillet 1613; 31 janvier, 3 août 1615; 9 septembre 1616; 20 août 1619; 9 et 19 janvier 1620; 6 janvier, 23 et 31 mars 1621 ; 22 mars 1622 ; — Grégoire XV, 22 mars 1622 ; 2 janvier 1623 ; — Urbain VIII, 30 décembre 1623; 13 juillet, 20 décembre 1624;

10 avril 1625 (touchant le mariage de la sœur du roi de France avec le prince de Galles. Copie); 4 avril, 7 mai 1626; 23 et 27 février 1627; 22 décembre 1629; 20 septembre 1630; 16 juin 1632; 25 mars, 28 août 1634; 9 mars 1641.

2 (fol. 29). « Extraict du CAYER PRÉSENTÉ AU ROY par l'assemblée généralle du clergé tenue à Paris ès années 1605 et 1606, et de la responce faicte sur icelluy par Sa Majesté. » Collation sur l'original.

3 (fol. 31). « Extraict du procès-verbal de l'ASSEMBLÉE generalle du CLERGÉ de France, 19 mai-7 juillet 1615 », touchant la publication en France du concile de Trente. Collation sur l'original.

4 (fol. 37). LETTRE COLLECTIVE des commissaires particuliers « pour adviser à la publication du concile de Trente »; 14 juin 1615. Signatures autographes.

5 (fol. 41). Déclaration du cardinal Pierre de GONDI, touchant la réception du concile de Trente; 11 juillet 1615. Signature autographe.

6 (fol. 43). « Extraict du procès-verbal de l'ASSEMBLÉE generalle du CLERGÉ de France. » Double du n° 4, suivi de la liste des prélats qui ont signé la Supplique pour demander au Roi la réception en France du concile de Trente. Collation sur l'original.

7 (fol. 51). « STATUTA SYNODALIA dioecesis Sylvanectensis..., 1621 »; suivis : 1° des « Statuts synodaux du diocèse de Senlis, du 1er jour d'octobre 1620 », texte français des « Statuta »; — 2° d'un « Article pour la réception du concile de Trente ». Trois pièces imprimées : « Parisiis, apud Antonium Stephanum, 1621 », in-8°.

8 (fol. 79). « ARREST pour le restablissement des estudes au collège de Clermont »; 15 février 1618.

9 (fol. 85). REQUÊTE de l'Université de Paris contre les Jésuites; 2 mars 1618.

10 (fol. 88). « Coppie du brevet de HENRY IV à feu Mr le cardinal Du Perron, pour la direction du collège de Navarre »; 2 juin 1608. — « Coppie du brevet de LOYS XIII à Mr le cardinal de La Rochefoucault touchant la direction du collège de Navarre »; 10 septembre 1610. — Commission du cardinal de LA ROCHEFOUCAULT à ses grands vicaires, pour le représenter et assister à l'audition et reddition des comptes du proviseur dudit collège. Collations sur les originaux.

11 (fol. 89). « ESTAT des PENSIONS accordées par le clergé de France aux ministres convertiz et autres personnes de qualité, arresté en l'assemblée dudit clergé tenue à Blois, le 2 juillet 1619. »

12 (fol. 94). Pièces touchant l'autorité du grand aumônier de France Lettre du cardinal de Bonsi à La Rochefoucault; Rome, 19 janvier 1620. — « Annotazioni cavate dal libro intitulato *Il gran Limosiniero,* di Sebastiano Rouillard. » (Paris, 1607, in-8°.) — Lettre de Mr Duboverey (?) au cardinal de La Rochefoucault, relative en outre aux Carmélites de France; Rome, 20 janvier 1620.

13 (fol. 100). Copie d'un bref de Grégoire XV au cardinal de La Rochefoucault; 23 mars 1621. L'original de ce bref se trouve au fol. 13 du présent volume.

14 (fol. 101). Lettre de Henry de Bourbon (père du Grand Condé?) [au cardinal de La Rochefoucault?], touchant l'hôpital de Moulins; Moulins, 27 mai 1621. Signature autographe.

15 (fol. 102). Lettre du cardinal Verallo au cardinal de La Rochefoucault, touchant la prohibition faite aux femmes par le pape Pie V d'entrer dans les monastères d'hommes; Rome, 4 septembre 1621. Autographe.

16 (fol. 104). Mandement du cardinal de La Rochefoucault, touchant l'Hôtel-Dieu de Crespy; Paris, 20 novembre 1621. Copie du temps.

17 (fol. 106). Lettre [d'un cardinal?] [au cardinal de La Rochefoucault?], sur les missions chez les Infidèles; Rome, 15 janvier 1622. Copie.

18 (fol. 108). Confirmation par Grégoire XV d'un règlement du cardinal de La Rochefoucault pour la réformation des Haudriettes ou Religieuses de l'Assomption; Rome, 27 novembre 1622. Collation sur l'original.

19 (fol. 114). « Articles accordés entre Messeigneurs les archevesques de Paris et de Sens »; Saint-Germain, 12 février 1623.

20 (fol. 116). Déclaration de Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, et des députés de cette ville, relative à l'érection de Paris en archevêché; Saint-Germain, 12 février 1623.

21 (fol. 118). « Cardinalium, archiepiscoporum, episcoporum, caeterorumque qui... ecclesiasticis comitiis interfuerunt de anonymis quibusdam et famosis libellis Sententia. » Pièce imprimée : « Lutetiae Parisiorum, apud Antonium Stephanum, 1625 », in-4°, 26 pages.

22 (fol. 132). « Pro rege christianiss. defensio adversus pestilentis doctrinae libellum cui titulus *Admonitio G. G. R.,* Rodol. Boterreio scriptore... » Pièce imprimée : « Parisiis apud Joannem Bessin..., 1626 », in-8°. La fin manque, après la page 48.

23 (fol. 156). Arrêts du Parlement contre le provincial du collège de Clermont à propos du libelle intitulé : « *Admonitio ad regem* » et de l'ouvrage de Santarellus intitulé : « *De apostasia, schismate, ...et de suprema auctoritate summi pontificis.* » Fragment d'une pièce imprimée dont manquent les pages 1 à 8.

24 (fol. 160). Déclaration de l'assemblée du clergé tenue à Paris, le 16 janvier 1626, censurant les libelles intitulés : « *Admonitio ad regem* » et « *Mysteria politica* ».

25 (fol. 162). « Arrests de la cour de Parlement portans defenses à toutes personnes de s'assembler, escrire, imprimer, ny publier aucune autre déclaration du clergé de France que celle de l'assemblée du 13 décembre dernier » [1625]. Pièce imprimée : « A Paris, chez C. Morel et P. Mettayer, 1626 », in-8°, 16 pages.

26 (fol. 170). « Arrest de la cour de Parlement, par lequel ladite cour casse... les actes des deliberations des gens du Clergé, si aucuns ont esté faicts au prejudice de l'arrest du 21 janvier dernier » [1626]. Pièce imprimée : « A Paris, chez F. Morel et P. Mettayer, 1626 », in-8°, 8 pages.

27 (fol. 174). « Mémoires dressés par Messieurs les cardinaux, archevesques et évesques, pour parler au roy, sur le procez... meu devant Sa Majesté... entre le Clergé et son Parlement de Paris, à cause des entreprises faictes par les arrests des 21 janvier, 18 febvrier, 3 et 9 mars 1626 ». Pièce imprimée : « A Paris, 1626 », in-4°, 20 pages.

28 (fol. 184). « Arrest de la cour de Parlement, prononcé contre les PP. du collège de Clermont, le 17 mars 1626. » Pièce imprimée : « A Paris », s. d. de temps ni de lieu et sans nom d'imprimeur, in-8°, 6 pages.

29 (fol. 188). « Censura sacrae Facultatis Theologiae Parisiensis lata in librum qui inscribitur : Antonii Sanctarelli, ex Societate Jesu, *Tractatus de haeresi, schismate... ad serenissimum principem Mauritium, cardinalem a Sabaudia...* » Pièce imprimée : « A Paris, par Joseph Bouillerot, 1626 », in-8°, 8 pages.

30 (fol. 192). « Oppositions de Messieurs de l'Église de Paris... aux taxes de la despence extraordinaire de Messieurs les deputez du clergé de France... » Pièce imprimée : « A Paris, de l'imprimerie de Pierre Durand, 1626 », in-4°, 8 pages.

31 (fol. 196). Circulaire des doyen, chanoines et chapitre de Paris

[aux prélats et communautés de France], relative à ces mêmes taxes; Paris, 17 janvier 1626. Pièce imprimée, s. l. n. d., 4 pages. Exemplaire adressé à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

32 (fol. 190). « CENSURA sacrae Facultatis Theologiae Parisiensis in librum qui inscribitur : *La Somme théologique des veritez capitales de la Religion chrestienne,* par le R. P. François Garassus. » Pièce imprimée : « A Paris, chez Joseph Bouillerot, 1626 », in-8°, 8 pages.

33 (fol. 202). Bref d'URBAIN VIII à l'évêque de Chartres, Léonor d'Étampes; 17 novembre 1626. Copie.

34 (fol. 204). « ARREST de la cour de Parlement, par lequel laditte cour ordonne que l'arrest du 4me de janvier dernier (1627) [touchant la censure du livre de Santarelli] sera exécuté... ». Pièce imprimée : « A Paris, par A. Estienne, P. Mettayer et C. Prévost, 1627 », in-8°, 6 pages.

35 (fol. 208). Lettre de l'archevêque de Mayence, George-Frédéric DE GREIFFENKLAU-VOLLRATHS, et de cinq électeurs, au roi de France, touchant une tentative faite pour réunir l'évêché de Verdun à la France; 12 novembre 1627. Copie.

36 (fol. 210). « Lettre de Nostre Sainct Père le pape URBAIN VIII, envoyée à Monseigneur le comte de Chomberg, sur la victoire obtenue contre les Anglois en l'isle de Ré ». Pièce imprimée : « A Paris, chez Franç. Julliot, 1628 », in-8°, 6 pages.

37 (fol. 214). Bref d'URBAIN VIII au roi de France, le félicitant de la prise de la Rochelle; 28 novembre 1628. Copie.

38 (fol. 216, 218, 220). Déclaration de François DE HARLAY, archevêque de Rouen, touchant certains passages de son *Histoire ecclésiastique* qui ont été trouvés contraires à la doctrine et à la foi catholiques; Paris, 17 juillet 1629. A la suite, on lit les attestations de plusieurs prélats et personnages laïques établissant l'authenticité de cette Déclaration. Trois exemplaires.

39 (fol. 222). Exposé des démarches faites par le cardinal de La Rochefoucault pour obtenir de l'archevêque de Rouen la déclaration ci-dessus.

40 (fol. 224). « Lettre de Mr l'evesque de Lisieux [Guillaume VIII ALLEAUME] à Mr le cardinal La Rochefoucault », touchant l'affaire de l'archevêque de Rouen; 1629 (?). Autographe (?).

41 (fol. 225). « Illustrissimi Rothomagensium archiepiscopi... [Francisci DE HARLAY] ad S. P. N. Urbanum VIII... epistola. » Pièce

imprimée : « Lutetiae Parisiorum, apud Antonium Stephanum, 1629 », in-4°, 16 pages.

42 (fol. 233). Lettre de Jean SUFFREN, S. J., au cardinal de La Rochefoucault, touchant une prétendue vacance d'évêché, la continuation de la guerre, la crainte que l'on a de la peste, l'espoir que le maréchal de Châtillon se fera catholique; Lyon, 3 septembre 1630.

43 (fol. 235). Lettre du cardinal DE LA ROCHEFOUCAULT au Roi, pour l'engager à rétablir l'unité de l'Église et à frapper l'hérésie; Paris, 29 mars 1632. Minute.

44 (fol. 237). « Copie d'une lettre (Paris, 6 juillet 1632) avec un mémoire touchant l'ordre de Cisteaux, envoyez par Monseig^r le cardinal de LA ROCHEFOUCAULT au R. P. Joseph, capucin, avec la copie de la réponse du P. JOSEPH à cette lettre, réponse datée de Ruel, 25 juillet 1632.

45 (fol. 241). Lettre du cardinal PAMPHILIO au cardinal de La Rochefoucault, le félicitant à l'occasion de son jour de naissance; Rome, 11 décembre 1632. Autographe.

46 (fol. 242). PROCÈS-VERBAL d'une donation faite au cardinal de La Rochefoucault de reliques extraites du cimetière de Priscilla à Rome; Rome, 4 mai 1613. Copie.

47 (fol. 244). Lettre de Mutius VITELLESIUS, général des Jésuites, au cardinal de La Rochefoucault, le remerciant de sa bienveillance pour cette Compagnie; Rome, 8 février 1636. Signature autographe.

48 (fol. 248). « Extraict des délibérations faictes ès assemblées tenues en l'hostel abatial de S^te-Geneviève, du 9 février 1639. » Collation sur l'original.

49 (fol. 246). LETTRE de quelques prélats réunis à Paris à tous les archevêques et évêques de France. « De l'abbaye de S^te-Geneviève », 9 février 1639.

50 (fol. 250). CIRCULAIRE des agents généraux du clergé de France aux prélats du royaume, touchant : 1° l'examen que doivent subir les religieux pour obtenir la licence de prêcher et confesser; 2° certains livres attribués faussement aux Jésuites. Pièce imprimée, s. l. n. d., 2 pages.

51 (fol. 252). CIRCULAIRE des mêmes aux mêmes, accompagnant l'envoi de documents non expressément désignés; Paris, 2 novembre 1640. Pièce imprimée, s. l. n. d., 2 pages.

52 (fol. 254). « Extraict des REGISTRES du CONSEIL D'ÉTAT », touchant

la recherche des droits d'amortissement dus au Roi par les bénéficiers payant décimes; Paris, 6 octobre 1640. Pièce imprimée, s. l. n. d., 2 pages.

53 (fol. 256). « Déclaration du roy portant que tous les bénéficiers de France, payans décimes, payeront un sixième de la valeur de leur revenu par chacune des deux années présente et prochaine...; avec l'arrest du Conseil d'Estat... du 6 octobre... » Pièce imprimée : « A Paris, par Pierre Rocolet... 1640 », in-4°, 12 pages.

54 (fol. 262). « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, portant deffences aux agens généraux de France de former à l'advenir aucunes oppositions à l'exécution des édicts et ordonnances de Sa Majesté... »; Paris, 10 novembre 1640. Pièce imprimée, s. l. n. d., 4 pages.

55 (fol. 264). « Bref de N. T. S. P. le pape Urbain VIII (25 octobre 1635) avec les lettres patentes du Roy au cardinal de La Rochefoucault, pour la réformation des monastères de l'ordre de la Très saincte Trinité »; 23 novembre 1638. Pièce imprimée, s. l. n. d., 49 pages.

56 (fol. 289). Circulaire du R. P. Boulart pour annoncer la mort du cardinal de La Rochefoucault. « De Paris, à S^te^ Genevіefve, ce 15 février 1641. » Pièce imprimée, s. l. n. d., in-fol., 2 pages.

57 (fol. 291). Abrégé de la vie du cardinal de La Rochefoucault, par le R. P. Boulart. « De Saincte Geneviefve du Mont à Paris, le 21 mars 1645. » Pièce imprimée, s. l. n. d., in-4°, 16 pages.

58 (fol. 299). « Mors eminentissimi cardinalis Francisci de la Rochefoucault, S. R. E. principis. » Pièce imprimée : « Parisiis ex typographiâ Maturini et Johannis Henault, 1645 », in-4°, 8 pages.

59 (fol. 303). « Vita... D. Francisci S. R. E. cardinalis de la Rochefoucault compendio scripta usque ad annum 1631, authore patre Sirmundo, S. J. »

60 (fol. 314). « Memoire des raisons que le clergé général de France a contre l'eedict faict à Nantes et articles secrets à la requeste de ceux de la Relligion prétendue »; s. d. Copie.

61 (fol. 316). « Articles secretz extraictz des généraux que le Roy a accordés à ceux de la Religion prétendue réformée, lesquelz Sa Majesté n'a voulu estre comprins esdits généraux... ny en l'eedict qui a esté fait et dressé sur yceulx, donné à Nantes... »; s. d. Copie.

62 (fol. 324). « Copie de lettre addressée à Nostre S^t^ Père pour la sanctification de S. Ignace, de la main du P. Fronton, Jésuite »; s. d.

63 (fol. 326). Version française de la lettre précédente.

64 (fol. 328). Pétition anonyme au Roi pour qu'il intercède auprès

du Pape en faveur d'Octave Baronius, neveu du cardinal Baronius, accusé d'homicide; s. d. [1624?].

65 (fol. 329, 354, 376). « Advis donné aux dames abbesse et religieuses de Saint-Remy de Senlis » par un groupe de religieux, touchant l'administration du monastère; s. d. Trois exemplaires originaux du même acte.

66 (fol. 330). Attestations, par-devant le curé de l'église collégiale de Notre-Dame d'Andely (diocèse de Rouen), de miracles opérés dans la fontaine Sainte-Clotilde; 1625-1630.

67 (fol 334). « Extraict d'aucuns articles du Concile de Trente quy semblent estre contre et au préjudice de la justice royale et liberté de l'Église gallicane », tiré du livre de Laur. Bouchel, *Decretorum Ecclesiae gallicanae libri VIII,* 1609 et 1621, in-fol., p. 926.

68 (fol. 342). « Coppie des articles concernant l'ordre pour l'exercice et establissement du Bureau des pauvres en l'hostel de la ville de Senlis »; 1585.

69 (fol. 346). Notes sur la possession des Bénéfices ecclésiastiques, et la défense aux moines de laisser des femmes pénétrer dans leur cloître.

70 (fol. 347). « Mémoire et advis de Mons^r de Montholon », avocat-conseil de l'évêque de Senlis (voy. la pièce n° 75), à propos du curé de Chamissy, qui avait célébré la messe dans une église succursale de la sienne; s. d.

71 (fol. 349). Lettre des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Vernon au cardinal de La Rochefoucault, touchant quelques modifications nouvellement introduites par elles dans leur règle; s. d. Signatures autographes. — Suit (fol. 351-352) l'exposé de ces modifications.

72 (fol. 353). Note sur l'envoi d'un curé devant le juge séculier. Signée : « De Montholon. »

73 (fol. 356). Questions de droit et d'administration ecclésiastiques.

74 (fol. 364). Avis [du cardinal de La Rochefoucault (?)] sur diverses questions du même ordre, relatives à l'abbaye de Sainte-Geneviève, à la charge de Grand Aumônier, aux religieuses hospitalières de Senlis, à l'abbaye de N.-D. de la Saussaye (dioc. de Paris), aux prieurés dépendant de l'abbaye de Tournus.

75 (fol. 366). Consultation de MM. de Montholon et de Gago, pour le cardinal de La Rochefoucault, touchant le pouvoir qu'ont les évêques pour l'approbation ou réception des maîtres des petites écoles; Paris, 3 août 1618.

76 (fol. 368). Note sur le même sujet.

77 (fol. 370). Lettre du P. BINET, secrétaire à l'évêché de Senlis (voy. n° 74, dernier article), au cardinal La Rochefoucault, touchant les affaires du diocèse; 19 février 1619. Autographe.

78 (fol. 372). « Ad casus propositos de RELIGIOSIS FOEMINIS responsio. » Note touchant l'administration des monastères de femmes.

79 (fol. 374). « ADVIS du conseil [épiscopal de l'évêque de Senlis] sur diverses affaires d'église. »

80 (fol. 378). « INSTRUCTION pour les maisons de religion. »

81 (fol. 380). « ARTICLES touchant les biens privés des religieux. »

82 (fol. 381). « De ingressu [mulierum] in monasteria. »

83 (fol. 382). « De matrimonio eunuchorum. »

84 (fol. 383). Lettre de créance donnée par l'empereur MATHIAS à Jean Gottfried d'Aschhausen, évêque de Bamberg, pour le cardinal de La Rochefoucault; Prague, 10 octobre 1612. Signature autographe.

85 (fol. 385). Lettre de l'empereur FERDINAND II au cardinal de La Rochefoucault, lui recommandant l'archevêque de Gran, Pierre Pasmany, qu'il envoie en mission auprès du Pape; Vienne, 5 février 1632. Copie.

86 (fol. 386). Lettre du cardinal DE BONSI au cardinal de La Rochefoucault, lui recommandant l'évêque de Césarée, son neveu, en considération de la peine que ce personnage s'est donnée pour « remettre bien ensemble » le Roi et la Reine mère; Rome, 3 août 1619. Original.

87 (fol. 388). Lettre du cardinal BELLARMIN au cardinal de La Rochefoucault, lui annonçant que le Pape l'a nommé, lui La Rochefoucault, président du chapitre des Célestins qui doit se tenir à la Pentecôte, pour élire un nouveau Provincial; Rome, 27 mars 1616. Post-scriptum et signature autographes.

88 (fol. 390). Lettre de [Mr] DE MACILLAC (?) [au cardinal de La Rochefoucault?], touchant la réforme des monastères, la résidence des évêques, la conversion des hérétiques, l'union des Églises grecque et romaine, le commerce des esclaves chrétiens à Constantinople; [Constantinople?], 9 mai.

89 (fol. 391). LETTRE des magistrats de la Rochelle au cardinal de La Rochefoucault, le priant de bien vouloir « rendre agréable » au Roi une députation qu'ils lui envoient; la Rochelle, 29 janvier 1625. Original scellé.

90 (fol. 393). Lettre du roi LOUIS XIII au cardinal de La Roche-

foucault, le priant de faire une enquête sur le cas des sieurs Claude Bucquet, curé de Saint-Pierre à Roye, Antoine Bucquet, maître et administrateur de l'Hôtel-Dieu de Montdidier, et Pierre Querny, curé de Saint-Georges à Roye, accusés d'avoir répandu de fausses doctrines et tenu des conventicules illicites; Lyon, 20 septembre 1630. Original.

91 (fol. 395). « CONDITIONES MATRIMONIALES inter Carolum, principem Wallie, et Mariam, infantem Hispaniae. » [1623.]

Papier; 398 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. — En tête se voit un portrait du cardinal de La Rochefoucault, dessiné et gravé par Masne. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae... legavit Car. Maurit. Le Tellier. » — Ancien n° : C. 4.

367 [E. f. in-fol. 9]. — FACTUMS et MÉMOIRES touchant diverses matières ecclésiastiques (XVII<sup>e</sup> siècle). Toutes pièces imprimées, sauf les trois suivantes :

Pièce n° 2 (fol. 19). « Sequitur charta sive litera fundationis capellae regiae Sanctae Trinitatis, in magno Castro nemoris Vincennarum fundatae » ; novembre 1379. Copie.

Pièce n° 7 (fol. 35). « Réflections... sur le droit de l'abbaye de Sainct-Victor que tous les prieurez simples ou cures appartiennent en propriété à la manse conventuelle. »

Pièce n° 10 (fol. 49). Brevet royal portant don à M<sup>re</sup> Pierre de Sericourt, clerc du diocèse d'Amiens, de l'abbaye d'Orbes, au diocèse de Soissons, à charge pour lui de payer une pension de 1,000 livres à l'abbesse de Fontevrault; 27 mars 1651.

Papier; 289 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae... legavit. Car. Maurit. Le Tellier... » — « [Ex libris] S. Genovefae, 1735. » — Ancien n° : D. l. 19.

368 [E. f. in-fol. 10]. — Recueil de BULLES et de CHARTES (arrêts, titres, édits, etc.), établissant ou confirmant le Collège, les droits, attributions et privilèges des notaires et secrétaires royaux, 1350-1465. Copies. — Les quatre premiers feuillets liminaires contiennent la fin d'une table des pièces contenues dans le présent volume. Cette table commence ainsi : « In scrinio signato B... » ; ce qui semble indiquer que la partie manquante de cette table devait commencer par les mots : « In scrinio signato A... »

Parchemin; 76 feuillets; 330 sur 270 millim. — 1466. — « Ex libris Bibliothecae S<sup>tae</sup> Genovefae Paris., 1753. »

569 [E. f. in-fol. 11]. — « Ce sont les CENS, RENTES et FONDS de terre deubs à l'office des pitances et cuisinne de l'esglise Sainte-Genevieve ou Mont de Paris, receus par moy frere Gilles d'Achières, chanoine pitancier et cuisinier de la dicte esglise, en l'an 1380... »

Parchemin; 75 feuillets; 310 sur 200 millim. — 1380. — Au verso du feuillet 74, on lit la note suivante, qui mentionne un autre censier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, antérieur au présent volume : « En l'an 1377, fu ce livre commencié en papier par Mess. Jehan Noel, qui pour lors estoit pitancier. » — Dans la panse du C majuscule par lequel débute le titre du Censier, se trouve une miniature représentant sainte Geneviève avec ses attributs traditionnels : un livre et un flambeau dans les mains; un diable et un ange au-dessus de sa tête, l'un soufflant, l'autre rallumant le flambeau. Deux religieux sont agenouillés devant elle. — Un feuillet a été enlevé au commencement du volume.

570 [E. f. in-fol. 12]. — « L'institution de l'ORDRE de la TOISON D'OR par tres hault, tres excellent et tres puissant prince, Monseigneur Philippe, duc de Bourgongne [1429], avec les ordonnances et statuts d'icelluy ordre, tiré des anciens registres de plusieurs greffiers et heraults dudit ordre, l'an 1606. » Copie.

Papier; 79 feuillets; 388 sur 250 millim. — XVII$^e$ siècle.

571 [E. f. in-fol. 13]. — « Écrit de M. de MARCA sur le libelle intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate,* publié en 1640. »

Papier; 130 feuillets; 350 sur 220 millim. — XVII$^e$ siècle. — Ex libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien Carton : D. 8, liasse 15 *bis,* n° 2.

572 [Suppl. E. l. et f. in-fol. 52]. — Sentence d'arbitrage rendue, le 22 mars 1552, par François II DE DINTEVILLE, évêque d'Auxerre, dans un différend entre les habitants du village de Vergers et le curé de Sully. Copie du temps, avec un fac-similé du sceau épiscopal.

Papier; 2 feuillets; 300 sur 175 millim. — XVII$^e$ siècle.

573 [Suppl. E. l. in-fol. 53]. — « CONSTITUTIONES congregationis canonicorum regularium S. Rufi » (diocèse de Valence).

Papier; 53 feuillets; 280 sur 205 millim. — XVI$^e$ siècle.

574 [Suppl. E. l. in-fol.]. — Expédition du SERMENT CANONIQUE prêté par Philippe Brousset, prieur des chanoines réguliers Augustins de

Montmorillon, au diocèse de Poitiers; 1625. Une bulle en plomb d'Innocent X est appendue à la pièce.

Parchemin; 1 feuillet; 304 sur 374 millim. — 1625.

575 [Suppl. E. l. in-fol. 55]. — 1 (fol. 1). « REGULA BEATI AUGUSTINI, episcopi et ecclesiae doctoris, quibusdam notis moralibus illustrata, ab Hugone Victorino [de S. Victore] et Adamo [Scoto] Praemonstratensi ad verbum fideliter desumptis. »

2 (fol. 23). Autre main. Notes biographiques sur des disciples de S[t] Augustin, sur des Augustins, et des chanoines réguliers (V[e]-XVII[e] siècle).

3 (fol. 33). Autre main. Notes biographiques sur des Augustins anglais et irlandais (V[e]-XIV[e] siècle).

Papier; 39 feuillets; 350 sur 235 millim. (art. 1); 305 sur 190 millim. (art. 2); 350 sur 230 millim. (art. 3). — XVII[e] siècle. — L'art. 3 porte l'ancien n° : E. 1.

576 [Suppl. E. l. in-fol. 56]. — Copies de BULLES, BREFS et CHARTES diverses :

1 (fol. 1). Bulle de CLÉMENT VIII, touchant l'union du prieuré des chanoines réguliers d'Ouville, diocèse de Rouen, aux Feuillants; Vatican, 13 février 1602.

2 (fol. 6). Bref d'URBAIN VIII, touchant les différends entre les ecclésiastiques séculiers et les réguliers en Angleterre; Vatican, 9 mai 1631.

3 (fol. 12). Vidimus par le notaire Joachim Valtrinus (26 février 1636) d'une bulle d'URBAIN VIII (« Dat. in arce Gandulfi, dioc. Albanensis », 19 octobre 1625), relative à la réformation des Prémontrés.

4 (fol. 18). Bref d'ALEXANDRE VII au roi Louis XIV, contre les censures de Sorbonne; Vatican, 6 avril 1665.

5 (fol. 18 v°). Bulle du même, touchant la censure de deux livres par la Sorbonne; Sainte-Marie Majeure, 25 juin 1665.

6 (fol. 20). Bulle d'INNOCENT XI, touchant les églises paroissiales et autres bénéfices dépendant des chanoines réguliers de la congrégation de France; Vatican, 15 mai [1679].

7 (fol. 22). Bref d'INNOCENT XI à Joseph Clément de Bavière, évêque élu de Ratisbonne et de Freising, lui promettant l'archevêché de Cologne en cas de retraite ou de mort du titulaire actuel; Sainte-Marie Majeure, 19 juin 1688.

8 (fol. 25 v°). Bref du même au même, lui déclarant qu'il est empêché de tenir sa promesse, touchant l'évêché de Cologne; Sainte-Marie Majeure, 1er juillet 1688.

9 (fol. 26). « SSmi D. N. D. Alexandri, divinâ providentiâ papae VIII, Jubileum universale, ad implorandum divinum auxilium... » Sainte-Marie Majeure, 2 décembre 1689.

10 (fol. 32). Décret apostolique condamnant le péché philosophique; Quirinal, 24 août 1690.

11 (fol. 34). Bulle de Clément XII, censurant le « Mémoire pour le Sr Samson, curé d'Olivet ». Début : « Inter tot aerumnas... » La date manque.

12 (fol. 36). Bulle d'Urbain VIII, touchant certains privilèges des Prémontrés. La fin manque. Début : « In supremo apostolatus solio... »

13 (fol. 40). Bulle d'Innocent XII, touchant la célébration de la fête de St Augustin en Espagne; Vatican, 23 février 1677.

14 (fol. 42). Bref d'Innocent XII à un nommé Marius Spinola (?), le félicitant de son dévouement au Saint-Siège et de la solidité de sa doctrine. La date manque. Début : « Pergratae acciderunt... »

15 (fol. 44). « Extrait du *Privilège pour les dixmes novales, imprimé à Paris, in-4°, chez Nicolas Bessin, en* 1669, p. 182 », touchant une charte de Maurice de Sully, relative à Saint-Martin-des-Champs, 1175.

16 (fol. 46). Bref de Clément VII à l'abbé de Sainte-Geneviève, lui ordonnant de faire restituer à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs divers biens illégalement détenus par diverses personnes; Avignon, 4 décembre 1390.

17 (fol. 48). Identifications de noms de lieux contenus dans la bulle du pape Alexandre III, donnée à Paris le 24 avril 1163. (Voy. cette bulle dans le *Cartulaire de Sainte-Geneviève,* ms. n° 356, fol. 13.) De la main du P. Prévost.

18 (fol. 50). « S. D. N. D. Benedicti... papae XIII revocatio et annulatio ordinationum contentarum in quibusdam foliis gallico idiomate impressis sub titulo : *Mandement de Mr l'evesque d'Auxerres, qui deffend de reciter l'office imprimé sur une feuille volante..... Donné à Regennes, ce* 24 *juillet* 1729. » Deux copies de cette même bulle, laquelle est datée du Vatican, le 17 septembre 1729.

19 (fol. 53). « Bulles d'Urbain II (23 août 1092), Pascal II (10 avril 1106) et Calixte II (30 juillet 1120 [*sic*]), démontrant que l'église cathédrale de Cahors a été régulière. »

20 (fol. 56). « Bulle par laquelle le pape EUGÈNE [III] confirme les biens et membres qui dépendent du prieuré du Chalard en Limousin » ; Vatican, 28 mai 1150.

21 (fol. 58). Bulle d'ALEXANDRE III, confirmant certaine constitution du chapitre de Châlons-sur-Marne; Sens, le 8 des calendes de mars (23 février) [1164 ou 1165, années où Alexandre III séjourna à Sens].

22 (fol. 61). Même bulle, suivie : 1° (fol. 63), d'une charte d'AGNÈS, comtesse de Meulan, faisant don à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul et Sainte-Geneviève de deux de ses serfs, 1170; — 2° (fol. 64), d'une charte de THIBAUT [II], comte de Blois [et de Champagne], touchant les serments prêtés sur les choses saintes dans l'église Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun. La fin manque.

23 (fol. 66). Pièces touchant le couvent et la léproserie de N.-D. de la Saulsaye, au diocèse de Paris : Bulle de CLÉMENT III; Latran, 5 juillet 1189. — Bulle de CÉLESTIN III; Latran, octo... novembris... an. primo [1191]. — Bulle de CLÉMENT VII; Avignon, 29 avril 1382. — Lettres de l'OFFICIAL de PARIS; 8 mars 1383; 14 juillet 1412. — Acte passé par-devant « Theobaldus Regnarer de Balneolis », clerc du diocèse d'Autun, notaire apostolique; Vitry [près Paris], 10 mai 1349. — Lettre de Fr. JEAN de THOULOUZE, prieur vicaire de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, visiteur du monastère de la Saulsaye; 4 juillet 1606. — Lettres patentes de LOUIS XIV, données « en nostre Grand-Conseil à Tours, le 30e jour de mars 1652 ».

24 (fol. 75). Pièces touchant l'église de Franchart en Bierre : brefs d'INNOCENT [III (?)]; 28 avril [1201 (?)] et 4 mars [1205 (?)]. — Lettre de PHILIPPE-AUGUSTE; Moret, 1197, s. d. d. j.

25 (fol. 76 v°). Lettre de JEAN de BEAUGENCY, ratifiant et confirmant certains dons faits à l'église dudit lieu. « Actum apud cameras nostras in Brolio, an. 1194 »; s. d. d. j.

26 (fol. 77). « Bulla [GREGORII IX] fundamentalis monasterii de Gratia Nostre Domine, ord. Cisterciensis »; Pérouse, 10 mars 1229.

27 (fol. 79). Bulle de BONIFACE VIII, suspendant de ses fonctions Gérard, archevêque de Nicosie; Anagni, 15 août 1303. Copiée dans Rainaldi. Une note écrite à la suite de cette bulle indique que Gérard est inhumé dans l'église Sainte-Geneviève.

28 (fol. 81). « Bulle de PAUL III, tant de confirmation de l'accord du 26 mars 1544, avant Pasque, et de la sentence des commissaires du cardinal de Tournon, du 22 avril 1545, après Pasque, que de l'union

du prieuré de Puyseaux (dioc. de Sens) à la manse abbatiale » de Saint-Victor de Paris; Vatican, 4 août 1545.

Papier; 91 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle.

377 [Suppl. E. l et. f. in-fol. 57]. — « Sensuivent lez coppies des CHARTRES, amortissement et aultres lettres des villes et finages de SAINT-QUANTIN et FONTAINE-DENIS » : Chartes d'évêques de Troyes, de divers ecclésiastiques du même diocèse, de Thibaut IV et V, rois de Navarre (1248-1261), de seigneurs et châtelains de Saint-Quentin.

Aux ff. 1 et 10 se lisent diverses notes intéressant la topographie parisienne et saint-quentinoise.

Papier; 10 feuillets; 295 sur 210 millim. — XIV$^e$ siècle. — Ancien n° : L. 71. fol.

378 [Suppl. E. l. in-fol. 58]. — « De ORDINARIA POTESTATE EPISCOPI in unionibus ecclesiarum suae diocesis. » Début : « Non quaero quid sit unio... » Fin : « ...ne dicam abjecta, projecta. »

Papier; 13 feuillets; 275 sur 180 millim. — XVII$^e$ siècle. — Ancien n° : C. 2; — Ancien Carton : E., liasse 2, n° 2.

379 [Suppl. E. l. in-fol. 59]. — « MANDEMENT du CLERGÉ de France assemblé aux Grands Augustins, pour la réception et publication du saint concile de Trente, du 7 juillet 1615. » Original scellé [adressé à l'abbaye de Sainte-Geneviève?].

Parchemin; 2 feuillets; 390 sur 330 millim. — 1615. — Ancienne cote : CC. f. in-fol.

380 [Suppl. E. f. in-fol. 60]. — « FACTUM pour damoiselle Esperance Levrault, veufve de feu maistre Florent Pocques, vivant advocat en la Cour, demanderesse et accusatrice, contre maistre Jean-Baptiste de Croisilles, prestre, prieur de Cheré, et Helie Pillot son valet, deffendeurs; s. d. [vers 1639]. » A propos du mariage dudit prêtre avec la fille de la demanderesse, par l'entremise du valet, en 1633.

Papier; 6 feuillets; 347 sur 210 millim. — XVII$^e$ siècle. — Ancien Carton : F., liasse 1, n° 1.

381 [Suppl. E. f. in-fol. 61]. — Harangue prononcée, le 15 janvier 1648, par Omer TALON, en un lit de justice tenu par le roi

Louis XIV, l'invitant à cesser la guerre extérieure, afin de ne pas augmenter la misère du peuple.

Papier; 2 feuillets; 322 sur 205 millim. — XVIIe siècle. — Ancien n° : K. 3; — Ancien Carton : F., liasse 2, n° XI.

582 [Suppl. E. f. in-fol. 62]. — « RÉFLEXIONS sur les lettres d'un docteur de Sorbonne [Gerbais (voy. fol. 1 v° et suiv.)], touchant le pécule des curez chanoines réguliers. » Début : « Il a paru depuis quelques années trois écrits de Monsr ***... » Fin : « ...de cet excellent religieux. »

Papier; II-113 pages; 300 sur 192 millim. — 1699. — Au bas de la page 113, on lit : « J'ay lû ce manuscrit qui a pour titre : *Réflexions sur les lettres d'un docteur de Sorbonne, touchant le pécule des curez chanoines réguliers,* sans nom d'autheur, qui consiste en 113 pages paraphées par moy par premier et dernier. Fait à Paris, ce 5e février 1699. [Signé :] Issaly. » — A la page I, on lit la note suivante : « Scellé à Versailles, le 12 febvrier 1699. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : A.A. 2.

583 [Suppl. E. f. in-fol. 63]. — Pièces originales et copies de pièces relatives à un débat entre les « PLAINS-CHANOINES » et les CHANOINES SEMI-PRÉBENDÉS de l'église de Senlis, touchant la répartition des revenus de ladite église, mars-août 1667. Quelques-unes de ces pièces sont de la main du P. LALEMANT, génovéfain.

Papier; 54 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — Anciens Cartons : I. 4 et DD. 1.

584 [Suppl. E. f. in-fol. 64]. — 1 (fol. 1-7; 12-17). Pièces relatives à un différend survenu entre maître Jean-Antoine Bellotte, doyen de l'église de Laon, et, d'une part, les chanoines et chapitre de ladite église, d'autre part, l'évêque de Laon, touchant une question d'attributions; 1663-1671.

2 (fol. 8). Extrait de la SENTENCE ARBITRALE rendue, le 6 septembre 1668, entre les chanoines et chapitre de l'église de Noyon et le doyen de ladite église, touchant une question d'attributions.

Papier; 18 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — Ancien Carton : E., liasse 6, n° XI.

585 [Suppl. E. f. in-fol. 65]. — 1 (fol. 1). Condamnation à une retraite de dix jours prononcée par l'évêque de Noyon, François de

Clermont, contre Philippe Le Moine, curé de Tincourt, pour n'avoir pas suffisamment instruit les enfants de sa paroisse dans les choses de la religion ; 1er juin 1689. Copie.

2 (fol. 4). Rapport rédigé par le syndic du chapitre de l'église d'Oloron contre l'évêque, Joseph de Revol, touchant une prétendue découverte de reliques de S. Grat ; 1715. Copie.

3 (fol. 7). Mémoire touchant un démêlé entre l'évêque de Màcon et l'archidiacre de Cluny, sur une question de démissoires (fin du XVIIe siècle). Copie.

4 (fol. 10). Procuration du Parlement au P. Lalemant et à M. Feret, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, pour examiner les livres du préchantre de l'église de Sens ; 20 mai 1669. Copie.

5 (fol. 11). Moyens de Isaac Pinson, curé révoqué de..., pour estre renvoyé au Parlement.

Papier ; 15 feuillets ; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — L'art. n° 3 provient de l'ancien Carton : E., liasse 2, n° 7 ; l'art. n° 4, de l'ancien Carton : DD. 1.

586 [Suppl. E. l. et f. in-fol. 66]. — 1 (fol. 1). « Mémoires sur lesquels M. et Madame de Saint-Julien doivent se consulter pour la décharge de leur conscience au subjet du disme du Breul » ; s. d. [commencement du XVIIe siècle].

2 (fol. 4). Fragments d'un Thème de sermon ou d'instruction religieuse.

3 (fol. 6). Acte de procédure en cour de Rome, touchant la provision du monastère de Mouchi-le-Péreux, au diocèse de Beauvais, en faveur d'Élisabeth de Crevant d'Humières, fille du maréchal d'Humières ; 11 et 12 janvier 1672.

4 (fol. 9). Significations faites sur la maison de Sainte-Geneviève, à la requête de Fr. François Le Conte (27 mars 1640) et de François Le Grand (26 juillet 1647), gradués nommés, à l'effet de pouvoir être nommés à certains bénéfices.

5 (fol. 12). Mémoire touchant le rétablissement des écoles de droit canon.

6 (fol. 14) Avis de docteurs en théologie et religieux de la Compagnie de Jésus sur la question de savoir si une fille de sept à huit ans peut être pourvue d'une abbaye, avec dispense par accès ou coadjutorerie. Copie.

7 (fol. 17). « Series titulorum sub quibus ordinantur canones hujusce Collectionis. » C'est la Table des chapitres d'un recueil de canons.

Papier; 16 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ siècle. — L'art. 5 porte l'ancien n° : I. 5.

387 [Suppl. E. f. in-fol. 67]. — 1 (fol. 1). Lettre du P. Gaultier à M$^r$ Seguin, abbé de N.-D. de La Reau, au diocèse de Poitiers, touchant les désordres de cette abbaye. La fin manque. Original, non daté [XVII$^e$ siècle].

2 (fol. 3). « Dissertation canonique de l'origine et progrès des prieurés réguliers et séculiers, en administration, tiltre et commande, pour servir de response à l'abbé commendataire, par M$^r$ Pinson [François Pinsson, 1612-1691], advocat au Parlement. »

3 (fol. 11). Notes historiques sur les Commendes.

4 fol. 15). Traité ou plan d'un traité sur les commendes, paraissant être de la main du P. Royer, génovéfain.

Papier; 24 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII$^e$ siècle. — L'art. 2 porte au premier feuillet l'ancien n° : E$^1$. 10, et, au dos, l'indication : Carton E., liasse 8, n° 2. L'art. 4 porte au premier feuillet l'ancien n° : C. 12, et l'indication : Carton E., liasse 6, n° 6.

388 [Suppl. E. f. in-fol. 68]. — Pièces relatives au différend survenu, l'an 1770, entre les échevins de Douai et l'évêque d'Arras, à propos de la procession du Grand Gaïant (géant). Sept pièces, dont une imprimée.

Papier; 49 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII$^e$ siècle. — Ancien Carton : E., liasse 1.

389 [Suppl. E. f. in-fol. 69]. — Requête adressée à l'évêque de Beauvais par Thibaut, notaire et marguillier de la paroisse de Neuilly-en-Thelle (Oise), à propos de chansons diffamatoires pour le requérant, que celui-ci attribuait au prieur et au vicaire de la paroisse [1747 ou 1748? (voy. fol. 7)]. Copie faite sur l'original adressé à l'évêque de Beauvais.

Papier; 10 feuillets; 318 sur 190 millim. — XVIII$^e$ siècle. — Ancien Carton : E., liasse 6, n° 15.

**590** [Suppl. E. f. in-fol. 70]. — « Mémoire sur la distinction que l'on doit mettre entre la puissance ecclésiastique et la puissance séculière. » Inachevé. — Ce mémoire est formé presque exclusivement de citations d'auteurs, tant anciens que modernes.

Papier; 31 feuillets; 330 sur 203 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Ancien Carton : E., liasse 6, n° 14.

**391** [F. l. in-fol. 1]. — « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, Codicis domini Justiniani, sacratissimi principis, perpetui Augusti, repetite prelectionis liber... incipit » : les cinq premiers livres du Code Justinien, avec une glose marginale commençant par les mots : « Incipit a d[e] Co[dicis] ut[ilitate], i[d est] d[e] of[ficio] p[rincipis]... » et finissant par les mots : « ...que ultima nulla lege probantur. »

Sur le plat intérieur de la couverture, une main du XIV<sup>e</sup> siècle a copié les rubriques des titres des livres VI (depuis le titre xvii), VII et VIII. Dans le corps de l'ouvrage cette même main, semble-t-il, a inséré diverses notes interlinéaires et marginales (voy., ci-dessous, le nom de l'auteur présumé de ces additions). D'autres notes marginales et interlinéaires semblent dues à une main du XIII<sup>e</sup> siècle.

Parchemin; 150 feuillets; 415 sur 265 millim. — XIII<sup>e</sup> siècle. — Peintures. Initiales en couleur. — L'écriture et l'ornementation du présent manuscrit semblent indiquer que ce manuscrit a été copié en Italie. Du reste, au verso du feuillet 4, une tablette d'inscription surmontant deux perroquets affrontés porte les mots : « Marchia me genuit », écrits, semble-t-il, par la même main que le reste du volume, et qui peuvent s'appliquer à l'une des marches italiennes de Vérone, de Trévise ou d'Ancône. — Au bas du feuillet 2, sont peintes les armes suivantes, qui se trouvent également dans les mss. n<sup>os</sup> 15, 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 329, 330, 393, 394, 395 : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout*. Ces armes doivent avoir été ajoutées là postérieurement à la confection du volume, car on les trouve dans des manuscrits datant du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. n<sup>os</sup> 49-53). — Au bas du feuillet 149, une main du XIV<sup>e</sup> siècle a écrit : « Iste liber est Petri Aurifabri » (cf. sur « Petrus Aurifabri » les mss. n<sup>os</sup> 392, 393, 394, 395, qui lui ont appartenu, et où l'on voit qu'il était de Senlis et vivait en 1344). Il est douteux que ce Petrus Aurifabri soit le personnage dont les armes sont peintes au bas du fol. 2, car ces armes se trouvent également sur des manuscrits notablement postérieurs à celui-ci (n<sup>os</sup> 49-53), et sur d'autres qui ne paraissent pas avoir appartenu audit Petrus Aurifabri (voy. les mss. cités ci-dessus : 15, ..., 330). C'est celui-ci, semble-t-il, qui a copié sur l'un des plats de la couverture les rubriques des titres du Code, et qui a inséré dans le corps de l'ouvrage diverses notes marginales et interlinéaires (voir au bas du

fol. 113). — Un des plats de la couverture du présent volume, ainsi que les feuillets 1 et 150, sont formés de fragments d'un registre de Gabriel Guerreau et Pierre Parque, notaires à Paris (cf. mss. nº 15), et d'un fragment d'un registre de Bernard de Soigne et Estienne Colleron, également notaires à Paris (cf. ms. nº 392) [XVII^e siècle]. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1732. »

392 [F. l. in-fol. 2]. — Recueil de textes juridiques :

1 (fol. 2). Les Novelles de Justinien, avec une glose marginale. La préface du titre I^er est adressée au pape Jean II : « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, de heredibus et falcidia collatio prima. Si heres legata solvere noluerit, questio imperatoris Justiniani Augusti Johanni, pape secundo. » — Manquent les titres viii des collations II et III, le titre xxiv de la collation IV, les titres xii à l de la collation IX. L'épilogue du titre viii de la collation VIII diffère du texte habituel. Début de la glose : « In nomine Domini, Justinianus opus suum laudabile Deo attribuit... » — A la suite des Novelles, se trouve (fol. 127) un édit de l'empereur Frédéric, touchant l'aliénation des fiefs. Début : « Imperator Fridericus. Hac edictali lege, Deo propicio perpetuo valitura, sancimus ut nulli liceat feudum totum vel partem aliquam vendere... » Fin : « ...nominatim imperator excipiatur. »

2 (fol. 128). « Incipiunt Constitutiones feudorum » (*Corpus juris civilis Academicum Parisiense,* édit. de 1878, col. 1211 et suiv.), avec glose marginale. Début de la glose : « Quidam habent aliter... » Fin : « ...eas reputo usque in finem. Expliciunt questiones Frederici, Deo gratias. »

3 (fol. 146). Livres X, XI et XII du Code Justinien, avec glose marginale ou Apparatus. Début de la glose : « De jure fisci occasione criminum... » Fin : « ...et nunc imperator ut consul. Explicit apparatus trium librorum codicis. Deo gratias. »

4 (fol. 204). Rubriques des titres des Institutes de Justinien. — Rubriques des titres des Novelles.

Parchemin ; 205 feuillets ; 389 sur 240 millim. — XIII^e siècle. — Lettrines en couleur. — A la fin de l'ouvrage, dans un ornement en forme de croix, se lisent les lettres G. FVL, et à côté : « Signum mei Gaufridi Fulconis, notarii parisiensis » (écriture du XIV^e siècle). « Gaufridus Fulco » est sans doute l'un des anciens possesseurs du volume. — Au verso du fol. 204 on lit (écriture du XIV^e siècle) : « Istud Parvum Volumen est P. Aurifabri », et au-dessous : « Perrin l'Orfèvre. » Le nom « Petrus Aurifabri » se trouve répété plusieurs fois sur le même feuillet et sur le feuillet précédent. L'une

de ces inscriptions porte : « Petrus Aurifabri, unus bonus puer. » (Cf. sur ce personnage les mss. nos 391, 393, 394, 395.) — Sur le même fol. 204 on lit les noms : « Guillelmus de Tyo[nville] », « Gandoy » ou « Gaudoy », et diverses notes sans intérêt. — Les plats de la couverture et les feuillets de garde sont formés de fragments de registres de Bernard de Soigne et Estienne Colleron (cf. ms. n° 391), Nicolas Charles et Nicolas Saulnier, tous quatre notaires à Paris (XVIIe siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

393 [F. l. in-fol. 3]. — Le DIGESTUM VETUS, soit les 23 premiers livres et les titres I et II du 24e livre du Digeste, avec un Apparatus. Début de l'Apparatus : « Quia imperat subditis, sic dicitur imperator... » Fin : « ...id est : desponsaverit. Ac[cursius]. » — Manque, en tête, la lettre à Tribonien. L'ouvrage est précédé d'une table des rubriques, qui semble être d'une autre main que le texte.

Les feuillets 384 et 385 sont formés d'un fragment des STATUTS CAPITULAIRES de l'Église de Vienne en Dauphiné, touchant le règlement des boursiers de ladite Église, 1570 ; texte latin et texte français. (Voy. le ms. n° 330, où se trouve un autre fragment de ces mêmes statuts.)

Parchemin ; 385 feuillets ; 438 sur 273 millim. — XIIIe siècle, antérieur à 1277 (voy. les notes insérées au bas des feuillets 59 v°, 216 v°, 310 v°, 360 v°). — Au feuillet 154 v°, sont peintes les armoiries suivantes : *de gueules, à la croix d'or chargée de dix annelets* (?) *d'argent*. Cette peinture semble dater de l'époque de la confection du manuscrit. — Au feuillet 383 v°, on lit (écriture du XIIIe siècle) : « Anno Domini M° CC°... augusti, in nocte Decollationis beati Johannis, cum ego Jacobus... essem Regii [Reggio ou Riez], in domo Alberti de Flor de Ben, fuit maximus terre motus. » C'est, semble-t-il, ce même Jacobus qui a inséré sur les marges du manuscrit diverses notes juridiques et d'autres donnant des détails personnels (voy. fol. 59 v°, 216 v°, 292 v°, 310 v°, 360 v°). Celle du fol. 292 v° est ainsi conçue : « Domino patri, patri suo domino Johanni Platonis, Jacobus, ejus natus, studens Bononie, reverentiam omnimodam cum salute. Severius, domine, me ac dominum fratrem meum... » Des autres notes, il résulte que celui qui les a rédigées étudiait, en 1277, sous un maître nommé Ar. Novelli. Peut-être est-ce également ledit Jacobus qui a écrit au fol. 367 : « P. de Villeta est puer bonus », et, au fol. 286 : « Johannes de Deo magnus clericus fuit. » Quant au maître, Ar. Novelli, peut-être appartenait-il à la famille du cardinal Arnaud Novelli, mort en 1317? — Au verso du fol. 3, se trouvait un ancien ex libris (du XIIIe siècle), où le nom du possesseur a été gratté et remplacé par celui de Petrus Aurifabri (cf. sur ce personnage les mss. nos 391, 392, 394, 395). Le même nom est répété à plusieurs reprises, soit sous cette forme latine, soit en français : « Pierre l'Orfèvre », sur les feuillets 2 et 383 r° et v°. Les mêmes feuillets portent encore d'autres noms d'hommes et de lieux écrits, semble-t-il, par Pierre l'Orfèvre : « Armenonville », « Tyonville », « Pontharmé », « Senlis »,

« Dionysius Platonis » (ou Flaconis), « Johannes de Dola », « Jehan de Morise ». — Au fol. 4, sont peintes les armoiries suivantes, qui se trouvent aussi dans les mss. n$^{os}$ 15, 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 329, 330, 391, 394, 395 : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* (Voir ce que nous disons de ces armoiries à propos de celles qui se trouvent dans le ms. n° 391.) — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1732. »

**394** [F. l. in-fol. 4]. — L'Infortiat, soit le Digeste, depuis le titre iii du livre XXIV, jusqu'à la fin du livre XXXVIII, avec un Apparatus. Début de l'Apparatus : « Soluto matrimonio. Dixit scilicet de... » Fin : « ...illud invenitur in Accursio. »

En tête du volume, sur les feuillets liminaires 2 et 3, une main du XIV$^e$ siècle a écrit : 1° une liste de rubriques et d'incipit de textes de droit romain, non identifiés; il semblerait que ce soit une liste des réclames d'un recueil juridique, destinée peut-être au relieur ; — 2° diverses notes juridiques; — 3° les rubriques des titres de l'Infortiat. — Sur les marges du volume et dans les interlignes du texte, deux mains, l'une du XIII$^e$, l'autre du XIV$^e$ siècle, ont inséré diverses notes explicatives dudit texte.

Parchemin; 300 feuillets; 390 sur 225 millim. — XIII$^e$ siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Au feuillet 2, on lit : « Istud Infortiatum est Petri Aurifabri de Silvanecto » (cf. sur ce personnage les mss. n$^{os}$ 391, 392, 393, 395). — Au fol. 7 v°, sont peintes les armes suivantes, qui se trouvent également dans les mss. n$^{os}$ 15, 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 329, 330, 391, 393, 395 : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* (Voy. ce que nous disons de ces armoiries à propos de celles qui se trouvent dans le ms. n° 391.) — Le feuillet de garde 300 contient la copie d'une sentence royale en faveur de Henry Caboud, avocat du Roi en ses Conseils, contre Pierre Feuillet, procureur au parlement de Paris; Paris, 18 avril 1665. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. »

**395** [F. l. in-fol. 5]. — Le Digestum novum, soit les livres XXXIX à L du Digeste, avec un Apparatus. Début du texte : « Domini Justiniani, sacratissimi principis, juris enucleati ex omni veteri jure collecti Digestum seu Pandectarum XXXIX liber incipit de novi operis nunciatiatione » (*sic*). Début de l'Apparatus : « De novi operis nunciatione. Scilicet, cum septem sint partes Digesti... » Fin de l'Apparatus : « ...de of[ficio] pr[aetorum], l[ege] Barbarius. Ac[cursius] [Dig. liv. I, tit. xiv]. Explicit secunda pars Aparatus Digesti novi. »

A la suite du texte (fol. 250), on trouve une table des titres du Digestum novum.

Parchemin; 252 feuillets; 420 sur 260 millim. — XIII[e] siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Au fol. 3, on lit : « Istud [Digestum] novum est Petri Aurifabri de Silvanecto »; et au fol. 250 v° : « Pignus traditum pro (?) IIII[or] libris et II solidis, pro licentia Petri Aurifabri sub domino Sanccio Liberge, prout in cedula de recipiendo pignore mihi missa (?) continebatur. Datum anno Domini M°CCC°XLIIII°, die XXI[a] aprilis. » (Cf. sur Petrus Aurifabri les mss. n[os] 391, 392, 393, 394.) L'ex-libris de Petrus Aurifabri est encore répété à plusieurs reprises sur les feuillets 250 v° et 251. Sur ces mêmes feuillets, se lisent aussi les noms : « Parinet de Sanlis », « Guillaume de Tyonville » (cf. ms. n° 392). — Au fol. 7, sont peintes les armoiries suivantes, qui se trouvent également dans les mss. n[os] 15, 34-36, 49-53, 168, 220, 221, 329, 330, 391, 393, 394, et qui ont dû être apposées dans le présent volume postérieurement à l'époque où il été copié : *d'or, à l'écusson de sable en abîme, à la cotice de gueules brochant sur le tout.* — Les feuillets de garde du commencement et de la fin du volume sont formés de fragments d'un registre de Guillaume Janot et Jacques de Sainct-Vaast, notaires à Paris, et de fragments d'un registre de ...Maigret et ...Magien (?), notaires (contrat de mariage entre Jean Gaumont et Jeanne Balisson), XVII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

**396** [F. l. in-fol. 6]. — « De magistratibus et praefecturis Francogallorum liber singularis. Joannes GRANGIER, regius eloquentiae professor, suis discipulis dictabat in schola regia, anno Domini 1620. »

Papier; IV-123 feuillets; 300 sur 210 millim. — 1620. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : Q. 217 (?); — J. i. II.

**397-405** [F. f. in-fol. 1-1[9]]. — Neuf volumes. — Collection de traités, juridiques pour la plupart, de divers auteurs, copiés par diverses mains et réunis, semble-t-il, par Étienne RASSICOD, avocat au Parlement et censeur royal (1686-1755). — En tête de chaque volume, il y a une notice sur les traités qui y sont contenus.

1[er] volume : 1 (fol. 6). « Traitté des SUBROGATIONS », composé postérieurement à l'année 1694 (voy. fol. 29). Début : « La subrogation est un moyen d'acquérir... » Fin : « ...au profit de l'ancien qu'il représente. » — Une note, insérée par É. Rassicod au fol. 123 du présent traité, renvoie à un autre traité des Subrogations, dont le manuscrit aurait appartenu à son père (voy. ms. n° 400, fol. 8). Ce dernier traité, dont l'auteur serait peut-être M. RASSICOD père, offre de grandes

analogies de fond et de forme avec celui que nous signalons ici, mais il est moins soigneusement rédigé.

2 (fol. 36). « Traitté des successions suivant la coutume de Paris », par Me Jean-Edmond Barbier, avocat. Cet ouvrage devait comprendre 4 parties. La 1re, traitant de la succession directe descendante, est seule copiée ici. Les trois autres devaient traiter des successions directe ascendante, collatérale, « unde vir et uxor ».

3 (fol. 58). « Traitté du mariage chrétien selon les loix de France, par feu M. Abraham. » (Voy., fol. 132, un second exemplaire incomplet de ce même traité.) Le dictionnaire de Moréri cite un Jacques Abraham, avocat, mort en 1679 et auteur de plusieurs mémoires.

4 (fol. 80). Tableau imprimé des thèses de licence soutenues par É. Rassicod, le 27 mai 1709 : « Castis nuptiis. Theses utriusque juris, canonici, civilis... Has theses ex utroque jure... praeside Cl. V. D. Nicolao Aleaume, J. U. D., antecessore et quaestore, tueri conabitur Stephanus Rassicod, Parisinus, baccalaureus, die lunae 27 maii, an. Dom. 1709, a quinta ad octavam... Parisiis, in Cameracensi juris auditorio. Pro licentiatu. »

5 (fol. 82). « De l'authorité ecclésiastique et séculière sur les mariages, par Mr de Marca. » Ce traité, d'après une note insérée par É. Rassicod au fol. 84, a été composé « à l'occasion du second mariage de Monsieur, frère unique de Louis XIII, avec la princesse de Lorraine ».

6 (fol. 132). Double incomplet de l'art. n° 3.

7 (fol. 160). « Tableau des degrés de parenté suivant le droit civil, le droit canon et le droit françois, rapporté à la personne de Louis XIV..., par Caziot, avocat au Parlement et docteur aggrégé en l'Université d'Orléans. » Ce tableau, qui est accompagné d'un texte, a été gravé par Lattré, graveur, rue Saint-Jacques, au Papillon, en 1752.

8 (fol. 162). Autre tableau du même genre, manuscrit, mais sans application à une personnalité quelconque.

Les feuillets 4 et 5 du présent volume sont formés d'un fragment du tableau imprimé des thèses soutenues par F. Guillaume Le Fèvre, clerc de l'Ordre de la Sainte-Trinité, 17 avril 1708 : « Has theses..., praeside S. M. N. Antonio Lemoine, sacrae Facultatis Parisiensis doctore theologo, socio Sorbon[ico, tueri] conabitur F. Guillelmus Le Fèvre, clericus Ordinis SS. Trinitatis, in actu F. Ludovici Blouin, ejusdem... sacrae Facultatis Parisiensis licentiati theologi, die 17a mensis aprilis,

anno Domini 1708, horis vespertinis, in scholis Sancti Mathurini. Pro expectativa. »

2ᵉ volume : « Traité de la COMMUNAUTÉ des BIENS entre mary et femme. » Commentaire sur les articles 220-243 de la *Coutume de Paris,* rédigée en 1580. Début : « Art 220. Cet article est ancien, à la réserve... » Fin : « ... et les personnelles et particulières. » — Une notice placée en tête du volume attribue ce traité à Jacques ABRAHAM, avocat (cf. ms. nº 397, art. 3). Mais cette attribution ne nous paraît pas fondée sur de bien solides arguments. — Voy. les mss. nºˢ 409 (fol. 360), 410 et 411, où se trouvent des commentaires sur l'ensemble et sur certains articles de la même Coutume.

3ᵉ volume : Traité « des INSTITUTIONS au DROIT FRANÇOIS » . — L'auteur de ce traité, à la fin de sa préface, annonce 4 livres : le 1ᵉʳ, des Personnes ; le 2ᵉ, des Choses ; le 3ᵉ, des Contrats ; le 4ᵉ, des Actions. On ne trouve dans le présent volume que le 1ᵉʳ et le 2ᵉ livre et une partie du 3ᵉ. L'ouvrage a été composé postérieurement à 1692, car il y est fait mention en plusieurs endroits de l'*Institution au droit françois,* de Gabriel Argou, dont la 1ʳᵉ édition est de cette année. Début : « Sous le nom de droit françois, on comprend partie du droit canon... » Derniers mots : « ...le greffier qui l'a expédiée. »

4ᵉ volume : 1 (fol. 8). « Traité des SUBROGATIONS. » (Cf. 1ᵉʳ vol., fol. 6.) Début : « La subrogation est un moyen d'acquérir... » Fin : « ...au profit de l'ancien créancier qu'il représente. » Suit un Appendice renfermant diverses pièces touchant les subrogations : « Extrait des écritures de M. C. dans la cause de la dame Auzanet » (fol. 56). — Affaire Louis de Loureaux, seigneur de Pierrefitte, et Gilles Forestier, seigneur de Bonpart ; 1677 (fol. 64). — « Délibération du Parlement sur la matière de la subrogation » (fol. 68). — Affaire Valopin, dame Dours et demoiselle Vacquette ; 1680 (fol. 69 vº). — « Arresté fait par la cour de Parlement sur les subrogations ; 6 juil. 1690. » Pièce imprimée, s. l. n. d. (fol. 70). — « Arrestez de la cour de Parlement portant règlement pour le jugement des oppositions en sous-ordre. » Pièce mprimée : « A Paris, chez Guillaume Desprez... 1692 », 4 p. (fol. 71).

2 (fol. 73). Traité « des DÉCRETS » judiciaires, touchant la saisie réelle, le bail judiciaire, les criées, la certification des criées, le congé d'adjuger, les enchères et publications, l'adjudication, l'instance d'ordre. Début : « De la saisie réelle. Pour la validité de la saisie réelle, il faut... » Fin : « ...en pure perte aux créanciers. »

3 (fol. 115). « INSTRUCTION d'un procès criminel contradictoirement. » Début : « Plainte. Les plaintes se rendent de plusieurs manières... » Fin : « ...la justice soit toujours assurée. »

4 (fol. 121). « MANIÈRE de PRONONCER pour les causes et matières qui sont introduites par devant Mrs des Requêtes du Palais, juges des commensaux de la maison du Roy, Mrs les princes du sang et autres officiers, tant des cours souveraines, baillages, seneschaussées, qui ont droit de committimus. » Début : « Pour établir la jurisdiction, il est nécessaire... » La fin manque.

5 (fol. 129). « REMARQUES sur l'édit du Roy concernant la jurisdiction ecclésiastique, donné à Versailles au mois d'avril 1695, registré en Parlement, le 14 may 1695. » Début : « *Nota.* Mrs les évêques, sans recevoir le concile de Trente... » Fin : « ...que J.-C. leur a donné sur tout son troupeau, his verbis : pasce oves meas, pasce agnos meos. »

6 (fol. 137). EXPOSÉ du PROCÈS intenté aux Jésuites en 1681, au sujet d'une donation à eux faite, en 1677, par les nommées Marie Poncher et Xainte Le Clerc.

7 (fol. 139). « Traitté sur les MARIAGES. » Début : « Il y a plusieurs ordonnances touchant les mariages... » Fin : « ...mais de prononcer et juger suivant l'ordonnance. »

8 (fol. 147). « Recueil de textes des Pères et de canons des conciles, sur la bigamie, le divorce, la virginité, la fornication suivie de mariage, le mariage avant le baptême, le mariage entre chrétiens et idolâtres, l'autorisation aux clercs de trafiquer, l'usure. »

9 (fol. 165). CONSULTATION touchant les droits honorifiques d'un seigneur haut justicier, dans une église de son ressort; Melun, 4 août 1669. Début : « C'est une règle de droit qu'on ne peut pas décider... » Fin : « ...sur les raisons contenues en l'advis cy-dessus. »

10 (fol. 171). « Des excommunications. » Extrait d'ÉVEILLON, *Traité des excommunications et des monitoires;* Angers, 1651, Paris, 1672, in-4°.

5e volume : 1 (fol. 12). « Traitté de la PRESCRIPTION. » Début : « Pourquoy la prescription a esté introduite. Dans les prescriptions, on n'a point eu d'autres considérations... » Fin : « ...Arrest du 21 mai 1646, en la Grande Chambre. Brodeau hic. »

2 (fol. 123). Autre traité « des PRESCRIPTIONS ». Début : « Le mot de prescription se prend en droit généralement... » Fin : « ...Constant dit que c'est leur usage en Poictou. »

6ᵉ volume : « Receüil (*sic*) d'Arrests pour les successions. » Extraits des arrêtistes sur cette matière (XVIᵉ et XVIIᵉ siècle).

7ᵉ volume : 1 (fol. 6). « Des Mandats et Graces expectatives. » Début : « Anciennement les évêques avoient la liberté... » Fin : « ...soit qu'il ait eu juste cause d'ignorer ou non, dit du Moulin. »

2 (fol. 154). « Observations sur le décret du concile de Trente : *de reformatione matrimonii,* sess. 24, touchant le mariage des enfans de famille, sans le consentement des parens. » Inachevé. Début : « Si on vouloit juger de la disposition... »

3 (fol. 160). « Si les évêques sont obligez de juger les chanoines de leurs cathédrales avec les députés du chapitre, et quelle a esté la discipline de l'Église dans le jugement des clercs... » Début : « Si le concile de Trente étoit publié et receu dans le roiaume... » Fin : « ...nos periculosissime vivere, quia homines sumus. »

4 (fol. 168). « Du Pouvoir des archevêques. » Début : « Le pouvoir des archevèques sur les évêques, leurs suffragans, consiste en trois points... » Fin : « ...sed non frustra cui commendatur quod omnibus intimetur. »

5 (fol. 174). « De la Stabilité des curez et de l'origine des vicaires perpétuels. » Début : « Il y en a plusieurs qui ont prétendu... » Fin : « ...en toutes choses à leur doctrine. »

8ᵉ volume : 1 (fol. 8). « Traitté du droit des Coutumes de France, de leur reformation, de l'autorité du Roy sur les coutumes et du pouvoir des coutumes. » Début : « Les coutumes de France sont les loix particulières de chaque province... » Fin : « ...en 1517, de François Iᵉʳ, roy de France, comte de Provence. »

2 (fol. 18). « Des Successions du droit romain. » Début : « Le premier ordre de ceux qui succédoient ab intestat... » Fin : « ...des autres portions de leurs enfans. Du Périer, quest. 16, lin. 1. »

3 (fol. 24). « Traité des Substitutions. » Début : « La substitution est une disposition par laquelle on subroge une personne... » Fin : « ...le cas de la substitution estant arrivé. » Peregrin, art. 12, n. 2. — Suit (fol. 78) un Appendice intitulé : « Addenda au traité des Substitutions. »

4 (fol. 107). « De la garde noble. » — « Des institutions contractuelles. » Deux courts mémoires, qu'une note de Ét. Rassicod semble attribuer à un nommé Mᵉ Bracquet.

5 (fol. 113). « Du raport entre cohéritiers. » — « De la restitution

des fruits et interests. » Deux courts mémoires qu'une note de Ét. Rassicod semble attribuer également à Me Bracquet.

6 (fol. 119). « Des Usages et Pasturages des communautés. Du droit de Triage que les seigneurs y peuvent prétendre. » Début : « Les habitans des communautés peuvent avoir deux sortes d'usages... » Fin : « ...non recuperant sua antiqua jura. »

7 (fol. 125). « Du Franc-aleu. » Début : « Franc-aleu auquel y a justice, censive ou fief mouvant de luy... » Fin : « ...par raport à la dignité du domaine en soy. »

8 (fol. 157). « De la Peremption. » Début : « L'on peut examiner ces questions sur la peremption... » Fin : « ...car la peremption est acquise quoyque non demandée ny jugée. »

9e volume : 1 (fol. 1). Collection de pièces de diverse nature : consultations juridiques ; mémoires sur des points de droit civil ou ecclésiastique ; mémoire pour l'instruction des finances (fol. 293) ; texte d'édits et d'arrêts ; réflexions sur certains articles des coutumes de différentes provinces.

2 (fol. 332). Abrégé de l'Histoire du monde, d'après l'Ancien Testament.

3 (fol. 348). Abrégé de l'*Histoire de France* de Mézeray.

Papier ; 163, 311, VIII-275, 173, 247, 148, 187, 169 et 432 feuillets ; haut. et larg. diverses. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Les présents volumes paraissent avoir fait partie d'une collection plus importante. En effet, dans les notices placées en tête, un numéro d'ordre leur est assigné, sauf au 2e, au 6e et au 9e, et l'on y voit que notre 1er volume était ci-devant coté : no 2 ; notre 3e volume : no 5 ; notre 4e volume : no 7 ; notre 5e volume : no 9 ; notre 7e volume : no 12 ; notre 8e volume : no 11. Le 2e volume devait porter le no 3, ainsi que l'indique une notice placée en tête du ms. no 409.

406 [F. f. in-fol. 2]. — « Traité des Successions, de la Conférence des avocats du Châtelet. » Début : « Une personne peut établir son domicile où il lui plaist, pourveu qu'elle... » Fin : « ...une fille qui a renoncé aliquo accepto fait nombre. Choppin, hic, n. 4. »

Papier ; 432 feuillets ; 372 sur 240 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Sur les deux plats de la couverture, se lit l'ex-libris suivant : « Ex libris domini Ludovici de Vienne de Geraudot, in parlamento Parisiensi senatoris. » Cet ex-libris est accompagné des armoiries de ce personnage gravées par Gosset. (Voy. les mss. nos 361, 407, 408, 409, 414, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 446-451, 453-457, 460-469, 470-473, où cet ex-libris et

ces armoiries se trouvent également, et le ms. n° 415, où s'en trouve une réduction.) — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. »

**407** [F. f. in-fol. 3). — Traité « du RETRAIT LIGNAGER », en 9 chapitres. Début : « Par quelle coutume le retrait lignager doit estre reglé. Les coutumes disposant et traitant des choses... » Fin : « ...il avoit escrit au procès. »

Papier; 138 pages; 356 sur 240 millim. — XVIIe siècle. — Sur les deux plats de la couverture, sont collés le même ex-libris et les mêmes armoiries gravés que dans les mss. nos 361, 406, 408, 409, 414, 418, 419, 421, 422, 423, 446-451, 453-457, 460-469, 470-473. (Cf. le ms. 415, où se trouve une réduction des mêmes armoiries.) — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. »

**408** [F. f. in-fol. 4]. — Traité « de la COMMUNAUTÉ de BIENS en droit françois ». Début : « Question. Si l'on peut faire preuve par tesmoings de la celebration du mariage. La loi Si vicinis... » Fin : « ...et le prevost vigier, art. 42 sur Angoumois, n° 5. »

Papier; 309 feuillets; 355 sur 240-250 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Sur les plats de la couverture, sont collés les mêmes armoiries et le même ex-libris gravés que dans les mss. nos 361, 406, etc. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. »

**409** [F. f. in-fol. 5]. — Recueil de TRAITÉS de DROIT.

1 (fol. 1). « Traité des FIEFS. » Début : « Il y a plusieurs opinions touchant l'origine des fiefs... » Fin : « ...de chasser dans sa terre. »

2 (fol. 264). Traité des CENSIVES et des DROITS SEIGNEURIAUX. Début : « Cujas sur la loy 1re au Code de jure infeudetico... » Fin : « ...encore d'autres authoritez. »

3 (fol. 360). « Quels biens sont meubles et quels immeubles. » Commentaire sur le titre IIIe, art. 88-95 de la *Coutume de Paris*. Début : « En la prevosté et vicomté de Paris, il y a deux sortes et espèces de biens... Il y a deux sortes de biens, corporels et incorporels... » Fin : « ...a esté declaré propriétaire de l'office. Du Fresne, l. II, chap. XCVIII; édit. 1652. » — A la suite de ce traité se trouvent diverses notices complémentaires : « Ce qui n'entre pas en communauté » (fol. 473). — Rectification au commentaire sur l'art. 90 (fol. 482). — « Servitudes » (fol. 483 v°). — « Ypotecque » (fol. 484). — « Des

contrats pignoratifs » (fol. 485 v°). — « Des privilèges » (fol. 491). — Voy., dans les mss. n°s 398, 410 et 411, d'autres commentaires sur l'ensemble et sur certains articles de la même Coutume.

Papier; 498 feuillets; 355 sur 220 millim. — XVII°-XVIII° siècle. — Sur les plats de la couverture sont collés les mêmes armoiries et le même ex-libris gravés que dans les mss. n°s 361, 406, etc. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**410** [F. f. in-fol. 6]. — COMMENTAIRE sur les « COUTUMES de la prevosté et vicomté de PARIS ». Début : « Au temps de la reformation faitte en l'année 1580 de la Coutume de Paris... » Fin : « ... les resolutions qui avoient esté prises sur cette mattière. » — A la suite de ce commentaire (fol. 149 v°), se lit une notice intitulée : « Titre des successions ès biens féodaux à adjouter à la Coutume avant ou après le titre 15 des successions en ligne directe et collatéralle, ainsy que l'on jugera à propos. »

Papier; 155 feuillets; 340 sur 230 millim. — XVII° siècle. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1753. »

**411** [F. f. in-fol. 7]. — COMMENTAIRE sur les titres 3 à 12, art. 88-271, de la COUTUME de PARIS, rédigée en 1580. Début : « Titre 3. Quels biens sont meubles et quels immeubles. Art. 88. En la prevosté de Paris, il y a deux sortes et espèces de biens seulement... Par le droit romain... » Fin : « ...qui garde prend, quitte la rend. » — Ce commentaire sur les art. 88-271 de la Coutume de Paris faisait probablement partie d'un commentaire sur l'ensemble ou sur une partie plus étendue de la Coutume, car un ancien foliotage assigne au 1er feuillet du présent volume le n° 129. — Voir d'autres commentaires sur l'ensemble ou sur certaines parties de la même Coutume, dans les mss. n°s 398, 409, 410.

Papier; 239 feuillets; 368 sur 245 millim. — XVII° siècle. — D'après une note placée en tête du volume, le présent manuscrit aurait appartenu à Étienne Rassicod, avocat et censeur royal. (Cf. les mss. n°s 397-405, qui ont appartenu à ce même personnage.)

**412** [F. f. in-fol. 8]. — Pièces diverses, relatives à la RÉFORMATION de la JUSTICE et aux FINANCES sous Louis XIV. Copies :

1 (fol. 1). « Delibérations du Conseil de la Reformation de la justice », 25 septembre-22 octobre 1665.

2 (fol. 45). « Estat des cours souveraines du Royaume. »

3 (fol. 49). « Estat des compagnies du Royaume qui jugent en dernier ressort. »

4. Dossier relatif à ces mêmes compagnies, composé des pièces suivantes : « Estat des compaignïes du royaume auxquelles il plaira au Roy d'adresser la nouvelle ordonnance pour la reformation de la justice... » (fol. 53). — « Declaration du Roy pour ne commencer l'exécution de la nouvelle ordonnance dans les compaignïes de Bretaigne qu'après la S[t] Martin 1667 » (fol. 57). — « Lettres du sceau pour la prolongation des séances des compaignies qui jugent en dernier ressort » ; 1667 (fol. 59). — « Lettre de Mgr. le chancelier au second commissaire » ; s. d. (fol. 61). — « Lettre de Mgr. le chancelier au 1[er] commissaire ; Paris, 20 septembre 1667 » (fol. 63). — « Lettres de cachet pour le second et le 1[er] commissaires ; Compiègne, le 14 juillet 1667 » (fol 65). — « Lettres de cachet pour le procureur général de la compaignie ; Compiègne, 14 juillet 1667 » (fol. 69) ; Lettre « pour le 1[er] président » ; même date (fol. 71) ; « pour la compagnie qui juge en dernier ressort » ; même date (fol. 73). — « Projet de la commission qui doit estre envoyée aux compaignies des provinces qui jugent en dernier ressort, pour l'enregistrement de la nouvelle ordonnance », avec des observations marginales ; s. d. [1667] (fol 75). — « Modèle de la commission adressée aux commissaires du Roy pour l'enregistrement de la nouvelle ordonnance » ; 1667 (fol. 77). — « Coppie de la lettre circulaire escrite par M[r] Hotman à M[rs] les Intendans des provinces, pour les séances de M[rs] les commissaires à l'enregistrement de la nouvelle ordonnance » (fol. 79).

5. Liste des offices vacants (en 1684?) dans les généralités de Bourges, Moulins, Lyon, Auvergne, Poitiers, Bordeaux, Limoges, Rouen, Caen, Alençon, Grenoble, Soissons, Amiens, Orléans, Tours (fol. 81). — « Advis sur les offices vaccans de la généralité de Paris » (fol. 90). — « Mémoire sur les offices vacans » (fol. 92). — Extraits de quelques avis ou lettres envoyés par les intendants, sur les offices vacants (fol. 94). — « Offices vaccans aux revenus casuels. Généralité de Rouen. » Pièce imprimée : « A Paris, chez Christophe Ballard, rue S.-Jean de Beauvais » ; s. d. (fol. 102).

6 (fol. 104). Discours « prononcé en la Chambre des Comptes de Normandie, le 30 août 1667 », sur l'excellence du gouvernement monarchique.

7 (fol. 114). Discours « prononcé au parlement de Rouen, le 26 août 1667 » : éloge du Roi et des récents édits pour la réformation des finances.

8 (fol. 120). Mémoire sur la composition et la compétence de la Chambre des Comptes; composé postérieurement à 1669 (voy. fol. 136).

9 (fol. 151). « Mémoire concernant les espèces qui se prennent sur les comptes qui se rendent en la Chambre des Comptes de Paris. »

10 (fol. 153). Mémoire sur divers événements relatifs à l'administration des finances (XIV^e^-XVII^e^ siècle).

11 (fol. 160). Pièces touchant le droit de marc d'or : arrêts du Conseil d'État, 20 juillet 1662, 21 janvier 1673 (imprimé), 26 août 1681, 3 novembre 1683. — « Reglement faict par le Roy sur les taxes du droit de marc d'or... », 23 décembre 1656 (fol. 169).

12 (fol. 195). Mémoires et pièces diverses concernant les offices vacants aux parties casuelles; 1638-1684.

13 (fol. 230). « Advis sur la suppression d'aucuns officiers des greniers... »; s. d. (XVII^e^ siècle).

14 (fol. 233). Deux mémoires touchant les finances et la police du royaume; s. d. (XVII^e^ siècle).

15 (fol. 237). « Mémoire servant d'instruction de l'orrigine et forme des impositions et pour un reglement sur le fait des tailles en Provence »; rédigé postérieurement à 1668 (voy. fol. 244).

16 et 17 (fol. 251 et 255). « Moyens pour l'exécution du dessein de M^gr^ le controlleur general touchant les petits domaines » (vers 1680). — « Compte du recouvrement fait par M^e^ Claude Vialet en execution de son traité des francs fiefs et autres taxes. Presenté et affirmé véritable par M^es^ Barthelemy Rolland, Jean Robert, Pierre Cousin, Claude Dumas et Simon Loiseau..., cautions dudit Vialet. Le 15^e^ jour de may 1680... » Ces deux pièces sont accompagnées d'une lettre de Barthélemy ROLLAND, dans laquelle il s'en déclare l'auteur (fol. 249).

18 (fol. 263). « Estat de quelques officiers des greniers à sels, dont on ne trouve point les gages employez dans les Estatz », rédigé postérieurement à 1652.

Papier; 270 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ siècle. — Diverses pièces contenues dans le présent volume (fol. 102, 211, 214, 221) sembleraient indiquer qu'il a appartenu à M. Lenormant, conseiller et secrétaire du Roi.

**413** [F. f. in-fol. 9]. — 1 (fol. 1). — « Procès-verbal de la conférence entre Mess^rs les commissaires du Roy et Mess^rs les commissaires du Parlement, pour l'examen des articles de l'ordonnance du mois d'avril 1667 [touchant la réformation de l'ordre judiciaire], redigé par M^e Joseph FOUCAULT, secrétaire de la conférence. » Copie.

2 (fol. 274). De la même main et peut-être du même rédacteur : « PROCÈS-VERBAL de la CONFÉRENCE d'entre Messieurs les commissaires du Roy et M^rs les deputez du Parlement, pour l'examen des articles proposez pour la composition de l'ordonnance de la procédure et instruction criminelle de 1670. » (Cf. ms. n° 414.)

Papier; 433 feuillets; 430 sur 280 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1753. »

**414** [F. f. in-fol. 10]. — « PROCÈS-VERBAL de la CONFÉRENCE d'entre Messieurs les commissaires du Roy et M^rs les deputez du Parlement, pour l'examen des articles proposés pour la composition de l'ordonnance de la procédure et instruction criminelle de 1670. » — Voy., dans le ms. n° 413, un autre exemplaire de ce procès-verbal.

Papier; 206 feuillets; 360 sur 235 millim. — XVII^e siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, sont collés les mêmes armoiries et le même ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot, que dans les mss. n^os 361, 406, etc. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1753. »

**415** [F. f. in-fol. 11]. — 1 (fol. 1). — Pièces touchant l' « Édit de création en tiltre d'OFFICES des CONTROLLEURS des procurations pour resigner les bénéfices, presentations, collations », etc... Copies : Arrêt du Grand Conseil contenant la vérification de cet édit; 13 août 1638. Lettres de jussion du Roi adressées au Grand Conseil; 25 août 1638. — Arrêt du Conseil privé du Roi; 13 octobre 1638. — « Declaration du roi en forme de jussion, pour l'entière exécution de son édit »; 29 novembre 1638. — Enregistrement de l'arrêt du Conseil privé et de la déclaration du Roi par le Grand Conseil; 18 décembre 1638. — « Commission du roi envoiée aux baillifs, seneschaux et autres officiers. » — « Ordre qui se doit tenir en l'establissement et fonctions des offices de controlleurs. » — Articles complémentaires, 4 octobre 1639. — Mandement du Roi aux baillis et sénéchaux, pour la publication desdits articles.

2 et 3. Supplique adressée « à Nosseigneurs de Parlement en la

chambre de la Tournelle », par François Bouchot, prêtre, accusé d'avoir séduit des religieuses en confession [1672]. Pièce imprimée, s. l. n. d. [1672] (fol. 12). — « Discours de droit sur le procès de maistre Fr. Bouchot, prestre... par maistre Jobert, advocat. » [1672(?)] Pièce imprimée, s. l. n. d.

4 (fol. 34). « Mémoire des sujets, motifs et raisons de M. l'évesque de Noyon [François de Clermont-Tonnerre (1661-1701)], pour obtenir de Sa Majesté l'évocation à son Conseil de tous les différends... entre ses prédécesseurs et le chapitre de l'église collégiale de Saint-Quentin, de son diocèse. »

5 (fol. 36). « Faict du procez instruit en la Cour de Parlement contre... Armand de Madaillan de l'Esparre, marquis de Lassay... et le sieur marquis de Pompadour..., sur ce qui s'est passé au bout du Pont-au-Change, le 25 avril 1673. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

6 (fol. 42). Requête adressée au Roi par les rentiers des rentes assignées sur les tailles, touchant une réclamation à eux faite par le sieur Vilette (postérieure à 1668). Pièce imprimée, s. l. n. d.

7 (fol. 43). « Factum pour Baltazard Vincent..., appelant d'une sentence du seneschal de Lyon, du 16 décembre 1672... contre maistre Jean Vincent, son frère, et maistre Claude Fontbonne... » Pièce imprimée, s. l. n. d.

8 et 9. Supplique adressée à la 3e chambre des Enquêtes par le sénéchal de Montmorillon, contre sa femme (fol. 45). — « Factum pour dame Magdelaine Foelix de Dostrelle,... contre maistre Pierre de Chastenet, sieur de Meyrignac, seneschal de Montmorillon, son mary... » ; vers 1672 (fol. 47). Pièces imprimées, s. l. n. d.

10 (fol. 51). « Factum pour damoiselle Edmée Paris, veufve de Jean le Cosquino,... sieur de Fulvy... contre... Denise Desmartineaux, veufve de Louis le Cosquino..., sieur de Fulvy » (postérieur à 1671). Pièce imprimée, s. l. n. d.

11 à 17 (fol. 53). Pièces touchant le procès entre Charles Amanieu d'Albret, seigneur de Miossans, et les acquéreurs des biens de la maison d'Albret, 1672-1676. Pièces imprimées, s. l. n. d.

18 à 21 (fol. 95). Factums et Supplique touchant un procès entre les neveux et nièces, héritiers présomptifs de Ambroise Ferry, écuyer, et conseiller secrétaire du Roi, demandeurs, d'une part, et Jean-Baptiste Bary, sergent à verge au Châtelet, Jean le Mareschal, avocat, et Nico-

las Ferry, bâtard d'Ambroise Ferry, défendeurs, d'autre part; vers 1672. Pièces imprimées, s. l. n. d.

Papier; 128 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, est collé l'écusson de Louis de Vienne de Geraudot, gravé par J. Gosset. (Cf. les mss. n$^{os}$ 361, 406, etc., où se trouvent également les armoiries de ce personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**416-417** [F. f. in-fol. 12-12$^2$]. — Deux volumes. — « Tables des Registres du Parlement, touchant les affaires publiques..., par le sieur Vincent, advocat » ; 1362-XVI$^e$ siècle. — Ces tables sont disposées par ordre alphabétique des matières. Le 1$^{er}$ volume est consacré aux XIV$^e$ et XV$^e$ siècles; le 2$^e$ volume, au XVI$^e$ siècle.

Papier; 374 et 310 feuillets; 240 sur 255 millim. — XVII$^e$ siècle.

**418** [F. f. in-fol. 13]. — Extraits des « Registres du Parlement ». Volumes des plaidoiries, commençant en novembre 1364, et finissant au mois d'août 1381. « Tome I$^{er}$, contenant les 1$^{er}$, 2$^e$ et 3$^e$ volumes. » A la fin, on lit : « Nota que le 4$^{me}$ volume ne se retrouve pas. »

Papier; 415 pages; 430 sur 285 millim. — Fin du XVII$^e$ siècle. — Sur l'un des plats intérieurs de la couverture, sont collées les armoiries gravées d'un Lefèvre de Caumartin, abbé [sans doute Jean-François-Paul, abbé de Buzay, puis évêque de Vannes, et enfin évêque de Blois, avec l'inscription : « Ex catalogo Bibliothecae Caumartin[ian]ae. » (Cf. le ms. n° 419, qui porte ces mêmes armoiries, et les mss. n$^{os}$ 422, 423, 424.) — Sur l'autre plat, sont collées les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Voy. les mss. n$^{os}$ 361, 406, etc., qui ont aussi appartenu à ce dernier personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**419** [F. f. in-fol. 13$^2$]. — « Extraits des Registres du Parlement. » Volumes du Conseil, commençant en novembre 1364 et finissant en octobre 1372. Tomes I à III, contenant les volumes 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10. — A la page 1, on lit : « Le 4$^{me}$ volume est perdu », et à la page 739 : « Nota que le XI$^e$ ne se trouve pas. »

Papier; 739 pages; 430 sur 285 millim. — Fin du XVII$^e$ siècle. — Sur les plats intérieurs de la couverture sont collées les armoiries gravées d'un Lefèvre de Caumartin, abbé (cf. ms. n° 418), et de Louis de Vienne de Geraudot (voy. les mss. 361, 406, etc., qui ont aussi appartenu à ce dernier personnage). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**420** [F. f. in-fol. 14]. — « Extraits des Registres du Conseil du Parlement et des plaidoiries » ; du 12 novembre 1364 au 9 septembre 1407. — Cf. le ms. n° 425, qui est un double du présent volume.

Papier; 225 feuillets; 350 sur 220 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Voir les mss. n°ˢ 361, 406, etc., où se trouvent les armoiries du même personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**421** [F. f. in-fol. 15]. — Extraits des « Registres du Parlement. » Volumes du Conseil; du 28 février 1364, v. s., au 16 septembre 1503.

Papier; 327 feuillets; 347 sur 220 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Voir les mss. n°ˢ 361, 406, etc., où se trouvent les armoiries du même personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**422-423** [F. f. in-fol. 16-16²]. — Deux volumes. — Extraits des Registres du Conseil du Parlement. — 1<sup>er</sup> volume : 12 novembre 1364-8 mars 1575; — 2<sup>e</sup> volume : 18 avril 1575-29 mai 1623.

Papier; 601 et 433 feuillets; 320 sur 220 millim. — Ces extraits, copiés par plusieurs mains, ont été faits non d'après les registres originaux, mais d'après d'autres extraits plus amples, sous la direction de François de Verthamon, baron de Bréau, conseiller d'État. (Voir sur ce personnage le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France,* t. VI, p. 545.) Le premier volume paraît avoir été terminé en 1659, le second en 1660. On trouve ces renseignements dans deux notes de la main de Fr. de Verthamon, aux fol. 600 v° du premier volume et 433 v° du second. Ces notes sont ainsi conçues : 1<sup>re</sup> note : « Cete compilation a esté tirée d'autres extraictz plus amples que l'on a faict transcrire sur les registres du Parlement, en marge desquelz on a tracé avec du charbon plusieurs remarques, mesmes des noms des personnes constituées en dignitez... Et sur ce premier recueil on avoit marqué d'une seconde ligne seulement les choses plus notables mesmes concernantz l'autorité du Conseil du Roy et du Parlement et des charges de chancellier..., conseiller d'Estat, maistre des requestes... et encor les noms des particuliers parentz ou alliez de celuy qui a faict le recueil. On s'est apperceu depuis peu que les escrivains ont faict plusieurs faultes et impertinences, et mesme que ceux dont le caractère est plus gros, pour se doner plus d'ampleur, ont transcript des registres des choses qui ne leur avoient point esté marquées, et y ont faict quelques traces d'eux-mesmes pour employer plus de papier, et que, pareillement, dans ce second recueil il s'y en trouvera, et mesme qu'ilz y ont mis de celles qui avoient esté mar-

quées pour le premier extraict seulement... Loué soit Dieu. 1659. » — 2e note : « Du jour qu'il a pleu à Dieu retirer de ce monde et appeller à luy, ainsy que je l'espère avec confiance de son infinie miséricorde, mon très bon et très cher filz unique, Me Michel de Verthamon, baron de Bréau, marquiz de Maneuvré, conseiller ordinaire du Roy en ses Conseilz, maistre des requestes ordinaire de son hostel, qui fut le mardy 27 oct. 1660, peu après 3 heures après midy, estant aagé de 33 ans, 8 mois, 12 jours, j'ai entièrement quitté l'estude de ces registres, et me suis contenté de faire relier en ce volume ce qui me restoit en main, et encor un autre volume des choses plus estendues (celuy-cy n'estant que de ce qui peult regarder le Conseil du Roy, le Parlement et les personnes des 2 corps, encor mes parents et alliez et ceux de defunte ma très bonne... femme, dame Marie Boucher)... J'ay chiffré les feuilletz, cotté les volumes et les années, ce 31 déc. 1660... Tibi et a te, Domine. » — François de Verthamon, malgré la résolution qu'il déclare avoir prise, semble s'être occupé de nouveau de ce travail, ainsi qu'on peut le conjecturer d'après une note du fol. 600 v°, du premier volume, ainsi conçue : « Les extraitz pour faire la table de ce registre... furent achevez ce sabmedy 27 mars 1666, Dieu me faisant la grâce de commencer mon année 70. Soit-il par moy servi et loué et aymé en toute charité... » — Après avoir appartenu à M. de Verthamon, les présents volumes ont dû passer entre les mains de l'abbé de Caumartin, son petit-fils [Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, abbé de Buzay] (voy. les mss. nos 418 et 419), ainsi que le prouve le début d'un cahier de 16 feuillets qui se trouvait placé à la fin du volume n° 423 et que l'on a fait relier à part. (Voy. le ms. n° 424.) — Sur le plat intérieur de la couverture des deux volumes, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Voir les mss. nos 361, 406, etc., où se trouvent également les armoiries de ce personnage.) « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**424** [F. f. in-fol. 16³]. — Extrait du manuscrit n° 423.

Papier; 16 feuillets; 255 sur 185 millim. — Fin du XVIIe siècle. — Ce volume se trouvait ci-devant, à l'état de feuillets détachés, sous la couverture du ms. n° 423. On l'en a retiré pour le faire relier à part. Il débute ainsi : « Je commence un extrait des registres du Parlement. Le volume que j'extrais appartient à M. l'abbé de Caumartin, et il m'a dit que les nottes marginales sont de la main de M. de Vertamont, conseiller d'Estat, son grand-père. »

**425-445** [F. f. in-fol. 17-7²¹]. — Vingt et un volumes. — Extraits des Registres du Parlement, 1364-1407, 1418-1652. — Le tome II de la collection, comprenant les années fin 1407-début 1418, manque.

Voici l'indication de la période comprise dans chaque volume :

Tome I (425) : 12 novembre 1364-9 septembre 1407.

Tome II, manque.

Tome III (426) : 12 novembre 1418-18 août 1428.

Tome IV (427) : 1er décembre 1436-28 juin 1481.

Tome V (428) : 12 novembre 1481-2 juillet 1519.

Tome VI (429) : 12 novembre 1519-10 avril 1525, n. s.

Tome VII (430) : 20 avril 1525-10 novembre 1525.

Tome VIII (431) : 13 novembre 1525-20 octobre 1531.

Tome IX (432) : 12 novembre 1531-23 août 1546.

Tome X (433) : 12 novembre 1547-16 septembre 1551.

Tome XI (434) : 12 novembre 1551-30 juin 1554.

Tome XII (435) : 1er juillet 1554-30 juin 1556.

Tome XIII (436) : 1er juillet 1556-26 octobre 1559.

Tome XIV (437) : 13 novembre 1559-17 octobre 1569.

Tome XV (438) : 12 novembre 1569-27 octobre 1589.

Tome XVI (439) : 12 novembre 1589-13 juillet 1601.

Tome XVII (440) : 31 août 1601-26 août 1620.

Tome XVIII (441) : 12 novembre 1620-30 septembre 1633.

Tome XIX (442) : 20 décembre 1633-27 octobre 1642.

Tome XX (443) : 12 novembre 1642-26 juillet 1645.

Tome XXI (444) : 29 juillet 1645-16 octobre 1646.

Tome XXII (445) : 13 novembre 1651-22 octobre 1652.

Papier; 228, 222, 235, 268, 260, 256, 246, 272, 292, 269, 195, 292, 266, 325, 290, 315, 311, 302, 359, 285 et 503 feuillets; 350 à 360 sur 220 à 230 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**446-450** [F. f. in-fol. 18-18⁵]. — Cinq volumes. — Extraits des Registres du Conseil du Parlement; 1503-1662.

Voici l'indication de la période comprise dans chaque volume :

1er volume (446) : 14 novembre 1503-7 octobre 1523.

2e volume (447) : 30 juin 1562-19 juillet 1566.

3e volume (448) : 20 juillet 1566-15 mars 1572.

4e volume (449) : 14 novembre 1586-20 octobre 1598.

5e volume (450) : 27 novembre 1613-23 octobre 1626.

Papier; 396, 332, 333, 403 et 345 feuillets; 350 sur 220 millim. — XVIIe siècle. — Sur les plats intérieurs de la couverture, sont collés les

armoiries et l'ex-libris de Louis de Vienne de Geraudot. (Voy. les mss. nos 361, 406, etc., où se trouvent aussi les armoiries de ce personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**451** [F. f. in-fol. 19]. — Extraits des Registres du Parlement. Volumes du Conseil; de Pâques 1575 au 29 mai 1623.

Papier; 336 feuillets; 355-375 sur 230-240 millim. — XVIIe siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Voy. les mss. nos 361, 406, etc., où se trouvent également les armoiries et l'ex-libris de ce personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**452** [F. f. in-fol. 20]. — Extraits du « Registre (39) du Parlement, QQ, intitulé volume de Tours, du roy Henry III, depuis décembre 1588 jusques en mars 1594, faict à Tours, le Parlement y seant... »

Papier; 95 feuillets; 390 sur 260 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**453-457** [F. f. in-fol. 21-21⁴, 21⁶]. — Cinq volumes. — Extraits des Registres du Parlement. Volumes du Conseil; 14 novembre 1469-4 janvier 1575.

1er vol. (453) : 14 novembre 1469-4 novembre 1514.

2e vol. (454) : 10 novembre 1514-17 août 1530.

3e vol. (455) : 14 novembre 1547-20 décembre 1554.

4e vol. (456) : 4 janvier 1555-27 octobre 1562.

5e vol. (457) : 12 novembre 1562-4 janvier 1575.

Un sixième volume avait été joint par erreur à cette collection, où il portait le n° F. f. in-fol. 21⁵. Il se trouve actuellement sous le n° 458.

Papier; 255, 476, 528, 699 et 655 feuillets; 340 sur 210 millim. — XVIIe siècle. — Sur les plats intérieurs des couvertures, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Cf. les mss. 361, 406, etc., où se trouvent également les armoiries de ce personnage.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**458** [F. f. in-fol. 21⁵]. — Extraits des Registres du Parlement. Volumes du Conseil ; 13 novembre 1570-26 octobre 1580.

Papier; 308 feuillets; 345 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — Sur le plat intérieur de la couverture, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés

de Louis de Vienne de Geraudot. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Le présent volume avait été intercalé par erreur dans la collection de mss. classée sous les nos 453-457, entre les nos 456 et 457.

**459** [F. f. in-fol. 21⁶ *bis*]. — « Assemblées du Parlement sur les affaires d'Estat, dont les actes sont enregistrez au Registre du Conseil de la Cour, en la forme qui s'ensuit... » ; 11 décembre 1649-8 février 1651. Extraits des Reg. du Parlement. Ces extraits se terminent par le « Récit de ce qui s'est passé depuis le 11e février [1651] jusqu'à la sortie de Messieurs les princes ».

Papier; 100 feuillets; 355 sur 230 millim. — XVIIe siècle. — Ancien Carton : F., liasse 1, no 9.

**460-469** [F. f. in-fol. $21^7$-$21^{16}$]. — Dix volumes. — Extraits des « Registres du Conseil secret du Parlement » ; 27 juin 1650-7 septembre 1669.

1er vol. (460) : 27 juin 1650-11 octobre 1651.
2e vol. (461) : 18 novembre 1651-7 septembre 1654.
3e vol. (462) : 12 novembre 1654-19 octobre 1657.
4e vol. (463) : 12 novembre 1657-23 octobre 1659.
5e vol. (464) : 12 novembre 1659-16 octobre 1660; avec des « Additions d'arrestz aux Registres du Conseil », mai 1659-septembre 1661 (fol. 259).
6e vol. (465) : 12 novembre 1660-30 juin 1661.
7e vol. (466) : 13 novembre 1662-6 septembre 1664.
8e vol. (467) : 12 novembre 1664-24 octobre 1665.
9e vol. (468) : 12 novembre 1665-10 septembre 1667; avec des « Additions d'arrestz aux registres du Conseil du Parlement », 19 novembre 1664-31 mars 1666 (fol. 297).
10e vol. (469) : 16 novembre 1667-7 septembre 1669.

Papier; 608, 350, 327, 292, 272, 300, 487, 189, 326 et 258 feuillets; 360-375 sur 240 millim. — XVIIe siècle. — Sur les plats intérieurs des couvertures, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Voy. mss. nos 361, 406, etc.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753 » (sauf dans le vol. no 466).

**470-473** [F. f. in-fol. 22-22⁴]. — Quatre volumes. — Extraits des Registres du Parlement; 21 novembre 1684-27 octobre 1704.

1er vol. (470) : 21 novembre 1684-7 septembre 1691.
2e vol. (471) : 12 novembre 1691-1er octobre 1695.
3e vol. (472) : 12 novembre 1695-23 octobre 1699.
4e vol. (473) : 12 novembre 1699-27 octobre 1704.

Papier; 679, 596, 602 et 629 feuillets; 335 sur 220 millim. — XVIIIe siècle. — Sur les plats intérieurs des couvertures, sont collés les armoiries et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Cf. mss. nos 361, 406, etc.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753 » (sauf dans le vol. no 471).

**474-475** [F. f. in-fol. 22⁵-22⁶]. — Deux volumes. — Extraits des Registres du Parlement. Le 1er volume va du 13 novembre 1653 au 13 septembre 1684; le 2e volume, du 12 novembre 1704 au 27 octobre 1706.

Papier; 365 et 380 feuillets; 355 sur 225 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**476-477** [F. f. in-fol. 23-23²]. — Deux volumes. — « Repertoire ou abregé en ordre alphabétique de toutes les matières publiques, qui ont esté traictées dans le Conseil du Parlement de Paris... depuis... l'année 1250 jusqu'à l'année 1648 incluse. »

Papier; I-671 et 705 feuillets; 352 sur 230 millim. — XVIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1730 et de 1753.

**478** [F. f. in-fol. 23³]. — « Observations sur les anciens registres du Parlement, faittes sur une très ancienne copie de ces registres... » ...par « Mr Prevôt, avocat au Parlement. »

Au fol. 6 v° se trouve une note de la main du P. Barre, génovéfain, sur l'étymologie du mot « *Arrêt* ».

Papier; 7 feuillets; 302 sur 190 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle.

**479-482** [F. f. in-fol. 24-24⁴]. — Quatre volumes. — « Mémoires de feu Mr Omer Talon, avocat général en la cour du parlement de Paris », avec la continuation, jusqu'en 1653, par Denys Talon, son fils. — Huit tomes, reliés en quatre volumes. — Copie.

Papier; 546, 684, 642 et 685 feuillets. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ces mémoires ont été publiés en 1732, 8 vol. in-12.

**483** [F. f. in-fol. 25]. — « Double du testament et codicilles de

deffunt Monsgr. l'éminentissime François, cardinal de Larochefoucault, vivant ancien abbé de Sainte-Geneviefve » ; 19 novembre 1611.

Le texte du testament et des codicilles est suivi de la copie de diverses pièces relatives à l'exécution des volontés du testateur : procurations données par certains légataires ; compte de recette et dépense de l'exécution du testament, etc.

Papier; 73 feuillets; 365 sur 230 millim. — XVII$^{e}$ siècle (probablement 1646).

484 [F. f. in-fol. 26]. — Le Code Justinien. Ancienne version française rajeunie des 9 premiers livres. Début : « Cy commence la première constitution, qui devise comment ce code, nommé proprement Justinian, fut fait. L'empereur Justinian au commencement de ceste euvre met avant trois constitucions... » Fin : « ...aient leur tesmoing de delivrance nompas la donnacion (*sic* pour : damnacion) du pere, mais la debonnaireté. »

Papier; 549 feuillets; 326 sur 233 millim. — Fin du XV$^{e}$ siècle. — Initiales en couleur. — Ce volume, qui doit avoir appartenu au XVII$^{e}$ siècle au juriste Brodeau (voy. son nom, au 1$^{er}$ feuillet), a été acquis, en janvier 1886, par la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de M. Pédone-Lauriel, libraire à Paris. — Au verso du premier feuillet, on lit quelques notes bibliographiques, écrites au XVII$^{e}$ siècle et relatives à cette version du code. — Sur le plat intérieur de la couverture, se voit le signe : 2 E''. 2, probablement une ancienne cote.

485 [Suppl. F. l. et f. in-fol. 70$^{2}$]. — 1 (fol. 1). Déposition faite devant Nicole Godin... conseiller et auditeur des causes au Châtelet de Paris, par Nicolas Courtisier, compagnon coutelier, produit comme témoin dans un procès entre Guy Boissel, exécuteur testamentaire de Jean Morin, et Nicolas Compains; avril 1517. Expédition du temps, sur parchemin.

2 (fol. 2). Acte notarié, portant constitution de fondés de pouvoir par Pierre Fredol, chevalier ; février 1331. « Actum fuit hoc [in] castro de Piniano, in hospicio prefati domini Petri... Et ego Petrus de Camino, notarius publicus, sicut predicitur, domini nostri Francorum regis in terra que jure scripto regitur notarius... subscripsi et signo meo solito... signavi. » Original sur parchemin. — Dans la pièce sont cités un B. Fredol, préchantre de Narbonne, un Bernard Bonhomme,

recteur de Saint-Pierre « de Calmis », au diocèse de Narbonne, et divers ressortissants des diocèses de Maguelonne et de Rodez.

Parchemin; 2 feuillets; 490 sur 420 et 300 sur 190 millim. — 1517 et 1331. — La première de ces pièces servait de couverture à un recueil d'édits de François Ier (Rés. F. in-4°. 739); la seconde, à un autre volume non désigné.

486 [Suppl. F. f. in-fol. 71]. — « Abregé historico-politique des Ordonnances de CHARLES IX, qui sont enregistrées dans le Parlement »; 2e-6e volumes, cotés AA, BB, CC, DD, EE; février 1562-février 1570.

Papier; 55 feuillets; 305 sur 190 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris biblioth. S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : R.?; — E.?; — K. 1.

487 [Suppl. F. f. in-fol. 72]. — Le P. LALEMANT, « Mémoire sur la manière de juger les sorciers ». Autographe. — A la fin, on lit : « Ce mémoire a esté fait à la prière de Mr Pelot, 1er président du parlement de Rouen, à qui je l'ay envoyé, le 28 avril 1671. »

Au 6e feuillet, on lit une note de la main du P. BARRE, génovéfain, sur l'auteur Favorinus, cité par Aulu-Gelle.

Papier; 7 feuillets; 315 sur 205 millim. — 1671. — Ancien n° : K. 1.

488 [Suppl. F. f. in-fol. 73]. — Fragment d'un répertoire ou table alphabétique de REGISTRES du PARLEMENT, relatifs au XVIe siècle. Ce fragment de répertoire commence par le mot « Crucifix » et finit par le mot « Curton (seigneurie de) ».

Papier; 3 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIe siècle.

489 [Suppl. F. f. in-fol. 74]. — Extraits des REGISTRES du PARLEMENT. Treize pièces.

1 (fol. 1). Vérification par le Parlement des pouvoirs du cardinal Barberini, légat en France. 1625.

2 (fol. 3). Énumération des pouvoirs ou facultés du légat; 1625.

3 (fol. 5). Arrêt du Parlement contre l'abbaye de Saint-Pierre de Chaulmes en Brie; 11 février 1680.

6-9 (fol. 15-40). Remontrances au Roi par le parlement de Paris; 17 avril 1720, 6 septembre 1741, 5 mai et 15 avril 1752.

10 (fol. 48). « Declaration du Roy, donnée à Versailles, le 2d septembre 1754. »

11 (fol. 51). « Liste des conseillers du Parlement exilés » ; s. d. (XVIIIe siècle).

12 (fol. 53). « Lettre de cachet à chacun de Mrs dispersés, tant prisonniers d'État qu'exilés, portant ordre de se rendre un tel jour à Soissons, où le Roi juge à propos de transférer son Parlement de Paris » ; s. d. (XVIIIe siècle).

13 (fol. 55). Réponse du Roi (19 août 1757) à des remontrances du Parlement.

Papier; 55 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce n° 3 provient de l'ancien Carton : F., liasse 2, n° 13. — La pièce n° 7 provient du même Carton, même liasse, n° 8.

**490** [Suppl. F. f. in-fol. 75]. — Pièces touchant un conflit d'attributions entre le Procureur du Roi et l'Avocat général des SOUVERAINETÉS de SEDAN et RAUCOURT ; XVIe et XVIIe siècle. — Copies.

Papier; 4 feuillets; 315 sur 205 millim. — XVIIe siècle.

**491** [Suppl. F. f. in-fol. 76]. — « Production nouvelle de frère Jean GUILLOT », prieur du Bois-Saint-Père, au procès qu'il soutient contre les religieux de Saint-Victor de Paris, lesquels prétendent se soustraire à certaines charges qui leur incombent du chef dudit prieuré ; 5 mai 1681. — Copie du temps.

Papier; 16 feuillets; 325 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — Ancien n° ou Carton : I. 6.

**492** [Suppl. F. f. in-fol. 77]. — Pièces touchant le Grand Conseil. Copies et imprimés :

1 (fol. 2). Lettres patentes de CHARLES VIII, du 2 août 1487, portant création du Grand Conseil ; avec pièces annexes.

2 (fol. 10). « Arrest du CONSEIL D'ESTAT... portant cassation des arrests du parlement de Paris des 18 août, 1 et 4 septembre » 1656. Pièce imprimée : « A Paris, 1656 », 4 feuillets.

3 (fol. 14). « DECLARATION du Roy portant évocation et renvoy des affaires du parlement de Bourgogne au Grand-Conseil... » ; Lyon, 28 décembre 1658. Deux copies et un texte imprimé : « A Paris, par P. Rocolet, 1658 », 4 feuillets.

4-5 (fol. 27-32). Mémoires concernant les évocations au Grand Conseil, adressés au chancelier (XVII[e] siècle) et au Roi (vers 1669), par les membres de ce corps.

6-7 (fol. 48-59). Mémoires sur la juridiction du Grand Conseil ; l'un postérieur à 1673, l'autre à 1690.

8 (fol. 73). Notes tirées d'un ouvrage sur le Parlement.

9 (fol. 79). « Évocations cessés (*sic*) ou affaires ostées au Grand Conseil depuis quelques années. » (XVII[e] siècle.)

10 (fol. 81). « Affaires que l'on pourroit donner au Grand-Conseil pour... l'indemniser de celles qu'on luy a ostées depuis quelques années » ; postérieur à 1692 (voy. fol. 83).

11 (fol. 85). Brouillon d'un Mémoire sur les évocations au Grand Conseil; s. d. (XVII[e] siècle).

12 (fol. 86). Mémoire sur la suppression faite par le Roi, en décembre 1697, de 50 offices de ses Conseils. Brouillon.

13 (fol. 89). Note sur l'utilité et les motifs des évocations.

Papier; 90 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle.

**493** [Suppl. F. f. in-fol. 78]. — Arrêt du parlement de Rouen, du 18 mai 1673, contre M[e] Léonard Dupont, sieur d'Aubenois, appelant comme d'abus d'une ordonnance de l'official de Paris, du 6 avril 1669, qui avait annulé son mariage avec Marguerite de Gennes. « Copie, délivrée sur son original », par le procureur de l'officialité de Paris, le 11 juillet 1673.

Papier; 4 feuillets; 333 sur 215 millim. — 1673. — Cette pièce a été extraite du volume imprimé Z. in-fol. 377 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

**494** [Suppl. F. f. in-fol. 79]. — 1 (fol. 1). « Traité du Péculat divisé en deux parties. Dans la première est... refuté un libelle intitulé : *De la peine du péculat selon la loy et usage de France*. Dans la seconde, il est prouvé... que le péculat est puni de mort. » Début : « Il ne sera peut-être pas moins utile qu'agréable... » Fin : « ...le plus favorable au gouvernement général de l'univers. »

2 (fol. 82). Autre main. « De la peine de Péculat. » Début : « Après la paix glorieuse que le Roy vient de donner à ses peuples... » Fin : « ...et doibt en servir un jour à la postérité. »

Papier; 91 feuillets; 335 sur 230 et 235 millim. — XVII[e] siècle. — La seconde pièce provient de l'ancien Carton : E., liasse 6, n° 18.

**495** [Suppl. F. f. in-fol. 80]. — 1 et 2 (fol. 2). Deux factums ou mémoires du surintendant FOUQUET adressés « à Nosseigneurs de la Chambre de justice » ; dans l'un, il récuse comme juge le chancelier Séguier; dans l'autre, écrit en 1662 (?), il se plaint de ne pouvoir communiquer librement avec les deux conseils qu'on lui avait pourtant imposés. Copies du temps.

3 (fol. 35). Autre main. « Du crime de LÈZE-MAJESTÉ. » Factum anonyme, dirigé contre le surintendant Fouquet. Copie du temps.

Papier; 44 feuillets; 340 sur 220 millim. (1re et 2e pièce) et 362 sur 238 millim. (3e pièce). — XVIIe siècle. — Les première et deuxième pièces proviennent de l'ancien Carton : F., liasse 2, n° 1; la troisième pièce, de l'ancien Carton : E., liasse 6, n° 16.

**496** [Suppl. F. f. in-fol. 81]. — 1 (fol. 2). MÉMOIRE remis à Me Nouet, à propos d'une contestation entre les religieux de l'abbaye de N.-D. de la Roë, ordre de S. Augustin, et les neveux et nièce de fr. Jean l'Enfantin, religieux de ladite abbaye et prieur d'Aviré; avec la réponse de NOUET, du 2 juin 1697.

2 (fol. 4). « REMARQUES sur la lettre de Messieurs les agents généraux du clergé..., du 22 octobre 1733, sur l'affaire qu'a Mgr le cardinal de Bissy avec les chanoines réguliers de la congrégation de France, au sujet de la maison... de l'hôpital de Jean Roze... à Meaux. »

3 et 4 (fol. 9). MÉMOIRE pour demander l'explication d'une clause particulière dans l'acte de vente de la charge de Me Pierre Coignard, notaire à Meung-sur-Loire. Deux exemplaires. — Ce mémoire est précédé (fol. 7) d'une lettre de Me Pierre COIGNARD à M. Favre d'Aunois, procureur général de la congrégation de France, le priant de lui renvoyer ledit mémoire; 2 février 1762. — Originaux.

4 (fol. 18). SUPPLIQUE adressée « à Monseigneur l'intendant d'Orléans » par les religieux de l'abbaye de N.-D. de Beaugency, protestant contre la décision qui les impose sur le rôle des tailles de l'année 1761. — Copie du temps.

Papier; 19 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — L'art. n° 2 provient de l'ancien Carton : BB. 4.

**497** [Suppl. F. f. in-fol. 82]. — Recueil d'extraits du registre du Châtelet, Rouge Viel, an. 1308 (fol. 5) ; — des registres du Trésor, an. 1314, 1329, 1336, 1341, 1346, 1350, 1351, 1352, 1354, 1365,

1367, 1368, 1369, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1379, 1380 (fol. 6, 9, 11, 13, 15, 30, 37, 40, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 63, 64); — du Cartulaire des dauphins de Viennois, an. 1335 (fol. 10); — des archives de la Chambre des Comptes, an. 1336, 1351, 1368, 1372, 1379 (fol. 12, 19, 34, 45, 46, 59); — de recueils et pièces « communiqués par M. d'Hérouval », an. 1366, 1369, 1371 (fol. 27, 38, 39, 41, 42); — d'un registre des chartes du duc de Berry, an. 1366 (fol. 28); — de la 21e liasse des titres des comtes de Forest, an. 1368 (fol. 35); — de la 11e liasse des titres de Bourbon, an. 1372 (fol. 44); — d'un registre du Parlement, an. 1378 (fol. 57); — de registres du Conseil d'État, an. 1677, 1679 (fol. 2, 67).

Il y a, en outre, dans ce volume, quelques copies dont la source n'est pas indiquée : Ratification du testament de Philippe le Bel par Louis Hutin, décembre 1314 (fol. 7); rémission octroyée par Charles V à la comtesse de Flandres et d'Artois, 16 mars 1378 (fol. 53).

Papier; 72 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — Ancien Carton : I., liasses 1 et 2.

**498** [Suppl. F. f. in-fol. 83]. — Extraits des REGISTRES du PARLEMENT, an. 1364-1375 (fol. 44); 1499-1681 (fol. 2); 1718 (fol. 62); 1720 (fol. 35); 1721 (fol. 41); 1732 (fol. 68).

Papier; 75 feuillets; 355 à 385 sur 235 à 245 millim. — XVIIIe siècle. — Les extraits des années 1718, 1727 et 1732 proviennent de l'ancien Carton : F., liasse 1re; celui de l'année 1721 provient du même Carton, liasse 2e.

**499** [Suppl. F. f. in-fol. 84]. — Pièce relative à la succession de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709. Copie. — La pièce, non datée, doit être de 1715 ou de 1716.

Papier; 5 feuillets; 325 sur 205 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien Carton : F. f., liasse 2e, no 4.

**500-509** [Suppl. F. f. in-fol. 85]. — Dix volumes. — Matériaux réunis par le P. BARRE, génovéfain, en vue d'une *Histoire de la justice en France*. Notes, brouillons, projets. (Cf. ci-dessous, le ms. no 514.) — Les matières sont classées par ordre alphabétique.

1er vol. (500) : Accusé-Assemblées.

2e vol. (501) : Avocats-Conseil d'État.

3e vol. (502) : Cas royaux-Évocations.
4e vol. (503) : Greffiers-Justiciers.
5e vol. (504) : Lieutenants généraux-Lois.
6e vol. (505) : Pairs de France-Torture.
7e vol. (506) : Parlement-Tiers État.
8e vol. (507) : Fiefs des environs de Paris, par ordre alphabétique.
9e vol. (508) : Organisation de la justice dans diverses villes et provinces de France.
10e vol. (509) : Notes diverses : de l'appel des jugements; — des délits des religieux; — du droit de guerre; — de la liberté des écoles; — juridiction du Pape et des cardinaux en France; — monitoires de l'abbé de Sainte-Geneviève; — officialités; — copie d'une lettre de Henry-Christian, baron de Senckenberg, conseiller aulique impérial, à M. Secousse (1754); — brouillon d'une lettre de P. Barre au baron de Senckenberg.

Papier; 153, 131, 135, 135, 177, 213, 110, 73, 236 et 62 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**510** [Suppl. F. f. in-fol. 86]. — Pièces touchant le procès de quelques religieux de la maison des Mathurins de Paris contre le général de leur Ordre, le R. P. Grégoire de la Forge, au début du XVIIIe siècle. Copies.

Papier; 40 feuillets; 338 à 340 sur 325 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien Carton : S. 15.

**511** [Suppl. F. f. in-fol. 87]. — Papiers d'Étienne Rassicod, censeur royal (1686-1755) :

Examens de divers ouvrages manuscrits et imprimés; 23 pièces. Brouillons (fol. 3). — Arrêt du Parlement, du 2 août 1751, touchant une délibération illégale, prise par les directeurs et administrateurs de l'Hôpital Général (fol. 87). — « Observations pour reconnoître que le scel du Châtelet est attributif de jurisdiction » (fol. 90). — Pièces relatives à une contestation entre les adjudicataires des réparations faites dans la chapelle de la Vierge, à Mortefontaine, et la présidente Le Mairat Lepeletier, 1751. Lettres autographes de ladite présidente, de Lepeletier de Montmélian, son fils, et de M. d'Argouges de Fleury, adressées à É. Rassicod (fol. 93).

Papier; 100 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

512 [Suppl. F. f. in-fol. 88]. — Note sur le « différend entre les Pairs et les Présidents à mortier (1662-1664), jugé par le Roy en faveur des premiers ». — Note sur le « différend entre les princes légitimes et les légitimés » (1717).

Papier; 3 feuillets; 348 sur 240 millim. — XVIIIe siècle.

513 [Suppl. F. f. in-fol. 89]. — « Mémoire sommaire pour les propriétaires des maisons du Jardin du Palais-Royal, contre M. le duc de Richelieu », vers 1725. Copie.

Papier; 4 feuillets; 340 sur 220 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien Carton : F. f., liasse 2, n° 3.

514 [Suppl. F. f. in-fol. 90]. — Le P. Joseph Barre, Prospectus d'un ouvrage projeté sur l'histoire des lois et des tribunaux de la monarchie française. (Cf. ci-dessus les manuscrits nos 500-509.) — Deux copies, avec corrections autographes. A la fin de la première, se lit un permis d'imprimer, signé : « Coqueley de Hautepierre », et daté du 6 septembre 1753.

Papier; 19 feuillets; 313 sur 210 millim. — Vers 1753.

515 [Suppl. F. f. in-fol. 91]. — Requête adressée par Emmanuel, marquis d'Hautefort, au lieutenant criminel, contre la demoiselle Kerbabu, qui l'accusait de suppression de contrat de mariage, de testament et d'acte de mariage; vers 1728. Copie.

Papier; 42 feuillets; 322 sur 200 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien Carton : F., liasse 2, n° 6.

516 [G. l. in-fol. 1]. — Jean Boyvin, chanoine de Saint-Victor de Paris, Memoriale historiarum, ou Chronique universelle, depuis Jules César jusqu'en 1322. Début : « Labilis est hominum memoria, ut sapiens testatur... » Fin : « ...penurias multas perpeti sine causa. » En tête se trouve une table des rubriques, dont le commencement manque. — Sur Jean Boyvin, son œuvre et le présent manuscrit, voy. le P. Lelong, *Bibl. hist. de la France,* n° 16985.

Papier; 474 feuillets; 280 sur 195 millim. — XVe siècle (sauf les six derniers feuillets, copiés au XVIIe siècle). — « Ex bibliotheca Sangenovef. Paris., 1753. » — Ancien n° : E. e. 1.

**517** [G. f. in-fol. 2] [1]. — « GÉOGRAPHIE historique des États de l'Europe », hors la France; deux tomes en un volume. Début : « De l'Allemagne... Les plus hautes antiquitez de la Germanie... » Fin : « ...c'est là ce qu'ils appellent des Watergans. »

Papier; 395 feuillets; 315 sur 195 millim. — XVIII[e] siècle. — « Bib. S[tae] Genovefae Paris., 1753 » (voy. fol. 22).

**518** [G. f. in-fol. 3]. — « Mémoire qui doit servir pour expliquer les propriétez du canal que le Roy a fait faire depuis la Wantznau jusqu'à Seltz... Fait à Strasbourg, ce 2 novembre 1707. [Signé :] REGEMORTES » (sans doute Louis de Regemortes, qui travailla sous Vauban aux fortifications de Neuf-Brisach). La date et la signature paraissent autographes.

Le mémoire est suivi de six CARTES manuscrites.

1°. « Carte du cours du Rhin depuis Hert jusqu'à Seltz, 1713. »

2°. « Carte du cour[s] du canal depuis le moulin de la Wantzenau jusqu'à Seltz. »

3°. « Carte particulière des environs du Neuf-Brisach, du comté d'Horbourg et de la seigneurie de Rikenweyr. »

4°. « Carte du cours de la rivière de la Bruche depuis Schirmeck jusques à Strasbourg. »

5°. « Carte du cours de la rivière de la Louttre, où est marquée (*sic*) le chemin que doivent tenir les retranchements qu'on y doit faire... »

6°. « Carte de la bataille gagnée par M[r] le comte du Bourg (Léonore-Marie du Maine, c. du B.) sur l'armée de l'Empereur..., le 26 août 1709, entre Rumersheim et la Cence d'Hammerstat. »

Papier; 14 feuillets; haut. et larg. diverses. — Début du XVIII[e] siècle.

**519** [G. f. in-fol. 4]. — « Journal d'un voiage de Rome, fait par le P. de SAINTE-MARIE, pour maintenir l'établissement des chanoines réguliers de la congrégation de France dans l'abbaye de N.-D. du Val des Escoliers à Liège », 1670-1671. — A la fin, se trouve une note de quatre feuillets sur le « stile de la Rote ».

Papier; 143 feuillets; 319 sur 215 millim. — XVII[e] siècle (vers 1671). —

[1] Le manuscrit portant la cote G. f. in-fol. 1 était un « Atlas méthodique et élémentaire » dressé par BUY DE MORNAS. Il a disparu de la Bibliothèque Sainte-Geneviève postérieurement à l'année 1803. (Voy., au mot Mornas, le *Catalogue alphabétique des manuscrits*, rédigé sous la direction de Daunou.)

Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : R. 30 (?); — D. d. 16.

**520** [G. f. in-fol. 4²]. — Chronologie ou tableau synoptique de l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'au règne de Louis XII.

Parchemin; 26 feuillets; 400 sur 300 millim. — Début du XVIe siècle. — « Bibliot. Stae Genovefae Paris., 1734 » (voy. au verso du fol. 26).

**521** [G. f. in-fol. 4³]. — Tableaux généalogiques des familles régnantes et des principales familles seigneuriales d'Europe, y compris celles des royaumes de Jérusalem et de Chypre, avec leurs armoiries peintes.

Papier; 59 feuillets; 440 sur 305 millim. — Début du XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 32; — KK. 1.

**522** [G. f. in-fol. 4⁴]. — Chronologie ou tableau synoptique de l'histoire universelle, depuis la création du monde. Cette Chronologie s'arrête : pour l'histoire des papes, à l'avènement d'Urbain VI, en 1378; pour l'histoire des empereurs, à l'avènement de Louis de Bavière, en 1338; pour l'histoire de France, à l'avènement de Louis XI, en 1456; pour l'histoire d'Angleterre, à l'avènement de Henri de Lancastre, en 1399.

Rouleau de parchemin; 11m,83 de long sur 0m,68 de large. — XVe siècle. — Peintures représentant les diverses phases de la création du monde et les épisodes de la vie d'Adam et Ève. Lettrines en couleur.

**523** [G. f. in-fol. 4⁵]. — Chronologie ou tableau synoptique de l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'au commencement du XVIe siècle. Les derniers événements qui s'y trouvent rapportés sont : d'une part, le Concordat de 1516; d'autre part, l'entrevue du camp du Drap d'or.

Rouleau de parchemin; 32m,70 de long sur 0m,65 de large. — XVIe siècle. — A la partie supérieure du rouleau, sont trois grandes peintures, dont l'une représente le pape Léon X, entouré de ses cardinaux. Le reste du tableau est accompagné de médaillons, où sont représentées les principales scènes de l'histoire. Lettrines en couleur. C'est surtout par son ornementation que ce tableau est remarquable; le texte n'offre rien d'original.

**524** [G. f. in-fol. 5]. — « Traité de l'art de blasonner toutes manières d'armoiries, mis par ordre par le roy Don FRIDERIC [III] d'ARRAGON », roy de Naples, avec une « préface du chancelier de l'Ordre de la Toison d'or ». — Le texte de ce traité est accompagné d'un très grand nombre d'armoiries dessinées à la plume. — A la fin du volume, se trouve un arbre généalogique, gravé, des rois de Naples.

Papier; VI-232 feuillets; 305 sur 205 millim. — XVII^e siècle.

**525** [G. f. in-fol. 5²]. — « Abbregé et recueil fort curieux du BLASON des armes, fort nécessaire aux pintres et particullièrement à la noblesse... », avec figures peintes ou dessinées à la plume.

Papier; II-186 pages; 290 sur 203 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris Claudii de Launay, pictoris pictavensis, 1645. »

**526** [G. f. in-fol. 6]. — Feuilles de BLASON, imprimées. Les 65 premières portent des écus où sont représentées les diverses pièces du blason; la suite ne porte que des écus sans aucune pièce. — Il semble que ce soient là les planches d'un traité de l'Art du blason, les 65 premières donnant les exemples, et les autres étant destinées à être remplies par l'étudiant blasonneur. — Un certain nombre des écus, tant de la première partie que de la seconde, ont été peints ou remplis à la main, et portent l'indication de la famille à laquelle ils appartiennent.

Papier; 280 pages; 405 sur 275 millim. — XVII^e siècle. — « Ex biblioth. S^tae Genovefae Paris., 1752. » — Ancien n° : G. 245.

**527** [G. f. in-fol. 7]. — « Noms et blasons [peints] de tous les grands maistres de l'ORDRE de SAINT-JEAN de JÉRUSALEM (XI^e-XVII^e siècle) »; avec « les noms et blasons de tous les chevaliers... du Grand-prieuré de France... depuis l'année 1523 ». — Les blasons sont accompagnés de notices biographiques. — Le fol. 173 est occupé par une liste alphabétique des « noms des chevaliers du Grand-prieuré de Champagne ».

On a joint à ce volume huit pièces détachées, écrites par diverses mains.

1°. « Table alphabétique des noms et blasons des familles dont il est parlé à l'occasion des chevaliers du GRAND-PRIEURÉ de CHAMPAGNE. » (Page 345).

2°. « Mémoire des commanderies du GRAND-PRIEURÉ de CHAMPAGNE, et

les noms d'une partie de ceux qui les possèdent actuellement, en 1721. » (Page 357.)

3°. « Liste générale de Mrs les grands-croix et chevaliers de la venerable langue de France, selon leur ancienneté et jour de réception (1613-1706)... faite en l'année 1707 par Fr. François COUPPERIE, secretaire... » Copie. (Page 359.)

4°. « Liste des noms des prieurs et commandeurs qui ont gouverné... la maison et hôpital SAINT-JEAN de TOULOUSE... », 1121-1720. (Page 375).

5°. « Rolle des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le GRAND PRIEURÉ de TOULOUZE... », 1513-1720. (Page 387.)

6°. « Listes de CHEVALIERS de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. » (Page 403.)

7° et 8°. Listes alphabétiques des GRANDS MAITRES de l'Ordre de Saint Jean. (Page 411).

Papier; 412 pages; 408 sur 290 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1752. — Ancien n° : G. 246.

**528** [G. f. in-fol. 8]. — « La religion des MALABARS ». Début : « Il est surprenant que depuis tant d'années... » — En tête du volume, se trouve une table des chapitres, et, à la fin, un index alphabétique des matières.

Papier; VI-314 pages; 313 sur 200 millim. — XVIIe siècle.

**529** [G. f. in-fol. 9]. — Relevé géographique et description des CÔTES MARITIMES de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Afrique occidentale, des îles Canaries et du cap Vert, des Antilles, du Mexique, de l'île de Saint-Domingue, des Bermudes, de l'Amérique du Nord, de Terre-Neuve, du Labrador et du Groënland, de l'Islande, de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, de la Flandre, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Norwège. — Des notes marginales et des corrections de la main du P. PINGRÉ permettent de lui attribuer une part dans la rédaction de ce travail.

Papier; 389 feuillets; 315 à 330 sur 195 à 215 millim. — XVIIIe siècle.

**530** [G. f. in-fol. 10]. — « Rapport fait à l'Académie royale de marine, le 30 juillet 1778, par MM. BORY et BEZOUT, sur le voyage fait,

en 1771 et 1772, par Mrs Verdun de la Crène, Borda et Pingré. » Extrait des registres de l'Académie de marine.

Papier; 10 feuillets; 315 sur 203 millim. — XVIIIe siècle.

**531** [G. f. in-fol. 11]. — Calculs divers du P. Pingré :

Détermination d'une latitude (fol. 1). — Équations pour les horloges marines (fol. 2). — « Extrait du *Journal* de Don Jorje Juan, t. III, p. 27 » (fol. 7). — « Journal de la route de la frégate du roi l'*Isis,* en 1769 » (fol. 9, 122 et 134); où l'on trouve (fol. 39) un « calcul du passage de Vénus au cap François », et (fol. 93) un « Essai pour démontrer la caducité de la méthode enseignée par le P. Pezenas pour trouver la latitude... ». — « Observations faites, en 1771, pour la vérification de toutes les méthodes de longitude » (fol. 103). — « Observations faites, le 8 octobre 1771, par M. le chev. de Borda pour vérifier l'instrument de M. Laub » (fol. 108). — « Route de la frégate du roi la *Flore,* commandée par M. de Verdun de la Crenne, lieutenant de vaisseau, en 1771 et 1772 » (fol. 136).

Papier; 138 feuillets; 300 sur 205 millim. — XVIIe siècle (1769-1772).

**532** [G. f. in-fol. 11²]. — Le P. Pingré, « Calcul des observations faites, en 1771 et 1772, à bord de la frégate du roi, la *Flore,* ou Journal astronomique de l'expédition de ladite frégate, commandée par M. de Verdun de la Crenne ». Autographe.

Papier; 91 feuillets; 370 sur 230 millim. — 1771-1772.

**533** [G. f. in-fol. 12]. — 1 (fol. 1). Le P. Pingré, Journal à bord de la *Flore,* 1771-1772. Autographe.

2 (fol. 85). Laissez-passer délivré, le 25 novembre 1760, par l'amirauté anglaise à Mr Pingré, désigné par l'Académie des sciences pour aller observer à l'île Rodrigue le passage de Vénus sur le soleil. Original.

3 (fol. 88). Le P. Pingré, Journal de ses observations pour la vérification de la mesure de la terre, 1756. Autographe.

4 (fol. 113). Carte manuscrite d'une île non désignée; probablement une des Antilles.

5 (fol. 114). Carte manuscrite de l'archipel des îles Salomon.

6 (fol. 115). Dessin représentant la silhouette d'une ville fortifiée, non désignée; probablement une résidence européenne dans les colonies.

7 (fol. 117). Note envoyée par le marquis de Courtanvaux à Mercier de Saint-Léger (27 avril 1769), où il est question d'un modèle de frégate, auquel il travaille et qu'il se propose, semble-t-il, de léguer à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Papier; 117 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**534** [G. f. in-fol. 13]. — « Journal du voyage de Mr le marquis de Courtanvaux sur la frégate l'*Aurore* pour essayer... plusieurs instrumens relatifs à la longitude, mis en ordre par Mr Pingré..., nommé par l'Académie pour vérifier lesdits instrumens, de concert avec Mr Messier, astronome de la Marine. A Paris, 1768. » — En tête, se trouve une « carte [gravée] de la Manche, où l'on a tracé la route qu'a parcourue la frégate l'*Aurore*... », dressée par « le Sr Messier, astronome de la Marine ».

Papier; 249 feuillets; 314 sur 205 millim. — 1768.

**535** [G. f. in-fol. 13²]. — « Observations et détails sur la collection des grands et des petits voyages, 1742. » — Il s'agit de la *Collection de voyages*, publiée par les de Bry, à Francfort, 1590-1634.

Papier; 7 feuillets; 385 sur 235 millim. — 1742.

**536** [G. f. in-fol. 14]. — « Extrait des Titres généalogiques de la maison de Bar, en Berry » ; XIIIe-XVIIIe siècle.

Papier; 53 feuillets; 363 sur 240 millim. — XVIIIe siècle.

**537** [G. f. in-fol. 15]. — « Histoire généalogique de la maison du Bellay, où les vies des plus illustres personnages de cette maison sont rapportées et quelques-uns de leurs portraicts representez en taille doulce » ... ; avec « la pluspart des généalogies des maisons alliées... » et « la veritable histoire du royaulme d'Ivetot..., le tout justifié tant par l'histoire que par chartes... », par Q. Trincant (voy. au dos du volume).

Les portraits insérés dans le présent ouvrage sont ceux de François-René, marquis du Bellay (XVIIe siècle), d'après un tableau de Bouis (fol. 1); — d'un personnage du XIIIe siècle, probablement Girauld du Bellay, dessiné au crayon (fol. 30); — de Martin du Bellay, seigneur d'Yvetot, 1571-1637, gravé par Jean Picart [cf. le ms. n° 538] (fol. 124 v°), avec ses armoiries, collées au recto du feuillet suivant; — de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, 1491-1543

(fol. 143); — de Jean du Bellay, cardinal (fol. 171 v°); — de Martin du Bellay de Langey, prince d'Yvetot, mort en 1559, gravé par F. Stuerhelt (fol. 197 v°); — de Joachim du Bellay, le poète (fol. 250 v°). En tête du volume, se trouvent deux exemplaires différents des armes gravées des du Bellay, et, au fol. 9, leurs armes peintes.

Papier; I-277 feuillets; 323 sur 225 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

**538** [G. f. in-fol. 16]. — « GÉNÉALOGIE de la maison du BELLAY, avec un recueil de pièces qui y servent de preuves. »

On a inséré dans cette généalogie les portraits gravés de : Martin du Bellay, prince d'Yvetot (1571-1637), gravé par Jean Picart (page 48); — de Joachim du Bellay, le poète (page 73); — de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, 1491-1543 (page 83); — du cardinal Jean du Bellay, gravé par F. Stuerhelt (page 109); — de Martin du Bellay de Langey, prince d'Yvetot, mort en 1559, gravé par F. Stuerhelt (page 125).

Papier; IV-254 pages; 330 sur 248 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

**539-540** [G. f. in-fol. 17-17$^{2}$]. — Deux volumes. — Journal des voyages de Louis CHORIS, à bord du brick *Rurick* (1815-1818). Autographe, en allemand.

Sous la couverture de ces deux volumes on a placé diverses pièces volantes, de la main de Louis Choris ou à lui relatives (1815-1829), en particulier un procès-verbal de la reconnaissance de son cadavre (1829).

Papier; 161 et 99 feuillets; 340 sur 200 millim. — 1815-1829. — Ces deux volumes étaient placés dans une enveloppe de papier vert portant un cachet aux initiales L. C. et sur laquelle on lit : « Journal des voyages de Louis Choris, recommendé aux soins de son ami M$^{e}$ Florent, notaire, rue de S$^{t}$ Mar, n° 24, jusqu'au retour de L. Choris de l'Amérique qu'il va visiter, ce 19 septembre 1827. » On sait que Choris fut assassiné pendant ce voyage d'Amérique, près de la Vera-Cruz. Les circonstances de sa mort sont relatées dans le procès-verbal mentionné ci-dessus.

**541** [Suppl. G. l. in-fol. 92]. — « Nicolas PROUST des CARNEAUX, Étude en forme d'épître sur un projet d'histoire universelle de son temps. » — Au verso de l'avant-dernier feuillet, on lit quelques notes relatives à la supériorité de la langue latine sur la langue française.

Papier; 10 feuillets; 302 sur 205 millim. — XVII$^{e}$ siècle (1630?).

**542** [Suppl. G. f. in-fol. 93]. — 1 (fol. 2). « Copie des mémoires de tout ce que le sieur Paul Lucas a raporté dans son dernier et avant-dernier voyage du Levant » (cartes, plans, dessins, graines, racines, bijoux, pierres, manuscrits arabes, turcs et persans).

2 (fol. 6). Traité entre l'imprimeur-libraire Simart et le voyageur Paul Lucas, pour l'impression du *Voyage en Asie Mineure* de ce dernier; Paris, 29 septembre 1711. Copie.

3 (fol. 7). Traité entre le libraire Robert Machuel et le voyageur Paul Lucas, pour l'impression du *Voyage au Levant* de ce dernier; Paris, 27 février 1719. Copie.

Papier; 7 feuillets; 340 sur 200 millim. (1re pièce), et 349 sur 235 millim. (2e et 3e pièce). — XVIIIe siècle.

**543** [Suppl. G. f. in-fol. 94]. — Relevé des Côtes de l'Islande, et de quelques îles voisines de Terre-Neuve. Dessins au crayon.

Papier; 7 feuillets; 360 sur 240 millim. — XVIIIe-XIXe siècle.

**544-545** [H. l. in-fol. 1-12]. — Deux volumes. — Ludolphe de Saxe. De vita Christi. Début : « Fundamentum aliud nemo ponere potest, ut ait apostolus, preter id quod positum est... » Fin : « ...corporis et anime singulorum. Explicit ultima pars de vita Domini nostri Jhesu Christi in Euvangelio tradita, finita et completa die ultima octobris 1454 (?), a domino Ludolpho, Almano, doctore in sacra pagina, primum fratre Predicatore et postmodum Cartusiense.

Debita laus Christo reddatur, codice scripto;
Cedant perpetue scriptori gaudia vite. »

Parchemin (sauf les feuillets 78 à 81 du 1er volume, rajoutés pour combler une lacune, qui sont en papier); 280 et 306 feuillets; 335 sur 233 et 330 sur 233 millim. — XVe siècle (1454?). — En tête du premier volume, est peinte une *Pieta*, accostée de deux anges. — Au bas de ce même feuillet se voit un écu *de sable diapré d'or, à la rose de gueules en abîme, et accostée de deux tourterelles.* — « Bib. San Gen. Paris., 1734. »

**546** [H. l. in-fol. 2]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Miracula beate Marie », en quatre livres et en prose. Début : « Incipit prologus in libro miraculorum beate et gloriose semper virginis Marie. Quoniam gloriosissima Virgo virginum, Maria... » Fin : « ...si semper exaccutus sit sermo, non erit ingratus. » — Plu-

sieurs de ces miracles sont arrivés en Normandie, en Lorraine, en Orléanais, dans le diocèse de Laon, à Saint-Maur-des-Fossés, à Soissons, en 1230. Le récit du miracle de Soissons (fol. 72) paraît avoir pour auteur un moine de Saint-Médard de cette même ville, nommé EUSTACHE de DOUAI.

2 (fol. 76). Vie de S. Benoît du Mont-Cassin, par S. GRÉGOIRE le GRAND. Début : « Incipit liber in quo continetur vita et miracula venerabilis Benedicti abbatis, conditoris monasterii quod appellatur Arci, provincie Campanie. » Suivent les rubriques des chapitres : « ...Explicit capitula. Fuit vir vite venerabilis gracia Benedictus et nomine... » La fin manque après les mots : « sexto die portari se in » du § 37.

3 (fol. 85). « Incipit liber qui vocatur NARRATIONES PATRUM. » Ce sont des exemples par ordre alphabétique sur toutes sortes de matières, tirés non seulement des Pères, c'est-à-dire des écrivains chrétiens jusqu'au XIII[e] siècle, mais aussi d'auteurs de l'antiquité. Début : « Antiquorum Patrum exemplo didici nonnullos ad virtutes fuisse inductos... » Fin : « ...Zelotipa est mulier de marito habita modica occasione; supra de uxore ij. » Suit une liste des mots à propos desquels des « exempla » sont fournis par l'auteur. Après cette liste, on lit la note suivante : « Finis huic venit et ecce nunc venit hujus alphabeti finis. Illi gratias qui est alpha et Ω, principium et finis. Quem qui hunc librum lecturi sunt, orare devote dignentur, ut horum compilator, cujus nomen in Prologo continetur, eorum orationibus adjutus, finem legatum consequi mereatur... » Il semblerait, d'après cette note, que le nom de l'auteur de ces « Narrationes » dût figurer dans le prologue de l'œuvre. Mais on ne l'y trouve pas. Suivant Quétif et Échard (*SS. Ord. Praed.*, t. I, p. 430), cet auteur serait ÉTIENNE de BESANÇON. On en peut douter. (Voy. Hauréau, *Notices et extr. de quelques ms. latins...*, t. II, p. 69 et suiv.)

4 (fol. 188). « LIBER EXEMPLORUM. » Ouvrage de même nature que le précédent. Les exemples y sont également classés alphabétiquement. Début : « Accidia. Nota, accidiosus est sicut canis famelicus... » La fin manque après les mots : « gracia et gloria plenus est », qui se trouvent dans le chapitre consacré au mot « Gracia ».

Parchemin; III-204 feuillets; 298 sur 185 millim. — 1328 (voy. une note placée au bas du fol. 3 et ainsi conçue : « Anno Domini M° CCC° XXVIII°, post festum sancti Johannis Baptiste, frater Reginaldus de Citriaco, prior conventualis Sancti Mauri Fossatensis, fecit incipere istum librum. ») —

Peintures au premier feuillet. Lettrines en couleur. — Au fol. I, on lit diverses notes de la main de l'abbé Lebeuf, sur le contenu du présent volume. — « Bib. Stae Genovefae Paris., 1753. » — Ancien nº : RR. 7.

547 [H. l. in-fol 3]. — Recueil :

1. Vies et Passions des Saints : Andreas, apostolus (fol. 9). — Bartholomaeus, apostolus (fol. 33). — Brictius, Turonensis episcopus (fol. 123 vº). — Cecilia (fol. 125). — Clemens, papa (fol. 135 vº). — Egidius (fol. 156 vº). — Hilarius, Pictavensis episcopus (fol. 152). — Jacobus Minor, apostolus (fol. 12 vº). — Jacobus, frater Johannis, evangelistae (fol. 20). — Johannes, evangelista (fol. 13 vº).—Marcus, evangelista (fol. 51 vº). — Margarita, virgo, 20 jul. (fol. 88 vº). — Martinus, Turonensis episcopus [fragments des écrits de Sulpice-Sévère et de Grégoire de Tours] (fol. 106). — Matheus, evangelista (fol. 37). — Michael, archangelus [incomplète] (fol. 105). — Paulus, v. Petrus. — Philippus, apostolus (fol. 50 vº). — Petrus et Paulus, apostoli (fol. 2). — Septem Dormientes (fol. 96). — Silvester I, papa : « Hystoriographus noster Eusebius... » (fol. 142); le liv. I, seulement; cf. ms. nº 208. — Simon et Juda (fol. 43 vº). — Thomas, apostolus (fol. 23 vº).

2 (fol. 54-88). Autre main. Les Actes des Apôtres, texte biblique, avec prologue et préface de S. Jérôme.

3 (fol. 158 vº). Troisième main. Laudes Crucis, chant religieux, avec notation en neumes. Début : « Laudes Crucis attollamus, nos qui Crucis exultamus... » Fin : « ...sempiterna gaudia. Amen, amen. »

Parchemin ; 159 feuillets ; 325 sur 220 millim. — XIIe siècle. — Initiales en couleur. — « Ex bibiotheca PP. Carmelitarum Divionensium » (XVIIe siècle).

548 [H. l. in-fol. 4]. — Lectionnaire pour les fêtes des saints, donnant, pour quelques-uns, le texte complet de leurs Vies ; pour les autres, des fragments de leurs Vies ou des sermons des Pères à leur sujet.

Voici les noms des saints dont la vie ou la légende est donnée dans le présent lectionnaire : Agatha (fol. 107). — Agnes (fol. 74, 92 vº, 95). — Amandus (fol. 116). — Ambrosius (fol. 197). — Antoninus, martyr (fol. 199). — Babilas (fol. 88 vº). — Bathildis (fol. 96 vº). — Benedictus Cassinensis (fol. 142). — Blasius (fol. 195 vº). — Emeren-

tiana (fol. 77 v°, 87 v°). — Stephanus, protomartyr (fol. 1, 3 v°). — Eulalia (fol. 133). — Felix, presb. (fol. 186). — Hilarius (fol. 42 v°). — Genovefa (fol. 28). — Gertrudis (fol. 162). — Gregorius I, papa (fol. 139). — Ignacius (fol. 193 v°). — Innocentes (fol. 7 v°, 9). — Johannes Chrysostomus (fol. 192). — Johannes, evangelista (fol. 6 v°). — Juliana (fol. 128 v°). — Launomarus (fol. 189 v°). — Marcellus, papa (fol. 188 v°). — Maria, mater Christi (fol. 104, 166 v°). — Matheus, evangelista (fol. 136 v°). — Maurus (fol. 187). — Paulus [Conversio S. P.] (fol. 97). — Paulus, eremita (fol. 38). — Petrus [Cathedra S. P.] (fol. 135). — Polycarpus (fol. 191). — Regulus (fol. 169). — Scolastica (fol. 124). — Sebastianus et ejus socii, Tiburcius, Marcus, Marcellinus (fol. 50). — Silvester, papa (10 v°). — Sulpicius (fol. 46 v°). — Vedastus (fol. 110 v°). — Valentinus (fol. 125 v°). — Vincentius (fol. 78 v°, 84, 85 v°).

Les Pères dont des sermons ont été insérés dans le présent lectionnaire sont les suivants : S. AMBROISE [Sermons pour l'octave de la fête de S[te] Agnès et pour la fête de la Purification de la Vierge] (fol. 95, 166 v°). — S. AUGUSTIN ET PSEUDO-S. AUGUSTIN [Sermons pour cette dernière fête, pour l'anniversaire de S. Vincent, pour la Chaire de S. Pierre, pour la Conversion de S. Paul] (fol. 104, 84, 85 v°, 97, 135). — S. JEAN CHRYSOSTOME [Sermon pour les SS. Innocents] (fol. 9). — S. FULGENCE [Sermons pour l'anniversaire de S. Étienne et l'octave de cette fête] (fol. 1, 3 v°). — S. MAXIMIN [Sermon pour l'octave de la fête de S[te] Agnès] (fol. 92 v°). — S. SÉVERIN [Sermon pour les SS. Innocents] (fol. 7 v°).

Le verso du premier plat de la reliure est revêtu d'un fragment de RITUEL ou de MISSEL, du XIII[e] siècle.

Parchemin; 200 feuillets; 405 sur 295 millim. — XII[e] siècle (fol. 1-185), début du XIII[e] siècle (fol. 186-196) et XV[e] siècle (fol. 197-200). — Initiales en couleur. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

549 [H. l. in-fol. 5]. — JACQUES de VORAGINE, « Legenda [aurea, sive] sanctorum ». Début du prologue : « Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur... » Début du texte : « Adventus Domini per quatuor septimanas agitur... » Fin du texte : « ...quod ipse nobis prestare dignetur, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Le verso du premier plat de la reliure et le dernier feuillet liminaire

contiennent diverses notes, écrites au XIV$^{e}$ et au XV$^{e}$ siècle : 1°. Note sur une inondation de la place Maubert, en 1373. — 2°. Note sur divers événements de l'année 1407, ainsi conçue :

« Anno milleno centum quatuor atque septimo,
Clementis festo innicium magni hiemis;
Post fluxum ventris quod viguit eodem anno,
Cecidit ab impiis nobilis dux Aurelianis. »

3°. Note en français sur la vie, l'élection, en 1409, et la mort, en 1410, du pape Alexandre V, et sur l'élection de son successeur, Jean XXIII. — 4° (fol. 162). Brève chronologie, allant de la création du monde jusqu'en 1409, écrite en 1409.

Parchemin; 162 feuillets; 295 sur 220 millim. — XIV$^{e}$-XV$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur. — Au verso du feuillet 161, on lit : « Ego Nicholaus de Custura, canonicus Silvanectensis, emi istam Legendam deauratam Parisius, secunda die maii anni CCCC$^{mi}$ quinti, in presencia magistri Johannis Bufeti, precio octo scutorum auri, quos solvi. Ita est. [Signé : ] N. de Custura. » — Et au verso du feuillet 162 : « Hanc Legendam dedit et legavit ecclesie Silvanectensi deffunctus dominus Nicholaus de Custura, quondam hujus ecclesie canonicus, anno Domini M° IIII$^{c}$ XII°, mense septembri. » — « Bib. San Gen. Paris., 1734. »

**550** [H. l. in-fol. 6]. — Recueil :

1 (fol. 1). Jacques de Voragine, « Legenda aurea sanctorum ». Le prologue n'est pas séparé du texte. Début : « De Adventu Domini. Universum enim tempus vite in quatuor distinguitur... » Fin : « ...quod ipse nobis prestare dignetur, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. » — A la suite (fol. 178 v°), se trouvent des additions au texte de la présente Légende dorée : « Hic secuntur aliqua que deficiunt in locis in quibus talia signa sunt posita, que hic convenienter figurantur in qualibet particula. » Voici les sujets de ces additions : « de S. Thoma, apostolo » ;— « de Circumcisione Domini » ; — « de S. Anthonio » ; — « de beato Vincentio, martyre » ; — « de S. Paula » ; — « de S. Mathia, apostolo » ; — « de Passione Domini nostri J. C. » ; — « de S. Georgio » ; — « de S. Marcho, evangelista » ; — « de S. Benedicto, abbate » ; — « de Nativitate Domini nostri J. C. ».

2 (fol. 282 v°). Liste de Proverbes français, rangés par ordre alphabétique de leur premier mot, traduits ou commentés en latin, généralement par des citations bibliques. Début : « A petite fontaine boit

l'en soef. Fons parvus brevis predicatio... » Fin : « ...suscitasse nisi juvenes. »

Parchemin; 294 feuillets; 285 sur 210 millim. — Deux mains différentes, l'une du XIIIe siècle, l'autre du XIVe-XVe siècle. La première main a écrit les feuillets 1 à 101 et 282 à 294, soit la première partie de la Légende dorée et les Proverbes français. La seconde a complété la Légende, en intercalant entre les feuillets 101 et 282 la fin de cette Légende et les Additions. — Au feuillet 278 v°, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « F. Philbertus De Caen, religiosus Stae Genovefae in Monte Parisiensi, in jure canonico bacchaloreus et prior curatus Sti Fidoli de Mello, super Sequanam, dioecesis Senonensis, anno Domini 1630. Dilecte frater, dic Ave pro eo. Amen. » Le nom « De Caen » se trouve reproduit dans un médaillon, sur les deux plats extérieurs de la reliure, avec la devise : « In labore requies. » (Sur ce personnage, voy. le ms. n° 717, fol. 21.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : RR. 3.

**551** [H. l. in-fol. 6²]. — « Incipit prologus super Legendas sanctorum, quas compilavit frater JACOBUS JANUENSIS [seu de VORAGINE], de ordine fratrum Predicatorum..... Explicit prologus. Incipit tractatus de Adventu Domini nostri J. C. » Début du prologue : « Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur... » Début du texte : « Adventus Domini per quatuor septimanas... » Fin du texte : « ...quod ipse nobis prestare dignetur, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Parchemin; 231 feuillets; 275 sur 185 millim. — XIVe siècle. — Peintures au premier feuillet. Lettrines en couleur. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : K. 2; — RR. 4.

**552** [H. l. in-fol. 7]. — LECTIONNAIRE pour les fêtes des saints, donnant, pour la plupart d'entre eux, le texte complet ou des fragments de leurs Vies :

Abundius, voy. Irenius. — Adauctus, voy. Felix. — Agricola et Vitalis (fol. 227). — Andreas, apostolus (fol. 174 v°, cf. fol. 209 v°). — Augustinus (fol. 2). — Aurea (fol. 116). — Bricius, episcopus Turonensis (fol. 158 v°). — Calixtus I, papa (fol. 95). — Catherina (fol. 202). — Cecilia (fol. 160). — Chlodoaldus (fol. 213 v°). — Chrodegangus Sagiensis (fol. 235 v°, 244). — Chrysogonus (fol. 226 v°). — Clemens, papa (fol. 193 v°). — Cornelius, papa (fol. 21). — Coronati, voy. Quatuor. — Cosmas et Damianus (fol. 62 v°). — Crispinus et Crispinianus (fol. 101). — Cyprianus, ep. Carthaginensis (fol. 22 v°). —

Cyprianus et Justina (fol. 61). — Damianus, voy. Cosmas. — Dionysius, Rusticus et Eleutherius (fol. 84). — Egidius (fol. 6). — Eligius (fol. 229 v°, 231). — Euphemia (fol. 26). — Felix et Adauctus (fol. 212). — Fiacrius (fol. 233). — Fides, virgo (fol. 81 v°). — Firminus, episcopus Ambianensis, mart. 25 sept. (fol. 55). — Fuscianus et Victorinus (fol. 193). — Genesius (fol. 210). — Geremarius, abbas (fol. 52). — Germanus, Capuensis episcopus (fol. 116). — Gorgonius [Sermon pour la fête de S.] (fol. 11 v°). — Grisogonus, voy. Chrysogonus. — Hieronymus (fol. 68 v°). — Hyacinthus, voy. Protus. — Hilario, monachus (fol. 217 v°). — Irenius [Irenaeus] et Abundius (fol. 211 v°). — Jacinthus, voy. Hyacinthus. — Judas, voy. Simon. — Justina, voy. Cyprianus. — Katherina, voy. Catherina. — Lambertus, episcopus Trajectensis (fol. 38). — Leodegarius (fol. 76 v°). — Leonardus (fol. 131 v°). — Lucas, evangelista [Sermon pour la fête de S. Luc] (fol. 98 v°). — Ludovicus, rex (fol. 237; cf. fol. 233, col. 1). — Lucia (fol. 198). — Maglorius (fol. 220). — Martinus Turon. (fol. 140 v°). — Martinus, papa (fol. 224). — Matheus, evangelista (fol. 30 v°). — Mauricius et socii; sequuntur « Miracula » (fol. 45). — Maxentia, virgo (fol. 225). — Mello (fol. 236). — Michael, archangelus (fol. 66). — Protus et Hyacinthus, eunuchi (fol. 12). — Nicolaus Myrensis (fol. 179). — Quatuor Coronati (fol. 221 v°). — Quintinus (fol. 114 v°, 118). — Remigius, ep. Remensis [Sermo de miraculis S. R.] (fol. 74). — Rusticus, voy. Dionysius. — Simon et Judas, apostoli (fol. 104 v°, 108). — Thecla, virgo (fol. 213). — Theodorus, martyr (223). — Thomas, apostolus (fol. 186, 230 v°, 232). — Victorinus, voy. Fuscianus. — Victorinus, martyr (fol. 212). — Vitalis, voy. Agricola.

Outre les Vies de ces saints, le présent lectionnaire contient : Sermon sur la généalogie de J. C. Incomplet (fol. 11; cf. fol. 245 v°, col. 2). — Leçons pour la fête de l'Exaltation de la Croix (fol. 23 v°). — « Revelatio que ostensa est beato pape Stephano, et memoria de consecratione altaris SS. Petri et Pauli. » Récit du séjour du pape Étienne III en France (fol. 94). — Leçons pour la Toussaint (fol. 121). — Leçons pour la fête des morts (fol. 130). — Homélie sur le texte : « In illo tempore vidit Jhesu publicanum Levi sedentem ad theloneum... » (fol. 201). — Leçons pour la fête de la Conception de la Vierge (fol. 245). — Leçons pour la fête du Saint-Sacrement (fol. 247).

Parchemin; 257 feuillets; 375 sur 280 millim. — Fin du XII^e siècle, avec additions des XIII^e (fol. 202-232), XIV^e (fol. 107, 237-246), XV^e siè-

cles (fol. 233-236, 247-257). — Initiales en couleur. — Au fol. 257 v°, on lit (écriture du XVII[e] siècle) : « Ce livre appartient à l'église de Nostre-Dame de Senlis. » — Au verso du feuillet 107 et sur le deuxième plat intérieur de la reliure, on lit divers noms, écrits au XVII[e] siècle : « Jacques Cottart », « Claude Germain », « Philippe Vizet », « Georgius Brognart », « Charlot Noyal, à Senlis ». — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

553-554 [H. l. in-fol. 8-8[2]]. — Deux volumes. — Vies des Saints :

1[er] volume (octobre-avril) : Abacuc, voy. Valentinus. — Agatha, virgo (fol. 206). — Agnes (fol. 177 v°). — Amandus, episcopus (fol. 208 v°). — Ambrosius, Mediolanensis episcopus (fol. 144 v°). — Anastasia, virgo (fol. 52). — Antonius Magnus, eremita (fol. 147 v°). — Athanasius Alexandrinus (fol. 163 v°). — Audifax, voy. Valentinus. — Basilius, Cappadociae archiep. (fol. 105). — Blasius (fol. 205 v°). — Brigida, virgo Scota (fol. 205). — Cantius, Cantianus, Cantianilla (fol. 263 v°). — Chrysantus et Daria (fol. 1). — Eulalia, virgo (fol. 31 v°). — Felicitas, voy. Perpetua. — Felix, presb. Nolanus (fol. 129 v°). — Genovefa (fol. 114). — Georgius, martyr (fol. 251 v°). — Gervasius et Prothasius [Translatio] (fol. 35). — Gregorius, papa (fol. 227 v°). — Hilarius, ep. Pictavensis (fol. 126 v°) ; sequuntur « Miracula » (fol. 129). — Johannes, evangelista (fol. 68). — Juliana (fol. 220). — Julianus, ep. Cenomanensis (fol. 190 v°). — Launomarus (fol. 156 v°). — Longinus, miles (fol. 235 v°). — Lucia (fol. 37). — Marcellus, papa (fol. 137 v°). — Marcus, evangelista (fol. 255). — Maria Aegyptiaca (fol. 238). — Marius, voy. Valentinus. — Martha, voy. Valentinus. — Maurus, abbas (fol. 130). — Maximinus, abbas (fol. 39). — Melanius, episcopus Redonensis (fol. 121 v°). — Nicolaus Myrensis (fol. 7) ; sequuntur « Miracula » (fol. 16) et « Translatio » (fol. 24 v°). — Paula, vid., 26 jan. (fol. 195) — Paulus, primus eremita (fol. 124). — Perpetua et Felicitas (fol. 226 v°). — Polycarpus, episcopus (fol. 187 v°). — Potentiana, virgo (fol. 163 v°). — Prejectus, ep. Arvernensis (fol. 185). — Scolastica (fol. 216). — Sebastianus (fol. 164). — Severinus, abbas Agaunensis (fol. 217 v°). — Silvester, papa (fol. 72). — Simeon Stylita (fol. 129). — Stephanus, protomartyr [Translatio] (fol. 63 v°). — Sulpicius, episcopus Bituricensis (fol. 140 v°). — Thomas, apostolus (fol. 45 v°). — Tiburtius et Valerianus (fol. 263 v°). — Timotheus, Pauli discipulus (fol. 180). — Valentinus, Marius et Martha, Audifax et Abacuc (fol. 161). — Vale-

rianus, voy. Tiburtius. — Vedastus (fol. 212 v°). — Vincentius, archidiaconus (fol. 181). — Vitalis, martyr (fol. 258 v°).

Outre les Vies, Miracles ou Translations des saints ci-dessus mentionnés, le présent volume contient : Sermons de S. FULGENCE, du PSEUDO-S. AUGUSTIN et de S. AUGUSTIN sur S. Étienne, protomartyr (fol. 57, 58 v°, 60, 61, 62, 63). — Sermon du PSEUDO-S. AUGUSTIN pour la Chaire de S. Pierre (fol. 223). — Sermon anonyme sur S. Mathias (fol. 225). — Sermon anonyme sur l'Annonciation (fol. 237). — Sermons de S. MAXIME de Turin et du PSEUDO-S. AUGUSTIN pour la Dédicace de l'Église (fol. 259, 260).

2e volume (mai-août) : Abdon et Sennes (fol. 128 v°). — Abibon, voy. Stephanus, protomartyr. — Abundius, voy. Hyreneus. — Achilleus, voy. Nereus. — Alexander, Eventius et Theodolus (fol. 2). — Apollinaris, ep. Ravennatensis, 23 jul. (fol. 105). — Apollinaris, voy. Timotheus. — Avitus, abbas Miciacensis (fol. 47 v°). — Audoenus Rothom. (fol. 170 v°). — Augustinus Hippon. (fol. 179). — Austregisilus (fol. 23). — Barnabas, apostolus (fol. 40 v°). — Bartholomaeus, apostolus (fol. 167 v°). — Beatrix, voy. Simplicius. — Beatus, confessor (fol. 14 v°). — Benedictus Cassin. et Scolastica, virgo [Advectio corporum in monasterium Floriacense] (fol. 94). — Bonifacius, martyr (fol. 33 v°). — Caraunus (fol. 28). — Carileffus, abbas, 1 jul. (fol. 85 v°). — Caritas, voy. Fides. — Christophorus (fol. 113). — Ciricus, voy. Quiricus. — Confessor, 2 maii (fol. 14 v°). — Cucufates (fol. 115 v°). — Desiderius, episcopus Lingonensis (fol. 25). — Domitilla, voy. Nereus. — Donatianus et Rogatianus (fol. 26). — Eventius, voy. Alexander. — Faustinus, voy. Simplicius. — Felicianus, voy. Primus. — Felix, martyr Gerundae, 1 aug. (fol. 126). — Fides, Spes et Caritas, virgines (fol. 135 v°). — Gamaliel, voy. Stephanus, protomartyr. — Germanus Autissiodorensis (fol. 130 v°). — Germanus Parisiensis (fol. 27). — Gervasius et Prothasius (fol. 51 v°). — Gordianus, martyr (fol. 16). — Hippolytus et Concordia (fol. 152). — Hyreneus et Abundius (fol. 153). — Jacobus Major, apostolus (fol. 111). — Jacobus Minor, apostolus, voy. Philippus. — Johannes Baptista [Inventio capitis] (fol. 193 v°). — Johannes ante Portam Latinam (fol. 13 v°). — Johannes et Paulus, mart., 26 jun. (fol. 57). — S. Julianus, mart., 28 aug. (fol. 178). — Julita, voy. Quiricus. — Karileffus, voy. Carileffus. — Laurentius (fol. 148 v°). — Liphardus, presb., 3 jun. (fol. 32). — Marcellinus

et Petrus exorcista (fol. 30 v°). — Margareta, virgo, 20 jul. (fol. 97). — Maria Magdalene (fol. 100); sequitur « Translatio » (fol. 102). — Maria, mater Christi (fol. 163 v°). — Martialis, episcopus Lemov. (fol. 70). — Martinianus, voy. Processus. — Martinus Turon. [Ordinatio, dedicatio, translatio] (fol. 92 v°). — Medardus (fol. 35). — Modestus, voy. Vitus. — Nereus, Achilleus et Domitilla (fol. 18). — Nichodemus, voy. Stephanus, protomartyr. — Panacius, episcopus Cenomanensis, 24 jul. (fol. 108 v°). — Pancracius (fol. 17 v°). — Pantaleo, martyr Nicomediae (fol. 122 v°). — Paulus, apostolus (fol. 165). — Paulus, voy. Johannes. — Petrus, apostolus (fol. 59). — Petrus, exorcista, voy. Marcellinus. — Philippus et Jacobus, apostoli (fol. 1).—Praxedes (fol. 99 v°). — Primus et Felicianus (fol. 39). — Processus et Martinianus (fol. 91 v°). — Prothasius, voy. Gervasius. — Quiriacus, 4 maii (fol. 11 v°). — Quiriacus et socii, 12 aug. (fol. 145). — Quiricus et Julita (fol. 45 v°). — Rogatianus, voy. Donatianus. — Scolastica, virgo, voy. Benedictus. — Sennes, voy. Abdon. — Septem Dormientes (fol. 118). — Septem Fratres, filii S. Felicitatis (fol. 93 v°). — Simphorianus, mart. (fol. 165). — Simplicius, Faustinus et Beatrix (fol. 128). — Sixtus, papa (fol. 143 v°). — Spes, voy. Fides. — Stephanus, papa (fol. 137 v°). — Stephanus, protomartyr, Nichodemus, Gamaliel et Abibon [Inventio corporum] (fol. 141 v°). — Theodolus, voy. Alexander. — Timotheus et Apollinaris (fol. 166). — Vitus et Modestus (fol. 43 v°).

Outre les Vies, Miracles, Inventions ou Translations des saints mentionnés ci-dessus, le présent volume contient : Leçons pour la fête de l'Invention de la Croix (fol. 6). — Sermons de S. MAXIME de Turin : pour la Nativité de S. Jean-Baptiste (fol. 56); pour la fête des SS. Pierre et Paul (fol. 83 v°, 84 [attribué aussi à S. AUGUSTIN], 85); pour la fête de S. Laurent (fol. 150 v°, 151 [attribué aussi à S. AUGUSTIN]). — Sermons de S. LÉON, pape : sur S. Pierre, apôtre (fol. 80, 80 v°); sur les SS. Pierre et Paul (fol. 82). — Sermons de S. AUGUSTIN sur S. Pierre, apôtre (fol. 81, 81 v°). — Sermon anonyme sur les SS. Pierre et Paul (fol. 83). — Homélies de BÈDE pour la fête de S. Pierre ès Liens (fol. 133 v°); pour la fête de la Décollation de S. Jean-Baptiste (fol. 192). — Sermon ou lettre de S. JÉRÔME à Paula et Eustochium, sur l'Assomption (fol. 153).

Parchemin; 263 et 196 feuillets; 400 sur 290 et 397 sur 285 millim. — XII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Au verso du dernier feuillet de

chaque volume, on lit l'ex-libris suivant (écriture du XIII[e] siècle) : « Hic liber est Sancte Marie Gastinensis ecclesie, quem si quis ab eadem ecclesia alienaverit aliquo modo sive furatus fuerit... », etc. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : K. 5 (au premier volume seulement); — RR. 1.

**555-556** [H. l. in-fol. 8[3]-8[4]). — Deux volumes. — Vies des Saints : 1[er] volume (mai-août) : Abdon et Sennes (fol. 166). — Abibon, voy. Stephanus, protomartyr. — Abundius, voy. Hyreneus. — Achilleus, voy. Nereus. — Afra, mart. Augustae (fol. 287). — Agapitus, mart., 18 aug. (fol. 224 v°). — Alexander, Eventius et Theodorus [Theodulus] (fol. 1 v°). — Apollinaris, ep. Ravennatensis, 23 jul. (fol. 140). — Apollinaris, voy. Timotheus. — Arnulfus, ep. Metensis (fol. 291 v°). — Asterius, voy. Claudius. — Audoenus Rothomag. (fol. 236 v°). — Augustinus Hippon. (fol. 252 v°). — Austregisilus (fol. 31). — Avitus, abbas Miciacensis (fol. 60). — Baomadus, voy. Baumadus. — Barnabas, apostolus (fol. 53 v°). — Bartholomaeus, apostolus (fol. 232 v°). — Baumadus, confessor (fol. 199). — Beatrix, voy. Simplicius. — Benedictus Cassin. et Scolastica, virgo [Advectio corporum in monast. Floriacense] (fol. 122). — Bonifacius, mart. (fol. 42). — Caraunus (fol. 33). — Carileffus, presb., 1 jul. (fol. 111). — Caritas, voy. Fides. — Christophorus (fol. 144 v°). — Claudius, Asterius, Neon (fol. 285 v°). — Confessor, 2 maii (fol. 17 v°). — Cucufates (fol. 148). — Domitilla, voy. Nereus. — Erneus, abbas Cenomanensis (fol. 202). — Eventius, voy. Alexander. — Faustinus, voy. Simplicius. — Felicianus, voy. Primus. — Felix, mart. Gerundae (fol. 163). — Fides, Spes, Caritas, et mater earum Sophia (fol. 183). — Gamaliel, voy. Stephanus, protomartyr. — Genesius, mimus (fol. 249 v°). — Germanus Autissiod. (fol. 169). — Germanus Paris. (fol. 32). — Gervasius et Prothasius (fol. 73). — Gordianus (fol. 20). — Hippolytus et Concordia, 23 aug. (fol. 207 v°). — Hyreneus et Abundius (fol. 209). — Jacobus Major, apostolus (fol. 143). — Jacobus Minor, apostolus (fol. 1). — Johannes ante Portam Latinam (fol. 16 v°). — Johannes et Paulus, mart. (fol. 81). — Johannes Baptista [Inventio capitis] (fol. 270). — Julianus, mart., 28 aug. (fol. 251). — Laurentius, archidiaconus, 10 aug. (fol. 203 v°). — Liphardus, presb., 3 jun. (fol. 40). — Machoratus, voy. Peregrinus. — Maiolus, abbas (fol. 21 v°). — Marcellinus et Petrus, exorcista (fol. 37 v°). — Margarita, virgo, 20 jul. (fol. 127 v°). — Maria Mag-

dalene (fol. 132); sequitur Translatio (fol. 135 v°). — Maria, mater Christi (fol. 223). — Martialis, episcopus (fol. 94). — Martinianus, voy. Processus. — Martinus Turon. [Ordinatio, dedicatio, translatio] (fol. 118). — Medardus (fol. 45). — Modestus, voy. Vitus. — Neon, voy. Claudius. — Nereus, Achilleus et Domitilla (fol. 24). — Pancratius (fol. 23). — Pantaleo, mart. Nicomediae (fol. 157). — Paulus, apostolus, voy. Petrus. — Paulus, martyr, voy. Johannes. — Paulus, ep. Trevirensis (fol. 276). — Peregrinus, Machoratus et Viventianus (fol. 194). — Petrus et Paulus, apostoli (fol. 85). — Petrus, exorcista, voy. Marcellinus. — Praxedes (fol. 131). — Primus et Felicianus (fol. 51). — Privatus, ep. Gavalitanus (fol. 227). — Processus et Martinianus (fol. 116 v°). — Prothasius, voy. Gervasius. — Quiriacus, 4 maii (fol. 14). — Quiricus et Julita (fol. 63 v°). — Radegundis, regina (fol. 278). — Rigomerus, confessor, et Tenestina, virgo, 24 aug. (fol. 246). — Savina, voy. Serapia. — Scolastica, voy. Benedictus Cassinensis. — Sennes, voy. Abdon. — Septem Dormientes (fol. 151 v°). — Septem Fratres (fol. 121). — Serapia et Savina, 29 aug. (fol. 275 v°). — Simphorianus (fol. 229). — Simplicius, Faustinus et Beatrix (fol 165 v°). — Sixtus, papa (fol. 200). — Sophia, voy. Fides. — Spes, voy. Fides. — Stephanus, protomartyr, Gamaliel et Abibon [Inventio corporum] (fol. 191). — Stephanus, papa (fol. 185 v°). — Tenestina, virgo, voy. Rigomerus. — Theodorus [Theodulus], voy. Alexander. — Timotheus et Apollinaris (fol. 230 v°). — Victurus, ep. Cenomanensis (fol. 248). — Vitus et Modestus (fol. 59 v°). — Viventianus, voy. Peregrinus.

Outre les Vies, Miracles, Inventions, ou Translations des saints mentionnés ci-dessus, le présent volume contient : Leçons pour la fête de l'Invention de la Croix (fol. 7 v°). — Sermon de Bède pour la fête de S. Pierre ès Liens (fol. 180). — Sermon ou Lettre de S. Jérôme à Paula et Eustochium, sur l'Assomption (fol. 210).

2e volume (septembre-octobre) : Adrianus, mart., 8 sept. (fol. 4 v°). — Almirus, 11 sept. (fol. 27). — Alveus, conf., 11 sept. (fol. 25 v°). — Ambrosius, ep. Cadurcensis (fol. 182). — Andochius et Thyrsus (fol. 74). — Bacchus, voy. Sergius. — Calixtus, papa (fol. 167 v°). — Candidus, voy. Gorgonius. — Candidus, voy. Mauricius. — Caprasius [Capsius] et Fides, 6 oct. (fol. 120). — Capsius, voy. Caprasius. — Cornelius, papa, 14 sept. (fol. 43 v°). — Cosmas et Damianus (fol. 80 v°). — Crispinus et Crispinianus (fol. 214 v°). — Cyprianus,

ep. Carthaginensis (fol. 44 v°). — Damianus, voy. Cosmas. — Demetrius, mart. Thessalonicensis, 8 oct. (fol. 135). — Dionysius, ep. Parisiensis (fol. 142 v°). — Domninus, confessor, 9 oct. (fol. 163 v°). — Eugenia, voy. Jacinctus. — Euphemia, mart. Chalcedonensis (fol. 46). — Evurtius, ep. Aurelianensis (fol. 1). — Exuperius, voy. Mauricius. — Faustus, Januarius, Martialis, 15 oct. (fol. 166 v°). — Ferreolus, mart. (fol. 57). — Fides, voy. Caprasius. — Firminus, ep. Ambianensis (fol. 75 v°). — Fronto, ep. Petragoricensis (fol. 218). — Gorgonius et Candidus (fol. 13 v°). — Hieronymus (fol. 85 v°). — Hilario, monachus, 21 oct. (fol. 188). — Jacinctus et Eugenia (fol. 17 v°). — Januarius, voy. Faustus. — Januarius, ep. Beneventanus (fol. 58 v°). — Judas, voy. Simon. — Lambertus, ep. Trajectensis (fol. 50 v°). — Leodegarius (fol. 103 v°). — Leonardus, 15 oct. (fol. 171). — Licinius, ep. Andegavensis (fol. 176). — Marcellus, centurio, 30 oct. (fol. 230). — Martialis, voy. Faustus. — Martinus Turon. (fol. 208 v°). — Matheus, evangelista (fol. 61 v°). — Mauricius, Exuperius, Candidus, Victor et eorum socii (fol. 67 v°). — Maurilius, ep. Andegavensis (fol. 31). — Michael in Monte Gargano (fol. 83 v°). — Paulus, ep. Leonensis, 9 oct. (fol. 150 v°). — Pelagia, meretrix (fol. 130). — Quintinus, mart., 31 oct. (fol. 230). — Remigius Remensis [auctore Hincmaro] (fol. 92). — Romanus, ep. Rothomagensis, 23 oct. (fol. 201). — Sergius et Bacchus (fol. 122). — Simon et Judas, apostoli (fol. 222 v°). — Thecla, virgo, 23 sept. (fol. 71 v°). — Thyrsus, voy. Andochius. — Venantius, abbas S. Martini Turon. (fol. 165). — Victor, voy. Mauricius.

Outre les Vies des saints mentionnés ci-dessus, le présent volume contient : Sermon anonyme sur la Nativité de la Vierge (fol. 1 v°). — Leçons pour la fête de l'Exaltation de la Croix (fol. 42). — « Revelatio qualiter S. Michael, archangelus, apparuit Auberto episcopo, jubens ut sibi in Monte Tumba ediffîcaret ecclesiam » (fol. 172 v°). — Sermon anonyme sur S. Luc (fol. 184 v°).

Parchemin; 293 et 234 feuillets; 373 sur 285 et 370 sur 280 millim. — XII$^{e}$ siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : K. 6; — R.R. 1.

557 [H. l. in-fol. 9]. — Vies des Saints :

Abdon et Sennes (fol. 111 v°). — Afra, mart. Augustae, 18 dec. (*sic*) (fol. 90 v°). — Agatha, mart. (fol. 145). — Aglaus, voy. Cyrion.

— Agnes, mart. (fol. 136 v°). — Alexander, Eventius et Theodolus (fol. 183). — Alexius, conf., 18 jul. (fol. 88). — Amandus, episcopus (fol. 154 v°). — Andreas, apostolus (fol. 17). — Apollinaris, ep. Ravennatensis (fol. 106 v°). — Arnulfus, ep. Metensis (fol. 218). — Babilas, ep. Antiochenus (fol. 141). — Bartholomaeus, apostolus (fol. 45 v°). — Benedictus Cassin. [Advectio in monasterium Floriacense] (fol. 214). — Calixtus, papa (fol. 88). — Candidus, voy. Cyrion. — Columba, virgo (fol. 176). — Cyrion, Candidus, Aglaus (fol. 97 v°). — Desiderius, ep. Lingonensis (fol. 194 v°). — Eulalia, virgo (fol. 89 v°). — Eventius, voy. Alexander. — Fabianus et Sebastianus (fol. 61). — Felicianus, voy. Primus. — Fuscianus, Victoricus et Gentianus (fol. 170 v°); sequitur Inventio corporum (fol. 173). — Gengulfus, 11 maii (fol. 188). — Gentianus, voy. Fuscianus. — Germanus Capuensis (fol. 104). — Gervasius et Prothasius, voy. Ursicinus. — Gregorius, papa (fol. 100). — Hieronymus (fol. 122). — Hilarius, ep. Pictavensis (fol. 130). — Jacobus Major, apostolus (fol. 42). — Jacobus Minor, apostolus (fol. 34). — Johannes, evangelista [Assumptio] (fol. 28). — Johannes et Paulus, mart. (fol. 211). — Judas, voy. Simon. — Juliana, mart. Nicomediae (fol. 92). — Julita, voy. Quiricus. — Lucia, virgo, 13 dec. (fol. 174). — Marcellinus et Petrus, exorcista (fol. 114 v°). — Marcellianus, voy. Secundianus. — Marcus, evangelista (fol. 36 v°). — Maria Magdalene (fol. 226 v°). — Matheus, evangelista (fol. 49 v°). — Medardus, ep. (fol. 196 v°). — Nicolaus, ep. Myrensis (fol. 161). — Pancratius (fol. 193 v°). — Paulus, apostolus (fol. 11 v°). — Paulus, primus eremita (fol. 126 v°). — Paulus mart., voy. Johannes. — Petrus apostolus (fol. 1). — Petrus Balsamus (fol. 125 v°). — Petrus, exorcista, voy. Marcellinus. — Philippus, apostolus (fol. 35 v°). — Primus et Felicianus (fol. 117). — Prothasius, voy. Gervasius. — Quiricus et Julita (fol. 204). — Sebastianus, voy. Fabianus. — Secundianus, Marcellianus, Verianus (fol. 120). — Sennes, voy. Abdon. — Simon et Judas, apostoli (fol. 55). — Sulpicius, ep. Bituricensis (fol. 133 v°). — Theodolus, voy. Alexander. — Thomas, apostolus (fol. 20). — Tiburcius, mart., 11 aug. (fol. 76 v°-78). — Ursicinus, Vitalis, Gervasius et Prothasius (fol. 207 v°). — Valentinus, mart. Interamnae (fol. 95). — Vedastus, episcopus (fol. 148 v°). — Verianus, voy. Secundianus. — Victoricus, voy. Fuscianus. — Vincentius, mart. Valentiae, 22 jan. (fol. 78 v°). — Vitalis, voy. Ursicinus.

Outre les Vies ou Inventions des saints mentionnés ci-dessus, le présent volume contient : « Sermo S. AUGUSTINI de passione S. Vincentii, martyris » (fol. 83 v°). — Sermon de S. LÉON, pape, sur S. Vincent; attribué aussi à S. AUGUSTIN (fol. 84 v°). — Hymne sur l'Invention et l'Exaltation de la Croix (fol. 179 v°). — Leçons pour la fête de l'Invention de la Croix (fol. 180).

Le verso du fol. 1 est occupé par une table des matières contenues dans le volume, dressée au XIII[e] siècle.

Parchemin; I-227 feuillets; 363 sur 265 millim. — Fin du XI[e] ou début du XII[e] siècle (plusieurs mains). — Au fol. 218, se trouve une peinture représentant probablement saint Arnoul de Metz. — Initiales en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris, 1734. »

558 [H. l. in-fol. 10]. — Recueil formé en majeure partie de Vies des saints ou d'écrits à eux relatifs :

1 (fol. 1). « Incipit BREVIARIUM APOSTOLORUM, ex nomine vel locis ubi predicaverunt, orti vel obiti sunt. » Début : « Simon qui interpretatur obediens... » Fin : « ...Evangelii predicatio in Judea. »

2 (fol. 2). « In Christi nomine incipiunt PASSIONES sanctorum omnium APOSTOLORUM » : Petri et Pauli (fol. 2 v°); — Andreae (fol. 11 v°); — Johannis evangelistae (fol. 16); — Jacobi, fratris Johannis (fol. 24 v°); — Thomae (fol. 29); — Bartholomaei (fol. 4 v°); — Mathei (fol. 46 v°); — Simonis et Judae (fol. 56); — Philippi (fol. 65); — Jacobi Minoris (fol. 66).

3 (fol. 67). VIES, MIRACLES ou TRANSLATIONS des SAINTS suivants : Georgius, mart. (fol. 67). — Christophorus (fol. 71 v°). — Laurentius (fol. 76 v°). — Genovefa (fol. 83); sequuntur : Translatio (fol. 98 v°); Miraculum ardentium (fol. 107); « Tractatus beati GUILLERMI [abbatis Roschildensis], de revelatione capitis et corporis beate Genovefe » (fol. 110 v°); Sermones [STEPHANI TORNACENSIS] de beata Genovefa (fol. 113, 118, 123, 128 v°). — Margarita, virgo, mart. (fol. 131). — Agnes, virgo, mart. (fol. 138 v°). — Vincentius, mart. (fol. 144 v°). — Guillelmus, abbas Roschildensis in Dania (fol. 151 v°); sequuntur Miracula (fol. 166). — Maria Magdalene (fol. 187). — Septem Dormientes (fol. 190). — Bernardus, abbas Clarevallis (fol. 193). — Augustinus Hippon. (fol. 198 v°).

4 (fol. 197). « Miraculum de ICHONIO DOMINI », in urbe Beryto (saec. I).

Le recto du fol. 1 est occupé par une table des matières, dressée au XIV$^{e}$-XV$^{e}$ siècle.

Parchemin; I-200 feuillets; 322 sur 225 millim. — XIII$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : K. 3; — R.R. 6.

559 [H l. in-fol. 11]. — Recueil d'écrits relatifs en majeure partie à S. Martin de Tours.

1 (fol. 3). Fragment du *De viris illustribus* de Gennadius, relatif à Sulpice-Sévère. Début : « Severus presbyter, cognomento Sulpicius, Aquitanice provincie... » Fin : « ...penitus emendaret. »

2 (fol. 3 v°). Sulpicius Severus. De vita beati Martini. — En tête, se trouve la lettre de Sulpice-Sévère à Desiderius ; puis, le prologue : « Plerique mortalium... falsa dicere maluissem » ; ensuite les rubriques des chapitres, suivies de celles du 1$^{er}$ livre des Dialogues du même auteur ; enfin la Vie, dont voici le titre : « Incipit Vita sancti ac beatissimi Martini, preciosissimi confessoris Christi atque Thuronensis archiepiscopi, cujus miracula et merita toto orbe rutilant. » Début de la Vie : « Igitur Martinus Sabbarie, Pannoniarum oppido, oriundus fuit... » Fin : « ...sed quicumque crediderit. »

3 (fol. 26 v°). « Incipit epistola [Sulpicii] Severi ad Eusebium, presbiterum. » Début : « Hesterna die, cum ad me... » Fin : « ...periculo, sed probatum. »

4 (fol. 29). « Incipit alia [epistola] ejusdem [Severi] ad Aurelium, diaconum. » Début : « Posteaquam a me mane... » Fin : « ...carta solatium. »

5 (fol. 32). Lettre de Sulpice-Sévère à Bassula. Début : « Sulpitius Severus Bassule, parenti venerabili, salutem. Si parentes... » Fin : « ...comperta participem. » — Cette partie de la lettre est donnée comme le prologue d'un écrit intitulé : « Sancti Martini ac beatissimi viri Turonensis archiepiscopi transitus », qui, généralement, fait corps avec la lettre à Bassula, où il suit les mots : « comperta participem ». Début de cet écrit : « Martinus igitur obitum suum... » Fin : « ...celum dives ingreditur. »

6 (fol. 35 v°). « Incipit sermo beati Gregorii, Turonensis episcopi, de transitu S. Martini. » (*Hist. Francor.*, l. I, c. 43; *De miraculis S. Martini*, l. I, c. 4, 5, 6.)

7 (fol. 39 v°). « Incipit liber primus Dialogi Severi de vita S. Mar-

tini episcopi. » Les trois livres des *Dialogues*. Début : « Cum in unum locum ego et Gallus noster... » Fin : « ...fletibus dolore discessum est. » Les rubriques du 1er livre se trouvent au fol. 6 (voy. ci-dessus, art. n° 2) ; celles des autres livres figurent en tête de chacun d'eux.

8 (fol. 89). Pièce de vingt vers sur S. Martin. Début :

« Martini corpus totis venerabile terris,
In quo, post vite tempora, vivit honor... »

Fin :

« Perpetuo durent culmine perpetui. »

9 (fol. 89 v°). Grégoire de Tours. « De miraculis S. Martini. » Le Ier livre seulement. Début : « Incipit epistola beati Gregorii, Turonensis episcopi, de miraculis S. Martini... Dominis sanctis... Explicit prologus. Incipit liber primus... Multi sunt qui virtutes... » Fin : « ...superne majestatis. Explicit liber primus... continens in se L capitula. Secundus LX. Tertius XLIIII. Quartus XLIIIIIIII. Hic vero nisi unus est scriptus. »

10 (fol. 111 v°). « Incipit Libellus cujusdam episcopi Trajectensis ecclesię de quodam S. Martini miraculo. » Début : « Novum Christi miraculum quo in diebus... » Fin : « ...ametur, veneretur, firmetur. Amen. »

Les feuillets liminaires du volume contiennent les pièces suivantes : 1° (fol. 1). Fragment d'un acte, passé, le 2 août 1612, par-devant Charles Aubriot, notaire au Châtelet de Paris. — 2° (fol. 2 v°). Table du contenu du volume, dressée au XVIIIe siècle. — 3° (fol. 120 v°). Parmi diverses notes sans intérêt, trois vers latins qui paraissent se rapporter à l'entrée de Jeanne d'Arc à Reims (XVe siècle). — 4° (fol. 122). Fragment de Missel, noté.

Parchemin; 122 feuillets; 295 sur 205 millim. — XIIe siècle. — Peintures (S. Martin partageant son manteau, fol. 8 v°). Initiales en couleur. — En haut du fol. 3, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Martini ad Gemellos », qui semblent indiquer que le présent volume aurait appartenu à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, à Amiens. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**560** [H. l. in-fol. 12]. — « Legenda admirabilis virginis beate Catherine de Senis, sororis de Penitentia beati Dominici, fundatoris ordinis fratrum Predicatorum. » C'est la traduction latine, par Raymond des Vignes, de Capoue, général des Dominicains, confesseur de Cathe-

rine, de la Vie de cette sainte, écrite en italien par THOMAS della FONTE. Début : « Vox spiritualis est... » Fin : « ...que una in trinitate et trina in unitate vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Parchemin et papier; 144 feuillets; 285 sur 200 millim. — XVe siècle. — Au verso du fol. 144, on lit les mots (écriture du XVe-XVIe siècle) : « Fratres Predicatores Nivernenses », qui semblent indiquer que le présent volume aurait appartenu aux FF. Prêcheurs de Nevers.

**561** [H. l. in-fol. 13]. — « Vita et gesta S. Sigismundi, regis et martyris, fundatoris nostri regii monasterii Sancti Mauritii Agaunensis, auctore... domino Joanne Jodoco QUARTERIO, ejusdem coenobii abbate, 1660. »

En tête, se trouve une messe de S. Sigismond, copiée dans le missel de Bâle.

Aux feuillets 92-97, se trouve un texte imprimé, s. l. n. d., de l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Maurice (515). Cette édition, dédiée à l'auteur de la vie de S. Sigismond, Hans Jost Quarteri, par un nommé « Henricus Ludovicus, scriba », a été faite d'après la « copie antique qui se conserve dans les archives du célèbre monastère de Sainct-Maurice d'Agaunon. »

Les feuillets 131 à 183 contiennent un LECTIONNAIRE à l'usage du monastère de Saint-Maurice (XVIIe siècle).

Les feuillets 202-237 contiennent la copie d'un OFFICE de S. François de Sales, imprimé à Annecy en 1667.

Papier; 237 feuillets; 320 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — Sur le recto du fol. 4, on a collé une gravure de Küsel, où sont représentés saint Sigismond, l'abbaye de Saint-Maurice (?), et les armoiries de cette abbaye, saint Théodule, saint Maurice. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : Q. 7; — RR. 9. — Reliure du temps, en veau gaufré.

**562** [H. l. in-fol. 14]. — PIERRE COMESTOR, Historia scolastica. — Il manque, en tête, la lettre à Guillaume, archevêque de Sens. Début : « Imperatorie majestatis est tres in palatio... » Fin : « ...in loco magis honorabiliori, scilicet in catacumbis. »

Parchemin; 146 feuillets; 345 sur 230 millim. — XIIIe siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien no : H. 3. — Reliure ancienne, en cuir gaufré.

**563** [H. l. in-fol. $14^2$]. — PIERRE COMESTOR, Historia scolastica.

Début : « Reverendo patri et domino Willelmo, Dei gratia Senonensi archiepiscopo, Petrus, servus Christi, presbiter Trecensis, vitam bonam et exitum beatum. Causa suscepti... » Fin : « ...in loco magis honorabiliori, scilicet in cathacumbis.

Sit tibi laus, Christe, quoniam liber explicit iste;
Explicit, expliceat, ludere scriptor eat. »

Parchemin; 170 feuillets, dont un grand nombre mutilés ou rognés; 320 sur 215 millim. — XIII[e] siècle. — Initiales en couleur. — Ex-libris de Saint-Jean du Jard, du XIV[e] siècle (fol. 170 v°). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : H. 4.

564 [H. l. in-fol. 15]. — 1 (fol. 1). Recueil d'« EXEMPLA », ou anecdotes religieuses, tirés de divers auteurs. Il manque un feuillet au commencement. Le présent volume débute par les mots : « ...monte Dei hignosce, Domine, excusamus, tergiversamur... » Fin : « ...ad istos fines ille qui est omnium finis perducat nos, qui hoc opus duximus ad finem. » Le plus récent des auteurs cités dans cet ouvrage paraît être « Jordanus de Saxonia », mort en 1236-1237 (fol. 15). On trouve en outre, au fol. 37, le récit d'un événement arrivé en 1247.

2 (fol. 47 v°). INVOCATIONS à S. Nicolas et à S[te] Catherine d'Alexandrie (en latin et en provençal). — Considérations sur le baptême.

3 (fol. 51). Brouillon de lettre d'un nommé P[ETR]US SALACI à un de ses parents.

4 (fol. 51 v°). Notes de GRAMMAIRE, sur les genres.

Papier; 51 feuillets; 294 sur 220 millim. — XIV[e] siècle (diverses mains). — Sur les plats intérieurs de la reliure et au fol. 51 v°, on lit le nom : « F. A. Barrati, carmelita conventus Dyvionis » (écriture du XIV[e] siècle). Ce Fr. A. Barrati pourrait bien être, sinon le compilateur du recueil d'« Exempla », du moins l'auteur des art. 2 et 5, dont l'écriture ressemble beaucoup à celle de son nom. — « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium » (XVII[e] siècle).

565 [H. l. in-fol. 16]. — Martyrologe d'USUARD. Début : « Domino regum piissimo Karolo, Usuardus, indignus sacerdos ac monachus, perhennem in Domino coronam. Minime vestram latet... » Fin : « ...que [S. Columba], superato igne, gladio cesa est. » — A la suite du martyrologe, se trouve une table de comput. — Sur les marges du martyrologe, ainsi que sur le 1[er] feuillet liminaire, diverses mains, du XIV[e] au XVII[e] siècle, ont ajouté des indications supplémentaires, particuliè-

rement les obits des abbés et moines de l'abbaye de N.-D. de Gastine, et d'autres monastères de Touraine.

Les feuillets 49 v° et 56 v° contiennent les pièces suivantes : 1° Fondation de messes [dans l'abbaye de N.-D. de Gastine(?)] pour Jean de Blois (Johannes de Blesis, dominus Castrirag[onis]), en 1332. — 2° « Forma citationis fratrum absentium » monasterii Beate Marie de Gastineta (XIV$^{e}$ s.). — « Executionis forma antescripte citationis. » — 3° Fondation de messes [dans la même abbaye (?)] pour Simon Machereau et Martine, sa femme, en 1485.

Au fol. 1, une main du XIV$^{e}$ siècle a copié les « Articles de la foy quant à la divinité », et les « Sept euvres de misericorde esperituelles ».

Parchemin; III-56 feuillets; 305 sur 225 millim. — 1329 (voy. au bas du fol. 49). — Initiales en couleur. — Les adjonctions faites au Martyrologe et la note qui se trouve en haut du fol. 56 v° (« Formacitationis... ») paraissent indiquer que ce volume a appartenu au monastère de Notre-Dame de Gastine. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n° : C. 2.

**566** [H. l. in-fol. 17]. — Recueil d'écrits divers, composé pour l'église de Sainte-Geneviève, et comprenant :

1 (fol. 2). Calendrier pour toute l'année, rédigé entre 1253 et 1297 (voy. la note du fol. 1 v°).

2 (fol. 8). Martyrologe romain, pour toute l'année, de la même main que le calendrier.

3 (fol. 119). Autre main. « Qualiter prelatus noster recipitur, quando venit noviter. »

4 (fol. 120). Troisième main. Notices sur l'institution de diverses fêtes, et leçons pour quelques fêtes du temps, des saints et du Commun.

5. Même main que l'article ci-dessus. « Excerptum ex Epistola Jheronimi ad Nepocianum, de vita clericorum » [Migne, XXII, 527] (fol. 137). — « Excerptum Jeronimi de epistola ad Paulinum » [Migne, XXII, 579] (fol. 141 v°). Dans le présent manuscrit, le texte de la lettre à Paulin est beaucoup plus étendu que le texte généralement connu.

6 (fol. 151 v°). Même main que les deux articles ci-dessus. « Incipit de libro Ysidori. » Traité touchant les devoirs des clercs, formé en partie d'emprunts au livre II du « *de Ecclesiasticis officiis* » d'Isidore de Séville, et contenant, en outre, de nombreux passages d'origine indé-

terminée. Début : « Omnes qui in ecclesiastici ministerii gradibus... » Fin : « ...per Spiritum Sanctum dignabitur demonstrare. »

7 (fol. 171). Même main que les articles 4, 5, 6. « Incipit regula S. Augustini, episcopi. » Début : « Ante omnia, fratres karissimi, diligatur Deus... » Fin : « ...in temptationem non inducatur. »

8 (fol. 177). « Incipit tractatus beati Augustini de igne purgatorio. » Début : « In lectione apostolica que nobis paulo ante... » Fin : « ...qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

9 (fol. 181 v°). Même main que l'art. 3. Attestation de la coutume suivant laquelle les Génovéfains offraient dans leur réfectoire du vin et des oublies à l'évêque de Paris et à ceux de ses chanoines ou officiers qui l'accompagnaient à la procession, le jour de la fête de S[te] Geneviève et la veille de l'Ascension.

10 (fol. 182). Même main que les art. 1 et 2. Nécrologe de l'abbaye de Sainte-Geneviève, rédigé entre les années 1275 et 1280 (voy. la note du fol. 1 v°) et complété par des additions postérieures (XIII[e]-XVII[e] siècle).

Au verso du fol. 1, se trouvent des notes du P. Prévot et du P. Pingré sur l'époque de la rédaction du Calendrier et du Nécrologe, cités ci-dessus.

Parchemin; 248 feuillets; 312 sur 220 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : B. 8 (?); — C. 14.

567 [H. l. in-fol. 17²]. — « Incipit Martyrologium santae (*sic*) matris Autissiodorensis ecclesiae per circulum anni. » Copie d'un ancien martyrologe, qui, d'après une note écrite au fol. 152 de la présente transcription, daterait du XI[e] siècle. (Cf. le ms. lat. 5253 de la Biblioth. nat.)

Papier; 152 feuillets; 338 sur 200 millim. — XVIII[e] siècle. — « Ex manuscriptis bibliothecae S[tae] Genovefae » (XVIII[e] siècle). — Ancien n° : B. 1.

568 [H. l. in-fol. 17²*]. — Même Martyrologe, copié par une autre main.

Papier; 133 feuillets; 290 sur 180 millim. — XVIII[e] siècle.

569 [H. l. in-fol. 17²**]. — Même Martyrologe, copié par une troisième main.

Papier; 153 feuillets; 325 sur 205 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancien n° : B. 1.

**570-571** [H. l. in-fol. 19-19²] [1]. — Deux volumes. — Œuvres du P. Jean Fronteau, génovéfain.

1er volume : Traité sur l'Église, divisé en trois livres, dont voici les titres : « De Ecclesia » ; — « Origo canonicorum in Ecclesia » ; — « De origine canonicorum regularium. »

En tête de ce volume, on a intercalé : 1°, l'acte autographe et signé, par lequel le P. Fronteau se démet de ses fonctions de chancelier de l'Université de Paris, 18 septembre 1652 ; — 2°, un portrait de Jean Fronteau, dessiné d'après sa dépouille mortelle par Cabouret, et gravé par Nanteuil.

2e volume : Traité de diverses matières religieuses et ecclésiastiques ; sorte de Somme ecclésiastique.

Papier ; 594 et 378 feuillets ; 340 à 350 sur 230 millim., et 340 sur 210 à 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : H. 13 (1er vol.) ; — H. 12 (2e vol.).

**572** [H. l. in-fol. 20]. — « Summa summorum pontificum, versibus descripta... In xenia theologorum Stae Genovefae, anno Domini 1642, dictavit author R. P. Joannes Fronto, cancellarius S. Genovefae. »

Papier ; i-13 feuillets ; 322 sur 220 millim. — 1642. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : CC. 3.

**573** [H. l. in-fol. 21]. — « Ystoria compilata. Istum librum fecit fieri venerabilis vir dominus Dominicus Principis, curatus de Campovento, canonicus ecclesie de Dola, diocesis Bisuntinensis, per me Henricum de Sancto Deodato, diocesis Tullensis. Qui liber fuit completus die jovis sancta xxvii mensis marcii, anno bissestili millesimo quatuorcentesimo tercio. » Recueil de faits historiques, puisés tant dans les auteurs de l'antiquité que dans ceux du moyen âge. Aucun ordre, ni chronologique ni méthodique, n'y est suivi. — En tête du volume, se trouve une table des matières.

Papier ; ii-77 feuillets ; 295 sur 205 millim. — 1403. — Initiales en couleur. — « Ex bibliothecâ PP. Carmelitarum Divionensium » [XVIIe siècle]. — Au fol. 77, on lit le nom : « Chambellin » [XVIIe siècle].

**574** [H. l. in-fol. 22]. — « Liber de Origine congregationis Canoni-

[1] Dans l'ancien classement, le n° H. l. in-fol. 18 était vacant.

CORUM REGULARIUM reformatorum in regno Franciae, anno Christi 1496 a contemporaneo canonico S. Severini Castri-Nantonis conscriptus, et ex autographo hic transcriptus. » Début : « Quanta audivimus et cognovimus... » Fin : « ...in eadem domo S^ti Victoris. »

L'ouvrage du chanoine de Saint-Séverin, transcrit dans le présent volume, contient, entre autres choses, des notices sur le monastère de Saint-Séverin (fol. 3 v° et suiv.), sur Jean Standouck et la réforme des monastères de Belgique (fol. 8 v°), sur Jean Mauburne (fol. 28), la copie de lettres de Jean Simon, évêque de Paris, 1497, et d'autres personnages de la même époque (fol. 67 v° et suiv.).

Papier; 94 feuillets; 315 sur 205 millim. — XVII^e siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n^os : B. 20; — D. d. 1.

575 [H. l. in-fol. 23]. — « Centuria virorum illustrium selectorum ex ordine canonico regulari, per R. P. Ludovicum de CLERMONT. Opus posthumum, 1664. » — Le présent exemplaire de l'ouvrage de Louis de Clermont est une copie corrigée par le P. DU MOLINET, en 1673 (voy. fol. 1), et dédiée par lui au P. Blanchart, abbé de Sainte-Geneviève. Il est signalé par le P. Lelong, *Biblioth. histor.*, t. I, p. 836, n° 13593. Le texte, composé d'éloges en vers et de notices historiques sur divers personnages, chanoines réguliers (V^e-XVII^e siècle), est accompagné de gravures de Le Doyen et de Jacques Lalouette et de dessins à la plume (voy. fol. 110 et 111). En tête se trouve un frontispice gravé, au milieu duquel est écrit le titre. (Voy. une autre copie du même ouvrage dans le ms. n° 578.)

Papier; 112 feuillets; 283 sur 195 millim. — 1673. — « Ex libris ecclesiae S. Genovefae Paris. » [XVIII^e siècle.] — Anciens n^os : Q. 10; — D. d. 10.

576 [H. l. in-fol. 24]. — « Thesaurus antiquitatum... basilicae Sancti Lupi apud Tricasses... E plutariis eruit et ordinavit... F. Jacobus COUSINET, can. reg. Congreg. gallicanae. Vita S. Lupi... episcopi, incerto auctore, sed antiquo, una cum adversariis de actibus ejusdem... antistitis... Accessit historia Attilae, regis Hungarorum... M.DC.LX. » — L'ouvrage, qui comprend trois tomes, est dédié au R. P. Boulart, général de la congrégation de France. Copie.

Le présent manuscrit est signalé par le P. Lelong, *Biblioth. histor.*, t. I, n° 10088, et t. IV, p. 345, n° 12586. — Il en existe un

autre dans la Bibliothèque de Troyes, ms. n° 2283, en 2 vol. in-fol.

Papier; 673 feuillets; 350 sur 235 millim. — XVII[e] siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n[os] : Q. 23 (?); — D. d. 14.

**577** [H. l. in-fol. 25]. — Ouvrages relatifs à la chancellerie de Sainte-Geneviève.

1 (fol. 3). Le P. Jean FRONTEAU, Histoire de l'abbaye Sainte-Geneviève, en latin. Fragment comprenant les vingt-huit premiers chapitres du livre III, lesquels traitent des écoles de Sainte-Geneviève. Autographe.

2 (fol. 33). « Remarques sur l'institution, charge, dignité et jurisdiction des chancelliers de l'Université de Paris », accompagnées de nombreuses « pièces recueillies par Monsieur du BOULAY, ancien recteur et greffier de l'Université de Paris ».

3 (fol. 389). « Athenaeum Genovefanum, sive de Academia Parisiensi liber tertius, quo regalis ecclesiae scholaeque in Monte Parisiorum dignitas antiquitasque representantur. Autographum domini AYMERAY, doctoris Sorbonici » [? Claudius Hemeraeus, auteur du : « *De Academia Parisiensi* », Paris, Cramoisy, 1637, in-4°, et du : « *De scholis publicis earumque magisteriis dissertatio* », Paris, A. de la Perrière, 1633, in-8°].

4 (fol. 431). « Estat present de l'UNIVERSITÉ de PARIS, au mois de febvrier 1664. »

Papier; 456 feuillets; 340 sur 215 millim. (art. 1), 347 sur 230 millim. (art. 2), 335 sur 205 millim. (art. 3), 335 sur 220 millim. (art. 4). — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : D. I.

**578** [H. l. in-fol. 26]. — Double du ms. n° 575. Copie.

Papier; 337 sur 215 millim. — XVII[e] siècle.

**579** [H. l. in-fol. 27]. — CENSIER de l'abbaye de SAINTE-GENEVIÈVE, contenant l'indication de toutes les redevances payées par les censitaires de cette abbaye de 1247 à 1259, avec les noms de ces censitaires (personnes et terres).

Parchemin; 145 feuillets; 315 sur 200 à 240 millim. — 1247-1259.

**580** [H. l. in-fol. 28]. — « Recueil liturgique pour Saint-Guenault

à Corbeil », formé par l'abbé Joseph-André GUIOT, chanoine et bibliothécaire de Saint-Victor, mort curé de Bourg-la-Reine, en 1807.

Ce recueil contient :

1 (fol. 5). « Die 3ª novembris, missa in solemnitate sancti Guinaili, abbatis » ; de la main de Guiot.

2 (fol. 6). « Hystoria sancti Guenaili. » Douze feuillets de parchemin, détachés probablement d'un missel manuscrit, et contenant l'office noté de la fête de S. Guenault. A la fin, se trouve la date : 1587, qui est probablement celle où a été copié cet office ; on y lit en outre le nom : « Le Conte, prior Beati Guenaili Corboliensis, 1603. »

3 (fol. 18). « Hymnes de S. Guenault, par le R. P. GOURDAN de SAINT-VICTOR (vers 1692). » — Deux exemplaires, dont l'un copié par l'abbé Guiot et l'autre par C. Pellard, en 1702.

4 (fol. 21). « Prose pour la grande messe et le salut de la fête » ; de la main de l'abbé Guiot.

5 (fol. 22). « In dedicatione ecclesie, prosa. » Avec notation. Quatre feuillets de papier, détachés peut-être aussi d'un missel manuscrit (XVIIe-XVIIIe siècle). Le copiste se nomme à la fin : « F. Regnard scripsit. »

6 (fol. 25). Office de S. Honoré, évêque d'Amiens, qui, dans le Missel de S. Guenault, suivait celui de la dédicace de l'église ; de la main de l'abbé Guiot.

7 (fol. 29). Discours prononcé dans l'église de Saint-Guenault par « Jos. André Guiot, chanoine régulier de S. Victor, prieur-curé de la paroisse de S. Guenault, le 30 janvier 1791 », à l'occasion de sa prestation du serment civique. Autographe.

Le présent volume contient en outre plusieurs gravures : 1° (fol. 1 v°). Gravure portant la date de 1789 et représentant la « Procession et station annuelles des chapitre et confrérie de Saint-Spire au champ du Tremblay, faub. S. Jacques, à Corbeil, le 5e dimanche après Pâques ». Cette gravure est accompagnée d'une « Explication en vers latins », composée et copiée par l'abbé Guiot. — 2° (fol. 4). Portrait de S. Guenault, avec une notice biographique imprimée, s. l. n. d. — 3° (fol. 4 v° et 28 v°). « Ancienne église du prieuré-cure de Saint-Guenault, fondé en 1734, supprimé en 1789. » (Voy. dans le ms. n° H. f. in-4°. 45, une représentation de cette même église, transformée en bibliothèque et en prison.) — 4° (fol. 38). Une gravure portant la date de 1793 et représentant la « Procession du clergé de Saint-Spire avec les Reliq.

réunies de diff. Eglises... ». Cette gravure, comme la première, est accompagnée d'une « Explication en vers latins », de la composition et de la main de l'abbé Guiot.

Papier (sauf les feuillets 6-17, en parchemin) ; 38 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVI[e]-XVIII[e] siècle. — Au haut du fol. 2, on lit : « Offert à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, par M. Pinard, homme de lettres, né à Corbeil. Paris, 28 décembre 1861. [Signé :] Pinard. »

581 [H. l. in-fol. 28[1]]. — « Bibliandrotheca Corboliana », poème en vers latins composé par l'abbé Jos. André Guiot, et contenant une sorte d'histoire de Corbeil et de ses hommes célèbres. Autographe. (Voy., dans le ms. n° H. f. in-4°. 45, une version française de ce poème.)

Papier; 23 feuillets; 340 sur 220 millim. — Fin du XVIII[e] siècle. — Au haut du fol. 1, on lit : « Offert à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, par M. Pinard, homme de lettres. Paris, 30 décembre 1861. [Signé :] Pinard. »

582 [H. f. in-fol. 1]. — Extraits, en français, de l'*Istoria del concilio di Trento* de Pietro-Sforza Pallavicini (Rome, 1656-1657, 2 vol. in-fol.).

Papier; 447 pages; 280 sur 200 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — — Ancien n° : C. 11.

583 [H. f. in-fol. 2]. — « De la religion catholique en France, par Monsieur [Nicolas Le Fèvre, sieur] de Lezeau, conseiller d'Estat. » — Le présent manuscrit est signalé par le P. Lelong, *Biblioth. histor.*, t. II, n° 19547.

Papier; 75 feuillets; 345 sur 230 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 27 (?); — I. i.

584 [H. f. in-fol. 2[2]]. — Double du ms. n° 583.

Papier; 89 feuillets; 345 sur 225 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 27 (?); — H. f. 3.

585 [H. f. in-fol. 3]. — « De la Nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist, de sa vie, de sa mort et passion, de sa glorieuse resurrection et de son assumption. » Début du prologue : « La vye et conversation de Nostre

Seigneur Jhesu Christ, filz de Dieu, dieu et homme, ney de Marie, vierge, rachateur... » Fin du prologue : « ...desque les voyons premierement. » Début du texte : « Comme par treslong temps et espace de cinq mille et environ deux cens ans... » Fin : « ...et ung beau sire Dieu pardurablement vit et regne par tous les siecles des siecles. » — L'ouvrage est divisé en cinq livres, ayant 4, 9, 6, 6 et 3 chapitres.

Après la fin du livre (fol. 176 v°), une main du XVI$^e$-XVII$^e$ siècle a copié une MÉDITATION sur le salut de l'âme. Début : « Au nom du Père et du Filz, et du Sainct-Esprit, Amen. Devote et en Jesu Crhit (*sic*) honorable asistence, tu doibs scavoir... » Fin : « ...qui est de aimer ton prochain comme toy mesme. »

Parchemin; 178 feuillets; 385 sur 270 millim. — XV$^e$ siècle. — Peintures et encadrements de fleurs, feuillages et fruits aux feuillets 15, 53 v°, 77 v°, 153. Lettrines en couleur. — Au bas des feuillets 15, 53 v°, 77 v°, 153, sont peintes les armoiries suivantes, exécutées au moment de la confection du manuscrit : *d'azur, au chevron relevé d'or, chargé en chef d'une molette de sable, et accompagné de trois croix de Saint-André, d'or, deux en chef, une en pointe.* — Au bas du fol. 4, on lit le nom (écriture du XVI$^e$-XVII$^e$ siècle) : « Louise de Rochefort », et, sur le deuxième plat intérieur de la couverture, les noms (écriture du XVII$^e$ siècle) : « Balzagette », « Bazaguette » ; « Anthoinette Audoin. »

**586** [H. f. in-fol. 4]. — I (fol. 1). « Ci commencent les Miracles Nostre-Dame », de GAUTIER de COINCY. Début du prologue :

« A la loenge et a la gloire,
En remenbrance et en memoire..... »

Fin du prologue :

« Por les miracles bien rimer,
La langue Gautier de Choisi
Qui por amor commence ensi. »

Début des Miracles : « Vez ci le premier miracle que Nostre Dame fist de Thophile :

Por ceus esbatre et deporter. »

Fin des Miracles :

« Quc son cors et s'ame deçoit. »

Suit un épilogue commençant par :

« Gautier, qui est de cors et d'ame... »

Et finissant par :

« De Nostre Dame n'est pas fable. »

2 (fol. 83 v°). « Ci commence la Vie des Pères. » Début :

« Dame Dex, rois Jhesu Christ
Peres et Fiz et Sainz Esperiz... »

Fin (Miracle de Merlot) :

« Les biens que cest siecle li done.

Explicit vita Patrum.

Hunc librum scripsit Nicholaus, servus amori.
Non queat ille mori, sed semper vivat honori. »

Voy. sur ce texte un article de S. Schwan, dans la *Romania*, XIII<sup>e</sup> année, 1884, pages 233-263. M. Schwan, en citant le présent manuscrit (page 238), indique comme s'y trouvant, après le conte de Merlot, un épilogue et un Ave Maria. C'est une erreur. Ces deux morceaux n'y figurent pas.

En tête du volume, sur le 2e feuillet liminaire, se trouve une table détaillée des Miracles de N.-D. et des récits de la Vie des Pères, de la main de Mercier de Saint-Léger et de A. M. C. Robert.

Parchemin; II-203 feuillets; 286 sur 189 millim.—Fin du XIIIe siècle. — Lettrines en couleur. — Reliure en maroquin plein, du XVIIe-XVIIIe siècle.

**587** [H. f. in-fol. 5]. — 1 (fol. 2). « La Vie des Sains en romans : » Achillée, voy. Nérée. — Adaucte, voy. Félix. — Adrien, mart. à Nicomédie (fol. 115 v°). — Agapet, mart., 18 août (fol. 17). — Agathe (fol. 58). — Agnès (fol. 53 v°). — Alexandre, 27 mai (fol. 72 v°). — Alexis (fol. 84 v°). — Amand (fol. 58 v°). — Ambroise (fol. 67). — Anastasie (fol. 41 v°). — André, apôtre (fol. 32 v°). — Antoine le Grand (fol. 51). — Apollinaire, év. de Ravenne (fol. 21 v°). — Apollinaire, voy. Timothée. — Aubin, mart., 22 juin (fol. 77 v°). — Augustin (fol. 112 v°). — Bacche, voy. Cierge. — Barnabé, apôtre (fol. 76 v°). — Barthélemi (fol. 111 v°). — Benoît du Mont-Cassin (fol. 64). — Bernard de Clairvaux (fol. 109 v°). — Blaise (fol. 57). — Brice, év. de Tours (fol. 134). — Calixte, pape (fol. 128 v°). — Cassien, év. d'Autun (fol. 102). — Catherine, vierge et mart. (fol. 136). — Cécile (fol. 134 v°). — Christophe (fol. 93 v°). — Cierge [Sergius]

et Bacche (fol. 125 v°). — Clément Ier, pape (fol. 135 v°). — Colombe, mart. à Sens (fol. 47). — Corneille, pape (fol. 117 v°). — Cosme et Damien (fol. 122). — Crescentien, voy. Cyriaque. — Croix [Invention et Exaltation de la] (fol. 71 v°, 117). — Cucufat (fol. 13 v°). — Cyprien, év. de Carthage (fol. 117 v°). — Cyr [ou Cyrique] et Julite (fol. 77 v°). — Cyriaque, Sinien, Crescentien, 8 août (fol. 104). — Cyriaque, mart., 4 mai (fol. 73 v°). — Damien, voy. Cosme. — Dèce et Valérien (fol. 105 v°). — Denys l'Aréopagite (fol. 128). — Dominique, instituteur des Dominicains (fol. 102). — Éloi (fol. 36). — Épimaque, voy. Gordien. — Étienne, pape (fol. 27). — Étienne, protomartyr [Vie et Invention] (fol. 42, 101). — Eufémie, vierge, 16 sept. (fol. 117 v°). — Eusèbe, pape (fol. 100 v°). — Eustache, mart., 20 sept. (fol. 131 v°). — Fabien, pape (fol. 51 v°). — Faustin, voy. Simplice (fol. 97 v°). — Félicité et ses fils (fol. 84). — Félicité, voy. Saturne. — Félix de Nole (fol. 50 v°). — Félix, pape (fol. 97 v°). — Félix et Adaucte (fol. 114). — Foi, vierge, 6 oct. (fol. 124 v°). — François d'Assise (fol. 126). — Fuscien et Victorique (fol. 38). — Gallican (fol. 78). — Geneviève de Paris (fol. 47). — Georges (fol. 30). — Germain d'Auxerre (fol. 98). — Gervais et Protais (fol. 25 v°). — Gilles (fol. 114 v°). — Gordien et Épimaque (fol. 73 v°). — Gorgon et Dorothée, 9 sept. (fol. 116 v°). — Grégoire le Grand (fol. 61 v°). — Grégoire, confesseur de Ste Anastasie et mart. (fol. 136). — Gui, voy. Vit. — Hilaire de Poitiers (fol. 50). — Hippolyte, mart., 13 août (fol. 105). — Ignace (fol. 56 v°). — Innocents [Les SS.] (fol. 44). — Jacques le Mineur (fol. 71). — Jacques le Majeur, apôtre de Galice (fol. 87). — Jean, évang. (fol. 42 v°). — Jean et Paul, mart. (fol. 78 v°). — Jean-Baptiste [Vie et Décollation] (fol. 77 v°, 114). — Jérôme (fol. 123). — Jude, voy. Simon. — Julien, 28 août (fol. 113). — Julien l'Hospitalier [Légende de S.] (fol. 113). — Julien et Basille [Basilissa] (fol. 48). — Julienne, mart. à Nicomédie (fol. 59 v°). — Julite, voy. Cyr. — Just, mart. en Beauvaisis (fol. 129 v°). — Justine (fol. 121). — Lambert (fol. 119). — Laurent, 10 août (fol. 104 v°). — Léger (fol. 124). — Léonard (fol. 129). — Longis (fol. 63 v°). — Loup de Sens (fol. 114). — Loup de Troyes (fol. 98). — Luc, évang. (fol. 129 v°). — Luce, 13 déc. (fol. 39). — Lucie et Géminien, 16 sept. (fol. 118 v°). — Les Machabées (fol. 100). — Mamertin (fol. 69). — Mammès (fol. 15 v°). — Marc, évang. (fol. 70). — Marcel (fol. 81 v°). —

Marguerite, vierge et mart. (fol. 18 v°). — La vierge Marie [Annonciation, Assomption, Miracles, Nativité] (fol. 66, 105 v°, 115). — Marie l'Égyptienne (fol. 67 v°). — Marie-Madeleine (fol. 85 v°). — Marien (fol. 69 v°). — Marthe (fol. 10). — Martin de Tours [Vie et Translation] (fol. 133, 84). — Martinien, voy. Procès. — Mathias, apôtre (fol. 60 v°). — Mathieu, évang. (fol. 119 v°). — Maurice (fol. 120). — Michel au mont Gargano (fol. 123 v°). — Nathalie, femme de S. Adrien (fol. 116 v°). — Nazaire (fol. 97). — Nérée et Achillée (fol. 74). — Nicaise (fol. 39 v°). — Nicolas [Vie et Translation à Bari] (fol. 36 v°). — Onze mille vierges (fol. 130). — Pancrace (fol. 74). — Pantaléon (fol. 96). — Paul [Conversion de S.] (fol. 54 v°); fête avec S. Pierre, voy. ce nom. — Pélagie, courtisane (fol. 125). — Pélagie, pénitente, 8 oct. (fol. 125 v°). — Pérégrin, év. d'Auxerre (fol. 74 v°). — Perpétue, voy. Saturne. — Pétronille (fol. 75). — Philippe, apôtre (fol. 69 v°). — Pierre ès Liens (fol. 60 v°, 100); — Pierre et Paul (fol. 79). — Prime, voy. Proisme. — Prisque [Priscus], mart. à Auxerre (fol. 75). — Prix, év. de Clermont (fol. 55). — Procès et Martinien (fol. 84). — Proisme [Primus] et Félicien (fol. 76). — Quentin (fol. 131 v°). — Quiriace, voy. Cyriaque. — Remi de Reims (fol. 49). — Restorée [Restituta] (fol. 72). — Saturne, Satur, Perpétue et Félicité (fol. 61). — Saturnin, év. de Toulouse (fol. 137). — Saturnin, mart. à Rome (fol. 137). — Savine (fol. 55 v°). — Savinien (fol. 56). — Sébastien (fol. 52). — Sept Dormants (fol. 94 v°). — Silvestre, pape (fol. 46). — Simon et Jude (fol. 130 v°). — Simphorien (fol. 111). — Simplice et Faustin (fol. 97 v°). — Sinien, voy. Cyriaque. — Sixte, pape (fol. 104). — Symphorien, voy. Simphorien. — Thècle (fol. 120 v°). — Thibaut, ermite, 30 juin (fol. 82 v°). — Thomas, apôtre (fol. 39 v°). — Thomas de Canterbury (fol. 44 v°). — Tiburce et Valérien (fol. 70, 135). — Timothée et Apollinaire, 23 août (fol. 111 v°). — Urbain I^er^, pape (fol. 74 v°). — Vaast (fol. 58 v°). — Valentin (fol. 59). — Valérien, voy. Dèce, Tiburce. — Victor de Marseille (fol. 85). — Victorique, voy. Fuscien. — Vigile, mart. (fol. 61 v°). — Vincent (fol. 54). — Vit (fol. 77). — Vital (fol. 70 v°). — En tête du volume se trouve une liste des saints mentionnés ci-dessus.

2 (fol. 138-145, 165-171). — Vie de S. Géraud, patron de l'Auvergne, par l'abbé Eudes. Version française (Voy. le texte latin dans les *AA. SS. Boll.,* oct. VI, p. 300). Début : « Ichi commenche la pre-

face en la vie saint Gerault. A son chier seigneur a honourer pour cause de ses merites, Aymé, abbé devot et religieux... » Fin : « et le Saint-Esperit un Dieu sans fin. Amen, amen. »

3 (fol. 146). « Ci commence li MIREORS D'AMISTIÉ. » Début : « Au commencement m'est avis que nous devons demonstrer et manifester quel chose est amour... » Fin : « ... ores di donques a ton Dieu : Da nobis, Domine, auxilium de tribulatione. »

4 (fol. 172). « Le livre de clergie, qui en romans est apelés l'Image dou monde. » Mise en prose du poème attribué à GAUTIER de METZ et intitulé : *La mappemonde* ou *Le miroir du monde*. Début : « Qui voudra avoir bien l'entendement de cestui livre..... » Fin : « ... regnent et vivent sanz fin. Amen, amen. Explicit liber Mapemonde. » Le texte est accompagné de figures.

Parchemin; 191 feuillets; 370 sur 265 millim. (art. 1, 2, 4) et 370 sur 250 millim. (art. 3). — XIII^e-XIV^e siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Au fol. 1, on lit le nom : « Fernault » (écriture du XVII^e-XVIII^e siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : N. 2.

588 [H. f. in-fol. 6]. — VIES DES SAINTS, en français : Abacuc, voy. Marin. — André, apôtre (fol. 25 v°). — Arnoul, 18 juillet (fol. 169). — Arsène (fol. 141). — Audifax, voy. Marin. — Babylas, év. d'Antioche (fol. 131). — Barnabé, apôtre (fol. 80). — Barthélemi (fol. 22). — Christophe (fol. 120). — Clément I^er, pape (fol. 101 v°). — Cosme et Damien (fol. 136 v°). — Crisant et Dayre (fol. 163). — Croix [Invention de la] (fol. 127). — Cyriaque [Judas] (fol. 130). — Damien, voy. Cosme. — Denys l'Aréopagite (fol. 89 v°). — Enfants jumeaux (fol. 134 v°). — Ernoul, voy. Arnoul. — Étienne, premier martyr (fol. 83 v°). — Eustache, mart., 20 septembre (fol. 106 v°). — Fabien et Sébastien (fol. 156 v°). — Félix, de Nole (fol. 133 v°). — Georges (fol. 114). — Hippolyte, mart., 13 août (fol. 146 v°). — Jacques le Majeur [Vie, Translation à Compostelle et Miracles] (fol. 45 v°). — Jacques le Mineur (fol. 105 v°). — Jean-Baptiste (fol. 40). — Jean, évang. (fol. 16). — Judas-Cyriaque, voy. Cyriaque. — Jude, voy. Simon. — Lambert, év. de Maëstricht (fol. 149). — Laurent (fol. 143 v°). — Longis (fol. 154 v°). — Luc, évang. (fol. 80 v°). — Marc, évang. (fol. 81 v°). — Marin, Marthe, Audifax et Abacuc (fol. 132). — Martinien et Procès (fol. 167 v°). — Mathieu, évang.

(fol. 62 v°). — Pantaléon (fol. 173 v°). — Paul [Conversion, Dispute avec Simon le magicien, Décollation] (fol. 1,12). — Philippe, apôtre (fol. 21). — Pierre [Passion, Dispute avec Simon] (fol. 7). — Procès, voy. Martinien. — Quiriace, voy. Cyriaque. — Sébastien, voy. Fabien. — Simon et Jude (fol. 69). — Sixte, pape (fol. 141 v°). — Théodore, mart. (fol. 167). — Thomas, apôtre (fol. 75 v°). — Thomas de Canterbury (fol. 160). — Valentin, év. de Terni (fol. 103 v°). — Victor et Cozanna [Suzanna (?)], mart. (fol. 179). — Vincent, mart. à Saragosse (fol. 84 v°).

Au verso du fol. 183, se trouve la table des matières d'un recueil dont le texte manque : « Ci après encommance un livre ou quel il a contenues moult de merveilles. Premièrement les Croniques par nombres jusques au tens dorendroit... » (Cf. Bibl. nat., ms. franç., n° 24429, qui doit être le recueil manquant là.)

Parchemin; I-183 feuillets; 322 sur 210 millim. — Fin du XIII[e] siècle. — Peintures au commencement de chaque vie de saint. Lettrines en couleur. — Ce manuscrit a été « acheté pour la bibliothèque Sainte-Geneviève en 1768 » (voy. fol. I). Il porte, au fol. 1, l'empreinte d'un sceau humide, aux armes de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

589 [H. f. in-fol. 7]. — Recueil :

1 (fol. 12). « Histoire de la vie... du bienheureux sainct Gaubert ou Gausbert, premier fondateur de l'esglize et monastère N.-D. de Montsalvy [en Auvergne]... extraicte d'un antien manuscript latin, dressé par un autheur anonime... [et] conservé... dans les archives du couvent dudit Monsalvy... traduict en françois par frère François Carantelle, relligieux » de l'Ordre de S. Augustin. — Cette « Histoire » est précédée : 1° (fol. 8) d'une dédicace adressée par Carantelle au « R. P. en Dieu messire François de Senetaire [Senneterre], seigneur et prevost de la prevosté et monastère de N.-D. de Monsalvy » ; — 2° (fol. 12 v°) d'une « Preface du traducteur » ; — 3° (fol. 15 v°) d'un « Sonnet de l'autheur à l'honneur de S. Gaubert » et d'un « autre à S. Bernard, son successeur » ; — 4° (fol. 16 v°) d'un sonnet « à l'honneur de l'autheur » [Carantelle]. — La vie débute ainsi : « Du temps de Philippe I[er], roy de France, et l'année vingtiesme de son règne... »

2 (fol. 72). « Discours par abbregé... de la vie du bienheureux sainct Bernard, disciple et successeur du très glorieux.... sainct Gaubert..., premier prevost de Monsalvy... après son grand maistre sus-

dict... » par Fr. CARANTELLE. — « S'ensuit (fol. 106)... prima donatio monasterii Montissalvi de terris infra cruces, anno... millesimo [per Berengarium, vicecomitem de Carlato]. »

En tête de cette première partie du recueil (fol. 2), se trouve une note de Claude Prévôt, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, sur le présent manuscrit « trouvé dans un coin de la decharche de notre bibliothèque », sur François Carantelle, qui ne « paroist pas avoir fait sa traduction avant 1635 », et sur le contenu des vies de S. Gaubert et de S. Bernard.

3 (fol. 112, 124). Autre manuscrit. « La vie de S. Gaubert, premier prevot et fondateur du monastère de Mont-Salvi, au diocèse de Saint-Flour... La vie de S. Bernard, second prevot de Monsalvy. » — Ces vies paraissent être de la main du P. GOURDAN de SAINT-VICTOR. Elles sont accompagnées d'une lettre dudit Gourdan au P. Prévôt, datée du 2 avril 1722.

Papier; 128 feuillets; 265 sur 170 millim. (art. 1 et 2), 215 sur 168 millim. (art. 3). — XVII[e] et XVIII[e] siècle.

**590** [H. f. in-fol. 9][1]. — Recueil de pièces sur Metz et le pays messin :

1 (fol. 2). Histoire des ÉVÊQUES de METZ, de l'origine à l'épiscopat de Charles II de Lorraine, élu en 1578. Début : « Mets est une cité ancienne, assise en la province de Gaule... » — En tête, se trouve une liste des évêques, de S. Clément à Henri III de Bourbon-Verneuil, élu en 1612.

2 (fol. 35). « Incipit tractatus sive relatio quorumdam imperatorum, regum, principum, ducum, marchionum... episcoporum... abbatum, qui de genere beati Arnulphi processerunt... quomodo et qualiter hanc ecclesiam, scilicet Sancti Arnulphi, fundaverunt... » Début : « Quoniam quidem eorum memoriam attingere cupimus, quorum patrimonio ecclesia Sancti Arnulphi... » — Ce traité contient, tant en appendice que dans le texte, de nombreuses pièces justificatives : diplômes royaux ou impériaux, chartes diverses du VIII[e] au XI[e] siècle. Il est suivi d'une histoire de Metz et du pays messin, en français.

3 (fol. 83). Vie de sainte Sérène, martyre à Metz (Cf. *AA. SS. Boll.*,

[1] Le manuscrit coté ci-devant H. f. in-fol. 8 a été renvoyé dans la section des Imprimés, où il porte actuellement le n° : W. in-fol. 205. Il contient la suite des gravures de la vie de S. Bruno, faites par François Chauveau, d'après les peintures d'Eustache Le Sueur.

janv., II, 1027), « ex veteri manuscripto, quod in monasterio Sanctae Mariae [Mettensis] asservatur. » Début : « Pro descriptione eorum que sequntur, notandum est quod non semper historiam... » Fin : « clementiam sentiamus, per Dominum nostrum Jhesum Christum. Amen. »

Au verso du fol. 1, se lisent : 1° quelques renseignements sur les administrateurs de l'évêché de Metz, en 1282 et à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; 2° la note suivante : « Anno 1200 fuit destructa una turra (*sic*), que erat Metis in porta [Maze]lla, et in profundo turris... fuit reperta haec scriptura literis aureis et plumbo sigillatis : *Hec est structura nobilium que processu temporis, defficienti justitia, convertetur ad ignobiles.* »

Papier; 88 feuillets; 312 sur 195 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex libris S<sup>tae</sup> Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n<sup>os</sup> : R. 28; — J. i. 32.

**591** [H. f. in-fol. 10]. — « Histoire des prouesses... de noble seigneur messire Simon, comte de Montfort, faites par luy... contre les Albigeois... depuis 1206 jusques à 1218, premierement composé en latin par frere Pierre, religieux des Vaulx de Sarnay..., puis traduicte en françois, l'an du Saulveur 1565, par... Guillaume Pellicier, evesque de Montpellier. » Début : « Lettres du pape Innocent III<sup>me</sup> pour... Simon, comte de Montfort... Lettre première. Innocent, evesque, serviteur des serviteurs de Dieu... » Fin : « ...Donné au siège de Tholose, le xiii<sup>e</sup> decembre, au camp de Prouille. Cy finissent les gestes ou bien l'histoire des triomphes... de noble et vaillant homme messire Simon, comte de Montfort. »

Papier; 248 feuillets; 317 sur 200 millim. — XVI<sup>e</sup> siècle. — La reliure, en basane estampée de larmes, porte à l'extérieur deux médaillons : l'un, sur le premier plat, contient les armes peintes de Catherine de Médicis, veuve; l'autre, sur le dernier plat, renferme une peinture représentant un amas de chaux vive qu'arrose une pluie de larmes; autour de ce dernier se lit la devise de la Reine : « Ardorem extincta testanctur vivere flamma. » — Anciens n<sup>os</sup> : R. 15; — J. i. 25; — J. i. 26. — Le présent volume est cité par le P. Lelong, *Bibl. histor.*, n° 5743, et dans la préface du t. XIX des *Historiens de France,* p. xx.

**592** [H. f. in-fol. 11]. — « Dissertations sur l'Ordre des chanoines reguliers..., données au public en latin par le T. R. P. Alain Le Large, visiteur de la congregation de France » (Paris, Edme Couterot, 1697), et traduites, en 1718, par « Jean-Baptiste-Isaac Fouldrier de

Boirvaux », chanoine régulier, de l'abbaye de Saint-Ambroise de Bourges (Cf. fol. 689).

Papier; viii-689 feuillets; 340 sur 220 millim. — 1718.

593 [H. f. in-fol. 12]. — Le P. Du Molinet. « Chronologie historique de l'Ordre des chanoines reguliers », de 420 à 1618.

En tête du volume, se trouve un court fragment d'un ouvrage du même auteur, sur les reliques, la châsse et le tombeau de sainte Geneviève.

Papier; 68 feuillets; 343 sur 200 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 26; — D. d. 11.

594 [H. f. in-fol. 13]. — « L'origine et la chronologie de l'Ordre des Chanoines reguliers, en France. » — A la fin de l'ouvrage, se trouvent quelques additions et une table des matières, de la main du P. Prévôt.

Papier; ii-474 pages; 363 sur 225 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex bibliotheca S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 1; — D. d. 2. — Ce volume a été copié par la même main que le ms. n$^{o}$ 595.

595 [H. f. in-fol. 14]. — « Meslanges de plusieurs dissertations et autres pièces curieuses concernantes l'histoire de l'Ordre des Chanoines reguliers. »

Voici l'indication sommaire du contenu du volume : Origine des églises collégiales en Gaule (fol. 4). — Institution des doyens dans les cathédrales (fol. 12). — Note sur la règle de S. Augustin (fol. 25 v$^{o}$). — Origine des chanoines réguliers (fol. 34). — Les mots « capitulum » et « canonica » (fol. 39 v$^{o}$). — Exemptions des églises cathédrales et des abbayes (fol. 85). — Évêques de monastères et abbés de cathédrales (fol. 50). — Révocabilité des bénéfices (fol. 53). — Administration du temporel des églises et abbayes (fol. 57). — Devoirs des curés (fol. 60). — Catalogue des églises de France, qui ont été régulières (fol. 70 v$^{o}$). — Abbayes possédées autrefois par des chanoines réguliers (fol. 91 et 107 v$^{o}$). — Catalogues des abbayes, des prieurés conventuels et des hôpitaux de chanoines réguliers, en France (fol. 101). — Églises cathédrales et collégiales de France, où les chanoines réguliers ont des prébendes (fol. 106 v$^{o}$). — Prieurés dépendants de la congrégation de S. Ruf (fol. 108 v$^{o}$). — Monastères des

congrégations d'Arrouaise, de Saint-Victor, du Val-des-Écoliers, de Saint-Séverin de Château-Landon (fol. 110 v°). — Monastères unis à la congrégation de France (fol. 114). — Églises fondées ou réparées par Clovis, Ste Clotilde et Charlemagne (fol. 116). — État présent des chanoines réguliers, en Pologne (fol. 117). — Catalogue des monastères de chanoines réguliers en Allemagne, Hongrie et Bohême (fol. 121). — Catalogue de tous les bénéfices de l'Ordre des chanoines réguliers, en France (fol. 124). — Idée du premier esprit de l'Ordre des chanoines réguliers (fol. 141).

Au présent manuscrit on a joint quelques pièces détachées, sur le même sujet :

1° (fol. 147). « Monasteria Ord. can. reg. in provinciis Germaniae superioris. »

2° (fol. 148). Note du P. Prévôt sur divers monastères de chanoines réguliers et divers personnages y ayant appartenu.

3° (fol. 150). « Observations sur la fondation, le progrès, la décadence et la réformation de l'abbaye de Saint-Denys de Reims. » Fragment, semble-t-il, d'une *Histoire des chanoines réguliers;* avec des corrections qui paraissent être de la main du P. Du Molinet.

4° (fol. 156). Deux catalogues des monastères dépendants de la congrégation de Windesheim, en Belgique.

5° (fol. 160). « Des chanoines reguliers du Saint-Sepulchre, au Pays-Bas. »

Papier; 161 feuillets; 365 sur 223 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliothecâ S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 3; — D. d. 4.

**596-597** [H. f. in-fol. 15-15²]. — Deux volumes. — Les vies des hommes illustres en sainteté, en doctrine et en dignité de l'Ordre des chanoines reguliers en France (IVe-XVIIe siècle), par le P. Claude Du Molinet, chanoine regulier de la congregation de France. — Copie, faite sur celle qui est contenue dans les mss. nos 599-600, qui elle-même a été faite sur le ms. original, n° 598. Le titre ci-dessus est emprunté à ce dernier manuscrit.

Dans chaque volume, se trouvent quelques notes sur feuillets détachés, de la main du P. Prévôt. A la fin du 1er volume, figure une table des noms des chanoines réguliers, dont il est parlé dans ce volume.

Papier; 575 et 422 feuillets. — XVIIe siècle (postérieur à 1667). — « Ex bibliothecâ Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 8; — D. d. 6.

**598** [H. f. in-fol. 16]. — « Les vies des hommes illustres en sainteté, en doctrine et en dignité de l'Ordre des chanoines reguliers en France » (IV^e-XVII^e siècle), par le P. Claude Du Molinet, chanoine régulier de la congrégation de France, 1667. — La plus grande partie du présent volume est autographe.

Papier; 504 feuillets; 320 sur 205 millim. — 1667. — « Ex libris bibliothecae S^tae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 9; — D. d. 7.

**599-600** [H. f. in-fol. 17-17²]. — Deux volumes. — Copie du n° 598, avec de nombreuses corrections et additions de la main de l'auteur. — A la fin du 2^e volume, se trouve une table des personnages, dont il est parlé dans le présent ouvrage. Le premier est S. Brice, archevêque de Tours; le dernier, François Boulart, mort en 1667.

Papier; 369 et 322 feuillets; 363 sur 220 millim. — XVII^e siècle. — Ex-libris génovéfains de 1732 et de 1753. — En haut du fol. 1 du premier volume, on lit le nom : « M^r Perot », qui est peut-être celui du copiste. — — Anciens n^os : R. 2; — D. d. 3.

**601** [H. f. in-fol. 17³]. — « Les vies des personnes considerables en pieté et en doctrine des chanoines reguliers de la congregation de France » (fin du XVI^e et XVII^e siècle). — Cet ouvrage doit être du P. Du Molinet, car on y retrouve quelques-unes des biographies qui font partie des mss. n^os 596 à 600. En outre, il porte des corrections de la main de cet auteur.

En tête du volume, se trouve une table alphabétique des personnages dont la biographie est donnée, de la main de Mercier de Saint-Léger. Aux fol. 207-213, on a intercalé un double de la vie de Germain Bardolat, official d'Uzès (1585-1656), sur lequel sont des notes marginales de la main de l'abbé Lebeuf, et que suivent des notes de la main de Mercier de Saint-Léger.

A la fin du volume, on a inséré les pièces suivantes :

1° (fol. 416-417). Lettre du P. Levassor, génovéfain, au P. Fauvelay, chanoine de Livry, lui demandant des renseignements sur Pierre, abbé de N.-D. de Livry, en 1376; s. d. — Réponse du P. Fauvelay, datée de Livry, le 31 mai 1743. — Originaux.

2° (fol. 419). « Extrait d'une lettre du R. P. Faure, sur la mort du Fr. Le Maire. »

3° (fol. 420). Lettre du P. FAURE au Fr. Tiercelin, religieux de Sainte-Geneviève, l'assurant de sa sollicitude chrétienne; 13 février 1641. — Original.

4° (fol. 421). LETTRE sur la mort du P. Chardon, génovéfain (XVII$^e$ siècle); s. d. ni signature. — Copie.

Papier; 422 feuillets; 360 sur 220 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex bibliothecâ Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : R. 6.

**602-606** [H. f. in-fol. 18-18$^5$]. — Cinq volumes. — « Histoire des chanoines reguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la congregation de France », par le P. Cl. DU MOLINET. Copie du ms. original n° 611-614. Il s'agit surtout dans cet ouvrage de la réforme des monastères de la congrégation par le cardinal de La Rochefoucauld, puis, de l'histoire de la congrégation jusqu'en 1669.

En tête du 1$^{er}$ volume, on a placé le portrait du cardinal de La Rochefoucauld, dessiné et gravé par Michel LASNE, et celui du P. Ch. Faure, dessiné et gravé par MELLAN.

A la fin du 2$^e$ volume, on a inséré une lettre de l'abbé de Chancelade, A. de SOLMINIHAC, au P. Ch. Faure, datée du 16 mai 1627, et relative à un religieux de Noyon, qui désirait entrer dans la congrégation.

Papier; 290, 419, 436, 360, 335 feuillets; 360 sur 220 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 5; — D. d. 5.

**607** [H. f. in-fol. 19]. — « Histoire des chanoines reguliers de l'Ordre de S. Augustin de la congregation de France », par le P. Cl. DU MOLINET. — C'est une autre rédaction des livres I à III, ch. 15 de l'ouvrage contenu dans les mss. n$^{os}$ 602-606. Elle porte des corrections autographes de l'auteur.

Papier; 236 feuillets; 372 sur 240 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1732. » — Ancienne cote : M.

**608** [H. f. in-fol. 20]. — Recueil de pièces concernant la fondation et l'histoire de plusieurs maisons de l'Ordre de S. Augustin; avec les catalogues des abbés, prieurs, recteurs ou prévôts de quelques-unes d'entre elles. — Originaux et copies.

Voici les noms de ces maisons, par ordre alphabétique de leur vocable : Abondance de Dieu, à Salenques, diocèse de Rieux (fol. 32). —

Hôtel-Dieu de Noyon (fol. 756). — La Madelaine, voy. Sainte-Madelaine. — Mont-Saint-Éloi (fol. 505, 631, 844). — Notre-Dame d'Aubrac [Hôpital de] (fol. 95). — Notre-Dame de Beaugency (fol. 180). — Notre-Dame de Beaulieu, diocèse de Saint-Malo (fol. 85). — Notre-Dame de Beaulieu, diocèse du Mans (fol. 186). — Notre-Dame de Bourgmoyen, à Blois (fol. 569). — Notre-Dame de Chaage, à Meaux (fol. 157). — Notre-Dame de Château-l'Hermitage, diocèse du Mans [Prieuré de] (fol. 296). — Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine (fol. 475, 854). — Notre-Dame de Chatrice, diocèse de Châlons (fol. 388). — Notre-Dame de Corneville, diocèse de Rouen (fol. 591). — Notre-Dame de la Couronne, près Angoulême (fol. 274). — Notre-Dame d'Eu (fol. 81). — Notre-Dame de Flotin, diocèse de Sens [Prieuré de] (fol. 464). — Notre-Dame de Gastine (fol. 311). — Notre-Dame de Ham (fol. 858). — Notre-Dame d'Hérivaux (fol. 359, 580). — Notre-Dame de Juilly, diocèse de Meaux (fol. 852). — Notre-Dame de Livry (fol. 171). — Notre-Dame de Montmorel, diocèse d'Avranches (fol. 593). — Notre-Dame d'Oigny, diocèse d'Autun (fol. 161). — Notre-Dame de Passy, diocèse de Sens [Prieuré de] (fol. 197). — Notre-Dame de Pebrac, diocèse de Saint-Flour (fol. 614, 917). — Notre-Dame de Quarante, diocèse de Narbonne (fol. 896). — Notre-Dame de Rousseabille, diocèse d'Arras (fol. 332). — Notre-Dame du Val-des-Écoliers, lez Chaumont en Bassigny (fol. 89). — Saint-Acheul (fol. 354). — Saint-Ambroise de Bourges (fol. 383). — Saint-Antonin, cathédrale de Pamiers (fol. 20, 43, 61). — Saint-Antonin, diocèse de Rodez [Prieuré de] (fol. 559, 824, 888). — Sainte-Barbe en Auge (fol. 513). — Saint-Calixte de Cysoing (fol. 557). — Sainte-Catherine de Paris (fol. 774). — Sainte-Croix à Guingamp et autres monastères bretons (fol. 308). — Saint-Denys de Reims, avec une Histoire de cette abbaye, par Michel Collignon, trésorier de ladite (fol. 420, 424). — Saint-Éloi, voy. Mont-Saint-Éloi. — Saint-Étienne de Châlons [Cathédrale de] (fol. 492). — Sainte-Geneviève de Nanterre (fol. 159). — Sainte-Geneviève de Paris (fol. 3). — Saint-Hilaire de la Celle, à Poitiers (fol. 194). — Sainte-Honorine de Graville, diocèse de Rouen [Prieuré de] (fol. 604). — Saint-Irénée, à Lyon [Prieuré de] (fol. 93). — Saint-Jacques de Montfort, en Bretagne (fol. 378). — Saint-Jacques de Provins (fol. 209, 859). — Saint-Jean du Jard, diocèse de Sens (fol. 195, 882). — Saint-Jean du Melinais, près La Flèche (fol. 404). — Saint-Jean de Royaulieu (fol. 18). — Saint-Jean de Semur (fol. 268). — Saint-Jean de Sens (fol. 453). —

Saint-Jean de Valenciennes (fol. 608). — Saint-Laurent de Cosne, diocèse d'Auxerre (fol. 826). — Saint-Laurent d'Oulx, diocèse de Turin [Prévôté de] (fol. 595,658). — Saint-Loup de Troyes (fol. 871). — Sainte-Madelaine de Seriège [Chapelle de] (fol. 914).—Saint-Martin de Nevers (fol. 635, 885). — Saint-Martin-aux-Jumeaux, à Amiens (fol. 339). — Saint-Martin « de Escaioleto », voy. Sainte-Barbe en Auge. — Saint-Maurice d'Agaune (fol. 313, 325, 916); ses dépendances (fol. 268). — Saint-Maurice de Senlis (fol. 272, 281). — Saint-Modeste de Bénévent, près Limoges (fol. 597). — Saint-Nicolas d'Arrouaise; avec un récit de la translation de sainte Monique (fol. 334, 525, 624, 916). — Saint-Père d'Auxerre (fol. 469). — Saint-Pierre d'Évreux [Prévôté de] (fol. 385, 390, 393, 875). — Saint-Pierre de Pebrac, diocèse de Saint-Flour (fol. 867).—Saint-Quentin-lez-Beauvais (fol. 99). — Saint-Ruf de Valence (fol. 322, 410, 778). — Salenques, voy. Abondance. — Saint-Sauveur, diocèse de Sens [Prieuré de] (fol. 466). — Saint-Séverin de Château-Landon (fol. 794). — Saint-Thiers de Saon, diocèse de Valence (fol. 294). — Saint-Victor de Paris (fol. 573). — Saint-Vincent de Chantelle [Prieuré de] (fol. 91, 880). — Saint-Vincent de Senlis (fol. 571). — Saint-Volusian de Foix (fol. 32, 43, 58, 69, 795). — Toussaints d'Angers (fol. 226).

On trouve, en outre, dans ce volume : 1° (fol. 874) une liste de prieurés de l'Ordre de S. Augustin en France; — 2° (fol. 918) un inventaire d'actes concernant divers monastères du nord de la France et de la Belgique.

En tête du volume, une main du XIX^e^ siècle a dressé la liste des maisons citées dans le présent recueil.

Papier; 921 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ siècle. — Ancien n° : D. d. 9.

**609** [H. f. in-fol. 21]. — Le P. Cl Du Molinet, « Histoire de S^te^ Geneviève et de son église royale et apostolique, à Paris, divisée en six livres qui traitent : de la vie de S^te^ Geneviève, du corps de S^te^ Geneviève, de l'église de Sainte-Geneviève, des chanoines... des prérogatives... du domaine de Sainte-Geneviève. » Copie, avec corrections de la main de l'auteur. — Une autre main du même temps a changé dans le titre le mot « six » en « sept » et a ajouté au détail du titre : « 7°, de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. » Il n'y a aucune trace de ce livre

dans le présent manuscrit, mais on le trouve dans une autre copie, placée sous le n° 610.

Au verso du fol. 1, on a collé une note du XVII[e] siècle sur les diverses translations des reliques de sainte Geneviève, et à la fin du volume, on a placé une lettre de M. de Boismourant, du 15 février 1670 (signature autographe), au P. Du Molinet, contenant un examen critique du « Dessein » que celui-ci lui avait envoyé de son *Histoire de S[te] Geneviève.*

Au verso du fol. 63, se voit une empreinte sur cire rouge du sceau de Childéric I[er], prise sans doute sur l'original, aujourd'hui perdu.

Papier; 412 feuillets; 358 sur 220 à 230 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : R. 4.

**610** [H. f. in-fol. 21[2]]. — Double du n° 609, copié par une autre main et augmenté d'un 7[e] livre traitant de « la bibliothèque » et du « cabinet de Sainte-Geneviève ». Ce 7[e] livre donne un catalogue des principaux manuscrits de la bibliothèque.

Papier; VI-943 pages; 316 sur 200 à 205 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex bibliothecâ S. Genovefae Paris. » [XVIII[e] siècle.] — Anciens n[os] : R. R. 7; — R. R. 8.

**611-614** [H. f. in-fol. 21[3]-21[6]]. — Quatre volumes. — Le P. Claude Du Molinet, « Histoire des chanoines reguliers de l'Ordre de S. Augustin de la congregation de France », depuis l'origine jusqu'en 1670. — Le quatrième volume est autographe, les autres sont des copies, corrigées par la main de l'auteur. — L'ouvrage devait se composer, semble-t-il, de cinq volumes, car il y a une lacune entre les volumes 3 et 4.

En tête du 1[er] et du 2[e] volume, se trouvent deux portraits, l'un du cardinal de La Rochefoucauld, dessiné et gravé par Michel Lasne, l'autre du P. Ch. Faure, gravé par G. Mellan.

A la fin du 2[e] volume, on a placé un récit de la maladie et de la mort du P. Blanchart, supérieur de la congrégation de France, par le P. Le Royer. Pièce imprimée : « à Sainte-Geneviève, ce 7 mars 1675. »

Dans le 4[e] volume, le fol. 95 est occupé par une pièce imprimée [s. l. n. d.], portant pour titre : « Tesmoignage de la reyne Christine de Suède, en faveur de Monsieur Des-Cartes. » En haut de la pièce se trouve le chiffre de pagination 10, qui paraît indiquer que cette

pièce est tirée d'un ouvrage ayant au moins ce nombre de pages.

Papier; 233, 432, 400 et 110 feuillets; 326 sur 210 millim. (1er, 2e et 3e vol.); 312 sur 200 millim. (4e vol.). — XVIIe siècle. — Ex libris génovéfain, du XVIIIe siècle, au 1er et au 3e volume. — Anciens nos : R. 10 et D. d. 8, au 1er et au 3e volume; — D. d. 8, au 2e et au 4e volume.

**615-639** [H. f. 22-22¹², 22¹⁴-22²⁶]. — Vingt-cinq volumes. — Recueil de pièces relatives à l'histoire et aux deux réformations (1496 et 1622) des Chanoines réguliers de l'Ordre de S. Augustin, en France. Copies :

Tome I (615). « Extraict des Registres du Parlement touchant l'abbaye de Sainte-Geneviève et autres de l'Ordre de S. Augustin, depuis 1269 jusques en 1652. » Affaires intérieures de l'abbaye, procès, rapports avec la royauté, cérémonies publiques, processions, descentes de la châsse, etc. — Au verso du fol. 1, on a collé une note du P. Barre sur la voirie de Sainte-Geneviève.

Tomes II et III (616-617). « Recueil de divers auteurs touchant l'Ordre des chanoines reguliers et l'abbaye de Saincte-Geneviève, etc., depuis l'an 500 jusques à 1494. » Extraits de chroniques, bulles pontificales, diplômes royaux, chartes diverses, titres de fondation, confirmation des privilèges des maisons de l'Ordre, etc... Au fol. 481 du volume 616, se trouve une copie des sermons d'Étienne de Tournai.

Tomes IV et V (618-619). Actes touchant la réformation des monastères de la congrégation de France, par Mauburne, de 1496 à 1505. Correspondance des religieux de ces maisons. Lettres de Mauburne, de Jean Standoncii. — On peut signaler, entre autres choses : 1° dans le vol. 618 : « Liber de origine congregationis canonicorum regularium reformatorum in regno Franciae, anno Christi 1496, a contemporaneo canonico S. Severini Castri Nantonis conscriptus... » (fol. 22); — Lettre d'Érasme à Mauburne, Paris, 4 février [s. d. d'an.] (fol. 561). — 2° dans le vol. 619 : « Vita Johannis Mauburni, authore P. Johanne Frontone » (fol. 471).

Tome VI (620). « Actes des chapitres generaux de la congregation des chanoines reguliers establis par Mauburnus, depuis 1505 jusque 1545. »

Tome VII (621). « Recueil de plusieurs pièces touchant les privilèges et droicts de divers monastères de l'Ordre des chanoines reguliers » ; 4 juillet 1545-20 avril 1622. Bulles et sentences pontificales,

lettres royales, procès-verbaux des chapitres, arrêts des parlements, pièces diverses touchant l'administration intérieure des monastères. — On peut signaler, entre autres choses, dans ce volume (fol. 413) : « Statuts de Saint-Laurent d'Oulx, du 18e juin 1605. »

Tome VIII (622). Règlements du cardinal de La Rochefoucauld et autres actes (arrêts des Conseils du Roi et des parlements, ordonnances, actes capitulaires, bulles, lettres royales, visites d'abbayes, concordats, etc.) touchant la réformation de l'Ordre des chanoines réguliers de la congrégation de France, 1622-1624.

Tome IX (623). Même sujet; années 1625-1630. — On peut y signaler (fol. 28) un « Extraict des anciens cartulaires de l'abbaye de Saincte-Geneviève, contenant les ceremonies de la descente de la châsse de Ste Geneviève ».

Tome X (624). Même sujet; années 1631-1632.

Tome XI (625). Même sujet; année 1633.

Tome XII (626). Même sujet; année 1634.

Tome XIII (H. f. in-fol. 22[13]). Manque.

Tome XIV (627). Même sujet; année 1637.

Tome XV (628). Même sujet; années 1638-1639.

Tome XVI (629). Même sujet; année 1640.

Tome XVII (630). Même sujet; années 1641-1642.

Tome XVIII (631). Même sujet; année 1643.

Tome XIX (632). Même sujet; année 1644.

Tome XX (633). Même sujet; année 1645.

Tome XXI (634). Même sujet; années 1646-1647.

Tome XXII (635). Même sujet; années 1648-1649.

Tome XXIII (636). Même sujet; années 1650-1651.

Tome XXIV (637). Même sujet; année 1652.

Tome XXV (638). Même sujet; années 1653-1654. — On peut y signaler (fol. 105) un éloge de sainte Geneviève, en latin, par le P. Jean Fronteau.

Tome XXVI (639). « Table des matières contenues dans les 25 volumes... concernant les maisons de la congregation », par ordre alphabétique de ces maisons.

En tête de chaque volume, se trouve une table des pièces qui y sont contenues.

Dans chacun des tomes II à XXV, il y a, entre la table et le texte, un exemplaire des portraits du cardinal de La Rochefoucauld,

gravé par Michel Lasne, et du P. Ch. Faure, gravé par G. Mellan.

Papier; 797, 616, 491, 563, 496, 502, 688, 637, 543, 472, 496, 555, 505, 655, 582, 516, 348, 541, 398, 639, 663, 632, 456, 698 et 94 feuillets; 355 à 360 sur 225 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ex libris génovéfains de 1753, dans les vol. 615, 619, 630. — Le n° 639 était placé ci-devant sous la cote : H. f. in-fol. 31.

**640** [H. f. in-fol. 23]. — Livre de justice de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Copies d'actes et recueil de faits touchant l'exercice de la justice dans le ressort de ladite abbaye, et l'organisation des corps de métiers à Paris.

Voici l'indication sommaire du contenu du volume :

1 (fol. 1 et 4). Modèles de procuration par l'abbé de Sainte-Geneviève.

2 (fol. 2, 19, 22, 49, 58, 63, 98 v°). Ordonnances des corps de métiers (XIII$^{e}$-XV$^{e}$ siècle).

3 (fol. 5). Privilège de Charles V pour l'église Saint-Marcel à Paris; 1406.

4 (fol. 16). « La resaisine sus les mestiers. »

5 (fol. 26). « Ce sont les banz de Sainte-Geneviève. »

6 (fol. 30). Sentences touchant la voirie de Saint-Victor.

7 (fol. 34 et suiv.). Actes de justice (« cas et explois ») exercés par l'abbaye de Sainte-Geneviève dans les terres de son ressort (XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ siècle).

8 (fol. 79). Ordonnance royale contre ceux qui jurent par Dieu et la S$^{te}$ Vierge; 1420.

9 (fol. 105). Inventaires des biens de personnes décédées dans les terres de Sainte-Geneviève (XIV$^{e}$ siècle).

10 (fol. 111). Fragment d'un terrier de Sainte-Geneviève (XIV$^{e}$ siècle).

Les feuillets liminaires, en tête du volume, contiennent des fragments de jugements de la prévôté de Paris, et un modèle de lettre pour la création d'un office de sergent par l'abbé de Sainte-Geneviève. — Le feuillet liminaire de la fin est formé d'un fragment d'inventaire de biens meubles (XIV$^{e}$ siècle).

Parchemin; II-112 feuillets; 285 sur 205 millim. — XIII$^{e}$ siècle, avec nombreuses additions du XIV$^{e}$ et du XV$^{e}$. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. » — Voy. sur le présent volume : L. Tanon, *Histoire des justices des anciennes églises... de Paris, suivie des registres inédits de Saint-Maur-des-Fossés, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés...;* Paris, 1883, in-8°.

**641** [H. f. in-fol. 23[2]]. — Extraits du Livre de justice de Sainte-Geneviève, décrit sous le n° 640.

Papier; 58 feuillets; 320 sur 215 millim. — XVII[e] siècle. — Sur le premier feuillet, se voit le timbre en rouge de la Bibliothèque de l'Université de Paris.

**642** [H. f. in-fol. 25] [1]. — « Ce present livre contient les cens et rentes que nostre eglise [de Sainte-Geneviève] a droict de prendre sur plusieurs maisons assises tant en ceste ville de Paris qu'ès faux bourgs, ensemble les grains qui sont deubz à l'office de pitancier et autres droictz. Aussy quelques ceremonies qui y sont inserées... qui se trouveront escriptes tant au commancement dudict livre qu'en la fin... » — Un second titre, qui se trouve au 8[e] feuillet, nous apprend que le présent censier a été rédigé par « Fr. Jehan Garsonnet », pitancier de Sainte-Geneviève, pour l'année commençant au 1[er] octobre 1540 et finissant au 30 septembre 1541.

Les cérémonies dont il est question ci-dessus sont : « L'ordre que l'on a de coustume de tenir le jour que M[r] l'evesque de Paris faict son entrée. » (Fol. 1 v°.)

« Des trois processions qu'ont accoustumé faire, tous les ans, Messieurs de N.-D. de Paris en nostre eglise de Saincte-Geneviefve. » (Fol. 2 v°.)

« La ceremonie que l'on a accoustumé garder à la reception de M[r] l'abbé de Saincte-Geneviefve. » (Fol. 4.)

« La forme qui doibt estre gardée pour la descente de la châsse de madame saincte Geneviefve. » (Fol. CXIV.)

Au fol. CXVIII, on trouve une « Table des rues » de Paris mentionnées dans le présent censier.

Parchemin; 7-CXX feuillets; 370 sur 255 millim. — 1540-1541. — Au verso du 7[e] feuillet, se trouve une grande peinture représentant un abbé [de Sainte-Geneviève?] à genoux, les mains jointes, ayant près de lui S. Pierre, S. Paul, un évêque [de Paris?], et assisté de sainte Geneviève. Au-dessous, sont peints quatre écussons : l'un, aux armes de France; le second, répété deux fois sur ce feuillet : *d'azur, au chevron d'or chargé de trois molettes de sable, et accompagné en chef de deux trèfles d'or, en pointe d'une pomme de pin du même,* avec la devise : « Tout est à Dieu »; le troisième : *d'azur, à la gerbe d'or accompagnée en tête de trois étoiles du même,* avec la devise : « Michi dux eris »; le quatrième, répété au fol. LXVIII v° : *d'argent, à la*

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : H. f. in-fol. 24, se trouve actuellement sous le n° 579 [H. l. in-fol. 27.]

*fasce de gueules, chargée de trois croix pommetées d'or,* avec la devise : « En tous afaires pacience. » Nous n'avons pu déterminer à qui appartiennent ces trois dernières armoiries; il est probable que ce sont celles des principaux dignitaires de l'abbaye, en 1540-1541. — Le feuillet I est orné d'un encadrement de fleurs, feuillage et fruits. — Au verso du fol. LXVIII, en capitales noires sur fond d'or, on lit les vers suivants, au-dessous desquels est reproduit le quatrième écusson, signalé au verso du septième feuillet :

« Begnin lecteur, qui as ce livre en main,
Pour le moyen de memoyre infinie,
Je te supplie que ce jour ne demain
Poinct ne le blasme, ne le temps de ta vie,
Car vray celuy qui l'a mys et produict
Par bon espoir, ainssy devant teiz yeulx
L'a mys au net pour t'estre saufconduict.
Garde le donc, et il t'en sera mieulx. »

Sur les plats intérieurs de la couverture et sur le dernier feuillet de garde, on lit les noms (écritures du XVI^e et du XVII^e siècle) : « Jehan Gobelin », « F. Bernart Le Bourguignon », « Hector Bareau », « Philippe Le Febvre », « F. Gabriel Garnier », « Frère Jacques Paluau », « Pierre Hury », « Jacques Guillemyn », « Frère Robert Cudet ».

**643** [H. f. in-fol. 26]. — Recueil :

1 (fol. 1). Registre des confrères de la grande et de la petite CONFRÉRIE de SAINTE-GENEVIÈVE, en 1605, par ordre alphabétique.

2 (fol. 135). « Certain recueil de choses assez dignes d'apprendre et retenir. » C'est un recueil de faits, de mots, d'aphorismes, de citations françaises et latines prises dans les auteurs sacrés et les auteurs profanes.

3 (fol. 149). Compte de recettes et de dépenses personnelles de « F. GUILLOUD, religieux de Sainte-Geneviève, prieur du But et chancelier de l'Université » (voy. fol. 181 v°, 190 v°), 1631-1640. Autographe.

Papier; 223 feuillets; 350 sur 220 millim. — 1605 à 1640.

**644** [H. f. in-fol. 27]. — Histoire du prieuré de Sainte-Catherine de Paris, de l'Ordre des chanoines réguliers du Val-des-Écoliers, par Nicolas QUESNEL, chanoine régulier de la congrégation de France, supérieur de ladite maison. Autographe, signé.

On a inséré à la fin du volume deux notes sur le même sujet, dont l'une de la main du P. PRÉVÔT.

Papier; 178 feuillets; 325 sur 210 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 37 (?); — D. d. 13.

**645** [H. f. in-fol. 28]. — « La vie du R. P. Charles Faure, abbé de Sainte-Geneviève, premier superieur general des chanoines reguliers de la congregation de France », 1594-1644, commencée par le P. Lalemant, chancelier de Sainte-Geneviève et de l'Université de Paris, terminée, remaniée, puis publiée (Paris, Anisson, 1698, in-4°) par le P. Chartonnet (Antoine-François), prieur de Sainte-Geneviève. Copie. — Voy. un exemplaire de l'imprimé sous la cote : H. in-4°, 1600.

Papier; 810 pages; 390 sur 255 millim. — Fin du XVII^e siècle. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1753. »

**646** [H. f. in-fol. 28²]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Memorial des choses plus notables dites aux conferences [de Sainte-Geneviève], commanceant l'année 1626 » et allant jusqu'en 1638. Ces conférences traitent de matières ecclésiastiques.

2 (fol. 153). La vie du R. P. Charles Faure, premier supérieur général de la congrégation des chanoines réguliers, par le P. Bernard Caignet. Copie. — Voy. une autre copie de cette vie sous la cote H. f. in-8°. 5, et un fragment du manuscrit autographe sous le n° 652.

Papier; 193 feuillets; 298 sur 200 millim. — XVII^e siècle.

**647** [H. f. in-fol. 29]. — « La vie du R. P. Charles Faure. » — D'après un ancien catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève (ms. Q. l. in-fol. 5³), cette vie serait du R. P. Renier. Elle offre de très grandes analogies avec celle qu'a écrite le P. Lalemant (voy. mss. n^os 649, 650, 651, 653-656) et a dû être rédigée au XVII^e siècle. Bien que l'écriture du présent manuscrit paraisse d'une date postérieure à celle de la mort du P. Lalemant, peut-être faut-il admettre que celui-ci s'en est servi pour son travail, dans lequel il en aurait inséré le texte presque intégralement. Le fait que la préface de cette vie, où l'auteur parle en son nom personnel, ne se retrouve pas dans l'œuvre du P. Lalemant, vient à l'appui de cette hypothèse. Mais, d'autre part, on pourrait supposer que le P. Renier n'a fait que revoir et compléter une première rédaction de la vie écrite par le P. Lalemant, car, s'il en était lui-même l'auteur, on pourrait trouver étrange que Lalemant, le copiant, ne l'ait pas même cité dans son travail. — Voy. d'autres copies sous les n^os 648 et 698.

Papier; 198 pages; 340 sur 230 millim. — XVII^e-XVIII^e siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien n° : D. d. 7.

**648** [H. f. in-fol. 29 *bis*]. — Double du n° 647, avec variantes. Copie, qui a dû précéder celle inscrite sous ce numéro.

Papier; 79 feuillets; 335 sur 210 millim. — XVII$^e$-XVIII$^e$ siècle.

**649** [H. f. in-fol. 29$^2$]. — « La vie du P. Faure et du commencement de nostre congregation, par les soins du P. Du Molinet. » — Le présent manuscrit est une copie fragmentaire (liv. I, chap. 1-15) de la vie du P. Faure par le P. Lalemant; il contient des corrections de sa main. Le P. Du Molinet, auquel le titre l'attribue, y a peut-être travaillé avec lui. (Cf. le manuscrit autographe du P. Lalemant, dans le ms. n° 653.)

Papier; 95 feuillets; 335 sur 215 millim. — XVII$^e$ siècle.

**650** [H. f. in-fol. 29$^2$ *bis*]. — Double du n° 649, contenant également des corrections de la main du P. Lalemant. Il paraît avoir été copié postérieurement au ms. n° 649.

Papier; 96 feuillets; 335 sur 215 millim. — XVII$^e$ siècle.

**651** [H. f. in-fol. 29$^3$]. — Recueil :

1 (fol. 1). Vie du P. Faure, par le P. Lalemant. Copie corrigée et augmentée. (Cf. le brouillon autographe, qui se trouve dans le ms. n° 653.)

2 (fol. 183). « Templum virtutis, ad reverendissimum Patrem Carolum Faure, canonicorum regularium generalem. » Pièce d'hexamètres latins, signée « Antonius Petitpied ». — Au verso du dernier feuillet, on lit : « Pour le R. P. Prevost, bibliothecaire de S$^{te}$ Geneviève. »

3 (fol. 195). Fragment de l'Histoire des chanoines réguliers, par le P. Du Molinet, liv. I, chap LIX, traitant du « premier esprit de la congregation ». Autographe. (Cf. le manuscrit complet, sous les n$^{os}$ 602-606, 1$^{er}$ vol., fol. 260 v°.)

4 (fol. 213). Autre fragment de la même histoire, an. 1635-1641 (liv. V, chap. XXXVIII — liv. VI, chap. VIII). Autographe.

5 (fol. 304). Notes pour la biographie du P. Ch. Faure. Autographe du P. Lalemant.

6 (fol. 308). Mémoire sur l'opposition faite par l'abbé de Chancelade à la réunion de son abbaye à la congrégation de France.

7 (fol. 328). « Monasteria canonicorum regularium per Germaniam superiorem. »

8 (fol. 330). Note du P. Lalemant sur les origines de la réforma-

tion des chanoines réguliers de S. Augustin, en 1622. Autographe.

Papier; 331 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^{e}$ siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**652** [H. f. in-fol. 29$^{4}$]. — Vie du P. Charles Faure, par le P. Bernard Caignet. Fragment autographe. — Voy. des copies complètes sous les n$^{os}$ 646 et H. f. in-8°. 5.

Papier; 29 feuillets; 330 sur 205 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

**653** [H. f. in-fol. 29$^{4}$ *bis*]. — Le P. Lalemant, Vie du P. Charles Faure, en 2 livres. Autographe.

Papier; 146 feuillets; 360 sur 240 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 29$^{4}$.

**654** [H. f. in-fol. 29$^{4}$ *ter*]. — Le P. Lalemant, Vie du P. Charles Faure, en 2 livres. Copie.

Papier; 188 feuillets; 335 sur 215 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 29$^{4}$.

**655** [H. f. in-fol. 29$^{4}$ *quater*]. — Le P. Lalemant, Vie du P. Charles Faure, avec addition d'un troisième livre qui paraît inachevé. Copie, portant des corrections autographes de l'auteur.

Papier; 207 feuillets; 335 sur 220 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 29$^{4}$.

**656** [H. f. in-fol. 29$^{4}$ *****]. — Le P. Lalemant, Vie du P. Charles Faure. Copie du 2$^{e}$ livre, seulement.

Papier; 172 pages; 335 sur 215 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 29$^{4}$.

**657** [H. f. in-fol. 29$^{5}$]. — Fragment d'un traité de morale chrétienne et de discipline ecclésiastique. Autographe du P. Lalemant.

Papier; 48 feuillets; 335 sur 215 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 29$^{4}$.

**658** [H. f. in-fol. 29$^{6}$]. — 1 (page 1). Le P. Chartonnet, « Vie du R. P. Charles Faure, abbé de Sainte-Geneviève... », liv. I. (Cf. le ms. n° 645, sous lequel se trouve un exemplaire complet de cette même vie.)

— En tête, on a placé l'original d'une lettre du P. Chartonnet, datée de Senlis, le 23 décembre 1727.

2 (page 215). Abrégé de cette même vie.

Papier; 237 pages; 345 sur 230 millim. — XVII[e] siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 29[4].

**659** [H. f. in-fol. 30]. — « G. Le Royer, genovefain, La vie du R. P. François Blanchart, superieur general des chanoines reguliers de la congregation de France, abbé de Sainte-Geneviève » (1606-1675). Copie adressée par l'auteur « aux relligieux de la congregation », 1688. — Cf. une autre copie, sous le n° 660.

A la suite (fol. 61), se trouvent des « Maximes de conduitte pour les superieurs, extraittes des lettres du R. P. Blanchart », et (fol. 64 v°) la copie d'un écrit du R. P. Blanchart « sur l'observance de plusieurs regles de communauté ».

Papier; 71 feuillets; 330 sur 225 millim. — XVII[e] siècle (1688).

**660** [H. f. in-fol. 30[2]]. — Double du n° 659. Copie adressée « au R. P. Morin, superieur general des chanoines reguliers de la congregation de France et abbé de Sainte-Geneviève, 1688 ».

Papier; VIII-94 pages; 335 sur 215 millim. — XVII[e] siècle (1688). — « Ex libris bibliothecae S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 17; — D. d. 12.

**661-662** [H. f. in-fol. 30[3-4]]. — Deux volumes. — « G. Le Royer, genovefain, La vie du R. P. François Blanchart, abbé de Sainte-Geneviève... où l'on voit l'histoire de la reforme de plus de cinquante maisons de l'Ordre unies à la congregation »; dédiée au R. P. Polinier, supérieur des chanoines réguliers, 1713. — Autographe. — Cette vie est beaucoup plus étendue que celles qui se trouvent sous les n[os] 659 et 660.

En tête de chaque volume, se trouve un portrait du P. Blanchart, gravé par Nanteuil, en 1673.

Dans le 2[e] volume, on a placé trois pièces imprimées : 1° (fol. 240). « Refutation sommaire pour les abbé, prieur, chanoines... de Saincte-Geneviefve », de prétentions élevées par l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, contre certains privilèges de l'abbaye; s. l. n. d., in-fol. — 2° (fol. 246). « Sommaire du Plaidoyé » pour les mêmes, dans

la même affaire; s. l. n. d., in-fol. — 3° (fol. 250). « Response à une requeste imprimée presentée au Roy par deux religieux de l'abbaye de Chancelade, contre la congregation de France... » ; s. l. n. d. (vers 1647).

A la fin du même volume, se trouve une note manuscrite sur le revenu du prieuré de SAINT-ÉLOI, en 1652.

Papier; 325 et 349 feuillets; 342 sur 230 et 345 sur 235 millim. — XVIII[e] siècle (vers 1713). « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

**663** [H. f. in-fol. 30[5]]. — Fragment d'un MÉMORIAL de la CONGRÉGATION de FRANCE, de novembre 1655 à septembre 1666, le P. Blanchart étant supérieur.

Papier; 52 feuillets; 335 sur 215 millim. — 1665-1666.

**664** [H. f. in-fol. 31[2]][1]. — Recueil relatif à l'abbaye de SAINT-DENYS de REIMS :

1 (fol. 1). Notes diverses extraites de divers imprimés et de divers manuscrits; de la main du P. PRÉVÔT.

2 (fol. 43). Copie des notes ci-dessus.

3 (fol. 119). « Inventaire des pièces contenues (deux ou trois mots déchirés) ...ame, depuis l'an 1100 jusques à 1249, inclusivement. »

4 (fol. 155). Autre main. Suite de cet inventaire, de 1250 à 1720.

5 (fol. 356-351). « Histoire de l'abaie de Saint-Denis, Ordre des chanoines reguliers de l'Ordre de S. Augustin... par un chanoine regulier, prieur de la maison. » Inachevée.

6 (fol. 319). Fragment de Mémorial de Saint-Denis de Reims, pour le XVII[e] et le XVIII[e] siècle.

7 (fol. 357). Rituel pour la consécration du saint chrême par l'archevêque de Reims, le jeudi saint.

8 (fol. 359). « Memoire des nouvelles fondations de l'abbaye de Saint-Denis, copié sur un extrait des originaux du Thresor en 1639. » Lesdites fondations sont du XVI[e], du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Elles consistent en dons faits à l'abbaye. — On trouve, en outre, dans ce Mémoire des détails sur les travaux faits pour l'entretien de l'abbaye,

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, était coté H. f. in-fol. 31, figure actuellement sous le n° 639.

à cette même époque; des obits du XIII[e] au XVIII[e] siècle; des notes historiques sur l'abbaye, du XI[e] au XVIII[e] siècle.

9 (fol. 360-357). Fragment d'un dictionnaire de théologie, où les matières sont rangées par ordre alphabétique. Le premier mot est « Charitas Dei »; le dernier, « Resurrectio ».

Papier; 369 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII[e] siècle.

**665** [H. f. in-fol. 33][1]. — « Recueil [de copies] concernant le livre du P. Jouvency. » — Le livre du P. Joseph de Jouvency, édité à Rome en 1710, a pour titre : *Historiae Societatis Jesu pars quinta*. Il fut l'objet de violentes discussions auxquelles le Parlement prit part et que suspendit la volonté du Roi.

On trouve en outre dans le présent volume (fol. 169) une « Copie de l'arrest du Parlement du livre de Suarez » : *Defensio catholicae fidei contra anglicanae sectae errores;* Coïmbre, 1613, in-fol.

Papier; 173 feuillets; 370 sur 230 millim. — XVIII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

**666** [H. f. in-fol. 34]. — Recueil touchant les POSSÉDÉES de LOUVIERS :

1 (fol. 1). « Testament de Davit et de Picarde, comme il a esté interpreté par le diable Putifar. » Copie.

2 (fol. 2). « Coppie en forme de recouil (*sic*) de ce qui se fait de jour en jour dans le monastère des filles relligieuzes de S[t] Louis [à Louviers], dont la pluspart sont folles..., en cette année 1643. »

3 (fol. 16). « Table du contenu aux exorcismes ci attachez ensemble, scavoir A. B. C. D. » Procès-verbaux des exorcismes des religieuses, en 1643 et 1644. Copies, de diverses mains.

Papier; 350 feuillets; 305 sur 195 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 56; — O. 3. — Le présent volume est cité par le P. Lelong, *Biblioth. histor.*, t. I, n° 4864.

**667** [H. f. in-fol. 35]. — 1 (fol. 1). « Pièces concernantes la REFORME des CORDELIERS du grand couvent de Paris, le R. P. Pierre Lallemand, prieur de l'abbaye de S[te] Geneviève et chancelier de l'Uni-

[1] Le recueil qui, dans l'ancien classement, était coté H. f. in-fol. 32, figure actuellement sous les n[os] 652 à 658, entre lesquels il a été réparti.

versité de Paris, estant nommé commissaire par arrest du Parlement » (1667). Originaux et copies.

2 (fol. 285). « Pièces concernantes quelques differents des religieux PENITENS du tiers ordre de S[t] François dits PICPUS, le R. P. Pierre Lallemand... estant nommé commissaire par arrest du Conseil du Roy » (1670). Originaux, copies, imprimés.

Papier; 413 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 33; — D. d. 21.

**668** [H. f. in-fol. 35 [2]]. — Pièces concernant les CARMES de la PLACE MAUBERT et les CARMES réformés de TOURAINE (1667-1671). Mémoires, lettres, suppliques, arrêts du Parlement... Originaux, copies, imprimés. Plusieurs pièces sont signées du P. LALEMANT; d'autres de M. DE REFUGE, conseiller au Parlement, ou de dignitaires du couvent des Carmes de Paris.

Papier; 100 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle. — Ancien carton n° 4.

**669** [H. f. in-fol. 35[3]]. — Recueil relatif à l'abbaye de PORT-ROYAL DES CHAMPS. Copies :

1 (fol. 1). « Necrologe de l'abbaye de Nostre-Dame de Port-Royal-des-Champs, de l'institut du S. Sacrement » (XIII[e]-XVIII[e] siècle). La plupart des mentions sont relatives au XVII[e] siècle.

2 (fol. 372). Autre main. Mémorial sommaire de l'abbaye, de 1602 à 1707.

3 (fol. 380). Troisième main. « Histoire du monastère de Port-Royal-des-Champs », depuis sa fondation; suivie (fol. 387) des « Éloges de plusieurs personnes mortes ou enterrées à Port-Royal ou amies et bienfaitrices dudit Port-Royal, par la R. Mère Angélique de SAINT-JEAN ARNAULD ». Ces « Éloges » ne sont certainement pas tous de la Mère Angélique de Saint-Jean, car on y trouve entre autres le sien propre, avec le récit de sa mort (29 janvier 1684). Ils sont accompagnés de lettres ou de fragments de lettres de divers personnages ayant appartenu à Port-Royal : Lemaistre de Saci, Antoine Arnauld, la Mère Angélique de Saint-Jean, etc.

4 (fol. 535). Diverses mains. Épitaphes de divers personnages du XVII[e] siècle, dont plusieurs membres de Port-Royal.

Papier; 543 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle.

**670** [H. f. in-fol. 36]. — 1 (fol. 1). « Histoire des bénéfices, traduite de l'italien de fra Paolo [Sarpi]. » Ce n'est pas la traduction de Amelot de la Houssaye. Début de la table des matières : « Cette histoire qui est remplie de mille belles instructions... » Début de l'ouvrage : « La ferveur de la charité chretienne etant rafroidie... » (Cf. une autre copie de la même traduction dans le ms. n° 671, et le texte italien dans le ms. coté H. l. in-4°. 12.)

2 (fol. 217). « Ce qui s'est passé de plus considerable en France, au sujet de la reception du concile de Trente. » Cette dissertation est imprimée à la fin des *Notes sur le concile de Trente,* recueillies par Ét. Rassicod; Cologne, 1706, in-8°; Bruxelles, 1711, in-8°.

Papier; 282 feuillets; 355 sur 225 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**671** [H. f. in-fol. 36²]. — « Histoire des bénéfices », traduite de l'italien de fra Paolo Sarpi. Double du ms. n° 670, art. 1, sans la table des matières.

Papier; 183 feuillets; 335 sur 220 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 59 (?); — D. 2.

**672** [H. f. in-fol. 37]. — 1 (fol. 2). « Cy commence le conte dès le commencement du monde... » Courte Chronologie, depuis Adam jusqu'en 1239. Les dernières lignes se rapportent à la première croisade de S. Louis. Début : « De Adam jusques à Abraham ot trois mille VIIIc et XIIII ans... » Fin : « ...et y fut pris le conte de Monfort et le conte de Beaulmont. »

2 (fol. 6). « Le livre qui s'ensuit est appellé le Livre de Jullius Cesar, pour ce qu'il parle de sa naissance et des œuvres qu'il fist en sa vie et comment il fina ses jours. » Début : « Ung chascun à qui Dieu donne cognoissance et entendement... » Fin : « ...ainssy tesmoigne Suetoynes de la vie et de la mort Cesar. »

Au fol. cxcviii, on lit les deux vers suivants (écriture du XVe siècle) :

« La belle dame sans mercy,
Plus belle que fleur de lys. »

Papier; 9-cxcviii feuillets; 275 sur 200 millim. — XVe siècle (1407, d'après une note du fol. cxcviii, qui indique, en outre, que le présent volume a été copié par un nommé « Jacobus Arbaudy »). — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : N. 10; — F. f. 2.

**673** [H. f. in-fol. 38]. — Recueil de Chroniques :

1 (fol. 1). « Cy commence les Croniques abregiées du commencement du monde jusques au temps pape Jehan XXII, extraictes de la *Bible,* des *Ystoires scolastiques* et des Croniques Vincent [de Beauvais]. » Début : « Au commencement, si comme la saincte Escripture tesmoigne, Dieu crea le ciel et la terre... » Fin : « ... ainsi morut le roy Phelippe le Debonnaire et le plaingnoient par tout le royaulme de France, et soudainement le pape Jehan. Apres la mort Phelippe, regna sur les François Charles, son frere. »

2 (fol. 163). Chronique de France, de 1297 à 1381 environ. Début : « Au temps du roy Philippe le Bel, avoit ung conte en Flandre, que on appelloit Guy de Dampierre... » Fin : (Avis de l'Université à Charles VI) « ... et nous avecques venir au rivage de paix ja par cy longs temps desiré. Amen. » — Cette chronique paraît être à peu près identique à la rédaction remaniée de la *Chronique normande,* que donne le ms. fr. 4957 de la Bibliothèque nationale. (Cf. *Chronique normande du XIVe siècle,* publ. pour la *Soc. de l'hist. de France,* par A. et E. Molinier; Paris, 1882, in-8°, p. LI.)

Papier; 317 feuillets; 272 sur 195 millim. — XVe siècle. — Lettrine en couleur au fol. 1. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : N. 16 ; — F. f. 1.

**674** [H. f. in-fol. 39]. — « Lettre du P. Gabriel de Boissy, chanoine regulier de S. Augustin... prieur de l'abbaïe de St Denis de Rheims, à Mgr Caesar d'Estrées, evesque duc de Laon..., contenant la relation de ce qui s'est passé au synode des ministres [de la R. P. R.] de l'Isle de France, tenu au chasteau de Roucy, depuis le... 27 septembre jusqu'au... 14 octobre 1663. »

Papier; 43 feuillets; 268 sur 197 millim. — 1663. — Ex libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : R. 21 ; — J. i. 2.

**675** [H. f. in-fol. 40]. — « Titres et chartres de l'abbaye de [Saint-Jean du] Melinais [XIIe-XVIIe siècle], coppiés sur les originaux. »

A la suite on trouve :

1° (page 272). Extraits des chartes du prieuré de Château-l'Hermitage, près La Flèche (XIIe-XVIIe siècle).

2° (page 299). Table des titres de l'abbaye du Melinais, copiés dans le présent recueil.

3° (page 309). « Table par ordre alphabétique des personnes dont il est fait mention en ce recueil. »

4° (page 349). Généalogies des familles Bigot et Carnazet, « de la province d'Anjou, prises des productions faites par devant l'intendant de Tours », en 1667.

Papier; II-352 pages; 283 sur 170 millim. — 1727 (voy. pages I et 272, ligne 6). — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. »

**676** [H. f. in-fol. 40²]. — Recueil de pièces relatives aux abbayes de NOTRE-DAME de LIVRY et de NOTRE-DAME d'HÉRIVAUX :

1 (fol. 1). Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Livry et des seigneurs de Garlande, ses fondateurs. — En tête, sont dessinées à la plume les armoiries de l'abbaye : *parties, au* 1, *d'azur, semé de fleurs de lys d'or; au* 2, *fascé d'or et de gueules de cinq pièces.*

2 (fol. 24). Inventaire de chartes relatives à Notre-Dame de Livry, 1178-1300; suivi d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux contenus dans ces chartes.

3 (fol. 73). « De reformatione B. Mariae Lyvriacensis et ejus successibus, facta circa an. M. IIIIc XCVIII per Joannem Mauburnum, insignem hujus domus abbatem. » La fin manque.

4 (fol. 89). Note historique sur Notre-Dame de Livry, ses bienfaiteurs, ses abbés.

5 (fol. 90). Note historique sur l'église paroissiale de Saint-Denys de Clichy, dépendance de Notre-Dame de Livry.

6 (fol. 92). « Recueil de ce qui se trouve touchant la fondation, etablissement et progrez de l'abbaïe de Nôtre-Dame d'Hérivaux. »

7 (fol. 124). Extraits du nécrologe de Notre-Dame d'Herivaux (XIIe-XVIIe siècle).

Papier; 125 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle.

**677** [H. f. in-fol. 41]. — « Discours chronologique de la fondation, privilèges, personnes illustres, restablissement et autres choses remarquables de l'abbaye de Sainct-Jacques lez Montfort... située en l'evesché de Sainct-Malo..., par le R. P. Vincent BARLEUF, chanoine regulier, [prieur de ladite abbaye] de Sainct-Jacque. » Ouvrage dédié à « Monseigneur d'Obeil de La Grange, abbé de Sainct-Jacques... nommé à

l'evesché d'Orange ». Inachevé. — Copie, de deux mains différentes.

Papier; 72 feuillets; 280 sur 185 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 19; — D. d. 11.

**678** [H. f. in-fol. 43][1]. — « Chasse de S$^{te}$ Geneviève. [Procès-verbaux des] decouvertes, descentes et processions... depuis 1694 jusques et compris 1728. » — Plusieurs des procès-verbaux contenus dans le présent volume sont accompagnés des signatures autographes des dignitaires de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Papier; 149 feuillets; 318 sur 212 millim. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle.

**679-680** [H. f. in-fol. 43$^2$-43$^3$]. — Deux volumes. — « Chasse de S$^{te}$ Geneviève. Découvertes, descentes, processions, depuis 1700 jusqu'en 1784. » — Recueil de pièces, dont plusieurs imprimées : ordres et procès-verbaux des cérémonies, mandements des abbés de Sainte-Geneviève, arrêts du parlement de Paris, etc. Originaux et copies.

Au fol. 203 du 1$^{er}$ volume, on trouve un « Avertissement aux confrères et sœurs de l'archiconfrerie royale des Chevaliers voyageurs et palmiers du Saint-Sepulcre de Jerusalem », 1725. Pièce imprimée, s. l. n. d., contenant l'ordre des cérémonies de cette confrérie.

Au fol. 291 du 2$^e$ volume, se trouve la copie d'une requête présentée au Roi par les 40 Porteurs de la Chasse, tendant à obtenir un droit de committimus, 1782.

Papier; 258 et 308 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1700-1784.

**681** [H. f. in-fol. 43$^4$]. — « Extrait des registres du Parlement, contenant les ceremonies qui se sont faites dans les processions ou descentes de la Chasse de S$^{te}$ Geneviève, patrone de Paris », 1409-1709. En tête, se trouve : 1° (page i) une gravure de Bazin représentant S$^{te}$ Geneviève en bergère; — 2° (page v), la copie d'une requête au Pape, sollicitant des indulgences pour la confrérie des porteurs; s. d. (XVII$^e$ siècle?).

Papier; x-203 pages; 370 sur 250 millim. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle (diverses mains).

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, était coté H. f. in-fol. 42, figure actuellement sous les n$^{os}$ 689 et 762, entre lesquels il a été réparti.

**682** [H. f. in-fol. 44]. — Actes des CHAPITRES généraux des CHANOINES RÉGULIERS de la congrégation de France, tenus en l'abbaye de Sainte-Geneviève, du 10 septembre 1703 au 18 septembre 1750. Originaux, signés par les dignitaires de la congrégation.

Papier; 138 feuillets; 380 sur 240 millim. — XVIII[e] siècle.

**683** [H. f. in-fol. 45]. — « Registre des ACTES CAPITULAIRES de l'abbaye royale de SAINTE-GENEVIÈVE », du 1[er] février 1775 au 19 février 1790. Originaux, signés par les membres du chapitre.

Papier; IV-267 pages; 365 sur 240 millim. — 1775-1790. — Au fol. I, se voit l'empreinte en noir du timbre de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

**684** [H. f. in-fol. 46]. — Procès-verbaux des diètes de la congrégation de France, du 23 juillet 1770 au 17 août 1776. Originaux, signés. (Les diètes étaient des assemblées conventuelles, qui se tenaient entre deux chapitres généraux.)

Papier; 104 pages; 360 sur 245 millim. — 1770-1776.

**685** [H. f. in-fol. 47]. — « CATALOGUE des CHANOINES REGULIERS de la congregation de France, suivant l'ordre de leurs receptions, avec leurs âges, demeures, dignités, etc... », 1704-1789. — En tête, se trouve une table alphabétique des noms des chanoines mentionnés dans le catalogue, avec renvoi aux pages où se trouve la mention.

Au revers du 1[er] plat de la couverture, on a collé une « Liste generale des SUPERIEURS des CHANOINES REGULIERS de la congregation de France, elus et nommez dans le chapitre general », tenu du 15 au 26 septembre 1718. Pièce imprimée, s. l. n. d.

Papier; 156 feuillets; 367 sur 240 millim. — XVIII[e] siècle.

**686** [H. f. in-fol. 48]. — « INVENTAIRE... des TITRES, pièces et procedures et autres papiers contenus dans les armoires du secretariat ou chartrier des chanoines reguliers de l'Ordre de S. Augustin de la congregation de France, dans la maison de Sainte-Geneviève de Paris. » — Les pièces inventoriées dans le présent volume sont du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. La plupart d'entre elles, autant que nous pouvons en juger par un examen sommaire, figurent actuellement parmi les manuscrits de la Bibliothèque, soit dans l'ancien fonds, soit, surtout, dans le supplément. Elles ne constituent qu'une infime partie des anciennes

archives de l'abbaye de Sainte-Geneviève, dont la presque totalité se trouve actuellement aux Archives nationales.

Papier; 93 feuillets; 335 sur 230 millim. — XVIII[e] siècle.

**687** [H. f. in-fol. 48²]. — Fragment d'une DESCRIPTION de l'abbaye de SAINTE-GENEVIÈVE et des objets mobiliers qu'elle possède. — Ce volume est complètement abîmé ; il n'en reste plus que les pages 37-38, 43-48, 51-52. Ces pages contiennent : l'épitaphe de Jacques Rohault le physicien (mort en 1672) ; — « quelques particularités concernant l'église souterraine, les chapelles de la Vierge et de S[te] Geneviève dans la haute église et la chapelle du cloître, dite de la Miséricorde » ; — les « donations faites au Trésor », de 1614 à 1778 ; — un fragment de l' « Inventaire de l'argenterie ».

Sur le dernier feuillet liminaire, se lit le brouillon d'une plainte des habitants de Varennes-sur-Yères à leur évêque, touchant la conduite scandaleuse de leur desservant, M[r] Rousseau, curé de Périgny (XVIII[e] siècle).

Papier; 7 feuillets; 315 sur 200 millim. — XVIII[e] siècle. — Le présent volume a été donné à la Bibliothèque Sainte-Geneviève par M. Albert Lenoir, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, le 8 décembre 1877. Celui-ci le tenait de M[me] de Jarcy, qui, elle-même, l'avait obtenu d'un habitant de Varennes-sur-Yères. On a collé, sur le revers de la reliure, la lettre de M. Lenoir accompagnant son envoi. Les armoiries génovéfaines apposées sur la couverture prouvent que le manuscrit avait appartenu originairement à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

**688** [H. f. in-fol. 49]. — « Livre de la compagnie de Messieurs les PORTEURS de la CHASSE de Sainte-Geneviève pour la reddition des comptes », 1761-1792. — Chaque compte est revêtu des signatures autographes des porteurs.

En tête du volume, se trouvent deux exemplaires d'une gravure de BAZIN, représentant S[te] Geneviève en bergère. (Cf. le ms. n° 681, où se trouve cette même gravure.)

Sur le revers de la reliure, on a collé un prospectus-réclame de M. de Saint-Amand, marchand papetier, rue S. Antoine, au Soleil d'or (XVIII[e] siècle).

Papier; 97 feuillets; 362 sur 240 millim. — XVIII[e] siècle.

**689** [H. f. in-fol. 50]. — Le P. LE LARGE, chanoine régulier de la

congrégation de France, Histoire du diocèse de Saint-Malo, en huit livres. Copie, avec corrections autographes. (Voy. un extrait du 5e livre de ce même ouvrage dans le ms. coté H. f. in-4°. 35² *bis.*)

A la suite, on trouve :

1° (fol. 666). Une table analytique, intitulée : « Distribution et arangement des matières qui composent mon Histoire du diocèze de St Malo. » Les 3 premiers feuillets de cette table sont autographes.

2° (fol. 726). Divers fragments (autographes et copies) de l'œuvre du P. Le Large.

Sur le P. Le Large et son Histoire du diocèse de Saint-Malo, voy. la préface de l'*Histoire de Bretagne,* de dom Lobineau.

Papier; 295 sur 195 millim. (Histoire du diocèse de S. Malo), et 350 sur 230 millim. (pièces annexes). — XVIIe siècle. — Ancien n° : H. f. in-fol. 42.

**690** [Suppl. H. l. et f. in-fol. 95]. — Liasse de pièces originales ou d'expéditions de pièces, relatives à l'abbaye de Sainte-Geneviève :

1-3. Trois pièces attachées ensemble : 1° Attestation par le notaire Nicole de Hacqueville du serment de fidélité prêté au Roi par Philippe Langlois, abbé de Sainte-Geneviève; 15 janvier 1479, v. s. (Pièce scellée du sceau du notaire, sur cire rouge.) — 2° Lettre de François Ier, notifiant aux officiers des Comptes et de la Justice le serment de fidélité à lui prêté par Philippe Lebel, abbé de Sainte-Geneviève; 11 janvier 1536, v. s. (Duplicata, scellé du sceau royal, sur cire jaune.) — 3° Commission du Roi au président du parlement de Paris, Jean le Boulenger, pour recevoir le serment de fidélité de Philippe Langlois, abbé de Sainte-Geneviève; 24 décembre 1479. (Pièce scellée du sceau royal, sur cire jaune.)

4. Acte de prise de possession de l'abbaye de Sainte-Geneviève par le fondé de procuration d'Étienne Delapierre, abbé de Sainte-Geneviève; 12 mars 1390. Copie.

5. Acte de prise de possession de l'abbaye de Sainte-Geneviève par Philippe Langlois; 25 septembre 1479. Original.

6. Forme du serment prêté par Guillaume le Duc, en prenant possession de l'abbaye de Sainte-Geneviève; s. d. (vers 1517). Original.

7. Renonciation faite par Michel de Reilhac, novice en l'abbaye de Sainte-Geneviève, au profit de ses frères et sœur, de tout le droit suc-

cessif qui pourrait lui appartenir de son père, Jean de Reilhac; 15 mai 1529. Copie.

8. Vidimus (du 10 avril 1535) de deux bulles de Paul III, l'une et l'autre du 10 mars 1534 (*sic*) [« pont. an. primo »], approuvant les réserves et conditions sous le bénéfice desquelles Guillaume le Duc s'était démis de ses fonctions d'abbé de Sainte-Geneviève.

9. Traité entre l'abbaye de Sainte-Geneviève et deux marchands tapissiers de Paris, pour la confection d'une tapisserie contenant la vie de sainte Geneviève; 16 mai 1543. Duplicata.

10. Testament de Guillaume Érondelle, novice à Sainte-Geneviève, au profit de cette abbaye; 27 octobre 1555. Duplicata.

11. Procès-verbal d'une assemblée capitulaire de Sainte-Geneviève, où l'on prend connaissance de deux bulles de Paul IV, réglant les conditions auxquelles Joseph Foullon sera investi des fonctions d'abbé dans ladite abbaye; 30 novembre 1555. Original.

12. Procuration donnée par Joseph Foullon, pour obtenir de la cour de Rome qu'elle ratifie une pension créée sur l'abbaye de Sainte-Geneviève en faveur de Philippe Lebel, qui venait de résigner ses fonctions d'abbé de Sainte-Geneviève audit Foullon; 11 janvier 1556, v. s. Minute.

13 et 14. Procuration de Philippe Lebel, abbé de Sainte-Geneviève, pour obtenir de la cour de Rome qu'elle ratifie la résignation qu'il fait de son abbaye en faveur de Joseph Foullon; 11 janvier 1556, v. s. Deux exemplaires; minutes.

15. Arrêt du Roi autorisant Philippe Lebel à résigner l'abbaye de Sainte-Geneviève en faveur de Joseph Foullon; 16 juillet 1558. Ampliation.

16. Procès-verbal d'une assemblée capitulaire, dans laquelle Pierre Delaporte fut élu prieur de Sainte-Geneviève; 26 septembre 1595. Original.

17. Forme du serment prêté par Benjamin de Brichanteau, plus tard abbé de Sainte-Geneviève, comme coadjuteur de son prédécesseur, Joseph Foullon; s. d. (1602?). Original.

18. Nomination faite par Benjamin de Brichanteau, abbé de Sainte-Geneviève, de la personne de Bernard Bourguignon, prêtre profès et chancelier de ladite abbaye, pour son vicaire général; 25 septembre 1607. Original.

19 et 20. Nominations faites par François Blanchart, abbé de Sainte-

Geneviève, de la personne de François Boulard, prêtre de ladite abbaye, comme son vicaire général; 18 octobre 1646, 14 août 1663. Originaux.

21. Concession de privilèges à l'abbaye de Sainte-Geneviève, par Louis, duc de Vendôme, légat *a latere;* 20 mai 1668.

22. Fragment d'une liste de toutes les communautés et de toutes les personnes auxquelles la cour de Rome a accordé des privilèges, dont les actes sont conservés dans les archives de Sainte-Geneviève; s. d. (XVIe siècle). Deux feuillets.

Parchemin; 22 pièces; haut. et larg. diverses. — XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècle. — Quelques pièces portent au dos d'anciens nos ou indications de provenance, du XVIIe siècle : la pièce no 3 : T. 2; — la pièce no 8 : Layette troiziesme, A. h. 5; — la pièce no 10 : « Paris fauxbourg. Rue de l'Arbalestre. Domaine utile. Parmi les testamens des novices » ; — la pièce no 11 : Layette troiziesme. A. f.; — les pièces nos 13 et 14 : Layette troiziesme, A. c.; — la pièce no 21 : A. c., n. 17 et A. L.; — la pièce no 22 : Carton R., liasse 3e, no 5.

**691** [Suppl. H. l. in-fol. 96]. — « Vita vel actus Stae Pusinnae, virginis... excerpta ex codice ms. bibliotecae D. Mantelli, medici doctoris Parisiensis, qui codex videtur scriptus nono aut decimo saeculo. » — Le manuscrit de la bibliothèque de Mantel, d'après lequel a été faite la présente copie, paraît être notre ms. coté H. l. in-8°. 2.

Papier; 7 feuillets; 325 sur 215 millim. — XVIIe siècle.

**692** [Suppl. H. l. in-fol. 97]. — Biographies de Chanoines réguliers :

1 (fol. 1). Vies de plusieurs papes, cardinaux, évêques, abbés, etc., Ve-XVIe siècle; avec des corrections, qui paraissent être de la main du P. Du Molinet.

2 (fol. 53). Vies de quelques chanoines réguliers, IVe-XIIe siècle, de la main du P. Du Molinet. A la suite, on trouve une liste des saints et des fêtes du propre de la congrégation.

3 (fol. 60). Fragment de la vie de S. Jean, abbé de Cantimpré, par Thomas de Cantimpré (liv. II, chap. xiv-xxiv; liv. III, chap. i-vii). Copie de la main du P. Du Molinet, d'après le ms. coté : BB. l. in-4°. 41. Le commencement de cette copie se trouve dans le ms. n° 715, fol. 36-63.

4 (fol. 71). Vie d'Étienne, abbé de Sainte-Geneviève et évêque de Tournai; avec des corrections de la main du P. Du Molinet.

5 (fol. 88). Vies de quelques chanoines réguliers, XII$^{e}$-XVI$^{e}$ siècle. (Cf. une autre copie de ces vies dans le ms. n° 700, fol. 17.)

Papier; 101 feuillets; 335 à 345 sur 215 à 225 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — La pièce n° 4 porte l'ancienne cote : Carton K. H., liasse XI.

**693** [Suppl. H. l. in-fol. 98]. — « Historia inventionis corporum SS. patriarcharum Abraham, Isaac et Jacob... ex antiquo mss. codice S$^{ti}$ Martini Tornacensis, ord. S$^{ti}$ Benedicti, erüebat F. Joseph Ignatius a S$^{to}$ Antonio, carmelita discalceatus, et R$^{do}$ P. Carolo (*sic*) Du Molinet transmittebat. » — C'est la pièce imprimée dans les *Hist. occid. des croisades,* t. V, p. 302 et suiv.

Papier; 5 feuillets; 288 sur 185 millim. — XVII$^{e}$ siècle (1671).

**694** [Suppl. H. l. in-fol. 99]. — « Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, vita, auctore Possidio, Calamensi episcopo... » La fin manque, depuis le paragraphe 13 du chap. I de l'édition des Bollandistes (1$^{re}$ éd., août, t. VI, p. 427). Début : « Inspirante rerum omnium factore... »

Papier; 8 feuillets; 295 sur 195 millim. — XVIII$^{e}$ siècle.

**695** [Suppl. H. f. in-fol. 100]. — Sentence des commissaires du cardinal de Tournon dans un différend entre Antoine Caraciolo, abbé de Saint-Victor de Paris, et les religieux de ladite abbaye, qui se plaignaient de diverses innovations apportées par Caraciolo dans l'administration de leur maison; 22 avril 1545. Copie.

Papier; 17 feuillets; 395 sur 260 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

**696** [Suppl. H. l. in-fol. 101]. — Rouleau des morts de Vital, premier abbé de Savigny, au diocèse d'Avranches, copié sur l'original actuellement déposé aux Archives nationales. Manque en tête l'encyclique. (Voy., sur ce document, l'ouvrage intitulé : *Rouleaux des morts du IX$^{e}$ au XV$^{e}$ siècle...*, publiés pour la Société de l'histoire de France par L. Delisle; Paris, 1866, in-8°, p. 281-344.)

Papier; 18 feuillets; 348 sur 235 millim. — XVIII$^{e}$ siècle.

**697** [Suppl. H. l. in-fol. 102]. — Pièces relatives à Athanase Rhetor. Version latine de pièces grecques :

1 (fol. 2). Attestation délivrée au prêtre Athanase par le chapitre

de l'église de Constantinople, portant que ledit Athanase, avant de partir pour l'Occident, était prêtre célibataire et non moine; 3 décembre 1651 [indictione 5ª].

2 (fol. 3). Lettre de PARTHENIUS, archevêque de Constantinople, aux prêtres de l'église de Péra, menaçant de l'excommunication divers personnages qui avaient répandu des calomnies contre Athanase pour l'empêcher de prêcher; « mense februarii, indictione 3ª » [février 1649].

Chacune de ces deux pièces est suivie de la copie d'une légalisation des signatures par l'ambassadeur de France à Constantinople, Jean de la Haye Vendelet.

Papier; 3 feuillets; 300 sur 220 millim. — XVIIe siècle.

**698** [Suppl. H. f. in-fol. 103]. — Vie du P. Ch. Faure. C'est un fragment (chap. XVI-XXIX) de la vie attribuée au P. RENIER, qui se trouve dans le ms. nº 647. Les corrections y sont de la même main que dans ce dernier manuscrit.

Papier; 44 feuillets; 335 sur 215 millim. — XVIIe siècle.

**699** [Suppl. H. l. in-fol. 103²]. — « Acte de reduction du prieuré de SAINT-PAUL-DES-AULNOIS, au diocèse de Paris, en son premier estat de tiltre de simple prieuré »; 1er octobre 1621. Copie, faite sur les registres du secrétariat de l'archevêché de Paris, par le secrétaire dudit archevêché, « Morange », et datée du 1er avril 1684.

Papier timbré de la « Généralité de Paris »; 4 feuillets; 325 sur 215 millim. — 1684.

**700** [Suppl. H. in-fol. 104]. — Recueil de pièces relatives pour la plupart à l'abbaye de SAINTE-GENEVIÈVE et à l'Ordre des CHANOINES RÉGULIERS :

1 (fol. 1). « Memoire de Madame la princesse d'HARCOURT » à « Messieurs de Sainte-Geneviève », les rappelant à l'exécution du concordat de 1668, relatif au prieuré du Parc; s. d.

2 (fol. 10). « Reflexions sur les privilèges » ecclésiastiques en général, et particulièrement sur ceux de Sainte-Geneviève, qui se trouvent menacés par l'archevêque de Paris; s. d. (XVIIe siècle).

3 et 6 (fol. 17 et 49). Vies de quelques chanoines réguliers, Ve-XVIIe siècle. En latin.

4 (fol. 44). Mélanges historiques concernant l'Ordre des chanoines réguliers, de la main du P. Cl. Prévôt : extraits de cartulaires, nécrologes, manuscrits divers.

5 (fol. 47). « Statuta quaedam jussu Alexandri, papae IV..., condita, mutata aut confirmata, anno secundo pontificatus » (12 décembre 1255-11 décembre 1256) dicti papae, « pro regimine ecclesiae Burdigalensis ».

6. Voy. ci-dessus à l'art. n° 3.

7 (fol. 70). Mémoire du P. Beurrier sur l'établissement des chanoinesses régulières de Chaillot. Copie de la main du P. Prévôt.

8 (fol. 72). « Motifs du procureur general du Roy en son Grand-Conseil (20 septembre 1730), donnés (le 10 décembre 1731) à Sa Majesté en execution de l'arrest du Conseil d'Etat, du 9 juillet 1731... », lequel arrêt « maintient et garde les chanoines reguliers et chapitre de Notre-Dame de Châtillon, dans les droits de preseance, preeminence et superiorité sur tout le clergé de la ville ». Copie.

9 (fol. 86). « Motifs de droit et de possession pour le rang aux processions generales de Ste Geneviève, en faveur des prêtres de l'Oratoire de St-Magloire dans le different qu'ils ont avec les religieux de St-Martin-des-Champs », à Paris. — « Reponse au memoyre cy-dessus » : s. d. (XVIIe-XVIIIe siècle).

10 (fol. 100). « Preuves du droit de l'abbé de Sainte-Geneviève, de decerner des monitoires, en qualité de commissaire-juge delegué du Saint-Siège en la Chambre apostolique. » Pièce imprimée; s. l. n. d.; avec des annotations de la main du P. Blanchart (?).

11 (fol. 104). Lettres de monitoire accordées, le 24 septembre 1656, par le P. Blanchart à la veuve et au fils de Pierre Chastellain, qui avait été assassiné, par lesquelles il excommunie tous ceux qui, connaissant les assassins dudit Pierre Chastellain, ne les décèleront pas. Copie ou minute.

12 (fol. 106). Lettres de monitoire accordées, le 1er mars 1715, par Jean Polinier, abbé de Sainte-Geneviève, à la veuve de Jean de Boussanges, assassiné. Minute ou modèle.

Papier; 107 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècles. — Les pièces nos 1 et 8 portent l'ancienne cote : BB. 5; — la pièce n° 2 provient de l'ancien Carton : E., liasse 6, n° 5; — la pièce n° 3 provient de l'ancien Carton : K. H., liasse XI; elle porte en outre la cote : Q. 8; — la pièce n° 9 provient de l'ancien Carton : F., liasse 2, n° 17.

**701** [Suppl. H. in-fol. 105]. — Recueil de pièces relatives à diverses églises, abbayes, maisons religieuses :

1 (fol. 2). Don de l'église de Sainte-Colombe, en Anjou, aux moines de Saint-Aubin d'Angers, par Herbert, fils de Landuc de Pouliers; 29 septembre 1093. Copie.

2 (fol. 4). Rapport fait par le P. François Le Picart, prieur de Notre-Dame de Nesle, au sujet d'une dispute entre deux religieux de S. Ferréol d'Essomes, diocèse de Soissons; 6 avril 1690. Original, signé; avec deux pièces à l'appui.

3 (fol. 12). Note sur la mort du F. Bilcart et du R. P. Battelet, religieux du prieuré de Sainte-Foy (?), à Chartres; XVII^e siècle.

4 (fol. 13). Note historique sur le monastère de La Saussaye, 1161-1581.

5 (fol. 13). Interdiction prononcée contre le P. Gabriel Antoine, de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes, pour sa conduite scandaleuse; 1696.

6 (fol. 21). Privilège de Simon de Montfort pour le couvent de Saint-Magloire, de Paris; 1197. Copie.

7 (fol. 23). Provision de l'église Saint-Martin de Rouen en faveur de maître Augustin Le Paige; 19 mai 1675. Copie.

8 (fol. 25). Procès-verbal du 7 août 1746, touchant un débat entre les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et les Pères de la Mission, à propos de l'abbaye de Saint-Méen, au diocèse de Saint-Malo. Copie. (Cf. sur ce même débat les mss. n° 739 et Suppl. H. f. in-4°, 596.)

9 (fol. 30). Transaction et arbitrage entre le P. Louis Donneau de Vizé, abbé commendataire de Saint-Pierre de l'Esterp, au diocèse de Limoges, et l'abbé Nicolas Chaillou, prieur claustral de ladite abbaye, pour la reconstruction des bâtiments en ruine; 16 septembre 1702. Copie.

10 (38). « Anciens titres de la fondation des chanoines de Roollot (Rocloth, au diocèse d'Amiens) par Messieurs de la Tournelle »; 1206, 1300, 1301. Copies.

11 (fol. 42). Bulle d'érection de l'évêché de Vabres par le pape Jean XXII; 13 août 1317 (pontificatus anno primo). Copie, précédée d'une courte notice historique sur l'église de Vabres.

12 (fol. 46). « Response au memoire qui m'a esté communiqué par le très R. P. visiteur [de la congrégation de France], de la part de nostre R^me P. General, par lequel on demande quels sont les habits

des pensionnaires [du monastère de Saint-Vincent de Senlis]..., leur ameublement..., leurs livres de classe..., leur nourriture..., le prix des pensions..., les prières..., les jours de congé..., les tragédies qu'ils jouent », etc... Le mémoire est signé : « Fr. Edmond Le Clerc. » Original.

13 (fol. 71). Note historique sur les abbayes de Chaalis, Saint-Vincent de Senlis, Sainte-Geneviève de Paris.

14 (fol. 76). Présentation de Frère Pierre Poullain de Vallée, chanoine régulier, à l'évêque du Mans, pour être investi du prieuré de Saint-Sulpice de Vispail, au diocèse du Mans; 19 avril 1716.

15 (fol. 78). Acte de cession par Bérengère, reine d'Angleterre, veuve de Richard Cœur de lion, à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de tous ses droits dans les paroisses de Thorée, Saint-Médard et Savigny, en Anjou; 1216.

16 (fol. 80). Rapport de René Gaudry, chirurgien, sur une opération par lui faite au R. P. N. Fournier, religieux de l'abbaye de Toussaints d'Angers; novembre 1647. Original, signé.

Papier; 81 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ et XVIII^e^ siècle. — La pièce n° 4 provient de l'ancien : Carton F., liasse 2, n° 5; — la pièce n° 6, de l'ancien : 1^er^ Carton, liasse 1, n° 1; — la pièce n° 8 porte l'ancienne cote : L. 13; — la pièce n° 9, l'ancienne cote : BB. 5; — la pièce n° 12 provient de l'ancien : Carton E., liasse 4^e^, n° 5.

**702** [Suppl. H. f. in-fol. 106]. — Recueil de pièces touchant un procès entre l'abbaye de Sainte-Geneviève et les Croisiers ou religieux de Sainte-Croix, ces derniers prétendant être reconnus comme chanoines réguliers et par suite comme aptes à posséder des cures (vers 1724).—La plupart des pièces du présent recueil (mémoires, réponses, contredits, copies d'actes divers) sont de la main du P. Menardeau, religieux de Sainte-Croix.

Papier; 137 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e^ siècle. — Une des pièces du présent recueil (fol. 87) porte l'ancienne cote : AA. 2; — une autre (fol. 123) provient de l'ancien : Carton E., liasse 6, n° 12.

**703** [Suppl. H. f. in-fol. 107]. — Recueil de pièces touchant les Séminaires et les Écoles des Génovéfains :

1 (fol. 2). Demande adressée au Saint-Siège par le cardinal de La Rochefoucauld, à l'effet d'obtenir l'érection d'un séminaire pour les novices à Nanterre; s. d. Copie.

2 (fol. 7). « Instruction et regles des seminaires » ; avec des notes et des corrections de la main du P. Du Molinet.

3 (fol. 26). Autres « Instructions pour les seminaires ».

4 (fol. 36). Mémoire à communiquer à tous les supérieurs et professeurs des séminaires, pour leur demander des renseignements sur l'administration intérieure et le règlement des études dans lesdites maisons.

5 (fol. 42). Ordre journalier pour les séminaires, réglé par le P. Blanchart, et signé de lui ; 1666. Minute ou projet.

6 (fol. 51). Liste des élèves des cours de philosophie et de théologie dans les diverses maisons de Sainte-Geneviève ; XVIII^e siècle.

7 (fol. 56). Note sur l'établissement d'écoles de filles dans la paroisse de Saint-Étienne du Mont, en 1670.

Papier ; 57 feuillets ; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle. — Ancien : Carton E., liasse 4^e, n^os 4, 6, 7, 9, 14.

**704** [Suppl. H. f. in-fol. 108]. — 1 (fol. 1). « La Vie de Sainte-Geneviève en vers » romans. Copie de l'original contenu dans notre ms. BB. l. in-4°, 33. Début :

« Madame de Valois me prie
Que en romanz mete la vie
. . . . . . . . . »

Fin :

« Avec ses sainz reçoive l'ame
De lui et de la bonne dame. »

2 (fol. 2). Note, de la main du P. Prévôt, sur une translation des reliques de sainte Geneviève, en 1242, « ex una in aliam pretiosiorem capsam ».

Papier ; 52 feuillets ; 345 sur 230 et 320 sur 205 millim. — XVIII^e siècle.

**705** [Suppl. H. in-fol. 109]. — Recueil :

1 (fol. 2). Procuration du R. P. Joseph Foullon, abbé de Sainte-Geneviève, par laquelle il demande pour son coadjuteur Benjamin de Brichanteau ; 1^er mai 1602. Original.

2 (fol. 6). Acte d'insinuation sur l'abbaye de Sainte-Geneviève, fait par un fondé de pouvoir au nom de Jacques Batèle, prêtre, bachelier en droit canon ; 3 avril 1635. Original.

3 (fol. 9). Actes de même nature que le précédent, au nom de Frère

Erard Floriot; 10 avril 1656, 14 mars 1657, 18 mars 1655, 10 avril 1658. Originaux.

4 (fol. 17). Lettre d'Antoine Sconin, abbé de Sainte-Geneviève, désignant le P. Boulard comme son vicaire général; 13 novembre 1651. Original.

5 (fol. 19). Attestation donnée, le 18 juillet 1761, par François Sarrebource, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Beaugency, et par Claude Rousselet, conseiller du Roi élu dans la même ville, pour repousser une accusation d'ivresse portée contre le P. Delorme, abbé de Sainte-Geneviève. Original, signé.

6. Pièces relatives à la réforme et à l'union à la congrégation de France des monastères suivants de l'Ordre de S[t] Augustin : Saint-Menge lez Châlons, 1630 (fol. 24) ; — Toussaints d'Angers, 1634 (fol. 24, 55, 62) ; — Saint-Victor de Paris, 1638 (fol. 27) ; — Sainte-Madeleine de Chartraiges (fol. 35) ; — Saint-Jean de Sens, 1638-1639 (fol. 57, 64) ; — Saint-Éloi-Fontaine, 1639 (fol. 59) ; — Saint-Jean du Jard, 1631 (fol. 61) ; — Notre-Dame d'Eu (fol. 62) ; — Chancelade (fol. 62) ; — Saint-Crespin et Saint-Léger, 1666 (fol. 120) ; — Notre-Dame de Belleville, en Beaujolais (fol. 132).

7 (fol. 44). Note autobiographique du R. P. Lory, religieux de Fontaine-le-Comte, au sujet de son entrée dans la congrégation de France (vers 1650).

8 (fol. 51). Déclaration du R. P. Faure, reconnaissant les obligations que la congrégation de France a au cardinal de La Rochefoucauld ; 1632. Minute.

9 (fol. 61). Notes sur l'introduction de la réforme dans diverses maisons des chanoines réguliers, en 1631 et 1632.

10 (fol. 67). Brefs d'Urbain VIII (24 juillet 1640 et 16 novembre 1641), pour proroger des chapitres généraux de l'Ordre des chanoines réguliers. Copies.

11 (fol. 71). Rapport fait aux supérieurs des maisons de la congrégation de France par les députés désignés pour obtenir du cardinal de La Rochefoucauld le maintien du P. Faure comme supérieur général ; 15 novembre 1640. Collation à l'original. — A la suite, se trouve une copie d'une lettre du P. Faure, remerciant lesdits députés de ce qu'ils ont fait pour réussir ; s. d.

12 (fol. 73). Fragment d'une histoire de la Congrégation de France (chap. LXIII-LXIV), relatif à l'année 1659.

13, 14 et 15 (fol. 83). Pièces et fragments de pièces touchant les constitutions de la Congrégation de France, XVIIIe siècle.

16 (fol. 120). Partage d'objets mobiliers entre les abbayes de Saint-Crespin et de Saint-Léger; s. d. (XVIIe siècle).

17 (fol. 122). Table des monastères de la Congrégation de France, XVIIe-XVIIIe siècle.

18 (fol. 125). Lettre du P. Rouvart, prieur de Notre-Dame d'Eu, au chapitre général de la congrégation, au sujet du Frère de Boismourant, religieux de ladite abbaye; s. d. (vers 1698).

19 (fol. 127). Lettre du P. Trudaine, abbé de Saint-Chéron lez Chartres, au P. Watrée, visiteur de la province de Bretagne, touchant le Frère Colin, religieux de ladite abbaye; 8 septembre 1659.

20 (fol. 129). Mémoire touchant une rente de 100 livres due à la maison de Nanterre par celle du Val-des-Écoliers; 1656.

21 (fol. 131). « Etat de chaque maison [de la congregation de France] de la province de Champagne, suivant la visite qui en a eté faite en 1728. »

22 (fol. 135). Requête en Sorbonne pour demander si les chanoines de la congrégation de France peuvent célébrer l'office du Saint-Sacrement le jeudi saint; s. d. (XVIIe siècle).

Papier; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce no 13 provient de l'ancien : Carton D., liasse 4e, no 14; — la pièce no 22 porte l'ancienne cote : no 2 de la liasse 13e, armoire 4, tab. 4. — Plusieurs des pièces du présent recueil, portant des annotations de la main du P. Cl. Du Molinet, paraissent avoir été utilisées par lui pour son *Histoire de la congrégation de France* (voy. nos mss. nos 602-606).

**706** [Suppl. H. l. in-fol. 110]. — « Vita R. P. Josephi, capucini » (l'Éminence grise). Début : « Viri origine, religione, amore patriae... » Fin : « ...hanc narrationem veri amantissimus scripsit. » — Suit une copie de l'épitaphe du P. Joseph.

Papier; 7 feuillets; 367 sur 220 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle.

**707** [Suppl. H. l. in-fol. 111]. — Recueil de pièces relatives à la Congrégation de France.

1 (fol. 3). Catalogues ou bulletins de vote pour l'élection des dignitaires de la congrégation de France et de diverses maisons appartenant à cette congrégation; 1602-1670. Ces bulletins sont autographes et signés.

2 (fol. 31). Liste de ceux qui pourraient être prieurs, sous-prieurs, curés, procureurs, en 1643, octobre.

3 (fol. 34). Liste des députés aux chapitres généraux, de 1675 à 1694 environ.

Papier; 45 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle.

**708** [Suppl. H. l. in-fol. 112]. — « Vita Alphonsi Toribii, archiepiscopi Limae († 1606), auctore P. Le Beau, jesuita, et recognita a P. Quetif, dominicano. » Copie. — En tête, se trouvent deux portraits de Toribius, l'un gravé à Rome par « G. Valet », l'autre à Madrid par « Petrus a Villafranca », en 1653. (Sur Le Beau, voy. Aug. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* t. I, au mot : Beau.)

Papier; 122 feuillets; 283 sur 195 millim. — XVII[e]-XVIII[e] siècle. — Ancien : Carton K., liasse xi. H.

**709** [Suppl. H. in-fol. 113]. — Recueil de pièces concernant diverses maisons de la Congrégation de France et autres (notices historiques, copies de titres de fondation et de chartes diverses, listes de dignitaires, etc.) :

Notre-Dame de Beaugency, XVIII[e] siècle (fol. 1); — Notre-Dame de Beaumont, 1145-1156 (Bulles d'Eugène III et d'Adrien IV) (fol. 11); — Notre-Dame de Bourgmoyen, 1721 (fol. 13); — Notre-Dame du Calvaire [Congrégation de], 1662 (Extraits de lettres du cardinal de Retz) (fol. 36); — Carmes de Caen, 1665 (fol. 34); — Notre-Dame de Cassan, 1736-1738 (fol. 47, 51); — Chancelade, 1639 (fol. 54); — Cordeliers de Caen, 1665 (fol. 34); — Notre-Dame de Coulommiers, 1681 (fol. 61); — Notre-Dame de Ganagobie (Visite faite dans ce prieuré, par Gaspard de Simiane de la Coste, vicaire général du cardinal Mazarin), 1654 (fol. 66); — Hermites déchaussés de Saint-Augustin, à Paris, 1706 (fol. 73); — Jacobins de Caen, 1665 (fol. 34); — Miséricorde de Jésus [Hospitalières de la M. au faubourg Saint-Marcel], 1723 (fol. 83); — Notre-Dame de Mouchi-sur-Aronde, 1672 (fol. 106); — Oratoire (Lettre du Roi au cardinal de Bérulle, 7 juin 1629. Copie) (fol. 112); — Pampelune [Chanoines de] (fol. 115); — Providence d'Auxerre [Filles de la], 1674, 1699 (fol. 118); — Récollets de la province de Saint-Bernardin d'Avignon, 1697 (fol. 125); — Récollets d'Artois, 1699 (fol. 133); — Roncevaux [Chanoines de] (fol. 115 v°); — Sainte-Croix de Caen, 1665 (fol. 34); — Saint-Étienne

de Caen, 1665 (fol. 34); — Sainte-Trinité de Caen, 1665 (fol. 34).

Papier; 137 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle. — La pièce relative à la congrégation du Calvaire (fol. 36) provient de l'ancien : Carton H., liasse n° 1 ; — la pièce relative aux Hermites de Saint-Augustin (fol. 73) porte l'ancienne cote : L. 2.

**710** [Suppl. H. in-fol. 114]. — Recueil de pièces concernant diverses maisons de la Congrégation de France et autres : mémoires sur leur état présent, règlements, notices historiques, copies de chartes et d'actes divers :

Cap François [Abbaye du] à Saint-Domingue (Carte manuscrite dressée par Jean-Baptiste Roubaud, pilote, 1731) (fol. 1); — Chantelle [Prieuré de], 1438 (fol. 4); — Charité de Saint-Nicolas du Chardonnet [Règlement des Dames de la], XVII^e-XVIII^e siècle (fol. 7); — Hospitaliers du Saint-Esprit [Ordre des] (Préceptes de sainte Marthe, fondatrice, et de saint Lazare, premier général dudit Ordre, en français) (fol. 10); — Notre-Dame de Livry (fol. 24); — Saint-François [Religieuses du tiers Ordre de] à Fontenay-le-Comte (Mémoire contre un décret royal, du 29 septembre 1749, interdisant à ces religieuses de recevoir des filles au noviciat. Deux copies) (fol. 26) ; — Saint-Georges de Grenoble [Prieuré de], vers 1660 (fol. 28) ; — Saint-Jacques de Compostelle (Fondation par Philippe VI de deux chapelles dans cette église, 1330) (fol. 33); — Saint-Jean de Lyon (Statuts de Saint-Jean, précédés et suivis de notices sur la fondation de cette maison religieuse par Charlemagne), XVII^e siècle (fol. 35); — Saint-Joseph de l'Estang, vers 1695 (Mémoire sur l'état de la maison, contenant des détails sur Mad. de Montespan, qui s'y était retirée) (fol. 45); — Saint-Martin-des-Champs (Acte par lequel Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, transporte à Anet la prébende que le prieuré de Saint-Martin touchait à Nanterre, 1193) (fol. 53); — Saint-Victor de Paris, 1281 (Bulle de Martin IV), 1354 (Bulle d'Innocent VI), 1606, 1610, 1611, 1612, 1618, 1619, 1621 (fol. 55, 56, 58, 62 et suiv.) ; — Saint-André lez Aire, 1202-1637 (fol. 60); — Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers [État du prieuré de], XVIII^e siècle (fol. 85).

Papier; 86 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle. — Quelques-unes de ces pièces sont indiquées comme provenant des Cartons : E., liasse 4, n° 13; liasse 6, n° 9 (fol. 7, 26); — D. 2, liasse 4, n° 8 (fol. 10); — la pièce relative à la maison de Saint-Jean de Lyon (fol. 35) porte les anciennes cotes : H. n° 2 et A. A. 1.

**711** [Suppl. H. in-fol. 115]. — Recueil de pièces concernant les maisons du Grand-Saint-Bernard, de Saint-Maurice d'Agaune, de Talloire, près d'Annecy, du Mont-Cenis : listes de dignitaires; copies ou extraits de bulles pontificales (XII[e]-XVII[e] siècle) confirmant les possessions et privilèges de ces maisons; notes sur la vie de S. Bernard de Menthon. Un grand nombre des pièces du présent recueil sont de la main du P. Prévôt :

Papier; 63 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII[e] siècle. — Les pièces contenues dans le présent recueil paraissent provenir de l'ancien : Carton K. H., liasse 4[e].

**712** [Suppl. H. in-fol. 116]. — Recueil de pièces concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève, dont la plupart ont été copiées ou rédigées par le P. Prévôt :

1 (fol. 1, 4 et suiv., 27 v°). Bulles et extraits de bulles d'Eugène III (17 décembre 1150), Célestin III (22 mars 1195), Honorius III (avril 1221), Innocent IV (1248-9), Alexandre VII (août 1655).

2 (fol. 3). Charte de Henri I[er], roi de Navarre, réglant un différend entre la commune de Meaux et l'abbaye de Sainte-Geneviève; juin 1273. Copie.

3 (fol. 10). Avis sur la marche à suivre pour être nommé à la coadjutorerie de Sainte-Geneviève, rédigé pour Benjamin de Brichanteau; s. d. (XVII[e] siècle).

4 (fol. 12). Acte par lequel Philippe Rossignol résigne ses fonctions de curé de Sarrebronière, au diocèse d'Orléans; 31 décembre 1521. Original.

5 (fol. 13). Acte par lequel Nicolas Chemyn résigne son canonicat de la collégiale de Saint-Véran de Tarlieu, au diocèse d'Orléans, entre les mains de l'abbé de Sainte-Geneviève, grand vicaire de l'évêque d'Orléans; 7 juin 1525. Original.

6 (fol. 14). Acte par lequel Nicolas Judas, religieux de Sainte-Geneviève, postule auprès de l'abbé de Saint-Jean des Vignes, au diocèse de Soissons, la cure de Saint-Fremy de Soissons; 26 juillet 1546. Original.

7 (fol. 16). Mémoire adressé à un nommé Lavocast, par un religieux de Sainte-Geneviève, sur la façon dont les bénéfices se donnaient et se retiraient dans ladite abbaye; s. d. (XVI[e] siècle).

8 (fol. 21). Contrat entre le chapitre de Sainte-Geneviève et Fr. Phi-

libert de Caen, ancien prieur-curé de Marizy et de Nesle, par lequel le chapitre s'engage à loger et nourrir ledit Philibert de Caen, moyennant une pension de 150 livres; 18 mars 1637. Collation sur la minute originale. (Sur Philibert de Caen, voy. le ms. nº 550.)

9 (fol. 28). « Quels droits l'abbé de Sainte-Geneviefve peut exercer dans l'eglise et l'etendue de la paroisse de Saint-Etienne. »

10 (fol. 29). Interdiction prononcée par l'abbé de Sainte-Geneviève, Jean de MONTENAY, contre Antoine-François Marès, religieux profès de la congrégation de France, pour sa conduite scandaleuse; 4 août 1696. Minute.

11 (fol. 31). Requête d'un sieur Julien SIOT, procureur fiscal de Passy, et réponse du sieur GILBERT, prévôt de l'abbaye de Sainte-Geneviève, à l'occasion d'une révocation demandée par ce dernier contre ledit Siot; vers 1762.

12. Pièces diverses relatives à l'histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève : Fragment d'un mémoire historique (l. II, chap. III), relatif à la réformation des Génovéfains par le cardinal de La Rochefoucauld (fol. 35). — Notices biographiques sur divers génovéfains (fol. 42, 86, 96). — Extrait d'une bulle d'ALEXANDRE IV, 10 avril 1256 (fol. 43). — Extrait d'une lettre de LOUIS IX, janvier 1257, v. s. (fol. 43). — Extraits des mémoriaux de la Chambre des comptes (Lettres de CHARLES VI, 1406; HENRI VI, roi d'Angleterre, 1427; LOUIS XI, 1467; notes sur l'abbaye, an. 1225, 1466-7, 1499) (fol. 44). — Lettre du card. CIBO au P. Beurrier, de Sainte-Geneviève; 21 décembre 1676 (fol. 48). — Lettre circulaire donnant des détails sur les événements intéressant la congrégation des chanoines réguliers, dans les années 1668-9 (fol. 49). — Mémoire touchant les droits et privilèges de l'abbaye de Sainte-Geneviève (fol. 55). — Extraits des registres du Parlement (fol. 77). — Notes biographiques sur le cardinal de La Rochefoucauld (fol. 79, 81). — Extraits et copies de pièces relatives à l'union des monastères de Chancelade, La Couronne, Sablonceaux et Saint-Gérald à la congrégation de France (fol. 80). — Brevet de LOUIS XIV en faveur de Sainte-Geneviève, 30 juin 1644 (fol. 85). — Traité d'union entre les monastères du Mont-Saint-Éloy et de Sainte-Geneviève; 16 mai 1644 (fol. 93). — Cérémonial de la visite de l'évêque de Paris à Sainte-Geneviève, lors de son entrée (fol. 95). — Extraits des procès-verbaux des chapitres généraux, 1653-1709.

13 (fol. 113). « Memoire des ouvrages de charpenterie faicts pour

Messieurs... de Saincte-Geneviefve, par Jean Guillaume, maître charpentier à Paris, toisé aux uz et coustume de Paris » ; s. d. (XVII$^e$ siècle).

14 (fol. 129). « Devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie », etc., faits à Sainte-Geneviève; s. d. (XVIII$^e$ siècle).

15 (fol. 131). Jugement d'un procès entre l'abbaye de Sainte-Geneviève et Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, à propos de la cure de Benaist; 1$^{er}$ mars 1763.

16 (fol. 135). Extraits d'un obituaire de Sainte-Geneviève.

Papier; 137 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle. — La pièce n° 9 provient de l'ancien : Carton E., liasse 8.

**713** [Suppl. H. l. in-fol. 117]. — Recueil d'ÉPITAPHES, copiées pour la plupart sur les tombeaux de chanoines réguliers : Baudouin (Robert), 1639 (fol. 2); — Blanchart (François), 1675 (fol. 24); — Boulart (François), 1667 (fol. 13); — Chambroy (Lazare), 1750 (fol. 16, 39); — Chartonnet (Antoine-François), 1729 (fol. 15, 32); — Clément (Pierre), du séminaire de Reims, 1763 (fol. 18); — Colbert (Jacques-Nicolas), archev. de Rouen, 1707 (fol. 26); — Des Moulins (Jean), 1732 (fol. 37); — Drouyn (Julien), 1664 (fol. 11); — Faure (Charles), 1644 (fol. 7, 23); — Faure (Marie), 1682 (fol. 3); — La Rochefoucauld (Card. de), 1645 (fol. 20, 21); — Orléans (Louis, duc d'), 1752 (fol. 17); — Paris (Le diacre), 1727 (fol. 31); — Polinier (Jean), 1727 (fol. 14); — Rampen (Françoise-Catherine de R., épouse de Robert Le Roux d'Émeval d'Acquigny), 1753 (fol. 40); — Regnier (Nicolas), 1682 (fol. 3); — Rodoyer (Pierre), 1708 (fol. 27, 29); — Sainte-Anne (Élisabeth de S.-A., abbesse de Port-Royal), 1706 (fol. 25); — Vittement (Jean), 1731 (fol. 35).

On trouve en outre dans le présent volume : 1° (fol. 5) un modèle d'épitaphe; — 2° (fol. 42) une lettre circulaire, du 6 septembre 1727, annonçant la mort des PP. Étienne Rapinat (17 août) et Baptiste Le Moussu (2 septembre), Chartreux à Paris.

Papier; 42 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle.

**714** [Suppl. H. l. in-fol. 118]. — Recueil de documents relatifs à des RELIQUES de SAINTS. Originaux et copies :

1 (fol. 2). Invention des reliques de S. Lupicin, dans l'église de ce nom (dioc. de Besançon); 5 août 1689.

2 (fol. 7). Don par Blanche, duchesse d'Orléans, à l'église de Saint-Quiriace de Provins d'une somme pour construire un reliquaire, destiné à recevoir le bras de S. Thibaut; 11 janvier 1382, v. s.

3 (fol. 8-23, 30, 33). Reliques données au cardinal de La Rochefoucauld à Rome; 1611-1612. — Reliques extraites du cimetière de Priscilla et données au même; 1613. — Reliques données au même par le cardinal Barberini, légat en France, 1625, et par le P. Vigier, supérieur des Pères de la Doctrine chrétienne; 1630.

4 (fol. 24). Attestation de reliques données à Henri de Gournay, seigneur de Marcheville (Rome, 16 janvier 1621), et transmises par lui au couvent des Frères Minimes de S. François de Paule, à Marcheville.

5 (fol. 26). Attestation de l'abbesse du couvent de Montmartre, pour des reliques qui se trouvent dans la chapelle des Martyrs; 2 avril 1623.

6 (fol. 27). « Reliquiae sanctorum R. P. Roberto Gersmeuter, religioso sacerdoti, a R. P. Joanne Bachusio, provinciali, traditae »; 1624.

7 (fol. 32). Attestation de reliques données à l'évêque d'Auxerre, Gilles de Souvré, par le cardinal de La Rochefoucauld; 29 juin 1629.

8 (fol. 35). Certificat d'une relique de S^te^ Fare; 1633.

9 (fol. 36). Certificat d'authenticité des reliques de S. Vit et de S^te^ Eulalie, données à l'abbaye de Sainte-Geneviève; 17 décembre 1636.

10 (fol. 37, 44). Listes et emplacements de diverses reliques dans une ou plusieurs églises non désignées (XVIII^e^ siècle).

11 (fol. 42). Attestation de reliques dans la chapelle de Saint-Maurice, sise derrière la collégiale de Saint-Paulin à Trèves; s. d. (XVII^e^ siècle).

Papier; 50 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ et XVIII^e^ siècle.

**715** [Suppl. H. in-fol. 119]. Vies de saints et notices sur divers religieux, chanoines réguliers :

1 (fol. 2). Note sur la question de savoir si le monastère de Saint-Augustin à Hippone était composé de clercs ou de pieux laïques.

2 (fol. 7). Miracles accomplis par les reliques de S. Germain d'Auxerre.

3 (fol. 10 et 100). Vies de S. Guillaume, abbé d'Eskill, au diocèse de Röskilde, en Danemark; l'une en latin, l'autre en français.

4 (fol. 16). Vie de S. Guiraud de Puissalicon, au diocèse de Béziers, extraite d'un ancien lectionnaire.

5 (fol. 20). « Vita B. Israelis, Comodoliacensis ecclesiae restauratoris... auctore J. Collino, doctore theologo. »

6 (fol. 36). Fragment de la vie de S. Jean, fondateur et abbé du couvent de Cantimpré, par Fr. Thomas de Cantimpré, de l'Ordre des Frères Prêcheurs (liv. I, et liv. II, chap. i à xiii). Copie faite sur le ms. coté : BB. 1. in-4°, 41, et dont la suite se trouve dans le ms. n° 692, fol. 60-69.

7 (fol. 65). Biographie de S. Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, † en 1148.

8 (fol. 81). « Vita S. Johannis de Craticula, episcopi Macloviensis » (1144-1163).

9 (fol. 84). Remarques sur S. Mamertin; de la main du P. Prévôt.

10 (fol. 90). Notice biographique sur S. Regnault, fondateur de la chapelle de S. Jean l'Évangéliste dans la forêt du Melinais (XII$^{e}$ siècle), par le R. P. de La Granche, prieur de l'abbaye du Melinais (XVII$^{e}$ siècle). A la suite, se trouve la copie d'une lettre du P. Papebrock, S. J., au P. de La Granche sur le même sujet.

11 (fol. 93). Notices biographiques sur divers saints : S. Boniface, év. de Lausanne; — S. Eucher, év. d'Orléans; — S. Éleuthère, év. de Tournay; — S. Pépin de Landen, duc de Brabant; — S. Pierre Damien; — S. Lazare, moine, IX$^{e}$ siècle; — S. Mathias, apôtre; — S. Tarasius, patriarche de Constantinople; — S. Porphyre, év. de Gaza; — S. Léandre, év. de Séville; — S. Aubin, év. d'Angers; — S. Cedde ou Ceadde, év. de Lindisfarn; — S. Charles, comte de Flandres; — S$^{te}$ Cunégonde, impératrice; — S. Casimir, de Pologne; — S. Pierre Nolasque.

12 (fol. 127). « La vie de sainte Vautrude, abbesse et patrone de la ville de Mons en Hainaut, tirée de plusieurs autheurs et particulièrement d'une ancienne chronique manuscrite de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris » (*Chron. de Hainaut*, de Jacques de Guise, liv. X, ms. n° 810). — A la suite, se trouve une « Table généalogique de sainte Vautrude », avec des « Preuves » de cette table.

13 (fol. 149). « Relation de la vie, des meurs et de la mort de Fr. Robert Fillet, convers », décédé le 5 janvier 1668.

14 (fol. 153). Pièces touchant la canonisation de Pierre Fourier, en 1730.

Papier; 155 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècle. La vie en latin de S. Guillaume (fol. 10) porte l'ancien n° : Q. 9; — la

vie de S. Jean de Cantimpré (fol. 36) porte l'ancien n° : Q. 15; — la vie de S^te^ Vautrude (fol. 127) porte l'ancien n° : L. 1.

**716** [Suppl. H. in-fol. 120). — Recueil de documents (lettres et mémoires) relatifs au JANSÉNISME et en particulier à la BULLE UNIGENITUS. Originaux et copies.

Papier; 89 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e^ siècle. — Une des pièces du présent recueil (fol. 39) provient de l'ancien : Carton D., liasse 4, n° 13.

**717** [Suppl. H. in-fol. 121]. — Notes et mémoires du P. PRÉVÔT, touchant l'Ordre des chanoines réguliers et l'abbaye de Sainte-Geneviève :

Notes pour démontrer que les mots « Ordo S. Augustini », dans les bulles et chartes, désignent l'Ordre des chanoines réguliers (fol. 2). — Notes sur le P. Faure et la réforme des chanoines réguliers (fol. 16). — Notes sur les abbés de Sainte-Geneviève, depuis la réforme de l'abbaye au XII^e^ siècle (fol. 18). — « Projet d'un mémoire sur l'affaire des cottes mortes des curés réguliers » (fol. 31). — Mémoire sur l'abbaye de Sery (fol. 32). — Vie et culte de S. Geoffroy, premier prieur du Châlard, près Saint-Yrieix, en Limousin (fol. 44). — Extraits de l'*Histoire d'Aquitaine,* de dom Claude Estiennot, sur le monastère de L'Artige (fol. 46 v°). — « Statuta capitulorum generalium Ordinis Artigiae », extraits du même ouvrage (fol. 48).

Papier; 53 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e^ siècle. — L'une de ces pièces (fol. 2) semble provenir de l'ancien : Carton H. 2; — d'autres (fol. 21, 31), de l'ancien : Carton A. A. 2.

**718** [Suppl. H. f. in-fol. 122]. — « Sommaire de la vie de sainct Gaultier, abbé de l'Esterp, au diocèse de Limoges († en 1070), extrait de l'histoire de ce grand sainct, contenue au 2^e^ volume de l'Histoire du comté de la Haulte et Basse Marche, composée par Pierre ROBERT, conseiller du Roy et son lieutenant general. »

Papier; 11 feuillets; 300 sur 200 millim. — 1657.

**719** [Suppl. H. f. in-fol. 123]. — « Lettre de M^gr^ l'eminentissime cardinal de RETZ, archevesque de Paris, à Messieurs les archevesques et evesques de l'Eglise de France »; Rome, 14 décembre 1654. Copie.

Papier; 22 feuillets; 340 sur 215 millim. — XVII^e^ siècle. — Ancien : Carton H. 2, liasse n° 2.

**720** [Suppl. H. f. in-fol. 124]. — MÉMORIAL de la CONGRÉGATION de FRANCE, du 5 décembre 1625 au 31 décembre 1649 et du 1er janvier 1658 au 1er janvier 1660.

On a inséré dans ce Mémorial diverses pièces :

1° (fol. 4). « CATALOGUE des enfans du séminaire de Saint-Vincent de Senlis », de 1626 à 1649.

2° (fol. 27). Bref d'URBAIN VIII au cardinal de La Rochefoucauld, « portant propagation de temps pour la reformation du Val des Escoliers » ; 30 mars 1632. Copie. — A la suite, se trouve la copie de « Lettres patentes du Roy », pour l'exécution dudit bref ; 23 juillet 1632.

3° (fol. 49). ARRÊT du CONSEIL d'ÉTAT (16 mars 1633), confirmant l'ordonnance du cardinal de La Rochefoucauld (23 août 1632), pour l'introduction de la réforme à Saint-Denys de Reims. Pièce imprimée : A Paris, 1633, in-8°, 15 pages.

4° (fol. 81). « Relation de la mort du F. Remy Cugnet, escritte par le P. MOGNOT » ; avril 1636.

5° (fol. 131). Lettre de Fr. François SOUVRÉ au P. Douchard, prieur de N.-D. d'Eu ; Paris, 2 décembre 1649. Copie (?).

6° (fol. 160). Lettre du P. GUILBERT [au R. P. Blanchart (?)]. « Au Val [des Écoliers], 8 mars 1638. » Autographe.

7° (fol. 162). Lettre de M. de « VERTAMONT », conseiller d'État, à Monsieur de Caulet, président du parlement de Toulouse ; Paris, 13 mars 1658. Autographe.

8° (fol. 164). Lettre de Fr. Ed. de FLECELLES au R. P. Boulart ; Meaux, 18 mars 1658. Autographe.

9° (fol. 166). CERTIFICATS de bonne vie et mœurs délivrés au R. P. Jean Hais, prieur de N.-D. de Chaage, par les officiers de justice, bourgeois, et maisons religieuses de Meaux ; 1658.

10° (fol. 178). Lettre de Fr. LECLERC au P. Blanchart, touchant les mauvais procédés des Jésuites à l'égard de la congrégation de France ; Saint-Martin de Nevers, 20 février 1658. Original, signé.

11° (fol. 180). Lettre de Fr. G. de BOISSY au P. Blanchart, sur le même sujet ; Bourges, 18 février 1658. Original, signé.

12° (fol. 186). Lettre de F. ANTHEAULME au P. Boulart, donnant des détails sur une mutinerie qui avait eu lieu à Nîmes contre l'évêque ; Uzès, 20 mars 1658. Autographe.

13° (fol. 199). Brouillons de lettres de plusieurs dignitaires de la congrégation (G. BARBIER, abbé du Val-des-Écoliers, Franc. BOULART,

assistant, P. Billoré, assistant, Watrée, visiteur de Bretagne) aux cardinaux Barberini et de Bagny, les remerciant de leurs bons offices; 9 mars 1658.

14° (fol. 205). Lettre de F. C. Pussel au P. Boulart, sur une prédication en faveur de la bulle *Unigenitus;* Nevers, 6 avril 1658. Autographe.

15° (fol. 210). Lettre du P. Fournier au P. Boulart; Beaugency, 26 mai 1658. Autographe.

Papier; 247 feuillets; 340 sur 200 à 210 millim. — XVIIe siècle.

**721** [Suppl. H. f. in-fol. 125]. — « Vie de Mr l'abbé de Camps », évêque de Pamiers (1685-1693). — L'auteur de cette vie, où abondent les anecdotes scandaleuses, n'a pas voulu la signer. Il termine en disant : « Comme vous connoissez mon ecriture, il ne me reste qu'à vous dire que je suis votre tres humble serviteur. Le dernier jour de mars 1690. »

Papier; 72 feuillets; 315 à 320 sur 195 à 200 millim. — 1690 (?). — Ancien : 1er Carton, 3e liasse, n° 114.

**722** [Suppl. H. f. in-fol. 126]. — Vies de plusieurs Chanoines réguliers, la plupart de la main du P. Du Molinet. — Sauf Guillaume, abbé d'Eskill, et Aimar, évêque d'Angoulême (1076-1101), tous les chanoines mentionnés dans le présent recueil appartiennent au XVIIe siècle.

Papier; 127 feuillets; 280 à 310 sur 190 à 205 millim. — XVIIe siècle. — Presque toutes les pièces du présent recueil portent l'ancienne cote : A.A. 4.

**723** [Suppl. H. f. in-fol. 127]. — Le P. Lalemant, Vie du P. Ch. Faure. Fragment de brouillon (liv. II à VI). — Voy. un brouillon des liv. I et II sous le n° 653.

Les fol. 159-160 sont formés par une lettre autographe du P. Fronteau au P. Blanchart, du 10 septembre 1648, sur la dissipation des écoliers.

Papier; 216 feuillets; 385 sur 245 millim. — XVIIe siècle.

**724** [Suppl. H. f. in-fol. 128]. — Vie de Claude de Sainctes, évêque d'Évreux (1575-1591), par le P. Nicolas Lagoille, prieur du séminaire de Saint-Chéron de Chartres. Autographe (?); avec des corrections de la main du P. Desnos, prieur de Sordun. — Sur l'auteur de la pré-

sente vie, voy. une notice de la main du P. Du Molinet dans le ms. n° 722, fol. 1.

A cette vie, on a joint :

1° (fol. 2). Lettre du P. Desnos au P. Du Molinet, en lui envoyant l'œuvre du P. Lagoille; 28 mars 1666.

2° (fol. 108). Vie en latin de Claude de Sainctes, de la main du P. Desnos (?).

3° (fol. 117). Notices diverses sur le même évêque, et catalogue de ses œuvres.

Papier; 129 feuillets; 270 sur 165 millim. — XVII$^e$ siècle (vers 1666).

**725** [Suppl. H. f. in-fol. 129]. — Recueil de pièces sur la Religion prétendue réformée :

1 (fol. 1). Cahier des plaintes présentées au Roi par les protestants de Metz (vers 1655). Copie.

2 (fol. 10). « Requeste de Messieurs de l'Eglise reformée des anciens et principaux chefs de familles de Sedan au Roy » ; s. d. (entre 1658 et 1662). Copie.

3 (fol. 14). « Declaration par forme de manifeste, faitte à M$^r$ de Morel, president au Conseil souverain de Sedan, par les [protestants] bien intentionnés de ladite ville », touchant leur réunion à l'Église romaine; s. d. (vers 1662). Copie.

4 (fol. 18). Autre déclaration des mêmes sur le même sujet. Brouillon (?).

Papier; 23 feuillets; 335 sur 220, 370 sur 230, et 380 sur 240 millim. — XVII$^e$ siècle. — Ancien : Carton H., liasses n$^{os}$ 1, 3, 5, 2.

**726** [Suppl. H. f. in-fol. 130]. — « Relation de ce qui s'est passé au Chapitre general [de la Congrégation de France], tenu à S$^{te}$ Genevievfve en l'année 1637 » (14 octobre — 1$^{er}$ novembre).

A la suite, on trouve : 1° (page 122). Relation de « ce qui s'est passé cette année (1637) à l'esgard des monastères de Chancelade, La Couronne, Sablonceaux et Sainct-Gerard » ; — 2° (page 138). Notice sur la réformation de l'abbaye de Livry, en 1637.

Papier; 161 pages; 295 sur 200 millim. — XVII$^e$ siècle.

**727** [Suppl. H. f. in-fol. 131]. — Jacques Cousinet, Tables chronologiques des abbés de N.-D. de Chaage, à Meaux, et de Saint-Serein de Chantemerle.

On trouve, en outre, dans le présent manuscrit :

1° (fol. 2). Lettres de Jacques Cousinet aux abbés de Sainte-Geneviève et de N.-D. de Chaage (s. d.), touchant la 1re des tables chronologiques mentionnées ci-dessus. Copies.

2° (fol. 44). Chronique de l'abbaye de N.-D. de Chaage, 1135-1550, copiée par le P. Prévôt dans le t. IV des *Fragments de l'histoire d'Aquitaine,* de dom Cl. Estiennot.

3° (fol. 48 v°). Office de S. Serein, composé, pour le monastère de Chantemerle, par Jacques Cousinet, d'après un ancien antiphonaire.

4° (fol. 50 v°). Copie d'une lettre de Jacques Cousinet au P. Papebrock (1er mai 1682), touchant l'office ci-dessus, avec la copie de la réponse du P. Papebrock (30 juillet 1682).

Papier; 54 feuillets; 340 sur 215 millim. — XVIIe siècle.

**728** [Suppl. H. f. in-fol. 132]. — 1 (fol. 2 et 12). Liste des dons en immeubles, meubles, argent comptant, faits aux Capucins de Metz, à l'Université de Reims, aux églises de N.-D. du Charme, de Grandpré, d'Ottonville, de Chailly, aux Cordeliers de Nancy, aux Jésuites de Reims, à la cathédrale de Metz, à Saint-Denys de Reims, par Antoine Fournier, chanoine de Saint-Denys de Reims, évêque suffragant de Metz (né en 1532, mort en 1610).

2 (fol. 2 v°). Notes biographiques sur Antoine Fournier. Épitaphe du même.

3 (fol. 5). Vie du même.

Papier; 12 feuillets; 295 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — Ancienne cote : A. A. 4.

**729** [Suppl. H. f. in-fol. 133]. — Plainte adressée à l'archevêque de Paris [Louis-Antoine de Noailles] contre l'évêque de Tulle [Humbert Ancelin] par les administrateurs de l'Hôpital de Tulle ; s. d. (1695-1700). Original, signé.

Papier ; 9 feuillets ; 250 sur 170 millim. — 1695-1700.

**730** [Suppl. H. f. in-fol. 134]. — Le P. Cl. Du Molinet, Vies de plusieurs chanoines réguliers (Xe-XVIe siècle).

Papier; 236 feuillets ; 290 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — Ancienne cote : A.A. 4.

**731** [Suppl. H. f. in-fol. 135]. — Recueil de pièces relatives au P. Ch. Faure :

1 (fol. 1 et 163). « Ample recueil de quelques actions, pratiques et maximes du T. R. P. Faure, premier superieur general des chanoines reguliers... extraites de la vie du P. Faure ecrite par le R. P. Caignet. » (Voy. cette vie dans nos mss. n$^{os}$ 646, 652 et H. f. in-8°, 5.)

2 (fol. 117). Fragment d'une vie du P. Faure. Brouillon, de trois mains différentes.

3 (fol. 149). Fragment d'un écrit sur la vie et la mort du même.

4 (fol. 151). Note du P. de Rouvres sur un voyage à Nevers en compagnie du P. Faure, en 1629.

5 (fol. 153). Acte de réception du P. Faure comme profès de la maison de Saint-Vincent de Senlis; 11 août 1628.

6 (fol. 156). Fragment détaché du manuscrit de la vie du P. Faure, par le P. Lalemant (liv. II, chap. xix), contenu sous le n° 655, fol. 195.

7 (fol. 162). Note sur la vie et la mort du P. Faure.

Papier; 176 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ siècle.

**732** [Suppl. H. f. in-fol. 136]. — 1 (fol. 1-69). Œuvres diverses du P. Blanchart. Autographes et copies : Instructions et entretiens (fol. 2). — Fragment d'un mémoire sur le refus qu'on fait au Louvre de laisser entrer l'abbé de Sainte-Geneviève (fol. 10). — Projets de règlements pour les maisons de la congrégation (fol. 14). — Vœux prononcés entre les mains du P. Faure, 9 août 1626 (fol. 19). — Avis à F. Nicolas Traversier, convers [à Saint-Denys de Reims] (fol. 22). — « Advis pour la fille qui sert à nostre aumosne », à Saint-Denys de Reims (fol. 25). — Brouillon d'un débat soutenu contre le chapitre [de Sainte-Geneviève (?)], touchant une question de rituel (fol. 28). — Lettre au Roi pour lui demander sa protection en faveur de la congrégation; 1$^{er}$ août 1673 (fol. 40). — Pouvoir donné aux religieux de Saint-Sulpice de Lières (Artois); 2 décembre 1670 (fol. 42). — Lettre au Pape, touchant la canonisation de François de Sales; 1660 (fol. 44). — Règles pour l'élection de l'abbé de Sainte-Geneviève (fol. 47). — Discours sur la mort du P. Lalemant (fol. 49). — Méditation sur le sujet suivant : « Que Dieu ne cache aucune de ses perfections aux bienheureux » (fol. 57).

2 (fol. 70 et suiv.). Lettres et mémoires du P. Boulart : Lettre circulaire du 1$^{er}$ février 1662 (fol. 70). — Notes sur l'union de

diverses maisons religieuses à la congrégation de France, de 1622 à 1642 (fol. 80). — Notes biographiques sur le cardinal de La Rochefoucauld et le P. Faure (fol. 89). — Ordre du séminaire (fol. 92). — Exercices spirituels (fol. 95). — Emploi de son temps (fol. 97).

Papier; 98 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — Les pièces des fol. 44 et 92 portent l'ancienne cote : Arm. 4, tab. 4, liasse 13; — celle du fol. 70, l'ancienne cote : BB. 4.

**733** [Suppl. H. f. in-fol. 137]. — Pièces relatives à un débat entre les RR. PP. de la Doctrine chrétienne et le P. Julien Gardeau, curé de Saint-Étienne du Mont, qui leur contestait le droit d'administrer les sacrements et de donner la sépulture à leurs pensionnaires et domestiques, 1681. — Duplicata et copies.

Papier; 16 feuillets; 325 sur 210 et 290 sur 200 millim. — XVIIe siècle (1681). — La première pièce du présent recueil provient de l'ancien : Carton E., liasse 6, n° 10; — la seconde, du même Carton, liasse 8, n° 15.

**734** [Suppl. H. f. in-fol. 138]. — Le R. P. Caignet, De l'esprit de la congrégation de France.

Papier; 58 feuillets; 330 sur 210 millim. — XVIIe siècle. — Ancienne cote : DD. 7.

**735** [Suppl. H. f. in-fol. 139]. — Lettre touchant un prétendu miracle de guérison opéré au tombeau du diacre Paris, en la personne de Sœur Marie-Anne Couronneau (13 juin 1731). — On a inséré dans ce volume une gravure représentant ledit miracle.

Papier; 9 feuillets; 333 sur 210 millim. — XVIIIe siècle.

**736** [Suppl. H. f. in-fol. 140]. — Claude-Bernard Petitot, Notes sur l'abbaye de Port-Royal, sur l'histoire de l'Église et sur la situation de la religion en France.

Papier; 70 feuillets; haut. et larg. diverses. — XIXe siècle (vers 1820).

**737** [Suppl. H. f. in-fol. 141]. — « La Vie de S. Loup, evesque et patron de Troyes, en Champagne, tirée des anciens manuscrits de l'abbaye royalle qui porte son nom, en la mesme ville, et de divers autheurs qui ont escrit de luy », 1664. Début : « Avertissement. Les

anciens ont redigé par escrit... » La fin manque, depuis le milieu du chap. XII.

Papier; 25 feuillets; 283 sur 195 millim. — 1664. — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Ancien nº : R.R. 9.

**738** [Suppl. H. f. in-fol. 142]. — Recueil de pièces sur les ordinations des évêques anglicans :

1 (fol. 1). « Memoire concernant la Relation historique que prépare le P. Le Courayer, par le P. de La Vigne »; 1728.

2 (fol. 45). « Lettre du R. P. Le Courayer... au cardinal de Noailles, archevêque de Paris »; 11 mars 1727. Pièce imprimée, 2 feuillets.

3 (fol. 47). Lettre du P. B. Lenet au P. Le Courayer; Beauvais, 31 décembre 1726. Copie.

Papier; 52 feuillets; 345 sur 225, 270 sur 210 et 230 sur 165 millim. — XVIIIe siècle.

**739** [Suppl. H. f. in-fol. 143]. — Pièces relatives à un débat entre les Bénédictins de Saint-Maur et les prêtres de la Mission, pour la possession de l'abbaye de Saint-Méen, au diocèse de Saint-Malo; 1646-1658 environ. (Voir sur ce même débat les mss. nos 701 et Suppl. H. in-4°. 596.)

Papier; 18 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle.

**740** [Suppl. H. f. in-fol. 144]. — Le P. Du Molinet, Recueil de notes et de mémoires touchant l'histoire des chanoines réguliers. Autographe.

Papier; 192 feuillets; 280 sur 195 millim. — XVIIe siècle.

**741** [Suppl. H. f. in-fol. 145]. — Recueil de pièces relatives au cardinal de La Rochefoucauld ou émanées de lui :

1 (fol. 2). Note biographique sur ledit cardinal.

2 (fol. 3). « Abbregé de la vie du cardinal de La Rochefoucauld, par le Sr. Desbois, son secretaire. »

3 (fol. 32). Ordre du Roi au trésorier de l'Épargne de payer au cardinal les 7200 livres de sa pension de grand aumônier; décembre 1630. Original, signé.

4 (fol. 55). Commission du cardinal au P. Faure de prendre la direction des monastères augustiniens de la province de Paris; 4 mai 1629. Copie.

5 (fol. 57). Autorisation du cardinal à la congrégation parisienne de l'Ordre de Saint-Augustin d'introduire dans son propre les noms des saints et martyrs dudit Ordre; 3 mai 1630. Copie.

6 (fol. 59). Ordonnances du cardinal pour la réformation des abbayes de Saint-Jean des Vignes (28 mars 1638), Toussaints en l'Isle (2 janvier 1639), N.-D. de Chatrice (2 janvier 1639). Copies.

7 (fol. 65). Brevet royal pour l'élection de l'abbé de Sainte-Geneviève, après la démission du cardinal; 30 juin 1644. Copie.

8 (fol. 68). Testament et codicilles du cardinal; 1639-1644. Copie collationnée à l'original. (Voy. l'original dans le ms. n° 745.)

Papier; 80 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle. — La première pièce porte un ex-libris génovéfain du XVII[e]-XVIII[e] siècle.

**742** [Suppl. H. f. in-fol. 146]. — Le P. Ch. Faure, Œuvres diverses (brouillons, originaux et copies) : lettres communes aux religieux de plusieurs monastères; instructions spirituelles et canoniques; sermons; rénovation des vœux; etc... La plupart de ces œuvres paraissent avoir été composées entre 1630 et 1644.

On trouve, en outre, dans le présent recueil (fol. 4, 5, 7, 9, 139, 148) des notes biographiques sur le P. Faure, dont quelques-unes de la main du P. Lalemant.

Papier; 149 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle.

**743** [Suppl. H. f. in-fol. 147]. — Recueil de lettres originales, de mémoires et de notes diverses concernant la vie du P. Nicolas Fournier, prieur de N.-D. de Beaulieu du Mans (1592-1647). — La plupart des lettres contenues dans le présent recueil ont été adressées au P. Oudin, par des religieux qui avaient connu Fournier et qui disent ce qu'ils en savent.

Papier; 53 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle.

**744** [Suppl. H. f. in-fol. 148]. — Le P. Cl. Du Molinet, Vies de divers chanoines réguliers, du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Autographe.

Papier; 160 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle. — Deux des pièces du présent recueil (fol. 11, 50) portent l'ancienne cote : A.A. 4. — Une note au crayon, au fol. 1, semble indiquer que certaines d'entre elles proviennent de l'ancien : Carton J, liasse 8; — d'autres, de la liasse 15 de la 4[e] armoire, 1[re] tablette.

**745** [Suppl. H. f. in-fol. 149]. — Recueil de pièces touchant le cardinal de La Rochefoucauld ou émanées de lui :

1 (fol. 3). PROCÈS-VERBAL de l'ouverture des testaments et codicilles du cardinal, février 1645. Original.

2 (fol. 8). REQUÊTE des exécuteurs testamentaires du cardinal au bailli de Sainte-Geneviève, pour faire lever les scellés apposés en l'abbaye après la mort dudit cardinal; février 1645. Original.

3 (fol. 9). Seize CODICILLES du cardinal, 1639 à 1644. Originaux, signés.

4 (fol. 40). INVENTAIRE fait après son décès; 1er mars 1645. Original.

5 (fol. 104). « DEVIS des ouvrages de sculpture et architecture... qu'il convient de faire pour la construction de la sepulture de... Mgr le cardinal de La Rochefoucauld »; 30 janvier 1656.

Papier; 109 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1639-1656.

**746** [Suppl. H. f. in-fol. 150]. — Recueil de pièces relatives à l'église et à la paroisse SAINT-ÉTIENNE DU MONT, à Paris :

1 (fol. 1). Quatre suppliques du curé BEURRIER au P. Blanchart, abbé de Sainte-Geneviève (1698-1699), pour avoir l'autorisation de certains actes ressortissant de la juridiction génovéfaine. Autographes, signés.

2 (fol. 5). Factum du curé de Saint-Étienne du Mont, contre les PP. de la Doctrine chrétienne; 18 juillet 1681.

3 (fol. 26). Récit de la bénédiction de quatre cloches dans l'église Sainte-Geneviève, de la main du P. PRÉVÔT; 27 novembre, s. d. d'année.

4 (fol. 28). « Entretiens de deux ecclesiastiques, paroissiens de Saint-Etienne », touchant la conduite des marguilliers, après la mort du dernier curé (XVIIIe siècle).

Papier; 32 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle.

**747** [Suppl. H. f. in-fol. 151). — Recueil de pièces relatives aux JÉSUITES :

1 (fol. 1). Attestation de bonne conduite, donnée par le supérieur de la congrégation de N.-D. de l'Annonciade, dans le collège d'Eu, à Pierre Parmentier, membre de ladite congrégation; Eu, 8 septembre 1634. Original, scellé.

2 (fol. 4). Déclaration des Jésuites du collège de Rouen, faite à l'ar-

chevêque de Rouen [Jacques-Nicolas Colbert (?), 1691-1707], sur certaine proposition prêchée par le P. Baumer, à Saint-Ouen. Copie.

3 (fol. 7). Arrêt du parlement d'Aix, du 12 novembre 1762, touchant « l'appel comme d'abus des constitutions des soi-disants Jésuites ». Copie.

4 (fol. 9). Épigrammes contre les Jésuites.

5 (fol. 12). « Liste des brochures sur les affaires presentes des Jesuites »; 1757-1762.

6 (fol. 14). Fragment d'une satire contre les Jésuites (XVIII<sup>e</sup> siècle).

7 (fol. 17). Ordonnance royale réglant la situation des Jésuites en France, avant leur expulsion définitive; s. d. (vers 1762).

Papier; 18 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

**748** [Suppl. H. f. in-fol. 152]. — Pièces relatives à l'abbaye de Sainte-Geneviève et à la congrégation de France.

1 (fol. 2-33, 52-87). Fragments de Mémoriaux de la Congrégation de France, 1625-1626, 1629, 1639-1640, 1694-1702, 1650, 1634-1643.

2 (fol. 40). Extrait d'un Censier [de Sainte-Geneviève (?)]. — Au dos, se trouve l'empreinte sur cire rouge d'une monnaie de Vespasien.

3 (fol. 41). Remontrances présentées au général de la congrégation par le chapitre général de 1736. Original, signé.

4 (fol. 44). Fragment d'une notice biographique [sur le P. Faure (?)].

5 (fol. 46). Lettre du chapitre général à tous les monastères de la congrégation (31 octobre 1640), touchant l'élection du P. Boulart comme supérieur général, et le maintien du P. Faure dans les mêmes fonctions.

6 (fol. 49). État du Revenu de l'abbaye [de Sainte-Geneviève (?)] (XVIII<sup>e</sup> siècle).

7 (fol. 57). Inventaire des biens du prieuré de Saint-Lazare de Blois, au moment de son union à la congrégation; 1648-1650.

8 (fol. 91). Extrait du registre des actes du chapitre général; 18 septembre 1656.

9 (fol. 94). Extraits de divers registres ou mémoriaux (livres de pitance) de l'abbaye; 1467-1601.

Papier; 97 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

**749** [Suppl. H. f. in-fol. 153]. — Menues pièces relatives à l'abbaye de Sainte-Geneviève : Liste de pauvres assistés (fol. 2, 7). — Lettre

d'un Mr de Montgeron, sans date ni adresse, touchant une maladie dont il est affligé (XVIIIe siècle) (fol. 6). — Messes dites; aumônes distribuées; assistance des pauvres de la paroisse (fol. 9).

Papier; 78 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**750** [Suppl. H. f. in-fol. 154]. — Recueil de pièces concernant la Chasse de Ste Geneviève : Descentes et processions (XVIe et XVIIe siècle). — Exposition, en 1694, pour demander la pluie. — Ordre pour la procession du 16 mai 1709. — Liste des porteurs, de 1525 à 1726, de la main du P. Prévôt. — Extrait de la délibération tenue, le 30 janvier 1774, par les porteurs, au sujet du livre d'offices que le P. Pingré voulait leur faire obtenir. Au dos de cette pièce, il y a des notes du P. Pingré, touchant le voyage de la frégate *l'Isis*.

Papier; 33 feuillets; haut et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce contenant le récit de l'exposition de la châsse en 1694 (fol. 7) porte l'ancienne cote : CC. 2.

**751** [Suppl. H. f. in-fol. 155]. — Recueil de pièces relatives à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard : Mémoire historique du P. Billate, chanoine régulier de Provins. — Notes diverses, de la main du P. Prévôt. — Acte capitulaire, touchant les annexes d'Appoigny et de Branche-à-Saint-Père, près d'Auxerre; 1639. Copie.

Papier; 28 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle.

**752-753** [Suppl. H. f. in-fol. 156-157]. — Deux volumes. — Flavius Josèphe, La guerre des Juifs; version française par le P. Gillet, génovéfain, avec des notes explicatives.

Papier; 136 et 168 feuillets; 320 sur 210 et 313 sur 210 millim. — XVIIIe siècle.

**754-757** [Suppl. H. f. in-fol. 158-161]. — Quatre volumes. — Flavius Josèphe, Antiquités juives; version française par le P. Gillet, génovéfain, avec des notes explicatives.

Papier; 163, 143, 127 et 154 feuillets; 320 sur 210 millim. — XVIIIe siècle.

**758** [Suppl. H. f. in-fol. 161²]. — Recueil de pièces concernant l'église et l'abbaye de Sainte-Geneviève :

1 (fol. 2). Analyse de bulles pontificales (1221-1479), accordant des indulgences en faveur de l'église Sainte-Geneviève.

2 (fol. 6). Listes de personnages enterrés dans l'intérieur de l'église et dans le cloître (XIII$^e$-XVIII$^e$ siècle).

3 (fol. 14). « Etat des honoraires des fondations faites à l'eglise de l'abbaye royale de S. Geneviève au Mont de Paris » (XVIII$^e$ siècle).

4 (fol. 29). Copie d'une inscription relatant la pose de la première pierre du nouveau péristyle du cloître par Louis d'Orléans, 1744.

Papier; 29 feuillets; haut. et larg. diverses — XVIII$^e$ siècle.

**759** [Suppl. H. f. in-fol. 162]. — Recueil de pièces concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève : Plan d'une loterie (1738). — Mémoire adressé à l'abbé de Sainte-Geneviève, en faveur des créanciers de Paul Dumesnil, prieur de Rhuans [Ruan, Loir-et-Cher, ou Ruan, Loiret, ou Rouen (?)]; s. d. (XVIII$^e$ siècle). — Pièces diverses de comptabilité (XVIII$^e$ siècle).

Papier; 17 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII$^e$ siècle.

**760** [Suppl. H. f. in-fol. 163]. — Quittances délivrées au P. Pingré pour sa capitation, pour des réparations faites chez lui, pour une fourniture de médicaments, pour une souscription à l'édition des œuvres de Grégoire de Nazianze des Bénédictins de Saint-Maur. — On a joint à ces quittances un arrêté municipal, du 16 novembre 1792, ordonnant la levée des scellés sur la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Papier; 23 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1769-1796.

**761** [Suppl. H. f. in-fol. 164]. — Le P. Prévôt, Notes historiques sur les abbés de Sainte-Geneviève (XII$^e$-XVI$^e$ siècle).

Papier; 5 feuillets; 315 à 320 sur 195 à 200 millim. — 1740-1741.

**762** [Suppl. H. f. in-fol. 165]. — « Memoires pour servir à l'histoire de l'eglise de N.-D. de Saint-Firmin, dite Saint-Acheul. » Nombreuses lacunes. — Ces « Mémoires » sont peut-être un abrégé ou une copie fragmentaire de ceux composés par Pierre de Poussemothe de l'Étoile, abbé de Saint-Acheul, que signale le P. Lelong, *Bibl. histor.*, t. I, n° 13640.

Papier; 57 feuillets; 328 sur 215 millim. — XVIII$^e$ siècle. — Ancien Carton : F., liasse n° 5; — ancienne cote : françois in-folio H. 42.

**763** [Suppl. H. f. in-fol. 166]. — « Reflexions sur la fondation de l'EGLISE cathedrale de PARIS. »

Papier ; 5 feuillets ; 352 sur 235 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien : [Carton (?)] H., liasse nº 8.

**764** [Suppl. H. f. in-fol. 167]. — « LETTRE sur l'ancienne manière de garder les dimanches et les fêtes, et sur le zèle des laïques pour l'office divin, imprimée dans les *Mémoires de littérature* » de M. de Salengré (Paris, 1726), t. I, 1re partie.

Papier ; 5 feuillets ; 298 sur 190 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien : Carton E., liasse 6, nº 7.

**765** [Suppl. H. f. in-fol. 168]. — Extraits de l'*Histoire du peuple de Dieu,* de Jos. Isaac BERRUYER, S. J., accompagnés de notes réunies en vue d'une réfutation de ce livre.

Papier ; 14 feuillets ; 348 sur 225 millim. — XVIIIe siècle.

**766** [Suppl. H. f. in-fol. 169]. — Listes d'auteurs bohémiens ayant écrit sur l'histoire de l'Église de Bohême. — Notes sur S. Cyrille et S. Méthode et sur les évêques, archevêques et chanoines de Prague. Le tout de la main du P. PRÉVÔT.

Papier ; 5 feuillets ; 305 sur 135 millim. — XVIIIe siècle.

**767** [Suppl. H. f. in-fol. 171] [1]. — TRAITÉ sur la question de savoir si S. Augustin a réellement fondé un monastère, ou si la communauté au milieu de laquelle il vivait était laïque. Inachevé.

Papier ; 6 feuillets ; 348 sur 225 millim. — XVIIIe siècle.

**768** [Suppl. H. f. in-fol. 172]. — FLAVIUS JOSÈPHE, Réponse à Apion ; version française du P. GILLET, avec des notes explicatives.

Papier ; 62 feuillets ; 320 sur 210 millim. — XVIIIe siècle.

**769** [Suppl. H. f. in-fol. 173]. — 1 (fol. 2, 22). Titres de l'église SAINT-THOMAS de La Flèche : fondation de chapelles et de messes, 1444-1666. Copies.

2 (fol. 12-20). « Hommages de la baronnie de LA FLÈCHE. » Inven-

[1] Dans l'ancien classement, le ms. coté : Suppl. H. in-fol. 170 était vacant.

taire de titres (XVe-XVIIe siècle). Copie d'un acte de René, duc d'Alençon; 1483.

Papier; 22 feuillets; 307 sur 185 millim. — XVIIIe siècle.

**770** [Suppl. H. f. in-fol. 174]. — Recueil de pièces sur Thomas Becket.

1 (fol. 2). Note biographique, de la main du P. Prévôt.

2 (fol. 4). Extraits du *Monasticon Anglicanum,* de la même main, et de l'*Histoire des archevêques de Sens,* de Charles-Maurice Fenel.

3 (fol. 8). « Incipit vita et passio sancti martyris Thomae, Cantuariensis archiepiscopi, conscripta a venerabili Johanne, episcopo Carnotensi, ex veteri codice m. s. Renati Vallini, canonici Nannetensis. »

4 (fol. 15). « Catalogue et extrait de pièces manuscrites, communiquées par le R. P. dom Teissier, bénédictin », de la main du P. Prévôt.

5 (fol. 19). « Temoignages de differents autheurs, sur la foy desquels on doit juger si S. Thomas... estoit moyne ou chanoine regulier, ou... prelat seculier. »

Papier; 49 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle. — Les pièces nos 3 et 5 portent l'ancienne cote : A.A. 4.

**771** [Suppl. H. f. in-fol. 175]. — Pièces sur l'église Saint-Roch, à Paris.

1 (fol. 2). « Extraict de l'arrest du Conseil d'Estat (6 mai 1680), pour servir de reglement au curé... et à ses marguilliers. »

2 (fol. 6). « Memoire de l'estat present de la paroisse » ; s. d. (XVIIIe siècle).

Papier; 15 feuillets; 290 sur 190 millim. et 220 sur 165 millim. — XVIIe et XVIIIe siècle. — Les deux pièces du présent volume portent l'ancienne cote : i. 2; — elles paraissent provenir de l'ancien : Carton H., liasses nos 6 et 7.

**772** [Suppl. H. f. in-fol. 176]. — « Registre des Quittances de traitemens données par toutes les personnes attachées à la Bibliothèque Sainte-Geneviève », de 1811 à 1838.

On a joint à ce volume : 1° (fol. 89). Une lettre de Pingré « aux citoyens administrateurs de la municipalité de Paris », demandant la levée des scellés mis sur la Bibliothèque; 26 octobre 1793. Duplicata.

2° (fol. 92). Note sur les agrandissements apportés à la Bibliothèque, en 1720. Il y est question des peintures de Jacques Lajoue.

Papier; 92 feuillets; 315 sur 178 millim. — XIXe siècle.

**773** [Suppl. H. f. in-fol. 177]. — Recueil de pièces relatives à l'histoire de la CONGRÉGATION de FRANCE : Fragments et extraits de mémoriaux, 1620-1626, 1631, 1632, 1634-1640, 1642-1647, 1649 (*passim*). — Notes sur la réformation des monastères de la congrégation, dans ces mêmes années (*passim*). — Union de divers monastères à la congrégation (*passim*). — Circulaire du P. BOULART, demandant des renseignements pour servir à des mémoires sur la congrégation (fol. 169). — Génovéfains morts en la province de France, de 1635 à 1655 (fol. 169 v°). — Note sur l'abbaye du Jard (fol. 170).

Papier; 171 feuillets; 335 sur 210 millim. — XVII[e] siècle.

**774** [Suppl. H. f. in-fol. 178]. — Le P. Cl. DU MOLINET, Préface de son ouvrage intitulé : « Les vies des hommes illustres en sainteté, en doctrine et en dignité... dans l'Ordre des chanoines réguliers. » Copie, avec corrections autographes. (Voy. l'ouvrage complet sous les n[os] 596-600.)

Papier; 10 feuillets; 335 sur 210 millim. — XVII[e] siècle. — Ancien : Carton J., liasse 6 H.

**775** [J. l. in-fol. 1]. — FRANCISCUS SANTOLINUS, Historia romana, depuis les origines jusqu'au règne de Constance Chlore. Début : « Oratius in epistolis suis inquit principibus placuisse... » Fin : « ...Severus cum incredibili multitudine per mare et terram transivit in Italiam. Finitum opus die xxij julii, 1471. Franciscus Santolinus, Aximinensis (Aime, en Savoie?) canonicus, manu sinistra scripsit. »

Papier; 287 feuillets; 333 sur 220 millim. — 1471. — Majuscules ornées. L'écriture et l'ornementation sont italiennes. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : G. g. 1.

**776** [J. l. in-fol. 2]. — Mémoire adressé par l'infant FERNAND II de MAJORQUE à dom Jayme II, roi de Majorque, son frère, sur les sévices dont il est l'objet à la cour du roi de Chypre, Hugues de Lusignan, son beau-père; fin mai 1342. Original. — Au recto du fol. 1, se lit l'adresse suivante : « Serenissimo principi domino regi Major[icarum] presentes articuli perpetrati per dominum regem Chipri contra inclitum dominum infantem Ferrandum de Major[icis], humilem fratrem suum, dentur, quos ipsos velitis tenere in loco secreto ex causa; et quod non possint venire ad aures alicujus de mundo, cum esset peri-

culum ipsius domini infantis et desolacio tocius familie sue, plus quam litteris explicari possent. Infans de Major[ica] humilis frater vester, Ferrandus. »

Le présent mémoire a été publié par M. de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 182 et suiv.

Papier de coton, oriental; 16 feuillets; 295 sur 205 millim. — 1342. — Le présent mémoire provient très probablement des archives de Barcelone, où furent transférées les archives de Majorque, après la conquête des Baléares par Pedro IV (1343). Au recto du premier feuillet, on lit la note : « Fuit extractus de caxia B., de caxeola prima, de quodam molono sub signo Θ. » Dans une autre note du même feuillet, est donnée la liste des pièces faisant partie de la liasse ou « molonus », où se trouvait le mémoire de l'infant de Majorque : « Hic continentur articuli de hiis que fecit rex Chipri infanti Ferrando, fratri domini Jacobi, regis Major[icarum]. Item informatio super ejus morte. Item qualiter rex Major[icarum], qui decessit anno M.CCC.XLIX, habebat jus in principatu Acharie, prout scripsit dominus Jacobus de Cosenciis de Urbe, clericus, procurator in Romana curia, canonicus Patracensis et Ebredunensis, qui est infra. » — Ancien : Carton 4e, no 12.

777 [J. f. in-fol. 1]. — TITE-LIVE, histoire romaine, version française par PIERRE BERSUYRE, BERCHEURE ou BERCHOIRE, prieur de Saint-Éloi. — En tête, se trouve la « Declaration des moz qui n'ont point de propre françois ou qui autrement ont mestier de declaracion, en la translacion de Titus Livius ». Début de cette « Declaration » : « Augur, auguremens, inauguracion, auspice, auspique sont moz appartenans a divinacions... » Début du « Prologue » du traducteur : « A prince de tres souverainne excellence, Jehan, roy de France par grace divine, frere Pierre Berteure, son petit serviteur, prieur a present de Saint Eloy de Paris... » Début du texte : « Si je me prenz a escripre les choses faites par les Rommains des le commencement que Romme fu fondée... » Fin (IIIe décade, 9e livre) : « ...pour cause de celles maladies par tous marchiés et par tous lieus publiques. »

Parchemin ; 434 feuillets (il y a un feuillet 329 et un feuillet 329 *bis*) ; 455 sur 310 millim. — XIVe siècle. — Manuscrit remarquable par son ornementation. En tête des Ie et IIIe décades, figurent deux grandes peintures représentant, l'une dans neuf médaillons, l'autre dans quatre, divers épisodes de l'histoire de Rome. En tête de la IIe décade, devait se trouver une peinture semblable (voy. le *Catalogue des principaux manuscrits de la Bibliothèque,* dressé au XVIIe siècle par Claude Du Molinet [manuscrit no 963]) ; mais le feuillet qui la portait a été soustrait. Outre ces trois

grandes peintures, il y en avait quarante-six ou quarante-huit de plus petites. Sept de ces dernières ont été coupées (feuillets 62, 67 v°, 126, 219, 256 v°, 329 v°, 348 v°); deux autres semblent avoir disparu avec les feuillets qui les portaient (entre les fol. 44-45 et 49-50); les restantes se trouvent aux feuillets 7 v°, 29 v°, 33 v°, 42 v°, 61, 70, 87 v°, 100, 114 v°, 119 v°, 140, 141 v°, 143, 156, 164 v°, 189 v°, 194, 205, 231, 244, 258 v°, 273, 274 v°, 289 v°, 300 v°, 309 v°, 331, 337, 339 v°, 346, 347, 350 v°, 355, 368, 372 v°, 378 v°, 394, 410, 424. Marges ornées; lettrines en couleur. — Le présent volume a dû faire partie de la bibliothèque de Charles V et passer ensuite dans celle de Charles VI. Toutes les miniatures, en effet, sont entourées du liséré aux trois couleurs, bleue, blanche, rouge, caractéristique des livres confectionnés pour le premier de ces princes. De plus, dans l'Inventaire de la bibliothèque de Charles VI, dressé par ordre du duc de Bedford, figure un volume ainsi désigné : « Item Titus Livius, en françois, en tres grand vol. contenant trois decades et 29 livres, escript de tres bonne lettre de forme a ij col. et tres bien historié et enluminé, de la translation du prieur de S. Eloy de Paris. Et fut du roy Charles, comme il est escript en la fin dud. livre, couvert de cuir qui fut vert. » (Voy. une copie de cet Inventaire dans notre ms. Q. f. in-fol. 5; cf. fol. 27.) Cette description répond très exactement à notre manuscrit. L'ex-libris de Charles V, qui devrait se trouver à la fin, n'y existe pas, il est vrai; mais il semble qu'on en voie encore les traces dans un endroit gratté du dernier feuillet. — Au-dessous de cette partie grattée, une note du XV^e siècle nous apprend que le volume fut donné par le duc de Bedford au duc de Glocester : « Cest livre fut envoyé des parties de France et donné par Mons. le regent le royaume, duc de Bedfort, à Mons. le duc de Gloucestre, son beau-frère, l'an mil quatre cens vingt sept. » L'ancienne couverture en cuir « qui fut vert » a disparu. Celle qui revêt actuellement le volume est du XVII^e siècle, en maroquin rouge, avec fers dorés. C'est probablement au moment où cette dernière reliure a été faite que le volume a été remmargé au moyen de bandes de parchemin, collées au bord d'un très grand nombre de feuillets. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 1; — N. 3 (?); — G. g. 6.

778 [J. f. in-fol. 2]. — « ASSISES et BONS USAGES de JERUSALEM »; texte copié sur le ms. n° 652 de la Collection Dupuy à la Bibliothèque nationale. Début : « Cy commencent les rubrices du livre des Assises... » Après les rubriques, vient la préface : « En l'an de l'incarnation Nostre Seigneur 1368 de Christ, a 16 jour dou mois de janvier... » Fin du texte : « ...La some des sergens si est V. M. et C. et LXXV. »

Une note écrite au fol. 1 indique qu'un autre manuscrit des Assises se trouve dans la bibliothèque de « M. Seguier, chancelier de France »,

et un autre « en celle de M. Pelletier, conseiller au Chastelet ».

Papier; 291 feuillets; 360 sur 240 millim. — Fin du XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : N. 25; — J. i. 2.

**779** [K. l. in-fol. 1]. — Recueil de pièces relatives à l'histoire des Papes :

1 (fol. 23). « Compendio delle cose più notabili occorse sotto il pontificato di papa Alessandro sesto » (mai 1500-février 1503), en latin. Début : « Die 12[a] mensis maii, orator regis Francie fuit spoliatus omnibus suis bonis... » Fin : « ...sed dictus cardinalis [Ursinus] 22 februarii in castro Sancti Angeli diem extremum clausit. » — Ce récit, sorte de journal de la cour de Rome, paraît être un abrégé du *Diarium* de Burchard, complété par d'autres documents.

2 (fol. 25). Autre main. « Historie avanti che la Corte gisse in Francia. » Le commencement manque, et nous n'avons là, au début du texte, qu'un court fragment relatif au pontificat de Boniface VIII. Le récit continue par une histoire très sommaire des papes d'Avignon, et devient plus détaillé à partir de 1378 jusqu'en 1494, où il s'arrête. Il est rédigé tantôt en italien, tantôt en latin.

Papier; 237 feuillets; 308 sur 212 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : S. 2 (?); — CC. 4.

**780** [L. l. in-fol. 1]. — « Addenda vel delenda in Historia Thuana. » Ce sont des additions et corrections, faites d'après l'édition de 1620, à l'une des précédentes éditions de l'Histoire de Jacques-Auguste de Thou. — En tête, on lit la préface que Nicolas Rigault se proposait de mettre à ses Commentaires sur la vie de J. A. de Thou, et que, finalement, il renonça à imprimer.

Papier; 88 feuillets; 356 sur 240 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n[o] : L. 116.

**781** [L. f. in-fol. 1]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Methode facile pour apprendre l'histoire de France, revue, corrigée et augmentée. » C'est une histoire de France par demandes et réponses.

2 (fol. 189). « Sur le Roy [Louis XIV]. » Sonnet. — « Au Roy le jour qu'il disna à l'hostel de ville de Paris. » Sonnet. — « Sur la guerre

presente d'Allemagne (1689). » Sonnet. — « A monseigneur [le Dauphin]. » Épigramme.

3 (fol. 190). « Idée generale des sciences, par demandes et reponses. »

Papier; 199 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. » — Ce volume a appartenu probablement au président Cousin, ainsi que l'indique une note du premier feuillet : « M. le president Cousin, du 29 septembre 1689. »

**782** [L. f. in-fol. 2]. — 1 (fol. 1). Les Chroniques de Saint-Denys. Début : « Cil qui ceste ouvre commence a touz ciaus qui ceste hystoire liront... » Fin : « ...morz fu en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur M.CC. et XXIII, de son aage lviij, et de son regne xliij. »

2 (fol. 327). « Ci commence la Vie monseigneur S. Loovs. » Début : « Nous devons avoir en memoire les fez et les contenances... » Fin : « ...par les fais et les merites du bon roy. »

3 (fol. 374). Pièce de vers latins rappelant les dates de la mort de saint Louis et de la victoire de Charles d'Anjou sur Manfred. Début :

« Anno milleno bis centum septuadeno... »

Fin :

« Per vires Karoli, Christo sit gloria soli. »

4 (fol. 374 v°). Représentation figurée des diverses parties du monde, avec Jérusalem au centre. — Au bas du même feuillet, on voit la signature du roi Charles V.

Les Chroniques de Saint-Denys, qui se trouvent au commencement du volume, sont le plus ancien exemplaire d'un texte de ces chroniques, qui va jusqu'à la mort de Philippe-Auguste. Au fol. 326 v°, entre la fin de ce texte et le commencement de la vie de S. Louis, se lit une pièce de 28 vers français, dans laquelle Primat se donne comme le copiste ou le traducteur des Chroniques. On trouvera, au t. XXIII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (p. 1-3), l'exposé et un essai de solution du problème soulevé par l'attribution formulée dans cette pièce. — A la suite de cette pièce de vers français, et sur le même feuillet, se trouve une pièce de vers latins, qui paraît servir d'introduction à un nouvel ouvrage, dont le texte aurait disparu. Début :

« Ut bene regna regas per que bene regna reguntur
Hec documenta legas que libri fine sequuntur... »

L'opinion généralement admise est que cette seconde pièce était la préface d'une vie latine de S. Louis, due à Primat, qui aurait été enlevée du volume et remplacée par la vie française qui s'y trouve actuellement. Cette dernière est, en effet, d'une écriture un peu plus moderne que celle des Chroniques et des deux pièces de vers dont nous venons de parler. — Les feuillets 53 à 56 des Chroniques paraissent être de la même main que la vie de S. Louis et y ont été probablement introduits postérieurement, pour remplacer des feuillets perdus ou détériorés.

Parchemin; 374 feuillets à 2 col., de 40 lignes chacune; 320 sur 220 millim. — XIV[e] siècle (deux mains différentes). — Peintures aux feuillets 1, 2 v°, 16 v°, 36, 62 v°, 79, 100, 103, 107, 121 v°, 129 v°, 141, 152, 161, 187, 202 v°, 206, 208 v°, 209, 211 v°, 212, 217, 219, 219 v°, 220, 224 v°, 230, 242, 265 v°, 280, 295, 312, 326 v°, 327 (portrait de S. Louis), 374 v°. Lettrines en couleur. — « Ex libris mss. bibliothecae S[tae] Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Ancien n° : J. i. 13.

**783** [L. f. in-fol. 3]. — « Ci commencent les prologues des Cronicques de France. » Début : « Cil qui ceste euvre commence à tous ceulx qui ceste histoire liront, salut en Nostre Seigneur. Pour ce que pluseurs grans... » Fin du prologue : « ...y soyent maintenus a la loange et a la gloire de son nom qui vit et regne par tous les siècles des siècles. Amen. Amen... Ci commencent les chappitres du premier livre des Cronicques de France et comment et par quelle manière les Françoys descendirent de la haute lignie de Troyes. » Début du premier chapitre : « Quatre cens et quatre ans avant que Romme feust fondée... » La chronique s'arrête en 1380, au commencement du règne de Charles VI.

Parchemin; 508 feuillets; 435 sur 305 millim. — XV[e] siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Au verso du dernier feuillet, on lit (écriture du XV[e] siècle) : « Cest livre est Missire Regnault d'Angennes. » Au bas du premier feuillet se voit un écusson peint : *de sable, au sautoir d'argent*, qui doit être celui dudit personnage. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

**784** [L. f. in-fol. 4]. — « Memoires pour servir à l'histoire de France depuis 1562 jusqu'en 1611, contenus dans les journaux et recueils de Monsieur de l'Étoille, né sous François I[er] et mort sous Louis XIII. » Extraits de Pierre de l'Estoile, allant de 1562 à 1593,

faits par Pierre de POUSSEMOTHE de l'ESTOILE, son petit-fils, abbé de Saint-Acheul d'Amiens.

Sur les premiers feuillets, se lisent quelques notes historiques, relatives aux années 1434 à 1569.

Papier; 172 feuillets; 335 sur 225 millim. — XVII$^e$ siècle. — Au premier feuillet, une note indique que « ce manuscrit vient de l'abbaie de S$^t$ Acheul d'Amiens », et qu'il a été procuré à la bibliothèque de Sainte-Geneviève « par les soins du P. Barre ». — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. »

**785-786** [L. f. in-fol. 5-5²]. — Deux volumes. — Copies de chroniques et de pièces concernant l'HISTOIRE de FRANCE, de 1270 à 1328, « pour servir à la continuation des cinq volumes des Historiens de France, de Duchesne ».

1$^{er}$ volume : 1 (fol. 1). Table des pièces contenues dans les deux volumes. Deux exemplaires, dont l'un formant un cahier séparé.

2 (fol. 21). Fragment de la Chronique de JEAN BOYVIN, chanoine de Saint-Victor, 1270-1322, copié dans le ms. n° 516 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, fol. 423 et suiv. Début : « Philippus, novus rex, et optimates christiani exercitus, videntes exercitum... » Fin : « ...et penurias multas perpeti sine causa. »

3 (fol. 151). Fragment d'une Chronique de France, anonyme, 1270-1321, copié dans le ms. coté L. f. in-4°. 1², fol. 26 et suiv., ou dans le ms. coté L. f. in-4°. 2, fol. 35 et suiv. Début : « L'an de grace 1271 que le bon roy S. Loys fut trepassé et les barons de France qui estoient allés outremer avec luy... » Fin : « ...et, depuis la mort d'icelle, epousa la roine Jeanne d'Evreux. »

4 (fol. 179). Fragment d'une Chronique de France, anonyme, 1270-1322, copié dans le ms. coté L. f. in-8°. 3, fol. 59 v°-75. Début : « Les chrestiens avoient alors si mauvaises eaues et si mauvais air que plusieurs estoient malades... » Fin : « ...en ce temps Giraud Guette, tresorier du roy Philippe le Long, fut condamné envers le Roy en treize mil livres et fut gehenné et par pauvreté mourut au Louvre. »

5 (fol. 197). Fragments du Journal de GUILLAUME d'ERCUIS, précepteur de Philippe le Bel. L'original de ce « Journal » se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sous la cote : L. f. in-4°. 25.

6 (fol. 201). Fragment de la Branche des royaux lignages, de Guillaume Guvart, 1270-1306. Début :

« Apres les griez et les rancunes
Que François souffrirent en Thunes
. . . . . . . . . . . . »

Fin :

« Tant quant souverain juge place
Que ge plus avant de ci face. »

7 (fol. 399). Histoire des « confesseurs des roys Philipes le Hardy, Philippe le Bel, Louis Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel et de tous leurs successeurs », jusqu'à Louis XIV, par Claude Du Molinet. Copie.

2e volume : Copies de pièces relatives aux règnes de Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel. (Voy., en particulier, fol. 672-702 : Inventaire des biens du roi Louis le Hutin et dépenses de ses obsèques.)

Papier; xv-428 et 702 feuillets; 318 sur 200 et 332 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris biblioth. Stae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : 1er volume : R. 37; — J. i. 14; — 2e volume : R. 36; — R. 37; — J. i. 14.

787 [L. f. in-fol. 6]. — Pièces touchant l'Histoire de France. Copies :

1 (fol. 1). « Recueil des choses plus memorables advenues pendant ces derniers troubles, tant soubz le regne de Henry troisiesme, dernier deceddé, que de Henry quatriesme, à present regnant, 1603. » C'est un recueil de pièces politiques : lettres, remontrances, suppliques, etc.

2 (fol. 224). Mémoire sur le gouvernement de l'État, l'éducation et les devoirs d'un prince. Début : « La machine et pesanteur de l'estat est principallement appuyée... » Fin : « ...la volonté de rendre la justice et l'esprict de la mectre en execution. »

3 (fol. 248). « Procès de Monsieur le mareschal de Biron, executé le mercredy 31e juilliet 1602. »

Papier; 266 feuillets; 341 sur 215 millim. — Commencement du XVIIe siècle. — « Ex libris Stae Genovefae Parisiensis, 1753. » — Anciens nos : R. 48; — J. i. 17.

788 [L. f. in-fol. 7]. — Recueil de pièces touchant l'Histoire de France. Copies :

1 (fol. 2). « Memoires de M. le comte de M[ONTRESOR], touchant les intrigues de la cour durant le ministère du cardinal de Richelieu. »

2 (fol. 89). « Lettre à Son Altesse royalle Monseigneur le duc d'Orléans, escrite par le Père CAUSSIN, confesseur du Roy, dans le moment de sa disgrâce » ; s. d. (vers 1638).

3 (fol. 95). « Relation de Mr de FONTERAILLES (*sic*) des choses particulières de la Cour, pendant la faveur de Monsieur le Grand » (affaire Cinq-Mars et de Thou). Imprimée au tome Ier des *Mémoires de Montrésor;* Leyde, 1663, in-12.

4 (fol. 277). « Manifeste de M. [Abel] SERVIEN, servant de justification à la France pour la rupture de la paix de Münster. » Cette pièce est citée par le P. Lelong, *Bibl. hist.,* n° 30598.

Papier; 334 feuillets; 330 sur 205 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris biblioth. S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R.??; — J. i. 28; — J. i. 29.

**789** [L. f. in-fol. 8]. — Recueil de pièces sur l'HISTOIRE de FRANCE. Copies :

1 (fol. 1). « Discours de Messire Henry [Edme (?)] de LA CHASTRE, comte de Nançay, sur sa destitution de la charge de colonel des Suisses, 1644. »

2 (fol. 55). « Observations de M. le comte de BRIENNE, ministre et secretaire d'Etat, sur les memoires de M. de la Chastre. » (Cf. Lelong, *Bibl. hist.,* n° 22197.)

3 (fol. 68). « Memoires de François de LA ROCHEFOUCAUD, prince de Marsillac » : « Brigues pour le gouvernement » ; — « Guerre de Paris » ; — « Retraitte de M. de Longueville en son gouvernement de Normandie » ; — « Ce qui se passa depuis la prison des princes jusques à la guerre de Guienne » ; — « Guerre de Guienne, avec la dernière de Paris. »

4 (fol. 169). « Apologie ou deffence du duc de Beaufort contre la cour, contre la noblesse, contre le peuple » (pièce attribuée à SAINT-ÉVREMOND) ; suivie d'une chanson par « Mr de VERDERONNE » sur un « Advis », donné au Parlement par le duc de Beaufort. Début :

« Or escoutez, peuple de France,
Le bel advis en termes exprès.
. . . . . . . . . . . »

5 (fol. 177). « Recit veritable de ce qui s'est passé en la ville de

Mante, depuis le 21 fevrier 1652 jusques au 5e jour de mars ensuivant. » Début : « Le 21 fevrier, le duc de Sully, gouverneur de la ville et chasteau de Mante... » Fin : « ...que l'on continuera s'il plaist à Sa Majesté. »

6 (fol. 183). « Voyage de la cour en Guyenne, 1650. » Début : « Le Roy accompagné de la Reyne... » Fin : « ...ayant des relais à Essonne. »

Papier; 193 feuillets; 358 sur 235 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 46; — J. i. 29; J. i. 30.

**790** [L. f. in-fol. 8²]. — Recueil de pièces sur l'HISTOIRE de FRANCE. Copies :

1, 2, 3 (fol. 1, 78, 98). Doubles des articles 1, 2, 4 du volume précédent.

4 (fol. 112). « Brigues pour le gouvernement » : fragment des Mémoires de LA ROCHEFOUCAULD (cf. l'article 3 du volume précédent).

5 (fol. 125). Fragments des « Memoires de M. le duc de LA ROCHEFOUCAULD sur les guerres civiles » : « Guerre de Paris » ; — « Voyage de M. de Longueville » ; — « Retour des princes » ; — « Guerre de Guyenne » (cf. l'article 3 du volume précédent).

Papier; 280 feuillets; 376 sur 240 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. »

**791** [L. f. in-fol. 12] [1]. — Recueil de pièces sur l'HISTOIRE de FRANCE. Copies :

1 (fol. 2). « Commancent les rebriches des ESTABLISSEMENTS le roy de France [LOUIS IX] selonc l'usage de Paris et d'Orliens et de court de baronnie. » Début : « L'an de grâce 1270, li bons roys Loeys fit et ordena... » Fin : « ...deffent les armes et chevauchiées en ses Establissements. »

2 (fol. 83). « Liste des seigneurs tant lais que ecclesiastiques et des terres et seigneuries qui ressortissent en la seneschaucée d'Auvergne à Rion, prise des registres des assises generaux de ladite seneschaucée. »

3 (fol. 103). « Lettre de Madame la marquise de VERNEUIL [Henriette

[1] Les trois volumes qui, dans l'ancien classement, précédaient celui-ci et portaient la cote L. f. in-fol. 9-11, contenaient des lettres et une vie du maréchal de Villars. Ils avaient été mis en dépôt à la Bibliothèque Sainte-Geneviève par leurs propriétaires, auxquels ils ont été restitués.

d'Entragues] au Roy; 1600. » Début : « Je suis reduicte au malheur q'un grand heur... » Fin : « ...que Vostre royalle Majesté a sur la vie, Sire, de vostre très humble et très obeissante servante et subjecte. »

4 (fol. 105). « Relation sur la conference de Monsieur de Chavigny avec Mr le nonce Scoty au couvent des Cordeliers, 1639. » Début : « Le vendredy, neufviesme du present mois de decembre 1639, j'allay trouver... » Fin : « ...et là-dessus nous nous separasmes. »

5 (fol. 111). « Escrit presenté de la part du Roy par Monsieur de Chavigny à Monsieur le nonce »; St-Germain en Laye, 8 décembre 1639.

6 (fol. 113 v°). « Dissolutio consilii Austriaco-hispani pro monarchia tyrannica, a multis aetatibus quaesita, penitus confringenda. » Rapport sur les moyens à employer pour dissoudre l'alliance austro-espagnole, 1635-1636. Début : « Non viribus aut velocitatibus... » Fin : « ...pro exercitu suo ad Rhenum perducere valeat. »

Papier; 129 feuillets; 330 sur 225 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Parisiensis, 1753. » — Anciens nos : R. 54 (?); — J. i. 18.

**792** [L. f. in-fol. 13). — Recueil :

1 (fol. 1). « Incipit epistola B. Bernardi [Carnotensis] de re familiari utilius gubernanda. » Début : « Gracioso et felici militi Raymondo, domino Castri Ambrosii, Bernardus in senium deductus, salutem. Doceri petisti a nobis... » Fin : « ...perducat sua dampnabilis sententia. Amen. »

2 (fol. 2). « Interrogatio [Pseudo-] B. Bernardi ad quinque monachos suos quomodo fidelius servitur Deo. » Début : « Primus respondit : Odivi mundum... » Fin : « ...omnibus equus. »

3 (fol. 2 v°). Pièce de vers français sur le différend des papes Urbain VI et Clément VII. Début :

« Au nom de Jesus-Christ, qui fut vray Dieus et homme,
Je vueil ycy dicter et compter une somme... »

Fin :

« Et (*sic*, pour : A) cellui qui a tort Diex doint qu'il se ravise
Et que l'Eglise demeure en droit, regne et franchise... »

4 (fol. 4). Prophéties, en vers français, sur les malheurs de la France, pendant la minorité de Charles VI (?). Début :

« Or est venu le temps moult desiré... »

Fin :

« Avant qu'en puist vrayement dire tout un. »

5 (fol. 4 v°). Pièce de vers français sur la fabrication du boudin. Début :

« A Paris l'Université... »

Fin :

« Et fiens qui put quant il est chaut. »

6 (fol. 5). « Dis des Sages. » Série de distiques mis dans la bouche de divers personnages de l'antiquité sacrée et profane. Début :

« N'est pas sire de son pays
Qui de ses hommes est hays... »

Fin :

« Ce n'est une merveille si povreté l'aqueult. »

7 (fol. 8). « Incipit liber provincialis Innocentii pape III. » Début : « Teutonici, Gallici, Ungari... » Fin : « ...Norvagie, Dacor (*sic*, pour : Dacie (?)) Ungarie. »

8 (fol. 12). « De mundo in centum annis. » Prophétie. Début : « Habitationes Syrie... » Fin : « ...illusus et victus maneat in eternum. »

9 (fol. 12). « Visio mirabilis in claustro Cisterciensis ordinis, Tripolis », 1367.

10 (fol. 12 v°). « Cest la Patenostre de Lombardie. » Satire contre les marchands lombards. Début :

« Pater noster, qui n'ies pas foulz,
Quar tu t'ies mis en grant repos. »
. . . . . . . . . . . . .

Fin :

« Autel qu'il voelt que on li face.

Explicit la Patrenostre de Lombardie. Ce fut fait en l'an M.CCC.LXXIX, le vij^e^ jour de decembre, à Paris. »

11 (fol. 13). Fragment d'une Complainte sur les malheurs de la France au commencement du XV^e^ siècle. Début : « Gallia, que versus occasum et usque ad Germaniam ab Alpibus et montibus Pireneis protenditur... » La fin manque.

12 (fol. 13 v°). Table des matières contenues dans la suite du volume.

13 (fol. 14). « Croniques abregées dès le commencement du monde

jusques à l'an 1315 et plus, et sont ycelles croniques de papes, d'emperieres, de rois de France, d'Engleterre, et quant il furent nés et rois, de plusieurs saints et saintes, de plusieurs choses avenues en ce temps, de plusieurs crestiens et sarrasins et autres choses. » Chronique universelle, allant jusqu'en 1322. Début : « Ci sont li an à conter dès le commencement dou monde... » Fin : « ...Ci morut le roi Philippe le Lonc et fu Karl, son frere, rois. »

14 (fol. 23). « La Geste de France, pour quoi il orent nom François et dont il sont astreit » (de l'origine à Philippe-Auguste). Début : « Si comme nous trovons escrit es enciens livres, Troie fu encienement la plus noble cité... » Fin : « ... par le commendement au roy Jehan que secourre ne les povoit. »

15 (fol. 32). « Ci s'ensuivent Moralités de phillosophes. » Début : « Talant m'est pris que je racontaise... » Fin : « ...a faire ce que il comandent. »

16 (fol. 44 v°). Le Credo et le Pater, avec commentaires en français. Début du commentaire : « Nos creons la sainte Trinité, le Père et le Fil... » Fin (au fol. 58) : « ...bonum quod est justicia, bonum quod est gloria. Amen. »

17 (fol. 47). Sermon sur la Crucifixion. Début : « On list en la sainte Escripture trois crucifiemens... » Fin : « ...il le seroit du baptesme du Saint Esperit. »

18 (fol. 53 v°). « Ci sont escrips pluiseurs bons et profitables Enseignemens de la foy crestienne, necessaires à savoir à tout crestien. Et, premierement, les vij vertuis principauls... » Fin : « ...home ne vit « pas tant seulement de pain, mais de toute la parole de Dieu ».

19 (fol. 55). « C'est le livre que fist Inocent pour demonstreir la miserable condicion de ceste miserre vie, duquelle lievre sont extrais aucuns chappitres qui sont ci contenus. » Version française de fragments du livre d'Innocent III : *De contemptu mundi seu de miseria hominis.*

20 (fol. 58). « Ci s'ensuist un biau Miracle d'un religieus qui requist qu'il peust congnoistre une des joies de paradis. » Début : « Il fu uns bons hons de religion... » Fin : « ...qui vit regne sans fin. Amen. »

21 (fol. 58 v°). « Ci s'ensuient les Sains Lieus de Jherusalem. » C'est le texte généralement désigné sous le nom d'*Innominatus I.* Début : « En Jerusalem est uns leus de pié et demi de grant... » Fin : « ...exemple de vrai aignel Jhesu-Crist. »

22 (fol. 59 v°). « Li (*sic*) comance l'Estoire de Jerusalem et

d'ANTIOCHE. » Début : « Par les livres que nos lisons, savons le veritez des anciens fez... En l'an de l'incarnation LXXII, vindrent Titus... » Fin (année 1122) : « ...mais à la fin vindrent assauveté. » Ce texte, dont on ne possède aucune autre copie, suit Foucher de Chartres, en y ajoutant des détails plus ou moins légendaires. Il est imprimé au t. V des *Hist. occid. des croisades,* p. 625 et suiv.

23 (fol. 71 v°). Préceptes de CATON, texte latin et paraphrase en vers français, par ADAM de SUEL. Début du latin : « Cum animadverterem plurimos homines errare graviter... » Début du français :

« Seigor (*sic*), ainz que je vos commanz
Espondre Caton an romanz. »

Fin du latin : « ...fecit conjungere binos. »
Fin du français :

« Et Diex vous an doint bien joïr. »

24 (fol. 79 v°). « Le LAPIDAIRE des xij pierres plus precieuses. » Début :

« Job por les diables disoit
Lor force en lor numblil gisoit... »

Fin :

« Leaument se devroit prover. »

25 (fol. 83). Autre LAPIDAIRE. Début :

« Cil qui aiment perres de pris... »

Fin :

« Tot jors i sont nuit et dolant. »

Le texte réuni de ces deux lapidaires est à peu près conforme à l'un des lapidaires publiés par M. Léop. Pannier (*Les lapidaires français du moyen âge;* Paris, F. Vieweg, 1882, in-8°, p. 238-285 [*Biblioth. de l'École des hautes études,* 52e fasc.]). Mais, dans les manuscrits cités par cet érudit, l'ouvrage commence toujours par notre second lapidaire, et le début du premier se trouve au milieu du chap. VII de la 2e partie. (Voy. p. 269, vers 1031.) La disposition du texte dans le présent manuscrit ne permet pas de supposer que cette divergence provienne d'une transposition de feuillets; mais il serait possible de l'attribuer à une transposition existant dans le manuscrit sur lequel a été faite notre copie.

26 (fol. 90). SERMON en prose. Début : « Oez que Nostre Sires dit en l'Evangile : Velliés et soiez en orison... » Fin : « ...n'a mestier combatre, mes fuir. »

27 (fol. 96). Commentaire et paraphrase en vers français du psaume 44 : « Eructavit cor meum », dédié à Marie de Champagne, sœur de Philippe-Auguste (1138-1198). Début :

« D'une chanson que David fit,
Que Nostre Sire ou cuer li mist... »

Fin :

« Qui toz biens set et ot et voit. »

Sur cette pièce de vers, voy. : Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français;* Paris, Imprim. nat., 1884, in-8°, p. 139-141.

28 (fol. 111). « Ci se commence la VIE SAINT WISTACE » (Eustache). Début :

« Qui veut oir sermon nouvel
Tot de vertu et bon et bel... »

Fin :

« Et Diex l'otroit en itel sen
Qui sans fin vit et regne. Amen. »

29 (fol. 125). Traité de MORALE religieuse. Début :

« Li Peres et li Filz et li Sains Esperiz,
Un Dieu en troiz personnes aourez et cheriz... »

Fin :

« Et li proie humblement que nous soions escript
Ou saint livre de vie que il meismes escript. Amen. »

30 (fol. 138). Traité de DOGMATIQUE religieuse, formé de 4 parties qui traitent des sujets suivants : les dix commandements; — les 12 articles de la foi chrétienne; — les vertus et les consolations du chrétien; — la bête de l'Apocalypse. Début : « Li premiers commendemens que Diex comende... » Fin : « ...du quel nous gart li Peres et li Filz et li Sainz Esperiz, qui vit et regne in unitate in secula seculorum. Amen. Explicit l'Apocalipse saint Jehan, abregé. » Ce traité paraît être un abrégé de la Somme de Frère LAURENT.

Le dernier feuillet de garde contient quelques notes : « Explicit hoc totum, pro pena da michi potum. » — « Hic jacet sub tumba rossa

mondi, non rosa monda, non redollet, sed ollet quod redolere solet. » — « Acsipe, sume, cape sont verba plasancia pape. » — « Nostre Dame, saint Vital, saint Magloire » ; — etc.

Entre les feuillets 124 et 125, devait se trouver une pièce qui a disparu, et dont voici le titre donné par la table placée au fol. 13 v° : « Ce est un autre petit livre, fait, compilé et extrait de la revelacion que Nostre S. Jhesu Crist fist à Mons. S. Methode, evesque et martir, de tout le commencement du siecle, et des aages et des generacions des premiers peres, et du deluge, et des choses avenues puis le deluge, et des choses a avenir depuis le deluge jusques a la fin du monde, et de Gog et de Magog, et de l'avenement et des fais Antecrist, et de ses apostres et disciples quels il seront et qu'il feront, de Enoch et Elyas, et de la fin du monde. »

Parchemin ; 145 feuillets ; 305 sur 218 millim. — XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècle. — Au fol. 124 v°, on lit (écriture du XV^e^ siècle) : « Ce livre apartient à Michiel Nicolas ».

793 [L. f. in-fol. 14]. — Recueil de pièces concernant pour la plupart l'histoire de France. Copies :

1 (fol. 9). TRAITÉS de PAIX et d'alliance entre les rois de France et d'Angleterre (1195-1339).

2 (fol. 87 v°). TRAITÉS de PAIX et d'alliance entre les rois de France et d'Écosse (1359-1499).

3 (fol. 161). « Declaration du roi CHARLES VII contre Jacques Cuer » ; 29 mai 1453.

4 (fol. 177 v°). « Epitre envoyée au roy Henry second par l'evesque de Nevers, EPIFAME (*sic,* pour : Spifame), en may 1559. »

5 (fol. 193 v°). « Proposition faicte au Roy par Monsieur le chancelier de France, sur le faict de la RELIGION » ; 1559.

6 (fol. 201 v°). « Epistre ou proposition de M. le president DU FERRIER au roy Charles IX », sur le même sujet.

7 (fol. 214 v°). « TRAICTÉ de PAIX [de Cateau-Cambresis] entre le roy très chrestien Henry II^e^, roy de France, et le roy catholique, Philippe II, roy des Espagnes, et leurs alliez et confederez » ; 3 avril 1560.

8 (fol. 271 v°). « Recueil de [la date et lieu de] la naissance de plusieurs enfants de France », de 1543 à 1556.

9 (fol. 274 v°). Pièce de vers latins, à la louange de Jeanne d'Arc,

composée, en 1581, par « Guillielmus VALEUS GUELLIUS POMPONIUS », conseiller du Roi.

10 (fol. 275). Diverses ÉPITAPHES en l'honneur du chancelier de Birague.

11 (fol. 275 v°). Diverses ÉPIGRAMMES en latin : « Italus ad Germanos » — « Germanus Italis » — « In canem ».

Papier; 276 feuillets; 355 sur 215 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**794** [L. f. in-fol. 15]. — 1 (fol. 1). « Traicté faict par JEAN JUVENAL de URSINS, evesque de Laon... au roy Charles VII, touchant les differens entre les rois de France et d'Angleterre. »

2 (fol. 103). « Traitté concernant les differents entre les rois de France et d'Angleterre, dedié au roy Louis XI$^{e}$. » Début : « Pour ce que plusieurs... » Fin : « ...au plaisir de Dieu, jusques à la fin. Amen. » Cf. sur ce texte : *Catal. des mss. de la Biblioth. Mazarine,* t. II, p. 329.

Papier; 195 feuillets; 415 sur 275 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : N. 28; — J. i. 1.

**795** [L. f. in-fol. 16]. — « Lettres, actes et traictés faicts en la conference de Loudun entre les depputés du roy [de France], d'une part, et le prince de Condé et autres seigneurs joinctz avec luy, qui avoient pour pretexte la reformation de l'Estat, 1616. »

Le présent recueil a été utilisé par M. Bouchitté pour la publication de ses *Négociations, lettres et pièces relatives à la conférence de Loudun;* Paris, 1862, in-4°. (*Coll. de Doc. inédits.*) Cf. la préface de cet ouvrage, p. III.

Papier; 158 feuillets; 415 sur 273 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 36; — J. i. 10.

**796** [L. f. in-fol. 17]. — TRAITÉ de MADRID entre Charles-Quint et François I$^{er}$; 14 janvier 1526; avec pièces annexes.

Papier; 193 feuillets; 270 sur 190 millim. — Commencement du XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris biblioth. S. Genovefae Paris., 1753. » — En tête du volume, se trouve l'écusson suivant, qui est celui de la famille Aumont (voy. Grandmaison, *Dictionnaire héraldique,* col. 127, 128, 147) : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef, deux et deux, trois en pointe, une et deux ou malordonnées.* — Anciens n$^{os}$ : R. 40 (ou 42) ; — J. i. 15.

**797** [L. f. in-fol. 18]. — 1 (fol. 1). Procès-verbal de la « CONFERENCE entre les deputés de l'empereur Charles-Quint, d'une part, et ceux du roi François Ier, d'autre part, en laquelle presidoit le cardinal d'York, legat en Angleterre, comme mediateur de la part du roy d'Angleterre, son maître. A Calais, l'an 1521. »

2 (fol. 144). « Recueil de ce qui s'est passé aux affaires generales de Suisse, Genève, Savoye et autres lieux, ou messire Nicolas Bruslart, sieur de Sillery, ambassadeur du Roy en Suisse, a esté employé, depuis l'an 1587 jusques en l'an 1593, ou sont contenues les harangues et propositions faictes par ledict sieur de SILLERY. »

Papier; 600 feuillets; 340 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**798** [L. f. in-fol. 19]. — Copie de pièces relatives à la négociation et à la conclusion du TRAITÉ de VERVINS, janvier-juillet 1598 : lettres du roi Henri IV; de M. de Villeroy; de MM. de Bellièvre et Sillery; du duc de Savoie; du légat apostolique; du pape Clément VIII; du cardinal Albert, archiduc d'Autriche; du comte de Saint-Pol; de M. de Buzenval; de M. de Biron. — Instructions aux ambassadeurs; mémoires concernant les négociations, etc.

Papier; 268 feuillets; 310 sur 210 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris biblioth. S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 39; — J. i. 16.

**799** [L. f. in-fol. 19²]. — Journal des campagnes des armées françaises en Allemagne, Pays-Bas et Italie, sous les ordres du cardinal de la Valette, pendant les années 1635 à 1639; avec plans de batailles et de forteresses. Manuscrit autographe du maréchal de FABERT.

Papier; 173 feuillets; 355 sur 225 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : M. f. 1; — L. f. 1.

**800** [L. f. in-fol. 20]. — Recueil de pièces sur l'HISTOIRE de FRANCE. Copies :

1 (fol. 1-75 et 79). Pièces relatives aux négociations de la paix de Westphalie, 1644-1648.

2 (fol. 77). « Sommaire du resultat des Estats generaux des Provinces-Unies des Pays-Bas, à La Haye, l'an 1639, le 3 decembre. » Signé : « Musch. »

3 (fol. 81). Lettre de Henri IV au cardinal [de Bourbon]; Varicarville, 5 mai 1592.

4 et 5 (fol. 82). Paroles prononcées, le 25 juillet 1593, dans l'église Saint-Nicolas des Champs, par le curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, sur la conversion du Roi. — Sommaire d'un arrêt du parlement de Toulouse contre un prédicateur qui avait médit de la cour et un conseiller qui ne l'avait pas dénoncé.

6 (fol. 83). « Extraict d'une lettre de M. Ancel, resident pour le Roy près de l'Empereur, escripte au Roy, le 18 octobre 1590. »

7 (fol. 84). « Requeste presentée par Madame d'Angoulême [Diane de Poitiers] à Messieurs de la cour de Parlement », au nom de la reine Louise, veuve de Henri III, touchant la poursuite des assassins de son mari.

8 (fol. 85). « Extraict d'un journal des guerres du roy de Suède en Alemagne, escript à la main, depuis l'an 1630, le 29 may, jusques en l'an 1632, le 6 novembre, mis par escript par un secretaire dudict roy de Suède et traduict de l'aleman » (très court fragment).

9 (fol. 86). « Traicté de confederation et alliance de Louis XIII, roy de France, avec Christine, reine de Suède » ; Compiègne, 28 avril 1635 (en latin).

10 (fol. 88). « Des Estatz de Lorraine et des villes de Metz, Toul et Verdun, dont l'empereur [Ferdinand III] voudra poursuivre la restitution comme estans de l'Empire. » Début : « L'on peut respondre de la part du Roy pour ce qui est des Estats de Lorraine... » Fin : « ...detenues par des nations estrangères. »

11 (fol. 90). Mandement du roi Henri III touchant « la preseance des officiers de la couronne sur les ducs », marquis, comtes, etc. ; s. d. Début : « Henry... à tous ceux... Le roy Charles, dernier decedé, considerant... » La fin manque.

12 (fol. 91). « Considerations sur la situation du royaume de Navarre et l'invasion d'iceluy, faicte par le roy Ferdinand d'Aragon », en 1512. Début : « Le droict du Roy au royaume de Navarre... » Fin : « ...tous troubles et empeschemens contraires. »

13 (fol. 92). « Contredicts de la part du duc de Lorraine aux lettres patentes d'Antoine, duc de Lorraine, et de son fils, le duc François, données à Bar, le 15 novembre [1541], par lesquelles ils ont recogneu ne pouvoir jouir d'aucuns droits royaux au duché de Bar et autres terres et seigneuries par eux tenues, mouvans de la couronne de France... »

14 (fol. 94). « Discours d'un bon François et fidele serviteur du Roy, sur les articles de la paix de Monson » (traité de Monzone, du 5 mars 1626, entre la France et l'Espagne), et, en particulier, sur le devoir des Ligues Grisonnes d'accepter les articles de cette paix. Début : « Les seigneurs des Trois Ligues peuvent et doivent accepter le premier en ce qu'il les restablit... » — La fin manque.

15 (fol. 96). « Forme de la seance des deputez d'Espagne et d'Angleterre à la conference pour la paix à Londre, l'an 1604. »

16 (fol. 98). « Declaration du canton de Zürich qu'il entre en confederation et alliance avec le roy de France et les cantons de Berne et Soleurre, pour la defense et conservation de la ville de Genève, l'an 1605, le 28 d'aoust » (en français).

17 (fol. 100). « Proposition du sieur de Mortefontaine, ambassadeur du roy de France vers les Suisses, sur la paix de Vervins » ; 8 juillet 1598.

18 (fol. 102). Liste de traités conclus par les rois de France, de 1435 à 1513.

19 (fol. 105). Dictionnaire historique de la France pour les XV^e^ et XVI^e^ siècles.

Papier; 253 feuillets; 215 sur 200 millim. — XVII^e^ siècle. — Au verso du fol. 253, on lit (écriture du XVIII^e^ siècle) : « Ce manuscrit a esté donné à la bibliothèque S^te^ Geneviève par M. Guenele. » — « Ex libris biblioth. S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os^ : R. 38; — J. i. 21, 22.

**801** [L. f. in-fol. 21]. — « Negociation secrète des Pyrenées, ou les lettres du cardinal Mazarin au Roy, à la Reine, à M^rs^ Le Tellier et de Lionne, ministres d'Etat, et autres » ; 10 juillet-12 novembre 1659. Copies.

Au fol. 282, se trouve un « Memoire envoyé par M. le mareschal de Villeroy, à Saint-Jean de Luz, le 16^e^ septembre 1659 », contenant deux modèles de lettres que la reine de France pourrait écrire au roi et à la reine d'Espagne.

Papier; 451 feuillets; 390 sur 250 millim. — XVII^e^ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1732. »

**802** [L. f. in-fol. 22]. — « Lettres et memoires de M. le cardinal Mazarin à M^rs^ Le Tellier et de Lionne, contenans le secret de la negociation de la paix des Pyrenées, dans les conferences tenües à Saint-Jean

de Luz entre ledit seigneur cardinal et dom Loüis d'Haro, ministre d'Espagne, en 1659. » Double du volume précédent, avec quelques lettres en moins. (Voy. fol. 177, 206, 323, 346, 385, 428 de ce dernier manuscrit.)

Papier; VIII-702 pages; 360 sur 238 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — Sur les plats extérieurs de la couverture sont estampées les armes de Jean-Louis Usson, marquis de Bonac. (Cf. Guigard, *Nouvel Armorial du bibliophile,* t. II, p. 461.) — Sur le premier plat intérieur de la couverture, sont gravés les armes et l'ex-libris de Louis de Vienne de Geraudot, qui se trouvent aussi dans les mss. n$^{os}$ 361, 406, etc. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. »

**803** [L. f. in-fol. 23]. — « Extraict de tous les traictez faits [au Conseil du Roi] depuis 1631 jusques en 1653, avec les noms des traictans et des cautions. »

Papier; 105 feuillets; 365 sur 245 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. »

**804** [L. f. in-fol. 23$^{1}$]. — 1 (fol. 1). « Registre des personnes d'affaires qui sont intervenues cautions des traictez faitz au Conseil, depuis le 1$^{er}$ jour de janvier 1635 », jusqu'à l'année 1638.

2 (fol. 16). « Liste de Messieurs les conseillers-secretaires du Roy, maison, couronne de France et de ses finances, année 1688. » Pièce imprimée, s. l. n. d., 1 feuillet.

Papier; 17 feuillets; 375 sur 240 et 650 sur 490 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Les deux documents contenus dans le présent volume se trouvaient ci-devant à l'état de pièces détachées sous la couverture du manuscrit précédent.

**805** [L. f. in-fol. 25] [1]. — « Les CRONIQUES de NORMANDIE » (de l'époque de Pépin, père de Charlemagne, à l'année 1216). Début : « Combien que les vrayes croniques nous racontent que Rou fut le premier duc de Normandie, aucunes escriptures nous racontent que au temps le bon roy Pepin, pere du roy Charlemaine... » Fin : « ...En celluy an se

[1] Le manuscrit portant la cote L. f. 24 in-fol. a disparu de la Bibliothèque, dès la fin du XVIII$^{e}$ siècle, probablement. Il contenait : 1° des documents sur l'histoire de Bretagne; 2° Chronicon abbatiae B. Mariae Virginis de Lagia; 3° une Règle de S. Augustin. (Voy. l'ancien catalogue manuscrit, coté : Q. f. in-fol. 6$^{2}$, p. 445; n° actuel : 968.)

murdrent les chrestiens par toutes les terres de chrestienté en la voye d'aller en Jerusalem conquerre la sainte terre d'oultre mer. »

Papier; 137 feuillets; 297 sur 210 millim. — XV^e^ siècle. — Sur les plats intérieurs de la couverture, se lit (écriture du XV^e^-XVI^e^ siècle) le nom : « Nicolas de Saintyon (ou Sanchon) », personnage auquel a probablement appartenu le volume. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os^ : N. 16; — J. i. 7.

**806** [L. f. in-fol. 26]. — « Memoire concernant le pays et duché de Bourgogne, dressé par M. FERRAND, m^e^ des requêtes, intendant en ladite province de Bourgogne. »

Papier; 444 feuillets; 330 sur 215 millim. — XVIII^e^ siècle. — A la suite du titre de ce mémoire et au verso du fol. 439, on lit le nom : « Guyon de Sardière »; au dos du volume, se voit le monogramme de ce célèbre bibliophile.

**807** [L. f. in-fol. 27]. — « Histoire de Provence [de la fondation de Marseille à l'année 1599], par messire Jean-François GAUFRIDI, conseiller au parlement du même païs. » Copie.

Papier; I-435 feuillets; 297 sur 208 millim. — XVII^e^ siècle. — Au verso du premier plat de la reliure se voient les armes et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Cf. les mss. n^os^ 361, 406, etc.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Sur le feuillet de titre, on lit une note ainsi conçue : « Il n'y a qu'un premier manuscript qui est dans la Bibliotheque du Roy soubs le n° L. 391. » — A la page 869, se trouve la note suivante : « J'ay lu l'histoire de Provence et n'y ai rien trouvé qui en puisse empecher l'impression, si Monseigneur le Chancelier a agreable d'en accorder le privilege. Fait le 22^e^ d'avril 1688. [Signé :] Cousin. Pour Monseigneur le Chancelier. »

**808** [L. f. in-fol. 28]. — « Memoire de la generalité de Lyon » (topographie, histoire, villes, noblesse, état ecclésiastique, gouvernement militaire, mœurs, etc.), dressé par l'intendant (?). Copie.

Papier; 153 feuillets; 302 sur 198 millim. — XVII^e^ siècle. — Au verso du premier plat de la reliure, on lit : « Ex libris Caroli Ycard Equ^s^. Regi. a Consiliis et secret. sereniss. Dombarum principi ab intimis consiliis et in supremâ curiâ parisiensi et consistoriis regiis patroni »; avec les armes gravées de ce personnage. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**809-811** [L. f. in-fol. 29-29^3^]. — Trois volumes. — « Cy commence le prologue de la première partie des histoires de Belges, c'est assavoir

des tresillustres princes de Haynnau, lesqueles histoires fist et composa maistre JACQUE de GUISE, docteur en theologie de l'ordre des frères Mineurs du couvent de Valenchiennes. » Version française des *Annales de Hainaut,* de Jacques de Guyse, divisée, comme l'original latin, en trois parties et 20 chapitres, allant de l'origine troyenne des Belges à l'époque de la comtesse Marguerite (vers 1252). Début du prologue : « Je, qui par la grace de Dieu ay a traittier de la primitive fondation et premier commencement, avanchement, estat, departement et adventures des nobles princes de Haynnau... » Fin du prologue : « ...nous doinst Dieu tele ayde que ce soit à la loenge de luy et au plaisir de tous les oans... » Début des « Histoires » : « Au temps que Laomedon, roy de Troye, fut occis et mis à mort par Hercules et Jason... » Fin : « ...car Marguerite les hayoit capitalement, s'en allèrent avec le roy. »

Papier; 329, 314 et 355 feuillets à 2 col.; 385 sur 280 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — Peintures. Lettrines en couleur et marges ornées. — Aux fol. 2 du 1er volume, 4 du 2e volume et 5 du 3e volume, se voit l'écusson suivant : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à la croix de sable, aux* 2 *et* 3 *de gueules au sautoir d'argent.* — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : D. 2; — N. 28; — NN. 1.

**812** [L. f. in-fol. 30]. — Pierre de CASENEUVE. « La Catalogne françoise, où il est traitté du droit que le roy de France a sur les comtés de Barcelonne et de Roussillon et sur le reste des terres qui composent la principauté de Catalogne. » — Cet ouvrage a été imprimé à Toulouse, en 1644, in-4°.

Papier; 57 feuillets; 300 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris Stae Genovefae Paris., 1753. »

**813** [L. f. in-fol. 31]. — Pièces relatives, pour la plupart, aux ÉTATS d'ORLÉANS, 1560-1562. Copies :

1 (page 1). « Discours de ce qui a esté proposé et deliberé à l'assemblée des princes, chevaliers de l'Ordre et autres grands seigneurs estans appellez au Conseil du Roy, tenu le 21e jour du mois d'aoust dernier, 1560, au lieu de Fontainebleau. »

2 (page 23). « Harangue du chancelier aux Estats d'Orleans, le 13 decembre 1560. »

3 (page 71). « Procès-verbal contenant les ordonnances et comparitions et autres choses faites et ordonnées par les deputez du clergé de

France, assemblez à Orleans, pour comparoir devant le Roy en l'assemblée generalle des trois Estats. »

4 (page 185). « Articles contenans les remonstrances que l'Estat ecclesiastique et clergé de France, Dauphiné, terres adjacentes et autres pays, estans soubz l'obeissance du Roy, presente à Sa Majesté seant en son lict de justice en l'assemblee des trois Estats de son royaume convoquez en sa ville d'Orleans, le 1er jour de janvier, l'an 1560 » v. s.].

5 (page 299). « S'ensuivent les responses [du Roy] aux articles cy cottez en marge du cahier ecclesiastique, sous la rubrice du clergé. »

6 (page 329). « Edit royal pour la reformation de l'Estat ecclesiastique »; s. d. (1561?). Début : « Tous archevesques et evesques seront desormais, si tost que la vaccation... » Fin : « ...d'amende arbitraire, pour la première fois, et de prison, pour la seconde. »

7 (page 351). Double de l'article n° 4 : « Articles contenans les remonstrances... »

8 (page 473). « S'ensuivent les reponses cy cottées en marge du cahier du tiers Estat sous la rubrique de l'Estat ecclesiastique. »

9 (page 507). Lettre du roi Charles IX au bailli de Meaux, touchant l'indemnité à payer aux députés des trois États de son bailliage, qui se sont rendus aux États d'Orléans; Orléans, 30 janvier 1560 [v. s.].

10 (page 511). « Extrait des registres du Conseil privé du Roy », concernant les salaires tant de « ses serviteurs et officiers que d'autres personnes... qui sont employez par commissions et mandemens extraordinaires »; Fontainebleau, 1er mars 1553 [v. s.].

11 (page 517). Procès-verbal de la délibération des députés du clergé du gouvernement de Champagne et Brie pour l'élection d'un député chargé de présenter le cahier dudit clergé à l'assemblée ecclésiastique convoquée par le Roi à Melun; Troyes, 10-11 juin 1561.

12 (page 531). Lettre de Charles IX au bailli de Troyes, touchant l'indemnité qui doit être payée à Nicole le Tartrier, député par le clergé de Champagne et Brie à l'assemblée ecclésiastique convoquée par le Roi; Saint-Germain en Laye, 23 septembre 1561.

Papier; II-535 pages; 367 sur 245 millim. — XVIIe siècle. — « Ex bibliotheca quam ...abbatiae S. Genovefae Paris. testamento legavit Car. Maurit. Le Tellier, archiep. Remensis. » — « Ex biblioth. S. Genovefae Paris., 1734. » — Ancien n° : L. 61. — La plupart des pièces contenues dans le présent volume se trouvent aussi dans le ms. n° 172.

**814** [L. f. in-fol. 32]. — Histoire en prose de Bertrand du Guesclin, d'après le poème de CUVELIER. La table des chapitres qui occupe les feuillets 2 et 3 est incomplète. Elle débute au milieu du titre du chapitre XX. Début du livre : « Tous ceulx qui ont les cuers gentilz et ayment et desirent honneur... » Fin : « ...que ce soit a honneur de Dieu et du sien et au prouffit de son peuple; et à tous ceulx qui ce livre liront ou orront doint Dieu bonne vie et paradis. Amen. Explicit le livre de Betran (*sic*) du Guesclin. »

Le dernier feuillet du volume est formé d'un fragment d'un LIVRE de COMPTES (XIV$^e$-XV$^e$ siècle) comprenant : 1° la recette de 35 localités du Poitou; 2° les « deniers baillez... à Guillaume Charrier, receveur general de toutes finances, tant en Languedoil comme en Languedoc ».

Parchemin; 170 feuillets; 290 sur 220 millim. — XV$^e$ siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — Au fol. 1, on lit (écriture du XV$^e$ siècle) : « Ce livre apartient à maistre Jehan Sevin. » — « Bibl. San Gen. Paris., 1734. » — Anciens n$^{os}$ : N. 17; — R.R. 10.

**815** [L. f. in-fol. 33]. — « Histoire des choses memorables advenües du regne de Louis XII et François I$^{er}$ en France, Italye, Allemagne et ès Pays-Bas, depuis l'an 1499 jusque en l'an 1521, mise par escript par Robert de LA MARK, seigneur de Fleurange et de Sedan, mareschal de France. »

Papier; 235 feuillets; 330 sur 220 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 92; — J. i. 26; — J. i. 27.

**816-819** [L. f. in-fol. 34-34$^4$]. — Quatre volumes. — Lettres écrites par M. HURAULT de MAISSE, pendant son ambassade à Venise, 1582-1588. Copies.

Voici l'indication de la période comprise dans chaque volume : 1$^{er}$ volume : du 28 novembre 1582 au 7 août 1583; — 2$^e$ volume : du 14 août 1583 au 4 janvier 1586; — 3$^e$ volume : du 14 janvier 1586 au 18 mai 1587; — 4$^e$ volume : du 1$^{er}$ juin 1587 au 23 août 1588.

Papier; 365, 364, 392 et 390 feuillets; 435 sur 280 millim. — XVII$^e$ siècle. — Sur les plats extérieurs de la couverture sont estampées les armes de Bénigne Le Ragois de Bretonvilliers, président en la Chambre des comptes de Paris. (Voy. Guigard, *Nouvel Armorial du bibliophile*, t. II, p. 315.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**820** [L. f. in-fol. 35]. — Deux tomes en un volume. — Lettres de M. de La Ville aux Clercs et de Louis XIII à M. le comte de Tilliers; lettres de M. le comte de Tilliers à M. de La Ville aux Clercs, au Roi et à M. de Puisieux, conseiller du Roi en son Conseil d'État (voy. t. I, p. 4, 24, 37, 38, 49), écrites pendant l'ambassade dudit comte de Tilliers en Angleterre, janvier-juillet 1623. Copies.

Ce volume contient, en outre, les copies des pièces suivantes : 1°. Lettres de Louis XIII : au roi d'Angleterre; 23 mai-5 juillet 1624 (t. I, p. 398; t. II, p. 71, 190, 209, 239) ; — au prince de Galles, 23 mai et 28 juin 1624 (t. I, p. 399; t. II, p. 191) ; — à M. de Béthune, son ambassadeur à Rome, 31 juillet 1624 (t. II, p. 301); — à l'archevêque de Lyon, 31 juillet 1624 (t. II, p. 305) ; — au cardinal de La Valette, 31 juillet 1624 (t. II, p. 308); — au cardinal de Savoie, 31 juillet 1624 (t. II, p. 310); — au cardinal Barberini, 31 juillet 1624 (t. II, p. 311); — à plusieurs cardinaux, 31 juillet 1624 (t. II, p. 313) ; — à M. le marquis d'Effiat, ambassadeur en Angleterre, 16 juillet-13 août 1624 (t. II, p. 231, 279, 353, 396, 420); — au duc de Buckingham, 6 août 1624 (t. II, p. 405); — au marquis de Gourdon, 6 août 1624 (t. II, p. 406).

2°. Lettres du roi d'Angleterre, Jacques Ier : au roi de France, 30 mars-21 juillet 1624 (t. I, p. 235; t. II, p. 43, 45, 222, 224, 416) ; — au nonce du Pape en Flandre, 29 septembre 1623 et 10 janvier 1624 (t. I, p. 247, 248); — à M. de La Ville aux Clercs, 13 mai 1624 (t. II, p. 47).

3°. Lettre du roi d'Espagne, Philippe IV, au comte Olivarès, 5 novembre 1622 (t. I, p. 217).

4°. Lettres de Charles, prince de Galles, au roi de France, 1er mai 1624 et s. d. [1624] (t. II, p. 49 et 418).

5°. Lettres de M. de La Ville aux Clercs : à M. Seton, exempt des gardes du Roi, allant en Angleterre, 16 avril 1624 (t. I, p. 263); — à M. le comte de Brienne, s. d. [1624] (t. II, p. 152); — à M. le marquis d'Effiat, ambassadeur en Angleterre, 18 et 31 juillet 1624 (t. II, p. 287 et 298).

6°. Lettres de M. le marquis d'Effiat : au roi de France, Londres, 18 et 31 juillet 1624 (t. II, p. 243, 358); — à M. de La Ville aux Clercs, Londres, 18, 24 et 31 juillet, 4 août 1624 (t. II, p. 276, 290, 391, 407).

7°. Lettres de M le marquis de Gourdon : au roi de France, s. d.

[1624] (t. II, p. 227); — à M. de La Ville aux Clercs, s. d. [1624] (t. II, p. 229).

8°. Lettres de M. Guillaume de Calcedon, « ordinaire d'Angleterre » : au roi de France, Londres, 10 avril 1624 (t. I, p. 326); — à M. de La Ville aux Clercs, Londres, 10 avril 1624 (t. I, p. 330).

9° (t. I, p. 133). « Memoire de ce qui s'est passé en Angleterre depuis la mort du duc de Lenox. » Début : « Le vingt deuxiesme du mois de fevrier [1624] stile nouveau, l'ouverture du parlement d'Angleterre se devoit faire... » Fin : « ...mais avoir recours à la voye des armes. »

10° (t. I, p. 142). « Harangue du roy de la Grande-Bretagne, prononcée en son parlement, le 29ᵉ fevrier 1624. » Début : « Messieurs spirituels et temporels, et vous qui estes gentilshommes... » Fin : « ...au bien general du publicque de cet estat et royaume. »

11° (t. I, p. 151). Discours du duc de Buckingham, touchant le traité de mariage entre l'Espagne et l'Angleterre, le 5 mai 1624. Début : « Signori miei gentilhuomini della casa del commune del Parlamento... » Fin : « ...ha fatto questo per noi. »

12° (t. I, p. 174). « Response du roy d'Angleterre aux deputez du Parlement, le 8ᵉ mars 1624. » Début : « Signori e gentilhuomini. Io ho occasione sopra ogni altra cosa... » Fin : « ...la mia resolutione vi sara manifesta. »

13° et 14° (t. I, p. 223 et 229). Deux « Memoires baillés à M. Seton, exempt des gardes du Roy, s'en allant en Angleterre » ; 30 mars 1624 et s. d. [1624].

15° (t. I, p. 281). « Harangue faite par le roy d'Angleterre à son parlement, le 13ᵉ mars 1624. » Début : « Messeigneurs et gentilshommes, la dernière fois que je vous ay parlé... » Fin : « ...de recevoir d'eux tant de tort. »

16° et 17° (t. I, p. 301 et 332). Mémoires envoyés d'Angleterre, les 15 et 26 avril 1624.

18° (t. I, p. 423). « Requeste du Parlement au roy de la Grand'-Bretagne » ; s. d. [1624]. Début : « Sacra Majesta. Havendo piaciuto a V. Mᵗᵃ nella nostra humilissima suplica... » Fin : « ...a farei degni della sua risposta. »

19° (t. I, p. 426). « Response du roy de la Grand'Bretagne à son parlement » ; s. d. [1624]. Début : « Signori miei et gentilhuomini tutti. Benche io non posso sinon lodare il vestra zela (*sic*)... » Fin : « ...sotto lor proprio signore. »

20° (t. II, p. 157). « Harangue au roy de la Grand'Bretagne pour soutenir que le mariage d'Espagne est avantageux » ; s. d. [1624]. Début : « Serenissime rex. Ea quae nuper tibi dixi et jam scripto repeti jubet... » Fin : « ...superest in hoc officium et obedientiam meam mandatis vostrae Majestatem persistam bani consulere (*sic,* peut-être pour : superest [ut] in hoc, [per] officium et obedientiam meam, mandatis Vestrae Majestatis persistam bene consulere). »

21° (t. II, p. 195). « Instruction baillée à Mr d'Effiat, allant ambassadeur extraordinaire vers le roy d'Angleterre, du 26e juin 1624. »

22° (t. II, p. 241). « Parolles dites par l'ambassadeur du roy d'Espagne au roy de la Grande-Bretagne sur la rupture des traittez » ; s. d. [1624]. Début : « Dom Carlos Coloma dira et escrira au roy de la Grande-Bretagne ce qui ensuit : Le roy, mon maistre, ayant veu un escrit que dom Gautier Astron, ambassadeur de Vôtre Majesté... » Fin : « ... à desirer la paix et le repos de la chrestienté, comme aussy le bien de son Esglise. »

23° (t. II, p. 315). « Instruction baillée à M. de Berule, general de la congregation de l'Oratoire, s'en allant à Rome de la part du Roy pour obtenir la dispense du mariage entre Henriette-Marie de France et le prince de Galles » ; 31 juillet 1624.

24° et 25° (t. II, p. 339 et 346). « Articles [du contrat] de mariage, et articles reformez [de ce même contrat] baillez à Messieurs les ambassadeurs d'Angleterre en France » ; 19 et 21 juin 1624.

Papier ; 429 feuillets ; 438 sur 290 millim. — XVIIe siècle. — Relié en veau plein, aux armes de Lambert de Thorigny, conseiller à la Cour des comptes. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1732. »

**821** [L. f. in-fol. 36]. — « Registre de l'ambassade extraordinaire en Suisse de M. le mareschal de Bassompierre, sur la fin de l'année 1625 et au commancement de 1626. » Copie.

Papier ; 347 feuillets ; 350 sur 225 millim. — XVIIe siècle. — Relié en veau plein, aux armes de Pierre Delpech de Cailly, président en la Cour des aides (1712-1737). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**822** [L. f. in-fol. 37]. — Recueil de pièces touchant les Relations politiques des Cantons suisses avec les États européens, 1474-1663. Copies :

1 (fol. 2). Harangues, lettres, mémoires et négociations de

MM. Meliand et De la Barde, ambassadeurs de France en Suisse, depuis 1636 jusqu'en 1660. — On trouve, entre autres, dans cette partie du recueil : des fragments de recès ou procès-verbaux des diètes suisses (fol. 79, 80, 86 v°, 87); — une copie d'une lettre de la diète suisse au Roi; Baden, 8 février 1653 (fol. 82 v°); — une copie d'une lettre de l'empereur [Ferdinand III] aux Cantons, 5 août 1653 (fol. 144); — une copie d'une lettre de Jean de Judais, moine augustin, à l'ambassadeur de France à Soleure, Constance, 3 juin 1658 (fol. 242 v°); — un arrêt du Roi, touchant le licenciement d'une des compagnies de sa garde suisse pour indiscipline, 8 janvier 1657 (fol. 385 v°); — une ordonnance du Roi, touchant les capitaines suisses de sa garde, 12 janvier 1658 (fol. 390 v°); — une lettre du Roi aux Cantons suisses sur le rappel de M. de la Barde, ambassadeur en Suisse, 23 novembre 1660 (fol. 406).

2 (fol. 408). « Memoire presentée (*sic*) au Roy par M[rs] les ambassadeurs des treize Cantons et coalliez des ligues de Suisses, le 10[e] novembre 1663 » ; et « Responce de Sa Ma[té] audit memoire »; Paris, 18 novembre 1663.

3 (fol. 417). Relation de l'ambassade envoyée au Roi par les Cantons suisses, après le renouvellement de l'alliance, 3-20 novembre 1663.

4 (fol. 436). « L'accord perpetuel faict entre la maison d'Austriche et les Cantons des ligues suisses... ; à Sallins, le 11[e] jour de juin... l'an 1474. » (Version française.)

5 (fol. 442). « Traité entre l'empereur Maximilien [I[er]] et les Cantons, par lequel il a esté renoncé de part et d'autre au secours mutuel speciffié par le traité de paix hereditaire » ; Zurich, le 31 octobre 1500. (Version française.)

6 (fol. 445). « Coppie du traité de paix hereditaire fait par l'empereur Maximilien avec les Cantons suisses, du 7[e] fevrier 1511 », à Baden en Argovie. (Version française.)

7 (fol. 454, 457-459, 462 v°). Extraits (en français) des recès ou procès-verbaux de quelques diètes suisses (Baden, 8 juin et 13 novembre 1578; 6 septembre 1579; 4 juin 1581; 6 février 1622; 12 février 1590; 30 juin 1591; 27 décembre 1636).

8 (fol. 456). Lettre de Philippe II, roi d'Espagne, aux Cantons suisses; du monastère de Thamar, le 22 mai 1581. (Version française.)

9 (fol. 459 v°). « Alliance entre la maison d'Austriche et les Cantons, de l'an 1477 » [Zurich, le 13 octobre 1477].

10 (fol. 464). « Extrait des Annales de Mich. STEITTLER », historien bernois [1578-1636]. (Version française.)

11 (fol. 468). « Sommaire de l'alliance entre la seigneurie de Venize, et les villes de Zurich et Berne, faite le 6e mars 1615. » (Version française).

12 (fol. 472). « Alliance renouvellée et augmentée, le 30 (*sic*, pour : 20) mars 1634 [à Lucerne], entre Sa Majesté royalle d'Espagne et les sept louables Cantons catholiques... » (Version française.)

13 (fol. 493 v°). « Capitulation de la paix et amitié confirmée et jurée à Milan [le 3 septembre 1639] par Son Excellence M. le marquis de Leganès, au nom de Sa Majesté [le roi d'Espagne], et les ambassadeurs des trois Ligues Grises en general. » (Version française.)

14 (fol. 508). Autre « capitulation faite à Milan [le 3 septembre 1639] entre Son Excellence M. le marquis de Legenez et les trois deputez des Grisons touchand la religion, gouvernement et autres choses particulières de la Valteline et des deux comtez, de Vormbs [Bormio] et Cleven » [Chiavenna].

15 (fol. 517). Traité d'alliance entre Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, et les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug et Fribourg, 14 juin 1634 (en français).

16 (fol. 526). Table des matières contenues dans le volume.

En tête du volume (fol. 1), se trouve une brève notice de MERCIER de SAINT-LÉGER sur le contenu du présent recueil.

Papier; 553 feuillets; 360 sur 245 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Le présent manuscrit est cité par le P. Lelong, *Biblioth. histor.*, t. IV, p. 456, n° 30896, où il est dit qu'il porte à la Bibliothèque Sainte-Geneviève le n° 61 A.

**823** [L. f. in-fol. 38]. — PROCÈS du chancelier Guillaume Poyet, avril 1544-avril 1545. Copie.

Papier; 232 feuillets; 350 sur 230 millim. — Commencement du XVIIe siècle.

**824** [L. f. in-fol. 39]. — « INTERROGATOIRE de Jean-Pierre de Bar, au sujet des faussetés commises sur les cartulaires et aubituaires de Brioude et de Saussillangues », août 1700-février 1703. Copie.

Papier; III-291 feuillets; 360 sur 245 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex libris Stae Genovefae Parisiensis, 1753. »

**825** [L. f. in-fol. 40]. — Pièces touchant l'Histoire de France. Copies :

1 (fol. 1). « Memoire dressé par le garde des sceaux de Marillac, principalement contre l'autorité du Parlement. »

2 (fol. 167). « Divers arrests portant punition des injures et medisances contre les magistrats », 1523-1579.

3 (fol. 167). « Raport de la seance du Roy en son lict de justice, tenû en sa court de parlement à Paris, le lundy 15e jour du mois de janvier, l'année 1629 », suivi du discours prononcé en cette circonstance par Michel de Marillac (cf. *Mercure français,* t. XV, an. 1629, p. 7).

4 (fol. 193). « Receüil sommaire des raisons de la resolution prise par le Roy d'envoyer au parlement de Toulouse la commission pour faire le procez au duc de Rohan [Henry Ier], le declarant descheut du privilège de pairrie », vers 1622 (?).

5 (fol. 205). Mémoire de ce qui s'est passé du 23 au 28 juin 1593, en vue de la réunion du Parlement, pour aviser aux décisions à prendre au sujet de la création d'un nouveau roi.

6 (fol. 213). « Ensuit l'arrest qui intervient au Parlement, le vingthuitieme jour du mois de juin de l'année 1593 », contre l'admission d'un prince étranger à la couronne de France; suivi (fol. 214 v°) d'un exposé des faits qui ont provoqué cet arrêt, depuis l'an 1592.

7 (fol. 231). « Des punitions et peines ordonnées contre divers grands et personnes plus considerables en France », 576-1629; suivi (fol. 273) d'un « Extrait de l'instruction, juges et jugemens de plusieurs procez importants », 576-1560.

8 (fol. 286). « Reglement fait par Charles IX pour la cour de parlement de Paris et les prevosts des mareschaux à Paris, l'an 1563, le 13e du mois d'octobre. »

9 (fol. 296). « Extrait d'un registre du Tresor des chartes du Roy, commencé du temps de Philipes le Bel, l'an 1284. » Copie de quelques ordonnances de ce prince.

Papier; 308 feuillets; 420 sur 278 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Reliure en basane, aux armes de Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux de France, mort en 1728.

**826** [L. f. in-fol. 41]. — « L'histoire de la vie de Monsieur le garde de seaux de Marillac », par Nicolas Lefèvre de Lezeau; précédée

(fol. 1) du « Roôlle de ceux qui ont leu en manuscrit » cette histoire; et (fol. 3) des « Jugemens et approbations » du livre, par divers personnages.

Papier; 418 feuillets; 310 sur 200 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. »

**827** [L. f. in-fol. 42]. — Procès politiques. Copies :

1 (fol. 1). « Procès faict[s] à Jean II, duc d'Alençon », 1458 et 1474; précédés de la généalogie de ce prince.

2 (fol. 4). « Arrest donné contre le connestable de S$^t$ Pol, l'an 1475 »; suivi (fol. 5) du récit de l'exécution de ce personnage.

3 (fol. 6). « Arrest notable entre Guy Pape et aultres officiers du parlement de Grenoble [Jehan Basle et René Thomassin] »; 22 avril-2 juin 1462.

4 (fol. 12). Relation concernant l'arrestation et le procès du duc d'Alençon, du roi de Navarre, du comte de Coconnas, de La Mole, du maréchal de Montmorency et du maréchal de Cossé; mars-avril 1574.

5 (fol. 13). « Lettre du roy de Navarre à la reine mère », au sujet de son arrestation; s. d. [1574].

6 (fol. 16). Relation des choses dites, le 18 avril 1574, par le roi de Navarre en présence de la Reine mère et autres personnages.

7 (fol. 18 v°). Relation des choses dites, le 13 avril 1574, par le duc d'Alençon. — Ces deux dernières relations traitent des affaires politiques du temps.

8 (fol. 21 v°). « Procès-verbal de la question et execution de La Molle et Coconnaz », 21-30 avril 1574; suivi (fol. 27) d'une note sur l'arrestation et l'exécution du comte de Montgommery, juin 1574.

9 (fol. 28). « Testament de feu Monseigneur le duc d'Anjou, frère du roy, Henry III$^{me}$ »; 8 juin 1584.

10 (fol. 30). « Harangue des deputez de la Cour de parlement à M$^{gr}$ le chancelier de Chiverny, sur sa promotion en l'estat de chancelier de France »; suivie (fol. 31) de la « Responce de Monseigneur le chancelier de Chiverny à MM$^{rs}$ de la Cour de parlement ».

11 (fol. 34). « Procès de Monsieur de Biron, mareschal de France »; juin-juillet 1602.

12 (fol. 41). « Discours sommaire de Charles, bastard de Valois, comte de Clermont en Auvergne. » C'est une notice sur la vie de

Charles, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, de 1569 à 1616.

13 (fol. 53). « Arest de mort donné contre le conte Sebastien de Monte Cucullo, atteint et convaincu d'avoir empoisonné Mr François, dauphin Viennois, duc proprietaire de Bretagne et fils du roy de France. » 1536.

14 (fol. 54). « Arrest de feu Mr l'admiral Chabot » ; 8 février 1540 ; suivi (fol. 67 v°) de la lettre de rémission octroyée audit Chabot par le roi François Ier, le 12 mars 1540, et (fol. 68) d'une autre lettre du même roi au même, du 26 mars 1540.

15 (fol. 68). « L'arrest prononcé [contre] Messire Guillaume Poyet, chancellier de France » ; 24 avril 1545 ; suivi (fol. 69 v°) de la lettre de rémission du roi François Ier, du 27 juin 1545.

16 (fol. 70). « Procès faict à François Ravaillac, may 1610. »

17 (fol. 87). « Requeste presentée au Roy par la reyne douairière, après que le feu roy Henry III fut tué à Sainct-Cloud, pour en avoir la justice » ; suivie (fol. 88) de l'ordre de poursuivre les assassins, donné par le Roi à Étampes, le 8 novembre 1589.

18 (fol. 88 v°). « L'acte et ceremonie observée en la requeste faicte au roy Henry IV par la reyne Louise, douairière de France, en l'eglise de Mantes, au mois de janvier 1594, pour la justice et punition du..... parricide commis en la personne du roy Henry III. »

19 (fol. 93 v°). Relation de l'assassinat de Jehan de Levy, comte de Charlus, octobre 1611 ; suivi (fol. 94) de l'arrêt du Parlement contre les assassins, du 21 juillet 1612.

20 (fol. 106). Pièces imprimées, relatives au procès de Concino Concini et de Leonora Galigaï.

21 (fol. 146). « Le procez de Gilles de Rays, mareschal de France, en l'an 1440. »

Papier; 271 feuillets; 310 à 320 sur 205 millim. — XVIe et XVIIe siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Parisiensis, 1753. » — Ancien n° : J. i. 4.

**828** [L. f. in-fol. 43]. — « Testament politique ou Maximes d'Estat de l'Eminentissime Jean Armand Du Plessis, cardinal duc de Richelieu. » — Copie.

Papier; 313 feuillets; 333 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**829** [L. f. in-fol. 44]. — Certificats d'honorabilité délivrés à divers personnages en vue de leur admission dans l'Ordre du Saint-Esprit; serments de fidélité et profession de foi des chevaliers de l'Ordre, 1613-1633. — Originaux et copies. — Un grand nombre des pièces du présent recueil sont imprimées; la signature seule est manuscrite.

Papier; 351 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : D. d. 20.

**830-832** [L. f. in-fol. 45-45²]. — Trois volumes. — « Inventaire des chartes du Tresor », dressé par Théodore Godefroy et Pierre Dupuy, commencé le 1er juin 1615. — Copie.

Le 1er volume comprend les chartes relatives au Parisis, à l'Orléanais, au Beauvaisis et à Soissons; le 2e volume, les chartes relatives à la Champagne et à la Bourgogne ; le 3e volume, les chartes relatives à la Normandie, à la Picardie, à la Bretagne, au Lyonnais, au Dauphiné, au Valentinois et à la Provence.

Papier; 288, 254 et 264 feuillets; 406 sur 280 millim. — XVIIe siècle. — Sur les plats intérieurs de la couverture, sont collés les armes et l'ex-libris gravés de Louis de Vienne de Geraudot. (Cf. les mss. nos 361, 406, etc.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**833** [L. f. in-fol. 46]. — Recueil de pièces imprimées et de copies manuscrites, touchant l'Histoire politique, industrielle et sociale de la France :

1 (fol. 3). « Estat general de la valleur des finances de France, contenant tout ce que le Roy lève sur son peuple, et tout ce qu'il despense, tant en rentes constituées, charges que gages de tous les officiers du royaume », 1635-1639.

2 (fol. 73). « Project pour augmenter le revenu du Roy et descharger son peuple. » — « Project de despense après la paix faitte. » — « Despence des maisons du Roy [Louis XIII], de la Royne, de M. le Dauphin et celle de Monsieur [Gaston d'Orléans], frère unique du Roy » ; le tout s. d. (XVIIe siècle) et de la même main que la pièce n° 1.

3 (fol. 75). Liste des archevêchés de France, de la même main que les pièces nos 1 et 2.

4 (fol. 77). Mémoire sur un point controversé de la coutume d'Anjou en matière d'héritage, 1658. Pièce imprimée, s. l. n. d. — Au fol. 84,

on lit la note : « Fait par moy Lemasier », qui est peut-être relative à l'auteur du mémoire.

5 (fol. 85). « Table des lieux du haut et bas pays d'Auvergne, regis par la coustume generalle ou droit escript », suivie d'une « assiette de rente », dans ledit pays.

6 (fol. 93 et s., 195-200, 211-229, 242-245, 254, 271, 282, 325). Arrêts d'intérêt public et d'intérêt privé, rendus par la cour de parlement de Paris; avec pièces annexes : placets, factums, plaidoyers, déclarations et mandements royaux, etc., 1588-1659. — Pièces imprimées et pièces manuscrites.

7 (fol. 177). « Arrets donnez au Conseil privé du Roy pour les banquiers de France et solliciteurs de cour de Rome, les agents generaux du clergé de France, joints avec eux », 1609-1617 ; requête des banquiers et solliciteurs de cour de Rome au roi Louis XIII ; s. d. — Pièces imprimées, s. l. n. d.

8 (fol. 189). « Statuts, ordonnances et articles que les marchandes, maistresses, toillières, lingères, canevassières, et fil, jurées et gardes de la marchandise de toillerie et lingerie de cette ville de Paris requerrent estre augmentées, confirmées et approuvées par le Roy... », 3 janvier 1645; suivis : 1° (fol. 192), de l'avis donné sur ces statuts par le lieutenant civil du Roi en la prévôté de Paris et par son procureur au Châtelet, 12 janvier 1645; — 2° (fol. 193), de l'approbation royale de ces statuts, mars 1645; — 3° (fol. 193 v°), de l'acte d'enregistrement de ces statuts, avis et approbation au greffe du Parlement, 29 avril 1645. — Pièces imprimées, s. l. n. d.

9 (fol. 201, 206, 238, 246, 253). Arrêts du Conseil d'État; 15 juillet 1623, 14 septembre 1644, 17 juillet 1658, 7 mai 1660. — Pièces manuscrites et pièces imprimées.

10 (fol. 207). « Declaration du Roy, portant que tous actes, contracts et testamens portant donations seront insinuez, avec confirmation de l'establissement des offices de garde-seels des contracts et actes des notaires et tabellions, et suppression du sceau et enregistrement des exploits; mai 1645. Verifié en Parlement et Chambre des comptes, les 7 et 11 septembre 1645. » Pièce imprimée : « A Paris..., 1645. »

11 (fol. 230). Arrêt de « la Chambre souveraine establie par le Roy sur le faict des francs-fiefs, nouveaux acquetz et admortissemens, en execution de sa declaration du 29 décembre 1652 », portant décharge

de la taxe des francs-fiefs en faveur de Charles Bourné, prêtre; Paris, le 16 mai 1657.

12 (fol. 232). Acte de fondation d'une chapelle à Château-Bosset par Guillaume Connain [ou Couvain], seigneur dudit lieu, et Jeanne Cousturier, sa femme; 29 avril 1488.

13 (fol. 234). « Lettres patentes du Roy, pour la confection d'un papier terrier en la ville et prevosté de Paris »; 31 décembre 1641. Pièce imprimée : « A Paris... 1642. »

14 (fol. 240). « Relation veritable contenant ce qui s'est passé à Marseille en execution des ordres du Roy, ensemble l'arrest rendu par la Chambre de justice, establie par Sa Majesté contre les seditieux et rebelles, et l'entrée de Leurs Majestez en ladite ville par la breche », mars 1660. Pièce imprimée, s. l. n. d.

15 (fol. 272). Arrêt du Conseil du Roi portant autorisation à Sébastien Solicoffre et aux conseillers députés des treize Cantons suisses de porter devant la Chambre de l'édit du parlement de Paris le procès qu'ils ont avec le baron de Peyre; 4 mai 1605.

16 (fol. 274). « Raisons et moiens pour lesquelz il ne doibt estre basty maisons, echoppes, ny bouttiques sur le quay des Augustins, tant à cause de l'interest du Roy, du publicq, que des particuliers »; s. d. (commencement du XVII^e siècle).

17 (fol. 276). « Sentence arbitralle rendue par Messieurs RENARD et AMELOT CHAILLOU », le 30 octobre 1617, entre des marchands de Rouen et de Saint-Malo, d'une part, et des marchands de La Rochelle, d'autre part; avec les factums imprimés des marchands de La Rochelle.

18 (fol. 283). Avis aux « commissaires depputez pour la resolution du cayer presenté au Roy par M^rs des Estats..., sur l'article par lequel est demandé qu'il soit permis à toutes personnes de louer, mener et conduire coches et carrosses, au prejudice de l'establissement des coches et carrosses de France »; s. d. (commencement du XVII^e siècle).

19 (fol. 285). Remontrances au Conseil du Roi pour faire payer les soldats de la garnison de Rocroy; 1622.

20 (fol. 286). « Prosopopée du connestable de Luynes. » Début : « Vous qu'une vaine apparance de grandeur esblouit... » Fin : « ...on est en estat de tout craindre. » — C'est une satire contre ce personnage, mise dans sa propre bouche.

21 (fol. 287). « Memoire de Madame la princesse de CONTY, sur

l'eschange qu'elle pretend faire avec le Roy de ses terres souveraines de Chasteauregnault et Lynchamp » ; s. d. (postérieur à 1620).

22 (fol. 289). Déclaration du Roi donnant « la vye et la liberté à ses subjectz... estans à present dans Royan... ; faict au camp devant Royan, le xj^me jour de may, 1622. »

23 (fol. 290). « De la societé de la vie humaine, des alliances et ambassades des princes et devoir des ambassadeurs », ouvrage dédié à « Monseigneur de Bassompierre, mareschal de France, colonel general des Suisses, par Charles Chappuzeau, advocat au Conseil privé du Roy ». Pièce imprimée : « A Paris, chez P. Rocollet..., 1623 », in-4°.

24 (fol. 314). « Advis pour [écrire] l'histoire, par le s^r [Charles] Bernard, historiographe du Roy, 1625. » Pièce imprimée (s. l. n. d.), dont la première lettre est ornée d'une gravure représentant « Laon assiegé et pris ».

25 (fol. 318). « Le grand carouzel du Roy, ou la course de bague ordonnée par Sa Majesté, avec les noms de tous les princes et seigneurs qui la doivent courir... » Pièce imprimée : « A Paris, chez Cardin Besongne, 1642 », in-4°.

26 (fol. 322). Pièces de vers, anonymes, contre les Jésuites : 1° Ballade. Début :

« C'est à bon droit que l'on condamne à Rome... »

2° Stances. Début :

« Qu'Escobar plait, qu'il a de doux propos... »

27 (fol. 324). Vers sur l'amour que le mari doit à sa femme. Début :

« Il est aimé des dieux,
Qui sa femme aime bien..... »

28 (fol. 326). « Genealogie de la maison de Courtenay, branche de la royalle maison de France. » Pièce imprimée : « A Paris, 1618. »

29 (fol. 327). Diverses pièces imprimées : 1°, pièce de vers grecs, dédiée par Michel Fouasse de Villeneufve « Εὐγενεστάτῳ καὶ λαμπροτάτῳ ἀνδρὶ τῆς ὑπερτάτης Παρισιῶν συγκλήτου, τῷ ἄρχοντι Ἰλέρμῳ de Lamoignon, τῷ ἱππεῖ κυρίῳ, K. de Basville, de Breuil, le Pont » ; — 2°, pièce de vers latins, dédiée par « Joan. Jacquetius », professeur d'éloquence grecque et latine et de médecine à Lisieux, à M. Blaise Meliand ; — 3°, épigrammes au Roi par Henri-Gabriel de Guénégaud de Montbrizon, sur le point de passer ses thèses de philosophie, juil-

let 1661 ; — 4°, oracles, paraphrases de psaumes. A Lyon, typ. Claude Cayne, 1630; — 5°, épitaphe latine en l'honneur de « Franciscus Hospes [François l'Hôte?] », de l'Ordre des Frères Mineurs, composée par son disciple Fr. Bonaventure Brun, 1661.

30 (fol. 333). « Procès-verbal contenant la declaration que le marquis de la Fuente, ambassadeur extraordinaire du Roy catholique près du Roy [de France], a faite à Sa Majesté, sur ce qui estoit arrivé en la ville de Londres, le 10e octobre de l'année 1661, entre les ambassadeurs de France et d'Espagne... ; du 24 mars 1662. » Pièce imprimée : « A Paris, par les imprimeurs et libraires ordinaires du Roy, 1662 », in-4°.

31 (fol. 339). « Estat des Conseils du Roy, avec la liste des personnes qui les composent, ensemble le departement de Messieurs les intendans des finances pour les années 1658 et 1659, comme aussi la liste de Messieurs les maistres des requestes ordinaires de l'hostel du Roy, plus la liste des advocats aux Conseils d'Estat et privé du Roi, avec leur demeure. » Pièce imprimée : « A Paris, chez J. Guignard, 1658 », in-4°.

32 (fol. 355). « Sentence contradictoire rendue sur une celebre plaidoirie à l'audience de la seconde Chambre des requestes du Palais, le 19 janvier 1660, portant declaration de nullité, cassation et privation de frais de toutes les procedures faites avec les creanciers de Guillaume Remond, banqueroutier, depuis le 9 mars 1655... » Pièce imprimée, s. l. n. d.

33 (fol. 357). « Factum ou requeste, ou tout ce qu'il vous plaira pour Paul Scarron, doyen des malades de France, Anne Scarron, pauvre veufve deux fois pillée durant le bloccus..., contre Charles Robin, sieur de Sigoigne..., Daniel Boilleau, sieur du Plessis..., et Nicolas Scarron.., tous sains et gaillards et se rejouyssans aux despens d'autruy... » Pièce imprimée, s. l. n. d.

En tête du volume, il y a une table des pièces qui y sont contenues.

Papier; 362 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — « Ex bibliotheca quam... abbatiae S. Genovefae... legavit Car. Maurit. Le Tellier... » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

834 [L. f. in-fol. 47]. — Quittances de finances reçues par les greffiers des commissions extraordinaires, et titres des provisions

d'offices desdits greffiers, 1626 à 1662. Registre original des greffiers.

Parchemin; 156 feuillets; 355 sur 270 millim. — XVII$^e$ siècle. — Reliure en maroquin plein, aux armes de Louis XIII. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 48; — J. i. 27; — J. i. 28.

**835** [L. f. in-fol. 48]. — Compte des recettes et dépenses de maître Michel GIGRADIN, receveur ordinaire du domaine de la ville de Troyes en Champagne, 1579-1580. — Double.

Parchemin; 107 feuillets; 325 sur 260 millim. — XVI$^e$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**836** [L. f. in-fol. 49]. — « Livre en parties doubles acommodé aux affaires d'Estat, pour les tenir d'une telle manière par escrit que, quand il plaira au Roy, Sa Majesté verra dans une heure l'estat de tous les revenus et depances fixes de la France... » Projet de compte, appliqué aux années 1669 et 1670.

Papier; 70 feuillets; 379 sur 255 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**837** [L. f. in-fol. 50]. — « Ordinaire des guerres pour une année, commancée le 1$^{er}$ jour de janvier 1626 et finie le dernier jour de decembre 1626 », dressé par Jehan BÉNARD, trésorier-payeur de la gendarmerie de France, et copié sur les acquits et états dudit Jean Bénard déposés à la Chambre des comptes. — Double.

Parchemin; 329 feuillets; 300 sur 248 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris génovéfains de 1734 et de 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 44; — J. i. 19; — L. f. 52.

**838** [L. f. in-fol. 51]. — « Registre de plusieurs reglemens faicts pour la MAISON du ROY, ses conseils et ses finances », 1548-1626. Copies.

Papier; 101 feuillets; 350 sur 215 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**839** [L. f. in-fol. 52]. — « Recherche du domaine de la branche de Bourbon, particulierement du second rameau, du tiltre de Vandosme, duquel le Roy à present regnant [Henri IV] est issu; avec une observation de la genealogie et posterité de sainct Louis, le tout

recuelly sur les originaux par Mre Auguste GALLAND, conseiller du Roy en ses Conseils et procureur general du domaine de Navarre. »

Papier; 208 feuillets; 361 sur 235 millim. — XVIIe siècle.

**840** [L. f. in-fol. 53]. — « Etat de la consistance et des revenus des domaines du Roy, engagés et reunis dans la generalité d'Amiens, presenté à Monseigneur le controlleur general par le sr LE GORLIER de VERNEUIL, le 12e octobre 1683. »

Papier; 178 feuillets; 360 sur 236 millim. — XVIIe siècle. — Une note inscrite au verso du 2e feuillet de garde indique que ce volume a appartenu à la commune d'Amiens. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**841** [L. f. in-fol. 54]. — SUCCESSION de JEAN, duc de BERRY. — Registre (original?) du commis à l'exécution testamentaire, contenant les pièces suivantes :

Testament du duc; 7 juin 1416 (fol. 1). — Commissions données par les exécuteurs testamentaires, pour la liquidation de la succession du duc, à Jehan Le Bourne, contrôleur de la dépense de son hôtel, et à d'autres personnages, avec diverses pièces y relatives (fol. 6 v°; cf. fol. 124). — Inventaire dressé par Jehan Le Bourne des biens du duc trouvés à Bourges et à Mehun-sur-Yèvre et des biens amenés à Paris (fol. 26, 110). — Inventaire des biens du duc trouvés à Paris (fol. 96). — Inventaire de joyaux trouvés en gage chez des marchands de Paris (fol. 122 et 185 v°). — Inventaire de divers biens, sans indication de provenance (fol. 126). — Créances de la succession du duc (fol. 171). — Inventaire de certains biens qui doivent être remis aux héritiers de Jehan de Montagu (fol. 172). — Inventaire de biens qui n'ont pas été remis au commis à la liquidation (fol. 175). — Compte des dépenses faites pour les funérailles du duc (fol. 188). — Compte des dépenses faites par les exécuteurs testamentaires pour la liquidation de la succession (fol. 200). — Compte de l'acquit de certaines dettes du duc (fol. 210). — Dons et legs faits par le duc (fol. 251). — Gages des exécuteurs et des commis à l'exécution testamentaire (fol. 264). — Dons faits par les exécuteurs testamentaires à diverses personnes (fol. 268). — Vente de joyaux (fol. 270). — Deniers baillés et laissés en garde à diverses personnes par les exécuteurs et commis à l'exécution (fol. 273). — Joyaux et livres restitués à diverses personnes (fol. 275). — Sommes versées par des débiteurs aux exécu-

teurs testamentaires et dont le commis à l'exécution n'a rien reçu (fol. 279 v°). — « Deniers rendus et non receuz de plusieurs personnes qui ont eu des biens de la dite execution, dont aucuns n'ont aucune chose paié » (fol. 281).

Parchemin; I-281 feuillets; 340 sur 295 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n<sup>os</sup> : R. 22; — J. i. 5.

**842** [L. f. in-fol. 55]. — « Lettres pattentes, brevet, arrestz et autres actes touchant l'Apanage donné par le roy Louis XIII à Monsieur, son frère unique, depuis le mois de juillet 1626. » Copies.

Papier ; 139 feuillets; 405 sur 272 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n<sup>os</sup> : R. 34 (ou 44?) ; — J. i. 8.

**843** [L. f. in-fol. 56]. — Pièces relatives aux « Apanages des enfans de France, depuis le roy Louis XII, jusques en l'année 1584 ». Copies.

Au fol. 36, il y a une lettre de provision donnée par le duc de Nemours, Henri de Savoie, pour les « nouveaux offices du duché de Chartres » ; à Paris, le 8 décembre 1610 ; — et, au fol. 38, la lettre de confirmation desdites provisions par le roi Louis XIII ; à Paris, le 31 décembre 1610. — Copies.

Papier; 191 feuillets; 410 sur 275 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n<sup>os</sup> : R. 35 ; — J. i. 9.

**844** [L. f. in-fol. 57]. — « Actes, memoires et advis touchant la validité ou invalidité du mariage contracté par Monsieur le duc d'Orleans, frère unique du Roy, avec Madame Marguerite de Lorraine, en l'année 1632. » Copies.

Papier; 487 feuillets; 366 sur 235 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**845** [L. f. in-fol. 58]. — Armorial. Texte et dessins :

1 (fol. 1). Le pavillon royal.

2 (fol. 3). Armes du roi Louis XII.

3 (fol. 5). Armes du dauphin Louis, fils de Henri IV.

4 (fol. 7). Acte par lequel le roi Louis XIII confère l'Ordre du Saint-Esprit au connétable de Lesdiguières ; à Carcassonne, le 14 juillet 1622. — « Acte de reception de l'Ordre du benoist Saint-Esprit de Monsieur le conestable Desdiguières » ; à Grenoble, le 27 juillet 1622.

5 (fol. 9). « Origine des armoiries à la gaulloise. »

6 (fol. 11). Épée, masse et timbres de tournois. Dessins.

7 (fol. 13). Cris de guerre de rois de France et de princes français (VI$^e$-XV$^e$ siècle).

8 (fol. 14). Acte par lequel le roi Louis XIII confère l'Ordre du Saint-Esprit au marquis d'Effiat; à Paris, le 20 avril 1625. — « Acte de la reception de l'Ordre du benoist Sainct-Esprit de Monsieur le marquis Deffiat »; à Londres, le 28 juin 1625.

Papier; 15 feuillets; 393 sur 258 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : R. 67; — G. g. 10.

**846** [L. f. in-fol. 59]. — Formulaire pour la rédaction des actes de la Chancellerie royale, sous Louis XIII.

A la suite du formulaire on trouve : 1° (page 337). « Sciendum de la chancellerie »; — 2° (page 354). « Extraict des privilèges de Messieurs les secretaires du Roy, tiré des archives. » Ce sont des copies et extraits d'arrêts et d'édits relatifs à ces privilèges, 1558-1640; — 3° (page 367). « Taxes des lettres qui s'expedient en la chancellerie et au grand sceau, 1644 »; — 4° (page 409). « Roolle des taxes faictes par le Roy du droit de marc d'or, que Sa Ma$^{té}$ veut et entend estre payé par tous les officiers de ce Royaume auparavant que d'obtenir les provisions de leurs offices soit des venables ou non venables, ensemble des nominations des douairières et autres. »

Papier; XII-447 pages; 350 sur 235 millim. — XVII$^e$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**847** [L. f. in-fol. 60]. — Recueil de pièces concernant, pour la plupart, l'Histoire de France :

1 (fol. 1). « Narration par ordre historicque des receptions des legatz et des veriffications de leurs facultez ordonnées par le parlement de Paris, soubz Louis XII, François I$^{er}$, Henry II, François II et Charles IX, relativement aux registres de la Cour. »

2 (fol. 21). De la préséance des maréchaux de France sur les grands écuyers. Début : « Il n'y a jamais eu de dispute pour les rangs entre les marechaux de France et les grands escuyers... » Fin : « ...sans faveur ny acception de personne. »

3 (fol. 29). « Traicté des rangs et sceances de France, et de l'ordre observé ès jours solennelz et ceremonies royales entre les princes,

ducz, pairs, officiers de la couronne et autres princes venus en France, ce qui leur doit estre defferé. Quelques singularités de Rome et autres choses. » Début : « Il n'y a royaume ny autre estat ny principauté en la chrestienté là où les rangs et sceances... » Fin : « ...et autres habilles personnages bien entendus. »

4 (fol. 42). « Traduction du livre *De Amicitia* de Ciceron. »

5 (fol. 96). Exercices de composition latine, genre épistolaire.

6 (fol. 105). « Articles concernans le service du Roy et l'estat et necessité de ses affaires en son armée d'Aulnix, sur lesquelz Sa Ma[té] est tres humblement suppliée d'ordonner ce qui sera de sa volonté »; au camp de la Jarrie, 17 septembre 1621.

7 (fol. 115). Discours sur la querelle du roi Louis XIII et de la Reine mère, 1617-1620. Début : « Le premier et principal soing qu'il fault avoir en l'affaire qui se presente aujourd'huy... » Fin : « ...ou bien il faut estre touché du sentiment de ces choses. »

8 (fol. 120). Discours sur la nécessité de faire la guerre aux puissances qui soutiennent les protestants (vers 1620). Début : « Cette regle se trouve ordinairement observée en toutes sortes d'estatz qu'alors qu'on voit deux puissances... » Fin : « ...mais particulierement sur ceux qui s'y seront opposez. »

9 (fol. 131). Fragment d'un « Discours sur la Valteline », et principalement sur la nécessité de s'opposer à l'agrandissement de la puissance espagnole et de réduire les protestants (vers 1620). Le début manque, avant les mots : « ...et pour le regard du dernier article, qui est celuy de l'establissement que le roy d'Espagne faict à l'entour de... » Fin : « ...on nous voudroit faire entreprendre maintenant. »

10 (fol. 137). Discours « sur l'assemblée des Huguenots » à La Rochelle, 1621. Début : « A la demande qui a esté faicte... » Fin : « ...de ses amis et de ses ennemis. »

11 (fol. 141). « Discours sur la guerre contre les Huguenots » (vers 1621). Début : « Les raisons principales qu'on allegue contre ce desseing... » Fin : « ...les inconveniens qui arrivoyent ès autres guerres où il n'y avoit poinct de roy. »

12 (fol. 149). « Discours sur la reconciliation du Roy et de la Reine, sa mere », 1620. Début : « Rien ne peut mieux esclarcir les difficultez... » Fin : « ...n'y trouvent beaucop plus d'empeschement. »

13 (fol. 159). Discours sur les devoirs des ambassadeurs et la conduite qu'ils doivent tenir. Début : « Je scay assez quelle fortune je

cours en satisfaisant... » Fin : « ...les effects d'une trop languissante oysiveté. »

14 (fol. 167). « Discours sur les affaires de ce temps », et principalement sur la nécessité pour le Roi de faire la guerre aux Huguenots. Début : « Celuy qui a dict que les François ne se pouvoient passer de roy... » Fin : « ...que Dieu ne s'en irrite contre nous. »

15 (fol. 191). Fragment d'un mémoire sur les offices des morts. Début : « Le plus communs et plus ordinaires argumentz... » Fin : « ...le tesmoigne encor de rechef. »

Papier; 192 feuillets; 255 à 298 sur 190 à 200 millim. — XVII[e] siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n[os] : R. 41; — J. i. 22; — J. i. 23.

848 [L. f. in-fol. 61]. — Recueil de pièces concernant l'Histoire de France. Originaux et copies :

1 (fol. 1). Déposition faite, le 20 février 1475, par Antoine de Monet, bailli de Montferrant, sur les actes de Jean d'Anjou, duc de Calabre, depuis 1470.

2 (fol. 6). Rôles et gages des officiers domestiques de rois, reines, princes et princesses du sang de France : Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI, s. d. (fol. 6) ; — Jeanne d'Évreux, femme de Charles IV, 1326 (fol. 7); — Philippe III, roi de Navarre, 1337-1342 (fol. 8) ; — Jean, duc de Normandie et de Guyenne, 1348-1350 (fol. 18); — Louis I[er], duc d'Anjou, 1365-1367 (fol. 20); — Pierre de Navarre, 1404 (fol. 21) ; — Louis, duc de Guyenne, dauphin de Viennois, 1414-1416 (fol. 23) ; — Charles IV, comte d'Anjou et du Maine, 1442-1469 (fol. 25) ; — Isabelle de Luxembourg, sa femme, 1444-1456 (fol. 26); — Charles V, comte d'Anjou, duc de Calabre, 1473 (fol. 27); — René d'Anjou, 1446-1451, 1464-1468 (fol. 28); — Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval, ses femmes, 1444, 1464-1468 (fol. 31, 32); — Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, 1455-1467 (fol. 39 v°) ; — Marguerite de Rohan, sa femme, 1455-1458 (fol. 39 v°) ; — Louis XI, 1462, 1465-1466 (fol. 41, 42); — Charles, duc de Berry, 1463-1464 (fol. 43); — Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI, 1471-1472 (fol. 44, 46) ; — Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême, 1467-1474 (fol. 50) ; — Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, 1473-1487 (fol. 51); — Charles, dauphin de Viennois, fils de Louis XI, 1470-1478 (fol. 52, 53); — Marie d'Anjou, femme de

Charles VII, 1452-1463 (fol. 54); — Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, 1462-1479, 1483 (fol. 54); avec l'ordonnance faite à Amboise, le 3 décembre 1483, pour ses obsèques (fol. 60); — Anne, Jeanne, Louise et Françoise, enfants de Louis XI, 1468-1479 (fol. 56 v°); — Marguerite d'Autriche, fiancée de Charles VIII, 1484-1492 (fol. 63); — Charles-Orland, dauphin, fils de Charles VIII, 1492-1495 (fol. 65, 66); — Louise de Savoie, 1496-1518, 1514, 1522 (fol. 68, 77, 86). Originaux; — Anne de Bretagne, 1496-1498 (fol. 71, 73); — Claude et Renée de France, filles de Louis XII, 1502-1510, 1511-1515, 1524-1525, 1554 (fol. 75, 97, 98, 99, 100); — Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, 1514 (fol. 101); — Éléonore d'Autriche, 2e femme de François Ier, 1530-1547 (fol. 103); — les fils et filles de François Ier, 1515-1549 (fol. 107); — Charles, duc d'Alençon, et Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, sa femme, 1512-1539 (fol. 148); — Catherine de Médicis, 1547-1585 (fol. 167); — les enfants de Henri II, 1547-1559, 1559-1561, 1562-1564, 1559-1572, 1562-1584, 1562-1574 (fol. 177); — Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, 1571-1574 (fol. 234); — Marie-Élisabeth de France, fille de Charles IX, 1573-1578 (fol. 237); — Louise de Lorraine, femme de Henri III, 1575-1591, 1599 (fol. 239); — Élisabeth de France, fille de Henri II, s. d. (fol. 244); — Henri IV, 1599 (fol. 244); — Marie de Médicis, 1601-1631 (fol. 245); — les enfants de Henri IV, 1601-1610, 1615-1625 (fol. 265); — Anne d'Autriche, 1616-1665 (fol. 272); — Louis, dauphin, 1639 (fol. 288).

Papier; 288 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIe et XVIIe siècle. — Ancien : 3e carton.

**849** [L. f. in-fol. 62]. — « L'estat des sieges royaux qui sont en l'estendue de la generalité d'Alençon, les noms, parentés et alliances, la datte des provisions et receptions des juges qui y sont installez », dressé par « Bernard-Hector de Marle, seigneur de Versigny, conseiller du Roy en ses conseils, me des requestes ordinaire de son hostel », le 17 avril 1667.

Papier; 33 feuillets; 336 sur 233 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Reliure en parchemin plein, aux armes de France et de Navarre.

**850** [L. f. in-fol. 63]. — « Le traitté du commencement des sei-

gneuries et diversité des Estats », par le chapelain du duc Philippe de Bourgogne, LAURENT PIGNON, évêque de Bethléem († en 1449).

Papier; 109 feuillets; 305 sur 190 millim. — XVII^e siècle. — Au bas du premier feuillet, on lit le nom « Jean-Emanuel de Reux », personnage auquel a peut-être appartenu le manuscrit. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 52 (?); — Y. 3.

**851** [L. f. in-fol. 64]. — Recueil de pièces touchant l'HISTOIRE de la FRANCE, de la GRANDE-BRETAGNE, de l'ESPAGNE et de l'ITALIE. — Copies.

1 (fol. 1). « Traitté des creations des duchez et pairies de France. » Début : « Qu'il y ay eu des pairs de France dez le temps du roy Charlemagne... » Fin : « ...avec information et prestation de serment. »

2 (fol. 50). « Erection de la comté de Nevers en pairie en faveur de Charles de Bourgogne », 1459.

3 (fol. 51). « Querelle donnée par la reyne Marie de Brabant, femme de Philippes le Hardy, pardevant le pape Nicolas III, à l'encontre de Pierre, evesque de Bayeux, complice de Pierre Brosse » ; août 1278.

4 (fol. 54). « Ex chronico GUILLELMI de NANGIACO, 1277. » Court fragment relatif à Pierre de Brosse.

5 (fol. 54 v°). Bulle de CLÉMENT VIII, renouvelant le droit des rois de France de pourvoir à deux chapelles de Sainte-Pétronille fondées par Louis XI et Louis XII dans l'église Saint-Pierre à Rome; Rome (à S^t Marc), 10 septembre 1601 ; suivie de l'« Acte de la presentation desdites lettres au chapitre de l'eglise S^t-Pierre par un notaire apostolique » ; 12 juillet 1604.

6 (fol. 65 v°). « Approbation et confirmation du pape PAUL V, d'un indult concedé par le pape Clément VIII au roi Henry IV pour pourvoir et nommer durant sa vie à tous benefices, tant de la duché de Bretagne que de la Provence » ; Rome (à S^t Marc), le 10 septembre 1605.

7 (fol. 69). Lettre de « jussion » donnée par le roi FRANÇOIS I^er à la Chambre des comptes « pour la naturalité de la reyne Catherine de Medicis et pour faire que ses heritiers luy succedent » ; Paris, 1^er mars 1533.

8 (fol. 71). « Acte de la deliberation du mariage du roy Henry IV et de la reyne Marie de Medicis », du 5 octobre 1600.

9 (fol. 75). « Benediction du mariage du roy [Henri IV] et de la reyne [Marie de Médicis] par le cardinal Aldobrandini » à Florence; même date.

10 (fol. 78). « Ratification [par le roi Henri IV] des epousailles de la reyne [Marie de Médicis], faicte en face de saincte Eglise par le grand-duc de Toscane, par paroles de present » ; Chambéry, le 21 octobre 1600.

11 (fol. 81). « Relation servant de procez-verbal de ce qui s'est passé à l'audience et à la ceremonie de l'ordre du Saint-Esprit, conferé au roy de Pologne [Jean Sobieski], le 30 novembre 16[76], jour de saint André, par moy marquis de Bethune, commandeur des Ordres du Roy... »

12 (fol. 93). « Sentence du pape Pie IV contre le cardinal Caraffe, par laquelle il le prive de la dignité de cardinal et de tous ses benefices... » ; 3 mars 1561.

13 (fol. 97 v°). Sentence du pape Pie V contre Jean de Chaumont, archevêque d'Aix ; Jean de Monluc, évêque de Valence ; Louis d'Albret, évêque de Lescars ; Charles Guillart, évêque de Chartres ; Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès ; Claude Regin, évêque d'Oloron ; Rome, 11 décembre 1566.

14 (fol. 100). « Decret du pape Urbain VIII sur les titres que l'on doit donner aux cardinaux » ; 10 juin 1630.

15 (fol. 105). « Sentence de dissolution de mariage d'entre Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt, et dame Gabrielle d'Estrée. »

16 (fol. 111). « Advis du parlement de Paris, envoyé au Roy, touchant le temps de la creation des pairs de France » ; 6 juillet 1547 ; suivi d'autres pièces relatives aux pairies, extraites des registres du Parlement, 1552-1561.

17 (fol. 119). « Lettres de Jehan [Sans Terre], roy d'Angleterre, par lesquelles il sousmet et assujetit le royaume d'Angleterre aux papes et à l'eglise de Rome et dès à present en fait hommage-lige au pape Innocent [III] » ; 1212.

18 (fol. 121 v°). « Bulle du pape Paul III au cardinal Polus, son legat en Angleterre, luy donnant charge d'exhorter Henry [VIII] de se faire catholique » ; au Vatican, le 31 mars 1537.

19 (fol. 124). « Declaration des grands seigneurs d'Angleterre par laquelle ils reconnoissent et tiennent Jacques, roy d'Escosse, pour leur roy » ; Londres, 24 mars 1603.

20 (fol. 127 v°). « Lettre d'un catholique trouvée en la chambre du comte de Salisbury en son logis à Londres, le 6 décembre 1605 », l'avertissant d'un complot contre lui.

21 (fol. 130 v°). « Lettre de l'archevesque d'York [Mathieu] au vicomte de Crambourn..... sur le faict des puritains et catholiques d'Angleterre; Bischoptocq, le dernier febvrier 1605. »

22 (fol. 132 v°). « Responce du milord Crambourn à la susdite lettre »; s. d.

23 (fol. 137). « Interrogatoires et examinations de M. Georges Blackwel... faictes par reverend Père en Dieu l'archevesque de Canterbury »; s. d. (1607).

24 (fol. 138 v°). « Extraict de la harangue du roy [Jacques Ier d'Angleterre], touchant la mauvaise doctrine d'aucuns de ses subjects, sur quoy a esté dressé le serment de Blackwell »; s. d. (1607).

25 (fol. 141 v°). « Edit du roy d'Angleterre ordonnant à ses subjects de retirer leurs enfants des seminaires qui sont hors son royaume et commendant l'execution des ordonnances contre les Jesuistes; Woodstocke, 14 août 1625. »

26 (fol. 144). « Pardon et dispence du roy de la Grand Bretagne aux catholiques anglois, traduit de l'anglois »; 8 septembre 1623.

27 (fol. 149). « Lettre du pape Gregoire XV au prince de Galles..., pour l'exhorter luy et le roy de la Grand Bretagne, son pere, de revenir au giron de l'Eglise catholique »; Vatican, le 20 avril 1623.

28 (fol. 152 v°). « La substance veritable de la relation que le duc de Boukingam a faicte au parlement d'Angleterre, touchant le voyage de M. le prince de Galles en Espagne, le 24 febvrier 1624, stile anglois. »

29 (fol. 155 v°). « Extraict de la lettre du roy d'Espagne au comte d'Olivarès, dont la copie a esté representée au parlement d'Angleterre par le duc de Bukingam »; s. d.

30 (fol. 156 v°). « Authorisation et ratiffication [par Anne de Bretagne] de l'obligation des trois Estats de Bretagne, touchant le remboursement des frais faicts par le roy d'Angleterre pour le secours de la Bretagne »; Rennes, le 23 avril 1491.

31 (fol. 160). « Lettre de Loelin [Léolin, Lewelin, Lieuvelin], prince de Galles, au roy Philippes le Bel » (*sic,* pour : Philippe le Hardi), relative à leur traité d'alliance; s. d. (vers 1280?).

32 (fol. 162). « Traitté entre Charles VI et le prince de Galles »; 14 juin 1404 et 12 janvier 1406.

33 (fol. 171). « Memoire des saluts de mer », par « M. [Denys] Sallo, conseiller de la Cour ».

34 (fol. 181). Lettre sur les faits qui ont amené la condamnation du chevalier de Rohan, 1674 (publ. dans le *Conservateur,* avril 1758, p. 117 et suiv.).

35 (fol. 189). « Brefve instruction pour ceulx qui voyagent en Italye » ; s. d. (début du XVII[e] siècle).

36 (fol. 209). Lettre (en latin) de Juste Lipse à un jeune homme partant pour l'Italie; Anvers, 3 avril 1578.

Papier; 213 feuillets; 338 sur 208 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 47; — J. i. 21.

**852** [L. f. in-fol. 64[2]]. — « Recueil des lettres patentes concernans les terres et seigneuries erigées en duchez et pairie[s], qui sont à present les seuls duchez et pairies de France tenuz et possedez par seigneurs particuliers, avec les arrests intervenus sur la verification desdictes lettres », 1458-1643. — Copies.

Papier; 282 feuillets; 340 sur 220 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**853-854** [L. f. in-fol. 65-65[2]]. — Deux volumes. — « Recueil des Cartiers genealogiques des illustres familles de France. » Les blasons sont peints.

A la fin de chaque volume, il y a une table des noms des familles dont les blasons sont reproduits.

Papier; 1[er] vol., 93 planches; 2[e] vol., 91 planches; — 420 sur 310 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 70 (ou R. 80?) ; — F. f. 4.

**855** [L. f. in-fol. 67][1]. — « Les anciennes et modernes genealogies, epitaphes et armoiries de tous les feuz contes et contesses de Dreux et de Braine, commençans à ..... Loys le Gros, jadis roy de France, pere de Robert, comte dudit Dreux ..... »; ouvrage dédié à « Madamoiselle Philippe de Sarrebruche, baronnesse de Louvoy....., douairière de la Rocheguyon », par « Mathieu Herbelin, tresaurier de l'esglise Sainct-Yved de Brayne », son chapelain.

Parchemin; iv-117 pages; 315 sur 230 millim. — XVI[e] siècle (vers 1539). — Armoiries et portraits peints. — Sur le premier feuillet de garde, on

[1] Dans l'ancien classement, le n° L. f. in-fol. 66 était vacant.

lit (écriture du XVIe siècle) : « Ce present livre appartient à Monseigneur de la Rocheguyon. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : J. i. 23 ; — J. i. 24.

**856** [L. f. in-fol. 68]. — Armorial, donnant la description de 380 armoiries des principaux princes et États de l'Europe et des principales familles françaises; sans figures.

Papier ; 40 feuillets ; 350 sur 220 millim. — XVIIe siècle. — Ex libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens nos : R. 74 (ou R. 71?) ; — G. g. 6.

**857** [L. f. in-fol. 69]. — Armorial général, donnant les blasons (peints ou dessinés à la plume) des familles nobles dans les États suivants : Empire et Autriche, duché de Bourgogne, Pays-Bas, France, Italie, Espagne, Écosse et Angleterre.

Aux fol. 59-64, se trouve une liste de la noblesse anglaise : « The beginning issue and succession of all the nobility of England sence the conquest. »

Papier ; 96 feuillets ; 417 sur 280 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien no : G. g. 7.

**858** [L. f. in-fol. 69[2]]. — « Armorial, comprenant plusieurs familles de Normandie. » Les armoiries sont peintes.

Papier ; 53 feuillets ; 305 sur 190 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Une note, répétée à l'extérieur du second plat de la couverture et sur le premier feuillet de garde, indique que ce volume a appartenu à « M. le curé de Mesnil au Parc » (XVIIe-XVIIIe siècle). — Ancien : 5e carton. — Le présent volume semble avoir été primitivement destiné à recevoir un ouvrage intitulé : « Les sentiments du P. Nostreaux [Rostreaux] sur divers sujets de litterature » (voy. fol. 2), dont une copie se trouve dans le ms. côté : Z. f. in-fol. 95.

**859** [L. f. in-fol. 69[3]]. — Armorial, contenant les blasons peints de plusieurs familles, villes et provinces françaises ; de quelques provinces flamandes ; des Cantons suisses et de leurs alliés.

Papier ; 64 feuillets ; 455 sur 300 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**860** [L. f. in-fol. 72] [1]. — « Journal de ce qui s'est passé de plus

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : L. f. in-fol. 70, a disparu de la Bibliothèque. Il contenait, d'après l'ancien catalogue manuscrit coté :

considerable pour l'assemblée et pendant le camp près de Sarrelouis, sur la Sarre, commandé par M. de Chevert, lieutenant general », du 29 avril au 23 octobre 1753; avec plusieurs plans.

Papier; 284 feuillets; 390 sur 250 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle.

**861** [L. f. in-fol. 73]. — Recueil de diverses pièces touchant l'Histoire de France. Copies :

1 (fol. 1). « Erection par Louis XIV de la terre et seigneurie de Coubert en comté, en faveur de M. le marechal de Schomberg » ; Versailles, avril 1686.

2 (fol. 5). « Lettre escrite à M. le cardinal de Bouillon par un de ses amis » ; Paris, 19 avril 1700. Deux exemplaires.

3 (fol. 11). « Lettre circulaire ecrite par M. le cardinal de Bouillon à Mrs les chanoines capitulaires de Strasbourg » ; 1700; suivie (fol. 13) de « Remarques » sur cette lettre, par un anonyme.

4 (fol. 15). « Genealogie des barons de Joinville », d'après « un manuscrit antien de Joinville » .

5 (fol. 23). « Catalogue des enfants de Vendosme, de Longueville et Guise. Copie d'un manuscrit de Joinville. »

6 (fol. 34). « Remarques sommaires sur la maison de Gondi, par le sr d'Hozier. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

7 (fol. 40). « Genealogie de la maison de Rohan. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

8 (fol. 48). « Memoire pour Mathieu de Maledent, ecuyer, gouverneur des cinq forts de Gironne, Jean de Maledent... et Charles de Maledent... contre le syndic du clergé et les receveurs des decimes du diocèse de Limoges. » Signé : « Le Fèvre d'Eaubonne, rapporteur; Mre de Chaunac, avocat [vers 1711]. » Pièce imprimée : « A Paris, de l'imprimerie de la Ve Jean Moreau », s. d.

9 (fol. 54). « Livre de la recherche et du recueuil des nobles du baillage de St Mihiel... fait par Didier Richier..., par commission expresse de Monsgr. le baron de Haussonville, mareschal de Barrois..., 1577. »

10 (fol. 70). « Lettre de M. Baluze, pour servir de responce à divers escrits... contre quelques anciens titres qui prouvent que Mes-

Q. f. 6² : une chronologie des comtes d'Eu; — la vie latine de S. Augustin, par Possidius; — une pièce sur l'origine de la famille de Noailles. — Dans ce même classement, le n° L. f. in-fol. 71 était vacant.

sieurs de Bouillon d'aujourd'huy descendent en ligne directe et masculine des... ducs de Guyenne et comtes d'Auvergne » ; Paris, 29 août 1697. Pièce imprimée : « A Paris, chez Th. Muguet, 1698. »

11 (fol. 86). « Procez-verbal contenant l'examen et discussion de deux anciens cartulaires et de l'obituaire de l'eglise de Saint-Julien de Brioude, en Auvergne... Le tout pour faire voir que Geraud de la Tour I^er^ descend en droite ligne d'Acfred, I^er^ du nom, duc de Guyenne et comte d'Auvergne... » Signé : « Baluze, Fr. Jean Mabillon, Fr. Thierry Ruinart. » Pièce imprimée : « Excudebat Th. Muguet... 1695. »

12 (fol. 99). « Avertissement. » Fragments d'une table du cartulaire de l'église de Brioude, retrouvés postérieurement à 1695. Pièce imprimée : « Parisiis excudebat Theodorus Muguet... 1698. »

13 (fol. 104). Lettres écrites à Baluze au sujet de sa lettre sur les titres de la maison de La Tour d'Auvergne, avec d'autres lettres sur la même question; 1698. Copies et imprimés.

14 (fol. 138). « Dissolution du mariage d'entre Henry IV, roy de France et de Navarre, et Marguerite de France, fille du roy Henry II. » Copies de pièces touchant cette affaire : « Instruction servant à l'intelligence du presant volume » (fol. 139). — « Arbre de consanguinité » (fol. 144). — « Discours sur le mariage de Henri IV » (fol. 145). — « Remonstrance envoyée à Henry IV, en l'année 1599, en laquelle M^r^ le procureur general lui fait entendre qu'il est necessaire... que son premier mariage... soit resolu » (fol. 168). — « Consilium. cardinalis Arnaldi Ossati an matrimonium Henrici cum Margareta... sit validum... ; Romae, anno 1598 » (fol. 216). — « Raisons proposées au pape Clement VIII^e^ par M^r^ de Sillery, pour la dissolution du mariage du roy Henry ... 1599 » (fol. 222). — « Autres raisons proposées au pape sur le même sujet » (fol. 223 v°). — « Divorce satirique en forme de factum pour et au nom du roy Henry IV, où il est amplement discouru des mœurs... de la reine Marguerite » (fol. 226). — « Rescript du pape Clement VIII, par lequel il delègue le cardinal de Joyeuse » et autres « pour juger la dissolution » ; 24 septembre 1599 (fol. 243). — « Acte, du 15 octobre 1599, de l'ouverture faite de laditte bulle par le cardinal de Joyeuse » (fol. 245). — Pièces diverses de procédure, procurations données par le Roi et la Reine, interrogatoires, enquêtes, conclusions, etc. (fol. 247).

Papier; 311 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ et XVIII^e^ siècle.

**862** [L. f. in-fol. 74-74³]. — Trois volumes. — Histoire d'Alsace, des origines à 1802, composée par un anonyme, vivant à Strasbourg vers 1820, d'après les œuvres de J. D. Schœpflin (*Alsatia illustrata,* 1751-1761, 2 vol. in-fol.), de Grandidier (*Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace,* 1787, in-4°) et de J. Friese (*Neue vaterländische Geschichte der Stadt Strassburg,* Strasbourg, 1792-1796, 6 vol. in-8°).

En tête, se trouve une version française de la vie latine de Schœpflin, par F. D. Ring, publiée en tête des *Opera oratoria* dudit Schœpflin (Augsbourg, 1769, 2 vol. in-4°).

Papier; 278, 283 et 277 feuillets; 360 sur 218 millim. — Début du XIXe siècle (vers 1820).

**863** [Suppl. L. l. in-fol. 179²]. — Procès criminel pour hérésie, fait par le vicaire général et l'official de Rodez à Pierre Trahinier [Petrus Trahinerius], habitant de Colet [ou Coulet], paroisse de Monton [de Montone], au diocèse de Rodez, qui avait soutenu que Benoît XIII était demeuré le véritable pape, malgré sa déposition; 17 avril 1467. — Grosse originale du notaire rédacteur.

Parchemin; 1 pièce; 1020 sur 630 millim. — 1467.

**864** [Suppl. L. l. in-fol. 180]. — Tristan Chalcus, de Milan, secrétaire royal, Tableau généalogique des ducs de Milan depuis les premiers Visconti jusqu'à Louis XII; avec leurs armoiries peintes. — En tête se trouve une lettre-dédicace à Louis II d'Amboise, évêque d'Albi, datée de Milan, le 10 août 1502.

Rouleau de parchemin; 2765 sur 400 millim. — 1502.

**865** [Suppl. L. l. in-fol. 180²]. — « In prima parte libri bellorum [Domini contra Albigenses] per domínum Petrum de Palude, quondam patriarcham Hierosolymitanum, de ordine Praedicatorum, continentur ista que sequntur. » Résumé, accompagné de citations, des art. 105 à 115 de cette 1re partie dudit livre.

Papier; 72 pages; 278 sur 200 millim. — XVIe-XVIIe siècle. — Au premier feuillet, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Ad usum FF. Capucinorum conventus Albiensis. »

**866** [Suppl. L. f. in-fol. 181]. — 1 (fol. 1). « Certaines con-

venances faites au Traicté de Mons. Jehan de France [fils de Philippe VI] et de l'une des filles du roy [Jehan] de Bohême et comte de Lucembourc »; Fontainebleau, janvier 1331, v. s. — Copie du temps.

2 (fol. 3). « Lettres de transport de la cité de Lucques », par le roi Jean de Bohême à Philippe VI; Vincennes, octobre 1334. — Copie du temps.

Parchemin et papier; 7 feuillets; 350 sur 235 et 300 sur 215 millim. — XIVe siècle. — Ancien : 1er carton, 1re liasse, n° 19.

867 [Suppl. L. f. in-fol. 182]. — Déclaration de Jean Roès, natif de Genève, sur un faux complot, ourdi par lui pour faire accroire au roi de France qu'il assassinerait le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, 1470. — Original ou duplicata, signé de la main de Jean Roès. Au dos, on lit : « Au Roy, mon souverain seigneur. Depposition de Jehan Roès envoyée par Monsr. le connestable » [de S. Pol].

Papier; 8 feuillets; 295 sur 205 millim. — XVe siècle. — Ancien : 1er carton, 2e liasse, n° 96.

868 [Suppl. L. l. in-fol. 183]. — Liasse de pièces touchant l'Histoire de France :

1. — Pleins pouvoirs donnés par François, duc d'Anjou, aux députés et commissaires désignés par lui pour traiter de son mariage projeté avec Élisabeth, reine d'Angleterre; Bordeaux, 24 janvier 1581. Original, signé de la main du duc et scellé de son sceau en cire rouge.

2. — Confirmation de ces pouvoirs par le duc, donnée à Alençon, le 8 mai 1581, en suite de la nomination faite par le Roi des mêmes commissaires, à Saint-Germain en Laye, le 28 février 1581. Original, signé de la main du duc et scellé de son sceau en cire rouge.

3. — Nomination par le roi Henri III desdits commissaires; Saint-Germain en Laye, le 28 février 1581. Collation à l'original.

4. — « Collation faicte à l'original » de la pièce n° 1. — Les trois dernières pièces sont attachées ensemble.

Parchemin; 4 pièces. — 1581.

869 [Suppl. L. l. in-fol. 184]. — 1. Déclaration de nullité du mariage de Henri IV et de la reine Marguerite, prononcée par le cardinal François de Joyeuse, Horace Montano, archevêque d'Arles, et

Gaspard Silingardo, évêque de Modène, nonce du Pape; Paris, 17 décembre 1599. Original, scellé des sceaux de ces trois derniers personnages.

2. — Restitution par M. d'Entragues à Henri IV, le 2 juillet 1604, de l'acte du 1er octobre 1599, par lequel celui-ci lui avait promis d'épouser sa fille, si elle accouchait d'un garçon et si son propre mariage avec Marguerite de France était déclaré nul. Copie collationnée à l'original, le 6 juillet 1604.

Parchemin; 2 pièces; 770 sur 520 et 300 sur 390 millim. — 1599 et 1604.

**870** [Suppl. L. f. in-fol. 185]. — « Genealogie des ducz de Lorraine, fidellement recueillie de plusieurs histoires et tiltres authentiques, 1624 », par Théodore Godefroy. C'est une copie à peu près complète de l'ouvrage paru sous ce titre, en 1624, in-4°.

A la suite (fol. 19), on trouve : 1° « Contredit à la *Genealogie de la maison de Lorraine,* descendue de celle d'Alsace, envoyé de Nancy, au mois d'apvril 1624 » ; — 2° « Responce de Godeffroy. »

Papier; 20 feuillets; 325 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — Anciennes cotes : Carton R., layette 3, n° 2; — Lorraine, n° 56.

**871** [Suppl. L. f. in-fol. 186]. — Pièces relatives à la défense et au ravitaillement de Mantoue par l'armée française, en 1629. Copies : Lettre du maréchal de Créquy; août 1628. — Instructions du Roi à Claude de Bullion, se rendant auprès du maréchal de Créquy; 14 janvier 1629. — « Relation de ce qui s'est passé au passage de Suze contre M. de Savoye », 1629. — Inscription mise sur la porte principale de Casal, en mémoire de la délivrance de cette ville, 1629. — En tête de ces pièces, on lit une « Genealogie de la maison de Mantoue, pour l'intelligence du discours suivant ».

Papier; 12 feuillets; 378 sur 250 millim. — XVIIe siècle. — Ancienne cote : L. 1 (ou 7?).

**872** [Suppl. L. f. in-fol. 187]. — Discours ou mémoire sur la diète de Ratisbonne, en 1640, adressé, semble-t-il, à l'un des membres de cette assemblée, et concluant au maintien de l'alliance de l'Allemagne avec la France et la Suède. Original (?).

Papier; 9 feuillets; 288 sur 208 millim. — XVIIe siècle. — Ancien : Carton M., liasse n° 12 *bis.* (Cf. la note de M. Robert en tête du volume suivant.)

**873** [Suppl. L. f. in-fol. 188]. — Pièces concernant le maréchal de Fabert ou émanées de lui.

1 (fol. 3). « Choses sur lesquelles il faut avoir les ordres de Son Eminence. » C'est un mémoire sur Sedan (affaires des protestants; défense de la place), présenté au cardinal Mazarin, le 2 février 1644, par le maréchal de FABERT. Autographe. — En marge, Fabert a écrit les réponses du cardinal aux différents articles de son mémoire.

2 (fol. 4). Lettre, sans signature, écrite au maréchal de Fabert, le 17 janvier 1652, par un habitant de la principauté de Sedan (?) [peut-être M. de CHAVIGNY (?)], désireux de conclure, tant pour lui que pour d'autres personnes non expressément désignées [peut-être les enfants du dernier duc de Bouillon (?)], un acte de réconciliation avec le Roi. Original.

3 (fol. 8). Extrait d'une lettre de FABERT au cardinal Mazarin, dans laquelle il se plaint de nombreux torts qu'on lui a faits; 22 avril 1653.

4 (fol. 11). « MINUTTE OU FORMULAIRE pour un arrest contre le parlement de Metz, donné par le Conseil souverain de Sedan, au mois d'avril 1662. »

5 (fol. 13). Discours prononcé, en mai 1644, par M. PETISON [ou PELISSON], à l'ouverture du Conseil de Sedan, à l'occasion de la nomination de Fabert au gouvernement de cette ville.

En tête du volume, on a inséré une note de M. ROBERT, ancien conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sur le contenu de l'ancien carton M., liasse n° 12 *bis*, où se trouvaient ci-devant les pièces 1, 2, 3 et 5 du présent recueil et la pièce contenue dans le volume précédent. — Les pièces 1 et 2 sont accompagnées de notes de la main du P. BARRE.

Papier; 16 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ siècle. — Ancien : Carton M., liasse n° 12 *bis* (pièces 1, 2, 3, 5).

**874** [Suppl. L. f. in-fol. 189]. — Lettre de LOUIS XIV à la reine Christine de Suède, sur l'affront fait au duc Charles III de Créquy, son ambassadeur à Rome, par la garde corse du Pape, en 1662; s. d. — Copie.

Papier; 12 feuillets; 362 sur 230 millim. — XVII$^e$ siècle. — Ancienne cote : K. 1.

**875** [Suppl. L. f. in-fol. 189$^2$]. — Pièces touchant l'état et les revenus des PAROISSES de la CHAMPAGNE, en 1657.

1 (fol. 2). Lettre adressée au maréchal de Fabert par un nommé Teruuel, lui rendant compte de la mission qu'il a reçue dudit maréchal de dresser un état des lieux et revenus de chaque paroisse de Champagne; Buzancy, 17 janvier 1657. Autographe.

2 (fol. 3). « Forme observée par Teruuel dans la visite des parroisses pour l'esclaircissement de l'estat present des villages. » Autographe de Teruuel.

3 (fol. 4). « Registre contenant les parroisses de l'election de Reims scituées entre Aisne et Meuse, par lequel se void... l'estat ou Teruuel les a trouvées... aux mois de janvier et febvrier... 1657. Extraict de l'original... »

4 (fol. 30). Fragment d'un compte de dépenses de Teruuel; de la main dudit.

5 (fol. 36). « Registre contenant les parroisses de l'election de Rethel..., par lequel se void... l'estat ou Teruuel les a trouvées... aux mois de janvier et febvrier 1657. Extraict de l'original... »

6 (fol. 59). « Registre contenant les parroisses de l'election de S^te^ Mennehould... par lequel se void... l'estat ou Teruuel les a trouvées... aux mois de janvier et febvrier... 1657. Extraict de l'original. »

Les pièces 1, 2, 3, 5 portent des annotations de la main du P. Barre, auteur, comme on sait, d'une vie du maréchal Fabert (Paris, Herissant, 1752), et qui s'est servi des présentes pièces pour cet ouvrage.

Papier; 69 feuillets; 213 sur 166 millim. (pièce n° 1), 145 sur 167 millim. (pièce n° 2), 340 sur 220 millim. (pièces n^os^ 3, 5, 6), 135 sur 172 millim. (pièce n° 4). — XVII^e^ siècle (vers 1657). — Ancien : Carton H., liasse, n^os^ 9, 10, 11.

876 [Suppl. L. f. in-fol. 190]. — « Abregé de l'histoire de tous les ducs pairs de France, par [Jean] Chevillard, genealogiste du Roy, 1693. »

Papier; 200 feuillets; 322 sur 214 millim. — XVII^e^ siècle.

877 [Suppl. L. f. in-fol. 191]. — Annales de Bretagne, de 814 à 1670; sans indication de sources. — Il manque, en tête, huit feuillets, contenant sans doute l'histoire du pays avant l'année 814.

A la suite (fol. 35), on trouve des : « Observations sur les chroniques de la meme Bretagne. »

Papier; 33 feuillets; 275 sur 170 millim. — XVII^e^ siècle. — Ancienne cote : L. 13.

**878** [Suppl. L. in-fol. 192]. — Fragments de CHRONIQUES de FRANCE, extraits par le P. Du Molinet des manuscrits nos 516, — L. f. in-4°. 1[2], — L. f. in-8°. 3, — L. f. in-4°. 25 de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et réunis bout à bout pour chaque année, de 1270 à 1321.

Papier; 46 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIe siècle. — Ancienne cote : L. 9.

**879** [Suppl. L. f. in-fol. 193]. — Compilation sur l'HISTOIRE politique, ecclésiastique et administrative de la NORMANDIE, depuis les temps mérovingiens jusqu'en 1652 (listes de fonctionnaires de divers ordres, d'évêchés et d'évêques, d'abbayes et d'abbés). Cette compilation est tirée en grande partie d'ouvrages imprimés; l'auteur cite en outre (fol. 2) des Chroniques de Normandie, manuscrites, qu'il a vues « en la librairie de l'Université de Caen. »

Papier; 34 feuillets; 300 sur 195 millim. — XVIIe siècle (vers 1652). — Ancien : n° 7, 4e carton.

**880** [Suppl. L. f. in-fol. 194]. — « REFUTATION du plaidoyer de Monsieur [Denys] Talon. » Copie de l'ouvrage paru sous ce titre (la Haye, chez Abraham Troyel) en 1688. Le plaidoyer de Talon était dirigé contre une bulle d'Innocent XI, excommuniant tous ceux qui, sous prétexte des franchises diplomatiques, entravaient le cours de la justice, dans Rome.

Papier; II-27 feuillets; 305 sur 208 millim. — XVIIe siècle. — Ancien : Carton E., liasse 6, n° 13.

**881** [Suppl. L. f. in-fol. 195]. — Plan d'une « HISTOIRE ecclesiastique et civile de la ville et du dioceze de CHARTRES ». Copie, sauf quelques lignes, au verso du dernier feuillet, qui paraissent autographes.

Papier; 9 feuillets; 350 sur 227 millim. — XVIIIe siècle (entre 1719 et 1740; cf. fol. 9 v°, où il est question de Antoine Lancelot, « de l'Academie des Belles-Lettres et Inscriptions »). — Ancienne cote : L. 9.

**882** [Suppl. L. f. in-fol. 196]. — « Verbal et information, faite par l'authorité du roy Charles IX, de la ruine de l'eglise... et du chasteau... SAINT-JUST de Lyon, demoli par ceux de la Religion pretendue reformée, l'année 1562. » — Copie.

A la suite (fol. 15), on trouve la copie d'un procès-verbal de visite des Reliques de la collégiale de Saint-Just, en 1298.

Papier; 15 feuillets; 277 sur 190 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

883 [Suppl. L. f. in-fol. 197]. — « C'est l'Ordonnance faicte par Monseigneur le duc de Bourgoingne [Philippe le Bon]... sur le gouvernement des hostels de luy, de Madame la duchesse, et de Monseigneur de Charollois, leur fils »; Arras, 12 janvier 1437, v. s. — Copie faite d'après une autre, prise sur l'original dans un registre de la Chambre des comptes de Dijon.

Papier; 24 feuillets; 277 sur 170 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

884 [Suppl. L. f. in-fol. 198]. — Testament de Guillaume de Lamoignon (1617-1677); fait à Basville, le 20 octobre 1676. — Copie.

Papier; 6 feuillets; 285 sur 196 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien : Carton F., liasse 1$^{re}$, n° 4. — Ancienne cote : K. 3.

885 [Suppl. L. l. in-fol. 199]. — Copies de chartes diverses :

1 (fol. 2). « Carta Theobaldi, comitis [Blesensis], de juramentis »; Châteaudun, 1148. — Deux exemplaires.

2 (fol. 4). Charte de Gosselin de Lèves, évêque de Chartres, conférant à l'église de Notre-Dame de Châteaudun le privilège exclusif de faire prêter serment sur les reliques; s. d. (1149-1155).

3 (fol. 6). Décret de bannissement, rendu par le roi Louis IX contre un chanoine de Brioude, pour fabrication de fausse monnaie; Brioude, 5 octobre 1266.

4 (fol. 9). Charte de Charles I$^{er}$ d'Anjou, roi de Sicile, en faveur des chanoines de l'église de Notre-Dame « de Apuleyo », au diocèse d'Angers; Brindes, 1$^{er}$ février 1274, v. s. — Copie exécutée par le P. Cl. Du Molinet.

5. — Extraits des archives d'Amiens; de la main du P. Du Molinet : Hommage de Raoul, seigneur de Beaugency, à l'évêque d'Amiens, Guillaume de Mâcon; Paris, 23 juillet 1280 (fol. 10). — Charte de Philippe III, relative au droit royal de conférer des prébendes dans le diocèse d'Amiens; Paris, février 1288, v. s. (fol. 11 v°). — Hommage de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, à l'évêque d'Amiens pour certaines terres; 8 janvier 1291, v. s., s. d. d. l. (fol. 11 v°). — Charte de Hugues de Chatillon, comte de Blois, sei-

gneur d'Avènes, confirmant ledit hommage; mai 1292, s. d. d. l. (fol. 12). — Hommage de Marie de Blois, duchesse de Lorraine, à l'évêque d'Amiens, pour certaines terres; 16 novembre 1347, s. d. d. l. (fol. 12 v°). — Épitaphes d'Évrard (1211-1222) et de Geoffroi d'Eu (1223-1236), évêques d'Amiens (fol. 13). — Bulle de Clément IV, touchant le costume des ecclésiastiques; Viterbe, 14 août 1266 (fol. 13 v°). — Bulle du même, touchant la nécessité de donner aux religieux mis à la tête des églises des revenus suffisants; Viterbe, 21 août 1266.

6 (fol. 16). Ordonnance de Louis XIV, relative à la réforme de la discipline dans les divers Ordres religieux du royaume; Tournay, juin 1671.

7 (fol. 19). Charte ou fragment de charte, sans suscription, ni signature, ni lieu, ni date, rappelant les donations faites par Clovis Ier à l'église de Notre-Dame d'Auch.

8 (fol. 21). Charte de fondation du monastère augustinien de Saint-Pierre du Dorat, près Limoges, par Boson le Vieux, comte de la Marche, en 987. L'acte est souscrit et scellé par Hugues Capet, dont le monogramme est reproduit ici, et dont le sceau est décrit.

9 (fol. 23). Charte de donation de plusieurs églises au monastère de Montsalvy, par Pons Étienne, évêque de Rodez; septembre 1081. Copie exécutée par le P. Prévôt.

10 (fol. 25). Charte de Louis le Gros pour Notre-Dame de Paris; 1127, sans date de jour ni de lieu. En tête on lit : « Extrait du Grand Pastoral. »

11 (fol. 28). Charte de Louis VII pour l'abbaye de Saint-Victor; Paris, 1137.

Papier; 31 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce n° 3 provient de l'ancien : 1er carton, 1re liasse, n° 6.

**886** [Suppl. L. f. in-fol. 200]. — Recueil de pièces relatives à l'élection et aux attributions des Chanceliers et des Gardes des sceaux de France, de 1340 à 1630, extraites des registres de la Chambre des comptes et du Parlement.

Papier; 84 feuillets; 385 sur 250 millim. — XVIIe siècle.

**887** [Suppl. L. f. in-fol. 201]. — Le P. Claude Du Molinet, « Histoire et genealogie des seigneurs de Beaugency-sur-Loire ». Brouillons

et pièces justificatives. — Voy. une mise au net de cet ouvrage dans le manuscrit coté : L. f. in-4°. 27, et une copie-brouillon sous le n° 892.

Papier; 53 feuillets; 336 sur 215 millim. — XVII^e siècle.

888 [Suppl. L. f. in-fol. 202]. — Pièces relatives aux ÉTATS de TOURS (1468 et 1652), de ROUEN (1617) et d'ORLÉANS (1649). — Copies :

1 (fol. 1). « Registre de ce qui a esté faict, remontré, conclud et deliberé en l'assemblée tenue par le Roy et les gens des trois Estats en la ville de Tours... le 6^e jour d'apvril 1457 (*sic,* pour : 1467)... jusques au 14^e jour dudit moys includ, ledit registre faict par M^e JEAN LE PREVOST, notaire et secretaire du Roy. »

2 (fol. 4). « Lettre de continuation de la tenüe des Estats à Tours, au 1^er novembre 1652 » ; Melun, 5 juin 1652. Début : « De par le Roy. Nostre amé et feal. Nous nous estions disposez dès les premiers jours de nostre majorité de nous rendre en nostre ville de Tours... »

3 (fol. 11). Deux lettres autographes, datées de Rouen, les 28 et 9 décembre 1617, et adressées à M. de Baulne, à Paris et à Baulne, par un personnage qui signe L. B., abbé. Outre divers détails d'intérêt privé, ces lettres contiennent des renseignements sur l'assemblée des notables, qui se tenait alors à Rouen.

4 (fol. 15). « Articles des remonstrances faites en la convention des notables et des trois Estats tenus à Rouen, le 24^e jour de novembre et autres jours ensuyvans, 1617. » Pièce imprimée : « A Paris, par Pierre Des-Hayes, 1618 », in-8°, 29 pages.

5 (fol. 31). « L'ordre tenu à l'ouverture de l'assemblée faicte à Rouen, le 4 de ce mois [de décembre, 1617]. » Pièce imprimée : « A Paris, chez Abraham Saugrain, 1617 », in-8°, 8 pages.

6 (fol. 35). « Figure des Estatz tenuz à Rouen par le Roy... en l'an 1617... » C'est un tableau, indiquant les places occupées par chaque état et par les principaux personnages.

7 (fol. 37). « Lettre circulaire pour la convocation des Estats generaux à Orleans » ; Saint-Germain en Laye, 23 janvier 1649.

8 (fol. 40). « Lettre du Roy [donnée à Paris, le 12 juin 1651] pour la convocation... des Estats generaux [à Orléans] au 8^e septembre prochain, 1651, envoyée au bailly... du comté... de Laval, avec l'arrest du Conseil d'Estat, donné en consequence, le 6 juin 1651. » Pièce imprimée : « A Paris, par Antoine Estienne, 1651 », in-4°, 8 pages.

Papier; 43 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e siècle.

**889** [Suppl. L. f. in-fol. 203]. — « Preuves genealogiques et armoiries [dessinées au crayon] de plusieurs familles de Lorraine. »

Papier; 84 feuillets; 356 sur 235 millim. — XVII^e^-XVIII^e^ siècle. — Ancien : Carton R., layette 3^e^, n° 3.

**890** [Suppl. L. f. in-fol. 204]. — « Catalogue des nobles de Champagne qui ont verifié leur noblesse pardevant M^r^ de Caumartin, intendant de justice en Champagne, ez années 1667, 1668, 1669, 1670. »

Papier; 15 feuillets; 295 sur 223 millim. — XVII^e^ siècle. — Ancienne cote : L. 25.

**891** [Suppl. L. f. in-fol. 205]. — Le P. Claude Du Molinet, « Les confesseurs des roys de France depuis sainct Louys, jusque a Louys 14^e^, a present regnant. » Deux brouillons autographes. — Voy. une copie de l'ouvrage achevé sous le n° 785, fol. 399 et suiv.

Papier; 28 feuillets; 285 sur 200 millim. — XVII^e^ siècle. — Ancienne cote : L. 9; — ancien Carton : R., layette 3^e^, n° 4.

**892** [Suppl. L. f. in-fol. 206]. — Le P. Cl. Du Molinet, Histoire et généalogie des seigneurs de Beaugency-sur-Loire. — Copie, portant des corrections autographes et accompagnée de quelques pièces justificatives et de notes diverses, dont la plupart autographes. — Voy. des brouillons du même ouvrage sous le n° 887, et l'ouvrage achevé dans le ms. coté : L. f. in-4°. 27.

Aux fol. 34-36 se trouve une « Louange de la ville de Beaugency », écrite de la main de Du Molinet, et qu'on serait tenté de lui attribuer, si, en parlant de cette localité, l'auteur ne disait « ma propre ville », alors que tous les biographes de Du Molinet le font naître à Châlons-sur-Marne.

Papier; 73 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ siècle.

**893** [Suppl. L. f. in-fol. 207]. — Pièces relatives à ce qui s'est passé entre l'ambassadeur de France Godefroi, comte d'Estrades, et celui d'Espagne, Charles de Watteville, à l'entrée de celui de Suède à Londres, le 10 octobre 1661.

1 (fol. 1). Relation du comte d'Estrades, s. d. Duplicata autographe.

2 (fol. 10). Relation de Charles de Watteville; Londres, 12 octobre 1661. Copie.

3 (fol. 12). Autre relation du comte d'ESTRADES; Londres, 13 octobre 1661. Copie.

Papier; 13 feuillets; 330 sur 220 millim. (1re pièce), 355 sur 230 millim. (2e et 3e pièce). — XVIIe siècle. — Les pièces nos 1 et 2 portent l'ancienne cote : H. 1; la pièce no 3, l'ancienne cote : K. 1; la pièce no 1 provient de l'ancien : Carton H., liasse no 10.

**894** [Suppl. L. l. in-fol. 208]. — Thèmes latins faits par le roi LOUIS XIV, en 1647 et 1648. Copie. — A la fin, on lit : « Ludovicus decimus quartus, Galliae et Navarrae rex christianissimus, composuit themata superiora curâ praeceptoris sui, abbatis de Beaumont [Hardouin de Beaumont de Péréfixe], sub finem anni 1647 et initio anni 1648. »

Papier; 5 feuillets; 343 sur 235 millim. — XVIIe siècle. — Ces thèmes étaient placés ci-devant sous la couverture du manuscrit coté : R. f. in-4o. 18.

**895** [Suppl. L. f. in-fol. 209]. — Pièces touchant, pour la plupart, l'HISTOIRE de FRANCE. Copies :

1 (fol. 2). Note sur la guérison de Louis XV, atteint de la petite vérole, 1729.

2 (fol. 3). Extraits de la vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite. — Notes sur le même roi, extraites : d'un manuscrit intitulé *Le promptuaire des monnoyes,* composé sous François Ier; de la *Chronologie* de Genebrard, l. IV, édit. de Nivelle, 1600, p. 635; de la *Chronique* de Gui [*sic,* pour : Gérard] d'Auvergne, d'après le ms. reg. 1233 [lat. 4910] de la Bibliothèque nationale.

3 (fol. 12). « Estat de la despence ordonnée estre faicte par Monseigneur le cardinal de La Rochefoucault..., durant l'année 1621, pour l'obit, service et messe aniversaire qui a accoustumé d'estre celebré en l'eglize St Denys pour l'ame du feu roi Henry le Grand » ; 10 mai 1621. Copie collationnée à l'original.

4 (fol. 15). « Donation faicte au Roy par..... le cardinal de Richelieu » de son hôtel à Paris; Paris, 6 juin 1636.

5 (fol. 20). « Testament du roy Louis XIV »; Marly, 2 août 1714; suivi d'un codicille du 23 août 1715. — Deux exemplaires.

6 (fol. 27). Note sur le testament de Philippe II, roi d'Espagne, extraite de Mézeray, *Hist. de France,* t. III.

7 (fol. 31). Épitaphes de Louis XIV; l'une imprimée, s. l. n. d., l'autre manuscrite.

Papier; 35 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle. — La pièce n° 4 et le second des exemplaires du testament de Louis XIV (n° 5) portent l'ancienne cote : K. 1.

**896** [Suppl. L. f. in-fol. 210]. — Pièces relatives à l'HISTOIRE civile et religieuse de PARIS.

1 (fol. 1). Convocation des religieux de Sainte-Geneviève, de par le prévôt des marchands et les échevins de Paris, à l'assemblée qui devait se tenir à l'Hôtel de ville pour aviser aux mesures à prendre en vue de la sécurité de Paris; 27 juillet 1652. Original.

2 (fol. 4). Lettre écrite aux curés de Paris par MORIAU, syndic du Bureau de la ville, au nom du prévôt des marchands et des échevins, en suite de la délibération dudit Bureau touchant la célébration des mariages; 18 octobre 1751. Duplicata (?).

3 (fol. 10). Extraits des registres de baptême et de mort des églises parisiennes, du XVI^e au XVIII^e siècle. — Copies de quelques épitaphes dans les mêmes églises, XIV^e-XVIII^e siècle. — Le tout de la main du P. Prévôt.

Papier; 19 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle

**897** [Suppl. L. f. in-fol. 211]. — Tableaux généalogiques, avec armoiries peintes :

1 (fol. 1). Famille COSTART, du pays de Boulonnais (XV^e-XVIII^e siècle).

2 (fol. 2). Famille du HAUTOY, du pays de Verdunois (XII^e-XVII^e siècle); avec pièces justificatives. A la fin de l'une des pièces on lit : « Cette genealogie et ces copies ont esté coppiez et dessignés par Jacques DESTOUCHES, escuyer, seigneur de Rochemont, de la paroisse de Hudimesnil, evesché de Coutances, le 28 aoust 1706, par ordre de messire Nicolas Joseph Foucault, intendant de la generalité de Caen. »

3 (fol. 6). Famille du SAUSSAY, du pays de Normandie (XIII^e-XVII^e siècle).

Papier; 6 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle.

**898** [Suppl. L. f. in-fol. 212]. — Pièces touchant les MARIAGES de divers princes ou princesses du sang et autres. Copies :

1 (fol. 1). Vidimus de la prévôté de Paris, du 5 novembre 1414,

de la ratification par Charles, duc de Normandie, du mois de juillet 1357, d'un acte de Philippe VI, du 25 novembre 1338, touchant le mariage d'Enguerrand de Coucy et de Catherine d'Autriche, fille du duc Léopold.

2 (fol. 3). Contrat de mariage de Louis, fils du comte de Flandres, et de Blanche de Navarre; Paris, 16 mars 1339, v. s.

3 (fol. 7). Contrat de mariage de Louis, duc de Bourbon, et d'Anne, fille de Bernard, dauphin d'Auvergne; Montbrison, 4 juillet 1368. Extrait de la 39e liasse des titres de Bourbon.

4 (fol. 8). Confirmation de douaire en faveur de Blanche, duchesse d'Orléans, par le roi Charles V; Paris, octobre 1378. Extrait d'un registre du Trésor.

5 (fol. 12). Contrat de mariage d'Antoine de Croy et de Marguerite de Lorraine; 5 octobre 1432.

6 (fol. 17). « Lettre par forme de vidimus (16 janvier 1466, v. s.) comme Mr Louis, bastard de Bourbon, comte de Roussillon, seigneur d'Usson et de Valognes, epousa... Jeanne de France, fille naturelle du Roy [Louis XI] » ; Orléans, 21 novembre 1466.

7 (fol. 20). « Moyens de restitution contre la renonciation contenue au contract de mariage de la Reyne [Marie-Thérèse d'Autriche], du 7 novembre 1659. »

Papier; 39 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — Les pièces nos 1 et 2 portaient les nos 25 et 26 dans l'ancien : 1er carton, 1re liasse; les pièces nos 3, 4, 5 et 6 portaient les nos 51, 76, 88, 93 dans le même carton, 2e liasse; la pièce no 7 portait le no 112 dans le même carton, 3e liasse.

**899** [Suppl. L. f. in-fol. 213]. — « Arbre cronologique des rois de France depuis Pharamond jusques à Louis XV, où il est decrit ce qu'il se trouve de plus remarquable parmy leurs plus belles actions ; ensemble les papes qui ont siegé et les empereurs qui ont regné sous leurs regnes, suivant Mezeray. A Aix, ce 18 juin 1719. »

Papier; 15 feuillets; 380 sur 285 millim. — 1719. — Ancienne cote : L. 7.

**900** [Suppl. L. f. in-fol. 214]. — « Addition à l'*Eclaircissement touchant l'election des anciens rois de France.* » Cet « *Eclaircissement* » est de Claude Moulinet des Thuilleries. Il a été imprimé avec l'ouvrage du même auteur, intitulé : « *Defense des dissertations sur l'origine des*

*rois de France* » ; Paris, Guignard, 1713, in-4°. L'« Addition » contenue dans le présent volume est également de Claude MOULINET. — Voy. sur ces différents ouvrages le P. Lelong, *Bibl. histor.*, t. II, nos 24939, 28552, 28554.

Papier; 51 feuillets; 310 sur 200 millim. — XVIIIe siècle.

**901** [Suppl. L. f. in-fol. 215]. — « Testament du tres haut, tres puissant et tres excellent prince Monseigr LOUIS D'ORLEANS, duc d'Orleans »; 28 décembre 1749; avec trois additions, l'une non datée, l'autre du 3 mars 1751, et la troisième du 26 janvier 1752. — Le testament et la première addition paraissent être des copies de la grosse; la seconde et la troisième addition pourraient être des minutes ou brouillons.

Papier; 6 feuillets; 300 sur 190 millim. — XVIIIe siècle.

**902** [Suppl. L. f. in-fol. 216]. — GÉNÉALOGIE de la maison de Gantès et des maisons alliées. Mémoires et pièces justificatives (*passim*); armoiries gravées et peintes (fol. 17, 103, 104). — A la fin du volume, on a inséré seize lettres, dont onze originales, adressées : 1° à François de Gantès, procureur général au parlement d'Aix, par Armand de MAILLÉ, duc de Brézé, amiral de France, 26 juillet 1642 (fol. 115) ; — 2° à Jean-François de Gantès, son fils, second procureur général au même parlement, par Étienne d'ALIGRE, chancelier de France, 2 décembre 1674 (fol. 117); et par Simon ARNAULD de POMPONNE, secrétaire d'État, 18 avril 1679 (fol. 119); — 3° à Robert-Antoine de Gantès, écuyer de main de la Reine, par François-Michel-Bernard de GANTÈS, son frère, 10 décembre 1752 (fol. 133); — par ?? de GANTÈS, brigadier des armées du Roi, 11 novembre 1754 (fol. 135); — par DEGOUVE, subdélégué de l'intendant d'Artois, 8 mai 1754 et 14 août 1756 (fol. 137, 155); — par Mlle de MARBAIS, 9 novembre 1753 (fol. 139); — par M. de COLONNE, lieutenant-colonel au corps des volontaires de Dauphiné, 7 octobre 1755 (fol. 141) ; — par Mme DEHAYNIN DESPRETZ, 3 août 1756 (fol. 144); — par M. de MARBAIS, officier des gardes wallonnes au service d'Espagne, 6 août 1756 (fol. 145) ; — par M. de MARTONNE, 12 octobre 1756 (fol. 147); — par Mme de RAULIN de BELVAL, 27 octobre 1756; — par Mme de LEVAL de CALONNE, 20 octobre 1756 (fol. 151); — par M. DUTERTRE, 3 décembre 1756 (fol. 153); — par M. ROUSSILLON, greffier au parlement de Provence, 15 octobre

1756 (fol. 157) ; — par Mme d'Hoinville, 16 octobre, s. d. d'a. (fol. 159).

Papier; 160 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**903** [Suppl. L. f. in-fol. 217]. — Pièces relatives à la capitulation de Pondichéry, en 1761. Copies.

Papier; 9 feuillets; 310 sur 203 millim. — XVIIIe siècle.

**904** [Suppl. L. f. in-fol. 218]. — Claude Le Peletier, contrôleur général des finances. « Memoire de mes veritables et derniers sentimens sur les afaires de l'Eglise et de l'Etat. » Deux copies, dont l'une corrigée, semble-t-il, par la main de l'auteur et l'autre inachevée.

Papier; 34 feuillets; 340 sur 220 et 327 sur 200 millim. — XVIIIe siècle. — La seconde copie porte l'ancienne cote : L. 9.

**905** [Suppl. L. f. in-fol. 219]. — « Épitre dedicatoire que le Sr Jacquemin, archiviste a Paris, a mis en teste d'un inventaire... des titres des commanderies de Mr le chevalier d'Orleans, grand-prieur de France, en 1741. » Copie. — A la suite, on trouve un « Catalogue des noms de Mrs les grands-prieurs de France, depuis l'an 1130 jusqu'en 1742 ».

Papier; 7 feuillets; 328 sur 219 millim. — XVIIIe siècle. — Ancienne cote : L. 15.

**906** [Suppl. L. f. in-fol. 220]. — « Reponse de domp Bernard [de Percin de Montgaillard], doyen de l'Oratoire de Saint-Bernard des Feuillans-lès-Paris, à une lettre à luy ecrite et envoyée par Henri de Valois » ; 2 juin 1589. Deux copies, dont la seconde incomplète; la fin de cette dernière se trouve dans le ms. nc 913. — Voy., sur le présent opuscule, le P. Lelong, *Bibl. histor.,* t. II, no 18441.

En tête du volume se trouve une note sur l'esprit dans lequel a été rédigé l'opuscule de dom Bernard.

Papier; 21 feuillets; 350 sur 225 millim. — XVIIIe siècle. — La seconde copie porte l'ancienne cote : T. 12; elle provient de l'ancien : Carton E, liasse 6, no 8.

**907** [Suppl. L. f. in-fol. 221]. — « Estrait d'un compte en rou-

leau intitulé : C'est le compte de moy GIOFFROY de FLOURY de receptes et de mises faictes par moy de plusieurs choses appartenans aux chambres nostre sire le Roy [Philippe V], Madame la Royne, et pour nos jeunes dames, leurs filles... et le petit dauphin, du 1er jour de juillet 1317 jusques le 1er jour de janvier prochain... » Copie.

Papier; 9 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien : Carton R., 2e cahier, nº 3.

908 [Suppl. L. f. in-fol. 222]. — Recueil de PIÈCES SATIRIQUES.

1 (fol. 2). « Lettre d'un Anglois au roy de France, en 1732. » C'est une satire contre le cardinal de Fleury. Début :

« La verité ne parvient guerre
Jusques à l'oreille des roys... »

Fin :

« Ne courez plus parmy les champs,
Et vous aurez tous ses talens. »

2 (fol. 12). « Lettres patentes de surintendant de la theologie du regiment de la Calotte, en faveur du cardinal de Fleury. » Manuscrit inachevé. Le régiment de la Calotte était un régiment fictif où l'on mettait par manière de plaisanterie tous ceux qui auraient eu besoin d'une calotte. (Voy. Lalanne, *Dict. histor.*, au mot Calotte.)

3 (fol. 15). « Brevet pour Mr Gueret, curé de Saint-Paul », incorporé dans le régiment de la Calotte. Début :

« De par le dieu porte marotte
Et les etats de la Calotte... »

4 (fol. 17). « Remerciement de la Calotte à Mgr le cardinal de Fleury, son protecteur. » Début :

« De par le dieu porte marotte,
Nous, general de la Calotte,
Aux calottins nos favoris... »

5 (fol. 25). « Jugement de la Calotte, rendu contre l'eveque de Senez [Jean IV Soanen] et les Jansenistes, au concile d'Embrun », 1727. Début :

« De par le dieu porte marotte,
Nous, general de la Calotte,
Aiant appris de toutes parts... »

6 (fol. 28). « Treshumbles et tresrespectueuses remontrances de messieurs les comediens françois [au Roy], 1753. » Début :

« Sire, vos fidèles sujets
Les gens tenant la Comedie... »

Papier; 29 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**909** [Suppl. L. f. in-fol. 223]. — Recueil de pièces, dont un grand nombre de la main du P. Prévôt, touchant la Généalogie des familles suivantes : Brinon, de Paris (fol. 2); — Bouillon et Noailles (fol. 6); — Créquy, avec les armoiries et quartiers de noblesse de Gabriel-Antoine de Créquy, né vers 1630 (fol. 8); — Estrées (fol. 11); — Fagnier (fol. 13); — Le Lieuvre (fol. 14); — Martineau (fol. 18); — Moreau de la Monnerie (fol. 22); — Pétau (fol. 35); — Pousteau et Postel, de Toulouse (fol. 37); — Cauchon, de Reims (fol. 39); — Rexe, Chasteigner et Granges (fol. 42); — Ris, Creux et Pressures (fol. 44); — Rose (fol. 47); — La Grange-Trianon (fol. 50); — La Rivière de la Borde (fol. 51); — Villeprouvée (fol. 53); — Quatre-hommes et Thierriat (fol. 59); — Faultrier (fol. 59 v°); — les comtes de Toulouse de la famille de Saint-Gilles (fol. 61); — les anciens vicomtes de Carlat (fol. 62).

Outre les pièces établissant la généalogie plus ou moins complète des familles ci-dessus, le présent recueil contient des listes de personnages originaires de diverses régions de la France, avec indication de leurs armoiries et quelques notes généalogiques (fol. 16-17, 39 et suiv., 58, 60 v°).

Papier; 62 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**910** [Suppl. L. f. in-fol. 224]. — Le P. Barre, Notes et brouillons destinés à son *Histoire de la justice en France :* assemblées générales sous les Carolingiens et jusqu'au XIIIe siècle; États généraux, XIIIe et XIVe siècle; États provinciaux; assesseurs; baillis; banquiers de cour de Rome; basoche; officiaux; notaires ecclésiastiques; avocats; procureurs du Roi. — Cf. les mss. nos 500-509, 514, qui contiennent d'autres notes du même sur le même sujet.

Papier; 145 feuillets; haut. et larg. diverses. XVIIIe siècle.

**911** [Suppl. L. f. in-fol. 225]. — « Portraits [littéraires] des présidens et conseillers du Parlement de Paris, après la minorité de

Louis XIV. » — Au bas du dernier feuillet, on lit une note de Mercier de Saint-Léger, indiquant que « ces portraits ont été copiés sur un manuscrit ancien et authentique qui avoit été prêté au P. Barre ». Ce manuscrit original doit être le volume coté : Suppl. L. in-4°. 659. La présente copie est très incorrecte.

Papier; 10 feuillets; 375 sur 240 millim. — XVIII^e^ siècle.

**912** [Suppl. L. f. in-fol. 227][1]. — Œuvres du P. Louis Gillet, génovéfain. Autographes :

1 (fol. 1). « Essai de reflexions sur quelques evenements particuliers des regnes de Clodion, Childeric et Clovis. »

2 (fol. 62). Double incomplet du n° 1.

3 (fol. 93). Réfutation des opinions historiques du P. Daniel.

Papier; 154 feuillets; 325 sur 205 à 220 millim. (n^os^ 1 et 2) et 350 sur 220 millim. (n° 3). — XVIII^e^ siècle. — Ancienne cote : L. 8.

**913** [Suppl. L. f. in-fol. 228]. — Réponse de dom Bernard à Henri de Valois. Fin de la deuxième copie de cet opuscule contenue dans le ms. n° 906. — Au dernier feuillet, on lit une note de Mercier de Saint-Léger, ainsi conçue : « Cette pièce a été fidelement copiée sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain [des Prés], qui m'a été communiqué par un ami..., 1758. »

Papier; 8 feuillets; 350 sur 225 millim. — XVIII^e^ siècle.

**914** [Suppl. L. f. in-fol. 229]. — Notes historiques sur les États de Foix, de la main du P. Barre, en majeure partie.

Papier; 9 feuillets; 358 sur 223 millim. — XVIII^e^ siècle.

**915** [Suppl. L. f. in-fol. 230]. — 1. Placets : du marquis d'Ambly au cardinal de Noailles, s. d. (fol. 2); — du s^r^ Jean-Baptiste Mercier au duc de Choiseul, secrétaire d'État, 8 juin 1763 (fol. 5); — de Gastonne Bertin du Rocheret, veuve de Henry-Éléonor Corvisart, seigneur de Fleury, au duc d'Orléans, décembre 1740 ; apostillé de la main de Mennessier, curé de Saint-Étienne du Mont (fol. 8). — Originaux.

2 (fol. 7). Traité entre un nommé Sollier, tapissier aux Gobelins, et M^r^ Aymard, par lequel le premier se charge de faire ap-

[1] Dans l'ancien classement, le n° Suppl. L. f. in-fol. 226 était vacant.

prendre la broderie à la fille dudit Aymard; 1737. — Original.

Papier; 8 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII<sup>e</sup> siècle.

**916** [Suppl. L. f. in-fol. 231]. — Le P. Cl. Prévôt, Recherches historiques et généalogiques sur les familles Leclerc de Lesseville, Leclerc du Tremblay, Leclerc dit Moet, et leurs alliées; recherches sur les familles Langlois, Girardin, etc.

Papier; 27 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII[e] siècle.

**917** [Suppl. L. in-fol. 232].—Pièces, notes et extraits divers, réunis par Louis Le Pelletier pour son *Histoire des comtes de Champagne* (1753, 2 vol. in-12). — Au fol. 37, se trouve une lettre de dom Amand Douce (?) à Le Pelletier, datée de Montierender, le 4 novembre 1718, et, au fol. 39, une lettre au même de Fr. Sébastien Tripier, datée de Saint-Faron, le 5 décembre 1717.

Papier; 81 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII[e] siècle.

**918** [Suppl. L. f. in-fol. 233]. — 1 (fol. 2). Fragments du journal du maréchal de Villars, relatifs aux années 1726 et 1727. Quelques variantes distinguent le présent manuscrit du texte imprimé, publié par Anquetil.

2 (fol. 9). « Relation du Voyage de M[gr] le marechal duc de Villars dans son gouvernement de Provence et des receptions qui lui ont esté faites... », 1716.

Papier; 17 feuillets; 385 sur 250 millim. (1[re] pièce) et 223 sur 163 millim. (2[e] pièce). — XVIII[e] siècle. — La pièce n° 2 porte l'ancienne cote : L. 12.

**919** [Suppl. L. f. in-fol. 234]. — « Tableau général de la situation [géographique et économique] des villes de Bresse, Dombes, Bugey et pays de Gex. » Pièce provenant des papiers de Claude-Bernard Petitot. (Cf. les mss. n[os] 920, 922-929.)

Papier; 10 feuillets; 440 sur 287 millim. — XIX[e] siècle.

**920** [Suppl. L. f. in-fol. 235]. — Claude-Bernard Petitot, Notes et mémoires sur l'histoire de France : règne de Hugues Capet et années 1212-1270.

Papier; 29 feuillets; 245 sur 195 millim. (1[re] pièce) et 345 sur 220 millim. (2[e] pièce). — XIX[e] siècle.

**921** [Suppl. L. f. in-fol. 236]. — « J. Fiévée, Histoire de la sessiond e 1816. » Autographe.

Papier; 96 feuillets; 342 sur 215 à 220 millim. — XIXe siècle.

**922-928** [Suppl. L. f. in-fol. 237]. — Sept volumes. — Claude-Bernard Petitot, Mémoires et notices, notes et extraits divers, composés ou réunis pour servir de préfaces ou de commentaires aux *Mémoires relatifs à l'histoire de France* (Paris, 1819 et suiv.).

Papier; 197, 199, 204, 148, 233, 273 et 86 feuillets; 340 sur 215 millim. (vol. 1, 2, 3, 6, 7), 350 sur 220 millim. (vol. 4), 300 sur 195 millim. (vol. 5). — XIXe siècle.

**929** [Suppl. L. f. in-fol. 238]. — Claude-Bernard Petitot, « Considérations sur les élections de 1817 et de 1818 »; suivies du brouillon d'un mémoire sur la Charte. — Autographes.

Papier; 39 feuillets; haut. et larg. diverses. — XIXe siècle.

**930** [Suppl. L. f. in-fol. 230]. — Claude-Bernard Petitot, « Essai sur le patriotisme ». Autographe.

Papier; 45 feuillets; 348 sur 220 millim. — XIXe siècle.

**931-932** [Suppl. M. f. in-fol. 240]. — Deux volumes. — Le P. Joseph Barre, Mémoires, notes, extraits, etc... composés ou réunis en vue de son *Histoire générale d'Allemagne,* imprimée en 1748, 11 volumes in-4°.

Papier; 88 et 25 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**933** [Suppl. M. f. in-fol. 241]. — OEuvres de Claude-Bernard Petitot : Fragment d'une histoire des empereurs d'Allemagne, de 1647 à 1780 (fol. 2). — Notes sur les antiquités et l'histoire de la Prusse, Xe-XVIIIe siècle (fol. 30). — Notes sur les divers traités qui ont suivi le traité de Westphalie jusqu'en 1792. — Le tout autographe.

Papier; 54 feuillets; 350 sur 225 à 235 millim. — XIXe siècle.

**934** [N. f. in-fol. 1]. « Histoire de la scission arrivée en Pologne, le 27 juin 1697, au sujet de l'election d'un Roy », par Mr [Michel David, sieur] de la Bizardière. Cet ouvrage a été imprimé en 1697 et en 1699, in-12.

Papier; 132 feuillets; 285 sur 200 millim. — 1699. — Au fol. 132, on lit : « J'ai lu l'histoire de la scission arrivée en Pologne, ai parafé les

feuillets au nombre de 131 et n'y ai rien trouvé qui en puisse empecher l'impression, si Monseigneur le chancelier a agreable d'en accorder le privilège. Fait le second avril 1699. [Signé :] Cousin. » Le parafe du président Cousin accompagne en effet chaque feuillet. — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. »

**935** [O. f. in-fol. 1]. — « Cy commance l'extraict des CRONIQUES d'ANGLETERRE, qui paravant estoit nommée par deux autres noms. Le premier nom dont elle fut nommée fut Albion... » Début : « En la noble terre de Sirye, estoit ung noble roy puissant et de tresgrant renom, qui eut nom Diodicias... » Fin : « ...et fut [Édouard III] couronné l'an mil trois cens et vingt six, et eut moult belle lignée et regna cincquante et deux ans, et gist a Westmonstier. Et ycy fine ceste presente cronique. »

Sur d'autres manuscrits de ces mêmes chroniques, voy. *Bulletin de la Soc. des anciens textes*, IV^e année (1878), p. 104 et suiv. (notice de M. Paul Meyer); et *Catal. des mss. de la Biblioth. Mazarine*, t. II, p. 266.

Parchemin; 208 feuillets; 380 sur 270 millim. — XV^e siècle. — Peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au bas du fol. 1, se voit l'écusson suivant : *de gueules, à trois portiques maçonnés de sable, au chapiteau d'or, deux en chef, un en pointe.* — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : N. 23; — M. m. 1.

**936** [O. f. in-fol. 2]. — Recueil :

1 (fol. 2 v°). Chronique d'Écosse, traduite du latin en français par Bremond DOMAT. — En tête (fol. 2 v°), se trouve une pièce de 14 vers, signée : « Domat », commençant par :

> « Princes puissans, ceste present cronique
> Triumphante de renom dignificque... »

et finissant par :

> « Voyés ce faict tout muny de prudence. »

Vient ensuite (fol. 3) une dédicace de l'auteur à « Treshault et tresillustre, magnanyme, trescraint et doubté prince, monseigneur Jehan [Stuart], duc d'Albanie, comte de Boloigne et d'Auvergne... et serenissime regent d'Escoce... ». Début de l'œuvre : « A l'honeur, gloire et louange de Dieu, le Createur tout puissant, seul omnipotent, et a l'exaltation de vous, prince tresillustre, j'ay entrepris, moyennent l'ayde d'icelluy et de sa glorieuse mere sacrée Vierge, de descripre... »

La fin manque. — Une note du XVIII^e^ siècle, collée sur le premier feuillet de garde du volume, donne quelques détails sur l'original latin de la présente chronique et sur la traduction de B. Domat. Elle est ainsi conçue : « Cette chronique est une traduction un peu trop literale d'une chronique latine, dont il y a une copie ms. dans la bibliothèque de Bodley, attribuée à Guillaume ELPHINSTON, evêque d'Aberdone [† 1514], mais dont l'auteur veritable paroit avoir esté un moine de l'abbaye de Dunfermlin (Voy. fol. 6 du [présent] manuscrit). La dite chronique latine contient onze livres, c'est-à-dire les cinque livres de la Chronique de JEAN FORDUN, depuis le commencement jusqu'à la mort du roy David I, en 1153, et une continuation en six livres jusqu'à la mort du roy Jacques I^er^, en 1437. Dans cette copie traduitte, les 5 livres de Fordun sont complets, aussy bien que le 6^e^ et le 7^e^, qui sont du continuateur. Mais le 8^e^ finit au chap. XLII, laissant des feuilles en blanc pour les 20 derniers chapitres. Le 9^e^ livre finit au chap. XXXVI; les 10 derniers sont en blanc. Le 10^e^ livre n'a dans cette copie que les 12 premiers chapitres [et le commencement du 13^e^]; le reste en blanc, aussy bien que tout l'onzieme livre, exceptez les chap. IX^e^ et X^e^ [qui traitent de la mort du roi Jacques I^er^, en 1437, et de la punition de ses assassins]. » — Bernard Domat nous apprend dans son prologue qu'il a commencé sa traduction le 18 juin 1519. — Au fol. 267 du volume, se trouve la table des chapitres de la Chronique, sauf pour le 11^e^ livre.

2 (fol. 256). Généalogie des rois d'Écosse, allant de Japhet, fils de Noé, à Jacques I^er^; avec portraits. Début : « Pour clarifier et ressourdre la tresillustre et antienne linée d'Escoce... » Fin : « ...et furent lesdits prodicteurs tanaillés par les bourreaulx. »

3 (fol. 296). « Le double d'ung instrument apellatoire intencté (ou interecté) par ung veritable docteur d'Escoce, regent à Paris, et translaté de latin en françoys par led. Domat »; 13 septembre 1491. Cette pièce est relative à l'exemption d'impôts dont l'Église et les ecclésiastiques doivent jouir. Début : « Au nom de Dieu. Amen. Par ce present publique instrument soit patent a tous... » La fin manque.

Papier et parchemin; 297 feuillets; 285 sur 200 millim. — XVI^e^ siècle. — Peintures. Lettrines dessinées à la plume. — Au recto du fol. 2, sont dessinées à la plume les armoiries de Jean, duc d'Albany, auquel est dédiée l'œuvre de Domat. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : M. m. 2.

937 [O. f. in-fol. 3]. — « Recueil de tous les chevaliers du tresnoble Ordre de la Jarretière, qui estoient vivants lorsque le roy Charles, premier du nom..., fut maryé avec la princesse Henriette-Marie de France et qu'elle luy fut menée par Monsieur le duc de Chevreuse, pair de France, qui fut lors fait chevalier dudit Ordre; recuillis et mis en cet ordre par le sieur De Valles, de la ville de Chartres en Beauce, qui fit le voiage avec la Reyne, au mois de juin en l'année 1625. » Avec les armoiries peintes des chevaliers et (fol. 3) un portrait en couleur de Charles Ier.

Papier; 32 feuillets; 387 sur 270 millim. — XVIIe siècle. — « Ex legatis bibl. S. Genovefae D. Ludovici de Romieu, 1681. » — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens nos : R. 70 (?); — D. d. 21 (?); — D. d. 22; — O. f. 4.

938 [Suppl. O. ital. in-fol. 242]. — « Perfetto Albero, Genealogia della discendenza di tutti gli re e principi d'Inghilterra, dal conquista in qua, dove si vede qualmente l'Imperatore, il re di Spagna e gl'altri principi della casa d'Austria discendono dal sangue reale d'Inghilterra, cioè dal re Edouardo terzo... Anno Domini 1599. »

Parchemin; 1 feuillet; 600 sur 705 millim. — 1599. — Ancien n° : N. 119. Carte généalogique, n° 8.

939 [Q. l. in-fol. 1]. — « Bibliotheca illustrissimi senatus-subsidiorum principis Renati de Longueil, domini de Maisons, Grisolles, Poncy, etc..., 1637. » Catalogue des livres de ce personnage. — Au commencement et à la fin du volume, se trouve un portrait de René de Longueil, gravé par M. Lasne.

Papier; 114 pages; 335 sur 215 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : Q. 6 (?); — K. 3.

940 [Q. l. in-fol. 1²]. — Valerius Maximus, De dictis factisque memorabilibus; avec quelques gloses marginales et interlinéaires et une table alphabétique des matières (fol. 219-227). — Début : « Urbis Rome exterarumque gencium facta simul ac dicta... » Fin : « ...interrogate quenam vocarentur, Gayas esse dicerent. Valerii Maximi decimus et ultimus explicit. Deo gratias. »

Le premier feuillet de garde au commencement du volume contient, au recto, un fragment d'un Registre judiciaire du XVe siècle, en fran-

çais ; et, au verso, un fragment en prose, tiré peut-être d'un SERMON : « Si ...viri tanta pro justicia passi sunt qui nec prophetas, nec apostolos, nec Christum... » Les feuillets 2, 3 et 4 contiennent des définitions, en latin, de divers termes relatifs aux institutions romaines, avec, dans la marge du fol. 2, quelques sentences et proverbes, en français. — Le dernier feuillet du volume est formé d'un fragment de pièce juridique, en français, du XV^e siècle, relative aux marchands espagnols qui viennent en France et en particulier à la Rochelle.

Papier ; 228 feuillets ; 290 sur 202 millim. — XV^e siècle. — Lettrines en couleur. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**941** [Q. l. in-fol. 2]. — « Elenchus seu repertorium eorum omnium qui magisterii gradum in praeclara artium Facultate UNIVERSITATIS PARISIENSIS per superius examen apud Sanctam Genovefam adepti sunt..., R^do Patre Fr. Petro Guilloud, canonico regulari, et priore du But, Universitatis Parisiensis cancellario, et sapienti magistro Joanne Rousse, doctore ac socio Sorbonico, procancellario... », 1622-1637.

Papier ; 125 feuillets ; 268 sur 175 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.)

**942** [Q. l. in-fol 2^2]. — « Catalogus seu publicum instrumentum, in quo extant nomina et cognomina eorum omnium qui, a die XV^a augusti an. 1637, lauream magisterii in praeclara ARTIUM FACULTATE apud superius examen S. Genovefae consecuti sunt, reverendo Patre Fr. Petro Guilloud, canonico regulari professo... et priore du But, artium Facultatis Parisiensis cancellario..., et sapienti magistro Joanne Yon, doctore theologo, socio Navarrico... procancellario... », 1637-1654.

Papier ; 157 feuillets ; 266 sur 175 millim. — XVII^e siècle. — Le présent volume a peut-être appartenu à un nommé Jean Le Febvre, dont le nom se trouve au premier feuillet. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**943** [Q. l. in-fol. 2^3]. — Discours latins adressés par les chanceliers de l'UNIVERSITÉ de PARIS aux candidats aux grades universitaires, lors de la soutenance de leurs thèses ; 1707-1715. — Copies de diverses mains.

Au verso du dernier feuillet, se trouve le commencement du « Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, placés

hors des cinq classes bibliographiques », rédigé sous la direction de DAUNOU. (Cf. le ms. n° 969.)

Papier; 64 feuillets; 335 sur 220 millim. — XVIII^e siècle.

**944** [Q. l. in-fol. 4]. — LIVRE du CHANCELIER de l'Université de Paris, Pierre Lalemant, de 1662 à 1670, contenant la copie des actes intéressant l'Université pendant cette période.

Sur les plats intérieurs de la couverture sont collés des fragments d'un voyage en Orient, contenant une description de quelques villes d'Égypte (écriture du XV^e siècle).

Parchemin ; 115 feuillets; 316 sur 230 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**945** [Q. l. in-fol. 2$^5$]. — LIVRE des CHANCELIERS de l'Université de Paris : Louis du Vau, 1707-1710; — Pierre Blondel, 1712-1730; — Jean-Baptiste Bernard, 1742-1743; — Joseph Barre, 1746 (incomplet); — Claude Rousselet, 1764 (incomplet; on y a joint le brouillon autographe de son discours de réception); — Alexandre-Gui Pingré, 1770-1778.

Parchemin; 121 feuillets; 310 sur 220 millim. — XVIII^e siècle.

**946** [Q. l. in-fol. 3]. — « Bibliotheca canonico-regularis, seu scriptores canonicorum regularium, ordine alphabetico, autore Claudio DU MOLINET, canonico regulari. » Copie.

Papier; 192 feuillets; 310 sur 200 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. [ou Q.] ??; — D. d. 17; — Q. 404. — Diverses pièces détachées avaient été placées sous la couverture du présent volume. On les en a retirées pour en former un volume à part. (Cf. ms. n° 947.)

**947** [Q. l. in-fol. 3$^1$]. — Recueil de pièces touchant l'Ordre des CHANOINES RÉGULIERS :

1 (fol. 1). « Elenchus onomasticus scriptorum... Ordinis canonicorum regularium S. Augustini... a Francisco TÖPSL, canoniae ad S. Salvatorem Pollingae praelato infulato. » Pièce imprimée, s. l. n. d., in-8°, 15 pages.

2 (fol. 9). Deux lettres de François TÖPSL à Mercier de Saint-Léger, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève; Pollingen en Bavière, 19 novembre 1761 et 9 juin 1762. Ces lettres sont relatives à l'ouvrage

projeté de Töpsl sur les écrivains de la congrégation et à diverses autres questions littéraires et bibliographiques.

3 (fol. 13). Listes d'ouvrages de divers chanoines réguliers, en particulier de Jean Fronteau.

4 (fol. 19). Épitaphe de Jean Fronteau, composée peut-être pour être placée dans l'église paroissiale de Montargis.

Papier; 19 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle. — Les pièces composant le présent volume se trouvaient ci-devant à l'état de feuillets détachés sous la couverture du ms. nº 946.

**948** [Q. l. in-fol. 4]. — Claude Du Molinet, « Bibliotheca canonico-regularis, seu scriptores canonicorum regularium, ordine alphabetico ». — Rédaction autographe, antérieure à celle qui se trouve dans le manuscrit nº 946.

Papier; iv-93 pages; 352 sur 238 millim. — XVII^e siècle. — Sous la couverture du présent volume, se trouvait ci-devant un second exemplaire du même ouvrage. On l'en a retiré, pour en former un volume à part. (Cf. le ms. nº 949.)

**949** [Q. l. in-fol. 4[1]]. — 1 (fol. 1). Claude Du Molinet, « Bibliotheca canonicorum regularium ordine alphabetico ». Rédaction autographe, antérieure à celle qui se trouve dans le volume précédent.

2 (fol. 65). Claude Du Molinet, « Summi pontifices, cardinales, episcopi, abbates, doctores, ex Ordine canonicorum regularium ».

Papier; 71 feuillets; 300 sur 195 millim. — XVII^e siècle. — Le présent volume se trouvait ci-devant sous la couverture du manuscrit nº 948.

**950-951** [Q. l. in-fol. 5[2]]. — Deux volumes. — Catalogue des livres et de quelques manuscrits théologiques de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, rédigé en grande partie par Claude Prévôt, bibliothécaire.

Papier; 709 et 760 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIII^e siècle.

**952** [Q. l. in-fol. 5[3]]. — « Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecae Sanctae Genovefae Parisiensis. »

Au verso du fol. 59, se trouve une liste, de la main du P. Prévôt, des ouvrages de l'abbé Jacques-Joseph du Guet, dont ledit abbé a donné les originaux manuscrits à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Au verso du deuxième feuillet et au recto du dernier feuillet de garde, se trouve, en deux exemplaires, le procès-verbal de la visite de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, dressé et signé par trois membres de la municipalité de Paris : Étienne-Louis-Hector de Joly, Valentin Buob et Thomas Simonnet de Maisonneuve; 21 avril 1790.

Papier; 60 feuillets; 357 sur 235 millim. — XVII[e] siècle.

**953** [Q. l. in-fol. 5[5]] [1]. — Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Incomplet.

Papier; 210 feuillets; 360 sur 235 millim. — Commencement du XVIII[e] siècle. — Ce volume a été mutilé; 72 feuillets manquent au commencement; un grand nombre d'autres ont été arrachés dans le corps du manuscrit.

**954-955** [Q. l. in-fol. 5[6]-5[7]]. — Deux volumes. — « Catalogue des livres de la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris », par ordre alphabétique des noms d'auteurs, t. II et III, contenant les noms de N. à Z. Le tome I[er] manque.

Papier; 206 et 207 feuillets; 336 sur 220 millim. — XVII[e]-XVIII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**956** [Q. l. in-fol. 5[8]]. — « Oeconomia bibliothecae S. Genovefae, ratione materiarum, 1732. » — Deux exemplaires. — C'est l'ordre de classement des livres de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, en 1732. Il est suivi du catalogue des livres théologiques (y compris la Bible et ses commentaires), rédigé suivant cet ordre de classement.

Papier; 238 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIII[e] siècle.

**957** [Q. l. in-fol. 5[8] *bis*]. — Notes et analyses d'actes relatifs aux Abbés de Sainte-Geneviève, à des églises et maisons religieuses de Paris et de ses environs. — Ces notes et actes sont tirés soit d'ouvrages imprimés, soit de recueils manuscrits, tels que le Cartulaire et le Nécrologe de Saint-Victor. On y trouve (fol. 11) une lettre autographe du génovéfain Vallée, datée du 18 août 1724, dans laquelle ce personnage demande des renseignements sur Arnoul de Romainville, abbé de Sainte-Geneviève (1275-1282), et sur les rapports de

[1] Dans l'ancien classement, le n° Q. l. in-fol. 5[4] était vacant.

l'abbaye de Saint-Victor avec la maison de Saint-Jean du Jard.

Papier; 70 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIII[e] siècle. — Le présent volume était placé ci-devant sous la couverture du volume suivant; on l'en a retiré pour le faire relier à part.

**958** [Q. l. in-fol. 5[9]]. — « ORDO LIBRORUM bibliothecae S. GENOVEFAE Parisiensis, prout disponuntur in armariis et pluteis ad usum et commodum bibliotecarii, ut eos possit facilius invenire et in suo quosque ordine reponere, 1680. »

Papier; I-50 feuillets; 395 sur 265 millim. — 1680. — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. »

**959** [Q. l. in-fol. 5[10]]. — « CATALOGUS bibliothecae monasterii ALBORUM MANTELLORUM, in proprias classes distinctorum. »

Papier; 18 feuillets; 357 sur 109 millim. — XVII[e] siècle. — Une note du premier feuillet de garde indique que ce manuscrit a été donné, le 26 mars 1836, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, par « M[r] de Monmerqué, conseiller à la cour royale de Paris, membre de l'Institut de France ».

**960-961** [Q. l. in-fol. 6-6[2]]. — Deux volumes. — Recueil de pièces imprimées et manuscrites, en latin et en français, émanées de ou concernant la Faculté de théologie de l'UNIVERSITÉ de PARIS, 1542-1648 : censure d'ouvrages et de propositions par ladite Faculté; déclarations ou apologies présentées par les auteurs; jugements de thèses; lettres autographes et copies de lettres relatives aux affaires de Sorbonne et aux événements du temps (1[er] volume); — biens, héritages et rentes de la Faculté; fondations de chaires; statuts et décrets de la Faculté; réception des candidats aux grades; arrêts touchant les docteurs, licenciés et bacheliers, etc... (2[e] volume). — La collection devait se composer primitivement de trois volumes; le troisième ne s'est pas retrouvé.

1[er] volume : 1 (fol. 2). « Table du contenu en ce volume, qui est le premier des trois volumes concernant la Sorbonne et Faculté de theologie. »

2 (fol. 6). « Les articles de la Faculté de theologie de Paris, touchant et concernant nostre foy et religion chrestienne, confirmez par le Roy, suyvant son edict et ordonnance... ; 10 mars 1542 », v. s. Pièce imprimée : « A Paris, pour Jehan André, le 22 septembre 1551. »

3 (fol. 15). « Le cathalogue des livres condamnez et censurez par la Faculté de theologie de Paris... On les vend à Paris, en la grand salle du Palais... par Jehan André, libraire juré de l'Université de Paris, 1544. » Pièce imprimée : « A Paris, par Benoist Prevost... 1544. »

4 (fol. 45). « Conclusions de la tres-sacrée Faculté de theologie de Paris, sur la censure des livres de M[re] Jean de Mansencal, quand vivoit premier president au parlement de Tholose, du 15 décembre 1552; au bas de laquelle est l'extraict de l'escrit intitulé : *Plainte justificative de Louys de Beaumanoir pour les peres Jesuites,* imprimé l'an present 1615, contre la remonstrance et plaincte de M[re] Louys Servin, advocat du Roy... » Pièce imprimée, 1615.

5 (fol. 54). Note sur « les censures de la Sorbonne contre les Bibles de l'impression de Robert Estienne ».

6 (fol. 55). « Censura bibliorum magistri Renati Benedicti, a summo pontifice [Gregorio XIII] lata »; Vatican, le 3 octobre 1575. Pièce imprimée, s. l. n. d.

7 (fol. 59). « Censura sacrae Facultatis theologiae Parisiensis contra impios et execrabiles regum ac principum parricidas »; 4 juin 1610. Pièce imprimée : « Parisiis, apud Felicem Blanvillain, anno 1610. » — Texte latin et version française.

8 (fol. 67). « Censura sacrae Facultatis theologiae Parisiensis in quatuor priores libros *de Republica ecclesiastica,* auctore Marco Antonio de Dominis, archiepiscopo Spalatensi, Londini, apud Jo. Bilium, typis excussos, 1617. » Pièce imprimée : « Parisiis, apud Rolinum Thierry, anno 1618. »

9 et 10 (fol. 79, 85). Doubles du n° 8. — Pièces manuscrites.

11 (fol. 91). « Censura Facultatis theologiae Parisiensis libri latino et gallico idiomate conscripti, cujus titulus est : *Vera ac memorabilis historia de tribus energumenis in partibus Belgii...* edita in lucem diligentia Johannis le Normant. » Pièce imprimée : « Parisiis, apud Claudium Griset, 1623. »

12 (fol. 99). Double du n° 11. — Pièce manuscrite.

13-18 (fol. 101). Six pièces relatives à la censure des livres de Jean Barnes, Bénédictin anglais; 1627-1629.

19-22 (fol. 130). « Quatre pièces sur la force des dispenses *vivae vocis oraculo,* si l'on s'en doit raporter à la seule attestation d'un seul ecclesiastique, mesme pour faire prendre l'habit de Chartreux à un bastard, fils d'un chevalier de Malte, qui s'estoit battu en dueil... »; 1627.

23 (fol. 137). Censure par la Faculté de théologie de Paris et « extraits de la *Grande guide des curez,* composée par le R. P. F. Pierre Milhard, benedictin..., 1617 ».

24 (fol. 139). « Censura propositionum ad sacram Facultatem theologiae Parisiensem allatarum per D. Patricium Cahil, rectorem S. Michaelis Dublinensis » ; 2 et 7 janvier 1631. Pièce imprimée : « Parisiis..., Natalis Charles, 1631. »

25 (fol. 143). Déclaration de maître Jacques Dreux au Collège de Sorbonne de n'avoir jamais donné approbation d'un livre fait par un nommé Duyl, Franciscain anglais ; 15 février 1634.

26 (fol. 145). Convocation des docteurs en théologie de la Faculté de Paris pour délibérer sur trois propositions relatives au devoir des paroissiens d'ouïr la messe dans leur église. Pièce imprimée, s. l. n. d.

27 (fol. 146). Censure et extraits d'un livre intitulé : « *Epistolarum decretalium, quae vetustissimis papis romanis tribuuntur, adversus Isidori Mercatoris figmenta,* per D. B. C. » ; s. d.

28 (fol. 151). « Censura sacrae Facultatis theologiae Parisiensis lata in librum qui inscribitur : *De la saincte virginité, discours traduit de sainct Augustin*... par Claude Seguenot, prestre de l'Oratoire ; Paris, chez Jean Camusat... 1638. » Pièce imprimée : « A Paris, chez Adrian Taupinart, 1638. »

29 (fol. 159). Autre pièce relative à la censure de ce même livre ; 3 mai-15 juin 1638.

30-33 (fol. 161). Quatre pièces, dont deux imprimées et deux manuscrites, relatives aux thèses présentées par F. Jean Testefort ; 1626.

34 (fol. 169). « Declaration faicte par Pierre Potel, bachelier en theologie, sur ce que la Faculté a declaré impie et blasphematoire l'epistre dedicatoire de ses thèses », adressée au cardinal de Bérulle ; 28 février 1628.

35 (fol. 170). « Apologia pro defensione baccalaurei Bernarditae, ad sapientiss. magistros almae Facultatis theologicae Parisiensis. » Requête d'un Bernardin, bachelier en théologie. Pièce imprimée, s. l. n. d.

36-48 (fol. 172). Treize pièces, dont l'une imprimée, relatives à ce qui s'est passé en Sorbonne pour les thèses de la Vespérisse de maître Robert Constantin, juin-juillet 1640. Parmi ces pièces figurent trois lettres, l'une de Robert Constantin au cardinal de Richelieu, du 27 juin 1640,

et deux du cardinal de Richelieu, l'une en réponse à celle de R. Constantin (copie, s. d.), et l'autre à MM. les doyen et docteurs de la Faculté de théologie, datée d'Amiens, le 12 juillet 1640 (original).

49 (fol. 194). Lettre de Guiliame Persons à M. [Jean] Fillesac, docteur en théologie à Paris; 17 octobre 1606. Original, signé.

50 (fol. 195). Lettre de Pierre Rechin à M. [Jean] Fillesac; Rome, 17 octobre 1606. Original, signé.

51 (fol. 196). Lettre de Dominique Mathieu à M. [Jean] « de Filesac »; Lorette, 24 mars 1607. Original, signé.

52-53 (fol. 197). Deux lettres non signées, à M. [Jacques] Dreux, docteur en Sorbonne et chanoine théologal de Rennes; 25 novembre et 17??, sans date d'année.

54 (fol. 199). Lettre d'un nommé Loisel à M. [Jacques] Dreux; Paris, 17 avril 1634. Original, signé.

55 (fol. 200). Lettre, non signée et non datée, à M. [Jacques] Dreux (même écriture que les lettres citées aux n[os] 52-53).

56-57 (fol. 202). Deux lettres signées « S. Cobellutius » (Scipion Cobellutio, plus tard cardinal), à M. [Jean] Fillesac, datées de Rome, le 23 juin 1609 et le 29 juillet 1615.

58 (fol. 206). « Lettre de Balsac à Messieurs de Sorbonne », au sujet de son livre du *Prince*. « Datum Engolismae, pridie marti (29 février), anno a Christo nato 1632 »; suivie de la réponse de Messieurs de Sorbonne à la lettre dudit Balzac, s. d. — Copies.

59 (fol. 208). Lettre de Claude Ménard à Messieurs de Sorbonne, sur son *Histoire d'Anjou;* 2 juillet 1638.

60 (fol. 210). « Piae congregationis Exaltatae Crucis, pro fidei propagatione Parisiis constitutae, ad sacram celeberrimamque Facultatem theologiae Parisiensem, de calumnia sibi apud eam in comitiis ejus postremis facta, expostulatio. » Pièce imprimée : « Paris, chez P. Rocolet », s. d.

61 (fol. 218). « Antidotum ad canones concilii Dinvillani, auctore R. P. Andrea Pacifico, ad RR. PP. hujusce concilii. » Pièce imprimée : « Coloniae Ubiorum, 1634. »

62 (fol. 247). Mémoire sur la cause et le sujet de l'assemblée d'Inville, du 25 février 1635; suivi des « Articles qui ont esté concertez et deliberez au collège d'Inville, le 24[e] juing 1634 après midy, par M. l'evesque de Chartres et les docteurs Duval, Isambert et Lescot,

lecteurs du Roy en theologie, Charton, penitentier, et Cornet, docteur de Navarre... »

63 (fol. 254). « Decretum sacrae Facultatis theologiae Parisiensis in Franciscum Cupif, Andegavensem, ad gradum doctoratus quondam promotum, nunc verae fidei desertorem »; 15 juillet 1637. Pièce imprimée : « Parisiis, apud Antonium Vitray, 1637. »

64 (fol. 258). « Catalogus librorum reprobatorum et praelegendorum, ex judicio Academiae Lovaniensis. » Pièce imprimée : « Lovanii, apud Martinum Verhasselt, 1558. »

Entre les pièces 27 et 28, devait, suivant la table placée au commencement du présent recueil, se trouver la « Censure du livre de la Miletière intitulé : *Moyen de la paix chrestienne* ». Entre les pièces 57 et 58, devait, suivant la même table, se trouver un « bref du pape [GRÉGOIRE XV] au docteur Isambert sur le faict de la manutention de l'authorité pontificale et portant creance sur le cardinal Spada, qui lors estoit en France; 1626 ». Ces pièces ont disparu; pour la première, une note indique qu'elle a été envoyée « à M. Faure, à Reims, le 29 octobre [16]88 ».

2e volume : 1 (fol. 1). « Table du contenu en ce volume, qui est le second des trois concernant la Sorbonne et Faculté de theologie. »

2 (fol. 2). « Declaration des biens, heritages et maisons que possède la Faculté de theologie, fondée en l'Université de Paris »; postérieure à 1613.

3 (fol. 6). « Memoire des contractz [ou titres de rentes] mis aux archives [de la Sorbonne] par M. Martin en la fin de sa procure », 1615-1631.

4 (fol. 12). « Memoire des contractz racheptez durant la procuration dud. sieur Martin », 1621-1629.

5 (fol. 13). « Main-morte defendue pour les prieur, docteurs et bascheliers de la Societé et Collège de Sorbonne... contre Albert de Valence, escuyer, sieur de Verneuil... par Me Sebastian ROULLIARD, de Melun, advocat en Parlement. » Pièce imprimée : « Paris, chez Rolin Thierry, 1619. »

6 (fol. 31). « Factum pour les prieur, docteur et bacheliers de la Société et Collège de Sorbonne, appellants du prevost de Paris... contre Albert de Valence, escuyer, sieur de Verneuil. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

7 (fol. 33). « Memoire de la longueur et grosseur des poutres employées aux bastiments neufs de la Sorbonne. »

8 (fol. 34). Constitution par le duc de Mayenne d'une rente de 1,875 livres en faveur de M. Claude Peljay; 2 avril 1612.

9 (fol. 35). Épitaphe de M. Claude Peljay, fondateur d'une chaire en Sorbonne. Mutilée.

10 (fol. 38). « Cathedra Roënnea, ab Jo. Roenno, Rotomagensi, nuper Lutetiae fundata, et uno in collegio sodalitioque Sorbonae locata... »; 13 novembre 1612. Pièce imprimée : « Parisiis... Franciscus Jacquinus, 1612. » Avec une dédicace autographe à Nic. Isambert.

11 (fol. 80). Certificat donné, en février 1608, par René Benovst, doyen de la Faculté de théologie, à maître André Du Val et maître Philippe de Gamaches, professeurs en théologie, qu'ils ont fait les cours dont ils étaient chargés pendant les mois d'octobre-décembre 1607.

12 (fol. 81). Lettres patentes du roi Louis XIII, portant création d'une chaire en Sorbonne pour enseigner les « matières controversées par ceux de la Religion pretendue reformée », et nommant à cette chaire « Nicolas Isambert, docteur en ladicte Faculté de theologie »; octobre 1616. Copie, extraite des registres du Parlement.

13 (fol. 85). Acte d'enregistrement desdites lettres par la Cour de parlement; 26 novembre 1616. Copie.

14 (fol. 87). Acte d'enregistrement desdites lettres au greffe de la Cour des aides; 16 décembre 1616. Copie, extraite des registres de la Cour des aides.

15 (fol. 89). Arrêt du Roi en son Conseil, ordonnant que la somme de 900 livres attribuée à ladite chaire sera dorénavant « emploiée en l'estat de la valeur des finances de la generalité de Paris, et paiée par le receveur general au receveur du Collège de Sorbonne »; Paris, le 4 février 1617. Copie, extraite des registres du Conseil d'État.

16 (fol. 91). « Forme du certificat donné par les docteurs de Sorbonne, Jean Filesac (*sic*) et Michel Mauclerc, au sieur Isambert, d'avoir fait ses leçons pour être payé de ses gages »; s. l. n. d.

17 (fol. 93). « Formulae jurisjurandi, quod tum a magistris cum a baccalaureis theologiae Parisiensis exigi solet, antequam in consortium Facultatis cooptentur. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

18 (fol. 95). « Extraict des resolutions prises en Sorbonne sur quelques-unes de leurs affaires domestiques »; s. d. (commencement du XVII<sup>e</sup> siècle).

19 (fol. 96). « Decretum sacrae Facultatis theologiae Parisiensis circa librorum approbationem »; 1<sup>er</sup> décembre 1623.

20 (fol. 100). « Memoire des decrets des docteurs de Sorbonne sur le serment des bacheliers, faict et conclu chez Monseigneur le cardinal de Richelieu, le 24e décembre 1629, au matin..., ce que depuis a esté passé en statut dans l'assemblée de la Faculté, qui s'est faicte en la maison de Sorbonne, le 2 janvier 1630 » ; suivi de quelques épigrammes sur la Sorbonne.

21 (fol. 101). « Pars decretorum in quae jurarent studiosi in theologia, si staret propositio concepta in Sorbona ab aliquibus ; 1 decembris 1629. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

22 (fol. 109). « Memoire escrit de la main de Mr Isambert, docteur de Sorbonne, sur quelques differents meus en la reception d'un bachelier en la maison de Sorbonne, où il raporte plusieurs statuts et coustumes anciennes de ce collège [depuis sa fondation]. »

23-27 (fol. 113). Cinq pièces, dont trois imprimées (s. l. n. d.), concernant le procès mu entre Jacques Julien, Urbain Garnier et Jérôme Parent, docteurs de Sorbonne, contre Gabriel Saulieu, jadis prieur du collège de Sorbonne, et consorts (1613-1614), contenant la copie et l'analyse de plusieurs actes relatifs audit collège depuis l'année 1251.

28 (fol. 129). Requête présentée au Parlement par quelques docteurs de Sorbonne pour réformer le mode de collation des grades ou lieux universitaires, dans lequel « s'est glissé une grande corruption » ; 1642.

29 (fol. 135). Discours des « licentiez theologiens de Navarre », sur la collation des grades universitaires. Pièce imprimée, dont manquent les 4 premiers feuillets.

30 (fol. 139). Arrêt du Conseil d'État sur la requête présentée au Roi par « les superieurs des Quatre Mendians, tendantes afin que les religieux desdites maisons, docteurs en theologie, pourront à l'advenir entrer ès assemblées de ladicte Faculté » de théologie de Sorbonne ; Saint-Germain en Laye, 2 novembre 1626. Extrait des registres du Conseil d'État.

31-33 (fol. 141). Arrêts du Parlement sur la requête présentée par quelques docteurs en théologie de Sorbonne, pour l'observation des statuts de leur société, relatifs au nombre des religieux des quatre Ordres mendiants qui pourront être admis au grade de licenciés ; 26 mai (pièce imprimée), 11 août et 3 septembre (pièce imprimée) 1648. Extraits des registres du Parlement.

34 (fol. 149). « Brefve instruction sur ce qui s'est passé dans les

assemblées de la Faculté de theologie, des 1er septembre, 1er octobre et 4 novembre 1648 », au sujet de la querelle de la Société de Sorbonne avec les religieux Mendiants pour le nombre de ces religieux qui seront admis au grade de licenciés. Pièce imprimée, s. l., 17 novembre 1648.

35 (fol. 159). « Benedictio mensae ante prandium et coenam. » Pièce imprimée, s. l. n. d.

36 (fol. 160). « Susceptio reliquiarum sanctae virginis et martyris Euphemiae in templum Sociorum Sorbonnicorum, quae facta fuit sacro die Innocentium. » Pièce imprimée : « Parisiis, apud Rolinum Thierry, 1607. »

37 (fol. 166). « Officium in festo S. Euphemiae, virginis et martyris. » Pièce imprimée : « Parisiis, apud Rolinum Thierry, 1613. »

38 (fol. 174). « Indulgentiae a sanctissimo D. N. Paulo PP. V concessae doctoribus et baccalaureis theologis collegii Sorbonae Parisiensis. » Pièce imprimée : « Parisiis, apud Rolinum Thierry, 1621. »

39 (fol. 182). Bref du pape Urbain V, conférant des indulgences aux prêtres de l'église de Sorbonne qui diront des messes pour les trépassés ; Ste-Marie Majeure, 22 septembre 1636.

40-51 (fol. 183). Discours prononcés par quelques professeurs de Sorbonne à l'ouverture de leurs leçons et à la soutenance des thèses de doctorat; discours des candidats au doctorat, s. l. n. d. ; quelques-uns des premiers paraissent être d'Isambert.

52 (fol. 202). « Academia Parisiensis Alcuino, inter sacra laureae doctoralis domini D. Mareschau in theologia adipiscendae. » Pièce de vers latins, imprimée, signée : Anatypophilus.

53 (fol. 207). « Ad ampliss. clariss. et sapientiss. Academiae Parisiensis cancellarium, necnon illustriss. et reverendiss. cardinalis Henrici de Retz in utroque rerum genere vicarium, D. D. Silvium a Petraviva, socium Sorbonicum, Pileus theologi Parisiensis, auctore Nicolao Le Clerc, socio Sorbonico. » Pièce de vers latins, imprimée : « Parisiis..., Joann. Libert, 1620. »

54 (fol. 212). « Sorbona laureata in doctoratu nobiliss. et meritiss. viri D. Nicolai Denets, Paris., Sorbonae domus prioris digniss., primum ordinem adepti... composuit... Is. H. P. P. L. »

55 (fol. 215). Double de la pièce 53.

56 (fol. 224). « Galliae post triumphatum Moab benedictiones, utrumque olim in Augusta Sorbona modulante Claudio Le Roux, Lug-

dunensi, de familia Praedicatorum, 2ª editio. » Pièce imprimée : « Romae, ex officina Joan. Brugetti, 1637. »

57 (fol. 268). « Triumphus panegyrica oratione, sex encomiis, heroïcis epiniciis, paeane lyrico expressus.., in scholis D. Thomae Aquinatensis, celeberrimo primariorum virorum concursu; adjectae tres odae, hymni totidem, ad illustrissimum... D. Henricum de Mesmes, per M. Joannem Banneret, Rhemensis dioecesis presbyterum... » Pièce imprimée : « Parisiis, apud Simonem Le Moine, 1638. »

58 (fol. 319). « Nomina licentiandorum in sacra theologiae Facultate Parisiensi, pro anno D. 1638. »

La table placée au commencement du volume indique, entre les pièces 32 et 33, « une missive, tant sur le faict desd. religieux Mendiants que sur quelques disputes faictes en Sorbonne, en la presence du nonce, sur cette question : si les evêques tenoient leur pouvoir immediatement de Dieu ou du pape, 1648 ». Cette pièce a disparu.

Papier; 261 et 319 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**962** [Q. f. in-fol. 2][1].— « Memoire [ou catalogue] de manuscripts de feu Monsieur de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix. »

Papier; 61 feuillets; 353 sur 225 millim. — XVIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Ancien nº : R. 59; — K. 4.

**963** [Q. f. in-fol. 4][2].— Catalogue de livres, imprimés et manuscrits, sans indication de provenance ; peut-être de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève (cf. la note mise en bas du fol. 376) : Bibles et commentaires de la Bible; théologie; droit civil et canon; histoire ecclésiastique, Ordres religieux et militaires; chronologie; cosmographie; géographie; histoire de la France et des pays étrangers; blason; art militaire; agriculture; sciences physiques et naturelles, médecine; philosophie; arithmétique, mathématiques, numismatique, musique;

[1] Le volume portant la cote : Q. f. in-fol. 1, avait été reporté, dès avant la confection du présent catalogue, sous la cote : Q. l. in-fol. 1². Il porte dans notre classement le nº 940.

[2] Le volume portant la cote : Q. f. in-fol. 3, avait été reporté, dès avant la confection du présent catalogue, sous la cote : Q. f. in-fol. 6². Il porte dans notre classement le nº 968.

divination; langues, littérature française et étrangère; en tout 6,933 volumes.

Papier; 383 feuillets; 365 sur 247 millim. — Fin du XVII[e] siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**964** [Q. f. in-fol. 5]. — « INVENTAIRE des livres de la bibliothèque du roy Charles VI, fait par l'ordre du duc de Betfort, regent du royaume de France pour le roy d'Angleterre, l'an de grâce 1423, Garnier de S[t] Yon estant alors garde de ladite bibliothèque. » Copie.

Au verso du 1[er] feuillet de garde, on a collé une note de DU MOLINET, datée du 4 mars 1686, et relative au manuscrit original de cet Inventaire.

Papier; 85 feuillets; 342 sur 225 millim. — XVIII[e] siècle. — « Ex-libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 58; — K. 2.

**965** [Q. f. in-fol. 5[4]] [1]. — « Inventaire des principaux manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève », dressé par Claude DU MOLINET ; avec la reproduction, à l'encre de Chine et au bistre, des principales miniatures.

Au verso du 1[er] feuillet de garde et à la page 86, se trouve, en deux exemplaires, le procès-verbal de la visite de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, dressé et signé par trois membres de la municipalité de Paris : Étienne-Louis-Hector de Joly, Valentin Buob et Thomas Simonnet de Maisonneuve; 21 avril 1790.

Papier; II-86 pages; 432 sur 280 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex-libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 70 (?); — K. 1.

**966** [Q. f. in-fol. 6]. — Fragment d'un CATALOGUE des livres de la bibliothèque de SAINTE-GENEVIÈVE (?). — Ce catalogue n'indique, à quelques exceptions près, que des livres imprimés au XVI[e] siècle. — Le 3[e] feuillet de garde contient le commencement d'un « Journal de ce qui s'est passé de remarquable à la bibliothèque » depuis l'année 1757, de la main de MERCIER de SAINT-LÉGER.

Les 24 derniers feuillets du volume renferment des relevés de comptes des dépenses et recettes de la bibliothèque, provenant surtout

[1] Dans l'ancien classement, par une erreur du catalogue, les manuscrits cotés : Q. f. in-fol. 5[2] et Q. f. in-fol. 5[3] font double emploi, le premier avec le n° Q. f. in-fol. 6, le second avec le n° Q. l. in-fol. 5[3].

des ventes, achats et réparations de livres, pendant les années 1758 à 1769. Ces relevés paraissent être de la main de MERCIER de SAINT-LÉGER.

Papier; 60 feuillets; 336 sur 220 millim. — XVIIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**967** [Q. f. in-fol. 6¹]. — « BIBLIOTHECAE TELLERIANAE index universalis alphabeticus, an. 1702. » Catalogue alphabétique de la bibliothèque de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims.

A la suite, on a placé : 1°, un catalogue des livres in-8°, in-12 et in-16 contenus sous la lettre Y (poésie, théâtre, romans) dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève, au commencement du XVIIIe siècle; 2°, une liste des livres de voyages, in-4°, contenus dans l'armoire 94 de la même bibliothèque; 3°, un inventaire très sommaire, dressé par DAUNOU, des livres de ladite bibliothèque placés dans la section Œ, et publiés par des imprimeurs célèbres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Papier; 491 feuillets; 363 sur 237 millim. — XVIIIe et XIXe siècle.

**968** [Q. f. in-fol. 6²]. — « CATALOGUE des manuscrits de la bibliothèque de SAINTE-GENEVIÈVE », par ordre de matières. — Ce catalogue, préparé, probablement, sous la direction des PP. Pingré et Viallon, n'a dû être mis au net qu'après la sécularisation de l'abbaye, en 1790, à la même époque que le catalogue en 32 volumes des imprimés, lequel porte la date de 1791. Le classement des manuscrits, qui y est adopté, a subsisté jusqu'à nos jours; c'est celui dont les numéros sont indiqués entre crochets à la droite du numéro actuel, dans le présent catalogue imprimé.

Papier; II-816 pages; 448 sur 280 millim. — XVIIIe siècle (1791).

**969** [Q. f. in-fol. 6³]. — « Catalogue des livres [de la Bibliothèque du Panthéon (Sainte-Geneviève)] placés hors des cinq classes bibliographiques connues sous les noms de théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire, savoir : les livres de bibliographie, les encyclopédies, les Académies, les journaux », rédigé sous la direction de DAUNOU et contenant, outre un certain nombre d'articles écrits de sa main, des intercalations faites jusqu'en 1868.

Papier; 69 feuillets; 333 sur 220 millim. — XIXe siècle. — L'ancienne première page de ce catalogue paraît se trouver à la fin du manuscrit n° 943.

**970** [Q. f. in-fol. 6³ *bis*]. — Suite du numéro précédent, contenant

le catalogue des éditions du XV$^{e}$ siècle, des Aldes, des Elzévirs, des Variorum, des éditions ad usum Delphini, des collections d'auteurs grecs et latins, des livres d'estampes, des antiquités, classés actuellement sous les lettres OE, W et ZZ.

Papier; 249 feuillets; 326 sur 218 millim. — XVIII$^{e}$ siècle.

**971-979** [Q. f. in-fol. 6$^{3}$ *ter*]. — Neuf volumes. — « CATALOGUE [des livres imprimés] de la bibliothèque de l'abbaïe royale de SAINTE-GENEVIÈVE de Paris, 1754 », rédigé probablement sous la direction du P. Pingré et de Mercier de Saint-Léger, alors bibliothécaires de l'abbaye. — En tête, se trouve une « Exposition du plan qu'on s'est proposé dans l'arrangement de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ».

Au commencement et à la fin de chaque volume, se lit le procès-verbal de la visite de la bibliothèque par trois membres de la municipalité de Paris : Étienne-Louis-Hector de Joly, Jean-Valentin Buob et Achille-Thomas Simonnet de Maisonneuve; 21 avril 1790.

Papier; 710, 905, 1262, 869, 1097, 839, 963, 949 et 871 pages; 370 sur 240 à 245 millim. — 1754.

**980** [Q. f. in-fol. 6$^{4}$]. — Travaux de DAUNOU pour la préparation d'un catalogue de la Bibliothèque du Panthéon (Sainte-Geneviève) et en vue de nouvelles acquisitions de livres :

1 (fol. 2). « Observations sur la classification des livres de la Bibliothèque du Panthéon. »

2 (fol. 52). « Catalogue des livres qui manquent le plus essentiellement à la Bibliothèque du Panthéon. »

3 (fol. 148). « Catalogue du Dépôt. » C'est la liste des livres confisqués aux corporations supprimées et aux émigrés, et qui pouvaient convenir à la Bibliothèque du Panthéon.

En tête du volume (fol. 1), se trouve une « Note » de M. « A. TAILLANDIER, exécuteur testamentaire de Daunou », sur les travaux de celui-ci à la Bibliothèque du Panthéon. — A la fin du volume (fol. 207), se trouve un CATALOGUE des BIBLES ou parties de la Bible, in-folio [de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (?)]. Ce catalogue n'est pas de la main de Daunou.

Papier; 210 feuillets; 435 sur 280 millim. — 1796-1804. — Le présent volume, trouvé parmi les papiers de Daunou, a été restitué à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en 1849, par M. A. Taillandier, susnommé.

**981** [Q. f. in-fol. 6[5]]. — « Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale du Panthéon par ordre alphabétique, fait en l'an XI de la République (1803) », sous la direction de DAUNOU.

Papier; 146 feuillets; 328 sur 205 millim. — 1803.

**982** [Q. f. in-fol. 7]. — « Inventaire, prisée et estimation, faicte par Pierre NICOLLE, marchant orphebvre, bourgeois de Paris..., des pierres precieuses qui ont esté mises et données pour l'enrichissement de la chaasse de Madame saincte Geneviefve, quand elle a esté raccommodée et reffaicte de neuf, au mois de mars et aultres jours suyvans de l'année 1614. »

Papier; 26 feuillets; 340 sur 210 millim. — 1614.

**983** [Suppl. Q. l. in-fol. 243]. — Liasse de pièces originales relatives à un nommé Macet ou Mathieu Masle, génovéfain, ou émanées de lui, 1526-1556 : Certificat de « QUINQUENNIUM » et lettre de BACCALAURÉAT en droit, délivrés audit Masle par l'Université de Paris; actes d'INSINUATION faits par Masle ou par ses procurateurs sur les monastères de Saint-Martin à Nevers, de Saint-Quentin à Beauvais, de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, et de Sainte-Geneviève.

Quinze pièces en parchemin; haut. et larg. diverses. — 1526-1556.

**984** [Suppl. Q. l. in-fol. 244]. — Liasse de pièces originales, concernant, pour la plupart, l'UNIVERSITÉ de PARIS :

1. — Permission donnée par Mathieu Bocher, abbé de Saint-Éloi-Fontaine, au diocèse de Noyon, à Bon Dupuys, son religieux, d'aller étudier à Paris; 1528.

2. — Lettre de nomination et présentation de gradué, délivrée par l'Université de Paris sur l'abbaye de Mauléon, au nom de Pierre Sarrazin, bachelier en droit canon; 4 mars 1549, v. s.

3. — Acte d'insinuation de Jean Gobelin, gradué en droit canon de l'Université de Paris, sur l'abbaye de Saint-Satur, au diocèse de Bourges; 27 mars 1554, v. s.

4. — Lettre de scolarité, délivrée par l'Université de Paris à Jacques Beruyer ou Bernyer; 14 janvier 1556, v. s.

5. — Lettre de nomination et de présentation délivrée par l'Université de Paris, au nom de Jean du Chastel, religieux du monastère de Saint-Martin de Nevers et bachelier en droit canon, sur les abbayes

de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, à Paris; 28 mars 1531, v. s.

6. — Lettre de licencié en droit canon, délivrée par l'Université de Paris à Nicolas L'hoste; 20 juillet 1611.

7. — Permission donnée par l'évêque de Paris, Henri de Gondy, à Gervais Beaussaulx, prieur-curé de Saint-Médard, à Paris, d'aller visiter les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome, pour gagner les indulgences du Jubilé; 29 mai 1600.

8. — Lettre de bachelier en droit canon, délivrée par l'Université à Louis Duhamel, religieux de Sainte-Geneviève; 6 octobre 1612.

Parchemin; 8 pièces; haut. et larg. diverses. — 1528-1612.

**985** [Suppl. Q. l. in-fol. 245]. — Deux lettres de nomination et présentation sur les monastères de Saint-Laurent-sur-Loire et de Saint-Jean, près de Sens, délivrées par l'Université de Paris, au nom de Nicolas Cousinot, bachelier en droit civil; 28 février 1530; 17 février 1534. — Originaux.

Parchemin; 2 pièces; 180 sur 295 et 160 sur 305 millim. — 1530 et 1534.

**986** [Suppl. Q. l. in-fol. 246]. — Liasse de pièces originales concernant Guillaume Zolin, profès à Sainte-Geneviève et bachelier en droit canon : Lettres de Quinquiennium à lui délivrées par l'Université de Paris; 27 février 1567, v. s. — Nomination et présentation dudit par l'Université de Paris sur l'abbaye de Notre-Dame de la Roe, au diocèse d'Angers; 1er mars 1574, v. s. — Signification des grades dudit au même monastère de la Roe, par la même Université; 11 mars 1574, v. s.

Parchemin; 3 pièces; 103 sur 247, 175 sur 315 et 133 sur 295 millim. — 1567 et 1574.

**987** [Suppl. Q. in-fol. 247]. — Recueil de pièces concernant l'Université de Paris. Originaux et copies :

1 (fol. 2). Débat entre les procureurs des Nations et le chancelier de Sainte-Geneviève, au sujet d'un sceau spécial que réclamaient les premiers; 15 mars 1513.

2 (fol. 3). Convention entre le prévôt des marchands et les échevins de Paris, d'une part, et l'Université de Paris, d'autre part, par laquelle celle-ci s'engage à faire tous les ans, le 15 mai, un panégyrique du Roi; 24 juillet 1684.

3 (fol. 6). Requête de l'Université de Paris « à nos seigneurs des requêtes du Palais », contre les chanoines de Saint-Victor, au sujet des gradués; 22 janvier 1684.

4 (fol. 30). « Les differentes reformations qui se sont faites... de l'Université de Paris, dupuis sa fondation jusqu'apresent » (1598); avec des notes marginales de la main du P. Lalemant.

5 (fol. 34). « Estat de la Faculté des arts » ; s. d. (XVIIe-XVIIIe siècle).

6 (fol. 36). Extraits des archives de l'Université, touchant les fonctions de procureur d'une Nation et en particulier les conditions requises pour être investi de ces fonctions; 1622-1664.

7-9 (fol. 39). Prières de l'Université pour le rétablissement du Roi; 1728, 1729.

10 (fol. 46). Lettre de Couture, recteur de l'Université, à M. de Noailles (?), archevêque de Paris, sur « deux arrêts donnez à l'occasion des Messageries » ; 20 novembre, s. d. d'année [1696-1700 (?)]. Double (?).

11 (fol. 48). Lettre de M. Gibert, professeur de rhétorique au collège Mazarin, au même(?), sur la même affaire; 21 août 1701. Double (?).

Papier; 49 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle. — Les pièces nos 2 et 6 portent l'ancienne cote : I. 5 [ou S. 1 (?)].

988 [Suppl. Q. l. in-fol. 248]. — Aimerav [Claude Héméré (?)], « Athenaeum Genovefaeum, sive de Academia Parisiensi liber tertius, quo regalis ecclesiae scholaeque in monte Parisiorum dignitas, antiquitas repraesentantur, caeterarumque, quae... ab initio Capevingiorum ad annos [Philippi] Augusti regis excitatae sunt, origines indicantur... » (Cf. un autre manuscrit du même ouvrage sous le n° 577.)

Papier; 22 feuillets; 345 sur 230 millim. — XVIIe siècle.

989 [Suppl. Q. f. in-fol. 249]. — « Inventaire des tiltres, papiers, actes et enseignemens des duchez de Lorraine et de Bar, qui se sont trouvez es layettes de ces mesmes provinces, deposez en la grande archive de la citadelle de Metz... fait et dressé par nous, Honoré Caille, seigneur du Fourny, conseiller du Roy et auditeur ordinaire de ces comptes à Paris. » Copie.

Papier; 55 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIe siècle. — Ancien : Carton R., layette 3, n° 1.

**990** [Suppl. Q. l. in-fol. 250]. — Recueil de pièces émanées, pour la plupart, des CHANCELIERS de SAINTE-GENEVIÈVE en l'Université de Paris. Originaux et copies :

1 (fol. 2). Acte de réception du serment de Pierre GUILLOUD, chancelier; 15 septembre 1617.

2 (fol. 4). Acte par lequel Jean LAMY, vice-chancelier, pourvoit la cure de Saint-Pierre de Chasteloi, au diocèse de Bourges, vacante par suite de la résignation de Joseph Thierry ; 24 septembre 1559.

3-7. — Envoi en possession de diverses cures ou chapelles par Philibert TÉTELETTE, chancelier : Cure de Saint-Martin d'Escalles-Alix, au diocèse de Rouen, en faveur de maître Augustin Le Paige, prêtre du diocèse de Rouen; 19 mai 1675 (fol. 5). — Cure de Saint-Nicolas de Sauqueuse-Saint-Lucien, au diocèse de Beauvais, en faveur d'Antoine Bayant, prêtre du diocèse de Bourges; 10 juillet 1675 (fol. 8). — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste dans l'église Saint-Maclou, à Rouen, en faveur de François Syveulde, prêtre du diocèse d'Évreux; 17 avril 1676 (fol. 10). — Chapelle de Sainte-Marguerite du château de Honnecourt, au diocèse de Cambrai, en faveur de Michel David de la Bizardière, clerc de Paris; 24 juillet 1676 (fol. 12). — Cure de Saint-Barthélemy de Loume, au diocèse de Poitiers, en faveur d'Étienne Chevrauld, prêtre du diocèse d'Angoulême; 23 octobre 1677 (fol. 14).

8 (fol. 16). Lettres de LOUIS XIV (4 janvier 1678) et de Philibert TÉTELETTE (12 janvier 1678), touchant une bourse du collège de Me Gervais Chrestien, dont était titulaire Jacques Le Grain, maître ès arts en l'Université de Paris. Copies.

9 (fol. 18). Lettres des mêmes, touchant l'envoi en possession des prieurés de Saint-Thomas de Boulliers et de Saint-Roch du Thiron, au diocèse de la Rochelle, en faveur de Léon Piaud de la Baillye, prêtre; 20 mars 1676 et 28 février 1678. Copies.

10 (fol. 22). Harangue au Roi sur la paix de Ryswick (1697), prononcée par M. VITTEMENT, recteur de l'Université de Paris.

11 (fol. 24). Lettre de LEBEL, recteur de l'Université de Paris, au chancelier de Sainte-Geneviève, pour l'avertir que le prince Hercule-Camille de Rohan va passer son examen dans la Faculté des arts; 12 juillet 1756. Autographe.

12 (fol. 26). Note sur les services rendus à l'Université par Coffin, recteur (1718). De la main du P. BARRE.

Papier; 26 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle.

**991** [Suppl. Q. in-fol. 251]. — Recueil de pièces et d'analyses de pièces touchant : 1°, le collège d'HUBANT, fondé en 1339, à Paris, par Jean d'Hubant, conseiller du roi Philippe VI, pour recevoir six écoliers pauvres et un certain nombre de vieillards, 1339-1346; — 2°, d'autres fondations du même Hubant, dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, 1339-1540.

Papier; 74 pages; 385 à 398 sur 245 à 255 millim. — XVII^e-XVIII^e siècle. — Ancienne cote : I. 5 [ou S. 1 (?)].

**992** [Suppl. Q. in-fol. 252]. — 1 (fol. 2). Thèses théologiques soutenues par François CHEVALIER; s. d., ni indication d'Université (XVII^e siècle).

2 (fol. 4). « In actu publico Petri FROMENTIN, clerici Parisiensis, die 8 augusti, in Monte Acuto. » Discours prononcé dans le collège Montaigu; s. d. d'année (XVIII^e siècle).

3 (fol. 7). « ORATIO habita, die 20^a julii 1755, in capella Beatae Mariae apud Sanctam Genovefam, antequam serenissimus princeps Maximilianus Meriadec Ferdinandus de Rohan laurea artium a cancellario Beatae Genovefae... donaretur. »

Papier; 8 feuillets; 420 sur 310, 230 sur 170 et 290 sur 200 millim. — XVII^e et XVIII^e siècle.

**993** [Suppl. Q. l. in-fol. 253]. — Le P. PRÉVÔT, Catalogue des Bibles de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Papier; 4 feuillets; 343 sur 225 millim. — XVIII^e siècle.

**994** [Suppl. Q. f. in-fol. 254]. — Le P. Claude DU MOLINET, « Histoire de la Bibliothèque du Roy ». — Deux exemplaires, dont l'un est un autographe, daté du 24 novembre 1686, et l'autre, une copie inachevée, complétée au verso du fol. 15 de la main de Robert, ancien conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Papier; 15 feuillets; 308 sur 205 millim. (copie) et 219 sur 169 millim. (autogr.). — XVII^e siècle. — Ancienne cote de la copie : L. 15.

**995** [Suppl. Q. f. in-fol. 255]. — État présent de la FACULTÉ DE MÉDECINE, XVII^e siècle.

Papier; 3 feuillets; 335 sur 210 millim. — XVII^e siècle.

**996** [Suppl. Q. f. in-fol. 256]. — Pièces relatives à la Chancellerie de Sainte-Geneviève :

1 (fol. 2). Bulle de Louis, cardinal de Vendôme, légat *a latere* en France, pour le chancelier de Sainte-Geneviève ; Paris, 8 juin 1668. Copie.

2 (fol. 7). Provision de la chancellerie de Sainte-Geneviève, en faveur du P. Jean-Baptiste d'Autecourt, nommé au lieu et place du P. Tételette, décédé ; 5 juillet 1680. Original, signé du P. Beurrier.

3 (fol. 9). Arrêt du Parlement, renvoyant Jean-Denys Jamet devant le chancelier de Sainte-Geneviève, au sujet de la provision qui lui avait été donnée de la cure de Saint-Laurent d'Enrichemont, au diocèse de Bourges ; 27 septembre 1658. Extrait des registres du Parlement.

4 (fol. 12). Délibérations de MM. Isali et d'Aigreville, avocat au Parlement, sur le droit du chancelier de Sainte-Geneviève de « licentier » dans toutes les Facultés ; mars 1681. Brouillon et copie.

5 (fol. 24). « Nottes sur la chancellerie de Sainte-Geneviève » : formule en examinant ; formule de l'imposition du bonnet ; division des collèges ; formule de la nomination des examinateurs ; choix des examinateurs ; formule du licet.

6 et 7 (fol. 27). Mémoires présentés au chapitre général et à l'abbé de Sainte-Geneviève, tendant à faire rendre au chancelier ses anciennes prérogatives ; s. d. (XVIII<sup>e</sup> siècle). Ces mémoires, qui ne sont pas signés, émanent probablement du chancelier lui-même. — Brouillons.

Papier ; 33 feuillets ; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle.

**997** [Suppl. Q. f. in-fol. 257]. — Pièces relatives à divers collèges et écoles. Originaux et copies :

1 (fol. 2). Boursiers du collège Louis-le-Grand ; 1764.

2 (fol. 4). « Institutions de l'ecole de Saint-Victor, etablie dans la ville du Fort-Royal de l'isle Martinique », en 1768.

3 (fol. 16). Collège de Justice : extraits des statuts ; état des bourses (XVII[e] siècle) ; désignation du P. Lallemant par le Parlement pour y aller rétablir la discipline, janvier 1669 ; réunion des fonctions de proviseur du collège de Justice et du collège d'Harcourt, 1668.

4 (fol 32). Collège de Tréguier : requête présentée par le procureur-receveur de ce collège au chancelier de l'Université de Paris, à l'occasion de « malversations et de contraventions contre les titres de fondation et statuts » du collège ; 5 juillet 1682. Expédition du 30 octobre 1682.

5 (fol. 119). Collège de MONTAIGU : mémoire pour défendre les terrains de ce collège contre les architectes de la nouvelle église de Sainte-Geneviève; s. d. (fin du XVIII^e siècle); état des bâtiments (même époque).

Papier; 123 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle. — Les pièces relatives au collège de Justice portent l'ancienne cote : I. 5 [ou S. 1 (?)].

**998** [Suppl. Q. in-fol. 258]. — Recueil de pièces relatives aux collèges de Bourgogne, de Beauvais, de Lisieux, de Laon. — Originaux et copies :

1 (fol. 2). Ordonnance d'expulsion du collège de BOURGOGNE, rendue par le R. P. Fronteau, chancelier de l'Université, contre Jacques Besançon, prêtre, boursier dudit collège; 12 février 1661. (Cf. ms. n° 1147.)

2-7. — Collège de BEAUVAIS ou de DORMANS : Acte de fondation de ce collège par Jean de Dormans, chancelier de France ; 8 mai 1370 (fol. 5). — Concordat entre l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes et l'évêque de Meaux, par lequel le droit de présentation et de collation d'une bourse dans ce collège est attribué audit abbé; 8 mai 1389 (fol. 11). — Fondation de cinq bourses par Jean de Dormans; 31 janvier 1371, v. s. (fol. 15). — Fondation de sept nouvelles bourses par le même; 8 janvier 1372, v. s. (fol. 17). — Acte par lequel Paul Moreau, vicaire de l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes, attribue l'une des bourses du collège à un nommé Nicolas Jharré, religieux de son abbaye; 1^er avril 1659 (fol. 21). — Ordonnance des intendants, directeurs et réformateurs du collège pour la mise en possession d'une bourse, attribuée à un nommé Nicolas de Brye, religieux de Saint-Jean-des-Vignes; 20 avril 1662 (fol. 23).

8-11. — Collège de LISIEUX : Arrêt du Parlement touchant une comédie intitulée : *Le simoniaque trompé,* qui devait être représentée dans ce collège; 25 février 1669 (fol. 26). — Affiche préparée pour la représentation de cette comédie, avec les noms des acteurs. Pièce imprimée, s. l. n. d. (fol. 27). — Règlement d'un conflit survenu entre les boursiers du collège, pour l'élection d'un principal; 1684-1685 (fol. 29). — Procès-verbal de l'élection de Claude Galliot comme principal; 10 janvier 1685 (fol. 33).

12-13. — Collège de LAON : Attribution des bourses fondées par Louis Cousin, président en la Cour des monnaies, 1764-1767 (fol. 39). — Accord entre l'exécuteur testamentaire dudit Cousin et le prin-

cipal du collège de Laon pour l'attribution à ce collège de bourses fondées par Cousin en faveur du collège de Beauvais ou de tel autre collège de Paris, au cas où celui de Beauvais refuserait; 13 novembre 1708.

Papier; 51 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle. — Plusieurs des pièces du présent recueil portent l'ancienne cote : I. 5 [ou S. I (?)] (voy. fol. 5, 11, 15, 21, 23, 26, 27, 29, 33).

**999** [Suppl. Q. in-fol. 259]. — Pièces émanées de la SORBONNE ou à elle relatives. — Originaux et copies :

1 (fol. 2). « Demonstration de l'estat de la Faculté de theologie de Paris, premierement avec l'Eglise romaine et le Saint-Siège, depuis... 1497 jusqu'en... 1575; secondement, avec le concile de Trente, de 1546 à 1575, en ce qui regarde la Conception de Nostre Dame » ; 1673. Avec des annotations de la main de Mercier de Saint-Léger.

2 (fol. 16). Décision de la Sorbonne sur la question de savoir s'il appartient au Pape seul de juger en matière de foi; 18 mai 1683.

3 (fol. 19). Jugement de la Sorbonne sur différentes thèses, où l'on avait signalé des maximes erronées; 1712.

4 (fol. 24). Billet d'invitation pour assister à la clôture des Sorboniques, le 2 décembre 1763. Pièce imprimée, s. l. n. d., adressée au chancelier de Sainte-Geneviève.

5 (fol. 27). Rapport des gens du Roi sur une thèse soutenue en Sorbonne, le 18 novembre 1751, par un nommé Prade ; 22 décembre 1751.

6 (fol. 29). Orationes : « in actu publico Joannis Baptistae Gillet, prioris S. Sulpitii Santonensis », 28 juillet 1712; — « in actu publico Francisci Chevre de la Charmotte, clerici Trecensis », 29 juillet 1713; — « in actu publico Martini Chevremont, clerici Rothomagensis », 4 août 1714; — « in actu publico Jacobi de Laulne, acolythi Parisini », 5 août 1715 — « in actu publico nobilis adolescentis de Bellefont », 21 juillet 1715 (« Laus serenissimi delphini, quinquennis pueri »); — « ad receptionem M. Claudii Jandin, doctoris theologi, in procancellarium B. Genovefae », 24 mars 1730.

Papier; 38 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle. — La pièce n° 2 porte l'ancienne cote : Ms. 44, n° 7; — la pièce n° 5, l'ancienne cote : G. 5.

**1000** [Suppl. Q. f. in-fol. 260]. — Projet de préface pour la nou-

velle édition de la *Bibliothèque historique,* du P. Lelong (1768), communiqué à Mercier de Saint-Léger, pour qu'il en donnât son avis.

Papier; 8 feuillets; 350 sur 240 millim. — XVIII[e] siècle (vers 1768).

**1001** [Suppl. Q. f. in-fol. 261]. — Pièces touchant la Bibliothèque Sainte-Geneviève :

1 (fol. 2). Lettre de Bailly, maire de Paris, à Pingré; 2 janvier 1791. Signature et post-scriptum autographes.

2 (fol. 3). Extrait d'une délibération du Bureau de l'agence générale, du 24 décembre 1790.

3 (fol. 4). Demande d'un état circonstancié des fonds et dépenses de la Bibliothèque, adressée au P. Pingré par les « administrateurs composant le directoire du département » ; 21 janvier 1792.

4 (fol. 6). Lettre de MM. Pingré et Viallon aux « citoyens administrateurs de la régie des biens nationaux », demandant à n'être pas déplacés des logements qu'ils occupent dans la ci-devant abbaye de Sainte-Geneviève; 10 décembre 1793.

Papier; 6 feuillets; 313 sur 195 millim. (pièces 1 et 2); 314 sur 198 millim. (pièce 3); 362 sur 230 millim. (pièce 4). — 1791-1793.

**1002** [Suppl. Q. f. in-fol. 262]. — 1 (fol. 1). « Distribution générale de la Bibliothèque du Panthéon » ; suivie d'un catalogue sommaire des livres placés dans les sections W, ZZ, Æ, Œ (incunables, Aldes et classiques), et dans la section bibliographique.

2 (fol 17). Notices de Mercier de Saint-Léger sur neuf manuscrits achetés par lui, en 1766, à la vente de l'abbé Salmon. Ces manuscrits, sauf le premier d'entre eux, se trouvent aujourd'hui dans la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sous les n[os] 397-404.

3 (fol. 20). « Liste des *Variorum* qui manquent à la bibliothèque [de Sainte-Geneviève], en 1759 » ; de la main de Mercier de Saint-Léger.

Papier; 20 feuillets; 350 sur 223, 345 sur 218 et 340 sur 222 millim. — XVIII[e] et XIX[e] siècle.

**1003** [Suppl. Q. f. in-fol. 262 *bis*]. — Catalogue de pièces concernant la Bulle Unigenitus contenues dans trois recueils imprimés (cf. les recueils cotés : in-4° D. 1580[13] et suiv., et in-8° D. 3884[12] et suiv.,

de la Bibliothèque Sainte-Geneviève); suivi (fol. 155) d'une table alphabétique des noms et matières contenus dans ces pièces.

Papier; 187 feuillets; 347 sur 200 millim. — XVIII^e siècle.

**1004** [Suppl. Q. f. in-fol. 263]. — Règlement ou projet de règlement des Collèges royaux.

Papier; 33 feuillets; 305 sur 195 millim. — XIX^e siècle. — La présente pièce se trouvait parmi les papiers de Claude-Bernard Petitot.

**1005** [Suppl. Q. f. in-fol. 264]. — Papiers de Claude-Bernard Petitot : « Liste de mes livres » (fol. 1). — « Table alphabétique de mes articles dans le *Mercure,* avec l'indication des numéros » (fol. 16). — « Pièces historiques contenues dans les numéros [du *Mercure*] étrangers à mes articles. » — « Pièces historiques contenues dans les numéros [du *Mercure*] où sont mes articles » (fol. 18). — Le tout autographe.

Papier; 22 feuillets; haut. et larg. diverses. — XIX^e siècle.

**1006** [Suppl. Q. f. in-fol. 265]. — Recueil de lettres originales et de pièces administratives, touchant les concours de 1819 et de 1820 dans les Collèges Henri IV, Louis-le-Grand, Charlemagne et Bourbon. — Tous les documents contenus dans le présent recueil se trouvaient parmi les papiers de Claude-Bernard Petitot.

Papier; 110 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1819-1820.

**1007** [Suppl. Q. f. in-fol. 266]. — Claude-Bernard Petitot, Articles de littérature italienne : version française de l'Introduction du Decameron de Boccace (fol. 2); — « le Cantique des cantiques, traduit de l'italien de Leone » (fol. 11); — notice sur Alfieri (fol. 27). — Autographes.

Papier; 33 feuillets; 215 sur 168, 240 sur 200 et 340 sur 215 millim. — XIX^e siècle.

**1008** [Suppl. Q. f. in-fol. 267]. — Claude-Bernard Petitot, Article de critique littéraire sur le « *Cours de littérature dramatique, par M. Schlegel; à Paris, chez Paschoud, rue Mazarine, n° 22* ».

Papier; 32 feuillets; 243 sur 195 et 350 sur 222 millim. — XIX^e siècle.

**1009** [Suppl. Q. f. in-fol. 268]. — Recueil de pièces administratives relatives à l'Université de France (Facultés, académies, collèges, écoles spéciales), 1817-1820, provenant des papiers de Petitot. La plupart de ces pièces sont des lettres adressées, tant par des particuliers que par des fonctionnaires, à la Commission de l'instruction publique. — On trouve en outre dans le recueil des notes de Petitot sur l'instruction publique en France, en 1817 (fol. 3); — une notice biographique sur Joseph Birot, professeur de mathématiques au collège de Carcassonne, né en 1770 (fol. 9); — la copie d'une ordonnance royale, du 26 juillet 1820 (fol. 43); — des extraits des procès-verbaux de la Commission (fol. 54-59), etc.

Papier; 73 feuillets; haut. et larg. diverses. — XIX<sup>e</sup> siècle.

**1010** [R. l. in-fol. 1]. — « Tractatus theologici de Deo uno, trino et incarnato; dictabat R. P. Duvau, Universitatis cancellarius, annis 1705, 1706 et 1707, Parisiis. »

Papier; 217 feuillets; 343 sur 218 millim. — 1705-1707.

**1011** [R. l. in-fol. 1²]. — Traités théologiques :

1 (fol. 1 et 122). « Tractatus de fide. »

2 (fol. 95). « De Deo creatore angelorum, mundi et hominum. »

3 (fol. 215). « Tractatus de sacramentis. »

Ce volume est écrit de la même main que le n° 1010; il a probablement, comme celui-ci, été rédigé sous la dictée du R. P. Duvau, ce que semblent indiquer, d'ailleurs, les lettres R. P. V., placées à côté du titre des articles 1 et 3.

Papier; 424 feuillets; 343 sur 218 millim. — 1705-1708.

**1012** [R. l. in-fol. 1³]. — « Physica et Ethica (traité de physique, avec dessins à la plume, et traité de morale); dictabat R. P. Claudius Joannes Bap. Bazin, in aula abbatiae Panispontis, diœcesis Macloviensis, annis 1704 et 1705; exscribebat F. J. B. J. F. de B.., canonicus regularis Congregationis gallicanae, ejus auditor et discipulus. »

Ce volume est écrit de la même main que les n°s 1010 et 1011.

Papier; 233 feuillets; 338 sur 218 millim. — 1704-1705.

**1013** [R. l. in-fol. 2] [1]. — « Bessarionis, cardinalis et patriarche Constantinopolitani, liber Defensionum contra objectiones in Platonem. » Début : « Cum, superioribus diebus... » Fin : « ...adjiciendum censuimus. »

Sur les plats intérieurs de la couverture, on lit les passages suivants : « Pascitur in vivis livor, post fata quiescit. » — « Nimium sibi arroget necesse est qui nemini se comparat. » — « Amor meus crucifixus est. »

Parchemin, I-170 feuillets; 290 sur 220 millim. — XV<sup>e</sup> siècle (écriture italienne). — Majuscule en couleurs et marges ornées au 1<sup>er</sup> feuillet. Manchettes à l'encre rouge. — Au verso du fol. 173, on lit la note suivante, qui se rapporte probablement au présent volume : « Damus conventui nostro Divionensi, sacri ordinis Carmeli, nos frater Laurentius, doctor Parisiensis, provincialis Narbone, christianissimi Francorum regis Ludovici confessor, episcopus Cistaricensis, quinto kalendas augusti, anno Domini M° CCCCC°. » — Sur le 1<sup>er</sup> plat intérieur de la couverture, on lit : « Ex libris Philiberti, domini de La Playnne et de Durphoy, 1550, in januario. » Ce sont peut-être les armes de ce personnage qui sont dessinées au bas du fol. 1 : *parti, aux* 1 *et* 4 *de... à la fasce de... accompagné de trois merlettes* (?) *de... deux en chef, une en pointe; aux* 2 *et* 3 *de... à la croix de..., accompagnée au* 1<sup>er</sup> *quartier d'une merlette* (?) *de...* — « Bibl. San. Gen. Par. 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciennes cotes : 52. N. 445; — X.

**1014** [R. f. in-fol. 1]. — Nicolas [Nicole] Oresme, Version française, avec commentaires (3<sup>e</sup> rédaction), de la Politique d'Aristote. Début du prologue : « A tressouverain et tresexcellent prince Charles, par la grace de Dieu roy de France, Nicolas Oresme, doyen de vostre eglise de Rouen... » Fin du prologue : « ...et mis de obscurité en clarté souz vostre correction au bien de tous et a le honeur de Dieu. » A la suite du prologue, se trouve une « Instruction », qui débute ainsi : « L'en peut veoir les matières traitées en cest livre... », et qui finit par les mots : « ...du quart livre ou du quint. » Ensuite, vient la table des chapitres du premier livre; puis le texte. Début du texte : « Ou premier chapitre il propose son intention et traite principalement des communitez qui sont parties de cité. Nous voyons que toute cité est une communité... » Fin : « ...et ce que est decent ou avenant. » Début du commentaire : « Estre bien. Combien que ce soit bien, selon verité... » Fin :

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : R. l. in-fol. 3, a été placé parmi nos manuscrits grecs sous la cote : A. o. in-fol. 2³.

« ...la dociste en l'eglise et la lydiste as noces. » — Le volume se termine (fol. 275) par une « Table des notables », ou table des matières les plus importantes contenues dans le livre, et par une « Table des expositions des fors mos de politiques » ou explication de quelques termes « qui sont propres a ceste science de politiques ».

Sur cette œuvre d'Oresme, voy. L. Delisle, *Invent. des mss. fr. de la Biblioth. nat.,* t. II, p. 293-315.

Parchemin; 291 feuillets; à 2 col., l'une consacrée à la version du texte, l'autre aux commentaires; 310 sur 233 millim. — XIV^e siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1015** [R. f. in-fol. 2]. — « Cy commencent les chappitres du livre de politique que frere GILLES, augustin [Gilles Colonna, Aegidius de Columna, Gilles de Rome], envoya à Philippes [le Bel], roy de France, du gouvernement des roys et des princes. » Version française anonyme. Début (fol. 2) : « Puis aprèz cen que nous avons dit en la partie de ceste livre seconde comment l'en doit gouverner sa femme... » Fin : « ...et a ses loyaulx amis la avoir en fin. »

Les chapitres de la présente version paraissent avoir été brouillés, d'abord par le copiste, puis par le relieur.

Parchemin; I-100 feuillets; 286 sur 210 millim. — XV^e siècle — Peinture, représentant la construction d'un château, au 1^er feuillet. Lettrines en couleur. Marges ornées. — Au fol. 1, on lit le nom (écriture du XVII^e-XVIII^e siècle) : « Monsieur Magnier, commis d'une biblioth. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 23 (?); — X. 4.

**1016** [R. f. in-fol. 3]. — « Cy commence le traictié qui est nommé l'Oreloige de sapience, auquel est parfaictement contenue la voye et la maniere d'aquerir saulvement. » Version française de l'Horologium sapientiae de « JEHAN de SOUHAUBE » (Jean de Souabe, ou Henri Suson), comme l'indique une pièce de vers au fol. 136 v°. La même pièce de vers nous apprend que cette version a été faite en 1389, à Neufchâteau, par un religieux lorrain de l'Ordre de S. François, à la requête de « maistre de Moinge [Demange], dit de Port ». Début du prologue : « Salomon en son livre de sapience, ou premier chapitre, dit... » Fin du prologue : « ...et denuncié a toutes personnes qui ayment Dieu. » Début de l'ouvrage : « Hanc amavi et exquisivi a juventute mea, et quesivi eam mihi sponsam assumere. Ce sont les

parolles de Salomon... » Fin : « ...car je donnerai a toy et a eulx grace et misericorde en la vie presente et, en la fin, ma gloire, en laquelle je resgne avec mon Pere et le Saint Esperit de siecles en siecles pardurables. Amen. » — Début de la pièce de vers :

« En ces vers suigans trouveras
Celluy qui lire les porra..... »

7e vers :

« Ceste doctrine couronnée
Fut premierement ordonnée... »

Fin :

« Amen, amen, que Dieu l'octroy. »

Sur Henri Suson et la traduction de son *Horologium sapientiae,* voy. Quétif et Échard, *Script. Ord. Praed.,* t. I, p. 653, 657.

Parchemin; 138 feuillets; 316 sur 222 millim. — XVe siècle. — Peinture, au 1er feuillet. Lettrines en couleur. Marges ornées. — « Bibl. San. Gen. Paris., 1734. »

**1017** [R. f. in-fol. 5][1]. — 1 (fol. 1). « Le souverain de Perse; instruction aux princes pour bien regner. » Début : « Cambyses a Cyrus, son fils. Quand je considere la condition des princes... » Fin : « ...et les plus glorieux thresors que tu puisses avoir de ton pere. Vis et regne, c'est mon vœu. »

2 (fol. 28). « Les presceances et les dignités de la maison de Longueville. » Début : « Les troubles et les dissentions qui naissent dans les royaumes... » Fin : « ...ny pretendre aucune presceance sur eux. »

Papier; 33 feuillets; 285 sur 200 millim. — XVIIe siècle. — « Bibl. San. Gen., 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 57; — Y. 5.

**1018** [Suppl. R. in-fol. 268 *bis*]. — « Patris [Petri] Athanasii, rhetoris, Aristoteles suam de immortalitate animae sententiam explicans. » Traduction latine et texte grec, suivis de notes explicatives, dont une partie paraît être de la main du P. Louis Gillet, génovéfain.

Papier; 71 feuillets; 375 sur 235 et 315 sur 215 millim. (partie des notes). — XVIIIe siècle (plusieurs mains). — Ancien : Carton S. no 21 *bis*; — ancienne cote : S. 16.

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : R. f. in-fol. 4, avait été transféré, dès avant la rédaction du présent catalogue, sous la cote : Y. f. in-fol. 11.

**1019** [Suppl. R. in-fol. 269]. — Fragments PHILOSOPHIQUES :

1 (fol. 1). « De anima belluarum » ; fragment, semble-t-il, d'un traité de métaphysique, composé par un chanoine régulier (cf. la note de la fin).

2 (fol. 9). Autre main. « De l'homme. »

Papier ; 10 feuillets ; 315 sur 190 et 343 sur 222 millim. — XVIII^e siècle. — La pièce n° 2 porte l'ancienne cote : T. 4.

**1020** [Suppl. R. f. in-fol. 269 *bis*]. — TABLEAU de la philosophie des entités et des qualités.

Papier ; 1 feuillet ; 770 sur 550 millim. — XVIII^e siècle.

**1021** [Suppl. R. f. in-fol. 270]. — « REFLEXIONS touchant l'equilibre de l'Europe, traduites à la lettre d'un ecrit allemand, en 1743. » Début : « L'equilibre est une invention que les tems reculés ne connoissoient point... » Fin : « ...cet ouvrage ne sera point d'une execution aussi difficile qu'on le pense. Dieu veuille y donner sa benediction. »

Papier ; 10 feuillets ; 350 sur 227 millim. — 1743. — Ancienne cote : K. 1.

**1022** [Suppl. R. f. in-fol. 271]. — « MEMOIRE où l'on expose les differentes manières avec les quelles les meuniers prennent le grain et la farine, et l'on propose plusieurs moyens seurs d'arrêter leurs larcins, sans qu'il en coute rien au Roy. »

Papier ; 9 feuillets ; 343 sur 210 millim. — XVIII^e siècle. — Ancienne cote : L. 16.

**1023** [Suppl. R. f. in-fol. 272]. — Le P. BARRE, génovéfain. Réflexions à propos des journalistes de Trévoux, qui avaient critiqué son *Histoire d'Allemagne*. Brouillon.

Papier ; 36 feuillets ; 350 sur 227 millim. — XVIII^e siècle.

**1024** [S. 1. in-fol. 1]. — « Incipit proemium de proprietatibus rerum fratris BARTHOLOMEI Anglici [BARTHÉLEMY l'ANGLAIS], de Ordine fratrum Minorum. » Début du prologue : « Cum proprietates rerum sequantur... » Fin du prologue : « ...legencium industria experiri. » Début du premier livre : « De proprietatibus itaque et naturis... » Fin du dix-neuvième et dernier livre : « ...ut patere possit

diligencius intuenti. » — A la suite, se trouve une table alphabétique des matières contenues dans l'ouvrage.

Au verso du fol. 277, d'autres mains (XIII$^e$ et XIV$^e$ siècle) ont copié une table des titres des dix-neuf livres de l'ouvrage de Barthélemy l'Anglais et les notes suivantes :

« Tuscis scire, sitis Anglis, nescire Britannis,
Fastus Normannis crescit, crescentibus annis. »

« Fredericus dicebat : Custodiat me Deus {
proditione Anglicorum
pompa et celeritate Gallicorum
furia Teutonicorum
conspiratione discreta Ytalicorum. »

« Italici in cantu
Galli in pompis
Anglici in armis
Ispani in vestibus
} delectantur, et in illis confunduntur et adnichilantur. »

« Discreti sunt {
Italici ante factum
Sarraceni in facto
Gallici post factum. »

« Pupilla in oculo non apparet per triduum ante mortem, sed de pupilla... » ; et d'autres notes du même genre et sans intérêt.

Parchemin ; 278 feuillets ; 333 sur 230 à 240 millim. — XIII$^e$ siècle. — Peinture au 1$^{er}$ feuillet. Lettrines en couleur. — Ce volume doit provenir de l'église Notre-Dame de Senlis, ainsi que l'indique une note placée au verso du fol. 278. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**1025** [S. l. in-fol. 2]. — « J[EAN] B[ODIN], Colloquium heptaplomeres de rerum sublimium arcanis. » Début : « Quod per litteras a me petis ut de mea peregrinatione... » Fin : « ...summa vitae sanctitate tribuuntur. »

Cet ouvrage a été publié en 1841, à Berlin, par Guhrauer.

Papier ; 324 feuillets ; 283 sur 220 millim. — XVII$^e$ siècle (2 mains différentes). — « Ex bibliothecâ quam... abbatiae S. Genovefae Paris. testamento legavit Car. Maurit. Le Tellier. Obiit anno 1710. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1731. » — Anciens n$^{os}$ : Q. 27, — O. 2.

**1026** [S. l. in-fol. 3]. — « PORTRAITS d'animaux et de fleurs », à l'aquarelle ; avec leurs noms écrits au-dessous, mais sans description.

Papier et parchemin ; 129 feuillets ; 307 sur 185 millim. — XVIII$^e$ siècle. — « Ex libris abbatiae ac bibliothecae S. Genovefae Paris. » (XVIII$^e$ siècle.) — Ancien n$^o$ : W. 249$^2$ (dans la section des imprimés). — Reliure en maroquin plein, avec fers dorés.

**1027** [S. f. in-fol. 2][1]. — « Cy commence le quatorziesme livre de la terre et de ses parties. » C'est la traduction, par JEAN CORBICHON, des six derniers livres du *De proprietatibus rerum* de BARTHÉLEMY l'ANGLAIS. Début : « Puis que, a l'aide de Dieu, le traictié est acompli des proprietez du ciel... » A la liste de noms de la fin, le copiste en a ajouté d'autres, par lesquels se termine le présent volume : « Dontat, Taboue, Soret, Jupitre, Langloix, Tuguier, Lecouedre. »

Papier; 451 feuillets; 300 sur 205 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — Lettrines en couleur. — Sur les tranches du volume est dessiné à la plume, sans indication de couleurs, un écusson contenant une croix ancrée. — Ce volume a peut-être appartenu, au XVII<sup>e</sup> siècle, à un certain Françoys Brodeau, dont le nom est écrit sur le feuillet de garde du commencement. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1028** [S. f. in-fol. 3]. — « Ci commence la table des rubriches du premier livre des Proprietez, translaté de latin en françois par le commandement de Charles le Quint, par la grace de Dieu roy de France, et le translata maistre JEHAN CORBICHON, de l'Ordre S. Augustin, l'an de grace 1372, et contient dix-neuf livres... » C'est la traduction du *De proprietatibus rerum* de BARTHÉLEMY l'ANGLAIS, avec, en tête, un prologue du traducteur. — Début du prologue du traducteur : « A treshault et trespuissant prince Charles le Quint de son nom... » Fin du prologue : « ...et en l'autre monde avec lui sans fin glorieusement. Amen. » Début de l'ouvrage : « Comme ainsi soit que les proprietés des choses... » Fin : « ...a ceulx qui diligenment la visitent. Deo gratias, alleluia. »

Parchemin; 419 feuillets; 360 sur 260 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — Peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. L'enlumineur, Jehan Denizières, se nomme au fol. 12. — Ce volume a appartenu à Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, comme l'indique une note du fol. 419, signée de la main de ce prince, et à « François Rasse des Neux, chirurgien à Paris », auquel il a été donné, en 1580, par « M<sup>r</sup> Le Maire, secretaire de Mgr. le duc d'Anjou », ainsi que nous l'apprennent deux notes des feuillets 1 v° et 2. — Il porte au fol. 2 un écusson dessiné à la plume, au XVII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, sans indication de couleurs : *de... à la fasce de..., accompagné de trois pommes de pin de... deux en chef, une en pointe.* — « Ex libris S. Geno-

[1] Le manuscrit qui, dans l'ancien classement, portait la cote : S. f. in-fol. 1, a disparu de la Bibliothèque. C'était, d'après un catalogue du XVIII<sup>e</sup> siècle (ms. Q. f. in-fol. 6[2], p. 476), un « Carton contenant un recueil de plantes ».

vefae Paris., 1753. » — Ancien n° : X. 1. — Reliure en veau plein, avec fers dorés et un monogramme contenant les lettres M. A. ou M. A. V.

**1029** [S. f. in-fol. 4]. — 1 (fol. 2). Version en langue provençale du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais, faite probablement pour Gaston Phébus, comte de Foix, mort en 1391. — Cette version débute par un prologue en vers, qui ne se trouve pas dans l'original. Début de ce prologue : « Comensa le palaytz de savieza, fayt a istancia del noble princep Guasto, comte de Foish.

Dins un palaytz mi sezen lautre dia... »

Fin du prologue :

« Muda lestil en Dieus met sa pensa. »

Le texte de la version commence au fol. 9 : « Comensa le prohemi sobrel elucidan de las proprietaz de totas res naturals... » — Fin : « ...de las quales haven dit els [libres] precedens. De que Dieus haia benedictio, honor et lauzor. Et es fi del xx libre. » Suit (fol. cclxxxiiii) une table du contenu de l'ouvrage.

2 (fol. cclxxxix). Recettes médicales en langue provençale; de la même écriture que le reste du volume.

Sur le présent volume, voy. *Zeitschrift f. romanische Philologie,* t. XIII, p. 225; *Romania,* t. XIV, p. 227; t. XV, p. 611; t. XVIII, p. 628.

Parchemin; 9-ccxcv feuillets; 387 sur 265 millim. — XIV[e] siècle. — Nombreuses et remarquables peintures, dont quelques-unes ont été rognées par un relieur. — Aux fol. 7 et 9, se trouve l'écusson suivant, qui est celui des comtes de Foix de la 1[re] race : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or aux* 4 *pals de gueules* (Foix), *aux* 2 *et* 4 *d'or à deux vaches de gueules* (Béarn). — Au verso du fol. ccxciv se trouve la devise suivante (écriture du XIV[e]-XV[e] siècle) :

« Ce livre est a celuy qui sanz blasme
En son droyt mot porte : J'ay belle dame. »

C'est la devise de Jean de Grailli, comte de Foix. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : X. 2.

**1030** [T. l. in-fol. 1]. — Traité de Médecine et de Pharmaceutique, anonyme. Début : « Vita brevis, sensus ebes, velleque remissum causant nos pauca concipere... » Inachevé ou mutilé à la fin. — L'auteur cite un grand nombre de médecins et d'écrivains du moyen âge ; le plus récent paraît être Vincent de Beauvais (voy. fol. 66).

Sur les marges du volume, il y a des annotations en anglais, du XVII$^{e}$ siècle.

Parchemin; 158 feuillets; 304 sur 210 millim. — XIV$^{e}$-XV$^{e}$ siècle. — Lettrines ornées à la plume. — Sur le dernier plat intérieur de la couverture, on lit les noms (écriture du XIV$^{e}$-XV$^{e}$ siècle) : « Johannes Hussey et Bartilmew Baynam. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1757. » — Anciens n$^{os}$ : c. M. 20 (?) ; — A. a. 1.

**1031** [T. l. in-fol. 2]. — Traités de Médecine et de Pharmacie :

1 (fol. 2). « Ex Hollerio practica » : traité de diverses maladies et de leurs remèdes.

2 (fol. 76). « In decem libros Galeni de compositione pharmacorum secundum locos. » Début : « Area genus est alopeciae... » Fin : « ...convenientibus remediis tardius curari. »

3 (fol. 120). Formules de remèdes pharmaceutiques, avec l'indication de leur emploi ; suivies (fol. 251) d'un index alphabétique.

Sur le premier feuillet de garde du volume, il y a quelques recettes médicales.

Papier; 257 feuillets; 325 sur 210 millim. — XVII$^{e}$ siècle (plusieurs mains). — « Bib. San. Gen. Paris. 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Parisiensis, 1753. »

**1032** [T. l. in-fol. 3]. — « Veterum sapientia, ou la sagesse des anciens, ou leur doctrine de la souveraine medecine universelle..., totallement expliquée par quarante hierogliphes qui sont figurez icy » (texte latin et version française). Début du chapitre i$^{er}$ : « Chaos est ens primum, primo a Creatore increato creatum... » Fin du chapitre xl et dernier : « ...et homo ad tempus a Deo destinatum incolumis et sine morbis continuetur. Hinc, Deo optimo maximo sit honor, laus et gloria. Amen. »

Papier; 78 feuillets; 307 sur 200 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Peintures. — « Bib. San. Gen. Paris. 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : Q. 22 (?) ; — X. 6 ; — X. l. in-fol. 1.

**1033** [T. f. in-fol. 1]. — « Recit veritable de tout ce qui s'est passé en une maladie qui m'a duré depuis le 11$^{e}$ novembre 1649 jusques en l'année 1655, et dont les plus habiles medecins de Paris n'ont pût avoir la connoissance, et, a la fin, s'est trouvé que c'etoit possession du demon » ; suivi (fol. 9) du « Recit veritable de tout ce qui s'est passé

ensuitte de ma delivrance... » Le malade n'est pas nommé; le démon dont il était possédé a déclaré se nommer Robert, Rocbène ou Robène.

Papier; 85 feuillets; 331 sur 220 millim. — XVIIe siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : R. 55; — O. 4.

**1034** [T. f. in-fol. 2]. — « Livre manuscrit contenant plusieurs bons REMEDES secretz, recueillis et escritz dans ce livre pour estre gardez dans l'apothicairie de Sainte-Geneviève, pour le secours des malades et la commodité des infirmiers... »

Papier; II-881 pages; 358 sur 240 millim. — 1640-1675; avec quelques additions un peu plus récentes (voy. pages 807-808).

**1035** [T. f. in-fol. 3]. — Traité de PHYSIOLOGIE et d'ANATOMIE. Début : « Les indications se tirent en general de trois choses... » Fin : « ...on fait mourir et fletrir la partie, et ainsi des autres. »

On a inséré dans le présent volume une pièce imprimée, contenant l'annonce d'une thèse sur le traitement de la CATARACTE, que doit soutenir, le 5 septembre 1644, devant la Faculté de chirurgie de Paris, un nommé Remi Lanier ; avec la lettre du candidat à François Du Moustier, recteur de l'Académie de Paris. Sur la bordure de la pièce, sont représentées les diverses phases de l'opération.

Papier; 81 pages; 413 sur 280 millim. — XVIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**1036** [T. f. in-fol. 4]. — Traités de MÉDECINE :

1 (fol. 1). La Chirurgie de LANFRANC de Milan, version française. Début de la table des chapitres : « Ce livre cy contient V traittiez, dont le premier... » Fin de la table : « ...et par moy et par les experimens des docteurs. » Début du livre : « Quanques nous voulons enquerre et cerchier, povons enquerre en une de ces trois manieres... » Fin : « ...la grace de Dieu ottroiant, complette est la cyrurgie maistre Lanfranc de Milan. Amen. Ce livre fust parfait d'escripre le mercredi viiie jour du moys de octobre 1456, par la main de Nicolas GALERNE. »

2 (fol. 172, 180, 182). Diverses recettes médicales.

3 (fol. 174). « Formulare magistri GUIDONIS de CAILHAC » [Gui de Chauliac]. Début : « Pour ce que selon la doctrine de Gallien... » Fin : « ...de dolore aurium. La douleur est appaisée en mettant dedans lait

de femme, comme dit Gallien, vel oleum roseum cum unguento de apio, vel collirium album. »

Papier; 182 feuillets; 297 sur 200 millim. — XV<sup>e</sup> siècle. — Lettrines en couleur. — Ex libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**1037** [T. f. in-fol. 5]. — Traités de CHIRURGIE :

1 (fol. 1). « Cy commence le petit LENFRANC. » Abrégé en français de la Chirurgie de Lanfranc de Milan, par « PHELIPPE de MILLI, soudoyer du chastel de Lisle en Flandres ». Début : « O Bernart, amis honorables, je entens a faire et a complir un livre... » Fin : « ...qui soit benoit ou cieulz des cieuz. Amen. Cy fine le petit Lenfrant fait par maistre Lenfrant de Milan a Lion sur le Rosne, translaté par Phelippe de Milli... »

2 (fol. 20 v°). « Le livre de Trocule. » Début : « Comme Dieu, faiseur de l'universel monde... » C'est le commencement d'une version française du traité latin intitulé : *Trotulae de passionibus mulierum* (imprimé dans les *Medici antiqui omnes;* Venise, Alde, 1547, fol. 71). Après le premier feuillet, il y a une lacune, quatre feuillets au moins ayant été arrachés; le manuscrit reprend au milieu d'un traité comprenant une série de recettes pharmaceutiques et médicales écrit de la même main que le feuillet 20 v°, sans que l'on puisse savoir si ce traité est une addition faite par le traducteur au « livre de Trocule » ou si c'est un ouvrage à part. Fin dudit traité : « ...touttes ses choses aront esté mises en purée. »

3 (fol. 27 v°). « Ensievent les rechoites de cirurgie que Mons[r] Charles de Valois fist faire et acomplir... par maistre JEHAN PICART et maistre JEHAN de MANDEVILLE [*sic,* pour : Henri de Mondeville?], cirurgiens du roy, pour le camp de Phelipe le Bel, lors roy de France, et qui furent le plus souffisans en l'art de cyrurgie qui aient demouré en France en l'estude de Paris, dont il soit memoire, et lesquelles recheptes ledit Mons[r] Charles fist esprouver en plusieurs cas... »

Papier; 32 feuillets; 279 sur 200 millim. — XV[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : N. 27 (?); — A. a. 3.

**1038** [T. f. in-fol. $6^4$] [1]. — Traité de « Fisiognomie [Physiognomonie]

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : T. f. in-fol. 6, semble avoir disparu de la Bibliothèque. (Cf. l'ancien catalogue, Q. f. in-fol. $6^2$, p. 48.) Il contenait une Physiognomonie, avec 52 dessins de têtes. Dans le même classe-

ou art de congnoistre le naturel des hommes par les parties externes du corps », par « Jean-Baptiste BACHELIER », ingénieur, 1620; avec une dédicace à « Monseigneur de Seaus, conseiller et secretaire d'Estat ».

Papier; 27 pages; 335 sur 225 millim. — XVII^e siècle.

**1039** [Suppl. T. f. in-fol. 273]. — 1 (fol. 2). « Divers secrets approuvés pour la TRANSMUTATION METALLIQUE. » C'est un fragment d'un traité du grand œuvre.

2 (fol. 85). « Eaux minerales artificielles, composées avec les sels, souffres et mercures des metaux, mineraux..., pour la guerison des maladies les plus deplorées..., extraittes des manuscripts de feu Joseph du CHESNE, baron et seigneur de Morancé et de la Violette, conseiller et medecin ordinaire du roy Henry le Grand. »

3 (fol. 101 v°). RECETTES diverses : « pour adoucir les metaux aigres » ; — « pour faire des bagues » ; — « pour faire de la vaisselle d'argent » ; — pour calciner l'or, etc.

Papier; 105 feuillets; 335 à 350 sur 215 à 230 millim. — XVIII^e siècle.

**1040** [Suppl. T. f. in-fol. 274]. — Notes diverses d'ALCHIMIE et de MÉDECINE : recettes pour fixer et teindre l'argent en or (fol. 2); — pour tirer le sel des métaux (fol. 4); — pour fabriquer les pilules impériales; pour le laudanum; contre l'épilepsie (fol. 13); — contre les maladies des chevaux, etc. (fol. 14); — « pour faire une bonne sausse au poisson à la façon des Genevois » (fol. 15); — extraits du cours de chimie de M^r LEMERY (fol. 16); — recettes de médecine (fol. 18); — recette du sel pour faire fondre les pierres (fol. 20); — extraits des œuvres de Henry-Corneille AGRIPPA (fol. 23); — recette pour faire le régule d'or; pour faire l'eau des sages, etc. (fol. 28); — extraits du « Traité du feu et du sel » de Blaise de VIGÉNÈRE (fol. 35); — « advis pour donner et prendre la poudre de cornaquini » (fol. 40); — extraits de divers auteurs : ROGER BACON, ARTEPHNIS, SINESIUS, Georges RIPLÉ, etc. (fol. 43); — mémoire sur la fabrication d'une bière en forme solide pour être emportée sur les vaisseaux (fol. 47).

Papier; 48 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle.

ment, les n^os : T. f. in-fol. $6^2$ et T. f. in-fol. $6^3$ paraissent avoir été vacants, à moins que les volumes placés sous ces cotes n'aient disparu, eux aussi, ou n'aient été portés dans une autre section.

**1041-1042** [V. l. in-fol. 1-2]. — Deux volumes. — Martianus Capella, Satyricon, avec le commentaire de Remi d'Auxerre. — Le 1er volume [V. l. 2] contient le « de nuptiis Philologiae et Mercurii » (fol. 1); les livres « de arte grammatica » (fol. 60 v°), « de arte dialectica » (fol. 74 v°), « de rhetorica » (fol. 99 v°), et le commencement du livre « de geometria » (fol. 128). — Le 2e volume [V. l. 1] contient le livre « de geometria » tout entier, y compris le commencement (fol. 1), et les livres « de arithmetica » (fol. 29), « de astronomia » (fol. 58), « de musica » (fol. 83).

Le dernier feuillet du volume est occupé par un catalogue de manuscrits, la plupart consacrés aux textes bibliques et aux commentaires de ces textes : « Hec sunt nomina librorum ecclesie de... »

Parchemin; 129 et 113 feuillets; 360 sur 260 millim. — Commencement du XIIIe siècle. — Peintures aux fol. 1 v° et 2 r° du premier volume et au fol. 1 r° du second volume. Initiales en couleur.

**1043** [V. l. in-fol. 3]. — Traités d'Arithmétique et d'Astronomie, avec figures; Calendriers solaires et lunaires; Tables planétaires :

1 (fol. 1). « Incipit algorismus. » Début : « Omnia que a primęva rerum origine processerunt... » Fin : « ...et hec de radicum extractione sufficiant, tam in numeris quadratis quam cubicis. »

2 (fol. 4 v°). « Incipit tractatus de sphera magistri Johannis de Sacro Bosco. » Début : « Tractatum de sphera in quatuor capitulis distinguemus... » Fin : « ...machina cito dissolvetur. »

3 (fol. 12 v°). « Incipit compotus magistri Johannis de Sacro Bosco. » Début : « Compotus est scientia considerans tempora ex solis et lune motibus... » Fin du comput : « ...Boetius in *De consolatione*. » Fin de l'épilogue : « ...Ecclesie Christi quod nos hinc fructificemus. Amen. Explicit compotus, anno 1244 per Jo. de Sacro Bosco editus. »

4 (fol. 29). « Incipit compotus manualis. » Début : « Quoniam sub quadam prolixitate et quia stipendio... » Ce traité se termine (fol. 35-41) par un calendrier, suivi d'une note sur la manière de s'en servir.

5 (fol. 41 v°). « Tabulae principalis et secunda Gerlandi. » Ce sont des tables de comput.

6 (fol. 42 v°). Notes chronologiques et synchronismes relatifs à l'année 1297; prédictions astrologiques pour les jours de la lune; formule pour conjurer la tempête.

7 (fol. 43). « Incipit tractatus de compositione et utilitate quadrantis veteris. » Début : « Geometrie due sunt partes, theorica et practica... » Fin : « ...et productum dabit capacitatem ejus. » (Cf. ci-dessous, ms. n° 1048, art. 2, un autre exemplaire de ce même traité.)

8 (fol. 47 v°). Tables solaires et lunaires : « tabula solis... in anno bissextili, ad accipiendum locum ejus in orbe declivi... » ; « tabulae solis... in anno primo, secundo et tertio post bissextum, ad inveniendum locum ejus in orbe declivi... » ; « tabula declinationis solis, que est distancia ejus ab equinoctiali... » ; « tabula ad sciendum in quo signo sit luna. »

9 (fol. 51). « Prohemium in compositione et utilitate quadrantis, magistri Profacii, Judei Marsiensis, sapientis astronomi, in Montepessulano editi [anno Christi 1290]. » Début : « Quoniam scientia astronomie non completur nisi... » Fin : « ...nisi queras doctrinam illam. » (Cf. ci-dessous, ms. n° 1048, art. 3.) — A la suite de ce traité, se trouve (fol. 58) une courte note sur le même sujet, intitulée : « Quando actiones quadrantis incipiunt. »

10 (fol. 59). « Incipit theorica planetarum. » Début : « Circulus ecentricus vel egresse cuspidis, vel egredientis... » Fin : « ...erunt illi duo planete juncti lumine et non corporaliter. »

11 (fol. 65). « Prohemium in astrolabium messe hallath. » Début : « Scito quod astrolabium... » Fin : « ...talis est compositio stature tue ad planiciem. »

12 (fol. 81). « Incipiunt canones Azarchelis, sive regule super tabulas astronomie Tholetanas. » Début : « Quoniam cujusque actionis quantitatem temporis... » Fin : « ...facies cum universis gradibus usque in perfectionem 90 graduum. »

13. — Tables chronologiques pour trouver l'année, le mois et le jour dans les calendriers chrétien, alexandrin, persan, arabe ; tables astronomiques : « Tabula inventionis temporis Domini nostri Jhesu Christi » (fol. 99). — « Tabula inventionis temporis Arabum, Alexandri, regis Grecorum, Gerdagird [Yesdegerd], regis Persarum » (fol. 99 v°). — « Tabula ad extrahendum annos Persarum ex annis Arabum » (fol. 101). — « Tabula ad inveniendum annos Arabum, ere Alexandri et Persarum per annos Christi, et e converso » (fol. 101 v°). — « Tabula annorum Arabum, Latinorum, Grecorum, ere Persarum » (fol. 102). — « Tabula ad inveniendum ferias mensium Latinorum et Grecorum » (fol. 102 v°). — « Tabula ad inveniendum qua feria ingreditur quilibet mensis et

annus Arabum » (fol. 103). — « Tabula equacionis sinus et declinationis » (fol. 103 v°). — « Tabula sinus tantum » (fol. 105). — « Tabula elevationum signorum in circulo directo » (fol. 106 v°). — « Tabula umbre » (fol. 108). — « Tabula diversitatis differencie ascensionum universe terre super 45 gradus » (fol. 108 v°). — « Tabula elevationum signorum in primo, secundo, tertio, quarto, quinto, sexto, septimo climate... » (fol. 109). — « Elevationes signorum ad civitatem Tholeti » (fol. 115). — « Equationes et elevationes signorum ad civitatem Cremone » (fol. 118). — « Elevationes signorum ad latitudinem 50 graduum » (fol. 122 v°). — « Equaciones domorum ad signa arietis, tauri, geminorum, leonis, virginis, librae, scorpionis, sagittarii, capricorni, aquarii, piscium » (fol. 124). — « Elevationes domorum ad latitudinem 48 graduum, id est ad Parisius » (fol. 127). — « Tabula motus solis ad annos Arabum, ad meridiem Tholeti » (fol. 129). — « Medius motus solis ad dies et horas atque minuta horarum » (fol. 129 v°). — « Equacio solis » (fol. 130). — « Motus lune in annis Arabum et mensibus, ad meridiem civitatis Tholeti » (fol. 131 v°). — « Equacio lune » (fol. 133 v°). — « Medius motus capitis draconis, ad meridiem civitatis Tholeti » (fol. 136 v°). — « Medius motus Saturni in annis Arabum, ad Tholetum » (fol. 137 v°). — « Equaciones Saturni » (fol. 138 v°). — « Medius motus Jovis in annis Arabum, ad Tholetum » (fol. 141 v°). — « Equationes Jovis » (fol. 142 v°). — « Medius motus Martis in annis Arabum, ad Tholetum » (fol. 145 v°). « Equaciones Martis » (fol. 146 v°). — « Medium argumentum Veneris in annis Arabum, ad Tholetum » (fol. 149 v°). — « Equaciones Veneris » (fol. 150 v°). — « Tabula medii argumenti Mercurii in annis Arabum, ad Tholetum » (fol. 153 v°). — « Equaciones Mercurii » (fol. 154 v°). — « Tabula biparcialis numeri, ad latitudinem planetarum quinque, ex epiciclo » (fol. 157 v°). — « Tabula quadriparcialis numeri, ad scientiam latitudinis quinque planetarum, ex ecentricis » (fol. 169 v°). — « Tabula quadriparcialis numeri ad scientiam latitudinis planetarum ex epiciclis » (fol. 161 v°). — « Tabula medie conjunctionis solis et lune in annis Arabum, ad Tholetum » (fol. 162). — « Media oppositio solis et lune ad annos Arabum, collectos ad Tholetum » (fol. 162 v°). — « Tabula latitudinis lune in primo, medio et fine eclipsis » (fol. 163 v°). — « Tabula quantitatis tenebrarum in utraque eclipsi » (fol. 163 v°). — « Motus solis et lune in una hora » (fol. 164). — « Tabula attractuum sive equacionis, sive directionis » (fol. 164). — « Tabula eclipsis

lunaris ad longitudinem longiorem et propiorem in epiciclo » (fol. 164 v°, 165). — « Tabula equacionis diversi motus lune in una hora » (fol. 164 v°). — « Tabula proporcionis » (fol. 165 v°).— « Tabula diversitatis aspectus lune in 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 7° climate » (fol. 166). — « Tabula eclipsis solaris ad longitudinem longiorem et propiorem » (fol. 170). — « Loca stellarum fixarum et earum latitudo ab equinoctio... » (fol. 170 v°). — « Tabula longitudinum regionum, que est elongatio earum ab occidente... » (fol. 171). — « Tabula projectionis radiorum planetarum » (tol. 171 v°). — « Tabula apparitionis et occultationis quinque planetarum » (fol. 174 v°). — « Tabula motus accessionis et recessionis octave sphere super annos Arabum, collectos et expansos ad Tholetum » (fol. 175). — « Tabula declinationis secundum Almeonem, filium Albumaris » (fol. 175 v°).

14 (fol. 176 v°). Autre main (XIV<sup>e</sup> siècle). Degré céleste correspondant à chaque jour de l'année.

15 (fol. 177). Même main que le numéro précédent (?). Règles pour trouver l'heure du jour, l'élévation d'un objet au-dessus du sol, la profondeur d'un puits.

Parchemin; 177 feuillets; 280 sur 203 millim. — Fin du XIII<sup>e</sup> siècle (avec des notes marginales plus récentes, des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles). — Lettrines en couleur. Figures astronomiques et géométriques peintes. — Au fol. 1, on lit le nom (écriture du XVI<sup>e</sup> siècle) : « Lefevre, ex dono domini Petri Libri, canonici Divionensis, 1527. » — Au fol. 1, on lit la note (écriture du XVII<sup>e</sup> siècle) : « J. 23, aux Carmes de Dijon »; et, au fol. 2 : « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium. J. 23. »

**1044** [V. l. in-fol. 4]. — « De sphaera et definitione sphaerae » : traité de géométrie et d'astronomie. Début : « Theodosius, libro primo sphaericorum, sphaeram definit... » Fin : « ...sola sidera suas peragant revolutiones, quibus praesidet sua quaeque intelligentia. » L'ouvrage paraît inachevé.

Papier; 26 feuillets; 358 sur 230 millim. — XVII<sup>e</sup> siècle. — Dessins à la plume. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Anciens n<sup>os</sup> : Q. 31; — B. b. 5.

**1045** [V. l. in-fol. 5]. — 1 (fol. 1). Traité d'Astronomie. Début : « Caput I. Convertere annos et menses in dies. Tabulae omnes motuum coelestium supputatae sunt... » Fin : « ...et haec de lunari eclipsi dicta sufficiant. »

2 (fol. 32). « Tabulae motuum coelestium, juxta nobiliores hypotheses, ad meridianum Matritensem accommodatae, excellentissimo domino marchioni de Leganès dicatae a R. P. Josepho ZARAGOZA, Soc. Jesu, anno Domini 1674. »

3 (fol. 42). « Discurso del cometa del año 1664 y 1665. » Début : « Aparecio el cometa de que tratamos por el fin del año 1664... » Fin : « ...conformar con la verdad de las observaciones. »

Papier; 92 feuillets; 295 sur 195 millim. — XVII$^e$ siècle.

**1046-1047** [V. l. in-fol. 6-6$^2$]. — Deux volumes. — « Observations astronomiques de M. de la HIRE », de 1690 à 1706.

Papier; 191 et 277 feuillets; 324 sur 212 millim. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle. — Anciens : N° 95 et N° 96.

**1048** [V. l. in-fol. 7]. — Traités d'ASTRONOMIE :

1 (fol. 4). « Johannis LE FÈVRE, Divionensis adolescentis, Liber de horariorum compositione, non modo ad australem naturam ac oppositas eorum partes, verum ad quemlibet orizontis gradum et singulam polorum elevationem. » Le traité est précédé d'une pièce de vers français, du même auteur, écrite en 1527 et servant de préface à son ouvrage. Début de la pièce de vers :

« Penser ne puis pourquoy les esperitz
De tant de gens se baignent es perilz... »

Fin

« Car en l'année mil cinq cens vingt et sept
Courant, l'en ne vuist cy sans vin tel sep. »

Début de l'ouvrage : « La muraille de ma maison devant la chambre... » Fin : « ...ad quam totiens recurrendum jussimus debet sermo fieri. »

2 (fol. 141). « Incipit tractatus de compositione et utilitate quadrantis veteris. » Début : « Geometrie due sunt partes, theorica et practica... » Fin : « ...et productum dabit capacitatem ejus. » (Cf. ci-dessus, ms. n° 1043, art. 7, un autre exemplaire de ce même traité.)

3 (fol. 48 v°). « Tractatus super novo quadrante magistri PROFACII, Hebrei, sapientis astronomi, editus in Montepessulano anno Christi 1290. » Début : « Quoniam scientia astronomie non completur... » Fin : « ...queras doctrinam illam. Expliciunt extrannee utilitates qua-

drantis. » (Cf. ci-dessus, ms. n° 1043, art. 9, un autre exemplaire de ce même traité.)

4 (fol. 159). Diverses notes astronomiques.

Papier; 165 feuillets (un ancien foliotage montre que 8 feuillets ont disparu au commencement du volume); 290 sur 210 millim. — XVI[e] siècle. — Dessins à la plume.

**1049** [V. l. in-fol. 8]. — « ÉPHÉMÉRIDES » : traité d'astrologie et d'astronomie en latin; positions de quelques étoiles fixes; positions des planètes dans le ciel, du 25 janvier 1692 au 24 janvier 1693.

Papier; 111 feuillets; 318 sur 210 millim. — Fin du XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : V. f. 5.

**1050** [V. f. in-fol. 1]. — Traité d'ARITHMÉTIQUE, formé, en majeure partie, de règles pour trouver les valeurs relatives de diverses monnaies.

Papier; 112 feuillets; 276 sur 185 millim. — XVII[e] siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 64; — B. b. 8.

**1051** [V. f. in-fol. 2]. — 1 (fol. 1, 117, 155). Traités d'ARITHMÉTIQUE et de GÉOMÉTRIE plane.

2 (fol. 70). « Traicté universel de la SPHÈRE materielle ou instrumentale. » C'est un traité d'astronomie et de géographie physique.

3 (fol. 95). « De la GEOGRAPHIE » : définitions générales, confection des cartes.

4 (fol. 111). « TRAICTÉ GEOGRAPHIQUE, auquel est enseigné la manière de descrire les lieux et de trouver leur distance. »

5 (fol. 141). « Sommaire de l'ALGORITHME des nombres irrationnaux simples. »

6 (fol. 154). RECETTE pour faire du vernis.

Aux fol. 51-52, se trouve une série de notes relatives à la naissance et à la mort de diverses personnes qui sont probablement les enfants d'un des anciens propriétaires ou du rédacteur de ce volume, entre 1620 et 1639.

Papier; 155 feuillets; 300 sur 205 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1052** [V. f. in-fol. 2[2]]. — GRAND-LIVRE d'un commerçant de Paris,

non désigné, pour les années 1638 à 1655. Il est difficile de savoir de quelle partie était ce commerçant. Il vend et achète surtout des objets de toilette, gants, savons, parfums, rubans, etc.

Papier; 104 feuillets; 460 sur 370 millim. — XVII[e] siècle. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Ancien n° : Z. f. 21.

**1053** [V. f. in-fol. 3]. — « Traités de l'arithmetique, la geometrie, la sphère, le globe celeste, le calendrier et la gnomonique », avec figures, « composé[s] et ecrit[s] par moy, chanoine regulier de la congregation de France, F. Jean-Baptiste-Isaac Foudrier de Boirvaux; 1711, à Provins ». Début : « L'arithmetique est l'art de compter; son objet est la quantité... » Fin : « ...l'heure qu'il est par le moien d'une estoile. Provins, ce 24 novembre 1710. »

A la fin du volume, se trouvent : 1°, une lettre non datée, signée Bazin, adressée à Boirvaux, et relative à des questions d'astronomie et de géométrie; 2°, un portrait du R. P. Faure, chanoine régulier et abbé de Sainte-Geneviève de Paris, gravé par G. Mellan.

Papier; 325 feuillets; 333 sur 215 millim. — XVIII[e] siècle. — Figures géométriques et astronomiques, dessinées à la plume ou gravées.

**1054** [V. f. in-fol. 4]. — « Traités de la Geometrie, des fortifications, de la sphère terrestre, de l'usage de l'astrolabe et de l'echelle altimètre, de la geographie et de l'usage des mappemondes, de l'usage du globe celeste, de la boussolle, de l'astrologie. »

Papier; 70 feuillets; 335 sur 214 millim. — XVII[e] siècle. — Figures et dessins à la plume. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 76; — BB. 1.

**1055** [V. f. in-fol. 6][1]. — « Nouvelle methode de l'astrologie, composée en latin par François Alleus, arabe chrestien, traduite en françois, 1666. » Début : « Avanture de l'autheur : On ne m'accusera pas d'aimer trop mon païs... » — Fin : « ...l'exercice en donnera l'intelligence. »

Papier; 22 feuillets; 415 sur 275 millim. — 1666. — Ancien n° : V. 31[2]. 148.

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : V. f. in-fol. 5 avait été transporté, dès avant la rédaction du présent catalogue, sous la cote : V. l. in-fol. 8 (n° 1049).

**1056** [V. f. in-fol. 7]. — Traités d'ASTROLOGIE :

1 (fol. 1). « Traicté astrologique des jugemens des nativitez proposées pour chacun accidens des enfans, tiré des antiens et meilleurs autheurs par l'industrie de Henri RENTZOVIUS [Rantzau]. » Début : « L'astrologie est une desirable devination tirée des planettes... » Fin : « ...ou le nombre et periode des ans du Nan. »

2 (fol. 235). Autre traité d'astrologie. Début : « De l'apheta. L'apheta est celuy qui gouverne particulierement la vye... » Fin : « ...en est-il de tous les autres poinx et planetes. »

3 (fol. 282). « Abbreviations d'ALCABICE. » Début : « Albumazar dit que quand l'astrologue voudra... » Fin : « ...et le second en l'an des Arabois cinq cens trente. »

4 (fol. 326). Traité « pour faire entendre quelque chose en astrologie ». Début : « Premierement je te monstreray la maniere du cercle qui est appellé zodiac... » — Fin : « ...vous suffise de ce petit traicté, vous promettant, Dieu aydant, plus grandes choses. »

5 (fol. 335). Notes « touchant l'anatomie des veines ».

6 (fol. 380). Traité d'astrologie. Début : « Les significations du père sont... » Fin : « ...ayant observé icy bas ses commandemens de tout son pouvoir. »

7 (fol. 405). Diverses notes d'astrologie.

Papier; 407 feuillets; 377 sur 230 millim. (pièces 1, 2, 3); 280 sur 170 millim. (pièce 4); 343 sur 220 millim. (pièce 6); 360 sur 220 millim. (pièce 7). — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R. 51; — O. 1.

**1057** [V. f. in-fol. 8]. — Traités d'ASTROLOGIE :

1 (fol. 1). « Instruction a l'astrologie servant d'explications aux Ephemerides d'Argoli. » Début : « Premierement, les ephemerides sont disposées en telle sorte... » Fin : « ...l'ascension oblique du soleil qui est desja trouvée, a scavoir 338,20. »

2 (fol. 102). « Du jugement des directions; de la partie de fortune; modelle pour dresser un thème coeleste »; le tout extrait et copié de manuscrits appartenant à M. Germon. Début : « D'autant que la direction de l'horoscope regarde la vie... » Fin : « ...et l'ame dans une abisme d'erreur. »

3 (fol. 123). « Commentaire sur Augier Ferrier, extrait d'un manu-

scrit du sieur Ettemo. » Début : « La science d'astrologie a esté fort cherie... » La fin manque.

4 (fol. 141). « Du calcul des mouvemens celestes par les tables Rodolphines... » Début : « Le temps pour lequel il fault calculer... » Ce traité se termine par des tables astrologiques.

5 (fol. 153). « Jugements des nativitez. » Début : « Le jugement des forces de la vie est ou general ou particulier... » Fin : « ...marquent malheur et infortune a la personne. »

6 (fol. 165). « Les presages et signes de maladies contagieuses et de peste. »

7 (fol. 167). « Des directions. » Notes.

8 (fol. 172). « Aphorismes astrologiques. »

9 (fol. 176). « Astrologie refuté par SIXTE AB HAMINGA, tant par raison que par experience. »

10 (fol. 179). « Exemples sur la construction d'un thème coeleste. »

11 (fol. 184). « Figure pour avoir connoissance de l'heureux ou malheureux succez des affaires qui s'entreprennent chacun jour » ; avec le moyen de s'en servir.

12 (fol. 192). « De la partie de la fortune. »

13 (fol. 199). Règles pour dresser l'état du ciel, extraites d'un manuscrit appartenant à M. de Caen.

14 (fol. 219). « Des revolutions annuaires. » Extrait d'ARGOLI.

15 (fol. 219). « Calculus eclipseos lunaris futurae anno 1664, mense augusto. »

16 (fol. 223). « Calcul de l'eclipse de lune qui arrivera le 25e jour de juin 1657. »

17 (fol. 225). « Replique de Monsieur de CASSINI à celle que Mr Touraine, prestre, luy a fait a sa reponse sur sa demonstration de l'egalité de 235 lunes a 19 années solaires astronomiques » , et « Lettre de M. TOURAINE, prestre, à M. de Cassini, pour reponse a sa replique cy-dessus » . Pièces imprimées, s. l. n. d.

18 (fol. 232). « De la pratique et usage de la table tres feconde, traduit du latin de DURET » ; suivi (fol. 245) d'une « Methode de pratiquer la doctrine des crises » .

19 (fol. 247). « L'usage des tables faecundissima. »

20 (fol. 259). « La façon raisonnable de dresser la figure celeste » , d'après les Éphémérides de Duret et les œuvres d'autres astrologues.

21 (fol. 263). Notes détachées d'astrologie; diverses figures de cadrans, etc.

Papier; 345 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] et XVIII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1058** [V. f. in-fol. 8²]. — « La signifiance des douzes maisons du ciel, ausquelles sont contenues toutes les questions que l'on peult faire et demander par ceste science. » Début du prologue : « Nous voyons sansiblement les deux luminaires, assavoir le soleil... » Fin : « ...toutes bestes que l'on chevaulche. » Début des questions : « Si la complection d'une personne est bonne ou mauvayse... » Fin : « ...si la fin de la personne est bonne ou mauvayse. » Début des réponses :

« Melancollye l'importune
Pour ce qu'il est nay soubz Saturne. »

Fin :

« Ceste chose se parfera,
Qui bien son debvoyr en fera. »

Une note d'une main postérieure (XVII[e] siècle) attribue ce traité d'astrologie à « Jean de Meun, poète françois soubz Charles Quint ».

Sur le plat intérieur de la couverture se trouve un « Organe astronomique, faict en 1550 par Dominic Jaquenot, Champenois ».

Papier; 152 feuillets; 268 sur 180 millim. — XVI[e] siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**1059** [V. f. in-fol. 9]. — Traité de Chiromancie ; avec dessins à la plume.

Papier; 14 feuillets; 342 sur 218 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : B. l. 38.

**1060** [V. f. in-fol. 10]. — 1 (fol. 1). Traité de Géométrie et de Trigonométrie ; avec figures. Début : « Definitions. Le point est ce qui n'a aucunes parties... » Fin : « ...laquelle il ornera, comme il a esté dit aux autres moyens. »

2 (fol. 59). « Traicté des Fortifications regulières et irregulières » ; avec figures. Début : « Qu'est-ce que fortifier une place et en quoy consiste la fortification en general? Fortifier une place est la bastir... » Fin : « ...se retrancher partout suivant l'occasion et le lieu. »

3 (fol. 132). « Trois tables de la grandeur des parties d'une fortification royale, dediées à M. le duc de Buckingham, par M. Roberval. » Pièce imprimée : « A Paris... 1645. »

Papier; 133 feuillets; 353 sur 230 millim. — XVII^e siècle. — Dessins à la plume. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1061** [V. f. in-fol. 11]. — « De la Fortification; les plus necessaires questions et resolutions d'icelle. » Début : « Qu'est-ce que la fortification? C'est un art de bien fortifier et defendre... » Fin : « ...faisant une platte-forme au milieu de l'angle. » — Une note du fol. 1 semble identifier ce traité avec un ouvrage de Georges Fournier, S. J., intitulé : *Traité des fortifications, ou Architecture militaire;* Paris, Hénault, 1649, 1661, 1668, in-12. Cette identification ne serait point fondée.

Papier; 48 feuillets; 375 sur 260 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1732. »

**1062** [V. f. in-fol. 12]. — « Le sommaire de la manière de fortifier les places tant regulières qu'irregulières, receüe et practiquée tant ès Païs-Bas que parmy les guerres et les armées de nostre temps, reduite en art et en practique conforme aux maximes fondées sur longues et diverses experiences, par I. L'hoste, mathematicien, 1629 »; avec dessins à la plume.

Papier; 24 feuillets; 417 sur 280 millim. — 1629. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 16 (?); — BB. 2.

**1063** [V. f. in-fol. 13]. — « Formulaire pour l'exercice de la guerre » : traité d'art militaire, organisation des armées, etc...; avec figures. Le début manque, deux feuillets ayant disparu. Fin : « ...ny au service des pièces, ny du corps de garde. »

Papier; 79 feuillets (deux feuillets ont disparu entre les fol. 8 et 9, sept entre les feuillets 26 et 27, trois entre les feuillets 27 et 28); 355 sur 220 millim. — Commencement du XVII^e siècle.

**1064** [V. f. in-fol. 15][1]. — 1 (fol. 1). « Trois livres de Mareschal-

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : V. f. in-fol. 14 avait été transporté, dès avant la rédaction du présent catalogue, sous la cote : V. f. in-fol. 21.

LERIE, dans lesquelz sont contenues plusieurs choses concernantes tant les maladies des chevaulx, les remedes d'icelles, et les regles pour congnoistre les qualitez d'un cheval... » Début : « Du poulain. Quand au poulain sauvaige, des operations duquel... » Fin : « ...et demie livre de beurre, et de tout faictes onguent. Finy à Rome, le 18 may 1588. » Suit une table des matières contenues dans ce traité.

2 (fol. 71). « AVVERTIMENTI molto utili et necessarii per accommodare ogni sorte di cavalli. » Début : « Alli polledri sono da parere che non si deve mettere briglia... » Fin : « ...della bacchetta ne se dovete servire piu per aiuto che per altro. »

Papier; 101 feuillets; 305 sur 215 millim. — XVI[e] siècle (1588). — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Anciens n[os] : R. ??; — A. a. 4.

**1065** [V. f. in-fol. 16]. — « L'art d'ecrire, dedié à Monseigneur le président de Corberon par son très respectueux et obeissant sujet CAMPION, maître d'école à Troissereux, ce 12 juin 1776. » Ce sont des modèles d'écriture.

Papier; 10 feuillets; 425 sur 270 millim. — 1776.

**1066** [V. f. in-fol. 18] [1]. — « Traité d'arithmètique, extrait de celle d'Oronce FINÉE. » Début : « Le nombre est une multitude d'unités... » Fin : « ...il a été obeservés dans les operation des autre suppolation. »

Papier; 17 feuillets; 390 sur 250 millim. — XVIII[e] siècle.

**1067-1069** [V. f. in-fol. 19-19[3]]. — Trois volumes. — « Instruction concernant le service des MARECHAUSSÉES. » Début : « Les marechaussées ont eté etablies dans le royaume... » Fin : « ...qui seroient proportionnées au nombre et au grade de ces officiers. »

Papier; 110, 307 et 194 feuillets; 345 à 355 sur 235 millim. — XVIII[e] siècle.

**1070** [V. f. in-fol. 20]. — « Traité des instruments de musique, par Pierre TRICHET, Bourdelois »; avec figures. Début : « Jaçoit que la

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : V. f. in-fol. 17 a disparu de la Bibliothèque. C'était, d'après le Catalogue de 1791 (ms. n° 968), un « Volume dont les pages sont rayées pour y écrire de la musique » et dont « le commencement est écrit ».

musique vocale semble avoir assés de douceurs... » Fin : « ...celle de l'hostel de ville que nous avons a Bourdeaux merite bien d'estre mise en ce rang laquelle a de circuit... qui pèse 7 ou huict mille... et fut refondue l'an 1572. » Autographe (?). — Les chapitres de la première partie de cet ouvrage ont été brouillés par le relieur, si bien que le commencement du traité se trouve au fol. 21.

Papier; 151 feuillets; 255 à 275 sur 190 à 200 millim. — XVII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 63; — B. b. 4.

**1071** [V. f. in-fol. 21]. — « Traicté et abregé de la chasse du lievre et chevreuil, dedié au roy Louis trexiesme du nom, roy de France et de Navarre, par Messire René de Maricourt, chevallier de l'Ordre du Roy, capitaine de cinquantes hommes d'armes pour le service de sadicte Majesté et gentilhomme de sa Chambre, baron des baronnies de Moncy-le-Chasteau et d'Arsy-sur-Aube. »

Parchemin; 30 feuillets; 360 sur 270 millim. — « Faict en l'an 1627. » — Initiales dorées. — Au fol. 1 v°, sont les armoiries peintes de Louis XIII (France et Navarre); — au fol. 5, les armoiries suivantes, entourées des colliers des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit et posées sur des bâtons de maréchal : *d'or, au lion coupé de gueules et de sinople, armé et lampassé de gueules,* qui doivent être celles de Henri de Schomberg, créé maréchal en 1625; — au fol. 30, les armoiries parties de Maricourt (*coupé d'argent et d'azur à trois merlettes de l'un et de l'autre*) et de ?? (*d'or, à la bande d'azur*). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : R. 68; — Z. 2; — V. f. in-fol. 14. — Reliure en maroquin rouge, orné des lettres H.Œ.

**1072** [V. f. in-fol. 22]. — Fragments d'un cours d'Architecture; avec figures : ordres toscan, dorique, ionique, corinthien, composite.

Papier; 60 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle. — Dessins à la plume. — Les feuillets qui composent ce volume ont été cédés par la Bibliothèque nationale de Paris à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

**1073** [Suppl. V. l. in-fol. 274²]. — Tableau stéganographique, c'est-à-dire d'écriture secrète.

Papier; 2 feuillets; 160 sur 180 millim. — 1690.

**1074** [Suppl. V. f. in-fol. 275]. — « Remarques sur le Chant et l'Office divin. » Début : « Quoy qu'il puisse etre vray qu'il y a peu

d'eglises... » Fin : « ...neglecto quod debes, obtuleris. Non clamor, sed amor. » Deux exemplaires du même traité.

Papier; 40 feuillets; 320 sur 215 millim. (1er exemplaire); 350 sur 227 millim. (2e exemplaire). — XVIIe-XVIIIe siècle.

**1075** [Suppl. V. f. in-fol. 276]. — Dessins d'Architecture.

1 (fol. 2). Projet de tombeau pour Descartes, au bistre et à l'encre de Chine, donné au P. Pingré à son retour des Indes, « par... C. de la Troverse, 1762 ».

2 (fol. 4). Élévation et coupe d'une maison, dessinées par Pierre ?? (nom effacé).

3 (fol. 7). Dessin d'un grand autel, style Louis XIII.

Papier; 7 feuillets; 303 sur 200 millim. (1re pièce); 423 sur 250 millim. (2e et 3e pièce). — XVIIIe siècle.

**1076** [Suppl. V. f. in-fol. 277]. — Recueil de pièces relatives à la corvette l'Aurore : « Inventaire du modèle de cette corvette, sur l'échelle de pouce pour pied, donné par M. le marquis de Courtanvaux, à Messieurs ...de Sainte-Geneviève... » (fol. 1). — Proportion des voiles du même modèle (fol. 10). — Lettres du marquis de Courtanvaux, 1769, 1770 (fol. 16). — Armement de la corvette en 1767 (fol. 22 et 42). — Lettres royales autorisant le sieur Chopin, maître d'équipage, à commander les corvettes *l'Aurore,* en 1767, et *la Rose,* en 1771 (fol. 27, 28). — Inventaire de la corvette *l'Aurore* (fol. 30). — Vente de la corvette au Roi (fol. 47). Cinq pièces.

Papier; 51 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1767-1771.

**1077** [Suppl. V. f. in-fol. 278]. — Notes sur la construction des Pendules à secondes.

Papier ; 7 feuillets ; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**1078** [Suppl. V. f. in-fol. 279]. — « Histoire abregée et critique de tous les lieux dignes de remarque, dessinés et gravés par Israël Sylvestre, Perelle, et autres graveurs celèbres. » Inachevée. Début : « Enfin une noble emulation c'est emparée de l'esprit des auteurs françois... »

Papier; 12 pages; 363 sur 245 millim. — XVIIIe siècle. — Ancienne cote : L. 15.

**1079** [Suppl. V. f. in-fol. 280]. — Le P. Pingré, Cométographie. Brouillon de l'ouvrage paru sous ce titre en 1783, 2 vol. in-4°.

Papier; 139 feuillets; 350 sur 225 à 250 millim. — XVIIIe siècle.

**1080** [Suppl. V. f. in-fol. 281]. — Le P. Pingré, « Memoire sur la comète qui a paru en cette année 1757 »; suivi de calculs sur la marche de ladite comète.

Papier; 28 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**1081** [Suppl. V. f. in-fol. 282]. — Le P. Pingré, Notes et calculs sur la marche de diverses comètes, du IXe au XVIIIe siècle.

Papier; 121 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**1082** [Suppl. V. f. in-fol. 283]. — Le P. Pingré, Additions et corrections à sa Cométographie. Notes diverses sur l'astronomie chinoise, d'après les manuscrits du P. Gaubil, et le catalogue des comètes observées en Chine, dressé par Matuon-lin, au XIIIe siècle de notre ère. — Quelques-unes de ces notes sont écrites sur les blancs de lettres adressées au P. Pingré par : J. C. Picquet, vénérable de la loge de l'Union à l'O.·. de Lorient (Paris, 2 février 1782); — Paillard (Amiens, 27 août 1781).

Papier; 69 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**1083** [Suppl. V. f. in-fol. 284]. — « Dissertation sur les Comètes. » Pièce extraite du manuscrit de la Cométographie du P. Pingré (n° 1079), mais qui n'est pas écrite de la main de cet astronome.

Papier; 24 feuillets; 310 sur 180 à 200 millim. — XVIIIe siècle.

**1084** [Suppl. V. f. in-fol. 285]. — Le P. Pingré, Fragment d'un livre de bord, pendant un voyage dans les îles de l'Océanie. — Le même, Liste des diverses parties et des pièces de gréement d'un navire. — Autographes.

Papier; 5 feuillets; 268 sur 170 et 336 sur 198 millim. — XVIIIe siècle.

**1085** [Suppl. V. f. in-fol. 286]. — Observations astronomiques et lettres adressées de l'île Bourbon au P. Pingré, par MM. de La Nux, père et fils, 1755-1784.

Papier; 31 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1755-1784.

**1086** [Suppl. V. f. in-fol. 287]. — 1 (fol. 1). « Description de l'HORLOGE planetaire que feu Mgr. Charles, cardinal de Lorraine, a fait faire par la conduite et de l'invention d'Oronce Finée, Dauphinois. » Pièce imprimée, s. l. n. d. — L'horloge en question appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

2 (fol. 5). « Notice sur l'horloge planétaire par Oronce Finé à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, par Ernest NEUMANN, horloger-mécanicien. »

Papier; 12 feuillets; 223 sur 155 millim. (1re pièce) et 305 sur 234 millim. (2e pièce). — XIXe siècle.

**1087** [Suppl. V. f. in-fol. 287²]. — Jean-Baptiste LULLI, « Basse continue » des quatre opéras : Amadis (fol. 1), Armide (fol. 19), Atys (fol. 39) et Bellérophon (fol. 59). — Copie.

Papier; 75 feuillets; 370 sur 260 millim. — XVIIe siècle.

**1088** [Suppl. V. f. in-fol. 287² *bis*]. — Hymne latine notée : « optimo et clarissimo viro D. D. Gerardo Homo, regalis abbatiae Stae Genovefae Parisiensis, meritissimo theol. professori, offerebant addictissimi P. C. GALLONDE, C. N. LEMAUX, J. H. DE CREZÉ, can. regulares, MDCCXXXVIII. »

Papier; 3 feuillets; 535 sur 390 millim. — 1738. — Au verso du fol. 3, est peint un bouquet de fleurs, avec cette inscription : « Haec tibi sint nostri monimentum et pignus amoris. »

**1089** [Suppl. V. ital. in-fol. 287² *ter*]. — « Questa regola che segue serve per imparare a fare contrapunto a mente, tanto sopra quanto sotto il canto fermo. Il modo è bellissimo et è del' sigr Gio.-Maria NANINO, et facilissimamente si pote mandare a memoria. Ma più facilissimamente potrete leggere quelle del sigr Gio. B[ernardino] NANINO, quali seguitano imediate doppo questa, dove ha destinto ascenso et discenso di grado... » C'est un fragment d'un traité de contrepoint composé par Jean-Marie Nanini, élève de Goudimel et condisciple de Palestrina, né vers 1540, mort en 1607, et par Jean-Bernardin Nanini, son frère puîné.

Papier; 33 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIe siècle (1619). — Le fragment de traité de contrepoint contenu dans le présent volume est décrit de la manière suivante par Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VII, p. 7 : « Le P. Martini cite aussi dans le catalogue des auteurs, placé

à la fin de son Histoire de la musique, un traité de contrepoint dont il possédait une copie manuscrite intitulée : *Trattato di contrappunto con la regola per fare contrappunto, a mente di Gio. M. Nanini.* Suivant les renseignements fournis par M. l'abbé Baini (*Mem. stor. crit. della vita e delle op. di Palestrina,* t. I, nº 208), la copie a été faite pour le P. Martini d'après une autre incomplète qui se trouve dans la Bibliothèque de la maison Corsini, *alla Lungara,* et qui a été finie, le 5 octobre 1619, par Horace Griffi, chapelain-chantre de la chapelle pontificale. Ce fragment précieux commence à la page 51 et finit page 114; le commencement et la fin manquent. » Nous possédons presque certainement dans le présent volume la copie exécutée par Horace Griffi. Ce volume, en effet, porte au fol. 29 vº la date du 5 octobre 1619. De plus, il commence par un feuillet dont le chiffre de pagination, aujourd'hui disparu, devait être 51. Il se termine, il est vrai, à la page 112, et non à la page 114, comme l'indique l'abbé Baini; mais on peut supposer que le dernier feuillet aura été enlevé. Il a été vendu à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en janvier 1880, par M. Jean-René Pottier, professeur suppléant au lycée Condorcet et élève du contrapuntiste espagnol Pérez. — Anciens nºˢ : 2074 a; — 1028. — Nº d'entrée à la Bibliothèque : 11362.

**1090** [Suppl. V. f. in-fol. 287³]. — Sonates de divers auteurs : J.-B. Senaillé, 1687-1730 (fol. 1); — Thomas (fol. 23); — Antonio Bononcini, 1675-1726 (fol. 37 vº); — Barrière, vers 1740 (fol. 75vº). — Copies.

Papier; 97 feuillets; 370 sur 258 millim. — XVIIIᵉ siècle. — Sur le premier plat extérieur de la couverture, on lit : « Ce livre apartient à Mʳ Dubuisson, musicien du Roy. » Dubuisson, non cité dans les biographies des musiciens, serait peut-être l'auteur des chansons à boire qui se trouvent dans notre manuscrit coté : Suppl. V. f. in-8º. 891.

**1091** [Suppl. V. f. in-fol. 287⁴]. — Pièces de musique de divers auteurs : Nicolas Bernier, 1664-1734 (fol. 1, 16 vº, 18 vº); — Baptistin [J.-B. Struck], † en 1755 (fol. 8 vº); — Louis-Thomas Bourgeois, 1676-1750 (fol. 14); — Louis-Nicolas Clérambault, 1676-1749 (fol. 15); — Michel Pignolet de Monteclair, 1666-1737 (fol. 18, 19 vº); — Chalais (fol. 21); — Jacques Aubert, † 1753, ou Louis, son fils (fol. 26 vº); — Arcangelo Corelli, 1653-1713 (fol. 41); — J.-B. Senaillé, 1687-1730 (fol. 55); — Le Clerc [Jean-Marie Leclair (?), 1697-1764] (fol. 61); — Guillaume de Fesch, XVIIᵉ-XVIIIᵉ siècle (fol. 64 vº). — Copies.

Papier; 70 feuillets; 397 sur 253 millim. — XVIIIᵉ siècle.

**1092** [Suppl. V. f. in-fol. 287⁵]. — Cantates, copiées, semble-t-il, par le P. Pingré, génovéfain :

1 (fol. 1). « Orphée, cantate avec symphonie », par Louis-Nicolas Clérambault (1676-1749).

2 (fol. 7°). « L'impatience, cantate de Mr Morin » (1677-1745).

Papier; 11 feuillets; 349 sur 252 millim. — XVIIIe siècle.

**1093** [Suppl. V. f. in-fol. 287⁷] [1]. — Pièces de musique, copiées, semble-t-il, par le P. Pingré :

1 (fol. 1). « Trente-cinquième œuvre de Mr Bois-Mortier » [Joseph Bodin de] (1691-1765) : 1re et 2e suite. Basse continue.

2 (fol. 5). Le même (?), « Les charités. Rondeau. » Basse continue.

Papier; 5 feuillets; 328 sur 205 millim. — XVIIIe siècle.

**1094-1095** [Suppl. V. f. in-fol. 287⁸]. — Deux volumes. — Ariettes, romances, rondeaux, pour 1er et 2e violon, tirés de divers opéras du XVIIe et du XVIIIe siècle : La fée Urgèle, de Favart, musique de Duni; — Canente de Lamotte, musique de Dauvergne; — La Sibylle, ballet de Paradis de Moncrif, musique de Dauvergne; — Coronis, de Chappuzeau de Baugé, musique de Théobalde Gatti; — Le bûcheron, de Guichard et Castet, musique de Philidor; — Camille ou le Souterrain, de Marsollier, musique de Dalayrac; — Énée et Lavinie, de Fontenelle, musique de Dauvergne; — Le maître de musique, paroles et musique de Baurans; — Castor et Pollux, de Bernard, musique de Rameau; — Les troqueurs, de Vadé, musique de Dauvergne; — L'aveugle de Palmyre, paroles de Fouques-Deshayes, dit Desfontaines, musique de Rodolphe; — Le déserteur, de Sedaine, musique de Grétry; — La rosière de Salency, de Sedaine, musique de Grétry; — Adèle de Ponthieu, de Razins de Saint-Marc, musique de Laborde et Berton (1772) ou de Piccini (1775); — Toinon et Toinette, de Desboulmiers, musique de Gossec.

Outre les pièces tirées des œuvres ci-dessus, les présents volumes en contiennent d'autres sans indication de provenance : fol. 1; 2 v°; 4 v° : « Sus frère Roch... »; 5 v° : « Amour, les cieux, la terre... »; 6 v°; 7; 7 v° : « Je puis braver les coups du sort... »; 9; 9 v°; 14 v° : « Si d'une ame... »; 16 v°; 17; 18 v°; 20; 20 v° : « De ma princesse,

[1] Dans l'ancien classement, le n° Suppl. V. f. in-fol. 287⁶ était vacant.

hélas... » ; Le suisse amoureux (fol. 35 v° du 1er volume et 32 v° du 2e vol.), etc.

Papier; 37 et 34 feuillets; 292 sur 230 millim. — Fin du XVIIIe siècle.

**1096** [Suppl. V. f. in-fol. 2879]. — « Airs et duos d'Opéra comiques » du XVIIIe siècle; parties de viole, d'oboë ou flauto primo [haut bois ou 1re flûte], de corno secondo et de basso et contra-basso.

Papier; 88, 51, 25, 88 pages; 285 sur 220 millim. — XVIIIe siècle. — Sur le premier plat intérieur de la couverture de chaque volume, est collée une étiquette indiquant les objets qui sont en vente dans la boutique de musique et de papeterie de « Debord, gendre de feu le sieur Guichard, marchand ordinaire de la musique du Roi... » — Sur le premier plat extérieur de la couverture, chaque volume porte le nom : « Mademoiselle de La Vaupallière. »

**1097-1098** [Suppl. V. f. in-fol. 28710]. — Deux volumes. — Recueil d'Airs anglais et d'airs français; le tout en musique. Il semble que ce soient là les cahiers d'un élève musicien. En voici un contenu sommaire :

1er volume : Notions élémentaires de musique (fol. 1 et 2). — Airs anglais, avec paroles (fol. 4 v°-21, 22-33, 46 v°, 53), dont l'un (fol. 12 v°) de Henri ou de Daniel Purcell. — « Rosette, pour un peu d'absence... », villanelle de Phil. Desportes (fol. 21 v°). — « Rois, chassez la calomnie... », chant politique (fol. 33 v°). — « O douce paix, o lumière éternelle... », ensemble à trois voix (fol. 34 v°). — Airs tirés du Joseph de Méhul (fol. 35 v°). — « Elle m'aime, cette belle Aspasie... » (fol. 51 v°).

2e volume : Pièce de musique sans titre, datée de 1785 (fol. 2). — Chanson italienne de Métastase, paroles de J.-J. Rousseau (fol. 4 v°). — Airs français divers : « Le lierre et le mûrier sauvage... » (fol. 5); — « Songez bien que l'amour sait feindre... » (fol. 5 v°, 11 v°); — « Elle m'aime, cette belle Aspasie... » (fol. 6); — « Un jour pur éclairoit mon âme... » (fol. 11 v°); — « Annette aime la solitude... » (fol. 12); — La jeune Hortense, au fond d'un verd bocage... » (fol. 12 v°); — « Un ingrat m'abandonne... » (fol. 13 v°, 38); — « Écoutez-moi, faciles belles... » (fol. 15, 17 v°, 33); — « J'avois juré de ne plus m'engager... » (fol. 20 v°); — « Tout le temps qui me reste... » (fol. 25 v°); — « Je vivois dans l'indépendance... » (fol. 26 v°); — « Non, séducteur, je veux m'enfuir... » (fol. 28 v°);

— « L'amour est un enfant, un enfant sans cervelle... » (fol. 35). — Le volume contient, en outre, divers airs anglais : « O Venus, beauty... » (fol. 8 v°); — « Father of all... », air religieux (fol. 22); — « O, Nancy, will thou go with me... » (fol. 24); — « Hard is the fate of him who loves... » (fol. 24 v°); — « On ev'ry tree, in ev'ry plain... » (fol. 30 v°); etc.

Papier; 53 et 40 feuillets; 205 sur 288 et 202 sur 282 millim. — Fin du XVIII$^{e}$ siècle. — Sur le premier plat intérieur de la couverture du premier volume, est collée une réclame commerciale de Salmon, marchand papetier, rue Dauphine; sur le second plat intérieur de la couverture du deuxième volume, une réclame commerciale de Leduc, marchand papetier, rue du Roule.

**1099** [Suppl. V. in-fol. 287$^{11}$]. — « The reasonable lover, by M$^{r}$ Arne » ; pièce de musique composée probablement par Michel Arne, mort vers 1806. — Copie.

Papier; 2 feuillets; 305 sur 235 millim. — XVIII$^{e}$-XIX$^{e}$ siècle.

**1100-1106** [Suppl. V. f. in-fol. 287$^{12}$]. — Sept volumes. — « Eugène Gautier, Cours d'histoire générale de la musique » , professé au Conservatoire de Paris, de 1872 à 1878. L'ouvrage est en partie autographe et en partie de la main de M$^{lle}$ Eugénie Gautier, sœur de l'auteur, qui en a fait don à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 1$^{er}$ mai 1881.

Papier; 179, 248, 332, 259, 243, 316 et 129 feuillets; 350 sur 240 millim. — XIX$^{e}$ siècle (1872-1878). — Sur le premier plat intérieur de la reliure du premier volume, on a collé une étiquette de parchemin, indiquant le don des présents volumes à la Bibliothèque Sainte-Geneviève par M$^{lle}$ Eugénie Gautier, susnommée.

**1107** [W. l. in-fol. 1]. — Recueil de dessins à la plume et à l'encre de Chine, exécutés par Antoine Tempesta, de Florence, † en 1630 : supplices et instruments de torture; reliquaires; chandeliers.

En tête du volume, se trouve une notice en italien sur Tempesta et le présent recueil, signée : « Giuseppe Berta di Prascorsano » , et datée de Paris, le 7 mai 1846.

Papier; 63 feuillets; 345 sur 225 millim. — XVII$^{e}$ siècle. — Ancien n° : T. l. 18.

**1108** [W. l. in-fol. 2]. — Portraits à la sanguine de divers personnages : S. Pierre (fol. 2) ; — S. Paul (fol. 4) ; — S. Denys (fol. 6) ; — S. Augustin (fol. 8) ; — S. Prudence (fol. 10) ; — S. Céran (fol. 12) ; — Ste Geneviève (fol. 14) ; — Ste Aude (fol. 17) ; — Ste Clotilde (fol. 19, 20) ; — S. Remi de Reims (fol. 23) ; — S. Éloi (fol. 25) ; — Clovis Ier (fol. 28) ; — Dagobert (fol. 31) ; — Charlemagne (fol. 33) ; — Hugues Capet (fol. 35) ; — Robert Ier, roi de France (fol. 37) ; — Louis VII (fol. 39) ; — S. Louis (fol. 41) ; — Louis XIII (fol. 43) ; — Louis XIV (fol. 45) ; — Helmegaud, noble frank (fol. 47) ; — Waldemar Ier, roi de Danemark (fol. 49) ; — Herbert, abbé de Sainte-Geneviève (fol. 52) ; — Henri, évêque de Senlis (fol. 54) ; — Abélard (fol. 56) ; — Pierre Lombard (fol. 58) ; — S. Albert Avogadro, patriarche de Jérusalem (fol. 60) ; — Hilgot, évêque de Soissons (fol. 62) ; — Pierre Ier, évêque de Senlis (fol. 64) ; — Grégoire, chanoine régulier, cardinal (fol. 66) ; — Eude Ier et Eude II, abbés de Sainte-Geneviève (fol. 68, 80) ; — S. Guillaume, abbé de Roskild (fol. 72) ; — Étienne de Tournai (fol. 74) ; — Pierre, chancelier de Danemark (fol. 76) ; — Raymond, abbé de Saint-Jean de Soissons (fol. 78) ; — Raoul Maréchal, abbé de Sainte-Geneviève (fol. 82) ; — Jean Standonch (fol. 84) ; — Guillaume Leduc, abbé de Sainte-Geneviève (fol. 86) ; — Jacques Aymery, chancelier de Sainte-Geneviève (fol. 88) ; — Benjamin de Brichanteau, abbé de Sainte-Geneviève (fol. 90) ; — Le cardinal de La Rochefoucauld (fol. 92) ; — Charles Faure, abbé de Sainte-Geneviève (fol. 94).

Les portraits sont accompagnés d'éloges en latin, qui paraissent être main du P. Du Molinet.

Papier ; 95 feuillets ; 285 sur 210 millim. — XVIIe siècle. — Dans le catalogue de 1791 (ms. n° 968), ce volume était classé sous la cote : Z. l. in-fol. 2. Il avait été transporté sous la cote : W. l. in-fol. 2, dès avant la rédaction du présent catalogue.

**1109** [W. f. in-fol. 1]. — Les cinq Ordres d'Architecture de « Jacques Barozzio de Vignole, architecte » ; avec dessins à la plume et à l'encre de Chine, et, en tête, « la vie du mesme autheur » par un anonyme.

Papier ; 36 feuillets ; 435 sur 280 millim. — XVIIIe siècle. — Au haut du fol. 1, se trouve une note indiquant que le présent volume a été « donné au cabinet de Ste Geneviève par le R. P. Charpentier, 1734 ». — Ancien n° : Wr. 454, des imprimés.

**1110** [X. l. in-fol. 2] [1]. — « HUGUTIO, Derivationes. » Glossaire latin ; suivi (fol. 132 v°) d'un court traité de l'accent latin, peut-être du même auteur. Début du glossaire : « Cum nostri prothoplausti suggestiva prevaricatione humanum genus... » Fin : « ...zoro alterum, minimum sydus. » Début du traité de l'accent : « Sapientis est desidie... » Fin : « ...si autem sit brevis, acuitur in antepenultima, qualiscumque sit. »

Les plats de la reliure et les feuillets liminaires du volume contiennent diverses pièces : 1° (1er plat intérieur de la reliure), « Istud est dictamen Dei » : pièce de 22 vers latins sur la naissance de Jésus-Christ (XIVe siècle) ; — 2° (fol. 133 et 134), additions au glossaire ; notes grammaticales (XIVe-XVe siècle) ; — 3° (fol. 135), fragment d'un traité de droit canon (XIIIe-XIVe siècle), traitant : « de testamentis », « de sepulturis », « de parrochiis et alienis parrochianis », « de decimis et primiciis » ; avec commentaire marginal.

Parchemin ; 136 feuillets ; 310 sur 205 millim. — XIIIe-XIVe siècle. — Au verso du fol. 133, on lit (écriture du XIVe siècle) : « Iste liber pertinet fratri Guillelmo de Sollengeyo, et emit ipsum Parisius, eo tempore quo ipse ibidem studebat in artibus. » Signé : « G. de Sollengie. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**1111** [X. l. in-fol. 3]. — « Mellange, curiosités et petites inventions de Jacques CELLIER, precepteur d'enfans, demeurant a Reims, contenant l'oraison dominicale en 27 langues, plusieurs caractères estranges, avec quelques sortes d'ecritures a plaisir, le tout escrit et pourtrait de sa main, en l'honneur de Monseigneur Jean de Monluc, marquis de Reynel, baron de Bussy... et lieutenant general en Picardie. »

Papier ; 80 feuillets ; 308 sur 195 millim. — 1593. — Dessins à la plume. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Reliure en veau, avec fers dorés.

**1112** [Suppl. X. in-fol. 288]. — « Table des CONJUGAISONS [italienne et espagnole], ou se trouvent les verbes les plus irreguliers comparez avec les reguliers. » Ce sont des exercices écrits par un

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : X. l. in-fol. 1 avait été transporté, dès avant la rédaction du présent catalogue, sous la cote : T. l. in-fol. 3.

jeune religieux, qui a intercalé dans les blancs un projet de lettre à Mme de Mornay de Montchevreuil, dans laquelle il fait son propre portrait.

Papier; 4 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — La présente table se trouvait ci-devant sous la couverture du manuscrit coté : A. i. in-4°. 18.

**1113** [Suppl. X. l. in-fol. 289]. — Panégyriques et éloges prononcés en l'Université de Paris. Brouillons : Éloge d'un religieux non désigné (fol. 2). — Panégyrique de l'Église de Paris, de la Sorbonne, des chanoines de Sainte-Geneviève (fol. 6). — Éloges du P. Lovergan, Irlandais (fol. 11); — du P. Lucquet (fol. 13); — du P. Martin (fol. 14); — du P. Moreau (fol. 15); — du P. Pelot, chanoine parisien (fol. 16); — du P. Puiole [Pujole] (fol. 17); — du P. Simon, doyen (fol. 18). — Péroraison (fol. 20). — Ces discours, écrits tous de la même main, sauf le premier, doivent avoir été prononcés dans quelque solennité universitaire.

Papier; 20 feuillets; 200 sur 140 millim. (1re pièce) et 348 sur 231 millim. — XVIIe siècle. — Les éloges des PP. Martin, Puiole et Simon portent l'ancienne cote : F. 6.

**1114** [Suppl. X. in-fol. 290]. — Harangues de divers auteurs :

1. — Harangues adressées par les Génovéfains à des personnages visitant leur abbaye ou venant assister à la procession de la châsse : au roi d'Angleterre, Jacques II (fol. 2, 7); — à M. Le Camus, président en la Cour des aides, 1709 et 1725 (fol. 4 et 9); — au cardinal de Noailles (fol. 5); — au Dauphin, fils de Louis XIV (fol. 7 v°); — à la reine d'Angleterre, femme de Jacques II (?) (fol. 8); — au prévôt des marchands et aux échevins de Paris (fol. 10, 11).

2 (fol. 14). Discours de Fléchier au duc de Bourgogne, revenant de conduire en Espagne son frère, Philippe d'Anjou (1700).

3 (fol. 17). « Abregé d'un eloge de S. Augustin » ; suivi d'un : « Discours des chanoines de la cathedrale [de Paris (?)], qu'on vouloit faire rentrer en la vie regulière. »

4 (fol. 20). « Oratio thesi theologicae praemissa quam... Gabrieli de Riberolles, Stae Genovefae... abbati..., dedicabat Henricus Volleige de Verdigny, ecclesiae S. Jacobi Pruviniensis canonicus regularis. »

5-7 (fol. 22). Trois discours de la même main : « Judithae enco-

mium. » — « Lingua mihil melius. » — « Lingua nihil pejus. »

8 (fol. 42). « Oraison funèbre de trés haut, trés puissant et trés excellent prince, Louis-Charles de Lorraine, comte de Brionne... prononcée dans l'église des Dames... de St Benoist, de la ville de Pont de Cès, le 30 juin 1762, par *****, chanoine regulier. »

9 (fol. 62). Oraison funèbre de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine († 1736), prononcée à Eu, le 18 juin 1736, par le prieur de Sainte-Geneviève.

10 (fol. 65). Discours contre la danse, suivi de notes concernant des ouvrages sur le même sujet.

11 (fol. 69). « Discours prononcé [par Joly de Fleury, procureur général] à la presentation des lettres de Mr le chancelier Daguesseau, le 2 juin 1717. »

Papier; 82 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle. — Les pièces nos 6 et 7 portent l'ancienne cote : P. 3; — la pièce no 11 porte l'ancienne cote : K. 3; elle provient de l'ancien : Carton F., liasse 1re, no 3.

**1115** [Suppl. X. f. in-fol. 291]. — « Petit Vocabulaire françois-yolof-sérère. »

Papier; 4 feuillets; 350 sur 235 millim. — XVIIIe siècle.

**1116** [Y. l. in-fol. 1]. — 1 (fol. 1). « Publii Virgilii Maronis, poete Mantuani, vita incipit, quam alii Donato, alii vero Servio attribuunt. » Début : « Publius Virgilius Maro parentibus modicis fuit... » Fin : « ...nec minus in Eneide. »

2 (fol. 6). « Mauri Servii Honorati, grammatici, in tria Virgilii opera expositio. » Début : « Bucolica, ut ferunt, inde dicta... » Fin : « ...Sic Homerus : Ψυχὴ..... καὶ ἥβην. »

Parchemin; 246 feuillets; 358 sur 250 millim. — XVIe siècle (écriture italienne). — Lettrines en couleur. — « Ex libris Hieronymi Collot, regis lithotomi, 1663. » — « Ex-libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1117** [Y. l. in-fol. 2]. — OEuvres de Mathieu Rontho de Venise, † en 1443 :

1 (fol. 1). « Incipit prologus fratris Mathei Rontho, de Venetiis, ordinis Sancti Benedicti Montisoliveti, super librum Dantis in metro latino redactum et in civitate Pistorii merito compilatum. » Traduction

en vers latins hexamètres de la *Divine Comédie* de Dante. Début du prologue :

« Nobile Dantis opus, celebri virtute micantis,
Leniter in metrum studui transferre latinum... »

Fin du prologue :

« Ergo meis fidibus non more canentibus acta
Divia sub solito digneris parcere, lector. »

Début du livre :

« Contigeram nostre medie tunc tempora vite,
Cum nemorosa reum me reperit atraque silva... »

Fin :

« Orbe rotam veluti motam compulsibus equis
Altus amor solem, reliqua et qui commovet astra. »

2 (fol. 253). « Apostropha fratris Mathei Rontho ad urbem Pistoriensem. » Début :

« Parte tui que pulchra manes, o dulcis ab omni
Pistoris, et claram sobolem que gignis in evo... »

Fin :

« Expulit a priscis placidis etatibus illam. »

3 (fol. 253 v°). « Magyrologium fratris Mathei [Rontho] jocosum. » Début :

« Ecce, quod aucupium mihi jam translatio Dantis
Denique retribuit, premia digna ferens... »

Fin :

« Propter et excipitur jam mihi Bachus ovans. »

Papier; 254 feuillets; 288 sur 210 millim. — XVI<sup>e</sup> siècle (écriture italienne). — Initiales en couleur. Marges ornées. Portrait de Dante, au fol. 2.

**1118** [Y. l. in-fol. 3]. — « Strabi, Galli poetae et theologi doctissimi, ad Grimaldum, coenobii S. Galli abbatem, Hortulus, Nic. Nancelii Trachyeni, Noviodunensis, olim apud Turones medici, commentariis illustratus » ; ouvrage dédié « ad reverendiss. in Christo Patrem, clarissimumque dominum, D. Simonem Mallaeum, archiepiscopum Turonensem... 1576. » Début : « Strabus, seu potius Strabo, ut ex ejus carmine liquet... » Fin : « ...sanctam Trinitatem compellante ad

Corinthios 2, cap. ultimo, ita comprecari : Ἡ χάρις τοῦ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ ἡ ἀγάπη τοῦ Θεοῦ, καὶ ἡ κοινωνία τοῦ ἁγίου Πνεύματος μετὰ πάντων ἡμῶν. Ἀμήν. »

Papier; 300 feuillets; 260 sur 173 millim. — XVIe siècle (1576). — Une note, placée sur le deuxième plat extérieur de la couverture, indique que ce volume est un des « livres manuscrits appartenans au fils de M. de Nancel ». — Ex-libris génovéfanis de 1734 et de 1753. — Anciens nos : Q. 27 (?); — A. a. 3; — G. I. 1.

**1119** [Y. f. in-fol. 1]. — Texte, traduction française et commentaire de fragments de quelques œuvres d'Horace (Art poétique, Épîtres). Début : « Si un phantasque de peintre voulant faire quelque crotesque... » Fin : « ...ego regnavi et quamdiu solis lumen aspexi, odi, bibi, rebus venereis usus sum. »

Papier; 126 feuillets; 370 sur 263 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1120** [Y. f. in-fol. 2]. — Recueil :

1 (fol. 1 et suiv., 32 et suiv., 93, 95 vo et suiv.). Recueil de poésies (pièces sur les événements du temps, paraphrases de cantiques, odes, sonnets, élégies, stances, etc.) et de pièces littéraires en prose, par les sieurs de Boisrobert, Bordier, de Belleville, de Croisille, Godeau, Mairet, Mme Desloges et autres anonymes.

2 (fol. 31). « Extraict de la Montre et reveue faicte aux regimens tenant garnison pour le service du Roy dans la ville de Nancy, le 12me mars 1634, pour le troisième moys de montre de la presente année. »

3 (fol. 41). « Lettre de Balsac » à M. de Scudéry, du 27 août 1637. Copie. Début : « Monsieur, vous ne vous estes pas conseillé aux sages d'Italie... » Fin : « ...est plus fort que celluy qui ne scait que la meriter. »

4 (fol. 86). « Relation de ce qui s'est fait et passé a Thoulouse, a la fin du mois d'octobre 1632. » Début : « Le 27e, Monsieur de Montmorency arriva à Thoulouse, sur le midy... » Fin : « ...d'un patron qu'elle honnore d'un respect nompareil. »

5 (fol. 93 vo, 98, 98 vo). Épitaphes : du marquis de Gesvres, maréchal de France, tué au siège de Thionville d'une pierre éclatée par une mine; — de Henri de Montmorency, exécuté à Toulouse par ordre de

Louis XIII, en 1632; — de maître Crespin Maillot, vivant procureur d'office en la justice de Tremilly (deux épitaphes attribuées à Rotrou).

6 (fol. 100). Catalogue des livres de l'un des anciens propriétaires du volume.

Papier; 103 feuillets; 314 sur 200 millim. — XVII[e] siècle.

**1121** [Y. f. in-fol. 3]. — « La Nanciade, tournée du latin de Pierre de Blaru, parisien, prestre, en son vivant chanoine de Sainct-Dié, par noble N. Romain, docteur ez droictz, conseillier de Mgr de Vauldemont, capitaine, prevost et gruyer du Pont-a-Mousson, ou La guerre de Nancy, à treshault et tresillustre prince Mgr de Vauldemont, François de Lorraine... » Début :

« Je chante icy la guerrière tempeste
Qui t'a, Lyon, toute froissé la teste... »

Fin :

« Ce fut la fin; toute chose se change,
Le temps glouton ses enfans après mange. »

Papier; 177 feuillets; 309 sur 204 millim. — Début du XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : R 75 [ou 74]; — J. i. 33; — J. i. 34.

**1122** [Y. f. in-fol. 3[2]]. — « Le Pétrarque moderne. » Recueil de pièces diverses, en vers et en prose. Ce livre paraît être de M. de Chaligni de Plaine, chanoine de Verdun, dont le nom se trouve au premier feuillet, avec l'indication que le présent volume devait être donné à « la bibliothèque d'Estain, dite cy-devant Mazarine ». (Cf. d'autres œuvres du même personnage dans les mss. cotés : Y. f. in-fol. 3[3] et Y. f. in-4°. 12.)

Papier; 148 feuillets; 320 sur 200 millim. — XVIII[e] siècle (vers 1750).

**1123** [Y. f. in-fol. 3[3]]. — « Poésies de M. [Jean-François] de Vedrille, chevalier de S[t] Louis [† en 1731], commandant pour le Roy le long du Rhône. » La plus importante de ces poésies est un poème héroï-comique intitulé : « Le Banc », et dirigé contre le parlement d'Aix.

On trouve aussi dans le présent volume plusieurs pièces de vers français et latins, de la main et probablement de la composition de M. de Chaligni de Plaine, petit-fils de Vedrille; la plupart de ces pièces sont

des éloges de membres de la famille de Vedrille. Elles sont entremêlées de notes biographiques sur cette famille.

Papier; 60 feuillets; 330 sur 200 millim. — XVIIIe siècle (1777-1781). — Donné à la « Bibliothèque du Panthéon, à Paris », par « De Plaine ».

**1124** [Y. f. in-fol. 4]. — « Adonis, poëme du cavallier MARINI [Jean-Baptiste Marini, 1569-1625], traduit de l'italien en françois »; précédé d'un « Abregé de la vie du cavallier Marini », et suivi (fol. 326) d'une « Explication des principaux noms propres contenus dans le poëme d'Adonis ». Début de la vie de Marini : « Jean-Baptiste Marini naquit à Naples... » Début du poème : « Je vous invoque, o vous qui donnés le mouvement... » Fin : « ...les louanges du même prince et l'abregé de la guerre des Huguenots. »

Papier; 344 feuillets; 375 sur 288 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle.

**1125** [Y. f. in-fol. 5]. — Les Triomphes de PÉTRARQUE. Version française. — Il manque des feuillets, deux probablement, au commencement. Fin : « ...et tant est doulce et tant delectable en terre, doncques peulz tu juger quel sera l'amour au ciel. »

Parchemin; 52 feuillets; 306 sur 215 millim. — Fin du XVe ou début du XVIe siècle. — Les feuillets perdus du commencement devaient contenir six miniatures, ainsi que l'indique le catalogue dressé par Claude du Molinet des principaux manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (ms. n° 965 [Q. f. in-fol. 54]), où l'une de ces miniatures, représentant le triomphe de l'Amour, est reproduite. — « Ex legatis S. Genov. D. Ludovici de Romieu, 1681. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : N.??; — X. 7.

**1126** [Y. f. in-fol. 6]. — Le roman de la Rose, par GUILLAUME de LORRIS et JEAN de MEUNG. Début :

« Maintes gens dient que en songes
N'a se fables non et mençonges... »

Fin :

« Ainsi oi la rose vermeille,
A tant fu jour, et je m'esveille.
Explicit le Romans de la rose,
Ou l'art d'amours est toute enclose.
Nature rit, si com moy semble,
Quant hic et hec joingnent ensemble. »

Parchemin; 155 feuillets (les anciens feuillets 4, 5, 10, 33, 152 ont disparu); 300 sur 218 millim. — XIVe siècle. — Nombreuses peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. »

**1127** [Y. f. in-fol. $6^2$]. — « Le romant de la Rose », par GUILLAUME de LORRIS et JEAN de MEUNG. Début :

« Maintes gens dient que en songes
N'a se fables non et ma[n]çonges... »

La fin manque; le vers : « Que nature, nostre mestresse », par lequel se termine la présente copie, est le vers 20679 de l'édition Didot (t. III, p. 155).

Les 9 derniers feuillets du volume contiennent diverses chansons en français, des fragments de lettres, et des notes sans importance, le tout composé et écrit par un nommé Yves BOLIVEAU, de Nantes, vers 1527; il y a aussi sur ces mêmes feuillets quelques copies de pièces judiciaires relatives audit personnage, et une figure de femme dessinée à la plume, avec le nom « Jannete des Prez », écrit à côté.

Papier; 139 feuillets; 289 sur 200 millim. — XV[e] siècle. — Lettrines et majuscules en couleur. — Sur le premier plat intérieur de la couverture, on lit : « Ce livre, nommé le Romant de la Roze, apartient a M. Pierres Geraut, quel Jacquet Hagomaz, S[r] de la Morlaye, luy donna l'an 1470; qui le trouvera esgaré le luy rende, aultrement la corde le pende. » Signé : « P. Geraut. » — Sur le premier feuillet de garde, on lit : « Ex libris Petri Dumolinet. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : T.4.

**1128** [Y. f. in-fol. 7]. — « Le livre JEHAN BOCCACE des cas des nobles hommes et femmes, translaté de latin en françois par moi LAURENT de PREMIERFAIT, clerc du dyocèse de Troies; et fut compilée ceste translacion le XV[e] jour d'avril M.CCCC. et IX, c'est assavoir le lundi après Pasques. » Seconde rédaction, sans dédicace. Début : « Cy commence le prologue [du traducteur] du livre de Jehan Boccace, qui parle du cas des nobles hommes. Selon raison et bonnes meurs, l'omme soy excersant en aucune science speculative ou autre peut honnestement muer son conseil... » Fin : « ...me surportent et excusent, en moy donnant pardon des choses moins bien faictes ou dictes. » Suit (fol. 1 v°) le prologue de Boccace. Début : « Quant je enqueroye quel proufit je peusse faire a la chose publique par le labour de mon estude... » Fin : « ...ce que il me octroiera escripre a la gloire de son nom. » Puis vient l'ouvrage même (fol. 3). Début : « Le pre-

mier chapitre contient le cas de Adam et Eve. Quant je considere et pense en diverses manieres les plourables maleurtés de nos predecesseurs a celle fin que... » Fin de l'ouvrage : « ...et, se il advient que vous trebuchiés en bas, faictes tant que l'en voit que ce n'est pas par vostre deffault, mais par la rudesse et cruaulté de fortune, qui tourne toutes choses mondaines. »

Au verso du fol. 356, on lit la note suivante (écriture du début du XVI[e] siècle) : « XVII junii, anno Domini millesimo V[c]. XVI[o], obiit in Domino illustrissimus Johannes, rex Navarre, filius Alani, domini de Labreto, sepultusque fuit in ecclesia cathedrali Lascurrensi. Anima ejus requiescat in pace. Amen. »

Parchemin ; 356 feuillets ; 362 sur 270 millim. — XV[e] siècle. — Peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au fol. 356 v°, une note indique que ce livre a appartenu « à Estienne Papot, maître general des œuvres de pavé des bastimens du Roy, pontz et chaussées de France », et qu'il « a esté acheté à la foire de S[t] Germain des Prez par led. Papot..., au mois de fevrier 1642 ». — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : N. 26 (?) ; — G. g. 27 [ou 4].

**1129** [Y. f. in-fol. 8]. — « Le livre compilé et fait par . JEHAN BOCCACE... des cas des nobles hommes et femmes et contient 9 livres particuliers, translaté de latin en françois par LAURENT de PREMIERFAIT, secretaire de tresexcellant et puissant prince, monseigneur le duc de Berry, et a la requeste d'iceluy seigneur » ; 1[re] rédaction, précédée de la dédicace du livre au duc de Berry. Début de la dédicace : « A puissant noble prince Jehan, filz du roy de France, duc de Berry et d'Auvergne et conte de Poictou, je Laurens de Premierfait, clerc, et vostre mains digne secretaire et serf de bonne foy toute obedience et subjection... » Fin de la dédicace : « ...et qu'il conduise ma plume diligenment, escripvant sans langoureuse paresse au commun prouffit de tous et a la louenge de Dieu. » Début du prologue de Jean Boccace (fol. 6) : « Quant je queroye quel prouffit je peusse faire a la chose publique par le labour de mon estude... » Fin : « ...ce que il me octroyera escripre a la gloire de son nom. » Début de l'ouvrage : « De Adam et de Eve, premier chapitre commençant au latin Majorum. Quant je considere et pense en diverses manieres les plourables maleurtez de nos predecesseurs a celle fin que... » Fin de l'ouvrage : « ...et, se vous trebuchiez bas, montrez que ce n'est

pas par vostre deffault, mais par la rudesce de fortune, qui tourne toutes choses mondaines. »

Parchemin; 226 feuillets; 435 sur 320 millim. — XVe siècle. — Peinture, au premier feuillet, représentant l'auteur offrant son livre au duc de Berry. Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au bas du premier feuillet, une note du commencement du XVIIe siècle, aux trois quarts effacée, indique que « cest livre est a Loys de Boissy (?) [ou Bussy (?)] sr de... ». — Au haut de ce même feuillet, se trouve une note, un peu plus récente, du XVIIe siècle également, ainsi conçue : « Catalogo librorum S. Mariae de Augo adscriptus. »

**1150** [Y. f. in-fol. 9]. — « Cy commence le pelerinage de humain voyage de vie humainne, qui est exposé sus le romans de la Rose. » C'est le Roman des trois pèlerinages de GUILLAUME de DIGULLEVILLE [de Guilleville, de Deguilleville]. Début :

« A ceulx de ceste region
Qui . . . . . . »

Fin :

« C'est en la gloire celeste,
Ou nous puissions avoir estre. »

Parchemin; 232 feuillets; 410 sur 297 millim. — XIVe siècle. — Nombreuses peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. Aux feuillets 45, 124, 171, 174, 206, 214, 215, des peintures ont été coupées. — Au bas du fol. 2, il y a un écusson peint, aux armes de France. — Sur le recto du fol. 2, un ex-libris du XVIIe-XVIIIe siècle a été complétement effacé. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : N. 35; — B. 2; — T. 1.

**1151** [Y. f. in-fol. 10]. — Recueil de MYSTÈRES, en vers, et de pièces relatives à S. FIACRE, Ste GENEVIÈVE, etc. :

1 (fol. 1). « Cy commance la nativité Nostre Seigneur J. C. » Début :

« Benois soit il qui se tera
Et fera paix pour mieulx oyr... »

Fin :

« Sy chantons, becus et camus,
Chascun Te Deum laudamus. »

2 (fol. 21 v°). « Cy commence le geu des trois roys qui alèrent aourer Nostre Seigneur J. C. » Début :

« Tresdoulces genz, or entendez
Et diliganment regardez... »

Fin :

« Qu'en paradis nous aiens place,
Sy chantons, tant becus que camus,
Chascun Te Deum laudamus. »

3 (fol. 37). « Cy commance la resurrection Nostre Seigneur J. C. » Début :

Tresdoulces gens, or entendez
Et diliganment regardez... »

Fin :

« Nous esmouvons sans tarder plus,
Chantant Te Deum laudamus. »

4 (fol. 55 v°). « Cy commance la vie Mons[r] saint Fiacre, rimée en françoys. » Début :

« Dame, mon pensser vous vueil dire;
Sachiez, j'ay au cuer grant yre... »

Fin :

« Chantons, et ne soions pas muz,
De cuer, Te Deum laudamus. »

5 (fol. 71). « Cy s'ensuit la passion Nostre Seigneur. » Début :

« Deus in adjutorium.
Entre nous tuit deprion
S'il ly plaist qu'il me doint sa grace... »

Fin :

« Tuit a une vois chanterons
De cuer, Te Deum laudamus
Et puis le Benedicamus. »

6 (fol. 116 v°). Invocation à la Vierge. Début : « Royne de pitié, Marie, en qui deité pure et clere... » Fin : « ...nous doint en celle haulte eglise aler a grant devocion. »

7 (fol. 118 v°). La vie et les miracles de sainte Geneviève. Début : « A tout crestien qui Jhesu Crist et ses sains requiert... » Fin : « ...nos pechiez pardonner et sa grace donner et a sa benoiste vision mener. »

8 (fol. 136 v°). « Oroison a dire a Madame sainte Geneviève, vierge tresdigne et vertueuse. » Début :

« Geneviève, fontaine
De l'yaue doulce plaine... »

Fin :

« Qu'en la fin je define
De bon definement. »

9 (fol. 138 v°). Autre oraison à S^te^ Geneviève. Début :

« Vierge, par ta franchise
Pour toute sainte eglise... »

Fin :

« Mors et vis sainte fit
Et attraie a sa gloire. »

10 (fol. 138 v°). Oraison, en latin, à S^te^ Geneviève. Début :

« Aude, virgo florida,
Genovefa valida... »

Fin :

« Adunetur regio
Triumphanty militans. »

11 (fol. 139). « Cy après est une oroison plus briève. » Début :

« Vierge doulce, vierge benigne,
Vierge sainte, vierge tresdigne... »

Fin :

« Et aus ames de purgatoire
Octroit vray repos en sa gloire. »

12 (fol. 139 v°). Trois courtes oraisons, en latin : 1° « Sana servorum morbos, Genovefa... » ; 2° « Ora pro nobis, beata virgo Genovefa... » ; 3° « Beate Genovefe, virginis tue, Domine Deus... »

13 (fol. 139 v°). « Cy sont les representations des martires S. Estienne, S. Père et S. Pol et S. Denis, et des miracles Madame S^te^ Geneviève, translatées proprement et graiement de latin en françois rimé... » Début du prologue :

« Laudate Dominum in sanctis ejus.
Dieu Père et Filz et Saint Esperit,
Sauve et gart ceste compaignie... »

Fin du prologue :

« Et paradis abandonner,
Quant de cest siecle finera. »

Début du « martire S. Estiene » (fol. 141 v°) :

« Doulces gens, un pou de silence,
Vous qui cy estes en presence... »

Fin du martyre de S. Denis (fol. 182) :

« Puis donc qu'a ce sommes tenuz,
Chantons Te Deum laudamus. »

L'auteur de ces « representations des martires S. Etienne, S. Pierre et S. Pol et S. Denis », a disposé chacune d'elles de telle façon qu'elle pourra être jouée séparément ou reliée à la représentation suivante, et cela en leur donnant deux fins, suivant que le mystère de chacun de ces personnages sera représenté à part ou bien que l'on voudra continuer la représentation. — Quant à la « representation des miracles Madame Ste Geneviève » (fol. 183), elle n'a aucune relation avec les autres. Cette dernière pièce débute par les mots suivants, mis dans la bouche de la mère de sainte Geneviève :

« Doulz Jhesu Crist, je suis enceinte,
Et toute preste de gesir... »

Fin :

« Dieu Pere, Filz, Sains Esperiz
Gart ame et corps d'estre periz. »

14 (fol. 217 v°). Fragment d'une invocation d'amour : « Ma dame, ma joye et mon soullas, ma belle amourette... »

Au premier feuillet du volume, se trouve une note de l'abbé Mercier de Saint-Léger, relative au contenu du volume et à quatre imprimés rares de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Papier; i-218 feuillets; 280 sur 208 millim. — XVe siècle. — Initiales peintes en rouge. Au fol. 118 est dessinée une Folie.—Une note du fol. 218 donne le nom d'un des propriétaires du volume : « Arnoul Lidocte, demourant à Conpeureez, confesse avoir reçu cestuy present livre de messire Jehan Lidocte, relligieux de l'abaye et couvent de Saincte Gennevіefve de Paris. Se, d'aucune aventure, led. livre estoit pardu ou prins par larecin, que le premier qui le trouvera et qui sara led. non et led. village, sy luy plait de le rapporté, voulontiers et de bon cuer luy donnera le vin. Fait le mardy xiie jour de juillet 1502, tesmoing mon seing manuel cy mis, l'an et jour dessus dit. » — La note de l'abbé Mercier de St Léger, citée plus haut, indique que « ce volume est un des cinq qui avoient resté long tems chez le duc de la Vallière et qui, après sa mort, ont été rendus... par Me la duchesse de Châtillon, sa fille, pour être replacés dans la bibliothèque de Ste Geneviève ». — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : N.??; — B. 12.

1132 [Y. f. in-fol. 11]. — Boèce, Consolation de la philosophie. Version anonyme, en vers français.

Début du prologue :

« Cellui qui bien bat les buissons
Est digne d'avoir les moissons... »

Fin du prologue :

« Mais tous dis en ot pascience.
Or oyés son livre commence. »

Début de la traduction :

« Chançons jadiz souloie faire,
Quant l'estude estoit en ses flors... »

Fin de la traduction :

« Cellui qu'en vraye obeissance
Tout bon cueur ayme, sert, craint et croit. »

Sur cette version, faussement attribuée à Charles, duc d'Orléans, voir : L. DELISLE, *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. II, pages 334-346. M. Delisle prouve que l'œuvre doit avoir été rédigée probablement en 1364 ou en 1380, et certainement avant 1414 pour un personnage nommé Jean de Langres, émailleur.

Parchemin; III-71 feuillets; 328 sur 255 millim. — XV^e siècle. — Peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. — « Ex libris génovéfains de 1732 et de 1753. » — Ancien n° : R. f. 4. — Au fol. 70 v°, on lit la note suivante (écriture du XV^e siècle) : « Il couste 15 sous », indication qui s'applique probablement au présent volume.

**1153** [Suppl. Y. in-fol. 291 *bis*]. — Pièces littéraires, la plupart en vers français, latins, grecs; de diverses mains :

1 (fol. 1). Vers grecs adressés au P. Fronteau.

2 (fol. 2). Vers grecs sur les Andes, peuplade gauloise.

3 (fol. 3). « Bullae descriptio. » Métaphore sur la calomnie, assimilée à une bulle d'air.

4 (fol. 5). Ode en latin, adressée par « Marinus CHAPELAIN » à « Petrus Gargamus », curé de Saint-Médard.

5 (fol. 7). Imitation, en français, du prologue et de la 1^re scène du *Mercator* de Plaute.

6 (fol. 11). Vers adressés au P. Polinier, abbé de Sainte-Geneviève, à l'occasion de la nouvelle année, par un génovéfain, désigné sous les initiales : « F. R. »

7 (fol. 13). Ode latine pour la fête de l'abbé de Sainte-Geneviève (?).

8 (fol. 15). « Voluptas et relligio. Carmen » ; dédié par Jean-Marin Hugot, de Paris, à l'abbé de Sainte-Geneviève, Lazare Chambroy.

9 (fol. 23). Pièce de vers latins, composée par Charles-Jean Roussel, « ad lauream artium adipiscendam », à propos de la victoire de Saint-Cast remportée par Armand, duc d'Aiguillon, sur les Anglais, en 1758.

10 (fol. 25). « Ludovicus XV, hostium et invidi Martis victor. Carmen extemporale. » Pièce de vers latins, composée par Jacques Petit, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

11 (fol. 27). « Sur la naissance de Mgr le duc de Bretagne, arrivée le 25e ...juin 1704. » Quatrain, signé : « Pierre Le Blanc, prestre de St Jean de Caen... 1704. »

12 (fol. 29). Ode, en français, à la louange de Claude Poquet de Livonnière, conseiller honoraire au présidial d'Angers, par l'abbé Govello, trésorier de l'église d'Angers.

13 (fol. 32). Épître, en forme d'élégie, de M. de Court, abbé de Saint-Serge et de Saint-Georges d'Angers, à M. Le Govello (*sic*), trésorier de l'église d'Angers, lue le 3 juillet 1726.

14 (fol. 38 v°). « Dernières paroles du juste mourant à ses amis. Sonnet », par le même (?).

15 (fol. 39). « Stances sur la mort de Mme Elisabeth d'Orleans, reine d'Espagne. »

16 (fol. 44). Épître, en vers français, adressée « à Mme de Richelieu, abbesse de la Presentation, sur les nouveaux reglemens qu'elle a donnés dans sa maison ».

17 (fol. 46). Épître à Voltaire, en vers français, sur son arrestation à Francfort, par ordre de Frédéric II.

18 (fol. 49). Épître, en vers français, d'un professeur de rhétorique de Meaux à un prieur de ses amis, sur l'abandon où est sa chaire et sur la foule qui se presse chez le pâtissier d'en face.

Papier; 50 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle.

**1134** [Suppl. Y. f. in-fol. 292]. — Fr. Berteau, « L'adolescenturie du sieur de la Bercutau..., satyriquement descrite... 1655. » — Le même, « La solitude du sieur de la Bercutau, 2e livre ». — Ce sont des poèmes satiriques, divisés en sixains; assez obscurs pour le fond, mais non sans intérêt pour l'ancienne langue du Poitou.

Papier; 39 feuillets; 290 sur 185 millim. — XVIIe siècle.

**1135** [Suppl. Y. f. in-fol. 293]. — Satires, en vers et en prose; de diverses mains :

1. « Le moine à la moderne » (fol. 2). — « Le *Libera* de M. Colbert » (fol. 3 v°). — « L'entrée des moines à Bethléem » (fol. 3 v°). — « L'arrière-banc (*sic*) de l'Eglise militante » (fol. 4 v°). — « Epitaphe de M. Molière » (fol. 5). — « Pensées d'un Gascon sur la place des Victoires » (fol. 5). — « Fable des animaux favoris » (fol. 5 v°). — « Satyre sur la direction, dediée au P. Bourdaloue, jesuite » (fol. 6). — « On fait jouer toutes les nations de l'Europe à la beste » (fol. 7 v°). — « Chanson sur le premier tome de la traduction du Nouveau-Testament du R. P. Bouhours », S. J. (fol. 7 v°). — « Sur le marquis de L. » — « Sur la paix de Ryswick. » — « Sur la bataille de Chiari. » — « Sur le prochain retablissement du roy Jacques. » — « Sur M^me^ de Maintenon », etc. (fol. 8).

2 (fol. 9). « L'arrière-ban de l'Eglise militante. » Double de la pièce ci-dessus, portant ce titre.

3 (fol. 14). « Vers pour Bapeaume, qui doit faire le matou et sauter en singe après la comedie. »

4 (fol. 14 v°). Sonnet pour le Roi, à la veille d'une campagne.

5 (fol. 15). Scénario, en vers, d'une tragédie qui se passe à Tyr. — Épigrammes. — Madrigaux.

6. — Écrits satiriques contre le cardinal de Richelieu : « L'ambassadeur chimerique » (fol. 19). — « Le tableau du gouvernement present », en vers (fol. 41). — « Sur l'enlevement des reliques de S. Fiacre de Meaux pour la guerison du derrière du cardinal » (fol. 55).

7 (fol. 59). Pièces de vers, épigrammes, satires sur Richelieu. — Épitaphes du même.

Papier; 78 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e^ et XVIII^e^ siècle. — Les pièces n^os^ 1 et 7 portent l'ancienne cote : Q. 3; — la pièce n° 6, l'ancienne cote : Q. 18.

**1136** [Suppl. Y. f. in-fol. 294]. — Claude-Bernard Petitot, Struensée. Drame. — Deux copies.

Papier; 144 feuillets; 350 sur 200 millim. (1^re^ copie); 398 sur 240 millim. (2^e^ copie). — XIX^e^ siècle.

**1137** [Suppl. Y. f. in-fol. 295]. — Claude-Bernard PETITOT, Notices sur le répertoire du Théâtre français. Autographe.

Papier; 351 feuillets; 345 sur 220 millim. — XIXe siècle.

**1138** [Suppl. Y. f. in fol. 296]. — Claude-Bernard PETITOT, Poésies. Autographes et copies.

Papier; 7 feuillets; haut. et larg. diverses. — XIXe siècle.

**1139** [Suppl. Y. f. in-fol. 297]. — Claude-Bernard PETITOT, « Rosemonde, tragédie en cinq actes ». Autographe.

Papier; 29 feuillets; 315 sur 200 millim. — XIXe siècle.

**1140** [Suppl. Y. f. in-fol. 298]. — « L'influence du sol natal, poëme par M. Abel GAUDEFROY. » — A la suite, on trouve une notice biographique sur Gaudefroy, de la main de Cl.-B. PETITOT.

Papier; 35 feuillets; 310 sur 195 millim. (poème); 240 sur 180 millim. (notice). — XIXe siècle.

**1141** [Suppl. Y. f. in-fol. 298²]. — Texte et restitution en français moderne d'anciennes POÉSIES FRANÇAISES de : Richard Cœur de lion (fol. 2); — Thibaut IV de Champagne (fol. 9); — Quesne de Béthune (fol. 15); — Huon d'Oisy (fol. 44); — Anonymes des XIIe et XIIIe siècles (fol. 54); — Gace Brûlé (fol. 148); — Colin Muset (fol. 173); — Audefroi le Bâtard (fol. 186); — Pierre Mauclerc (fol. 230); — Hues de la Ferté (fol. 242); — Hues de Saint-Quentin (fol. 256); — Hugues Chastelain, d'Arras (fol. 259); — Raoul de Soissons et Robert de Blois (fol. 262).

Papier; 264 feuillets; 315 sur 190 millim. — XIXe siècle. — Le présent recueil de poésies, transcrites d'anciens manuscrits, devait être imprimé dans la collection du *Panthéon littéraire*. Il avait été confié, pour corrections, à M. H. Trianon, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui l'a annoté en divers endroits. Ne sachant à qui le restituer, M. Trianon l'a déposé dans notre collection de manuscrits.

**1142** [Z. l. in-fol. 1]. — Recueil de pièces touchant, pour la plupart, les relations du SAINT-SIÈGE avec l'Empire et l'Espagne; les affaires des JÉSUITES et des LUTHÉRIENS en Italie; l'administration du duché de MILAN, etc., XVIe et XVIIe siècle. — Copies.

1 (fol. 1). « Honorati FABRI, S. J...., in admodum reverendum

Patrem Gabrielem a S$^{to}$ Vincentio, carmelitam discalceatum, religiosa animadversio, juste et necessarię defensionis jure freta. » Début : Articulus I. Scribendi occasio exponitur. Est, quod tecum, verecunde saltem... » -

2 (fol. 31). « Statuta reverendorum praelatorum S$^{mi}$ D. N. Papae assistentium, quae ab eisdem reverendissimis D. D., in unum ad hoc opus aggregatis, compilata atque ab integro restituta fuere, anno Domini MDLI, tempore... Julii, pape III, anno 2$^{o}$. »

3 (fol. 45). Jugement sur un livre non indiqué, traitant de l'autorité pontificale, envoyé au pape Paul V. Début : « Negari non potest auctorem hujus libri... »

4 (fol. 50). « De dispositione reddituum summi pontificatus » ; précédé d'une lettre, non signée, de l'auteur du traité, datée de Rome, le 13 février, s. d. d'a. Début de la lettre : « Rogasti me, princeps eminentissime, cum tamen jubere possis... » Début de l'ouvrage : « Sicut Romanus pontifex duas gerit personas... »

5 (fol. 83). « De privilegiis patriarcharum. » Début : « In primis dupliciter potest loqui de dignitate patriarchali... »

6 (fol. 89). « Copia d'una lettera scritta dal Turco al Re catholico, venuta di Spagna con lettere del primo luglio 1585, col presente mandato per un bassa e per altri cinque Turchi. » Suit la description du présent.

7 (fol. 90). Traité de mnémotechnie. Début : « Ars memoriae artificialis est qualiter homo ad recordandum de pluribus... »

8 (fol. 105). « Instructio brevis data, a. R. P. D. Penia, R$^{mo}$ Millino, archiepiscopo Rhodiensi, nuntio in Hispania, die x julii, an. 1605, Romae. » Ces instructions traitent de la façon dont ce personnage, allant comme nonce en Espagne, doit se comporter tant à l'égard du pouvoir civil que du pouvoir ecclésiastique, dans ce pays.

9 (fol. 107). « Questio an de fide credendum sit papam, qui pro tempore existit [Paul V], verum esse indubitatumque Romane ecclesie pontificem... » Début : « Paucis abhinc annis controversia fuit... »

10 (fol. 121). « Mandatum a S. D. nostro, D. Paulo, papa quarto, datum illustrissimo Scipioni Rebibae, cardinali de Pisis nuncupato, ejusdem S$^{mi}$ Domini nostri de latere legato ad... Carolum V..., imperatorem, ac ad Ser. Philippum, Hispaniarum regem catholicum, anno 1556. »

11 (fol. 127). « Gesta in Polonia pro religione catholica et S$^{ta}$ Sede apostolica », 1636-1642.

12 (fol. 131). Lettre, en italien, datée du 24 décembre 1611 et signée H., adressée « al Sr Michel-Angelo Tonto da Rimini, cardinale [arcivescovo di] Nazaret, dopo la sua caduta dal maneggio et governo del pontificato ».

13 (fol. 137). « Raggioni perche non si sono cacciati li Lutherani dal territorio di Cavaglione, e perche si debbiano cacciar hoggidi, et il modo che si ha da tenere. » Mémoire, s. d., adressé au pape Paul V par un personnage qui signe : « Pancratio Merio, agente di ditta citta di Cavaglione. »

14 (fol. 143). « Circa la toleranda de li heretici in Padoa. » Mémoire sur l'admission des étudiants luthériens à l'Université de Padoue; s. d. (fin du XVIe ou début du XVIIe siècle).

15 (fol. 149). « Discorso sopra l'elettione del re di Polonia » ; après la mort de Sigismond-Auguste, 1572.

16 (fol. 157). « Oratione dell' eccellentissimo Sor Cesare Cremonino, fatta a Venetia contra li Rdi P. Giesuite » ; s. d. (fin du XVIe ou début du XVIIe siècle).

17 (fol. 163). « Risposta del P. Possevino al P. Marco Antonio Capella, franciscano in Venetia, in tempo dell' interdetto » ; Bologne, 1606.

18 (fol. 173). « Il Sr Patritio Brancaleone, in Roma, nel 1620, al card. [Gaspare] Borgia, vice-re [di Napoli]. » Lettre sur l'administration du royaume de Naples.

19 (fol. 184). « Ringratiamento e congratulatione alla Santita di N. Sre papa, Urbano ottavo, perchè habbia instituto un ordine de cavaglieri sotto il nome della gloriosa Concettione della Bma Vergine. » Pièce signée : « Matheus Vasquez de Secca » et « doctor Bernardus de Toro, agente della Mta Catholica sopra la causa della purissima Concettione ».

20 (fol. 195). « Instruttione al cardinal... di Farnese, che fù poi Paolo terzo, quando andò legato all' imperatore Carlo V, doppo il sacco di Roma » ; 1527.

21 (fol. 220). « Instruttione per Spagna, nell' andata di Mons. Rmo card. Farnese all' Imperadore, a visitare Sua Mta per la morte dell' Imperatrice, alli xix maggio 1539. » Deux exemplaires.

22 (fol. 230). « Instructiones pro Illmo et Rmo cardinali Caraffa, ad Philippum, Hispaniarum regem » ; 1557.

23 (fol. 241, 247 vo). « Instruttione al Sigr don Pietro, quando ando

alla corte del Re catholico. » — « Instruttione [al medesimo (?)] sopra le cose di Palliano » ; s. d. (1557-1558).

24 (fol. 255 et suiv.). Pièces et fragments de pièces relatives aux affaires du cardinal Caraffa et du duc de Palliano, son frère; 1556-1558 : lettres de ces deux personnages; instructions à Mgr Reverta, évêque de Terracine, etc.

25 (fol. 278). « Instruttione di Mons^r di Terracina a Paolo IV... » ; « Da Tolledo, li XXII di maggio, nel MDLX. »

26 (fol. 306). « Instruttionne portata da Mons^r Pighino, arcivescovo Sipontino, destinato nuntio ordinario all' Imperatore, quale parti al primo di luglio 1550. »

27 (fol. 308). « Instruttione al vescovo di Pola [Antonio Elio ?], quando andò al Sig^r duca d'Urbino » ; s. d. (vers 1560). Pièce mutilée à la fin.

28 (fol. 311). « Instruttione sopra le cose di Germania, secondo che a N^ro Sig^re pareria che Sua M^ta Cesarea se havesso da governare in Spagna » ; 1539.

29 (fol. 320). « Capitoli fatti tra Piacentini et Don Ferrando Gonzaga [conte di Guastalla (?)] » ; s. d. (vers 1546).

30 (fol. 320). « Capitolationi del N^ro S^or papa, Clemente VII, col felicissimo essercito cesareo, ritrovando si in castello [San-Angiolo], l'anno 1527..., a di 5 di giugno. »

31 (fol. 328). Pièces relatives à la négociation de la paix entre le Saint-Siège et le roi Philippe II; 8 septembre 1557-28 février 1558.

32 (fol. 338). « Richiesta del duca d'Alva... a N. S. Pauol (*sic*) quarto » ; 1557.

33 (fol. 340). « Discorso del [Giuseppe] CAST[AGLIONE] sull' invocar' le Muse de poëti. » Début : « La deita delle Muse, se io ho ben posto mente all' antica... »

34 (fol. 350). « Ex libro (qui est Jo. Jacobi Calandrae) THEODORI PALAEOLOGI de regimine principis. Cap. IX^m. » Une note, qui se trouve à la fin (fol. 359), dit que cet opuscule composé d'abord en grec, à Constantinople, par Théodore Paléologue, marquis de Montferrat, l'an 1326, fut traduit par lui, en latin, à Verceil, l'an 1330.

35 (fol. 360). Généalogie des marquis de Montferrat, de Guillaume VII le Grand jusqu'à Théodore Paléologue.

36 (fol. 362). Manifeste de don Louis de REQUESENS, grand commandeur de Castille et capitaine général du roi d'Espagne en Italie; affiché à Milan, le 2 septembre 1573.

37 (fol. 362). Autre manifeste du même; affiché à Milan, le 14 septembre 1573.

38 (fol. 368). Décret du Sénat de Milan, du 14 juillet 1573, envoyé à François Sesse, préteur d'Alexandrie, le 16 juillet 1573, par le roi d'Espagne, Philippe II; suivi de l'ordonnance faite par ledit Sesse, le 2 août 1573, conformément à ce décret.

39 (fol. 370). Ordonnance de Louis de Requesens; publiée à Milan, le 21 août 1573.

40 (fol. 372). Lettre du cardinal Charles Borromée à Louis de Requesens et autres dignitaires du duché de Milan; 4 août 1573.

Papier; 374 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : Q. 25; — V. 1.

**1143** [Z. l. in-fol. 3][1]. — Lettres de Pline le Jeune (livres I-IX), précédées d'une notice biographique sur les deux Pline. Début de la notice : « Plinii duo fuisse noscuntur... » Début des lettres : « Caius Plinius suo Septimo salutem. Frequenter hortatus es... » Fin : « ... de nocte parvulum acquirunt. Vale. »

Papier; 100 feuillets; 277 sur 200 millim. — XV[e] siècle. — Sur le premier feuillet, se voit l'empreinte d'un timbre humide de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

**1144-1145** [Z. f. in-fol. 1-1[2]]. — Deux volumes. — Jean de Salisbury, Policraticon. Version française de frère Denis Foulechat. — Le premier volume contient les livres I à V; le deuxième volume, les livres VII et VIII. Le livre VI manque. Début du premier prologue du traducteur : « Beatus homo qui invenit sapientiam... Prov. 3° capitulo. Ceste parole dit que l'omme est benoit... » Début du deuxième prologue : « Ce livre fut composé d'un tresgrant poete et vaillant docteur, appellé maistre Jehan de Salasberi... » Début de l'ouvrage : « Douz filz, trescherement aimé, se tu veulx croire mon conseil... » Fin : « ...a soy, qui est vie et loier pardurable. Amen. »

[1] Dès avant la rédaction du présent catalogue, le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : Z. l. in-fol. 2, avait été transporté sous la cote : W. l. in-fol. 2; — le volume qui, dans ce même classement, portait la cote : Z. l. in-fol. 4 avait été transporté sous la cote : ZZ. l. in-fol. 2; — le volume qui, dans ce même classement, portait la cote : Z. l. in-fol. 5 avait été transporté sous la cote : E. l. in-4°. 28.

Après la fin, on lit : » Ici est fini le livre qui est appelé Policraticon, compilé de maistre Jehan Salasberiensis, translaté de latin en françois. »

« Le translateur pas ne se nomme,
Car n'est pas ame de tout homme.
Mais, qui a l'arbre de science,
Comme dit est, retournera,
Il en verra de congnoissance
Par les rameaulx qu'il trouvera.
Prengne les chief par droite ligne
Et les mette con dedens de pigne;
Il y verra par droite voie.
Or li veuille Dieu donner joie.
Se les voulez plus clerement,
Retournez au commencement
Du livre, en l'euthentique,
Ou son nom par les chief aplique. »

Les indications fournies par les vers ci-dessus, sur le nom du traducteur, ne peuvent être vérifiées en ce qui touche l'arbre de science, lequel ne se trouve pas dans le présent manuscrit. En ce qui touche l'euthétique, c'est-à-dire le prologue de Jean de Salisbury, elles ne paraissent pas applicables à la présente copie, car on a quelque peine à former le nom de Denis Foulechat en rapprochant les capitales par lesquelles débutent les articles de ce prologue.

Sur la version de Denis Foulechat, voy. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits,* t. I, p. 39.

Parchemin ; 235 et 235 feuillets ; 350 sur 260 et 350 sur 235 millim. — Fin du XV[e] siècle. — Peintures (fol. 1 et 18 du premier volume, et 3 du deuxième volume). Marges ornées au premier feuillet du premier volume. Lettrines et majuscules en couleur. La grande peinture qui se trouve au recto du fol. 3 du deuxième volume a été ajoutée postérieurement à la confection de ce volume ; elle paraît dater du commencement du XVI[e] siècle. Le feuillet qui la porte, et dont le verso contient la copie du commencement de l'ouvrage, a dû être intercalé en cet endroit pour remplacer le troisième feuillet manquant ou mutilé. — Au bas du premier feuillet du premier volume sont peintes les armes de la famille de Graville : *de gueules, à trois fermaux d'or, 2 et 1*. On peut conjecturer que ce volume a appartenu à Louis Malet, seigneur de Graville, amiral de France en 1510 ou 1511, qui possédait une bibliothèque. — Sur le premier plat intérieur de la couverture du même volume, on lit (écriture du XVI[e] siècle) : « Pour Monsr. de Marcousys. » — Au verso du premier feuillet de garde du premier volume, on lit la note suivante : « Il n'y avoit dans la bibliothèque de S[te] Geneviève qu'un second volume du Policraticon de Jean de Salisbery ; ayant sçu que le premier étoit dans la bibliothèque de Soubize sans le second, je repré

sentai en 1763 à Mr le maréchal, prince de Soubize, qu'il convenoit de réunir ces deux volumes, et ce prince, toujours noble et magnifique, donna ordre que ce premier volume me fût apporté. Ainsi la bibliothèque luy en est redevable; comme il étoit couvert en bois, aussi bien que le notre, je les ai fait relier tous deux uniformément. 10 octobre 1763. » Signé : « Mercier de Saint-Léger. » De fait, il ne nous paraît point certain que les deux volumes rapprochés par les soins de Mercier de Saint-Léger fussent originairement réunis. L'écriture et surtout l'ornementation du premier volume semblent être d'une autre main que celles du second, peut-être un peu antérieure. En outre, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les indications fournies, à la fin du second volume, pour trouver le nom du traducteur, ne se rapportent qu'imparfaitement au passage visé dans le premier volume. Enfin la réglure du parchemin diffère un peu de l'un à l'autre volume. — « Ex libris abbatiae Stae Genovefae Paris., 1763. » (1er volume.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » (2e volume.) — Anciens nos du 2e volume : N. 32; — H. 2; — X. 3.

**1146** [Suppl. Z. l. in-fol. 299]. — Pièces relatives à l'Ordre des Chanoines réguliers en Portugal :

1-3 (fol. 2). Trois lettres de Henri de Desterro, « hoc est ab exilio », prieur du monastère de Saint-Vincent à Lisbonne, adressées au P. Du Molinet (?); 7 juillet et 1er novembre 1670, 13 mai 1671. Originaux. — Il est question, dans ces lettres, de l'origine, des constitutions, du costume des chanoines de Saint-Vincent à Lisbonne; des monastères de Notre-Dame-de-Refoyes et de Sainte-Croix à Coïmbre; du collège de Coïmbre, etc.

4 (fol. 10). Note signée : « Domnus Didacus a Luce », religieux de Saint-Vincent de Lisbonne, contenant des détails sur Prosper « a Martiribus », religieux de Sainte-Croix de Coïmbre, mort en 1672. — La note a été rédigée cette même année.

Papier; 10 feuillets; 305 sur 210 millim. — 1670-1672. — La deuxième pièce porte l'ancienne cote : BB. 4.

**1147** [Suppl. Z. in-fol. 300]. — Recueil de pièces émanées du P. Fronteau ou le concernant :

1 (fol. 1). « Oratio funebris R. Patris Caroli Faure..., abbatis S. Genovefae Parisiensis. » Autographe du P. Fronteau.

2 (fol. 18). Le P. Fronteau, « Epistola ad Porturegienses [les solitaires de Port-Royal], in qua ostenditur venerabilem Bedam minime fuisse monachum Ordinis S. Benedicti »; 15 mai 1659. Copie.

3 (fol. 22). « Vita Joannis Mauburnii, authore P. Joanne Frontone. » Autographe.

4 (fol. 23). « Vita Joannis Standonch, doctoris Parisiensis, authore P. Joanne Frontone. » Autographe.

5 (fol. 26). Biographie du P. Fronteau, sous forme de lettre adressée [au P. Du Molinet?], le 22 juillet 1662, par le Fr. Cehnuot (*sic*), religieux de Château-Landon. Copie, incomplète.

6 (fol. 46). Requête des boursiers du Collège de Bourgogne au P. Fronteau, nommé commissaire pour le rétablissement de l'ordre dans ce collège, contre leur confrère Jacques Besançon; 25 janvier 1661. Original, signé. — Voy. dans le ms. n° 998, fol. 2, la sentence rendue par le P. Fronteau, en suite de cette requête.

7 (fol. 48). Trois Procès-verbaux de visite dudit collège par le P. Fronteau, à propos de la même affaire; 3, 8 et 9 février 1661. Originaux. — Le premier procès-verbal est de la main du P. Du Molinet; les deux autres, de la main de François Morin, secrétaire du P. Fronteau.

Papier; 49 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e siècle. — La pièce n° 6 porte l'ancienne cote : DD. 1; elle provient de l'ancien : Carton H , de même que la pièce n° 7.

**1148** [Suppl. Z. in-fol. 301]. — Recueil :

1 (fol. 2). Mémoire sur le Verbe divin. Début : « Il y a quatre endroits dans l'Ecriture Sainte ou le fils de Dieu est appelé Verbe... »

2 (fol. 14). « Funus Linguae hellenisticae. [Oratio habita] an. 1685, 14 cal. novembris, in San. Carauni [Carnotensis] ludo. » Début : « Quod erat formidandum, auditores illustrissimi... »

3 (fol. 24). « Progymnasmata. » Ce sont des notes de rhétorique.

4 (fol. 33). « Compliment fait a Sa Majesté, par M^r [François] Charpentier, a la tête de l'Academie françoise, sur la mort de la Reine [30 juillet 1683], le 28 aoust, a Fontainebleau. »

5 (fol. 35). Notes sur l'Énéide de Virgile; sur l'Amphitryon et l'Asinaria de Plaute; sur les Fastes d'Ovide. Extraits de la Cyropédie de Xénophon et des Vies de Plutarque.

6 (fol. 51). Sommaire de l'Odyssée.

7 (fol. 54). Version française d'un passage des Commentaires d'Eustathe de Constantinople sur l'Iliade.

8 (fol. 56). Remarques sur la prononciation latine.

9 (fol. 58). « Miscellanea », d'histoire politique et religieuse, de philosophie et de droit, tirées de divers auteurs.

10 (fol. 63). Remarques sur Sozomène, Socrate, Évagre, Théodoret, Procope, Anne Comnène.

11 (fol. 76). Notes sur divers ouvrages, parus de 1684 à 1687.

12 (fol. 81). « Excerpta ex Dallaeo [Jean Daillé, théologien protestant, 1594-1670], de confirmatione. »

Papier; 82 feuillets; haut et larg. diverses. — Fin du XVII^e siècle.

**1149-1150** [Suppl. Z. l. in-fol. 302]. — Deux volumes. — Recueil de lettres de divers, relatives à la réforme de l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, par Jean Mauburne; 1496-1497. — Copies, préparées pour l'impression, semble-t-il, et annotées par le P. Fronteau.

Papier; 146 et 137 feuillets; 320 à 340 sur 200 à 210 millim. — XVII^e siècle. — Ancienne cote : A.A. 3.

**1151** [Suppl. Z. f. in-fol. 303]. — Recueil de lettres originales, adressées au P. Blanchart, de 1648 à 1672, par : Aubereau, religieux de Sainte-Geneviève (fol. 2, 66, 67, 69) ; — Garat, religieux de Chancelade (fol. 4) ; — Joseph Vraux, abbé de Saint-Calixte, à Cysoing (fol. 6, 8) ; — Louis de Bourlemont (fol. 10) ; — Pierre de Saint-Tron [de S. Trudone] (fol. 14, 16, 18) ; — le P. Eugène Hiffernan, Irlandais (fol. 20) ; — « Christophorus Servatius » (fol. 22) ; — Hubert Nelissen, curé de Dotichem, chanoine régulier de Tongres (fol. 23, 24) ; — Sœur F. Fournier, religieuse de Sainte-Ursule d'Angers (fol. 27) ; Estienne, général de la congrégation de Nostre-Seigneur (fol. 29) ; — Georges Heser, S. J. (fol. 30) ; — Gilbert III de Clérambault, évêque de Poitiers (fol. 33) ; — le P. Jacquier, abbé du Val-Notre-Dame, à Mons (fol. 36, 64) ; — le P. Rvane (fol. 38) ; — le P. de Saint-Gobert (fol. 42) ; — le P. Vincent Barleuf (fol. 44) ; — H. Demareille, religieux de Saint-Acheul d'Amiens (?) (fol. 46) ; — Philibert de la Hamaide, abbé de Géronsart, au diocèse de Liège (fol. 49) ; — Renier de Tridèphe, abbé de Notre-Dame-des-Écoliers, à Liège (fol. 53) ; — J. Salesse, religieux de Rille (fol. 55) ; — Marc Athy, religieux irlandais (?), au P. Boulart (fol. 57, 59) ; — le P. Mailhot (fol. 61) ; — Anonyme, religieux de Sainte-Geneviève (fol. 71).

La plupart de ces lettres ont trait aux affaires de la congrégation de France, en France, aux Pays-Bas, en Irlande, en Allemagne;

d'autres concernent la question de l'Imitation de Jésus-Christ, etc.

Papier; 71 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1648-1672.

**1152** [Suppl. Z. f. in-fol. 304]. — Le P. Claude Du Molinet. Mélanges, autographes :

1 (fol. 2, 14, 15). Remarques sur les Observations « ad ritus ecclesiae Laudunensis redivivos », de M. Belot, doyen de l'église de Laon. — Brouillons.

2 (fol. 24). « Ex tabulario ecclesiae Carnotensis » : copies et extraits de bulles de Pascal II; de diplômes de Louis VI et de Philippe Ier; de chartes diverses de Richard II, duc de Normandie (1014), d'Ives, évêque de Chartres (1166), de Henri-Étienne, comte de Chartres et de Blois, † en 1102 (s. d.), de Guillaume II du Perche, évêque de Châlons-sur-Marne (1219); d'actes relatifs à l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée, à Chartres (1217-1297).

3 (fol. 27 v°). « Ex tabulario Meldensi » : copies de chartes diverses de Henri, comme palatin de Troyes (1165), des religieux de Notre-Dame-de-Chaage (1208-1221, 1250, 1261), de Thibaut IV, roi de Navarre (1244), des religieux de l'Ordre de la Sainte-Trinité [Mathurins] (1244), de Fr. Dominique, prieur du Val-des-Écoliers (vers 1260).

4 (fol. 30). Lettre de Philippe le Hardi, au clergé de France, sur la mort de S. Louis; 1260.

5 (fol. 30). « Isti sunt presbyteri qui nominantur presbyteri cardinales, qui debent interesse per se vel per alios, dum episcopus celebrat in ecclesia Parisiensi, festis Natalis Domini, Paschae et Assumptionis; » s. d.

6 (fol. 31). « Ex parvo pastorali seu chartulario episcopi Parisiensis, quod servatur in Biblioteca regia » (ms. lat. 5526).

7 (fol. 34). « De institutione decanorum in ecclesiis cathedralibus. »

8 (fol. 42). « De l'origine des eglises collegiales. »

9 (fol. 45). Notes sur la vie de sainte Geneviève.

10 (fol. 53). Notes sur les écoles de Paris, au XIIIe siècle; sur les chanceliers des écoles de Sainte-Geneviève.

11 (fol. 59). Notes sur l'histoire des chanoines réguliers, au XIIe siècle.

12 (fol. 64). « Relation de ce qui s'est passé en l'Ordre des chanoines reguliers ès années 1668 et 1669. » Deux exemplaires, l'un en latin, l'autre en français. Il y est parlé de la translation du corps de Descartes dans l'abbaye de Sainte-Geneviève.

13 (fol. 78). « Question : Scavoir s'il y a eu des clercs ou des moynes en l'eglise de Ste Genevieve, dans le commencement. »

14 (fol. 81). Mémoire touchant la réunion des petits monastères de chanoines réguliers à la congrégation de France, XVIIe siècle.

15 (fol. 88). Fragments de l'Histoire des chanoines réguliers, liv. IV, chap. XXIX-XXXV (Cf. ms. n° 605, fol. 229 v° et suiv.).

16 (fol. 101). Liste de « pièces anciennes et curieuses servant à l'histoire ».

17 (fol. 104). Note sur la gradation des péchés, pour un religieux.

18 (fol. 106). « Les chanoines reguliers sont propres pour deservir des benefices-cures. »

19 (fol. 112). Notes historiques sur les cures de : Saint-Étienne-du-Mont; Saint-Médard de Paris; Sainte-Geneviève de Nanterre; Saint-Remy de Vannes; Saint-Vaast de la Ferté-Milon; Sainte-Geneviève de Marisy; Saint-Éloy de Roissy; Saint-Pierre de Choisy-aux-Bœufs; Saint-Denys de Rosny; Sainte-Geneviève d'Épinay.

20 (fol. 120). « Question : Scavoir s'il est necessaire ou expedient que les chanoines reguliers vaquent au prochain et tiennent des cures. » Extrait, semble-t-il, d'un traité des Bénéfices, liv. V, chap. XXI.

Papier; 121 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe siècle. — La pièce n° 1 porte les anciennes cotes : H. 2; — H. 3; — BB. 4; — la pièce n° 4, l'ancienne cote : K. 1; — la pièce n° 15, l'ancienne cote : BB. 5; — la pièce n° 16, l'ancienne cote : B; — la pièce n° 20, l'ancienne cote : A.A. 2.

**1153** [Suppl. Z. f. in-fol. 305]. — « L'Apologie ou la justiffication de Medée. » Cette apologie, mise dans la propre bouche de Médée, est adressée au Roi. Début : « Si mes parolles estoient aussy puissantes a persuader... » La fin manque, après le premier livre.

Papier; 63 feuillets; 350 sur 238 millim. — XVIIe siècle. — Ancien : Carton O. 17.

**1154** [Suppl. Z. in-fol. 306]. — Lettres écrites à l'archevêque de Paris, puis cardinal de Noailles, de 1680 à 1725. Originales, pour la plupart. — Les correspondants du cardinal sont en majeure partie des ecclésiastiques : fonctionnaires de la cour pontificale, cardinaux, généraux d'ordres, abbés, abbesses, prêtres, religieux, etc... Leurs lettres traitent presque toutes de questions d'administration ou d'histoire

ecclésiastique (affaires des protestants, fol. 24, 47, 68, 98) et de dogme; quelques-unes traitent de matières politiques : guerre de Pologne, 1704 (fol. 26); — affaires d'Italie, 1706 (fol. 28), etc.

Papier; 251 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle.

**1155** [Suppl. Z. f. in-fol. 307]. — Recueil de LETTRES, écrites de 1676 à 1731 aux abbés et par les abbés de Sainte-Geneviève. Originales, pour la plupart.

On y a joint (fol. 1) une lettre du Fr. P. PERNOT au P. Prévôt, touchant divers abbés de Sainte-Geneviève, du XIII$^e$ siècle; 15 mars 1738. — Original.

Papier; 133 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle.

**1156** [Suppl. Z. f. in-fol. 307 *bis*]. — Recueil de lettres, écrites au P. Joseph Barre, de 1731 à 1763. Originaux. — Les principaux sujets dont il est parlé dans ces lettres sont les suivants : ouvrages du P. Barre, spécialement son Histoire d'Allemagne (fol. 13-17, 20, 40, 71, 74, 90, 92, 109-113, 119-121, 123, 125, 133, 135, 136, 141, 150, 153, 154); — le péché originel (fol. 2); — l'Imitation de J.-C. (fol. 8, 11); — visite du prince de Nassau à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (fol. 13); — la charge de grand sénéchal d'Anjou, au moyen âge (fol. 24, 26-33); — les baillis et les sénéchaux (fol. 137); — diverses questions bibliographiques (fol. 38, 81, 100, 101, 115, 121, 123, 127, 141, 154); — maladie et mort du jurisconsulte Jean-Jacques Mascov (fol. 42, 143, 154); — histoire de Beauvais (fol. 60); — histoire de Saint-Malo (fol. 84, 86); — vie de Schœpflin (fol. 102-104); — titre de comte palatin porté par les comtes de Champagne et de Brie (fol. 98); — l'Université de Paris (fol. 117); — le maréchal de Fabert (fol. 119-121); — chanoines réguliers en Portugal (fol. 125-130); — découverte d'une inscription à Béziers (fol. 132); — attaque de Berlin par les Russes, en 1760 (fol. 158); — questions théologiques (fol. 67, 159).

Parmi les signataires de ces lettres figurent : Eusèbe AMORT, doyen des chanoines de Pollingen, en Bavière (fol. 2 et suiv.); — d'AUBIGNY, ministre du roi de France à Liège (fol. 18); — Gottlob BOEHM, professeur d'histoire à Leipzig (fol. 40-60); — Jean-Jacques MASCOV, jurisconsulte (fol. 135); — Jean-Frédéric EHRLEN, professeur à Strasbourg (fol. 102-104); — Charles de CAYLUS, évêque d'Auxerre (fol. 20); —

le marquis de Beauvau [Charles-Juste?] (fol. 24); — Frédéric-Jérôme de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, plus tard cardinal (fol. 67); — Henri, comte de Brühl, ministre d'Auguste III, roi de Pologne (fol. 77, 79); — Dupain [Dupain-Montesson, ou Dupain-Triel], ingénieur-géographe du Roi (fol. 94); — Éléazar Mauvillon, alors professeur de langue française à l'Université de Leipzig (fol. 143-148); — Fabert, petit-neveu du maréchal (fol. 105-106).

Outre les lettres adressées au P. Barre, on trouve dans le présent volume : 1°, deux lettres de César Benvenuti au P. Le Courayer, sur des questions bibliographiques; Rome, 1715 et 1725 (fol. 33, 34); — 2°, une lettre d'Éléazar Mauvillon à M. Delepine, imprimeur à Paris; Leipzig, 1748.

Une note de Mercier de Saint-Léger, placée au fol. 1, indique, comme ayant fait partie du présent recueil, des lettres de Pfeffel, Scheid, Secousse, baron de Senkenberg, Schœpflin. Elles ne s'y trouvent plus.

Papier; 160 feuillets; haut. et larg. diverses. — 1715-1763.

**1157** [Suppl. Z. in-fol. 308]. — Recueil de lettres du cardinal de Noailles, et à lui adressées; 1680-1716. Brouillons et copies. — Trois des lettres adressées au cardinal sont de son frère, Gaston de Noailles, évêque de Châlons.

Papier; 30 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e et XVIII^e siècle.

**1158** [Suppl. Z. f. in-fol. 309]. — Le P. Le Pelletier, Notes historiques sur les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

Papier; 26 feuillets; 253 à 300 sur 180 à 200 millim. — XVIII^e siècle.

**1159** [Suppl. Z. f. in-fol. 310]. — 1 (fol. 2). Lettre de Henri-Christian, baron de Senkenberg, au P. Barre; Vienne, 13 juillet 1760. Autographe.

2 (fol. 5). Réponse du P. Barre. Brouillon.

Papier; 6 feuillets; 318 sur 202 et 318 sur 215 millim. — XVIII^e siècle.

**1160** [Suppl. Z. f. in-fol. 311]. — Œuvres du P. Gillet, génovéfain. Autographes :

1 (fol. 2). Fragment d'un traité de grammaire générale.

2 (fol. 19). Notes sur Phèdre, le fabuliste, Cornelius Nepos, Jules

César, et sur les meilleures éditions de leurs œuvres; suivies de conseils pour apprendre à écrire le latin.

3 (fol. 31). Commentaire sur les livres des Machabées.

4 (fol. 47). Notes sur S. Clément d'Alexandrie; ses doctrines.

Papier; 74 feuillets; 300 sur 200 millim. (pièces 1, 2, 4); 320 sur 207 millim. (pièce n° 3). — XVIII[e] siècle.

**1161** [Suppl. Z. f. in-fol. 312]. — « Remarques sur l'Erudition. » Ce sont des notes sur diverses questions ecclésiastiques et théologiques; sur des ouvrages parus de 1684 à 1712; sur des événements littéraires, artistiques, scientifiques, survenus pendant la même période. Elles ont été extraites des journaux du temps, de celui de Trévoux, entre autres.

Papier; 111 feuillets; 350 sur 230 millim. — XVII[e]-XVIII[e] siècle.

**1162** [Suppl. Z. f. in-fol. 313]. — Le P. Barre, Mélanges, autographes :

1 (fol. 2). Notes sur les chanceliers de l'Université de Paris, extraites de la table des matières des registres du Parlement, qui appartient à M. Joly de Fleury, procureur général de cette compagnie.

2 (fol. 4). Mémoire sur le différend entre les ducs et pairs et les présidents du Parlement, touchant l'honneur d'opiner les premiers aux lits de justice.

3 (fol. 20). « Lettre sur [la manière de composer] les portraits historiques. »

Papier; 29 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII[e] siècle.

**1163** [Suppl. Z. f. in-fol. 313[1]]. — Mercier de Saint-Léger, Réfutation du livre de Seiz intitulé : *Annus tertius saecularis inventae artis typographicae, sive brevis historica enarratio de inventione artis typographicae,* auctore Joan. Christiano Seiz, franco-germano, et idiomate belgico et hinc auctior reddita; Harlemi ...apud Is. et Joan. Enschedé, 1742, in-8°.

Papier; 7 feuillets; 348 sur 220 millim. — XVIII[e] siècle.

**1164** [Suppl. Z. f. in-fol. 313[2]]. — Claude-Bernard Petitot, Mélanges, autographes : « Sur les nouveaux systèmes d'instruction publique » (fol. 3); — « Sur Hérodote » (fol. 3); — « Sur les mé-

moires de Duclos et sur la Régence » (fol. 5 v°) ; — « Sur les romans » (fol. 8 v°); — « Sur l'Académie française » (fol. 10); — « Influence de la réformation des lettres, ou réflexions sur l'*Histoire de la guerre de Trente ans,* par Schiller, et sur l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, par le P. Bougeant, jésuite » ; Paris, 1751, in-12, et 1767, in-4° (fol. 13 v°).

Papier; 18 feuillets ; 350 sur 220 millim. — XVIII^e siècle.

**1165** [Suppl. Z. f. in-fol. 314]. — HÉRARDIN, conseiller du Roi, Mémoire sur les monnaies, sous le règne de Louis XIV. Extraits des registres de la Cour des monnaies et du Conseil d'État, 1641-1670. Projet d'adjudication de la frappe des monnaies, 1684.

Papier; 25 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e siècle.

**1166** [ZZ. l. in-fol. 1]. — Le P. Jean HARDOUIN, « Numismata saeculi Theodosiani » ; avec figures. — « Numismata saeculi Justinianaei » ; avec figures. — Ce sont les ouvrages imprimés sous ces titres dans les *Opera varia* de Hardouin (Amsterdam, 1733, in-fol.), p. 363-547.

Papier; 226 feuillets; 318 sur 198 millim. — XVIII^e siècle.

**1167** [ZZ. l. in-fol. 2]. — « Stephani BARLETII, Allobrogis, jurisperiti Grationopolitae (*sic*), Absconditarum rerum et mirabilium gentis suae monimenta. » On trouve dans cet ouvrage, outre l'histoire des Allobroges, un grand nombre de dessins à la plume, représentant des autels votifs gallo-romains, avec inscriptions, des temples, des églises, des tombeaux, etc.

Papier; I-103 feuillets; 343 sur 230 millim. — XVII^e siècle. — « Ex bibliotheca S. Genovefae Parisiensis, 1674. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.) — Anciens n^os : Q. 30; — J. i. 35; — Z. l. 4 (du Catalogue de 1791).

**1168** [ZZ. l. in-fol. 3]. — « Lampas Indiae novantiquae gemmariae, hoc est gemmarum antiquarum aposphragismata litterata, restituta et illustrata duo millia, ex Ludovici CHADUCII, Arverni, in foro Ricomagensi consiliarii regii, dactylotheca, cum scholiis ductori[i]s et indicibus iisque locupletissimis. » C'est la reproduction des pièces de la collection de pierres gravées de Louis Chaduc, conseiller au présidial de Riom, † en 1638. Manuscrit original de Chaduc, daté de 1628. — Voy. sur cet

ouvrage : P. J. Mariette, *Traité historique des pierres gravées du Cabinet du Roi* (Paris, 1750), t. I, p. 307.

Papier; 206 feuillets; 433 sur 290 millim. — 1628. — « Ex libris sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Ancien nº : M. 1. 1.

**1169** [ZZ. f. in-fol. 1]. — « Description et explication (sans figures) des principales medailles qui sont dans le Cabinet de la bibliothèque des RR. PP. de Ste Genevicfve de Paris, recherchées et mises en ordre par les soins du R. P. Du Moulinet (*sic*), bibliothequaire et secretaire du R. P. General, qui a fait designer les plus curieuses pour mettre dans le Cabinet du Roy. »

Papier; 223 feuillets; 317 sur 200 à 205 millim. — XVIIe siècle. — Anciens nos : ZZ. 457; — 132 (rouge); — Z. 721.

**1170** [ZZ. f. in-fol. 2]. — « Explication des Medailles [romaines] du Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève »; avec figures. — Cet ouvrage ne porte pas de nom d'auteur, mais on peut conjecturer qu'il a été fait par le P. Du Molinet ou sous sa direction, avant l'époque du transfert d'une partie de la collection dans le Cabinet du Roi.

On a inséré à la fin du volume une pièce détachée, contenant la liste des « médaillons en or placez à la tête des médailles d'or impériales, dont Mgr le duc d'Orleans, qui est décédé dans cette abbaïe, a bien voulu nous faire présent ».

Papier; I-177 feuillets; 287 sur 211 millim. — XVIIe siècle. — Anciens nos : V. 60; — ZZ. 192; — 131 (rouge).

**1171** [ZZ. f. in-fol. 3]. — Double du numéro précédent; copié, semble-t-il, par la même main.

Papier; 111 feuillets; 300 sur 225 millim. — XVIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753. — Sur le premier plat intérieur de la reliure, on a collé l'adresse imprimée du graveur Chalochet, à Paris, auquel devait être confiée, probablement, la reproduction des médailles dessinées dans le présent volume.

**1172** [ZZ. f. in-fol. 3a]. — « Catalogue des médaillons et médailles antiques du Cabinet de l'abbaye... Ste Geneviève, de tous métaux et de toutes grandeurs... fait par A. Mongez, chanoine régulier, garde

des Antiques et du Cabinet d'histoire naturelle de l'abbaye de Sainte-Geneviève... 1783. »

Papier; 440 feuillets; 340 sur 220 millim. — 1783. — Reliure en veau plein, avec fers dorés, aux armes de Sainte-Geneviève.

**1173** [ZZ. f. in-fol. 4]. — « La Vie et les principales actions d'Auguste Cesar, justifiées par les medailles. » Début : « Auguste doit à sa naissance, aussi bien qu'à son merite... » Fin : « ...et des plus accomplis qui ayent jamais porté la couronne et qui ayent gouverné l'empire du monde. »

Dans le texte de l'ouvrage sont intercalés des dessins de médailles, à la plume.

Papier; 130 feuillets; 352 sur 230 millim. — XVIII^e siècle. — Ancien n° : Z. f. 8 (du Catalogue de 1791).

**1174** [ZZ. f. in-fol. 5]. — « Registre contenant les procès verbaux des Ceremonies extraordinaires de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève..., commencé en 1764 », et terminé en 1806. — Les cérémonies dont il est question dans le présent registre n'intéressent pas seulement l'histoire de l'abbaye et celle de ses principaux dignitaires, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais aussi celle de la France en général; car elles eurent lieu souvent à l'occasion de quelque événement important. — A la page 244, se lit un récit de la prise de la Bastille, rédigé le 18 juillet 1789; à la page 253, un procès-verbal du transfert du corps de Mirabeau dans l'abbaye. Le volume se termine (fol. 254-256) par trois épitaphes en l'honneur du P. Pingré, † en 1795, et par une notice historique sur Louis-Pierre Anquetil, chanoine régulier de Sainte-Geneviève (fol. 257-264).

Papier; 264 pages; 350 sur 255 millim. — 1764-1806. — Le présent volume a été donné à la Bibliothèque Sainte-Geneviève par M. Delaunay, curé de Saint-Étienne du Mont, en même temps que la collection des *Imitations de Jésus-Christ,* placée actuellement sous les n^os : Δ. 686-698, 15816-15869, 54788-55790.

**1175** [Suppl. ZZ. f. in-fol. 316][1]. — Collection d'Autographes de personnages connus (XVII^e-XIX^e siècle) : Adélaïde de France [Madame

[1] Dans l'ancien classement, le n° Suppl. in-fol. 315 était vacant.

Marie-] (fol. 3); — le P. Noël Alexandre (fol. 6); — Fançois Annat, confesseur de Louis XIV (fol. 9); — Louis-Pierre Anquetil (fol. 12); — René-Louis, marquis d'Argenson (fol. 119); — Jean-Sylvain Bailly (fol. 15); — le cardinal Antonio Barberini (fol. 21); — le P. Joseph Barre (fol. 17); — Barrois l'aîné [libraire?] (fol. 20); — le P. Blanchart (fol. 23); — le P. Boulart (fol. 24); — dom Martin Bouquet (fol. 27, 28, 29); — Guillaume-François de Bure (fol. 44); — Buffon (fol. 32); — Charles-Étienne-Louis Camus, sous-directeur de l'Académie des sciences (fol. 32); — Jacques Cassini (fol. 35); — André Colbert, évêque d'Auxerre (fol. 37); — Condé [Le grand] (fol. 39); — Daunou (fol. 42); — Égly [Charles-Philippe Monthénault d'] (fol. 51); — Fouchy [Grandjean de], secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (fol. 32); — Grignan [Jacques-Adhémar de Monteil de], évêque d'Uzès (fol. 53, 54); — Jacques-René Hébert, dit le Père Duchesne (fol. 57); — Hofman, chef du Bureau des étrangers, sous le Directoire (fol. 88); — Louis de Lacaille, de l'Académie des sciences (fol. 60); — Françoise de La Chastre, abbesse de Faremoutier (fol. 62); — Henri de La Trémoïlle, duc de Thouars (fol. 64); — La Vrillière (fol. 66); — l'abbé Le Beuf (fol. 69 v°); — Le Chevalier, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (fol. 71); — Le P. Le Courayer (fol. 74); — Le P. Jacques Lelong (fol. 79); — Pierre-Charles Le Monnier, de l'Académie des sciences (fol. 86); — Lenoir-Laroche, ministre de la police générale sous le Directoire (fol. 88); — Malesherbes [Lamoignon de], président de l'Académie des sciences (fol. 32); — Mairan [Jean-Jacques Dortous de], directeur de l'Académie des sciences (fol. 32); — le cardinal Mazarin (fol. 90); — Mentelle, éditeur-géographe (fol. 93); — Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (fol. 94); — Louis XIV (fol. 98); — Louvois (fol. 100); — Montgenot, graveur (fol. 103); — Adrien-Maurice de Noailles, maréchal de France (fol. 105); — César-Gabriel, duc de Praslin (fol. 107); — Henri Pussort, conseiller au Conseil royal des finances (fol. 110); — Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de La Trappe (fol. 112); — Saint-Florentin [Louis Phelypeaux, comte de] (fol. 115); — Siméon [Jos.-Balthazar, vicomte] (fol. 117); — Jean-Baptiste du Sollier, bollandiste (fol. 46).

Les pièces contenues dans le présent recueil n'offrent pas, en général, d'autre intérêt que celui qui s'attache au nom des personnages dont elles émanent. Nous indiquerons brièvement les sujets les plus importants qui y sont traités : la Sorbonne, 1717 (fol. 6); — l'église d'Uzès,

1659, 1660 (fol. 9, 90); — l'Histoire d'Allemagne, du P. Barre (fol. 17); — la nomination du P. Fronteau comme chancelier de l'Université (fol. 23); — la bibliothèque de Mazarin; Naudé (fol. 24); — questions de bibliographie (fol. 27, 29, 44, 50); — observation du passage de Vénus sur le soleil, en 1761, par le P. Pingré; essai d'horloges marines par le même, en 1768 (fol. 32, 107); — observations astronomiques (fol. 35, 60, 86); — réclamation de Daunou à Lucien Bonaparte, au sujet de sa place de conservateur de la Bibliothèque du Panthéon (fol. 42); — saint Hartmann, évêque de Brixen (fol. 47); — reliques de sainte Fare et de sainte Edilburge (fol. 62); — prieuré de Cassan (fol. 66); — évêché d'Auxerre, sous Guillaume II de Seignelay, 1207-1220 (fol. 69); — affaires ecclésiastiques diverses (fol. 74, 94, 96, 98, 100); — un portrait gravé de François Doublet, professeur à l'École de médecine de Paris, 1809 (fol. 103); — construction d'une nouvelle église de Sainte-Geneviève, 1754 (fol. 105, 119); — jansénisme (fol. 112).

En tête du volume, se trouve une « liste des autographes à retirer des cartons » de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; de la main de Robert, conservateur à ladite Bibliothèque. Les autographes qui sont mentionnés dans cette liste ne figurent pas dans le présent recueil.

Papier; 119 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII[e]-XIX[e] siècle.

**1176** [A. l. in-4°. 1]. — Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et autres, formée de fragments de Bibles raccordés après coup.

L'ordre des livres est le suivant :

Genèse (fol. 3). — Exode (fol. 16). — Lévitique (fol. 27). — Nombres (fol. 34 v°). — Deutéronome (fol. 45). — Josué (fol. 54 v°). — Juges (fol. 61 v°). — Ruth (fol. 68 v°). — Rois, I, II, III, IV (fol. 69). — Paralipomènes, I, II (fol. 104). — Esdras, I (fol. 121); suivi (fol. 124) de Néhémie, sans titre ni séparation, mais avec une capitulation spéciale. — Esdras, II (fol. 128). — Tobie (fol. 131 v°). — Judith (fol. 134 v°). — Esther (fol. 138). — Job (fol. 141 v°). — Psaumes (fol. 148 v°). — Proverbes (fol. 167). — Ecclésiaste (fol. 173). — Cantique des cantiques (fol. 175). — Sagesse (fol. 176). — Ecclésiastique (fol. 181); suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, et de l'oraison de Salomon, formant ensemble le 51[e] chapitre. — Isaïe

(fol. 193). — Jérémie (fol. 207 v°). — Lamentations (fol. 224 v°). — Oraison de Jérémie (fol. 225 v°). — Baruch (fol. 226). — Ézéchiel (fol. 228). — Daniel (fol. 242 v°). — Osée (fol. 248 v°). — Joel (fol. 250 v°). — Amos (fol. 251 v°). — Abdias (fol. 253). — Jonas (fol. 253 v°). — Michée (fol. 254). — Nahum (fol. 255). — Habacuc (fol. 255 v°). — Sophonie (fol. 257). — Aggée (fol. 257 v°). — Zacharie (fol. 258). — Malachie (fol. 260 v°). — Machabées, I, II (fol. 261). — S. Mathieu (fol. 276 v°). — S. Marc (fol. 284 v°). — S. Luc (fol. 290). — S. Jean (fol. 298 v°). — Actes des apôtres (fol. 305). — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 314) ; — aux Corinthiens, I, II (fol. 317) ; — aux Galates (fol. 323) ; — aux Éphésiens (fol. 324) ; — aux Philippiens (fol. 325) ; — aux Colossiens (fol. 326) ; — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 326 v°) ; — à Timothée, I, II (fol. 326) ; — à Tite (fol. 330) ; — à Philémon (fol. 330) ; — aux Hébreux (fol. 330 v°). — Épîtres canoniques : de S. Jacques (fol. 333) ; — de S. Pierre (fol. 334) ; — de S. Jean (fol. 335 v°) ; — de S. Jude (fol. 337). — Apocalypse (fol. 337).

Division actuelle des chapitres; pas d'indications stichométriques.

Au verso du fol. 342, une main plus récente (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) a copié la liste des livres de la Bible, avec l'indication du nombre des chapitres de chacun d'eux.

Parchemin; 342 feuillets; 198 sur 145 millim. — XIII<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> manuscrit : fol. 1-156, 167-342; 2<sup>e</sup> manuscrit : fol. 157; 3<sup>e</sup> manuscrit : fol. 158-165). — Lettrines en couleur. — Au fol. 123, on lit le nom (écriture du XV<sup>e</sup> siècle) : « Jacques Robert. » — Sur les deux plats extérieurs de la reliure, est estampé un médaillon doré, contenant au milieu les lettres P. P. P. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : A. 2.

**1177** [A. l. in-4°. 2]. — 1 (fol. 1). Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Genèse (fol. 5 v°). — Exode (fol. 27 v°). — Lévitique (fol. 45). — Nombres (fol. 57 v°). — Deutéronome (fol. 75). — Josué (fol. 91). — Juges (fol. 102 v°). — Ruth (fol. 114). — Rois, I, II (Samuel), III, IV (fol. 115 v°). — Paralipomènes, I, II (fol. 171 v°). — Esdras, I (fol. 202). — Néhémie (fol. 206 v°). — Tobie (fol. 212 v°). — Judith (fol. 217). — Esther (fol. 223). — Job (fol. 229). — Psaumes (fol. 240) ; avec un argument en tête et une oraison à la fin de chaque psaume. Après le psaume CL, se trouve le psaume chanté par David vain-

queur de Goliath : « Pusillus eram inter fratres... » ; puis la préface d'Alcuin aux Psaumes (Migne, t. CI, col. 21) : « Prophecie spiritus non semper prophetarum mentibus... » ; enfin l'hymne de Sidrac, Misac et Abdenago : « Benedicite, omnia opera Domini, Domino... » — Proverbes (fol. 282). — Ecclésiaste (fol. 291 v°). — Cantique des cantiques (fol. 295 v°). — Sagesse (fol. 297 v°). — Ecclésiastique (fol. 304 v°); suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, formant le chap. LI, et de l'oraison de Salomon, à part. — Isaïe (fol. 324). — Jérémie (fol. 347 v°); suivi des Lamentations (fol. 375) et de l'oraison de Jérémie (fol. 377). — Baruch (fol. 377). — Ézéchiel (fol. 380 v°). — Daniel (fol. 404 v°). — Les douze petits prophètes (fol. 414 v°) : Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. — Machabées, I, II (fol. 436). — Les quatre Évangiles (fol. 461) : S. Mathieu, S. Marc, S. Luc, S. Jean. — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 518); — aux Corinthiens, I, II (fol. 526); — aux Galates (fol. 536 v°); — aux Éphésiens (fol. 538 v°); — aux Philippiens (fol. 541 v°); — aux Colossiens (fol. 542); — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 543 v°); — à Timothée, I, II (fol, 545 v°); — à Tite (fol. 548 v°); — à Philémon (fol. 549 v°); — aux Hébreux (fol. 549 v°); — aux Laodicéens (fol. 554 v°). — Actes des apôtres (fol. 554 v°). — Épîtres canoniques (fol. 570) : de S. Jacques; — de S. Pierre, I, II; — de S. Jean, I, II, III; — de S. Jude. — Apocalypse (fol. 578).

Division actuelle des chapitres; pas d'indications stichométriques. Titres hébreu et latin aux livres suivants : Exode, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Rois, Proverbes, Cantique des cantiques.

2 (fol. 586). « Interpretationes beati JERONIMI, presbiteri, per alphabetum. » Début : « Aaz, apprehendens vel apprehensio... » Fin : « Zuzim, consciliantes eos vel consciliatores eorum. »

Parchemin; 638 feuillets; 265 sur 200 millim. — XIV<sup></sup>e siècle. Le copiste était de Bologne, comme l'indique la note suivante, placée après l'Apocalypse : « Hic est finis libri Apocalipsis. Gloria sit tibi, Christe, quoniam explicit liber iste. Qui scripsit hunc librum vadat imparadisum. Amen, amen, amen. Nomen meum non pono, quia me laudare non volo. Bononie natus, Dominus semper sit glorificatus. » — Peintures en tête de chaque livre. Marges ornées. Lettrines en couleur. Titres rubriqués. L'ornementation est italienne, comme l'écriture. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Au fol. 640, on lit les mots (écriture du XVIIe siècle) : « 8 pistolles », qui indiquent peut-être un prix de vente du volume.

**1178** [A. l. in-4°. 2²]. — 1 (fol. 1). Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 1). — Josué (fol. 89 v°). — Juges (fol. 101). — Ruth (fol. 112). — Rois, I, II, III, IV (fol. 114). — Paralipomènes, I, II (fol. 170). — Esdras, I (fol. 199). — Néhémie (fol. 204). — Esdras II (fol. 210 v°). — Tobie (fol. 217) ; il y manque les chap. I, II, le début du chap. III, la fin du chap. XIII et le chap. XIV. — Judith (fol. 220) ; il y manque le chap. I et le début du chap. II. — Esther (fol. 225). — Job (fol. 231). — Psaumes (fol. 241). — Proverbes (fol. 269). — Ecclésiaste (fol. 279). — Cantique des cantiques (fol. 283). — Sagesse (fol. 284 v°). — Ecclésiastique (fol. 291 v°) ; suivi des oraisons de Jésus, fils de Sirach, et de Salomon, chacune avec un titre spécial. — Isaïe (fol. 311). — Jérémie (fol. 332 v°). — Lamentations de Jérémie (fol. 359) ; il y manque la fin, depuis le verset 50 du chap. III ; manque aussi l'oraison de Jérémie. — Baruch (fol. 361). — Ézéchiel (fol. 365). — Daniel (fol. 387). — Les douze petits prophètes dans l'ordre habituel [voy. les mss. n°s 1176 et 1177] (fol. 398). — Machabées, I, II (fol. 417 v°). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 441). — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 489) ; — aux Corinthiens, I, II (fol. 495 v°) ; — aux Galates (fol. 504 v°) ; — aux Éphésiens (fol. 506) ; — aux Philippiens (fol. 508 v°) ; — aux Colossiens (fol. 509 v°) ; — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 511) ; — à Timothée, I, II (fol. 513) ; — à Tite (fol. 515 v°) ; — à Philémon (fol. 516) ; — aux Hébreux (fol. 516). — Actes des apôtres (fol. 520 v°). — Épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 536). — Apocalypse (fol. 542 v°).

Division actuelle des chapitres ; pas d'indications stichométriques.

2 (fol. 549). « Incipiunt Interpretationes nominum hebraicorum. » Début : « Aaz, apprehendens vel apprehensio... » Fin : « ...Zuzim, consiliantes eos vel consiliatores eorum. »

Parchemin ; II-591 feuillets ; 187 sur 130 millim. — XIII°-XIV° siècle. — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 590, on lit (écriture du XV° siècle) : « Sum Guillielmi Thomas. » — Au fol. 589, on lit (écriture du XV° siècle) : « Essomes. A Felix Lacma (?) illud... » Il y avait à Essommes une abbaye augustinienne, qui fut réunie à la congrégation de France, au milieu du XVII° siècle. — Aux fol. I v° et 591, on lit (écriture du XV° siècle) : « Pour maître Françoys d'Albiac. » — Au fol. I v°, on lit : « Dominus Nicolaus Duboys me jure possidet, mart. 16, 1614 » ; et au

fol. 432 : « A Duboys, curé de Passi sur Marne, 16 de mars 1614. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : C. 1 ; — A. 1.

**1179** [A. l. in-4°. 3]. — 1. — Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres, et quelques gloses marginales, d'une autre main, empruntées à quelque *Correctorium Scripturae sacrae.*

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 3). — Josué (fol. 90). — Juges (fol. 101 v°). — Ruth (fol. 113). — Rois, I, II, III, IV (fol. 114 v°). — Paralipomènes, I, II (fol. 172 v°). — Esdras, I (fol. 200 v°). — Néhémie (fol. 205 v°). — Tobie (fol. 211 v°). — Judith (fol. 216 v°). — Esther (fol. 222 v°). — Job (fol. 228 v°). — Psaumes (fol. 241). — Proverbes (fol. 267 v°). — Ecclésiaste (fol. 277 v°). — Cantique des cantiques (fol. 281). — Sagesse (fol. 282 v°). — Ecclésiastique (fol. 289 v°) ; suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, formant le 51[e] chapitre, et de l'oraison de Salomon, formant le 52[e] chapitre. — Isaïe (fol. 308 v°). — Jérémie (fol. 229 v°). — Lamentations (fol. 353). — Oraison de Jérémie (fol. 354 v°). — Baruch (fol. 355). — Ézéchiel (fol. 357 v°). — Daniel (fol. 379). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 388). — Machabées, I, II (fol. 408). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 431). — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 482) ; — aux Corinthiens, I, II (fol. 487 v°) ; — aux Galates (fol. 497) ; — aux Éphésiens (fol. 499) ; — aux Philippiens (fol. 500 v°) ; — aux Colossiens (fol. 502) ; — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 503) ; — à Timothée, I, II (fol. 505) ; — à Tite (fol. 507 v°) ; — à Philémon (fol. 508 v°) ; — aux Hébreux (fol. 508 v°). — Actes des apôtres (fol. 513). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 527 v°). — Apocalypse (fol. 534).

Division actuelle des chapitres ; pas d'indications stichométriques.

2 (fol. 541 v°). Interprétations des noms propres de la Bible. Début : « Aaron, mons fortis vel mons fortitudinis... » Fin : « Zorobabel... aut iste magister confusionis. Esdras 3 ; Aggeus 5 ; Matheus 1°. » — A la suite, on trouve des additions à ces Interprétations, de la même main : « Hec nomina non inveni in Interpretationibus : Bethachar... »

3 (fol. 555 v°). Extrait des commentaires de S. Jérôme sur Ézéchiel.

4 (fol. 555 v°). Épître de S. Paul aux Laodicéens : « Sequentem epistolam scripsit Apostolus ad Laodicenses. Que, si esset in canone, deberet poni post epistolam ad Colocenses... »

5 (fol. 556). Le deuxième livre d'ESDRAS : « Incipit secundus liber Esdre. Et fecit Josias... »

6 (fol. 565). « Isti sunt libri BIBLIE, cum capitulorum numero. » Liste des livres de la Bible, avec indication du nombre des chapitres de chacun d'eux.

7 (fol. 565 v°). Liste des ÉPITRES et des ÉVANGILES des dimanches et des principales fêtes de toute l'année. A noter (fol. 570 v°) : fête de la translation de S. François d'Assise.

Les feuillets liminaires du commencement et de la fin du volume contiennent diverses notes des XIII$^e$, XIV$^e$ et XV$^e$ siècles : 1° (fol. 1). « Expositores Biblie. » C'est une liste des livres de la Bible, avec indication des auteurs qui les ont commentés. — 2° (fol. 1). « Reges Syrie qui nominantur in Biblia... Reges Assyriorum... Reges Medorum et Persarum. » — 3° (fol. 1 v°). Généalogie de Jésus-Christ depuis Adam. — 4° (fol. 2). Explication de quelques mots grecs latinisés et de mots latins : exapla, centones, suntagma, apocrifum, bucina, facinavit, excetra. Note sur le poète Simonide. Noms des douze tribus d'Israël. — 5° (fol. 2 v°). Résumé symbolique des Saintes Écritures, basé sur le distique suivant :

> « Littera gesta docet, quid credas allegoria,
> Moralis quid agas, quid speras (vel quo tendas) anagogia. »

6° (fol. 574). Fragment sur la pudeur féminine.

Parchemin ; I-571 feuillets ; 215 sur 147 millim. — XIII$^e$ siècle (articles n$^{os}$ 1 et 2) ; XIV$^e$ siècle (articles n$^{os}$ 3 à 7). — Lettrines en couleur. — Au fol. 571, on lit : « Istam Bibliam emit Matheus Houyau, canonicus ecclesie Cenomanensis, in villa Florencie, in qua tunc dominus papa Eugenius quartus cum sua romana curia moram agebat. Pro qua solvit cuidam fratri, cujus tunc erat, precium triginta trium ducatorum de cugno Florencie, et unum ducatum cum sex grossis librario qui ministravit eam predicto Matheo. Anno Domini M° CCCC° XXXV, XII octobris. » — Au fol. I, on lit : « Monsieur Pingré, bibliothécaire. » — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. »

**1180** [A. l. in-4°. 4]. — BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme, Raban Maur et autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 1). — Josué (fol. 62). — Juges (fol. 69 v°). — Ruth (fol. 77). — Rois, I, II, III, IV (fol. 78). — Paralipomènes, I, II (fol. 115 v°). — Esdras, I (fol. 134 v°). — Néhémie (fol. 137 v°). —

Esdras, II (fol. 141 v°). — Tobie (fol. 147 v°). — Judith (fol. 148 v°). — Esther (fol. 152 v°). — Job (fol. 156 v°). — Psaumes, avec titres ou sommaires rubriqués en tête de chaque psaume (fol. 164 v°). — Proverbes (fol. 184). — Ecclésiaste (fol. 190). — Cantique des cantiques (fol. 192 v°). — Sagesse (fol. 193 v°). — Ecclésiastique (fol. 198); suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, formant les 51e et 52e chapitres. — Isaïe (fol. 210 v°). — Jérémie (fol. 225). — Lamentations (fol. 242 v°). — Oraison de Jérémie (fol. 243 v°). — Baruch (fol. 244). — Ézéchiel (fol. 246). — Daniel (fol. 261 v°). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 268). — Machabées, I, II (fol. 282 v°). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 300). — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 334 v°); — aux Corinthiens, I, II (fol. 338 v°); — aux Galates (fol. 245); — aux Éphésiens (fol. 346); — aux Philippiens (fol. 347 v°); — aux Colossiens (fol. 348 v°); — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 349 v°); — à Timothée, I, II (fol. 351); — à Tite (fol. 353); — à Philémon (fol. 353 v°); — aux Hébreux (fol. 353 v°). — Actes des apôtres (fol. 356 v°). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 367 v°). — Apocalypse (fol. 372).

Division actuelle des chapitres; pas d'indications stichométriques. Titres hébreux aux livres de l'Exode et des Nombres.

Parchemin; I-377 feuillets; 221 sur 150 millim. — XIIIe-XIVe siècle. — Peintures en tête de chaque livre. Lettrines en couleur. — Au fol. 377, après l'*explicit* de l'Apocalypse, on distingue une signature presque effacée (écriture du XVe siècle) : « Jo. Maugier. » — Au fol. I, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « La Bible apartenant à maistre Macé, marchant notaire et secretaire du Roy et de la Royne. » — Au même fol., on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Collegii Flexiensis Societatis Jesu catalogo adscriptus. » « Donnée [à Sainte-Geneviève ?] par le R. Père de la Fare [ou de la Trève], recteur du collège des Jésuites de La Flèche, le ... sept. 1706. » Signé : « Foucault » (?). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1181** [A. l. in-4°. 5]. — 1 (fol. 1). BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme, Raban Maur et autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 1). — Josué (fol. 64 v°). — Juges (fol. 72). — Ruth (fol. 80). — Rois, I, II, III, IV (fol. 81). — Paralipomènes, I, II (fol. 121). — Esdras, I (fol. 142). — Néhémie (fol. 145 v°). —

Esdras, II (fol. 150 v°). — Tobie (fol. 155). — Judith (fol. 158 v°). — Esther (fol. 163). — Job (fol. 167 v°). — Psaumes (fol. 177), avec titres ou sommaires rubriqués en tête de chaque psaume. — Proverbes (fol. 198 v°). — Ecclésiaste (fol. 206). — Cantique des cantiques (fol. 209). — Sagesse (fol. 210). — Ecclésiastique (fol. 215 v°); suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, jointe sans séparation au 50e chapitre. — Isaïe (fol. 229). — Jérémie (fol. 245 v°). — Lamentations (fol. 264 v°). — Oraison de Jérémie (fol. 265 v°). — Baruch (fol. 266). — Ézéchiel (fol. 268 v°). — Daniel (fol. 285 v°). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 293). — Machabées, I, II (fol. 309). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 327 v°). — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 365) ; — aux Corinthiens, I, II (fol. 369) ; — aux Galates (fol. 376) ; — aux Éphésiens (fol. 377) ; — aux Philippiens (fol. 378 v°) ; — aux Colossiens (fol. 379 v°) ; — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 380 v°) ; — à Timothée, I, II (fol. 382) ; — à Tite (fol. 383 v°) ; — à Philémon (fol. 384 v°) ; — aux Hébreux (fol. 384 v°). — Actes des apôtres (fol. 387 v°). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 388 v°). — Apocalypse (fol. 403).

Division actuelle des chapitres; pas d'indications stichométriques.

2 (fol. 409). « Incipiunt INTERPRETATIONES hebraicorum nominum. » Début : « Aaz, apprehendens, vel apprehensio... » Fin : « Zuzim, consiliantes eos, vel consiliatores eorum. »

Parchemin; II-439 feuillets; 265 sur 177 millim. — XIIIe-XIVe siècle. — Peintures en tête de chaque livre, et, de plus, en tête de quelques psaumes. Lettrines en couleur. — Au fol. 439 v°, on lit : « Haec Biblia dedit et legavit ecclesie Silvanectensi deffunctus Johannes Aurifabri, anno Domini M° IIIIc duodecimo, mense augusti. » — Aux fol. I, 176 v°, 439 v°, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « De la librairie du chapitre de Nostre-Dame de Senlis. » — « Bib. San. Gen. Paris., 1734. » — Reliure molle, en maroquin plein, exécutée vers 1880.

**1182** [A. l. in-4°. 6]. — 1. — BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 10). — Josué (fol. 70). — Juges (fol. 88 v°). — Ruth (fol. 97). — Esther (fol. 98 v°). — Rois, I, II (désignés sous la rubrique Samuel), III, IV (fol. 102 v°). — Paralipomènes, I, II (Verba dierum) (fol. 145 v°). — Isaïe (fol. 169). — Jérémie (fol. 186 v°).

— Lamentations (fol. 209 v°). — Oraison de Jérémie (fol. 211). — Esdras, I (fol. 211 v°). — Néhémie (fol. 215 v°). — Proverbes (fol. 220 v°). — Ecclésiaste (fol. 228). — Cantique des cantiques (fol. 230 v°). — Sagesse (fol. 232). — Ecclésiastique (fol. 237); suivi des oraisons de Jésus, fils de Sirach, et de Salomon, formant ensemble le 51ᵉ chapitre. — Job (fol. 61). — Tobie (fol. 260). — Judith (fol. 263 v°). — Machabées, I, II (fol. 268). — Ézéchiel (fol. 286 v°). — Daniel (fol. 305 v°). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 314). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 331 v°); il manque la fin de S. Marc (xv, 41-47 et xvi) et le commencement de S. Luc (i, 1-42). — Actes des apôtres (fol. 371 v°). — Les épîtres canoniques (fol. 383 v°); il manque la fin de la 2ᵉ épître de S. Pierre (depuis ii, 7), les épîtres de S. Jean et l'épître de S. Jude. — Épîtres de S. Paul : aux Romains (fol. 387); il y manque le chap. i en entier; — aux Corinthiens, I, II (fol. 391); — aux Galates (fol. 398 v°); — aux Éphésiens (fol. 400); — aux Philippiens (fol. 402); — aux Colossiens (fol. 403); — aux Thessaloniciens, I, II (fol. 404 v°); — à Timothée, I, II (fol. 406); — à Tite (fol. 408 v°); — à Philémon (fol. 409); — aux Hébreux (fol. 409). — Apocalypse (fol. 412 v°). — Psaumes, avec titres ou sommaires en tête de chaque psaume (fol. 413).

Division actuelle des chapitres. Indications stichométriques à la fin des livres suivants : Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, Esther, Rois, I, II, III, IV; Paralipomènes, I, II; Proverbes, Cantique des cantiques, Ecclésiastique, Job, Tobie, Judith, Machabées, Ézéchiel, Daniel. — Titres hébreux et latins aux livres suivants : Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Rois, I, II, III, IV; Paralipomènes, I, II; Proverbes, Cantique des cantiques. — En tête de la Bible, une main plus récente (XIIIᵉ-XIVᵉ siècle) a écrit un sommaire de chaque livre, dans l'ordre où les donne le présent exemplaire.

2 (fol. 446). « Hec sunt INTERPRETATIONES hebraicorum nominum. » Début : « Aaz, apprehendens, vel apprehensio... » — Fin : « ...Zuzim, consiliantes eos, vel consiliatores eorum. »

3 (fol. 480 v°). Vers latins mnémoniques sur les textes bibliques : Début :

« A generat, B magos vocat, Egyptum petit exit,
C. Christum baptizat, predicat ante Johannes... »

Fin :

« Septimus est vir, avis octavus, leo bos majus
Bos volat, in nono decimo sua queque repono. »

Sur les marges et sur le dernier feuillet du volume, une main plus récente (XIII^e^-XIV^e^ siècle) a écrit quelques notes sans importance : commentaires de passages bibliques; extraits du Coran, etc.

Parchemin; 484 feuillets; 222 sur 140 millim. — XIII^e^ siècle. — Peintures. Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e^ siècle.) — Au bas du fol. 11, on lit le nom (écriture du XVII^e^-XVIII^e^ siècle) : « Blanchard. » — Sur le 1^er^ plat intérieur de la couverture, se trouve l'indication « 6 livres », qui s'applique peut-être à un prix de vente du présent volume. — Reliure en cuir gaufré, ancienne, avec restes de fermoirs.

**1183** [A. l. in-4°. 7]. — 1 (fol. 1). Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme, Raban Maur et autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 1). — Josué (fol. 90 v°). — Juges (fol. 103). — Ruth (fol. 114 v°). — Rois, I, II, III, IV (fol. 116). — Paralipomènes, I, II (fol. 176 v°). — Esdras I, II [Néhémie], III (fol. 207 v°). — Tobie (fol. 225 v°). — Judith (fol. 229 v°). — Esther (fol. 235 v°). — Job (fol. 240 v°). — Psaumes (fol. 255); avec titres ou sommaires en tête des psaumes I à L. — Proverbes (fol. 281). — Ecclésiaste (fol. 289). — Cantique des cantiques (fol. 293 v°). — Sagesse (fol. 295). — Ecclésiastique (fol. 301); suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, formant le 51^e^ chapitre. — Isaïe (fol. 318). — Jérémie (fol. 337 v°); suivi, sans séparations, des Lamentations et de l'oraison de Jérémie. — Baruch (fol. 362 v°). — Ézéchiel (fol. 365 v°). — Daniel (fol. 385). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 393 v°). — Machabées, I, II (fol. 413 v°). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 437). — Épîtres de S. Paul, dans l'ordre habituel, et sans la fausse épître aux Laodicéens (fol. 484). — Actes des apôtres (fol. 514). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 525). — Apocalypse (fol. 529 v°).

2 (fol. 537). Interpretationes nominum hebraicorum. Début : « Aaz, apprehendens, vel apprehensio... » La fin manque, après l'interprétation du mot : « Maachati. »

Parchemin; ii-564 feuillets; 194 sur 150 millim. — XIII^e^ siècle (deux ou trois mains). — Lettrines en couleur. — Au fol. ii, on lit la note sui-

vante : « Aujourdhuy, xxii^e jour de decembre M.V^c.LX et huit, je donne [j'é donné?] et donne ceste presente Bible a mon fils, Jehan Dubois. » Signé : « Dubois ». — Au même fol. on lit (écriture du XVIII^e siècle) : « Vous êtes prié de venir chez moi le plustot qu'il vous sera possible et nous parlerons de mademoiselle votre fille qui est toujours charmante a son ordinaire. » Signé : « Votre ami Moreaux. » — « Bibl. S^tae Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.) — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1184** [A. l. in-4°. 8]. — Recueil :

1 (fol. 1). Table des Épitres et des Évangiles pour les fêtes du temps et des saints et pour quelques cérémonies. Les saints bohémiens y sont particulièrement mentionnés.

2 (fol. 7). Vers symboliques sur les livres bibliques, où chaque mot ou réunion de mots résume le contenu d'un chapitre. Début :

> « Sex, prohibet, peccant, Abel, Enoch, archa fit, intrant,
> Egreditur, dormit, variantur, turris, it Abram... »

Fin :

> « Pugna, due, cantant, phialas, plagas, meretricis,
> Flebunt, ad cenam, surgunt, sponsus, venio jam. »

Au-dessus de chaque mot ou réunion de mots il y a un commentaire explicatif et le numéro correspondant du chapitre.

3. — Bible latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme, Raban Maur et autres.

L'ordre des livres est le suivant : Pentateuque (fol. 19). — Josué (fol. 98 v°). — Juges (fol. 107 v°). — Ruth (fol. 116 v°). — Rois, I, II, III, IV (fol. 118). — Paralipomènes, I, II (fol. 165). — Esdras, I (fol. 189 v°). — Néhémie (fol. 193 v°). — Esdras, II (fol. 199). — Tobie (fol. 204). — Judith (fol. 207 v°). — Esther (fol. 212). — Job (fol. 216 v°). — Psaumes, avec titres ou sommaires en tête de chaque psaume (fol. 226) ; à la suite (fol. 246 v°) se trouve le « Psalmus David, quando pugnavit cum Goliat ». — Proverbes (fol. 247). — Ecclésiaste (fol. 254 v°). — Cantique des cantiques (fol. 257). — Ecclésiastique (fol. 264) ; suivi de l'oraison de Jésus, fils de Sirach, formant le 51^e chapitre. — Isaïe (fol. 279). — Jérémie (fol. 296 v°). — Lamentations (fol. 318). — Oraison de Jérémie (fol. 320). — Baruch (fol. 320). — Ézéchiel (fol. 323). — Daniel (fol. 342 v°). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 350 v°). — Machabées, I, II (fol. 369). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel ;

accompagnés, dans la marge, des Concordances de Hugues de Saint-Cher (fol. 390). — Les épîtres de S. Paul, dans l'ordre habituel, et sans la fausse épître aux Laodicéens; accompagnées, dans la marge, des Concordances du même (fol. 432 v°). — Actes des apôtres, accompagnés, dans la marge, des Concordances du même (fol. 457). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel; accompagnées, dans la marge, des Concordances du même (fol. 469). — Apocalypse, avec les Concordances du même, dans la marge (fol. 474).

Division actuelle des chapitres; pas d'indications stichométriques.

4 (fol. 481). « Incipiunt INTERPRETATIONES hebraicorum nominum. » Début : « Aaz, apprehendens vel apprehensio... » Fin : « ...Zuzim, consiliantes eos, vel consiliatores eorum. »

5 (fol. 527). Partie de MISSEL (xylographe?), contenant des préfaces et des offices, pour les principales fêtes du temps et du commun, le canon de la messe, etc.

Au verso du fol. 526, se lisent quelques citations bibliques, des renvois aux livres saints, sur divers sujets, etc.; le tout écrit, semble-t-il, en 1416.

Parchemin; II-538 feuillets; 226 sur 145 millim. — Les n[os] 1, 2 et 5 ont été copiés au XIV[e] siècle, peut-être par une même main, italienne. Les n[os] 3 et 4 paraissent un peu plus anciens, mais du XIV[e] siècle également et d'origine française. — Peinture, au fol. 19. Lettrines en couleur. — Au fol. II, on lit la note suivante (écriture du XVI[e] siècle) : « Pour noble homme, mestre Richard de Berranville, chanoyne de la mere l'eglyse de Notre Dame de Coutanses, a qui apartient cete Bible. Qui la trovera sy luy rende, et il perra du vin a... des plus grains biberons qui soyt... Fayt le segond jour de mars (?) l'an mil CC[CCC] quarante trois. » (Cf. la note écrite au fol. 526, le 20 mai 1675, par un nommé Pierre Guelet, prêtre curé de Beauchamp). — Au fol. I, on lit : » Donné [à la bibliothèque de Sainte-Geneviève] par M[r] le curé de Cerisy, diocèse de Coutances, le 29[e] septembre 1703. » — « Bibl. S[tae] Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.)

**1185** [A. l. in-4°. 9]. — 1 (fol. 1). BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et d'autres.

L'ordre des livres est le suivant :

Pentateuque (fol. 1). — Josué (fol. 62). — Juges (fol. 68). — Ruth (fol. 74 v°). — Rois, I et II [Samuel], III, IV (fol. 75 v°). — Paralipomènes, I, II (fol. 108 v°). — Esdras, I, II [Verba Neemie] (fol. 127). — Tobie (fol. 134 v°). — Judith (fol. 137 v°). — Esther (fol. 141). — Job (fol. 145). — Psaumes (fol. 153). — Proverbes

(fol. 170 v°). — Ecclésiaste (fol. 176 v°). — Sagesse (fol. 179). — Ecclésiastique (fol. 183 v°); suivi des oraisons de Jésus, fils de Sirach, et de Salomon, l'une et l'autre sans titre et formant ensemble le 51e chapitre. — Isaïe (fol. 192). — Jérémie (fol. 202 v°). — Lamentations (fol. 215). — Oraison de Jérémie (fol. 216). — Ézéchiel (fol. 216). — Daniel (fol. 227). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 232). — Baruch (fol. 241). — Machabées, I, II (fol. 242 v°). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 255 v°). — Épîtres de S. Paul, dans l'ordre habituel, et sans la fausse épître aux Laodicéens (fol. 282). — Actes des apôtres (fol. 299 v°). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 308). — Apocalypse (fol. 311 v°).

Division actuelle des chapitres; pas d'indications stichométriques. Titres hébreux en tête ou à la fin des livres suivants : Genèse, Exode, Deutéronome, Rois, Cantique des cantiques.

2 (fol. 315). Noms des Lettres hébraïques, avec leur signification. Début : « Prima littera hebrei alphabeti, aleph, interpretatur doctrina... » Fin : « ...Vicesima littera, tau, erravit vel consummavit. »

3 (fol. 315 v°). Interpretationes nominum hebraicorum. Début : « Aaz interpretatur apprehendens, vel apprehensio... » Fin : « ...Zuzan, consiliantes eos, vel consiliatores eorum. Zuzim, terribiles, vel horrendi. »

4 (fol. 339). Courte Invocation à la Vierge.

5 (fol. 339). Prologue de S. Jérôme au livre d'Osée. Début : « Temporibus Ozie, Joathe, Achaz... »

Parchemin; 339 feuillets; 217 sur 152 millim. — XIIIe siècle. — Nombreuses et remarquables peintures. Lettrines en couleur. — Sur le plat intérieur de l'ancienne reliure se trouvait un ex-libris gravé [?] de Jérôme Collot, « Regis lithotomi ». Il a été enlevé par le relieur qui a fait la reliure actuelle, laquelle est en cuir gaufré.

**1186** [A. 1. in-4°. 10]. — Recueil théologique et liturgique, copié, semble-t-il, en partie, par ou pour une femme (cf. l'art. 16) et comprenant les pièces suivantes :

1 (fol. 1). Formule ou symbole de la foi. Le début manque. Fin : « ...fideliter credunt. »

2 (fol. 1). Version latine du symbole de la foi de S. Grégoire, évêque

de Néocésarée. Début : « Unus Deus, pater Verbi... » Fin : « ...Trinitas semper manet. »

3 (fol. 1 v°). Symbole de foi et d'anathème. Début : « Credimus in Deum, Patrem omnipotentem, cunctorum visibilium et invisibilium creatorem. Credimus et in Dominum nostrum Jhesum... » Fin : « ...non me hereticum comprobavit. »

4 (fol. 5). Paraphrase, en vers latins, de l'Oraison dominicale. Début :

« Siderio Genitor residens in vertice cęli... »

Fin :

« Cedere, et durum erratis intendere pectus. »

5 (fol. 5). Note rubriquée touchant la durée du règne et les psaumes du roi David.

6 (fol. 5 v°). Enarratio qualiter Spiritus sanctus Psalterium dictaverit. Début : « David, filius Jesse, cum esset in regno suo, quatuor elegit... » Fin : « ...ad Christi pertinent sacramentum, quia David dictus est Christus. »

7 (fol. 6). « Dicta S. Augustini de virtutibus Psalmorum. » Début : « Canticum psalmorum animas decorat, invitat angelos in adjutorium... » Fin : « ...et animam suam in cęlo mirificabit in sęcula sęculorum. Amen. »

8 (fol. 7). « Prefatio sancti Hieronimi, presbiteri. » Début : « Psalterium Romę dudum positus... » Fin : « ...quam de purissimo fonte potare. »

9 (fol. 7 v°). « Incipit epistola Damasi, episcopi urbis Romę, ad Hieronimum, presbyterum. » Début : « Damasus, episcopus, fratri et conpresbitero Hieronimo, in Christo salutem. Dum multa corpora... » Fin : « ...aperire vestigium. »

10 (fol. 8). « Rescriptum [Damasi] ad Hieronimum presbiterum. » Début :

« Psallere qui docuit dulci modulamine sanctos.. »

Fin :

« Inveniet latices servant qui dulcia mella. »

11 (fol. 8 v°). « Versus Damasi, episcopi, ad Hieroninum, presbiterum. » Début :

« Nunc Damasi monitis aures prebete benignas... »

Fin :

« Hic Damasus scit, sancte, tuos monstrare triumphos. »

12 (fol. 8 v°). « Epistola HIERONIMI, presbiteri, ad Damasum, papae » (*sic*). Début : « Beatissimo papę Damaso... Hieronimus. Supplex legi litteras apostolatus... » Fin : « ...quod est alleluia laus tibi soli. »

13 (fol. 9). « Prologus S. HIERONIMI, presbiteri. » Début : « Omnem prophetiam ad Christum referendam esse... » Fin : « ...Psalmi canticum graduum duodecim, id est, CXVIIII, CXXI... CXXXIII. »

14 (fol. 13 v°). « Incipit expositio Psalterii, vel literarum quae per suum capitula cognoscitur » (*sic*). Début : « Psalterium dicitur psallentium multorum modulamine voce... » Fin : « ...in diebus enim quinque hoc excipientes. »

15 (fol. 15 v°). Psautier en latin, avec notation en neumes, rajoutée au XII[e] siècle et mutilée par suite de la rognure des marges du volume.

16 (fol. 162). Oraison, composée, semble-t-il, par une femme, pour ou par laquelle ont été copiés les feuillets 15-181 du présent recueil. Début : « Omnipotens et misericors Deus, clementiam tuam suppliciter deprecor ut me famulam tuam... » Fin : « ...proficiat sempiternum. Amen. »

17 (fol. 162 v°). Cantique de David, vainqueur de Goliath. Début : « Pusillus eram inter fratres meos... »

18. — « Incipiunt Cantica prophetarum : Canticum Esaiae prophetae » (fol. 162 v°). Début : « Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es... » — « Canticum Ezechiae, regis Judeae » (fol. 163). Début : « Ego dixi : In dimedio dierum meorum vadam... » — « Canticum Annae » (fol. 164). Début : « Exultavit cor meum in Domino et exaltatum est cor meum... » — « Canticum Moysi » (fol. 164 v°). Début : « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est... » — « Canticum Moysi in Deuteronomio ad filios Israhel » (fol. 166 v°). Début : « Audite, caeli, quae loquor; audiat terra verba oris mei... » — « Canticum Abbacuc prophetae » (fol. 167). Début : « Domine, audivi auditionem tuam... » — « Hymnum trium puerorum » (fol. 171). Début : « Benedicite, omnia opera Domini Domino, laudate et superaxaltate... » — « Canticum Simeonis, ad completorium » (fol. 172). Début : « Nunc dimittis servum tuum... »

19 (fol. 172). « Hymnus ad matudinos (*sic*), diebus dominicis. » Début : « Te Deum laudamus, te Dominum [confit]emur... »

20 (fol. 173 v°). « [Hymnus] sancti Hilari, ad missa *sic.* » Début : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bone voluntatis. Laudamus te, benedicimus te... »

21 (fol. 173 v°). « Oratio dominica. »

22 (fol. 174). « Oratio propria. » C'est le symbole de Nicée.

23 (fol. 174). « Incipit fides catholica Athanasii, Alexandrini episcopi. » Début : « Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem... »

24 (fol. 176 v°). « Haec oratio... » Le reste du titre et toute l'oraison sont effacés.

25 (fol. 177). Autre oraison. Début : « Omnipotens Deus, Pater aeterne, tu es Deus indulgentiarum et misericordiae secundum multitudinem miseriarum... » Fin : « ...per Dominum nostrum Jhesum Christum, filium tuum, qui tecum... » ; le reste manque.

26 (fol. 177 v°). « Oratio de agnitione Dei, de indulgentia peccatorum et de ereptione diversarum tribulationum. » Début : « Miserere, Domine, miserere, Christe. Tu, misericordia mea, miserere mei... » Fin : « ...semper et ubique in saecula sempiterna. Amen. » — Cette oraison est suivie des litanies des saints. Parmi les saints invoqués, on remarque : « S. Gauricus » [Gaugericus, ep. Cameracensis?], « S. Aldegundis », « S. Radegundis », « S. Vualdedrudis », « S. Genuvefa ». Une main du XI^e^-XII^e^ siècle a ajouté les noms de quelques saints anglais. — Après les litanies viennent de nouvelles invocations à tous les saints et à la divinité. Le morceau se termine par les premiers mots de l'oraison dominicale. — Une main un peu plus moderne (XI^e^ siècle) y a ajouté les derniers mots de cette même oraison et les *incipit* de diverses autres oraisons.

27 (fol. 181 v°). « Oratio ad personam Patris. » Début : « Domine Deus, Pater omnipotens, qui consubstantialem ac eternum tibi ante omnia ineffabiliter saecula filium genuisti... » La fin manque.

28 (fol. 182). Confession des péchés. Le début manque. Fin : « ...qui tecum una cum Spiritu sancto unus est Dominus per inmortalia secula seculorum. Amen. »

29 (fol. 183). « Confessio Aurelii [Augustini]. » Début : « Tibi soli, Domine, peccavi, quia tu solus es sine peccato... » Fin : « ...et resuscitator animę meę. »

30 (fol. 183 v°). « Confessio. » Début : « Confiteor tibi, Domine, Pater celi et terrę, tibique, bone et benignissime Jhesu, una cum Spiritu

sancto. » Fin : « . . sicut dixit Dominus in Evangelio de uno peccatore poenitentiam agente. »

31 (fol. 185 v°). Oraisons : « pro confitentibus peccata sua » ; — « pro poenitente. »

32 (fol. 186). Confession : « ante altare, secrete coram Deo, antequam offeratis vestram oblationem. »

33 (fol. 187). « Incipiunt septem penitentiae psalmi. » Quelques-uns de ces psaumes, dont le début est seul transcrit, sont suivis d'oraisons.

34 (fol. 188 v°). « Hymnus trium puerorum. » Le début seulement; suivi d'une oraison.

35 (fol. 189). « Oratio Gregorii [I], pape, pro gratiarum actionibus. » Début : « Tibi ago laudes et gratias, Deus, meas... »

36 (fol. 189 v°). « Oratio sancti Augustini, quam per septem annos fecit. » Début : « Omni (*sic*) universitatis Conditor, presta mihi ut te bene rogem... »

37. Oraisons diverses : « ante... psalterii » (fol. 193) ; — « pro semetipso » ; — « pro semetipso, seu pro consanguineis, nec non et pro familiaribus » (fol. 193 v°) ; — « pro vivis atque defunctis » ; — « pro eleemosinariis, vel qui in manibus sacerdotum se commendaverunt » ; « pro omni populo » (fol. 194) ; — « pro familiaribus » (fol. 194 v°) ; — « pro infirmo » ; — « plurim[orum infirmorum] » (fol. 195 v°) ; — « in aniversario unius defuncti ; » — « pro se suisque omnibus » (fol. 196).

38 (fol. 196). « In nomine Domini incipiunt hymni per anni circulum. » Ce sont des hymnes pour les heures canoniales des principales fêtes du temps; — d'autres « pro salute vivorum » ; — « pro episcopo defuncto » ; — « pro defuncto sacerdote » ; — « in unius defuncti » ; — des hymnes en l'honneur de la sainte Vierge; — de S. Benoît; — de S. Jean-Baptiste; — de S. Pierre, apôtre; — de S. Germain [de Paris?] ; — de S. Michel ; — de S. Denys ; — des hymnes « de omnibus sanctis » ; — « apostolorum plurimorum » ; — « in natale unius martiris » ; — « de virginibus » ; — « in dedicatione templi » ; — [unius martyris (?)] ; — « plurimorum martyrum » , etc.

39 (fol. 222 v°). « Cantica de Nativitate Domini. »

40 (fol. 223 v°). « Cantica de Quadragesima. »

Les feuillets liminaires du commencement et de la fin sont formés de fragments d'actes, d'intérêt privé, du XVII[e] siècle.

Parchemin ; I-224 feuillets ; 230 sur 188 millim. — Les feuillets 15-181 semblent avoir été copiés au X[e] siècle ; les feuillets 1 à 14 et 182 à 218,

222 et 223 au XI[e] siècle ; les feuillets 219 à 221 au XII[e] siècle. — Grande majuscule peinte au fol. 15 v°. Initiales en couleur. — Au fol. I, on lit une note, de la main, semble-t-il, de l'abbé Lebeuf, ainsi conçue : « Il paroit, par les additions faites aux Litanies, que ce livre, ecrit d'abord pour quelque monastère du Maine, a eté porté en Angleterre. » — Une autre note de la même main, sur le même feuillet, est ainsi conçue : « Je crois que ce livre a eté ecrit par une femme, par la raison des fautes de calcul dont il est plein. L'oraison qui est a la fin du Pseautier est a l'usage d'une femme. » — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris. 1753. »

**1187** [A. l. in-4°. 11]. — Fragment d'une BIBLE latine, avec les prologues et arguments de S. Jérôme et autres ; contenant les livres suivants : Daniel, du chap. XIII, vers. 22 à la fin (fol. 1). — Les douze petits prophètes, dans l'ordre habituel (fol. 2). — Machabées, I, II (fol. 18). — Les quatre Évangiles, dans l'ordre habituel (fol. 40 v°). — Épîtres de S. Paul, dans l'ordre habituel, et sans la fausse épître aux Laodicéens (fol. 88). — Actes des apôtres (fol. 115 v°). — Les sept épîtres canoniques, dans l'ordre habituel (fol. 128 v°). — Apocalypse (fol. 135). Une partie du chap. XXI de ce livre, comprenant les versets 6 à 21, a été coupée.

Division actuelle des chapitres ; pas d'indications stichométriques.

Parchemin ; 141 feuillets ; 265 sur 183 millim. — XIV[e] siècle. — Peintures (au fol. 129 : un pèlerin). Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens : n[os] C. 3 ; — A. 4.

**1188** [A. l. in-4°. 12]. — Œuvres du P. MÉNARDEAU, génovéfain. Autographes :

1 (page 1). Commentaire philologique, grammatical, théologique, historique sur les textes hébreu, latin et grec du Nouveau Testament.

2 (page 735). Extrait d'un livre du P. Richard Simon, de l'Oratoire, intitulé : *Histoire critique du Vieux-Testament,* Paris, 1680, in-4°.

Papier ; 741 pages ; 236 sur 180 millim. — XVIII[e] siècle.

**1189** [A. l. in-4°. 13]. — Les quatre ÉVANGILES, en latin ; avec, dans la marge, des renvois de concordance et, en tête, les pièces suivantes :

1°. En tête de S. Mathieu : Lettre de S. JÉRÔME au pape Damase. Début : « Beatissimo papę Damaso Romae, Jeronimus, salutem in Christo. Novum opus facere me cogis... » (fol. 1). — Lettre d'EUSÈBE de Césarée à Carpien. Début : « Eusebius Carpiano fratri, in Domino

salutem. Ammonius quidem Alexandrinus... » (fol. 3). — Prologue de S. Jérôme aux Évangiles. Début : « Plures fuisse qui Evangelia... » (fol. 3 v°). — Argument de l'Évangile de S. Mathieu. Début : « Matheus ex Judea, sicut in ordine... » (fol. 5). — « Capitula super Matheum,... Marcum,... Lucam,... Johannem » (fol. 6). Ce sont les *incipit* des divers récits des Évangiles, suivant une division du texte, ne se rapportant, d'ailleurs, ni à la division actuelle des chapitres, ni à celle que l'on trouve dans le présent exemplaire. — Canons des Évangiles (fol. 8).

2°. En tête de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean : Arguments de ces Évangiles et sommaires ou grandes capitulations. Débuts des arguments : « Marcus, evangelista, Dei electus, et Petri in baptismate filius... » (fol. 54). « Lucas, Syrus Antiocensis, arte medicus... » (fol. 77 v°). « Hic est Johannes, evangelista, unus ex discipulis... » (fol. 120).

S. Mathieu est divisé en 28 chapitres, ne correspondant pas à la division actuelle; S. Marc, en 13 chapitres; S. Luc, en 22 chapitres; S. Jean, en 15 chapitres. — Pas d'indications stichométriques. — La présente copie se distingue par les nombreux alinéas qui en divisent le texte.

Parchemin; 149 feuillets (un ancien foliotage montre que 4 feuillets ont disparu en tête du volume); 220 sur 140 à 145 millim. — XII[e] siècle. — Grandes majuscules peintes en tête de S. Mathieu et de S. Luc. Initiales en couleur. — Aux fol. 26, 29, 30, 31, 32, on lit (écriture du XVI[e] siècle) : « S. Gregoire, archiepiscopi Turon. »; « S. Gacian, archiepiscopi Turon. »; « S. Lidori, archiepiscopi Turon. »; « S. Martini, archiepiscopi Turon. »; « S. Bricii, archiepiscopi Turon. »; et, au fol. 32, de la même main, semble-t-il : « S. Bricii de Turonibus. Jacques de Bontain [ou Bonfain], chantre et chanoine de l'eglise de Tours, le quatrieme jour d'octobre [mil] cinq cens vingt et neuf » (cf. fol. 36 v°). — Au bas du fol. 7, on lit le nom : « Françoys » (main du XVI[e] siècle, ressemblant à celle de François II). — Au fol. 6, on lit les noms (écriture du XVI[e] siècle) : « Matruin (*sic*) Caboche, maistre Jehan et maistre Pierre » ; au fol. 20 v°, de la même main, semble-t-il, les noms : « Jehan Bellenger », « Guillaume Thouars ». « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : C. 5; — A. 6.

**1190** [A. l. in-4°. 14]. — Évangiles en latin; avec, dans la marge, des renvois de concordance et, en tête, les pièces suivantes :

1°. En tête de S. Mathieu : Lettre de S. Jérôme au pape Damase : Début : « Beatissimo papae Damaso... Novum opus facere [me] cogis... » (fol. 1). — Prologue de S. Jérôme. Début : « Plures fuisse qui Evangelia... » (fol. 3). — Argument. Début : « Matheus ex Judaea, sicut in ordine... » (fol. 5). — Formule d'excommunication. Début : « Aucto-

ritate Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus sancti et beati Petri, apostolorum principis, et sanctorum canonum et nostri ministerii.... » (fol. 5 v°). — Canons des Évangiles (fol. 6). — Sommaires des chapitres de S. Mathieu, suivant la division adoptée dans le présent exemplaire (fol. 12). — Oraison, où sont invoqués « S. Vigor, S. Gerbaldus [Gebehardus?], S. Franbaldus, S. Baumirus, S. Berta ». Début : « In spiritu humilitatis et in animo contrito, ante sanctum altare tuum et sacratissimum corpus... » Cette oraison semble avoir été copiée par une main un peu plus récente (Xe siècle).

2°. En tête de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean : Arguments de ces Évangiles et sommaires des chapitres, suivant la division adoptée pour chacun des Évangiles. Débuts des arguments : « Marcus, evangelista Dei [electus, rajouté au-dessus], et Petri in baptismate filius... » (fol. 61 v°). — « Lucas, Syrus Anthiocensis, arte medicus... » (fol. 92 v°). — « Hic est Johannes, evangelista, unus ex discipulis... » (fol. 149).

A la suite du texte des Évangiles, se trouve (fol. 190 v°) la liste des Évangiles de toute l'année : « In Christi nomine, incipit capitulare Evangeliorum de anni circuli (*sic*). »

S. Mathieu est divisé en 29 chapitres; S. Marc, en 13 chapitres; S. Luc, en 21 chapitres; S. Jean, en 14 chapitres. — Pas d'indications stichométriques. — Nombreux alinéas.

Parchemin; 209 feuillets; 254 sur 175 millim. — IXe-Xe siècle. — Peintures, représentant les 4 évangélistes, aux fol. 14 v°, 63 v°, 98 v°, 151 v°. Initiales en couleur. Les premiers mots de chaque chapitre sont rubriqués. — Au bas du fol. 1, on lit (écriture du XIVe-XVe siècle) : « Iste liber est de ecclesia Sancti Franbaldi Silvanectensis. » — Le comte de Bastard dans son *Iconographie* (mss. francs, IXe siècle, 1re moitié) dit que ce manuscrit provient de la bibliothèque du cardinal de La Rochefoucauld. Cependant il ne porte pas l'ex-libris de ce personnage et ne figure pas dans les catalogues de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle. Il semblerait plutôt qu'on doive l'identifier avec un Évangéliaire cité dans la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong (1re édit. [1709], t. I, p. 473; 3e édit. [1723], t. I, p. 248) comme appartenant à Sainte-Geneviève et qui, si nous interprétons bien le passage en question, proviendrait de la Bibliothèque du cardinal Ottoboni. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Reliure en maroquin plein, avec fermoirs, exécutée par Weber.

**1191** [A. l. in-4°. 15]. — Le P. Paul Beurrier, « Flores Bibliorum. » « Loci communes. » Ce sont des extraits ou citations de divers

ouvrages. La première partie (p. 1-528) se compose de citations des livres bibliques ou de renvois à ces livres, sur divers sujets de morale, de religion, de dogme. La seconde partie (p. 533 et suiv.) est un répertoire alphabétique de mots, accompagnés d'exemples, d'explications, de commentaires, etc., pris dans la Bible, les auteurs sacrés, les auteurs profanes de l'antiquité et du moyen âge. Cette seconde partie est suivie (p. 1025 et 1045) d'un index, en double exemplaire, des matières qui y sont traitées. — Copies, avec corrections autographes.

Papier; 1075 pages; 222 sur 165 millim. — XVIII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Ancien n° : L. 10.

**1192** [A. l. in-4°. 16]. — « Historia passionis Domini nostri Jesu Christi, latino-gallice ex omnibus evangelistis, juxta textum syriacum, diligentissime collecta et in... sectiones distributa, quarum cuilibet praefixa est brevis summa... latine itidem, cum versione gallica, per M. Jonam Hambraeum. Parisiis excudebat Antonius Vitray, linguarum orientalium Regis typographus in collegio Longobardorum. Anno M. DC. XXX. » — Comme on le voit, le présent manuscrit, a l'air d'être la copie d'un imprimé. Cependant, la *Passio Domini nostri J.-C., syriace et latine,* de Hambraeus, ayant paru en 1635 seulement, l'œuvre signalée ici n'en est peut-être que la préparation.

La couverture du volume est formée d'un fragment de Missel, noté, manuscrit, du XV[e] siècle.

Papier; 56 feuillets; 215 sur 155 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

**1193** [A. l. in-4°. 17]. — Hugues de Saint-Victor, « Allegorie de Veteri et de Novo Testamento ». Début : « Incipit prologus allegoriarum. In precedentibus, premissa descriptione originalis et discretionis artium et quorumdam aliorum, ortum, cursum et occasum... » Fin : « ...et summus bonus Deus conversatur et non peribit. »

Parchemin; 77 feuillets; 221 sur 155 millim. — XIII[e] siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Ancien n[os] : R. [ou N] 3; — B. 6.

**1194** [A. f. in-4°. 1]. — Extraits et paraphrases de la Bible, en français :

1 (fol. 1). Histoire du peuple d'Israel, de ses rois, de ses prophètes. Début : « Au commencement crea Dieu le ciel et la terre,

laquelle estoit vaine et vuide, et grans tenebres estoient... » Fin : « ...car assés pis lui faisoient les paroles que sa femme lui disoit que tous les maulx qu'il sentoit. » Ouvrage fréquemment imprimé.

2 (fol. 333 v°). « Cy apres s'ensuivent les AAGES, et premiers comment Adam et Eve furent boutez hors de paradiz terrestre. » Début : « Quant Adan et Eve furent boutés hors de paradis... » Fin : « ...et ou lieu dont Dieu est sires et gouverneur d'ycy en avant. Amen. »

3 (fol. 344). « Qui vouldra savoir et avoir de la VRAYE CROIX, dont elle vint, et de quel boys elle est, et combien de temps l'arbre fut verd, et qui l'apporta en la cité de Jherusalem, si entende, et je lui en diray la verité, selon ce que l'en treuve es livres et es escriptz des Ebrieux qui ont esté translatez en latin, dont je vous en diray une grant partie... » L'œuvre annoncée dans ce titre n'est que la préface d'une histoire de la Passion, à la fin de laquelle on lit : « Cy finist la Passion de Nostre Seigneur Jhesu Crist, composée par JOSEPH de BARAMATHIE et NICODEMUS et GAMALIEL, lesquelz y furent tous trois presens. » Début : « Adam nostre premier pere, quant il fut getté... » Fin : « ...ne oncques puis ne dirent ung tout seul mot. Explicit. Sic finis est. Deo dicamus gratias. » Sur cet ouvrage, qui est *La pénitence Adam* ou l'*Histoire de la Vraye Croix,* voy. W. Meyer, *Die Geschichte des Kreuzholzes vor Christus* (dans *Bayer. Akad. der Wiss., Philos.-philol. Classe. Abhandl.,* t. XVI, 2$^e$ part. [Munich, 1882].)

4 (fol. 396 v°). « Dictum sententie a PONTIO PILATO prolate adversus Jesum. » Début : « Nos, Pontius Pilatus, prepositus judex in Jerusalem sub potentissimo... »

Papier; 396 feuillets; 273 sur 200 millim. — XV$^e$ siècle. — Initiales en couleur. Marges ornées, au premier feuillet. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris. » (XVIII$^e$ siècle.) — Anciens n$^{os}$ : N.?; — A. 7.

**1195** [B. l. in-4°. 1]. — EUDES de CHATEAUROUX [Odo de Castro Radulphi], Distinctions sur les Psaumes. Début : « Beatus vir qui non abiit, etc. Sciendum est quod intentio Psalmorum est facere homines virtuosos... » La fin manque, après les mots : « ...qui ruinam. Job, XX », qui se trouvent dans le commentaire sur le psaume LXXXII.

Le premier feuillet est occupé par un fragment d'un index alphabétique du présent commentaire, d'une autre main que le reste du volume (XIV$^e$ siècle).

Parchemin; 240 feuillets; 233 sur 160 millim. — XIII$^e$ siècle. — Aux

fol. 1 et 239 v°, on lit (écriture du XIII^e-XIV^e siècle) : « Iste liber est fratris Johannis, prioris nostri, Leodiensis dyocesis », et au fol. 2 (écriture du XIII^e-XIV^e siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis »; enfin, au bas du fol. 1, de la main du P. Barre, semble-t-il : « Redemptus fuit hic liber manuscriptus et bibliothecae S^tae Genovefae ascriptus. » — Sur les marges, une main du XIII^e-XIV^e siècle a écrit quelques notes se rapportant soit au texte de l'ouvrage, soit à des événements réels ou fictifs, comme (fol. 1 v°) : « Frater Jacobus ...Sancti Jacobi, vendidit fratri Gerardo, cantori, domum ...sitam in vico Sancti Petri... »

**1196** [B. l. in-4°. 2]. — Recueil de traités d'Exégèse et d'Histoire ecclésiastique. — Ce recueil paraît être un cahier d'étudiant.

1 (fol. 1). « Genesis explicatio ...Agam de hujus libri auctore, inscriptione et materia subjecta, deinde Mosis laudes..... exponam. » Début : « Author libri citra controversiam Moses nuncupatur... » Fin : « ...ejus ignis virtute purgentur. Finis. G. A. » — Ces deux initiales sont probablement ou celles de l'étudiant, ou celles du professeur.

2 (fol. 49). Traité touchant diverses matières ecclésiastiques, divisé en quatre parties : « de Scripturae authoritate » ; « de traditionibus » ; « de doctorum Ecclesie et sanctorum Patrum authoritate » ; « de ratione humana et externis disciplinis ». En tête, on lit : « Professor theologus ex Ordine Jesu, dominus Maldonatus, dictavit. » Début : « Universam de Scriptura disputationem... » Fin : « ...in his scientiis versentur. »

3 (fol. 87 v°). « Tractatus de Ecclesia, concilio et summo pontifice. » Début : « Ecclesia est nomen grecum... » Fin : « ...pontifices tantum opinative loqui. »

4 (fol. 119). « De ceremoniis [ecclesiasticis] tractatus. » Début : « Quia ceremoniae magis conjunctae videntur... » Fin : « ...et sine controversia liber de bono. »

Papier; 150 feuillets; 208 sur 150 millim. — XVII^e siècle. — Reliure en cuir gaufré.

**1197** [B. l. in-4°. 3]. — Commentaire sur l'Écriture Sainte. — Ce commentaire, mutilé à la fin, et peut-être aussi au commencement, ne porte, dans le présent volume, que sur les livres du Pentateuque et sur le commencement de Josué. Début : « Agit Moyses in hoc loco Geneseos de primordiali rerum creatione... » Fin du commentaire sur le

Deutéronome : « ...solvantur opera pietatis. » Début du commentaire sur Josué : « Ordo librorum taliter agitur... »

Parchemin ; 80 feuillets ; 240 sur 170 millim. — XIII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : A.? ; — B. 1.

**1198** [B. l. in-4°. 4]. — 1 (fol. 1). Fragment de l'Ancien Testament, avec glose interlinéaire et commentaire marginal, présentant les caractères de la glose ordinaire.

Les livres commentés dans le présent volume sont les suivants : Josué (du chap. IV, vers. 21, à la fin), Juges, Daniel. Fin du commentaire de Josué : « ...quod non illis imputabitur. » Début du commentaire des Juges : « Isidorus. Hystoria libri Judicum non parva misteriorum sacramenta continet... » Début du commentaire de Daniel : « ...Danielem, non juxta septuaginta interpretes, sed juxta Theodotionem... »

2 (fol. 118 v°). Lettre de Fr. Osbert à Fr. Jean, sur la mort de Hugues de Saint-Victor. Début : « Dilecto sibi in Christo fratri, Johanni, frater Osbertus... Pio postulas desiderio, karissime frater, quatinus de transitu dilecti tui videlicet magistri Hugonis aliquid tibi scribam... » Fin : « ...transiit itaque venerabilis et eruditissimus doctor Hugo de hoc mundo in confessione Sancte Trinitatis, III° idus februarii, hora tercia ipsius diei, bonus, humilis, mansuetus et pius.

Ergo, benigne Deus, animarum vita beata,
Hugonis miserere tui, miserere, precamur. »

Cette lettre est publiée dans Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXV, col. CLXI.

Parchemin ; 119 feuillets ; 245 sur 180 millim. — XII[e]-XIII[e] siècle. — Au verso du fol. 1, on lit : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : R. 9 ; — B. 3.

**1199** [B. l. in-4°. 5]. — Recueil d'Écrits théologiques :

1 (fol. 1). « Incipiunt... distinctiones Psalterii Odonis de Castro Radulphi. » Début : « Beatus vir, etc. Sciendum quod intencio psalmorum est facere homines virtuosos... » Fin : « ...qui abscondit talentum domini sui. Marcus, XXI°. » — En tête de l'œuvre se trouvent : 1° une liste des chapitres ; 2° un index alphabétique.

2 (fol. 79 v°). « Incipit liber Claustrum anime, editus a domino

Guillelmo Alverniensi, Parisiensi episcopo. » Début : « Ortus conclusus, soror mea, sponsa, ortus... » Fin : « ...nam nunquam assumit officium janitoris. Explicit libellus qui dicitur Claustrum anime. Amen. »

3 (fol. 83). Les quatre Homélies de S. Bernard sur le *Missus est Gabriel*. Début : « Scribere me aliquid et devotio jubet et prohibet occupatio... » Fin : « ...sed specialiter fiat mihi secundum verbum tuum. » Suit (fol. 90) l' « Excusatio » : « Lectionem evangelicam exposui, sicut potui... opusculum devotissime destinavi. »

4 (fol. 90). Méditation sur le texte : « Cum factus esset Jhesus annorum duodecim, ascendentibus parentibus... » Début : « Petis a me, fili karissime, quatinus ex lectione evangelica... » Fin : « ...qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. »

5 (fol. 95). Recueil de courtes dissertations sur les vertus chrétiennes et les vices; sur divers sujets théologiques et dogmatiques. Ce sont peut-être des thèmes de sermons. Début : « Hec est differentia inter eternum et perpetuum et sempiternum et temporale... » Fin : « ...seductores proficiunt in pejus. »

6 (fol. 104). Recueil de sermons, peut-être incomplet au commencement. Le premier sermon débute ainsi : « Ductus est Jhesus a spiritu in desertum, ut temptaretur a diabolo. Ibi consideranda sunt tria... » Fin du douzième et dernier sermon : « ...modice caritatis perpetua et infinita caritas. »

7 (fol. 112). « In Christi nomine, incipit Liber de miseria humane condicionis, editus a Lothario, diacono cardinali Sanctorum Sergii et Bachi, qui postea Innocentius papa II[I] apellatus est. » Début : « Domino patri karissimo, P[etro], Portuensi episcopo, Lotharius, indignus diaconus... Modicum otii quod, inter multas angustias... » Fin : « ...et ignis ardens in secula seculorum. »

8 (fol. 122 v°). Dissertation sur le péché. Début : « Omnem quidem cordis inmundiciam debet gloriari. Quoniam in multis offendimus... » Fin : « ...ita peccatores peribunt. »

Parchemin; 122 feuillets; 245 sur 160 à 165 millim. — XIII^e siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : B. 20.

**1200** [B. l. in-4°. 6]. — Recueil d'Écrits théologiques.

1 (fol. 1). Commentaire sur les Psaumes, attribué tantôt à Pierre le

Chantre, tantôt à Pierre de Reims. (Cf. Oudin, *De script. eccles.*, t. II, p. 1665; *Hist. littéraire de la France,* t. XV, p. 299-301; Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 116-117.) Début : « Flebat Johannes, quia non erat qui librum septem signaculis signatum aperiret... » Fin : « ...et, finitis laboribus, perfectionem habebimus eternam. » Le commentaire est accompagné de nombreuses notes marginales. — A la suite (fol. 81 v°), on trouve : 1° une liste de passages des Écritures où il est parlé de l'Égypte, liste se rapportant probablement au début de la Somme de Prévostin, qui suit; — 2° le prologue de S. Augustin aux Psaumes : « Canticum psalmorum animas decorat... »

2 (fol. 82). « Incipiunt Questiones [vel Summa] magistri Prepositi[ni] (Prévostin). » Début : « Qui producit ventos de thesauris suis, qui percussit primogenita Egypti, ab hominibus usque ad peccus... Sed qui sunt isti venti... » Fin : « ...ut edificetur propria vel laudanda utilitas. »

3 (fol. 141). Fragment ou plan d'une Somme théologique. Début : « Omnis doctrina theologica est de rebus vel signis et de significatis et significantibus... » Fin : « ...ita et minus capaces. » Il est question dans ce traité de la divinité, du péché originel, de la rédemption.

4 (fol. 154 v°). Notes de morale et de théologie, disposées sans ordre de matières. Ces notes seraient peut-être la suite du traité précédent, quoiqu'elles ne soient pas de la même main et qu'une page blanche les en sépare.

Parchemin; 164 feuillets; 225 à 240 sur 150 à 170 millim. — XIII[e] siècle (plusieurs mains). — Initiales en couleur. — Au haut du fol. 82, où commence, sur un nouveau cahier, la Somme de Prévostin, on lit : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo. » — « Bibliotheca Sanctae Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n[os] : 6; — B. 13.

**1201** [B. l. in-4°. 7]. — Jean Van Campen, Paraphrase des Psaumes de David, en latin; avec le texte des Psaumes, en regard. La paraphrase ne suit pas l'ordre habituel des Psaumes. Début : « Modis omnibus beatus est ille vir... » Fin : « ...optamus vobis felicem a Domini benignitate messem. »

Parchemin; iv-475 pages; 214 sur 142 millim. — XVI[e] siècle. — Peinture à la page iii. Initiales en couleur. L'ornementation et l'écriture du manuscrit sont italiennes. — « Ex libris bibliothecae S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Au haut de la page i, on lit (écriture du XVIII[e] siècle) :

« Ce livre manuscrit est la paraphrase des Pseaulmes de Jo. Campensis, et les pseaulmes et cantiques selon la Vulgate. Il a cousté 11 [ou 2] livres. » — Anciens nos : R. 20; — B. 21. — Reliure italienne à compartiments et fers dorés.

**1202** [B. l. in-4°. 8]. — « Novum Jesu Christi Testamentum ab ipsis sanctis Patribus explicatum, per R. P. Stephanum de Bragelogne. » Le tome II, seulement. Le tome Ier, qui manque, devait contenir l'explication des quatre Évangiles et des Actes des apôtres. — Copie, avec corrections autographes.

Papier; 262 feuillets; 205 sur 155 à 160 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : Q. 15; — B. 15.

**1203** [B. l. in-4°. 9]. — Recueil théologique, écrit tout entier de la même main, et contenant :

1 (fol. 1). Commentaire sur le Pentateuque, les Psaumes, les livres du Nouveau Testament, les lettres et la Cité de Dieu de S. Augustin, divers traités de S. Cyprien, les lettres de S. Paulin, les homélies de S. Grégoire.

2 (fol. 280). « Ritus initiationis proselytorum justitiae [apud Hebraeos]. »

3 (fol. 284). Questionnaire théologique.

Papier; 284 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe-XVIIIe siècle.

**1204** [B. l. in-4°. 10]. — Les Évangiles de S. Mathieu et de S. Marc, avec glose interlinéaire et commentaire marginal. Pour S. Mathieu, le commentaire, incomplet au commencement, paraît être l'œuvre d'un exégète du XIIIe siècle; pour S. Marc (fol. 71), il est entremêlé d'extraits des Pères utilisés pour la glose ordinaire. Fin du commentaire de S. Mathieu : « ...quemadmodum vidit eum euntem in celum. » Début du commentaire de S. Marc : « Jeronimus. Marcus, euvangelista dicitur et Petri discipulus, leviticus genere et sacerdos in Italia... » Fin : « ...verbum per totum orbem seminaverunt. »

Un ou deux feuillets, contenant le prologue, l'argument et les dix premiers versets du chap. ier de S. Mathieu, ont disparu en tête du volume.

Parchemin; 104 feuillets; 250 sur 170 millim. — XIIIe siècle. — « Ex libris Sanctae Genovefae Parisiensis, 1753. » — Anciens nos : R. 14 (?); — B. 8.

**1205** [B. l. in-4°. 11]. — Recueil de Sermons, attribués généralement à Hildebert de Lavardin (cf. Migne, *Patr. lat.,* CLXXI, col. 343 et suiv.), et dont beaucoup seraient plutôt de Geoffroy Babion ou de Pierre Comestor. — Les sermons sont disposés sans ordre de matière, ni de textes. Une première série comprend 176 sermons; une seconde série (fol. 118), non numérotée, en comprend 14 autres. Début du premier sermon : « Dicite, pusillanimes, confortamini... [Ante adventum Domini, fratres karissimi, in tan]ta caligine... » — Sur des recueils similaires, voy. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins,* t. II, p. 31, et *Journal des savants,* 1887, p. 117. Cf. aussi, ci-dessous, ms. n° 1362.

Parchemin; I-140 feuillets; 228 sur 145 millim. — XIII^e^ siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S^tae^ Genovefae Paris., 1753. »

**1206** [B. l. in-4°. 12]. — Les Épîtres canoniques, précédées du prologue : « Non ita est ordo apud Grecos... », et accompagnées d'une glose interlinéaire et d'un commentaire marginal, qui paraît être l'œuvre d'un exégète du XIII^e^ siècle. Début de ce commentaire : « Canonice dicuntur iste epistole, vel ideo quia in canone ecclesiastice Scripture recepte sunt... » Fin : « ...imperans tam nolentibus quam volentibus, et potens, cui nichil resistit. »

Parchemin; 69 feuillets; 200 sur 140 millim. — XIII^e^ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e^ siècle.) — Anciens n^os^ : D.??; — B. 18.

**1207** [B. l. in-4°. 13]. — Recueil :

1 (fol. 1). Les Épitres canoniques, avec un commentaire qui paraît être l'œuvre d'un exégète du XII^e^ siècle. Début du commentaire : « Jacobus, Petrus, Johannes, Judas septem ediderunt epistolas, quas catholicas, id est universales, nominamus, vel canonicas, id est regulares... » Fin : « ...et qui audivit verba prophetię hujus et cętera. »

2 (fol. 44 v°). Les Lamentations de Jérémie, avec quelques notes marginales.

3 (fol. 51). Recueil d'Extraits des Pères, des conciles, des Décrétales, sur diverses matières ecclésiastiques (théologie, dogme, droit canon, etc.). Début : « Credimus unum Deum esse Patrem et Filium... » Fin : « ...potestatis nostrę jure participavit. » Le document le plus récent cité dans ce recueil paraît être une lettre du pape Léon IX (fol. 64). En tête de l'œuvre, on lit (écriture du XVIII^e^ siècle) : « Iste

liber videtur esse glossarium ex diversis, Isidoro Hispalensi ascriptum. » Cette attribution est toute gratuite.

4 (fol. 69). « Incipit liber Historie ecclesiastice gestorumque Romanorum atque Francorum, comprehensus breviter ab Hugone de Sancta Maria, anno millesimo centesimo VIIII ab incarnatione Domini. » Début : « Domine sue Adele, venerabili comitisse, Hugo, Sancti Benedicti Floriacensis alumpnus, magne felicitatis decus. Dignum censeo... » Fin : « ...et Michahel, gener ipsius, ad imperium sublimatus est. » Suit l'épilogue : « Incipit epilogus operis precedentis, ad venerabilem scriptus Blesensium, Meldensium et Carnotensium comitissam. » Début : « Hęc, opinione liberalitatis vestrę provocatus, venerabilis comitissa... » Fin : « ...Guilelmum, regem Anglorum, patrem vestrum. Explicit epilogus. »

5 (fol. 140 v°). Courts extraits de S. Jérôme (lettre à Népotien), de Grégoire de Nazianze, de Léon Ier, pape (lettre à Anastase, évêque de Thessalonique).

6 (fol. 139). Exordium Ordinis Cisterciensis. Début : « In episcopatu Lingonensi situm noscitur esse cenobium, nomine Molismus, fame celeberrimum... » La fin manque, après les mots : « De numero pulmentariorum », dans un article commençant par : « Vestitus simplex... » — Ce traité n'est ni l'*Exordium parvum*, ni l'*Exordium magnum* de Cîteaux ; il se rapprocherait plutôt du premier. L'Exordium y est suivi d'une Règle.

Parchemin ; 141 feuillets ; 260 sur 170 à 175 millim. — XIIe siècle (plusieurs mains). — Initiales en couleur. — Au fol. 141 v°, on lit (écriture du XIVe-XVe siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo » ; et, au-dessous, le distique suivant :

« Vitis pro Remis, tu, qui vitam mihi demis,
Non poteris vitis me manibus tradere dictis. »

« Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : 27 ; — D [ou P] 15 ; — B. 16.

**1208** [B. l. in-4°. 14]. — L'Apocalypse et les Épitres canoniques, avec glose interlinéaire et commentaire marginal. Début du commentaire sur l'Apocalypse : « Johannes, apostolus et evangelista, a Domino Christo electus atque dilectus, in tanto amore dilectionis ab eo est habitus, ut in cena... » Fin : « ...color est varietas, virtutum multiplicitas. Finit de duodecim lapidibus. » Début du commentaire sur les Épîtres : « Septem sunt, propter septem dona sancti Spiritus... » La fin

manque, ainsi que la fin de la lettre de S. Jude, après les mots : « Vosmetipsos san... » du verset 20.

En tête du commentaire sur l'Apocalypse, une main un peu plus récente a écrit le commencement d'un autre commentaire sur le même livre : « Apocalypsis interpretatur revelatio vel manifestatio, eo quod in ea status presentis ecclesie... »

Parchemin; 110 feuillets; 221 sur 163 millim. — XII^e^-XIII^e^ siècle. — Majuscules en couleur. — Sur le premier plat intérieur de la reliure, on lit les mots (écriture du XIV^e^ siècle) : « Cantori Ebroicensi. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e^ siècle.) — Anciens n^os^ : R. 12; — B. 9.

**1209** [B. l. in-4°. 15]. — PIERRE RIGA, Aurora, récension de GILLES de PARIS. Début du prologue en vers :

« Inicium mundi, quales in origine prima
Traxit ab artificis conditione vices... »

Fin du prologue :

« Lector, et hec vigili primitus aure tene. »

Début de l'œuvre : « Prologus brevis, ad quem sequitur narratio.

Primo facta die, duo celum terra, leguntur.
Fit firmamenti s[p]hera sequente die... »

Fin :

« Barnabas et Tytus, hy docuere fidem. »

En tête de l'œuvre, se trouvent les pièces suivantes : 1° (fol. II), le prologue : « Omnis Scriptura divinitus inspirata, testante apostolo Paulo... ...ad sequentia transeamus » ; — 2° (fol. II v°), le prologue de Pierre Riga : « Frequens sodalium meorum petitio... patenter illuxit » ; — 3° (fol. II v°), autre prologue, du même : « Fraterne caritatis quasi quamdam sapit dulcedinem, cum in Domino ...his ita prelibatis, quod superest attingamus. »

Le feuillet 194 est occupé par une table des livres de l'Aurora, de la main de Mercier de Saint-Léger.

Parchemin ; III-194 feuillets ; 240 sur 150 millim. — XIII^e^ siècle. — Lettrines en couleur. — Au fol. 1, on lit la note suivante (écriture du XVII^e^ siècle) : « Petri Rigae, canonici regularis S. Dyonisii Remensis, poetae scholastici, et suo tempore non ignobilis, opus quod vocavit Aurora, in omnes hystoricos sacrae Scripturae libros editum, circa annum 1170. Iste liber est S. Genovefae Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit, vel titulum deleverit, anathema sit. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e^ siècle.) — Anciens n^os^ : A(?). 8; — B. 10.

**1210** [B. l. in-4°. 16]. — Recueil formé de plusieurs manuscrits, tous de mains différentes :

1 (fol. 1 v°-17, 46-49). Abrégé des Allegorie super Vetus et Novum Testamentum, de HUGUES DE SAINT-VICTOR. Début : « In precedentibus, premissa descriptione originis et discretionis artium... » Fin : «...bonus Deus conservatur et non peribit. » Une partie de l'opuscule est copiée en double (cf. fol. 9 et suiv., 46 et suiv.).

2 (fol. 18). Recueil de SERMONS, anonymes, débutant par un sermon sur le Symbole de la foi, et continuant par des sermons pour la fête de la Circoncision, pour l'Épiphanie, et les 2e, 3e et 4e dimanches après l'Épiphanie; pour les dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime, de la Quinquagésime, de la Quadragésime; pour les Rameaux; les fêtes de Pâques et les dimanches suivant Pâques; la fête de l'Ascension; les fêtes de la Pentecôte; les 23 dimanches suivant la Pentecôte. Début du premier sermon : « Credimus sanctam Trinitatem, Patrem et Filium et Spiritum sanctum unum Deum esse, Patrem omnipotentem... Hec est vera fides, per quam sancta Ecclesia... » Fin du dernier sermon, pour le 23e dimanche après la Pentecôte : « ...ad eterni Regis visionem pervenitis. Quod ipse prestet Deus, etc. »

3 (fol. 38-45, 50-61). « De MISTERIIS RERUM GESTARUM ab inicio mundi, [ex Veteri Testamento]. » Explication historique, morale et mystique de l'Ancien Testament. Début : « Liber primus tractat de misteriis rerum gestarum ab inicio mundi usque ad Habraham, continens capitula XIX : De significatione celi et terre. In principio, creavit Deus celum et terram. Celum designat summa... » La fin manque. — Le présent opuscule semblerait n'être qu'un abrégé d'un ouvrage plus considérable, comprenant probablement plus de neuf livres (cf. fol. 52 v°, col. 1), et embrassant l'Ancien Testament en entier (cf. ibid.). L'abrégé contenu dans notre manuscrit paraît inachevé; il s'arrête à la captivité de Babylone.

4 (fol. 62). Traité ou explication historique et canonique des principales FÊTES de l'ÉGLISE. Ce traité, mutilé au commencement et à la fin, ne contient dans le présent manuscrit que la période comprise entre la Sexagésime et l'Ascension. Fin de l'explication de la Sexagésime : « ...ad habendam benedictionem eternam, quam affirmat se habere in conjugatione (?). Introibo, etc. » Début de l'explication de la Quinquagésime : « Sequitur de Quinquagesima. Sicut autem Ecclesia in misterio Septuagesimam celebrat et Sexagesimam, ita et Quinquagesimam in

misterio, scilicet anni jubilei in quo omnia debita dimittebantur... »

5 (fol. 70). ALEXANDRE de NECKAM, De utensilibus. Début : « Qui bene vult disponere familie sue et rebus suis, primo provideat sibi in utensibilus et supellectilibus... » La fin manque. Dans les interlignes des cinq premières pages du traité se lit la traduction française de divers termes techniques. — Ce traité a été publié par Aug. Scheler, *Trois traités de lexicographie latine du XIIe et du XIIIe siècle,* p. 86 et suiv.

6 (fol. 74). Le poème d'Ibis, attribué à OVIDE ; avec gloses. Début :

> « Tempus ad hoc, lustris jam bis mihi quinque peractis,
> Omne fuit Muse carmen inerme mee... »

Fin :

> « Postmodo plura leges ; et nomen habentia verum,
> Et pede, quo debent acria bella geri. »

Parchemin ; 83 feuillets ; 215 à 240 sur 140 à 155 millim. — XIIe siècle (pièces 5 et 6) ; XIIIe siècle (pièces 1, 2, 4) ; XIVe siècle (pièce 3). — Initiales en couleur.

**1211** [B. l. in-4°. 17]. — 1. (fol. 1). GUILLAUME le BRETON [Guillelmus Brito], Summa vel opusculum difficilium vocabulorum Bibliae. Début du prologue :

> « Difficiles st[udeo partes, quas Bib]lia gestat,
> [Pandere] ; sed nequeo [latebr]as nisi qui ma[nifestat]... »

Fin du prologue :

> « Sis dux, sis socia mea, lux et vera sophya. »

Début de l'ouvrage : « A littera, sicut dicit Ysidorus in primo libro Ethymologiarum... » Fin : « ...verba sunt Ysidori, Ethymologiarum XVII°. »

Début de l'épilogue :

> « Hic ego doctorum compegi scripta sacrorum... »

Fin :

> « Sorte beatorum, quod sim velud unus eorum. »

Dans le présent manuscrit, les vers du prologue sont mis bout à bout, comme de la prose.

2 (fol. 277). GLOSSAIRE BIBLIQUE, anonyme. Début : « [Sin]gulis libris Biblio[thece] aliquas... » Fin : « ...Absynthium sive absynthius est

herba amarissima, ut dicit Haymo super Apocalipsim. » Dans le présent glossaire les mots ne sont pas disposés par ordre alphabétique de A à Z, mais suivant l'ordre où ils se présentent dans la Bible, de la Genèse à l'Apocalypse.

Parchemin ; 306 feuillets ; 250 sur 170 à 180 millim. — XIIIe siècle. — Lettrines en couleur. En tête de chaque glossaire et dans le corps du manuscrit, des lettres peintes ont été coupées. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1212** [B. l. in-4°. 18]. — Généalogie de Jésus-Christ, depuis Adam.

Rouleau de parchemin ; 4m,55 de long sur 0m,43 de large. — XIVe siècle. — Peintures. Lettrines en couleur.

**1213** [B. f. in-4°. 1]. — « Exposition claire et litteralle des Psaumes de David, ou l'argument et la matiere particuliere de chacun est expliquée... ; tome II, depuis le 50e jusqu'au 100e », exclusivement. Les tomes I et III manquent. « Cette exposition... est de feu M. [Jean de] Lingende, evesque de Mascon [1650-1665]. »

Papier ; 198 feuillets ; 240 sur 180 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris Stae Genovefae Parisiensis. » (XVIIIe siècle.)

**1214-1216** [B. f. in-4°. 2-23]. — Trois volumes. — Recueil :

1er volume : 1 (fol. 1). Extraits du *Journal de Trévoux,* 1758-1759.

2 (fol. 8). « Divers endroits de l'Évangile de S. Mathieu, expliqués dans l'*Année chrestienne* de Mr [Nicolas] Le Tourneux. » A la suite (fol. 282), il y a une « Table des jours ou l'Église fait lire ce qui est tiré de l'Évangile de S. Mathieu. »

3 (fol. 291). « Compendiosa expositio epistolae divi Pauli ad Romanos, ex commentariis [Guillelmi] Estii, [Johannis] Gagnaei et [Johannis] Bencii. »

2e volume : « Divers endroits de l'Évangile selon S. Luc, expliqués dans l'*Année chrestienne* de Mr [Nicolas] Le Tourneux. » A la suite (fol. 278), il y a une « Table des jours ou l'Église fait lire ce qui est tiré de l'Évangile de S. Luc ».

3e volume : 1 (fol. 1). « Le Tourneux, sur S. Jean. » Ce sont également des extraits de l'*Année chrestienne.* — A la suite (fol. 239), il y a une « Table des jours ou l'Église fait lire ce qui est tiré de l'Évangile de S. Jean ».

2 (fol. 241). « Questions utiles et propres pour donner connois-

sance de ce qui est contenu dans la Genèse, ..... le Levitique, ..... les Nombres. »

Papier; 347, 279 et 355 feuillets; 204 sur 153 millim. — XVIIIe siècle.

**1217** [B. f. in-4°. 3]. — « Jesus-Christ accusé devant Pilate. » Commentaire du récit des Évangiles; fragment, semble-t-il, d'un traité intitulé : « De la concorde » [des quatre évangélistes].

Papier; 52 feuillets; 217 sur 160 millim. — XVIIIe siècle.

**1218-1219** [B. f. in-4°. 4-4²]. — Deux volumes. — Le P. POLINIER, Explication des Actes des apôtres, et des Épîtres de S. Paul aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Philippiens, aux Éphésiens, aux Colossiens. — C'est une copie d'une partie de l'Explication des livres du Nouveau Testament, qui se trouve sous les nos 81-85.

Papier; 510 et 532 pages; 233 sur 173 millim. — XVIIIe siècle.

**1220-1225** [B. f. in-4°. 5-5⁶]. — Six volumes. — Le P. POLINIER, Explication d'une partie du Nouveau Testament : Actes des apôtres (vol. 1220); — Épître de S. Paul aux Hébreux (vol. 1221); — Épîtres de S. Paul aux Corinthiens (vol. 1222); — Épîtres de S. Paul aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens (vol. 1223); — Épîtres de S. Paul aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite, à Philémon (vol. 1224); — Épître de S. Paul aux Romains (vol. 1225). (Cf. le manuscrit autographe et d'autres copies sous les nos 81-85, 1218-1219, 1226).

Papier; 168, 206, 341, 293, 187 et 227 feuillets; 230 sur 170 millim. — XVIIIe siècle.

**1226** [B. f. in-4°. 5⁷]. — Le P. POLINIER, Explication des Épîtres de S. Paul aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite, à Philémon et aux Hébreux, et des Épîtres canoniques, moins la 2e et la 3e de S. Jean. (Cf. le manuscrit autographe et d'autres copies sous les nos 81-85, 1221, 1224, 1227.)

Papier; 779 pages; 232 sur 175 millim. — XVIIIe siècle.

**1227** [B. f. in-4°. 5⁸]. — Le P. POLINIER, Explication des Épîtres canoniques, moins la 2e et la 3e de S. Jean. (Cf. le manuscrit autographe et d'autres copies sous les nos 81-85, 1226.)

Papier; 271 feuillets; 229 sur 170 millim. — XVIIIe siècle.

**1228** [B. f. in-4°. 6]. — 1 (fol. 5). « Epistres de S. Paul, expliquées à la lettre par le R. P. Henry Tuvart (ou Vuyart). »

2 (fol. 153). Explication des Épîtres canoniques, par le même (?).

Sur le premier plat intérieur de la reliure, on a collé une gravure, non signée, représentant une femme assise, habillée à l'antique et tenant un enfant nu ; sur le deuxième plat intérieur, une gravure, signée « Ladame », représentant le Christ en croix, avec l'inscription : « Vere langores nostros ipse tulit. »

Papier; 184 feuillets; 258 sur 188 millim. — XVIIIe siècle.

**1229** [B. f. in-4°. 7]. — « Explication de l'Épître de S. Paul aux Romains », dédiée « au Rme Père de Riberolles, abbé de Ste Genevieve du Mont à Paris et superieur general des chanoines reguliers... », par le P. Dumas, chanoine régulier du monastère de Chantelle ; avec une lettre dédicace, datée de Chantelle, le 30 août 1718. — Autographe.

Papier ; 329 feuillets ; 238 sur 185 à 190 millim. — XVIIIe siècle (1718).

**1230** [B. f. in-4°. 8]. — Dissertations sur divers sujets de Théologie, de Dogme et d'Histoire ecclésiastique, toutes copiées par la même main et rédigées probablement par le même auteur.

1 (page 1). « Sur les differentes versions de l'Escriture Sainte. »

2 (page 21). « Sur le different de saint Cyprien avec le pape Estienne touchant le baptesme des heretiques. »

3 (page 37). « Sur l'origine du monachisme. »

4 (page 47). « Sur les conciles d'Elvire, d'Arles, d'Ancire, de Neocaesarée et Laodicée. »

5 (page 61). « Sur la vie de l'empereur Constantin. »

6 (page 81). « Sur le commencement du schisme des Donatistes. »

7 (page 108). « Sur l'origine de l'heresie d'Arius. »

8 (page 129). « Sur le concile de Nicée. »

9 (page 148). « Sur les diferentes formules de foi des Ariens et des Myariens [Demi-Ariens]. »

10 (page 166). « Sur les personnes des Orientaux, scavoir d'Eusèbe de Cesarée, de Marcel d'Ancyre, de Basile, son successeur, de Cyrille de Jerusalem, de Melèce d'Antioche [évêque de Sébaste] et d'Eusèbe de Samozate. »

11 (page 181). « Sur les personnes des Occidentaux, scavoir

d'Osius [évêque de Cordoue], du pape Libère et des evesques [du concile] de Rimigny [Rimini]. »

12 (page 212). « Sur l'affaire des Hypostases et sur le schisme des Luciferiens. »

13 (page 229). « Sur les simboles de Nicée, de Constantinople et de S. Athanase. »

14 (page 250). « Sur la foy de l'Eglise touchant la Trinité et sur la discipline des quatre premiers siècles. »

15 (page 263). « Sur l'Origenisme et sur la persecution de S. Jean Chrisostome. »

16 (page 286). « Sur le Pelagianisme. »

17 (page 308). « Sur le Nestorianisme. »

18 (page 321). « Sur l'Eutichianisme. »

19 (page 334). « Sur les Demy-Pelagiens et Praedestiniens. »

20 (page 347). « Sur les primaties des Gaules. »

21 (page 360). « Sur le schisme d'Acace. »

22 (page 374). « Sur l'affaire des trois chapitres. »

23 (page 384). « S'il est permis de deffendre des auteurs et des livres après la condamnation de l'Eglise. »

24 (page 414). « Sur la police ecclesiastique de l'Orient. »

25 (page 425). « Sur les noms de metropolitain, primat, archevesque, exarque et patriarche. »

26 (page 438). « Sur le Monot[h]elisme » et le Mahométisme.

27 (page 444). « Sur l'origine de la souveraineté temporelle des papes. »

28 (page 458). « Sur la donation de Constantin. »

29 (page 478). « Sur l'affaire des images », au VIII$^{e}$ siècle.

30 (page 497). « Sur le concile de Francfort [794] et les sentimens des evesques de France touchant les images. »

31 (page 515). « Sur les diverses compilations de droit canon. »

32 (page 528). « Sur la papesse Jeanne et le schisme des Grecs. »

33 (page 543). « Sur les azimes. »

34 (page 559). « Sur l'heresie de Beranger » [Bérenger].

35 (page 585). « Sur les investitures. »

36 (page 600). « Sur l'etat de pure nature et sur les principaux points de la doctrine de S. Augustin touchant les operations de la grâce. »

37 (page 633). « Sur la grâce medicinale de Jesus-Crist. »

Papier; 655 pages; 276 sur 185 millim. — XVIIIe siècle. — Ex-libris génovéfains de 1734 et de 1753.

**1231** [B. f. in-4°. 9]. — « Explication de la vie de Job, fait[e] par Louis Faucquet, anno Domini 1703. »

Papier; 103 feuillets; 202 sur 155 millim. — 1703.

**1232-1235** [B. f. in-4°. 10-10³]. — Quatre volumes. — Explication des Psaumes, par l'abbé Jacques-Joseph Duguet. Autographe.

Papier; 356, 303, 300 et 327 feuillets; 165 sur 105 à 110 millim. — XVIIIe siècle.

**1236** [Suppl. B. l. in-4°. 317]. — « Explicatio litteralis Cantici canticorum Salomonis. » « Explicatio mistica. » Début : « Hic inducuntur pastores duo, vir et foemina, se amantes ab invicem... » Fin : « ...cum Ecclesia, quam sanguine suo desponsavit. » — Sur les feuillets blancs qui séparent les deux Explications, une autre main a écrit un plan de Sermon pour la Pentecôte.

Papier; 22 feuillets; 220 sur 165 millim. — XVIIIe siècle.

**1237** [Suppl. B. in-4°. 318]. — Recueil sur les Psaumes :

1 (fol. 1). « In septem psalmos poenitentiales numeris astricta paraphrasis. » C'est une paraphrase en vers latins, signée : « A. N. P. D. M. », et datée : « Anno Domini 1687. »

2 (fol. 18). De la même main. « In sanctorum litanias numeris astricta paraphrasis. »

3 (fol. 22). Autre main. « Reflections sur le pseaume 136me. »

4 (fol. 33). Troisième main. Analyse des psaumes LV, LVI, LIX, LX, LXIII, LXV, LXVIII.

Papier; 48 feuillets; 195 sur 140 millim. (pièces 1 et 2); 235 sur 170 millim. (pièce 3) et 246 sur 180 millim. (pièce 4). — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce n° 3 porte les anciennes cotes : A. 2; — X. 1.

**1238** [Suppl. B. in-4°. 319]. — Commentaires, conférences (1700-1708), notes, remarques en latin et en français, le tout de la même main, sur l'ensemble et sur diverses parties de la Bible : le psaume CIX (fol. 2); — l'Écriture sainte (fol. 7); — les œuvres extérieures de la

foi démontrées par l'exemple d'Abraham (fol. 19); — l'Évangile de S. Mathieu (fol. 20); — l'Apocalypse (fol. 110); — la pénitence, à propos de l'excommunication du Corinthien par S. Paul, cf. I *Corinth.*, chap. v (fol. 123); — les règles données pour l'intelligence des Saintes Écritures (fol. 127); — la critique historique de la Bible.

Papier; 142 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII^e-XVIII^e siècle. — Anciennes cotes : A. 10, 2 (pièce du fol. 20); — A. 1, 6 (pièce du fol. 110); — A. 6, 3 (pièce du fol. 123).

**1239** [Suppl. B. l. in-4°. 379][1]. — COMMENTAIRE, en latin, sur les versets 48, 49 et 50 du chap. IX de S. MARC, et sur les chap. XXVI, XXVII et XXVIII de S. MATHIEU, dans le texte grec.

Papier; 53 feuillets; 188 sur 145 millim. — XVII^e-XVIII^e siècle. — Le présent manuscrit a été détaché d'un recueil de pièces imprimées de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, coté : in-4°. B. 1018.

**1240** [Suppl. B. f. in-4°. 380]. — Recueil :

1 (fol. 1). « EXPLICATION litterale et morale de l'EPITRE de S. Paul aux ROMAINS. » Deux exemplaires incomplets, l'un embrassant les chap. I-IX, XV, XVI; l'autre (fol. 77-102), les chap. XII-XVI. Début : « Paul, serviteur de Jesus-Christ, apotre par la vocation divine... On n'est serviteur de Dieu qu'autant... » — Le premier exemplaire est de la même main que le manuscrit n° 1241.

2 (fol. 104). Autre main. COMMENTAIRE sur la même épître. Il manque, en tête, le commentaire des chap. I à VI, 4; au milieu, le commentaire sur la fin du verset 16 et le commencement du verset 17 du chap. IX; à la fin, le commentaire sur les chap. XI, 18 à XVI. Début du commentaire sur VI, 5 : « Car si nous avons esté entés en luy... Voicy une autre preuve de la sainteté des chretiens... »

Papier; 187 feuillets; 385 sur 200 millim. — XVIII^e siècle. — Le premier exemplaire de la première pièce porte l'ancienne cote : A. 0, 7 (?).

**1241** [Suppl. B. f. in-4°. 381]. — EXPLICATION des ACTES des APÔTRES; de la même main que le premier exemplaire de la première pièce du manuscrit n° 1240. — L'explication du chap. I manque presque en entier. Début de l'explication du chap. II : « Quand les

[1] Dans l'ancien classement, les n^os 320 à 378 du Supplément étaient vacants.

jours de la Pentecôte furent accomplis... Cette circonstance, prise du temps et du jour, est misterieuse... »

Papier; 222 feuillets; 286 sur 200 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancienne cote : A. 5.

**1242** [Suppl. B. f. in-4°. 382]. — « EXPLICATION des chap. IX, X et XI de l'EPITRE de S. Paul aux ROMAINS, premierement par unne dissertation qui servira de preface, secondement par unne paraphrase libre et raisonnée de ces trois chapitres, troisiesmement par des nottes courtes et claires. » Début : « Comme on ne peut faire l'anatomie d'unne des parties d'un corps... » Les notes annoncées dans le titre manquent. A la suite de cet exemplaire à peu près complet, se trouvent trois autres copies fragmentaires du même ouvrage, de diverses mains. En marge de la dernière (fol. 55), il y a une note de la main du P. MÉNARDEAU, premier assistant du P. Polinier, abbé de Sainte-Geneviève.

Papier; 66 feuillets; 270 sur 190 millim. (1[er] exemplaire); 240 sur 178 millim. (1[re] et 2[e] copie); 230 sur 172 millim. (3[e] copie). — Fin du XVII[e] siècle. — Le premier exemplaire porte l'ancienne cote : Arm. 4, 4[e] tablette, liasse 14, n° 1.

**1243** [Suppl. B. f. in-4°. 382[2]]. — Étude sur le psaume XVIII[e], écrite par le P. Louis-Joachim GILLET, à propos de l'ouvrage de l'abbé Jacques-Joseph Duguet sur les Psaumes. Cette étude dut être envoyée au fils du régent, Louis III, d'Orléans, auquel le P. Gillet enseignait l'hébreu et l'exégèse biblique (cf. fol. 2).

Papier; 10 feuillets; 200 sur 152 millim. — XVIII[e] siècle. — Ancienne cote : P[ièce] n° 5.

**1244-1245** [Suppl. B. f. in-4°. 383]. — Deux volumes. — « Explication des 78 pseaumes non traduits par M. Duguet, ouvrage du P. [Philibert-Bernard] LENET, chanoine regulier de la congregation de France. » — En tête (fol. 2-5) se trouve un Avertissement, de la main du P. GALLIOT, chanoine régulier et antiquaire de Sainte-Geneviève. D'après des notes des fol. 1 et 2 du premier volume, on voit que le présent manuscrit est une copie de l'original écrit de la main du P. Lenet, et qu'il avait été confié à Laurent-Étienne Rondet pour être préparé en vue de l'impression. Les 210 premières pages du

premier volume portent des corrections de la main de cet érudit.

Papier; 212 et 234 feuillets; 225 à 230 sur 170 millim. — XVIIIe siècle. — Ancienne cote : B. 4.

**1246-1247** [Suppl. B. f. in-4°. 383 *bis*]. — Deux volumes. — Œuvres du P. Louis Gillet, génovéfain :

1er volume : Étude sur l'Ecclésiaste (fol. 1). — « De l'immortalité de l'âme » (fol. 48). — Vocabulaire hébreu-français de l'Ecclésiaste et des Proverbes (fol. 55). — Explication des livres d'Isaïe (fol. 73); de Jérémie et des Lamentations (fol. 75, 111); du Lévitique et des Nombres (fol. 115); du Deutéronome (fol. 136 v°); de Josué (fol. 151); des Juges (fol. 153 v°); de Ruth (fol. 177).

2e volume : Explication du premier livre des Rois (fol. 1, 5, 21). — Notes sur l'immortalité de l'âme, sur les Saducéens et les Esséniens (fol. 12 v°). — Explication de la Genèse (fol. 48 v°) et du livre de Job (fol. 62). — Notes sur Job, le Cantique des cantiques, Esther, Esdras, Ruth, les Proverbes (fol. 80).

Papier; 179 et 162 feuillets; 220 à 230 sur 160 à 170 millim. — XVIIIe siècle. — Dans le premier volume, l'explication de Jérémie porte l'ancienne cote : A. 2. 1.

**1248** [BB. l. in-4°. 1]. — Pontifical de l'Église romaine, mutilé au commencement et à la fin.

Papier; 34 feuillets; 227 sur 155 millim. — XIVe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : h. 6; — Q. 6.

**1249** [BB. l. in-4°. 2]. — « Incipit Summa magistri Johannis Beleth. » Début : « In primitiva Ecclesia prohibitum erat ne quis loqueretur linguis, nisi qui interpretaretur... » Fin : « ...nec adtollens oculos cursum diceret : Qui me plasmati, miserere mei. »

A la suite de la Somme, se trouvent les pièces suivantes :

1° (fol. 79). Quatre vers sur les trois rois :

> « Gaspar fert mirram, tus Melchion, Baltasar aurum.
> Hec quicumque secum fert nomina regum
> Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco.
> Baltasar mirram, tus Gaspar, Melchion aurum. »

2° (fol. 79 v°). « Miraculum de quodam monaco. » Début : « In quadam abbacia, in quodam nemore, erat quidam monacus valde bonus... »

3° (fol. 79 v°). « Exemplum de quodam rege. » Début : « Quidam

rex quemdam servientem habuit, cui in custodia quoddam castellum tradidit... » — « Exemplum de rege, qui tristem faciem monstrabat. » Début : « Legitur in historiis Ethnicorum quod quidam rex Grecie... » — « Exemplum [de heremita]. » Début : « Quidam heremita semel pecuniam sibi datam ad capud lecti reposuit. Quidam fures... »

4° (fol. 80 v°). Trois homélies : « In Nativitate Domini » : « Hodie, fratres karissimi, dies nostre redemptionis advenit, in quo Dominus et Salvator... » — « In Asumptione beate Marie » : « Hodie, fratres karissimi, beata virgo Maria celos ascendit, que Dominum nostrum Jhesum Cristum castis visceribus genuit... » — « In Johannis [Baptiste] Nativitate » : « Hodie natus est beatus Johannes Baptista, fratres karissimi, qui meruit cognoscere Dominum... »

5° (fol. 81 v°). « De beato Petro. » C'est une interprétation symbolique de divers faits le concernant.

Parchemin; 81 feuillets; 193 sur 140 millim. — XIII[e] siècle. — Initiales et titres rubriqués. — « Ex bibliotheca S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Ancien n° : H. 7.

**1250** [BB. l. in-4°. 3]. — 1 (fol. 1). « Hic incipiunt QUESTIONES et SOLUTIONES de DIVINO OFFICIO ad ecclesiam pertinentes. » Début : « Quare Septuagesima celebratur? Ideo ut, quemadmodum populus Dei, qui pro peccatis suis in Babiloniam... » Fin : « ...et semper astantis presidii considerantiam. » C'est le traité anonyme, connu sous le titre de *Liber Quare*. (Voy. Hauréau, *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor,* 2[e] éd., p. 201-203.) Dans le présent manuscrit, l'œuvre est suivie (fol. 31) de quelques additions, commençant par : « Choro incipiente introitum, a beato Celestino papa institutum est ut sacerdos... », et finissant par : « ...Clerus Deo gratias respondit, et populus abit (*sic*), quia credentes, visa ascensione Christi, gratias egerunt, in Jerusalem abierunt, in Templo cotidie Deum benedixerunt. »

2 (fol. 33). « Incipit SPECULUM ECCLESIE. » Début du prologue : « De sacramentis ecclesiasticis ut tractarem eorumque misticam dulcedinem vobis exponerem vestra rogavit dilectio... » Début de l'œuvre : « Ecclesia igitur in quam populus convenit ad laudandum Deum... » Fin : « ..amans quam disputans. Explicit liber Sacramentorum. » Ce traité, intitulé généralement *Speculum de mysteriis Ecclesiae,* est peut-être de HUGUES de SAINT-VICTOR. (Voy. Hauréau, *ouvr. cité,* p. 199.)

Parchemin; 58 feuillets; 210 sur 145 millim. — XIII[e] siècle. — Let-

trines en couleur. — Au fol. 58 v°, on lit (écriture du XIVe siècle) : « Iste liber pertinet ecclesie Sancte Genovefe. Si quis eum alienaverit, vel eum furaverit, anathema sit. Amen. » Et au dessous (même écriture) :

« Omnis homo dominum
Debet amare suum;
Omnis homo de vilage
Debet amare froumage. »

« Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : h. 11 (?); — Q. 9.

**1251** [BB. l. in-4°. 4]. — Ordre de l'Office divin, à l'usage de l'église de Nantes, rédigé en 1263 par Élie, chantre de cette église, ainsi qu'il se voit dans le prologue, où on lit : « Ego igitur Helyas, cantor humilis ecclesie memorate [Nannetensis], in nomine sancte et individue Trinitatis, anno Domini M° CC° LXIII°, de ordine divini officii presentem libellum composui, quem Ordinarium appellavi; in quo quid per totum anni circulum qualiter sit psallendum lector diligens poterit invenire... » Début : « Licet olim a sanctis Patribus fuerit institutum, sicut Tolerani (*sic*) concilii scriptura declarat... » Fin : « ...plurimorum confessorum, sed tres tamen. »

Le présent Ordinaire est cité par Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus,* t. I, dans la liste des livres liturgiques, placée en tête.

Parchemin; 68 feuillets (le fol. 35 est mutilé, et il a disparu un feuillet entre les fol. 47 et 48; cf. la note au crayon, écrite sur le dernier feuillet de garde); 195 sur 130 à 135 millim. — XIVe siècle. — Au fol. 65 v°, on lit (écriture du XIVe-XVe siècle) : « Iste liber est de curia de Labureliere. » — Aux fol. 8 v°, 26 v°, 56, 59 v°, on lit les noms (écriture du XVIIe siècle) : « Jaque De Luiz » (?) ; « Jaque, sieur de Louvernois »; « Monsieur de Louvernois, sieur de Chanbèle » (?) ; « Monsieur de Montervos. » — Au bas du fol. 1, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Ex lib. monast. Sti Georgii ad Ligerim. » — « Biblioth. S. Genovefae Paris., 1732. » — Anciens nos : h. 12; — Q. 12.

**1252** [BB. l. in-4°. 5]. — Rituel du monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Beaulieu, au Mans; avec notation en plain-chant.

Le présent Rituel est cité par Martène, dans la liste des livres liturgiques employés par lui pour la rédaction du *De antiquis Ecclesiae ritibus* (en tête du tome Ier), sous le titre : « Cenomanensis monasterii B. Mariae Magdalennae Bellilocensis rituale, annorum circiter 300. »

Parchemin; 76 feuillets; 215 sur 145 millim. — XIVe siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien nos : h. 3; — Q. 3.

**1253** [BB. l. in-4°. 6]. — Recueil de STATUTS SYNODAUX de l'église de TROYES, composé des pièces suivantes :

1 (fol. 2; cf. fol. 52). « Synodalia precepta secundum usum civitatis et diocesis Trecensium », colligés et publiés par ordre de l'évêque Jean VI Braque (1370-1375). — En tête, se trouve une lettre (s. d.) de Jean VI Braque, touchant la rédaction des présents statuts, et, à la fin (fol. 51 v°), une table des matières.

2 (fol. 58). Même main (?). « Hic incipit modus reconciliandi ecclesiam vel cimiterium. »

3 (fol. 60 v°). Même main (?). « Incipit modus recipiendi lazarum. C'est la maniere de recevoir le ladre et mectre hors du siecle et rendre en sa borde. » En français.

4 (fol. 65). Autre main. Version française de l'article 1; sans la table des matières.

5 (fol. 128 v°). Même main que l'article 4. Nouveaux statuts synodaux de l'église de Troyes, colligés et publiés par ordre de l'évêque Jean VII l'Aiguisé (1426-1450). Texte latin et version française se suivant article par article.

Sur l'un des feuillets blancs du volume (fol. 63 v°), une main du XV$^e$-XVI$^e$ siècle a copié une lettre de MATHIEU I SIX, abbé de Cherlieu [Carus Locus], au diocèse de Besançon, à tous les religieux de Cîteaux, datée de Clairvaux, le 1$^{er}$ février 1498, v. s.

Parchemin; 166 feuillets; 205 sur 140 à 145 millim. — XV$^e$ siècle. — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 1 v°, on lit (écriture du XVII$^e$ siècle) : « Hic liber attinet ad me, Claudium Pinette » (cf. fol. 128). — « Ex bibliotheca quam... abbatiae S. Genovefae Paris. testamento legavit Car. Maurit. Le Tellier... Obiit anno 1710. »

**1254** [BB. l. in-4°. 7]. — RITUEL de l'église de PLAISANCE, en Italie. Le premier article porte le titre suivant : « Incipit ordo ad cathecuminum faciendum, tempore reverendissimi domini D. Fabricii Marliani, episcopi Placentini, transcriptus... » A la fin du volume (fol. 38 v°), on lit : « Hunc libellum donavit R$^{mus}$ dominus, dominus Fabricius Marlianus, episcopus Placentinus et comes, ecclesie sue Placentine. » Signé : « Laurentius Daugerant. » Il semble donc que le présent volume ait été rédigé sous la direction de Fabrice Marliani, évêque de 1478 à 1508. — Outre le rituel proprement dit, il contient (fol. 35) un article écrit d'une autre main, mais de la même époque, et intitulé :

« Iste sunt inhibitiones a sacra communione. Infrascripti (*sic*), quos nominabo, prohibebo a communione Eucharistie, nisi contriti et confessi fuerint et absoluti, et satisfecerint vel adhuc satisfacere velint, juxta consilium confessorum. » « Pueri et carentes usu rationis... »

Parchemin; 38 feuillets; 230 sur 158 à 160 millim. — XV$^{e}$-XVI$^{e}$ siècle. — Au fol. 1, il y a une peinture, représentant le baptême de Jésus-Christ, et un encadrement peint, au bas duquel se voit l'écusson de Marliani : *de sable, au lion d'or rampant*. Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 38 v°, on lit : « Hunc libellum sibi aquisivit emptione Laurentius Delalande, presbiter ac curatus ecclesie parochialis Sancti Bartholomei de Ronsnyo, prope Senones, 1562. » Signé : « Delalande. » (Cf. un autre ex-libris du même personnage, au milieu du fol. 1.) — « Ex bibliotheca quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit Car. Maurit. Le Tellier... » — « Bibliotheca S. Genovefae Paris., 1732. »

**1255** [BB. l. in-4°. 7$^{2}$]. — « ORDINARIUM GUILLERMITARUM, quod scripsit frater Dionisius Charvau... » « Sequntur (fol. 158 v°) Statuta generalia. » Dans le prologue de l'« Ordinarium », rédigé peut-être par Charvau, on voit que les dispositions du présent rituel furent promulguées en 1267. — Quant aux « Statuta generalia » des Guillemites, une note du fol. 171 v° indique qu'ils furent publiés dans un chapitre général, en 1271, et qu'une partie des dispositions qu'ils contiennent furent révoquées en 1340. A la suite de cette note, se trouve l'acte de révocation de 1340, puis les premières lignes d'une nouvelle série de statuts, établis en 1348.

Papier; 173 feuillets; 201 sur 142 à 145 millim. — XVI$^{e}$ siècle. — Lettrines à la plume, ornées de figurines. — Au fol. 1, on lit (écriture du XVI$^{e}$ siècle) : « Johannes Chantrel me habet, manens in domo Sancti Guillermi, que vulgariter Alborum Mantellorum dicitur, bonorum novitiorum primus et optimus. »

**1256** [BB. l. in-4°. 8]. — Recueil formé de deux manuscrits :

1. — Diverses pièces de CHRONOLOGIE et de COMPUT, écrites par la même main. Les premières jusqu'au fol. 13 semblent avoir été brouillées par le relieur; nous les indiquons suivant l'ordre qu'elles nous paraissent devoir occuper : Calendrier pour toute l'année, écrit au XII$^{e}$ siècle, très probablement pour un monastère de la Touraine [N.-D. de Gâtines], avec des additions faites du XIII$^{e}$ au XV$^{e}$ siècle (fol. 6-11). — Tables et règles de comput; tables astronomiques (fol. 12, 13, 3, 4, 5 r°). — Chronique universelle, de la naissance de Jésus-Christ à

l'année 1172, avec des additioas du XIII[e] siècle (fol. 5 v°, 2). Cette chronique a certainement été écrite dans le monastère de N.-D. de Gâtines, au diocèse de Tours. — Fragment d'une table de comput (fol. 1). — « Albricus, De arte calculatoria » (fol. 14). Début : « Incipit prologus Albrici de arte calculatoria. Cum fratribus nostris adolescentioribus quędam artis calculatorię rudimenta communi sermone explicare... » Fin : « ...terminos in aliam feriam mutaverit. Explicit liber Albrici. » Ce traité a été composé en 1098, ainsi qu'il se voit au fol. 21, dans le paragraphe intitulé : « Qualiter inveniantur anni ab incarnatione Domini. » — Notes astronomiques (fol. 26) : « de cursu planetarum ; ...solis ; ...lune, per duodecim signa » ; — « signa stellarum mense januario » ; — « lectiones embolismorum. » — Règles de comput, en vers latins (fol. 27 v°). Début :

« Quisquis normales disnoscere vis feriales,
Aspice quas vere menses ferias habuere... »

2 (fol. 28). « Incipit Ordo ecclesiasticus per anni totius circulum » ; avec quelques passages notés en plain-chant. — Suivant Martène (*De antiquis Ecclesiae ritibus,* t. I, en tête), cet Ordo ecclesiasticus serait de N.-D. de Gâtines. C'est également l'opinion du P. Pingré, qui, sur le feuillet de garde du présent manuscrit, a écrit la note suivante : « Cet ordre de l'office divin peut être de l'abbaye de N.-D. de Gâtines, diocèse de Tours. Il regarde certainement une abbaye. S. Martin et S. Augustin y sont fêtes solennelles... Point de Transfiguration, point de S. Thomas de Cantorbéri. On y trouve S. Brice et S. Grégoire de Tours. S. Nicolas est aussi une grande fête. On pourroit juger que cet Ordre ne regardoit pas une seule eglise, puisqu'on y trouve plusieurs fois qu'on doit dire ou l'antienne ou l'oraison du saint sous le nom duquel l'église est dédiée. Au reste, il est certain que cet Ordre ne regarde point un diocèse, puisqu'il y est fait souvent mention d'abbé, de prieur, de frères, etc., jamais d'évêque, de curé. Il y avoit des fonts baptismaux ; voyez la vigile et la semaine de Pâques. On ne fait que mémoire de S. Benoît, et fête non solennelle de sa translation ; au contraire fête solennelle de S. Augustin, avec octave. Cet Ordre a donc été dressé pour une ou plusieurs maisons de chanoines réguliers... [Il] est d'ailleurs totalement différent de celui de S. Benoît. »

Papier ; I-138 feuillets (dont plusieurs mutilés) ; 207 sur 150 millim. — XII[e] siècle (l'écriture de l' « Ordo ecclesiasticus » paraît un peu plus

récente que celle du premier manuscrit; elle est, semble-t-il, de plusieurs mains). — Initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : h. 10; — Q. 10.

**1257** [BB. l. in-4°. 9]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Epistola rabi SAMUELIS, missa rabi Ysaac. » Version latine d'ALPHONSE BONHOMME, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Cette version débute par une lettre du traducteur : « Reverendissimo in Christo patri, fratri Hugoni, magistro ordinis Predicatorum dignissimo ac sacrosancte pagine professori, ejus subditus frater Alfonsus Bonihominis, Yspanus... Cum ego propter pravitatem meam... » Suit (fol. 1 v°) la lettre de Samuel : « Epistola, quam scripsit magister Samuel Israellita, oriundus de Setz civitate, marochitani regis, ad rabi Ysaac, magistrum sinagoge que est in Subjulmeza, in regno predicto. » Début de la lettre : « Conservet te Deus, o frater, et permanere te faciat... » Fin : « ...in omni eventu qui nobis evenerit. » L'œuvre se termine par des additions du traducteur . Début : « Ecce, mi domine, nobis non opponunt Christiani... » Fin : « ...corruptus homo penitus vel ignorans. Et ego frater Alfonsus Bonihominis, Yspanus, amore et instancia vestri, hoc addidi ad translationem istam quam feci nuper magistro ordinis nostri de epistola Samuelis. Explicit epistola rabi Samuelis... sub anno scilicet Nativitatis ejusdem millesimo, translata de arabico in latinum per fratrem Alfonsum... sub anno Domini M° IIIc XXXIX, domini Benedicti pape XIImi anno quinto. »

2 (fol. 23). « De ORDINATIONE OFFICII MISSE, facta a Domino Jhesu Christo et sanctis ejus apostolis, ac demum per summos pontifices romanos. » Ce traité contient une partie historique relative à l'institution de la messe par Jésus-Christ et aux modifications apportées à cette cérémonie par les divers papes jusqu'à Urbain II, et une partie dogmatique portant pour titre : « De casibus qui accidunt aliquociens in celebrando missam. » Début de la première partie : « Jhesus Christus, primus et summus pontifex et sacerdos in eternum, secundum ordinem Melchisedech... » Fin de la deuxième partie : « ...sicut de rasura tabule dictum est supra. »

3 (fol. 33). Traité de PLAIN-CHANT, avec notation. Début : « Vigenti sunt littere cantus, videlicet octo graves, septem accute... » Le traité se termine par des exercices de plain-chant.

3 (fol. 37). Traité de CHANT MESURÉ, avec exemples, intitulé : « De

semibrevibus caudatis a parte inferiori. » Début : « Primo nota quod omnes nothe sunt... » Fin : « ...sciendum quod non sunt nisi duo. » — En tête du traité, il y a un *Kyrie,* à trois voix (dessus, contra-ténor et ténor), en notation mesurée.

4 (fol. 41). « Sequitur Accentus sub brevi compendio compilatus. » C'est un traité de l'accent latin. Début : « Litterarum alie sunt vocales, alie consonantes; vocales sunt quinque... » Fin : « ...produc testis tibi Phebe. »

5 (fol. 43). « Incipit Legenda aurea, compilata a Patre Jacobo, natione Januensi, de ordine Predicatorum. » Début : « Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur... » La fin manque après les mots : « ...et ager ecclesie restituitur », qui se trouvent dans le premier chapitre intitulé : « De adventu Domini. »

Papier; 56 feuillets; 295 sur 210 millim. — XIVe-XVe siècle (plusieurs mains). — Lettrines et titres rubriqués. — Le présent volume paraît avoir une origine valaisane, ainsi que le témoignent les notes suivantes, écrites au XVe siècle, sur le verso du fol. 42 : « Universis presentibus et futuris presentium tenore notum fiat quod iste liber est sive fuit Johanni Emodruti, patris domini Guigonis Emodruti. Et post decessum ipsius pertinet Johanni Emodruti, ejus nepotis. » Signé : « G. Emodr[uti]. » Et au-dessous : « Anno Domini M° IIIIc XXXI, et die quinta mensis novembris, incepi morari cum reverendo in Christo patre, domino Jo. de Ciciis, divina providente clemensia preposito Montis Jovis, cui Deus det vitam longevam in hoc seculo eternamque in alio. » Signé : « G. Emodruti. » Et au-dessous : « Tituli episcopi Sedunensis : Reverendus in Christo pater et dominus, dominus A., divina providente clemencia Sedunensis episcopus, comes et prefectus Valesii. » — « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium. » (XVIIe-XVIIIe siècle.)

**1258** [BB. l. in-4°. 10]. — Missel, écrit pour une église champenoise, peut-être de Saint-Laurent; contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 2). La fête de S. Laurent y est rubriquée et l'octave de cette fête mentionnée. — Propre du temps (fol. 8, 149). — Préfaces, notées en partie (fol. 132 v°). — Canon de la messe (fol. 138). — Dédicace de l'église (fol. 278 v°). — Offices divers (fol. 283) : « de angelis » ; « salus populi » ; « pro pace » ; « de sancto Spiritu » ; « de Cruce » ; « de beata Virgine ». — Oraisons (fol. 290). — Propre des saints (fol. 301). La vigile et l'anniversaire de S. Laurent se trouvent aux fol. 342-343. Autres saints à noter : Speusipe, Méleusipe et Éleusipe (fol. 318 v°) ; S. Pierre Gonzalès (fol. 328 v°) ; S. Domi-

nique (fol. 341 v°) ; S. Louis (fol. 346) ; S. François d'Assise (fol. 353). — Commun (fol. 358). — Proses diverses (fol. 382).

Les feuillets liminaires 1 et 387 sont formés de fragments d'un Lectionnaire, du XII<sup>e</sup> siècle.

Parchemin; 387 feuillets; 218 sur 150 millim. — XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle (plusieurs mains). — Lettrines et majuscules en couleur. — Au fol. 148 v°, on lit (écriture du XVI<sup>e</sup> siècle) : « Ce present messel appartient à l'eglise Mons<sup>r</sup> Sainct Panthaleon de Troyes, 1546. » (Cf. fol. 2 et 384.) Le missel n'a du reste pas été fait pour cette église. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1259** [BB. 1. in-4°. 11[. — Missel, à l'usage de l'église de Sainte-Geneviève de Paris, avec notation en plain-chant ; contenant : Table de comput (fol. 2 v°). — Calendrier pour toute l'année (fol. 3). — Proses et oraisons (fol. 9). — Propre du temps (fol. 15, 179). Il manque, en tête, un feuillet, qui devait contenir l'office du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent. — Préfaces (fol. 161). — Canon de la messe (fol. 174). — Propre des saints (fol. 179 v°). — Dédicace de l'église (fol. 228 v°). — Commun (fol. 229 v°). — Messes et oraisons diverses (fol. 251). — Messe de mariage (fol. 260). — Bénédictions (fol. 261 v°). — Antiennes pour diverses cérémonies (fol. 265). — Autres bénédictions (fol. 269, 288 v°). — « Incipit ordo qualiter Parisiensis episcopus, a consecratione sua revertens, ab abbate et priore ac conventu Sancte Genovefe in eadem sua ecclesia debeat recipi... » (fol. 282 v°). — « Incipit qualiter post in sua ecclesia recipiatur » (fol. 285). — « Sequitur juramentum, quod prestare debet abbati et conventui monasterii Sancte Genovefe, in jocundo adventu suo... » (fol. 288). — Copie d'un acte capitulaire au nom de Philippe [I Langlois, ou Philippe II Cousin], abbé de Sainte-Geneviève, touchant la réception qui est faite à l'évêque de Paris et à ses officiers venant en procession dans ladite abbaye : « Actum in nostro capitulo, anno Domini 1442 » [date fausse] (fol. 294 v°) ; cf. fol. 268 v° la copie d'un autre acte capitulaire, daté de 1545 (?), sur le même sujet.

Les feuillets liminaires contiennent diverses pièces, copiées au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle : « [Ordo] in receptione novitiorum » (fol. 1). — « Benedictio fratrum, quando recipiuntur ad professionem » (fol. 295). — « In receptione novitiorum, interrogationes faciende sunt que secuntur » (fol. 295 v°).

Parchemin ; 296 feuillets; 248 sur 151 millim. — Le présent missel est formé de deux manuscrits, tous deux copiés à l'usage de Sainte-Geneviève,

l'un du XIII^e-XIV^e siècle, l'autre, du XIV^e-XV^e siècle, intercalé en divers endroits du premier. Le premier manuscrit occupe les feuillets 2-8, 15-160, 179-268. Il présente quelques lacunes (voy. fol. 15, 179, 265). — Peintures au fol. 183 v°, représentant la Crucifixion; au-dessous; les quatre Évangélistes, entourant sainte Geneviève; et, plus bas, le martyre de saint Sébastien. Lettrines en couleur. — Au fol. 178, on lit (écriture du XIV^e-XV^e siècle) : « Iste liber est Sancte Genovefe virginis in Monte Parisiensi. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : h. 2 (?); — Q. 2.

**1260** [BB. l. in-4°. 12]. — Évangéliaire pour toute l'année. Les fêtes du temps et des saints y sont mêlées. A la suite des évangiles de ces fêtes, se trouvent (fol. 105 et suiv.) les évangiles : « in ordinatione diaconorum » ; — « in ordinatione presbiterorum » ; — « pro ordinantibus episcopis » ; — « in dedicatione ecclesiae » ; — « in natali pape » ; — « ad sponsas benedicendas » ; — « in die belli » ; — « in sterelitate pluviae » ; — « pro aeris temperantia » ; — « de tribulatione » ; — « in adventu judicum » ; — « pro iter agentibus » ; — « in missa votiva » ; — « pro amicis viventibus » ; — « pro infirmis » ; — « in agenda mortuorum » ; — « de sancta Trinitate » ; — « in natale sacerdotum... sanctorum... unius martyris », etc.

Le dernier feuillet est formé par un fragment de Rouleau des Morts, du XI^e-XII^e siècle, appartenant à un abbé nommé Girard. Ce fragment a été publié par M. L. Delisle (*Rouleaux des morts,* p. 352-355), d'après une copie de Baluze.

Papier; 115 feuillets ; 235 sur 170 millim. (Évangéliaire); 355 sur 235 millim (Rouleau des morts). — L'évangéliaire est du IX^e siècle. — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 115, et sur le deuxième plat intérieur de la couverture, au milieu de diverses notes sans intérêt, on lit les noms (écriture du XV^e siècle) : « J. Hubert. » « Tho. Chalery. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : A. 6.

**1261** [BB. l. in-4°. 13]. — Rituel et Bréviaire de Saint-Rieul de Senlis. Deux manuscrits reliés ensemble.

Le premier manuscrit, incomplet au commencement, est noté; il contient le rituel des offices du baptême, de la catéchisation et des morts (fol. 1, 20 v°, 27); avec les litanies des saints (fol. 8 v°); puis toutes les oraisons du bréviaire pour les fêtes du temps, des saints et du commun, et celles des heures canoniales (fol. 58). — Le second manuscrit (fol. 143), copié par une autre main, contient les antiennes et répons du bréviaire; les litanies (fol. 193); quelques oraisons

(fol. 195). Il est mutilé à la fin. On y a intercalé (fol. 186-192) un fragment de bréviaire plus récent, de diverses mains (XIV$^e$-XV$^e$ siècle), contenant des oraisons à divers saints, des antiennes, des capitules, et (fol. 192 v°) une formule d'excommunication, en français.

Parchemin ; 200 feuillets ; 220 sur 145 à 150 millim. — XIII$^e$-XIV$^e$ siècle, avec additions des XIV$^e$, XV$^e$ et XVI$^e$ siècles. — Lettrines en couleur. — Au fol. 198, on lit (écriture du XVI$^e$ siècle) : « Sancto Regulo, Silvanectensi episcopo, hic liber pertinet. » (Cf. fol. 200.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1262** [BB. l. in-4°. 14]. — « Breviarium novum, secundum usum ecclesie cathedralis Claromontis », contenant : « Regula in Adventu » (fol. 1). — Propre du temps, pour toute l'année (fol. 1). — Calendrier (fol. 227). — Psautier, suivi des litanies des saints (fol. 235). — « Incipit regula secundum consuetudinem ecclesie Claromontensis » (fol. 326 v°). — Propre des saints, pour toute l'année (fol. 328).

Parchemin ; 594 feuillets ; 220 sur 151 millim. — XIV$^e$-XV$^e$ siècle. — Lettrines en couleur. — Sur le deuxième plat intérieur de la couverture, on lit (écriture du XVII$^e$ siècle) : « Ce breviaire appartient a venerable et discrete personne, maistre Jehan Ducreux, prebstre, chanoine de Verneul. » Signé : « Ducreux. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1263-1264** [BB. l. in-4°. 15-15$^2$]. — Deux volumes. — Bréviaire, à l'usage de l'église de Sainte-Geneviève, contenant :

1$^{er}$ volume : Calendrier (fol. 2). — Psautier, suivi des litanies (fol. 8). — Oraisons et bénédictions (fol. 85). — « Sequuntur hore beate Marie Virginis, secundum usum ecclesie Sancte Genovefe Parisiensis » (fol. 94 v°). — Offices des fêtes du temps, des saints et du commun (fol. 101 v°).

2$^e$ volume : Suite de ces offices.

Parchemin ; 291 et 330 feuillets ; 195 à 197 sur 135 millim. — XV$^e$ siècle. — Peinture, au fol. 8 du premier volume, représentant le roi David jouant de la harpe. Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au fol. 2 du premier volume et 1 du deuxième volume, est peint l'écusson suivant : *d'azur, à trois épis d'or, en pal, au chef nébulé du premier.* — Au fol. 8 du premier volume, dans l'encadrement, sont peintes les lettres F. I. M. — D'après d'anciennes notes de M. Taranne, ce manuscrit devait porter sur le 2$^e$ plat intérieur de l'ancienne reliure un ex-libris génovéfain du XV$^e$ siècle. Ledit ex-libris aura disparu quand on a fait relier à nouveau le volume. — « Ex libris S. Genovefae Paris. 1753. » — Anciens n$^{os}$ : h. 1 ; — Q. 1.

**1265-1266** [BB. l. in-4°. 16-16²]. — Deux volumes. — Bréviaire à l'usage de l'église de Saint-Lô de Rouen. Le premier volume contient la partie d'hiver, le second la partie d'été. Dans chaque volume, il y a un psautier (1er vol. : fol. 201; 2e vol. : fol. 122) et un calendrier pour toute l'année (1er vol. : fol. 195-200 ; 2e vol. : fol. 1-6).

Parchemin ; 464 et 525 feuillets ; 235 à 238 sur 170 millim. — XVe siècle. — Nombreuses et intéressantes peintures, représentant des sujets bibliques, des scènes de la vie des saints et des religieux. Dans le psautier (fol. 267 v° du 1er vol. et 184 du 2e vol.), diverses représentations d'instruments de musique, et (fol. 242 du 1er vol. et 162 du 2e vol.), en tête du psaume : « Dixit insipiens in corde... », des fous. Encadrements peints. Lettrines en couleur. — Aux fol. 192 v°, 193, 193 v° du 1er volume, on lit (écriture du XVIe-XVIIe siècle) : « Anthoine Mesteil, demourant a Rouen. » — Aux fol. 2 du premier volume et 1 du second, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Ex libris S. Laudi Rothomagensis. » — « Ex bibliotheca S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Anciens nos : h. 26; — Q. 12.

**1267** [BB. l. in-4°. 17]. — « Ordo Breviarii canonicorum regularium, secundum usum ecclesie Beate Marie de Bello Loco, propre Cenomanum », contenant : Calendrier (fol. 2). — Offices des fêtes du temps, de l'Avent à la Pentecôte (fol. 8). — Psautier, suivi des litanies des saints (fol. 279); il manque, en tête, un feuillet, contenant la fin des offices du temps, le psaume I et le commencement du psaume II. — Offices des fêtes des saints, du 30 novembre au 25 avril (fol. 363). Il semble qu'il manque des feuillets à la fin du volume.

Parchemin; 452 feuillets; 216 sur 148 à 150 millim. — XIVe siècle. — Peintures en tête des offices de quelques fêtes du temps. Lettrines en couleur. Marges ornées. — « Ex libris B. Mariae de Bello Loco Caenom. » (XVIIIe siècle.) — « [Ex libris] Bibl. Stae Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1268** [BB. l. in-4°. 18]. — Bréviaire romain, contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 2) ; S. Louis y est nommé. — Psautier, mutilé (fol. 8). — Offices du temps et des saints, partie d'hiver, déc.-mai (fol. 94); le commencement paraît manquer. — Commun, mutilé à la fin (fol. 329).

Le présent bréviaire a peut-être été fait pour l'église de Senlis, car les offices de la fête et de l'octave de S. Rieul y sont indiqués avec quelque détail (fol. 312 v°). Toutefois, aucune des fêtes propres à Senlis n'est rubriquée dans le calendrier.

Le fol. 1 est formé par un fragment de CENSIER, du XIV[e] siècle; au verso, une main, du XIV[e] siècle également, a copié un office de la fête des miracles de la Vierge.

Parchemin; 343 feuillets; 234 sur 150 millim. — Début du XIV[e] siècle. — Lettrines en couleur. Un grand nombre de feuillets ont été coupés pour enlever des lettrines ou peut-être des peintures. — Au fol. 328 v°, on lit (écriture du XVII[e] siècle) : « Ce present livre appartient a Nostre Dame de Senlis. » — Aux fol. 260 v°, 307, 313, 338, on lit divers noms (écriture du XVII[e] siècle) : « Monsieur Dubois, chanoine a Nostre Dame de Senlis »; « Couppillet », « Polhay », « Nicolas Puleu, chanoine »; « Jacques Muldrac, en son vivant prebstre curé de Crans. »

**1269** [BB. l. in-4°. 19]. — BRÉVIAIRE, à l'usage de l'église Saint-Rieul de SENLIS, contenant : Calendrier pour toute l'année (fol. 3). — « Memoria de Trinitate ad matutinas... » — « Benedictiones in primo nocturno » (fol. 9). — Psautier (fol. 13); suivi des litanies; — Office de la sainte Trinité (fol. 74). — Antiennes et leçons pour les mois d'août à novembre (fol. 80). — Propre des saints, partie d'été (fol. 106). — Commun (fol. 171). — « In presentatione B. Marie Virginis in Templo » officium (fol. 187 v°, autre main). — « De S. Francisco » (fol. 189 v°, troisième main).

Le premier feuillet liminaire contient un fragment du roman d'Érec et Énide, de CHRÉTIEN DE TROYES, copié au XII[e]-XIII[e] siècle. En voici quelques vers :

« Gui prie que ne li griet
Et dit a hi : Biaus dolz amis,
Soffrez que vostre ostex soit pris.
. . . . . . . . . . . . . .
Et maint brachet et maint levrier
Fist Gui avec els mener,
Por els deduire et deporter.
Chevauchié ont, des le matin
Jusq'au vespre, le droit chemin,
Plus de XXX liues galesches;
Et vienent devant les bretesches
D'un chastel fort et riche et bel,
Clos tot entor de mur novel,
Et par desoz, a la roonde,
Coroit une eve mult perfonde... »

Les feuillets 190 et 191 portent diverses notes du XIV[e]-XV[e] siècle : 1° (fol. 190 v°). INVOCATION à la Vierge, en vers : Début :

« O Marie, fleur souveraine,
Plus doulce que marjolaine... »

Fin :

« Ton servant qui te servira
En disant : Ave Maria. »

2° (fol. 191). Liste de Fêtes de Saints ; et autres notes, sans intérêt.

Papier; 191 feuillets ; 188 sur 130 millim. — XIVe-XVe siècle. — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 191 v°, on lit le nom (écriture du XVe siècle) : « J. Hulliot » [ou Hullot]. — Au fol. 190 v°, on lit (écriture du XVe siècle) : « Messe Yves Ryou, prebstre chappellain de Saincte-Anne, fondée a l'eglise de Senlis. » Le nom de Ryou se trouve également sur les feuillets 1 v° et 191. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Reliure en cuir gaufré, ancienne, où sont représentés le martyre de S. Sébastien et la Salutation angélique.

**1270** [BB. l. in-4°. 20]. — Antiphonaire et Lectionnaire des fêtes des saints de toute l'année, écrit, semble-t-il, pour une église de l'Ile-de-France, peut-être celle de Chelles ; avec notation en neumes.

Les leçons sont tirées pour la plupart de la vie des saints. Parmi les saints mentionnés, nous relèverons : S. Hilaire, évêque de Poitiers (fol 28) ; — S. Maur (fol. 29 v°) ; — Ste Bathilde (fol. 61) ; — S. Benoît du Mont-Cassin (fol. 98) ; — S. Georges (fol. 112 v°) ; — S. Martin [translation et ordination, anniversaire] (fol. 165 v°, 309) ; — S. Eusèbe, prêtre romain, 14 août (fol. 205) ; — S. Gilles (fol. 231 v°) ; — S. Maurice (fol. 257 v°) ; — SS. Denys, Rustique et Eleuthère (fol. 272) ; — S. Brice (fol. 318) ; — S. Nicolas (fol. 341 v°). Les autres leçons et antiennes sont consacrées aux principaux saints du calendrier romain, aux fêtes de la Vierge, à la fête de l'Exaltation de la Croix (fol. 247).

Les feuillets liminaires 2 et 3 sont formés d'un fragment de traité sur les Vérités de la théologie chrétienne, copié au XIVe siècle.

Parchemin ; 345 feuillets ; 220 sur 150 millim. — Le volume a été copié par plusieurs mains, du XIIe siècle. Les feuillets 4 à 53 et 132 à 297 (sauf les feuillets 204, 205, 206, qui ont été intercalés et qui sont du XIIIe siècle) sont de la même main ; les feuillets 54 à 131 sont d'une seconde main ; les feuillets 298 à 345, d'une troisième. — Majuscules en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 4 v°, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Pour le chapitre St Rieule de Senlis. Inventarié CCC. » — « Ex libris Stae [Genovefae] Paris., 1753. » — Au haut du fol. 4, il y a une note de la main de l'abbé Lebeuf sur la provenance probable du présent volume.

**1271** [BB. l. in-4°. 21]. — Rituel de l'Église romaine, contenant :

Psaumes à dire avant que le prêtre vienne à l'autel (fol. 1). — « Officium ad juvenes confirmandos » (fol. 4). — Bénédictions pour les principales fêtes du temps, des saints et du commun (fol. 7 v°). — « Officium in sacris ordinibus celebrandis » (fol. 25).

Papier; 47 feuillets; 253 sur 180 millim. — XV^e^ siècle. — Titres rubriqués. — Ex-libris génovéfains du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. — Anciens n^os^ : h. 9; — Q. 8. — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1272** [BB. l. in-4°. 22]. — RECUEIL LITURGIQUE, à l'usage de Saint-Lô de ROUEN, contenant : « Capitula et orationes duplicium festorum e principia antiphonarum, cum notis, dicendarum ad Benedictus et Magnificat, que dicuntur a prelato, secundum usum ecclesie Sanc Laudi Rothomagensis » (fol. 1). — Oraisons des dimanches de l'année (fol. 119). — « Sequitur servicium religiosorum professorum, secundum usum Sancti Laudi... » (fol. 130). — « Exorcismus salis... aque » (fol. 143). — Versets et oraisons (fol. 147 v°) : « in domo infirmorum » ; « in dormitorio » ; « in refectorio » ; « in coquina » ; « in cellario » ; « ante introitum ecclesie » ; « ante crucifixum » ; « in choro » ; « de S. Laudo ».

Papier; 152 feuillets (les fol. 49-56 ont été transposés par le relieur et devraient prendre place après le fol. 72 actuel); 240 sur 180 millim. — XV^e^ siècle. — Nombreuses peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au bas du fol. 1, est peint l'écusson suivant, qui paraît être celui de la famille Aubert, de Normandie : *de gueules, à trois trèfles d'or, au chef de sable, chargé d'un croissant du second.* — Sur le premier plat intérieur de la reliure, on a collé les armoiries gravées de l'église de Saint-Lô. — « Ex libris eccl. can[onicorum] reg[ularium] S. Laudi Roth. 1652. » — « Ex bibliotheca S. Genovefae Paris. » (XVIII^e^ siècle.) — Anciens n^os^ : h. 25; — Q. 11.

**1273** [BB. l. in-4°. 23]. — PSAUTIER, écrit, semble-t-il, pour une église des Pays-Bas, et composé des pièces suivantes : Calendrier (fol. 2). — Psaumes de David (fol. 20). — Cantique d'Isaïe (fol. 163). — Cantique d'Ézéchias (fol. 163 v°). — « Canticum Anne » (fol. 164 v°). — Cantiques de Moyse (fol. 165 v° à 168 v°). — Cantique d'Habacuc (fol. 167). — « Canticum trium puerorum » (fol. 172). — « Te Deum laudamus... » (fol. 172 v°). — « Benedictus Dominus, Deus Israel... » (fol. 173 v°). — « Magnificat anima mea Dominum... » (fol. 174 v°). — Cantique de Siméon : « Nunc dimittis... » (fol. 174 v°). — Oraison dominicale (fol. 175). — Symbole de Nicée

(fol. 175). — « Gloria in excelsis Deo... » (fol. 175 v°). — « Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem celi et terre... » (fol. 176). — « Quicumque vult salvus esse... » C'est l'Exposition du symbole d'Athanase, par Fortunat (fol. 176 v°). — Litanies des saints (fol. 178 v°). — Oraisons (fol. 182). — Office des morts (fol. 185 v°).

A la suite du Psautier, se trouvent les quatre pièces suivantes :

1° (fol. 193 v°). « C'est ci la forme et la maniere comment Monseigneur le comte de Lençon [Pierre d'Alençon] recut le cors Jhesu Crist, la dereniere foiz, quant frere Gilles, son confessor, entra en la chambre a tout le cors Jhesu Crist. » 1283.

2° (fol. 194 v°). « Ce sont les enseignemenz que li bons roys Loys fist et escrit de sa main en Cartage, a mon seigneur Philippe, son filz. » Début : « Chier filz, la premiere chose que je t'enseigne, si est que tu metes ton cuer... »

3° (fol. 198). « C'est la lettre que li rois Thiebaut [II] de Navarre envoia a l'evesque de Thunes » ; sur la mort du roi S. Louis. Début : « Tibaut, par la grace de Dieu rois de Navarre... coens palazins, a mesire O., evesque de Thunes, saluz et lui tout. Sire, j'é receue vostre lettre, en la quele vous me priez... » Fin : « ...qu'il en feut porté. » — Cette lettre est publiée dans Martène et Durand, *Veterum scriptorum amplissima collectio,* t. VI, col. 1217.

4° (fol. 199 v°). Hymne à la Vierge, en français et en latin, avec notation. Début :

« De chanter m'est pris envie
De regina celorum,
Qui porta le fruit de vie,
Cibaria justorum, panis, laus angelorum... »

Fin :

« Nous maint en sa compaignie
Ad eternum gaudium. Amen. »

Parchemin; 202 feuillets; 210 sur 140 millim. — XIV^e^ siècle. — En tête du volume, après le calendrier, il y a douze grandes peintures, représentant des scènes de la vie du Christ, le Saint-Esprit descendant sur les apôtres, le jugement dernier. La première lettre du Psautier est ornée d'une peinture représentant David, vainqueur de Goliath. Lettrines en couleur, dont un grand nombre ornées de peintures. Majuscules et titres dorés. — « Ex libris de Chezelles » (XVIII^e^ siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Au verso du fol. 1, il y a une note de la main de

l'abbé Lebeuf sur les mentions du calendrier relatives à des personnages des Pays-Bas.

**1274** [BB. l. in-4°. 24]. — HEURES de Notre Dame, contenant : Calendrier, en français (fol. 1) ; le 1er janvier y est qualifié de « jour de l'an ». — « Hore de S. Cruce » (fol. 13). — « Hore de S. Spiritu » (fol. 16 v°). — Psautier des heures de la Vierge (fol. 21). — Psaumes pénitentiaux, suivis des litanies des saints (fol. 82). — Vigiles des morts (fol. 98). — « Les commendasses » (fol. 134).

Parchemin ; 141 feuillets ; 208 sur 152 millim. — XVe siècle. — Nombreuses peintures (intérieurs de maisons, villes, châteaux, instruments de musique, etc.). Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au fol. 1, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « Ex dono domini Delatre, canonici diocesis Atrebatensis. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : h. 20 ; — Q. 15.

**1275** [BB. l. in-4°. 25]. — HEURES de Notre Dame, contenant Calendrier, en latin (fol. 1). — Leçons des Évangiles (fol. 13). — Psautier des heures de la Vierge, de la Sainte-Croix, du Saint-Esprit (fol. 27). — Vigiles des morts (fol. 98). — Psaumes pénitentiaux, suivis des litanies des saints (fol. 132). — Oraisons : à la Trinité, à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à la sainte Vierge (fol. 147). — Stabat mater (fol. 156). — Antiennes, versets et répons pour les fêtes de quelques saints (fol. 158 v°). — Oraisons en latin : « quant tu prendras de l'eaue benoite » ; « quant tu seras devant le crucifix ». — « Oraison tres devote a Dieu le pere », en français. — Oraison portant indulgence de 14,000 ans, enseignée par Jésus-Christ à S. Grégoire Ier, pape (fol. 165 v°). — « Pape Boniface a donné a tous ceulz qui diront devotement ceste oraison... deux mille ans de vray pardon (fol. 168 v°). »

Parchemin ; 169 feuillets ; 213 sur 160 millim. — XVe-XVIe siècle. — Nombreuses peintures. Marges ornées. Lettrines en couleur. Dans les ornements des marges, figure souvent un écusson aux armes de France. — « Ex libris Vidal Cadurcensis » (XVIIe-XVIIIe siècle). — « Ex libris bibliothecae Sanctae Genovefae » (XVIIIe siècle).

**1276** [BB. l. in-4°. 26]. — RITUEL de l'église de SAINTE-GENEVIÈVE de Paris. L'ordre des cérémonies et des offices est indiqué par des rubriques ; chaque rubrique est suivie des antiennes, répons, capi-

tules, versets, oraisons et psaumes à dire par les officiants. — En tête (fol. 7), se trouve un calendrier pour toute l'année.

Les feuillets liminaires du commencement et de la fin contiennent diverses pièces, copiées au XVIe et au XVIIe siècle : Oraisons à la divinité (fol. 1, 4); — hymne sur la Nativité de Jésus-Christ (fol. 3); — « pro rege oratio »; — oraisons aux SS. Prote et Hyacinthe (fol. 5 v°); — oraisons à Ste Madeleine, à S. Jacques, apôtre; à S. Cucufat, à la Ste Croix, à S. Martin, à Ste Alde, à S. Nicolas, à Ste Barbe (fol. 6); — oraison à dire par les frères profès devant l'abbé (fol. 120); — « oratio S. Rochi » (fol. 122 v°); — « oratio dicenda in vigilia S. Andreae apostoli » (fol. 123); — « de sancto Marciale episcopo... oratio »; oraison à S. Éloi (fol. 124); — oraison « ad pluviam postulandam » (fol. 124 v°).

Parchemin; 124 feuillets (le premier feuillet du rituel a disparu, ainsi que l'ancien feuillet 58); 242 sur 166 millim. — XVe siècle. — Lettrines en couleur. — Au fol. 123, on lit : « Hugo Cousinot, chantre, 1555. » — Au fol. 123 v°, on lit : « Reverend Pere en Dieu Joseph Foullon, abbé de Saincte-Geneviefve »; et, au-dessous, la signature : « Pernelle. » — Anciens nos : h.?; — Q. 10. — Reliure en maroquin plein, aux armes de Benjamin de Brichanteau, abbé de Sainte-Geneviève (1607-1619).

**1277** [BB. l. in-4°. 27]. — Heures de Notre-Dame, écrites probablement en Bretagne et contenant : Calendrier, en français (fol. 2). — Psautier des heures (fol. 14). — Psaumes pénitentiaux, suivis des litanies (fol. 74). — Vigiles des morts (fol. 94). — Invocation à la Vierge (fol. 128). — Leçons des Évangiles (fol. 132). — « Nostre saint pere, le pape Jahan XXII, fist ceste oroyson et dona IIIc jours de pardon a touz ceux qui... la diront » (fol. 137).

Parchemin; 145 feuillets; 225 sur 155 millim. — XVe siècle. — Peintures (châteaux, villes, bateaux, instruments de musique, S. Michel et le dragon). Marges ornées. Lettrines en couleur. — Au fol. 2, on lit (écriture du XVIIe siècle) : « A Me Charles Roche, curé de St Espain. » — Au fol. 145 v°, on lit le nom (écriture du XVIIe siècle) : « Pierre Delaleu. » — Au verso du premier feuillet de garde, on a collé l'ex-libris gravé de Jérôme Collot, « Regis lithotomi ». — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1278** [BB. l. in-4°. 28]. — Heures de Notre-Dame, contenant : Calendrier, en français (fol. 1). — Leçons des Évangiles (fol. 13). — Oraisons (fol. 21). — « Au dimenche, heures de la Trinité »

(fol. 21 v°); « Au lundi, heures de mors » (fol. 29); « Au mardi, heures de tous sains » (fol. 33); « Die mercurii, hore de Spiritu sancto » (fol. 36 v°); « Au jeudi, heures du Sacrement » (fol. 41); « Die veneris, hore de sancta Cruce » (fol. 44 v°); « Au samedi, heures de Nostre Dame » (fol. 49). — « Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat fidem catholicam... » C'est l'Exposition du Symbole d'Athanase, par Fortunat (fol. 53). — « Incipit psalterium beati Jeronimi » (fol. 57), suivi d'oraisons. — Psautier des heures de la Vierge (fol. 77). — Psaumes de la pénitence, suivis des litanies des saints (fol. 133). — Vigiles des morts (fol. 152 v°). — « Les quinze joies Nostre Dame » (fol. 200 v°). — « Les sept requestes a Nostre Seigneur » (fol. 206). — « Devote oroison de Nostre Dame », en latin (fol. 209 v°). — « Cy apres encommence une tresdevote oroison a Nostre Seigneur » (fol. 213 v°). Début : « Tressouverains prestres et vrais evesques, qui t'offris a Dieu... » — « Tresdevote oroison de Nostre Dame » (fol. 217). Début :

« Toujours ay mis mon temps en oyseuse,
De quoi j'atans avoir merite doulereuse,
Se deffense n'i met la Vierge glorieuse... »

« Devote oroison a S. Jehan Baptiste » (fol. 220). Début :

« Saint Jehan, qui as excellans tistres
D'estre tresglorieux baptistres... »

« Devote oroison de Nostre Dame » (fol. 223). Début : « Trescertaine esperance, deffenderesce et dame... »

Parchemin; 225 feuillets; 197 sur 145 millim. — XV[e] siècle. — Peintures (les quatre évangélistes, instruments aratoires, villes, châteaux). Marges ornées. Lettrines en couleur. — « Ex libris abbatiae S[tae] Genovefae, an. 1765. » — Reliure en cuir gaufré, ancienne, avec restes de fermoirs.

**1279** [BB. l. in-4°. 29]. — Heures de Notre-Dame, contenant : Calendrier, en français (fol. 1). — Leçons des Évangiles, suivies d'oraisons (fol. 13). — Psautier des heures, mutilé au commencement (fol. 29). — Psaumes de la pénitence, suivis des litanies des saints (fol. 101). — Heures de la S[te] Croix (fol. 120 v°). — Heures du Saint-Esprit (fol. 128 v°). — Vigiles des morts (fol. 135 v°). — « Ce sont les quinze joyes » (fol. 186 v°). — « Ce sont les sept requestes » (fol. 193). — « Missa de sancto Spiritu »

(fol. 197 v°). — « Missa de beata Maria » (fol. 202 v°). — « Missa pro mortuis » (fol. 205). — Antiennes, versets, répons, oraisons, pour : la Trinité, le S. Esprit, Notre-Dame, la S^te Croix, S. Michel, S. Jean-Baptiste, S. Pierre, S. Paul, S. André, S. Jean, évangéliste, S. Étienne, S. Laurent, S. Denys, S. Christophe, S. Sébastien, un martyr évêque, S. Martin, S. Nicolas, S. Fiacre, S. Louis, S^te Anne, S^te Marie-Madeleine, S^te Geneviève, S^te Catherine d'Alexandrie, la Toussaint (fol. 208 v°).

Parchemin; 222 feuillets (quelques feuillets ont été arrachés); 205 sur 145 millim. — XV^e siècle. — Peintures (les quatre évangélistes, instruments de musique, etc.). Marges ornées. Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : h. 15 (?); — Q. 13.

**1280** [BB. l. in-4°. 30]. — Rituel noté, écrit, semble-t-il, pour une église du diocèse de Troyes. (Cf. Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus;* la liste de livres liturgiques qui se trouve en tête.) — Ce rituel contient : Cérémonies du baptême (fol. 1); il manque un feuillet en tête. — « Sequitur benedictio foncium » (fol. 12 v°). — « Hic incipiunt septem psalmi penitenciales, cum sancta letania, qui debent dixi (*sic*) ad visitandum infirmum » (fol. 19). — « Incipiunt commendationes » (fol. 29). — Office des morts (fol. 43).

Les feuillets liminaires, en tête et à la fin du volume, contiennent des mentions de baptêmes, célébrés probablement dans l'église Saint-Sérène [S. Serenus] de Chantemerle, en 1612 et 1613; le début manquant du Rituel recopié par une main moderne (XVII^e siècle); des notes sur la fourniture des cierges, probablement dans la même église, en 1640 et 1644.

Parchemin; 63 feuillets; 209 sur 168 millim. — XV^e-XVI^e siècle. — Lettrines et majuscules en couleur. — Au fol. 62 v°, on lit (écriture du XVII^e siècle) : « Sancti Sereni de Cantumerula. » — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.) — Anciens n^os : h. 4; — Q. 4. — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1281** [BB. l. in-4°. 31]. — Heures de Notre-Dame, écrites probablement dans la région d'Orléans, et contenant : Calendrier, en français (fol. 2). — Leçons des Évangiles (fol. 14). — Oraisons à la Vierge (fol. 16). — Psautier des heures de la Vierge (fol. 22). — Psaumes de la pénitence (fol. 70). — Heures de la S^te Croix (fol. 92). — Heures du Saint-Esprit (fol. 95). — Vigiles des morts (fol. 98). — Les pre-

miers feuillets de chaque partie du livre, sauf du calendrier, qui portaient sans doute des peintures, ont été coupés. Sur le premier plat intérieur de la couverture, on a collé la note suivante, écrite au XVIII^e^ siècle : « On trouve dans le calendrier de ce manuscrit : S. Pierre, martyr dominicain, au mois d'avril; la susception de la Sainte-Couronne, le lendemain de S. Laurent, au mois d'aoust, et la fête de S. Louis. On trouve au 8 decembre Notre Dame, sans parler de la Conception. »

Parchemin; 136 feuillets; 207 sur 140 millim. — XV^e^ siècle. — Lettrines en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1282** [BB. l. in-4°. 32]. — LITURGIE, à l'usage de PORT-ROYAL :

1 (fol. 1). Offices notés des vêpres, matines et laudes pour Noël et l'Épiphanie.

2 (fol. 13). « Antiphonarii Parisiensi[s] pars hyemalis » ; court fragment, noté.

Papier; 19 feuillets; 237 sur 164 millim. — XVII^e^ siècle.

**1283** [BB. l. in-4°. 33]. — Recueil :

1 (fol. 4). « Incipit VITA sancte GENOVEFE, virginis, que est III° nonas januarii. » Début : « Tempore quidem, quo ad describendam beate Genovefe virginis vitam accessi... » Sur cette vie de sainte Geneviève, voy. *Biblioth. de l'École des hautes études,* 48^e^ fasc., p. XXIX.

2 (fol. 21). MIRACULA S. GENOVEFAE. Début : « Post transitum beatissime virginis Genovefe... » C'est le texte publié dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, janvier, t. I, 1^re^ éd., p. 147-151.

3 (fol. 31). REVELATIO reliquiarum S. GENOVEFAE. Début : « Anno ab incarnatione Domini nostri Jhesu Christi millesimo centesimo LXI°, regnante piissimo rege Ludovico, regis illustris Francorum, Ludovici... » C'est le texte publié dans les *AA. SS.* des Bollandistes, *loc. cit.,* p. 152-153.

4 (fol. 33 v°). « In festo de MIRACULIS ARDENTIUM » lectio de S. Genovefa. Début : « Regnante Ludovico, fortissimo Francorum rege, Philippi regis filio, tempus quod... » C'est le texte publié dans les *AA. SS.* des Bollandistes, *loc. cit.,* p. 151-152.

5 (fol. 38). OFFICE de la fête de S^te^ GENEVIÈVE ; avec notation.

6 (fol. 53 v°). « Incipit REGULA beati AUGUSTINI. » Début : « Ante omnia, fratres karissimi, diligatur Deus, deinde proximus... » Fin :

« ...in temptationem non inducatur. » A la suite, il y a une « Oratio beate Genovefe » : « Presta, quesumus, omnipotens Deus, ut beate Genovefe... »

7 (fol. 59 v°). « Incipit tractatus [PSEUDO] beati AUGUSTINI de Igne purgatorii... » Début : « In lectione apostolica, que nobis paulo ante recitata est, fratres karissimi, audivimus Apostolum dicentem... » Ce traité du purgatoire est généralement rangé parmi les Sermons de S. Augustin (Migne, *Patr. lat.*, t. XXXIX, col. 1946).

8 (fol. 64 v°). PROSES des offices du Saint-Esprit, de la Ste Vierge, « de quolibet sancto » ; avec notation.

9 (fol. 80). Autre manuscrit. Vie de Ste Geneviève, en vers romans composée, à la requête de Madame de Valois, peut-être l'une des femmes de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, par un clerc nommé RENAUT (cf. fol. 80 et 114). Début :

> « Madame de Valois me prie
> Que en romanz mete la vie
> D'une virge qu'ele moult aime,
> Genevieve la nome et daime... »

Fin :

> « Avec ses sainz reçoive l'ame
> De lui et de la bone dame. »

Sur ce texte, voy. *Biblioth. de l'École des hautes études*, 48e fasc., p. XLVIII-XLIX.

Sur les feuillets liminaires du commencement et de la fin du volume, des mains du XIVe siècle ont écrit diverses notes : 1° (fol. 1). « Oratio de beata Genovefa. » C'est une copie de l'oraison qui se trouve au fol. 53 v°. — « Oratio in festo de miraculis ardentium » : « Deus, qui beate Genovefe, virginis, excellentiam... » — « [Oratio] in natali beate Genovefe » : « Beate Genovefe natalicia veneranda... » — 2° (fol. 1 v°). Mention du concile de la province de Sens, tenu à Paris en 1291 : « Anno Domini M° CC° nonagesimo (*sic*), mense novembri, nona et decima die mensis, celebratum est generale Parisius, in ecclesia Beate Genovefe in Monte sita, concilium a reverendis patribus Girardo [de Parma], Dei gratia Sabinensi episcopo, et Benedicto [Cajetano], diacono, Sancte Romane Ecclesie cardinalibus. » — 3° (fol. 114). Invocation à la Vierge : « Recordare, Virgo mater, in conspectu Dei... »

Parchemin; 114 feuillets; 215 sur 150 millim. — XIVe siècle. — Peintures (Ste Geneviève; sa châsse). Lettrines en couleur. — Au fol. 1, on lit

(écriture du XIV$^{e}$ siècle) : « Iste liber est Sancte Genovefe Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel ab ecclesia predicte virginis quoquo modo alienaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. Amen. » — Ex libris génovéfains du XVII$^{e}$ et du XVIII$^{e}$ siècle. — Anciens n$^{os}$ : K. 1; — R. R. 9. — Restes de fermoirs.

**1284** [BB. l. in-4°. 34]. — « Vesperae natalis et inventionis S$^{ti}$ Stephani, ad usum Parisiensem » ; avec notation. La notation du présent volume, seule, est manuscrite ; les lettres ont été exécutées au moyen de caractères à jour.

Papier; 26 feuillets; 235 sur 152 millim. — XVII$^{e}$-XVIII$^{e}$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : D. l. 34.

**1285** [BB. l. in-4°. 35]. — Processionnal de l'église de Sainte-Geneviève ; avec notation. Ce sont les offices qui se chantaient aux processions, dans les principales fêtes du temps, des saints et du commun.

Parchemin ; 59 feuillets ; 195 sur 140 millim. — XV$^{e}$ siècle. — Majuscules en couleur. Titres rubriqués. — Sur le 1$^{er}$ plat intérieur de la couverture, on lit (écriture du XVI$^{e}$ siècle) : « Hic liber est dive Genovefe. » « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : h. 19; — Q. 19; — D. l. 35.

**1286** [BB. l. in-4°. 36]. — Bénédictions et Préfaces, à l'usage de l'église de Sainte-Geneviève ; avec notation. Outre les bénédictions et préfaces des principales fêtes du temps, des saints et du commun, le présent volume contient les bénédictions des vêtements et vases sacerdotaux (fol. 97) et le Canon de la messe (fol. 46).

Au fol. 112 v°, une main du XVII$^{e}$-XVIII$^{e}$ siècle a rajouté une « Benedictio florum in die S. Stephani ».

Papier; 112 feuillets; 199 sur 135 millim. — XV$^{e}$ siècle. — Peinture, en tête du Canon. Marges ornées. Lettrines en couleur. — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris. » (XVIII$^{e}$ siècle.) — Anciens n$^{os}$ : h. 9; — Q 9; — D. l. 36. — Reliure moderne, en velours cramoisi.

**1287** [BB. l. in-4°. 37]. — « Incipit Ordo qualiter Parisiensis episcopus, a consecratione revertens, ab abbate et priore ac conventu Sancte Genovefe in eadem sua ecclesia [id est S. Genovefe] debeat recipi. » Suit (fol. 10) : « Qualiter post in sua ecclesia [cathedrali] recipiatur. »

Parchemin; 16 feuillets; 188 sur 149 millim. — XVI$^{e}$ siècle. — Titres rubriqués. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : h. 14; — D. l. 37. — Reliure en cuir, avec fers dorés.

1288 [BB. l. in-4°. 38]. — Collectaire, copié probablement pour le monastère bénédictin de Hersefeld, près Stade (Hanovre).

Le volume se compose de deux parties; l'une en parchemin (fol. 1-65) contient : Calendrier pour toute l'année (fol. 1). — Oraisons et capitules des heures canoniales pour les fêtes du temps, des saints et du commun (fol. 7 v°). A noter dans le calendrier : au 3 février, S. Anschaire; au 17 mars, S^te Gertrude; au 5 juin, S. Boniface; au 4 juillet, S. Ulric; au 8 juillet, S. Kilian; au 17 septembre, S. Lambert, évêque de Maëstricht; au 10 octobre, S. Géréon; au 16 octobre, S. Gall; au 7 novembre, S. Willibrord; au 16 novembre, S. Othmar; au 19 novembre, S^te Élisabeth de Hongrie. A noter, en outre, dans les litanies (fol. 58 v°) : S. Willehad. — La seconde partie du volume (fol. 66-99), écrite sur papier, se compose d'un registre ou calendrier commémoratif d'un monastère allemand, probablement Hersefeld, indiquant les jours où était célébrée dans le monastère la mémoire de divers personnages, tant laïques qu'ecclésiastiques, de la région hanovrienne, du X^e au XVII^e siècle. — Le présent collectaire a dû être copié en 1607, ainsi que l'indiquent les deux notes suivantes, écrites sur les plats intérieurs de la reliure : « Anno Domini 1607, scripsit F. Sebastianus Seume (?), Steyrensis (?), mense septembri. » « Anno partus Virginei 1607, finito mense septembri, completus est praesens Collectarius, tempore R. D. archiabbatis Lunebergi Brummer, anno sui regiminis 3. » — Ce qui nous porte à croire que le présent recueil a été écrit dans le monastère de Hersefeld, — bien que ce nom soit toujours orthographié « Hassefeld » dans le registre, — c'est le contenu de cette seconde note, rapproché d'une mention du registre commémoratif, au 30 avril, ainsi conçue : « R. ac nobilis dominus Lunebergus Brummer, archiabbas Hassefeldensis, et praepositus novi monasterii, circa quintam ante meridiem, anno aetatis suae 70, anno Domini 1617, obiit. » Luneberg Brummer, on le sait, mourut abbé de Hersefeld.

Parchemin et papier; 99 feuillets; 235 à 240 sur 168 à 170 millim. — XVII^e siècle (1607; le registre commémoratif contient des additions jusqu'en 1628). — Majuscules en couleur. Titres rubriqués. — « Ex bibliothecâ, quam... abbatiae S. Genovefae Paris... legavit Car. Maurit. Le Tellier, archiep. Remensis. »

1289 [BB. l. in-4°. 39]. — Lectionnaire, écrit probablement pour une église bretonne, et contenant :

1 (fol. 1). Offices notés et vie de S. Léonore, évêque en Bretagne (VI^e siècle). Le début de la vie manque, avant les mots : « [mu]nera deferebat ei », qui se trouvent dans la deuxième leçon (fol. 10). Fin : « ...gloria sit Deo, Patri unigenito, gloria Nato, simul unigenito, gloria pariter Spiritui sancto, sicut in principio, ita nunc semper et in futuro. Amen. » Cette vie est très différente de celle publiée par les Bollandistes, juillet, t. I, 1^re édit., p. 121.

2 (fol. 56). « Vita sancti Cunuali, episcopi et confessoris », in Britannia Armorica, tempore Judicaelis, Redonensis comitis (?), IX^e siècle. Début : « In principio nostri operis, adesse nobis precamur auxilium Domini... » Fin : « ...cui gloria et honor est perhempnis, cum Patre et Spiritu sancto, in secula seculorum. Amen. » La vie est suivie d'une « Missa sancti Cunuali »; sans notation.

3 (fol. 72 v°). « Incipit vita sancti Calixti, episcopi et martyris. » C'est la vie de Calixte I^er, pape, publiée par les Bollandistes, octobre, t. VI, 1^re édit., p. 439. Début : « Temporibus Ma[c]rini, Alexandri, incendio concremata est pars Capitolii... » Fin : « ...regnante Domino nostro Jhesu Christo, qui vivit et regnat Deus per omnia secu[la seculorum]. » La vie de S. Calixte est suivie d'un office, noté.

4 (fol. 86). Vie de sainte Marguerite, vierge et martyre à Antioche de Pisidie (20 juillet). Début : « Beatissima Margareta erat Theodi filia, qui erat gentilium patriarcha et adorabat ydola... » Fin : « ...qui vos Deo in suis precibus commendavit, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. » Cette vie est un peu différente de celle publiée par les Bollandistes, juillet, t. V, 1^re édit., p. 33. Le martyre de la sainte y est indiqué comme ayant eu lieu le 13 juillet.

Entre l'office de S. Calixte et la vie de S^te Marguerite, devait, semble-t-il, se trouver un autre ouvrage, dont il ne reste que les quatre derniers mots : « ...mereamini habere requiem sempiternam. » Il serait possible, toutefois, que ces mots fissent partie d'un prologue de la vie de S^te Marguerite.

Parchemin; 100 feuillets; 189 sur 135 millim. — XIII^e-XIV^e siècle. — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — « Ex libris S^tae Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : D. l. 39.

**1290** [BB. l. in-4°. 40]. — Hymnes des vêpres, laudes et matines pour les fêtes de : S^te Geneviève (anniversaire, miracles, translation), S. Nicolas, S^te Clotilde, S. Loup de Sens, S. Jean, évangéliste; S. Quentin (inven-

tion), S[te] Romaine, vierge, dont le corps est déposé dans l'église de Saint-Quentin, à Beauvais; S. Chéron, S. Euverte, S. Victor de Marseille.

Papier; 19 feuillets; 210 sur 155 millim. — XVII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : I. (?) 2; — Q. 1.

**1291** [BB. l. in-4°. 41]. — Recueil :

1 (fol. 1). « Rosarium », ou recueil de dissertations et de préceptes théologiques sur les mérites de la sainte Vierge, la naissance, la vie et la doctrine de Jésus-Christ, les principales fêtes de l'Église, la Trinité, le Saint-Esprit, la mort, la vie solitaire, la vie des principaux saints de l'Ordre des chanoines réguliers (S[te] Monique, S. Augustin, S[te] Anne, mère de la Vierge, S. Joseph, S. Séverin, S. Tugwald), etc. Ce Rosarium paraît être une imitation, ou un extrait, du *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum,* de Jean Mauburne, faite par un chanoine régulier de Saint-Séverin de Château-Landon (cf. fol. 126 v° : « de S. Severino, patrono nostro »). De nombreux feuillets ont été arrachés. Début : « Hanc amavi et exquisivi a juventute mea... Sapientie viii. Cupiens cordis mei cogitationes semper fugere, apud Altissimum... » Le traité, peut-être inachevé, se termine par un chapitre intitulé : « Rosarium de vita solitaria », dont les derniers mots sont : « ...subjectaque casta quieta. »

2 (fol. 134). Court fragment d'un traité de l'Office divin (?). Début :

« Da tua facta, Deus, ut prosequar ore fideli,
Et sit sermo tuus semper in ore meo.

Caput primum. De uniformitate seu concordia in divino officio observanda. Unam sanctam et catholicam et apostolicam Ecclesiam... »

3 (fol. 135). Vie de Jean, abbé de Cantimpré, par Thomas de Cantimpré. Début : « Reverendo in Christo Patri Anselmo, Dei gratia Cantipratensi abbati, totique sancto conventui, frater Thomas, de ordine Predicatorum minimus... Venit ad me, ex parte vestra, venerabilis Geraldus... » Les dernières lignes manquent après les mots : « ...et pre nimia plura... »

Les plats intérieurs de la couverture sont formés d'un fragment de recueil liturgique, du XVI[e] siècle, noté en musique.

Au fol. 133 v°, on lit : « 1578, le jour sainct Simon et sainct Jude, il commenssa a faire grand froyt. »

Papier; 166 feuillets; 197 sur 140 millim. — XV[e]-XVI[e] siècle. — Initiales et titres rubriqués. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : I. 10 (?); — D. D. 14.

**1292** [BB. l. in-4°. 42]. — JACOBUS de VORAGINE sive JANUENSIS, Legenda aurea. Début du prologue : « Incipit prologus super legendas sanctorum, quas compilavit frater Jacobus Januensis, de ordine Predicatorum. Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur... » Un feuillet manque en tête du premier chapitre; un autre entre les feuillets 257-258. Fin de l'ouvrage : « ...quod ipse nobis prestare dignetur qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit vita seu legenda sanctorum. »

Parchemin; 260 feuillets; 250 sur 170 à 175 millim. — XIV[e] siècle. — Lettrines en couleur. Marges ornées. — Au fol. 260 v°, on lit (écriture du XV[e] siècle) : « Legenda ista pertinet conventui fratrum Predicatorum Ni[vernensium]. » — Ancien n° : BB. 38 (rouge).

**1293** [BB. l. in-4°. 42²]. — Recueil, formé de plusieurs manuscrits :

1 (fol. 2). RÈGLE de S. AUGUSTIN. Version française, en vers, avec commentaire, également en vers. Début du prologue :

« Pour l'amour de vous, tres ch[ie]rs freres,
En..... a françois, latin,
J'ay mis ou langage vos meres
Les mandemens saint Augustin... »

Début de la règle :

« Tres chiers freres et bons ami
Que Nostre Seigneur cy a mis,
Devant tout soit Dieu primerain
Amé, et puis vostre prochain... »

Fin de la règle :

« De non choer en tentation
Par quoy chie en transgression. »

Début de l'épilogue :

« Ci est nostre rieule finée
Telement quelement rimée. »

Début du commentaire :

« Qui ne voit ou ne scet son chemin ou sa voie,
Ce n'est pas de merveille s'il trebuche ou fourvoie. »

L'ouvrage est suivi d'oraisons en prose latine et en vers français à S[te] Geneviève, à S. Augustin, à Dieu, à la S[te] Vierge.

2 (fol. 14). Autre main. « Hoc est LUMINARE quod debet fieri annuatim ab antiquis temporibus in ecclesia Beate Genovefe Parisiensis. » C'est, semble-t-il, un fragment d'un Ordinaire de l'abbaye.

3 (fol. 23). Troisième main. OBITUAIRE de l'abbaye de SAINTE-GENEVIÈVE, copié, semble-t-il, entre 1414 et 1426 (cf. la note inscrite par le P. Pingré au verso du fol. 1) et contenant des additions jusqu'au XVIII$^e$ siècle.

4 (fol. 102). Quatrième main. Bulle d'ALEXANDRE [III], concédant aux abbés de Sainte-Geneviève le privilège de porter la mitre et l'anneau; Latran, 27 mars 1162 (pontificatus anno tercio). Copie.

5 (fol. 203 v°). Liste et date des VÊTURES faites à Sainte-Geneviève, de 1502 à 1613, écrite par diverses mains.

6 (fol. 210). Liste des ABBÉS de SAINTE-GENEVIÈVE, depuis Eude I$^{er}$ († 1173) jusqu'à François Morin († 1691); avec l'indication du lieu de leur sépulture. Cette liste a été écrite par diverses mains, du XVI$^e$ au XVII$^e$ siècle.

Papier; 211 feuillets; 238 sur 175 millim. — XIV$^e$-XV$^e$ siècle (pièce n° 1); XV$^e$ siècle (pièces n$^{os}$ 2, 3, 4); XVI$^e$ et XVII$^e$ siècle (pièces n$^{os}$ 5 et 6). — Lettrines en couleur, dans l'Obituaire. — « Ex libris S. Genovefae Paris. » (XVIII$^e$ siècle.) — Anciens n$^{os}$ : h. 10; — Q. 5.

**1294** [BB. l. in-4°. 43]. — RECUEIL LITURGIQUE, contenant :

1 (page 1). « Septem antiphonae quae dicuntur per ordinem a die 17 decembris, usque ad diem ante vigiliam Nativitatis Domini. »

2 (page 1). « Hymnes [et proses] de l'Eglise pour toute l'année. » Texte latin et traduction française, en vers.

3 (page 240). Stances sur S$^{te}$ Geneviève. Début :

« Innocente brebis, chaste et simple bergere,
Qui suiviez de Jesus la houlette et la croix... »

Papier; VI-245 pages; 240 sur 180 millim. — XVII$^e$-XVIII$^e$ siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1295** [BB. l. in-4°. 43$^2$]. — « La PAQUE ANNOTINE, ou offices pour l'anniversaire du saint batême et la renovation des vœux de ce sacrement, tirez de l'Ecriture sainte, avec une octave dans laquelle on a joint a l'anniversaire du batême celuy de la confirmation; ...precedée d'une vigile dont l'office a pour objet la memoire annuelle de la naissance temporelle. » Les offices proprement dits sont précédés d'une

préface historique et littéraire. Début de cette préface : « Si la reconnoissance se mesure sur l'excellence du bienfait... »

Papier; 96 feuillets; 200 sur 150 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien nº : BB. l. 33.

**1296** [BB. l. in-4°. 44]. — 1 (fol. 1). PONTIFICAL d'Egbert, archevêque d'YORK. Copie de l'original, conservé ci-devant dans les archives du chapitre de la cathédrale d'Évreux, aujourd'hui à Paris, Bibl. nat., ms. lat. 10575. — En tête, on a placé : 1° une lettre de BITAUT, doyen d'Évreux, à l'abbé de Bouville, le prévenant que le chapitre d'Évreux a chargé l'un de ses membres, M. L'Héritier, de retirer de chez ledit abbé le manuscrit original du Pontifical d'Egbert; Évreux, 11 avril 1722; — 2° l'original de la commission donnée par le chapitre d'Évreux au susdit chanoine ; 10 avril 1722. Au dos de cette seconde pièce, L'Héritier a donné reçu du manuscrit à l'abbé de Bouville; 14 avril 1722.

2 (fol. 180). « Des exorcismes pour les enfans ondoyez », par l'abbé de BOUVILLE (?). Début : « Puisque vous voulez, Monsieur, que je vous dise mon sentiment sur la question... »

Papier; 242 feuillets; 235 à 238 sur 175 millim. — XVIIIe siècle. — Sur le premier feuillet, on lit: « Ce manuscrit m'a été donné par Mr l'abbé de Bouville avant sa mort. C'est une copie du Pontifical d'Egbert, gardé dans les archives du chapitre d'Evreux. L'ancien manuscrit, sur lequel cette copie a été transcrite, a été rendu au chapitre d'Evreux par Mr l'abbé de Bouville. Ce 25 avril 1724. » Signé : « Fr. Le Courayer. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien nº : BB. l. 54.

**1297** [BB. l. in-4°. 45]. — ANTIPHONAIRE pour les fêtes du temps, des saints et du commun, à l'usage de l'église de Saint-Frambourg de SENLIS ; avec notation. On y trouve des proses pour S. Rieul (fol. 28); S. Arnoul de Metz (fol. 50 v°); S. Frambourg (fol. 61); S. Léger (fol. 73 v°); S. Laudovenus, 30 ou 31 octobre (fol. 77); S. Vigor (fol. 78 v°); S. Constancien, abbé, 1-6 décembre (fol. 86); S. Gerbaud (fol. 88).

Les deux feuillets liminaires, en tête du volume, sont formés d'un fragment de MISSEL, contenant des préfaces, notées, pour l'Ascension et la Pentecôte (XIVe-XVe siècle).

Parchemin; 129 feuillets; 218 à 220 sur 150 millim. — XIVe siècle (les quatre derniers feuillets ont été copiés par une main plus récente, du

XV$^{e}$ siècle). — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 129, on lit (écriture du XVII$^{e}$ siècle) : « Ce livre est à l'eglise Sainct Frambould. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n$^{o}$ : BB. l. 50.

**1298** [BB. f. in-4°. 1]. — « Cy s'enssuit l'Ordenance du service de l'eglise Saincte Genevieefve ou Monlt de Paris, en la forme et maniere que on en use pour le present, translatée de latin en françoys par ...frere Thomas Benoist, jadis prieur cloistrier de ceste dicte eglise. Et fut faite ...en l'an mil CCCIIII$^{xx}$ et XII. Et va ceste translacion selonc le calendrier. » Il semble que l'original latin de cette « Ordenance » ait été rédigé, en 1380, par un religieux de Sainte-Geneviève, nommé « Philippus Anglycy », peut-être un parent du futur abbé Philippe Langlois (1479-1488). En effet, la présente version se termine (fol. 93) par la reproduction de la signature de ce personnage, au-dessous de laquelle on lit : « Ordinarium Sancte Genovefves (*sic*), scriptum ac memorie mandatum per fratrem Philippum, monasterii dive Genovefve religiosum, anno Domini millesimo trecentesimo octogesimo. »

A la suite de l'« Ordenance », on trouve divers appendices écrits aux XVI$^{e}$, XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles : 1° (fol. 93 et 93 v°). Note sur la date de rédaction de cette « Ordenance », d'après les fêtes qui y sont mentionnées. — 2° (fol. 94). Additions à l'« Ordenance ». — 3° (fol. 102 v°). « Ce sont les noms des relligieulx lesquelz ont esté a Saincte-Geneviefve ou Mont de Paris, depuis [mil] trois cens quarante huict », jusqu'en 1586. — 4° (fol. 110 v°). La note : « Paraphé *ne varietur* de l'ordonnance de la Cour du Roy, may 1653. » Signé : « Fenel. » — 5° (fol. 119 v°). « Ordonnances des choses requises a ung enfant pour estre receu en la maison de ceans. »

Papier; 121 feuillets; 210 sur 145 millim. — Fin du XIV$^{e}$ siècle. — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 119 on lit (écriture du XVII$^{e}$ siècle) : « Je suis a S$^{te}$ Genevieve. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : N. 15; — Q. 10.

**1299** [BB. f. in-4°. 1$^{2}$]. — Ordre des cérémonies qui se pratiquaient en l'abbaye de Sainte-Geneviève, aux principales fêtes du temps, et en diverses circonstances solennelles, telles que les obsèques du chancelier de l'Université, la procession de Mess$^{rs}$ de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, l'élection de l'abbé, etc. Ce livre de cérémonies paraît avoir été rédigé par le P. Claude Du Molinet, ou sous sa direction, en 1656.

(Cf. la note du fol. 74 v°.) Il porte des corrections de sa main.

Papier; 91 feuillets; 222 sur 175 millim. — XVII[e] siècle (1656). — Reliure en basane, aux armes de Sainte-Geneviève.

**1300** [BB. f. in-4°. 2]. — « Les sept OFFICES » de la S[te] Trinité, du S. Esprit, du S. Nom de Jésus, du S. Ange gardien, du S. Sacrement, de la S[te] Croix et de la Conception de la Vierge. Texte latin et traduction française en vers. L'office latin n'est le plus souvent indiqué que par les premiers mots. On a placé à la fin du volume (pages 403-413) un cahier d'une écriture différente et contenant une autre traduction en vers de l'office de la Conception.

Papier; VI-413 pages; 202 sur 146 à 150 millim. — XVIII[e] siècle.

**1301** [BB. f. in-4°. 3]. — Registre des SERVICES ANNUELS pour les morts, de la paroisse de MONTAGNY en Valois, probablement. Les personnages dont les services sont célébrés sont presque tous des bienfaiteurs de l'église, en particulier des donateurs de terres. On rencontre parmi eux des membres de la famille de Montagny, des habitants de la région de Senlis, de Crespi, d'Ermenonville, de Nanteuil. — La fin du registre manque, depuis le 15 décembre.

Parchemin; 48 feuillets; 240 sur 160 millim. — XIV[e] siècle, avec additions du XV[e]. — Initiales en couleur.

**1302** [BB. f. in-4°. 4]. — Recueil, écrit tout entier de la même main et contenant :

1 (fol. 1). « Ci comence les EUVANGILLES FERIAUS de tout l'an, segont l'usaige de Rome. » En français.

2. — Récits d'HISTOIRE SAINTE sur les sujets suivants : « La lamentacion Nostre Dame que elle fist et le dueil et la pleur quant Nostre Sires fut mis en la crois... » (fol. 33). — « L'annonciation Nostre Seigneur Jhesu Crist » (fol. 38 v°). — « La nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist » (fol. 40 v°). — « Ci comme l'estoille s'aparut aux trois rois de Cologne », suivi de « l'Offerende des rois » (fol. 44). — « La Purification Nostre Dame, si comme elle offri son enfant au Temple » (fol. 46). — « La passion Nostre Seigneur » (fol. 47 v°). — « Si comme saint Pere fut assis en la chiere a Rome » (fol. 61). — Vies des saints : Barthélemy, apôtre (fol. 61 v°); Jean-Baptiste (fol. 67); Jean, évangéliste (fol. 75 v°); Philippe, apôtre (fol. 79); André, apôtre (fol. 80 v°);

Jacques le Majeur (fol. 89), avec des miracles; Mathieu, apôtre (fol. 97); Simon et Jude, apôtres (fol. 102); Thomas, apôtre (fol. 105 v°); Barnabé, apôtre (fol. 106 v°). — En tête de cette partie du recueil il y a une table du contenu de ladite partie.

3 (fol. 108). « C'est la CONFESSE », examen de conscience. Début : « Je me confesse a Dieu et a la Vierge Marie et a tous sains... »

Papier; 112 feuillets; 202 sur 138 millim. — XV^e siècle. — Initiales rubriquées. — Au fol. 112 v°, on lit les noms (écriture du XV^e siècle) : « Jehan Bray », « Pierre Choppin » ; au fol. 1 (écriture du XV^e-XVI^e siècle) : « Frere Pierre Berry »; au fol. 32 v° : « Frater Petrus Berretus. » — Ancien n° : BB. f. in-8°. 6.

**1303** [Suppl. BB. f. in-4°. 384]. — Projet de CALENDRIER ou de MARTYROLOGE, avec une courte notice sur chaque saint. Le commencement manque, avant le 21 février. Il y a en outre de nombreuses lacunes dans le corps du manuscrit. A la suite (fol. 43), il y a une dissertation sur la vénération des saints.

Papier; 45 feuillets; 225 à 235 sur 165 à 175 millim. — XVII^e siècle.

**1304** [Suppl. BB. f. in-4°. 385]. — 1 (fol. 2). Fragment d'un mémoire touchant la rédaction d'un nouveau BRÉVIAIRE [génovéfain ?].

2 (fol. 5). « Memoire touchant l'edition d'un nouveau brevviaire pour les chanoines reguliers de la congregation de France », de la main, semble-t-il, du P. ROYER, génovéfain. Une note du fol. 7 v° indique que ce mémoire a été « presenté au chapitre general par ceux de la Chambre des rubriques ».

Papier; 7 feuillets; 248 sur 177 et 224 sur 165 millim. — XVII^e-XVIII^e siècle.

**1305** [Suppl. BB. f. in-4°. 386]. — [Jean] GRANCOLAS. « Observations sur l'*Examen du cérémonial d'Asnières* », ouvrage où l'on accusait le curé Jubé et le docteur Nicolas Petitpied d'avoir altéré ce cérémonial.

Papier; 29 feuillets; 216 sur 165 millim. — XVII^e-XVIII^e siècle. — Anciens n^os : R. 2, 4; — BB. 25.

**1306** [Suppl. BB. f. in-4°. 387]. — « Lettre ecclesiastique sur la SEPULTURE des PRESTRES a l'aspect de l'orient et de l'autel, selon l'ancien

usage de l'Eglise gallicane. » Début : « Vive Jesus et son Eglise. Je pensois ne faire qu'un jeu de votre question des sepultures... »

Papier; 14 feuillets; 242 sur 173 millim. — XVIIe-XVIIIe siècle. — Anciens nos : R. 4, 8; — BB. 7.

**1307** [Suppl. BB. in-4°. 388]. — NOTICES et extraits de divers BRÉVIAIRES, imprimés et manuscrits :

1 (fol. 2). « Calendarium breviarii Aurelianensis, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris ac domini, D. Petri du Cambout de Coislin, Aurelianensis episcopi, autoritate recogniti et editi. Aurelianis, apud C. Borde, in claustro S. Crucis, 1693. »

2 (fol. 9). « Excerptum ex veteri Ordinario ecclesiae Silvanectensis. »

3 (fol. 10). « Calendarium breviarii Turonensis, jussu Mich. Amelot, archiepiscopi Turonensis,... anno 1685, editi, et hymni, orationes, etc., ex eodem libro eruti. »

4 (fol. 19). « CHASTELAIN, chanoine de Notre-Dame de Paris », Difficultés qui se trouvent dans le calendrier du bréviaire de Chartres.

5 (fol. 23). « Sentence rendue en l'officialité de Paris, portant condamnation de la traduction du breviaire romain en langue françoise »; 10 avril 1688. Pièce imprimée : « A Paris, chez F. Muguet... 1688 », in-4°.

6 (fol. 27). « Ordonnance de Mgr l'archevesque de Paris [François II de Harlai de Champvallon] », sur le même sujet; 23 mai 1688. Pièce imprimée : « A Paris, chez F. Muguet... 1688 », in-4°.

7 (fol. 31). Copies de lettres de Charles-Maurice LE TELLIER, archevêque de Reims, à Mr Courcier, théologal de Paris; 21 et 28 avril 1688. — Extrait d'une lettre du même à Mr Du Bois, docteur de Sorbonne, son bibliothécaire; s. d. — Le tout à l'occasion de la version française du bréviaire romain.

8 (fol. 33). Extraits du bréviaire de Narbonne, de la main du P. Prévôt.

9 (fol. 35). « Rèponse de Mr de la CHAUVINIÈRE a quelques questions que Mr Le Beuf lui a faites, au mois de janvier 1722, touchant le futur breviaire de Sens. »

10 (fol. 39). « Supplementum [breviarii cujusdam] pro parte aestivali. »

11 (fol. 53). « Ex praefatione breviarii manuscripti. » Le bréviaire

contenant la préface, d'où sont pris les présents extraits, est évidemment de rédaction moderne.

Papier; 58 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. — La pièce n° 3 porte l'ancienne cote : BB. n° 7; elle provient de l'ancien : Carton B., liasse 2<sup>e</sup> *bis;* — les pièces n<sup>os</sup> 5, 6, 7 proviennent de l'ancien : Carton E., liasse 8, n° 14; — la pièce n° 9 porte l'ancienne cote : BB. XI, 10; — la pièce n° 10 provient de l'ancien : Carton B., liasse 6, n° 8; — la pièce n° 11 porte l'ancienne cote : BB. 6.

**1308** [Suppl. BB. l. in-4°. 389]. — Pièces liturgiques (proses, hymnes, litanies), de diverses mains, pour les offices suivants : le S. Nom de Jésus (fol. 2, 47); — S<sup>te</sup> Catherine (fol. 3); — S<sup>te</sup> Monique (fol. 5); — Commun de divers ecclésiastiques chanoines réguliers (fol. 11) [hymnes reçues et approuvées par le chapitre général de la congrégation de France, le 23 septembre 1688]; — S. Augustin (fol. 15, 42, 66, avec notation); — Louis XV, malade (fol. 18); — S. Yves de Chartres (fol. 20); — S. Martin (fol. 22); — S. Thomas de Cantorbéry (fol. 24); — S. Arnoul de Metz (fol. 27); — SS. Gervais et Protais (fol. 30); — S. Ignace, évêque et martyr (fol. 32 v°); — S. Polycarpe, évêque et martyr (fol. 34); — S. André, apôtre (fol. 35 v°); — Noël (fol. 37); — S. Maurice et ses compagnons (fol. 40); — « Omnium sanctorum canonicorum regularium » (fol. 42 v°); — « Pro pontifice qui cum suo clero communem duxit vitam » (fol. 44); — S. Jean de la Croix, réformateur des Carmes (fol. 50); — S. Germain d'Auxerre (fol. 53), avec des « Orationes missali Autissiodorensi destinatae » (fol. 55).

Le présent volume contient en outre les pièces suivantes : « Gloriosissima Jesu Christi attributa, litaniarum ad instar, ex Scripturis compendiose proposita » (fol. 49). — Notes sur les hymnes de S. Augustin (fol. 64).

Papier; 72 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. — Les pièces des fol. 24 à 38 portent les anciennes cotes : B. 2, 4; — BB. 6; — la pièce du fol. 47 porte l'ancienne cote : BB. 21; — la pièce du fol. 53, l'ancienne cote : BB. 19, latin; — la pièce du fol. 55, l'ancienne cote : BB. 24.

**1309** [Suppl. BB. in-4°. 390]. — Pièces liturgiques, de diverses mains : « Priere [en français] pour ceux qui voyagent » (fol. 2). — « Prières [en français] contre les perturbations d'esprit » (fol. 4). —

Lectionnaire pour les fêtes de S. Israël, S. Thibaud, S. Faucher, confesseurs dans le monastère du Dorat; S. Bertrand, évêque de Comminges (fol. 9); à la suite, une autre main a copié des hymnes pour ces mêmes saints. — « Prose pour la dedicace d'une eglise » (fol. 15). — « Elevatio ad Jesum Christum ante vel post missam » (fol. 18). — Office de S. Thibaud, prêtre et ermite, 1er juillet (fol. 26). — Note, en français, sur le nouvel office de l'Assomption (fol. 31). — Prières en latin et en français à la Ste Vierge (fol. 34 et 35). — Fragment ou extraits d'un bréviaire, contenant entre autres les offices de S. Dominique et de S. François d'Assise (fol. 37). — Fragment de missel, contenant les offices de S. Maur, Ste Bathilde, S. Séverin (fol. 42).

Papier; 43 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce du fol. 18 provient de l'ancien : Carton D., liasse 2; elle porte l'ancienne cote : B. 14 (?) ; — la pièce du fol. 26 porte l'ancienne cote : BB. 7; — la pièce du fol. 35, l'ancienne cote : BB. 22.

**1310** [Suppl. BB. in-4°. 391]. — Pièces liturgiques, copiées par diverses mains : Fragment de bréviaire, contenant les offices des saints, partie d'été (fol. 2). — Office de S. Gautier, abbé de l'Esterp (fol. 8, 14, 16, 17, 21). — Offices de la fête, de la conversion et de la translation de S. Augustin (fol. 24, 34, 47 v°). — Office de Ste Monique (fol. 40). — « Die xiv novembris, officium S. Laurentii de Augo, archiepiscopi Dublinensis » [fête, octave, translation] (fol. 50). — Feuillets détachés de livres d'offices, sans intérêt (fol. 79, 80, 82, 84).

Papier; 84 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIe et XVIIIe siècle. — La pièce du fol. 82 porte l'ancienne cote : BB. 16.

**1311** [Suppl. BB. in-4°. 392]. — 1 (fol. 13, 51). « Office de S. Vincent, tiré de l'Ecriture sainte. » Deux copies. En tête de la première copie, il y a, en triple exemplaire, un « Avertissement sur le nouvel office de S. Vincent ». L'un des exemplaires est de la main du P. Prévôt, sous la direction duquel l'office paraît avoir été rédigé (voy. la « Conclusion », au fol. 36).

2 (fol. 121). Second Office de S. Vincent, composé de pièces qui n'ont pu être placées dans le précédent. Ce second office est écrit tout entier de la main du P. Prévôt. Il est également précédé d'un « Avertissement », écrit par ce génovéfain.

Papier; 188 feuillets; 225 sur 165 millim. — XVIIIe siècle.

**1312** [Suppl. BB. in-4°. 393]. — Matériaux réunis par les PP. Joseph Barre et Alexandre-Gui Pingré pour la rédaction d'un nouveau Bréviaire de Sainte-Geneviève.

Papier; 165 feuillets; 230 sur 170 millim. — XVIII$^{e}$ siècle.

**1313** [Suppl. BB. in-4°. 394]. — Matériaux pour la rédaction d'un nouveau Bréviaire de Sainte-Geneviève, la plupart de la main du P. Pingré : Hymnes à la Trinité, à S$^{te}$ Barbe (fol. 2). —Lettre que le P. Pingré proposait de mettre en tête du nouveau propre (fol. 5). — Changements à faire au propre (fol. 13). — « Diurnale proprii sanctorum, ad usum... ecclesiae Sanctae Genovefae Parisiensis. » Pièce imprimée : « Parisiis, typis P. Æ. Le Mercier... 1750 »; avec corrections autographes de Pingré (fol. 17). — Liste de saints à retrancher du Propre ou à y insérer, de la main du P. Mesnager, génovéfain. Pièce signée des membres de la Chambre des rites; 19 septembre 1721 (fol. 25). — Série d'offices notés et non notés (fol. 28). — « Reflexions sur le projet d'un nouveau breviaire », par le P. Pingré (fol. 94). — « Memoire sur le breviaire » projeté de Sainte-Geneviève; anonyme (fol. 102).

Dans les blancs de l'un des feuillets du volume (fol. 2 v°), il y a une énigme en vers français, de la main du P. Pingré.

Papier; 112 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII$^{e}$ siècle.

**1314** [Suppl. BB. in-4°. 395]. — Matériaux pour la rédaction d'un nouveau Propre de Sainte-Geneviève : Lettre du P. Charles-Eugène Richaume, prieur de Croissy, au P. Prévôt, en lui envoyant une hymne composée par lui pour la fête de S. Léonard; 5 août 1718 (fol. 2). — « In festo sancti Augustini, episcopi et ecclesiae doctoris » (fol. 5). C'est un office composé par François-Honorat-Antoine de Saint-Aignan, évêque de Beauvais, et envoyé par lui au P. de Riberolles, abbé de Sainte-Geneviève. On y a joint cinq lettres autographes de Saint-Aignan, relatives à cet envoi, et adressées, les trois premières au P. de Riberolles (29 octobre, 7 et 28 novembre 1732), les deux autres au P. Sorin, génovéfain (26 décembre 1732 et 27 février 1733). — Hymnes, en latin, par Nicolas Tavernier, prêtre de Beauvais, professeur de grec au Collège royal : « in Circumcisione Domini » (fol. 27); « SS. Luciano sociisque, martyribus » (fol. 28 v°); « die translationis SS. Luciani sociorumque, martyrum » (fol. 30 v°); « in die Natali Domini » (fol. 35 v°); « S. Angadrismae, virgini, Bellova-

corum patronae » (fol. 38); « in festo S. Petri, martyris et exorcistae » (composée peut-être par un autre auteur) (fol. 40 v°). — « Hymnes de matines du jour de S. Jean-Baptiste », composées par le « Fr. Le Blanc, novice [à Sainte-Geneviève], 26 juin 1730 » (fol. 43).

Papier; 43 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle. — Les pièces des fol. 2 et 6 portent l'ancienne cote : B. 2, 2; — la pièce du fol. 2 porte en outre la cote : BB. XI; — la pièce du fol. 27 porte l'ancienne cote : BB. 14.

**1315** [Suppl. BB. in-4°. 396]. — Hymnes sacrées, en latin, de diverses mains : « in festo Roberti, abbatis Casae Dei » (fol. 2); — « S. Mennae, martyri » (fol. 4); — sur la grâce divine (fol. 8); — pour S^te Fare, S. François de Sales, S. Yves de Chartres, S^te Geneviève, S. Martin (fol. 10); — « de Christo, gratiae fonte », par le P. Prévôt (?) (fol. 11); — « pour les saints chanoines reguliers », par le P. Prévôt (?) (fol. 15); — « pour l'anniversaire du saint baptesme »,.. « de la confirmation »,... « de la sainte communion » (fol. 17); — « in S. Eparchium, abbatem [Engolismensem] », par le « P. Leonard Frison, jesuite » (fol. 30); — « de S. Genovefa », « de S. Guarino », « de S. Chrodogando », « [de] S. Guillelmo [abbate Roskildensi] », « de S. Monica », « S. Yvonis [Carnotensis] » (fol. 32); — « in translatione S. Augustini, 28 febr. »; pour S. Alipe, disciple de S. Augustin; pour S. Augustin, les saints chanoines réguliers, Jésus-Christ, S. Jean, chanoine régulier; S. Eusèbe de Verceil, S. Thomas de Cantorbéry (fol. 34); les 8 derniers articles semblent être de la main du P. Prévôt.

Papier; 35 feuillets; haut. et larg. diverses. — Anciennes cotes (aux fol. 2, 4, 8, 11, 15, 16) : BB. 8, 9, 12, 13, 20, 15.

**1316** [Suppl. BB. in-4°. 397]. — Recueil liturgique, contenant :

1 (fol. 2). « Ordo caeremoniarum in professione novitiorum ordinis Canonicorum regularium S. Augustini gallicanae congregationis observandus. »

2 (fol. 10). « Projet d'un nouveau Propre a l'usage de l'eglise de Sainte-Geneviève. »

Papier; 14 feuillets; 202 sur 160 et 224 sur 170 millim. — XVII^e et XVIII^e siècle.

**1317** [Suppl. BB. in-4°. 398]. — Pièces liturgiques, de diverses mains : « Remarques sur la nouvelle hymne de sainte Geneviève » (fol. 2). — Office de la fête de S^te Geneviève (fol. 19). — « Genovefae virgini hymnus », par le P. Jean Jacquesson (fol. 28). — Lettre, en vers latins, du même, au P. Georges Hubert, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, assistant du R. P. général, en lui envoyant des glands (fol. 28). — Hymnes pour S. Amator, évêque d'Auxerre, et pour S^te Geneviève; quatrain sur un portrait du P. Quesnel (?); élégie sur la mort de Philomèle; épigramme sur un censeur trop sévère; le tout par le P. Jacquesson. Double exemplaire (fol. 31, 35). — Hymnes pour S^te Geneviève, par le P. Bravet, chanoine régulier (fol. 38). — Autres hymnes, anonymes, pour la même, adressées au P. Prévôt; avec des notes marginales de la main de celui-ci (fol. 39). — Hymne, en latin, signée « Quintinius » (De la Quintinie), pour S^te Geneviève, au sujet des prières ordonnées par l'archevêque de Paris pour obtenir la santé de Louis XV et une bonne récolte, 1740; avec la version française en regard (fol. 41 v°). — Hymne pour S^te Geneviève, dédiée à Jean de Montenay, abbé de Sainte-Geneviève, par Léonard Matthieu, professeur à Reims, 1694 (fol. 43). — « In divam Genovefam », ode, signée : « Jacobus de La Fosse, presb. congreg. Miss. Vall. » (fol. 46). — Hymne, en latin, à S^te Geneviève, composée à l'occasion de la disette de 1725 (fol. 50). — Réponse de S^te Geneviève à [Jean de] Santeul qui se plaignait à elle que, dans un tableau votif, ses vêtements fussent devenus noirs; en vers latins (fol. 52).

Papier; 52 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle. — Anciennes cotes (aux fol. 2, 18, 28) : CC. 2; — (au fol. 30) : B. 2, 4 (?); — BB. 18; — (au fol. 35) : BB. 18².

**1318** [Suppl. BB. in-4°. 399]. — Deux Offices de S. Vincent. — C'est un double du n° 1311, sans les « Avertissements ». Le premier office porte des additions et corrections du P. Pingré; le second office est de la main du P. Prévôt.

Papier; 27 feuillets; 230 sur 170 millim. — XVIII^e siècle.

**1319** [Suppl. BB. in-4°. 400]. — Matériaux pour la rédaction du Propre des Chanoines réguliers, dont la plupart sont de la main, sinon de la composition, du P. Marsan, chanoine régulier; avec des additions et corrections du P. Pingré : Hymnes pour les fêtes de S. Augustin

[anniversaire, translation, consécration, ordination] (fol. 2 [cf. fol. 42], 5, 6, 14, 16, 17, 30, 33). — « Prosa in festo liberationis S. Petri a Vinculis » (fol. 4). — « Pro servata Regis salute, in pervigilio Epiphaniae, anno 1757, prosa eucharistica » (fol. 4 v°). — « Observations sur les hymnes de la translation de S. Augustin » (fol. 12). — « Commune unius martyris : hymni » (fol. 23). — « Prosa in solemnitate beatissime Virginis » (fol. 25). — « Hymni in communi presbiterorum et clericorum canonicorum regularium » (fol. 26). — « Hymni pro pontifice, communem vitam cum clero suo agente » (fol. 31, 40). — Diverses hymnes pour le Commun (fol. 35). — « Prosa ad postulandum seu pluviam seu aeris serenitatem » (fol. 38). — « Prosa tempore exundationis aquarum » (fol. 38 v°). — « Prosa tempore saevientis cujuscumque morbi » (fol. 39). — Note critique sur les hymnes du Commun des martyrs (fol. 43). — Lettre du P. Voisin, de l'Oratoire, au P. Pingré, accompagnant l'envoi d'une prose du S. Esprit; Notre-Dame de Saumur, 9 mars 1765 (fol. 45); suit ladite prose. — Hymnes pour la fête de S. Vincent, de la main du P. Voisin (fol. 47). — Lettre du P. Marsan aux religieux de Sainte-Geneviève, sur diverses hymnes qu'il leur a envoyées; 31 mars 1758 (fol. 48).

Au dos d'une lettre, adressée par le P. Marsan au P. Pingré (fol. 15), il y a des calculs astronomiques de la main de ce dernier.

Papier; 49 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle.

**1320** [Suppl. BB. in-4°. 401]. — Matériaux pour la rédaction d'un nouveau Propre des Chanoines réguliers; de diverses mains : Calendrier (fol. 2). — Liste des saints chanoines réguliers (fol. 4). — Offices du Commun, dont une partie (fol. 32-35) de la main du P. Pingré (fol. 15). — « 7 septembris [officium], in commemoratione omnium fratrum nostrorum defunctorum », de la main du P. Pingré (fol. 53). — « Memoire ou l'on prouve qu'on devroit ne pas confondre S^te Marie-Magdelaine, ny avec S^te Marie de Bethanie, ny avec la Pecheresse, dans le Propre des chanoines reguliers de la congrégation de France, qu'on doit imprimer bientost » (fol. 54). — Note pour le calendrier des chanoines réguliers (fol. 61).

Papier; 61 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIII^e siècle. — La pièce du fol. 54 porte les anciennes cotes : B. 4, 9; — BB. 8.

**1321** [Suppl. BB. in-4°. 402]. — Matériaux pour la rédaction du

Propre des Chanoines réguliers. La plus grande partie est de la main, sinon de la composition, des PP. Joseph Barre, Marsan et Alexandre-Gui Pingré, et formée d'offices des fêtes de S. Augustin (anniversaire, conversion, ordination, translation) et de Ste Monique. — On y trouve en outre (fol. 47) un office « in festo S. Joannis, presbyteri, et sociorum ejus, martyrum » [a Calvinistis interemptorum (?), 18 julii].

Papier; 66 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle.

**1322** [Suppl. BB. in-4°. 403]. — « Officium S. Genovefae [novum] »; précédé (fol. 1) d'un « Avertissement sur le nouvel office de Ste Geneviève », et (fol. 5) d'un « Projet des hymnes de Ste Geneviève. »

Papier; 20 feuillets; 217 sur 155 millim. — XVIIIe siècle.

**1323** [Suppl. BB. in-4°. 404). — « Hymni in honorem S. Genovefae, virginis, Parisiensium patronae, pro tribus festis solemnibus quae per anni decursum celebrantur » (3 janvier : anniversaire; 28 octobre : translation; 26 novembre : miracle des ardents).

Papier; 20 feuillets; 178 sur 132 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien n° : CC. 2.

**1324** [Suppl. BB. in-4°. 405]. — Hymnes et proses en l'honneur de S. Léger; avec notation. Ces hymnes paraissent avoir été composées pour l'église Saint-Léger de Soissons (cf. fol. 16 v°).

Papier; 16 feuillets; 233 sur 180 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien n° : Y. 14.

**1325** [Suppl. BB. l. in-4°. 406]. — « Officium S. Volusiani, Turonensis episcopi et martyris, ad usum insignis et regalis abbatiae et capituli S. Volusiani Fuxensis, per unum e capituli canonicis digestum et ordinatum, M.DCCXXXV. »

Papier; 30 feuillets; 236 sur 173 millim. — 1735.

**1326** [Suppl. BB. l. in-4°. 407]. — « Ex hymnis sacris, novo stylo elaboratis studio et opera B. P. Simonis Gourdan, canonici regularis S. Victoris Parisiensis » (1646-1729). Les hymnes du présent recueil sont en l'honneur des saints chanoines réguliers.

Papier; 65 feuillets; 230 sur 170 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien n° : B. 2, 1.

**1527** [Suppl. BB. l. in-4°. 408]. — « Ex Missali Senonense. » Ce sont des extraits d'un missel du diocèse de Sens, concernant diverses fêtes du temps, de l'Avent à la Pentecôte, et les fêtes des saints pour toute l'année.

Papier; 23 feuillets; 235 sur 170 à 175 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien n° : BB. 5.

**1528** [Suppl. BB. f. in-4°. 409]. — « Critiques pensées sur l'Epitre [de S. Paul] aux Hebreux. » Début : Chap. 1er, vers. 1. « D'ou vient qu'il ne dit pas aussi... » Fin : « ...ce qu'on entend aujourd'huy par le mot de grace. »

Papier; 95 feuillets; 215 sur 160 millim. — XVIIIe siècle. — Anciens nos : A. 2, 3 (?); — A (?). 13; — B. 6.

**1529** [Suppl. BB. f. in-4°. 410]. — « Notes [de linguistique, d'archéologie, d'histoire, de géographie, d'exégèse, etc.] pour l'intelligence des Livres saints. » Début : « Les verbes hebreux n'ont que le présent et le futur... » La fin manque.

Papier; 105 feuillets; 213 sur 155 à 160 millim. — XVIIIe siècle. — Ancien : B. n° 3.

**1530** [Suppl. BB. f. in-4°. 411]. — Le P. Prévôt, Notes diverses sur le propre des chanoines réguliers; recueil contenant les pièces suivantes : Saints à ajouter ou à retrancher (fol. 2). — «Remarques sur la preface des nouveaux offices de la Pâque annotine » (fol. 3). — Notes sur S. Herculan, S. Aubin, S. Lézin (13 février), S. Prosper, S. Anien, disciple de S. Marc et évêque d'Alexandrie; S. Gélase, pape (fol. 5). — Fragment d'une dissertation sur les fêtes doubles et semi-doubles (fol. 9). — « Projet d'un breviaire qu'on pourroit intituler : Breviarium romanum, usibus canonicorum regularium Congregationis gallicanae accommodatum » (fol. 12). — « Petit office de la ...Vierge » (fol. 14). — « Noms et qualitez des saints qui doivent à l'avenir composer le nouveau propre » (fol. 15). Cette pièce n'est pas de la main du P. Prévôt. — « Remarques sur un calendrier » (fol. 17). — Remarques sur la récitation des Nocturnes (fol. 18). — « Remarques sur differentes parties de l'office divin » (fol. 19). — « Lettre sur un projet de breviaire, imprimé a Paris, chez Lottin, in-12, l'an 1720 » (fol. 25). — Autre lettre sur le même projet, copiée par une autre main (fol. 27 v°). —

Division du psautier (fol. 29). — Remarques sur l'épître de la messe des confesseurs pontifes (fol. 30). — Extraits de divers imprimés, touchant l'histoire des chanoines réguliers (fol. 32).

Papier; 50 feuillets; haut. et larg. diverses. — XVIIIe siècle. — Anciens nos : BB. 2 (au fol. 12); — B. 4, 3 (au fol. 13); — B. 4, 5 et BB. 4 (au fol. 19).

**1331** [Suppl. BB. f. in-4°. 412]. — Observations sur un projet de Bréviaire à l'usage des Chanoines réguliers. Le commencement semble manquer. Fin : « ...qu'on diroit les lundis, mardis et mercredis. »

Papier; 36 feuillets; 235 sur 173 millim. — XVIIIe siècle.

**1332** [Suppl. BB. f. in-4°. 413]. — « Remarques de Mr de Tillemont sur le breviaire d'Evreux. Elles peuvent servir de regles pour reformer les calendriers, les legendes, les offices d'un grand nombre d'eglises. » Début : « Si on avoit dessein, comme l'on dit, de faire une nouvelle impression du breviaire d'Evreux... » La fin manque.

Papier; 24 feuillets; 230 sur 170 millim. — XVIIIe siècle.

**1333** [C. l. in-4°. 1]. — « Tractatus de sacris Ecclesiae Conciliis, in quo synodorum generalium ac provincialium canones difficiliores explicantur et historica actorum dissertatione illustrantur. » L'ouvrage débute par un traité sur les conciles en général; il continue par une étude des principaux conciles depuis les temps apostoliques jusqu'au début du cinquième siècle, puis par un traité sur l'hérésie de Pélage et sur la grâce. Il se termine par un « Index rerum. » Début : « Quod consilia in regnis, hoc concilia in Eclesia sunt... »

Papier; 602 feuillets; 204 sur 155 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1334** [C. l. in-4°. 2]. — Copie d'une bulle de Clément VII, confirmant une bulle d'Adrien VI, touchant l'union du monastère de Notre-Dame « de Collemadio », diocèse d'Aquila en Italie, à la congrégation des Célestins de la province de France : « Clemens episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Rationi congruit... Dat. Rome, apud Sanctum Petrum, anno incarnationis Dominice millesimo quingentesimo vicesimo tercio, sexto kalendas decembris (26 novem-

bre), pontificatus nostri anno primo. » — En tête du volume, il y a un résumé de l'acte, de la même main que cet acte.

Papier; 14 feuillets; 220 sur 154 millim. — XVIe siècle.

**1335** [C. l. in-4°. 3]. — « Declarationes quorumdam Concilii Tridentini decretorum, a cardinalibus sacrae congregationis ejusdem concilii ad diversos episcopos et praelatos missae, quibus additae sunt nonnullae declarationes Pii IV et Pii V et etiam Gregorii XIII... singulis suis sessionibus ...accommodatae... »

En tête du volume, on a placé une pièce de parchemin ayant servi ci-devant de couverture audit volume et sur laquelle est écrit le testament d'un nommé Léandre Sirvynis [ou Suirynis], citoyen romain, daté de Rome, le 21 mai 1503.

On a retiré du volume cinq pièces latines, imprimées, sur le concile de Trente, que l'on a fait relier à part et placer dans la section des imprimés sous le n° : in-4°. C. 53² Rés.

Papier; I-71 feuillets; 215 sur 140 millim. — XVIe siècle (écriture italienne). — « Ex bibliotheca quam... abbatiae S. Genovefae... legavit Car. Maurit. Le Tellier, archiep. Remensis. »

**1336** [C. f. in-4°. 1]. — Le P. Louis de Thomassin, de l'Oratoire, « Remarques sur les canons apostoliques » et sur les conciles, depuis le concile d'Elvire (IIIe siècle) jusqu'au second concile de Mâcon (585). — Voyez une copie plus complète du même ouvrage, sous les nos 1338-1341, et une autre copie partielle, sous le n° 1337.

Papier; I-333 feuillets; 226 sur 169 millim. — Fin du XVIIe siècle. — Ancien n° : C. 4 (rouge).

**1337** [C. f. in-4°. 1²]. — Le P. Louis de Thomassin, de l'Oratoire, « Remarques sur les conciles », depuis le concile d'Elvire (IIIe siècle), jusqu'au second concile de Mâcon (585). C'est une copie partielle des nos 1336, 1338-1341.

Papier; II-382 pages; 210 sur 160 millim. — Fin du XVIIe siècle. — Au haut de la page 1, on lit (écriture du XVIIe-XVIIIe siècle) : « Au prieur de l'Epine. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1338-1341** [C. f. in-4°. 1³-1⁶]. — Quatre volumes. — Le P. Louis de Thomassin, de l'Oratoire, « Remarques sur les canons apostoliques

et sur les conciles », depuis le concile d'Elvire jusqu'au concile de Trente. — Voyez des copies partielles de cet ouvrage sous les nos 1336, 1337.

Papier; x-391, x-387, vi-401 et x-391 feuillets; 216 à 220 sur 158 à 160 millim. — Fin du XVIIe siècle. — En tête et à la fin de chaque volume, il y a une empreinte d'un sceau humide de l'abbaye de Sainte-Geneviève. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Le volume 1341 porte les anciennes cotes : R. 3; — C. 1.

**1342-1343** [C. f. in-4°. 2-3]. — Deux volumes. — « Reflexions sur les Conciles », du 2me concile de Milève (416) au concile de Trente, considérés au point de vue de la discipline ecclésiastique. Début : « Le concile de Milevis. Ce concile est composé de plusieurs pieces. Il n'y a que les 8 premiers canons qui en soient... » Fin : « ...ad praesens institutum proposita sufficerent. »

Papier; 216 et 223 feuillets; 235 à 238 sur 175 à 178 millim. — XVIIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1344** [C. f. in-4°. 4]. — « Abregé du concile de Trente », par F. Richard Augustin, de la Haye, chanoine régulier de Sainte-Geneviève de Paris et prieur de Saint-Pierre-Mont. Le nom de l'auteur, qui ne se trouve pas dans la présente copie, est fourni par le ms. coté : C. f. in-8°.1. D'autres copies du même ouvrage se trouvent aussi sous les nos 1348, 1349. L'ouvrage se termine par une table des matières.

Papier; 197 feuillets; 195 sur 135 millim. — Fin du XVIIe ou début du XVIIIe siècle. — Au haut des fol. 1 et 13, on lit (écriture du XVIIe-XVIIIe siècle) : « Au prieur de l'Epine. »

**1345-1346** [C. f. in-4°. 5-5²]. — Deux volumes. — « Sommaire des decretz du Concile de Trente, touchant la reformation de la discipline ecclesiastique. »

Papier; 46 et 44 feuillets; 245 sur 168 millim. — XVIIe siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien no : D. 1.

**1347** [C. f. in-4°. 6]. — « Traité de l'autôrité et de la réception du Concile de Trente en France. » Début : « Le concile de Trente avoit été convoqué pour extirper les erreurs de Luther... »

Fin : « ...de prouver invinciblement nôtre derniere proposition. »

Papier; 65 feuillets; 227 sur 165 millim. — XVIII[e] siècle. — « Ex libris bibliothecae S. Genovefae Paris. » (XVIII[e] siècle.) — Anciens n[os] : R. 6; — C. 3.

**1348** [C. f. in-4°. 7]. — Double du n° 1344, copié par une autre main.

Papier; 150 feuillets; 188 sur 135 à 138 millim. — XVII[e]-XVIII[e] siècle. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. »

**1349** [C. f. in-4°. 8]. — Recueil sur le Concile de Trente et sur diverses matières de Discipline ecclésiastique, écrit tout entier par la même main :

1 (fol. 1). Double des n[os] : C. f. in-8°.1; 1344; 1348; avec quelques variantes.

2 (fol. 60). « Autres remarques sur le concile de Trente. »

3 (fol. 63 v°). « Remarques sur le concile de Trente, tirées d'originaux. »

4. — « Traittés et questions morales » : « Traitté 1[er], de l'ordre clerical » (fol. 72). — « Traitté second, de l'estat et de l'ordre regulier » (fol. 89). — « Traitté [3[me]], des temples » (fol. 100 v°). — « Traitté [4[me]], de l'authorité des loix humaines [et] des loix ecclesiastiques » (fol. 112 v°). — « Traitté [5[me]], des benefices » (fol. 127). — « Traitté [6[me]], des indulgences et du jubilé » (fol. 132). — « Traitté [7[me]], de la simonie » (fol. 141).

5 (fol. 149). « Traité contenant l'authorité de l'Escriture sainte, des traditions apostoliques, de l'Eglise, des conciles et des Peres, du pape. »

6 (fol. 161). « Remarques sur quelques prattiques de la primitive Eglise » : la communion, la pénitence, l'absolution des péchés.

7 (fol. 181 v°). « Remarques sur Fra Paolo [Sarpi]. »

Papier; 181 feuillets; 190 sur 140 millim. — XVII[e]-XVIII[e] siècle.

**1350** [Suppl. C. f. in-4°. 414]. — « Particularités ...au sujet d'une Assemblée general[e] ...de l'Ordre ...des Freres Prescheurs en leur couvent de S[t] Jacques a Paris, le 20[e] may 1611. »

Papier; 16 feuillets; 202 sur 155 millim. — XVII[e] siècle. — Ancien n° : L. 2.

**1351** [CC. l. in-4°. 1]. — Recueil de traités des Pères :

1 (fol. 1). « Incipit liber TERTULLIANI [*recte* NOVATIANI] de Cibis judaicis. » Début : « Tertullianus plebi in Evangelio perstanti, salutem. Etsi mihi, fratres sanctissimi, exoptatissimus dies... » Fin : « ...cui laus et honor et claritas in secula seculorum. Explicit epistola Tertulliani de Cibis judaicis. » — Ce traité est publié dans Migne, *Patr. lat.,* III, col. 953.

2 (fol. 5). « LUCIFERI, episcopi [Calaritani], ad Constantium, imperatorem, pro Athanasio liber ...incipit. » Début : « Cogis nos, Constanti, absentem damnare... » Fin : « ...cur has tam salubres admonitiones nostras despexeris. Explicit liber de Athanasio secundus. » Ce traité est publié dans Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 817. — D'après une note du XVII[e] siècle, écrite au haut du fol. 5, le présent traité aurait été copié sur un très ancien manuscrit de l'abbaye de Corbie, au diocèse d'Amiens.

3 (fol. 63 v°). LUCIFER, episcopus Calaritanus, « De regibus apostaticis. » Début : « Usitatum quia habere dignaris verbum... » Fin : « ...cruciamenta percepturus penarum. Explicit liber de Regibus apostaticis ». — Publié dans Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 793.

3 (fol. 76). LUCIFER, episcopus Calaritanus, « De non conveniendo cum hereticis. » Début : « Cum omnibus pernitiosis tuis conatibus... » Fin : « ...narrat precipites datos. Liber de non conveniendo cum hereticis explicit. » — Publié dans Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 767.

4 (fol. 90). LUCIFER, episcopus Calaritanus, « Liber de non parciendum in Deum delinquentibus. » Début : « Superatum te, Imperator, a Dei servis ex omni... » Fin : « ...sunt cuncti illi contyranni tui. Explicit de non parcendo in Deum delinquentibus. » — Publié dans Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 935.

5 (fol. 123). LUCIFER, episcopus Calaritanus, « Moriendum esse pro Dei filio. » Début : « Decuerat quidem, Constanti imperator, nihil jam tecum... » Fin : « ...polliceatur ad gloriam sempiternam. Explicit liber quod sit moriundum pro Dei filio. » — Publié dans Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 1007.

6 (fol. 138 v°). « Incipit epistola FLORENTII [magistri officiorum] ad Luciferum. » Début : « Domino benignissimo Lucifero, Florentius. Nomine tuo codicem... » — Publiée dans Migne, *Patr. lat.,* XIII, col. 935.

7 (fol. 139). « Epistola LUCIFERI, ad Florentium. » Début : « Flo-

rentio, magistro officiorum, Lucifer episcopus. Codicis perlatorem... » — Publiée dans Migne, *Patr. lat.*, XIII, col. 935.

8 (fol. 139). « Epistolae [duae] ATHANASII [patriarchae Alexandrini] ad Luciferum. » Début de la première lettre : « Domino dilectissimo, fratri Lucifero, episcopo et confessori, Athanasius, in Domino salutem. Deo favente, corpore valentes... » — Début de la seconde lettre : « Domino gloriosissimo ac merito desiderantissimo coepiscopo, Lucifero, Athanasius, in Domino salutem. Etsi credo pervenisse... » — Publiées dans Migne, *Patr. lat.*, XIII, col. 1037, 1309.

9 (fol. 141). Epistola LIBERII, pape, ad Constancium, imperatorem. Début : « Gloriosissimo Constancio Augusto Liberius, episcopus, salutem. Opto, tranquillissime imperator... » — Publiée dans Migne, *Patr. lat.*, VIII, col. 1351.

10 (fol. 142 v°). « Incipit exemplum epistole ATHANASII [patriarchae Alexandrini, ad monachos], de greco in latinum translatum. » Début : « Athanasius solitarie vite studentibus et in fide Dei roboratis ac dilectissimis fratribus, in Domino salutem. Domino quidem gratias ago... » — Publiée dans Migne, *Patr. gr.*, XXVI, col. 1185.

Papier; 143 feuillets; 270 sur 190 millim. — XV[e] siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S[tae] Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : G. 1.

**1352** [CC. l. in-4°. 2]. — Recueil de traités d'EXORCISMES :

1 (fol. 1). « In nomine Domini. Amen. Incipit [oratio] sanctissima et sacratissima atque virtuosissima, mirę... excellentię, [PSEUDO] sancti CIPRIANI contra malefitia, facturas et incantationes et quascumque diabolicas artes... » Cette œuvre débute par le texte des psaumes XXV, LI, LIII, LVII. Puis, vient l'oraison : « Ego Ciprianus, servus servorum Domini nostri Jesu Christi, providi sensum meum et memoriam meam magno et altissimo Deo et rogavi eum dicens : Tu Deus meus... » Fin : « ...et psalmus : Qui habitat in adjutorio... », etc., et canticum : « Te Deum laudamus. » — A la suite du traité (fol. 12-25), il y a une série de formules d'exorcismes : « Nota quod si volueris hoc opus perfecte perficere et ne frustra opereris et frustratus maneas, prout inferius declaratur, attente stude... »

2 (fol. 27). « Incipit exorcismus compositus a [PSEUDO] sancto AMBROSIO, Ecclesie doctore, contra spiritus malignos, ad ipsos depellendos. Et valet contra omnes vexationes. » Début : « In primis magister hujus operis confiteatur, videlicet : Confiteor tibi, Domine

celi et terrę... » Fin : « ...et hoc habeas preparatum causa suffumigandi eum. » C'est un rituel d'exorcisme, avec renvois au rituel précédent et au rituel suivant, pour compléter des parties indiquées ici en abrégé.

3 (fol. 37). Autre rituel d'exorcisme. Début : « Confessio fienda antequam magister accedat ad demoniacum, si erit necessaria. Confiteor tibi, Domine celi et terre tibique... » Fin : « ...Dic nomen tuum, Sathana, Sathagaya. Finis istius exorcismi. Laus Deo. »

4 (fol. 63 v°). Recettes pharmaceutiques : « a far butar fora le fature e altre cose. »

5 (fol. 64). « Hic sequitur unus alius exorcismus [Pseudo] sancti Zenonis, episcopi Veronensis. » Début : « Exorcizo te, immunde spiritus, Sathana, diabolice, vane, inimice, ebriose... » Fin : « ...que in unitatis essentia vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Sur le deuxième plat intérieur de la couverture, une main plus récente (XVI[e] siècle) a copié diverses formules d'exorcismes, en latin.

Parchemin; 66 feuillets; 208 sur 153 millim. — XV[e] siècle (écriture italienne). — Sur le premier plat intérieur de la couverture, on a collé une peinture du XV[e] siècle, représentant la face du Christ entourée des attributs de la papauté, avec la légende :

« Salve, sancta facies
Nostri Redemptoris,
In qua nitet species
Divini splendoris. »

Au verso du fol. 36, à la suite du rituel d'exorcisme attribué à S. Ambroise, une main du XVI[e] siècle, semble-t-il, a dessiné à la plume un évêque (S. Ambroise?) exorcisant un homme et une femme. — Sur le premier plat intérieur de la couverture, le P. Louis-Joachim Gillet, génovéfain, a écrit la note suivante : « Le 29 juin 1711, M[r] l'abbé Hoüel, que je n'avois pas l'honneur de connoître, me donna ce livre dans la crainte qu'etant tresdangereux, il ne tombat en mains de personnes qui en abusassent. » Signé : « Gillet. » — « Ex libris S. Genovefae, 1711. » — Reliure en cuir gaufré, ancienne, avec ornements en cuivre et restes de fermoirs.

**1353** [CC. l. in-4°. 3]. — Œuvres de S. Basile, évêque de Césarée. Version latine :

1 (fol. 1). « Incipit... Exameron sancti Basilii. » Version latine d'Eustathe. Début du prologue : « Eustathius, Sincletice germane, diaconisse, salutem in Christo. Religiosus simulque studiosus... » Début de l'ouvrage : « In principio fecit Deus celum et terram. Conveniens exordium de mundi conpositione... » Fin : « ...glorificetur

Dominus nunc et semper et in secula seculorum. Amen. Explicit disputatio adversus eos qui creaturam Dei allegorice, non vere, commentantur productam. »

2 (fol. 46). « Incipit ammonitio beati Basilii ad monachos. » Début : « Audi, fili, ammonitionem patris tui et inclina aurem tuam ad verba mea. Commoda mihi libenter auditum... » Fin : « ...preparavit Deus diligentibus se. » — Ce texte fait partie du *Codex regularum* de S. Benoît d'Aniane. (Migne, *Patr. lat.,* CIII, col. 683.)

3 (fol. 53 v°). « Regula S. Basilii. » Version latine de Rufin, précédée du prologue dudit. Début du prologue : « Incipit prologus Rufini in instituta beati Basilii, episcopi, de vita monachorum. Satis libenter, karissime frater Ursaci, adventantes de partibus Orientis... » Début de la Règle : « Incipiunt instituta. Humanum genus diligens Deus et docens hominem... » Fin : « ...sed sufficientia nostra Christus est. » — Publ. *ibid.,* col. 485.

Parchemin; 88 feuillets; 224 sur 164 millim. — XIV° siècle. — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 1, on lit : « Catalogo librorum S. Genovefae in Monte Parisiensi ascriptus », et au fol. 88, de la même main, semble-t-il, la date : « 1652. » — Ancien n° : F. 1.

1354 [CC. l. in-4°. 4]. — Œuvres de S. Ambroise, évêque de Milan :

1 (fol. 2). « Incipit liber beati Ambrosii, episcopi, ...de Officiis ministrorum. » Début : « Non arrogans videri arbitror, si inter filios... » Fin : « ...plurimum instructionis conferat. » En tête de chacun des trois livres, il y a une table des titres des chapitres.

2 (fol. 80 v°). « Incipit epistola beati Ambrosii ad Justum. » Début : « Ambrosius Justo, salutem. Pulchre ammones, frater, ut epistolares fabulas... » Fin : « ...committere ne dubitaris. » — Publiée dans Migne, *Patr. lat.,* XVI, col. 904.

3 (fol. 84). « Epistola beati Ambrosii ad Simplicianum. » Début : « Ambrosius Simpliciano fratri, salutem. Motum te cum legeres... » Fin : « ...affectu diliges, ut facis. »

4 (fol. 85). « Item ad eumdem. » Début : « Quantum sit unusquisque in suo munere... » Fin : « ...et nos ut diligis dilige, quia nos te diligimus. » — Ces deux dernières lettres sont publiées dans Migne, *Patr. lat.,* XVI, col. 1222, 1228.

5 (fol. 89). Autre main. « Incipit liber beati Ambrosii de Paradiso. »

Début : « Et plantavit Deus paradisum in Eden, secundum orientem, et posuit ibi hominem quem finxit. De paradiso adoriendus sermo... » Fin : « ...ea que sunt spiritalia. »

6 (fol. 118). Même main que l'article précédent. « Incipit de Cayn et Abel. » Début : « De paradiso in superioribus, pro captu nostro... » Fin : « ...si eum prematura pena rapuisset. Amen. Deo gratias. Explicit liber secundus beati Ambrosii de Cayn et Abel. »

Parchemin; I-150 feuillets; 245 sur 178 millim. — XIV$^{e}$-XV$^{e}$ siècle. — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — Sur le premier plat intérieur de la couverture sont collées les armes gravées de l'église de Saint-Lô de Rouen; au fol. I, on lit « Ex libris S. Laudi Rothom. 1656 »; et, au fol. 1 : « Domus S. Laudi. » « S$^{t}$ Lô. » — « Bibl. S$^{tae}$ Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : E. 16 [ou 6]; — G. 1-.

**1355** [CC. l. in-4°. 5]. — « Sancti AMBROSII, episcopi Mediolanensis, de Sacramentis liber... » Début : « De sacramentis, quae accepistis, sermonem adorior... » Fin : « ...perpetuitas a saeculis et nunc et semper et in omnia saecula saeculorum. Amen. De sacramentis sancti Ambrosii libri sexti finis. »

Papier; 47 feuillets; 210 sur 165 millim. — XVII$^{e}$ siècle.

**1356** [CC. l. in-4°. 7][1]. — « Incipit liber sancti AUGUSTINI de Confessione. » Début : « Magnus es, Domine, et laudabilis valde... » Fin : « ...sic accipietur, sic invenietur, sic aperietur. Amen. Explicit liber Confessionum sancti Augustini, episcopi. » — Il y a plusieurs lacunes dans le corps du manuscrit; elles ont été relevées, par une main du XVIII$^{e}$ siècle, sur le premier plat intérieur de la couverture.

Parchemin; 109 feuillets (le feuillet 93 est lacéré); 225 à 230 sur 155 millim. — XIII$^{e}$ siècle. — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 1, on lit (écriture du XIII$^{e}$ siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo. Quicumque eum furatus fuerit vel celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. » — « Ex libris S$^{tae}$ Genovefae Paris. » (XVIII$^{e}$ siècle.) — Sur le premier et le dernier feuillet, se voit l'empreinte d'un timbre humide de l'abbaye de Sainte-Geneviève. — Ancien n° : G. 2=.

[1] Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : CC. l. in-4°. 6 a été transporté dans la section des imprimés sous le n° : OE. XV$^{e}$ siècle. 723[2]. Il contient une seule pièce manuscrite, copiée sur papier, au XV$^{e}$ siècle : « Incipit sermo sive libellus gloriosi JERONIMI, presbiteri, de Assumptione beate Marie Virginis et de laudibus et excellenciis ejusdem. » Sur le premier feuillet de cette pièce, on lit l'ex-libris suivant (écriture du XVII$^{e}$ siècle) : « 027 aux Carmes de Dijon. »

**1357** [CC. l. in-4°. 8]. — « S. Augustinus, De doctrina christiana. » Début : « Sunt precepta quedam tractandarum Scripturarum, que studiosis earum... » Fin : « ...quantulacumque potui facultate disserui. Amen. »

Papier; 1-75 feuillets; 285 sur 193 millim. — XVe siècle. — Initiales en couleur. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Le titre de l'ouvrage est indiqué sur un petit morceau de parchemin fixé par quatre clous au second plat extérieur de la reliure. — Restes de fermoirs.

**1358** [CC. l. in-4°. 9]. — « Incipit liber Aurelii Augustini, episcopi, de sermone Domini in monte. » Début : « Sermonem, quem locutus est Dominus noster Jhesus Christus in monte, sicut in evangelio secundum Matheum... » Fin : « ...edificare super petram. Eplicit (*sic*). » — A la suite du traité (fol. 59), on trouve le passage des « Retractationes » de S. Augustin, consacré à son traité du Sermon sur la montagne (*Retract.*, l. II, chap. XIX).

Au verso du dernier feuillet du volume, deux autres mains, du XIIIe siècle également, ont copié : 1° un extrait des Commentaires de S. Jérôme sur Ézéchiel : « Jeronimus, in quarto decimo libro super Ezechielem de extrema visione ejus, que facta est de edificio in monte constructo, facit mentionem de Salomone, dicens : Quamvis peccasset... » ; — 2° des prédictions pour la fin du monde : « Prima die eriget se mare in altum... Quarta decima die omnes homines morientur, ut resurgant. »

Parchemin; 61 feuillets; 255 sur 185 millim. — XIIIe siècle (deux mains). — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 2, on lit (écriture du XIIIe-XIVe siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. » — « Ex libris Stae Genovefae Paris. » (XVIIIe siècle.) — Ancien n° : G, 2—.

**1359** [CC. l. in-4°. 10]. — Œuvres de S. Augustin :

1 (fol. 2). In epistolam S. Joannis ad Parthos tractatus decem. Début : « Meminit sanctitas vestra evangelium secundum Johannem ex ordine lectionum nos solere tractare... » Fin : « ...quam tu credas Christo predicanti, usque in finem seculi, nec iniquitas deerit permanens, nec justicia paciens. »

2 (fol. 71). « Incipit expositio Symboli [Pseudo] sancti Augustini, episcopi, contra Judeos, paganos et Arrianos. » Début : « Inter pręssuras atque angustias pręsentis temporis... » Fin : « ...ipse est enim

qui vivit et regnat cum Deo Patre et cum Spiritu sancto in sęcula sęculorum. Amen. »

3 (fol. 86). Epistola sive liber de Perfectione justitiae hominis, ad episcopos Eutropium et Paulum. Début : « Sanctis fratribus et coepiscopis, Eutropio et Paulo, Augustinus. Caritas vestra quę in vobis tanta est... » Fin : « ...anathematizandum esse non dubito. »

4 (fol. 102 v°). « Incipit liber S. Augustini de Natura et gratia, ad Timasium et Jacobum. » Dans le présent manuscrit, le traité proprement dit est précédé du passage des Retractationes de S. Augustin relatif à ce traité : « Venit eciam tunc in manus meas quidam liber Pelagii... » Fin : « ...Hic liber sic incipit : Librum quem misistis. » Début du traité : « Librum quem misistis, carissimi filii, Timasi et Jacobe, intermissis paululum... » Fin : « ...cui est cum Patre et Spiritu sancto bonitas in secula seculorum. Amen. »

5 (fol. 134 v°). « Incipit liber sancti Augustini ad Valentinum monachum de Gratia et libero arbitrio. » Le traité est précédé : 1° (fol. 130 v°), des passages des Retractationes de S. Augustin relatifs aux traités « De gratia et libero arbitrio », et « De correptione et gratia ». Débuts du premier passage : « Propter eos qui, cum defenditur gratia... » Début du deuxième passage : « Rursus ad eosdem scripsi alterum librum... » ; — 2° (fol. 131, 132 v°), des deux lettres de S. Augustin au moine Valentin. Début de la première lettre : « Domino dilectissimo et in Christi membris honorando fratri Valentino..., Augustinus... salutem. Venerunt ad nos duo juvenes... » Début de la deuxième lettre : « Domino dilectissimo et in Christi membris honorando..., Augustinus... salutem. Cresconium, Felicem, et alium Felicem... » Début du traité : « Propter eos, qui hominis liberum arbitrium... » Fin : « ...et gloria et regnum cum Patre et Spiritu sancto, in secula seculorum. Amen. »

6 (fol. 156 v°). « Item incipit liber sancti Augustini de Correptione et gratia, ad Valentinum. » Début : « Lectis litteris vestris, Valentine, frater dilectissime.... » Fin : « ....et cooperit multitudinem peccatorum. »

7 (fol. 176). « Incipit tractatus sancti Augustini, episcopi, in epistola sancti Johannis, apostoli, [ad Parthos]. » C'est le traité signalé déjà à l'article 1. Début : « Meminit sanctitas vestra... » La fin manque après les mots : « ...non firmamentum. Quid magnum... », qui se trouvent dans le § 4 du premier traité, (Cf. Migne, *Patr. lat.,* XXXV, col. 1980.)

Au fol. 175, on lit la note suivante (écriture du XIV[e] siècle) : « Iste liber est legendus ad collacionem [a] vigillia Pasche usque ad vigilliam sancte Trinitatis. » — Au fol. 1 v°, on lit une note de la main du P. Le Courayer, semble-t-il, sur le contenu et la provenance du présent volume.

Parchemin; 177 feuillets; 230 sur 155 à 160 millim. — XII[e] siècle (trois mains : 1[re] main, fol. 1-85; 2[me] main, fol. 86-175; 3[me] main, fol. 176-177). — Initiales en couleur. Titres rubriqués. — Au bas du fol. 160, on lit (écriture du XIII[e] siècle) : « Endré Oudart et Bertaut et Perrat sunt III grant coquart. » — Aux fol. 1 et 2, on lit (écriture du XVII[e]-XVIII[e] siècle) : « Ex libris S[ti] Quintini Belvacensis. » — « Ex-libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1560** [CC. l. in-4°. 11]. — Recueil de traités théologiques :

1 (fol. 2). « Omelia[e]... sancti Augustini in epistola sancti Johannis, apostoli, [ad Parthos]. » Début : « Meminit sanctitas vestra evangelium secundum Johannem ex ordine lectionum nos solere tractare... » Fin : « ...quam tu credas Christo predicanti. Explicit omelia X[a] sancti Augustini in epistola beati Johannis, apostoli. Deo gratias. Veritas est Deus. Amen. »

2 (fol. 58). Autre manuscrit. Commentaire sur les Psaumes. Début : « Prophetia est inspiratio divina que eventus rerum aut per facta, aut per dicta, aut etiam per sompnia immobili veritate prenunciat... » Fin : « ...Domini resurrectionem octava die facta ebdomoda. » Le Commentaire sur les Psaumes est suivi d'un Commentaire sur les Cantiques d'Isaïe, d'Ézéchiel, de S[te] Anne, de Moïse et d'Habacuc. Début du commentaire sur le cantique d'Isaïe : « Confitebor. Vox Ysaie prophete est ita... » Fin du Commentaire sur le deuxième cantique de Moïse : « ...est terra in regnum ejus. » — Ces divers commentaires paraissent être une sorte de résumé de la glose ordinaire ou de divers commentaires des anciens Pères. Le début est analogue au début du Commentaire des Psaumes, de Cassiodore.

3 (fol. 142). Même main que l'article précédent. Autre Commentaire sur les Psaumes. Il semble que les premières lignes, peut-être un prologue, manquent. L'ouvrage débute assez brusquement par quelques mots sur le psaume I[er] : « Iste psalmus est quasi titulus et prologus aliorum psalmorum, quia non loquitur specialiter de aliqua virtute Christi... » L'ouvrage se termine par le commentaire du psaume CL : « ...quod facit sanctos homines. » — Ce commentaire présente un carac-

tère plus personnel que le précédent; il paraît être l'œuvre d'un exégète du XIII$^e$ siècle.

4 (fol. 153 v°). Même main que les deux articles précédents. Préfaces aux Épîtres de S. Paul et à l'Épître aux Romains : 1° « Primum queritur quare post Evangelia, que suplementa legis sunt... et manentem substantiam. » ; — 2° « Romani [sunt] qui ex Judeis [et] gentibus... ad pacem et concordiam choortatur. » Cette seconde préface est suivie, sans séparation, d'une courte dissertation sur le péché. Début : « Tribus modis fiunt omnia peccata, vel ambicione honorum [ou : bonorum], vel concupiscencia carnis vel concupiscencia voluptatis... » Fin : « ...expectando future rei. »

Parchemin; 154 feuillets; 288 sur 205 à 210 millim. — XIII$^e$ siècle (le second manuscrit paraît un peu plus récent que le premier). — Lettrines en couleur et titres rubriqués, dans le premier manuscrit. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n$^{os}$ : E. 3; — G. 2.

**1561** [CC. l. in-4°. 12]. — Recueil de traités des Pères :

1 (fol. 1). « Incipit omelia [PSEUDO] sancti AUGUSTINI, episcopi. » Début : « Audivimus, fratres, cum Evangelium legeretur, terribilem vocem... » Fin : « ...ut eternum ignem possitis evadere et ad celorum regna feliciter pervenire. Amen. » Cette homélie (publ. dans Migne, *Patr. lat.,* XXXIX, col. 1897) paraît être une imitation d'une homélie de S. CÉSAIRE d'Arles. (Cf. Migne, *Patr. lat.,* LXVII, col. 1075.)

2 (fol. 1 v°). « Incipit sermo sancti AUGUSTINI de Misericordia. » Début : « Misericordia, fratres karissimi, peccatorum est remedium... » Fin : « ...qui te prerogatorem suum constituit. » Nous n'avons pas trouvé cette homélie parmi les œuvres de S. Augustin.

3 (fol. 2 v°). S. ISIDORUS, Hispalensis, Sententiarum libri tres. Début : « Incipit liber primus sancti Isidori, episcopi. Quod summus et incommutabilis sit Deus. Summum bonum Deus est, quia incommutabilis est... » La fin manque, après les mots : « ...bene agere et fructum boni... », qui se trouvent dans le chap. XXIII du livre III. — En tête de l'ouvrage, il y a une table des chapitres des trois livres.

Papier; 48 feuillets; 268 sur 170 millim. — XII$^e$ siècle. — Initiales en couleur. Titres rubriqués. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1562** [CC. l. in-4°. 13]. — Recueil de sermons et d'extraits des Pères :

1 (fol. 1). Collection des sermons attribués à HILDEBERT de LAVARDIN (Migne, *Patr. lat.,* CLXXI, col. 343 et suiv.), et dont beaucoup

seraient plutôt de Geoffroy Babion ou de Pierre Le Mangeur. Début du premier sermon : « Dicite, pusillanimes, confortamini et nolite timere... Ante adventum Domini, fratres karissimi, in tanta caligine totum genus... » Fin du dernier sermon : « ...felix ebrietas que sobrium reddit. Illi sciunt qui experiuntur. » — Sur des collections similaires de sermons, voy. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins,* t. I, p. 31 et suiv.; et *Journal des savants,* 1887, p. 117. Cf. aussi, ci-dessus, ms. n° 1205.

2 (fol. 123). « De Duodecim lapidibus. » Court traité sur les douze pierres de l'Apocalypse. Début : « Fundamentum primum est jaspis in Ecclesia Dei... » Fin : « ...ad ipsam rei profunditatem pertinet. »

3 (fol. 130). Extraits des Questiones in Vetus Testamentum, d'Isidore de Séville : In Genesim, chap. xxx; — in librum Judicum, chap. i et suiv., viii (fol. 138); — in Leviticum, chap. xi, xv, xvi, xvii; — in Numeros, chap. xv, xxxvi; — in Deuteronomium, chap. ii, iii, viii-xii, xiv, xv, xviii, xx; — in librum Regum I, chap. vi-x, xvi; — in librum Regum IV, chap. ii-iv. Début : « De istoria Joseph qui, venditus ab invidentibus fratribus, in Ęgyptum perductus atque ibidem sublimatus est. Joseph, unus ex duodecim filiis Jacob, quem pater... » Fin : « ...a morte peccatorum resurgit. »

4 (fol. 141). Méditations sur l'oraison : « *Te igitur, clementissime Pater*... » et sur l'Oraison dominicale. Début : « Iccirco, ut ferunt, consuetudo venit in Ęcclesia ut tacite ista consecratio a sacerdote cantetur... » La fin manque après les mots : « ...futura Dei judicio reservans, de pręsenti. »

Le dernier feuillet de garde du volume est formé d'un fragment de Recueil liturgique, copié au XII<sup>e</sup> siècle et contenant des préfaces pour les fêtes de la Pentecôte.

Parchemin; 145 feuillets; 240 sur 150 à 155 millim. — XII[e] siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : L. 5. — Restes de fermoirs.

1363 [CC. l. in-4°. 14]. — Recueils de Traités des anciens Pères et des Théologiens du moyen âge.

1 (fol. 3). « Incipit liber Soliloquiorum [Pseudo] beati Augustini, episcopi. » Début : « Agnoscam te, Domine, cognitor meus, cognoscam te... » Fin : « ...facis ut aquilae canos meos. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.,* XL, col. 863.

2 (fol. 23). « Incipiunt quedam parva documenta [PSEUDO] beati BERNARDI, abbatis [Clarevallensis]. » Début : « Si plene vis assequi quod intendis, duo sunt tibi necessaria facienda... » Fin : « ...est misericors, pius et benedictus in secula seculorum. Amen. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.,* CLXXXIV, col. 1173.

3 (fol. 24). « Incipiunt valde utiles et devote meditationes ejusdem [PSEUDO S. BERNARDI] de Contemptu hujus mundi et appetitu vite eterne. » Début : « Multi multa sciunt et semetipsos nesciunt... » Fin : « ...qui cum Patre et Spiritu sancto es benedictus in secula seculorum. Amen. » —Publ. dans Migne, *Patr. lat.,* CLXXXIV, col. 485, sous le titre : « *De cognitione humanae conditionis.* »

4 (fol. 35 v°). « Incipit liber de Professione monachorum. » Début : « Tria hec complectitur professio monachorum : loci stabilitatem... » Fin : « ...stabilitas in congregatione, ut dicitur quarto capitulo. Explicit exhortatio beati BERNARDI, abbatis Clarevallis, ad monachos. » Ce sont divers préceptes tirés des œuvres de S. Bernard ou d'œuvres à lui attribuées.

5 (fol. 37 v°). « Incipit extractio a Manuali [PSEUDO] beati AUGUSTINI de allocutione anime. » Début : « Quoniam in medio laqueorum positi sumus... » Fin : « ...quod nobis prestare dignetur ipse qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit Manuale beati Augustini. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.*, XL, col. 951.

6 (fol. 43 v°). « Incipit liber de Triplici via perveniendi ad sapientiam, fratris BONAVENTURE, ordinis fratrum Minorum, qui alio nomine vocatur Cervarium. » Début : « Ecce descripsi eam tibi tripliciter... » Fin : « ...cui cum Patre et Spiritu sancto est omnis honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit tractatus Bonaventure. »

7 (fol. 53). « De meditatione mortis, a magistro Jo. GERSON. » Début : « Quacumque impugnatione seu temptatione... » Fin : « ...cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. »

8 (fol. 56 v°). « Incipit tractatus de Exercitatione mentali abbreviatus, ex dyalogo domini BONAVENTURE extractus. » Début : « Anima devota, cupiens ad divinam contemplationem spiritualiter exerceri... » Fin : « ...ad illius perducatur gaudia sempiterna, qui est benedictus in secula seculorum. Amen. » Après cet *explicit*, est dessinée une croix symbolique, dont chacun des bras est désigné comme représentant l'un des points cardinaux.

9 (fol. 59 v°). « GREGORIUS [I, papa,] in prefatione super Ezechielem. » Extrait de cette préface.

10 (fol. 60). « Incipit tractatus de Arbore salutifere Crucis, a fratre BONAVENTURA compositus ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi. » Début : « Christo confixus sum cruci, verus Dei cultor... » Fin : « ...et sancti Spiritus ignem succendas, qui vivis... Explicit tractatus... Jhesus, Maria, Jhesus. »

11 (fol. 69 v°). « Incipit tractatus super Celebrationem misse, de accidentibus que possunt contingere in nocte, a magistro JOHANNE GERSON editus. » Début : « Dubitatum est apud me frequenter... » Fin : « ...hoc est omnis homo. »

12 (fol. 74 v°). « Incipit quidam tractatulus de Laude vite solitarie, a beato BASILIO editus. » Version latine. Début : « Libet de singulis vite meritis pauca perstringere... » Fin : « ...domum non manu factam eternam in celo. Amen. Explicit tractatulus beati Basilii de Laude celle. »

13 (fol. 76 v°). « Medicina preservativa, quam docuit beatus Arsenius, sicut in Vitis Patrum legitur. » Début : « Fuge, quiesce, tace... » Fin : « ...in multiloquio non deerit peccatum. »

14 (fol. 77). « Iste sunt virtutes probate in juvenibus, et scala salutis... » Début : « Prima est sancta verecondia... » Fin : « ...absque purgatorio hinc evolabunt. »

15 (fol. 77). « Meditatio de cena Domini cum discipulis. » Début : « Adveniente igitur et imminente tempore miserationum et miseriarum Domini, quo disposuerat salvam facere plebem suam... » Fin : « ...et ad orationem hortetur. »

16 (fol. 78 v°). « Sequuntur meditationes et orationes super septem verba clamantis Domini in Cruce. » Début : « Nota per septem verba sanctissima clamantis Domini nostri Jhesu Christi in cruce... » Fin : « ...et consolationis tue me velis esse consortem. Amen. » Ce n'est ni le traité d'Ernaud de Bonneval, ni celui de S. Bonaventure, sur le même sujet. — A la suite de ces méditations on lit la note suivante : « Seneca. Sic ordinandus omnis dies est tanquam consummet atque expleat vitam. »

17 (fol. 80 v°). « Incipiunt meditationes beati BERNARDI, abbatis, de passione Domini per septem horas. » Début : « Septies in die laudem dixi... » Fin : « ...et intelligam dolorem et amorem tuum, bone Jhesu. Amen. » — Ces méditations, sous une forme un peu différente, ont été aussi attribuées à BÈDE. (Cf. Migne, *Patr. lat.*, XCIV, col. 561.)

18 (fol. 87). « Incipit formula honeste vite, edita a fratre ROGERIO

[de Placentia?], ordinis fratrum Minorum. » Début : « Quoniam, ut ait Apostolus, Ia Cor. xiii° (*recte :* xiv°) : Omnia honeste fiant in vobis... » Fin : « ...et quod neglecter actum est clementer ignosce, per Christum Dominum. »

19 (fol. 89). « Incipit Speculum peccatoris ab [Pseudo] Augustino. » Début : « Quoniam, fratres karissimi, in via hujus seculi fugientes sumus... » Fin : « ...quod tibi concedat, qui est benedictus in secula. Amen. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.*, XL, col. 983.

20 (fol. 92). « Incipiunt orationes [duae] Anselmi [Cantuariensis]. » Début de la première oraison : « Domine Jhesu Christe et Redemptor, mea misericordia, mea salus... » Début de la deuxième oraison : « Pro redemptione humana oratio. Anima christiana, anima de gravi morte... » Publ. dans Migne, *Patr. lat.*, CLVIII, col. 902, 762.

21 (fol. 94). « Dictum [Pseudo] beati Bernardi, abbatis, in exhortatione cujuslibet regulariter vivere volentis. » Début :

« Si vis esse cenobita
Hujus vite vitam vita... »

Fin :

« Ut, in tue mortis ora,
Tibi sit auxilium. Amen. »

22 (fol. 94 v°). « Augustinus, De dignitate et excellentia sacerdotum. » Fragment. Début : « O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus... » Fin : « ...sanguine Christi, polluantur sanguine peccati. Hec Augustinus. »

23 (fol. 95). « Idem [Augustinus], De penitentia. » Fragment. Début : « Si quis positus in ultima necessitate egritudinis... » Fin : « ...incertum. »

24 (fol. 95). « Incipit meditatio Anselmi [Cantuariensis] ad excitandum timorem Domini. » Début : « Terret me vita mea... » Fin : « ...per infinita seculorum secula. Amen. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.*, CLVIII, col. 722.

25 (fol. 96). « Augustinus, De gratiarum actione. » Fragment. Début : « Gratias agere debemus Deo et de beneficiis generalibus... » Fin : « ...ipsa nos torqueret. Hec Augustinus. »

26 (fol. 96 v°). « Incipit tractatus de Honestate vite, a [Pseudo] beato Bernardo, abbate Clarevallis. » Début : « Prologus. Petis a me, karissime frater, quod nunquam et nusquam... » Fin : « ...vivit et regnat in secula seculorum. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.*, CLXXXIV, col. 1167.

27 (fol. 101 v°). « Deploratio virginitatis secundum Anselmum [Cantuariensem]. » Début : « Anima mea, anima erumpnosa, anima, inquam, misera... » Fin : « ...qui es benedictus in secula seculorum. Amen. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.,* CLVIII, col. 725.

28 (fol. 102 v°). « Incipit de perseverantia religiosi professi a magistro Jo. Gerson. » Début : « Consideret in primis quod Dei providentia... » Fin : « ...frui magis sitiunt. »

29 (fol. 104 v°). « Exhortatio ad cantum, ab eodem [Gersonio]. » Début :

« Semper in ore tuo sit laus, sint cantica Syon,
Quamvis captivum te Babilone doles... »

Fin :

« Psalmis cantantem victor ad alta vehet. »

30 (fol. 105). Johannes Gersonius, « Donatus spiritualis ». Début : « Euvangelica clamat hystoria : Sine intermissione orate... » Fin : « ...qui sine fine vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit Donatus spiritualis ad modum Donati grammaticalis. Deo gracias. »

31 (fol. 148 v°). « Incipit liber de Spiritu et anima, qui a quibusdam attribuitur Augustino. » Début : « Quoniam dictum est mihi ut me ipsum cognoscam... » Fin : « ...et visionem Dei, quem cernere est finis. Amen. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.,* XL, col. 779.

32 (fol. 170). « [Pseudo S.] Bernardus, De vita solitaria. » Début : « Incipit prologus in epistola ad fratres de Monte Dei. Dominis et fratribus H[aimoni], priori, et H., fratri, W., sabbatum delicatum... » Fin : « ...secretum meum mihi, secretum meum mihi. Deo gracias. » L'auteur de cette lettre serait Guigues du Chastel, prieur général des Chartreux. — Publ. dans Migne, *Patr. lat.*, CLXXXIV, col. 307.

33 (fol. 191, 201 v°). « Incipit liber de Quatuor gradibus contemplationis, editus, ut creditur, a beato Bernardo. » Début : « Cum, die quadam, corporali manuum labore occupatus... » Fin (fol. 203) : « ...optimus et vir illustris est. Explicit Scala claustralium. » Ce traité, attribué aussi à Guigues du Chastel, est publié dans Migne, *Patr. lat.*, CLXXXIV, col. 475.

34 (fol. 194). Pièce de vers, attribuée à S. Bernard. Début :

« Jhesu, dulcis memoria, dans vera cordis gaudia... »

Fin :

« Ut nos donet celestibus cum Christo frui sedibus.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis. »

35 (fol. 194 v°). « Incipit prologus HUGONIS de SANCTO VICTORE super libro qui intitulatur de Septem columpnis, alias Speculum conscientie sive domus. » Début : « Domus hec, quam habitamus, ex omni parte sui ruinam nobis minatur... » Fin : « ...frangit et humiliat. » C'est le *Tractatus de interiori domo,* attribué aussi à S. BERNARD (Migne, *Patr. lat.*, CLXXXIV, col. 507).

36 (fol. 201 v°). Suite du « Scala claustralium », dont le début est au fol. 191.

37 (fol. 203). « Sequitur de Arra anime a[b] HUGONE de SANCTO VICTORE, et vocatur Soliloquium, ut discimus... » Début : « Loquor secreto anime mee et amica confabulatione... » Fin : « ...hoc opto, hoc desidero, hoc totis precordiis concupisco. Ita est. »

38 (fol. 204 v°). « Incipit epistola BONAVENTURE, missa ad amicum suum specialem, induciva ad spiritualem exercitium. » Début : « Ut expoliatus veterem hominem cum actibus suis... » Fin : « ...diligere et nutrire fratrem suum spiritualem. Amen. »

39 (fol. 206 v°). Tables de comput, pour fixer la date des fêtes mobiles.

Les feuillets liminaires sont formés de fragments d'un Registre de comptes, en parchemin, des années 1415-1416, dont une partie est relative à la levée des droits de grève dans différents ports français de la Méditerranée. Dans les blancs de ces fragments de registre, une main du XV^e siècle a copié, outre diverses notes sans intérêt : 1° (fol. 1 v°, 2 r°), de courts fragments de S. Grégoire, S. Augustin, S. Bernard ; — 2° (fol. 2 v°), une table du contenu du volume ; — 3° (fol. 207), « Epitaphium beati Gregorii a venerabili BEDA compositum. » Début :

« Suscipe, terra, tuo corpus de corpore sumptum... »

Fin :

« Civibus angelicis junctus in arce poli. »

Papier ; 207 feuillets ; 204 sur 143 millim. — XIV^e-XV^e siècle. — Initiales et titres rubriqués. — Au fol. 2 v°, on lit (écriture du XV^e siècle) : « Celestinorum Beate Marie de Parisius, 159. b. » (Cf. fol. 205 v° et le second plat extérieur de la couverture.) — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : E. 7 ; — G. 8.

**1364** [CC. l. in-4°. 15]. — « In nomine Domini Jhesu Christi liber Regulae pastoralis Gregorii, pape urbis Rome, ad Johannem, archiepiscopum civitatis Ravenne » ; avec une table des chapitres en tête. Début : « Pastoralis cure me pondera fugere... » Fin : « ...tui me meriti manus levet. » — A la suite de la Règle, se lisent deux oraisons à la divinité, copiées par deux mains du XIII<sup>e</sup> siècle, différentes de celle qui a copié le corps du manuscrit : 1° « Quesumus, Domine, pro tua pietate... » ; — 2° « Omnipotens, sempiterne Deus, qui gloriose virginis Marie corpus et animam... »

Les feuillets liminaires du volume sont formés de fragments des pièces suivantes : 1° (fol. 1 v°). « Déposition de témoins dans un procès contre le maire et les échevins d'Abbeville (XIV$^e$-XV$^e$ siècle) ; — 2° (fol. 84 v°). Lettre de Jean Cholet, cardinal prêtre de Sainte-Cécile, à l'abbé de Dammartin-en-Goële, diocèse de Meaux, lui signifiant la nomination, au rectorat de l'église de Dammartin, de Pierre, ci-devant recteur de l'église Saint-Pierre de Senlis. « Datum Mayselli (Maysel, arr. Senlis), II kalendas... domini Nicolai, pape IV, anno... »

Parchemin ; 84 feuillets ; 225 sur 145 millim. — XII$^e$-XIII$^e$ siècle. — Initiales en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 3, sur un ancien ex-libris gratté, on lit (écriture du XVII$^e$-XVIII$^e$ siècle) : « Ex bibliotheca PP. Carmelitarum Divionensium. » — Restes de fermoirs.

**1365** [CC. l. in-4°. 15$^2$]. — « Incipit expositio Gregorii [I], pape, in libro Hiezechielis, prophete. » Début du prologue : « Incipit prologus Gregorii, papę, in libro Hiezechielis, prophetę, ad Marianum, episcopum. Dilectissimo fratri Mariano, ...Gregorius. Omelias que in beato Jezechiel... » Début de l'ouvrage : « Dei omnipotentis aspiratione in Hiezechiele propheta locuturus... » Fin : « ...sit itaque gloria omnipotenti Domino nostro Jhesu Christo, qui vivit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus per omnia sęcula sęculorum. Amen. Explicit omelia X$^a$ Gregorii, papę, in ultima parte Hiezechielis, prophetę. » Au-dessous de cet *explicit* se lisent les vers suivants :

« Figamus calamum quo fixit et iste labellum
Egregius rethor, Gregorius ille viator,
Per cęlos vatem sectatus Hiezechielem,
Sic sermone tonans ut cęlica cathegorizans.
Librum servanti veniat benedictio, fiat;
[Hunc] male tractanti detur maledictio, fiat. »

Parchemin ; III-189 feuillets ; 245 sur 160 millim. — XII$^e$ siècle. —

Grandes initiales en couleur, d'un beau style. — Au fol. 189 v°, on lit (écriture du XII^e siècle) : « Liber Sancte Marie de Bona Spe. Si quis eum abstulerit vel folium absciderit, anathema sit. » (Cf., au bas du fol. 2, un second ex-libris de la même maison religieuse.) — Ce manuscrit a été acquis par la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en 1885, de M. Herluison, libraire à Orléans. M. Herluison le tenait de M. Lami de Nozan, inspecteur des postes et télégraphes à Orléans, qui lui-même l'avait acheté de M. Claudin, libraire à Paris. M. Claudin l'avait acquis dans une vente faite à Bruxelles, vers 1880, par M. Olivier, libraire. On a placé en tête du volume une lettre de M. Herluison et une note relatives à l'acquisition du présent volume par la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

**1366** [CC. l. in-4°. 16]. — Recueil :

1 (fol. 2). Canons de l'assemblée de Lillebone, où furent consacrées à nouveau les dispositions relatives à la trêve de Dieu, en 1080. Début : « Anno incarnationis Jhesu Christi MLXXX, papatus domini Gregorii, pape septimi, VIII°, Francorum rege regnante Philipo, Anglorum rege, Guillelmo, gubernante Normanniam, in festivitate Pentecostes... » Fin : « ...donec in curia regis monstratum sit quod episcopi inde habere non debeant. » (Cf. Orderic Vital, *Hist. eccl.*, l. V, an. 1080).

2 (fol. 4). « Incipit liber Dialogorum [Gregorii I, pape]. » Début : « Quadam die, nimis quorumdam secularium tumultibus... » Fin : « ...Deo hostia ipsi fuerimus. » Après ces derniers mots, on lit : « Explicit, expliceat, ludere scriptor eat. Amen. » — En tête, il y a une table des chapitres des quatre livres dont se compose l'ouvrage.

Parchemin ; 68 feuillets ; 265 sur 190 millim. — XIII^e siècle. — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — Au fol. 1, on lit (écriture du XIII^e siècle) : « Iste liber est Sancti Johannis de Jardo, quiconque eum furatus fuerit vel celaverit, vel titulum istum deleverit anathema sit. » Cf. fol. 68 v°, où on lit (écriture du XIII^e siècle) : « Dyalogus beati Gregorii legatus est conventui de Jardo. » — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : E. 1 (?) ; — G. 5. — Reliure en cuir gaufré, ancienne.

**1367** [CC. l. in-4°. 17]. — Recueil de Traités des Pères et de Théologiens du moyen âge :

1 (fol. 1). Lettre anonyme, dont l'auteur parle d'un traité « de Officiis », rédigé par son correspondant. Début : « Fratri in Christo carissimo, illuminatos oculos cordis. Lego et relego opus vestrum de officiis multumque me delectat... » Fin : « ...et ut sincerum vas nullus posset incrustare. Valete. »

2 (fol. 2). Traité des sacrements, tiré des anciens Pères. Début :

« Quomodo christiano expediat accedere ad fidem et quid sit ipsa fides. Cum christiane fidei hoc, quasi speciali jure... » Fin : « ...qui animam nostram reficit. » Le traité est précédé d'une lettre anonyme, dont l'auteur annonce à son correspondant qu'il vient de composer pour lui le présent traité. Début de cette lettre : « Karissimo suo electo ex militibus suus (*sic*), ille se ipsum. Cum nuper, re ita exigente, cuidam fratri breviter de sacramentis scripsissem... » Fin : « ...verba eorum ponere maluerim quam mea. »

3 (fol. 7). Lettre d'Anselme de Canterbury sur la prohibition des mariages consanguins [de nuptiis consanguineorum]. Début : « Fratri dilecto, spiritum sapientie et intellectus. Gratulor admodum, frater karissime, studiis tuis, quibus eciam me exerces... » Fin : « ...facile veniam optinebo apud te. Vale. » — Publ. dans Migne, *Patr. lat.,* CLVIII, col. 557.

4 (fol. 7 v°). Méditation sur le salut. Début : « Dicit Apostolus de Deo quia omnem hominem vult salvum esse et neminem perire. Sed cum non omnis homo... » Fin : « ...quam omnes expectant ex illa. »

5 (fol. 8). Lettre d'Anselme de Laon à Héribrand, abbé de Saint-Laurent de Liège. Fragment. Début : « Venerabili abbati de Sancto Laurentio, H., A., humilis filius Laudunensis ecclesie, salutem. Videndum, domine mi, ne illa questio... » Fin : « ...cum diligencia prudenter attendere. Hoc scribere sensui meo ostendendo satis habeo ; vestre autem prudentie, que hec et alia perfectius novit, superesse credo. Valete. » Dans l'édition de Migne, *Patr. lat.,* CLXII, 1587, la présente lettre est beaucoup plus étendue. Après les mots : « prudenter attendere », au lieu de la courte phrase : « Vestre... credo. Valete », il y a un morceau assez long sur les vertus et les vices.

6 (fol. 8 v°). Méditation sur la protection due aux pauvres contre les puissants. Début : « David, futura spiritu previdens, liberavit, inquid Dominus, pauperem a potente... » Fin : « ...de qua sic Apostolus ait : Illa autem que sursum, etc... Jerusalem libera, etc... que, etc... »

7 (fol. 9). Autre manuscrit, jusqu'à la fin du volume. « Incipit tractatus beati Gregorii, pape, super Cantica canticorum. » Début du prologue : « Quia si ceco, si longe a Deo posito... » Début du traité : « Osculetur me osculo oris sui. Os sponsi, inspiratio Christi... » Fin : « ...qui vivit et regnat cum Deo Patre in unitate sancti Spiritus per infinita secula seculorum. » Ce texte, qui se retrouve dans plusieurs

autres manuscrits, ne paraît pas être une œuvre originale de S. Grégoire, mais plutôt un abrégé de son *Expositio super Cantica canticorum,* dont le prologue commence par les mots : « Postquam a paradisi gaudiis... » Cf. Migne, *Patr. lat.,* LXXIX, col. 471, et, *ibid.,* l'*Admonitio* précédant le texte de l'Exposition, § VII. Cf. aussi, ci-dessous, nos 1369 et 1370.

8 (fol. 55). « Opusculum magistri HUGONIS Parisiensis [id est de SANCTO VICTORE] de Assumptione sancte Marie, virginis. » Début : « Accipe, karissime frater, munusculum sponsionis mee... » Fin : « ...donec consoleris et coroneris. » Ce texte est assez différent de celui publié dans Migne, *Patr. lat.,* CLXXVII, col. 1209.

9. — « Meditatio[nes] venerabilis BERNARDI, abbatis Clarevallensis » : 1° (fol. 65). « Veni, Domine, Deus Abbraham, et occurre michi hodie, obsecro, et fac misericordiam cum indigno peccatore tuo. Igitur puella cui dixero... O Virgo virginum, domina mea, facie pulcherrima... » — 2° (fol. 65 v°). « Ciba nos, Domine, sicut promisisti hereditate Jacob... Ista nobis benedictio de celo roravit... » — 3° (fol. 66). « O beata virgo Maria, tu domus eburnea, tu regale palatium... »

10 (fol. 67 v°). « Incipit prologus sancti BERNARDI super *Missus est.* » Début : « Scribere me aliquid et devotio jubet... satisfacio devotioni. Explicit prologus. Incipit expositio. Missus est angelus Gabriel a Deo... Quid sibi voluit Evangelista... » Fin (de l'Excusatio) : « ...qualecumque opusculum destinavi. »

11 (fol. 91). « Incipit prologus sancti HIERONIMI, presbiteri, in libro de Nativitate Dei genitricis Marie » : « Petis a me peticiunculam quidem levem... hujusmodi habuisse prefationem. » — Alia prefatio : « Petitis a me ut vobis rescribam quid mihi de quodam libello... scripta sunt aut scribi potuerunt. » — « Versus [anonymi] de cognatione sancte Dei genitricis Marie :

« Nupserat Anna viris tribus. Hos, si nosse requiris,
Hic manifestatur quo nomine quisque vocatur.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Johannem justum, viciis quem scimus inustum. »

Suit le traité de S. Jérôme « de Nativitate beate Dei genitricis Marie ». Début : « Igitur beatissima et gloriosa virgo semper Maria... » Fin : « ...vivit et regnat in secula seculorum. Amen. » — Publié dans Migne, *Patr. lat.,* XXX, col. 308.

12 (fol. 95 v°). « In Christi nomine incipit prologus de Nativitate

sancte Marie, genitricis Domini nostri Jhesu Christi [auctore Pseudo-Jacobo, Jesu Christi fratre], quod opus tamen apocrifum dicitur. » Début de la préface : « Ego Jacobus, filius Joseph, fabri, conversans in timore Dei... » Fin : « ...duodecim tribuum Jherusalem. » Début du traité : « Incipit hystoria Joachim et Anne. Erat vir in Jherusalem, nomine Joachim... » Fin : « ...qui querebant animam pueri. »

13 (fol. 105 v°). « Incipit liber de Assumptione beate Marie, sed a quo sit editus ignoratur. » Début : « Igitur cum Dominus noster et Salvator Jhesus Christus, pro totius seculi vita confixus clavis crucis... » Fin : « ...et divinitatis substantia in secula seculorum. Amen. » — Nous n'avons pu trouver l'auteur de ce traité.

14 (fol. 111). « Incipiunt miracula beati Laurentii, Dublinensis archiepiscopi. » Début : « Incipit prefatio sequentis operis : Hec sunt miracula que Dominus ad laudem et exaltationem sui nominis... » Fin : « ...quod factum est ad laudem Domini nostri Jhesu Christi, cui est honor et imperium per infinita secula seculorum. Amen. »

Parchemin; 137 feuillets; 240 sur 150 à 160 millim. (1er manuscrit), et 250 sur 173 millim. (2e manuscrit). — XIIe siècle. — Initiales en couleur. Titres rubriqués. — « Ex lib. B. M. de Augo » (XVIIIe siècle). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1762. »

**1568** [CC. l. in-4°. 17²]. — Œuvres d'Isidore de Séville :

1 (fol. 1). Sententiae. Début : « Quod Deus summus et incommutabilis sit. Summum bonum Deus est, quia incommutabilis est... » Fin : « ...celestis aula letificandos includit. » — En tête du traité, se trouve : 1°, la lettre d'Isidore à Manson ou Masson, évêque de Mérida : « Domino sancto meritisque beato Christi Mansoni, episcopo, Ysidorus, episcopus, salutem. Veniente ad nos famulo... » ; — 2°, une table des chapitres, tronquée à la fin.

2 (fol. 120). Synonima, avec le prologue : « In subsequenti libro, qui nuncupatur Synonima... qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen. » Début de l'ouvrage : « Anima mea in angustiis est, spiritus meus estuat... » Fin : « ...nihil mihi te dulcius. » Dans le présent manuscrit, ce livre des Synonymes est donné comme un quatrième livre des Sentences, avec la rubrique suivante, en tête : « Explicit liber tercius [Sententiarum]. Incipit liber quartus, qui nuncupatur Synonima. »

Au fol. 153, une main du XIVe siècle a écrit la note suivante : « Iste

liber legendus est ad collationem a vigilia Nativitatis Domini, usque ad dominicam qua cantatur Esto michi. »

Parchemin ; 153 feuillets ; 233 sur 155 à 160 millim. — XII[e] siècle. — Initiales en couleur. Titres rubriqués. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Ancien n° : D. l. 51.

**1369** [CC. l. in-4°. 18]. — Recueil de Traités théologiques :

1 (fol. 1). « Incipit liber Pronosticorum futuri seculi, Juliani, Toletane civitatis episcopi... », précédé de la lettre de Julianus à Idalius, et de l'oraison de Julianus. Début de la lettre : « Sanctissimo ac pre ceteris familiarissimo in Domino Idalio, Barcinonensis sedis episcopo, Julianus, cathedre Toletane episcopus. Diem illum clara redemptorum omnium... » Début de l'oraison : « Desertum Ydumee cecus et morbidus possessor... » Début de l'ouvrage : « Peccato primi hominis actum esse... » Fin : « ...nisi pervenire ad regnum, cujus nullus est finis. » — En tête de chacun des trois livres, il y a une table des chapitres. — Ce traité est publié dans Migne, *Patr. lat.,* XCVI, col. 453.

2 (fol. 24 v°). Compilation formée d'extraits des Pères de l'Église et de théologiens du moyen âge, touchant diverses matières ecclésiastiques : les sacrements, les offices ecclésiastiques, les dogmes de la théologie chrétienne et judaïque, l'histoire sainte, etc. Les matières se suivent sans ordre apparent. Début : « Sermo sancti Augustini, utrum sub figura an sub veritate hoc misticum calicis sacramentum fiat. Veritas ait : Caro mea, vere cibus est... » La fin manque. — Les auteurs cités dans la présente compilation sont : S. Augustin (fol. 24 et suiv., 38, 39, 151) ; — S. Ambroise (fol. 25 v°) ; — S. Jérôme, (fol. 26, 45) ; — Lanfranc de Cantorbéry (fol. 27 v°) ; — S. Grégoire, pape (fol. 32 v°) ; — Haymon, évêque d'Haalberstadt (fol. 37 v°) ; — Hugues de Saint-Victor (fol. 37 v°) ; — Hugues de Fouilloi, « De duodecim abusionibus claustri » (fol. 137 v°) ; — S. Clément, pape (fol. 43 v°) ; — Pierre Comestor, « In natale S. Augustini sermo » (fol. 85 v°). — Parmi les œuvres anonymes, utilisées, nous citerons un fragment intitulé : « Qualis debet esse sacerdos qui preest populis » (fol. 29) ; — un fragment de commentaire sur le 4[me] livre des Rois (fol. 40 v°) ; — plusieurs séries de sermons ou de méditations (fol. 45-71, 83-85, 93-137) ; — un traité sur la Circoncision et sur les commandements de l'Ancienne loi (fol. 71) ; — un fragment intitulé : « De sacramentis legalibus » (fol. 74 v°) ; — un fragment intitulé : « Liber scriptus intus et foris » (fol. 151).

3 (fol. 453). ROBERTUS de TUMBALENA, Expositio in Cantica canticorum. Cette exposition n'est en réalité, à quelques variantes près, que l'exposition attribuée à S. Grégoire le Grand, dont nous signalons d'autres exemplaires sous les n^os 1367 et 1370. Elle est précédée d'une lettre de Robert à un nommé Anfridus. Début de cette lettre : « Servo Dei incluso dilectissimo Anfrido, quondam filio et amico, modo, divina favente cui voluerit gratia, frater R..., hominum minimus, vitam, gaudium et gloriam que vere gloria est. Multis jam nuntiis... » Fin : « ...incipiatque secundus, sic oriens : Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te... » Début de l'œuvre : « Os sponsi, inspiratio Christi. Osculum oris, dulcis amor inspirationis... » La fin manque après les mots : « ...quamvis enim mox per... », qui se trouvent dans le commentaire sur les mots : « Tota pulchra es amica mea et macula non est in te. » (*Cantique des cantiques,* IV, 7.) — Sur ce texte, voy. Migne, *Patr. lat.,* CL, col. 1359, 1361.

Parchemin; 161 feuillets; 235 sur 160 millim. — XII^e-XIII^e siècle. — Majuscules en couleur. Titres rubriqués. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens n^os : E. 9 (?); — G. 9. — Traces de fermoirs.

**1370** [CC. l. in-4°. 19]. — Recueil de TRAITÉS des PÈRES et de THÉOLOGIENS du moyen âge.

1 (fol. 1). « Epistola JERONIMI ad Damasum. » Début : « Quomodo didicimus per Moysen ...esse quedam... » Fin : « ...ornamenta facturus. Verum jam ipsa verba ponenda sunt in quibus prius vox sponse deprecantis auditur. » C'est, en réalité, le commencement de la version par S. Jérôme des homélies d'Origène sur le Cantique des cantiques.

2 (fol. 1 v°). Exposition sur le Cantique des cantiques, attribuée à S. GRÉGOIRE. Début : « Osculetur me osculo oris sui. Os sponsi inspiratio est Christi. Osculum oris dulcis... » Fin : « ...qui vivit cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti per infinita seculorum secula. Amen. » — Voy. ce que nous disons de ce traité à propos des copies qui se trouvent dans les mss. n^os 1367 et 1369.

3 (fol. 23 v°). « RABANUS, in Proverbiis Salomonis. » Ce titre est inexact. En réalité nous avons là un abrégé des commentaires de Raban Maur sur le livre de la Sagesse. Début : « Hunc librum Rabanus asserit non a Salomone, ut putatur, sed a Philone, doctissimo quodam Judeo, fuisse conscriptum... » Fin : « ...tribulationes justorum, sed de omnibus his liberabit eos Dominus. »

4 (fol. 34 v°). « Incipit liber de Vanitate hujus mundi. » C'est un résumé des Commentaires de Raban Maur sur l'Ecclésiastique. Début : « Librum Jhesu, filii Sirach, dicit sanctus Jeronimus apud Hebreos repperisse non Ecclesiasticum, ut apud Latinos, sed Parabolas prenotatum... » La fin manque, depuis le milieu du chap. xv du livre I. En tête du traité, il y a la préface de S. Jérôme à l'Ecclésiastique : « Multorum nobis et magnorum... »

5 (fol. 37). Commentaire sur l'Épître aux Romains. Ce commentaire anonyme paraît être un résumé de celui de Raban Maur, où l'on a inséré des extraits de ceux de S. Jérôme et de S. Augustin. Début : « In epistola scribenda ad Romanos, intentio Apostoli talis fuit. Ecclesia Romanorum gentibus et Judeis constabat... » Fin : « ...vos confirmare soli sapienti Deo, gloria in secula seculorum. Amen. »

6 (fol. 55). Autre manuscrit. Commentaire sur le livre de Job. Début : « Job sedens in sterquilinio, ulceribus plenus, putredine radens de capite et suspirans... » Fin : « ...sunt dies mei, etc. Expliciunt lectiones mortuorum et vita Job. »

7 (fol. 63). Autre manuscrit. « Incipit... vita beati Thome, martiris, Cantuariensis archiepiscopi », auctore Johanne Salisburiensi. Début : « Sacrosanctam ecclesiam jugiter impugnat hostis antiquus... » Fin : « ...qui solus est super omnia benedictus in secula. Amen. » A la suite de la vie, la même main a copié un court fragment relatif à S. Thomas, commençant par : « Dum beatus Thomas moratus est apud Pontiniacum... », et finissant par : « ...ecclesia mea glorificabitur in sanguine tuo et tu vere glorificaberis. »

8 (fol. 71). Même manuscrit que l'article 6. « Liber hymnorum. » C'est une explication et un commentaire des principales hymnes de l'Église. Début : « Liber hymnorum dicitur liber iste. Hymnus dicitur laus Dei cum cantico facta. Quatuor fuerunt [vel sunt, *rajouté au-dessus*] principales auctores qui hymnos composuerunt : Gregorius, Ambrosius, Prudentius, Sedulius... » Fin : « ...a multis erat probatum et nunc est completum. »

Dans les blancs du manuscrit, il y a des additions de diverses mains : Aux fol. 23 et 53, une main du XIII[e] siècle a écrit une note sur les esprits vitaux, suivie de sentences sur le péché, puis de passages qui paraissent tirés d'une grammaire latine, d'un glossaire ou d'un livre d'étymologies. — Au fol. 53 v°, une main du XV[e] siècle a copié un certificat délivré par le curé de Saint-Étienne du Mont à une

nommée « Johannita Regino », la déclarant apte à recevoir les sacrements. — Au fol. 54, une main du XIVe siècle a copié une méditation sur le texte : « Dominus illuminabit abscondita tenebrarum. » (I *Cor.*, IV, 5.) Début : « Sub isto verbo notantur tria... »

Parchemin; 110 feuillets; 200 sur 145 millim. — XIIe-XIIIe siècle. — Initiales en couleur (articles 6, 7 et 8), ou rubriquées (articles 1 à 5). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. » — Anciens nos : E. 17; — B. 19.

**1571** [CC. l. in-4°. 20]. — Recueil de traités de théologiens du moyen âge :

1 (fol. 1). S. Bernard, Homélies sur le texte : *Missus est angelus Gabriel.* Le commencement manque, quelques feuillets ayant été lacérés. Fin : « ...specialiter fiat mihi secundum verbum tuum. » Suit l'« Excusatio ». Début : « Lectionem evangelicam exposui sicut potui... » Fin : « ...cui hoc meum qualecumque opusculum devotissime destinavi. »

2 (fol. 6 v°). « Incipit liber Bernardi, abbatis, de diligendo Deo [ad Aimericum, *effacé*] romane ecclesie cardinalem... » Début : « Viro illustri, domino A[imerico], ecclesie romane diacono cardinali et cancellario, Bernardus, abbas dictus de Claravalle... Orationes a me... » Fin : « ...nullus profecto esse poterit miserationis affectus. »

3 (fol. 23 v°). « Incipit prologus Bernardi, abbatis, in libro de Precepto et dispensatione... » « Incipit liber. » Début du prologue : « Donno abbati Columbensi frater B., valere in Domino semper. Rescriptum meum... » Début du traité : « Qua mente jam tacebo... » Fin : « ...vestre debui, quod et studui, satisfacere voluntati. »

4 (fol. 45 v°). « Incipit prefacio [Anselmi Cantuariensis] in librum Cur Deus homo. » Début de la préface : « Opus subditum propter quosdam... » Début du traité : « Sepe ac studiossime (*sic*) a multis rogatus sum... » Fin : « ...attribuere debemus, qui est benedictus in secula. Amen. »

5 (fol. 83 v°). « Sermo Anselmi » [de Bonis corporis et animae]. Début : « Multi homines, quibus nonnunquam boni mores et justa opera proponuntur... » Fin : « ...qui cum Deo Patre et Spiritu vivit et regnat Deus per secula seculorum. Amen. » Ce traité ne figure pas parmi les œuvres publiées d'Anselme de Cantorbéry ; nous ne l'avons pas trouvé non plus dans celles d'autres auteurs du nom d'Anselme, antérieurs au XIIIe siècle. Les biens du corps dont il y est parlé sont

ainsi désignés : « pulcritudo, velocitas, fortitudo, libertas, sanitas, voluptas, diuturnitas vite » ; ceux de l'âme : « sapientia, amicitia, concordia, potentia, honor, securitas. » L'ouvrage se termine par un passage sur la joie que procure la possession réunie des biens du corps et de ceux de l'âme. — A la suite du traité, il y a une sorte d'épilogue, commençant par : « Scriptura sacra mentis oculis quasi quoddam speculum apponitur... » Fin : « ...quia ad spei fiduciam virtutis exemplo roboratur. »

6. — Sermons de S. Bernard : 1° (fol. 92 v°). « Sermo tertius in tempore Ressurrectionis. » Début : « Sicut in corporum medicina prius purgationes adhibentur... » (Migne, *Patr. lat.,* CLXXXIII, col. 288.) — 2° (fol. 95). « Sermo de diligendo Deo. » Fragment. Début : « Videns enim Deus homines omnino carnales effectos tantum eis dulcedinis in carne exhibuit... » (Migne, *ibid.,* col. 620.)

7 (fol. 96 v°). Sermon sur les noces de Cana. Début : « In lectione Euvangelii hodie, fratres, audivimus quia Dominus noster ivit ad nuptias. Faciamus ergo quod alibi monet... » Fin : « ...omnibus centuplum repromittit. »

Parchemin ; ii-98 feuillets ; 215 sur 150 millim. — XIII^e siècle. — Lettrines en couleur. Titres rubriqués. — « Ex libris mss. S. Genovefae Paris. » (XVIII^e siècle.) — Anciens n^os : E. 24 (?) ; — F. 4.

**1372** [CC. f. in-4°. 1]. — Le P. Legay, Mélanges : Extraits des œuvres de S. Denys l'Aréopagite (page 1) ; de S. Cyrille de Jérusalem (page 45) ; de Théodoret (pages 57, 288, 289) ; de Fléchier (pages 61, 274) ; de Bossuet (pages 64, 279) ; d'Origène (page 65) ; de François-Illharat de La Chambre (page 101) ; de Juste Lipse (page 111) ; de Laurent Justiniani (page 151) ; d'Amelot de la Houssaye (page 161) ; de Jean-Charles de Ségur, évêque de Saint-Papoul (page 206) ; de l'abbé Duguet (page 209) ; de l'abbé Charles Boileau (page 259) ; de François-Philippe Mesengui (page 269) ; de S. Clément d'Alexandrie (page 271) ; de Théophile, évêque d'Antioche (page 272). — Extraits du *Journal de France,* 1749 (page 128) ; du *Journal de Trévoux,* 1751, 1755 (pages 273, 275). — « Sententiae de Deo », tirées de divers auteurs de l'antiquité profane et sacrée (page 98). — « Quatre motifs qui servent de fondement à la confiance en Dieu » (page 129). — Réflexion sur ces paroles : « Ma chair est vrayment viande... » (page 158). — Sentences tirées d'anciens poètes latins (page 183). —

« Ode sur la profanation des autels, par R. Chanoin, grand-chantre de la collegiale de Nantes » (page 281).

Papier; 289 pages; 263 sur 190 millim. — XVIII[e] siècle.

**1373** [CC. f. in-4°. 2]. — Recueil de traités des Pères. Version française :

1 (fol. 1). S. Grégoire, pape, Dialogues. Début : « Ung jour fu moult apressez des tumultes d'aucuns hommes seculiers, ausquelz nous sonmes contraincts rendre raison... » Fin : « ...se, avant la mort, nous mesmes aurons esté sacrifié a Dieu. Amen. Explicit le Dyalogue Monseigneur saint Gregoire. »

2 (fol. 157). « Cy commence le livre du seul parler Mons[r] saint Augustin, autrement Meditacions. » Ce sont les *Soliloquia animae ad Deum* (Migne, *Patr. lat.,* XL, 863). Début: « Sire Dieu, je desire que je congnoisse toy qui es cellui qui me congnois... » Fin : « ...et jubilent tous mes os, en disant, Sire : Qui est semblable a toy? »

3. — Oraisons attribuées à S. Augustin : 1° (fol. 195 v°). « Des illuminacions et salutacions de Dieu. » Début : « Sire, qui est semblable a toy entre les dieux? Les mains des hommes ne t'ont pas fait... » Fin : « ...et hors de toy il n'est point de lumiere. » — 2° (fol. 196 v°). « Comment Dieu ne peut estre comprins de creature. » Début : « Beau Sire Dieu, qui es le Saint des sains, de qui la magesté ne peut estre extimée... » Fin : « ...mon desir soit acomply et rassazié. » — 3° (fol. 198). « De la joye pardurable. » Début : « Ainsy comme le serf desire a venir a la fontaine des eaues, ainsi desire mon ame... » Fin : « ...nous puissions au port desiré arriver. » — 4° (fol. 200). « De la beneurté des sains. » Début : « Quant nous vendrons a toy, fontainne de sapience, a toy, lumiere... » La fin paraît manquer. — 5° (fol. 201). Invocation à la Trinité, imitée de celle qui se trouve à la fin des *Soliloquia animae ad Deum*, de S. Augustin. Le commencement manque. Fin : « ...et faiz muer toutes les chaires de mon chief et renouveller, ainsi conme un aigle. » — 6° (fol. 202). « Autre oroison et meditacions de Mons[r] saint Augustin en pensant a Dieu. » Début : « Sire, j'ay a dire une secrete par... (2 ou 3 mots coupés), mon roy, ma misericorde, mon refuge et mon Dieu... » La fin manque.

En tête du volume, il y a une table des chapitres des Dialogues et des Soliloquia.

Papier; 203 feuillets; 280 sur 195 millim. — XV[e] siècle. — Au fol. 157,

il y a une peinture représentant S. Augustin à genoux devant le Christ en croix soutenu par Dieu le Père. Initiales et titres en couleur. Le volume paraît avoir été copié par un nommé Picart (cf. fol. 6 v°). — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1374** [CC. f. in-4°. 3]. — « Principes de morale et sentimens de pieté tirés des œuvres de S. Augustin pour eclairer l'esprit et regler les mœurs », par le P. Legay, chanoine régulier; deux textes, l'un en français, l'autre en latin. Autographe. — Voy., sous le n° 1380, un autre ouvrage du même auteur, portant le même titre et traitant à peu près des mêmes matières.

Papier; xiv-684 feuillets; 265 sur 190 millim. — XVIII^e siècle. — Reliure en maroquin plein, avec fers dorés.

**1375-1379** [CC. f. in-4°. 4-4^5]. — Cinq volumes. — « L'analise de tous les ouvrages de saint Augustin par traittez, livres et chapitres, avec des prefaces a chaque traitté, des argumens a chaque livre et des notes sur les endroits les plus difficiles... suivant l'edition des RR. PP. Benedictins », par François Macé, curé de Sainte-Opportune, conseiller et aumônier du Roi († 1721). — Le présent ouvrage a été copié par le P. Legay, chanoine régulier, d'après le manuscrit original de Macé, ainsi que l'indique une note dudit Legay, au fol. i du premier volume. On a inséré en tête des 2^e, 4^e et 5^e volumes, diverses notes sur feuillets détachés, toutes écrites de la même main, du XIX^e siècle : 1° (vol. II). Analyse du livre II « de la Doctrine chrétienne », de S. Augustin. — 2° (vol. IV). Note sur « les trois livres [de S. Augustin] contre Parménien ». — 3° (vol. V). Note sur « les trois livres [du même] de la Peine et de la rémission des péchés et du baptême des petits enfans, à Marcellin »; — note sur le livre [du même] « de la Prédestination des saints ».

Papier; xiv-923, xx-1072, viii-1091, xxxiv-597 et xvi-413 pages; 267 sur 190 millim. — XVIII^e siècle. — « Ex libris S. Genovefae Paris., 1753. »

**1380** [CC. f. in-4°. 5]. — « Principes de morale et sentimens de pieté, tirés des œuvres de plusieurs Peres de l'Eglise, pour eclairer l'esprit et regler les mœurs », par le P. Legay, chanoine régulier; deux textes, l'un français, l'autre latin. Autographe. — Voy., sous le

n° 1374, un autre ouvrage du même auteur, portant le même titre et traitant à peu près des mêmes matières.

Papier ; XII-405 feuillets ; 268 sur 190 millim. — XVIII$^{e}$ siècle. — Reliure en maroquin plein, avec fers dorés.

**1381** [CC. f. in-4°. 6]. — « REMARQUES sur l'avertissement qui est a la teste de la traduction des sermons de S. Augustin. » Il s'agit de la traduction française des sermons de S. Augustin sur le Nouveau Testament, par Goibaud-Dubois, de l'Académie française, et La Bonodière ; Paris, veuve Coignard, 1694-1700, 4 volumes.

Papier ; 76 feuillets ; 225 sur 170 millim. — Fin du XVII$^{e}$ siècle.

**1382** [Suppl. CC. l. in-4°. 415]. — « Selecta ex Augustini [Hipponensis episcopi] libris », de la main du P. PINGRÉ.

Papier ; 66 feuillets ; 190 sur 160 et 230 sur 170 millim. — 1747-1749.

FIN DU TOME PREMIER.

# ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

Page 43. Le Commentaire sur les Psaumes indiqué comme anonyme dans le ms. n° **56** est de Cassiodore (Migne, *Patr. lat.*, t. LXX, col. 9).

Page 74, ligne 6 en remontant, *au lieu de :* fol. 81 v°, *lisez :* fol. 83 v°.

Page 74, ligne 6 en remontant, *au lieu de :* fol. 82 v°, *lisez :* fol. 84.

Page 78, ligne 6, supprimer les guillemets avant et après les mots : Jean devant la Porte latine.

Page 95, ligne 3, entourer de guillemets les mots : Sequitur ordo consecrationis cimiterii.

Page 109, ligne 3 en remontant, *au lieu de :* Vesontiense, *lisez :* Vesontionense.

Page 110 à 120, dans l'ex-libris de Charles-Maurice Le Tellier, que portent plusieurs volumes, le nom de ce personnage a été écrit, par suite d'une erreur typographique : car. Maurit. Le Tellier; *il faut lire :* Car. Maurit. Le Tellier.

Page 124. Les sermons donnés comme anonymes dans le ms. n° **208**, article 7, sont, au moins en partie, de Hildebert de Lavardin.

Page 125, ligne 1, *au lieu de :* diripisti, *lisez :* dirupisti.

Page 131. Sur le ms. n° **218**, *voyez :* A. Geoffroy, *Une vue inédite de Rome* (Mélanges G. B. de Rossi, 1892).

Page 154. Le copiste du ms. n° **246**, désigné par les initiales P. R., est probablement un nommé Pierre Rouche, qui a transcrit divers manuscrits pour Guy Bernard, évêque de Langres, en les signant du même monogramme P. R. (Voy. Abbé Marcel, *La calligraphie et la miniature à Langres, à la fin du XV^e siècle.* Paris, Picard, 1892, in-4° [Extrait des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*].)

Page 157, dans le ms. n° **254**, article 5, *au lieu de :* Thoma de Catimprato, *lisez :* Thoma de Cantiprato.

Page 157, ligne 8 en remontant, *au lieu de :* in effabili, *lisez :* ineffabili.

Page 297, n. 1. Le volume qui, dans l'ancien classement, portait la cote : H. l. in-fol. 18 figure actuellement sous le n° 1107.

Pages 445-446. Le ms. n° **952** doit être daté du commencement du XVIII^e siècle, et non du XVII^e siècle.

# TABLE DES MATIÈRES



PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

# INTRODUCTION

Je me propose de résumer, dans les pages qui vont suivre, l'histoire de la collection des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Cette collection provient à peu près en entier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, telle qu'elle existait à la fin du XVIII^e^ siècle. En dehors des volumes ayant cette origine, elle en contient seulement un peu plus d'une centaine, acquis soit par achats, soit par dons, dans le courant de ce siècle[1]. Son histoire tient donc presque toute dans celle du Cabinet des manuscrits de l'abbaye. Pour le moyen âge et pour le premier siècle de l'ère moderne, cette histoire sera brève, vu l'absence presque complète de documents. Pour les XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, elle n'offrira pas, il faut bien l'avouer, un intérêt de premier ordre, mais il sera possible, du moins, d'en suivre d'assez près les diverses phases.

Je diviserai la présente notice en trois chapitres. Dans le premier, je traiterai de l'histoire du Cabinet des manuscrits pendant le moyen âge et jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle; dans le second, je retracerai les vicissitudes de la collection, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle; dans le troisième, enfin, je fournirai quelques renseignements sur les catalogues qui en ont été dressés antérieurement à celui-ci. En appendice seront données les concordances des cotes employées dans deux de ces catalogues avec les numéros que notre classement a assignés aux manuscrits.

[1] J'en donnerai la liste plus loin.

## CHAPITRE PREMIER

### L'ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE ET SA COLLECTION DE MANUSCRITS, DES ORIGINES A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.

Les origines de l'abbaye de Sainte-Geneviève sont extrêmement obscures. Ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'elle prit naissance auprès de la basilique construite par Clovis et Clotilde en l'honneur des apôtres S. Pierre et S. Paul[1]. L'auteur de l'une des vies de S^te Bathilde prétend que les fondateurs avaient établi dans cette basilique la « religion de l'ordre monastique[2] ». On en a voulu conclure que, du temps de S^te Bathilde, c'est-à-dire dans la deuxième moitié du VII^e siècle, il y aurait eu là déjà une communauté de religieux, première assise de la future abbaye. Mais le passage en question ne figure pas dans la seule vie de la sainte qui soit due à un contemporain, et le renseignement qu'il contient ne peut s'appliquer qu'à l'époque des premiers empereurs carolingiens[3].

De fait, il semble bien que, dès le milieu du IX^e siècle, existassent, dans le voisinage immédiat de la basilique, des bâtiments destinés à l'habitation en commun des clercs qui la desservaient. L'auteur des *Miracula S. Genovefae*[4], vivant en ce temps-là ou peu après, parle d'un *coenobium*, d'un *monasterium*, et les actes qu'il attribue aux clercs de cette maison font voir qu'il s'agit d'un établissement dépendant de la basilique.

[1] Grég. de Tours, *Hist. Francor.*, liv. II, chap. xliii.
[2] Éd. Krusch, dans les *Script. rer. merovingicarum* (*Mon. Germ.*, série in-4°), t. II, p. 506, col. 2.
[3] *Ibid.*, p. 506.
[4] *Acta Sanct. Bolland.*, 3 janvier, t. I, col. 147 et suiv.

A ces personnages, en effet, est dévolu le soin de mettre en sûreté les reliques de S^te^ Geneviève, lorsque Paris, en 845 et en 856, est menacé par les Normands, et l'on a conservé les noms de quelques-uns des abbés qui gouvernèrent la maison, antérieurement au X^e^ siècle[1]. Peut-être le vocable de Sainte-Geneviève s'appliqua-t-il tout d'abord spécialement à cette communauté. En 811, le comte Étienne et sa femme, dans une charte de donation en faveur de l'église de Paris, demandent que, le jour anniversaire de leur mort, les *fratres congregationis S. Genovefae* se réunissent et prient pour le salut de leurs âmes[2]. En 831, à une époque où l'édifice principal était toujours désigné sous le vocable des SS. Apôtres, Anségise, abbé de Fontenelle, donne, par son testament, « *ad S. Genovefam Parisius libras duas*[3] », marquant ainsi, semble-t-il, que son legs était attribué à un établissement distinct de l'église même, très vraisemblablement donc à la communauté des clercs desservants. Quoi qu'il en soit de cette question, le nom de Sainte-Geneviève accompagna presque toujours, depuis la seconde moitié du IX^e^ siècle, celui des SS. Apôtres, pour désigner la basilique ou l'ensemble des constructions dont celle-ci était le centre. Vers la fin du XII^e^ siècle, il finit par remplacer tout à fait le vocable primitif[4].

A quelle catégorie de clercs appartenaient les membres de cette congrégation? Étaient-ce des moines, des prêtres séculiers vivant en commun ou des chanoines soumis à une règle, celle de S. Chrodegang? Les controverses très vives qui se sont élevées à ce sujet, dès la fin du XVII^e^ siècle, ont conclu plutôt à cette dernière alternative, mais sans clore définitivement le débat. Si l'on tient pour acquise l'existence de chanoines réguliers, cloîtrés et desservant l'église, il faut admettre en même temps que, dans le cours du X^e^ siècle, une première

[1] *Gallia christ.*, t. VII, col. 703, 704.
[2] Tardif, *Mon. histor.*, p. 75.
[3] *Gesta abbat. Fontanell.*, édit. Loewenfeld, p. 59.
[4] Ch. Kohler, *Étude critique sur le texte de la vie latine de S^te^ Geneviève* (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, 48^e^ fasc., p. xc et suiv.)

réforme s'introduisit dans cette communauté canoniale. Les chanoines, tout en continuant à vivre en commun et en restant soumis à une règle, devinrent aptes à posséder des prébendes; ils se constituèrent en chapitre présidé par un doyen : ils se sécularisèrent donc en une certaine mesure. Un diplôme du roi Robert, de l'an 1010 environ, qui ratifiait plutôt qu'il ne créait cette nouvelle organisation, nous en fait connaître les bases. Il y est dit : « Adeuntes serenitatis nostrae praesentiam dilecti nostri ex monasterio SS. apostolorum Petri et Pauli et S. Genovefae virginis canonici, humiliter deprecati sunt quatenus sibi inibi Domino famulantibus, ex claustro et ex omnibus ad suas villas vel res pertinentibus, necnon de praebendis atque praefecturis, hoc praeceptum nostrae auctoritatis fieri juberemus; ita ut omnia supradicta sine cujuslibet personae inquietudine jugiter quiete obtineant; quod nos libenter annuimus et petitionibus eorum diligenter acquievimus. Volumus itaque ut omnium fidelium nostrorum in hoc concordet assensus, ut eundem locum clericalis ordo, sub cujus regimine a primordio fuerat traditus, obtineat per omne praesentis vitae tempus, secundum regulam canonicalem, semperque decanum habeant (*sic*) ex propria congregatione, qui ipsam ecclesiam et famulos Christi ibidem degentes canonicali religione custodiat [1]. »

Ce nouveau régime se continua pendant tout le XI^e^ siècle et le commencement du XII^e^, ainsi qu'en témoignent divers documents datant de cette période [2].

Que, dès l'origine, d'ailleurs incertaine, de sa création, la

[1] D. Bouquet, t. X, p. 594-595. — Les décisions consignées dans ce diplôme sont rappelées par un article du Nécrologe de l'abbaye, où il est dit, en outre, que Robert donna un cloître à l'église : « Obiit Robertus rex, qui claustrum huic ecclesie dedit et prebendas ejusdem ecclesie arbitrio canonicorum dandas eis imperpetuum dimisit, et tabulam ante altare apostolorum Petri et Pauli auro et argento decoravit » (ms. n° 566, fol. 220, et ms. n° 1293, fol. 120 v°, au 13 des calendes d'août).

[2] *Diplôme du roi Henri I^er^* (D. Bouquet, t. XI, p. 571); — *Charte de Geoffroi Martel, comte d'Anjou*, de l'an 1040 environ (*Gallia christ.*, t. VIII, col. 222); — *Bulle de Pascal II*, du 3 des ides de mai (13 mai 1108) (Cartulaire de Sainte-Geneviève, ms. n° 356, p. 1); — *Diplômes de Louis VI*, an. 1111, 1117, 1124 (Cartulaire de Sainte-Geneviève, ms. n° 356, p. 71, 70, 69, 72, 73). — Voir aussi ms. n° 1978, fol. 6-13, et *Gallia christ.*, t. VII, col. 705 et suiv.

communauté génovéfaine ait institué des écoles, et que, pour le service de ces écoles, elle ait créé une bibliothèque, c'est ce qu'il serait imprudent d'affirmer, en l'absence de tout témoignage. Mais si l'on admet, chose vraisemblable, que cette communauté existât lors de la renaissance carolingienne du VIII[e]-IX[e] siècle, il est permis de croire qu'elle devint à ce moment un centre d'études et de culture littéraire, qu'elle réunit ou fit copier des livres pour son usage, qu'elle accrut ainsi ou constitua même de toutes pièces une bibliothèque, dans laquelle figurèrent, à côté des productions austères de la théologie, les chefs-d'œuvre de la littérature classique. Il faut dire, toutefois, que la plus ancienne mention des écoles génovéfaines remonte seulement au début du XI[e] siècle. A cette époque (avant 1006), d'après la Chronique d'Anselme de Liège, un jeune clerc, Hubaldus, quitta les écoles liégeoises et vint à Paris, où il se fit recevoir dans la congrégation de Sainte-Geneviève, qui le chargea d'instruire ses écoliers[1]. Si de l'existence de ces écoles génovéfaines on peut conclure

[1] Anselmus, *Gesta episcop. Leod* (*Mon. Germ.*, *Script.*, t. VII, p. 205) : « Quid dicam de Hupaldo, qui, dum adolescentulus a scolari disciplina hinc aufugisset, Parisius venit, canonicis Sanctae Genovevae virginis adhaesit, in brevi multos scolarium instruxit? Ubi cum aliquamdiu moraretur, interim videlicet cum a domno Notkero episcopo [Leodiensi] nesciretur, tandem canonica episcopalis sententiae executione compulsus est redire; digressusque inde, prosequentibus cum multo fletu amicis in brevi sibi conciliatis, studii et moralitatis nonnulla ibidem reliquit vestigia. Contigit autem non multo post Notkerum episcopum, ut conciliaret amicicias inter Ruopertum, Francorum regem, et imperatorem nostrum Heinricum, [scil. an. 1006], Parisius devenire, cum memorati beatae Genovefae virginis canonici ad eum devotissime concurrerunt, humillime petentes, ut in anno per unum mensem Hubaldo aput eos manendi copia daretur. Episcopus autem bonum testimonium de conversatione canonici sui gratanti animo accipiens, illis quidem, ut si cum eis tres menses morari vellet, ultro concessit, illum autem huc rediens gracia et donis muneratum, ad virtutem amplius accendit. » — L'auteur de la vie de Gosvin, abbé d'Anchin, dit à propos d'Abélard : « Tunc temporis, magister Petrus Abailardus, multis sibi scholaribus aggregatis, in claustro S. Genovefae schola publica utebatur. » (D. Bouquet, t. XIV, p. 442.) On a voulu conclure de ce passage qu'Abélard aurait enseigné dans l'abbaye même de Sainte-Geneviève. Mais ici le mot claustrum signifie « clos » et non « cloître », et le passage ci-dessus indique seulement que le fameux théologien installa son école sur les terres de l'abbaye. C'est bien d'ailleurs ce qu'il dit lui-même dans son autobiographie : « Extra civitatem, in monte S. Genovefae, scholarum nostrarum castra posui. » (Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXVIII, col. 120).

avec grande vraisemblance à l'existence d'une bibliothèque abbatiale, il est impossible malheureusement de produire ni de citer aucun volume paraissant avoir appartenu à cette première collection. La bibliothèque actuelle n'en possède apparemment aucun vestige, car tous les manuscrits antérieurs au XI[e] siècle qu'elle contient, attestent par quelque marque ou laissent soupçonner par quelque indice qu'ils ont une autre provenance.

Florissante au début du XI[e] siècle, ainsi qu'en témoigne le récit d'Anselme de Liège que nous venons de citer, la communauté de Sainte-Geneviève ne devait pas tarder à tomber en pleine décadence. Les chanoines inclinèrent de plus en plus à se soustraire aux obligations de leur règle; ils abandonnèrent la vie commune, ils se sécularisèrent tout à fait[1]. Le relâchement qui s'ensuivit dans la discipline finit par aboutir à un scandale public, dont les conséquences furent capitales dans l'histoire de l'abbaye. En 1147, le pape Eugène III, qui séjournait à Paris, étant allé dire la messe à Sainte-Geneviève, en compagnie du roi Louis VII, une contestation s'éleva entre ses serviteurs et ceux de l'église au sujet d'un tapis de grand prix sur lequel il s'était agenouillé, et que les gens de son escorte prétendaient emporter. Des paroles, on en vint aux coups, et le Roi, qui s'était approché des combattants pour apaiser le tumulte, fut frappé par l'un des employés de l'église. A la suite de cet incident, une enquête fut ouverte qui mit en lumière l'état

[1] Voy. le fragment d'un sermon d'Étienne de Tournai, qui se trouve dans le ms. n° 616 (fol. 255) : « Venerunt nuncii qui dicerent ecclesiam sanctorum apostolorum Petri et Pauli in monte Locutitio sitam, in qua gloriosa virgo Genovefa requiescit in corpore, multis exponi periculis, et informi statu suorum morum potius quam murorum minari ruiaam, filios ejus singulariter et seculariter viventes quaerere quae sua sunt, vagari post greges sodalium suorum, ecclesiastica stipendia quae sunt tributa egentium animarum pro voluntate sua consumere, portiones de communi facere et non vivere in communi, divina officia minus devote, minus religiose celebrare, propter haec et alia, quae dici non opus est, personarum statum mutari debere, mundari sancta et in melius ordinari... » — Voy. aussi une lettre d'Eugène III à Suger (Duchesne, *Hist. Franc. script.*, t. IV, p. 515-516), une bulle d'Alexandre III, du 24 avril 1163 (ms. n° 1708), et une lettre de Louis VII, de l'année 1149 (publiée dans l'ouvrage de l'abbé Féret, *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, t. I, p. 109, n. 2), où ces chanoines sont désignés par l'expression de : « canonici seculares. »

de désorganisation du chapitre et le dérèglement de ses membres. De concert entre le Roi et le Pape, il fut décidé que l'on rétablirait, pour le service de l'église, une communauté de clercs réguliers, choisis parmi des personnages d'une vie exemplaire. Louis VII étant parti pour la croisade, quelques mois plus tard, ce fut à Suger qu'incomba le soin de procéder à cette réformation. La chose n'alla pas sans d'assez grosses difficultés. On avait songé, tout d'abord, à créer une communauté de moines; puis, sur l'énergique opposition des anciens chanoines et sur l'avis conforme du Pape, on s'était décidé pour une congrégation de chanoines réguliers, dont l'installation se fit dans le courant de l'année 1148. Les douze membres qui la composèrent avaient été pris parmi les chanoines de Saint-Victor de Paris; leur premier abbé fut un nommé Eudes, ci-devant prieur de la même abbaye.

Cette congrégation une fois mise en possession du service de l'église, il semblait que les anciens chanoines n'eussent plus qu'à se retirer. Mais ceux-ci ne l'entendaient pas de cette façon. Ils intriguèrent auprès du Pape, usèrent, à l'égard de leurs successeurs, de vexations et de violences, et refusèrent nettement de leur céder les biens et prébendes dont ils prétendaient ne pouvoir être dépouillés. Cependant ni Suger, ni les chanoines qu'il avait installés, ne se laissèrent troubler par cette résistance. Suger écrivit au Pape en lui demandant de prononcer l'exclusion absolue des anciens chanoines. Le Pape, jusqu'alors, avait reconnu à ces derniers le droit de conserver, du moins leur vie durant, les biens qu'ils possédaient en propre. Il ne modifia probablement pas son sentiment sur ce point. Mais, en fin de compte, la nouvelle communauté resta seule chargée du service de l'église, et Louis VII, de retour de la croisade, approuva solennellement, par des lettres datées de Paris, l'an 1149, l'état de choses créé en son absence par son ministre. Il confirma, en même temps, les immunités de l'abbaye et lui concéda, à titre de propriété perpétuelle, les biens

qu'elle possédait jadis ou qu'elle avait récemment acquis[1].

L'abbaye de Saint-Victor, fondée en 1108 dans le voisinage immédiat de Sainte-Geneviève, avait adopté la règle dite de S. Augustin, et ce fut cette règle que les religieux victorins, désignés pour prendre la place de l'ancienne communauté génovéfaine, transportèrent dans leur nouvel établissement. Par là, l'abbaye de Sainte-Geneviève se rattachait à l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont l'essor fut si grand au XIIe siècle. La réforme de l'année 1148 fut pour elle comme une nouvelle création, et le régime ecclésiastique sous lequel cette réforme la plaça fut celui qu'elle conserva durant tout le moyen âge.

En même temps qu'ils apportaient à Sainte-Geneviève la règle augustinienne, les Victorins y introduisaient le règlement intérieur de leur premier couvent, et ce règlement comportait l'entretien d'une bibliothèque et d'une école de copistes. Il ne sera pas sans intérêt d'en rappeler ici les principales dispositions en ce qui touche ce point spécial, telles qu'elles sont indiquées par un *Ordinaire* de l'abbaye de Sainte-Geneviève, rédigé ou du moins copié au XIIIe siècle[2].

La garde de la bibliothèque était dévolue à l'un des chanoines, qualifié d'armoirier (*armarius*), dont les fonctions étaient très nettement définies. En dehors de la conservation des volumes, il avait à en surveiller la confection, qui consistait dans le découpage et le polissage du parchemin, la copie et la reliure, toutes choses qui étaient faites dans l'intérieur de l'abbaye, et généralement par des Frères génovéfains. C'était à lui qu'incombait, en outre, le soin de régler quotidiennement les offices liturgiques.

Son rôle, en ce qui touche la conservation des volumes, est fixé de la façon suivante :

[1] Le récit qui précède est emprunté à la *Vie de S. Guillaume, abbé de Roskild* (*Acta Sanctorum*, 6 avril, t. I, p. 627), et aux lettres de Suger et d'Eugène III (édit. Duchesne, *Hist. Francor. Script.*, t. IV, p. 493 et suiv.). Cf. aussi le *Nécrologe de Sainte-Geneviève*, ms. 566, fol. 184, 217 v°, 232 v°. — La lettre de Louis VII a été publiée par l'abbé Féret, ouvr. cité, t. I, p. 109, n. 2.

[2] Ms. n° 1636, fol. 27-30.

Tous les volumes doivent être catalogués. Deux ou trois fois par an, ils seront examinés un à un pour voir s'ils n'ont pas subi quelque détérioration. Les armoires destinées à les recevoir seront tendues d'étoffes, de façon à les préserver de l'humidité. L'ordre par matières sera observé dans l'arrangement sur les rayons. Aucun volume ne sera prêté au dehors, sans qu'il soit perçu sur l'emprunteur un gage qui, pour les inconnus, devra être équivalent à la valeur du manuscrit. Les livres précieux ne seront pas prêtés sans une autorisation spéciale de l'abbé. Il sera tenu un registre de prêt. Les livres d'un usage journalier, ainsi que ceux qui servent plus spécialement à l'instruction et à l'édification des Frères, seront placés hors des armoires, à la disposition de tous. Les autres ne seront sortis des armoires que sur une demande spéciale; le prêt, bien que fait à l'intérieur de l'abbaye, sera inscrit sur un registre; l'emprunteur devra garder soigneusement le volume, ne pas le prêter, ni le laisser traîner, et le rapporter lui-même au bibliothécaire.

Dans la confection des livres, l'intervention du bibliothécaire est obligatoire, même pour les plus petits détails. Aucune écriture, qu'il s'agisse de livres ou de pièces détachées, ne doit se faire, ni à l'intérieur de l'abbaye, ni à l'extérieur pour l'abbaye, sans qu'il en ait donné l'ordre. C'est lui qui embauche des copistes au dehors, lorsque le nombre des Frères sachant copier est insuffisant. Il doit fournir aux copistes tout ce qu'il faut pour écrire et leur défendre de se servir de matériaux autres que ceux fournis par lui, ou d'écrire autre chose que ce qui leur a été ordonné. Les copies doivent se faire sous sa direction, à l'intérieur de l'abbaye, dans des locaux aménagés de façon que les travailleurs ne soient troublés par aucun bruit. A ceux-ci, il est enjoint d'observer le plus complet silence et de ne point aller vaguer sans motif en dehors du local. Seuls, l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothécaire peuvent entrer dans leur salle de travail. Enfin, comme nous l'avons dit, le découpage et le polissage du parchemin, ainsi que la reliure des volumes, doivent être exécutés sous la surveillance du bibliothécaire.

La troisième partie des fonctions du bibliothécaire consiste dans la direction des offices liturgiques. Non seulement ce fonctionnaire doit veiller à ce que ces offices aient lieu suivant l'ordre canonique, mais encore il est chargé de reprendre les Frères qui font des fautes en chantant ou en lisant, et, pour s'acquitter aisément de cette tâche, il est tenu de savoir par cœur tous les offices. Il lui est ordonné de prendre les précautions nécessaires pour que les livres liturgiques soient rédigés avec une grande clarté et une parfaite correction, de manière que les officiants ne risquent pas d'être induits en erreur. Ses attributions, pour l'exécution des chants religieux, se confondent donc avec celles du préchantre[1].

Et ce ne fut pas là un règlement de pure forme, car l'on peut conjecturer avec grande vraisemblance que, dès le XII[e] siècle, l'abbaye de Sainte-Geneviève possédait une bibliothèque, et l'on sait pertinemment qu'au XIII[e], cette bibliothèque avait acquis une certaine importance. Un volume des Épîtres de S. Paul glosées, que possède aujourd'hui la Bibliothèque de Soissons, n° 80, porte, écrit en capitales du XII[e] siècle, un *ex-libris* génovéfain. D'autre part, un catalogue du siècle suivant, que M. Léop. Delisle a retrouvé dans le manuscrit latin 16203 de la Bibliothèque nationale et que nous publions à nouveau plus loin, atteste qu'à cette époque la bibliothèque génovéfaine possédait au moins 200 ouvrages, sans compter probablement les livres affectés spécialement au service du culte, tels que les Bibles, les Missels et recueils liturgiques divers. Si la plus large place y était réservée aux œuvres principales de la littérature chrétienne, celles de l'antiquité n'en étaient point absolument proscrites; on y voit figurer également des chroniques, des livres d'histoire naturelle, de droit, de grammaire. Les mentions de cet ancien catalogue sont malheureusement fort sommaires, et, quoique la Bibliothèque Sainte-Geneviève possède actuellement des exemplaires de la plupart des ouvrages qui y sont men-

[1] J'ai publié l'original latin de ce règlement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. L (1889), p. 231-235.

tionnés, il serait téméraire de vouloir identifier les manuscrits qui les contiennent avec ceux que désigne le Catalogue. Je ne me hasarderai à faire cette identification que pour trois de ces manuscrits : un *Ordinaire* de l'abbaye, cité sous le n° 106, qui pourrait être identifié avec l'un ou l'autre des manuscrits n$^{os}$ 1636, 1637 et 2970; le *Liber quare*, cité sous le n° 155, qui pourrait être notre manuscrit n° 1250; enfin, les *Sermons d'Étienne de Tournai*, cités sous le n° 170, qui pourraient être notre manuscrit n° 1421. Ces manuscrits, sauf le n° 1636, portent en effet d'anciens *ex-libris* génovéfains des XIII$^e$ et XIV$^e$ siècles. Le même catalogue permet d'établir un fait intéressant, à savoir que la bibliothèque de l'abbaye n'était pas réservée au seul usage de la communauté génovéfaine, mais que celle-ci, non seulement autorisait des personnes étrangères à la maison à venir consulter les manuscrits sur place, mais très probablement aussi les prêtait au dehors, comme le lui prescrivait d'ailleurs son Statut. Ce catalogue, en effet, avait été dressé pour les membres de la maison de Sorbonne, afin de leur indiquer les ressources littéraires qu'ils pouvaient trouver chez leurs voisins de Sainte-Geneviève [1]. Je ne puis malheureusement citer qu'un seul exemple de consultation d'un manuscrit fait à l'intérieur de l'abbaye par un étranger. Il concerne un Franciscain d'Oxford, Guillaume de Mara, disciple de Roger Bacon et auteur d'un *Correctorium Scripturae sacrae*, qui vint y examiner une ancienne Bible, dans laquelle il trouva certaine leçon importante pour le texte du livre de Josué [2].

[1] Voy., sur ce point, Léop. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 195-196. M. Delisle rappelle, à ce propos, le canon du concile de Paris de 1212, qui prescrivait aux moines de prêter leurs livres aux pauvres écoliers.

[2] M. Samuel Berger me communique à ce sujet les renseignements que voici : Le *Correctorium* de G. de Mara se trouve entre autres dans les manuscrits de Toulouse, n° 402 (XIII$^e$ siècle), du Vatican, n° 3466, et d'Einsiedeln, n° 38, qui fournit seul le nom de l'auteur. Le passage relatif à la Bible de Sainte-Geneviève est ainsi conçu (ms. de Toulouse, fol. 160) : « Antiquus tamen de Sancta Genofeva habet [Josue, XXIV, 27] : *audierit*, cum hebreo et greco. » Sur Mara, on peut consulter, outre Wadding et Sbaraglia : C. VERCELLONE, *Dissertazioni academiche* (Rome, 1864), p. 35 et suiv. ; — Sam. BERGER, *Quam notitiam linguae hebraicae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia* (Paris, 1893, p. 32 et suiv.).

Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que, durant toute la période du moyen âge, la bibliothèque fut privée d'un élément de prospérité qui contribua pour beaucoup à la richesse d'autres institutions analogues : je veux parler de la production littéraire des membres mêmes de la communauté. Cette communauté, très riche dès l'origine, veilla toujours avec un soin particulier à la gestion de ses biens meubles et immeubles. Ses abbés furent, pour la plupart, de vigilants administrateurs. Mais la culture des lettres ne paraît pas avoir été en grand honneur chez elle, comme elle le fut, par exemple, dans la communauté voisine de Saint-Victor. Tandis que Saint-Victor donnait naissance ou asile à toute une pléiade de penseurs, dont les œuvres sont parmi les plus remarquables de la littérature médiévale, Sainte-Geneviève lui demeurait très inférieure, tant par le nombre que par la valeur de ses écrivains. Aux Victorins, tels que Hugues, Adam, Robert, Richard, Eudes, Gautier, elle ne pouvait guère opposer que son ancien abbé Étienne, devenu plus tard évêque de Tournai. Quand, après 1242, elle voulut perpétuer le souvenir de la translation des reliques de sainte Geneviève dans une nouvelle châsse, ce fut un de ses censitaires, maître Jacques de Dinant, et non point un de ses religieux, qui composa le récit de cet événement[1].

[1] Voy. Bibliothèque nationale, manuscrit latin, n° 5333 (XIVe siècle), fol. 129 : « Tractatus de translatione beate Genovefe, virginis, quem composuit magister Jacobus de Dynant, et legitur ad mensam in die ejusdem translationis qui est v° kal. novembris » (cf. sur ce ms. une note du P. Prévôt dans le ms. 1978 (fol. 37) de Sainte-Geneviève). Une autre copie de cette même relation est fournie par le ms. n° 351 (fol. 68 v°) de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Dans ce même ms. n° 351, qui est un Censier de l'abbaye, on lit (fol. 11 v°), sous la rubrique : *Census de clauso Sancti Symphoriani in festo S. Remigii, eodem anno* (1243), la note suivante : « Magister Jacobus de Dynant, pro domo sua XII sol., que post decessum suum ad nos debet reverti » (cf. ms. n° 579, fol. 9 v°). Dans le même Censier (fol. 17), sous la rubrique : *Census recluse eodem anno in festo S. Martini pro domibus sitis juxta Crucem carnificum,* on lit : « Magister Jacobus de Dynant XII d., pro domo que fuit Philippi carnificis. » C'est sans doute le même Jacques de Dinant qui fut « archidiaconus Morinensis (c'est-à-dire de Thérouanne), regens Parisiis in theologia » (ms. n° 761, fol. 2 v°), et devint plus tard (1247) évêque d'Arras. — Voy. encore, sur ce personnage, le ms. n° 1978, fol. 37, et le ms. n° 610, p. 336. — Les Censiers de Sainte-Geneviève (ms. n° 351, fol. 17 v°, 18 v°, 24, et ms. n° 579, fol. 34, 48) citent encore, parmi les censi-

Mais si les Génovéfains négligèrent quelque peu de donner carrière à leur activité dans le domaine spirituel, ils écrivirent beaucoup pour conserver leur domaine temporel et pour assurer le maintien des droits productifs dont jouissait leur communauté. Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, ils firent copier et réunir en un Cartulaire les principaux actes intéressant leur abbaye (ms. n° 356). Plusieurs Censiers furent également dressés vers la même époque. Le plus ancien que nous possédions (ms. n° 579) fut exécuté entre les années 1247 et 1259; un autre (ms. n° 351), que rédigea le cellérier de l'abbaye, Mathieu Mouton, vers 1272, contient, en outre, diverses pièces relatives à la voirie de Sainte-Geneviève, au rituel de la visite que l'évêque de Paris devait faire à Sainte-Geneviève après son élection, à la taille levée sur quelques domaines de Sainte-Geneviève par le roi Philippe le Hardi, lors de son expédition contre le comte de Foix, en 1272, enfin le récit d'une visite faite au roi S. Louis par quelques Génovéfains, pour lui demander de régler sur certains points les processions de la châsse de S[te] Geneviève. Un troisième Censier, dressé en 1276, est orné de quatre miniatures, dont l'une, du plus haut intérêt, représente la châsse de S[te] Geneviève portée par deux clercs de l'abbaye [1]. En 1380, Gilles d'Achères, pitancier de l'abbaye, en exécuta un quatrième pour les cens dus à l'office des pitances et de la cuisine de Sainte-Geneviève (ms. n° 369). De 1445 à 1481, Jean Fourquoys et Jean Bouvier, aumôniers, et Jean Bourg, pitancier de l'abbaye, firent un relevé analogue en

taires de l'abbaye, au XIII[e] siècle, un Jean de Dinant; et, dans le Nécrologe (ms. n° 566, fol. 214 v°), un Thomas de Dinant figure parmi les bienfaiteurs de l'abbaye. Je ne sais s'il existait quelque lien de parenté entre ces trois Dinant.

[1] Sur ce Censier, actuellement conservé aux Archives nationales (reg. S. 1626), et sur la façon dont les feuillets à miniatures, d'abord soustraits, ont pu être réunis de nouveau au volume, voy. un article de M. Léop. Delisle, dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris* (23[e] année, 1896, p. 35-39). Dans cette même série des Archives nationales (S. 1622 et suiv.), figurent encore d'autres Censiers de date plus récente, ainsi que de nombreux registres d'actes d'ensaisinement. Dans la série H[5] 3632-3645, se rencontrent quelques Censiers postérieurs à l'année 1500.

ce qui concernait diverses localités des environs de Paris (ms. n° 1683). Enfin, en 1541-1542, Jean Garsonnet, également pitancier de l'abbaye, consigna en un beau volume, orné de peintures (ms. n° 642), la mention des cens et rentes dus à l'abbaye dans plusieurs quartiers de Paris. Au XIII[e] siècle, fut commencé un très curieux registre (ms. n° 640), concernant les droits et privilèges de la justice de l'abbaye, sa voirie, les règlements des corps de métiers exerçant dans son ressort. Du XIII[e] siècle aussi, date le plus ancien Nécrologe de l'abbaye (ms. n° 566), qui reçut de nombreuses additions dans les deux siècles suivants, et fut recopié au XV[e] (ms. n° 1293).

Ces divers registres, assurément, ne firent point partie de la bibliothèque abbatiale dès l'époque où ils furent écrits; mais ils purent y être déposés plus tard, lorsqu'ils ne répondirent plus aux besoins de l'administration domaniale ou du culte et qu'ils durent être remplacés à cet effet. Ils appartiennent presque tous aujourd'hui au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et n'en forment pas l'une des moindres curiosités. Pour l'histoire et la topographie parisiennes du XII[e] au XVI[e] siècle, ce sont des documents de premier ordre, et plusieurs d'entre eux mériteraient d'être publiés *in extenso*.

Si l'on doit présumer que des achats ou des copies exécutées dans l'intérieur de la maison contribuèrent pour la plus grande part à la formation de la bibliothèque, on sait aussi que des dons assez fréquents aidèrent à son accroissement. Les libéralités de cette nature, sans être, probablement, accueillies par les chanoines avec la même faveur que les dons consistant en maisons, terres, capitaux ou rentes, valaient tout au moins au donateur une commémoration le jour anniversaire de sa mort. Nombre de personnages, membres ou non de la communauté génovéfaine, ne manquèrent pas de s'assurer par ce moyen des prières pour le repos de leurs âmes.

Le premier abbé, Eudes de Saint-Victor, donna deux Missels, avec cinq vêtements sacerdotaux et un calice d'argent, pour la célébration de son anniversaire, pour celui de ses père et mère

et des divers membres de sa famille[1]. D'autres présents analogues, dont la mention est également consignée dans le Nécrologe de l'abbaye, furent faits du XII^e au XV^e siècle, sans que l'on puisse ni en indiquer la date exacte, ni fournir souvent aucun renseignement biographique sur les donateurs.

Au XII^e ou au XIII^e siècle, un nommé Raimond, archidiacre de Châlons, et un certain maître Raoul donnent des « Psautiers » avec gloses[2]; Pierre « Ruffus », diacre de l'église Sainte-Geneviève, donne deux volumes, l'un contenant, entre autres traités, le *Liber Abel*, l'autre renfermant un *Liber Scintillarum*, avec d'autres traités également[3]; un chanoine de Sainte-Geneviève, maître Robert, diacre, donne un Psautier glosé, un volume des quatre Évangiles, des « Historiae », des « Sententiae », et un volume contenant les cinq livres de Salomon[4]; un « dominus Stephanus Cardinalis » donne une Bible avec gloses[5]; le Frère Geoffroi Reclus

[1] Voy. les Nécrologes de l'abbaye, au 4 des nones de mai (ms. n° 566, fol. 205 v°; ms. n° 1293, fol. 85) : « Anniversarium bone memorie Odonis, primi in ordine canonicorum regularium hujus ecclesie abbatis. Hic itaque, inter cetera beneficia nobis per eum collata, tam pro suo quam pro patris et matris ejus et parentum suorum anniversario faciendo, V vestimenta sacerdotalia festiva et unum calicem argenteum et duo Missalia ecclesie nostre dari fecit. »

[2] Au 3 des ides d'avril (ms. n° 566, fol. 201; ms. n° 1293, fol. 73) : « Obiit Ramundus, archidiaconus Cathalaunensis, qui dedit nobis Psalterium glosatum. » — Au 5 des ides de juin (ms. n° 566, fol. 212 v°; ms. n° 1293, fol. 102 v°) : « Obiit magister Radulfus, qui dedit nobis domum suam et glosas quasdam super Psalterium. »

[3] Au 9 des cal. de juillet (ms. n° 566, fol. 215; ms. n° 1293, fol. 18 v°) : « Obiit Petrus Ruffus, dyaconus de Monte Sancte Genovefe, qui dedit nobis librum Abel et quedam alia in uno volumine, et librum Scintillarum et quedam alia in uno volumine, et duos cifos macelinos et unam domum sitam in clauso Sancti Stephani. » Un Petrus Rufus figure, en 1243, parmi les censitaires de Sainte-Geneviève (ms. n° 351, fol. 34), mais rien n'indique que ce soit le donateur susdit. Le *Liber Abel*, ci mentionné, est probablement celui de Pierre le Chantre. On serait peut-être autorisé à identifier ce volume avec l'un ou l'autre des exemplaires qui figurent dans le catalogue du XIII^e siècle (n^os 134-5°). Les *Scintillae* sont sans doute celles de Defensor.

[4] Au 3 des ides de juillet (ms. n° 566, fol. 219; ms. n° 1293, fol. 117) : « Item anniversarium magistri Roberti diaconi, canonici nostri, patris et matris ejus, qui, pro eorum anniversario faciendo, dedit nobis unam domum et Psalterium glosatum et quatuor Evangelistas et Ystorias et Sententias et quinque libros Salomonis, et, preter hec, plura nobis bona contulit. »

[5] Au 3 des cal. de décembre (ms. n° 566, fol. 245; ms. n° 1293, fol. 186 v°) : « Item obiit bone memorie Ricardus, quondam nepos domini Stephani Cardinalis, pro quo habuimus XX libras parisiensium ad augmentum pitanciarum. Item anniver-

(Gaufridus Reclusus) donne un Missel en deux parties et un Bréviaire en deux volumes [1]. Dans la première moitié du XIII[e] siècle, semble-t-il, Étienne Bérout, ci-devant doyen de Laon, prêtre et chanoine de Sainte-Geneviève, donne un Psautier avec gloses et les quatre Évangiles glosés en deux volumes [2]. Vers la même époque, peut-être, un autre Bérout, portant le prénom de Barthélemy, donne un Psautier avec gloses [3]. Dans la seconde moitié de ce même siècle, Nicolas de Dacie (Nicholaus de Dacia), c'est-à-dire de Danemark, donne un Psautier avec gloses, un exemplaire glosé des Épîtres de S. Paul, les Évangiles de S. Luc et de S. Jean avec gloses, et un volume d' « Historiae », c'est-à-dire sans doute de chroniques [4]. Un autre Danois, « magister

sarium bone memorie domini Stephani Cardinalis, qui nobis contulit XX libras parisiensium et unam Bibliam glosatam. »

[1] Au 5 des ides d'octobre (ms. n° 566, fol. 236 v°; ms. n° 1293, fol. 162) : « Obiit frater Gaufridus Reclusus, qui dedit nobis cappellam suam integram, vestimenta scilicet sollempnia, calicem unum, Missale unum in duas partes, Breviarium in duobus voluminibus et, preter hec, fialam unam de argento et capam de samito. »

[2] Au 18 des cal. de juillet (ms. n° 566, fol. 213; ms. n° 293, fol. 105) : « Item obiit Stephanus Berout, quondam decanus Laudunensis, sacerdos et canonicus noster, qui inter cetera bona que nobis contulit, dedit nobis Psalterium glosatum et quatuor Evangelistas glosatos in duobus voluminibus. » — Le Cartulaire de N.-D. de Paris mentionne (t. I, p. 348; t. II, p. 474, 516 [*Coll. des Doc. inédits*]), dans des pièces des années 1223, 1226 et 1228, un Étienne Bérout, dont l'élection comme doyen de Saint-Germain l'Auxerrois donna lieu à certaines contestations. C'est sans doute le personnage qui est cité au même titre par le *Gallia christiana* (t. VII, col. 258), d'après un Nécrologe de Sainte-Catherine de la Couture. Nous ne savons si l'on peut identifier ce doyen de Saint-Germain avec le donateur ci-dessus nommé. L'obit du doyen de Saint-Germain serait, d'après le *Gallia*, du 18 juin, dans le Nécrologe de Sainte-Catherine; mais cette date pourrait avoir été indiquée par erreur, au lieu du 18 des cal. de juillet. — Un Nicolas Bérout souscrit un acte de l'année 1242 (Cartulaire de Sainte-Geneviève, ms. n° 356, p. 279, et Censier ms. n° 351, fol. 69 v°). — Un Henri Bérout, vers 1243, est cité dans le Censier ms. n° 351, fol. 26.

[3] Au 4 des nones d'août (ms. n° 566, fol. 222 v°; ms. n° 1293, fol. 127) : « Item obiit magister Bartholomeus, dictus Berout, qui dedit nobis unum Psalterium glosatum et XX[ti] solidos parisiensium annui redditus pro anniversario suo singulis annis faciendo. »

[4] Au 5 des ides de mars (ms. n° 566, fol. 194 v°; ms. n° 1293, fol. 57 v°) : « Item anniversarium domini Nicholai de Dacia, qui, inter cetera bona que nobis contulit, Psalterium glosatum, epistolas Pauli glosatas, Lucam et Johannem glosatos et Hystorias ecclesie nostre dedit. » Sur ce « Nicolaus de Dacia », voy. Franklin, *Les anc. biblioth. de Paris*, t. I, p. 73. Les épîtres glosées de S. Paul, qu'il donna

Johannes Dacus », chanoine « ad succurrendum » de l'abbaye, donne un Avicenne, avec quelques livres de médecine, estimés à 40 livres parisis [1]. Vers la fin du XIV[e] siècle ou au commencement du XV[e], maître Guy « de Sarcellis » donne une Bible [2]; Simon « de Fraxinis », chapelain de l'église de Paris, donne un Bréviaire [3]. Au XV[e] siècle, Mathurin « de Savigniaco » donne une « très belle » Bible [4]; et maître Michel Casse, ci-devant chanoine de Noyon et neveu de Jean Casse, chancelier de la même église, donne un beau Missel [5]. Enfin, à une époque indéterminée, mais antérieure sans doute au milieu du XV[e] siècle, un nommé Jean « de Insulis » donne un recueil de Décrétales avec *apparatus* [6].

De mentions d'achats de livres ou de dépenses quelconques

à Sainte-Geneviève, pourraient être celles contenues dans le manuscrit de Soissons (n° 80), cité ci-dessus, p. XVIII.

[1] Au 3 des nones d'octobre (ms. n° 566, fol. 235 v°; ms. n° 1293, fol. 159) : « Item obiit magister Johannes Dacus, qui dedit nobis Avicenam cum quibusdam aliis libris medicinalibus ad valorem XL librarum parisiensium, canonicus noster ad succurrendum. » — D'après une note du P. Claude Prévôt (ms. n° 1978, fol. 41), répétée par le *Gallia,* t. VII, col. 743, ce don aurait eu lieu sous l'abbatiat d'Eudes II, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Je ne sais quelle est l'origine de ce renseignement.

[2] Au 7 des cal. de mars (ms. n° 566, fol. 192; ms. n° 1293, fol. 49 v°) : « Obiit magister Guido de Sarcellis, qui dedit nobis XL[a] libras parisiensium ad augmentum pitanciarum pro anniversario suo faciendo. Item XL[a] sol. parisiensium in die obitus sui pro pitancia conventus. Item Bibliam unam. »

[3] Au 5 des cal. d'avril (ms. n° 566, fol. 198; ms. n° 1293, fol. 66) : « Item obiit dominus Symon de Fraxinis, capellanus in ecclesia parisiensi, qui dedit nobis XXXVI[ta] libras par. et unum Breviarium et domum suam, pro suo anniversario singulis annis faciendo. »

[4] Au 8 des ides de janvier (ms. n° 566, fol. 182 v°; ms. n° 1293, fol. 25 v°) : « Item obiit magister Matheus de Savigniaco, qui pro suo anniversario faciendo dedit nobis unam Bibliam valde pulchram, unum anulum et viginti libras parisiensium ad emendum redditus. Item dedit nobis XL sol. parisiensium, pro pitentia (*sic*) in die obitus sui. »

[5] Au 3 des nones de juin (ms. n° 1293, fol. 99 v°) : « Item obiit magister Johannes Casse, quondam canonicus et cancellarius ecclesie Beate Marie Noviomensis, qui fundavit unam capellaniam in ecclesia ista... Item obiit magister Michael Casse, nepos dicti magistri Johannis, quondam can[onicus]. Noviomensis, qui dedit nobis unum pulcrum Missale, unum calicem argenteum deauratum et multa alia bona ad valorem octoginta florenorum. »

[6] Au 10 des cal. de janvier (ms. n° 1293, fol. 198) : « Item obiit Johannes de Insulis, qui pro suo anniversario dedit nobis Decretales cum apparatu. »

occasionnées soit par l'entretien et le service de la bibliothèque, soit par la copie des manuscrits, je n'en ai point trouvé dans les documents administratifs émanés de l'abbaye ou la concernant, actuellement conservés en majeure partie aux Archives nationales[1] et dont la Bibliothèque Sainte-Geneviève n'a gardé que quelques débris [2]. Les Nécrologes, les Censiers, les inventaires de biens, les livres de comptes de l'abbaye relatent pour le moyen âge de nombreux legs en espèces ou constitutions de rentes en faveur de la communauté, et souvent ces dons sont faits avec affectation spéciale, ou bien ils en reçoivent une du bénéficiaire. Les uns vont aux dépenses de l'infirmerie, de la réparation de la châsse ou des bâtiments claustraux, les autres à la pitance des chanoines. Je n'en ai rencontré aucun qui intéressât de près ou de loin la bibliothèque. Dans les documents nombreux que j'ai eu l'occasion d'examiner et où sont cités des dignitaires, simples membres ou servants de l'abbaye, je n'ai jamais rencontré le nom, ni même la mention, d'un *armarius*. Peut-être les fonctions de ce personnage, d'abord réunies à celles du chantre [3], se confondirent-elles plus tard avec celles du chancelier, directeur des études dans les écoles de l'abbaye et ayant par conséquent à pourvoir à la fourniture des livres [4]. On pourrait conjecturer, alors, qu'une partie des honoraires payés par les étudiants était affectée aux dépenses afférentes à la bibliothèque, et que celle-ci, disposant

[1] Une nomenclature de ces dossiers des Archives nationales provenant de Sainte-Geneviève a été donnée par MM. de Bougy et Pinçon, *Hist. de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 319-325. Ils sont répartis actuellement dans les sections historiques, domaniale et administrative, sous les cotes $H^3$. $2800^1$, $H^5$. 3632-3645, L. 879-887, LL. 1445-1449, $Q^2$. 221, S. 1490-1821.

[2] Ce sont des Censiers, Terriers, listes de religieux (mss. 1872, 1298), statuts, etc., et quelques pièces détachées.

[3] Voy. ci-dessus, p. XVI-XVIII, le règlement de l'*armarius*.

[4] Les deux premiers bibliothécaires de l'abbaye, après la réforme du cardinal de La Rochefoucauld, furent les chanceliers Jean Fronteau et Pierre Lalemant; mais on ne peut en conclure avec certitude que ce choix ait été la règle dans les temps antérieurs. — L'abbé Lebeuf (éd. Cocheris, t. II, p. 576) dit bien qu'à Sainte-Geneviève, comme à Notre-Dame de Paris, c'était au chancelier qu'était dévolu le soin de la bibliothèque; malheureusement il n'indique aucune source pour ce renseignement.

d'un budget spécial, avait des registres de comptes particuliers où étaient inscrites, entre autres choses, les donations destinées exclusivement à son entretien et à son accroissement. Malheureusement, ces registres ne nous sont point parvenus [1].

Suivant une tradition qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avait cours dans la communauté de Sainte-Geneviève, tradition enregistrée par les auteurs du *Gallia christiana*, ce fut sous l'abbé Eudes II (1266-1275) que la bibliothèque commença à prendre forme [2]. Cet abbé, si l'on en croit son épitaphe, qui existait encore en 1744 dans le cloître de l'abbaye, avait reçu le grade de docteur en théologie et en médecine [3]. On a pensé qu'il pouvait être identifié avec un « Odo, medicus », auteur de divers traités de médecine, vivant du temps du roi S. Louis, et la tradition génovéfaine voulait qu'il eût donné tous ses livres à l'abbaye [4]. Cette tradition, dont nous n'avons pu déterminer l'origine, acquerrait quelque valeur si l'on pouvait signaler la présence de ces livres soit dans l'ancienne bibliothèque de l'abbaye, soit dans la bibliothèque, telle qu'elle existe aujourd'hui. Mais nous n'en pourrions indiquer aucun dont l'abbé Eudes II ait sûrement été propriétaire. Leur absence, il est vrai, ne saurait être invoquée contre la vérité de la tradition, car le fait ne leur est point spécial. Parmi tous les dons relatés ci-dessus, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ne serait point en mesure d'en montrer un seul aujourd'hui. Il est à croire même que, de la collection génovéfaine, telle qu'elle pouvait se composer encore au début du

[1] Dans une note du manuscrit n° 1251 (fol. 12), sur les chanceliers de Sainte-Geneviève, il est dit : « Jacques Aymery tint un rang des plus distinguez parmi les chanceliers de Sainte-Geneviève... Il reçut maîtres ès-arts S. Ignace, S. François Xavier et leurs compagnons, dont les noms se voyent encore dans es *registres de la chancellerie*, qu'on conserve encore dans les archives de cette maison de Sainte-Geneviève... » Mais, sans doute, il s'agit là de registres universitaires, et non de livres de comptes.

[2] Note du P. Prévôt, dans le manuscrit n° 717, fol. 27, et *Gallia christ.*, t. VII, col. 743. Sur le même Eudes, voy. ms. n° 1978, fol. 42.

[3] *Gallia christ.*, t. VII, col. 744 :

« Sacra doctrina doctor bonus et medicina
Ac logices methodo pollens jacet hic pater Odo. »

[4] *Gallia christ.*, t. VII, col. 743.

XVI^e siècle[1], presque rien ne subsiste dans le fonds actuel de nos manuscrits. Ce fonds ne possède en effet qu'une quinzaine de volumes sur lesquels se lisent des *ex-libris* antérieurs à cette époque[2], et, parmi ces volumes, le plus grand nombre ne faisait pas partie réellement de la bibliothèque médiévale. En effet, ce sont ou bien des livres qui devaient être employés pour le service du culte, ou bien ces registres d'ordre administratif dont il a été parlé plus haut, Censiers, Nécrologes, Cartulaires, Livres de comptes et de justice, Règlements intérieurs[3]. J'en relève quatre seulement dont la garde put incomber à l'*armarius* et qui durent figurer dans son dépôt : d'abord le recueil de Sermons d'Étienne de Tournai et celui qui renferme le *Liber quare*, de Hugues de Saint-Victor, signalés déjà ci-dessus; puis un recueil de Mystères en vers français (ms. n° 1131), ne datant, au surplus, que du XV^e siècle; enfin un recueil de pièces sur S^te Geneviève (ms. n° 1283), copié au XIV^e siècle et contenant une vie latine de la sainte, le récit de ses miracles, en particulier du fameux miracle des Ardents, le récit de la révélation de ses reliques en 1161, un sermon de S. Augustin sur le purgatoire et, pour terminer, une vie de S^te Geneviève, en vers romans, que composa, probablement vers la fin du XIII^e siècle, pour « Madame de Valois », un clerc nommé Renaut[4]. A ces quatre

[1] Le P. Du Molinet, dans son *Hist. de l'abbaye de Sainte-Geneviève* (ms. n° 610, p. 401), rapporte qu'en 1490, le corps de S. Quentin ayant été trouvé dans un autel à Saint-Paul de Paris, on vint chercher dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor s'il n'y était point fait mention de ce saint, et que l'on trouva dans celle de Sainte-Geneviève une vie de S. Éloi où il en était parlé; ce qui fait voir, ajoute-t-il, « qu'il y avoit autrefois icy un nombre de manuscripts considérable, aussy bien qu'à Saint-Victor ».

[2] Voy. plus loin, t. II, p. 1042. Il ne faudrait pas toutefois tirer de ce fait la conclusion absolue que c'est là tout ce qui, de l'ancienne bibliothèque, a passé dans la collection actuelle. Ainsi, je vois figurer, sous le n° 2713, sans *ex-libris* génovéfain, un volume portant la devise : « *Tout vient de Dieu* », qui était celle de l'abbé de Sainte-Geneviève, Philippe Cousin (1488-1517). Cf. manuscrit n° 610, p. 403.

[3] Je les ai indiqués dans ma *Table alphabétique*, plus loin, t. II, p. 1039-1040.

[4] Sur ce Renaut, voy. *Gallia christ.*, t. VII, col. 748 (cf. ms. n° 1978, fol. 31); — Kohler, *Étude sur le texte de la vie latine de S^te Geneviève*, p. XLVIII-XLIX. — On pense qu'il s'agit d'un Renaut cité par Ducange (*Observations sur Joinville*, p. 35), comme auteur de poésies et prieur-curé de Marisy-Sainte-Geneviève, et que la dame de Valois, à la requête de laquelle il composa cette vie de S^te Gene-

volumes, il conviendrait peut-être d'ajouter une version française de l'ordonnance des offices divins de l'église Sainte-Geneviève, que fit, en 1381, le chevecier de l'abbaye, Thomas Benoît, et dont l'original est contenu dans le ms. n° 1298.

La bibliothèque médiévale a donc été dispersée, et cette dispersion est postérieure au XV[e] siècle. Dans la communauté génovéfaine, à la fin du XVII[e] siècle, on n'avait aucun doute sur l'origine et la date de cette dispersion. Commencée dans le courant du XVI[e] siècle, à l'époque des troubles religieux et politiques auxquels l'abbaye de Sainte-Geneviève, comme on sait, se mêla d'une façon très active[1], elle aurait été consommée sous l'abbatiat de Benjamin de Brichanteau et postérieurement à l'année 1612, date à laquelle ce personnage, nommé évêque de Laon, alla résider dans son diocèse, en confiant à un tiers l'administration de l'abbaye. Le P. Du Molinet, dans son *Histoire de l'abbaye Sainte-Geneviève*[2], rapporte la chose en ces termes : « Je ne puis que je ne deplore la perte que nous « avons faite du temps de Benjamin de Brichanteau de plusieurs « manuscripts considerables qui estoient gardés en une gallerie « de cette abbaye; car un de ses aumosniers, qui n'en connoissoit « pas le prix, les voyant negligez, abandonnez et comme inu- « tiles, les donna au poids à des libraires pour avoir des livres « de chant dont on avoit besoin, affin d'espargner la bourse de « son maistre... » Et dans un autre endroit du même ouvrage[3] : « Il est vray que l'ignorance de ceux qui vivoyent icy durant les « desordres du siècle passé ayans beaucoup negligé ce tresor dont « ils ne connoissoient pas le prix, l'ont laissé dissiper et passer « dans des mains etrangères, en sorte qu'on vendit les manu- « scrits à la livre pour avoir des livres de chant pour l'eglise. »

Ce que l'on peut conjecturer de l'état de la bibliothèque,

viève, est non pas Éléonore de Vermandois, † en 1214, qui fit certaines donations à l'abbaye de Sainte-Geneviève (voy. mss. n° 566, fol. 214; n° 761, fol. 3), mais l'une des femmes de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel.

[1] Il s'y tint plusieurs assemblées du parti des Politiques.

[2] Manuscrit n° 610, p. 432.

[3] P. 879.

au début du XVII^e siècle, confirme d'une manière générale les renseignements du P. Du Molinet, renseignements dont on n'a, d'ailleurs, aucune raison de suspecter la vérité. La *Rimaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris*[1], qui est des environs de 1640, ne fait aucune mention de Sainte-Geneviève, alors qu'elle cite les principales collections abbatiales de la cité parisienne. Il en est de même du *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, du P. Louis Jacob, paru en 1644, et dans lequel le nom de Sainte-Geneviève fait totalement défaut. Cependant, à l'époque même où, par raison d'économie, la bibliothèque était dispersée, on confectionnait pour l'abbaye, et peut-être dans l'abbaye, un Collectaire richement orné (ms. n° 120), dont l'exécution dut être assez onéreuse, si on la demanda à l'industrie privée, et indiquerait, si elle eut lieu dans l'intérieur de la maison, qu'une école de calligraphes existait toujours à Sainte-Geneviève.

Il m'a été donné de retrouver dans d'autres bibliothèques trois anciens manuscrits ayant fait partie de la collection génovéfaine antérieurement au XVI^e siècle. L'un est un recueil des Épîtres de S. Paul glosées, du XII^e siècle, que possède aujourd'hui la Bibliothèque de Soissons[2]. Le second, du XIV^e siècle, se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal[3]; c'est une copie des Postilles de Hugues de Saint-Cher sur le livre des Proverbes. Le troisième, du XIV^e siècle également, après avoir passé dans la bibliothèque de Mazarin[4], appartient aujourd'hui et appartenait, dès le XVIII^e siècle, à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 5333 du fonds latin. Il contient des vies de saints, divers traités de théologie et d'histoire ecclésiastique, entre autres la relation de la translation des reliques de S^te Geneviève en 1242, composée par Jacques de Dinant[5]. Les deux premiers portent l'ancien

[1] Publiée par M. de Laborde, *Le palais Mazarin*, p. 195.

[2] Manuscrit n° 80.

[3] Manuscrit n° 56.

[4] Voy. le catalogue de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale et le manuscrit n° 610 (p. 336) de Sainte-Geneviève.

[5] Voir ce que nous avons dit plus haut, p. XX, note 1.

*ex-libris* génovéfain, ainsi libellé dans le manuscrit de Soissons : *Iste liber est Sancte Genovefe Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel ab ecclesia subduxerit, vel titulum istum deleverit, anathema sit.* Dans le troisième, l'*ex-libris,* plus court, est ainsi conçu (fol. 161 v°) : *Iste liber pertinet ecclesie Beate Genovefe virginis.*

Je puis terminer ici l'histoire de la première collection de manuscrits des Génovéfains, sur laquelle, on le voit, je n'ai réuni que de bien maigres documents. Si la Bibliothèque actuelle contient près de 3,500 manuscrits, ces manuscrits, à une vingtaine d'exceptions près, y sont tous entrés depuis le second quart du XVII[e] siècle. Je consacrerai à l'histoire sommaire de cette seconde collection les dernières pages de la présente étude.

## CHAPITRE II

### LE CABINET DES MANUSCRITS DE SAINTE-GENEVIÈVE, DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, les constitutions qui, depuis le XIIe siècle, régissaient la communauté génovéfaine, subirent une réforme radicale, dont les motifs et les incidents rappelèrent de très près ceux de la réforme de 1148.

Vers le milieu du XVIe siècle, de graves désordres s'étaient introduits dans l'abbaye. Les religieux génovéfains, plus occupés de politique que fidèles observateurs des devoirs afférents à leur vocation, délaissaient totalement les intérêts spirituels dont le soin leur était confié. Le scandale devint si grand que la royauté s'en émut. Les Génovéfains ayant désigné comme abbé, après la mort de Benjamin de Brichanteau (1619), son frère Philibert, le roi Louis XIII refusa de valider l'élection; il donna l'abbaye en commende au cardinal de La Rochefoucauld, avec mission d'y rétablir la discipline.

François de La Rochefoucauld, d'abord évêque de Clermont, était, depuis l'année 1610, évêque de Senlis. Il s'était signalé déjà, pendant ce dernier épiscopat, par une œuvre analogue à celle que le Roi venait de lui proposer. A son énergie, en effet, était due la réforme du chapitre régulier de l'église cathédrale de Saint-Vincent de Senlis, où régnait auparavant un extraordinaire relâchement de mœurs. Après quelques hésitations, il vint s'installer à Sainte-Geneviève (octobre 1619) et entreprit sur-le-champ la tâche ardue qu'il devait mener à bonne fin. Avec la collaboration des supérieurs des Ordres réformés de Paris, il

rédigea un nouveau règlement, qui, dans le fond, reproduisait les anciens statuts, mais en rendait l'application plus stricte; il obtint du Roi que l'abbé, au lieu d'être élu à vie, serait renouvelé de trois ans en trois ans; il envoya successivement à Saint-Vincent de Senlis ceux d'entre les chanoines qu'il voulait soumettre aux habitudes d'une sévère discipline et fit demander à Saint-Vincent, pour les installer à Sainte-Geneviève, douze religieux sous la conduite du P. Charles Faure, qui l'avait secondé dans la réforme du chapitre silvanectain.

L'œuvre de réorganisation s'accomplissait ainsi peu à peu, lorsque le pape Grégoire XV conféra au cardinal de La Rochefoucauld, avec les pouvoirs de commissaire apostolique, une mission de beaucoup plus grande importance (8 avril 1622). Il s'agissait, cette fois, d'une réforme générale des Ordres de Saint-Augustin, de Saint-Benoît, de Cluny et de Cîteaux, en France. Nous n'avons pas à nous occuper ici des mesures prises à l'égard de ces trois derniers Ordres; mais, en ce qui concerne l'Ordre de Saint-Augustin, la réforme aboutit à des résultats qui modifièrent profondément l'organisation intérieure et le rôle extérieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Voici quels en furent les points essentiels :

Toutes les abbayes augustiniennes, tous les chapitres de chanoines réguliers, tous les petits Ordres de la même observance, en France, furent réunis en un seul Ordre général, qui prit le nom de Congrégation gallicane et dont Sainte-Geneviève devint le chef. L'abbé de Sainte-Geneviève, élu pour trois ans, était désigné en même temps comme supérieur général de la Congrégation; il pouvait être continué dans sa charge, mais pour trois nouvelles années seulement. Des chapitres généraux, auxquels assistaient les délégués de chaque maison, se réunissaient périodiquement, soit au chef d'Ordre, soit dans une des maisons provinciales. Toute l'administration intérieure de ces maisons, aussi bien que leurs actes extérieurs, était soumise à la direction et au contrôle du supérieur général.

La réforme, on le conçoit, ne put sortir son plein effet dès le

jour où les bases en furent arrêtées. Le cardinal eut à lutter contre de très sérieux obstacles : résistance d'une partie des chanoines de Sainte-Geneviève, qui excipaient de leurs droits pour ne pas se soumettre aux nouveaux règlements et qui en appelèrent au Parlement; résistance d'un grand nombre de maisons provinciales, qui refusaient d'aliéner leur autonomie et invoquaient leurs privilèges. L'œuvre ne put être achevée par le cardinal lui-même; elle se poursuivit sous les premiers supérieurs généraux de la Congrégation, les PP. Ch. Faure, François Blanchart et François Boulart, qui essayèrent aussi d'étendre à l'étranger les ramifications du nouvel Ordre. Mais, dès le mois d'avril 1624, la réforme avait été proclamée, et La Rochefoucauld s'était vu conférer par le Roi et le Pape les pouvoirs nécessaires pour en assurer l'exécution. Le cardinal y présida en personne pendant dix ans encore; puis, en 1634, il fit nommer par un chapitre général, réuni à Sainte-Geneviève, un abbé coadjuteur et supérieur de la Congrégation. L'élu fut le P. Ch. Faure, l'ancien religieux de Saint-Vincent de Senlis.

La réforme allait faire de Sainte-Geneviève l'une des puissances ecclésiastiques les mieux assises du royaume, et elle devait lui assurer, jusqu'à la Révolution, un rôle important dans les affaires politiques et religieuses de la France. Au point de vue de l'histoire de la bibliothèque et plus spécialement de la reconstitution de la collection de manuscrits, elle eut des conséquences directes, qui nous obligeaient à en faire connaître les incidents et les principaux résultats.

Le nouveau statut intérieur, appliqué à toutes les maisons de la Congrégation, contenait, comme l'ancien Ordinaire, un chapitre sur les fonctions du bibliothécaire. Les articles n'en sont point aussi développés que ceux du règlement antérieur et concernent d'une façon générale l'entretien et l'administration de la bibliothèque abbatiale, sans mention spéciale des volumes manuscrits. Nous le reproduirons néanmoins à titre de document[1] :

[1] Manuscrit n° 348, fol. 92.

1. Bibliothecarius omnium librorum qui in domo sunt curam habeat, et eos in catalogo describat ordine alphabetico, ut, cum requiruntur, eos tradere possit.

2. Libros omnes in bibliotheca ordine reponat secundum diversas quas tradunt scientias, et titulis externis notet, ut facile possint reperiri.

3. Universos libros qui sunt in cubiculis fratrum ad eorum usum quotidianum in tabula descriptos habeat et provideat ne lacerentur aut minus apte tractentur; eos etiam quos tradet in alia tabula describat, et cum redditi fuerint deleat.

4. Libros necessarios, doctos et pios pro facultatibus monasterii emi procuret, maxime eos qui ad devotionem et pietatem inserviunt, idque eo numero quem fratrum multitudo exposcit, et idcirco superiorem moneat; hoc enim ad bonum totius religionis pertinet, otium, pigritiam ac alia vitia to[l]lit et paci ac tranquillitati multum proficit.

5. Libros haereticos (si qui domi sint) includantur in bibliothecae loco separato, et solus superior clavem eorum habeat.

6. Nullus fratrum audeat libros sibi ad usum concessos alteri tradere aut commutare, sine superioris licentia, et nisi id ipsi bibliothecario significaverit.

7. Nulli externorum audeat libros commodato praestare sine superioris facultate; si quos autem praebuerit, diligentiam adhibeat ut reddantur.

Il n'est fait mention dans ces articles que d'un seul bibliothécaire. On verra cependant qu'il y en eut presque toujours au moins deux en même temps, l'un ayant la direction de l'établissement, l'autre en sous-ordre et succédant à son collègue lorsque la place venait à vaquer. D'après un acte capitulaire du 8 février 1790 (ms. n° 683, p. 263), on voit que les bibliothécaires étaient nommés par le chapitre, et les sous-bibliothécaires par l'abbé, sur la proposition du bibliothécaire en chef [1].

Pour Sainte-Geneviève, au moment où le règlement ci-dessus fut promulgué, les instructions en étaient à peu près sans objet. En effet, quand La Rochefoucauld avait pris possession de l'abbaye, il l'avait trouvée presque complètement démunie de livres, tant imprimés que manuscrits. Le premier soin du cardinal fut de choisir dans sa bibliothèque particulière cinq à six cents volumes

[1] Dans cet acte, il est dit : « ... Quoiqu'il n'ait point été d'usage jusqu'à présent de faire agréer par le chapitre les confrères que le bibliothécaire nommé par le chapitre choisissait avec le consentement de l'abbé de Sainte-Geneviève et des supérieurs pour l'aider dans les fonctions de son office... »

qu'il mit à la disposition des religieux [1]. Puis, le 20 mai 1640, par un codicille annexé à son testament, il leur légua tous ses livres en quelques maisons qu'ils se trouvassent, avec les reliques, reliquaires et tableaux qu'il possédait [2]. Malheureusement ce legs fut annulé en partie par un second codicille, daté du 26 août 1644, en vertu duquel le cardinal laissait aux PP. Jésuites du collège de Clermont « tous les livres manuscriptz qui se trouveront luy appartenir, tant en sad. maison abbatialle que ailleurs, lors de son decès, en iceux compris les livres du cardinal Tolet, desquels Monsieur l'evesque de Senlis a l'un des volumes que led. seigneur cardinal dit luy avoir presté [3] ». Sainte-Geneviève hérita cependant de tous les papiers personnels de La Rochefoucauld, consistant surtout en lettres, actes d'intérêt privé et documents, originaux ou non, relatifs à la réforme des ordres monastiques. Ces papiers, reliés en une série de volumes, furent incorporés dès le XVII^e siècle dans la bibliothèque abbatiale.

Le premier génovéfain qui, après la reconstitution de la bibliothèque par le legs de La Rochefoucauld, occupa les fonctions de bibliothécaire, paraît avoir été le P. Jean Fronteau. Né à Angers, en 1614, et d'abord religieux de l'abbaye de Toussaint dans cette même ville, Fronteau avait été appelé à Sainte-Geneviève en l'année 1636. En 1637, il fut désigné pour l'enseignement de la philosophie, et en 1639 pour celui de la théologie, dans les écoles génovéfaines [4]. En 1648, il succéda au P. Pierre Guilloud comme chancelier de l'Université de Paris pour Sainte-

[1] *Histoire de S^te Geneviève et de son abbaye,* par Claude Du Molinet, ms. n° 610, p. 880.

[2] Ms. n° 745, fol. 28, codicille olographe. Cf. ms. n° 483, fol. 6 v°, 59 v°, copies dudit. — *Vie du cardinal de La Rochefoucauld*, par Desbois, son secrétaire (ms. n° 741, fol. 46).

[3] Manuscrit n° 745, fol. 11 v°, codicille signé de la main du cardinal. Cf. manuscrit n° 483, fol. 10 v°, copie dudit.

[4] *Joannis Frontonis elogium seu vitae synopsis,* auct. P. Lalementio, dans l'ouvrage intitulé : *Religiosissimi doctissimique viri Joannis Frontonis... memoria* (Parisiis, 1663, in-4°), p. 10, 20. — *La vie du P Jean Fronteau* [par Cl. Du Molinet?], mss. n° 1889, fol. 14.

Geneviève [1], et il conserva cette charge jusqu'en 1662 [2]. On sait fort peu de chose de ses actes comme bibliothécaire, et l'on ignore même à quelle époque exactement la direction de la bibliothèque lui fut confiée [3]. Ses biographes sont muets sur ce second point et se bornent à des généralités en ce qui concerne le premier. « Sa seule préoccupation, son principal soin », dit le P. Lalemant, « était d'acheter des livres, d'en rechercher, d'en acquérir, de scruter et de poursuivre les reliques de la sagesse antique et les monuments de toutes les sciences, de visiter les bibliothèques, d'interroger leurs gardiens, de consulter les libraires et les savants les plus expérimentés, et de triompher de leurs résistances. Sa dextérité, ou si l'on veut sa chance, était telle en cette matière qu'il arrivait facilement à obtenir tout ce qu'il convoitait. Aussi parvint-il à recueillir une très grande quantité de manuscrits et nombre d'éditions excellentes de divers auteurs, dont il enrichit la bibliothèque génovéfaine; celle-ci, négligée et dispersée par les anciens chanoines, fut portée par les soins et le zèle de Fronteau, et non sans de grands frais, à un tel degré de splendeur et de dignité, qu'elle égale presque les plus antiques et les plus célèbres collections, aussi bien par le nombre que par l'excellence et le choix judicieux des livres... Les témoins irrécusables de l'incroyable activité de ce Père sont les nombreux manuscrits des auteurs anciens que nous voyons annotés de sa main avec tant de savoir, tant d'habileté et tant de soin... [4]. »

[1] *La vie du P. Jean Fronteau*, fol. 29.

[2] En tête du manuscrit n° 570, figure un acte du 18 septembre 1652, par lequel le P. Fronteau abdique ses fonctions de chancelier. Je ne crois pas cependant qu'il y ait eu de sa part abdication réelle; ce dut être une sorte de démission en blanc qu'on lui imposa, car il occupa certainement cette charge jusqu'à sa mort. Voy. manuscrit n° 1891, fol. 53 v°.

[3] Dans un acte du 22 juin 1648, concernant l'union du Val-des-Écoliers à la Congrégation (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 4098, p. 407), il est cité comme simple religieux de Sainte-Geneviève, mais je ne sais si l'on peut déduire de là qu'il n'était pas encore bibliothécaire.

[4] *Joannis Frontonis elogium*, p. 20. On lit encore dans ce même éloge, au sujet des acquisitions de Fronteau : « Et hoc magis celebranda videtur Frontonis industria quam eorum qui Genovefaeae domus patrimonium ac nobilitatem auxerint,

Ce jugement a été ratifié par les quelques écrivains qui, après Lalemant, ont retracé les principaux événements de la carrière du P. Fronteau. Les témoignages du P. Claude Du Molinet [1], l'un de ses successeurs, et du P. Niceron [2], vantant l'un et l'autre le zèle dont il fit preuve pour l'accroissement de la bibliothèque, sont tout particulièrement précieux à recueillir. Mais, je le répète, on ne peut citer aucun fait précis à l'appui de ces diverses attestations. Comme Fronteau écrivit sur un grand nombre de sujets théologiques; qu'il cultiva les langues et la littérature orientales, arabe, hébraïque, syriaque et chaldéenne; qu'il prit une part active aux controverses suscitées par les questions de la grâce et de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* [3], il est à présumer que les acquisitions de livres faites de son temps intéressèrent plus spécialemeut ces divers sujets. On pourrait conjecturer que la belle collection de manuscrits orientaux, distraite de la Bibliothèque en 1860, lui dut son origine. D'autre part, les ouvrages intéressant la question de la grâce et celle de l'*Imitation* étaient déjà nombreux à la fin du XVII[e] siècle dans le fonds des manuscrits de l'abbaye [4].

quanto plus est ingenii opes atque instrumenta in tantum amplificasse, quam corporis. Caeterum hac tanta librorum supellectile non ad vanam ostentationem usus est Fronto, sicuti plerique, quibus libri, ut ait Seneca, non studiorum instrumenta, sed coenationum ornamenta sunt; eaque cum imaginibus suis descripta sacrorum opera ingeniorum in speciem et cultum parietum comparantur. Non inquam, in apparatum ac monasterii famam, tot voluminum extrui loculamenta curavit, sed ad ingenii cultum et inexaustam discendi aviditatem explendam, cui nulla lectione, nullo studio poterat satisfacere. Quo impensius literis incumbebat, eo majori flagrabat discendi cupiditate, sitisque remedio ipso crescebat. »

[1] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève* (Paris, 1692, in-fol.); voy. la *Préface*, et ci-dessous, p. XLII, n. 4.

[2] *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXI, p. 81 : « J'ajoute que c'est lui qui a commencé à former la bibliothèque de Sainte-Geneviève, laquelle s'est augmentée depuis par les soins de ceux qui en ont eu la direction, à un tel point qu'il en est peu qui puissent lui être comparées, soit pour le nombre des volumes, soit pour les livres rares et curieux qu'elle renferme. »

[3] Sur l'activité littéraire et scientifique de Fronteau, voy. les ouvrages cités ci-dessus, p. XXXVI, n° 4.

[4] Voy. les catalogues dressés par le P. Du Molinet et le P. Gillet, manuscrits, n[os] 965 et 952 (cf. plus loin, chap. III). — Le P. Lalemant, dans son éloge de Fronteau, cité plus haut, parle d'un ouvrage manuscrit sur l'*Imitation*, dû à un Italien, « Jacobus Vanqualius », et qui, de son temps, était conservé dans la bibliothèque

Peut-être serait-il permis encore d'attribuer au P. Fronteau l'acquisition d'un volume extrêmement précieux qui, depuis lors, a disparu de la bibliothèque, mais qui s'y trouvait encore au début du XVIII^e^ siècle.

C'était un Évangéliaire, écrit en lettres d'or, pouvant remonter au VIII^e^ siècle et contenant un calendrier romain pour les fêtes de toute l'année. Fronteau, d'après l'un de ses biographes[1], l'avait rencontré « fortuitement », c'est-à-dire sans doute hors de la bibliothèque; il en publia le calendrier, et l'on voit par le titre de cette édition qu'au moment où elle parut, le manuscrit appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève[2]. Ce vénérable monument, décrit successivement dans un catalogue dressé, après 1681, par Claude du Molinet[3], et dans un second catalogue exécuté entre 1710 et 1719[4], n'était déjà plus dans la

génovéfaine. « Jacobus Vanqualius, cujus praestantissimum opus, cum huc Roma missum est, in lucem tamen editum non est, sed manuscriptum etiamnum in pluteis bibliothecae San-Genovefaeae asservatur. » Cet ouvrage ne se retrouve plus à Sainte-Geneviève. — Un grand nombre d'autographes et de copies des œuvres de Fronteau furent incorporés dans le fonds des manuscrits de l'abbaye. Il en est de même des œuvres de la plupart de ses successeurs dans la charge de bibliothécaire, et je m'abstiendrai de répéter la chose pour chacun d'eux. En recourant à la Table alphabétique des matières du présent Catalogue, il sera facile de les trouver.

[1] Du Molinet, dans le ms. n° 1889², fol. 38 v°.

[2] *Kalendarium romanum, nongentis annis antiquius ex ms. monasterii S. Genovefae Parisiensis in Monte, aureis characteribus exarato,* edidit... F. Johannes Fronto, Parisiis, 1652, in-8°.

[3] Manuscrit n° 965, p. 52. « Les quatre Évangiles selon la Vulgate, escrits en lettres d'or sur du velin en fort beaux characteres ayant les lettres capitalles romaines semblables aux nostres, quoy qu'il soit de 800 ans, comme il se justifie par un kalendrier des Evangiles qui se faisoient en ce tems là. » — Du Molinet en parle aussi dans son *Histoire de la fortune des lettres romaines établie et justifiée par plusieurs belles antiquitez* (*Journal des savants*, 31 janvier 1684, pp. 31-32). — D'après une note manuscrite de Mercier de Saint-Léger (ms. n° 952, fol. 36), il serait cité également dans le *De re diplomatica*, de Mabillon; mais celui-ci ne l'aurait connu que par la notice de Du Molinet dans le *Journal des savants*. Je n'ai pu retrouver le passage visé du *De re diplomatica*.

[4] Manuscrit n° 952, fol. 36. « Quatuor Evangelia litteris aureis, fol. pergam. elegantissime exarata. Hunc codicem ad 8 vel 9^um^ saeculum pertinere certum fit ex kalendario ad calcem posito, in quo referuntur ordine festa quae tunc temporis celebrabantur et quae in iis legebantur Evangelia intra solemnia missarum. » En marge de cette description, Mercier de Saint-Léger a écrit la note suivante, à laquelle j'ai déjà fait allusion : « Qu'est devenu ce beau manuscrit? C'est ce que j'ignore. Les PP. Barre et Pingré, à qui j'en ai souvent parlé, m'ont assuré l'un et l'autre

bibliothèque, lorsque le P. Pingré y entra au mois de novembre 1754[1]. Mercier de Saint-Léger présume qu'il fut perdu vers la fin de la vie du P. Prévôt, bibliothécaire († le 13 octobre 1752), lequel peut-être « l'avoit prêté à quelqu'un qui ne l'a pas rendu » [2].

Enfin, je note l'acquisition, en 1647 et en 1652, semble-t-il, donc probablement du temps de Fronteau, de deux manuscrits intéressants : l'un (n° 3394) est un recueil de Pères grecs, copié pour le cardinal Charles de Lorraine et portant ses armes, qui paraît avoir été donné par un nommé Le Jay[3]; l'autre (n° 1353), exécuté au XIV[e] siècle, renferme une version latine de quelques œuvres de S. Basile de Césarée.

Ce fut sans doute aussi vers la même époque que l'abbaye reçut de Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin et grand ami du P. Fronteau[4], les dons de livres dont parle Maichel dans son *Introductio ad historiam de praecipuis bibliothecis parisiensibus* (p. 87). Je n'ai rencontré parmi les manuscrits de Sainte-Geneviève qu'un seul volume venant sûrement de ce personnage. C'est un *Liber chimico-medicus*, tout entier de sa main (ms. n° 1300)[5]. Naudé, comme on sait, avait, dans sa jeunesse, étudié la médecine à Paris, avec Guy Patin, puis à l'Université de Padoue. Le livre de chimie et de médecine, que je signale ici, fut probablement écrit par lui pendant son séjour en Italie, car il contient diverses notes en langue italienne. Naudé passa ses dernières années dans un appartement de la cour de

qu'ils ne l'avoient jamais vu. Il est probable qu'il a été perdu sur la fin de la vie du P. Prévôt, qui peut-être l'avoit prêté à quelqu'un qui ne l'a pas rendu. Les PP. Bénédictins le citent dans leur *Diplomatique*, mais d'après la notice donnée par le R. P. Du Molinet dans le *Journal des savants*. Ces auteurs ont-ils eu notre manuscrit? En ce cas, l'ont-ils rendu ? Nescio, Deus scit. »

[1] Voy. une note marginale du ms. n° 965, p. 52.

[2] Voy. p. XXXIX, note 4.

[3] Il n'est pas certain toutefois que la note : « Ex dono domini Le Jay, 1647, » s'applique à Sainte-Geneviève. Mais, en tout cas, le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque avant 1687 (voy. le Catalogue de Du Molinet, ms. n° 965, p. 2).

[4] *Johannis Frontonis elogium*, p. 87.

[5] J'ai, dans mon Catalogue (t. II, p. 596), attribué ce recueil à un nommé Mandar. C'est Naudé qu'il faut lire.

l'abbaye de Sainte-Geneviève [1], et il est assez naturel qu'il ait reconnu par quelques générosités l'hospitalité génovéfaine.

A partir de l'année 1654, le P. Fronteau ne résida plus que temporairement à Sainte-Geneviève. Suspect de jansénisme et s'étant attiré les rancunes des Jésuites, à cause de la polémique qu'il avait soutenue contre les doctrines de Molina, il jugea prudent de s'éloigner de Paris, et il accepta la cure de Benay, au diocèse d'Angers, où il passa dès lors une partie de l'année [2].

Mais cette retraite ne désarma pas ses ennemis, qui, en février 1661, obtinrent du Roi une lettre de cachet pour le faire sortir définitivement de Paris. Son exil, toutefois, ne dura pas une année, car, ayant fait acte de soumission au *Formulaire* promulgué par le pape Alexandre VII contre la doctrine de Jansénius, il obtint l'autorisation de rentrer à Sainte-Geneviève (fin de 1661). Pourvu presque aussitôt de la cure de Montargis, il mourut en cette ville, le 17 avril 1662, dans sa quarante-neuvième année [3].

Son successeur dans la charge de chancelier fut le P. Pierre Lalemant, élu le 17 mai 1662 [4]. Lalemant, né à Reims, en février 1622, y avait fait ses premières études; puis il était venu prendre en Sorbonne le grade de bachelier en théologie. Il avait ensuite été nommé professeur de rhétorique au collège du Cardinal-Lemoine et recteur de l'Académie de Paris; mais il ne tarda pas à abandonner cette dernière charge pour se retirer à Sainte-Geneviève, où il fit profession comme chanoine régulier [5]. Il y

[1] Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 75. — En 1652, pendant les troubles de Paris, Naudé avait mis en sécurité à Sainte-Geneviève un certain nombre de livres et de manuscrits précieux, appartenant probablement à Mazarin. Ils lui furent rendus, une fois les troubles apaisés. Voy. ms. n° 3245, fol. 26 et 38.

[2] *Johannis Frontonis elogium*, p. 47. — *Vie de Jean Fronteau*, ms. n° 1889, fol. 44 et suiv. — Voy. aussi diverses lettres contenues dans le ms. n° 3245, fol. 38 et suiv.

[3] Voir ses deux biographies citées dans la note précédente.

[4] *Autobiographie*, ms. n° 1891, fol. 53 v°. La plupart des biographes de ce personnage orthographient son nom « Lallemant » ; mais lui-même signait toujours avec un seul *l* : « Lalemant ».

[5] Voy., outre l'autobiographie citée dans la note précédente, les ouvrages sui-

mourut le 18 février 1673. Suivant Claude Du Molinet, le P. Lalemant aurait également succédé à Fronteau dans les fonctions de bibliothécaire de l'abbaye[1]. Mais, il faut croire que les devoirs afférents à cette dernière charge ne tinrent jamais que le dernier rang dans ses préoccupations, car l'autobiographie qu'il nous a laissée ne mentionne qu'une seule fois, et incidemment, la bibliothèque abbatiale[2], et aucun de ses biographes ne nous renseigne sur ce qu'il fit comme bibliothécaire. Il est probable que, tout en conservant la direction nominale de l'établissement, il en avait remis à un aide le soin matériel et quotidien.

Ce furent sans doute ses fonctions de bibliothécaire qui lui valurent d'être désigné, par un arrêt du Grand Conseil, du 31 décembre 1668, comme arbitre dans une contestation entre le prieur titulaire et les prieur claustral et religieux du prieuré de Rueil en Brie, pour ce qui concernait la bibliothèque de cette maison[3].

Lalemant avait commencé d'écrire une histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève et de la Congrégation gallicane[4].

vants : *Religiosissimi doctrinaque et eloquentia clarissimi viri Petri Lalemantii, prioris Sanctae Genovefae et Universitatis Parisiensis cancellarii, memoria.....*; Parisius, 1679, in-4° : 1re pièce : *Petri Lalemantii... elogium seu vitae synopsis,* scripta a cl. v. Jacobo Gaudino, doctore Sorbonico et eccles. Paris. canonico. — Perrault, *Les hommes illustres* (1736), t. II, p. 29-34. — *Éloge du P. Lalemant*, par Louis de Clermont, manuscrit n° 575, fol. 111-112.

[1] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève* (Paris, 1692, in-fol.). Préface.

[2] Manuscrit n° 1891, fol. 76. A propos d'une contestation entre les chapelains et autres officiers du collège de Beauvais, on y trouve la note suivante : « Arrests de 1669 et 1670. Ces arrests et mon advis sont relevé dans un de nos manuscripts. »

[3] *Autobiographie,* ms. n° 1891, fol. 82 : « Par arrest du Grand Conseil, du 21 avril 1667 et 31 déc. 1668, sur la contestation entre le prieur titulaire et le prieur claustral et religieux du prieuré de Rueil en Brie, les parties me furent renvoiées pour ce qui concernoit la bibliothèque, pour laquelle led. prieur titulaire étoit condamné à paier une fois 1550 livres et ensuite 200 livres par chacun an, apliquables en livres... Cela s'est exécuté et s'exécute. » — Une allusion à sa carrière de bibliothécaire se trouve peut-être dans cette phrase écrite par un de ses amis à propos de son portrait : « Ce tableau doit estre dorenavant l'ornement principal des cellules des bons religieux comme des bibliotèques et des cabinets des gens de lettres » (*Lettre de M. Boileau, doyen de l'église de Sens, au P. Têtelette,* dans l'ouvrage cité ci-dessus, p. XLI, n. 5 : *Religiosissimi doctrinaque..... clarissimi viri..... Petri Lalemantii..... memoria*).

[4] Voir son *Autobiographie,* ms. n° 1891, fol. 66 v°. Il ne semble pas qu'il en ait poussé bien loin la rédaction, mais peut-être les matériaux qu'il avait réunis à cet

Son successeur, Du Molinet, dit de lui qu'à l'exemple du P. Fronteau, il s'était appliqué avec zèle à l'accroissement de la collection génovéfaine, et qu'à sa mort celle-ci comptait déjà de 7,000 à 8,000 volumes[1]. En fait de manuscrits acquis de son temps, nous n'en avons toutefois que fort peu à signaler : en 1671, un petit volume contenant une copie de la bulle de Paul III pour la sécularisation de l'église de Notre-Dame de Nîmes (ms. n° 1635); puis, en 1673, peut-être même après sa mort, un recueil des Constitutions des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (ms. n° 1686) et un autre des Constitutions de Saint-Antoine de Viennois (ms. n° 2974).

Constatons encore, en 1674, l'acquisition des mss. n°s 1167, 3156 et 3396 contenant, l'un, une Histoire des Allobroges, avec dessins à la plume; le second, des feuillets non écrits d'un papier de provenance orientale, et le troisième, des extraits des livres VII à XVIII de Polybe.

On a cru, sur la foi de quelques auteurs[2], que Sainte-Geneviève avait hérité, vers cette époque, de tous les livres imprimés et manuscrits d'un prêtre grec, Athanase Rhetor ou Recto, qui mourut sur les terres de l'abbaye, le 13 mars 1663. De fait, une bonne partie des imprimés et tous les manuscrits de ce personnage allèrent autre part. Né vers 1571 à Costanza, en Chypre, fixé vers 1606 à Constantinople, Athanase s'était retiré à Rome, après avoir abandonné la religion grecque; puis il était venu s'installer à Paris, où on le trouve en 1639. De 1643 à 1653 il avait fait un voyage en Orient, dans l'île de Chypre, au Mont-Athos, à Constantinople, et il en avait rapporté un grand nombre

effet servirent-ils au P. Du Molinet pour l'ouvrage que celui-ci composa sur le même sujet et qui est resté manuscrit (mss. n°s 609 et 610).

[1] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*. Préface : « Les PP. Fronteau et Lallemant, chanceliers de l'Université, ont travaillé avec assiduité et succez à cette acquisition [de livres], et ils ont vû de leur temps jusqu'à sept ou huit mille volumes dans la bibliothéque de Sainte-Geneviève. » Cf. le Catalogue contenu dans le manuscrit n° 963, qui est probablement de la bibliothèque de Sainte-Geneviève; voir en particulier fol. 376. — Lalemant possédait lui-même une assez importante bibliothèque de livres imprimés (voy. ms. n° 1891.)

[2] MAICHEL, *Introd. ad historiam...*, p. 87. — *Gallia christ*. t. VII, col. 813.

de manuscrits grecs qu'il avait vendus à Mazarin et à Séguier. Mazarin lui versa probablement le prix de ceux qu'il avait choisis. Mais le chancelier Séguier, après avoir consciencieusement incorporé les autres dans sa bibliothèque particulière, fit la sourde oreille à toutes les réclamations d'Athanase, et, à la mort de celui-ci, il obtint du Roi une sorte de *quitus* de sa dette, en se faisant attribuer par droit d'aubaine tous les biens du malheureux étranger. Une partie des livres imprimés fut cependant attribuée à l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui recueillit également quelques-uns des papiers personnels de son locataire [1].

Du Molinet, que nous avons déjà nommé comme le successeur de Pierre Lalemant, prit la direction de la bibliothèque en 1675 [2]. On venait précisément d'aménager dans les combles de la chapelle du cloître une nouvelle salle pour recevoir les livres. Les plans en avaient été fournis par le génovéfain Claude de Creil. C'était une grande galerie voûtée, d'environ 30 toises de longueur sur 4 de largeur et 17 pieds de hauteur, éclairée de chaque côté par de larges baies et orientée à peu près de l'ouest à l'est. Tout autour étaient disposées des armoires en bois de chêne, grillées et munies de tablettes. L'armoire réservée aux manuscrits paraît s'être trouvée dans le fond de la salle, à droite de l'une des deux baies qui s'ouvraient sur la façade est. La voûte était ornée de sculptures et de cadres destinés à recevoir des tableaux et des portraits, et les armoires mêmes étaient séparées par des pilastres en bois sculpté, devant lesquels on plaça, sur des socles, des bustes d'hommes célèbres et d'écri-

[1] D'après Quétif et Échard (t. II, p. 513-514), Athanase demeurait dans une maison appartenant à Sainte-Geneviève, rue Saint-Jean de Beauvais, près du Puits-Certain, à l'enseigne de l'Horloge. Il fut enterré dans l'église de Saint-Étienne du Mont. — Nous empruntons les renseignements donnés ici sur Athanase à un ouvrage en préparation, de notre confrère et ami M. Henri Omont (*Missions archéol. françaises en Orient* [*Coll. des doc. inédits*], p. 24-25), qui a bien voulu nous communiquer les résultats de ses recherches. Cf., pour la bibliographie des œuvres d'Athanase, Émile Legrand, *Bibliographie hellénique au XVII^e siècle*, t. I, n^os 286, 304; t. II, n^os 414, 424 et 447; t. III, p. 417-426.

[2] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*. Préface.

vains[1]. Plus tard, en 1699, cette galerie fut allongée de 23 toises, — elle en eut alors 53, — et quelques années après, elle fut encore augmentée de deux annexes, ainsi qu'on le verra plus loin. Mais, jusqu'à l'époque du transfert de la bibliothèque dans le bâtiment actuel, elle demeura le principal local de la collection.

Du Molinet fut, semble-t-il, le premier génovéfain qui, depuis la réformation de l'abbaye par le cardinal de La Rochefoucauld, consacra au service de la bibliothèque abbatiale une partie appréciable de son temps[2]. La vue des armoires vides l'attristait, et il se trouva engagé, dit-il, « à faire de temps en temps de nouvelles acquisitions de livres pour remplir un si grand vaisseau[3] ». Non content d'acheter ce qu'on lui proposait, il se signala par diverses œuvres plus méritoires encore. Il rechercha chez les libraires les débris de l'ancienne bibliothèque génovéfaine, dispersée au début du XVII[e] siècle, et il fut assez heureux pour récupérer de cette façon quelques manuscrits. Il en découvrit d'autres dans la bibliothèque de Mazarin, mais ne put sans doute les reprendre[4]. Enfin, il dressa deux catalogues[5] de la nouvelle collection, l'un général et sommaire (ms. n° 610, p. 882-

[1] Pour la description de cette galerie, voy. entre autres : Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, édit. de 1684, t. II, p. 33 ; édit. de 1713, p. 286-287 ; — Maichel, *Introductio ad historiam de praecipuis bibliothecis parisiensibus* (Cambridge, 1721), p. 88 ; — Le Maire, *Paris ancien et nouveau* (1685), t. I, p. 224. — Voy. aussi nos manuscrits n[os] 610, p. 881, et 712, fol. 110 v°, et les gravures d'Ertinger, en tête du *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, par le P. Du Molinet (Paris, 1692, in-fol.). — En 1685, les bustes étaient au nombre de 36, presque tous de la main du sculpteur François Girardon, de Troyes (Le Maire, ouvrage cité). En 1790, on en comptait 106. (« *État de la Bibliothèque* » présenté à la municipalité de Paris [Archives nat., S. 1540].)

[2] Voir sa biographie, par le P. Sarrebourse, en tête du *Cabinet de la biblioth. de Sainte-Geneviève*. — La plupart des auteurs qui, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, ont parlé de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, s'accordent à vanter les éminents services de Du Molinet. Voy., en particulier, G. Brice, édit. de 1713, p. 295, et Le Gallois, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*. (Paris, 1680), p. 135.

[3] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*. Préface.

[4] Voy. ce qu'il dit à ce sujet dans son *Hist. de Sainte-Geneviève et de son abbaye* (manuscrit n° 610, p. 432 et 882).

[5] Postérieurement à l'année 1681, car ils contiennent la mention des manuscrits légués cette année-là par Louis de Romieu.

908), l'autre (ms. nº 966), plus détaillé et consacré surtout à la description des volumes à miniatures dont quelques-unes s'y trouvent reproduites. La bibliothèque comptait alors environ 400 manuscrits [1]. Quoique Du Molinet, dans ses catalogues, ne leur assigne aucune cote et se borne à les classer par langues et par formats, il semble bien que, dès avant la fin du XVIII^e^ siècle, ils eussent été l'objet d'une classification méthodique et d'un numérotage composé d'une lettre suivie d'un chiffre. Dom Martène, dans le tome II de la première édition de son *De antiquis Ecclesiae ritibus*, parue en 1700, cite un manuscrit de Sainte-Geneviève, en indiquant qu'il porte la cote H. 12 [2]. Des cotes analogues, certainement génovéfaines et antérieures au XVIII^e^ siècle, se rencontrent dans nombre d'autres manuscrits.

Pendant une période de trois ans environ, de 1675 à 1677, Du Molinet fut secondé dans ses fonctions de bibliothécaire par un génovéfain qui eut, de son temps, une certaine réputation d'écrivain, René Le Bossu.

Né, le 16 mars 1631, à Courbevoie, près Paris, et élevé à Nanterre, Le Bossu prit l'habit des chanoines réguliers à Sainte-Geneviève, le 24 juillet 1649. Il fit profession l'année suivante et fut presque aussitôt chargé de l'instruction des novices à Saint-Vincent de Senlis, puis de l'enseignement de la rhétorique dans diverses maisons de la Congrégation de France. Après dix ou douze ans de professorat, il revint à Sainte-Geneviève, où, comme nous l'avons dit, il passa trois années. Il se retira ensuite

[1] Manuscrit nº 610, p. 882. — D'après une note d'un catalogue de livres imprimés (ms. nº 963, fol. 376), qui est probablement de Sainte-Geneviève, et qui fut rédigé peu après 1675 (ibid., fol. 247), c'est-à-dire vers l'époque où Du Molinet entra à la bibliothèque, celle-ci aurait compté alors 200 manuscrits in-fol. et 25 in-4º. Si cette note s'applique bien à la collection de Sainte-Geneviève, Du Molinet aurait donc, en dix ans environ, doublé le nombre des manuscrits.

[2] Aujourd'hui manuscrit nº 1251. Cette indication de cote H. 12 est répétée dans la 2^e^ édit. de l'ouvrage de dom Martène, en tête du t. I, paru en 1736, bien qu'alors les cotes des manuscrits de Sainte-Geneviève eussent changé (voy. plus loin, chap. III).

à Saint-Père de Chartres, vers 1677, et y mourut sous-prieur, le 14 mars 1680 [1].

La plupart de ses ouvrages, restés manuscrits, traitent de questions théologiques et philosophiques. Ils sont conservés aujourd'hui dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève et de Chartres. L'œuvre à laquelle il dut sa réputation de littérateur est son *Traité du poème épique*, en six livres, qui eut l'honneur de deux éditions [2]. C'est, je crois, avec son *Parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote*, paru en 1674, le seul ouvrage qu'il fit imprimer. Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur sa carrière de bibliothécaire.

Du Molinet survécut sept ans au P. Le Bossu, et mourut à Sainte-Geneviève, le 2 septembre 1687, dans sa soixante-septième année [3], après avoir considérablement accru la bibliothèque [4] et y avoir annexé un cabinet d'antiques, de médailles et d'histoire naturelle, dont il a laissé une ample description [5].

En fait de volumes manuscrits, incorporés dans la collection génovéfaine à l'époque de sa direction, nous n'en pouvons citer avec certitude que quatre, provenant du legs d'un nommé Louis de Romieu (1681). L'un (ms. nº 1125) contient une version française des *Triomphes* de Pétrarque; il était orné alors de belles

[1] Sur ce personnage on peut consulter : Le Courayer, *Mémoire touchant le P. Le Bossu*, en tête de l'édition du *Traité du poème épique*, de Le Bossu (la Haye, 1714, in-8º). — Niceron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. VI, p. 68-71.

[2] Paris, 1675, et la Haye, 1714.

[3] Voir sa biographie, par le P. Sarrebourse, déjà citée.

[4] Voy. ci-dessus, p. XLV et p. XLVI, n. 1.

[5] Publiée en 1692 (Paris, in-fol.), par le P. Nicolas Sarrebourse. Cf. ci-dessus, p. XLII, n. 1. — Comme préposés à la garde de ce cabinet, après la mort du P. Du Molinet, nous pouvons citer d'abord le P. Sarrebourse; puis un nommé Pière, qui ne l'était déjà plus en 1758 (voy. dans le ms. nº 610, p. 916, une note marginale de Mercier de Saint-Léger; c'est peut-être le P. Paul Pierre, cité dans le ms. nº 685, fol. 30 vº, ou le P. Mathieu Peyre, cité ibid., fol. 28 vº); ensuite [Charles?] Galliot, qui était probablement en fonction dès 1764 et l'était certainement en 1770 (voy. les observations recueillies par le Suédois Liden, dans A. Geffroy, *Notices et extraits de manuscrits conservés dans les archives et bibliothèques du Danemark, de la Suède et de la Norvège* [Paris, 1856, in-8º], p. 423; cf. manuscrit nº 685, fol. 21 vº, et *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris*, 23e année [1896], p. 183); enfin, Antoine Mongez, nommé en 1779 (voy. l'*Almanach royal*),

miniatures qui, malheureusement, ont disparu depuis [1]. Un autre (ms. n° 2019) contient une copie du *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre,* d'Étienne Minguet. Un troisième (ms. n° 937) renferme une liste des chevaliers de l'ordre de la Jarretière, sous Charles Ier, avec leurs armoiries et un portrait de ce prince. Le quatrième était l'original des *Élancements du poète chrétien,* d'Alphonse de Rambervillers. Il a disparu de la bibliothèque dans le courant du XVIIIe siècle [2] et me paraît devoir être identifié avec le ms. français 25423 de la Bibliothèque nationale, qui a fait partie de la collection du duc de La Vallière [3].

Le successeur de Du Molinet fut le P. Nicolas Sarrebourse, d'Orléans, qui avait fait profession, en 1667, dans l'Ordre des chanoines réguliers [4]. On sait fort peu de chose de lui. Germain Brice, dans la 5e édition de sa *Description nouvelle de la ville de Paris,* parue en 1706, fournit à son sujet les quelques renseignements suivants [5] : « Le P. Sarrebrouse (*sic*), né à Orléans, bibliothécaire de cette maison, a une fort grande connoissance des livres, des estampes, des medailles et des singularitez antiques.

qui, en 1785, fut élu associé libre de l'Académie des inscriptions, rentra dans la vie civile après la sécularisation de l'abbaye, en 1790, et mourut en 1835. Il a laissé une description manuscrite du médaillier de Sainte-Geneviève (ms. n° 1172) et beaucoup d'autres ouvrages (voy. l'abbé Féret, ouvrage cité, t. II, p. 348-357).

[1] Voir le catalogue manuscrit n° 965, p. 28.

[2] Il est encore mentionné dans le catalogue dressé au commencement du XVIIIe siècle (ms. n° 952, fol. 54).

[3] Les descriptions que donnent de l'exemplaire ayant appartenu à Sainte-Geneviève les anciens catalogues manuscrits n° 952 (fol. 54) et 965 (fol. 81) ne laissent guère de doute sur l'identité des deux volumes. On verra, d'ailleurs (ci-dessous, p. LXXX), que La Vallière se fit céder quelques-uns des manuscrits de Sainte-Geneviève. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale ne porte aucune marque permettant de constater qu'il ait fait partie de la collection génovéfaine, pas même l'*ex-dono* de Louis de Romieu, qui se trouvait certainement sur l'exemplaire génovéfain (cf. ms. 952, fol. 54). Il faut donc croire qu'on en aura fait disparaître tout indice d'origine. On peut consulter sur ce volume l'article de M. Ch. Urbain, *Un amateur lorrain : Alphonse de Rambervillers* (*Bull. du bibliophile,* 15 mai 1896, p. 232-241).

[4] Voir manuscrit n° 2971, p. 45. — Quelques auteurs orthographient son nom : « Sarbourg ». Voy. Boivin le cadet, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. II (1717), p. 759; — Nemeitz, *Le séjour de Paris,* t. I, p. 258.

[5] Tome II, p. 102-103. — Une notice analogue se trouve dans l'édition de 1698, mais elle est moins complète.

La description du Cabinet de Sainte-Geneviève, qui a paru depuis peu, est un ouvrage qu'il a conduit, où il a montré le goût exquis qu'il a pour les choses rares et curieuses; mais ce qui le distingue particulièrement est la civilité avec laquelle il reçoit les étrangers et les curieux, de même que la patience qu'il a de leur faire voir et de leur expliquer les raretez que l'on conserve dans le Cabinet, ce qui ne fait pas peu d'honneur à la France. » L'Autrichien Joachim-Christophe Nemeitz, qui visita la bibliothèque vers l'année 1709, dit qu'on ne l'y voyait pas souvent, mais qu'il y était suppléé par un aide fort obligeant[1]. Je puis signaler une dizaine de manuscrits qui entrèrent de son temps dans la collection génovéfaine. En 1689, un chanoine régulier, Richard-Augustin de La Haye, recueillit un curieux volume du XIV^e^-XV^e^ siècle, contenant divers traités de morale et de théologie en langue anglaise, qui avait appartenu successivement à la bibliothèque d'Aberdeen, en Écosse, puis à Jacques VI, roi d'Écosse, et à divers particuliers. Il en fit présent à Sainte-Geneviève (ms. n° 3390). En 1691, fut acquis un Évangéliaire du XV^e^ siècle, orné de nombreuses peintures (ms. n° 106). Un recueil de pièces originales, du XVII^e^ siècle, touchant la question de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (mss. n^os^ 1501-1502), et un manuscrit du XV^e^-XVI^e^ siècle, dans lequel cette œuvre est attribuée à S. Bernard (ms. n° 2778), prirent place, en 1696, sur les rayons de la bibliothèque. En 1698, on acheta, pour la somme de 20 livres, un exemplaire de la Bible historiale de Pierre Comestor, version française de Guiart Desmoulins (ms. n° 22). Les acquisitions, qui eurent lieu en 1700 et en 1707, d'un exemplaire de la Somme de Jean de Faenza (ms. n° 1625), et d'une copie, exécutée en 1326, de la Légende dorée de Jacques de Voragine, peuvent être attribuées également au P. Sarrebourse. Enfin, des dons, faits en 1703, 1704 et 1706 par le curé de Cerisy, l'abbé de Caumartin et le P. de La Fare, recteur du collège

[1] *Séjour de Paris*, 2^e^ édit. (Leyde, 1727, in-8°), t. I, p. 256-258. J'ai vainement cherché la 1^re^ édition de cet ouvrage, parue à Francfort, en 1718, in-8°.

de la Flèche, procurèrent à la collection les manuscrits n[os] 1184, 2623 et 1180[1]. Je n'ai pu trouver la date où Sarrebourse cessa d'être bibliothécaire; je ne connais pas davantage la date de sa mort, qui survint peut-être pendant qu'il était en fonction. En 1710, c'était toujours lui, semble-t-il, qui dirigeait la bibliothèque[2]; peut-être même y demeura-t-il attaché juqu'en 1711 ou 1713[3]. Ce qui est certain, c'est que, peu après 1708, les Génovéfains choisirent un bibliothécaire dans la personne du P. Louis-Joachim Gillet, déjà réputé dans le monde savant pour sa rare connaissance des principales langues sémitiques.

Gillet était né à Fremorel, dans le diocèse de Saint-Malo, le 28 juillet 1680. Après avoir fait ses études chez les Jésuites de Rennes, il vint à Paris, prit l'habit de chanoine régulier, dans le prieuré de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, et prononça ses vœux solennels, le 14 août 1701, entre les mains du P. Chaubert, abbé de Sainte-Geneviève; il séjourna ensuite dans diverses maisons de la Congrégation et revint à Sainte-Geneviève, où, en 1706, il fut nommé sous-diacre, puis diacre, et où il reçut l'ordre de prêtrise en 1708. Ses supérieurs l'envoyèrent alors professer la philosophie dans l'abbaye de Notre-Dame de Ham, en Picardie; mais bientôt, en 1709 ou en 1710 probablement[4], ils le rappelèrent à

[1] Dans un « Recueil de pièces et mémoires historiques concernant l'abbaye de Sainte-Geneviefve..., par Fr. Léonard de SAINTE-CATHERINE DE SIENNE, Augustin déchaussé » (*Archives nat.*, L. 880, registre non folioté [début du XVIII[e] siècle]), je trouve la note suivante : « Le Père Sarrbrouck... bibliothécaire [de Sainte-Geneviève] a achepté les portraits de la cour de Charles IX, roy de France, faits au crayon par Daniel du Moutier [Du Monstier], fort habile dans son temps. » — Par suite d'une mesure, que ne commandait d'ailleurs aucune raison sérieuse, ces intéressants portraits, avec beaucoup d'autres du même genre appartenant à Sainte-Geneviève, ont été transférés au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, en l'année 1861 (voy. H. BOUCHOT, *Les portraits aux crayons des XVI[e] et XVII[e] siècles, conservés à la Bibliothèque nationale;* Paris, H. Oudin, 1884, in-8°).

[2] Voy. *Mém. de littérature tirés des reg. de l'Académie des inscriptions, depuis le renouvellement de cette Académie jusqu'en 1710,* t. II, p. 759.

[3] Voy. plus loin, p. LIII, à propos de la nomination du P. Le Courayer.

[4] En juin 1711, Gillet était déjà attaché à la bibliothèque (voy. la note inscrite par lui sur le premier plat intérieur de la couverture du manuscrit n° 1352). On pourrait conjecturer qu'il y fut appelé au moment où l'entrée du legs de Le Tellier apporta au personnel de la bibliothèque un surcroît de besogne considérable.

Sainte-Geneviève pour lui donner la place de bibliothécaire. Fut-il, tout d'abord, cet aide du P. Sarrebourse, dont parle Nemeitz, ou bien prit-il, dès son entrée, la direction de la bibliothèque? Je ne saurais le dire. Son biographe nous apprend seulement qu'il exerça jusqu'en 1717 sa nouvelle fonction, puis qu'il se retira dans le prieuré-cure de Mahon, au diocèse de Saint-Malo, dont il avait été nommé curé. Après y être resté près de vingt-trois ans, il vint reprendre à Sainte-Geneviève, vers 1740, sa place de bibliothécaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 28 août 1753[1].

Il ne semble pas que, pendant cette seconde période de son bibliothécariat, le P. Gillet se soit intéressé très activement à ses fonctions; du moins ne possédons-nous aucun indice permettant de supposer le contraire. Il eut alors, dans le P. Claude Prévôt, un collègue dont le zèle suffisait à tout, et sans doute lui laissa-t-il la haute main dans la direction de la bibliothèque[2]. Peut-être, cependant, ses travaux sur les littératures de la Grèce et de l'Orient, dans lesquels il s'absorba de plus en plus, l'amenèrent-ils à procurer l'acquisition de quelques manuscrits grecs et orientaux, et à accroître ainsi cette précieuse série dont on peut faire remonter les origines au temps du P. Fronteau[3].

Le premier séjour du P. Gillet à la bibliothèque fut, au contraire, marqué par plusieurs faits importants :

En 1710, le P. Sarrebourse étant peut-être encore bibliothécaire, les Génovéfains entrèrent en possession du legs de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, qui, par son testament du 5 novembre 1709, leur avait laissé tous ses livres, au nombre de 16,000. Dès l'année 1700, ce prélat avait fait abandon de sa magnifique collection de manuscrits à la Bibliothèque du Roi. Il laissa ses papiers à son neveu, l'abbé de Louvois, et celui-ci les légua plus tard à cette même biblio-

[1] *Éloge historique du P. Gillet,* en tête de sa *Nouvelle Traduction de l'historien Josèphe* (Paris, 1756-1757, in-4°), p. XXXVIII-XL. — Voy. aussi, dans le manuscrit n° 1922, ses diplômes de diacre et de sous-diacre.

[2] Voy. plus loin, p. LV.

[3] Voy. ci-dessus, p. XXXVIII.

thèque [1]. Cependant Sainte-Geneviève recueillit, grâce au legs de 1709, environ 75 manuscrits de l'archevêque de Reims, sans doute acquis par lui postérieurement à l'année 1700. Ce sont, pour la plupart, des recueils liturgiques, des règlements ecclésiastiques ou des collections de pièces concernant l'histoire religieuse et politique des XVIe et XVIIe siècles. On en trouvera la liste dans ma *Table générale*, sous le nom de Le Tellier.

Postérieurement à l'année 1710 et antérieurement à 1719, la collection des manuscrits de Sainte-Geneviève fut l'objet d'un nouveau classement; on assigna de nouvelles cotes aux volumes et on en dressa un catalogue plus complet et plus détaillé que les précédents (ms. 952). Je reparlerai de ce travail dans le chapitre suivant, et je dirai en même temps pour quelles raisons l'exécution peut en être fixée à l'époque indiquée ci-dessus. La bibliothèque comptait alors près de 600 manuscrits. C'est du moins le chiffre que donne Georges Wallin, qui la visita en 1721-1722 [2], et l'exactitude de ce renseignement est confirmée par les mentions du catalogue dressé entre les années 1710 et 1719 sous la direction du P. Gillet.

Ce fut aussi du temps du P. Gillet que l'abbaye reçut en dépôt la bibliothèque d'Étienne Baluze. On la plaça dans un appartement de la première cour du monastère. Elle avait été

[1] Delisle, *Le Cab. des manuscrits,* t. I, p. 302-304, 358; t. II, p. 330.

[2] *Lutetia Parisiorum erudita* (Nuremberg, 1722, in-8°), p. 118 et suiv. Wallin ne se contenta pas de visiter toutes les bibliothèques parisiennes; il y travailla. L'amabilité et le savoir des bibliothécaires auxquels il eut l'occasion de s'adresser, firent sur lui une grande impression, et, sans en nommer aucun, il les englobe tous dans le même éloge. A propos de ses séances à Sainte-Geneviève, il dit : « Gratulabar mihi in sinu, aviumque in aere vitam vivere videbar quoties in bibliotheca San Genovefiana a mane usque ad vesperam solus inter tot mortuorum millia considebam. » Il mentionne (p. 127) le catalogue imprimé de la bibliothèque de Le Tellier, celui du Cabinet, par Du Molinet, et ajoute : « Reliqui catalogi aut sunt manu exarati, aut nondum ad finem perducti. » — Au sujet du cabinet des manuscrits, voici ce que dit Maichel, dans son *Introductio ad historiam de praecipuis bibliothecis* (p. 88) : « Numerus manuscriptorum codicum non adeo magnus est, neque illi qui ibi adparent admodum vetusti sunt; praestantiores qui in Bibliotheca Telleriana erant in Regiam transmigraverunt. » Le premier de ces renseignements est en somme peu exact.

confisquée en 1710, en vertu du décret d'exil porté contre le malheureux érudit, et ne lui fut rendue qu'après son retour à Paris, en 1713[1]. Je signalerai enfin, en l'année 1711, l'acquisition d'un curieux recueil d'exorcismes (ms. n° 1352), que donna l'abbé Houël, « dans la crainte qu'étant très dangereux, il ne tombât en mains de personnes qui en abusassent[2] ».

Le P. Gillet avait eu comme aide-bibliothécaire, dès l'année 1713 et peut-être depuis 1711, un de ses confrères de l'abbaye, Pierre-François Le Courayer[3], dont la nomination put avoir lieu à l'époque où lui-même devint bibliothécaire en chef par suite du départ du P. Sarrebourse. Quand il se retira dans la cure de Mahon, en 1717, Le Courayer prit à son tour la direction de la bibliothèque.

Je ne rappellerai point ici avec détail la carrière très mouvementée de Le Courayer; les principaux incidents en sont rapportés dans la plupart des dictionnaires biographiques[4]. Né à Rouen, le 17 novembre 1681, Le Courayer fit profession dans l'Ordre des chanoines réguliers en 1698[5], et devint professeur de théologie et de philosophie dans les écoles de Sainte-Gene-

[1] Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, 6e édit. (1713), t. II, p. 296; — Nemeitz, *Le séjour de Paris* (Leyde, 1727, in-8°), t. I, p. 256.

[2] Voy. la note inscrite par le P. Gillet sur le premier plat intérieur de la reliure de ce manuscrit.

[3] G. Brice, ouvrage cité, 6e édit., II, p. 296. — Le renseignement fourni par cette 6e édit. (1713) de la *Description* de Brice, d'après lequel Gillet et Le Courayer étaient alors bibliothécaires de Sainte-Geneviève, se trouve répété dans la 8e édit. (1725), t. II, p. 522, bien qu'à cette époque le P. Gillet ne fît plus partie de l'établissement. — La date de 1711 pour l'entrée de Le Courayer à la bibliothèque est donnée, mais sans indication de source, dans un article de la *France protestante* des frères Haag (t. VI, p. 482). Une lettre qui lui fut adressée, le 14 mai 1715 (voy. ms. n° 1156, fol. 33), le qualifie de bibliothécaire.

[4] L'article le plus complet est celui de la *France protestante*, cité note précédente. — Voy. aussi la *Nouv. Biographie générale* de Didot, et l'abbé Féret, *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, t. II, p. 284-298. — Voy. aussi les divers manuscrits contenant la correspondance de Le Courayer, dans notre *Table générale*. — Maichel (ouvrage cité, p. 91) dit de lui : « Bibliotheca haec [San Genovefana] duos habet praefectos, alter ex istis dicitur Courayer, vir in literis elegantioribus admodum versatus atque erga peregrinos humanus; alterius nomen mihi latet » [c'était le P. Claude Prévôt].

[5] Manuscrit n° 2971, p. 93.

viève, puis bibliothécaire en compagnie du P. Gillet. On le trouve investi de ces dernières fonctions jusqu'en l'année 1727[1]. Entre temps, il avait publié, en 1723 et en 1726, sur la validité des ordinations anglicanes, deux ouvrages qui soulevèrent contre lui les animosités violentes du clergé orthodoxe. Le Conseil d'État supprima ses livres par arrêt du 7 septembre 1726; l'abbé de Sainte-Geneviève l'excommunia. De tous côtés l'orage gronda autour de lui. Il s'enfuit alors en Angleterre, au mois de janvier 1728. Il y fut accueilli bienveillamment par l'archevêque de Canterbury, qui lui fit accorder par le roi Georges II une pension annuelle de 100, puis de 200 livres sterling. L'Université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en théologie. Le Courayer ne renonça pourtant jamais à sa qualité de chanoine régulier qu'il continua à se donner dans tous ses écrits. Il ne devait plus rentrer en France et mourut à Londres, le 16 ou le 17 octobre 1776[2]. Pendant son passage à la direction de la bibliothèque, il paraît s'être occupé surtout de la section des livres imprimés[3]. Je puis indiquer cependant un manuscrit acquis par lui en 1717 (n° 2627). C'est un Bréviaire de Notre-Dame de Beaulieu, au diocèse du Mans, copié au XIV^e^ siècle. En 1724, il reçut de l'abbé de Bouville une copie du fameux Pontifical d'Egbert, archevêque d'York, alors conservé dans les archives capitulaires de la cathédrale d'Évreux, copie qu'il joignit aussitôt à la collection génovéfaine (ms. 1296). Une note bibliographique, insérée par lui sur l'un des feuillets liminaires du manuscrit n° 2617, prouve également qu'il était loin de se désintéresser de la collection de manuscrits confiée à sa garde. Outre ses ouvrages théologiques, on lui doit une *Lettre à M. l'abbé *** sur un nouveau projet de catalogue de bibliothèque*, imprimée en 1712[4], et dans laquelle il émettait

[1] On trouvera dans les manuscrits n^os^ 1965-1967 des lettres qui lui furent adressées, cette année-là, avec le titre de bibliothécaire de Sainte-Geneviève.

[2] Voy. les articles et les documents cités dans les notes précédentes.

[3] Voy. sa correspondance avec divers savants et libraires, dans les manuscrits n^os^ 1965-1967.

[4] Plaquette de 8 pages in-fol., assez difficile à trouver. J'en puis signaler, entre

l'idée assez singulière que les livres devaient être catalogués en deux séries, l'une pour les titres entiers des volumes, l'autre pour les titres abrégés.

J'ai dit que Le Courayer avait conservé, du moins nominalement, ses fonctions de bibliothécaire jusqu'à une époque très voisine de sa fuite en Angleterre. Mais il est certain que, dès l'année 1718, et très probablement même dès le départ du P. Gillet, il y fut secondé par un de ses confrères de Sainte-Geneviève, le P. Claude Prévôt. Une lettre, adressée à ce dernier, le 22 janvier 1718 [1], lui donne déjà, en effet, le titre de bibliothécaire de l'abbaye; d'autres lettres, qui lui furent écrites dans les années suivantes, montrent qu'il occupa sans discontinuer les mêmes fonctions jusqu'en 1727 [2]. A cette date, il dut succéder définitivement au P. Le Courayer dans la direction de la bibliothèque. Mais, vers 1740, le P. Gillet vint reprendre la place qu'il avait abandonnée en 1717 [3], et le P. Prévôt se vit obligé sans doute de lui rendre la préséance. Il est à croire toutefois que, s'il ne conserva pas son titre de bibliothécaire en chef, il assuma néanmoins la plus grande part de labeur. Le P. Gillet consacrait à ses travaux personnels la majeure partie du temps que lui laissait une santé chancelante [4], et il ne se fit pas faute probablement de laisser à son collègue, plus jeune, le soin matériel de l'administration.

Claude Prévôt, à l'exemple de son prédécesseur Du Molinet, ne brigua ni n'accepta jamais dans l'abbaye d'autres fonctions que celle de bibliothécaire; il se consacra tout entier à son dépôt, et, pendant trente-cinq ans, il en demeura le gardien assidu et fidèle. La collection de manuscrits de Sainte-Geneviève

autres, un exemplaire dans le manuscrit n° 10946 de la bibliothèque de sir Thomas Phillippe, à Cheltenham, lequel contient également une note, peut-être de la main de Le Courayer, sur les « livres incomplets de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ». (Voy. *Biblioth. de l'École des chartes,* t. L, an. 1889, p. 204.)

[1] Manuscrit n° 2550, fol. 101.

[2] Voy. les volumes de sa correspondance indiqués dans ma *Table générale.*

[3] Cf. ci-dessus, p. LI.

[4] Voy. son *Éloge*, cité ci-dessus, p. LI, n° 1.

porte des traces nombreuses de son activité. De 1732 à 1734, il en fit faire un récolement général, et chaque volume fut muni, soit en tête, soit au recto du fol. 21, d'un *ex-libris* génovéfain [1]. On lui doit un catalogue d'une partie du fonds des manuscrits théologiques [2]; il tint à jour, au fur et à mesure des acquisitions nouvelles, le catalogue général exécuté sous la direction du P. Gillet; enfin, il accrut à ce point la collection qu'un nouveau récolement, effectué un an après sa mort, en 1753, permet de constater que, depuis son entrée à la bibliothèque, le nombre des manuscrits avait presque triplé. De 600 environ que l'on en comptait vers 1720, le nombre en était monté à près de 1,600. Prévôt lui-même avait fait présent à la bibliothèque d'un petit manuscrit arabe contenant des prières à l'usage des Turcs, un poème en l'honneur de Mahomet et une description du corps de ce prophète, manuscrit dont la collection de Sainte-Geneviève fut dépossédée en 1860, lors du transfert de ses manuscrits orientaux dans la Bibliothèque impériale [3]. Ce fut lui, ou le P. Gillet, qui reçut en 1746, pour l'abbaye, le don d'un des manuscrits les plus précieux qu'elle possède : un recueil du XI^e siècle, contenant une très bonne copie, malheureusement incomplète, du *De triumphis Christi,* de Flodoard, et diverses œuvres de Juvencus, de Sedulius, de Liberatus, de Belisarius Scolasticus et d'autres poètes et prosateurs anonymes (mss. 2409-2410) [4]. C'est également à lui ou à son collègue qu'est due l'acquisition de la grande Bible anglo-saxonne en

[1] Sur la plupart des volumes la date de 1732 ou de 1734 accompagne l'*ex-libris;* il en est cependant où l'*ex-libris* seul figure : ainsi dans le manuscrit n° 3401, qui faisait certainement partie de la bibliothèque dès avant 1732. En raison de cette circonstance, on ne peut établir exactement le nombre des manuscrits que possédait l'abbaye à la date dudit récolement. Mes évaluations, faites à l'aide des *ex-libris* datés et des anciens catalogues, le portent à 900 environ.

[2] Manuscrits n^os 950-951; cf. ci-dessous, p. CIII.

[3] Il portait la cote A. o. in-8°, 7 (Catalogue ms. n° 968, p. 23).

[4] Il s'est glissé dans ma description de ce volume une erreur que je ne m'explique pas et que je saisis l'occasion de rectifier. J'ai attribué à dom Luc d'Achery la lettre d'un nommé Dachery, insérée en tête du n° 2409, par laquelle ce personnage annonce au bibliothécaire de Sainte-Geneviève l'envoi du manuscrit. Or, il ne peut s'agir du célèbre Bénédictin, qui, en 1746, était mort depuis soixante ans.

trois volumes (mss. n^os 8-10), copiée à la fin du XII^e siècle par un scribe de Canterbury et que l'église de Saint-Loup de Troyes céda à Sainte-Geneviève, pour la somme de 120 livres, au mois de février 1748. Je note encore, pendant la période du bibliothécariat des PP. Gillet et Prévôt, l'entrée dans la bibliothèque, en 1736, d'un important recueil de textes juridiques (ms. n° 2995), copié au XIII^e siècle et contenant, entre autres œuvres, un exemplaire de la rédaction latine de la Coutume de Normandie. Je rappelle, qu'en 1734, la nièce et l'héritière de l'abbé Jacques-Joseph Duguet fit présent à Sainte-Geneviève des manuscrits originaux des ouvrages de cet éminent oratorien, mort l'année précédente [1]. Je cite enfin, pour mémoire, quelques manuscrits de moindre intérêt qui, vers la même époque, furent incorporés dans la collection : le n° 2114, acheté en 1734; les n^os 2314 et 1109 donnés par le P. Charpentier, en 1733 et 1734; les n^os 152 et 2599, acquis en 1735, le premier par achat, le second, je ne sais par quelle voie; le n° 2396, entré en 1739; enfin, le manuscrit n° 117, donné peut-être par un nommé Mesanqui, en 1747 [2]. Prévôt, à ce qu'il semble, avait eu l'intention d'acquérir l'importante collection des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, au moment où les moines de cette abbaye en négociaient l'aliénation. Mais le prix trop élevé qu'on en demandait (2,500 livres) le fit sans doute renoncer à cet achat [3]. Son contemporain, Charles-Étienne Jordan, qui visita la bibliothèque en 1733, rapporte qu'il fit deux voyages en Hollande pour enrichir la collection génovéfaine, mais sans dire s'il en rapporta des manuscrits [4]. Mercier de Saint-Léger

[1] Voy., sur ce don, ms. n° 952, fol. 59 v°, et ms. n° 2612, fol. 79.

[2] Une partie des papiers personnels du cardinal de Noailles († en 1729) est entrée à Sainte-Geneviève, j'ignore par quelle voie. Mais j'incline à croire que leur incorporation dans la bibliothèque est postérieure à l'époque du P. Prévôt. Voy., à ce sujet, ci-dessous, p. C, n. 3.

[3] Voy. ms. n° 2550, fol. 87 v°.

[4] *Histoire d'un voyage littéraire, fait en 1733 en France*... (la Haye, 1735, in-8°), p. 62. Jordan ajoute, à propos de la bibliothèque, les renseignements suivants, dont quelques-uns au moins sont erronés : « La bibliothèque est composée de 42,000 volumes [Wallin, en 1721, en comptait déjà 60,000; cf. ci-dessus, p. LII, n. 2]. Ils ont

prétend que Prévôt ne s'y connaissait guère en fait de manuscrits médiévaux, et qu'il en aliéna plusieurs dont il ignorait la valeur, ou les prêta sans veiller à leur restitution [1]. On est obligé de constater, en effet, que, pendant le temps de son administration, plusieurs volumes précieux disparurent [2]. Mais peut-être serait-il injuste d'attribuer toutes ces disparitions à sa seule négligence. Mercier de Saint-Léger lui-même vit plus tard combien il était difficile d'empêcher les désordres et les détournements [3].

Prévôt n'a pour ainsi dire rien publié, car le seul morceau qu'il ait livré à l'impression est une hymne insérée dans le Bréviaire de Paris [4]. Toute son existence cependant fut consacrée à des travaux d'érudition, et ses reliques scientifiques forment aujourd'hui plusieurs volumes de la Bibliothèque. Ce fut presque exclusivement d'après ses notes que les auteurs du *Gallia christiana* rédigèrent leur notice sur l'abbaye de Sainte-Geneviève [5] et probablement aussi celles qu'ils donnèrent sur les abbayes d'Hérivaux et de Livry et sur le prieuré de Saint-Éloi de Long-

peu ou point de manuscrits; tout ce qu'ils ont à cet égard ne consiste qu'en rituels ou livres de chœur [absolument inexact]. Ils n'ont point de catalogue; l'on y travaille fortement. »

[1] Voir diverses notes inscrites par Mercier en marge du catalogue Gillet (ms. n° 952, fol. 16, 36), constatant les disparitions.

[2] Ils sont portés, en effet, sur le catalogue Gillet (ms. 952) et ne se trouvaient plus dans la bibliothèque, lorsque Pingré et Mercier de Saint-Léger y entrèrent (1754-1757). Voyez la note ci-dessus, et, plus loin, p. CVI, notre première table de concordance. — Le catalogue de Du Molinet (ms. n° 965), où sont décrits, avec détail, plusieurs de ces volumes, disparus dans le second quart du XVIII^e siècle, permet de se rendre compte de la réelle valeur des manuscrits ainsi perdus.

[3] Dans un livre de compte des dépenses et recettes de la bibliothèque pendant le temps de son administration (ms. n° 966, fol. 46 v°), Mercier déplore d'avoir eu plus d'une fois à racheter des volumes enlevés à la collection : « Racheté d'un jeune ecclésiastique un de nos volumes du *Mercure de France,* année 1761. *Nota* Ce volume a dû être pris à la bibliothèque par quelqun de ceux qui en ont les clefs, qui aura prêté ce volume à d'autres, par l'inattention desquels il sera resté dans un chaufoir, infirmerie ou autre lieu public, où il aura été volé par quelque domestique. Pareille chose n'arriveroit pas si les bibliothécaires seuls avoient la clef de leur dépôt, comme cela devroit être. C'est ici le 4^e volume détourné de la bibliothèque que j'ay racheté. Combien d'autres ne me sont pas revenus? J'ai jusques ici fait d'inutiles représentations aux supérieurs à cet égard. Quand voudront-ils bien m'entendre? »

[4] *Lettre de l'abbé Lebeuf sur le P. Prévôt,* dans le *Journal de Verdun,* février 1753, p. 122-124.

[5] Tome VII, col. 699.

jumeau[1]. L'abbé Lebeuf, qui était son concitoyen et son ami, confesse lui devoir beaucoup des renseignements que contient son Catalogue des écrivains auxerrois, inséré dans le tome II de l'*Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre,* qu'il publia en 1754[2]. Prévôt s'était proposé de former et d'éditer un recueil des œuvres des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, un recueil des vies des saints chanoines réguliers, un Bréviaire ou Propre à l'usage de son Ordre ou tout au moins de Sainte-Geneviève, une histoire des maisons de chanoines réguliers, des généalogies de diverses familles françaises. Il avait réuni, en vue de ces ouvrages, une masse énorme de matériaux, qu'il ne lui fut pas donné de mettre en œuvre [3]. Je ne puis omettre de rappeler aussi que Prévôt présida à la préparation du premier catalogue complet des livres imprimés de la bibliothèque abbatiale[4]. Toute la besogne préparatoire s'exécuta sous sa direction. Malheureusement il mourut avant que le travail eût été mis au net. Ses descriptions furent copiées dans neuf registres infolio, sous ses successeurs les PP. Barre et Pingré, auxquels revint l'honneur d'achever ce répertoire depuis longtemps attendu, sans que l'on puisse réellement leur attribuer le mérite de l'œuvre[5]. Prévôt

[1] *Lettre de l'abbé Lebeuf,* citée ci-dessus, p. LVIII, n° 4.

[2] *Ibid.* — Lebeuf vint souvent consulter les manuscrits de Sainte-Geneviève, dont un grand nombre portent des annotations de sa main. La bibliothèque possède plusieurs lettres adressées par lui au P. Prévôt, sans compter les brouillons ou copies de quelques-uns de ses écrits.

[3] On en a formé des volumes, dont l'indication se trouve dans notre *Table générale.* — La rédaction d'un nouveau Propre de l'Ordre avait été décidée et commencée dès la fin du XVII[e] siècle, suivant une note insérée par le P. Léonard de Sainte-Catherine dans son *Recueil de pièces et mém. histor. concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève* (Arch. nat., L. 880) : « En 1698, ces messieurs travaillent à un nouveau Bréviaire à leur usage. » Mais il faut croire que le travail resta en suspens, car dans un chapitre général tenu à Sainte-Geneviève, le 13 septembre 1715, le chancelier et les deux bibliothécaires de l'abbaye, qui devaient être alors Le Courayer et Gillet, furent chargés de l'entreprendre (ms. n° 682, fol. 45 v°-46 ; cf. fol. 56 v°, 67, 91 r° et v°, 98 v°).

[4] Voy. ms. n° 956 : *Oeconomia bibliothecae S. Genovefae ratione materiarum,* 1732. — Cf. Jordan, ouvrage cité, p. 62.

[5] Le premier volume de ce Catalogue (ms. n° 971, p. 1), porte en effet la date de 1754, époque où les fonctions de bibliothécaires étaient occupées par ces deux personnages.

avait adopté, pour cette partie de la collection, une classification méthodique, dérivant du système de Nicolas Clément, et dont le modèle avait été emprunté au *Catalogue de la bibliothèque de Le Tellier*. Ce fut cette même classification que l'on appliqua plus tard, en la modifiant sur quelques points, à la collection des manuscrits.

Prévôt mourut à Sainte-Geneviève, le 13 octobre 1752, à l'âge de soixante ans environ, précédant de près d'un an dans la tombe son doyen le P. Gillet[1]. Il avait fait profession dans l'abbaye en l'année 1710[2]. C'était, disent ceux qui l'ont connu, un petit homme doux et poli, enjoué, extrêmement communicatif et d'une obligeance inépuisable à l'égard des nombreux savants qui le consultaient pour leurs ouvrages ou venaient lui apporter leurs travaux à examiner[3].

A l'époque de l'administration du P. Prévôt se rattachent deux faits qui contribuèrent grandement à la notoriété de la bibliothèque et qui, par conséquent, ne furent pas sans intérêt pour son cabinet de manuscrits : on agrandit de nouveau le local et on ouvrit l'accès de la collection aux personnes connues désireuses d'y venir travailler.

L'agrandissement du local fut commencé en 1720[4] et achevé en 1733[5]. La galerie construite en 1675 avait été rallongée déjà, en 1699, et mesurait 53 toises[6]. On y pratiqua deux annexes coupant en forme de croix le vaisseau principal. L'in-

[1] *Notice nécrologique sur le P. Prévôt*, dans le *Journal de Verdun*, novembre 1752, p. 400.

[2] Ms. n° 2971, fol. 110 v°.

[3] Jordan, ouvrage cité, p. 62; — *Notice nécrologique*, citée n. 1; — Lebeuf, *Lettre sur le P. Prévôt*, citée ci-dessus, p. LVIII, n. 4; — S. de Valhebert, *L'agenda du voyageur, ou Journal des fêtes de Paris* (Paris, 1736, in-8°), p. 73.

[4] Ms. n° 712, fol. 110 v°.

[5] *Mémorial de Paris et de ses environs*, par l'abbé Antonini, nouv. édit. (Paris, 1744, in-8°), p. 132. Cf. Jordan, ouvrage cité, p. 50.

[6] Le P. Léonard de Sainte-Catherine, *Recueil de pièces et mém. hist. concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève* (Arch. nat., L. 880) : « En 1699, Messieurs de Sainte-Geneviève ont entrepris de faire bâtir un nouveau dortoir joignant celui où est leur bibliothèque, estant logez fort à l'estroit. Le haut de ce dortoir sera la continuation de leur bibliothèque qui aura ainsy près de 50 toises de long. Au milieu, il doit y avoir un beau dome... » — Voy aussi G. Brice, ouvrage cité, édit. de 1713, p. 280.

tersection des bras de cette croix fut surmontée d'un dôme ayant 35 pieds de haut et 25 de diamètre, où huit larges baies étaient aménagées, et qui fut décoré de peintures par Restout et La Joue. Cette disposition était du plus bel effet, et les descriptions ou guides de Paris du temps ne manquent pas de la signaler avec grands éloges à l'attention des visiteurs [1]. La collection des manuscrits fut alors placée dans un cabinet à part [2].

L'accès de la bibliothèque accordé au public savant est mentionné de la façon suivante par d'Auvigny dans le tome V de son *Histoire de la ville de Paris* [3], paru en 1735 :

« La bibliothèque de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève n'est guère moins considérable en livres [que celle de Saint-Germain des Prés], et l'on y observe de l'ouvrir tous les jours à certaines heures pour recevoir les personnes connues qui souhaitent prendre communication des livres qui leur manquent. » S. de Valhebert, en 1736, confirme ce renseignement, en disant que « quoique la bibliothèque de Sainte-Geneviève ne soit pas publique, elle ne laisse pas de l'être en quelque sorte par les manières gracieuses et prévenantes dont on y est reçu par ceux qui en ont le soin [4] ». Ce n'est pas que, jusqu'alors, l'établissement eût été rigoureusement fermé aux travailleurs. On a vu qu'en 1721-1722, un étranger, le Suédois Georges Wallin, y passait des journées entières à étudier [5]. Mais il est probable que des autorisations de ce genre

[1] Voy., en particulier, ms. n° 772, fol. 92 ; S. DE VALHEBERT, ouvrage cité ; JORDAN (ouvrage cité, p. 50), qui ajoute cependant qu'on y manquait un peu de lumière ; BRICE, *Description de la ville de Paris*, édit. de 1752, t. II, p. 504-505. — Voy. aussi les récits des visites faites à la bibliothèque par Louis XV et le prince royal de Suède, dont nous parlons plus loin, et, sur une réparation qui y fut faite en 1781, le manuscrit n° 683, p. 92. Les « États de la bibliothèque Sainte-Geneviève », présentés à la municipalité de Paris, le 3 mars 1790 et le 22 avril 1791, ainsi que le « Procès-verbal d'inventaire des biens meubles de l'abbaye », du 16 avril 1790 (Arch. nat., S. 1540), sont également à consulter sur ces divers points.

[2] Sinon tout de suite, du moins quelques années plus tard. Voy. manuscrit n° 966, fol. 43 v°, où il est parlé, à l'année 1765, d'un « frotteur du cabinet des manuscripts ».

[3] P. 488.

[4] Ouvrage cité, p. 73.

[5] Cf. ci-dessus, p. LII.

étaient données seulement à titre exceptionnel. L'absence de catalogues et l'état rudimentaire du classement n'étaient pas faits, du reste, pour attirer les lecteurs. Les conditions de communication des livres que signalent d'Auvigny et Valhebert furent observées probablement pendant une vingtaine d'années encore. Mais, en 1756, on peut constater que de nouvelles facilités sont accordées aux travailleurs. L'*Almanach royal*, tout en continuant à ranger la bibliothèque de Sainte-Geneviève au nombre des bibliothèques particulières, ajoute pour la première fois [1] : « MM. de Sainte-Geneviève se font un honneur et un devoir d'en partager les richesses avec les sçavans qui veulent y étudier; ils y trouveront toujours un accès facile, mais l'après midi seulement depuis deux heures jusqu'à cinq. » Et l'*Almanach* de 1759 informe le public que « ceux qui veulent y étudier la trouveront ouverte l'après midi seulement, les lundis, mercredis et vendredis, depuis deux heures jusqu'à cinq, excepté les dimanches et fêtes et le temps des vacances [2] ». Deux raisons probablement conduisirent à l'inauguration de ce nouveau régime : d'abord l'achèvement du catalogue des livres imprimés; puis, surtout, une participation quasi officielle de la ville de Paris dans les dépenses de l'établissement. On constate, en effet, cette participation dès l'année 1760. Elle montait alors à 750 livres par an [3] et se payait en deux termes, entre les mains du bibliothécaire.

Les manuscrits et sans doute aussi les livres purent être prêtés au dehors, mais, pour les premiers, du moins, il fallait une autorisation du chapitre, ainsi qu'il résulte d'une délibération capitulaire du 18 mars 1785, ainsi conçue : « Le R. P. Pingré... a ensuite représenté au chapitre que M. Bouchaud, l'un des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur en droit, nommé par le Roi pour travailler sur les

[1] Année 1756, p. 392.

[2] Année 1759, p. 376. — Cf. les mss. nos 2154, fol. 1, et 2161, fol. 46 v°-47; voy. aussi Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques* (Paris, 1758), p. 49.

[3] *Journal* de Mercier, dans le manuscrit n° 966.

manuscrits étrangers et anciens, desiroit que le chapitre, pour le mettre en état de remplir les intentions de Sa Majesté, lui communique avec déplacement les manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque. L'affaire mise en delibération, il a été arrêté que le R. P. bibliothéquaire seroit authorizé à prêter aud. sieur Bouchaud lesd. manuscrits, sous son récépissé, et prendroit en outre toutes les précautions nécessaires pour qu'aucun d'eux ne courût risque d'être perdû pour la bibliothèque, arrivant le decès du sieur Bouchaud [1]. »

De la fin du XVII[e] siècle, où la bibliothèque comptait environ 400 manuscrits [2], au milieu du XVIII[e], où elle en possédait près de 1,600 [3], la collection s'était accrue, comme on le voit, dans de notables proportions. Rien malheureusement ne permet de dire, le plus souvent, de quelle manière furent faites les acquisitions, ni d'en déterminer la date exacte. Les bibliothécaires génovéfains de cette époque n'ont guère laissé de notes à ce sujet; ils n'en ont pas davantage inscrit sur les livres mêmes, et les registres de comptes de l'abbaye n'existent plus ou ne contiennent aucune mention utile. Quelques entrées dont on a pu fixer l'époque ont été signalées déjà ci-dessus, les unes provenant de dons, les autres d'achats. Il est probable que, sur l'ensemble des manuscrits acquis pendant cette période, la plupart le furent à prix d'argent, et l'on trouvera, dans notre liste de leurs anciens propriétaires [4], les noms d'un grand nombre d'établissements religieux et d'amateurs dont les collections passèrent dans le commerce au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. C'est vraisemblablement de cette façon que sont entrés dans la collection deux des volumes les plus justement célèbres qu'elle possède. Je veux parler des *Chroniques* françaises de Saint-Denys, rédaction de Primat (ms. n° 782), et de l'exemplaire de la *Cité de Dieu,* de S. Augustin, traduction de Raoul de Presles (ms. n° 246), qui

[1] Ms. n° 683, p. 142-143.
[2] Cf. ci-dessus, p. XLVI.
[3] Cf. ci-dessus, p. LVI.
[4] Tome II, p. 1042-1045.

fut copié au XVe siècle par un nommé Pierre Rouche, à ce qu'il semble, et dont les splendides peintures ont été attribuées, mais peut-être à tort, au fameux enlumineur parisien, Jacques de Besançon. Le manuscrit des *Chroniques* de Saint-Denys est l'exemplaire original qui fut présenté, en 1274, au roi Philippe III par l'abbé Mathieu de Vendôme. Il a figuré dans la bibliothèque du Roi jusqu'au temps de Charles V, dont la signature se lit au verso du dernier feuillet. On ne sait comment il en est sorti, et je ne crois pas qu'on en retrouve la trace pendant les trois siècles subséquents. Il paraît être entré à Sainte-Geneviève entre les années 1681 et 1719 environ. En effet, il ne figure pas dans les catalogues de Du Molinet et se trouve inscrit au contraire dans celui du P. Gillet. Quant au manuscrit de la *Cité de Dieu*, il dut être acquis vers l'année 1753, car il porte un *ex-libris* génovéfain avec cette date, mais n'est point mentionné dans le catalogue du P. Gillet, qui, je l'ai dit, fut tenu à jour jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Malheureusement, l'un et l'autre volume ont perdu leur reliure primitive, où l'on eût pu découvrir quelques indices de leur histoire.

Je signalerai encore ici une série assez importante de manuscrits, dont on aimerait tout particulièrement à s'expliquer la présence dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Ce sont des volumes ayant appartenu à d'autres maisons de la Congrégation de France et qui ont été incorporés dans la collection génovéfaine bien avant l'époque où ces maisons furent supprimées. Cette collection, en effet, renfermait, dès la première moitié du XVIIIe siècle, des manuscrits d'une vingtaine au moins d'abbayes ou de prieurés provinciaux, parmi lesquels Saint-Jean-Baptiste du Jard, Sainte-Barbe en Auge, Saint-Lô de Rouen, Notre-Dame et Saint-Rieul de Senlis, Notre-Dame de Beaulieu et Notre-Dame de Gâtines viennent en première ligne [1]. Faut-il

[1] Je mentionne à cette occasion l'entrée dans la bibliothèque, probablement dès le XVIIe siècle (voy. ms. n° 785, fol. 197), du *Journal* de Guillaume d'Ercuis (ms. n° 2025), qui avait appartenu au prieuré simple d'Ercuis. Ce prieuré était à la nomination de l'abbé de Sainte-Geneviève (voy. Arch. nat., H5 3636[2] : pièce du 29 octobre 1634, émanée du cardinal de La Rochefoucauld).

croire que ces manuscrits avaient été donnés, plus ou moins spontanément, par les établissements en question à leur chef d'ordre, ou doit-on conjecturer plutôt que le chef d'ordre les avait reçus soit en échange de libéralités pécuniaires faites à des maisons besogneuses[1], soit en échange d'autres livres ou d'autres objets? On en est réduit sur ce point à des suppositions.

Une autre source d'accroissements vint de ce que l'on continua à faire entrer dans la bibliothèque les manuscrits des œuvres dues à la plume de génovéfains, bien que les plus importantes d'entre elles fussent imprimées. Or, les membres de la nouvelle Congrégation, au contraire de leurs prédécesseurs médiévaux, se distinguèrent par une production littéraire, sinon très remarquable, du moins extrêmement abondante. Les abbés Charles Faure, François Blanchart, François Boulart, Paul Beurrier, Jean Polinier, les bibliothécaires Jean Fronteau, Pierre Lalemant, Claude Du Molinet, Joachim Gillet, P.-F. Le Courayer, Claude Prévôt, Joseph Barre, les chanoines Bernard Caignet, prieur de Saint-Vincent de Senlis, Louis de Sanlecque, plus tard évêque de Bethléem-Clamecy, Anselme de Pâris ont laissé de nombreux ouvrages. La Congrégation compta aussi dans son sein des calligraphes émérites, qui firent soit pour l'abbaye, soit pour le dehors, des copies de manuscrits. J'ai signalé déjà le beau Collectaire exécuté en 1617-1618[2]. Un autre Collectaire, également intéressant au point de vue artistique, fut écrit et enluminé en 1711 par le génovéfain Gabriel Raveneau (ms. n° 121). En 1739, le chanoine P. Charles Gallonde copia pour la reine d'Espagne, Louise-Élisabeth d'Orléans, un recueil liturgique qui, je ne sais pourquoi, est resté ou rentré à Sainte-Geneviève (ms. n° 2649). L'année suivante, fut élaboré un Propre à l'usage de l'abbaye (ms. n° 2650), et, un peu plus tard, en 1764, l'abbé François Delorme en fit exécuter un second, peut-être également par un

[1] Sur les finances souvent obérées de ces maisons, voy. en particulier le manuscrit n° 684 : *Procès-verbaux des diètes de la Congrégation*, 1770-76.
[2] Ci-dessus, p. XXX.

de ses chanoines (mss. n^os^ 2651-2). Enfin, de 1659 à 1729, quatre génovéfains, les PP. Jacques Cousinet, Antoine Gervais, Gabriel Raveneau, déjà cité, et Simon-Pierre Bazin, confectionnèrent pour Saint-Vincent de Senlis un énorme Antiphonaire de chœur, mesurant près d'un mètre de hauteur et cinquante centimètres de largeur. Je ne puis dire si ce volume, de dimensions inaccoutumées, parvint jamais à destination. Ce qui est certain, c'est qu'il est tombé aujourd'hui dans le domaine public. Il faisait dernièrement partie de la collection de M. P. Gélis-Didot. Mis aux enchères, avec cette collection, les 12 et 13 avril 1897, il a été adjugé pour le prix de 1,205 francs à M. le libraire Belin, chargé de la vente. Je reproduis ici la notice qui lui a été consacrée dans le catalogue [1] dressé par ce libraire :

« *Antiphonarium ad usum insignis et regalis ecclesiæ S. Vincentii Sylvanectensis, ordinis canonicorum regularium S. Augustini, congregationis Gallicanae ;* Parisiis, in aedibus Sanctae Genovefae, 1650-1729, 4 vol. in-fol. atlant., ais de bois recouverts de peau de truie brunie, ornements à froid sur les plats.

« Exécuté par les chanoines de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris et offert par eux à leurs confrères du monastère de Senlis, ce superbe manuscrit contient 358 lettres historiées, peintes avec le plus grand soin en couleurs variées, ou en camaïeu de toutes nuances, donnant la représentation de charmants petits paysages, de bouquets de fleurs et de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Trente-quatre belles miniatures pour les principales fêtes de l'année en complètent l'illustration.

« Parmi ces dernières, signalons une peinture extrêmement intéressante pour l'histoire monumentale parisienne ; elle a pour sujet un office dans le chœur de l'abbaye de Sainte-Geneviève, aujourd'hui démolie. La perspective en a été parfaitement rendue par le miniaturiste ; le fond de la composition nous montre derrière une grille et au-dessus du maître-autel la châsse vénérable de la patronne de Paris. Au premier plan, sont des chanoines assis dans leurs stalles et chantant l'office.

« Ce livre a été supérieurement calligraphié; il compte 350 feuillets de vélin mesurant 82 centimètres de hauteur sur 52 centimètres de largeur. Parmi les noms des scribes et des enlumineurs qui participèrent à cet

[1] *Catalogue de manuscrits et miniatures du XI^e^ au XVII^e^ siècle, ouvrages d'ornementation des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, composant la collection de M. P. Gélis-Didot* (Paris, Belin, 1897, in-8°), p. 20, n° 25. — J'ai pu examiner cet *Antiphonaire* chez le libraire Belin, et constater l'exactitude des renseignements fournis par la notice reproduite ici.

immense travail, qui ne dura pas moins de quatre-vingts ans, on remarque ceux des RR. PP. Jacques Cousinet (1650), Antoine Gervais (1700), Gabriel Raveneau (1709) et Simon-Pierre Bazin (1729).

« Une note latine, insérée dans une des parties, nous apprend encore qu'originairement cet Antiphonaire ne formait qu'un seul volume, mais son poids était tel, qu'un jour il faillit écraser un des religieux chargé de le transporter; il fut alors modifié et divisé en quatre tomes. »

Les génovéfains qui, après le P. Prévôt et le P. Gillet, occupèrent les fonctions de bibliothécaires de l'abbaye, sont tous ou des personnages très connus ou des sous-ordre, dont on ne sait guère que le nom. Je me dispenserai dorénavant de leur consacrer des notices spéciales et me bornerai à indiquer les périodes pendant lesquelles ils furent en charge, en signalant les faits intéressant directement l'histoire du cabinet des manuscrits pendant leur administration.

Le successeur du P. Prévôt, comme bibliothécaire effectif, fut le P. Joseph Barre, chancelier de l'Université pour Sainte-Geneviève depuis 1746 [1], qui s'était fait connaître déjà par divers ouvrages théologiques et historiques [2]. La dernière édition de la *Description de la ville de Paris*, de Germain Brice, parue en 1752, le mentionne comme étant alors à la tête de la bibliothèque [3], et une lettre qui lui fut adressée de Colmar, le 30 octobre de la même année [4], dix-sept jours après la mort du P. Prévôt, lui donne déjà le titre de bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il ne serait donc pas impossible que le P. Barre eût fait partie de l'établissement du vivant même du P. Prévôt. Une lettre qu'il reçut, en 1757, et d'autres qui lui furent écrites en 1761, le qualifient de même [5]. On a cependant quelque raison de croire que ses correspondants de 1761, et peut-être aussi celui

[1] Voy. une copie fragmentaire de son *Registre universitaire* dans le ms. n° 945.

[2] *Vindiciae librorum deutero-canonicorum veteris Testamenti, in quibus traditionis et concilii Tridentini mens ...elucidatur* (Paris, 1731, in-12); — *Examen des défauts théologiques, où l'on indique les moyens de les réformer* (Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12); — *Histoire générale de l'Allemagne* (Paris, 1748, 10 vol in-4°); — *Vie de M. le marquis de Fabert* (Paris, 1752, 2 vol. in-12).

[3] Tome II, p. 515.

[4] Ms. n° 1156, fol. 113.

[5] Ibid., fol. 26, 29, 38.

de 1757, lui donnaient un titre qu'il ne possédait déjà plus. En effet, Mercier de Saint-Léger, devenu bibliothécaire en 1757 [1], parle de lui comme de l'un de ses « prédécesseurs [2] », et, dès avant cette date, le P. Alexandre-Gui Pingré, entré à la bibliothèque en novembre 1754 [3], avait été investi des fonctions de bibliothécaire en chef [4]. On peut conjecturer, enfin, des termes d'une lettre du P. Grasset, chanoine de Saint-Victor, que le P. Barre fut éloigné malgré lui de l'établissement [5]. Peut-être quelque difficulté se

[1] Le 22 mai 1757, Mercier n'était pas encore revêtu de ces fonctions, ainsi qu'il appert d'une lettre du P. Marsan au P. Pingré (ms. nº 2549, fol. 13), où il est dit : « Il ne m'a pas été difficile dans les différentes conversations que j'ai eu avec M. (Le) Mercier [à Nevers], de reconnoitre son mérite, et, en particulier, un grand amour pour l'étude, pour la connoissance des livres, de leur bonté, des éditions, de leur rareté et de leur prix. J'en ai été agréablement surpris en l'entendant s'expliquer sur les livres d'un catalogue qu'on lui a donné à examiner, et je suis convaincu que vous auriés de la peine à trouver un sujet dans la congrégation plus intelligent, plus laborieux et plus propre à travailler à un catalogue de notre pretieuse et nombreuse bibliothèque. Parmi les bonnes qualités que j'ai trouvé en lui, j'ai été charmé de voir qu'il nous [est] très attaché et qu'il desireroit ardemment de vous être envoïié pour tout ce qu'il y [a] à faire à notre bibliothèque. Vous ne pourriés, ce me semble, faire un meilleur choix et vous ne devés rien omettre pour l'obtenir des supérieurs » (ms. nº 2549, fol. 82). — Dans une seconde lettre du même au même, qui n'est pas datée, mais qui doit être à peu près de la même époque, il est dit : « Je demande grâce au R^me^ Pere et aux autres supérieurs pour le P. Mercier : je n'ignore pas qu'il leur a donné et à vous quelques sujets de mecontentement. Je lui ai donné là dessus des avis qu'il a très bien reçus. Il m'a promis d'y faire une sérieuse attention. Je le crois en état de vous seconder dans vos travaux de la bibliothèque. Je pourrois être sa caution que les supérieurs et vous en serés plus contents. Ne doit-on pas pardonner quelque chose à la jeunesse, quand elle est accompagnée de bonnes mœurs et de capacité? Sa sortie de S^te^ Geneviève ne lui aura fait que du bien par les reflexions qu'elle lui a donné occasion de faire. » — Mais, en décembre de la même année, Mercier était bibliothécaire, ce que prouve un *Journal* commencé par lui et malheureusement interrompu (ms. nº 966), puis repris sous une autre forme (même ms.), dans lequel il s'était proposé de noter tous les événements intéressant la bibliothèque. La première mention, la seule du reste qui y figure, est du 13 décembre 1757. — Voy. aussi : CHARDON DE LA ROCHETTE, dans sa *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger* [*Magasin encyclopédique*, 5^e^ année, t. II (1799), p. 154; réimprimée dans ses *Mélanges de critique et de philologie* (Paris, 1812, in-8°), t. II, p. 243].

[2] Ms. nº 952, fol. 16.

[3] Ms. nº 965, p. 52, note marginale.

[4] Voy. la lettre du P. Marsan, citée ci-dessus, n. 1. — C'est probablement entre 1752 et 1754 que doit se placer une visite du prince de Nassau à la bibliothèque, visite dont l'un des secrétaires de ce prince avisa le P. Barre, par un billet sans date (ms. nº 1156, fol. 23).

[5] Ms. nº 2485, fol. 96, non datée. — Grasset, écrivant au P. Barre, lui dit:

sera-t-elle produite entre lui et le P. Pingré, au moment où celui-ci vint prendre dans la bibliothèque un rang auquel son devancier croyait avoir droit, et Barre préféra-t-il se retirer. En tout cas, il semble n'avoir plus été bibliothécaire en 1759, car l'*Almanach royal* ne nomme comme tels que Pingré et Mercier[1].

Sous l'administration du P. Barre, en 1753, on procéda de nouveau à un récolement général des livres de la bibliothèque avant de mettre la dernière main au catalogue général préparé sous la direction du P. Prévôt[2], et dont la mise au net paraît avoir été commencée en 1754 (mss. nos 971-979). Les manuscrits, récolés, eux aussi, reçurent alors un nouvel *ex-libris* avec la date de 1753. Leur nombre, comme je l'ai déjà indiqué, était, à cette époque de 1,600 environ. Quatre d'entre ceux que possédait alors la collection ou dont elle s'enrichit peu de temps après (nos 784, 1195, 1469 et 2009) portent des notes qui permettent d'en attribuer l'acquisition au P. Barre lui-même, et l'on a vu plus haut que le bel exemplaire de la *Cité de Dieu,* de S. Augustin, était peut-être entré de son temps dans la bibliothèque. Enfin, ce dut être sous son administration ou pendant les premières années du P. Pingré, son successeur, que l'on acquit un assez grand nombre de manuscrits des Carmes de Dijon, sur lesquels ne figure pas l'*ex-libris* de 1753 et qui paraissent s'être trouvés déjà dans la bibliothèque lorsque Mercier de Saint-Léger y fut agrégé, en 1757; en effet, ils ne figurent pas parmi les achats de ce dernier, et l'un d'entre eux, annoté de sa main (n° 1453), ne porte pas la date d'entrée qu'il inscrivait en général sur les volumes achetés par lui. Le même Mercier de Saint-Léger accuse le P. Barre d'avoir, comme le P. Prévôt, aliéné nombre de pièces dont il ignorait la valeur[3]. J'enregistre ce renseigne-

« Pourvu qu'on vous redonne à cette chère bibliothèque de Sainte-Geneviève. »

[1] *Almanach royal*, 1759, p. 376. — Cf. Jèze, *État ou tableau de la ville de Paris* (Paris, 1760), p. 197.

[2] Voy. ci-dessus, p. LIX.

[3] Manuscrit n° 952, fol. 16 et 36, notes marginales.

ment sans pouvoir ni le confirmer ni en démontrer la fausseté [1].

Alexandre-Gui Pingré, qui succéda au P. Barre, conserva la direction effective de la bibliothèque jusque vers 1758. A cette époque, il commença une série de travaux et d'explorations scientifiques [2], qui, jusqu'en 1771, le tinrent presque constamment éloigné de Paris. Il délégua alors ses pouvoirs à son collègue Barthélemy Mercier, et, durant toute cette période, celui-ci conserva la haute main dans l'administration de l'établissement [3]. Vers la fin de 1772, probablement, à la suite de quelques tracasseries, sur la nature desquelles nous sommes insuffisamment édifiés [4], Mercier remit la bibliothèque à Pingré et quitta définitivement l'abbaye [5]. D'après l'érudit suédois Jean-Henri Liden, qui visita Sainte-Geneviève en 1770, il avait alors comme aide un nommé Vervoort [6]. On doit, je pense, identifier ce personnage

[1] Je constate bien, peu après 1753, la disparition d'un manuscrit, que racheta plus tard Mercier de Saint-Léger (ms. n° 2029); mais je ne saurais dire si elle est imputable au P. Barre ou à son successeur Pingré.

[2] Voy. plus loin notre *Table générale*, p. 986-987.

[3] Son livre de comptes, dont je parlerai plus loin, en fait foi.

[4] CHARDON DE LA ROCHETTE, *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger* (dans ses *Mélanges de critique et de philologie*, t. II, p. 247). — Mercier avait, une première fois déjà, été éloigné de l'abbaye, avant 1757, pour quelques sujets de mécontentement qu'il avait donnés à ses supérieurs (cf. ci-dessus, p. LVIII, n. 1). Rentré, sous la promesse de se montrer plus soumis, et devenu alors bibliothécaire, il semble n'avoir pas fait preuve néanmoins de l'abnégation et de la souplesse, tout administrative, que l'on voulait exiger de lui. Comme il était très convaincu, et à juste titre probablement, de sa supériorité en matière bibliographique, et qu'il voyait avec peine se perpétuer les errements suivis jusqu'alors dans le service de la bibliothèque, il ne se gênait pas pour exprimer tout haut son opinion; il réclamait des réformes. A peine entré dans l'établissement, il se querelle avec Pingré au sujet du classement des Bibles; puis il veut empêcher les autres chanoines de venir prendre des livres sans autorisation, et demande qu'on leur retire les clefs des armoires; il ne sait pas dissimuler ce qu'il pense de la négligence et de l'insuffisance du P. Pingré, son collègue, et de quelques-uns de ses prédécesseurs (voy. son *Journal* et son *Livre de comptes*, dans le ms. n° 966, et certaines notes marginales du ms. n° 952). Tout cela dut lui attirer des rancunes qui lui rendirent insupportable le séjour de l'abbaye.

[5] Son livre de comptes s'arrête en septembre 1772. — Nous avons encore la mention d'un volume acquis par lui le 10 octobre de la même année (ms. n° 357).

[6] Les notes de Liden sont contenues dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Upsal. M. A. Geffroy les a analysées ou reproduites *in extenso* dans ses *Notices et extraits de manuscrits concernant l'histoire et la littérature de la France qui sont con-*

avec un génovéfain portant les prénoms de Charles-Joseph-Désiré, né à Douai, le 23 février 1741, profès du 25 février 1759, devenu plus tard prieur-curé de Sainte-Geneviève de Rosny, et mort le 27 septembre 1777 [1]. L'*Almanach royal* nomme encore, de 1764 à 1772, un quatrième bibliothécaire qu'il désigne sous le nom de Peyrand (*sic*) et qui doit être sans doute l'un des trois Peyraud appartenant alors à la Congrégation de France [2]. A partir de 1772, l'administration de Pingré se poursuivit sans interruption jusqu'en 1796, date de la mort de ce savant. En 1773, on lui adjoignit deux aides, le P. Mauriceau [3], qui paraît avoir exercé ses fonctions pendant une année seulement [4], et le P. Jean-Marie Viallon, de Lyon [5]. Celui-ci le seconda seul de 1774 à 1790, époque à laquelle fut nommé un second sous-

*servés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège* (Paris, Imprimerie impériale, 1856, in-8°, p. 419-423).

[1] A moins que ce ne soit un autre Vervoort, Louis-François-Joseph, né également à Douai, le 28 décembre 1752. Mais celui-ci fit profession en 1774 seulement et n'était que novice en 1770 (voy. le *cursus honorum* de l'un et de l'autre personnage dans le manuscrit n° 685, fol. 73 v° et 100 v°).

[2] Jean-Marie, né à Lyon, le 17 septembre 1722, profès du 26 septembre 1739, prieur de Saint-Jean des Prés, mort le 28 juin 1773; — Louis, sur lequel nous ne possédons aucun renseignement; — Nicolas-François, né à Confolens, au diocèse de Limoges, le 9 février 1734, profès du 11 novembre 1751 à Sainte-Geneviève, titulaire du bénéfice de Notre-Dame de Bellefontaine, dépendant de Noyon, prieur-curé de Saint-Laurent de Brioux, au diocèse de Poitiers, en 1766 (voy. le ms. n° 685, fol. 15 v°, 35 v°, 57 v°, 60). Je pencherais pour le dernier qui appartint certainement à Sainte-Geneviève. C'est probablement de ce bibliothécaire qu'il s'agit dans le livre de comptes de Mercier (ms. n° 966, fol. 48 v°). Dans ce cas, il aurait été déjà attaché à la bibliothèque en 1763.

[3] Nous avons, à cette époque, deux génovéfains de ce nom : François-Claude, né à Paris, le 28 février 1734, profès du 13 septembre 1750 à Sainte-Geneviève, prieur de Saint-Lô-la-Ville, puis de Saint-Euverte d'Orléans, en 1776; prieur-curé de Sainte-Anne de La Mothe-Beuvron (diocèse d'Orléans), en 1778; prieur-curé d'Auvers (diocèse de Rouen), en 1779; — et Jean-Baptiste, né à Paris, le 4 mars 1738, profès du 13 avril 1755 à Sainte-Geneviève, titulaire du bénéfice simple de Saint-Dignefort, dépendant de Graville, curé de Sainte-Croix de Saint-Lô-la-Ville et prieur de l'abbaye de Saint-Lô (voir ms. n° 685, fol. 57, 65 v°).

[4] *Almanach royal*, an. 1773, p. 538.

[5] Auteur d'une *Vie de Clovis le Grand* (Paris, 1788, in-12) et d'une *Philosophie de l'univers* (Bruxelles, 1782, in-8°). — On trouvera quelques renseignements sur lui dans le manuscrit n° 1001 et dans les *Actes capitulaires de l'abbaye*, au 8 février 1790 : nominations de Ventenat en qualité de second sous-bibliothécaire et promotion de Viallon au titre de premier sous-bibliothécaire (ms. n° 683,

bibliothécaire, le P. Étienne-Pierre Ventenat [1]. On sait qu'en 1790 l'abbaye fut supprimée. La bibliothèque devint alors propriété nationale. Les « citoyens » Pingré, Viallon et Ventenat demeurèrent toutefois chargés de la garde de la collection, après avoir quitté l'habit génovéfain [2]. En 1793, on leur adjoignit, en qualité de commis, M. Blanchet, qui devint plus tard bibliothécaire (1837), puis secrétaire-trésorier de la Bibliothèque (1839), et qui mourut en 1841.

Pingré, décédé le 1er mai 1796, dans sa quatre-vingt-cinquième année (il était né le 4 septembre 1711), fut remplacé par un ci-devant prêtre, Guillaume-Antoine Lemonnier, d'abord chapelain de la Sainte-Chapelle, professeur de musique et de littérature latine, puis curé en Normandie, son pays d'origine. Lemonnier ne resta pas une année entière à la tête de la Bibliothèque; il finit ses jours le 4 avril 1797, et eut pour successeur l'illustre Daunou. A partir de ce moment, la série des bibliothécaires, devenus fonctionnaires publics depuis 1790, n'offre plus aucune incertitude [3]. Il n'y a donc pas d'intérêt à les nom-

p. 263-264). Viallon était né le 3 mars 1746 (voy. le *Procès-verbal de l'inventaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève,* du 16 avril 1790 [Arch. nat., S. 1540]). — Sur sa nomination, en 1773, voy. aussi l'*Almanach royal,* an. 1773, p. 538.

[1] Voy. la note ci-dessus. — Ventenat est le botaniste connu, membre de l'Académie des sciences depuis 1795. Sur lui, on peut consulter encore les manuscrits n° 683, p. 158-159; n° 685, fol. 116 v°; Bougy et Pinçon, ouvrage cité, p. 127-128, 417; l'abbé Féret, ouvrage cité, t. II, p. 358-362. Il était né le 1er mai 1757 (voy. le *Procès-verbal,* cité dans la note précédente).

[2] Sur la manière dont se fit la sécularisation et sur les déclarations des chanoines, dont les uns refusèrent de quitter l'état ecclésiastique et les autres rentrèrent dans la vie civile, voy. l'abbé Féret, ouvrage cité, t. II, p. 189-200, 395-398, et N.-F. Jacquemart, *Remarques hist. et crit. sur les abbayes, collèges, paroisses supprimés dans la ville et les faubourgs de Paris*, par un citoyen de la section des Lombards [N.-F. Jacquemart] (Paris, 1791, in-8°).

[3] Dès le mois de novembre 1789, pour tâcher de sauver l'existence de leur communauté, les génovéfains avaient offert à la commune de Paris, en pur don, leur bibliothèque et leur cabinet. Leur requête au maire et représentants de la commune se termine ainsi : « Les chanoines réguliers de Ste Geneviève, Messieurs, croiront avoir mérité l'honneur d'être choisis les premiers pour perpétuer vos prières et votre encens dans la superbe basilique qui renfermera bientôt les cendres révérées de votre protectrice, si vous daignez agréer l'hommage de leur bibliothèque et de leur cabinet. Ces dépôts précieux, l'objet de l'admiration du regnicole et de l'étranger, ils les doivent à la munificence éclairée d'illustres bienfaiteurs, à leur

mer tous ici[1]. Les seuls, d'ailleurs, qui paraissent s'être intéressés à la collection des manuscrits sont MM. Robert (1825-1841) et Louis Quicherat (1849-1882), dont on trouve des notes dans divers volumes et dans le Catalogue ms. n° 968; P. Pinçon (1843-1872) et Alfred de Bougy (1843-1849), qui en ont tiré quelques matériaux pour leur *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève;* Ferdinand Denis (1838-1884), qui les a utilisés pour son *Histoire de l'ornementation des manuscrits* (Paris et Lyon, 1857), et Henri Trianon (1838-1889), qui s'est occupé de la rédaction d'un nouveau catalogue, auquel je consacrerai quelques lignes dans le chapitre suivant.

Je reviens maintenant à l'histoire même du Cabinet des manuscrits.

On a vu que le récolement de 1753 avait accusé un chiffre approximatif de 1,600 volumes. Lors de la sécularisation de l'abbaye, en 1790, la Bibliothèque en possédait 2,013, d'après l'estimation des bibliothécaires, qui sans doute ont compté pour un seul manuscrit les ouvrages en plusieurs tomes[2]; le nombre même des volumes devait être d'environ 2,400, sans parler des pièces et opuscules manuscrits conservés alors dans vingt-quatre cartons, qui ont formé plus tard le Supplément[3]. Les acquisitions furent donc relativement nombreuses pendant cette période, et nous pouvons savoir assez exactement comment ces acquisitions

économie, enfin aux travaux assidus de plusieurs de leurs confrères. Ceux que vous voiez icy chargés de prendre vos ordres, sont décorés d'un titre qui, dans la carrière des belles-lettres, des sciences et de l'agriculture, leur permet de s'asseoir à côté du vertueux chef de cette municipalité. » Voy. la délibération du chapitre de Sainte-Geneviève dans le manuscrit n° 683, p. 257-259, et les pièces concernant les incidents et les résultats de leur démarche, dans les *Actes de la commune de Paris pendant la Révolution,* publ. par M. Sigismond Lacroix (*Coll. de doc. rel. à l'hist. de Paris pendant la Révolution*), t. II, p. 599-602, 604, 605, 612-613.

[1] On en trouvera la liste dans l'ouvrage déjà cité de Bougy et Pinçon.

[2] Voy. l'inventaire des biens mobiliers de l'abbaye, dressé en avril 1790, par les commissaires de la municipalité de Paris, Hector de Joly, Valentin Buob et Simonet de Maisonneuve (Archives nationales, série S, carton 1540). — Sur les autres opérations de l'inventaire, voy. même carton, et l'abbé Féret, ouvrage cité, t. II, p. 191-197.

[3] Pour la formation de ce *Supplément*, voy. ci-dessus, p. III, et ci-dessous, p. CV.

furent procurées, au moins jusqu'en 1772. La bibliothèque a gardé en effet, à ce sujet, un document extrêmement précieux, qui, jusqu'ici, n'a jamais été mis à contribution (ms. n° 966). C'est un compte des recettes et dépenses de l'établissement, compte tenu par Mercier de Saint-Léger pour tout le temps de son administration, à savoir pour les années 1758 à 1772. Les renseignements que l'on y trouve sont d'un intérêt de premier ordre. Non seulement nous y voyons apparaître, presque au jour le jour, des mentions d'achats de livres, avec leur prix et les noms des libraires ou particuliers auxquels on les acheta, mais ces mentions sont très souvent accompagnées de notes sur les raisons qui ont motivé l'acquisition et sur les divers incidents qui s'y rattachent, sur l'état des volumes, sur leur bon marché ou leur cherté relatifs. A côté des achats de livres, y figurent toutes les dépenses afférentes à la bibliothèque : reliure[1], papeterie, honoraires et étrennes des surveillants, des portiers, des balayeurs, du « frotteur du cabinet des manuscripts », pourboires donnés aux commissionnaires qui apportaient les livres de chez les libraires, etc. Ce qui augmente encore l'importance de ce document, c'est que les recettes y sont également inscrites. Il nous fait donc connaître, et les ressources affectées au service de la bibliothèque, et l'origine de ces ressources. L'abbaye fournissait annuellement, à cet effet, 300 livres ; la ville de Paris, 750. Souvent, des particuliers reconnaissants faisaient des dons en argent. Les génovéfains nommés à quelque bénéfice, les chanoines réguliers de province hébergés dans l'abbaye, témoignaient de leur gratitude en effectuant de semblables libéralités. De plus, le bibliothécaire vendait ses exemplaires en double ; il aliénait aussi les ouvrages de génovéfains que l'abbaye possédait en

[1] Le relieur principal était alors un nommé Bradel, peut-être l'inventeur du genre de cartonnage auquel on a conservé son nom et qui date non pas des environs de 1830, suivant l'opinion courante, mais du XVIII[e] siècle. Les reliures qu'on peut attribuer à ce Bradel, au moins parmi les manuscrits de la collection génovéfaine, se distinguent plutôt par leur solidité que par leur bon goût. — Voy. à ce sujet, ci-dessous, p. LXXIX, ce que je dis des travaux de ce genre exécutés sous l'administration de Mercier.

nombre. Toutes ces sources de revenus lui créaient un budget annuel de 1,500 livres en moyenne. Les échanges de livres, qu'il faisait également, n'étaient inscrits au compte que dans le cas où leur valeur ne se balançait pas exactement, et où, par conséquent, la bibliothèque avait à recevoir ou à payer un solde en espèces.

Naturellement ce budget était absorbé presque en totalité par l'achat des livres imprimés. L'acquisition de manuscrits, durant la période de quatorze ans que comprend le compte, y figure seulement pour une somme d'environ 350 livres, répartie de la façon suivante :

« 28 juillet 1761 : acheté l'*Adonis,* poème de Marini, traduit en prose françoise, ms. grand in-folio relié [1]... 3 livres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« 4 décembre 1761 : acheté de l'abbé Dinouard [2] plusieurs manuscrits, dont un *Alcoran,* en arabe [3]; cinq volumes in-4° de *Lettres des premiers réformateurs* [4]; un *Traité de l'enseignement des enfants des princes* [5]; une traduction latine du *Catéchisme des Jésuites,* original de Pasquier [6], et plusieurs autres que je ne détaille point... cy 30 livres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« 26 octobre 1762 : payé pour le port d'une caisse de livres venue d'Eu, pour les droits de la douanne, de la chambre syndicale, etc.... cy 4 livres.

« *Nota.* — Ces livres sont : Bocace, *des Cas des nobles hommes,* trad. en françois par Laurent de Premierfait, manuscrit sur vélin du XV^e siècle, grand in-folio, mais imparfait [7]; un autre manuscrit in-folio, contenant entre autres ouvrages les *Miracles de S. Laurent de Dublin* [8]; un 3^e manuscrit sur vélin in-12, contenant quelques opuscules de Gerson et de S. Bernard [9]... [suit la mention de quelques livres imprimés]... J'ay promis de donner quelques livres en échange de ceux-là à notre maison d'Eu.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

[1] Manuscrit n° 1124.

[2] Il s'agit probablement du littérateur connu, l'abbé Joseph-Antoine-Toussaint Dinouart.

[3] Ce volume a dû être transféré à la Bibliothèque nationale, en 1860.

[4] Manuscrits n^os 1454-1458. La présente note permet de fixer un point de l'histoire de ce précieux recueil.

[5] Manuscrit n° 2221.

[6] Manuscrit n° 1409.

[7] Manuscrit n° 1129.

[8] Manuscrit n° 1367.

[9] Manuscrit n° 2781.

« Le 14 juin 1763 : acheté *Dissertation sur le commerce,* de Belloni, en italien et en latin, avec une traduction françoise ms. (elle a été imprimée), in-folio, relié; sept livres... cy 7 livres[1].

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 2 août 1763 : acheté [avec d'autres livres imprimés] *le Singe de Pascal,* moderne in-12 relié[2], et un autre ms. moderne de poésies latines aussi in-12, relié[3], en tout 45 livres 2 sols... cy 45 l. 2 s.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 23 octobre 1763 : payé pour plusieurs mss., dont quelques-uns originaux, tous portés sur une note particulière, trois louis d'or... cy 72 livres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 12 février 1766 : acheté à la vente Salmon une douzaine de volumes mss. in-folio modernes[4], sur la jurisprudence moderne, l'un desquels contient des notes sur le Code et le Digeste, par Janus a Costa[5], lesquelles n'ont jamais été imprimées... 39 livres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 12 mars 1767. Pour 35 volumes manuscrits in-folio, in-4° et in-12, dont le très grand nombre sur vélin, quelques-uns avec mignatures, partie en françois, partie en latin, parmi lesquels je distingue un beau Martianus Capella, du XIV[e] siècle, 2 vol. in-fol.[6]; des *Dialogues* de S. Grégoire, du IX[e][7]; l'*Algorismus metricus*[8]; le Dante traduit en vers latins[9], une *Vie de J.-C.*, en prose françoise, grand in-fol., avec mignatures, dont 2 ou 3 ont été malheureusement coupées[10]; les *Evangiles feriaux,* en vieux françois, sur papier, in-4°[11]; *Speculum regiminis,* de Philippe de Bergamo[12], etc., etc., etc., six louis d'or (très bon marché),... cy 144 livres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 19 mai 1767 : acheté 25 à 30 volumes in-4° et in-12 de la bibliothèque de l'abbé Goujet, dont *Lettres* mss., de M. Dron[13]; *Traité sur la*

[1] Imprimé : in-fol. R 301.
[2] Manuscrit n° 3081.
[3] Manuscrit n° 3197.
[4] Manuscrits n[os] 397-404.
[5] Ici Mercier ajoute en note : « J'ai cédé, à la recommandation de M. Meermann, ce manuscrit à Luchtmans, libraire de Leyde, qui doit le publier et qui m'a donné des livres en échange, en sorte que les autres manuscrits de cet article ne coûtent rien à la maison. »
[6] Manuscrits n[os] 1041-1042.
[7] Disparu.
[8] Manuscrit n° 3141. Ce manuscrit vient des Carmes de Dijon, ce qui montre que les volumes de cette provenance que possède la Bibliothèque n'y sont pas entrés en bloc.
[9] Manuscrit n° 1117.
[10] Manuscrit n° 585.
[11] Manuscrit n° 1302.
[12] Manuscrit n° 245.
[13] Manuscrit n° 2516. Le manuscrit n° 1631 faisait probablement partie du même lot. Voy. plus loin, t. II, p. 105.

*grâce,* du P. Desmares, de l'Oratoire [et d'autres livres imprimés]... cy 42 livres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 10 novembre 1768 : acheté les livres suivans : Clementis VI *Sermones,* ms. gros in-folio, sur vélin, du XV[e] siècle[1]; *Vies des SS.*, en françois, ms. in-folio sur vélin, du XIV[e] siècle[2] [avec d'autres livres]... cy 77 livres, 10 s.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le 30 août 1769 : pour un ms. in-4°, contenant le *Journal de S. Louis*[3], qui n'a jamais été imprimé, 3 liv. 4 s. »

Ces quelques mentions nous font connaître diverses voies par lesquelles des manuscrits étaient incorporés dans la bibliothèque abbatiale[4]. Les indications générales qu'on en peut tirer seraient sans doute applicables, au moins en partie, à la période qui précède et à celle qui suit; mais, en l'absence complète de documents, je ne puis rien dire de précis à ce sujet. Restent les dons proprement dits, lesquels n'avaient pas à figurer au compte. Je n'en ai à signaler qu'un petit nombre pour la seconde moitié du XVIII[e] siècle. En 1754, Pierre Cibot, prieur de Confolens, donna un livre d'heures du XV[e]-XVI[e] siècle, orné de peintures (ms. 2705). Un recueil de fabliaux, copié au XVIII[e] siècle sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fut donné, en 1762, par le duc de La Vallière (ms. 2474). Cette même année, un chanoine régulier, nommé Jeunehomme, donna un livre d'heures du XV[e] siècle, orné de peintures (ms. n° 2684). L'année suivante, le maréchal de Soubise, appre-

[1] Manuscrit n° 240.

[2] Manuscrit n° 588.

[3] Manuscrit n° 1997. — En fait de manuscrits acquis également du temps de Mercier, par voie d'achat ou d'échange, et non portés sur son livre de compte, je relève les suivants : n° 2687, acquis en 1762; n° 1278, acquis en 1765, et n° 1631, acquis en 1767, peut-être avec le lot de livres provenant de la bibliothèque de l'abbé Goujet. Je mentionnerai encore ici le manuscrit n° 1895, contenant une notice de pièces relatives à l'abbaye de Saint-Victor, qui fut copié par Mercier lui-même. Enfin, on trouvera plus loin la mention d'un manuscrit (n° 2029) que Mercier racheta et envoya, en 1789, à Sainte-Geneviève.

[4] Parmi les 500 volumes, environ, qui entrèrent par achat dans la bibliothèque entre l'époque du départ de Mercier (1772) et la sécularisation de l'abbaye, en 1790, j'en ai relevé deux seulement portant la date de leur acquisition : ce sont les n[os] 55 et 63, acquis en 1775, donc sous Pingré.

nant qu'un exemplaire incomplet du *Policraticon*, de Jean de Salisbury, se trouvant à Sainte-Geneviève, était complété par un manuscrit de sa propre bibliothèque, s'empressa d'envoyer ce manuscrit à Mercier pour la bibliothèque abbatiale. En 1769, M. Grimont, avocat au Parlement de Paris, donna une copie, mutilée malheureusement, du *Trésor* de Brunetto Latini (ms. nº 2203). En 1770, un sieur Dussieux, écuyer, fit présent d'un ouvrage de l'abbé Louis Dufour de Longuerue, *De epochis, annis et mensibus Orientalium* (ms. nº 2283). Des expéditions authentiques de deux actes publics du XVIe siècle : une bulle de Léon X et une lettre de rémission accordée par Charles-Quint, furent données, en 1777, par un sieur Fougeret, gouverneur de Châteaurenard (ms. nº 1698). Un document plus intéressant encore prit place dans la collection génovéfaine, en vertu d'un legs testamentaire de l'abbé d'Andlau, aumônier de Stanislas Leczinski, roi de Pologne (septembre 1784). C'est une instruction, autographe, semble-t-il, donnée par ce roi à sa fille Marie, au moment de son mariage avec Louis XV (ms. nº 2017). Un autre volume, légué aux génovéfains par l'abbé Clapeyron, en 1763, n'entra jamais dans leur bibliothèque. Je veux parler d'une copie, exécutée au XIVe siècle, du *Colloque* de Jean Bodin, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal (ms. nº 2506).

Mercier fut certainement le bibliothécaire le mieux instruit de son métier et le plus actif qu'ait possédé l'abbaye de Sainte-Geneviève. L'intérêt qu'il portait à l'établissement dont on lui avait confié la garde, le légitime orgueil avec lequel il en faisait les honneurs aux visiteurs de marque, se montrent d'une façon saisissante dans les récits qu'il a laissés des visites de Louis XV, en 1764, et du prince royal de Suède, plus tard Gustave III, en 1771. Nous ne reproduirons pas ici ces récits : le premier a été publié plusieurs fois [1], le second vient de l'être dans une

[1] Chardon de la Rochette, *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger*, p. 155-157 du *Magasin encyclopédique* (5e année, t. II, 1799), et p. 244-247 du t. II des *Mélanges de critique et de philologie* (Paris, 1812). — Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, trad. Licquet et Crapelet (Paris, 1825, in-8º), t. IV, p. 21 et suiv. — Bougy et Pinçon, *Hist. de la Biblioth*

revue facilement accessible[1]. Lors de la visite de Louis XV, Mercier avait placé au milieu de la salle, sous le dôme, les livres les plus précieux et les plus beaux — il ne dit pas lesquels — et le Roi fit voir, par ses questions, qu'il y prenait intérêt. Nous sommes mieux renseignés au sujet des volumes que Mercier mit sous les yeux du prince royal de Suède. Outre un grand nombre d'imprimés exactement indiqués dans son récit, il lui fit admirer plusieurs manuscrits : le *Sacramentaire* de Senlis (ms. n° 111), l'exemplaire de la *Cité de Dieu*, de la traduction de Raoul de Presles (ms. n° 246), le *Bestiaire* grec, de Manuel Philé (ms. n° 3401), un volume des Épîtres des Apôtres, en grec (ms. n° 3399); enfin, un Prudence du X^e^ siècle, qui a disparu depuis lors de la bibliothèque, et dont je ne trouve de mention dans aucun des anciens catalogues de la collection.

Mercier, du reste, même après sa sortie de Sainte-Geneviève, ne cessa pas de s'intéresser à la bibliothèque où il avait passé ses années de jeunesse, et que son zèle éclairé avait tant contribué à enrichir. En janvier 1789, ayant trouvé, à la vente de la collection du prince de Soubise, un manuscrit qui avait appartenu jadis à Sainte-Geneviève, il le racheta et le fit parvenir aux génovéfains[2]. Sur un point seulement, le soin méticuleux qu'il prenait des livres dont il avait la garde, l'entraîna à des mesures que l'on ne peut s'empêcher de regretter. Il dépouilla de leurs anciennes reliures nombre de vieux manuscrits, au lieu de chercher à les conserver par une réparation bien entendue, et il les remplaça par des reliures en carton garni de parchemin vert, du plus déplorable effet[3].

Son prédécesseur, collègue et successeur, Pingré, fut loin de

*Sainte-Geneviève*, p. 123-125. — M. Tourneux, *Deux visites royales à la biblioth. de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, 1764 et 1771 (*Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris*, 23^e^ année, 1896, p. 181-184).

[1] Par M. Tourneux dans le même *Bulletin*, p. 184-189. Ce récit de la visite du prince royal se trouve dans une lettre de Mercier au polygraphe suédois Carl-Christophersson Gjœrwell.

[2] C'est le manuscrit n° 2029. Il figure au fol. 59 du catalogue Gillet (ms. 952).

[3] Une note inscrite par Mercier de Saint-Léger sur le plat intérieur du manuscrit n° 1144 donne approximativement la date où furent exécutées ces reliures (1763).

posséder au même degré que lui les qualités du bibliographe et du bibliophile. Astronome émérite, naturaliste, philologue, poète à ses heures, chancelier de l'Université, membre de l'Académie des sciences et franc-maçon, Pingré s'absorba presque exclusivement dans ses travaux, ses explorations du ciel et de la terre et ses devoirs sociaux, et il ne consacra probablement au service de la bibliothèque que le temps dont il n'eut pas à disposer pour ses convenances personnelles. Mercier, dans les notes de son *Livre de comptes*, ne lui ménage pas les épigrammes, et déplore de le voir obérer le modique budget de l'établissement par des achats de livres utiles surtout à lui-même [1]. Il lui reproche, à juste titre, d'avoir cédé au duc de La Vallière deux, entre autres, des manuscrits les plus précieux de la collection : un recueil de *Mystères*, en français, du XV^e siècle, et une *Histoire de la prise de Troie*, par Raoul, chapelain de Philippe le Bon, en échange de volumes de moindre valeur et d'une somme d'argent qu'il ne s'occupa même pas de faire rentrer immédiatement [2]. Il est juste d'ajouter que, dans cette circonstance, la faute de Pingré finit par profiter à la bibliothèque. En effet, après la mort du célèbre bibliophile, sa fille, la duchesse de Châtillon, trouvant, parmi les livres qu'il laissait, des volumes portant l'*ex-libris* génovéfain, s'empressa de les faire parvenir à l'abbaye [3], qui, elle, négligea de rendre les volumes reçus en échange [4], et, probablement, ne restitua pas davantage l'argent touché, en 1762, par son bibliothécaire Mercier. Seul, malheureusement, le recueil de *Mystères* se trouvait parmi les volumes rétrocédés (ms. n° 1131). Quant au second manuscrit, celui de l'*Histoire de la prise de Troie*, aliéné peut-être par le duc de La Vallière, il ne vint pas reprendre sa place dans la collection abbatiale.

[1] Manuscrit n° 966, fol. 51 v°, 52 v°.

[2] Sur ces aliénations, voy. mss. n° 952, fol. 37, n° 965, p. 30, et n° 966, fol. 57.

[3] Voy. la note insérée par Mercier en tête du manuscrit n° 1131.

[4] Un de ces volumes, en effet, était le recueil des *Miracles de Notre-Dame*, de GAUTIER DE COINCY, ms. n° 586. Voy. le ms. n° 3519, p. 525, de la Bibliothèque de l'Arsenal, et les mss. n° 952 (fol. 37) et n° 965 (fol. 30) de Sainte-Geneviève. Un autre était peut-être le manuscrit n° 2474 (cf. ci-dessus, p. LXXVII).

Je n'ai plus à signaler, en fait d'événements intéressants, dans cette seconde moitié du XVIII[e] siècle, que le dépôt dans la bibliothèque, pendant les années 1770 à 1791, des papiers et *Mémoires* du maréchal de Villars[1], et surtout la confection de deux nouveaux catalogues, l'un, alphabétique, pour les imprimés, l'autre, par matières, pour les manuscrits. Les manuscrits, classés dans un ordre méthodique plus strict, suivant un système emprunté à Nicolas Clément, reçurent de nouvelles cotes adaptées à ce système. Je reviendrai plus loin (chap. III) sur ce travail, dont les bases furent établies sans doute par Claude Prévôt, mais qui s'acheva seulement vers l'année 1793, sous les bibliothécaires Pingré, Viallon et Ventenat[2]. Le nouveau Catalogue, copié à la main, et consistant en un gros volume de format in-folio, ne fournissait d'ailleurs que des descriptions très sommaires et assez peu exactes des manuscrits. Muni plus tard (en 1803) d'une table alphabétique des auteurs et des matières (ms. n° 981), il a été seul en usage depuis les dernières années du XVIII[e] siècle jusqu'à l'apparition de celui que je présente aujourd'hui au public. Les lecteurs qui ont fréquenté, durant ces dernières années, la *Réserve* de la Bibliothèque se souviendront de l'avoir vu installé à leur disposition sur un pupitre du Cabinet des manuscrits.

De la période révolutionnaire, je n'ai que fort peu de chose à dire. Quand les commissaires délégués de la municipalité de Paris vinrent, en avril 1790, procéder à l'inventaire des biens meubles de l'abbaye, ils ne purent songer à faire figurer dans leur relevé la mention de tous les livres imprimés et manuscrits. Ils se bornèrent donc à examiner les catalogues, sur chacun desquels ils inscrivirent une mention de leur visite, et ils enregistrèrent la déclaration des bibliothécaires, qui portaient à 60,423[3] le nombre des livres imprimés et à 2,013 le nombre

[1] Sur les vicissitudes que subirent ces papiers, voy. la préface mise par M. le marquis de Vogüé en tête de son édition des *Mémoires* de Villars.

[2] Voy. ci-après, p. XCIX-C.

[3] Sur ce chiffre, voy. ci-dessous, p. LXXXIII, n. 2.

des manuscrits. Le procès-verbal de leurs opérations, joint à l'inventaire proprement dit, nous apprend qu'après avoir constaté l'état de la collection des imprimés, ils voulurent vérifier aussi le Cabinet des manuscrits. « La vérification des manuscrits nous paraissant également importante, disent-ils dans leur rapport, nous nous sommes transportés avec MM. les bibliothécaires dans une salle particulière attenant à la Bibliothèque, que nous avons trouvée garnie de tablettes tout à l'entour, et depuis le bas jusques au plafond; lesdites tablettes remplies d'ouvrages reliés de différentes manières, tous manuscrits, partie en papier, partie en parchemin, lesquels nous ont paru dans le meilleur ordre, et tous infiniment rares et précieux. L'inventaire détaillé de ce cabinet nous ayant encore paru exiger un travail trop long et trop pénible, nous nous sommes bornés à nous faire représenter le catalogue dans lequel tous ces manuscrits sont ennoncés. Il consiste en un petit volume in-folio [ms. n° 952], couvert en peau et relié en carton, contenant 114 pages, en marge de la première et de la dernière desquelles nous avons fait mention de notre mission, comme sur le catalogue de la Bibliothèque. MM. les bibliothécaires nous ont, en outre, représenté un ouvrage manuscrit in-folio [ms. n° 965], relié en veau, contenant 86 pages, ayant pour titre : *Inventaire des principaux manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève*. Dans cet ouvrage, on trouve spécialement les manuscrits anciens, hébreux, grecs et latins, les manuscrits anciens français et italiens, les manuscrits modernes latins depuis 1500, les manuscrits modernes italiens depuis 1500..., avec des vignettes à la main qui indiquent celles des ouvrages indiqués dans ledit inventaire[1]. »

[1] Procès-verbal, du 16 avril 1790, fol. 9 v°-10 (Arch. nat., S 1540). Ce fut probablement à l'occasion de ces opérations que les archives de l'Hôtel de ville de Paris recueillirent un certain nombre de pièces relatives à l'abbaye et à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (voy. l'ouvrage déjà cité de Bougy et Pinçon, p. 352-353). Ces documents ont été détruits malheureusement dans l'incendie de mai 1871. — J'ai rappelé ci-dessus (p. XXVI, n. 1) que la presque totalité des archives abbatiales fut transférée aux Archives nationales. En dehors des quelques renseignements que j'en ai pu tirer pour la rédaction de la présente notice, je n'y ai guère rencontré, en ce qui concerne la bibliothèque, que deux ou trois rubriques de comptes, affé-

On voit par les termes de ce rapport qu'au moment de la visite des commissaires, le catalogue préparé par Prévôt et continué par ses sucesseurs n'était pas encore mis au net. Il le fut bientôt après, et très probablement, ainsi que je l'ai déjà dit, vers l'année 1793.

Pendant la période révolutionnaire, le développement de la Bibliothèque et particulièrement celui du Cabinet des manuscrits furent à peu près nuls [1]. Les pouvoirs publics négligèrent de régler tout de suite et d'une manière définitive l'organisation de l'établissement qu'ils avaient donné à la nation [2], et les bibliothécaires, quoique autorisés par la municipalité à dépenser pour l'entretien de la Bibliothèque un crédit égal à celui dont ils disposaient sous l'administration abbatiale [3], paraissent n'avoir usé qu'avec une extrême réserve de la faculté qui leur était donnée. L'obligation où on les avait mis de fournir chaque mois au Bureau de la ville un état de leurs dépenses [4], et la crainte sans doute de s'attirer quelque mauvaise affaire si leur gestion ne s'inspirait pas jusque dans ses moindres détails des principes du plus pur civisme, durent paralyser leur zèle et restreindre leur activité à la sauvegarde des collections qui leur étaient confiées. Aussi n'ai-je à mentionner pour cette époque aucune acquisition de manuscrits.

Des dépôts littéraires, la bibliothèque ne reçut qu'un assez grand nombre de livres imprimés [5], tous les manuscrits ayant été attribués à la Bibliothèque nationale [6]. Enfin la mission de

rentes à de menus travaux de menuiserie, serrurerie, etc. (voy., par exemple : Cartons H[5] 3635-3636).

[1] On constate même que le nombre des volumes imprimés, déclaré de 60,423 en mars-avril 1790, n'est plus que de 58,107 en avril 1791. Voy. les « États de la Bibliothèque », présentés aux dates susdites à la municipalité de Paris (Arch. nat., S. 1540). Il serait possible que les génovéfains, en quittant l'abbaye après la sécularisation, eussent emporté les livres qui leur appartenaient en propre.

[2] L'*Almanach royal* de l'an II dit (p. 480) : « Indépendamment de la Bibliothèque du Roi, il en existe encore plusieurs autres très curieuses à Paris, telles que celles de S. Victor, des Quatre-Nations..., de Sainte-Geneviève... Mais nous ne pouvons encore rien présenter de sérieux sur le régime de ces divers établissements. »

[3] Voy. les pièces contenues dans le ms. n° 1001.

[4] *Ibid.*

[5] On en trouvera la liste dans le manuscrit n° 6500 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

[6] Décret du 7 messidor an II, art. 12.

Daunou en Italie (1798), qui procura également à Sainte-Geneviève beaucoup d'imprimés précieux, ne lui donna pas davantage de manuscrits.

A partir du premier Empire, on peut dire que le Cabinet des manuscrits de Sainte-Geneviève n'a plus d'histoire. De plus en plus, la Bibliothèque tendit à suppléer les bibliothèques universitaires, insuffisantes elles-mêmes pour le nombre toujours croissant des étudiants. La part la plus considérable de son budget fut donc absorbée par l'acquisition de livres classiques et par les abonnements aux recueils périodiques. Il fallut renoncer presque complètement à l'achat de manuscrits, et, pendant longtemps, on ne put songer à munir de reliures, ni même à réparer les volumes souvent bien délabrés de la collection réunie par les génovéfains. C'est seulement dans ces vingt dernières années que, grâce à l'initiative d'un des conservateurs de la Bibliothèque, M. Henri Trianon, l'entretien, sinon l'accroissement, du fonds des manuscrits put être l'objet de nouveaux soins. De 1875 à 1880 environ, M. Trianon classa et fit relier en près de 900 plaquettes les pièces contenues dans les anciens « Cartons », dont il forma un « Supplément » à l'ancien fonds.

Quant aux acquisitions nouvelles, dont la plupart proviennent de dons, elles se sont montées au modeste chiffre de 143 volumes. Les plus considérables, sinon les plus précieuses, se composent des œuvres d'André de Chaligny de Plaine, chanoine de Verdun, données par l'auteur lui-même, postérieurement à l'année 1804[1], et dont quelques-unes sont relatives aux événements de l'époque révolutionnaire; des papiers de Claude-Bernard Petitot, dont la famille de ce personnage fit présent à la Bibliothèque; des reliques bibliographiques de l'ancien conservateur Ventenat, données par sa veuve; de documents concernant la mission du général de Cubières, à Ancône; d'un cours d'histoire générale de la musique, professé par M. Eugène Gauthier au Conservatoire de Paris (mss. n$^{os}$ 1100-1106); enfin, de différentes

[1] Voy. dans le ms. 2450, fol. 20 v°.

pièces relatives à l'histoire et à la géographie de la péninsule Ibérique et du Brésil, léguées par M. Ferdinand Denis, administrateur de la Bibliothèque, de 1865 à 1884 (mss. 3416-3422)[1]. On trouvera les autres, sous les numéros suivants du présent catalogue, avec la mention de leur date et des circonstances où elles eurent lieu : 133, 247, 358[2], 484, 485, 493, 539-540, 543 (?), 580, 581, 687, 862, 921, 959, 969, 980, 981, 1072, 1086, 1089, 1141, 1174, 1239, 1365, 1516, 1813, 1845, 1903, 1984, 2039, 2134, 2278, 2315, 2316, 2317, 2322, 2343, 2397, 2486, 2491, 2732, 2733, 2940, 2941, 3017, 3047, 3073, 3128, 3160, 3192, 3193, 3231, 3232, 3233, 3381, 3397, 3404, 3407, 3408, 3409, 3411-3413.

En dehors de ces acquisitions, je n'ai à citer, pour la même période, qu'un très petit nombre de faits concernant l'histoire du Cabinet des manuscrits de Sainte-Geneviève. Je me bornerai à les indiquer brièvement.

En 1842, la Bibliothèque, qui jusqu'alors était restée dans son ancien local de l'abbaye, fut transférée provisoirement dans les bâtiments du collège, puis prison de Montaigu, en attendant son installation dans un local définitif, dont la construction fut votée par la Chambre des députés, le 6 juin 1843. Ce local n'est autre que l'édifice actuel. La première pierre en fut posée le 12 août 1844, et six ans plus tard, en 1850, on put l'ouvrir au public[3]. Une salle spéciale, servant également de salle de lecture pour les livres de la Réserve, y fut affectée à la collection des manuscrits.

[1] La collection de livres laissée à la Bibliothèque par M. Ferdinand Denis contient encore un assez grand nombre d'autres écritures ; mais celles-ci n'ont pas été incorporées dans le fonds des manuscrits; elles sont demeurées avec les livres imprimés et figurent, parmi lesdits livres, dans les inventaires et catalogues consacrés à cette partie de la collection.

[2] Ce volume contient un cartulaire de l'abbaye de Farmoutier, copié aux XVI^e et XVII^e siècles. Peut-être l'original ayant servi pour la transcription des pièces les plus anciennes doit-il être identifié avec le ms. n° 9535 (XIII^e siècle) de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham (cf. Hampe, *Reise nach England* [*Neues Archiv. der Gesellsch. f. ältere deutsche Gesch. Kunde,* 1897, t. XXII, p. 686]).

[3] On trouvera à ce sujet des renseignements détaillés dans l'ouvrage cité de Bougy et Pinçon, p. 161-178.

A une époque que je ne puis préciser, mais qui est antérieure à l'année 1857, l'érudit M. Rodolphe Taranne, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, entreprit une étude d'ensemble de la collection des manuscrits de Sainte-Geneviève, soit qu'il ait eu l'intention d'en dresser le catalogue, soit qu'il ait voulu simplement les examiner pour son instruction personnelle. Son travail, qui paraît avoir consisté en un assez grand nombre de descriptions consignées sur fiches, est resté inédit. Mais il a été connu de M. Henri Trianon et utilisé par lui pour la rédaction d'un catalogue dont il sera question dans le chapitre suivant.

En 1860, la précieuse collection des manuscrits orientaux, comptant cinquante volumes, passa à la Bibliothèque impériale. Ce dernier établissement avait dû céder aux Archives impériales un assez grand nombre de pièces, incorporées par erreur dans ses collections. En compensation, et sur le préavis d'une commission instituée le 31 mai 1860, le gouvernement lui attribua, entre autres choses, par arrêté du 15 novembre de la même année, tous les manuscrits orientaux de Sainte-Geneviève. Les inconvénients de ce transfert, très regrettable en soi, furent aggravés par l'inexplicable désordre qui présida à l'opération. Aujourd'hui, malgré les patientes recherches de l'un des attachés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, M. Blochet, il n'a été possible de retrouver dans les fonds orientaux de cet établissement qu'un très petit nombre des volumes ayant appartenu à Sainte-Geneviève.

En 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle, l'administration de la Bibliothèque organisa, dans la maison même, une exposition des manuscrits, livres, imprimés et reliures les plus remarquables, exposition qui fut ensuite maintenue et qui subsiste encore aujourd'hui [1].

[1] A la même date et pour la même circonstance, M. Trianon fit paraître un petit *Inventaire des richesses d'art de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* (Paris, imprim. Bahtout, 1877). L'exemplaire de cette plaquette qui a appartenu à M. Ferdinand Denis contient un grand nombre de notes de la main de celui-ci sur des événements intéressant la Bibliothèque Sainte-Geneviève pendant les années 1877 à 1881. Je l'ai incorporé pour cette raison dans le fonds des manuscrits, où il porte le n° 3422.

En février 1883, la Bibliothèque entra en possession d'une importante collection de livres que lui avait légués l'abbé Étienne-Henri Delaunay, ancien curé de Saint-Étienne du Mont, décédé le 17 juillet 1881. Cette collection était formée exclusivement d'éditions et de quelques manuscrits de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et de traités, imprimés également pour la plupart, concernant le même ouvrage. Elle a été incorporée tout entière dans le fonds des imprimés. C'est pourquoi je n'ai pas cru devoir donner ici la description des 25 manuscrits qu'elle contient. Avec d'autres, faisant partie de diverses séries de ce même fonds, ils pourront être l'objet, un jour ou l'autre, de notices spéciales, que l'on réunirait dans une publication à part.

Tels sont, je crois, les seuls événements qui méritent d'être signalés dans cette dernière période. Le plus saillant fut un désastre pour la collection. Si rien ne fait prévoir que celle-ci puisse jamais trouver dans de nouveaux et considérables accroissements un dédommagement de la perte qu'elle a subie, du moins est-il permis de croire que l'avenir ne lui réserve plus de semblables mutilations, et la mise au jour du présent catalogue sera, je l'espère, la meilleure garantie de son intégrité.

# CHAPITRE III

## LES ANCIENS CATALOGUES DES MANUSCRITS DE SAINTE-GENEVIÈVE.

### A

#### CATALOGUES MANUSCRITS.

I

[Bibliothèque nationale, ms. latin 16203, fol. 71 v°].

Le plus ancien catalogue connu des manuscrits de Sainte-Geneviève remonte au XIII[e] siècle. La copie qui nous en est parvenue était destinée aux membres de la maison de Sorbonne et servait à leur indiquer les ressources littéraires qu'ils pouvaient trouver chez leurs confrères génovéfains. Bien qu'il ait été publié déjà (Léop. Delisle, *Cab. des mss.*, t. II, pp. 513-515), on ne trouvera pas mauvais que je le reproduise ici, en l'accompagnant de quelques notes. La susdite copie est reliée actuellement à la fin du manuscrit latin n° 16203 de la Bibliothèque nationale. La première colonne en a été malheureusement coupée; elle ne comporte plus que l'indication du nombre d'exemplaires de chaque ouvrage que possédait l'abbaye, le titre même ayant disparu. Comme je l'ai dit plus haut, la Bibliothèque Sainte-Geneviève possède aujourd'hui des exemplaires de la plupart des œuvres inscrites dans ce Catalogue, mais sauf pour trois ou quatre que nous indiquerons, il n'y a aucune raison valable de les identifier.

[S.] GEN[OVEFA].

1. ...ribus ..........
2. ...ibus ..........
3. ...e ..........
4. .......... I par.
5. .......... I par.
6. ...bus sine glosa .......... I par.
7. .......... I par.
8. .......... I par.

9. .................................... I par.
10. .................................... I par.
11-13. .................................... III par.
14-17. .................................... IIII par.
18-22. ...as similiter glosati V par.
23-24. .................................... II par.
25-27. .................................... III par.
28. .................................... I par.
29. .................................... I par.
30-33. .................................... IIII par.
34. .................................... I par.
35. .................................... I par.
36. .................................... I par.
37-38. .................................... II par.
39. .................................... par.
40. .................................... I par.
41. .................................... I par.
42. .................................... I par.
43. .................................... I par.
44. .................................... I par.
45. .................................... I par.
46. .................................... I par.
47. .................................... I par.
48. .................................... I par.
49-64. .................................... Suivent 16 lignes où le nombre des volumes n'est pas indiqué.
65-70. .................................... VI par.
71-75. .................................... V par.
76. .................................... I par.
77. .................................... I par.
78. .................................... I par.
79. .................................... I par.
80. .................................... I par.
81. .................................... I par.
82. .................................... I par.
83. .................................... I par.
84. .................................... I par.
85. .................................... I par.
86. Gregorius super Ezechielem I par.
87. Liber de claustro anime et vitas Patrum simul, I par.
88-91. Passionarii, IIII paria.
92. Passiones apostolorum, I par.
93-95. Omeliarii, III paria.
96. Collationes Cassiani, I par.
97-98. Omelie sancti Bernardi super Cantica canticorum, II paria.
99. Sermones S. Bernardi per se, I par.
100. Item sermones ejusdem et quedam alia simul, I par.
101. Epistole sancti Jeronimi, I par.
102. Rabanus super Matheum, I par.
103. Ysidorus etimologiarum, I par.
104-105. Matrologia, II paria.
106. Liber ordinis, I par [1].
107. Breviarium conventus in duabus partibus, I par.
108. Vita sancti Martini et quedam alia simul, I par.
109. Unum ex quatuor, I par.
110. Augustinus de baptismo parvulorum, I par.
111. Augustinus de tempore barbarico, I par.
112. Dialogus Gregorii et Effrem simul, I par.
113. Pastoralis Gregorii et Cur Deus homo simul, I par.
114-116. Item Pastoralis Gregorii per se, III paria.
117. Jeronimus super Psalterium, I par.
118. Johannes Crisothomus super Matheum, I par.
119. Beda super Marcum, I par.
120. Epistole sancti Bernardi, I par.
121. Omelie Eusebii de Pascha ad monachos, I par.
122. Cronica et Mahoumet simul, I par.
123. Liber de divinis officiis et Ancheridion simul, I par.
124-125. Vita beate Genovefe in parvo volumine, II paria.
126. Glose super Jeremiam, I par.
127. Expositiones evangeliorum, I par.
128. Glose super Ezechielem, I par.
129-130. Ordinarius de servitio ecclesie, II paria.
131. Epistole Cassiodori, I par.
132-133. Collectarii conventus, II paria
134-135. Abel cum aliis scriptis simul, II paria [2].

[1] Correspond peut-être aux manuscrits actuels n^os 1636 ou 1637, ou encore au n° 2970.

[2] Serait peut-être le *Liber Abel* donné à l'abbaye, au XIII^e siècle, par Pierre Ruffus. Cf. ci-dessus, p. XXIII.

136-138. Summa magistri Johannis Abbatisville de tempore, III paria.
139. Liber ignorum [1] glosatus, I par.
140. Summa de casibus, I par.
141. Liber sancti Bernardi de consideratione et Augustinus de vita christiana, I par.
142. Liber de situ et mirabilibus terre occidentalis et orientalis simul, I par.
143. Liber qui sic incipit : Missus est Gabriel, et de contemptu mundi, I par.
144. Et epistole sancti Bernardi ad Carturienses simul, I par.
145. Beda super Parabolas I par.
146. Interpretationes hebraicorum nominum, I par.
147. Liber episcopalis, I par.
148-149. Expositio super canonem misse, II paria.
150. Verbum abreviatum, I par.
151. Augustinus de civitate Dei, I par.
152. Ysidorus de summo bono, I par.
153. Arnobius, I par.
154. Sacramenta magistri Hugonis, I par.
155. Quare, I par [2].
156. Decreta abreviata, I par.
157. Summa Stephani abbatis, I par.
158. Summa Placentini, I par.
159. Petrus Aufulsi, I par.
160. Orosius, I par.
161. Gesta angelorum [3], I par.
162-165. Prisciani magni, IIII paria.
166. Breviarium Gerrici, I par.
167. Tractatus magistri Ricardi, I par.
168-169. Rethorica Tulii, II paria.
170. Sermones episcopi Tornacensis, I par [4].
171-172. Littere ejusdem, II paria.
173. Excepta fratris Gaufridi de Pertico, I par.
174. Juvencus et Sedulius simul, I par.
175. Sidonius, I par.
176. Grogorianus (*sic*), I par.
177. Liber phisice vetus, I par.
178. Phisica prioris Guillelmi, I par.
179. Macer, I par.
180-181. Excepta prioris Guillelmi, II paria.
182. Gesta Philippi, regis Francorum, I par.
183. Vetus penitentialis, I par.
184. Allegorie fratris Mathei super vetus Testamentum, I par.
185. Littere Luxoviensis episcopi (*sic*), I par.
186-187. Distinctiones, II paria.
188. Epistole Jeronimi abreviate, I par.
189. Omnium in magnis quaternis, I par.
190. Duo libri phisice et psalterium simul, I par.
191. Ambrosius de officiis, I par.
192. Summa magistri Petri Carnotensis, Frumentum (?) et ordinarius ecclesie simul, I par.
193. Ammoniciones sancti Cesarii, episcopi, I par.
194. Liber [qui] sic incipit : « ...ice discipline », I par.
195-196. Epistole Senece, II paria.
197. Summa magistri Bernardi de dictaminibus, I par.
198. Liber qui sic incipit : « Dux Normannie », I par [5].
199. Summa magistri Petri Peverel, I par.
200. Decreta magistri Auberti Lombardi, I par.
201. Liber super Sententias, qui sic inci-

[1] Pour *Liber hymnorum*.

[2] Pourrait être le n° actuel 1250, qui contient un *ex-libris* génovéfain du XIV^e siècle.

[3] Sans doute pour *Gesta Anglorum*.

[4] Probablement le n° actuel 1421, qui porte un *ex-libris* génovéfain du XIII^e siècle.

[5] Suivant une conjecture que me soumet, avec les plus expresses réserves, d'ailleurs, mon confrère et ami, M. Joseph Tardif, ce livre, commençant par « Dux Normannie... » pourrait être la première partie des *Statuta et consuetudines Normanniae*, laquelle débute ainsi : « Quando, dux Normannie in ducem eligitur. »

pit : « In sacra Scriptura », I par.
202. Sermones magistri Stephani, archiepiscopi Carturiensis, I par.
203. Orthografium Capri, Bede, Scauri et Angroecii, I par.
204. Capitula canonum, I par.
205. Decreta, I par.
206. Devotionis et Juste, I par.
207. Instituta Justiniani, I par.
208. Juste et judicate, II paria.
209. Sermones episcopi Parisiensis, I par [1].
210. Donatus magnus, I par.
211. Liber philosophie, I par.
212. Summa magistri Stephani de Laguetone, I par.
213. Macrobius et Austrosius super Sompnium Scipionis, I par.
214. Boecius de consonancia, I par.
215. Summa magistri Prepositini Cremonensis super Sentencias, I par.
216. Socrates, I par.
217. Ars phisice, I par.
218. Sompnium Scipionis, I par.
219. Liber qui sic incipit : « Moralium dogma », I par.
220. Summa super Decreta et liber devotionis simul, I par.
221. Donatus parvus, I par.
222. Boecius de consolacione, I par.
223. Sermones magistri Petri Manducatoris, I par.
224. Littere fratris Guillelmi de Dacia, I par.
225. Glose super Ysaiam cum aliis simul, I par.
226. Summa magistri Alani de arte predicandi, I par.

## II et III

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. n° 610, p. 882-908, et ms. n° 965.]

Nous avons là deux catalogues, rédigés l'un et l'autre par Claude du Molinet postérieurement à l'année 1681 [2]. Dans l'un et dans l'autre, le classement des volumes est le même : d'abord trois grandes divisions par format (mss. in-fol., mss. in-4°, mss. in-8°). Dans chacune de ces divisions, les manuscrits sont répartis non d'après leur sujet, mais d'après leur langue (orientale, latine, française, italienne) et leur âge (mss. anciens et mss. postérieurs à 1500), sauf en ce qui concerne les orientaux. Nous avons donc dans les trois divisions :

1°. Les manuscrits orientaux et grecs,

2°. Les manuscrits latins anciens,

3° et 4°. Les manuscrits français et italiens anciens,

5°. Les manuscrits latins modernes,

6° et 7°. Les manuscrits français et italiens modernes.

Aucune cote ni numéro d'inventaire n'est assigné aux

[1] Manuscrit n° 2880 (?).
[2] Voy. ci-dessus, p. XLV, n. 5.

volumes, et il est à supposer qu'au moment de la rédaction des deux catalogues mentionnés ici, les volumes étaient placés sur les rayons dans l'ordre même où nous les voyons énumérés [1].

L'un de ces catalogues (ms. nº 610), le plus ancien en date peut-être, nous est parvenu dans une copie exécutée probablement du vivant de Du Molinet, en 1687 [2]. Sur les 400 manuscrits que comptait alors la bibliothèque, 325 y sont décrits. Les descriptions se distinguent par leur laconisme et tiennent généralement en une ou deux lignes; elles ne comportent aucune approximation de date, en dehors de celle que fournit la série où ils se trouvent (antérieurs ou postérieurs à 1500), et elles ne disent pas si les volumes sont écrits sur parchemin ou sur papier. Quand il s'agit d'ouvrages dont plusieurs exemplaires existent actuellement dans la Bibliothèque, il n'est pas toujours facile de savoir auquel d'entre eux on doit rapporter la description. L'établissement d'une concordance laisserait donc subsister beaucoup d'incertitudes.

Le second catalogue, que nous devons à l'activité de Du Molinet (ms. nº 965), décrit 189 volumes seulement, choisis parmi les plus beaux et les plus précieux. Ici, les notices sont passablement plus détaillées, mais elles s'attachent à la description extérieure et matérielle des manuscrits plutôt qu'à la nomenclature détaillée des ouvrages qu'ils renferment. Du Molinet a eu l'heureuse idée de faire reproduire à l'encre de Chine, par un dessinateur d'un certain talent, quelques-unes des miniatures les plus remarquables de chaque volume. A-t-il contribué par là à éveiller les convoitises de collectionneurs ou d'industriels peu scrupuleux? La chose ne se laisserait pas facilement démontrer. Toujours est-il que bon nombre des volumes

[1] De même, les volumes imprimés ne devaient porter aucune cote, ni numéro. C'est du moins ce que l'on peut conclure de l'inspection d'un *Ordo librorum Biblioth. S. Genovefae... prout disponuntur in armariis*, rédigé en 1680 (ms. nº 958).
[2] Voy. p. III du volume.

décrits par lui ont actuellement disparu, et que, dans un d'entre eux (ms. n° 1125), les miniatures ont été coupées[1]. Il ne sera pas inutile d'indiquer ici brièvement les manuscrits dont son catalogue permet de constater la disparition, et que ses descriptions feraient reconnaître s'ils tombaient sous les yeux de quelque chercheur[2] :

1. Tite Live, version de P. Bercheure, aux armes de « Laurens de Goirevod » [Laurent de Gorrevod], sur parchemin, en 2 vol. (p. 13).
2. Histoire de Troyes, par Raoul le Prêtre, chapelain de Philippe le Bon, aux armes d'un prince de la maison de Flandres, copié en 1495, sur velin (p. 14)[3].
3. Valère Maxime, version française, aux armes de Philippe de Commines, sur velin (p. 15).
4. Histoire des chevaliers de la Table ronde, sur velin (p. 16).
5. Histoire du saint Graal et de Merlin, sur velin (p. 16).
6. Lancelot du Lac, en 2 vol., sur velin (p. 17).
7. Roman de la Rose (p. 18). La Bibliothèque possède actuellement deux exemplaires de cet ouvrage; ou le volume lui-même, décrit par Du Molinet, ou une miniature qui devait se trouver en tête a disparu.
8. Le Roman du Jouvencel [imprimé?] (p. 29).
9. Philosophie de la Chine et de Confucius, par le P. Lombard, S. J. (p. 38).
10. Le portrait du gouverneur politique, dédié à Louis XIV par Jean-Baptiste de Madaillan, avec des vignettes à la plume (p. 47).
11. Le fantassin réformé, du même (p. 47).
12. La tranchée françoise avec figures, du même, aux armes de Turenne (p. 47).
13. Les aphorismes d'Hippocrate, traduits en françois par Pierre Marcassus (p. 48).
14. Évangéliaire, du IX[e] siècle (p. 52). Cf. ci-dessus, p. XXXIX.

[1] Il en est peut-être de même pour un manuscrit des *Mémoires de Fleuranges*, décrit p. 44, et qui, selon Du Molinet, devait contenir en tête un portrait de ce seigneur. Or, l'exemplaire que possède la Bibliothèque (ms. n° 815) ne contient aucun portrait. De même encore pour un manuscrit des poésies d'Étienne Lapoustoire, qui devait avoir en tête une miniature représentant l'auteur offrant son livre à son père (Catalogue, p. 59).

[2] Tous ces volumes, sauf les n[os] 9, 10, 11, 12, 13 et 19, figurent encore dans le Catalogue Gillet (ms. n° 952), qui fut exécuté de 1710 à 1719. Leur disparition serait donc postérieure à cette époque.

[3] Ce manuscrit pourrait être identifié avec une « Destruction de Troyes », que le P. Pingré céda, en l'année 1758, au duc de La Vallière pour le prix de 10 louis. Sur cette vente, voy. le ms. n° 966, fol. 57. — Il figure encore dans le Catalogue Gillet (ms. n° 952), sous la cote T. 2, in-fol.

15. Poème latin sur la Saint-Barthélemy, par M. Larcher, conseiller au Parlement (p. 61).

16. Le roman de Thésée et de la belle Émilie, sur velin (p. 69).

17. Le roman de la Cité des Dames (p. 69).

18. Épîtres d'Ovide, version française d'Octavien de Saint-Gelais, aux armes suivantes, qu'accompagne la devise : « Ecce fera », et que surmonte un casque fermé, avec cimier : *de gueules (?), à l'aigle de... couronnée de..., au lambel de trois pendants de..., posé en chef* (p. 71).

19. Œuvres du roi François Ier, composées dans sa prison à Madrid, sur velin (p. 73).

20. Alphonse de Rambervilliers, Les dévots élancements du poète chrétien, avec quinze miniatures dont plusieurs contiennent des portraits d'Henri IV (p. 81)[1].

## IV

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. nº 952.]

Du Molinet ne nous fait pas savoir si, de son temps, les manuscrits étaient munis d'une cote ou d'un numéro d'ordre. A supposer que ni lui, ni ses prédécesseurs ne leur en eussent assigné, on peut être certain que son premier successeur, le P. Sarrebourse, s'acquitta de ce soin, et qu'avant la fin du XVIIe siècle chaque manuscrit portait un signe distinctif formé d'une lettre majuscule ou minuscule suivie d'un chiffre[2]. Il est assez plausible de supposer que la mise en usage de ces cotes eut pour point de départ un classement méthodique des volumes. Mais le petit nombre d'entre elles qu'il nous a été possible de recueillir (la plupart ont été grattées) et l'absence de tout catalogue les relatant ne permettent pas de définir exactement le système de classification qui fut alors adopté. On peut croire toutefois que ce système, si du moins il exista, laissait à désirer; car, dès le début du XVIIIe siècle, on le changea. De nouvelles cotes, adaptées probablement à une nouvelle classification, vinrent remplacer les premières. Le changement s'effectua, semble-t-il, entre les années 1710 et 1719. En effet, les ma-

[1] J'ai dit ci-dessus (p. XLVIII) que ce volume était presque certainement le ms. franç. nº 25423 de la Bibliothèque nationale.

[2] Voy. ci-dessus, p. XLV-XLVI.

nuscrits de Le Tellier, incorporés dans la Bibliothèque en 1710, reçurent encore les cotes anciennes[1], tandis qu'en 1719, les PP. Quétif et Échard, ayant à citer une copie d'un ouvrage de Thomas de Cantimpré appartenant à Sainte-Geneviève, le désignent par sa cote nouvelle[2]. Vers la même époque, fut exécuté un catalogue méthodique complet (ms. n° 952), où la description des manuscrits était accompagnée de l'indication des cotes que l'on venait d'adopter.

De même que dans le système antérieur, la nouvelle cote fut constituée par la juxtaposition d'une lettre ou d'une double lettre et d'un numéro d'ordre allant de 1 à ... Quant au classement même des volumes, on abandonna d'une manière générale l'ancienne classification par langue, ainsi que la subdivision en manuscrits anciens et manuscrits modernes, mais on conserva la division en trois grandes séries suivant le format : in-fol., in-4°, in-8°, et, dans chacune de ces séries, on procéda à un classement méthodique des manuscrits, dans lequel chaque matière spéciale fut représentée par une lettre ou une double lettre. Je donnerai ici le tableau des lettres employées avec leur signification, dans l'ordre même que leur assigne le catalogue :

A. Bibles.
B. Travaux sur la Bible.
C. Conciles, assemblées ecclésiastiques.
D. Droit canon.
E. Droit civil et politique.
F. Dogme.
G. Pères de l'Église.
H. Théologie du moyen âge et des temps modernes.
I. Polémique religieuse. Hérésies.
K. *Inoccupée.*
L. Homilétique.
M. Morale.
N. *Inoccupée.*
O. Sciences occultes. Démonologie.
P. Grammaire.
Q. Recueils liturgiques.
R. *Inoccupée.*
S. Rhétorique.
T. Littérature médiévale et moderne.
V. *Varia :* magie, mnémotechnie, comput, critique.
X. Philosophie. Sciences naturelles.
Y. Économie politique.
Z. Art de la guerre et de la navigation. Cynégétique. Blason.
& Catalogues. Notices de manuscrits, numismatique.
A. a. Médecine. Art vétérinaire.
B. b. Sciences exactes.

[1] Je ne trouve ces cotes que sur quelques-uns des manuscrits provenant de Le Tellier, circonstance que je ne puis expliquer que par des négligences ou un arrêt dans le travail d'inscription.

[2] *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 251.

C. c. Papauté.
D. d. Histoire ecclésiastique.
E. e. Histoire universelle. Géographie.
F. f. Chronologie et généalogie.
G. g. Histoire et archéologie romaines. Art héraldique.
H. h. *Inoccupée.*
I. i. Histoire de France.
KK. Histoire et littérature italiennes.
LL. Histoire et littérature espagnoles.
MM. Histoire de la Grande-Bretagne.
NN. Histoire des Pays-Bas.
OO. *Inoccupée.*
PP. Histoire des États scandinaves et de l'Orient.
QQ. *Inoccupée.*
RR. Vies des saints. Biographies en général.
SS. et doubles lettres suivantes. *Inoccupées.*

Je dois dire que, si l'on recherche quels sont les volumes classés sous chacune de ces lettres, on constate qu'il y a eu beaucoup d'arbitraire dans leur répartition par matières, et qu'une méthode plus rigoureuse pouvait être suivie sans trop de difficulté.

Le catalogue, dressé d'après cette nouvelle classification (ms. n° 952), s'exécuta probablement sous la direction du P. Gillet, et il semble bien que les premiers articles soient de sa main. Mais peut-être abandonna-t-il ensuite le soin de la mise au net à des sous-ordre moins instruits et moins expérimentés que lui, et dont certains paraissent avoir été assez peu au courant de la littérature médiévale. Je note, au fol. 45 v°, une description ainsi conçue : *Discordantium concordia seu de musica*[1].

Les notices sont généralement suffisantes pour permettre de reconnaître facilement les volumes auxquels elles se rapportent. Il en est pourtant quelques-unes qui laissent grandement à désirer au point de vue de la précision. Je relève entre autres celle-ci (fol. 26) : « Livre d'histoire en parchemin par un auteur inconnu[2]. » Rarement l'âge des manuscrits est indiqué, mais il est dit le plus souvent s'ils sont écrits sur parchemin.

[1] Il s'agit d'un volume contenant, en tête, un résumé du Décret de Gratien et, à la fin, le traité de la Musique de Gui de Chaalis (ms. n° 2284). L'auteur de la description aura cru sans doute que, dans le premier traité, commençant par les mots « Discordantium concordia », il s'agissait de musique, et que ce traité faisait corps avec le dernier.

[2] Des négligences d'un autre ordre peuvent encore y être relevées. Ainsi, pour le ms. n° 777, la cote qui lui est assignée par le Catalogue est Gg. 11, tandis que, dans le manuscrit même, figure la cote Gg. 6.

Je donnerai plus loin la concordance des cotes inscrites dans ce catalogue avec les numéros actuels des manuscrits.

## V

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. n° 968.]

Quarante ans à peine après l'époque où fut élaboré le Catalogue du P. Gillet, la nécessité d'en dresser un nouveau se fit impérieusement sentir. Le récolement de 1732-1734, auquel avait procédé le P. Prévôt, et celui de 1753, fait probablement sous la direction du P. Barre, avaient permis de constater que, depuis le début du XVIII$^{e}$ siècle, nombre de manuscrits avaient disparu de la bibliothèque, soit qu'ils eussent été aliénés par les bibliothécaires eux-mêmes, soit que des visiteurs ou des emprunteurs peu délicats se les fussent appropriés. D'autre part, le Catalogue exécuté sous la direction du P. Gillet, et tenu à jour, au moins jusqu'en l'année 1733, par des inscriptions successives, n'en pouvait plus recevoir sans que la plus grande confusion s'y introduisît. Enfin les imperfections du classement adopté s'accentuaient au fur et à mesure des acquisitions nouvelles. On procéda donc à un nouveau classement, méthodique également, dans lequel on maintint la division en trois séries principales, suivant le format des volumes, mais en rétablissant la division par langues, abandonnée au moins en partie par l'auteur du classement précédent. Les éléments de ce nouveau classement avaient été empruntés au Catalogue de la bibliothèque de Le Tellier, qui reposait lui-même sur le système bibliographique de Nicolas Clément. J'en ai fait connaître l'économie dans mon *Avertissement;* je n'y reviendrai donc pas ici. Il suffira de rappeler que les cotes assignées alors aux manuscrits figurent entre crochets, dans le présent Catalogue, à la gauche du numéro d'ordre actuel. C'étaient celles qui étaient encore en usage au moment où a été entrepris le travail que je présente aujourd'hui au public.

Je ne sais en quelle année exactement les manuscrits ces-

sèrent de recevoir, à leur entrée dans la bibliothèque, les cotes du Catalogue Gillet, pour recevoir des cotes adaptées au nouveau système de classification. Si, comme je l'ai dit plus haut, on peut attribuer au P. Prévôt le mérite d'avoir inauguré ce système en l'appliquant tout d'abord à la collection des livres imprimés [1], rien, d'autre part, ne permet d'affirmer qu'il l'ait introduit également dans la classification du fonds des manuscrits, ni surtout qu'il ait commencé la rédaction d'un nouveau catalogue de ce fonds. On est cependant autorisé à croire qu'il ne cessa d'avoir en vue ce double travail, et que, dans sa pensée, le récolement de 1732-1734 en avait été le préliminaire. En effet, dès l'année 1733, il avait fermé le Catalogue Gillet, au moins pour certaines séries particulièrement encombrées, sans ouvrir cependant d'autre registre pour l'inscription des acquisitions nouvelles. Parmi les manuscrits qu'il incorpora dans la collection postérieurement à 1733, j'en ai relevé plusieurs qu'il n'avait point munis des cotes afférentes à l'ancien système de classification [2] et que, très probablement, il plaça sur les rayons sans leur en assigner aucune, remettant ce soin à l'époque où pourrait être commencée la rédaction d'un Catalogue général. Malheureusement, l'entreprise en fut retardée d'année en année, et, quand Prévôt mourut, en 1752, on ne put songer à s'y mettre sans avoir procédé à un nouveau récolement et à un nouvel arrangement de la collection. De là, l'opération qui se fit en 1753 sous la direction présumée du P. Barre, et à l'occasion de laquelle tous les manuscrits, à peu près, reçurent un *ex-libris* portant cette date. Mais ni le P. Barre, ni son collègue et successeur Pingré ne poussèrent bien loin la besogne, absorbés qu'ils furent sans doute, de 1754 à 1758 environ, par la mise au net du Catalogue des imprimés [3]. Mercier de Saint-Léger, qui

[1] Voy. ci-dessus, p. LIX-LX.

[2] C'est le cas, par exemple, pour les mss. nos 8-10, 117, 152, 1109, 2114, 2514, 2396, 2409-2410, 2599, 2995, dont il a été parlé ci-dessus (p. LVI-LVII).

[3] Mss. nos 971-979. Ce Catalogue est précédé d'une « Exposition du plan qu'on s'est proposé dans l'arrangement de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ». Le morceau n'est pas signé ; il doit avoir été copié par un simple scribe, car on y

vint après eux et qui, mieux qu'eux, eût été apte à la mener à bonne fin, quitta l'abbaye sans y avoir consacré une partie appréciable de son temps, et ses successeurs s'y employèrent avec si peu de diligence, qu'en 1790 le travail n'était pas encore achevé (cf. ci-dessus, p. LXXXIII). Il paraît cependant l'avoir été entre les années 1791 et 1794. En effet, la copie en a été exé-

peut relever nombre de bourdes. Les quelques corrections d'auteur (?) qu'il contient sont trop peu importantes pour qu'on puisse se hasarder à en identifier l'écriture. Il est daté du mois de septembre 1754. A cette époque, le P. Barre était seul bibliothécaire, semble-t-il. Il serait donc assez naturel de supposer que ce religieux est l'auteur de la pièce. Cependant, les corrections ne paraissent pas être de sa main. Quant au P. Pingré, auquel on l'a attribuée, il n'entra à la bibliothèque qu'en novembre 1754 (cf. ci-dessus, p. LXVIII). Je ne crois pas qu'il y soit pour quelque chose. Un autre exemplaire de cette sorte de préface, incomplet de la fin, figure dans le ms. n° 2161, fol. 50 et suiv. Mais, ici encore, l'écriture n'offre aucune analogie avec celle des deux bibliothécaires ci-dessus nommés. Peut-être alors, faut-il admettre que le rédacteur du morceau est le P. Prévôt, dont les préposés à la bibliothèque en 1754 auront simplement fait transcrire le travail, avec ou sans modifications. Je reproduis le dernier alinéa de la pièce en question, où se trouvent quelques renseignements, malheureusement trop vagues, sur les personnes qui participèrent à l'élaboration du Catalogue :

« Animés par les bontés d'un Général aussi aimé qu'aimable, excités par les marques de bienveillance que nous ont prodiguées les personnes estimables qui l'assistent de leurs conseils et le respectable Supérieur qui préside sous lui dans cette illustre maison, guidés par les lumières d'un sçavant de premier ordre, notre chef, notre guide, notre oracle, encouragés par les libéralités d'un homme généreux digne de la place qu'il occupe avec tant de supériorité et toujours prêt de se prêter aux dépenses que le bien commun exige, enfin secondés par les soins empressés de quelques confrères laborieux qui ont bien voulu partager nos travaux et se consacrer avec nous à l'utilité publique, nous avons, à peu de chose près, débrouillé un cahos difficile à percer et mis fin à une entreprise où plusieurs avant nous avoient échoué. Des tables circonstanciées et exactes, des plans clairs, méthodiques, précis en perpétueront le succès. Toute la gloire, après Dieu, en est due aux personnes que nous venons de nommer. Nous ne nous en attribuons pas d'autre que celle d'avoir vaincu notre répugnance par (*sic*) un travail stérile, ingrat, dégoûtant quoique utile, et, dans l'occasion présente, aussi pressé qu'indispensable. » — Il est d'autant plus difficile d'identifier les personnages auxquels il est fait allusion dans ce fragment, que l'on ne sait pas à quelle époque fut rédigée la pièce. Si elle est bien de l'année 1754, le général de la Congrégation dont il y est parlé serait le P. Blaise Duchesne, nommé pour trois ans, le 9 septembre 1751 (ms. 682, fol. 131 v° et suiv.), et le supérieur abbé de Sainte-Geneviève serait le P. Pierre Cibot (voy. ibid.). Le « savant de premier ordre » pourrait être l'abbé Lebeuf, dont les relations avec l'abbaye, et surtout avec le P. Prévôt, furent très étroites (cf. ci-dessus, p. LIX). Quant à « l'homme généreux », dont les libéralités encouragèrent les bibliothécaires dans leur travail, j'ignore absolument quelle est la personne ainsi désignée.

cutée par la main qui, en 1791 et années suivantes, a transcrit les premiers volumes du Catalogue alphabétique des imprimés, encore en usage aujourd'hui[1]. De plus, dans le titre du volume, la Bibliothèque est qualifiée de Bibliothèque de Sainte-Geneviève, et le monogramme S. G. figure au dos de la reliure; or, dès avant le mois de septembre 1794, le nom de Bibliothèque du Panthéon avait été substitué à celui de Bibliothèque de Sainte-Geneviève[2]. A la fin, se trouve l'inventaire sommaire d'un lot assez considérable de pièces détachées, conservées alors dans 24 cartons et dont on a formé plus tard les volumes du Supplément[3]. En 1803, sous l'administration de Daunou, ce volumineux répertoire, exclusivement méthodique, fut complété par une table alphabétique des matières (ms. n° 981), qui seule permettait de s'y reconnaître facilement.

J'ai eu l'occasion déjà de fournir quelques renseignements, tant sur le Catalogue même que sur la table de Daunou (ci-dessus, p. LXXXI); je puis me dispenser de les répéter ici. Il me reste seulement à mentionner une particularité du Catalogue, dont il serait intéressant de connaître l'origine et sur laquelle je ne

[1] La date de 1791 figure en tête du tome I de ce catalogue. En avril 1790, lors de la visite des commissaires de la municipalité parisienne (cf. ci-dessus, p. LXXXII), les fiches des volumes in-fol. et in-4° étaient seules terminées. Mais on n'avait pas encore commencé de les transcrire dans des registres. Voy. le procès-verbal de la visite des commissaires, fol. 9 (Archives nationales, S. 1540).

[2] Je ne crois pas que le changement de nom ait eu lieu en vertu d'un acte officiel. Du moins, n'en ai-je pas trouvé de trace. Il est probable que l'usage seul introduisit la dénomination de Bibliothèque du Panthéon, après que l'église de Sainte-Geneviève, bâtie par Soufflot, eut été dédiée aux grands hommes sous le nom de Panthéon (décret de la Constituante, du 4 avril 1791). La plus ancienne mention que j'aie rencontrée de la « Bibliothèque du Panthéon » est du 3 fructidor an II, soit du 20 août 1794 (*Procès-verbaux des délibérations du Comité de l'instruction publique* [Archives nat., A. F. II* 30, p. 159]). Cependant, dans une délibération de la Commission temporaire des arts, du 15 fructidor suivant (Archives nat., F$^{17}$* 7, fol. 175), l'établissement est encore désigné sous le nom de « Bibliothèque Sainte-Geneviève » (voy. aussi ms. n° 772, fol. 89). Enfin, je trouve, à la date du 16 brumaire an III (6 novembre 1794), une pétition des « bibliothécaires du Panthéon, ci-devant Sainte-Geneviève » (Archives, nat., F$^{7}$ 1214).

[3] Dans cet inventaire, dont un brouillon se trouve aux fol. 23-32 du manuscrit n° 2154, on a conservé d'une manière générale un classement antérieur, dû au P. Honoré Marsan (voy. sur ce classement, ci-dessous, § VI).

puis malheureusement fournir aucun éclaircissement. Dans la colonne réservée aux cotes mêmes des volumes, figure, à la gauche de la plupart de ces cotes, un chiffre écrit entre parenthèses, et à l'encre rouge, la série de ces chiffres allant de 1 à 1683, mais sans suivre l'ordre même d'inscription des volumes dans le Catalogue. Quoique lesdits chiffres n'aient pas été reproduits sur les volumes, il semble bien qu'il y ait eu là une tentative d'appliquer à chaque manuscrit un numéro d'ordre, un numéro d'inventaire, destiné à remplacer ou à accompagner la cote un peu compliquée du système de Nicolas Clément. Le difficile est de savoir à quelle époque remonte cette tentative. Est-elle antérieure ou postérieure à la confection du Catalogue? Daterait-elle de l'année 1790, où un inventaire des biens de l'abbaye ayant été dressé par ordre de la municipalité parisienne, les bibliothécaires furent tenus d'indiquer le nombre des volumes manuscrits que possédait l'abbaye? Les éléments d'appréciation dont nous disposons pour formuler un jugement sur ce point, me paraissent être contradictoires et n'autoriser aucune solution nette du problème. Je laisse donc la question en suspens.

Les manuscrits acquis postérieurement au récolement de 1753 ne reçurent plus que rarement l'*ex-libris* génovéfain écrit à la main [1], mais on leur appliqua quelquefois un timbre aux armes ou à la légende de l'abbaye.

[1] Je ne parle ici que d'*ex-libris* proprement dits; car nombre de manuscrits et tout particulièrement ceux qui entrèrent dans la bibliothèque, du temps de Mercier de Saint-Léger, portent des notes indiquant la date et les circonstances de leur acquisition. En fait de manuscrits portant de véritables *ex-libris* postérieurs à l'année 1753, je puis citer le n° 1030, qui en contient un de l'année 1757, le n° 1144, dans lequel en figure un de l'année 1763, et le n° 1278, où l'on en trouve un de l'année 1765. Mais il est à remarquer que le premier de ces volumes, existant dans la bibliothèque dès avant l'année 1757 (cf. Catalogue ms. n° 952, fol. 22), avait sans doute été oublié lors du récolement de 1753, et que le second fut acquis pour compléter un manuscrit appartenant à l'abbaye antérieurement à 1753, et dont la seconde partie manquait.

## VI

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. nº 2154.]

En 1761, le génovéfain Honoré Marsan[1] entreprit de classer, par ordre de matières, une collection assez nombreuse de pièces détachées que possédait l'abbaye et qui était alors, paraît-il, dans le plus complet désordre. Il les réunit en liasses, consacrées chacune à un sujet spécial, et en dressa un inventaire, faisant partie aujourd'hui du ms. nº 2154. Beaucoup de ces pièces provenaient des papiers du cardinal de Noailles[2]. Telle fut, à ce qu'il semble, l'origine des anciens « Cartons » de la Bibliothèque, lesquels subsistèrent jusqu'en l'année 1875 environ, époque où leur contenu fut réuni en plaquettes cartonnées et forma la presque totalité du « Supplément » de l'ancien fonds des manuscrits[3].

Dans la préface qu'il a jointe à son inventaire, le P. Marsan en a exposé le plan de la façon suivante :

« Ce catalogue n'a été fait que pour les ouvrages manuscrits « qui ne sont pas reliés.

[1] Le P. Marsan était né à « Empult » [Ampus?] dans le diocèse de Fréjus, le 10 janvier 1696. Il fit profession à Sainte-Geneviève le 1er janvier 1715 (ms. 685, fol, 21 vº). J'ignore la date d'année de sa mort, qui eut lieu un 1er juin (même ms., *loc. cit.*). On vient de voir qu'il vivait encore en 1761. Entre autres écrits de Marsan, que possède la Bibliothèque, je note un « Projet de Catalogue » des livres de l'abbaye (ms. nº 2161, fol. 44 et suiv.). Le contenu de cette pièce et l'existence du Catalogue dont il va être question permettraient peut-être de conjecturer que Marsan fut attaché, pendant quelque temps, à la bibliothèque abbatiale. Je n'ai pas cru cependant pouvoir m'autoriser de cette conjecture pour lui faire prendre rang parmi les bibliothécaires génovéfains. Je rappelle encore ici les deux lettres qu'il écrivit au P. Pingré en faveur de Mercier de Saint-Léger (citées ci-dessus, p. LXVIII, n. 1).

[2] Le cardinal de Noailles mourut en 1729. Les pièces provenant de ses papiers, que possède la Bibliothèque Sainte-Geneviève, n'y sont pas entrées, je crois, tout de suite après sa mort. Peut-être doit-on admettre qu'une partie au moins des documents assez nombreux concernant Port-Royal, qui font partie de la collection génovéfaine, vient du même personnage. Or, aucun des volumes que l'on peut supposer lui avoir appartenu ne contient ni l'*ex-libris* génovéfain de 1732, ni celui de 1753. — Une salle de l'ancien « Cabinet » portait son nom (Arch. nat., S. 1540).

[3] Sur ce *Supplément*, voy. l' « Avertissement » placé en tête du présent volume.

« Ils sont distribués par matières, et chaque matière est dési-
« gnée par une lettre de l'alphabet A, B, C, D, etc.

« Lorsque nous avons trouvé un grand nombre d'ouvrages « qui regardent la même matière, nous avons été obligés d'en « faire plusieurs recüeils [liasses], qui sont distingués par les « nos 1, 2, 3, 4, etc., marqués sous la lettre qui les indique.

« Chaque recüeil contient communément plusieurs écrits « cottés par la lettre et le numéro qui les désignent, afin que, « lorsqu'on en aura tiré celui dont on a besoin, on puisse savoir « auquel des recüeils il appartient, et l'y remettre lorsqu'on s'en « sera servi.

« Les principaux ouvrages sont inscrits non seulement sur le « catalogue, mais encore sur chacun des recüeils, parce qu'il y a « un grand nombre d'écrits qui ne sont que d'un quarré ou d'un « demi quarré de papier, d'autres qui ne consistent que dans « quelques courtes observations.

« C'est l'ordre et l'arrangement que nous avons observé dans « ce catalogue et dans les recüeils... »

Voici maintenant la signification de chacune des lettres de l'alphabet utilisées par le P. Marsan pour son classement :

A. Ouvrages sur l'Ecriture sainte.
B. Liturgie.
C. Conciles et droit canon.
D. Pères de l'Église.
E. Théologie.
F. Ouvrages de piété.
G. Écrits sur le *Formulaire* d'Alexandre VII, Port-Royal et la bulle *Unigenitus*. Papiers du cardinal de Noailles [1].
H. Protestantisme.
I. Droit canon.
K. Droit civil.
L. Vies des saints et biographies.
M. Secrets et remèdes.
N. Sciences occultes.
O. Magie.
P. Belles-lettres.
Q. Poésie.
R. Littérature grecque.
AA. Écrits sur les chanoines réguliers.
BB. Manuscrits concernant la Congrégation de France.
CC. Pièces relatives aux abbayes de Sainte-Geneviève, Saint-Vincent de Senlis, Saint-Denys de Reims.
DD. OEuvres des chanoines réguliers.
EE. Littératures orientales.

[1] Dans cette série, se trouvaient des lettres originales de Bossuet au cardinal de Noailles, qui ont disparu de la Bibliothèque dès avant l'année 1791, à ce qu'il semble. En effet, elles ne figurent plus dans le Catalogue des manuscrits rédigé peu de temps après la sécularisation de l'abbaye (ms. n° 968).

## VII

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss. n$^{os}$ 950-951.]

Les présents volumes ne contiennent pas un véritable catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève; ils se composent d'un catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque abbatiale, rédigé, semble-t-il, sous la direction du P. Prévôt, vers le milieu du XVIII$^{e}$ siècle, et dans lequel ont été intercalées de courtes notices sur un certain nombre des manuscrits liturgiques appartenant à l'abbaye. Le classement des imprimés est conforme au système de Nicolas Clément, et c'est dans les séries représentées par les lettres BB. in-fol. (ms. n° 950, fol. 79-102) et E. in-8° (ms. n° 951, fol. 532-572) que figurent les quelques notices consacrées à des manuscrits. Ces notices sont, au reste, fort sommaires; elles n'indiquent jamais l'âge des manuscrits, mais il y est dit, quelquefois, si les volumes sont écrits sur parchemin ou sur papier. On a peine à s'expliquer pourquoi l'auteur s'est borné à cataloguer des manuscrits liturgiques, en laissant complètement de côté ceux qui renferment d'autres matières.

## VIII

[Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 4629, fol. 231 et 385-480.]

Ce n'est pas là non plus, à proprement parler, un catalogue; c'est seulement une description détaillée de quelques manuscrits de la Bibliothèque, accompagnée d'extraits assez importants d'une vingtaine d'entre eux. On croyait jusqu'ici que l'auteur de ces descriptions était Lacurne de Sainte-Palaye[1]. M. Henri Martin les a restituées à l'érudit Étienne Barbazan (1696-1770), dont la Bibliothèque de l'Arsenal possède un grand nombre d'autres autographes.

[1] Voy. Bougy et Pinçon (ouvr. cité, p. 356), qui ont reproduit les titres des ms. décrits par Barbazan.

Les manuscrits signalés ou décrits par Barbazan sont les suivants : n[os] 1016, 2521, 2413, 587, 805, 1125, 1491, 254, 560, 1029, 1842, 520, 2617, 208, 2387, 3102, 1445, 3143, 1126, 1127, 1132, 109, 118, 259, 559, 546, 586, 2444, 550, 855, 1210, 2752, 368, 24, 2029, 2880, 1367, plus un que je n'ai pu identifier sûrement et qui est décrit de la façon suivante (p. 455) : « Prières et pseaumes que l'Evêque doit dire avant la messe. Ceremonies et oraisons de la confirmation. Ceremonies et prières lorsqu'un evêque confère la tonsure. Les oraisons que l'Evêque disoit en donant la benediction à la messe, suivant les fetes occurrentes, lesquelles se disent encore aujourd'huy en l'eglise de Paris par M. l'Archevesque. Les ceremonies et prières lorsque l'on confere les ordres. Manuscrit in-4°, sur papier, ecrit dans le 16[e] siècle. » Peut-être serait-ce le ms. n° 146.

## IX

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss. n[os] 3423-3424.]

De 1880 à 1888 environ, M. Henri Trianon, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rédigea sur fiches un Catalogue d'une partie du fonds des manuscrits, comprenant les lettres A à K de l'ancien fonds et tout le Supplément. M. Trianon, dans ses notices, s'est attaché à la description extérieure des volumes plutôt qu'à la nomenclature détaillée et à l'identification des ouvrages qui y sont contenus. A divers titres cependant, son travail mérite d'être conservé, et je l'ai incorporé dans le fonds des manuscrits de la Bibliothèque, où il porte actuellement les n[os] 3423-3424. M. Trianon avait eu à sa disposition des notices sur un assez grand nombre de manuscrits, rédigées par l'érudit M. Rodolphe Taranne, ancien conservateur à la Bibliothèque Mazarine, et il en donne fréquemment des extraits dans ses propres descriptions. Ces notices lui avaient été communiquées, ce semble, à titre personnel, car elles n'ont pas été imprimées, que je sache, et elles n'existent, à ma con-

naissance, ni dans les dossiers administratifs et les fonds littéraires de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ni dans les collections similaires d'autres établissements [1]. M. Trianon, je l'ai dit déjà dans mon *Avertissement* (ci-dessus, p. III), a classé à nouveau et fait relier, en près de 900 plaquettes, un lot considérable de pièces détachées qui étaient renfermées jadis dans vingt-quatre cartons. Il en a formé un Supplément à l'ancien fonds. On trouvera dans son catalogue de ce Supplément (ms. n° 3424) des renseignements utiles sur le travail de classification entrepris par lui et sur l'ancien état de cette série, où figurent surtout des ouvrages et documents de date récente.

## B

### CATALOGUES IMPRIMÉS.

Tous les catalogues imprimés des manuscrits de Sainte-Geneviève étant facilement accessibles, je me bornerai à en rappeler ici les titres. Le premier seul s'applique à l'ensemble de la collection; les autres ne concernent que certaines séries spéciales.

1°. *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae, Hispaniae... asservantur*, nunc primum editi a D. Gustavo Haenel; Lipsiae, 1830, in-4°. — Le catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève occupe les col. 282-293.

2°. *Dictionnaire des manuscrits, ou recueil des catalogues de manuscrits existant dans les principales bibliothèques d'Europe, concernant plus particulièrement les matières ecclésiastiques et historiques* (*Nouv. Encyclop. théol.* de l'abbé Migne, t. XL). — C'est, à quelques modifications et suppressions près, une réimpression du Catalogue de Haenel. Les manuscrits de Sainte-Geneviève concernant les matières précitées y sont catalogués aux col. 1139-1156.

3°. *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde,* herausg. von H. Pertz, t. VIII, p. 362-366. — C'est une description sommaire de 25 manuscrits choisis un peu au hasard.

[1] M. Taranne avait rédigé aussi un Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, qui est resté inédit et dont il ne subsiste plus que des fragments (voy. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine,* par M. Aug. Molinier, t. I, p. XXIII-XXIV).

4°. *I manoscritti italiani della regià bibliotheca Parigina,* descritti... dal dottore Antonio MARSAND..., vol. II, *che contiene altresi la descrizione e l'illustrazione de' manoscritti italiani delle tre regie bibliothece l'Arsenale, Santa Genovefa, la Mazarina* (Parigi, della Stamperia reale, 1838, in-4°), t. II, p. 373-458.

5°. Giuseppe MAZZATINTI, *Inventario dei manoscritti italiani delle biblioteche di Francia* (Roma, 1886-1888, in-8°), t. III, p. 154-165.

6°. *Catalogo razonado de los manuscritos españoles existentes en la Biblioteca real de Paris, seguido de un Suplemento que contiene los de las otras bibliothecas publicas del Arsenal, de Santa Genoveva y Mazarina,* por Eugenio DE OCHOA; Paris, en la Imprenta real, con autorizacion del Rey, 1844, in-4°. — L'auteur ne signale (p. 679-682) que deux des manuscrits espagnols de Sainte-Geneviève (n^os 3355 et 3379).

7°. *Inventaire sommaire des manuscrits relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin, conservés dans les Bibliothèques de Paris* (*Archives de l'Orient latin,* t. II, paru en 1883, p. 105-204 : Sainte-Geneviève, p. 187, et tirage à part [Gênes, Institut des sourds-muets, 1882], p. 60).

8°. *Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques de Paris autres que la Biliothèque nationale,* par H. OMONT (dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France,* juillet-août 1883, p. 118-125, et tirage à part [Paris, 1883], p. 7-8).

---

## ADDITION AU CHAPITRE I

Parmi les manuscrits ayant fait partie de la bibliothèque de Sainte-Geneviève antérieurement au XVII^e siècle et ne s'y trouvant plus aujourd'hui, il faut probablement ranger une collection de lettres originales, qui figura plus tard dans la bibliothèque de Roger de Gaignières (cf. Delisle, *Le cabinet des mss.,* t. I, p. 348, n° 1). Ces lettres ne sont mentionnées dans aucun des anciens catalogues manuscrits de Sainte-Geneviève. Il est donc vraisemblable qu'elles sont sorties de la bibliothèque abbatiale avant l'époque de la rédaction du plus ancien de ces catalogues, c'est-à-dire avant la fin du XVII^e siècle.

## ADDITION AU CHAPITRE II

Au nombre des manuscrits qui entrèrent dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève du temps du P. Claude Du Molinet, il convient de mentionner le n° 964, qui est une copie, exécutée pour le P. Du Molinet lui-même, d'un inventaire de la bibliothèque de Charles VI. On trouvera des notices sur ce volume dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. II (1717), p. 759-761, et dans *Le cabinet des mss.,* de M. Léop. Delisle, t. I, p. 25.

# I

# CONCORDANCE

### DES NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952 (DÉBUT DU XVIII[e] SIÈCLE) AVEC LES NUMÉROS DU CATALOGUE ACTUEL [1].

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-fol. | A | 1 | B. N. | In-fol. | B | 4 | 46 |
| » | » | 2 | 1-2 | » | » | 5 | 47 |
| » | » | 3 | 11-12 | » | » | 6 | 58 |
| » | » | 4 | 14 | » | » | 7 | 60 |
| » | » | 5 | 7 | » | » | 8 | 62 |
| » | » | 6 | 13 | » | » | 9 | 48 |
| » | » | 7 | 20-21 | » | » | 10 | 69 |
| » | » | $7^2$ | Imprimé? | » | » | 11 | 39-40 |
| » | » | 8 | 70 (?) | » | » | 12 | 78 |
| In-4° | A | 1 | 1178 | » | » | 13 | 79 |
| » | » | 2 | 1176 | » | » | 14 | 76 |
| » | » | 3 | B. N. (?) | » | » | 15 | 26 |
| » | » | 4 | 1187 | » | » | $15^2$ | 74 |
| » | » | 5 | Disparu. | » | » | 16 | 259 |
| » | » | 6 | 1189 | » | » | 17 | 27 |
| » | » | 7 | 1194 | » | » | 18 | 59 |
| In-8° | A | 1 | 1178 | In-4° | B | 1 | 1197 |
| » | » | 2 | 2584 | » | » | 2 | 44 |
| » | » | 3 | 2587 | » | » | 3 | 1198 |
| » | » | 4 | 2593 | » | » | 4 | 57 |
| » | » | 5 | 2589 | » | » | 5 | 66 |
| » | » | 6 | 3399 | » | » | 6 | 1193 |
| » | » | 7 | 3398 | » | » | 7 | 65 |
| In-fol. | Aa | 1 | 1030 | » | » | 8 | 1204 |
| » | » | 2 | 2280 | » | » | 9 | 1208 |
| » | » | 3 | 1118 | » | » | 10 | 1209 |
| » | » | 4 | 1064 | » | » | 11 | 33 |
| » | » | 5 | 3352 | » | » | 12 | 1131 |
| » | » | 6 | B. N. ms. ar. | » | » | 13 | 1200 |
| | | | 2892 | » | » | 14 | 1213 |
| In-4° | Aa | 1 | 3401 | » | » | 15 | 1202 |
| » | » | 2 | 2237 | » | » | 16 | 1207 |
| » | » | 3 | 1037 | » | » | 17 | 1414 |
| » | » | 4 | 2236 | » | » | 18 | 1206 |
| » | » | 5 | 2235 | » | » | 19 | 1370 |
| » | » | 6 | 2262 | » | » | 20 | 1199 |
| In-8° | Aa | 1 | 3100 | » | » | 21 | 1201 |
| In-fol. | B | 1 | 28-31 | In-8° | B | 1 | B. N. (?) |
| » | » | 2 | 41-42 | » | » | 2 | ? |
| » | » | 3 | 43 | » | » | 3 | 2611 |

[1] Pour les observations auxquelles donne lieu cette table de concordance, voir la note de la page CXV.

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-8° | B | 4 | 2591 | In-fol. | Cc | 2 | 344 |
| In-fol. | Bb | 1 | 1054 | » | » | 3 | 572 |
| » | » | 2 | 1062 | » | » | 4 | 371 |
| » | » | 3 | 1051 (?) | » | » | 5 | 3345 |
| » | » | 4 | 1070 | » | » | 6 | 3343 |
| » | » | 5 | 1044 | In-4° | Cc | 1 | 1629 |
| » | » | 6 | ? | » | » | 2 | 1826 |
| » | » | 7 | 1053 ou 2576 | » | » | 3 | 1825 |
| » | » | 8 | 1050 | » | » | 4 | 1848 |
| In-4° | Bb | 1 | 2575 | In-fol. | D | 1 | 577 |
| » | » | 2 | 2200 | » | » | 2 | 671 |
| » | » | 3 | 2284 | » | » | 3 | 362 |
| » | » | 4 | 2294 | » | » | 4 | 1662 |
| » | » | 5 | 2292 | » | » | 5 | 364 |
| In-8° | Bb | 1 | 2521 | In-4° | D | 1 | 1659 |
| » | » | 2 | 3143 | » | » | 1* | 1345-1346 |
| In-fol. | C | 1 | 166 | » | » | 2 | 1660 |
| » | » | 2 | 3248-3249 | » | » | 3 | 1676 |
| » | » | 3 | 3238 | » | » | 4 | 1664 |
| » | » | 4 | 366 | » | » | 5 | 1666 |
| » | » | 5 | 3342 | » | » | 6 | 1839 |
| » | » | 6 | 1677 | » | » | 7 | 1632 |
| In-4° | C | 1 | 1341 | » | » | 8 | 1451 |
| » | » | 2 | 3341 | » | » | 9 | 1842 |
| » | » | 3 | 1347 | In-8° | D | 1 | 2960 |
| » | » | 4 | 1515 | » | » | 2 | 2959 |
| » | » | 5 | 1686 | » | » | 3 | 2768 |
| » | » | 6 | 3358 | » | » | 4 | 3019 |
| » | » | 7 | 3359 | In-fol. | Dd | 1 | 574 |
| » | » | 8 | 1645 | » | » | 2 | 594 |
| » | » | 9 | 2967 | » | » | 3 | 599-600 |
| » | » | 10 | 1642 | » | » | 4 | 595 |
| » | » | 11 | 582 | » | » | 5 | 602-606 |
| » | » | 12 | 1667 | » | » | 6 | 596-597 |
| In-8° | C | 1 | 2965 | » | » | 7 | 598 |
| » | » | 1* | 2963 | » | » | 7* | 647 |
| » | » | 2 | 2968 | » | » | 8 | 611-614 |
| » | » | 2* | 2966 | » | » | 8* | 288 |
| » | » | 3 | 2974 | » | » | 9 | 608 |
| » | » | 4 | 2970 | » | » | 9* | 280 |
| » | » | 5 | 2990 | » | » | 10 | 575 |
| » | » | 5* | 2977 | » | » | 10* | 3260-3261 |
| » | » | 6 | 2738 | » | » | 11 | 593 |
| » | » | 7 | 3012 | » | » | 12 | 659 |
| » | » | 8 | 2964 | » | » | 13 | 644 |
| » | » | 8* | 2972 | » | » | 14 | 576 |
| » | » | 9 | 1645 | » | » | 15 | 727 |
| » | » | 10 | 2989 | » | » | 16 | 519 |
| In-fol. | Cc | 1 | Imprimé : OE | » | » | 17 | 946 |
| | | | XVe s. 148 | » | » | 18 | 347 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-fol. | Dd | 19 | 276-279 | In-4° | F | 4 | 1371 |
| » | » | 20 | 829 | » | » | 5 | 2785 |
| » | » | 21 | 667 | » | » | 6 | 2752 |
| » | » | 22 | 937 | In-8° | F | 1 | 2602 |
| In-4° | Dd | 1 | 1840 | In-fol. | Ff | 1 | 673 |
| » | » | 2 | 1841 | » | » | 2 | 672 |
| » | » | 3 | 1635 | » | » | 3 | 520 ou 522 (?) |
| » | » | 4 | 1835 | » | » | 4 | 853-854 |
| » | » | 5 | 1853 | In-fol. | G | 1 | 54 |
| » | » | 6 | 1852 | » | » | 2 | 218 |
| » | » | 7 | 1490 | » | » | 3 | 219 |
| » | » | 8 | 1891 | » | » | 4 | 214 |
| » | » | 8* | 651 | » | » | 5 | 211 |
| » | » | 9 | 1889 | » | » | 6 | 215 |
| » | » | 10 | 1876 | » | » | 7 | 224 |
| » | » | 11 | 677 | » | » | 8 | 225-227 |
| » | » | 12 | ? | » | » | 9 | 228 |
| » | » | 13 | 1648 | » | » | 9* | 64 |
| » | » | 14 | 1647 | » | » | 10 | 223 |
| » | » | 14* | 1291 | » | » | 11 | 234 |
| » | » | 15 | 1885-1888 | » | » | 12 | 242 |
| » | » | 16 | 3078 | » | » | 13 | 239 |
| » | » | 17 | 2766 | In-4° | G | 1 | 1351 |
| » | » | 18 | 1436 | » | » | 1* | 1354 |
| » | » | 19 | 1855 | » | » | 2 | 1360 |
| » | » | 20 | 1636 et 1646 | » | » | 2* | 1358 |
| » | » | 20* | 1639 | » | » | 2** | 1356 |
| » | » | 20** | 1687 | » | » | 2*** | 2756 |
| » | » | 21 | 1688 | » | » | 2**** | 2764 |
| » | » | 22 | 1850 | » | » | 3 | 229 |
| In-8° | Dd | 1 | 1872 | » | » | 4 | 232 |
| » | » | 2 | 3024 | » | » | 5 | 1366 |
| » | » | 3 | ? | » | » | 6 | 235 |
| » | » | 4 | 1897 | » | » | 7 | 236 |
| » | » | 5 | 3022 | » | » | 8 | 1363 |
| » | » | 6 | 3021 | » | » | 9 | 1369 |
| In-fol. | E | 1 | 486 | In-8° | G | 1 | 2757 |
| In-4° | E | 1 | 1743 | » | » | 2 | 1397 |
| In-8° | E | 1 | 2993 | In-fol. | Gg | 1 | 775 |
| » | » | 2 | 1744 | » | » | 2 | 3396 |
| In-fol. | Ee | 1 | 516 | » | » | 3 | ? |
| In-4° | Ee | 1 | Disparu. | » | » | 4 | 1128 |
| In-fol. | F | 1 | 136-137 | » | » | 5 | 3356? |
| » | » | 2 | 135 | » | » | 6 | 856 |
| » | » | 3 | 233 | » | » | 7 | 857 |
| » | » | 4 | 210 | » | » | 8 | 525 (?) |
| » | » | 5 | 3394 | » | » | 9 | Disparu. |
| In-4° | F | 1 | 1353 | » | » | 10 | 845 |
| » | » | 2 | 207 | » | » | 11 [6 | 777 |
| » | » | 3 | 208 | | dans le ms.] | | |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-fol. | Gg | 12 et 13 | Disparus. | In-fol. | Ii | 17 | 787 |
| In-4° | Gg | 1 | 2577 | » | » | 18 | 791 |
| » | » | 2 | 3348 | » | » | 19 | 837 |
| » | » | 3 | 1847 | » | » | 20 | 182 |
| In-fol. | H | 1 | 250 | » | » | 21 | 851 |
| » | » | 2 | 249 | » | » | 22 | 800 |
| » | » | 3 | 562 | » | » | 23 | 847 |
| » | » | 4 | 563 | » | » | 24 | 855 |
| » | » | 5 | 1423 | » | » | 25 | 1999 |
| » | » | 6 | 252 | » | » | 26 | 591 |
| » | » | 7 | 248 | » | » | 27 | 815 |
| » | » | 8 | 238 | » | » | 28 | 834 |
| » | » | 9 | 241 | » | » | 29 | 788 |
| » | » | 10 | 260-263 | » | » | 30 | 789 |
| » | » | 11 | 256 | » | » | 31 | 2023 |
| » | » | 12 | 571 | » | » | 32 | 590 |
| » | » | 13 | 570 | » | » | 33 | 2001 |
| » | » | 14-15 | 265-266 | » | » | 34 | 1121 |
| » | » | 16 | 264 | » | » | 35 | 1167 |
| In-4° | H | 1 | 1402 | » | » | 36 | 1998 |
| » | » | 1* | 1396 | In-4° | Ii | 1 | 2495 |
| » | » | 2 | 1406 | » | » | 2 | 2123 |
| » | » | 3 | 1472 | » | » | 3 | 3036 |
| » | » | 4 | 2490 | » | » | 4 | 2022 |
| » | » | 5 [4 | 1408 | » | » | 5 | 3034 |
| | dans le ms.] | | | » | » | 6 | 3366 |
| » | » | 6 | 1415-1417 | » | » | 6* | 2036 |
| » | » | 7 | 1249 | » | » | 7 | 2027 |
| In-8° | H | 1-5 | ? | » | » | 8 | Disparu. |
| In-fol. | I | 1 | 583 | » | » | 9 | ? |
| » | » | 2 | 295 | » | » | 10 | 1992 |
| In-4° | I | 1 | 1436 | » | » | 11 | 2021 |
| » | » | 2 | 674 | In-8° | Ii | 1 | 2029 |
| In-8° | I | 1 | 2812 | » | » | 2 | 3085 |
| In-fol. | Ii | 1 | 794 | In-fol. | KK | 1 | 521 |
| » | » | 2 | 778 | » | » | 2 | 3347 |
| » | » | 3 | 2000 | In-4° | KK | 1 | 1989 |
| » | » | 4 | 827 | » | » | 2 | 3363 |
| » | » | 5 | 841 | » | » | 3 | 3360 |
| » | » | 6 | 1993 | In-8° | KK | 1-2 | 3386-3387 |
| » | » | 7 | 805 | » | » | 3 | 3367 |
| » | » | 8 | 842 | In-fol. | L | 1 | 281 |
| » | » | 9 | 843 | » | » | 2 | 244 |
| » | » | 10 | 795 | » | » | 3 | 285 |
| » | » | 11 | 396 | In-4° | L | 1 | 1434 |
| » | » | 12 | 1994 | » | » | 1* | 1421 |
| » | » | 13 | 782 | » | » | 2 | 1467 |
| » | » | 14 | 785-786 | » | » | 3 | Disparu. |
| » | » | 15 | 796 | » | » | 3* | 1424 |
| » | » | 16 | 798 | » | » | 4 | 1422 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-4° | L | 5 | 1362 | In-4° | MM | 1 | 2447 |
| » | » | 6 | 1427-1428 | In-fol. | NN | 1 | 809-811 |
| » | » | 7 | 1429-1430 | In-4° | NN | 1 | 1797 |
| » | » | 8 | 1426 | In-fol. | O | 1 | 1056 |
| » | » | 9 | 1510 | » | » | 2 | 1025 |
| » | » | 10 | 1191, 1431 | » | » | 3 | 666 |
| » | » | 11 | 2787 | » | » | 4 | 1033 |
| In-8° | L | 1 | 2880 | In-4° | P | 1 | 2385 |
| » | » | 2 | 2788 | In-fol. | PP | 1 | 3349 |
| » | » | 3 | 2789 | In-4° | PP | 1 | 2121 |
| In-fol. | LL | 1 | 3355 | In-fol. | Q | 1 | 149 |
| In-4° | LL | 1 | 2028 | » | » | 2 | 565 |
| In-4° | M | 1 | 1465 | » | » | 3 | 90 |
| » | » | 2 | 2204 | » | » | 4 | 97 |
| » | » | 3 | 2217 | » | » | 5 | 91 |
| » | » | 4 | 2780 | » | » | 5* | 94 |
| » | » | 4* | 1450 | » | » | 6 | 108 |
| » | » | 5 | 1432 | » | » | 6* | 129 |
| » | » | 6 | 1433 | » | » | 7 | 106 |
| » | » | 7 | 2780 | » | » | 8 | 131 |
| » | » | 8 | 1439 | » | » | 9 | 118 |
| » | » | 9 | 1496 | » | » | 9* | 141 |
| In-8° | M | 1 | 2767 | » | » | 10 | 1276 |
| » | » | 2 | 2898 | » | » | 11 | 120 |
| » | » | 3 | 2879 | » | » | 12 | 144 |
| » | » | 4 | 2899 | » | » | 13 | 145 |
| » | » | 5 | 1494 | » | » | 14 | 566 |
| » | » | 6 | B. N., franç. | In-4° | Q | 1 | 1290 |
| | | | 25423 | » | » | 2 | 1259 |
| » | » | 7 | ? | » | » | 3 | 1252 |
| » | » | 8 | ? | » | » | 4 | 1280 |
| » | » | 9 | ? | » | » | 5 | 1293 |
| » | » | 10 | 2910-2911 | » | » | 6 | 1248 |
| » | » | 11 | 2908 | » | » | 7 | 146 |
| » | » | 12 | 2909 | » | » | 8 | 1271 |
| » | » | 13 | ? | » | » | 9 | 1250 |
| » | » | 14 | 2875 | » | » | 10 | 1256 |
| » | » | 15 | ? | » | » | 11 | 1272 |
| » | » | 16 | 2925 | » | » | 12 | 1265-1266 |
| » | » | 17 | 2883 | » | » | 13 | 1279 |
| » | » | 18 | 2903 | » | » | 14 | Imprimé : OE |
| » | » | 19 | 2887 | | | | XV$^e$ s. 288 |
| » | » | 20 | 2828-2863 | » | » | 15 | 1274 |
| » | » | 21 | 2904 | » | » | 16 | 2713 |
| » | » | 22 | 2889 | » | » | 17 | 147 |
| » | » | 23 | 2886 | » | » | 18 | 110 |
| » | » | 24 | 2784 (?) | » | » | 19 | 2698 |
| » | » | 25 | 2902 | » | » | 20 | ? |
| In-fol. | MM | 1 | 935 | » | » | 21 | Imprimé : OE |
| » | » | 2 | 936 | | | | XV$^e$ s 285 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° | Q | 22 | ? |
| » | » | 23 | 1277 (?) |
| » | » | 24 | 1655 |
| » | » | 25 | 2695 |
| » | » | 26 | 2699 |
| » | » | 27 | 2634 |
| » | » | 28 | 2635 |
| » | » | 29 | 2678 |
| » | » | 30 | 2310 |
| In-8° | Q | 1 | 1263-1264 |
| » | » | 2 | 2624-2625 |
| » | » | 3 | 2629 |
| » | » | 4 | 2681 |
| » | » | 5 | 2641 |
| » | » | 6 | 2617 |
| » | » | 7 | 2719 |
| » | » | 8 | 3403 (?) |
| » | » | 9 | 1286 |
| » | » | 10 | 2626 |
| » | » | 11 | 2614 |
| » | » | 11* | 2692 |
| » | » | 12 | 1251 |
| » | » | 13 | 2616 et 2742 |
| » | » | 14 | 2720 |
| » | » | 15 | 2722 |
| » | » | 16 | 2615 |
| » | » | 17 | 2630 |
| » | » | 18 | 2633 |
| » | » | 19 | 1285 |
| » | » | 20 | 3198 |
| » | » | 21 | 1298 |
| » | » | 22 | Imprimé : OE |
| » | » | | XVe s. 370 |
| » | » | 22* | Imprimé : OE |
| » | » | | XVe s. 371 |
| » | » | 23 | 2621 |
| » | » | 23* | 3403 |
| » | » | 24 | 2723 |
| » | » | 25 | 2622 |
| » | » | 26 | 1205 |
| In-fol. | RR | 1 | 553-556 |
| » | » | 2 | 587 |
| » | » | 3 | 550 |
| » | » | 4 | 551 |
| » | » | 5 | ? |
| » | » | 6 | 558 |
| » | » | 7 | 546 |
| » | » | 8 | 610 |
| » | » | 9 | 561 |
| » | » | 10 | 814 |
| In-4° | RR | 1 | 1882 |
| » | » | 2 | 1831 |
| » | » | 3 | Imprimé dis- |
| | | | paru. |
| » | » | 4 | 2024 |
| » | » | 5 | 2118 |
| » | » | 6 | 1504 |
| » | » | 7 | 2005-2006 |
| » | » | 7* | 2395 |
| » | » | 8 | 1828 |
| » | » | 8* | 1793 |
| » | » | 9 | 1283 |
| » | » | 9* | 737 |
| » | » | 10 | 1830 |
| In-8° | RR | 1 | 3015 |
| » | » | 2 | 3013 |
| » | » | 3 | ? |
| In-4° | S | 1 | 2413 |
| » | » | 2 | 2393 |
| » | » | 3 | 2386 |
| » | » | 4 | 2219 |
| In-8° | S | 1 | ? |
| » | » | 2 | 3201 |
| » | » | 3 | 3194 |
| In-fol. | T | 1 | 1130 |
| » | » | 2 | Disparu. |
| » | » | 3 | Disparu. |
| » | » | 4 | Disparu. |
| » | » | 5 | 1126 |
| » | » | 6 | 3376 |
| » | » | 7 | Disparu. |
| In-4° | T | 1 | Imprimé : OE |
| | | | XVe s. 268 |
| » | » | 2 | 3400 |
| » | » | 3 | Disparu |
| » | » | 3* | 3220 |
| » | » | 4 | 1127 |
| » | » | 5 | Disparu. |
| » | » | 6 | Disparu. |
| » | » | 7 | Disparu. |
| » | » | 8 | Disparu. |
| » | » | 9 | 3374 |
| » | » | 10 | 2202 |
| » | » | 11 | Disparu. |
| » | » | 12 | 2414 |
| » | » | 13 | 2441 |
| » | » | 14 | 2408 |
| » | » | 15 | 2437-2438 |
| In-8° | T | 1 | 3093 |
| » | » | 2 | 3199 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-fol. | V | 1 | 1142 | In-4° | X | 5 | Imprimé : OE XV^e s. 280 |
| » | » | 2 | 3339 | | | | |
| » | » | 3 | 254 | » | » | 6 | 2267 |
| » | » | 4 | 3368 | In-8° | X | 1 | 2997 |
| » | » | 5 | Disparu. | » | » | 2 | ? |
| In-4° | V | 1 | ? | In-fol. | Y | 1 | 3351 |
| » | » | 2 | 3373 ou 3382 | » | » | 2 | 257 |
| In-fol. | X | 1 | 1028 | » | » | 3 | 850 |
| » | » | 2 | 1029 | » | » | 4 | Disparu. |
| » | » | 3 | 1145 | » | » | 5 | 1017 |
| » | » | 4 | 1015 | In-fol. | Z | 1 | Disparu. |
| » | » | 5 | 2211 | » | » | 2 | 1071 |
| » | » | 6 | 1032 | In-4° | Z | 1 | 3379 |
| » | » | 7 | 1125 | » | » | 2 | 2019 |
| In-4° | X | 1 | ? | » | » | 3 | 3365 |
| » | » | 2 | 2207, 2208 et 3088 | In-fol. | & | 1 | 965 |
| | | | | » | » | 2 | 964 |
| » | » | 3 | 2209 | » | » | 3 | 939 |
| » | » | 4 | 2210 | » | » | 4 | 962 |
| | | | | In-4° | & | 1 | 2494 |

Le Catalogue ms. nº 952, dressé entre les années 1710 et 1719 sous la direction présumée du P. Gillet (cf. ci-dessus, p. XCIV-XCV), a été le seul en usage à Sainte-Geneviève jusqu'en 1793 environ (cf. la Concordance nº II). Les notices qu'il contient étant parfois très laconiques et les cotes qu'il indique ayant été souvent effacées dans les manuscrits mêmes, il ne m'a pas toujours été possible d'identifier ces manuscrits. De là vient que, dans la colonne réservée aux n^os actuels, on rencontre assez fréquemment des ? en face desdites cotes. Ces ? ne signifient donc pas nécessairement que le manuscrit ait disparu de la Bibliothèque.

Dans mon relevé des cotes du Catalogue ms. nº 952, je n'ai pas conservé l'ordre qui a été suivi dans ce Catalogue et que j'ai indiqué ci-dessus (p. XCV). J'ai adopté un ordre rigoureusement alphabétique, en rapprochant de plus, sous chaque lettre, les trois grandes séries établies d'après le format des volumes (in-fol., in-4° et in-8°). On trouvera donc tout d'abord l'indication de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la lettre A, puis de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la double lettre Aa, puis de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la lettre B, puis de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la double lettre Bb, et ainsi de suite jusqu'à Z.

Il m'a semblé que c'était là le meilleur moyen de faciliter au lecteur la recherche des cotes anciennes, dont il voudrait connaître les succédanés dans le présent Catalogue.

Le sigle B. N., que l'on rencontrera quelquefois dans la colonne des numéros actuels, désigne la Bibliothèque nationale et s'applique à des mss. orientaux, qui, en l'année 1860, ont été transférés de Sainte-Geneviève dans cet établissement.

## II

# CONCORDANCE

### DES NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968 (EXÉCUTÉ VERS 1793) AVEC LES NUMÉROS DU CATALOGUE ACTUEL [1].

Le Catalogue ms. n° 968 est, je le rappelle, celui dont les cotes sont indiquées entre crochets à côté des numéros assignés aux manuscrits dans le présent Catalogue. Quelques volumes ayant changé plusieurs fois de cotes depuis la fin du XVIII$^{e}$ siècle, seule la plus récente de ces cotes figure entre les crochets, et la mention des cotes antérieures a été placée à la fin de la description même du manuscrit. Dans la Concordance qui suit, on a cru devoir noter ces changements successifs de cotes, plutôt que de renvoyer tout de suite au numéro actuel sans donner les intermédiaires. Ainsi, pour le ms. n° 2296, qui a porté successivement, dans l'ancien système de classement, les cotes : in-4° V f., 8$^{2}$ et in-4° Z f., 17, j'ai libellé mes concordances de la façon suivante :

**In-4° V f., 8$^{2}$** dev[enu], **in-4° Z f. 17.**
**In-4° Z f., 17 = 2296.**

De cette façon on évitait de troubler le lecteur, qui, sans cela, se fût étonné peut-être de rencontrer des renvois au même numéro du Catalogue actuel pour des manuscrits ayant porté des cotes différentes dans l'ancien classement, et qui, d'autre part, eût pu croire à une erreur en ne trouvant pas dans les crochets, à côté du numéro actuel, l'ancienne cote indiquée par la Table de concordance.

En ce qui concerne l'énumération des cotes anciennes, j'ai procédé suivant le même système que dans ma première table de concordance, en m'en tenant à un ordre strictement alphabétique et en rapprochant les trois grandes séries établies d'après le format des volumes.

Comme pour cette première table, le sigle B. N., que l'on rencontrera quelquefois dans la colonne des n$^{os}$ actuels, désigne la Bibliothèque nationale et s'applique à des manuscrits orientaux qui y ont été transférés en 1860. J'ai dit ci-dessus (p. LXXXVI) pourquoi il m'avait été impossible de retrouver les n$^{os}$ actuels du plus grand nombre de ces manuscrits dans la collection dont ils font partie aujourd'hui.

La présente table est consacrée uniquement aux manuscrits de l'*Ancien fonds*. Quant à la concordance des manuscrits du *Supplément*, elle sera donnée ci-dessous, dans la table n° III.

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-fol. A a. 16-16$^{2}$ | 3392-3393 | In-fol. A i. 1 | 3341 |
| In-fol. A f. 1-1$^{2}$ | 20-21 | » » 2 | 3342 |
| » » 2 | 22 | » » 3 | 3343 |
| » » 3 | 23 | » » 4 | 3344 |
| » » 4 | 24 | » » 5 | 3345 |
| In-4° A f. 1 | 1194 | » » 5$^{2}$ | 3346 |
| In-8° A f. 1 | 2590 | » » 6 | 3347 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-fol. A i. $6^2$ | 3348 | In-fol. A l. 2 | 3 |
| » » 7 | 3349 | » » $3$-$3^3$ | 4-6 |
| » » 8 | 3350 | » » 4 | 7 |
| » » 9 | 3351 | » » $5$-$5^3$ | 8-10 |
| » » 10 | 3352 | » » $6$-$6^2$ | 11-12 |
| » » 11 | 3353 | » » 7 | 13 |
| » » 12 | 3354 | » » 8 | 14 |
| » » 13 | 3355 | » » $8^2$ | 15 |
| » » 14 | Disparu. | » » 9 | 16 |
| » » 15 | 3356 | » » 10 dev. | In-fol. B l. $34^2$ |
| » » 16 | 3357 | » » 11 | 17 |
| In-4° A i. 1 | 3358 | » » 12 | 18 |
| » » 2 | 3359 | » » $12^2$ | 19 |
| » » 3 | 3360 | In-4° A l. 1 | 1176 |
| » » 4 | 3361 | » » 2 | 1177 |
| » » 5 | 3362 | » » $2^2$ | 1178 |
| » » 6 | 3363 | » » 3 | 1179 |
| » » $6^2$ | 3364 | » » 4 | 1180 |
| » » 7 | 3365 | » » 5 | 1181 |
| » » $7^2$ | 3366 | » » 6 | 1182 |
| » » 8 | 3367 | » » 7 | 1183 |
| » » $8^2$ | 3368 | » » 8 | 1884 |
| » » 9 | Disparu. | » » 9 | 1185 |
| » » 10 | 3369 | » » 10 | 1186 |
| » » 11 | 3370 | » » 11 | 1187 |
| » » 12 | 3371 | » » 12 | 1188 |
| » » 13 | 3372 | » » 13 | 1189 |
| » » 14 | 3373 | » » 14 | 1190 |
| » » 15 | 3374 | » » 15 | 1191 |
| » » 16 | 3375 | » » 16 | 1192 |
| » » 17 | 3376 | » » 17 | 1193 |
| » » $17^2$ | 3377 | In-8° A l. 1 | 2584 |
| » » 18 | 3378 | » » 2 dev. | In-4° A l. $2^2$ |
| » » 19 | 3379 | » » 3 | 2585 |
| » » $19^2$ | 3380 | » » 4 | 2586 |
| » » 20 | 3381 | » » 5 | 2587 |
| » » 21 | 3382 | » » 6 | 2588 |
| In-8° A i. 1 | 3383 | » » 7 | 2589 |
| » » 2 | 3384 | In-fol. A o. 1 | B. N. |
| » » 3 | 3385 | » » 2 | B. N., ms. |
| » » 4 | 3386 | | arabe 1473 |
| » » 5 dev. | In-4° A i $6^2$ | » » $2^2$. | 3394 |
| » » 6 | 3387 | » » $2^3$. | 3395 |
| » » 7 dev. | In-4° A i 7 | » » 3 | B. N., ms. |
| » » 8 dev. | In-4° A i 8 | | arabe 2892 |
| » » 9 | 3388 | » » 4 | B. N. |
| » » $9^2$ | 3389 | » » 5 | » |
| » » 10 | 3390 | » » 6 | » |
| » » 11 | 3391 | » » 7 | 3396 |
| In-fol. A l. $1$-$1^2$ | 1-2 | In-4° A o. 1 | B.N. |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° A o. 2 | B. N. | In-8° B f. 7 | 2609 |
| » » 3 | » | » » 8 | 2610 |
| » » 4 | » | » » 9 | 2611 |
| » » 5 | » | In-fol. B l. 1 | 26 |
| » » 6 | » | » » 2 | 27 |
| » » 7 | B. N. Suppl. | » » 3-$3^4$ | 28-31 |
| | persan 776 | » » 4 | 32 |
| » » 8 à 33 | B. N. | » » 5 | 33 |
| » » $33^2$ | 3397 | » » 6 | 34 |
| » » 34 | 3398 | » » 7 | 35 |
| » » 35 | 3399 | » » 8-$8^2$ | 37-38 |
| » » 36 | 3400 | » » 9-$9^2$ | 39-40 |
| » » 37 | 3401 | » » 10-$10^2$ | 41-42 |
| » » $37^2$ | 3402 | » » 11 | 43 |
| In-8° A o. 1 | 3403 | » » 12 | 44 |
| » » $1^2$ | 3404 | » » 13 | 45 |
| » » 2 | 3405-3406 | » » 14 | 46 |
| » » $2^2$ | 3407 | » » 15 | 47 |
| » » 3 | 3408 | » » 16-$16^5$ | 49-53 |
| » » 3* | B. N. | » » 17 dev. | In-fol. B l. 16 |
| » » 4 | 3409 | » » 18 | 54 |
| » » 4* | B. N. | » » 19 | 55 |
| » » sans n° [5] | » | » » 20 | 56 |
| » » » [6] | » | » » 21 | 57 |
| » » 7-8 | » | » » $21^2$ | 58 |
| » » 9 | B. N. Suppl. | » » 22 | 59 |
| | turc 816 | » » 23 | Vacant. |
| » » 10 | B. N. | » » 24 | 60 |
| » » sans n° [11] | » | » » 25 | 61 |
| In-fol. B f. 1-$1^4$ | 81-85 | » » 26 | 62 |
| » » 2-$2^2$ | 86-87 | » » 27 | 63 |
| » » 3 | 88 | » » 28 | 48 |
| In-4° B f. 1 | 1213 | » » 29 | 64 |
| » » 2-$2^3$ | 1214-1216 | » » 30 | 65 |
| » » 3 | 1217 | » » 31 | 66 |
| » » 4-$4^2$ | 1218-1219 | » » 32 | 67 |
| » » 5-$5^6$ | 1220-1225 | » » $32^2$ | 68 |
| » » $5^7$ | 1226 | » » 33 | 36 |
| » » $5^8$ | 1227 | » » 34 | 69 |
| » » 6 | 1228 | » » $34^2$ | 70 |
| » » 7 | 1229 | » » 35 | 71 |
| » » 8 | 1230 | » » 36 | 72 |
| » » 9 | 1231 | » » 37 | 73 |
| » » 10-$10^3$ | 1232-1235 | » » 38 | 74 |
| In-8° B f. 1 | 2602 | » » 39 | 75 |
| » » 2-$2^2$ | 2603-2604 | » » 40 | 76 |
| » » 3 | 2605 | » » 41 | 77 |
| » » 4 | 2606 | » » 42 | 78 |
| » » 5 | 2607 | » » 43 | 79 |
| » » 6 | 2608 | » » 44 | 80 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|
| In-4° | B l. | 1 | | 1195 |
| » | » | 2 | | 1196 |
| » | » | 3 | | 1197 |
| » | » | 4 | | 1198 |
| » | » | 5 | | 1199 |
| » | » | 6 | | 1200 |
| » | » | 7 | | 1201 |
| » | » | 8 | | 1202 |
| » | » | 9 | | 1203 |
| » | » | 10 | | 1204 |
| » | » | 11 | | 1205 |
| » | » | 12 | | 1206 |
| » | » | 13 | | 1207 |
| » | » | 14 | | 1208 |
| » | » | 15 | | 1209 |
| » | » | 16 | | 1210 |
| » | » | 17 | | 1211 |
| » | » | 18 | | 1212 |
| In-8° | B l. | 1 | | 2591 |
| » | » | 2 | | 2592 |
| » | » | 3 | | 2593 |
| » | » | 4-4[4] | | 2594-2597 |
| » | » | 5 | | 2598 |
| » | » | 6 | | 2599 |
| » | » | 7 | | 2600 |
| » | » | 8 | | 2601 |
| In-fol. | BB f. | 1 | | 153 |
| In-4° | BB f. | 1 | | 1298 |
| » | » | 1[2] | | 1299 |
| » | » | 2 | | 1300 |
| » | » | 3 | | 1301 |
| » | » | 4 | | 1302 |
| In-8° | BB f. | 1 | | Imprimé : in-8° D. 21 (réserve) |
| » | » | 2 | | 2734 |
| » | » | 3 | | 2735 |
| » | » | 4 | | 2736 |
| » | » | 5 | | 2737 |
| » | » | 6 | dev. | In-4° BB f. 4 |
| » | » | 7 | | 2738 |
| » | » | 7[2] | | 2739 |
| » | » | 8 | | 2740 |
| In-fol. | BB l. | 1 | | 90 |
| » | » | 2 | | 91 |
| » | » | 3 | | 92 |
| » | » | 4 | | 93 |
| » | » | 5 | | 94 |
| » | » | 6 | | 95 |
| » | » | 7 | | 96 |
| » | » | 8 | | 97 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|
| In-fol. | BB l. | 9 | | 98 |
| » | » | 10 | | 99 |
| » | » | 10[2] | | 100 |
| » | » | 10[3] | | 101 |
| » | » | 11 | | 102 |
| » | » | 12 | | 103 |
| » | » | 13 | | 104 |
| » | » | 14 | | 105 |
| » | » | 15 | | 106 |
| » | » | 16 | | 107 |
| » | » | 17 | | 108 |
| » | » | 18 | | 109 |
| » | » | 19 | | 110 |
| » | » | 20 | | 111 |
| » | » | 21 | | 112 |
| » | » | 22 | | 113 |
| » | » | 23 | | 114 |
| » | » | 24 | | 115 |
| » | » | 25 | | 116 |
| » | » | 26 | | 117 |
| » | » | 27 | | 118 |
| » | » | 28 | dev. | In-fol. B l. 35 |
| » | » | 29 | | 119 |
| » | » | 30 | | 120 |
| » | » | 31 | | 121 |
| » | » | 32 | | 122-123 |
| » | » | 33 | | 124 |
| » | » | 34 | | 125 |
| » | » | 35 | | 126 |
| » | » | 36 | | 127 |
| » | » | 37 | | 128 |
| » | » | 38 | | 129 |
| » | » | 39 | | 130 |
| » | » | 40 | | 131 |
| » | » | 41 | | 132 |
| » | » | 42 | dev. | In-4° BB l. 42 |
| » | » | 42[2] | dev. | In-4° BB l. 42[2] |
| » | » | 42[3] | | 133 |
| » | » | 43 | | 134 |
| » | » | 44 | | 135 |
| » | » | 45-45[2] | | 136-137 |
| » | » | 46 | | 138 |
| » | » | 47 | | 139 |
| » | » | 47[2] | | 140 |
| » | » | 48 | | 141 |
| » | » | 49 | | 142 |
| » | » | 50 | | 143 |
| » | » | 51 | | 144 |
| » | » | 52 | | 145 |
| » | » | 53 | | 146 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-fol. BB l. 54 dev. | In-4° BB l. 44 | In-4° BB l. $42^2$ | 1293 |
| » » $55^1$ | 147 | » » 43 | 1294 |
| » » 56 | 148 | » » $43^2$ | 1295 |
| » » 57 | 149 | » » 44 | 1296 |
| » » 58 | 150 | » » 45 | 1297 |
| » » 59 | 151 | In-8° BB l. 1 | 2613 |
| » » 60 | 152 | » » 2 | 2614 |
| In-4° BB l. 1 | 1248 | » » 3 | 2615 |
| » » 2 | 1249 | » » 4 | 2616 |
| » » 3 | 1250 | » » 5 | 2617 |
| » » 4 | 1251 | » » 6 | 2618 |
| » » 5 | 1252 | » » 7 | 2619 |
| » » 6 | 1253 | » » 8 | 2620 |
| » » 7 | 1254 | » » 9 | 2621 |
| » » $7^2$ | 1255 | » » 10 | 2622 |
| » » 8 | 1256 | » » 11 | 2623 |
| » » 9 | 1257 | » » $12\text{-}12^2$ | 2624-2625 |
| » » 10 | 1258 | » » 13 | 2626 |
| » » 11 | 1259 | » » 14 | 2627 |
| » » 12 | 1260 | » » 15 | 2628 |
| » » 13 | 1261 | » » 16 | 2629 |
| » » 14 | 1262 | » » 17 | 2630 |
| » » $15\text{-}15^2$ | 1263-1264 | » » 18 | 2631 |
| » » $16\text{-}16^2$ | 1265-1266 | » » 19 | 2632 |
| » » 17 | 1267 | » » 20 | 2633 |
| » » 18 | 1268 | » » $21\text{-}21^2$ | 2634-2635 |
| » » 19 | 1269 | » » 22 | 2636 |
| » » 20 | 1270 | » » $23\text{-}23^2$ | 2637-2638 |
| » » 21 | 1271 | » » 24 | 2639 |
| » » 22 | 1272 | » » $24^2$ | 2640 |
| » » 23 | 1273 | » » 25 | 2641 |
| » » 24 | 1274 | » » 26 | 2642 |
| » » 25 | 1275 | » » 27 | 2643 |
| » » 26 | 1276 | » » 28 | 2644 |
| » » 27 | 1277 | » » 29 | 2645 |
| » » 28 | 1278 | » » $29^2$ | 2646 |
| » » 29 | 1279 | » » 30 | 2647 |
| » » 30 | 1280 | » » 31 | 2648 |
| » » 31 | 1281 | » » 32 | 2649 |
| » » 32 | 1282 | » » 33 dev. | In-4° BB l. $43^2$ |
| » » 33 | 1283 | » » 34 | 2650 |
| » » 34 | 1284 | » » $34^2\text{-}34^3$ | 2651-2652 |
| » » 35 | 1285 | » » 35 | 2653 |
| » » 36 | 1286 | » » 36 | 2654 |
| » » 37 | 1287 | » » $36^2$ | 2655 |
| » » 38 | 1288 | » » 37 | 2656 |
| « » 39 | 1289 | » » 38 | 2657 |
| » » 40 | 1290 | » » 39 | 2658 |
| » » 41 | 1291 | » » $39^2$ | 2659 |
| » » 42 | 1292 | » » 40 | 2660 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-8° BB l. 41 | 2661 | In-8° BB l. 85 | 2714 |
| » » $42\text{-}42^{2}$ | 2662-2663 | » » 86 | 2715 |
| » » 43 | 2664 | » » 87 | 2716 |
| » » 44 | 2665 | » » $88\text{-}88^{2}$ | 2717-2718 |
| » » $45\text{-}45^{2}$ | 2666-2667 | » » 89 | 2719 |
| » » 46 | 2668 | » » 90 | 2720 |
| » » $46^{2}$ | 2669 | » » 91 | 2721 |
| » » $46^{3}$ | 2670 | » » 92 | 2722 |
| » » $46^{4}$ | 2671 | » » 93 | 2723 |
| » » 47 | 2672 | » » $93^{2}$ | 2724 |
| » » 48 | 2673 | » » 94 | 2725 |
| » » $48^{2}\text{-}48^{3}$ | 2674-2675 | » » 95 | 2726 |
| » » $49\text{-}49^{2}$ | 2676-2677 | » » 96 | 2727 |
| » » 50 dev. | In-4° BB l. 45 | » » 97 | 2728 |
| » » 51 | 2678 | » » 98 | 2729 |
| » » $51^{2}$ | 2679 | » » 99 | Vacant. |
| » » 52 | 2680 | » » 100 | Vacant. |
| » » 53 | 2681 | » » 101 | 2730 |
| » » 54 | 2682 | » » 102 | 2731 |
| » » 55 | 2683 | » » 103 | 2732 |
| » » 56 | 2684 | » » 104 | 2733 |
| » » 57 | 2685 | In-fol. C f. 1 | 172 |
| » » 58 | 2686 | » » 2 | 173 |
| » » 59 | 2687 | » » 3 | 174 |
| » » 60 | 2688 | » » 4 | 175 |
| » » 61 | 2689 | » » 5 | 176 |
| » » 62 | 2690 | » » 6 | 177 |
| » » 63 | 2691 | » » 7 | 178 |
| » » 64 | 2692 | » » 8 | 179 |
| » » 65 | 2693 | » » 9 | 180 |
| » » 66 | 2694 | » » 10 | 181 |
| » » $66^{2}$ | 2695 | » » 11 | 182 |
| » » 67 | 2696 | » » 12 | 183 |
| » » 68 | 2697 | » » 13 | 184 |
| » » 69 | 2698 | » » 14 | 185 |
| » » 70 | 2699 | » » 15 | 186 |
| » » 71 | 2700 | » » 16 | 187 |
| » » 72 | 2701 | » » 17 | 188 |
| » » 73 | 2702 | » » 18 | 189 |
| » » 74 | 2703 | » » 19 | 190 |
| » » 75 | 2704 | » » 20 | 191 |
| » » 76 | 2705 | » » 21 | 192 |
| » » 77 | 2706 | » » 22-23 | 193-194 |
| » » 78 | 2707 | » » 24 | 195 |
| » » 79 | 2708 | » » 25 | 196 |
| » » 80 | 2709 | » » 26 | 197 |
| » » 81 | 2710 | » » 27 | 198 |
| » » 82 | 2711 | » » 28 | 199 |
| » » 83 | 2712 | » » 29 | 200 |
| » » 84 | 2713 | » » 30-31 | 201-202 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-fol. | C f. | 32-33 | 203-204 | In-fol. | CC l. | 19 | 229 |
| In-4° | C f. | 1 | 1336 | » | » | 20 | 230 |
| » | » | $1^{2}$ | 1337 | » | » | 21 | Vacant. |
| » | » | $1^{3}$-$1^{6}$ | 1338-1341 | » | » | 22 | 231 |
| » | » | 2-3 | 1342-1343 | » | » | 23 | 232 |
| » | » | 4 | 1344 | » | » | 24 | 233 |
| » | » | 5-$5^{2}$ | 1345-1346 | » | » | 25 | 234 |
| » | » | 6 | 1347 | » | » | 26 | 235 |
| » | » | 7 | 1348 | » | » | 27 | 236 |
| » | » | 8 | 1349 | » | » | 28 | 237 |
| In-8° | C f. | 1 | 2751 | » | » | 29 | 238 |
| In-fol. | C l. | 1 | 166 | » | » | 30 | 239 |
| » | » | 2 | 167 | » | » | 31 | 240 |
| » | » | 3 | 168 | » | » | 32 | 241 |
| » | » | 4 | 169 | » | » | 33 | 242 |
| » | » | 5 | 170 | » | » | $33^{2}$ | 243 |
| » | » | 6 | 171 | » | » | 34 | 244 |
| In-4° | C l. | 1 | 1333 | » | » | 35 | 245 |
| » | » | 2 | 1334 | In-4° | CC l. | 1 | 1351 |
| » | » | 3 | 1335 | » | » | 2 | 1352 |
| In-8° | C l. | 1 | 2750 | » | » | 3 | 1353 |
| In-fol. | CC f. | 1 | 246 | » | » | 4 | 1354 |
| In-4° | CC f. | 1 | 1372 | » | » | 5 | 1355 |
| » | » | 2 | 1373 | » | » | 6 | Imprimé : OE |
| » | » | 3 | 1374 | | | | XV<sup>e</sup> s. $723^{2}$ |
| » | » | 4-$4^{5}$ | 1375-1379 | » | » | 7 | 1356 |
| » | » | 5 | 1380 | » | » | 8 | 1357 |
| » | » | 6 | 1381 | » | » | 9 | 1358 |
| In-8° | CC f. | 1-$1^{3}$ | 2759-2761 | » | » | 10 | 1359 |
| In-fol. | CC l. | 1 | 207 | » | » | 11 | 1360 |
| » | » | 2 | 208 | » | » | 12 | 1361 |
| » | » | 3 | 209 | » | » | 13 | 1362 |
| » | » | 4 | 210 | » | » | 14 | 1363 |
| » | » | 5 | 211 | » | » | 15 | 1364 |
| » | » | 6 | 212 | » | » | $15^{2}$ | 1365 |
| » | » | 7 | 213 | » | » | 16 | 1366 |
| » | » | 8 | 214 | » | » | 17 | 1367 |
| » | » | 9 | 215 | » | » | $17^{2}$ | 1368 |
| » | » | 10 | 216 | » | » | 18 | 1369 |
| » | » | 11 | 217 | » | » | 19 | 1370 |
| » | » | 12 | 218 | » | » | 20 | 1371 |
| » | » | 13 | 219 | In-8° | CC l. | 1 | 2752 |
| » | » | 14-$14^{2}$ | 220-221 | » | » | 2 | 2753 |
| » | » | 15 | 222 | » | » | 3-$3^{2}$ | 2754-2755 |
| » | » | 16 | 223 | » | » | 4 | 2756 |
| » | » | 17 | 224 | » | » | 5 | 2757 |
| » | » | 18 | 226 | » | » | 6 | 2758 |
| » | » | $18^{2}$ | 227 | In-fol. | D f. | 1 | 269 |
| » | » | $18^{3}$ | 225 | » | » | 2 | 270 |
| » | » | $18^{4}$ | 228 | » | » | 3 | 271 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-fol. D f. 4 | 272 | In-4° D f. 26 | 1495 |
| » » $4^2$ | 273 | » » 27 | 1496 |
| » » $4^3$ | 274 | » » 28 | 1497 |
| » » $4^4$ | 277 | » » 29 | 1498 |
| » » $4^5$ | 275 | » » 30 | 1499 |
| » » $4^6$ | 278 | » » 31 | 1500 |
| » » $4^7$ | 279 | » » $32$-$32^1$ | 1501-1502 |
| » » $4^8$ | 276 | » » 33 | 1503 |
| » » 5 | 280 | » » 34 | 1504 |
| » » 6 | 281 | » » 35 | 1505 |
| » » $7$-$7^2$-$7^3$ | 282-284 | » » 36 | 1506 |
| » » 8 | 285 | » » $37$-$37^3$ | 1507-1509 |
| » » 9 | 286 | » » 38 | 1510 |
| » » 10 | 287 | » » 39 | 1511 |
| » » $10^2$ | 288 | » » 40 | 1512 |
| » » $11$-$11^2$ | 289-290 | » » $40^2$ | 1513 |
| » » 12 | 291 | » » 41 dev. | In-4° D f. 49 (?) |
| » » 13 | 292 | » » 42 | 1514 |
| » » 14 | 293 | » » 43 | 1515 |
| » » 15 | 294 | » » 44 | 1516 |
| In-4° D f. $1$-$1^3$ | 1460-1462 | » » 45 | 1517 |
| » » 2 | 1463 | » » $46^2$ | 1518 |
| » » 3 dev. | In-fol. D f. 14 | » » $47$-$47^2$ | 1519-1520 |
| » » 4 | 1464 | » » 48 | 1521 |
| » » 5 | 1465 | » » 49 | 1522 |
| » » 6 dev. | In-fol. D f. 15 | » » 50 | 1523 |
| » » 7 | 1466 | » » 51 | 1524 |
| » » 8 | 1467 | » » 52 | 1525 |
| » » 9 | 1468 | » » 53 | 1526 |
| » » 10 | 1469 | In-8° D f. 1 | 2808 |
| » » 11 | 1470 | » » 2 | 2809 |
| » » 12 | 1471 | » » 3 dev. | In-8° D f. $34^2$ |
| » » 13 | 1472 | » » $3^2$ | 2810 |
| » » 14 | 1473 | » » 4 | 2811 |
| » » $15$-$15^6$ | 1474-1479 | » » 5 | 2812 |
| » » 16 | 1480 | » » 6 | 2813 |
| » » 17 | 1481 | » » 7 | 2814 |
| » » 18 | Vacant. | » » $8$-$8^3$ | 2815-2817 |
| » » 19 | 1482 | » » $8^4$-$8^5$ | 2818-2819 |
| » » $19^2$ | 1483 | » » $9$-$9^2$ | 2820-2821 |
| » » $19^3$ | 1484 | » » 10 | 2822 |
| » » $19^4$ | 1485 | » » 11 | 2823 |
| » » $19^5$ | 1486 | » » 12-13 | 2824-2827 |
| » » 20 | 1487 | » » $14$-$14^{36}$ | 2828-2863 |
| » » $20^2$-$20^3$ | 1488-1489 | » » $15$-$15^8$ | 2864-2871 |
| » » 21 | 1490 | » » 16 | 2872 |
| » » 22 | 1491 | » » 17 | 2873 |
| » » 23 | 1492 | » » 18 | 2874 |
| » » 24 | 1493 | » » $18^2$ | 2875 |
| » » 25 | 1494 | » » $19$-$19^2$ | 2876-2877 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|
| In-8° D f. 20 | 2878 |
| » » 21 | 2879 |
| » » $21^{2}$ | 2880 |
| » » 22 | 2881 |
| » » 23 | 2882 |
| » » 24 | 2883 |
| » » 25 | 2884 |
| » » 26 | 2885 |
| » » 27 | 2886 |
| » » 28 | 2887 |
| » » 29 | 2888 |
| » » 30 | 2889 |
| » » 31 | Vacant. |
| » » 32 | 2890 |
| » » 33 | 2891 |
| » » $34\text{-}34^{2}$ | 2892-2893 |
| » » 35 | 2894 |
| » » 36 | 2895 |
| » » 37 | 2896 |
| » » 38 dev. | In-8° D f. $19^{2}$ |
| » » 39 | 2897 |
| » » $39^{2}$ | 2898 |
| » » 40 | 2899 |
| » » 41 | 2900 |
| » » 42 | 2901 |
| » » 43 | 2902 |
| » » $43^{2}$ | 2903 |
| » » 44 | 2904 |
| » » 45 | 2905 |
| » » 46 | 2906 |
| » » $46^{1}$ | 2907 |
| » » 47 dev. | In-4° D f. 47 |
| » » 48 | 2908 |
| » » 49 | 2909 |
| » » 50 | 2910 |
| » » 51 | 2911 |
| » » 52 | 2912 |
| » » 53 | Vacant. |
| » » 54 dev. | In-8° D f. $39^{2}$ |
| » » 55 | 2913 |
| » » 56 | 2914 |
| » » $56^{2}$ | 2915 |
| » » 57 | 2916 |
| » » 58 | 2917 |
| » » 59 | 2918 |
| » » 60 | 2919 |
| » » $60^{2}$ | 2920 |
| » » $61\text{-}61^{2}$ | 2921-2922 |
| » » 62 | 2923 |
| » » 63 | 2924 |
| In-8° D f. 64 | 2925 |
| » » 65-66 | 2926-2927 |
| » » $66^{2}$ | 2928 |
| » » 67 | 2929 |
| » » 68 dev. | In-4° D f. $47^{2}$ |
| » » 69 | 2930 |
| » » 70 | 2931 |
| » » 71 | 2932 |
| » » $71^{2}$ | 2933 |
| » » 72 | 2934 |
| » » 73 | 2935 |
| » » 74 | 2936 |
| » » 75 | 2937 |
| » » $75^{2}$ | 2938 |
| » » 76 | 2939 |
| » » 77 | 2940 |
| » » 78 | 2941 |
| In-fol. D l. 1 | 248 |
| » » 2 | 249 |
| » » 3 | 250 |
| » » 4 | 251 |
| » » 5 | 252 |
| » » 6 | 253 |
| » » 7 | 254 |
| » » 8 | 255 |
| » » $8^{2}$ | 256 |
| » » 9 | 257 |
| » » 10 | 258 |
| » » 11 | 259 |
| » » $12\text{-}12^{4}$ | 260-263 |
| » » 13 | 264 |
| » » 14 | 265 |
| » » 15 | 266 |
| » » 16 | 267 |
| » » 17 | 268 |
| In-4° D l. 1 | 1383 |
| » » $1^{2}$ | 1384 |
| » » $1^{3}\text{-}1^{6}$ | 1385-1389 |
| » » $1^{7}$ | 1390 |
| » » $1^{8}\text{-}1^{9}$ | 1391-1392 |
| » » 2 | 1393 |
| » » 3 | 1394 |
| » » 4 | 1395 |
| » » 5 | 1396 |
| » » 6 | 1397 |
| » » 7 | 1398 |
| » » 8 | 1399 |
| » » 9 | 1400 |
| » » 10 | 1401 |
| » » 11 | 1402 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° D l. 12 | 1403 | In-8° D l. 1 | 2764 |
| » » 13 | 1404 | » » $1^2$ | 2765 |
| » » 14 | 1405 | » » 2 | 2766 |
| » » 15 | 1406 | » » 3 | 2767 |
| » » 16 | 1407 | » » 4 | 2768 |
| » » 17 | 1408 | » » 5 | 2769 |
| » » 18 | 1409 | » » 6 | 2770 |
| » » 19 | 1410 | » » 7 | 2771 |
| » » $19^2$ | 1411 | » » 8-$8^3$ | 2772-2774 |
| » » 20-$22^2$ | 1412-1413 | » » 9 | 2775 |
| » » $20^2$ | 1414 | » » 10 | 2776 |
| » » 21 | 1415 | » » 11 | 2777 |
| » » 22 | 1416 | » » 12 | 2778 |
| » » 23 | 1417 | » » 13 | 2779 |
| » » 24 | 1418 | » » 14 | 2780 |
| » » 25 | 1419 | » » 15 | 2781 |
| » » 26 | 1420 | » » 16 | 2782 |
| » » 27 | 1421 | » » 17 | 2783 |
| » » $27^2$ | 1422 | » » 18 dev. | In-8° D f. $18^2$ |
| » » 28 | 1423 | » » 19 dev. | In-8° D f. 75 |
| » » 29 | 1424 | » » 20 | 2784 |
| » » 30 | 1425 | » » 21 dev. | In-8° D f. $21^2$ |
| » » 31 | 1426 | » » 22 | 2785 |
| » » $31^2$-$31^3$ | 1427-1428 | » » 23 | 2786 |
| » » $31^4$-$31^5$ | 1429-1430 | » » 24 | 2787 |
| » » 32 | 1431 | » » 25 | 2788 |
| » » 33 | 1432 | » » 26 | 2789 |
| » » 34 | 1433 | » » 27 | 2790 |
| » » 35 | 1434 | » » 28 | 2791 |
| » » 36 | 1435 | » » 29-$29^{13}$ | 2792-2806 |
| » » 37 | 1436 | » » 30 | 2807 |
| » » 38 | 1437 | In-fol. E f. 1 | 359 |
| » » 39 | 1438 | » » 2 | 360 |
| » » 40 | 1439 | » » 3 | 361 |
| » » 41 | 1440 | » » 4 | 362 |
| » » 42 | 1441 | » » 5 | 363 |
| » » 43 | 1442 | » » 6 | 364 |
| » » 44 | 1443 | » » 7 | 365 |
| » » $44^2$ | 1444 | » » 8 | 366 |
| » » 45 | 1445 | » » 9 | 367 |
| » » 46 | 1446 | » » 10 | 368 |
| » » 47 | 1447 | » » 11 | 369 |
| » » 48 | 1448 | » » 12 | 370 |
| » » 49 | 1449 | » » 13 | 371 |
| » » 50 | 1450 | In-4° E f. 1 | 1657 |
| » » 51 | 1451 | » » $1^2$ | 1658 |
| » » 52 | 1452 | » » 2 | 1659 |
| » » 53 | 1453 | » » 3 | 1660 |
| » » 54-$54^5$ | 1454-1458 | » » 4 | 1661 |
| » » 55 | 1459 | » » 5 | 1662 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° E f. 6 | 1663 | In-8° E f. 12 | 2991 |
| » » 7 | 1664 | » » 13 | 2992 |
| » » 8 | 1665 | In-fol. E l. 1 | 328 |
| » » 9 | 1666 | » » 2 | 329 |
| » » 10 | 1667 | » » 3 | 330 |
| » » 11 | 1668 | » » 4 | 331 |
| » » 12 | 1669 | » » 5 | 332 |
| » » 13 | 1670 | » » 6 | 333 |
| » » 14 | 1671 | » » 7 | 334 |
| » » 15 | 1672 | » » $8\text{-}8^2$ | 335-336 |
| » » 16 | 1673 | » » 9 | 337 |
| » » 17 | 1674 | » » 10 | 338 |
| » » 18 | 1675 | » » 11 | 339 |
| » » 19 | 1676 | » » $11^2$ | 340 |
| » » 20 | 1677 | » » 12 | 341 |
| » » 21 | 1678 | » » 13 | 342 |
| » » $21^2$ | 1679 | » » 14 | 343 |
| » » 22 dev. | In-fol. E l. 26 | » » 15 | 344 |
| » » 23 | 1680 | » » 16 | 345 |
| » » 24 | 1681 | » » 17 | Vacant. |
| » » $24^2$ | 1682 | » » 18 | 346 |
| » » 25 | 1683 | » » 19 | 347 |
| » » 26 | 1684 | » » 20 | 348 |
| « » 27 | 1685 | » » $20^2$ | 349 |
| » » 28 | 1686 | » » $20^3$ | 350 |
| » » 29 | 1687 | » » 21 | 351 |
| » » 30 | 1688 | » » 22 | 352 |
| » » 31 | 1689 | » » $22^2$ | 353 |
| » » $31^1$ | 1690 | » » 23 | 354 |
| » » $31^2$ | 1691 | » » 24 | 355 |
| » » $31^3$ | 1692 | » » 25 | 356 |
| » » $31^4$ | 1693 | » » 26 | 357 |
| » » $31^5$ | 1694 | » » 27 | 358 |
| » » $31^6$ | 1695 | In-4° E l. 1 | 1624 |
| » » 32 | Vacant. | » » 2 | 1625 |
| » » 33 | Vacant. | » » 3 | 1626 |
| » » 34 | 1696 | » » 4 | 1627 |
| » » 35 | 1697 | » » $4^2$ | 1628 |
| In-8° E f. 1 | 2980 | » » 5 | 1629 |
| » » 2 | 2981 | » » $5^2$ | 1630 |
| » » 3 | 2982 | » » 6 | 1631 |
| » » 4 | 2983 | » » 7 | 1632 |
| » » $4^2$ | 2984 | » » 8 | 1633 |
| » » 5 | 2985 | » » 9 | 1634 |
| » » 6 | 2986 | » » 10 | 1635 |
| » » 7 | 2987 | » » 11 | 1636 |
| » » 8 | 2988 | » » 12 | 1637 |
| » » 9 | 2989 | » » $12^2$ | 1638 |
| » » 10 | 2990 | » » 13 | 1639 |
| » » 11 | Vacant. | » » 14 | 1640 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° E l. 15 | 1641 | In-fol. F f. $12$-$12^2$ | 416-417 |
| » » 16 | 1642 | » » 13 | 418 |
| » » 17 | 1643 | » » $13^2$ | 419 |
| » » $17^2$ | 1644 | » » 14 | 420 |
| » » 18 | 1645 | » » 15 | 421 |
| » » 19 | 1646 | » » $16$-$16^2$ | 422-423 |
| » » 20 | 1647 | » » $16^3$ | 424 |
| » » 21 | 1648 | » » $17$-$17^{21}$ | 425-445 |
| » » 22 | 1649 | » » $18$-$18^5$ | 446-450 |
| » » 23 dev. | In-fol. E l. 25 | » » 19 | 451 |
| » » 24 | 1650 | » » 20 | 452 |
| » » 25 | 1651 | » » $21$-$21^4$ | 453-456 |
| » » 26 | 1652 | » » $21^5$ | 458 |
| » » 27 | 1653 | » » $21^6$ | 457 |
| » » 28 | 1654 | » » $21^6$ *bis.* | 459 |
| » » 29 | 1655 | » » $21^7$-$21^{16}$ | 460-469 |
| » » 30 | 1656 | » » $22$-$22^4$ | 470-473 |
| In-8° E l. 1 | 2958 | » » $22^5$-$22^6$ | 474-475 |
| » » 2 | 2959 | » » $23$-$23^2$ | 476-477 |
| » » 3 | 2960 | » » $23^3$ | 478 |
| » » $3^2$ | 2961 | » » $24$-$24^4$ | 479-482 |
| » » 4 | 2962 | » » 25 | 483 |
| » » 5 | 2963 | » » 26 | 484 |
| » » 6 | 2964 | In-4° F f. 1 | 1742 |
| » » 7 | 2965 | » » 2 | 1743 |
| » » 8 | 2966 | » » 3 | 1744 |
| » » 9 | 2967 | » » 4 | 1745 |
| » » 10 | 2968 | » » $5$-$5^2$ | 1746-1747 |
| » » 11 | 2969 | » » $5^2$ *bis.* | 1748 |
| » » 12 | 2970 | » » $5^3$ | 1749 |
| » » 13 | 2971 | » » $5^4$ | 1750 |
| » » 14 | 2972 | » » $5^5$ | 1751 |
| » » 15 | 2973 | » » $5^6$-$5^{20}$ | 1752-1766 |
| » » 16 | 2974 | » » $5^{21}$-$5^{22}$ | 1767-1768 |
| » » 17 | 2975 | » » $5^{23}$ | 1769 |
| » » 18 | 2976 | » » $5^{24}$ | 1770 |
| » » $18^2$ | 2977 | » » $5^{25}$ | 1771 |
| » » 19 | 2978 | » » 6 | 1772 |
| » » 20 | 2979 | In-8° F f. 1 | 2997 |
| In-fol. F f. $1$-$1^9$ | 397-405 | » » 2 | 2998 |
| » » 2 | 406 | In-fol. F l. 1 | 391 |
| » » 3 | 407 | » » 2 | 392 |
| » » 4 | 408 | » » 3 | 393 |
| » » 5 | 409 | » » 4 | 394 |
| » » 6 | 410 | » » 5 | 395 |
| » » 7 | 411 | » » 6 | 396 |
| » » 8 | 412 | In-4° F l. $1$-$1^8$ | 1731-1738 |
| » » 9 | 413 | » » 2 | 1739 |
| » » 10 | 414 | » » 3 | 1740 |
| » » 11 | 415 | » » 4 | 1741 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-8° F l. 1 | 2993 | In-8° G f. 5 | 3006 |
| » » 2 | 2994 | » » 6 dev. | In-4° G f. 6 |
| » » 3 dev. | In-8° E l. 3 | » » 7 | 3007 |
| » » 4 | 2995 | » » 8-10 | 3008-3010 |
| » » 5 dev. | In-8° Y l. 8 | » » 11 | 3011 |
| » » 6 | 2996 | In-fol. G l. 1 | 516 |
| In-fol. G f. 1 | Disparu. | In-4° G l. 1 | 1792 |
| » » 2 | 517 | » » 2 | 1793 |
| » » 3 | 518 | » » 3 | 1794 |
| » » 4 | 519 | In-fol. H f. 1 | 582 |
| » » $4^2$ | 520 | » » 2 | 583 |
| » » $4^3$ | 521 | » » $2^2$ | 584 |
| » » $4^4$ | 522 | » » 3 | 585 |
| » » $4^5$ | 523 | » » 4 | 586 |
| » » 5 | 524 | » » 5 | 587 |
| » » $5^2$ | 525 | » » 6 | 588 |
| » » 6 | 526 | » » 7 | 589 |
| » » 7 | 527 | » » 8 | Imprimé : in-fol. W 205 |
| » » 8 | 528 | | |
| » » 9 | 529 | » » 9 | 590 |
| » » 10 | 530 | » » 10 | 591 |
| » » 11 | 531 | » » 11 | 592 |
| » » $11^2$ | 532 | » » 12 | 593 |
| » » 12 | 533 | » » 13 | 594 |
| » » 13 | 534 | » » 14 | 595 |
| » » $13^2$ | 535 | » » $15$-$15^2$ | 596-597 |
| » » 14 | 536 | » » 16 | 598 |
| » » 15 | 537 | » » $17$-$17^2$ | 599-600 |
| » » 16 | 538 | » » $17^3$ | 601 |
| » » $17$-$17^2$ | 539-540 | » » $18$-$18^5$ | 602-606 |
| In-4° G f. 1 | 1795 | » » 19 | 607 |
| » » $1^2$ | 1796 | » » 20 | 608 |
| » » 2 | 1797 | » » 21 | 609 |
| » » 3 | 1798 | » » $21^2$ | 610 |
| » » 4 | 1799 | » » $21^3$-$21^6$ | 611-614 |
| » » 5 | 1800 | » » $22$-$22^{12}$ | 615-626 |
| » » 6 | 1801 | » » $22^{13}$ | Disparu. |
| » » $6^2$ | 1802 | » » $22^{14}$-$22^{26}$ | 627-639 |
| » » 7 | 1803 | » » 23 | 640 |
| » » 8 | 1804 | » » $23^2$ | 641 |
| » » 9 | 1805 | » » 24 dev. | In-fol. H l. 27 |
| » » 10 | 1809 | » » 25 | 642 |
| » » $10^2$ | 1810 | » » 26 | 643 |
| » » $10^3$ | 1811 | » » 27 | 644 |
| » » $10^4$ | 1812 | » » 28 | 645 |
| » » 11 | 1813 | » » $28^2$ | 646 |
| In-8° G f. 1 | 3002 | » » 29 | 647 |
| » » 2 | 3003 | » » 29 *bis.* | 648 |
| » » 3 | 3004 | » » $29^2$ | 649 |
| » » 4 | 3005 | » » $29^2$ *bis.* | 650 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-fol. H f. $29^3$ | 651 | In-4° H f. 8 | 1850 |
| » » $29^4$ | 652 | » » 9 | Imprimé dis- |
| » » $29^4$ *bis.* | 653 | | paru (?) |
| » » $29^4$ *ter.* | 654 | » » $9^2$ | 1851 |
| » » $29^4$ **** | 655 | » » 10 | 1852 |
| » » $29^4$ ***** | 656 | » » 11 | 1853 |
| » » $29^5$ | 657 | » » 12 | 1854 |
| » » $29^6$ | 658 | » » 13 | 1855 |
| » » 30 | 659 | » » 14 | Imprimé : in-4° |
| » » $30^2$ | 660 | | Z 943 |
| » » $30^{3-4}$ | 661-662 | » » $15-15^{13}$ | 1856-1869 |
| » » $30^5$ | 663 | » » 16 | 1870 |
| » » 31 dev. | In-fol. H f. $22^{26}$ | » » 17 | 1871 |
| » » $31^2$ | 664 | » » 18 | 1872 |
| » » 32 dev. | In-fol. H f. | » » 19 | 1873 |
| | $29^4-29^6$ | » » $19^2$ | 1874 |
| » » 33 | 665 | » » 20 | 1875 |
| » » 34 | 666 | » » 21 dev. | In-fol. H f. 40 |
| » » 35 | 667 | » » 22 dev. | In-fol. H f. 41 |
| » » $35^2$ | 668 | » » 23 | 1876 |
| » » $35^3$ | 669 | » » 24 | 1877 |
| » » 36 | 670 | » » 25 | 1878 |
| » » $36^2$ | 671 | » » 26 | 1879 |
| » » 37 | 672 | » » 27 | 1880 |
| » » 38 | 673 | » » 28 | 1881 |
| » » 39 | 674 | » » 29 | 1882 |
| » » 40 | 675 | » » 30 | 1883 |
| » » $40^2$ | 676 | » » 31 | 1884 |
| » » 41 | 677 | » » $32-32^4$ | 1885-1888 |
| » » 42 dev. | In-fol. H f. 50 | » » 33 | 1889 |
| | et Suppl. 165 | » » 34 | 1890 |
| » » 43 | 678 | » » 35 | 1891 |
| » » $43^2$ | 679 | » » $35^2$ | 1892 |
| » » $43^3$ | 680 | » » $35^2$ *bis.* | 1893 |
| » » $43^4$ | 681 | » » 36 | 1894 |
| » » 44 | 682 | » » 37 | 1895 |
| » » 45 | 683 | » » 38 | 1896 |
| » » 46 | 684 | » » 39 | 1897 |
| » » 47 | 685 | » » 40 | 1898 |
| » » 48 | 686 | » » 41 | 1899 |
| » » $48^2$ | 687 | » » 42 | 1900 |
| » » 49 | 688 | » » 43 | 1901 |
| » » 50 | 689 | » » 44 | 1902 |
| In-4° H f. 1 dev. | In-fol. H f. 37 | » » 45 | 1903 |
| » » 2 dev. | In-fol. H f. 38 | In-8° H f. 1 | 3018 |
| » » 3 | 1846 | » » 2 dev. | In-4° H f. 38 |
| » » 4 | 1847 | » » 3 | 3019 |
| » » 5 | 1848 | » » 4 | 3020 |
| » » 6 dev. | In-fol. H f. 39 | » » 5 | 3021 |
| » » 7 | 1849 | » » 6 | 3022 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-8° H f. 7 | 3023 | In-4° H l. 10 | 1836 |
| » » 8 dev. | In-4° H f. 40 | » » 11 | 1837 |
| » » 9 dev. | In-8° H f. 39 | » » $11^2$ | 1838 |
| » » 10 | 3024 | » » 12 | 1839 |
| In-fol. H l. $1\text{-}1^2$ | 544-545 | » » 13 | 1840 |
| » » 2 | 546 | » » 14 | 1841 |
| » » 3 | 547 | » » $14^2$ | 1842 |
| » » 4 | 548 | » » $14^3$ | 1843 |
| » » 5 | 549 | » » 15 | 1844 |
| » » 6 | 550 | » » 16 | 1845 |
| » » $6^2$ | 551 | In-8° H l. 1 | 3012 |
| » » 7 | 552 | » » 2 | 3013 |
| » » $8\text{-}8^2$ | 553-554 | » » 3 | 3014 |
| » » $8^3\text{-}8^4$ | 555-556 | » » 4 | 3015 |
| » » 9 | 557 | » » 5 | 3016 |
| » » 10 | 558 | » » 6 | 3017 |
| » » 11 | 559 | In-fol. I f. 1 | 777 |
| » » 12 | 560 | » » 2 | 778 |
| » » 13 | 561 | In-fol. I l. 1 | 775 |
| » » 14 | 562 | » » 2 | 776 |
| » » $14^2$ | 563 | In-4° I l. | 1988 |
| » » 15 | 564 | In-fol. K l. 1 | 779 |
| » » 16 | 565 | In-4° K l. 1 | 1989 |
| » » 17 | 566 | In-fol. L f. 1 | 781 |
| » » $17^2$ | 567 | » » 2 | 782 |
| » » $17^{2*}$ | 568 | » » 3 | 783 |
| » » $17^{2**}$ | 569 | » » 4 | 784 |
| » » 18 dev. | In-fol. W l. 1 | » » $5\text{-}5^2$ | 785-786 |
| » » $19\text{-}19^2$ | 570-571 | » » 6 | 787 |
| » » 20 | 572 | » » 7 | 788 |
| » » 21 | 573 | » » 8 | 789 |
| » » 22 | 574 | » » $8^2$ | 790 |
| » » 23 | 575 | » » 9-11 | Papiers de Vil- |
| » » 24 | 576 | | lars rendus à |
| » » 25 | 577 | | leurs pro- |
| » » 26 | 578 | | priétaires. |
| » » 27 | 579 | » » 12 | 791 |
| » » 28 | 580 | » » 13 | 792 |
| » » $28^1$ | 581 | » » 14 | 793 |
| In-4° H l. 1 | 1825 | » » 15 | 794 |
| » » 2 | 1826 | » » 16 | 795 |
| » » 3 | 1827 | » » 17 | 796 |
| » » 4 | 1828 | » » 18 | 797 |
| » » 5 | 1829 | » » 19 | 798 |
| » » 6 | 1830 | » » $19^2$ | 799 |
| » » 7 | 1831 | » » 20 | 800 |
| » » 8 | 1832 | » » 21 | 801 |
| » » $8^2$ | 1833 | » » 22 | 802 |
| » » $8^3$ | 1834 | » » 23 | 803 |
| » » 9 | 1835 | » » $23^1$ | 804 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-fol. L f. 24 | Disparu. | In-fol. L f. 71 | Vacant. |
| » » 25 | 805 | » » 72 | 860 |
| » » 26 | 806 | » » 73 | 861 |
| » » 27 | 807 | » » $74-74^{3}$ | 862 |
| » » 28 | 808 | In-4° L f. 1 | Vacant. |
| » » $29-29^{3}$ | 809-811 | » » $1^{2}$ | 1993 |
| » » 30 | 812 | » » 2 | 1994 |
| » » 31 | 813 | » » $3-3^{2}$ | 1995-1996 |
| » » 32 | 814 | » » 4 | 1997 |
| » » 33 | 815 | » » 5 | 1998 |
| » » $34-34^{4}$ | 816-819 | » » 6 | 1999 |
| » » 35 | 820 | » » 7 | 2000 |
| » » 36 | 821 | » » 8 | 2001 |
| » » 37 | 822 | » » 9 | 2002 |
| » » 38 | 823 | » » 10 | 2003 |
| » » 39 | 824 | » » 11 | 2004 |
| » » 40 | 825 | » » $12-12^{2}$ | 2005-2006 |
| » » 41 | 826 | » » 13 dev. | In-4° H f. 41 |
| » » 42 | 827 | » » $13^{2}$ | 2007 |
| » » 43 | 828 | » » 14 | 2008 |
| » » 44 | 829 | » » 15 | 2009 |
| » » $45-45^{3}$ | 830-832 | » » $15^{2}$ | 2010 |
| » » 46 | 833 | » » $15^{3}$ | 2011 |
| » » 47 | 834 | » » 16 | 2012 |
| » » 48 | 835 | » » $16^{2}$ | 2013 |
| » » 49 | 836 | » » $17-17^{2}$ | 2014-2015 |
| » » 50 | 837 | » » 18 | 2016 |
| » » 51 | 838 | » » $18^{2}$ | 2017 |
| » » 52 | 839 | « » $18^{3}$ | 2018 |
| » » 53 | 840 | » » 19 | 2019 |
| » » 54 | 841 | » » 20 | 2020 |
| » » 55 | 842 | » » 21 | 2021 |
| » » 56 | 843 | » » 22 | 2022 |
| » » 57 | 844 | » » 23 | 2023 |
| » » 58 | 845 | » » 24 | 2024 |
| » » 59 | 846 | » » 25 | 2025 |
| » » 60 | 847 | » » 26 | 2026 |
| » » 61 | 848 | » » 27 | 2027 |
| » » 62 | 849 | » » 28 | 2028 |
| » » 63 | 850 | » » 29 | 2029 |
| » » 64 | 851 | » » 30 | 2030 |
| » » $64^{2}$ | 852 | » » 31 | 2031 |
| » » $65-65^{2}$ | 853-854 | » » 32 | 2032 |
| » » 66 | Vacant. | » » 33 | 2033 |
| » » 67 | 855 | » » $33^{2}$ | 2034 |
| » » 68 | 856 | » » 34 dev. | In-fol. G f. $5^{2}$ |
| » » 69 | 857 | » » 35 | 2035 |
| » » $69^{2}$ | 858 | » » 36 | 2036 |
| » » $69^{3}$ | 859 | » » 37 | Disparu. |
| » » 70 | Disparu. | » » $37^{2}$ | 2037 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° L f. 38 | 2038 | In-4° Q f. 4 | 2127 |
| » » 39 | 2039 | » » 5 dev. | In-4° Z f. 18 |
| » » $40-40^{25}$ | 2040-2065 | » » 6 | 2128 |
| » » 41 | 2066 | » » 7 | 2129 |
| In-8° L f. 1 | 3032 | » » 8 | 2130 |
| » » 2 | 3033 | » » 9 dev. | In-4° Q f. $1^2$ |
| » » 3 | 3034 | » » 10 | 2131 |
| » » 4 | 3035 | » » $10^2$ | 2132 |
| » » 5 | 3036 | » » $10^3$ | 2133 |
| » » $5^2$ | 3037 | » » $10^3$ *bis.* | 2134 |
| » » 6 | 3038 | » » 11 | 2135 |
| » » 7 dev. | In-4° L f. $37^2$ | In-8° Q f. $1-1^{11}$ | 3059-3069 |
| » » 8 | 3039 | » » 2 | 3070 |
| » » 9 | 3040 | » » 3 | 3071 |
| In-fol. L l. 1 | 780 | In-fol. Q l. 1 | 939 |
| In-4° L l. 1 | 1991 | » » $1^2$ | 940 |
| » » 2 | 1992 | » » 2 | 941 |
| In-fol. N f. 1 | 934 | » » $2^2$ | 942 |
| In-fol. O f. 1 | 935 | » » $2^3$ | 943 |
| » » 2 | 936 | » » $2^4$ | 944 |
| » » 3 | 937 | » » $2^5$ | 945 |
| In-4° O f. 1 | 2114 | » » 3 | 946 |
| In-8° O f. 1 | 3053 | » » $3^1$ | 947 |
| » » 2 | 3054 | » » 4 | 948 |
| In-4° O l. 1 | 2113 | » » $4^1$ | 949 |
| In-8° O l. 1 | 3052 | » » $5-5^2$ | 950-951 |
| In-4° P f. 1 | 2118 | » » $5^3$ | 952 |
| » » 2 | 2119 | » » $5^4$ | Vacant. |
| In-fol. Q f. 1 dev. | In-fol. Q l. $1^2$ | » » $5^5$ | 953 |
| » » 2 | 962 | » » $5^6-5^7$ | 954-955 |
| » » 3 dev. | In-fol. Q f. $6^2$ | » » $5^8$ | 956 |
| » » 4 | 963 | » » $5^8$ *bis.* | 957 |
| » » 5 | 964 | » » $5^9$ | 958 |
| » » 5 dev. | In-fol. Q f. 6 | » » $5^{10}$ | 959 |
| » » 5 dev. | In-fol. Q l. $5^3$ | » » $6-6^2$ | 960-961 |
| » » $5^4$ | 965 | In-4° Q l. 1 | 2120 |
| » » 6 | 966 | » » 2 | 2121 |
| » » $6^1$ | 967 | » » 3 | 2122 |
| » » $6^2$ | 968 | In-8° Q l. 1 | 3055 |
| » » $6^3$ | 969 | » » 2 | 3056 |
| » » $6^3$ *bis.* | 970 | » » 3 | 3057 |
| » » $6^3$ *ter.* | 971-979 | » » 4 | 3058 |
| » » $6^4$ | 980 | In-fol. R f. 1 | 1014 |
| » » $6^5$ | 981 | » » 2 | 1015 |
| » » 7 | 982 | » » 3 | 1016 |
| In-4° Q f. $1^2$ | 2123 | » » 4 dev. | In-fol. Y f. 11 |
| » » 1 | 2124 | » » 5 | 1017 |
| » » 2 | 2125 | In-4° R f. 1 | Disparu. |
| » » 3 dev. | In-4° L f. $16^2$ | » » 2 | 2202 |
| » » $3^2$ | 2126 | » » 3 | 2203 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-4° | R f. | 4 | 2204 | In-4° | R l. | 13 | 2196 |
| » | » | 5 | 2205 | » | » | 14 | 2197 |
| » | » | 6 | 2206 | » | » | 15 | 2198 |
| » | » | 7 | 2207 | » | » | 16 | 2199 |
| » | » | 8 | 2208 | » | » | 17 | 2200 |
| » | » | 9 | 2209 | » | » | 18 | 2201 |
| » | » | 10 | 2210 | In-8° | R l. | 1 | 3074 |
| » | » | 11 | 2211 | » | » | 2 | 3075 |
| » | » | 12 | 2212 | » | » | 3 | 3076 |
| » | » | 13-$13^{2}$ | 2213-2214 | » | » | 4 | 3077 |
| » | » | 14 | 2215 | » | » | 5 | 3078 |
| » | » | 15 | 2216 | In-fol. | S f. | 1 | Disparu. |
| » | » | 16 | 2217 | » | » | 2 | 1027 |
| » | » | 17 | 2218 | » | » | 3 | 1028 |
| » | » | 18 | 2219 | » | » | 4 | 1029 |
| » | » | 19 | 2220 | In-4° | S f. | 1 | 2230 |
| » | » | 20 | 2221 | » | » | 2 | 2231 |
| » | » | 21 | 2222 | » | » | 3 | 2232 |
| In-8° | R f. | 1 | 3079 | In-8° | S f. | 1 | 3097 |
| » | » | 2 | 3080 | » | » | 2 | 3098 |
| » | » | 3 | 3081 | In-fol. | S l. | 1 | 1024 |
| » | » | 4 | 3082 | » | » | 2 | 1025 |
| » | » | 5 | 3083 | » | » | 3 | 1026 |
| » | » | 6 | 3084 | In-4° | S l. | 1 | 2229 |
| » | » | 7 | 3085 | In-8° | S l. | 1 | 3093 |
| » | » | 8 | 3086 | » | » | 2 | 3094 |
| » | » | 9 | 3087 | » | » | 3 | 3095 |
| » | » | 10 | 3088 | » | » | 4 | 3096 |
| » | » | $10^{2}$ | 3089 | In-fol. | T f. | 1 | 1033 |
| » | » | 11 | 3090 | » | » | 2 | 1034 |
| » | » | 12 | 3091 | » | » | 3 | 1035 |
| In-fol. | R l. | 1 | 1010 | » | » | 4 | 1036 |
| » | » | $1^{3}$ | 1011 | » | » | 5 | 1037 |
| » | » | $1^{2}$ | 1012 | » | » | 6 | Disparu. |
| » | » | 2 | 1013 | » | » | $6^{2}$-$6^{3}$ | Vacants. |
| » | » | 3 dev. | In-fol. A o. $2^{3}$ | » | » | $6^{4}$ | 1038 |
| In-4° | R l. | 1-$1^{5}$ | 2169-2173 | In-4° | T f. | 1 | 2243 |
| » | » | 2 | 2174 | » | » | 2 | 2244 |
| » | » | 3 | 2176 | » | » | $2^{2}$ | 2245 |
| » | » | 4 dev. | In-4° T f. $15^{2}$ | » | » | 3 | 2246 |
| » | » | 5 | 2175 | » | » | 4-$4^{5}$ | 2247-2251 |
| » | » | 6-$6^{6}$ | 2177-2182 | » | » | 5-6 | 2252-2253 |
| » | » | $6^{7}$ | 2183 | » | » | 7 | 2254 |
| » | » | 7 | 2184 | » | » | $7^{2}$ | 2255 |
| » | » | 8-$8^{5}$ | 2185-2189 | » | » | 8 | 2256 |
| » | » | 9 | 2190 | » | » | 9 | 2257 |
| » | » | 10 | 2191 | » | » | 10 | 2258 |
| » | » | 11 | 2192 | » | » | 11 | 2259 |
| » | » | $11^{2}$ | 2193 | » | » | 12 | 2260 |
| » | » | 12-$12^{2}$ | 2194-2195 | » | » | 13 | 2261 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° T f. 14 | 2262 | In-8° T l. 1 | 3099 |
| » » 15-$15^2$ | 2263-2264 | » » 2 | 3100 |
| » » 16 | 2265 | » » 3 | 3101 |
| » » $16^1$ | 2266 | » » 4 | 3102 |
| » » $16^2$ | 2267 | » » 5 dev. | In-8° R f. 12 |
| » » 17 | 2268 | » » 6 | 3103 |
| » » 18 | 2269 | » » 7 | 3104 |
| In-8° T f. 1 | 3108 | » » 8 | 3105 |
| » » 2 | 3109 | » » 9 | 3106 |
| » » 3 | 3110 | » » 10 | 3107 |
| » » 4 dev. | In-8° D f. 76 | In-fol. V f. 1 | 1050 |
| » » 5 dev. | In-4° T f. 1 | » » 2 | 1051 |
| » » 6 dev. | In-8° Z f. 8 | » » $2^2$ | 1052 |
| » » 7 | 3111 | » » 3 | 1053 |
| » » 8 | 3112 | » » 4 | 1054 |
| » » 9 | 3113 | » » 5 dev. | In-fol. V l. 8 |
| » » 10 | 3114 | » » 6 | 1055 |
| » » 11 | 3115 | » » 7 | 1056 |
| » » 12 | 3116 | » » 8 | 1057 |
| » » 13 | 3117 | » » $8^2$ | 1058 |
| » » 14 | 3118 | » » 9 | 1059 |
| » » 15 | 3119 | » » 10 | 1060 |
| » » 16 | 3120 | » » 11 | 1061 |
| » » 17 | 3121 | » » 12 | 1062 |
| » » $17^2$ | 3122 | » » 13 | 1063 |
| » » 18 | 3123 | » » 14 dev. | In-fol. V f. 21 |
| » » 19 | Vacant. | » » 15 | 1064 |
| » » 20 | 3124 | » » 16 | 1065 |
| » » 21 | 3125 | » » 17 | Disparu. |
| » » 22 | 3126 | » » 18 | 1066 |
| » » 23 | 3127 | » » 19-$19^3$ | 1067-1069 |
| » » $23^2$ | 3128 | » » 20 | 1070 |
| » » 24 | 3129 | » » 21 | 1071 |
| » » 25 | 3130 | » » 22 | 1072 |
| » » 26 | 3131 | In-4° V f. 1-$1^3$ | 2285-2287 |
| » » 27 | 3132 | » » 2 | 2288 |
| » » 28 | 3133 | » » $2^2$ | 2289 |
| » » 29 | 3134 | » » $2^3$ | 2290 |
| In-fol. T l. 1 | 1030 | » » 3 | 2291 |
| » » 2 | 1031 | » » 4 | 2292 |
| » » 3 | 1032 | » » 5 | 2293 |
| In-4° T l. 1 | 2234 | » » 6 | 2294 |
| » » 2 | 2235 | » » 7 | 2295 |
| » » 3 | 2236 | » » 8 dev. | In-fol. V f. $8^2$ |
| » » 4 | 2237 | » » $8^2$ dev. | In-4° Z f. 17 |
| » » 5 | 2238 | » » 9 | 2296 |
| » » 6 | 2239 | » » 10 | 2297 |
| » » 7 | 2240 | » » 11 | 2298 |
| » » 8 | 2241 | » » 12 | 2299 |
| » » 9 | 2242 | » » 13 | 2300 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| In-4° | V f. | 14 | | 2301 | In-4° | V l. | 4 | | 2282 |
| » | » | 15 | | 2302 | » | » | 5 | | 2283 |
| » | » | $15^2$ | | 2303 | » | » | 6 | | 2284 |
| » | » | 16 | | 2304 | In-8° | V l. | 1 | | 3141 |
| » | » | 17 | | 2305 | » | » | 2 | | 3142 |
| » | » | 18 | | 2306 | In-fol. | W f. | 1 | | 1109 |
| » | » | 19 | | 2307 | In-fol. | W l. | 1 | | 1107 |
| » | » | 20 | | 2308 | » | » | 2 | | 1108 |
| » | » | 21 | | 2309 | In-4° | X f. | 1 | | 2396 |
| » | » | $21^2$ | | 2310 | » | » | 2 | | 2397 |
| » | » | 22 | dev. | In-fol. V f. 20 | In-8° | X f. | 1 | dev. | In-8° Z f. 7 |
| » | » | 23 | | Pièces réparties | » | » | 2 | | 3186 |
| | | | | entre plusieurs | » | » | 3 | | 3187 |
| | | | | volumes (cf. t. | In-fol. | X l. | 1 | dev. | In-fol. T l. 3 |
| | | | | II, p. 317, n.). | » | » | 2 | | 1110 |
| » | » | 24 | | 2311 | » | » | 3 | | 1111 |
| » | » | 25 | | 2312 | In-4° | X l. | 1 | | 2385 |
| » | » | 26 | | 2313 | » | » | 2 | | 2386 |
| » | » | 27 | | 2314 | » | » | 3 | | 2387 |
| » | » | 28 | | 2315 | » | » | $3^1$ | | 2388 |
| In-8° | V f. | 1 | dev. | In-4° V f. $8^2$ | » | » | $3^2$-$3^3$ | | 2389-2390 |
| | | | | puis | » | » | 4 | | 2391 |
| | | | | In-4° Z f. 17 | » | » | 5 | | 2392 |
| » | » | 2 | | 3143 | » | » | 6 | | 2393 |
| » | » | 3 | | 3144 | » | » | 7 | | 2394 |
| » | » | 4 | | 3145 | » | » | 8 | | 2395 |
| » | » | 5 | | 3146 | In-8° | X l. | 1 | | 3176 |
| » | » | 6 | | 3147 | » | » | 2 | | 3177 |
| » | » | 7 | | 3148 | » | » | 3 | | 3178 |
| » | » | $7^2$ | | 3149 | » | » | 4 | | 3179 |
| » | » | 8 | | 3150 | » | » | $4^2$ | | 3180 |
| » | » | 9 | | 3151 | » | » | 5 | | 3181 |
| » | » | 10 | | 3152 | » | » | 6 | | 3182 |
| » | » | $10^2$ | | 3153 | » | » | 7 | | 3183 |
| » | » | 11-12 | | 3154-3155 | » | » | 8 | | 3184 |
| » | » | 13 | | 3156 | » | » | 9 | | 3185 |
| » | » | 14 | | 3157 | In-fol. | Y f. | 1 | | 1119 |
| » | » | 15 | | 3158 | » | » | 2 | | 1120 |
| » | » | 16 | | 3159 | » | » | 3 | | 1121 |
| » | » | $16^2$ | | 3160 | » | » | $3^2$ | | 1122 |
| In-fol. | V l. | 1-2 | | 1041-1042 | » | » | $3^3$ | | 1123 |
| » | » | 3 | | 1043 | » | » | 4 | | 1124 |
| » | » | 4 | | 1044 | » | » | 5 | | 1125 |
| » | » | 5 | | 1045 | » | » | 6 | | 1126 |
| » | » | 6-$6^2$ | | 1046-1047 | » | » | $6^2$ | | 1127 |
| » | » | 7 | | 1048 | » | » | 7 | | 1128 |
| » | » | 8 | | 1049 | » | » | 8 | | 1129 |
| In-4° | V l. | 1 | | 2279 | » | » | 9 | | 1130 |
| » | » | 2 | | 2280 | » | » | 10 | | 1131 |
| » | » | 3 | | 2281 | » | » | 11 | | 1132 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-4° Y f. 1-1$^{2}$ | 2419-2420 | In-8° Y l. 6 | 3199 |
| » » 1$^{3}$-1$^{18}$ | 2421-2436 | » » 7 | 3200 |
| » » 2-2$^{2}$ | 2437-2438 | » » 8 | 3201 |
| » » 3 | 2439 | » » 9 | 3202 |
| » » 3$^{2}$ | 2440 | In-fol. Z f. 1-1$^{2}$ | 1144-1145 |
| » » 4 | 2441 | » » 2 | 3238 |
| » » 5 | 2442 | » » 3 | Vacant. |
| » » 6 | 2443 | » » 3$^{2}$ | 3239 |
| » » 6$^{2}$ dev. | In-4° Y f. 2$^{2}$ | » » 3$^{3}$ | 3240 |
| » » 7 | 2444 | » » 3$^{4}$-3$^{6}$ | 3241-3243 |
| » » 8 | 2445 | » » 3$^{7}$ | 3244 |
| » » 9 | 2446 | » » 3$^{8}$ | 3245 |
| » » 10 | 2447 | » » 3$^{9}$ | 3246 |
| » » 11 | 2448 | » » 3$^{10}$ | 3247 |
| » » 11$^{2}$ | 2449 | » » 4-4$^{2}$ | 3248-3249 |
| » » 11$^{3}$ | 2450 | » » 5 | 3250 |
| » » 11$^{4}$ | 2451 | » » 6 | 3251 |
| » » 12 | 2452 | » » 7 dev. | In-fol. Z f. 94 |
| » » 13 | 2453 | » » 7$^{2}$ dev. | In-fol. Z f. 95 |
| » » 14 | 2454 | » » 8-15 | 3252-3259 |
| » » 15 | 2455 | » » 16-17 | 3260-3261 |
| » » 16 | 2456 | » » 18-20 | 3262-3264 |
| » » 17 | 2457 | » » 21-93 | 3265-3337 |
| In-8° Y f. 1 | 3203 | » » 94 | 3338 |
| » » 2 | 3204 | » » 95 | 3339 |
| » » 3 | 3205 | In-4° Z f. 1 | 2494 |
| » » 4 | 3206 | » » 2 dev. | In-4° ZZ f. 1 |
| » » 5 | 3207 | » » 3 dev. | In-4° ZZ f. 2 |
| » » 6 | 3208 | » » 4 dev. | In-4° ZZ f. 3 |
| » » 7 | 3209 | » » 5 | 2495 |
| In-fol. Y l. 1 | 1116 | » » 6 | 2496 |
| » » 2 | 1117 | » » 6$^{2}$ | 2497 |
| » » 3 | 1118 | » » 6$^{3}$ | 2498 |
| In-4° Y l. 1 | 2406 | » » 7 | 2499 |
| » » 2 | 2407 | » » 7$^{2}$ | 2500 |
| » » 3 | 2408 | » » 8-8$^{4}$ | 2501-2504 |
| » » 4 | 2409-2410 | » » 9 | 2505 |
| » » 5 | 2411 | » » 10-10$^{9}$ | 2506-2514 |
| » » 6 | 2412 | » » 11 | 2515 |
| » » 7 | 2413 | » » 12 | 2516 |
| » » 8 | 2414 | » » 13 | 2517 |
| » » 9 | 2415 | » » 14 | 2518 |
| » » 10 | 2416 | » » 15 | 2519 |
| » » 11 | 2417 | » » 16 | 2520 |
| » » 11$^{2}$ | 2418 | » » 17 | 2521 |
| In-8° Y l. 1 | 3194 | » » 18 | 2522 |
| » » 2 | 3195 | In-8° Z f. 1 | 3220 |
| » » 3 | 3196 | » » 2 | 3221 |
| » » 4 | 3197 | » » 3 | 3222 |
| » » 5 | 3198 | » » 4 | 3223 |

| NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| In-8° Z f. 5 dev. | In-8° X f. 3 | In-fol. ZZ f. 1 | 1169 |
| » » 6 | 3224 | » » 2 | 1170 |
| » » 7 | 3225 | » » 3 | 1171 |
| » » 8 | 3226 | » » $3^2$ | 1172 |
| In-fol. Z l. 1 | 1142 | » » 4 | 1173 |
| » » 2 dev. | In-fol. W l. 2 | » » 5 | 1174 |
| » » 3 | 1143 | In-4° ZZ f. 1 | 2576 |
| » » 4 dev. | In-fol. ZZ l. 2 | » » 2 | 2577 |
| » » 5 dev. | In-4° E. l. 28 | » » 3 | 2578 |
| In-4° Z l. 1 dev. | In-4° ZZ l. 1 | » » 4 | 2579 |
| » » 2 | 2490 | In-fol. ZZ l. 1 | 1166 |
| » » 3 | 2491 | » » 2 | 1167 |
| » » 4 | 2492 | » » 3 | 1168 |
| » » 5 | 2493 | » » 4 | 3340 |
| In-8° Z l. 1 | 3218 | In-4° ZZ l. 1 | 2575 |
| » » 2 | 3219 | In-8° ZZ l. 1 | 3236 |

## NOTE POUR LA CONCORDANCE QUI SUIT

La Concordance nº III est consacrée aux manuscrits du *Supplément*.

J'ai dit plus haut (p. III) de quelle façon le *Supplément* avait été constitué, et d'après quel système les volumes qui le composent avaient été classés par M. H. Trianon. Il suffira de rappeler ici que ces volumes ont été répartis, suivant leur matière, sous un certain nombre de rubriques, dont chacune est représentée dans la cote d'inventaire par une lettre ou une double lettre ayant la même signification que les lettres appliquées aux manuscrits de l'ancien fonds. Mais ici la numérotation des volumes, au lieu de recommencer avec chaque lettre, se continue sans interruption du premier volume au dernier, et va de cette façon du numéro 1 au numéro 912. Il n'y avait donc plus d'utilité à se conformer, dans l'énumération des anciennes cotes, à l'ordre alphabétique strict, comme je l'ai fait pour les deux premières tables de concordance. Il était préférable de s'en tenir à l'ordre numérique, et c'est celui que j'ai suivi.

III

# CONCORDANCE

DES NUMÉROS DU SUPPLÉMENT AVEC LES NUMÉROS DU CATALOGUE ACTUEL

| NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Suppl. | in-fol. | A² | 1 | 25 | Suppl. | in-fol. | D | 44 | 322 |
| Suppl. | in-fol. | B | 1 | 89 | » | » | » | 45 | 323 |
| Suppl. | in-fol. | BB | 2 | 154 | » | » | » | 46 | 324 |
| » | » | » | 3 | 155 | » | » | » | 47 | Vacant. |
| » | » | » | 4 | 156 | » | » | » | 48 | 325 |
| » | » | » | 5 | 157 | » | » | » | 49 | 326 |
| » | » | » | 6 | 158 | » | » | » | 50 | 327 |
| » | » | » | 7 | 159 | Suppl. | in-fol. | E | 51 | 3410 |
| » | » | » | 8 | 160 | » | » | » | 52 | 372 |
| » | » | » | 9 | 161 | » | » | » | 53 | 373 |
| » | » | » | 10 | 162 | » | » | » | 54 | 374 |
| » | » | » | 11 | 163 | » | » | » | 55 | 375 |
| » | » | » | 12 | 164 | » | » | » | 56 | 376 |
| » | » | » | 13 | 165 | » | » | » | 57 | 377 |
| Suppl. | in-fol. | C | 14 | 205 | » | » | » | 58 | 378 |
| » | » | » | 15 | 206 | » | » | » | 59 | 379 |
| Suppl. | in-fol. | CC | 16 | 3395 | » | » | » | 60 | 380 |
| » | » | » | 17 | 247 | » | » | » | 61 | 381 |
| Suppl. | in-fol. | D | 17² | 295 | » | » | » | 62 | 382 |
| » | » | » | 18 | 296 | » | » | » | 63 | 383 |
| » | » | » | 19 | 297 | » | » | » | 64 | 384 |
| » | » | » | 20 | 298 | » | » | » | 65 | 385 |
| » | » | » | 21 | 299 | » | » | » | 66 | 386 |
| » | » | » | 22 | 300 | » | » | » | 67 | 387 |
| » | » | » | 23 | 301 | » | » | » | 68 | 388 |
| » | » | » | 24 | 302 | » | » | » | 69 | 389 |
| » | » | » | 25 | 303 | » | » | » | 70 | 390 |
| » | » | » | 26 | 304 | Suppl. | in-fol. | F | 70 *bis.* | 485 |
| » | » | » | 27 | 305 | » | » | » | 71 | 486 |
| » | » | » | 28 | 306 | » | » | » | 72 | 487 |
| » | » | » | 29 | 307 | » | » | » | 73 | 488 |
| » | » | » | 30 | 308 | » | » | » | 74 | 489 |
| » | » | » | 31 | 309 | » | » | » | 75 | 490 |
| » | » | » | 32 | 310 | » | » | » | 76 | 491 |
| » | » | » | 33 | 311 | » | » | » | 77 | 492 |
| » | » | » | 34 | 312 | » | » | » | 78 | 493 |
| » | » | » | 35 | 313 | » | » | » | 79 | 494 |
| » | » | » | 36 | 314 | » | » | » | 80 | 495 |
| » | » | » | 37 | 315 | » | » | » | 81 | 496 |
| » | » | » | 38 | 316 | » | » | » | 82 | 497 |
| » | » | » | 39 | 317 | » | » | » | 83 | 498 |
| » | » | » | 40 | 318 | » | » | » | 84 | 499 |
| » | » | » | 41 | 319 | » | » | » | 85 | 500-509 |
| » | » | » | 42 | 320 | » | » | » | 86 | 510 |
| » | » | » | 43 | 321 | » | » | » | 87 | 511 |

| NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Suppl. | in-fol. | F | 88 | 512 | Suppl. | in-fol. | H | 137 | 733 |
| » | » | » | 89 | 513 | » | » | » | 138 | 734 |
| » | » | » | 90 | 514 | » | » | » | 139 | 735 |
| » | » | » | 91 | 515 | » | » | » | 140 | 736 |
| Suppl. | in-fol. | G | 92 | 541 | » | » | » | 141 | 737 |
| » | » | » | 93 | 542 | » | » | » | 142 | 738 |
| » | » | » | 94 | 543 | » | » | » | 143 | 739 |
| Suppl. | in-fol. | H | 95 | 690 | » | » | » | 144 | 740 |
| » | » | » | 96 | 691 | » | » | » | 145 | 741 |
| » | » | » | 97 | 692 | » | » | » | 146 | 742 |
| » | » | » | 98 | 693 | » | » | » | 147 | 743 |
| » | » | » | 99 | 694 | » | » | » | 148 | 744 |
| » | » | » | 100 | 695 | » | » | » | 149 | 745 |
| » | » | » | 101 | 696 | » | » | » | 150 | 746 |
| » | » | » | 102 | 697 | » | » | » | 151 | 747 |
| » | » | » | 103 | 698 | » | » | » | 152 | 748 |
| » | » | » | $103^2$ | 699 | » | » | » | 153 | 749 |
| » | » | » | 104 | 700 | » | » | » | 154 | 750 |
| » | » | » | 105 | 701 | » | » | » | 155 | 751 |
| » | » | » | 106 | 702 | » | » | » | 156-157 | 752-753 |
| » | » | » | 107 | 703 | » | » | » | 158-161 | 754-757 |
| » | » | » | 108 | 704 | » | » | » | $161^2$ | 758 |
| » | » | » | 109 | 705 | » | » | » | 162 | 759 |
| » | » | » | 110 | 706 | » | » | » | 163 | 760 |
| » | » | » | 111 | 707 | » | » | » | 164 | 761 |
| » | » | » | 112 | 708 | » | » | » | 165 | 762 |
| » | » | » | 113 | 709 | » | » | » | 166 | 763 |
| » | » | » | 114 | 710 | » | » | » | 167 | 764 |
| » | » | » | 115 | 711 | » | » | » | 168 | 765 |
| » | » | » | 116 | 712 | » | » | » | 169 | 766 |
| » | » | » | 117 | 713 | » | » | » | 170 | Vacant. |
| » | » | » | 118 | 714 | » | » | » | 171 | 767 |
| » | » | » | 119 | 715 | » | » | » | 172 | 768 |
| » | » | » | 120 | 716 | » | » | » | 173 | 769 |
| » | » | » | 121 | 717 | » | » | » | 174 | 770 |
| » | » | » | 122 | 718 | » | » | » | 175 | 771 |
| » | » | » | 123 | 719 | » | » | » | 176 | 772 |
| » | » | » | 124 | 720 | » | » | » | 177 | 773 |
| » | » | » | 125 | 721 | » | » | » | 178 | 774 |
| » | » | » | 126 | 722 | Suppl. | in-fol. | L | 179 | Vacant. |
| » | » | » | 127 | 723 | » | » | » | $179^2$ | 863 |
| » | » | » | 128 | 724 | » | » | » | 180 | 864 |
| » | » | » | 129 | 725 | » | » | » | $180^2$ | 865 |
| » | » | » | 130 | 726 | » | » | » | 181 | 866 |
| » | » | » | 131 | 727 | » | » | » | 182 | 867 |
| » | » | » | 132 | 728 | » | » | » | 183 | 868 |
| » | » | » | 133 | 729 | » | » | » | 184 | 869 |
| » | » | » | 134 | 730 | » | » | » | 185 | 870 |
| » | » | » | 135 | 731 | » | » | » | 186 | 871 |
| » | » | » | 136 | 732 | » | » | » | 187 | 872 |

| NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| Suppl. in-fol. L 188 | 873 | Suppl. in-fol. L 237 | 922-928 |
| » » » 189 | 874 | » » » 238 | 929 |
| » » » 189[2] | 875 | » » » 239 | 930 |
| » » » 190 | 876 | Suppl. in-fol. M 240 | 931-932 |
| » » » 191 | 877 | » » » 241 | 933 |
| » » » 192 | 878 | Suppl. in-fol. O 242 | 938 |
| » » » 193 | 879 | Suppl. in-fol. Q 243 | 983 |
| » » » 194 | 880 | » » » 244 | 984 |
| » » » 195 | 881 | » » » 245 | 985 |
| » » » 196 | 882 | » » » 246 | 986 |
| » » » 197 | 883 | » » » 247 | 987 |
| » » » 198 | 884 | » » » 248 | 988 |
| » » » 199 | 885 | » » » 249 | 989 |
| » » » 200 | 886 | » » » 250 | 990 |
| » » » 201 | 887 | » » » 251 | 991 |
| » » » 202 | 888 | » » » 252 | 992 |
| » » » 203 | 889 | » » » 253 | 993 |
| » » » 204 | 890 | » » » 254 | 994 |
| » » » 205 | 891 | » » » 255 | 995 |
| » » » 206 | 892 | » » » 256 | 996 |
| » » » 207 | 893 | » » » 257 | 997 |
| » » » 208 | 894 | » » » 258 | 998 |
| » » » 209 | 895 | » » » 259 | 999 |
| » » » 210 | 896 | » » » 260 | 1000 |
| » » » 211 | 897 | » » » 261 | 1001 |
| » » » 212 | 898 | » » » 262 | 1002 |
| » » » 213 | 899 | » » » 262[2] | 1003 |
| » » » 214 | 900 | » » » 263 | 1004 |
| » » » 215 | 901 | » » » 264 | 1005 |
| » » » 216 | 902 | » » » 265 | 1006 |
| » » » 217 | 903 | » » » 266 | 1007 |
| » » » 218 | 904 | » » » 267 | 1008 |
| » » » 219 | 905 | » » » 268 | 1009 |
| » » » 220 | 906 | Suppl. in-fol. R. 268[2] | 1018 |
| » » » 221 | 907 | » » » 269 | 1019 |
| » » » 222 | 908 | » » » 269[2] | 1020 |
| » » » 223 | 909 | » » » 270 | 1021 |
| » » » 224 | 910 | » » » 271 | 1022 |
| » » » 225 | 911 | » » » 272 | 1023 |
| » » » 226 | Vacant. | Suppl. in-fol. T 273 | 1039 |
| » » » 227 | 912 | » » » 274 | 1040 |
| » » » 228 | 913 | Suppl. in-fol. V 274[2] | 1073 |
| » » » 229 | 914 | » » » 275 | 1074 |
| » » » 230 | 915 | » » » 276 | 1075 |
| » » » 231 | 916 | » » » 277 | 1076 |
| » » » 232 | 917 | » » » 278 | 1077 |
| » » » 233 | 918 | » » » 279 | 1078 |
| » » » 234 | 919 | » » » 280 | 1079 |
| » » » 235 | 920 | » » » 281 | 1080 |
| » » » 236 | 921 | » » » 282 | 1081 |

| NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| Suppl. in-fol. V 283 | 1082 | Suppl. in-fol. ZZ 315 | Vacant. |
| » » » 284 | 1083 | » » » 316 | 1175 |
| » » » 285 | 1084 | Suppl. in-4° B 317 | 1236 |
| » » » 286 | 1085 | » » » 318 | 1237 |
| » » » 287 | 1086 | » » » 319 | 1238 |
| » » » $287^{2}$ | 1087 | » » » 320-378 | Vacants. |
| » » » $287^{2}$ *bis* | 1088 | » » » 379 | 1239 |
| » » » $287^{2}$ *ter* | 1089 | » » » 380 | 1240 |
| » » » $287^{3}$ | 1090 | » » » 381 | 1241 |
| » » » $287^{4}$ | 1091 | » » » 382 | 1242 |
| » » » $287^{5}$ | 1092 | » » » $382^{2}$ | 1243 |
| » » » $287^{6}$ | Vacant. | » » » 383 | 1244-1245 |
| » » » $287^{7}$ | 1093 | » » » $383^{2}$ | 1246-1247 |
| » » » $287^{8}$ | 1094-1095 | Suppl. in-4° BB 384 | 1303 |
| » » » $287^{9}$ | 1096 | » » » 385 | 1304 |
| » » » $287^{10}$ | 1097-1098 | » » » 386 | 1305 |
| » » » $287^{11}$ | 1099 | » » » 387 | 1306 |
| » » » $287^{12}$ | 1100-1106 | » » » 388 | 1307 |
| Suppl. in-fol. X 288 | 1112 | » » » 389 | 1308 |
| » » » 289 | 1113 | » » » 390 | 1309 |
| » » » 290 | 1114 | » » » 391 | 1310 |
| » » » 291 | 1115 | » » » 392 | 1311 |
| Suppl. in-fol. Y $291^{2}$ | 1133 | » » » 393 | 1312 |
| » » » 292 | 1134 | » » » 394 | 1313 |
| » » » 293 | 1135 | » » » 395 | 1314 |
| » » » 294 | 1136 | » » » 396 | 1315 |
| » » » 295 | 1137 | » » » 397 | 1316 |
| » » » 296 | 1138 | » » » 398 | 1317 |
| » » » 297 | 1139 | » » » 399 | 1318 |
| » » » 298 | 1140 | » » » 400 | 1319 |
| » » » $298^{2}$ | 1141 | » » » 401 | 1320 |
| Suppl. in-fol. Z 299 | 1146 | » » » 402 | 1321 |
| » » » 300 | 1147 | » » » 403 | 1322 |
| » » » 301 | 1148 | » » » 404 | 1323 |
| » » » 302 | 1149-1150 | » » » 405 | 1324 |
| » » » 303 | 1151 | » » » 406 | 1325 |
| » » » 304 | 1152 | » » » 407 | 1326 |
| » » » 305 | 1153 | » » » 408 | 1327 |
| » » » 306 | 1154 | » » » 409 | 1328 |
| » » » 307 | 1155 | » » » 410 | 1329 |
| » » » $307^{2}$ | 1156 | » » » 411 | 1330 |
| » » » 308 | 1157 | » » » 412 | 1331 |
| » » » 309 | 1158 | » » » 413 | 1332 |
| » » » 310 | 1159 | Suppl. in-4° C 414 | 1350 |
| » » » 311 | 1160 | Suppl. in-4° CC 415 | 1382 |
| » » » 312 | 1161 | Suppl. in-4° D 416 | 1527 |
| » » » 313 | 1162 | » » » 417 | 1528 |
| » » » $313^{1}$ | 1163 | » » » 418 | 1529 |
| » » » $313^{2}$ | 1164 | » » » 419 | 1530 |
| » » » 314 | 1165 | » » » 420 | 1531 |

| NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| Suppl. in-4° D 421 | 1532 | Suppl. in-4° D 469 | 1582 |
| » » » 422 | 1533 | » » » 470 | 1583 |
| » » » 423 | 1534 | » » » 471 | 1584 |
| » » » 424 | 1535 | » » » 472 | 1585 |
| » » » 425 | 3415 | » » » 473 | 1586 |
| » » » 426 | 1536 | » » » 474 | 1587 |
| » » » 427 | 1537 | » » » 475-476$^2$ | 1588-1590 |
| » » » 428 | 1538 | » » » 477 | 1591 |
| » » » 429 | 1539 | » » » 478 | 1592 |
| » » » 430 | 1540 | » » » 479 | 1593 |
| » » » 431 | 1541 | » » » 480 | 1594 |
| » » » 432 | 1542 | » » » 481 | 1595 |
| » » » 433 | 1543 | » » » 482 | 1596 |
| » » » 434 | 1544 | » » » 483 | 1597 |
| » » » 435 | 1545 | » » » 484 | 1598 |
| » » » 436 | 1546 | » » » 485-485$^2$ | 1599-1600 |
| » » » 437 | 1547 | » » » 486 | 1601 |
| » » » 438 | 1548 | » » » 487 | 1602 |
| » » » 439 | 1549 | » » » 488 | 1603 |
| » » » 440 | 1550 | » » » 489 | 1604 |
| » » » 441 | 1551 | » » » 490 | 1605 |
| » » » 442 | 1552 | » » » 491 | 1606 |
| » » » 443 | 1553 | » » » 492 | 1607-1611 |
| » » » 444 | 1554 | » » » 493 | 1612 |
| » » » 445 | 1555 | » » » 494 | 1613-1616 |
| » » » 446 | 1556 | » » » 495 | 1617 |
| » » » 447 | 1557 | » » » 496 | 1618 |
| » » » 448 | 1558 | » » » 497 | 1619 |
| » » » 449 | 1559 | » » » 498 | 1620 |
| » » » 450 | 1560 | » » » 499 | 1621 |
| » » » 451 | 1561 | » » » 500 | 1622 |
| » » » 452 | 1562 | » » » 501 | 1623 |
| » » » 453 | 1563 | Suppl. in-4° E 501$^2$ | 1698 |
| » » » 454 | 1564 | » » » 501$^3$ | 1699 |
| » » » 455 | 1565 | » » » 502 | 1700 |
| » » » 456 | 1566 | » » » 503 | 1701 |
| » » » 457 | 1567 | » » » 504 | 1702 |
| » » » 458 | 1568 | » » » 505 | 1703 |
| » » » 459 | 1569-1570 | » » » 506 | 1704 |
| » » » 460 | 1571 | » » » 507 | 1705 |
| » » » 461 | 1572 | » » » 508 | 1706 |
| » » » 462 | 1573 | » » » 509 | 1707 |
| » » » 462$^1$ | 1574 | » » » 510 | 1708 |
| » » » 462$^2$ | 1575 | » » » 511 | 1709 |
| » » » 463 | 1576 | » » » 512 | 1710 |
| » » » 464 | 1577 | » » » 513 | 1711 |
| » » » 465 | 1578 | » » » 514 | 1712 |
| » » » 466 | 1579 | » » » 515 | 1713 |
| » » » 467 | 1580 | » » » 516 | 1714 |
| » » » 468 | 1581 | » » » 517 | 1715 |

| NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Suppl. | in-4° | E | 518 | 1716 | Suppl. | in-4° | H | 567 | 1912 |
| » | » | » | 519 | 1717 | » | » | » | 568 | 1913 |
| » | » | » | 520 | 1718 | » | » | » | 568² | 1914 |
| » | » | » | 521 | 1719 | » | » | » | 569 | 1915 |
| » | » | » | 522 | 1720 | » | » | » | 570 | 1916 |
| » | » | » | 523 | 1721 | » | » | » | 571 | 1917 |
| » | » | » | 524 | 1722 | » | » | » | 572 | 1918 |
| » | » | » | 525 | 1723 | » | » | » | 573 | 1919 |
| » | » | » | 525¹ | 1724 | » | » | » | 574 | 1920 |
| » | » | » | 526 | 1725 | » | » | » | 575 | 1921 |
| » | » | » | 527 | 1726 | » | » | » | 576 | 1922 |
| » | » | » | 528 | 1727 | » | » | » | 577 | 1923 |
| » | » | » | 529 | 1728 | » | » | » | 578 | 1924 |
| » | » | » | 530 | 1729 | » | » | » | 579 | 1925 |
| » | » | » | 531 | 1730 | » | » | » | 580 | 1926 |
| Suppl. | in-4° | F | 531² | 1773 | » | » | » | 581 | 1927 |
| » | » | » | 532 | 1774 | » | » | » | 582 | 1928 |
| » | » | » | 533 | 1775 | » | » | » | 583 | 1929 |
| » | » | » | 534 | 1776 | » | » | » | 584 | 1930 |
| » | » | » | 535 | 1777 | » | » | » | 585 | 1931 |
| » | » | » | 536 | 1778 | » | » | » | 586 | 1932 |
| » | » | » | 537 | 1779 | » | » | » | 587 | 1933 |
| » | » | » | 538 | 1780 | » | » | » | 588 | 1934 |
| » | » | » | 539-540 | 1781-1784 | » | » | » | 589 | 1935 |
| » | » | » | 541 | 1785 | » | » | » | 590 | 1936 |
| » | » | » | 542 | 1786 | » | » | » | 591 | 1937 |
| » | » | » | 543 | 1787 | » | » | » | 592 | 1938 |
| » | » | » | 544 | 1788 | » | » | » | 593 | 1939 |
| » | » | » | 545 | 1789 | » | » | » | 594 | 1940 |
| » | » | » | 546 | 1790 | » | » | » | 595 | 1941 |
| » | » | » | 547 | 1791 | » | » | » | 596 | 1942 |
| Suppl. | in-4° | G | 548 | 1814 | » | » | » | 597 | 1943 |
| » | » | » | 549 | 1815 | » | » | » | 598 | 1944 |
| » | » | » | 550 | 1816 | » | » | » | 599 | 1945 |
| » | » | » | 551 | 1817 | » | » | » | 600 | 1946 |
| » | » | » | 552 | 1818 | » | » | » | 601 | 1947 |
| » | » | » | 553 | 1819 | » | » | » | 601² | 1948 |
| » | » | » | 554 | 1820 | » | » | » | 602 | 1949 |
| » | » | » | 555 | 1821 | » | » | » | 602² | 1950 |
| » | » | » | 556 | 1822 | » | » | » | 603 | 1951 |
| » | » | » | 557 | 1823 | » | » | » | 604 | 1952 |
| » | » | » | 558 | 1824 | » | » | » | 605 | 1953 |
| Suppl. | in-4° | H | 559 | 1904 | » | » | » | 606 | 1954 |
| » | » | » | 560 | 1905 | » | » | » | 607 | 1955 |
| » | » | » | 561 | 1906 | » | » | » | 607² | 1956 |
| » | » | » | 562 | 1907 | » | » | » | 608 | 1957 |
| » | » | » | 563 | 1908 | » | » | » | 609 | 1958 |
| » | » | » | 564 | 1909 | » | » | » | 610 | 1959 |
| » | » | » | 565 | 1910 | » | » | » | 611 | 1960 |
| » | » | » | 566 | 1911 | » | » | » | 612 | 1961 |

| NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| Suppl. in-4° H 613 | 1962 | Suppl. in-4° L 658 | 2094 |
| » » » 614 | 1963 | » » » 659 | 2095 |
| » » » 615 | 1964 | » » » 660 | 2096 |
| » » » 616 | 1965-1967 | » » » 661 | 2097 |
| » » » 617 | 1968-1969 | » » » 662 | 2098 |
| » » » 618 | 1970 | » » » 663 | 2099 |
| » » » 619 | 1971 | » » » 664 | 2100 |
| » » » 620 | 1972 | » » » 665 | 2101 |
| » » » 621 | 1973 | » » » 666 | 2102 |
| » » » 622 | 1974 | » » » 667 | 2103 |
| » » » 623 | 1975 | » » » 668 | 2104 |
| » » » 624 | 1976 | » » » 669 | 2105 |
| » » » 625 | 1977 | » » » 670 | 2106 |
| » » » $625^2$ | 1978 | Suppl. in-4° M $670^2$ | 2107 |
| » » » 626 | 1979 | » » » 671 | 2108 |
| » » » 627 | 1980 | » » » 672 | 2109 |
| » » » 628 | 1981 | » » » 673 | 2110 |
| » » » 629 | 1982 | » » » 674 | 2111 |
| » » » 630 | 1983 | Suppl. in-4° N 675 | 2112 |
| » » » 631 | 1984 | Suppl. in-4° O 676 | 2115 |
| » » » $631^1$ | 1985 | » » » $676^2$ | 2116 |
| » » » $631^2$ | 1986 | » » » $676^3$ | 2117 |
| » » » $631^3$ | 1987 | Suppl. in-4° Q 677 | 2136 |
| Suppl. in-4° K 632 | 1990 | » » » 678 | 2137 |
| Suppl. in-4° L 633 | 2067 | » » » 679 | 2138 |
| » » » 634 | 2068 | » » » 680 | 2139 |
| » » » 635 | 2069 | » » » 681 | 2140 |
| » » » 636 | 2070 | » » » 682 | 2141 |
| » » » 637 | 2071 | » » » 683 | 2142 |
| » » » 638 | 2072 | » » » 684 | 2143 |
| » » » 639 | 2073 | » » » 685 | 2144 |
| » » » 640 | 2074 | » » » 686-688 | 2145-2147 |
| » » » 641 | 2075 | » » » 689 | 2148 |
| » » » 642 | 2076 | » » » 690 | 2149 |
| » » » 643 | 2077 | » » » 691 | 2150 |
| » » » 644 | 2078 | » » » 692 | 2151 |
| » » » 645 | 2079 | » » » 693 | 2152 |
| » » » 646 | 2080 | » » » 694 | 2153 |
| » » » 647 | 2081 | » » » 695 | 2154 |
| » » » 648 | 2082 | » » » 696 | 2155 |
| » » » 649 | 2083 | » » » 697 | 2156 |
| » » » 650 | 2084 | » » » 698 | 2157 |
| » » » $650^2$ | 2085 | » » » 699 | 2158 |
| » » » 651 | 2086 | » » » 700 | Vacant. |
| » » » 652 | 2087 | » » » 701 | 2159 |
| » » » 653 | 2088 | » » » 702 | 2160 |
| » » » 654 | 2089 | » » » 703 | 2161 |
| » » » 655 | 2090 | » » » 704 | 2162 |
| » » » 656 | 2091-2092 | » » » 705 | 2163 |
| » » » 657 | 2093 | » » » 706 | 2164 |

| NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| Suppl. in-4° Q 707 | 2165 | Suppl. in-4° V $754^{2}$ | 2343 |
| » » » 708 | 2166 | » » » $754^{3}$ | 2344 |
| » » » 709 | 2167 | » » » $754^{4}$ | 2345 |
| » » » 710 | 2168 | » » » $754^{4}$ *bis.* | 2346 |
| Suppl. in-4° R $710^{2}$ dev. | In-4° A o. | » » » $754^{5}$ | 2347 |
| | $37^{2}$ | » » » $754^{6}$ | 2348 |
| » » » 711-712 | 2223-2224 | » » » $754^{7}$ | 2349 |
| » » » 713 | 2225 | » » » $754^{8}$ | 2350 |
| » » » 714 | 2226 | » » » $754^{9}$ | 2351 |
| » » » 715 | 2227 | » » » $754^{10}$ | 2352 |
| » » » 716 | 2228 | » » » $754^{11}$ | 2353 |
| Suppl. in-4° S 717 | 2233 | » » » $754^{12}$ | 2354 |
| Suppl. in-4° T 718 | 2270 | » » » $754^{13}$ | 2355 |
| » » » 719 | 2271 | » » » $754^{14}$ | 2356 |
| » » » 720 | 2272 | » » » $754^{15}$ | 2357 |
| » » » 721 | 2273 | » » » $754^{16}$ | 2358 |
| » » » 722 | 2274 | » » » $754^{17}$ | 2359 |
| » » » 723 | 2275 | » » » $754^{18}$ | 2360-2363 |
| » » » 724 | 2276 | » » » $754^{19}$ | 2364 |
| » » » 725 | 2277 | » » » $754^{20}$ | 2365 |
| » » » 726 | 2278 | » » » $754^{21}$ | 2366-2367 |
| Suppl. in-4° V $726^{2}$ | 2316-2317 | » » » $754^{22}$ | 2368 |
| » » » 727 | 2318 | » » » $754^{23}$ | 2369 |
| » » » 728 | 2319 | » » » $754^{24}$ | 2370 |
| » » » 729 | 2320 | » » » $754^{25}$ | 2371 |
| » » » 730 | 2321 | » » » $754^{26}$ | 2372 |
| » » » 731 | 2322 | » » » $754^{27}$ | 2373 |
| » » » 732 | 2323 | » » » $754^{28}$ | 2374 |
| » » » 733 | Vacant. | » » » $754^{29}$ | 2375 |
| » » » 734 | 2324 | » » » $754^{30}$ | 2376 |
| » » » 735 | 2325 | » » » $754^{31}$ | 2377-2381 |
| » » » 736 | 1806-1808 | » » » $754^{32}$ | 2382 |
| » » » 737 | 2326 | » » » $754^{33}$ | 2383 |
| » » » 738 | 2327 | » » » $754^{34}$ | 2384 |
| » » » 739 | 2328 | Suppl. in-4° X 755 | 2398 |
| » » » 740 | 2329 | » » » 756 | 2399 |
| » » » 741 | 2330 | » » » $756^{2}$ | 2400 |
| » » » 742 | 2331 | » » » 757 | 2401 |
| » » » 743 | 2332 | » » » 758 | 2402 |
| » » » 744 | 2333 | » » » 759 | 2403 |
| » » » 745 | Vacant. | » » » 760 | 2404 |
| » » » 746 | 2334 | » » » 761 | 2405 |
| » » » 747 | 2335 | Suppl. in-4° Y 762 | 2458 |
| » » » 748 | 2336 | » » » 763 | 2459 |
| » » » 749 | 2337 | » » » 764 | 2460 |
| » » » 750 | 2338 | » » » $765^{2}$ | 2461 |
| » » » 751 | 2339 | » » » 765 | 2462 |
| » » » 752 | 2340 | » » » 766 | 2463 |
| » » » 753 | 2341 | » » » 767 | 2464 |
| » » » 754 | 2342 | » » » 768 | 2465 |

| NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|
| Suppl. in-4° Y 769 | 2466 | Suppl. in-4° Z 816 | 2550 |
| » » » 770 | 2467 | » » » 817 | 2551 |
| » » » 771 | 2468 | » » » 818 | 2552 |
| » » » $771^{2}$ | 2469-2471 | » » » 819 | 2553 |
| » » » 772 | 2472 | » » » 820 | 2554 |
| » » » 773 | 2473 | » » » 821 | 2555 |
| » » » 774 | 2474 | » » » 822 | 2556 |
| » » » 775 | 2475 | » » » 823 | 2557 |
| » » » 776 | 2476 | » » » 824 | 2558 |
| » » » 777 | 2477 | » » » 825 | 2559-2564 |
| » » » 778 | 2478 | » » » 826 | 2565 |
| » » » 779 | 2479 | » » » 827 | 2566 |
| » » » 780 | 2480 | » » » 828 | 2567 |
| » » » 781 | 2481 | » » » 829 | 2568 |
| » » » 782 | 2482 | » » » 830 | 2569 |
| » » » 783 | 2483 | » » » 831 | 2570 |
| » » » 784 | 2484 | » » » $831^{2}$ | 2571 |
| » » » 785 | 2485 | » » » $831^{3}$ | 2572 |
| » » » $785^{2}$ | 2486 | » » » 832 | 2573 |
| » » » 786 | 2487 | Suppl. in-4° Æj. 833 | 2574 |
| » » » 787 | 2488 | Suppl. in-4° Æa. 834 | 2580 |
| » » » 788 | 2489 | Suppl. in-4° ZZ 835 | 2581 |
| Suppl. in-4° Z $788^{2}$ | 2523 | » » » 836 | 2582 |
| » » » 789 | 2524 | » » » $836^{1}$ | 2583 |
| » » » 790 | 2525 | Suppl. in-8° Ao. 837 | 3408 |
| » » » 791 | 2526 | Suppl. in-8° B 838 | 2612 |
| » » » 792 | 2527 | Suppl. in-8° BB 839 | 2741 |
| » » » 793 | 2528 | » » » 840 | 2742 |
| » » » 794 | 2529 | » » » 841 | 2743 |
| » » » 795 | 2530 | » » » $841^{2}$ | 2744 |
| » » » 796 | 2531 | » » » 842 | 2745 |
| » » » 797 | Vacant. | » » » 843 | 2746 |
| » » » 798 | 2532 | » » » 844 | 2747 |
| » » » 799 | 2533 | » » » $844^{2}$ | 2748 |
| » » » 800 | 2534 | » » » 845 | 2749 |
| » » » 801 | 2535 | Suppl. in-8° CC 846 | 2762 |
| » » » 802 | 2536 | » » » 847 | 2763 |
| » » » 803 | 2537 | Suppl. in-8° D 848 | 2942 |
| » » » 804 | 2538 | » » » 849 | 2943 |
| » » » 805 | 2539 | » » » 850 | 2944 |
| » » » 806 | 2540 | » » » 851 | 2945 |
| » » » 807 | 2541 | » » » $851^{2}$ | 2946 |
| » » » 808 | 2542 | » » » 852 | 2947 |
| » » » 809 | 2543 | » » » 853 | 2948 |
| » » » 810 | 2544 | » » » 854 | 2949 |
| » » » 811 | 2545 | » » » 855 | 2950 |
| » » » 812 | 2546 | » » » 856 | 2951 |
| » » » 813 | 2547 | » » » 857 | 2952 |
| » » » 814 | 2548 | » » » 858 | 2953 |
| » » » 815 | 2549 | » » » 859 | 2954 |

| NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. | NUMÉROS ANCIENS. | | | | NUMÉROS ACTUELS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Suppl. | in-8° | D | 860 | 2955 | Suppl. | in-8° | V | 891 | 3164 |
| » | » | » | 861 | 2956 | » | » | » | $891^2$ | 3165-3169 |
| » | » | » | 862 | 2957 | » | » | » | $891^3$ | 3170 |
| Suppl. | in-8° | F | 863 | 2999 | » | » | » | $891^4$ | 3171 |
| » | » | » | 864 | 3000 | » | » | » | $891^5$ | 3172 |
| » | » | » | 865 | 3001 | » | » | » | $891^6$ | 3173 |
| Suppl. | in-8° | H | 866 | 3025 | » | » | » | $891^7$ | 3174 |
| » | » | » | $866^2$ | 3026 | » | » | » | $891^8$ | 3175 |
| » | » | » | $866^3$ | 3027 | Suppl. | in-8° | X | 892 | 3188 |
| » | » | » | $866^4$ | 3028 | » | » | » | 893 | 3189 |
| » | » | » | 867 | 3029 | » | » | » | 894 | 3190 |
| » | » | » | 868 | 3030 | » | » | » | 895 | 3191 |
| » | » | » | 869 | 3031 | » | » | » | $895^1$ | 3192 |
| Suppl. | in-8° | L | 870 | 3041 | » | » | » | $895^2$ | 3193 |
| » | » | » | 871 | 3042 | Suppl. | in-8° | Y | 896 | 3210 |
| » | » | » | 872 | 3043 | » | » | » | 897 | 3211 |
| » | » | » | 873 | 3044 | » | » | » | 898 | Vacant. |
| » | » | » | 874 | 3045 | » | » | » | 899 | 3212 |
| » | » | » | 875 | 3046 | » | » | » | 900 | 3213 |
| » | » | » | 876 | 3047 | » | » | » | 901 | 3214 |
| » | » | » | $876^2$ | 3048 | » | » | » | 902 | 3215 |
| » | » | » | 877 | 3049 | » | » | » | 903 | 3216 |
| » | » | » | 878 | 3050 | » | » | » | 904 | 3217 |
| » | » | » | 879 | 3051 | Suppl. | in-8° | Z | 905 | 3227 |
| Suppl. | in-8° | Q | 880 | 3072 | » | » | » | 906 | 3228 |
| » | » | » | $880^2$ | 3073 | » | » | » | 907 | 3229 |
| Suppl. | in-8° | R | 881 | 3092 | » | » | » | $907^2$ | 3230 |
| Suppl. | in-8° | T | 882 | 3135 | » | » | » | $907^2$ *bis.* | 3231 |
| » | » | » | 883 | 3136 | » | » | » | $907^3$ | 3232 |
| » | » | » | 884 | 3137 | » | » | » | $907^4$ | 3233 |
| » | » | » | 885 | 3138 | » | » | » | 908 | 3234 |
| » | » | » | 886 | 3139 | Suppl. | in-8° | Æ j. | 909 | 3235 |
| » | » | » | 887 | 3140 | Suppl. | in-8° | ZZ | 910 | 3237 |
| Suppl. | in-8° | V | 888 | 3161 | Suppl. | in-8° | ZZ | 911 | 3411-3413 |
| » | » | » | 889 | 3162 | » | » | » | 912 | 3414 |
| » | » | » | 890 | 3163 | | | | | |

# INDEX ALPHABÉTIQUE DE L'INTRODUCTION

(Tome I, pages I-CVIII) [1]

---



[1] Dans le présent Index, consacré spécialement à l'Introduction ci-dessus, j'ai inséré quelques références, qui, pour une cause ou pour une autre, n'avaient pu être inscrites dans la Table générale du Catalogue.

## B

## C

## D

E

F



G

H



I



J

## L

## M

N



O

## P

## Q



## R

S

### Saints



### T

U



V



W



X

